LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL.

LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

REVUE RELIGIEUSE DE LA SUISSE ROMANDE

Que, suivant la vérité dans la charité, nous croissions à tous égards en Celui qui est le chef, savoir Christ. EPH. IV, 15.

Bel état de l'Eglise quand elle n'est plus soutenue que de Dieu. PASCAL.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

1883

LAUSANNE

BUREAU DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

chez Georges Bridel éditeur, place de la Louve

1883

Le Comité de rédaction dirige la marche générale du journal. Chaque collaborateur demeure d'ailleurs responsable de ses propres articles, sans être solidaire des vues exprimées par d'autres collaborateurs.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES BIBLIQUES

La voix des événements.

Luc XII, 58 à XIII, 9.

« Lorsque tu vas vers le magistrat avec ton adversaire, efforce-toi en chemin de te débarrasser de lui.... »

De nuit comme de jour, dans le repos comme dans l'activité, nous sommes en route, en route vers le tribunal.

Lorsqu'on entre à la cour de justice, même comme témoin, on ne peut se défendre d'une certaine émotion ; à plus forte raison lorsqu'on y entre comme accusé, même innocent. Combien plus si l'on se sent coupable ! Ici le juge est omniscient, incorruptible, tout puissant.

Mais quel est cet adversaire qui nous accompagne ? Ce n'est pas un individu, ce n'est pas le prochain ; il ne serait guère nommé l'adversaire, et il ne serait pas en son pouvoir de nous livrer au juge ; enfin, que signifierait l'image qui représenterait, dans le siècle à venir, un homme incarcéré et devant payer à son prochain jusqu'à la dernière obole ? Il y a ici quelque chose de plus général. Dans le passage parallèle de Matthieu, et vu le caractère particulier de son évangile, cet adversaire paraît être la loi. Le fragment V, 17-48, et plus spécialement 17-25 forme ainsi un ensemble étroitement lié, dont le développement n'appartient pas à notre sujet actuel. (comp. aussi Jean V, 45.)

Dans Luc, qui s'adresse plutôt aux fils des hommes qu'aux enfants d'Abraham, la même pensée paraît se présenter sous une autre forme, et l'adversaire pourrait bien être la conscience, laquelle est l'expression d'une loi. Certes on peut bien dire de celui-là qu'il est en route avec nous, et qu'il nous retrouvera dans l'éternité. Jésus nous invite à nous en délivrer, car tel est le sens énergique de l'expression de Luc (voy. Act. XIX, 12 ; Héb. XII, 25.) Comme on l'a fait observer, ce n'est ni en l'étouffant, ni en le corrompant, qu'on se débarrasse à toujours d'un tel adversaire, mais en se réconciliant complètement avec lui ; il fait toujours les premières avances, quitte à se venger cruellement si nous persistons à les repousser.

Ces versets nous transportent donc au centre de l'enseignement le plus solennel et le plus impressif qui puisse être donné à des hommes mortels. Or, voici qu'« en ce moment même » (nous adoptons ici la traduction de Rilliet) arrive ce qui nous est souvent arrivé, une diversion se produit, la nouvelle d'un événement émouvant vient solliciter l'attention au dehors. L'attention tout aussitôt s'élance à la fenêtre pour écouter les commentaires de la foule :

— C'est terrible, le massacre de ces pauvres Galiléens. Savez-vous combien de troupes Pilate avait envoyé ?

— Moi je ne me mets pas en frais de compassion pour ces Galiléens, et je trouve qu'ils l'avaient bien gagné ; c'est une vilaine race, ils recommencent toujours.

— Non, cette fois-ci ils n'avaient pas tort. La chose a commencé, — mon garçon s'y trouvait, il peut vous le dire, — la chose a commencé par une dispute avec un soldat qui voulait à toute force pénétrer dans le parvis. Vous comprenez bien qu'on ne pouvait pourtant pas le laisser entrer.

— Voilà, je ne sais pas ; en cas pareil....

— Alors, selon vous, il fallait laisser profaner le temple ?

— Vous ne me comprenez pas, je veux dire que Pilate avec son air de bonté est fort cruel, et ne se soucie guère de savoir la vérité.

— Ah ! voici Jésus, voici Jésus ! Il est Galiléen, lui, je suis curieux de savoir ce qu'il en dira et à qui il donnera raison.

« Et Jésus répondant leur dit : pensez-vous que ces Galiléens fussent plus pécheurs que tous les Galiléens parce qu'ils ont souffert de telles choses ? Non, vous dis-je, mais à moins que vous ne vous convertissiez, vous périrez tous de même. » Ainsi, dans l'événement même qui dispersait leurs pensées, Jésus trouve un moyen de les concentrer.

Dans l'événement qui les fixait sur la terre, Jésus prend un point d'appui pour les élever vers le ciel. En effet, si ces paroles eurent un accomplissement littéral pour l'ensemble de la nation lorsque le massacre s'accomplit dans de bien autres proportions, et que les armées romaines inondèrent de sang le parvis du temple, néanmoins elles visaient évidemment plus haut ; nous retrouvons ici un trait général de son enseignement qui est à la fois prophétique et individuel.

Outre le massacre des Galiléens, la rumeur d'un autre événement remplissait Jérusalem. L'écroulement de la tour de Siloé venait d'ébranler les esprits et de délier les langues.

— L'autre jour, j'ai passé tout auprès, et je disais bien qu'il ne manquerait pas d'arriver un malheur un de ces quatre matins, surtout après les grandes pluies que nous avons eues récemment. Le gouverneur aurait dû y veiller.

— C'est absurde de conserver ces vieux monuments jusqu'à ce qu'ils s'écroulent d'eux-mêmes, on devrait les démolir.

— Les démolir ! comment donc, on devrait les restaurer. Ne fût-ce qu'au point de vue de l'art, c'est une perte considérable, c'est un genre d'architecture qui s'en va et qu'on ne retrouvera plus.

— Et elle était si admirablement située, dominant tous les alentours !

— Encore un de ces vénérables témoins du passé qui disparaît, car on dit qu'elle fut construite par Schalloum au temps de Néhémie.

— Du tout, elle est beaucoup plus ancienne, et Schalloum n'a fait que la réparer. Elle a assisté au grand siège, elle a vu la cité en flammes, elle a entendu les cris des captifs ; savez-vous qu'elle pourrait fournir matière à une épopée.

— Il me semble qu'il y aurait plutôt matière à une souscription pour venir en aide aux familles de ces pauvres gens.

— Ah! bien oui, une souscription! une prime offerte à l'imprudence. Ils n'avaient qu'à faire attention; on a la rage d'aller s'établir au pied de ces vieilles tours, moi je suis étonné qu'il n'y ait pas eu beaucoup plus de victimes.

— Est-ce vrai que plusieurs étaient des pères de famille?

— Sans doute, et il y en avait un qui revenait de voyage; faut-il qu'après une longue absence, il soit arrivé précisément pour finir d'une manière aussi tragique! Et figurez-vous qu'il avait déjà échappé à un accident du même genre.

— Moi j'en connaissais deux, deux parents de ma femme. Ils comptaient faire aujourd'hui même une petite course jusqu'à Bethléhem pour conclure un marché, ils m'avaient même proposé d'aller avec eux. J'avais comme un pressentiment.

— Et moi, je remontais tranquillement le long du rempart, lorsque j'entends un fracas épouvantable, je ne fais qu'un saut et arrive un des tout premiers sur le lieu du sinistre. Je vous assure que c'était un affreux spectacle. On essayait de retirer des décombres un enfant qui était déjà à moitié étouffé; sans moi on n'aurait jamais réussi.

— Dites-moi, Manassé, vous pensez bien qu'on la reconstruira, cette tour, il y aurait là une affaire. C'est votre neveu qui sera probablement chargé de la direction du travail, on pourrait s'entendre, vous savez, j'ai mes carrières là tout près, au-dessus du Cédron, des pierres magnifiques, dites-lui un mot, vous n'y perdrez rien.

Mais voici que soudain la parole de Jésus tombe sur eux de tout son poids, elle écrase et fait rejaillir au loin leurs préoccupations diverses: « Pensez-vous que ces dix-huit sur qui est tombée la tour de Siloé et qu'elle a tués, fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem? Non, vous dis-je, mais si vous ne vous convertissez, vous périrez tous semblablement. » Quelques années plus tard, cette génération voyait s'écrouler sur elle les murailles de Jérusalem, la cité tout entière, et le temple, son dernier refuge; mais, encore une fois, la parole de Jésus portait en même temps plus près et plus loin, plus loin c'est-à-dire dans le siècle à venir, plus près c'est-à-dire dans la conscience de ses auditeurs. Il fait passer sur eux tous le niveau de la culpabilité.

Mais si les survivants ne sont pas moins coupables que les victimes qui ont succombé, à quoi donc attribuer leur conservation? C'est à cette question que répond la parabole du figuier qui succède immédiatement à ces récits et qui s'y rattache étroitement. Elle développe cette pensée que nous ne subsistons que par grâce, et pour un but déterminé, celui d'être amenés à répondre à notre destination en portant du fruit à la gloire de Dieu.

Les hommes refusant de prêter l'oreille à cette vérité, Dieu parle plus haut; il fait du glaive et de la famine ses serviteurs, il fait des vents ses messagers et des flammes de feu ses ministres, et les envoie prêcher sur la terre. Il est difficile de ne pas les entendre, il

reste à les écouter; mais lors même que leur prédication est parfaitement correcte et parfaitement claire, avec un cachet d'unité et de grandeur, elle partage le sort des prédications humaines : non seulement on murmure contre elle, mais on profite des détails pour se distraire. Dans chaque événement on se complaît à discuter les circonstances, pour éluder l'application personnelle. Au lieu de nous demander : Comment se fait-il que Dieu frappe des gens qui ne sont pas plus coupables que d'autres, nous avons à nous demander : Comment se fait-il qu'il nous supporte encore, nous qui sommes aussi coupables qu'eux? Telle est la pensée sur laquelle les paroles de l'Evangile qui nous ont inspiré ces lignes doivent ramener l'attention des chrétiens.

Or, l'instruction que les événements sont destinés à nous donner devient d'année en année plus abondante. La nouvelle de la catastrophe de Siloé ou de celle des Galiléens ne dépassait guère les limites de la Palestine, si tant est qu'elle les atteignît. Les Athéniens avaient beau être avides de nouvelles, ils n'avaient pas le *Times* ou le *New-York Herald*, troisième édition du jour, pour les renseigner heure par heure sur ce qu'Alcibiade faisait en Sicile, ou tel autre par delà les colonnes d'Hercule.

Sans remonter aussi haut dans l'histoire, nous avons beaucoup de peine à nous représenter ce qu'était l'existence de nos pères, qui ne franchissaient jamais les étroites limites de leurs territoires, et qui demeuraient étrangers à tout ce qui s'accomplissait de l'autre côté d'un fleuve ou d'une montagne; mais aussi ne pouvons-nous guère nous représenter davantage jusqu'à quel point leur vie était forte et concentrée. Plus leur horizon était resserré, monotone, muet, plus leur regard vers le ciel était habituel, intense, avide. Ils parlaient moins de langues, mais celle du ciel leur était plus familière. Ils n'avaient pas de boîtes aux lettres à chaque coin de rue, mais ils correspondaient davantage avec la patrie éternelle, avec le Père dont on n'attend jamais en vain la réponse.

De nos jours, les détails d'un cyclone dans le Missouri, d'une famine dans l'extrême Orient, ou d'un naufrage au sud de l'Afrique nous parviennent instantanément. Si des atrocités se commettent au fond de la Russie sur les pauvres enfants d'Israël, nous entendons les cris des victimes; si une avalanche de pierres engloutit un village dans le canton de Glaris, toute l'Europe en respire la poussière. La nouvelle de chaque désastre franchit la terre et les mers, parfois avant qu'il soit consommé. Elle éveille la sympathie et provoque l'assistance. Comment méconnaître le prix des découvertes modernes qui, en supprimant la distance, resserrent le faisceau de la famille humaine, développent, pour ne pas dire créent, le sentiment de la solidarité, permettent à chaque nation de profiter de l'expérience des autres, transforment les inimitiés nationales en émulation féconde, prêtent des ailes aux messages du règne de Dieu?

Il y a là, au point de vue collectif et humanitaire aussi bien que pour la culture individuelle, un grand bienfait de Dieu; mais en même temps il y a là un danger. Comme tous les bienfaits de

Dieu, celui-ci peut être tourné en dissolution. Je parle naturellement au point de vue de la vie chrétienne.

Pour plusieurs, cette abondance de nouvelles ne sert qu'à donner le change à une fiévreuse curiosité, et à rendre la soif d'émotions plus ardente. Ils s'imaginent avoir droit, en quelque sorte, à la nouvelle d'une catastrophe par jour, et se considèrent comme frustrés, si elle n'est pas assez poignante.

Tel prédicateur américain couronnait une description de l'enfer par ce trait qui devait résumer toute l'horreur d'un tel séjour : Un lieu dans lequel ne pénètre aucun journal ! (Ceci, par parenthèse, me paraîtrait convenir beaucoup mieux à une description du paradis.) Mais que n'est-il possible, du moins, de placer en tête de chaque journal une vignette représentant un figuier stérile, qu'accompagnerait cette inscription : « Pensez-vous que tous les accidents mentionnés dans ce numéro aient atteint des gens plus pécheurs que vous ne l'êtes vous-mêmes ? »

De même qu'en chaque point du globe nous avons le ciel au-dessus de nos têtes, de même chaque événement peut nous fournir un point de contact avec la vie spirituelle. Comme nous ne devons, ni ne pouvons, ni ne voulons, en tant que chrétiens, nous isoler de la vie de l'humanité, il faut nécessairement que tout ce qui en fait partie exerce sur nous une action bienfaisante ou nuisible.

Elle ne sera bienfaisante que si elle retentit à la conscience.

G. CRAMER.

BIOGRAPHIE

Wolfgang Musculus[1].

1497-1563.

I. *Les débuts du réformateur.*

Après le siècle de Christ, le XVI[e] siècle restera le plus grand. Il marque l'heure solennelle du réveil des compassions divines en faveur des élus, il est le portique grandiose des temps modernes. Ses héros sont des géants de Dieu (parfois aussi des démons !) Enfin, ses hommes de second ordre, ceux qu'éclipsa une gloire plus grande, brillent encore d'un tel éclat, laissent après eux des leçons si austères, qu'il est impossible de s'arrêter dans leur société sans être humilié. Or, l'humiliation est le piédestal de la vraie force. Cette thèse va ressortir lumineuse de la vie de Wolfgang Musculus, trop peu connue au milieu de nous et même dans sa patrie.

Sur la fin du XV[e] siècle, à Dieuze en Lorraine, vivaient, vêtus d'ombre, de pauvreté, deux époux, le tonnelier Antoine Musli et sa femme Angèle née Sartorius. Gens pieux à la façon du temps, car c'était surtout dans les classes ouvrières (souvenons-nous de Luther) que Dieu faisait croître, dans l'obscurité, les futurs témoins de ses miséricordes. Le 8 septembre 1497, le pauvre ménage voyait son quatrième enfant, gros garçon très éveillé, réclamer sa part de soins nombreux. A peine né, la peste le tint aux portes de la mort, à laquelle il n'échappa que par une sorte de miracle. Au baptême, l'enfant avait reçu le nom, alors très porté, de Wolfgang.

[1] Sources principales : *Musculi vita et opera.* — *Melchior Adam.* — *Sleidan.* — *Tessier.* — *De Bèze.* — *Bayle.* — *Ruchat.*, etc.

Intelligence ouverte, volonté tenace, il fit à l'école de rapides progrès qu'il fertilisait encore par l'étude solitaire dans quelque recoin. Le père ouvrit les yeux et résolut de lancer son fils, non certes en le plaçant dans quelque pensionnat douillet, mais en lui faisant suivre la voie rude où Luther, et mille autres, marchaient précisément alors. Il le mit à la rue, quelques sous en poche, lui ordonnant de songer au nécessaire de chaque jour en chantant de porte en porte. Terrible noviciat ! Vie de misère ! Elle dévorait les mauvaises natures, qui tôt ou tard se perdaient et se faisaient pendre. Elle raidissait, trempait les bonnes. Voyez Thomas Platter et son héroïque autobiographie ! Et les meilleurs, les plus grands hommes de ce grand siècle ont passé par là ! C'était surtout la coutume des contrées germaniques où des riches mêmes recouraient à cet expédient pour apprendre à leurs fils, avec les lettres, l'humilité, la patience, bref, l'art de savoir souffrir.

Notre Lorrain s'enfonce en Alsace, fréquente les écoles de ses petites villes, toujours chantant, toujours aussi serrant la ceinture. Sa course errante l'amène jusqu'à Raperswyl, où il se fixe assez longtemps, grâce au logement qu'une veuve charitable lui donne dans un grenier. Mais la veuve oubliait l'appétit robuste de l'enfant. La faim s'était assise au seuil de la mansarde. Et Wolfgang chantait toujours, souvent les larmes aux yeux ; il rendait mille et un services à droite, à gauche, cherchant à fixer sur lui quelque regard compatissant. Il réussit ; le comte de la ville, pour un temps, tendit du pain au famélique enfant.

Bientôt il rentre en Alsace, fréquente les écoles de Colmar et surtout celles de Schlestadt où, pour la première fois, il lit les poètes latins. Ce fut pour lui une révélation ; un ciel nouveau, celui des muses avec leurs sublimes horizons, venait de s'ouvrir sur la tête d'un désolé. Il s'éprit de cet art magique et bientôt provoquait les applaudissements de ses condisciples, de ses maîtres, en leur récitant les malheurs de l'*infelix Dido !* Enfin il se pique d'émulation et versifie à son tour dans la langue d'Ovide, de Virgile. Il avait alors quinze ans. Belle nature qui sait trouver des ailes, des chants, où tant d'autres n'auraient trouvé que des pleurs !

Il était triste cependant et rêvait un retour au foyer paternel, ce doux recoin obscur et chaud, auprès duquel les païens eux-mêmes logeaient leurs dieux. Pour l'atteindre, il se détourna de la route directe, voulant dire adieu à une tante maternelle qui habitait à Westrich, dans le Palatinat. Après le dîner, tante Sophie, pieuse bigote, conduit son neveu aux vêpres, dans la chapelle d'un riche couvent de l'ordre de saint Benoît. Wolfgang y chante de tout son cœur et captive à l'instant l'attention de l'abbé, qui se déclare charmé de la figure candide de l'enfant, de son sérieux, de la beauté de sa voix. Les vêpres finies, le moine aborde le fils du tonnelier et, s'adressant à sa tante :

— Quel est ce jeune homme ?

— Mon neveu qui revient des écoles et retourne à Dieuze chez ses parents.

— Et toi, garçon, notre vie te plaît-elle ? Si tu avais envie d'entrer chez nous, je te donne et lit et vêtements et nourriture ; je paie les frais de ton or-

dination, je te traite comme mon fils !

La tante, pétrifiée par la joie, promet de porter au plus tôt la grande nouvelle aux parents, en prenant avec elle l'enfant. L'aube du lendemain les voit se hâter de leur mieux. Ils arrivent. A leur récit le tonnelier lève les bras au ciel. C'est un délire d'allégresse. « Saisissons au vol une occasion si belle ! » Ils la saisirent si fièvreusement, qu'après une seule nuit passée chez les siens, le fils des Musli se précipite au couvent, en prend l'habit, s'ensevelit dans une grasse obscurité, sous les ailes bienveillantes d'un prieur qui ne trompa jamais sa confiance. En somme, années bénies. Il lisait, flânait, jouissant de beaucoup de liberté. Un bois de chênes lui servait de retraite de prédilection. C'est là qu'il s'efforçait de digérer de son mieux le fatras de la théologie scolastique, pendant que les frères jouaient gaiement, buvaient frais, oubliaient à plaisir les austères préceptes de leur fondateur. Ils possédaient cependant un bon nombre de chefs-d'œuvre de l'antiquité classique... empilés à l'état de vile maculature, dans un grenier où les bons pères pouvaient sans crainte fourrager à leurs heures de loisir. Wolfgang y découvrit un jour les petits traités de Cicéron et tout un Ovide qu'il copia, dévora, et dont il fit à son usage personnel une sorte de résumé qui ne le quittait jamais.

Mais la musique est la sœur de la poésie. Un vieil instrument en ruines tombant sous les regards du bénédictin, éveilla chez lui l'amour des arts. Il le répare, le perfectionne. A la demande instante du prieur, il se met même en devoir d'en fabriquer de nouveaux pour les églises et chapelles voisines. Il les touchait au grand ravissement de tous et consacra dès lors, dans une vie semée d'angoisses, ses heures les plus heureuses au culte de celui des arts qui, après la prière, cet art suprême, touche de plus près au monde des esprits : on chante au ciel, on n'y dessine pas.

Des travaux plus graves s'imposèrent à lui dès qu'il eut atteint sa vingtième année : il fut chargé d'essais de prédications ; il y brilla dès le premier jour, grâce à une étonnante facilité de parole. Un vieux moine, sorte de Staupitz inconnu, charbon vif enfoui sous la cendre, lui répétait souvent, après l'avoir entendu : « Si tu veux devenir un excellent prédicateur, deviens d'abord *un bon biblique.* » Parole d'or que Cicéron n'aurait pas comprise, mais qui, alors comme aujourd'hui, renferme l'unique secret d'une prédication puissante. Il suivit ce conseil, quitta insensiblement les platitudes de la mythologie papiste pour l'étude des Ecritures qu'il s'appropria avec enthousiasme. Sa prédication s'en ressentit bientôt : partout où il prêchait, à Lixheim, Frauwyller, Fleisheim, paroisses dont son couvent était le centre, les foules accouraient, émues et ravies.

Cependant un vent du nord, d'une étonnante âpreté, passait alors le Rhin, balayant devant lui les miasmes corrompus dont la chrétienté était couverte. La voix de Luther courait le monde. L'imprimerie, pour lui, travaillait sans trêve ni repos. Musli eut le bonheur de mettre la main sur les feuilles à peine séchées du moine saxon. La nuit, il copiait de sa propre main les fameuses thèses de Wittemberg, soit pour mieux

se les graver dans la mémoire, soit pour les répandre au sein des foules.

La lutte avec les frères éclate aussitôt. Aux repas surtout, Luther, toujours Luther ! « C'est un hérétique sept fois damné ! » exclamaient les pieux cénobites. Musli répondait : « Il est fort possible qu'il se trompe en quelques points. Errer est chose humaine, mais on ne doit pas le considérer comme hérétique. Augustin lui-même n'a-t-il pas dit : « Je *peux* me tromper, mais je ne *veux* » pas être hérétique ! » Ce qu'il disait au couvent, il le répétait au dehors et si bien que tous l'appelaient ouvertement « le moine luthérien. » Au couvent même, plusieurs frères embrassèrent le « simple Evangile, » jetèrent le froc et, fidèles dans leur foi, en portèrent la confession jusqu'au milieu des flammes des bûchers.

Un rude laïque, Reinhard de Rotenbourg, commandant du fort de Luzelstein, embrassa aussi cette foi nouvelle, qui est l'ancienne, et protecteur d'office du couvent devint spontanément celui du « moine luthérien. » Avec les succès, l'heure des persécutions avait sonné. Il était homme à en supporter le choc et en donna promptement la preuve. Déjà signalé par les évêques de Strasbourg, de Metz, comme infecté d'hérésie, obligé en conséquence de se tenir sur ses gardes, Wolfgang prêchait un beau jour à Lixheim. Tout à coup la porte de l'église est entourée par une escouade de cavaliers. D'une voix formidable leur chef ordonne au moine de se livrer aussitôt. L'autre, sans se troubler : « Laissez-moi d'abord terminer mon discours. » Et, sans laisser paraître la moindre émotion, il achève paisiblement, descend lentement de chaire, recommande à l'assemblée de persévérer dans la foi et de prier pour lui. Il sort, suivi de la foule. L'un des cavaliers soulève alors la visière de son casque et embrasse le prédicateur à la vue de tous, en le félicitant de son paisible courage. Reinhard avait voulu, dans une farce de haut goût, mettre à l'épreuve l'âme du bénédictin.

Il ne l'en protégea que mieux, car l'heure des tourmentes avait sonné. Ici montait le flot épais des anabaptistes, là s'étalaient dans toutes leurs fureurs les représailles des papistes. Antoine de Guise venait de remplir Saverne de cadavres. Fuir, se cacher, demander, la nuit, un asile aux ténèbres des forêts, telle fut trop souvent la vie de Musli. Nulle part moins en sûreté qu'au couvent, où il revenait cependant, mais pour y frissonner de la fièvre tierce qui le consumait.

Il se sentait mal à l'aise au sein des cérémonies fantaisistes de la propre justice, érigées en œuvres méritoires. Il s'ouvrit de ses scrupules à quelques collègues sur lesquels il pensait pouvoir compter. D'une commune voix ils lui chantent les douceurs du cloître : « Qu'il reste ! Qu'il soit plus prudent ! Qu'il renferme en lui-même des convictions qui font plus de mal que de bien. S'il est sage, l'avenir ne peut que lui sourire. Werner, leur vieux prieur, ne vient-il pas de mourir ? Qu'il prenne sa place. Ne la lui offrent-ils pas ? » Il secoue la tête. Il refuse et recommande à leur choix le frère Brisacius.... Pour brusquer sa sortie et couper court à de nouvelles sollicitations, il se fiance à une proche parente du nouveau prieur, Mar-

guerite Barth. Coup de tête qui allait, avec tant d'autres, l'exposer aux sarcasmes d'Erasme, ce fils d'un prêtre et d'une religieuse, qui aurait dû se taire et se souvenir! Le nouveau prieur paya le repas des fiançailles. Repas presque solitaire. Six moines restaient seuls au couvent. Musli les embrassa; l'un d'eux lui donna quatre florins qui, ajoutés aux quatre qu'il possédait, le rendaient riche de huit florins, toute sa fortune, à la veille d'une existence remplie d'inconnu. Lorsque la nuit eut tendu tous ses voiles dans les cieux, à pied, accompagnés d'un de leurs cousins, les deux fiancés prirent la route de Strasbourg. C'était à la fin de l'année 1527. Le 27 décembre, Théobald Nigri, pasteur de l'église Saint-Pierre, les maria, paya le repas de noces et leur offrit une hospitalité dont ils avaient le plus grand besoin. Les douceurs de la vie monacale étaient disparues pour jamais. Musli les avait savourées pendant quinze ans. Il venait d'entrer dans sa trentième année.

Strasbourg était, à cette époque, dans une violente effervescence. Là, comme partout, plus peut-être que nulle part ailleurs, le célibat forcé du clergé couvrait de brutales impuretés tout ce qui entrait en contact avec lui. Dès longtemps, réclamations du peuple, du sénat, appels énergiques à l'empereur, aux évêques, qui, pour d'excellentes raisons, étaient sourds. La coupe déborda : on se souvint qu'un pape lui-même, Pie II, avait noblement confessé que si « pour de bonnes raisons on avait enlevé le mariage aux prêtres, pour de meilleures il fallait le leur rendre. » On fit mieux, on se rappela que Pierre, le premier des papes, était marié; que l'évêque est, d'après saint Paul, tenu de bien « élever ses propres enfants, » que l'union conjugale provenait directement de Dieu, le célibat directement des hommes : les Ecritures, lues avec une frénétique curiosité, projetaient sur tous les horizons de la vie des lueurs éclatantes : les sept mille que Dieu seul connaît se levèrent pour le confesser, le servir. Violentes luttes, effort désespéré des ténèbres pour étouffer la lumière. Telle la cité de Strasbourg, lors de l'arrivée de Musli.

Il ne doutait nullement que ses convictions nouvelles, les sacrifices qu'il avait accomplis, ses talents, son mariage lui-même ne lui ouvrissent rapidement une porte dans une grande ville, où l'œuvre était immense. Il fut déçu : nombreux étaient les moines qui, comme lui, accouraient de toutes parts cherchant un emploi et du pain. Les huit florins n'étaient plus qu'un souvenir. L'hospitalité de Nigri ne pouvait se prolonger indéfiniment. Les Musli sondaient, glacés d'effroi, non certes les profondeurs de l'avenir, mais celles du présent. Ils furent admirables, lui de courage, elle d'humilité, tous d'eux d'abnégation. Elle se fit la servante des Nigri. Il offrit ses humbles services à un tisserand chez lequel il travaillerait pendant deux mois pour apprendre le métier. Arrangement conclu. Voilà une âme forte : elle fait songer à certain artisan, faiseur de tentes, qui, lui aussi, pouvait fièrement parler de ses mains endurcies au travail. Mais, comble d'infortune, le tisserand de Strasbourg n'était autre qu'un sombre et fanatique anabaptiste, dans la boutique duquel les prophètes entraient souvent en extase. L'un d'eux surtout pas-

sait là ses jours et ses nuits, songeant à vide et dînant d'un excellent appétit. Musli, agacé, secrètement aigri, jette un jour, à la face de l'inspiré, ce mot rude de Paul : « Celui qui ne veut pas travailler, ne doit pas manger. » Le maître prend la défense de son hôte : le moine-tisserand riposte avec véhémence. Quand les deux mois sont terminés, Musli est mis à la porte.

Que faire ? que devenir ? Il pria, s'affermit en Dieu, en ses promesses, descendit d'un degré l'échelle des humiliations. Les Strasbourgeois, inquiets des menaces de Charles V, prenaient quelques précautions et relevaient ci et là quelques pans de leurs remparts. Eh bien, il n'a pu être tisserand, il sera maçon, tout au moins, terrassier. Le cœur gros, il offre ses services; il est accepté. Sur l'heure, il se rend aux fortifications reconnaître sa rude besogne du lendemain. La nuit venue, il se dirige chez Nigri rendre visite à sa femme. Joyeuse, elle lui annonce qu'un huissier de la ville vient de lui apporter l'ordre de se présenter à la sacristie de la cathédrale, où Bucer et un municipal l'attendent. Il y court. Là, foudroyé de bonheur, il apprend que le sénat lui confie la mission d'évangéliser Dorlisheim, à trois lieues de la ville. Il s'y rendra chaque dimanche, y prêchera, y fera tout le bien possible. Il cherchera surtout à calmer l'effervescence des habitants du lieu, mis hors des gonds par les violences des anabaptistes, des prêtres romains et des réformés eux-mêmes. Ces allégresses-là ne se décrivent point. Il s'était abaissé ; Dieu, fidèle à ses promesses, l'avait relevé.

Aussitôt il est à l'œuvre; il arrive à Dorlisheim le samedi soir où, par une étude familière de la Bible, il prédispose les esprits aux trois prédications du dimanche. Le lundi, retour à la ville chez Bucer qui l'a pris pour son copiste, et sous le toit duquel il transcrivit l'excellent commentaire du réformateur sur les psaumes. Publié d'abord sous le pseudonyme d'Aretius Félinus, ce livre magistral fut lu avec enthousiasme en Italie, à la cour même du pape, jusqu'au jour où, mieux avisée, la cour de Rome mit à l'index comme hérétique ce qu'elle avait d'abord admiré : l'un des cent mille exemples de l'infaillibilité romaine ! D'autres ouvrages encore, Sophonie, en particulier, furent mis au net par Musli dont l'écriture était superbe ; celle de Bucer, au contraire, était si déplorable que lui-même ne pouvait se lire.

L'horizon cependant s'assombrit de nouveau : la femme de Musli attendait un enfant. Nouvelles perplexités. Il fallut modifier l'existence conjugale, se rapprocher pour mieux se soutenir. Musli quitte le toit de Bucer et, en compagnie de sa femme, élit domicile fixe à Dorlisheim. Pauvre, lamentable déménagement. Le tout se composait du petit lit de moine qui lui avait servi au couvent. Ni meubles, ni literie, ni linge, nulle vaisselle. Les voisins, touchés jusqu'aux larmes à la vue d'un tel dénuement, prêtaient à l'envi, ceux-ci des cruches, ceux-là des assiettes de grossière faïence. Quant à lui, abnégation digne d'être notée, il couchait sur la paille, afin de laisser le lit en pleine jouissance à sa femme, à leur enfant.

Malgré son extrême pauvreté, il annonça la parole sainte une année entière sans recevoir le plus léger honoraire.

Mystère, qui n'en est pas un pour ceux qui connaissent les corbeaux du torrent de Kérith ! Vaincu par tant de désintéressement, le sénat promit une légère gratification. Il était temps ! Cette mesure de stricte justice enflamma d'un courage nouveau l'âme de l'évangéliste. Il se fit le fondateur d'une école qui n'eut d'autre maître que lui : ses paroissiens, jusqu'alors rétifs, l'aimèrent comme un père.

Mais bientôt une circonstance imprévue lui donne l'occasion de se faire apprécier à sa juste valeur, tout en échappant à la misère. Peu de temps avant la saint Jean, le bruit se répand qu'un moine éloquent doit prêcher ce jour-là dans un couvent voisin, et au milieu de toutes les pompes dont le papisme sait recouvrir ses pauvretés doctrinales. Et tous d'accourir. Au milieu d'eux, Musli lui-même. Le prédicateur monte en chaire, choisit son texte : « Il est impossible de plaire à Dieu sans la foi, » etc. C'était, entre mille autres textes de même portée, celui que les rénovateurs de la justification par la foi seule aimaient tout particulièrement. Mais ici le texte n'était qu'un prétexte, une ruse d'orateur, car ce dernier, homme de l'école d'Eck, ne manqua pas de prouver que ces paroles de Paul enseignent nettement le salut par les œuvres. Les confrères du prédicateur riaient de plaisir dans leurs barbes ; la foule, de ses regards, dévisageait Musli. Il comprend cette provocation des uns, cet appel des autres, et, apostrophant le sophiste :

— Ne bouge pas, dit-il ! Ecoute-moi à ton tour ; je vais montrer à toute cette assemblée ta fatuité.

D'un signe il impose silence à la foule. Seuls, prêtres et moines s'échappent tout doucement. Il reprend le texte, l'interprète, le développe. Déjà il touchait à la péroraison, lorsque, tout rouge de colère, accourt l'économe du couvent.

— Qui, dit-il, t'a donné le droit de prêcher ici ?

— Et toi, dit Musli, qui t'a donné le droit d'établir ici le plus menteur des prêtres et de t'en servir pour couvrir d'injures le sénat de Strasbourg ?

Et, reprenant son discours, il l'achève malgré les frémissements de l'assemblée, recommandant la paix avec une telle autorité de parole que l'église devint déserte comme par enchantement. Et la foule de porter au loin le récit de ce jour à péripéties étranges. Il valut à notre héros un appel presque immédiat. Le sénat l'établit diacre de Matthias Zell. La superbe cathédrale devint le temple du désolé de Dorlisheim. Il n'en continua pas moins à aimer les campagnards au milieu desquels il avait fait ses premières armes : il recherchait même les occasions de retourner chez eux. La conversion du village de Dosna fut un de ses beaux triomphes. Par une seule prédication, il amena cette population superstitieuse et fanatique à jeter à bas dans un seul jour et son autel et tout l'attirail du culte romain. Il passa cependant encore six semaines entières au sein de ces démolisseurs, s'évertuant à leur faire comprendre que l'Evangile n'est réellement la puissance de Dieu que lorsqu'il s'est rendu le maître des cœurs.

De retour en ville, et dans ses rares moments de loisir, il faisait ses délices des leçons de Capiton, de Bucer.

La passion de l'hébreu vint l'y saisir. Trop pauvre encore pour s'acheter un dictionnaire, dès qu'il connut les consonnes (seules lettres véritables de cette langue), il cherchait par tous les moyens à connaître le sens des mots et se composa ainsi un lexique de sa façon, chef-d'œuvre d'élégance calligraphique et surtout d'invincible opiniâtreté. Tant d'efforts furent bénis d'en haut. Il lut bientôt tout l'Ancien Testament, puis les obscurs et bizarres commentaires des rabbins.

II. *Musculus à Augsbourg et à Berne.*

En 1531, la réputation de Musli était faite et passait le Rhin. Le sénat d'Augsbourg lui adressa une pressante vocation. Cette grande cité bavaroise marquait alors les diverses étapes de la réformation, donnait son nom à la confession de la foi nouvelle et devait marquer plus tard l'arrêt de celle-ci vers le sud. Nulle cité plus agitée, aucun sol plus disputé. La fougue du luthéranisme, la rage du papisme autrichien venaient, l'une du nord, l'autre du midi, se rencontrer en ses murs. Tels, deux flots contraires se disputant la possession d'un écueil.

De grandes luttes y attendaient le prédicateur lorrain à son arrivée. (22 janvier.) Il entra en charge par une déclaration très nette de sa foi et prêcha sur le texte significatif Math. XI, 27. Au bout de peu de temps, sa parole remplissait déjà les arceaux de l'église de la Sainte Croix.

Des travaux moins attrayants réclamaient cependant son activité. La bataille de Frankenhausen d'abord, puis et surtout les affreux massacres qui l'avaient suivie, avaient coupé tout nerf de résistance aux malheureuses victimes de la parole de Th. Münzer. Dispersés, traqués partout, les anabaptistes se cachaient surtout dans les grandes villes qui, alors plus encore qu'aujourd'hui, couvraient si fidèlement de leur ombre les vaincus de tous les partis. Très nombreux à Augsbourg, ils y rongeaient leur frein sans savoir toujours se contenir. La rigueur de la police se relâchait-elle ? Aussitôt ils relevaient la tête et s'enhardissaient même au point de faire des prosélytes et d'envahir, à l'heure du culte, la chaire du prédicateur qu'ils forçaient au silence par la violence de leurs cris. Arrêtés à l'instant, un cachot se refermait sur eux. Et quels cachots ! Les repaires de toutes les vermines, errant sous les ténèbres au sein d'une pestilence sans nom ! A la vue de ces antres de mort, Musli (qui d'ailleurs était peuple et en connaissait les misères) se sentit ému d'une profonde pitié. Leurs furieuses injures, leurs crises maniaques, leurs malédictions, rien ne le troubla. Il laissa passer le flot de bile amère, coupa court à toute discussion théologique et ne les visita plus que les mains pleines d'aliments, de vêtements, de remèdes, qu'il quêtait pour eux. Vaincus enfin par cette charité muette, mais pénétrante, plusieurs provoquèrent spontanément des entretiens religieux, reconnurent leurs erreurs en public ; l'un d'eux même rompit si bien avec son passé qu'il fut plus tard revêtu des fonctions pastorales.

Tout autre le combat contre les papistes. Ville de commerce, de banque surtout, Augsbourg n'en était pas moins,

par la multitude de ses ordres religieux, un des boulevards de la papauté. Antiques souvenirs, immenses richesses, crasse ignorance, béates superstitions, tous ces éléments fermentaient en silence sur un océan de mœurs très corrompues. Telle était la capitale politique du saint empire romain, aux premières années du XVIe siècle. Elle n'en avait pas moins tressailli jusqu'aux entrailles lorsqu'elle avait entendu le fier Martin Luther prononcer dans ses murs un de ces mots dont il avait le secret : « Où iras-tu, où te réfugieras-tu ? » lui disait-on. — « Sous le ciel ! » Ces mots-là ne se perdent pas ! La vieille cité s'était réveillée de sa torpeur clérico-matérialiste et devint, pour un temps du moins, l'une des forges ardentes de la réformation. Nul n'y frappa des coups plus vigoureux que Musli. Sa facilité de parole, son admirable mémoire, son mépris du danger, son impétuosité lorraine, sa gaîté, ces qualités diverses faisaient de lui un champion redoutable. De Bèze, qui connaissait les hommes, lui a rendu ce témoignage. Lui et ses collègues étaient portés par le flot irrésistible de la marée des peuples. Il y parut lorsqu'au bout de trois ans de travaux, en 1534, et à la suite d'une conférence solennelle, le sénat défendit la prédication du papisme dans toutes les églises qui étaient propriétés municipales et ne laissa aux Romanistes meurtris, écrasés, que les huit églises qui leur appartenaient de droit et les chapelles des nombreux couvents. Ce n'était qu'un premier triomphe !

En janvier 1537, le sénat expulsa de la ville aux quatre vents des cieux, et prêtres et moines de toute nuance. La vieille noblesse les suivait de près, de plus près encore l'infime populace qui vit de la soupe des couvents. Nous flétrissons ces coups de la force ! Ils se paient cher. Augsbourg en a fait la cruelle expérience. A trois reprises cette cité, en majorité protestante, expulsa le papisme. A trois reprises, il y rentra dans la personne de Charles-Quint et la dernière fois le fer en main.

Au milieu de ces victoires, — et ce trait dit tout, — Musli s'empara de la cathédrale de Notre Dame et s'y installa comme dans une forteresse prise d'assaut. Il y prêcha pour la première fois le 15 juillet. Nous l'en verrons descendre sur un geste du futur moine de saint Juste. Des travaux plus doux l'absorbèrent dès lors. Quand la nuit était venue, il allumait sa lampe, s'enveloppait de silence et apprenait, à l'âge de quarante ans, les éléments du grec sous la direction du savant professeur Xystus Betuleïus. Progrès rapides. A peine en possession de cette admirable langue, il traduit et publie en latin, aux applaudissements de ses contemporains, d'abord quelques auteurs profanes tels que Polybe, puis les commentaires de Chrysostome sur les Romains, les Ephésiens, les Philippiens, les Colossiens, les Thessaloniciens (1537), quelques œuvres de Basile (1540), des épîtres de Cyrille, des traités sur l'histoire des conciles du IIIe et IVe siècle ; la synopse d'Athanase, les trente-neuf questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament, Théodore de Tyr, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, sa Vie de Constantin, les œuvres de Socrate l'historien, Sozomène, Evagrius, etc. Travaux considérables qu'il ne regarda que comme un jeu, tant il y apporta d'ardeur.

Il prenait définitivement place dans le monde lettré et latinisait son nom vulgaire de Musli (petit rat) en celui plus sonore de Musculus. C'était l'innocente manie du temps. Luther seul garda son nom de roture... et fit bien. Les traductions de Musculus sont fidèles, mais rudes, et trahissent une trop grande rapidité de travail. C'est l'opinion d'un maître, Isaac Casaubon.

Et l'arabe le tenta. Il l'apprit tout seul, mais quels labeurs ! n'ayant ni alphabet ni grammaire, ne possédant d'abord en cette langue qu'une version du psautier, don de son ami Boniface Lycostène, il apprit les consonnes en cherchant dans les noms propres hébreux les lettres qui correspondent à l'arabe. Puis, suivant cette méthode, l'étendant d'une comparaison à l'autre, il devient maître des racines et de leurs dérivés. Il réussit. Tous ces travaux préliminaires n'étaient que des matériaux qu'il mit en œuvre aussitôt par la publication de ses vastes commentaires sur les Psaumes, Matthieu et Jean.

En 1537, nous le trouvons à Wittemberg auprès des docteurs luthériens, discutant avec Bucer, et dans le même sens que lui, le trop fameux et lamentable article de la Cène.

En 1541, il est à la diète de Worms, et, la même année, au colloque de Ratisbonne où pour la première fois Calvin le vit et le devina de son œil d'aigle. Dans ces deux réunions, Musculus fonctionna comme secrétaire du côté des réformés.

En 1544, les habitants de Donauwerth ayant embrassé l'Evangile, demandèrent au sénat un homme capable d'affermir au milieu d'eux l'Eglise nouvelle. On leur répondit par l'envoi de l'enfant de Dieuze. Son œuvre achevée, il laissa à ses paroissiens comme souvenir un petit catéchisme, chef-d'œuvre de simplicité.

Les temps cependant avaient pris une tournure sombre. Les ruines de la ligue de Smalkade jonchaient le sol de leurs sanglants débris. Charles-Quint avait repris ce verbe haut qu'il quittait si rapidement dans les revers et reprenait si promptement après la victoire. La réforme, de son côté, était sortie définitivement de sa bonne et seule voie, l'Ecriture. Elle avait pris l'épée, et devait périr par elle. Une diète armée allait dicter une paix qu'il faudrait subir avec ignominie ou déchirer par l'héroïsme du martyre : l'intérim d'Augsbourg s'approchait.

Luther s'était endormi, las de vaincre et heureux d'en être déchargé. L'épée du héros s'était égarée dans les débiles mains de cet excellent homme qui jamais n'avait rêvé que la paix avec le papisme et, dit-on, lisait encore ses *Heures* : Philippe Mélanchton. — Même pendant la vie du maître, vingt fois il avait manqué tout perdre à force de charité, d'habileté, de concessions. Tout autre le parti romain ! L'*infaillible en herbe*, après d'infinies hésitations, ouvrait enfin à Trente ces assises dérisoires où il obtint une majorité écrasante, grâce aux évêques fabriqués pour la circonstance ou achetés hardiment à tant la tête.... On sait le reste. Charles avait abaissé, humilié l'insolence papale. Ses lieutenants avaient abattu les protestants à Muhlberg. Le plus noble d'entre eux gémissait dans les fers. Qui

donc empêcherait le vainqueur de prononcer son *quos ego ?*

Et pourtant, même alors, l'empereur sentait la nécessité d'aller doucement. Après de nombreux essais (tous morts-nés), deux évêques, Pflug et Michel Sidonius, un luthérien, Agricola d'Eisleben, produisirent au jour un projet que seul le monarque exaltait jusqu'aux cieux, pendant que de tous côtés les rires sarcastiques le couvraient de l'universelle réprobation.

« Les saints ayant fait plus d'œuvres qu'il ne faut pour le salut, doivent être honorés. — Nul ne peut être certain de la pleine rémission de ses péchés. — L'Eglise est maîtresse d'interpréter les Ecritures. — Le pape est souverain dans l'Eglise. — On reçoit le Saint Esprit par la confirmation et le chrême. — On doit confesser au prêtre ses péchés. — Il y a deux sacrifices de Jésus-Christ, l'un sanglant, celui de la croix, l'autre non sanglant offert par le prêtre sous les espèces du pain et du vin. » Tout le papisme jusqu'aux vêtements sacerdotaux, aux images, à l'eau bénite ! Qu'accordait-on aux réformés ? 1° l'usage du calice dans la communion ; 2° la liberté du mariage,... pour ceux qui l'avaient déjà contracté ; le tout jusqu'à ce que le saint concile eût définitivement statué !

Ces choses-là, repoussées également et par les papistes et par les protestants, étaient prises au sérieux, que dis-je, au tragique, par leur promoteur. Augsbourg bondée de troupes, bandes noires, sinistres, fanatisées par le clergé autrichiens : partout la violence, les menaces, de sanglantes rixes. Le sénat tremblant signa ! Et Musculus ne signa pas, lui qui, secrétaire du parti réformé, avait dû, sous les yeux même de César, prêter plusieurs jours sa belle main aux monstruosités dogmatiques de « l'évêque du dehors. »

Ce n'était pas là une conduite propre à se concilier les bonnes grâces impériales, faveurs auxquelles Musculus avait renoncé déjà le jour où, entrant en ville, le maître avait arraché les prédicateurs de leurs chaires, et lui le tout premier. Il payait alors les faciles triomphes sous les voûtes de la cathédrale ! N'importe : il prêche ailleurs. C'était se compromettre, se perdre. Il le savait bien. Nul souci, du reste, des avertissements qui lui parvenaient de toutes parts. De nombreux espions (et d'illustres) le suivaient comme à la piste, prenant contre lui force notes qui pourraient servir tôt ou tard. Le sénat le savait visé, signalé à la lame aigüe d'un poignard espagnol et le faisait accompagner jour et nuit, jusque dans la chaire, par trois hommes armés. Chaque jour, provocations, insultes. La nuit, la tourbe anonyme des valets des *signori* lui brise ses fenêtres. Et que dire des aboiements furieux de cette gent monacale qui, humble et lâche dans l'adversité, se venge cruellement dès qu'elle est libre !

Et lui ? Il publiait un écrit contre l'*Intérim*. C'était jouer gros jeu : il le perdit. Le 26 juin, la tempête étant plus violente que jamais, il monte au sénat, résilie ses fonctions. On lui tend la main, on le remercie, on lui fait espérer des jours meilleurs et un rappel définitif. Le soir, il soupe, se déguise, s'enveloppe des ténèbres et, accompagné d'un ami fidèle, il prend le chemin de l'exil.

Où va-t-il ? « Sous le ciel ! » il marche au sud, le cœur navré et pourtant joyeux. Mystérieuse réalité que les cœurs chrétiens seuls connaissent ! « Affligés, » disait le plus grand d'entre tous, et cependant « toujours joyeux ! » Et combien d'autres dès lors l'ont, sinon écrit, du moins éprouvé !

Dans l'ombre, un char l'accoste, un char d'ami. Il monte et arrive sans retard à Lindau, traverse Constance et vient se jeter à Zurich dans les bras de Bullinger. Le 31 juillet, il accourt de nouveau à Constance où sa famille vient d'arriver. Grande joie et de courte durée. Le 6 août, dès l'aube, les troupes impériales enveloppent la ville sous les ordres d'Alphonse Vivès. A grand peine les Musculus s'échappent, gagnent la seule porte de salut, la Suisse. Sur le soir, éperdus, ils arrivent à Bischofzell. Lorsque dans leur fuite rapide, du haut de quelque colline, ils tournaient leurs regards en arrière, les flammes rouges de l'incendie des faubourgs de Constance leur disaient avec éloquence et la bonté et la sévérité de Dieu. Quoique surpris, les citoyens de la ville où périrent Jean Huss et son admirable ami Jérôme de Prague, étaient alors animés de l'esprit des Suisses. Ils se défendirent avec une telle bravoure qu'ils repoussèrent les premières attaques du général ennemi, tuant son neveu et blessant son fils.

Pour se venger, les héros de l'*intérim* brûlaient les faubourgs. Terreurs passagères : nos pèlerins foulaient le sol d'une terre hospitalière au XVI[e] siècle comme de nos jours. Bientôt Joachim Vadiam, le bourgmestre de Saint-Gall, accueille les fugitifs. Puis Bullinger les réclame de nouveau et leur offre pendant six mois cette large hospitalité zurichoise dont les plus grands hommes de l'époque ont porté le souvenir ému jusque sur les marches du trône d'Angleterre. Et pourtant Musculus était triste, inquiet, sans perspective : le pain de l'amitié chrétienne lui-même peut devenir amer. Il était las de prier, lorsqu'il reçut tout à coup de la main de Cranmer, l'illustre archevêque de Cantorbéry, une vocation des plus flatteuses. Ce ne fut qu'un éclair dans la nuit : les guerres de religion, leurs violences et leurs crimes remplissaient d'épouvante toutes les routes. Il refusa, s'enfonça de nouveau dans la prière, se raidit vers le ciel. Voie étroite de tous les rachetés ! Il fut entendu, exaucé.

Berne, la lourde et puissante république, qui, tout récemment, s'était brusquement étendue du Rhin aux deux rives du Léman, s'était accordé le luxe d'une académie toute théologique, destinée à fournir des pasteurs à ses nombreuses paroisses. A la tête de son clergé brillait alors, et par l'activité et par la foi, un homme qui avait été consacré à dix-neuf ans, fils d'un héros mort à Cappel, Jean Haller. Pendant plusieurs années, il avait été à Augsbourg le collaborateur heureux de Musculus. Rappelé aux premiers signes du danger (en 1547) par le sénat de Zurich duquel il dépendait, Berne l'avait réclamé par de vives instances, obtenu d'abord pour un temps très limité, enfin définitivement. Bientôt le pasteur bernois apprend coup sur coup les désastres qui suivent l'exécution de l'*intérim*, la fuite de son ancien collègue et ses pérégrinations dans la Suisse orientale. Il cherchait, mais

en vain, à lui venir en aide, car tous les postes étaient remplis, et les fugitifs émergeaient sur toutes les frontières. Dieu y pourvut : Eberhard de Rumelang, professeur de théologie, se retira. Haller se hâte d'informer le sénat qu'il a sous la main un homme de mérite qu'il recommande de son mieux. Et Musculus est aussitôt appelé. (9 avril 1549.) Ceux-là séuls qui, à la suite du naufrage, ont erré misérablement sur l'immensité des eaux sans autre perspective qu'un ciel ténébreux sur leurs têtes, l'océan lugubre sous leurs pieds, comprendront l'allégresse frémissante de Musculus ! Il accepta comme on accepte lorsque la délivrance paraît descendre du troisième ciel, et en provient en effet.

Déjà le 25 avril, il se met à l'œuvre avec un enthousiasme tout juvénile, interprétant aux futurs lévites d'abord les Psaumes qu'il publie en 1550, la Genèse en 1554, Esaïe en 1555, l'épître aux Romains en 1557 ; peu après les épîtres aux Corinthiens, les Galates, les Ephésiens ; en 1561, les épîtres aux Collossiens, aux Philippiens, aux Thessaloniciens. Il aborda même les épîtres pastorales qu'il ne put achever.

Dans ses écrits Musculus reste au second rang. Il n'a ni le verbe triomphant de Luther, ni la griffe déchirante de Calvin, ni la fraîcheur agreste de Zwingli, ni la classique élégance de Mélanchton. Savant pour l'époque, consciencieux, onctueux, il édifie plus qu'il ne dogmatise. Le commentaire se compose invariablement d'une comparaison du texte des diverses versions, d'une interprétation brève et simple tournant souvent à la paraphrase. Enfin vient toute une série d'observations tantôt dogmatiques, tantôt morales. Il suit visiblement Chrysostôme et Augustin, ce dernier surtout qu'il cite avec une abondante complaisance. Ses opinions théologiques sont d'ordinaire celles de Bucer avec lequel il a une étroite parenté. Pour tout dire, il est homme de labeur plus que d'inspiration et vise à l'utilité plus qu'à la profondeur. A ce point de vue spécial, les neuf volumes de ses œuvres, grand in-folio, publiés à Bâle chez Hervagius, peuvent rendre encore aujourd'hui de bons services aux pasteurs de la campagne.... si, à notre époque superficielle, il se trouve encore ici et là quelque pieux amateur de la foi rude et austère de nos devanciers. Je dois cependant signaler à l'attention des dogmaticiens les *Loci communes*, auxquels Musculus travailla dix ans ; ils furent salués du titre d'*Opus plane divinum* et n'ont eu qu'un malheur, celui de venir après ceux de Mélanchton.

En résumé, Musculus est au XVI[e] siècle un homme qui « cherche la paix et la poursuit, » mérite trop rare à cette époque violente pour n'être pas relevé. Calvin l'avait jugé ainsi et appelé quelque part le « bonhomme Musculus. » Epithète qui n'empêcha pas la gloire de venir frapper à la porte du professeur. Il l'y laissa se morfondre en vain. Sans figure, cet homme, jadis abreuvé de mépris à l'aurore de sa carrière, se voit, aux approches de la vieillesse, littéralement assiégé d'honneurs. C'est l'Angleterre qui, à trois reprises, l'appelle pour remplacer Bucer qui venait de mourir ; Augsbourg qui, rendue à une dernière lueur de liberté par le hardi coup de main de Maurice de Saxe, l'obsède de ses

prières. Voici Strasbourg, la ville aux poignants souvenirs, qui le redemande à grands cris. Les princes palatins Othon-Henri et Frédéric, enfin le landgrave de Hesse, le supplient d'accepter leurs offres libérales, soit pour leurs écoles, soit pour leurs églises. Et Musculus, ému de reconnaissance, savourait sans doute l'hommage tardif qui lui était rendu, mais se cramponnait à ce roc des bords de l'Aar où il avait trouvé enfin la considération, du pain et la paix. Il déclina toutes ces offres séduisantes. Tel le navigateur qui, longtemps battu des flots et des tempêtes, aime toujours la mer, mais ne la contemple que du haut de quelque colline où il s'est bâti une solide retraite.

Recueilli dans la sienne, Musculus savourait le bonheur de voir parmi ses disciples quatre de ses fils — il eut huit enfants, — assis devant sa chaire. Abraham fut ministre et doyen à Berne et succéda à Jean Haller. Jean-Frédéric fut pasteur à Metz; Jean-Henri à Zofingue. Elie à Aarberg. Pour toute distraction, la promenade solitaire sur les remparts ou les soins d'une vaste correspondance avec les chefs de la bonne cause. C'est ainsi qu'il glissait sans secousse sur la pente de la vieillesse, ne se plaignant que des insomnies que procure un catarrhe chronique. Et pourtant son heure se hâtait au cadran de la volonté éternelle! Le 22 août 1563, assistant au sermon à la cathédrale, il est saisi tout à coup des frissons de la fièvre. Rentré tout tremblant, il se couche, et le lendemain il est saigné selon les règles de la médecine du temps : faiblesse extrême. Bientôt les grandes ombres de la mort le couvrent de leur sublime grandeur. Et il la regarde en face, de ce regard ferme et doux qui est le privilège des croyants. Il appelle auprès de lui les siens, la compagne de sa vie agitée, toujours maladive, et qui pourtant lui survécut douze années, ses robustes fils, et leur fit ces longs adieux qui sont les derniers en deçà du voile.

Haller est aussi là et l'assiste :

— Avez-vous, lui dit-il, quelques ordres à nous donner ou quelque inquiétude relativement à vos affaires?

— Je n'ai aucune inquiétude. Je maintiens tout ce que j'ai écrit en fait de doctrine. Je recommande ma femme et mes enfants à nos amis communs; servez-leur de protecteur et de père.

Pasteurs, professeurs, magistrats, simples fidèles se succèdent autour de son lit. Il parle peu, mais à tous, à voix très faible, toujours avec une piété sentie, parfois spirituelle. Haller s'écriant : *Ah quid sumus?* Musculus joue sur les mots et répond : *Fumus.* (Fumée.)

Au huitième jour, la fièvre s'apaise. Il a un réveil de l'homme extérieur. Il mange quelque peu, se fait laver le visage, couper les cheveux. Il éprouve de ces légers soins un soulagement. Le sommeil revient. Avec lui se relève la fièvre, rude, violente. Nuits pleines d'angoisses, de soupirs, de prières. A l'aube, la prostration est complète. Le pouls s'affaiblit, les extrémités se refroidissent, les paupières s'affaissent. L'heure s'approche. Le pasteur Textor appelé en hâte le fortifie, lui récite le symbole des apôtres. Et lui :

— J'ai toujours retenu en mon cœur ce fondement de la doctrine chrétienne. Aussi, dans toutes mes misères, Dieu lui-même m'a délivré et il m'en déli-

vrera encore par la grâce de Jésus-Christ. Il élève alors les mains sur l'assistance : « Que le Seigneur soit avec vous ! »

Haller à son tour se met à genoux. Pendant qu'il prie, la foule arrive, lente, recueillie. Haller se relève, s'approche de l'agonisant et lui cite la parole de Paul : « J'ai combattu le bon combat... »

— Finissons ! dit Musculus à bout de forces, ou peut-être par humilité.

Haller, affligé de cette brusque sortie, lui demande s'il a quelque crainte.

— Aucune !

Peu après :.

— J'aimerais beaucoup pouvoir discourir encore.

— Sur quel sujet ?

— Sur la grâce de Christ.

Voyant son fils aîné en pleurs : Ne doute pas, lui dit-il, de la foi de ton père !

Ce fut sa dernière parole.

Haller rappelle la paix du Christ mourant. « Père ! je remets mon esprit entre tes mains. » Et le moribond donne, d'un signe de tête, l'assurance que cette foi est aussi la sienne.... L'heure est là. Ils fléchissent encore les genoux. Pendant la prière, qu'il écoute les mains jointes, l'âme ouvre ses ailes et s'élance vers l'immortalité. Haller lui ferma les yeux. C'était le 30 août 1563.

« Que je meure de la mort des justes ! Que ma fin soit semblable à la leur. »

SAM. LENOIR.

PENSÉE

C'est une idolâtrie de chercher notre repos dans la créature ou dans des moyens de grâce quelconques. C'est la prérogative de Dieu d'être le repos de l'âme.

RICHARD BAXTER.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

La situation faite aux Eglises libres par le code fédéral des obligations.

PREMIER ARTICLE

Timeo Danaos et dona ferentes! Cette parole d'un homme prudent de l'antiquité se présente à notre esprit à l'occasion du code fédéral des obligations et des offres séduisantes qu'il fait aux Eglises libres.

Jusqu'ici, et en fait de sociétés civiles, — nous parlons du canton de Vaud, — la loi reconnaissait seulement : *a*) *les sociétés commerciales*, c'est-à-dire « *celles qui sont formées dans le but de faire habituellement des actes de commerce* » (loi sur les sociétés commerciales du 14 décembre 1862) et *b*) les *sociétés en général* (code civil vaudois, titre VIII, art. 1316 et suiv.). Sous ce titre si vaste n'étaient toutefois comprises que les sociétés ayant un *but lucratif*, ainsi qu'il ressort de la définition même que la loi en donne : « *La société*, dit-elle, *est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre quelque chose en commun dans la vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter* » (code civil, art. 1316), et plus loin : « *Chaque associé doit y apporter ou de l'argent, ou d'autres biens, ou son industrie* » (code civil, art. 1317). Une Eglise libre ne poursuivant aucun but de commerce ou de lucre ne pouvait donc se ranger dans aucune de ces deux classes, ni par conséquent acquérir la personnalité civile. Quant à la personnalité morale, différente de la précédente, elle dépendait, comme ce sera

encore le cas désormais, d'une décision spéciale de l'autorité législative cantonale. Quelques institutions philanthropiques l'ont obtenue. Il est plus que probable que si nos Eglises libres avaient commis la faute de la postuler aussi, elles auraient été lestement éconduites.

Le code fédéral des obligations est infiniment plus large que le code civil vaudois. Après avoir consacré les titres XXIII à XXVI à fixer les conditions civiles des différentes sociétés commerciales : « *simple*, *en nom collectif*, *en commandite* » et « *anonyme ou par actions*, » il parle dans le titre XXVII de ce qu'il nomme « *les associations*. » Les Eglises ne sauraient rentrer dans cette catégorie, car l'*association*, selon le nouveau code, c'est la *société* selon le code civil vaudois, savoir : « *toute réunion de personnes qui poursuit un but économique ou financier commun* » (code fédéral des obligations, art. 678). Cela fait, et c'est ici son originalité sur ce point, il consacre le titre XXVIII à ce qu'il nomme « *les autres sociétés*, » et il donne à cette expression son sens le plus large. Pour qu'on puisse en juger, et comme plusieurs de nos lecteurs n'ont pas sous les yeux ce texte important, nous croyons bien faire de le citer en entier, afin de le faire connaître. Le voici :

Art. 716. « Les sociétés qui ont un but scientifique, artistique, religieux, de bienfaisance ou de récréation, ou tout autre but, intellectuel ou moral, peuvent, en se faisant inscrire sur le registre du commerce, acquérir la personnalité civile, même dans le cas où elles n'auraient pas eu jusqu'à présent cette faculté d'après la législation cantonale.

» L'inscription et la publication dans la feuille officielle du commerce doivent, dans ce cas, contenir des indications précises sur le nom, le siège, le but et l'organisation de l'association, et mentionner notamment de quelle manière elle est dirigée et représentée.

» Sauf disposition contraire dans les statuts ou autres règlements constitutifs, l'assemblée générale peut, lors de la dissolution de ces sociétés, décider à la majorité que l'actif ne sera pas partagé entre les sociétaires, mais qu'il sera remis à un établissement public reconnu du canton ou de la Confédération, poursuivant le même but ou un but analogue.

» Lorsque la dissolution est prononcée par jugement à raison du caractère illicite ou immoral du but que la société poursuit ou des moyens dont elle se sert, le juge a le droit de déterminer, ainsi qu'il vient d'être dit, l'emploi de l'actif, si les statuts n'en disposent pas autrement. Il est tenu de le faire lorsque l'association poursuit un but d'intérêt public. »

Art. 717. « Les sociétés qui, ayant un but économique ou financier, ne se sont pas fait inscrire sur le registre du commerce, et celles qui, ayant un but intellectuel et moral, ne sont ni reconnues par le droit cantonal ni inscrites sur le registre du commerce, ne jouissent pas de la personnalité civile.

» Les actes faits par des tiers au nom de ces sociétés obligent personnellement et solidairement ceux qui les ont faits, sauf leur recours contre les autres membres de la société. »

Art. 718. « Il n'est pas dérogé aux

dispositions qui restreignent ou interdisent certaines espèces d'associations en vertu du droit public fédéral ou cantonal. »

Art. 719. « Le droit cantonal règle ce qui concerne la création et la situation des corporations de droit public, des fondations et autres personnes morales. »

Au premier abord on est surpris de la prétention de faire inscrire sur le registre du *commerce* une société dont le but est uniquement religieux; mais si le terme est mal choisi, l'intention se comprend. C'est une pensée de laïcité qui a poussé nos législateurs à mettre les sociétés religieuses sur le même rang que celles qui poursuivent un but scientifique, artistique ou récréatif. Plus de régime spécial pour elles. La loi les place dans le droit commun de toutes les sociétés, ni au-dessus ni au-dessous des autres. C'est très bien, et nous ne pouvons qu'approuver les chambres fédérales d'avoir cette fois-ci inscrit dans la loi et mis en pratique la neutralité religieuse de l'Etat.

Ici une première question se pose : l'article 716 s'applique-t-il aux Eglises libres? Peuvent-elles être considérées simplement comme des *sociétés ayant un but religieux?* Ne doivent-elles pas plutôt être envisagées comme des corporations ou des fondations dont, aux termes de l'art. 719, la situation civile est réglée par la législation cantonale? Sur ce point nous avons désiré connaître l'opinion d'un jurisconsulte dont la haute compétence ne saurait être contestée.

« L'art. 716, nous écrit M. le professeur Hornung, s'applique aux Eglises libres, car elles sont bien des *sociétés ayant un but religieux*, et d'autre part elles ne rentrent pas sous l'art. 719, car elles ne sont ni des fondations ni des corporations. La *fondation*, par exemple, d'après les lois de Neuchâtel et de Genève, est une *institution ayant un caractère d'utilité publique ou de bienfaisance général*. Quant à la *corporation*, ce terme désigne dans notre droit public les ordres religieux ou monastiques. » (Voir constitution de Genève, art. 14 et loi genevoise de 1872 sur les corporations, ou encore constitution de Berne, art. 82.) Le savant professeur de Genève ne croit pas non plus que l'art. 718 s'applique aux Eglises libres. Il se réfère, pense-t-il, aux articles des législations fédérale et cantonales qui interdisent certains ordres monastiques en Suisse, les jésuites, par exemple. « D'ailleurs, et surtout, la constitution fédérale, en son art. 50, proclame le libre exercice des cultes, sauf les mesures pour le maintien de l'ordre public, de la paix religieuse et contre les empiètements des autorités ecclésiastiques. Ce même article parle des contestations relatives à la création de *communautés religieuses*, ou à la scission de communautés religieuses existantes. Il admet donc la création de *communautés religieuses*, ce qui s'applique évidemment aux Eglises libres. » (Voir aussi, sur la liberté des cultes, les constitutions de Berne, art. 80, de Vaud, art. 12, de Genève, art. 10, de Neuchâtel, art. 13.)

Une Eglise libre peut donc maintenant devenir une personne civile, même dans le cas où la législation cantonale qui la régissait jusqu'à ce jour lui en refusait la faculté. Elle n'a pas à *postu-*

ler cette position. Elle peut la *revendiquer*, c'est-à-dire l'exiger, pourvu qu'elle se soumette aux prescriptions purement formelles du paragraphe second de l'art. 716. Ce n'est donc point l'Etat, mais *elle-même*, qui juge de la situation civile qui lui convient. Progrès immense, qu'il convient d'enregistrer avec reconnaissance.

Toutefois, n'exagérons rien. Si la capacité civile est offerte aux Eglises libres, l'accès à la *personnalité morale* ne s'en déduit nullement. Celle-ci reste dans le ressort du droit cantonal, qui peut l'accorder ou la refuser selon sa sagesse. Ces deux situations, savoir la personnalité juridique ou civile et la personnalité morale, diffèrent par la quotité des droits qui leur sont attachés. La seconde en a plus que la première. Elle confère, en particulier, le droit d'hériter, ce que la première ne donne pas. C'est même ce qui explique pourquoi le droit d'accorder la personnalité morale a *dû* être laissé aux cantons, puisque tout ce qui concerne le droit de succession et la capacité d'hériter leur appartient encore.

Un avocat vaudois, M. Berthold van Muyden, nous semble définir avec précision les deux situations lorsqu'il nous écrit : « Une Eglise indépendante de l'Etat peut, en se faisant inscrire sur le registre du commerce, acquérir, en vertu de l'art. 716 du code fédéral des obligations, la personnalité civile, c'est-à-dire :

» 1° Posséder des biens, — meubles et immeubles, — qui seront envisagés comme étant la propriété non des membres de l'Eglise, mais de l'Eglise même.

» 2° Prendre et recevoir des engagements.

» 3° Exonérer ses membres de toute responsabilité personnelle quant à ses engagements, au risque d'être mise en faillite dans le cas où elle ne pourrait elle-même les tenir.

» 4° Plaider, tant en demandant qu'en défendant, pour le maintien de ces droits.

» Il est à remarquer que la personnalité civile ne comporte pas le droit de recevoir par testament. Pour qu'une Eglise puisse ester en justice aux fins de se faire délivrer un legs ou une succession, il faut qu'elle se soit fait, au préalable, reconnaître comme *personne morale* par les autorités cantonales, conformément à l'art. 719 du code fédéral des obligations. »

De ce qui précède, il résulte qu'en revendiquant la personnalité civile, les Eglises seront bien envisagées, ainsi que le nom l'indique, comme des personnes sinon complètes, pourtant réelles. Elles en auront la plupart des droits, mais en même temps les charges. En particulier, leur situation actuelle sera profondément modifiée aux trois points de vue suivants :

1° L'impôt.

2° La protection de l'Etat.

3° La faculté de posséder.

Examinons-les successivement :

I. *L'impôt.*

Jusqu'ici le fisc vaudois n'a réclamé des Eglises libres le payement d'aucun impôt. Comment l'aurait-il fait, puisque l'Etat ne les connaît pas? L'impôt est dû dans le canton de Vaud sur trois catégories de biens :

a) *Sur les capitaux dont le propriétaire est connu par le nom civil qu'il*

porte. Tels sont les immeubles, les créances hypothécaires, les billets à ordre, les titres nominatifs. Les Eglises n'ayant pas de nom civil, ne peuvent posséder de valeurs de cette nature. Aucun notaire ne stipulerait un acte en leur faveur. Une société immobilière qui, en suite de donation faite à une Eglise d'une de ses actions nominatives, enregistrerait le transfert *au nom de l'Eglise libre*, se rendrait coupable d'un acte qui serait considéré comme nul, peut-être même comme frauduleux, s'il avait pour effet de soustraire au fisc le payement d'un droit de mutation, d'enregistrement ou d'impôt.

b) Sur les valeurs au porteur telles que actions, obligations, argent en caisse ou en dépôt chez un tiers.

c) Sur les ressources annuelles soit revenus, lorsqu'elles ne proviennent pas de capitaux possédés par celui qui paie l'impôt.

Les Eglises libres rentrent certainement dans cette dernière catégorie, puisqu'elles jouissent de ressources annuelles ne provenant pas de leurs capitaux, et correspondant à leurs dépenses. Elles peuvent aussi rentrer dans la seconde, ne fût-ce que par le mobilier de leurs chapelles si elles le possèdent en propre, ou par leur solde en caisse. L'Etat ne leur a cependant réclamé aucun impôt; et n'a même jamais essayé de le faire, sentant fort bien que dans leur situation actuelle, il n'en avait ni le droit ni la force. Toutefois les Eglises libres ne sont-elles pas *moralement* tenues d'aller elles-mêmes au-devant du fisc, et de lui offrir ce qu'il ne peut pas exiger, ne fût-ce que pour donner le bon exemple à ceux qui se permettent de lui échapper, lorsqu'ils croient pouvoir le faire sans danger. Elles montreront ainsi que, si elles sont entièrement décidées à ne permettre à personne d'intervenir dans le service qu'elles rendent à Dieu, elles veulent aussi, et même avec la plus scrupuleuse délicatesse, rendre à César tout ce qui lui est justement dû, sans même s'abriter derrière son impuissance à les saisir. La capacité civile, en les plaçant sous la main du fisc, n'apparaît-elle pas comme la légalisation d'une situation moralement irrégulière et comme un moyen fort honorable, du moment qu'il est spontané de la part des Eglises, de s'offrir elles-mêmes au payement de l'impôt?

Ce scrupule, nous l'avons eu longtemps, mais une étude plus approfondie de la question nous l'a entièrement ôté. Voici pourquoi : D'abord la loi est la loi; nous lui devons obéissance complète, mais ne sommes point tenus d'aller plus loin qu'elle *en semblable matière*. Celui auquel elle ne réclame rien n'a pas besoin de s'offrir à elle en sacrifice. Une Eglise, comme un chrétien, comme saint Paul lui-même, peut se mettre au bénéfice de la situation que la loi lui fait. Si celle-ci la laisse de côté, qu'elle y reste.

Puis l'impôt est avant tout le payement de la protection accordée par l'Etat et en général des divers services qu'il rend. Il n'est donc dû que par ceux que l'Etat protège ou mieux par les biens protégés. Les Eglises libres ne sont protégées en aucune façon. Leurs revenus ou leurs capitaux, si elles en ont, ne le sont pas non plus. Elles ne doivent donc rien. Toute la protection dont elles semblent profiter, est en réalité accordée par l'Etat à *leurs membres envisagés*

comme individus. Si elles peuvent se réunir pour célébrer leur culte ou tenir leurs assises synodales, ce n'est pas que le droit de réunion ait été garanti *à leur collectivité*, mais parce que la manifestation des convictions religieuses, le culte et la réunion, sont des droits que *l'individu* possède en vertu de la constitution ou de la loi. Les membres de l'Eglise sont protégés et doivent donc l'impôt, mais l'*Eglise* ne le doit pas.

La loi vaudoise sur l'impôt mobilier confirme implicitement ce que nous venons de dire. Elle soumet à l'impôt deux classes de personnes, mais, plus équitable que celle de Genève, elle les charge inégalement en proportion directe de la protection inégale qu'elle leur accorde. Ce sont : 1° ceux qui ont dans le canton une existence civile *complète,* — les citoyens y domiciliés et les sociétés qui y ont leur siège, — lesquels sont astreints à l'impôt sur la *totalité* de leurs biens mobiliers qui *tous* sont protégés par la loi, et 2° les étrangers domiciliés depuis deux ans, et les sociétés ou personnes qui, n'ayant pas leur siège social ou leur domicile dans le canton, y ont cependant un établissement ou une succursale. Ceux-ci n'étant protégés par la loi que dans *une portion* de leurs biens ne doivent l'impôt que *sur cette portion-là.* (Loi sur l'impôt mobilier art. 2) N'est-il pas permis de prolonger quelque peu les lignes et de dire qu'une troisième catégorie est sous-entendue : celle des personnes sans existence civile ou légale, qui peuvent posséder *en fait* des capitaux ou des revenus, mais auxquelles l'Etat n'offre d'appui d'aucune sorte, pas même autant qu'aux heimathloses qui parcourent nos campagnes, mais auxquelles, en revanche, il ne demande aucun impôt. Telle a été jusqu'ici la situation des Eglises libres. Nous pensons qu'elles peuvent y demeurer en bonne conscience. C'est pour des motifs d'un tout autre ordre, nous le dirons plus loin, que nous repoussons toute possession de capitaux par les Eglises.

Il est si vrai que les biens qu'une Eglise peut posséder *en fait* ne sont pas protégés par la loi, que nos tribunaux se refuseraient probablement à poursuivre celui qui les déroberait et n'admettraient pas l'Eglise à prouver sa possession. Si ces fonds sont déposés chez un banquier, par exemple, et inscrits dans ses livres sous le nom de l'Eglise, et que le dépositaire meure ou fasse faillite, il est douteux qu'un recours formulé en ce nom contre les ayants droit, soit admis. L'Eglise est livrée au bon vouloir de ceux-ci. Si les biens sont inscrits au nom d'une tierce *personne,* M. X. par exemple, qui a la confiance de l'Eglise, celui-ci peut les faire protéger par la justice, mais il doit, du même coup, en payer l'impôt, car du moment que des valeurs sont censées appartenir à une personne *réelle,* et inscrites quelque part sous son nom, elles doivent l'impôt sous peine de fraude. Les Eglises qui tiennent à posséder des valeurs mobilières et qui ont en même temps les scrupules fiscaux qui longtemps furent les nôtres, peuvent donc très simplement les apaiser sans recourir à l'existence civile de leur collectivité. Il est vrai que cela ne leur donne aucun recours juridique contre M. X., leur représentant, et qu'elles demeurent livrées à sa bonne foi ou à celle de ses ayants droit.

Tout cela changera du jour que l'Eglise sera une société juridique et civile ayant son siège social dans le canton. Alors elle pourra acheter et vendre, poursuivre ses débiteurs ou être mise en faillite par ses créanciers. Elle possédera, en un mot, avec les avantages les charges de la propriété. Elle pourra faire inscrire des immeubles sous son propre nom, mais devra l'impôt foncier. Elle pourra posséder des valeurs mobilières de toutes natures, nominatives ou au porteur, mais devra l'impôt mobilier sur le capital. Enfin elle pourra, selon notre conviction, être requise de se soumettre à l'impôt sur le revenu, sur l'ensemble des rentes annuelles qu'elle devra à la bienveillance de ses amis.

C'est ici que, pour voir clair, il convient de faire quelques calculs. Ils ne porteront que sur le revenu, car il est impossible d'évaluer à combien pourront se monter les capitaux que, dans cette éventualité, l'Eglise possédera.

Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que, bien que privée du droit d'hériter, elle saura augmenter d'année en année son avoir du moment qu'elle le saura protégé par la loi. Le démon de la propriété est familier, hélas, aux sociétés religieuses comme aux autres, comme aux individus. L'histoire de l'Eglise et celle des ordres monastiques le prouve clairement.

Si nous prenons comme exemple l'Eglise libre du canton de Vaud, et comme base l'année 1881, nous enregistrons pour cette Eglise les revenus suivants. (Dans ce calcul nous faisons abstraction, cela va sans dire, de toute valeur qui, ayant passé plusieurs fois par la même caisse ou par plusieurs caisses successivement, doit, pour ce fait, être considérée comme ayant fait double emploi. Telles sont, par exemple, les allocations que la caisse centrale fait aux caisses spéciales d'évangélisation ou des études. Nous laissons aussi de côté les recettes peu considérables de la caisse des veuves.)

En 1881, la Caisse centrale

a reçu	fr. 125 638
celle des études	24 521
celle de l'évangélisation	30 338
celle des missions	36 253
Total :	fr. 216 750

Comment ce revenu doit-il être évalué pour la déclaration exigée par le fisc ? Est-il un « *traitement*, *honoraire*, *émolument*, *ressource ou produit du travail*, » et doit-il, de ce fait, être capitalisé au 10 pour un ? Ne doit-il pas plutôt être assimilé à une « *rente ou usufruit*, » (Loi vaudoise sur l'impôt mobilier art. 4.) et capitalisé au 20 pour un ? Cette dernière opinion sera évidemment celle du fisc, et c'est aussi la nôtre.

Le revenu de 216 750 fr. correspondra donc à un capital de 4 335 000 fr. qui, au taux actuel de 1 fr. 60 cent. ‰ devra payer au fisc cantonal la somme de 6936 fr. A cette somme devra s'ajouter l'impôt communal, calculé au taux de Lausanne, si l'on considère l'Eglise libre comme ayant son siège social en cette commune. Cet impôt à la cote actuelle de 1 fr. 50 cent. ‰ s'élèvera donc à 6502 fr. 50 cent, laquelle somme ajoutée aux 6936 fr. payables au canton fera monter à 13 438 fr. 50 la somme que les caisses centrales de l'Eglise auront à payer annuellement pour l'impôt sur le revenu.

Mais il y a plus encore : les Eglises

locales ne versent pas dans les Caisses centrales à Lausanne la totalité de leurs recettes. Elles en emploient une portion importante à solder leurs dépenses particulières, — loyers, chauffage, éclairage, quelquefois suppléments de traitements aux pasteurs, œuvres d'évangélisations locales, écoles, secours aux indigents, etc. — Toute cette portion du revenu des Eglises devra, elle aussi, payer l'impôt au cantonal et au communal, ce dernier au taux de la commune où l'Eglise a son siège. Un travail considérable nous eût été nécessaire pour pouvoir indiquer avec exactitude le chiffre des revenus dont nous venons de parler. Nous croyons cependant être dans le vrai en l'évaluant à la moitié des recettes des Caisses centrales. En se basant sur cette donnée et en ne tenant pas compte des différences qui existent dans le taux de nos impôts communaux, la somme que l'Eglise libre du canton de Vaud devenue personne civile, payerait annuellement pour le seul impôt sur le revenu, s'élèverait à 20 157 fr., 75.

Le payement de l'impôt sur le revenu par l'Eglise libre du canton de Vaud ferait surgir une difficulté pratique assez complexe à résoudre. Sans même parler de ses diverses branches d'activité, — études, missions, évangélisation, — qui, ayant leurs caisses spéciales pourraient réclamer d'être envisagées chacune comme une société civile distincte, l'Eglise libre se décompose en plusieurs Eglises locales. Elle peut être considérée ou bien comme une seule société ayant plusieurs succursales, ou bien comme une confédération de sociétés distinctes bien qu'alliées. On parle indifféremment de *l'Eglise libre* ou *des Eglises libres* du canton de Vaud. Jusqu'ici cette question n'a pas été tranchée et n'avait pas besoin de l'être, étant sans grande importance. Elle devra l'être, au contraire, du moment qu'il s'agira de prendre une position civile et de fixer le lieu du siège social en vue de l'impôt communal.

Deux solutions seront alors possibles : Le synode pourra décider que nous formons une seule Eglise dont le siège social est à Lausanne, et dont les Eglises locales ne sont que les rouages. Ceci semble contraire à nos institutions et d'ailleurs, décidé à coup de majorité, pourrait froisser péniblement quelques-unes de nos Eglises locales. Elles sont jalouses de leur indépendance, elles ont peut-être sur la nature et la vie des Eglises des idées fort diverses. La personnalité civile qui est la première étape vers une nouvelle alliance avec l'Etat, n'est pas une simple question d'administration. Elle peut paraître sans importance à l'une, tandis que l'autre y voit une infidélité. Or, les droits de la majorité tombent, nous le savons, devant ceux de la conscience.

Si, au contraire, les Eglises locales demeurent libres de juger elles-mêmes la situation civile qui leur agrée, il en résultera entre elles de profondes divergences. Il est difficile de comprendre comment l'alliance intime dont nous jouissons pourra être longtemps maintenue entre Eglises qui ne seront plus sœurs qu'à demi, dont les unes posséderont, payeront l'impôt et s'appuyeront sur les tribunaux, et dont les autres continueront la vie humble et cachée, mais si heureuse, qu'elles mènent au-

jourd'hui. De plus, et même dans le sein de nos petites Eglises de campagne, et surtout dans celles-là, la question de l'impôt mobilier demeurera complexe. La plupart d'entre elles chevauchent sur plusieurs communes dont les impôts varient. Qu'est-ce qui décidera le lieu du siège social de l'Eglise? Sera-ce le domicile du pasteur? Sera-ce la situation du lieu de culte? Mais s'il y en a plusieurs? L'Eglise pourra-t-elle élire domicile dans celle des communes qui lui impose les moindres charges? Celle de Montreux, par exemple, aura tout avantage à choisir Veytaux; celle de Duillier choisira Givrins. Le pourront-elles? N'est-il pas plus probable que toutes les communes intéressées réclameront le droit d'imposer ce nouveau client? Ce seront là matières à chicanes. Nous voudrions les éviter.

La première conséquence de la personnalité civile des Eglises sera donc pour elles une charge financière considérable. Cette situation leur offre-t-elle en échange une sécurité durable? C'est ce que nous allons examiner.

D. SAUTTER.

(*La fin au prochain numéro.*)

VARIÉTÉ

La Société évangélique de Genève [1].

Parmi les sociétés évangéliques, celle de Genève occupe certainement une des places les plus importantes.

Ses débuts furent bien modestes. Le 19 janvier 1831, neuf hommes, désireux de travailler au service de Dieu, se réunissaient dans une maison particulière. Là, après de ferventes prières, ils prirent la résolution de fonder une société qui embrassât les diverses branches de l'activité chrétienne. Ce fut l'origine de la Société évangélique de Genève.

Ces neuf chrétiens, qui tous, dès lors, ont été retirés de ce monde, étaient MM. G. Cramer; H. Tronchin; Ch. Gautier; Ch. de Loriol; P. Vaucher; Vieusseux-Colladon; P. Gaussen; Galland, pasteur et L. Gaussen, pasteur. L'activité de la Société nouvelle ne se borna pas à la ville, quoiqu'elle y ait été abondamment bénie. On sait, qu'en effet, c'est de son travail qu'est issue, en bonne partie, l'Eglise évangélique libre de Genève. Elle ne se borna pas non plus à la Suisse, où elle ne pouvait guère s'étendre sans se heurter contre d'autres sociétés. C'est pourtant à son concours, joint à celui des chrétiens de Bâle, que nous devons l'Eglise de Biasca, la seule Eglise évangélique du Tessin.

La Société évangélique de Genève porta, dès l'abord, l'Evangile jusque dans les pays lointains par le moyen des pasteurs formés à son école de théologie. On évalue à près de deux cents ceux d'entre eux qui ont exercé une activité pastorale. Mais le principal champ d'activité de la Société évangélique fut tout naturellement la France. Elle y a envoyé des colporteurs bibliques et des évangélistes en grand nombre. C'est le début de ce travail en France et son développement, qui sont racontés dans le livre que nous avons sous les yeux.

Quatre plumes différentes nous font connaître l'œuvre d'évangélisation ac-

[1] *Récits et Souvenirs de quelques-uns de ses ouvriers.* Publié à l'occasion de son jubilé cinquantenaire. Genève, Beroud 1882.

complie dans le Dauphiné, le département de Saône-et-Loire, la Saintonge, l'Auvergne et le Var. Le récit n'a pas la prétention d'être complet, car il est d'autres contrées encore où s'est déployée l'activité de la Société évangélique de Genève. J'indiquerai, par exemple, le Poitou, où la Société a fondé des écoles et dirigé des postes d'évangélisation; l'Algérie, où elle a longtemps entretenu un ouvrier à Oran; la Savoie, etc. On trouve, d'autre part, dans ce livre, la mention de travaux fort intéressants, tels que l'œuvre missionnaire de Félix Næf dans les Hautes-Alpes. Or, Félix Næf est mort en 1829, et la Société évangélique a été fondée en 1831.

Le premier récit traite de l'évangélisation du Dauphiné. Nous rencontrons, comme au centre de l'œuvre, la personnalité sympathique de Jean-Frédéric Vernier. Il entre dans sa carrière active, peu de mois avant que Félix Næf soit contraint par la maladie à quitter les Hautes-Alpes. La biographie de Vernier est écrite avec un remarquable entrain et une parfaite connaissance des faits. On pardonne volontiers à un fils d'avoir peut-être exagéré l'importance des résultats obtenus par son vénéré père.

Frédéric Vernier, est, du reste, un homme remarquable. Il se convertit, après de douloureuses luttes, dans un moment déterminé, comme beaucoup de chrétiens de son temps. Il s'assied, un jour, au pied d'un grand chêne : « C'est ici, me dit une voix d'en-haut, c'est ici que tu dois prier. » Un cri de détresse s'échappe de son cœur : « Mon Dieu, mon Dieu, me laisseras-tu plus longtemps dans ce triste état? » Alors, il lui semble *voir* tout à coup Jésus-Christ, le Sauveur crucifié, au-dessus de sa tête et l'arrosant de son sang. Dès cet instant, la paix de Dieu inonde son cœur. Il n'a plus d'autre désir que de faire connaître son Sauveur. Vernier est un précurseur de l'évangélisation itinérante. De Glay, qu'il quitte après sa conversion, il met cinq mois pour se rendre à Roybon, dans la Drôme, où M. le pasteur Bonifas l'appelle à diriger une école.

Mais l'école n'est pas longtemps son affaire. Vernier préfère prêcher l'Evangile de lieu en lieu. Il préside jusqu'à dix-sept réunions par semaine. On ne nous dit pas s'il prépare soigneusement ses prédications, mais bien qu'il ne néglige ni les visites aux malades, ni les entretiens avec les personnes réveillées. Il devient un puissant instrument de réveil. Neuf jours après s'être fixé à Ancelon, où il avait pourtant tenu quelques réunions pendant l'été, il pouvait écrire, le 29 novembre 1830 : « Il y a ici des familles entières qui sont converties au Seigneur. Même des enfants confessent, à haute voix, le nom de Jésus. On dit qu'il y a des âmes converties ou réveillées dans toutes les maisons. Les enfants de Dieu sont dans l'admiration. Gloire à Dieu ! » Les conversions s'opèrent parfois, il est vrai, d'une manière qui nous étonne par leur soudaineté. « Un homme, en mangeant sa soupe le matin, reçoit l'assurance du pardon de tous ses péchés. Il pose sa cuiller et dit à sa femme : « Réjouis-toi avec moi, la grâce de Dieu vient de descendre sur moi. » (Pag. 76.) C'est sans doute en pensant à de pareilles conversions, que l'auteur du récit sent le besoin d'affirmer que bon nombre de personnes ré-

veillés à Ancelon ont persévéré, jusqu'à la fin, dans la foi chrétienne.

Tout cela s'accomplit par un homme sans culture théologique, n'ayant pas même, dans les premières années, un brevet d'instituteur. Les études de théologie seraient-elles donc inutiles pour une œuvre d'évangélisation ? Personne n'est mieux en mesure de répondre à cette question que M. Vernier lui-même. Il eut quatre fils et tint à les envoyer tous les quatre faire des études de théologie, à Genève. Après cela, nous savons bien que Dieu peut se servir de tous ses serviteurs, savants ou non, pour la conversion des âmes.

Le second champ d'évangélisation où nous transportent les *Récits et Souvenirs*, est le département de Saône-et-Loire. Ce département renferme, à lui seul, autant de population que la Suisse française tout entière.

L'activité des principaux ouvriers qui y travaillèrent n'est pas mentionnée en détail, comme dans les récits précédents. Plusieurs furent pourtant des hommes distingués. J'aime à rappeler les noms de deux chrétiens d'élite. L'un, M. Zipperlen, candidat wurtembergeois, travailla surtout sur la rive droite de la Saône, à Mâcon et dans les environs. Longtemps directeur de l'asile Lambrechts à Courbevoie, il vient de s'éteindre, à l'âge de soixante-douze ans, au Parquet, près de Crest, dans la Drôme. L'autre, un véritable apôtre, M. Charlier, fut surtout actif sur la rive gauche de la Saône, dans les campagnes du Louhannais. Trente ans après son départ, on y racontait encore des traits de son inépuisable dévouement.

Et que d'hommes, originaires du canton de Vaud, ont laissé dans ce département des traces bénies ! Citons les pasteurs Aug. Gonin, Testuz-Boisot, Louis Bornand, Ed. Descombaz et d'autres encore. Comment ne pas mentionner, en fait d'évangélistes français, le pasteur J. Duproix qui exerça, sans bruit, à Mâcon un ministère qui dura toute une vie ; et G.-C. Hebmann, maintenant à Evian, qui soutint le poste de Fontenaud aussi longtemps qu'il y travailla ; et Bonhôtal, qui devait trouver, l'hiver passé, une fin tragique, dans les rues de Nice, où il périt sous le couteau d'un assassin ! Le serviteur de Dieu qui a travaillé le plus longtemps dans cette contrée est M. Charpiot-Amstutz, qui dirige encore aujourd'hui le poste évangélique de Sornay. Son influence y fut grande pendant un temps, et certainement bénie.

Il y a, dans cette contrée, des chrétiens bien affermis. Mais un trop petit nombre d'entre eux ont compris le devoir de faire des sacrifices pour l'avancement du règne de Dieu. Il leur paraît plus agréable de recevoir que de donner. C'est la raison pour laquelle les petites Eglises de Saône-et-Loire ont dû être retranchées, au dernier synode de Paris, de l'Union des Eglises libres de France. Dans ce département, où, il y a cinquante ans, on ne connaissait pas un seul protestant, on en compte actuellement près de douze cents, dit M. Charpiot, groupés autour de huit ou neuf centres. La Société évangélique de Genève n'y a donc certainement pas travaillé en vain.

Le troisième récit nous fait connaître

essentiellement les Charentes. Il porte le titre de *Souvenirs d'un évangéliste*, de 1835 à 1881. L'auteur, M. Louis Bénignus, est originaire de Morges. Il n'est pas facile, même pour un habile écrivain, de faire du public le confident de sentiments intimes. L'auteur qui tente cette entreprise s'expose à plus d'un danger. Nous n'oserions affirmer que l'auteur du récit ait échappé à tous. Il en a lui-même le sentiment quand, à la tête de ses souvenirs, il écrit : « Souvenirs... allez. Mais souvenez-vous qu'on ne se livre qu'à des amis. On a besoin de toute leur indulgence, et de toute leur discrétion pour pouvoir parler. » C'est très bien, mais quand les souvenirs sont imprimés et mis en librairie, ils parviennent à un public très mélangé. Et le public est sévère, parfois même très sévère.

Tout le récit des expériences du « colporteur-enfant » intéressera la famille de l'auteur et ses amis intimes, mais c'est pour eux que nous aurions voulu le réserver.

La seconde partie du récit de M. Bénignus intéresse davantage. Le tableau s'est étendu. Ce n'est plus un jeune homme qui attire les regards, c'est une contrée tout entière. Un immense courant d'idées poussait vers l'Evangile les populations de la Saintonge. On parlait d'une centaine de localités ouvertes à la prédication du salut par la foi. Il faut lire les journaux religieux de l'époque pour voir quelles espérances remplissaient les cœurs des chrétiens. Mais pour fonder une Eglise évangélique, il faut des chrétiens, ou du moins des âmes qui soupirent après le Sauveur. Ces âmes ne furent pas en grand nombre. Il y en eut pourtant, et personne ne lira, sans un réel intérêt, le récit de la fondation de l'Eglise de Colombiers et de l'inauguration de son temple, qui « a coûté plus de deux mille francs, sans compter les dons en nature et les travaux personnels. »

Une noble figure se détache d'ailleurs du milieu de tous les chrétiens qui ont été actifs dans les Charentes. C'est celle de M. Lucien Des Mesnards, de Saintes. Légitimiste dans sa jeunesse, il entre dans le complot tramé, en 1832, par la duchesse de Berry, pour faire monter son fils, le comte de Chambord, sur le trône de France. Arrêté en Vendée, emprisonné pendant sept mois dans un sombre donjon à Niort, puis condamné à mort, Lucien Des Mesnards demeure, pendant des semaines, en face de l'éternité, avant que la grâce du roi Louis-Philippe vînt rendre le prisonnier à sa famille. C'est dans la prison que s'accomplit en son cœur une œuvre de grâce, plus excellente que le pardon des hommes. Dès lors, de 1834 jusqu'à sa mort, en 1871, Lucien Des Mesnards ne cesse de s'employer à l'œuvre évangélique. Présidant lui-même des réunions; rédigeant le *Témoin de la vérité*, journal d'alliance évangélique; promoteur des conférences évangéliques des Charentes, cet homme consacre au service de Dieu et de ses frères sa vie et ses biens. Peu d'hommes nous ont inspiré un respect plus profond, quand nous avons appris à le connaître personnellement.

Le dernier récit nous est retracé encore par un Vaudois, M. Charbonney, originaire de Lucens. Jeune encore, il est réveillé dans son âme, et va, de lieu

en lieu, pour chercher le moyen certain de parvenir au salut. Il s'adresse à des chrétiens d'Yverdon, puis vient à Lausanne consulter MM. Fivaz et Théodore Rivier. Enfin, en 1826, il trouve la paix en Jésus. Après trois ans d'études à l'école d'évangélistes du Bourg-de-Four à Genève, Charbonney accompagne les époux Vaucher-Veyrassat dans la ville de Thiers, en Auvergne. Il devait y rencontrer une vive opposition. Au premier enterrement protestant, on sonne le tocsin dans les trois églises de la ville. Tout le monde est sur pied, et de toutes parts retentit la menace : mort aux protestants ! Il fallut la gendarmerie à cheval, le sabre dégaîné, pour ouvrir le chemin du cimetière. Un grand nombre de personnes furent blessées dans le tumulte. De Thiers, l'évangéliste se rend à Saint-Etienne. En moins d'un an, trente personnes y sont converties. Les jeunes filles d'abord, les femmes et les hommes ensuite, apportent en don, pour le Seigneur, leurs bijoux et leurs ornements. On les vendit à Genève pour la somme de 3200 francs. De l'Auvergne, M. Charbonney se rend dans le Var, à Saint-Laurent, à Cagnes, puis à Cannes. L'évangéliste dut paraître quatorze fois devant les tribunaux de Grasse et de Draguignan. Enfin, incitées par le clergé romain, les autorités donnèrent à notre frère l'ordre de quitter la France dans les vingt-quatre heures. C'était en 1846. Deux ans plus tard, le gouvernement qui, par faiblesse, avait cédé aux jésuites, devait disparaître à son tour. L'infortuné roi Louis-Philippe n'avait pas vingt-quatre heures, en février 1848, pour quitter à jamais la France.

M. Charbonney retourna bientôt après dans son ancien champ d'activité, en Auvergne. De nouvelles portes s'ouvraient. En France, il est partout aisé d'attirer des auditeurs ; il est plus difficile de les retenir. Ils disparaissent, en général, dès qu'ils s'aperçoivent que l'orateur prend la religion au sérieux. M. Charbonney réunit des auditeurs et les garda. Pendant les vingt-trois ans qu'il fut établi à Clermont, il eut la joie d'admettre à la cène du Seigneur, et dans son Eglise, quatre cent quatre-vingt-douze personnes sorties du catholicisme. Il compte des enfants spirituels un peu partout, même parmi les ouvriers de la Commission d'évangélisation du canton de Vaud.

Mais comment s'y prit l'évangéliste pour obtenir des résultats aussi encourageants ? Ce n'est point par l'éloquence qu'il eût pu gagner et entraîner les cœurs. Sa méthode, apprise à l'école de M. Vaucher, était bien simple. Il commençait son travail, sans bruit, par des visites. Peu à peu, il réunissait, par groupes de cinq ou six personnes, les gens qu'il avait visités. Dans ces réunions, on s'occupait essentiellement de la lecture de la Parole de Dieu. Au bout de quelques mois, par cet humble travail, l'évangéliste avait formé un petit troupeau, mis en état de rendre raison de sa foi par l'Ecriture sainte. « Plus j'allais en avant, écrit M. Charbonney, plus j'étais convaincu que, si j'avais commencé mon travail par des réunions de prédication, il ne me serait absolument rien resté de mon œuvre. La méthode de prédications peut réussir en pays protestant, parce que les gens sont instruits dans l'Evangile, tandis qu'il n'en est pas de même en pays catholiques. »

On a, de nos jours, beaucoup pratiqué un autre mode d'évangélisation, celui des conférences. L'avenir montrera quels en seront les fruits. L'une et l'autre méthode peuvent sans doute trouver leur place, suivant les temps. Mais que nos évangélistes ne méprisent pas la méthode simple, humble, des visites et des réunions d'étude biblique! Après tout, c'est celle qui a fait ses preuves. Si elle n'a pas pour elle l'avenir, comme on aime à le dire, elle a, du moins, le passé en sa faveur. L'exemple de M. Charbonney est là pour le prouver.

Mais il est temps de nous arrêter. Bon nombre de nos lecteurs tiendront à lire tout entier le livre que nous venons d'annoncer. Personne ne fera cette lecture, sans y trouver de l'intérêt et une édification réelle et de bon aloi.

R. DUPRAZ.

REVUE CRITIQUE

Une brochure contre les diaconesses[1].

Il y a quelques mois que se posait devant le Grand Conseil du canton de Vaud la question de savoir si le nouvel hôpital cantonal, qui va s'ouvrir incessamment, serait desservi par des diaconesses, ou si l'on continuerait à employer des infirmiers ou des infirmières à gages, comme par le passé. Aux protestations énergiques qui se firent entendre alors contre l'innovation proposée, M. le ministre Reymond a voulu joindre la sienne. Il semble d'abord étrange de voir un chrétien convaincu s'associer à ceux qui, dans le sein de l'assemblée législative, ont élevé la voix pour mettre les députés en garde contre le prosélytisme religieux. Mais il serait injuste de confondre ses attaques avec les leurs. Elles ne se rencontrent que sur un point : les uns et les autres identifient les sœurs avec les ordres catholiques.

Mais, loin de faire un grief aux diaconesses de l'esprit chrétien qu'elles apportent dans leur tâche, c'est au nom de l'esprit chrétien que M. Reymond combat cette institution. Il dresse contre les « corporations de sœurs » un réquisitoire en règle, leur reprochant de reproduire en plein protestantisme le monachisme catholique avec tous ses dangers. Le célibat, l'obéissance, le renoncement au salaire, le costume, la consécration spéciale avec l'idée d'une perfection extraordinaire qui s'y rattache, fournissent tour à tour des chefs d'accusation pour établir la thèse que l'institution des diaconesses est contraire à l'Evangile, et qu'elle repose sur une conception erronée et funeste de la vie chrétienne et du service de Dieu.

C'est donc une question de morale évangélique qui est traitée dans ces pages : il s'agit de savoir s'il est conforme ou non à l'esprit de Jésus-Christ d'organiser la pratique de la charité, et de la soumettre aux formes de la vie commune et de la corporation. L'opuscule de M. Reymond est une revendication passionnée et vibrante de l'action individuelle et libre, en même temps qu'une protestation souvent éloquente contre toute prétention d'une consécration et d'une sainteté qui dépasseraient celles

[1] *Corporations de sœurs et de gardes-malades indépendantes. Extrait des corporations monastiques au sein du protestantisme*, par Antoine Reymond, directeur de l'école normale de gardes-malades de Lausanne. Lausanne 1882.

des simples chrétiens. C'est là à coup sûr une noble et sainte cause, et aucun chrétien évangélique n'en contestera l'excellence; mais on peut se demander si elle est bien réellement la négation directe de l'œuvre des diaconesses, telle qu'elle est comprise et réalisée chez nous, et si l'on ne peut épouser l'une sans répudier l'autre. Cette contradiction prétendue ne nous paraît rien moins que certaine. Mais nous n'entrerons point ici dans un débat qui nous entraînerait trop loin. Ce que nous voulions seulement constater, c'est que nous avons ici un point de morale évangélique. Or, une telle question ne peut être débattue qu'entre chrétiens; elle ne peut être portée devant le grand public auquel il n'appartient pas d'en connaître. Encore moins est-elle du ressort de l'autorité politique.

Et cependant M. Reymond déclare que sa « protestation, infiniment sérieuse, » est « adressée à la conscience de *chacun* et au *bon sens public.* » (pag. 104.) En envoyant sa brochure à tous les membres du grand Conseil, il a montré son intention d'influer sur leur décision. N'y a-t-il pas lieu de s'étonner de voir un champion décidé de l'individualisme en matière religieuse et morale en appeler à l'opinion et au jugement des corps politiques par des arguments tirés de l'esprit de l'Evangile? Il y a là une confusion que nous estimons déplorable. Que les chrétiens débattent entre eux la question de savoir si l'institution des sœurs est conforme ou non à la spiritualité chrétienne, c'est bien! Mais l'autorité civile n'a rien à voir dans ce débat! Elle trouve des diaconesses prêtes à entrer dans ses hôpitaux; elle se demande s'il y a avantage à profiter de leurs services, ou s'il est préférable de les ignorer: c'est à ce débat purement administratif que s'arrête sa compétence.

Comment se fait-il d'ailleurs que, pour traiter un sujet actuel au premier chef, M. Reymond n'ait rien trouvé de mieux que de reproduire une attaque vieille de trente années? Le livre que Mme de Gasparin publiait en 1854 est sans doute étincelant de verve et palpitant d'éloquence. Mais les circonstances ont bien changé dès lors. L'œuvre des diaconesses était alors chez nous à ses premiers débuts; en poussant un cri d'alarme, Mme de Gasparin espérait venir encore à temps pour l'arrêter; il s'agissait de frapper fort et d'effrayer par de salutaires exemples. Mais aujourd'hui l'œuvre existe; il ne suffit plus pour la combattre d'évoquer le spectre des corporations anglaises ou des abus de Kaiserswerth. Le temps des avertissements est passé : le moment est venu de juger cette œuvre en elle-même et d'examiner si, oui ou non, les sinistres pronostics de 1854 se sont réalisés. On nous dit, il est vrai, qu'en pays réformé l'institution est contenue, qu'elle n'a pu donner tout ce qui était en elle; mais qu'avec son maintien modeste, l'erreur n'en est que plus dangereuse. (pag. 88 et suiv.) Franchement, cela a tout l'air d'une défaite. Les diaconesses du pays n'étaient donc pas assez noires pour les besoins de la cause. Il a fallu recourir à celles de Kaiserswerth, et pourtant c'est des premières qu'il s'agissait dans l'espèce.

Un mot encore sur la conclusion de cette brochure, qui est vraiment bien

étrange. Après avoir consacré plus de cent pages à montrer que l'œuvre des diaconesses est contraire à l'Evangile et repose sur une conception dangereuse de la vie chrétienne, l'auteur ne pouvait manquer, semble-t-il, de protester contre leur intrusion, et de réclamer leur éloignement. Mais il n'est point intransigeant. Avec un parfait opportunisme, il se contente de demander que les infirmières libres soient admises dans l'hôpital sur le même pied que les sœurs. (pag. 107.) Il y a décidément disproportion entre l'attaque et la conclusion, l'une fait tort à l'autre, et l'on ne peut guère échapper à ce dilemme : Si le mal est si grand, il ne doit être toléré à aucun prix : si vous voulez que d'autres partagent l'œuvre avec les diaconesses et vivent côte à côte avec elles, il paraît que leur influence n'est pas si redoutable.

CH. PORRET.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Genève.

L'Armée du salut à Genève.

Les faits et gestes de l'armée du salut ont été et sont encore l'objet de la préoccupation universelle. On en parle dans les salons et dans les ateliers, dans les cercles et dans les cabarets; la presse politique et la presse religieuse les discutent à l'envi; on se bouscule à ses assemblées, on s'y insulte, on s'y bat, et aujourd'hui, grâce au désordre produit, la question a pris une importance capitale, parce qu'il ne s'agit plus de savoir si la méthode employée par les soldats pour évangéliser les masses est bonne ou mauvaise, est biblique ou antibiblique, mais si sur notre terre de liberté, sous l'empire de nos lois, avec nos mœurs modernes, la liberté de parole doit ou ne doit pas être respectée, la liberté religieuse protégée, la liberté de réunion défendue contre quelques centaines d'énergumènes, commandés par quatre ou cinq individus appartenant aux plus bas lieux. Oui, aujourd'hui la question est là, mais comment en est-elle venue là?

On se souvient qu'il y a tantôt six semaines, à la suite des réunions de réveil tenues dans notre ville par quelques pasteurs locaux ou étrangers, on vit tout à coup surgir le premier uniforme de l'armée du salut, dans la personne de l'aimable et sympathique colonel Clibborn. Il venait simplement explorer le pays, tenait quelques conférences fort suivies grâce à la curiosité qu'il inspirait, puis, prestement, malgré les objections qui lui étaient faites, appelait à lui un capitaine et quelques soldats, couvrait les murs d'affiches rouges, avec ces mots en vedette : Sang et feu, s'assurait de locaux suffisants pour une œuvre durable, et enfin apparaissait avec la jeune miss Booth dans une première séance au Casino, où la gracieuse et séduisante jeune fille exposait le but et les moyens de l'armée du salut avec une dignité de maintien, une noblesse de paroles, une ardeur de piété, une élévation de pensées qui lui gagnèrent toutes les sympathies. Malheureusement, deux jours plus tard, la *maréchale* annonçait que les feux allaient être ouverts, que la *bataille* allait commencer et qu'elle dirigerait elle-même *l'attaque*.

Cette invitation provocante, si peu conforme à nos mœurs, fut prise par une partie de notre population, non comme un appel au salut, mais comme un encouragement au désordre, et l'armée du salut devint aussitôt dans le langage populaire, l'armée du *chahut*. On se rendit en foule au Casino, et le clairon sonna bientôt la charge; aux sons de la trompette, au grincement du violon, répondirent les cris, les plaisanteries inconvenantes, les bousculades et il ne tarda pas à être évident qu'on ne tolérerait pas aisément chez nous cette forme plus ou moins grotesque employée pour poser à l'homme la

question émouvante par excellence, celle de sa perdition et de son salut. A partir de ce jour, en effet, l'opposition s'accentua, et de ce moment les réunions de l'armée n'ont cessé de présenter l'aspect du désordre, du tumulte et de la sauvagerie. On se croirait transporté aux plus mauvais jours de notre histoire, alors qu'on se battait à chaque élection au bâtiment électoral. Ni l'âge, ni le rang, ni le sexe ne sont plus respectés, et la noble jeune fille que son zèle imprudent a amenée dans nos murs, se voit bafouée, insultée comme une fille de la rue. Vainement des jeunes gens appartenant à nos écoles ou à l'Union chrétienne ont essayé de maintenir ou de rétablir l'ordre; aujourd'hui, il en faut venir à des mesures plus énergiques, et une escouade de défenseurs de la liberté de réunion s'est constituée, non pour protéger l'armée du salut, comme telle, mais pour chercher à mettre fin à des scènes de désordre qui, en se perpétuant, déshonoreraient le nom de Genève au dehors. Il suffit qu'à l'étranger on sache les exploits de nos crocheteurs d'église et qu'on se souvienne du baptême de Compesières sans qu'il faille ajouter à ces pages peu glorieuses de la *manière forte* le récit des grossièretés d'une bande de forcenés.

Jusqu'où il faut faire remonter les responsabilités dans ce qui se passe actuellement, ce serait difficile et peut-être injuste de vouloir l'établir. La police, assure-t-on, a fait son devoir, mais elle craint, paraît-il, en multipliant les arrestations de soulever une tempête qu'elle ne pourrait maîtriser. Y a-t-il, dans cette opposition acharnée à cette escouade d'étrangers, une simple protestation de la conscience populaire contre des procédés qu'une femme d'un grand sens et de beaucoup d'esprit a taxés de procédés de *saltimbanques;* faut-il y voir, au contraire, une opposition soudoyée par des tenanciers de mauvais lieux qui redoutent l'influence de ces gens résolus à leur arracher leurs victimes? L'avenir nous l'apprendra.

Pour l'heure, la question qu'on discute surtout, en dehors de celle de la liberté des réunions religieuses, c'est si, oui ou non, il faut pour quelques résultats acquis, dit-on, par ces assemblées houleuses et par le zèle chrétien de cette armée, résultats qui ne sont pas tous authentiques, et dont plusieurs sont même absolument apocryphes, interpréter d'une façon entièrement nouvelle la défense faite aux femmes de parler dans les assemblées publiques. On nous dit que saint Paul leur permet d'enseigner, mais non de chuchoter ou de bavarder. Dans un article virulent publié par la *Tribune de Genève,* une femme bien connue a protesté contre ce droit nouveau et attribué à cette violation expresse de l'Evangile et aux procédés burlesques de l'armée, les colères d'une partie de notre peuple et la révolte de certains enfants : « Une jeune fille de vingt ans, dit-elle, voulant, au mépris des défenses de la Parole de Dieu, au mépris de la modestie, haranguer des auditoires composés d'hommes autant que de femmes : c'est là ce qui révolte le bon sens, la pudeur et la la foi des gens (rares, je le sais) qui ne veulent d'autre Evangile que l'Evangile de Christ, d'autres modes d'évangélisation que ceux de Jésus et des apôtres. Ils ont suffi, continue-t-elle, à subjuguer le monde païen ; ils peuvent suffire à convertir le monde moderne. En attendant, moi, femme, à qui la sainte audace n'est peut-être pas étrangère, je rougis de voir une femme oublier les ordres de Dieu, la pudeur de l'âme, au point de se produire en public comme le fait miss Booth ; je souris de l'outrecuidance avec laquelle cette armée se gratifie de titres honorifiques auxquels certes n'eût songé ni Jésus le charpentier, ni ses apôtres les pêcheurs, et je pleure et je m'indigne à la pensée de la boue que de pareilles insanités jettent sur l'Evangile dans notre Genève où l'Evangile commençait à faire son œuvre profonde et bénie. »

Dans un second article dont l'insertion a été refusée, l'auteur des *Horizons prochains* accentue la protestation et fait un éloquent ap-

pel aux jeunes filles : « Les actes sont ici en cause, s'écrie-t-elle, non les personnes. Les personnes, ici, ne font rien à l'affaire. On peut errer de bonne foi; on peut faire du mal afin qu'il en arrive du bien ; on peut accomplir modestement tel acte que réprouve la modestie. Le mal n'en reste pas moins mal, l'erreur n'en reste pas moins erreur, l'immodeste n'en reste pas moins immodeste.... Jeunes filles de Genève, désireuses de suivre Jésus, un plus humble, un plus magnifique chemin vous est ouvert. Votre place n'est pas sur les estrades, elle est sous le toit paternel. Jésus ne vous a pas dit : *pérorez*, Jésus vous a dit : *servez*. Soyez chrétiennes, avant tout dans vos familles. Faites luire au foyer cette pure lumière qui brillait au front des Marie, des Marthe, des Dorcas (lesquelles ne prêchaient pas les foules). Jeunes filles de Genève, il y a de pauvres demeures, il y a des infirmes, il y a des vieillards, il y a des désolés, il y a des abandonnés; cherchez-les, découvrez-les, tendez-leur les mains, portez-leur l'Evangile : vous y voyant soumises, il y croiront. — N'est-ce point assez, vous faut-il plus ? il y a des malades, faites-vous infirmières ; il y a des écoles, enseignez les enfants ; il y a des païens, allez en mission. *Mais désobéir à l'Evangile* pour *servir l'Evangile ;* jeunes filles de Genève : ne faites pas cela ! »

D'un tout autre point de l'Europe et d'un tout autre milieu, une femme également distinguée par son talent littéraire, par sa vaillance et par sa piété porte sur l'armée du salut et sur le rôle de la femme, un jugement semblable : « Soyez bien persuadé, écrit-elle, que l'œuvre de Dieu ne se fait pas là. J'admire comme vous le zèle, l'héroïsme, si vous voulez, de ceux qui sont les auteurs, les instigateurs de ce mouvement ; leur intention est excellente, leur dévouement sublime, mais les résultats sont, somme toute, déplorables. Ces moyens-là doivent être laissés à ceux qui veulent exciter des sentiments de la terre.... Mais l'Evangile !... oh non ! ce n'est plus cela ! Et ce n'est surtout pas le rôle d'une femme, si sainte, si inspirée qu'elle soit. Je crois qu'en résumé la somme des mauvais sentiments, des passions hostiles qu'éveillent ces réunions, augmentent plus le poids des iniquités que celui des vertus.... Hélas, j'en ai plus vu que vous, dans le milieu catholique où je vis, de ces enthousiasmes factices, bulles de savon qui crevaient au premier choc, miracles, apparitions,... et chacune de ces nouveautés m'a rejetée plus fortement qu'auparavant sur l'Evangile tout seul, et sur la croix de mon Sauveur toute nue, comme unique moyen d'action efficace sur les âmes... mais dans l'intimité, dans le silence et dans le recueillement, et non dans le bruit de la foule.... »

Nous sommes fortement tenté de donner raison à ces voix émues et nous croyons, malgré notre respect profond pour les hardis soldats de l'armée du salut, que leur œuvre présente plus d'inconvénients que d'avantages et qu'il n'est pas à désirer que leur méthode d'évangélisation prévale parmi nous. Empruntons-leur leur zèle, leur amour des âmes, leur consécration entière à l'œuvre du Maître, mais rejetons leurs procédés et surtout ne nous inféodons pas entièrement à leur esprit. A ce propos nous voudrions signaler à nos lecteurs un article d'un grand sens paru le 6 janvier dans la *Semaine religieuse* de Genève. La voix d'avertissement qui s'y fait entendre nous paraît si sérieuse et si opportune que nous nous permettons d'extraire, pour le fixer dans un recueil plus durable, le fragment suivant que nul ne saurait méditer avec trop d'attention, et que nous recommandons spécialement aux conducteurs de nos églises : « Autant, dit la *Semaine*, nous nous félicitons du réveil de la piété, au milieu de nous, autant notre satisfaction serait mêlée d'inquiétude si ce mouvement devait simplement aboutir à une recrudescence ou à une réaction du *piétisme*. Avec tous les historiens de l'Eglise, nous appelons de ce nom cette tendance incomplète et maladive,

qui, rétrécissant arbitrairement le cercle de la culture humaine et de l'activité chrétienne, se désintéresse de la science, de l'art, de la littérature, de l'économie sociale, de la politique et même de la philanthropie, et ramène toute la vie morale du fidèle aux exercices de dévotion, poussés à outrance et aux entreprises d'évangélisation, fiévreusement poursuivies, rejetant ainsi comme profanes bien des choses que Dieu a créées afin qu'elles fussent, et que nous en usions avec actions de grâces, et prenant en quelque sorte le contre-pied de cette parole de Jésus-Christ : « Je ne te prie pas de les retirer du monde, mais de les préserver du mal. » Que nous soyons menacés d'un retour offensif de ce christianisme sincère et bouillant, mais étroit et déformé, c'est ce qui ressort à nos yeux d'un grand nombre de symptômes. L'approbation presque sans réserve que les principes de l'armée du salut rencontrent dans quelques-uns de nos cercles religieux, est le plus frappant de ces indices, mais il n'est pas le seul. Depuis quelques années, l'une des maisons de librairie d'un canton voisin du nôtre s'est fait en quelque sorte une spécialité de l'importation dans notre langue de tous les ouvrages anglais ou américains qui peuvent amener de l'eau sur le moulin de la tendance piétiste, et cela malgré toutes les critiques que ces ouvrages ont pu s'attirer dans leur pays d'origine, de la part des juges les plus compétents. C'est ainsi qu'on nous recommande, comme constituant le degré maximum du christianisme vivant, ces procédés revivalistes qui cherchent à surprendre la sensibilité nerveuse de l'auditeur, bien plus qu'à convaincre son esprit ou à persuader sa conscience ; cette soif du merveilleux, qui substitue l'usage exclusif de la prière à l'emploi régulier des moyens naturels que le Créateur a placés entre nos mains pour nous permettre d'éviter l'erreur, d'écarter la misère ou de guérir la maladie ; et enfin cet *adventisme millénaire* qui fait consister la piété dans l'attente journalière du retour visible de Christ pour l'établissement d'un royaume terrestre et temporel en dehors duquel le monde ne peut aller qu'en empirant. Eh bien, il faut qu'on le sache, bien loin de marquer l'apogée de la vie chrétienne, ces théories et ces pratiques se sont plus d'une fois asservies, dans l'histoire, aux hérésies les plus dangereuses, et le piétisme lui-même, lorsqu'il a réussi, pour un temps, à refondre dans son moule une portion de l'Eglise, a toujours été suivi d'un terrible déchaînement de l'incrédulité et de la mondanité. Il est grand temps, ce nous semble, que les hommes revêtus de la confiance de l'Eglise l'avertissent des impasses où son avant-garde fait mine de s'engager. Qu'on ait tous les ménagements possibles pour ceux que saint Paul appelle les *faibles*, c'est fort bien, pourvu qu'on ne laisse pas croire à ces faibles qu'on les envisage comme les premiers des *forts*, et qu'on ne laisse pas croire à l'Eglise et au monde que ce retour partiel aux rudiments du judaïsme et du catholicisme est le dernier mot de la religion évangélique.

Qu'on tolère l'emploi de tous les moyens d'action qui peuvent arracher les ivrognes à leurs cabarets, nous en tombons d'accord, mais à la condition pourtant que ces méthodes n'aillent pas jusqu'à fausser le christianisme lui-même et n'aboutissent pas, par conséquent, à rejeter dans l'indifférence ou dans l'impiété le grand nombre de ceux qui en comprennent le vice ou l'artifice. On sait où l'Eglise romaine a fini par arriver, grâce à la complaisance de ses évêques pour toutes les pratiques superstitieuses qui ont un faux air de dévotion raffinée. Ne tombons pas dans cet écart, si justement stigmatisé par nos réformateurs. « La *féminisation* de la piété, disait naguère un écrivain du *Témoignage*, annonce la fin d'une religion. » Cela n'est que trop vrai. Prêtons donc l'oreille au sage avertissement de ce pasteur que citait l'autre jour le *Semeur vaudois*, et « ne laissons pas tomber en quenouille le sceptre du Seigneur. »

Cette citation est peut-être un peu longue. Nous n'avons pas cru devoir en retrancher un seul mot. Il serait fâcheux que cette voix d'avertissement ne fût pas entendue, d'autant plus que ces voix-là se font plus rares ou plus silencieuses. Le danger est d'autant plus grand qu'il s'allie à une « apparence de piété » plus profonde, et qu'il peut aisément séduire, momentanément du moins, les âmes douées d'imagination et éprises d'un certain idéal. Il importe donc de faire entendre à tous un sérieux « garde à vous, » et c'est pourquoi nous avons pensé que cette exhortation sérieuse, qui a dû coûter à son auteur, devait être relevée et conservée. Les temps sont graves, la lutte s'engage de plus en plus. Il importe que le chrétien se retrempe avant de s'engager dans la mêlée et qu'il ne s'y jette, dût-il y laisser son corps, qu'armé de toutes les armes de Dieu, qu'animé du pur esprit de l'Evangile. LOUIS RUFFET.

Grande-Bretagne.

Le credo de Henry Ward Beecher. — Les chrétiens anglais et la guerre d'Egypte. — « Semblable à l'homme. » — L'œuvre des couvertures. — Les Malgaches.

Du moment que le lecteur passe la Manche, il ne doit pas lui en coûter beaucoup de traverser l'Atlantique et d'aborder sur une des plages du Nouveau Monde. Il le fera d'autant plus volontiers qu'il s'agit d'assister à un spectacle unique en son genre. Cinquante ministres et délégués représentant l'association des ministres et des églises de New-York et de Brooklyn sont réunis, avec un petit nombre d'auditeurs choisis, pour entendre un des prédicateurs les plus fameux du monde entier, Henry Ward Beecher, leur exposer sa foi comme chrétien et son enseignement comme pasteur. Pendant deux heures, M. Beecher raconte sa vie spirituelle, et, on peut le dire, celle de beaucoup de ses contemporains, car c'est un de ces génies qui reflètent les idées de leur temps, en y mettant leur propre et puissante empreinte. Il commence, dit un témoin, à voix basse et sur le ton de la conversation; il s'anime en avançant : quand il en vient à parler du Christ qui s'est révélé à lui, comme Celui qui a aimé les hommes parce qu'ils avaient besoin d'être aimés, son visage se transfigure; on dirait d'un coucher de soleil sur les Alpes; en même temps il est traversé par tant et de si brillants changements d'expression qu'on songe à des émanations lumineuses qui se jouent dans l'or des nuages un soir d'été.

Ce n'est pas, on le comprend, pour discuter la théologie de M. Beecher que je vais résumer ici son discours. C'est pour fournir un document historique de la pensée d'un homme dont les succès comme prédicateur ont duré au moins vingt-cinq ans, ce qui autorise à croire que ce document a plus qu'une valeur individuelle et que, en le citant, nous citons en même temps la moyenne des pensées d'un grand nombre de chrétiens en Amérique. Chacun jugera si ce que M. Beecher rejette dans la théologie usuelle des croyants, équivaut à un rejet de quelque doctrine de l'Evangile éternel.

M. Beecher croit en Dieu, en un Dieu personnel, en une Providence générale et spéciale et à l'efficacité de la prière. Il croit à la Trinité, à la tri-personnalité de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Il croit « pleinement, avec enthousiasme, sans parenthèse, interruption ou aberration, à la divinité de Christ, » et il accentue son acceptation « des deux grands miracles qui ont commencé et fini la dispensation chrétienne, la conception miraculeuse et la résurrection de Christ. » Il maintient que l'homme est universellement coupable, et que le péché implique non seulement une imperfection, mais une culpabilité. « Il n'a jamais existé d'homme (et il n'en existera jamais), simplement homme, qui n'ait pas été pécheur; et l'homme est pécheur, non seulement par infirmité, quoique bien des péchés ne soient que des infirmités, mais il l'est au point d'avoir besoin d'être transféré de son état naturel à un état plus élevé et spirituel.

Il doit naître de nouveau. » — Quant à l'inspiration de l'Ecriture, il se range à l'avis de la confession de Westminster. « L'autorité de la sainte Ecriture, en vertu de laquelle elle doit être acceptée par la foi et suivie, ne dépend du témoignage d'aucun homme ou d'aucune Eglise, mais uniquement de Dieu (qui est la vérité même), de Dieu son auteur, et, par conséquent, elle doit être reçue, parce qu'elle est la parole de Dieu. » Quant à l'expiation, M. Beecher admet la rémission des péchés pour l'amour de Christ, la justification par la foi qui embrasse Christ dans tout son être, dans sa vie aussi bien que dans sa mort, et, par-dessus tout, dans son caractère. « Ce que Christ a été, l'homme doit le devenir. » Il ne pense pas que la foi qui sauve soit un simple acte de l'homme, mais que c'est un acte accompli par l'Esprit de Dieu, qui forme Christ dans le croyant. Il croit que l'expiation par Christ est en rapport particulier avec les souffrances de Christ. « Les Ecritures affirment que les souffrances de Christ assurent la rémission des péchés. » Mais il maintient que la Bible ne nous dit pas *pourquoi* ou *comment* la croix de Christ est efficace pour le pardon des péchés, et il se refuse à s'enchaîner à aucune théorie sur ce sujet. Enfin, il attache une grande importance au fait de la rétribution, croyant que le péché de la vie actuelle portera un fruit de tristesse dans la vie future, et que les inévitables et terribles conséquences du mépris de la conscience et de Dieu sont parmi ces motifs d'exhortation à la piété, que le prédicateur est tenu de présenter aux hommes.

Voilà le *credo* de M. Beecher dans ce qu'il affirme. Qu'est-ce qu'il nie? Remarquez que la possibilité de poser cette question implique qu'il affirme beaucoup de choses.

Il rejette d'abord la métaphysique calviniste. Nul n'est prophète dans son pays, Calvin aussi peu que tout autre. C'est en Amérique (en Ecosse ou en Hollande) qu'il a ses fidèles les plus fidèles. Aussi ce n'est pas dire peu de chose d'un pasteur américain, que de dire qu'il s'écarte de la dogmatique de Calvin. M. Beecher veut que l'offre du salut gratuit soit aussi libre que la lumière; que la porte du royaume de Christ soit large ouverte à quiconque y veut entrer. Ensuite il nie la corruption totale de l'homme et ne veut pas admettre que les vertus naturelles renferment du péché. Il ne peut pas accepter la distinction des deux natures en Christ. Par-dessus tout, il rejette la doctrine d'un enfer de peines savamment élaborées pour durer toute l'éternité. « Je crois pleinement qu'il y aura des souffrances et des châtiments dans l'autre monde pour ceux qui ont perverti leur nature dans celui-ci. Mais les grossières représentations des catholiques sur un enfer de démons, de serpents, de fourches, de fumée, de cris, sont une insulte au sens moral de l'humanité. »

En terminant son discours, M. Beecher a annoncé qu'il donnait sa démission de membre de l'association de New-York et de Brooklyn. Les auditeurs ont immédiatement protesté et déclaré que l'exposition de ses doctrines justifiait amplement sa position de membre de la dite association ou de toute autre association congrégationaliste. Il est d'usage que quitter une association particulière ne signifie pas qu'on cesse d'être pasteur congrégationaliste. On croyait que M. Beecher refuserait de retirer sa démission « pour ne pas paraître rendre ses frères responsables, même indirectement, de participation à des doctrines philosophiques et théologiques, où on le suppose en général s'écarter essentiellement de ceux qui professent la foi évangélique établie et usuelle. »

Revenons en Angleterre pour recueillir aussi l'expression d'opinions qui sont courantes, puisqu'elles se rencontrent dans un journal qui a trois cent mille lecteurs, le *Christian World;* les journaux anglais reflètent bien mieux que ceux du continent les dispositions du public; ceux-ci sont souvent le miroir d'une personnalité; ceux-là le sont de tout le monde, de tout leur monde du moins.

Il s'agit de la guerre d'Egypte. Elle a été une épine dans la piété de quelques Anglais et dans l'admiration qu'éprouvent un grand nombre de personnes pour la piété des Anglais. Pour les hommes pieux et conséquents, quel embarras de concilier la pratique de la guerre avec celle de l'Evangile! Pour ceux qui tiennent à la réputation de piété des Anglais, quel ennui de les avoir vus s'engager dans la guerre d'Egypte! Voici pour calmer les regrets des uns et des autres. Si, au lendemain du défilé des troupes victorieuses, des lignes comme celles que je vais citer ont pu s'écrire et se lire; si ces idées ont pu venir à l'esprit d'un Anglais et agréer à beaucoup, il n'y a pas lieu de désespérer de la piété anglaise : elle est de bonne venue, elle jettera ses lisières, elle marchera de force en force, elle travaillera à ne pas se laisser emporter par la politique, par les maximes de ce monde.

Le journaliste commence par payer son tribut d'admiration à la revue. Abordant la question de la guerre d'Egypte, il dit tout ce qui peut être dit en sa faveur sur ses motifs, la manière dont elle a été conduite et les heureux résultats que la civilisation, l'Europe et même l'Egypte, peuvent en attendre. Mais tout cela ne le met pas complètement à l'aise. Il continue ainsi : « Il y a dans la guerre et dans un spectacle guerrier beaucoup de choses qui ne s'harmonisent pas facilement avec l'enseignement et l'esprit de l'Evangile de paix. La nature et le sens vrai de la guerre sont oubliés dans l'excitation et la gloire d'un triomphe militaire. Les sons d'une musique martiale, l'éclair des armes, la cadence des pas, provoquent dans les esprits et les cœurs du peuple des ardeurs qui, après tout ce qu'on peut dire en leur faveur, ne sont pas aisées à ranger parmi les affections et les grâces chrétiennes. Les distinctions et récompenses sociales accordées à ceux qui suivent le métier des armes, contrastent étrangement avec celles qu'on accorde à ceux dont la vie est consacrée à la tâche plus noble d'éclairer, d'élever et de sauver l'humanité.... La guerre n'est certainement pas un art chrétien.... La guerre ne représente que la force brutale.... Une armée employée comme un instrument de justice, accomplit son œuvre d'une manière rude et imparfaite, rude à ceux surtout qui sont les moins responsables des fautes qu'elle a pour mission de châtier. Une revue comme celle que nous avons eue, a pour curieux effet d'amener à la surface les plus tristes éléments de la population de notre grande cité. Nul n'a pu regarder les milliers d'hommes et de jeunes gens déguenillés, ni lavés, ni peignés, grossiers, qui étaient aux premiers rangs de la foule, et dont les voix rauques hurlaient des acclamations, sans frissonner à la pensée qu'un type aussi misérable d'êtres civilisés et humains se trouve encore dans de telles proportions parmi nous. Et ce spectacle, auquel applaudissent si cordialement ces ignorants et ces misérables, êtres dangereux et malfaisants, suppose une dépense annuelle de millions de livres sterlings! Un peu de ces millions prodigués pour un moyen de destruction apporterait instruction et relèvement en abondance à nos classes déshéritées.... Cette pensée doit tempérer le penchant à s'enorgueillir de la gloire militaire et nous rappeler que celle-ci, si bien qu'on la puisse chanter, attriste celui qui voit ses relations avec les hontes et la dégradation des hommes. »

Mâle et chrétien langage auquel l'on ne peut souhaiter que d'être non seulement anglais, mais universel.

Puisque j'en suis à louer les Anglais, on me permettra bien deux mots sur les Anglaises. Elles vont bien, ces dames, et les messieurs (en Grande-Bretagne) n'ont qu'à se bien tenir; sur le continent, ils ont des moyens sûrs et forts de parer au danger.

Il vient d'y avoir à l'Université de Londres des examens pour le baccalauréat en lettres et le baccalauréat en sciences, « avec honneurs; » c'est un degré au-dessus des simples examens de passage. Les étudiantes sont

autorisées à concourir. La liste « des honneurs » renferme quarante-huit nominations, dont quatorze (à peu près le tiers) appartiennent à des femmes. Pour les mathématiques, il n'y a que deux lauréats, dont l'un est une femme. Sur cinq nominations dans les sciences morales et mentales, quatre appartiennent à des femmes; une à un homme. Pour l'honneur de notre sexe, j'éprouve une certaine fierté de ce que ce solitaire a eu la première place : nous conservons donc notre supériorité bien connue. Pour les classiques, les femmes ont eu deux nominations sur onze; en français, trois sur sept; en allemand, cinq sur huit; elles n'en ont aucune pour les sciences physiques, où elles n'ont probablement pas concouru.

Les aptitudes intellectuelles des femmes pour les études sont incontestables. Leurs aptitudes physiques ne sont pas aussi bien démontrées. La *North American Review* a ouvert le mois dernier ce qu'on appelle un *symposium* sur la question. C'est un ensemble de travaux de différents auteurs, qui ne sont pas toujours d'accord; une sorte d'enquête large et approfondie. Vous vous porteriez bien mieux, mesdames, dit l'un, si vous ne vous laciez pas si fort, aviez des vêtements moins longs et moins pesants et des souliers moins étroits. Vous devriez participer davantage, dit un autre, aux jeux des garçons. La gymnastique, voilà le salut de la femme, disent-ils tous. Quand elle sera robuste de corps, son intelligence produira immensément. « Lorsque j'étais enfant, dit une femme, auteur d'un certain renom en Amérique, on me permit, à cause de ma faible santé, de passer mes après-midis de congé et les congés du samedi en plein air. Je pêchai, grimpai, sautai les ruisseaux, montai à poil, courus et fouettai avec mes jeunes frères, si bien que, à douze ans, j'étais le boute-en-train du voisinage, brûlée du soleil, agile, bien portante et blâmée par chacun, excepté par les garçons et (en secret) par mon père. A ce moment-là, j'eus du goût pour l'étude parce que j'en avais la force. En cinq ans, je pris mes degrés avec distinction dans l'honorable institut auquel je dois mon éducation classique. » Pour conjurer le spectre de Georges Sand qui se dresse sûrement devant les yeux de plus d'une lectrice, j'ajoute une ou deux phrases bien sensées dites par le Dr Clouston dans une des deux conférences qu'il a données à Edimbourg sur l'éducation des femmes au point de vue médical. « En exigeant trop à une époque de la vie, la vitalité qui aurait dû suffire à plusieurs époques est prématurément consumée. Une génération peut fournir sur la postérité une traite que celle-ci sera impuissante à payer... Avec Hannah More, j'appelle éducation, non seulement ce qui sert à orner la femme de grâces, mais ce qui tend à affermir une volonté dressée à la persévérance, à former une amie, une compagne, une épouse. » Dans sa seconde conférence, le docteur a signalé les inconvénients qu'offrent les méthodes actuelles d'instruction supérieure pour les femmes, parce qu'elles ne respectent pas suffisamment les exigences du développement physique au moyen d'exercices corporels.

Les fêtes de fin et de commencement d'année donnent toujours lieu à un déploiement exceptionnel de charité. Qu'il ferait bon pouvoir noter tout ce qui éclate alors de dévouements ingénieux et de sacrifices salutaires! Quelle plus belle apologie de l'Evangile que de montrer les chrétiens allant partout pour faire le bien? Ne les reconnaîtrait-on pas là aussitôt pour les vrais continuateurs de Celui que nous a donné le Père? En lisant ces récits, qui ne serait tenté de dire : restons-en là; il nous est bon d'y être? Cependant d'autres spectacles nous appellent et à bon droit. Un seul fait donc, parmi beaucoup, quoique le raconter en Suisse soit peut-être porter de l'eau à la mer. On y connaît et pratique peut-être l'œuvre des couvertures? — Non? — Eh bien, voici ce que c'est :

Elle est née à Tenterden. Des dames se sont dit : nous donnons du pain, du charbon, de la viande ; c'est excellent. Si nous donnions des couvertures ; cela ne serait pas moins bon. Parfait. Seulement nous risquons fort que les couvertures soient vendues ou engagées au mont-de-piété. Prêtons-les. Elles achetèrent en effet deux ou trois couvertures pour commencer les prêts. Elles en ont maintenant trois cents. Les couvertures sont prêtées en octobre et réclamées en mai. Elles peuvent donc encore servir l'année suivante, au lieu de disparaître on ne sait où. Elles sont raccommodées par les dames du comité, deux de chaque église ou chapelle de la ville. Ces dames en sont responsables ; elles ne permettent pas aux emprunteurs de les laver ; elles les font laver par des personnes de confiance et désinfecter au besoin, puis mettre de côté en lieu sûr pour nouvel usage ; elles donnent celles qui sont trop mauvaises. Les emprunteurs ont à payer six pence (62 centimes $^1/_2$) en guise d'accusé de réception et pour les frais de blanchissage. Ces dames vont elles-mêmes porter et reprendre les couvertures, ce qui les met en contact direct avec les gens. Elles indiquent aux pasteurs les pauvres à visiter. N'est-ce pas touchant et digne d'être imité ?

Il y aurait long à dire des ambassadeurs de Madagascar et de leur réception à Londres. Rien que le nom de leur chef : Ravoninahitriniarivo !... Je me contenterai de remarquer que les chrétiens de Madagascar confirment la parole évangélique : les derniers seront les premiers. Leur reine a montré comment les gouverneurs pourraient favoriser le christianisme, sans le mettre à leur solde. Ceux des gouvernements d'Europe, qui prétendent à être chrétiens, auraient tout à appreadre de cette reine des Malgaches. H. M.

Italie.

La loi protectrice des enfants. — Le pape et l'Allemagne ; le Vatican et la Russie ; amabilité du saint-siège pour l'Espagne. — L'affaire Martinucci et la note du cardinal secrétaire d'Etat. — MM. Costa et Falleroni. — La loi sur le serment. — La mort d'Oberdank. — Coccapieller au Quirinal. — La camorra n'est pas morte. — Donation Filangieri. — Nos écoles. Asile pour jeunes femmes.

La chambre italienne a voté, les derniers jours de novembre, une loi dont personne ne contestera les bonnes intentions. Elle veut enlever les enfants aux travaux nuisibles à leur santé. Défense d'employer les enfants dans les fabriques où l'on respire des matières malsaines pulvérisées, des exhalaisons dangereuses. Défense de leur faire porter des fardeaux trop lourds. Cette sollicitude est louable, mais dans notre Midi, tout au moins, elle ne servira pas de longtemps à grand' chose. Il y a trop de misère pour qu'on se plaigne, lorsqu'on a l'occasion, fût-elle la plus dure, de gagner son pain.

Le pape poursuit toujours le même but : la réconciliation de l'Église avec les gouvernements, sauf celui de son propre pays, contre lequel il espère tourner ceux qu'il s'applique à gagner. Il est évident que la fameuse encyclique sur le socialisme, un des premiers manifestes du nouveau pape, fut un appel à la réconciliation, à l'adresse du grand chancelier. Il n'est pas moins certain que le pape serait enchanté de voir les catholiques rhénans sacrifier leurs intérêts locaux à la politique générale du Vatican. Avoir l'Allemagne dans son jeu, n'a cessé d'être le désir de Léon XIII. Le discours récemment prononcé par l'empereur d'Allemagne est plutôt fait pour encourager ses espérances. Le tout-puissant souverain y parle de la cordialité des relations diplomatiques qu'il entretient avec Rome, et les cléricaux d'espérer que l'Allemagne soutiendra quelque peu le saint-siège dans l'interprétation de la loi sur les garanties. La chose n'est pas impossible ; en Allemagne on doit compter avec les catholiques.

L'accord entre le Vatican et la Russie paraît désormais un fait certain, et les concessions que le saint-siège aurait faites à ce pays remplissent de jalousie la *Gazette d'Augsbourg*, qui trouve le pape de moins bonne composition avec l'Allemagne. En Russie, les curés et les vicaires seront désormais nommés sans notification au pouvoir civil ; il n'en sera fait que pour les nominations les plus élevées de la hiérarchie ecclésiastique. Par contre, le pape renonce à la réintégration des évêques polonais destitués, dont toutefois l'exil prendra fin. Cet accord est avantageux à la Russie, en vue du nihilisme, et pour rapprocher la Pologne de la grande famille slave. L'Angleterre aurait-elle proposé au pape de rétablir un résident diplomatique près le saint-siège ? on l'a beaucoup dit ; le *Times* l'a nié formellement ; nous verrons bien.

Rien de plus bienveillant pour l'Espagne que l'encyclique adressée récemment par Léon XIII aux évêques de ce pays. Il leur recommande de ne pas mêler la religion aux luttes des partis, il déclare que les prêtres doivent s'en abstenir soigneusement, afin qu'on ne puisse croire que les intérêts temporels leur tiennent plus au cœur que ceux de la religion.

Je le répète, le pape veut être en bonne amitié avec tout le monde, sauf avec son pays. Qu'on se rappelle en particulier ses avances à la France au moment où la loi sur les corporations était mise à exécution, l'appui donné à la politique française à Tunis, le nonce du pape assistant aux dîners de Gambetta : mais l'*Italia una*, voilà la bête noire.

L'affaire Martinucci n'a fait qu'augmenter cette mauvaise humeur. Mgr. Theodoli, majordome du pape, refusa de régler un compte à la satisfaction d'un architecte employé par la curie ; ce dernier a porté plainte près du tribunal civil de Rome, qui s'est déclaré compétent, et la cour d'appel de confirmer ce jugement. La sentence, à supposer qu'elle soit favorable au requérant, ne sera pas d'exécution facile. Osera-t-on, pour le satisfaire, toucher à l'apanage du pape, à cette liste civile qu'il refuse obstinément depuis douze ans ? Portera-t-on les mains sur les biens du saint-siège hors le Vatican ? Un huissier passera-t-il le seuil du palais pontifical pour notifier la sentence ? J'en doute.

Le pape a considéré comme une offense le jugement du tribunal civil ; il avait encore dans les oreilles les vociférations poussées à la commémoration des vêpres siciliennes et lors de la mort de Garibaldi ; il venait d'apprendre la convocation d'un concile de libres penseurs à Rome ; l'affaire Martinucci, venant après cela, l'a fort irrité. Aussi s'est-il peu gêné, ces jours, pour dire à qui il en avait, dans sa réponse aux félicitations du sacré collège. Aimable pour la France, l'Allemagne, la Russie, il s'est plaint amèrement de l'Italie. Ces jours-ci, une note de Mgr. Jacobini, adressée aux puissances, affirme le droit du pape d'établir des tribunaux sur la partie de son ancien territoire où la loi des garanties lui a laissé le pouvoir temporel. L'affaire Martinucci doit donc se juger au Vatican ; tout cela n'a pas grande importance ; il fallait pourtant le mentionner.

A la chambre nouvelle, M. Costa, député socialiste, a prêté serment, mais, dans une lettre publique, il déclare ne pas se sentir lié et vouloir faire à la chambre une proposition aux fins d'abolir « l'ignoble comédie du serment. » Si M. Costa était poursuivi, il en serait enchanté : force serait d'en demander autorisation à la chambre et notre homme, pour se défendre, pourrait dire tout ce qui lui plairait. Quant à M. Falleroni, député mazzinien, lorsque le président de la chambre lui a demandé s'il souscrivait à la formule du serment, il a répondu : non, et a été expulsé par les questeurs. Nous remarquons à ce sujet que la question n'est pas religieuse mais politique ; on ne jure, en Italie, ni sur une Bible ni sur une croix, le nom de Dieu n'est pas dans la formule. Après l'éclat de

M. Falleroni, le gouvernement a proposé un projet de loi qui déclare démissionnaire le député qui refuse le serment. C'était mettre la monarchie en question, pour une mince affaire. D'ailleurs la formule étant la loi, il s'ensuit que quiconque refuse d'y souscrire est *ipso facto* déchu de son siège. Fort heureusement, la loi, malgré l'opposition de la gauche historique et de la gauche extrême, a été adoptée par trois cent une voix contre soixante-quinze; toute la droite, M. Sella en tête, a appuyé la loi, et M. Falleroni n'est plus député.

On ne saurait le nier, le parti de la révolution sociale n'est pas en Italie sans faire des progrès; les murs de nos grandes villes se couvrent de manifestes, où les frères et amis sont appelés à faire valoir leurs droits, à protester contre le capital. Le socialisme doit réussir là où les pauvres sont plus nombreux que les riches, et échouer dans le cas contraire. En France, il s'affaiblit, en Italie, il lève la tête. C'est bien en partie la faute des gens qui dirigent ici les affaires publiques; dans des vues politiques, ils ont affaibli l'idée religieuse.

L'exécution d'Oberdank a fort ému les irrédentistes. Ce déserteur de l'armée autrichienne, ce conspirateur politique, a été condamné à mort et pendu selon la loi de son pays. De toutes parts, en Italie, on a protesté contre cette exécution, surtout à Rome, dont le condamné fréquentait l'université. Au moment où il sortait du Vatican, l'ambassadeur d'Autriche près le saint-siège a été assailli de coups de pierres par un irrédentiste. Un autre forcené a déchargé son revolver sur l'écusson de l'ambassade. Le gouvernement italien a refusé l'extradition de deux Triestins, Léri et Parenzani, qui avaient trempé dans les dernières conspirations irrédentistes. Tout cela n'est pas fait pour réchauffer les rapports de l'Italie et de l'Autriche, passablement refroidis ces derniers temps. Il faut cependant reconnaître que le gouvernement italien s'est opposé énergiquement à une manifestation des plus malveillantes contre l'Autriche : la souscription entreprise par certains échauffés pour élever un monument à Oberdank. En particulier, le procureur général du roi, à Milan, a déclaré, dans une circulaire aux magistrats de son ressort, qu'une telle manifestation était l'apologie d'un fait criminel, qui amenait une répression légale.

C'est très bien, mais cela ne suffira pas pour calmer les susceptibilités d'un voisin puissant, dont l'amitié est des plus nécessaires. On fera bien, en haut lieu, de méditer la conclusion d'un article publié, ces jours-ci, par le *Wiener Tagblatt :* « Dans de telles circonstances, l'Italie ne doit pas se plaindre si l'Autriche commence à se défier d'elle. Nous ne nous mêlons pas de ses affaires, mais nous sommes en droit d'exiger qu'on n'inquiète pas nos frontières et qu'on nous laisse en paix. Il serait nécessaire que l'opinion publique en Italie fît contrepoids, par des protestations formelles, aux manifestations de tant de fanatiques. Nous souhaitons que, dans ce pays, on se rappelle le devoir qu'impose le droit des gens. Que nous sert l'amitié du gouvernement italien si, en Italie, on excite le peuple contre l'Autriche, on cherche à troubler notre développement calme et régulier. »

M. Coccapieller restera député, paraît-il. Les bureaux concluent à la validité de son élection. Son grand-père avait perdu la nationalité suisse; son père était portier au Vatican, et il ne pouvait avoir cet emploi public sans être citoyen romain. Son fils est donc devenu italien par l'annexion des Etats pontificaux. Enfin, ce qui lui donne tout droit à cette qualité, M. Coccapieller a établi qu'en 1860, 1866 et 1870 il avait combattu pour l'Italie; aussi le nouveau député, dont on ne conteste plus la nationalité, a-t-il fait partie de la délégation qui, le jour de l'an, a complimenté le roi, au nom de la chambre.

Rien d'extraordinaire à Naples, mais l'ordinaire n'est guère réjouissant. L'exploitation

du plus faible par le plus fort est toujours la plaie des basses classes. On a découvert, le mois dernier, une association de malandrins, nouvelle pousse de cette plante vénéneuse qui s'appelle la *camorra*. Elle s'épanouissait au milieu des condamnés au *domicilio coatto* d'Ischia, et se ramifiait dans les îles de Ventotene et de Ponsa. Ces gens, grâce à la peur qu'ils inspiraient, se faisaient livrer des marchandises qu'ils ne payaient pas et les vendaient à vil prix. Ces derniers temps, ce n'était parmi eux que promotions de piccioti à camorristes et *tirate di coltello*, comme au bon vieux temps. La police eut la main heureuse, nous lui souhaitons, à présent, de l'avoir ferme. Qui le croirait! l'extorsion n'est pas seulement ici pratiquée, avec succès, par les hommes, mais par les femmes. On a mis fin, ces jours-ci, aux exploits, en ce genre, d'Anna Pellone dite la Farenare; on s'est assuré qu'elle exigea longtemps, d'une de ses victimes, treize sous par jour pour vingt et une lires. Malheur à qui retardait le paiement. Robuste, violente, elle assommait de coups ceux qui trompaient ses calculs.

Le gouvernement italien, pour qu'on ne lui enlève pas les droits de succession par des donations, a imposé ces dernières. Aussi le prince Filangieri, ayant voulu récemment donner à la ville de Naples son musée d'antiquités, d'une valeur de deux millions, a reçu du fisc une réclamation de trois cents mille francs pour droits de donation. Le prince a menacé de donner son musée au Louvre, mais le ministère s'est ému et lui a promis qu'on voterait d'urgence une loi qui l'exonérerait de cette taxe. Il faut l'avouer, notre législation contient des choses étranges!

L'Eglise vaudoise ouvrira, cette semaine, un lieu de culte à Capoue, où un mouvement de quelque importance paraît se produire en faveur du protestantisme.

Je tiens à donner aux quelques amis du canton de Vaud, restés fidèles à nos écoles napolitaines, une information qui justifiera leur constance. Ces écoles ont beaucoup progressé, et nous avons eu l'occasion de le constater ces derniers jours. Il va paraître un rapport fort intéressant sur une de nos œuvres napolitaines, sur l'Asile pour jeunes filles étrangères.

Des faits récents mettent en pleine évidence le bienfait de cette institution. C'est, par exemple, une jeune fille qui croit entrer en service dans une honnête maison et qu'on a placée dans un café concert. On la retire de ce mauvais lieu, et elle trouve un refuge à l'asile. C'est une enfant de seize ans, autrichienne, qui par suite d'un malentendu ne trouve pas à l'arrivée du chemin de fer des parents qui l'attendaient, et qu'on recueille jusqu'à ce qu'elle soit réclamée. Il serait fort à désirer que des dames charitables correspondissent de Suisse avec de semblables établissements. Le travail des personnes qui concourent à ces œuvres excellentes en serait plus étendu et plus facile. J. PETER.

France.

La mort de Gambetta. — La démission de M. Maurice Vernes et la liberté de l'enseignement théologique. — Le livre des Origines, par M. de Pressensé. — Fin de la publication de l'Encyclopédie des sciences religieuses.

De quoi parler aujourd'hui, si ce n'est de Gambetta? Tous les journaux ne sont pleins que de lui, il fait le sujet de toutes les conversations. La vie nationale semble tout entière concentrée autour de sa tombe. Il faudrait ne pas être Français, je dirai presque ne pas être homme, pour ne pas participer à l'émotion générale et pour ne pas éprouver un sentiment de douloureuse stupeur en présence d'une carrière si brillante dans le passé, si riche d'avenir, qui se termine d'une manière si brusque et si tragique.

Nous n'essaierons pas de retracer, après tant d'autres, la part considérable que Gambetta prit au réveil de l'esprit public et au renversement de l'empire, ni le rôle prépon-

dérant qu'il joua dans la défense nationale, alors que l'âme de la France semblait incarnée en lui, ni la lutte qu'il soutint victorieusement contre les hommes du 16 mai. Ce sont là les trois phases héroïques de sa carrière; il a déployé dans chacune des facultés différentes et donné des preuves de l'étonnante variété de ses aptitudes, des merveilleuses ressources de son génie. Mais ce qui restera surtout de lui et ce qui fera sa gloire, c'est le souvenir de son ardent amour de la France. La douleur avec laquelle l'Alsace a appris sa mort et participé à ses funérailles, est particulièrement significative. Gambetta était la personnification de la résistance dans le passé, le symbole de la reconstitution de la patrie dans l'avenir. Par une contradiction étrange et honorable pour lui, cet homme, inféodé à une philosophie aveugle et brutale qui prétend ne connaître que les faits palpables, cet homme refusait de s'incliner devant le fait douloureux que la force avait produit en triomphant du droit. Dans un discours prononcé naguère à Cherbourg, il en appelait avec une confiance superbe à cette « justice immanente aux choses, » qui autorise les opprimés et les vaincus à nourrir un suprême espoir. Les circonstances lui avaient permis de ne pas voter la paix; en lui la France de la défense nationale demeurait debout, n'ayant pas fléchi devant le vainqueur. C'était un danger peut-être, mais c'était une consolation!

Chose lamentable! cet homme de foi, qui croyait à la justice, ne croyait point en Dieu. Il affectait de ne jamais le nommer; il se serait excusé d'avoir laissé par mégarde ce nom échapper de ses lèvres au cours d'une conversation. Avec de tels principes, il n'est pas étonnant que sa vie ait présenté de graves lacunes au point de vue moral. Dans la haute position qu'il occupait, il aurait été beau de lui voir donner l'exemple d'une vie privée austère et pure. Hélas! comme on l'a dit, il vivrait probablement encore s'il avait cherché le bonheur dans une union légitime et dans une vie de famille avouable.

Mais les saints *laïques* sont rares, et malheureusement dans ce temps de laïcisation à outrance, les classes élevées de la société, tout aussi bien que les classes pauvres, ne sont que trop portées à « laïciser » le mariage et la vie conjugale. Gambetta paraît être mort comme il avait vécu; la religion, étrangère à sa vie, l'a été également à ses funérailles, dont la pompe extraordinaire n'a fait que montrer davantage la vanité des gloires de ce monde. Nous voudrions espérer qu'à l'heure solennelle où il a vu s'effondrer toutes ses espérances et la nuit se faire du côté de la terre, son âme a vu briller d'en haut une lumière qu'elle n'avait jamais aperçue ici-bas, mais c'est là le secret de Dieu!

Il est naturel de se demander maintenant quelles seront les conséquences de la disparition de Gambetta au point de vue du développement de notre politique intérieure. Nous perdons en lui une précieuse force de résistance aux idées anarchiques. Il avait le courage et l'autorité nécessaires pour tenir tête aux partisans du bouleversement social, et il eût pu être, dans un jour de péril, un boulevard pour le maintien de l'ordre. Il n'avait pas su comprendre malheureusement que nier l'âme, Dieu, le monde invisible, c'est rabaisser l'homme, lâcher la bride à toutes ses passions, à toutes ses mauvaises convoitises, et porter un coup fatal à la cause de la liberté qu'on prétend servir. La façon dont les hommes de l'école de Gambetta comprennent la liberté n'est pas non plus très rassurante. La démocratie comme ils l'entendent, c'est-à-dire le nombre imposant sa loi, peut devenir la pire des tyrannies, et, sous prétexte de sauvegarder les droits de l'Etat, on risque de sacrifier les droits de la conscience individuelle, qui doivent nous être tout aussi sacrés. Les opportunistes protestent très fort lorsqu'on leur applique l'épithète d'*autoritaires;* les solutions qu'ils préconisent pour régler par exemple les rapports entre l'Eglise et l'Etat sont cependant loin de mériter le nom de *libérales*.

Gambetta était, chacun le sait, un partisan convaincu du maintien du concordat. Il voulait tenir l'Eglise sous la tutelle plus ou moins tendre du pouvoir civil. Ce système funeste et décevant perd en lui un de ses plus fermes appuis, et la cause de la séparation du domaine civil et du domaine spirituel voit disparaître chez nous son plus redoutable adversaire. A ce point de vue cette disparition, loin d'être un coup mortel pour la république, comme le prétendent les réactionnaires, pourra au contraire lui être très profitable. La manière de voir de Gambetta sur les questions ecclésiastiques était une erreur grave dont les conséquences eussent pu être fatales au gouvernement républicain. Celui-ci, en effet, n'a rien à gagner à la prolongation d'une lutte mesquine avec le clergé sur des articles de budget. La justice lui conseille, aussi bien que son intérêt, d'enlever à l'Eglise romaine toute occasion de crier au martyre et de lui laisser le soin de pourvoir à son existence, en la soumettant simplement au droit commun. Puisse l'année dans laquelle nous venons d'entrer marquer un progrès décisif vers la solution équitable et pacifique de ces graves problèmes !

Parler aujourd'hui de la démission de M. Maurice Vernes, ex-professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, c'est faire de l'histoire ancienne ; il nous faut pourtant en dire un mot pour tenir, sinon les lecteurs, au moins les colonnes du *Chrétien évangélique,* au courant des principaux événements qui s'accomplissent dans notre protestantisme français.

A la suite de la leçon d'ouverture dans laquelle M. Vernes, examinant la *situation du protestantisme vis-à-vis des systèmes philosophiques contemporains*, a jeté pardessus bord le spiritualisme, traité de la façon la plus cavalière ses plus illustres représentants, comme Platon, Descartes, Leibnitz, et conclu au dualisme le plus absolu entre la religion et la science, la raison et la foi, la Faculté a estimé qu'il lui était impossible de conserver dans son sein un professeur aussi compromettant ; elle lui a demandé sa démission, qu'il a donnée de plus ou moins bonne grâce. Pas une voix ne s'est élevée dans la presse protestante pour prendre la défense du professeur démissionnaire. Orthodoxes et libéraux se sont trouvés d'accord pour approuver cette démission et condamner ce discours ; mais, à ce propos, une discussion fort curieuse s'est engagée sur la question de la liberté de l'enseignement théologique dans nos facultés. L'occasion était bonne pour dire aux libéraux : vous voyez bien, il vous faut enfin reconnaître que la liberté de l'enseignement théologique a une limite. Vous êtes obligés d'admettre, tout aussi bien que nous, une profession de foi obligatoire pour ceux qui veulent servir l'Eglise. En quoi faites-vous consister cette profession et où placez-vous cette limite ? La limite ! mais sans doute, elle existe, répond le *Journal du protestantisme*, elle se trouve dans la conscience de celui qui enseigne. La preuve en est dans la démission qu'a donnée M. Vernes avec une délicatesse de sentiments qui l'honore. Le malheur est que M. Vernes a publié dans la *Renaissance* une lettre fort aigre, dans laquelle il proteste contre la démission qu'on lui a imposée et déclare qu'il n'a nullement quitté sa chaire de son plein gré. Ce n'est donc pas dans la conscience du délinquant qu'il faut chercher la limite, a-t-on répondu avec beaucoup de sens au *Journal du protestantisme,* mais bien dans la conscience de ses collègues qui lui ont imposé l'obligation de se retirer.

On comprend l'embarras dans lequel se sont trouvés les journaux du parti libéral ; on serait embarrassé à moins. Aussi s'expriment-ils contre l'enfant terrible de leur parti avec plus de vivacité que les feuilles les plus foncièrement orthodoxes. Le *Renaissance,* dans sa mauvaise humeur, a même soutenu une thèse qui ne manque pas d'originalité : La place de M. Maurice Vernes n'est plus

dans une faculté à tendances plus ou moins libérales, cela est évident. Sa place est.... dans une faculté orthodoxe, à Montauban par exemple. En effet, n'a-t-il pas nié tout rapport entre le christianisme et la raison? n'a-t-il pas déclaré que la religion était une chose irrationnelle, absurde? Eh bien, n'y a-t-il pas là tout ce qu'il faut pour faire de lui un excellent orthodoxe? N'est-ce pas parmi les orthodoxes que la maxime *credo, quia absurdum* a cours? La plaisanterie est très réussie, j'en conviens, mais elle dissimule mal l'embarras d'un journal qui a combattu jusqu'ici pour la liberté illimitée de l'enseignement dans toutes les chaires protestantes, et qui voit sa thèse poussée à l'absurde.

Heureusement que tout le monde chez nous ne désespère pas de montrer l'accord fondamental entre les facultés naturelles de l'homme et l'Evangile, entre les données de la science et celles de la révélation. Nous aimons à mentionner à cette place, parmi les événements de ces deux derniers mois, l'apparition du beau et excellent livre de M. de Pressensé sur les *Origines*, livre qui voyait le jour à peu près en même temps que le discours de M. Maurice Vernes, auquel il donne un démenti si autorisé. Ce n'est pas ici le lieu de donner une analyse ni une appréciation de cet ouvrage; nous laissons ce soin à des plumes plus compétentes que la nôtre; mais il nous sera bien permis de dire combien nous avons été réconforté par ces pages généreuses. Grâce à Dieu, la cause du théisme chrétien est loin d'être perdue, et le matérialisme contemporain s'est un peu trop hâté de monter au Capitole pour célébrer son triomphe. Ses propres positions nous paraissent au contraire sérieusement entamées. On attend encore sa réponse à la sommation qui lui a été faite de définir la matière, qu'il prétend connaître seule, et qui paraît bien être, comme M. de Pressensé le montre d'une manière saisissante, la chose du monde qu'on connaît le moins.

M. de Pressensé a fait le vœu de « mettre tout ce qui lui reste d'énergie et de flamme au service des plus hautes vérités de la vie morale, en dehors desquelles il ne voit que ruine et déshonneur pour sa patrie et déchéance irrémédiable pour l'âme humaine. » Dieu veuille que cette énergie et cette flamme lui soient longtemps conservées, et que notre peuple prête enfin l'oreille à la voix de ses amis les plus désintéressés, plutôt qu'à celle des courtisans ambitieux qui ne savent que le flatter!

Puisque nous parlons de livres, signalons en terminant l'apparition du XIIIe et dernier volume de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*. Ainsi se trouve menée à bien une entreprise considérable qui fait le plus grand honneur au protestantisme de langue française et à l'éminent doyen de la Faculté de Paris, qui a dirigé toute cette publication. On peut adresser à cet ouvrage de sérieuses critiques de détail. Beaucoup de souscripteurs regrettent avec nous que les articles relatifs à l'Ancien Testament aient en général été confiés à des théologiens de la gauche extrême, M. Maurice Vernes par exemple, qui ont adopté les vues de la critique la plus négative et porté une grave atteinte au caractère historique de nos livres sacrés. Il y a, grâce à Dieu, une science théologique sérieuse et éclairée qui a des solutions toutes différentes à nous proposer. Mais, sauf ces réserves, on ne peut que saluer avec joie l'apparition d'un ouvrage qui vaut à lui seul une bibliothèque, et qui met à notre portée des sources presque inépuisables d'informations.

E. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La prière de la foi, par Carrie F. Judd. Traduit de l'anglais. — Caille, Vevey, 1882.

L'auteur de ce livre est une dame américaine. Malade depuis plus de deux ans, elle avait cherché le secours des médecins, sans

en obtenir de soulagement. On attendait sa mort d'un jour à l'autre. Mais, à ce moment, elle entendit parler de guérisons merveilleuses accordées aux prières de Mme Edouard Mix, négresse habitant à Wolcotville, dans le Connecticut. La malade lui fit écrire. La réponse à sa lettre revint aussitôt. « Mercredi il y a une réunion pour femmes dans notre maison; nous prierons pour vous, spécialement entre 3 et 4 heures... priez vous-même... puis sortez de votre lit et marchez par la foi. » La malade obéit. Elle se leva seule, à l'heure indiquée, pour la première fois depuis deux ans, et fit quelques pas dans sa chambre. Elle était guérie. Nous ne mettons pas en doute la réalité de cette guérison. Nous en avons vu, de nos yeux, de tout aussi extraordinaires. La puissance de Dieu peut s'exercer de nos jours, aussi bien que dans les temps anciens.

Mais si nous croyons, avec l'auteur, que de tels miracles peuvent être accordés à la prière faite avec foi, nous avons, d'autre part, de sérieuses réserves à présenter sur les conclusions qu'on tire de ces guérisons.

Le malade, dit-on, pour être guéri, n'a qu'à se conformer tout simplement à la recommandation, contenue dans Jacques V, 14 et 16 : « Quelqu'un est-il malade parmi vous, qu'il appelle les anciens de l'Eglise, et qu'ils prient pour lui et qu'ils l'oignent d'huile au nom du Seigneur. Et la prière faite avec foi sauvera le malade et le Seigneur le relèvera. »

Nous regrettons, pour notre part, que cette recommandation ne soit pas suivie davantage par les chrétiens de nos jours. Mais l'auteur elle-même s'y est-elle conformée ? Pourquoi s'adresser à la négresse Mix, et non pas aux anciens de son Eglise ? Pourquoi les chrétiens qui insistent le plus sur la recommandation de Jacques vont-ils, en général, chercher l'imposition des mains bien loin de leur domicile, plutôt que de s'adresser, selon la prescription de l'Ecriture sainte, aux anciens et aux pasteurs de leur Eglise ? Et, s'ils ne suivent qu'une partie de la recommandation de Jacques, ils n'ont pas le droit d'en imposer une autre partie à leurs frères.

Si nous reconnaissons ensuite que l'onction au nom du Seigneur peut être un moyen de guérison, nous ne voyons absolument rien, dans la Parole de Dieu, qui nous force à croire qu'elle est le *seul* moyen que nous ayons le droit d'employer. Quand Ezéchias est malade à la mort, le prophète Esaïe ne lui impose pas les mains, mais lui prescrit un emplâtre de figues sèches. Et le malade est guéri. (Es. XXXVIII, 21.) Lorsque Timothée est souffrant de l'estomac, l'apôtre Paul ne lui impose pas les mains, mais lui prescrit d'user de vin comme remède. (1 Tim. V, 23.) Le malade en use, sans doute, et ne pense pas que ce soit « aller contre la volonté de Dieu que de chercher par des moyens humains à être délivré des liens de sa maladie. »

Nous ne pensons pas non plus que toute prière faite avec foi doive nécessairement obtenir la guérison du malade. L'auteur est trop absolu dans son raisonnement. « Dieu, dit-elle, en nous dispensant la maladie, veut nous attirer plus près de lui ; » donc, lorsque le but est atteint, il fait cesser la maladie, qui n'a plus de raison d'être. Mais qui nous donne le droit d'affirmer que Dieu n'ait qu'un seul but en éprouvant un malade ? Qui sait si, par la maladie de son enfant, Dieu ne veut pas donner une leçon à la famille du malade, en lui montrant, dans la patience de celui-ci, la puissance de la piété ! Paul, l'homme de foi par excellence, a prié trois fois pour être délivré d'une écharde dans sa chair et le Seigneur a refusé de l'exaucer, lui répondant simplement : « Ma grâce te suffit. » (2 Cor. XII, 9.) A d'autres de ses enfants Dieu répondra même, comme à son serviteur Moïse : « C'est assez ; ne me parle plus de cette affaire. » (Deut. III, 26.)

Ce que nous redoutons dans les théories absolues de l'auteur, ce sont les conséquences fâcheuses qu'en tirent des âmes droites et simples. En voilà une, par exemple, qui prie

avec foi, dans l'épreuve, et n'est pas exaucée *comme* elle l'espérait. Si la théorie de Miss Judd est juste, ce chrétien doit se dire que, puisqu'il n'a pas été exaucé, il n'avait pas la foi véritable. Et ce pauvre homme, après avoir douté de sa foi, doute bientôt de sa vie chrétienne. Il descend alors, d'échelon en échelon, du doute jusqu'au désespoir. Elles sont nombreuses les pauvres âmes que nous avons rencontrées dans cet état, victimes d'une fausse théorie. S'il est coupable de retrancher quoi que ce soit à la Parole de Dieu, gardons-nous tout autant d'y rien ajouter. Défions-nous des systèmes qui rendent Dieu esclave d'une loi quelconque, autre que celle de sa justice et de sa miséricorde. Puis revenons toujours plus à une étude personnelle de la Parole de Dieu, lue à la lumière du Saint-Esprit. C'est la meilleure garantie que nous ayons pour échapper aux erreurs et à une exagération dangereuse. R. DUPRAZ.

AU DÉCLIN DE LA VIE ou De la vie présente et de celle qui est à venir, par Ad. Schæffer, docteur en théologie. — Paris, Grassart; Lausanne, A. Imer, 1883.

« Considérer la vie au point de vue de la mort, la mort au point de vue de l'immortalité, voilà, à notre sens, la véritable sagesse. » Telle est la conclusion à laquelle arrive l'auteur d'un des livres les plus savants sur l'importante question de la vie future[1]. M. le pasteur Schæffer, de Colmar, bien connu des lecteurs de ce journal, a consacré à ce sujet capital un volume très attachant, riche de pensées originales, d'heureuses citations, de nobles aspirations et de convictions fortifiantes. Nous nous empressons de recommander la lecture de cette ingénieuse étude morale à tous ceux que ne contentent pas les choses d'ici-bas et qui ont pour devise : « Plus haut, toujours plus haut ! »

Au lieu de classer méthodiquement les arguments qui militent en faveur de la vie future, notre sympathique auteur les a encadrés dans un récit qui, sous une forme socratique, expose les réflexions d'un vénérable septuagénaire sur la vie présente et sur le mystérieux *au delà* qui nous attend après la mort.

Puisés aux meilleures sources, les arguments en faveur de l'immortalité sont ainsi rendus accessibles à tout homme cultivé ; le style a de la familiarité et de la simplicité, et les pensées sont présentées avec sobriété et sans aucune subtilité scolastique. Ce livre, bien que composé par un docteur en théologie, a donc une allure éminemment « laïque, » ce qui, par le temps qui court, n'est pas un mince avantage. Une partie spéciale donne les notes principales.

Pas d'étalage d'érudition dans le cours du récit, qui se déroule comme les observations d'un journal intime, parfois d'une manière un peu monotone, mais semant toujours sur la route du lecteur des pensées captivantes et des sentiments généreux. M. Schæffer incline fortement au *Conditionalisme*, que plusieurs théologiens distingués défendent aujourd'hui avec conviction et non sans talent[1]. Nous avouons que l'argumentation est spécieuse, mais nous nous en tenons, pour notre part, à la grande tradition chrétienne si admirablement symbolisée dans le chapitre XXV de l'Evangile selon saint Matthieu. On a très bien dit que le conditionalisme est en contradiction avec la doctrine de la grâce, puisqu'il affirme l'irréparabilité du mal et la nécessité d'une expiation humaine adéquate au péché, tandis qu'au contraire la foi chrétienne détruit cette irréparabilité, puisque la grâce abroge la nécessité de la réparation. Le châtiment doit avertir le pécheur et le ramener ; l'anéantissement n'est pas un châtiment, puisqu'il sépare irrémédiablement de Dieu. Où est, d'ailleurs, la

[1] Spiess, *Entwicklungsgeschichte der Vorstellungen vom Zustande nach dem Tode*. Iena 1877.

[1] Voy. l'article *Conditionalisme*, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, XII, 589, et la *Lettre* de M. C. Malan *à M. Byse*, dans la *Revue chrétienne*, septembre 1882.

limite entre les *viables* et les *non-viables*, puisque tout péché amène une destruction partielle ?

D'après Jésus-Christ, l'âme humaine a une valeur infinie. La *vie* est le don initial qui domine tous les autres. Dans sa savante brochure sur *la Vie future et la Science moderne*, M. Hirn, de Colmar, a posé ce principe fondamental : que rien de ce qui a une fois reçu l'être ne peut rentrer spontanément dans le néant. C'est M. Hirn qui a écrit la noble *Lettre* qui précède le livre de M. Schæffer, son concitoyen et son ami, lettre dont nous détachons ce passage : « Laissons dans l'ombre, pour ce qu'elles valent, des scissions qui existent ou n'existent pas entre penseurs, sur des questions aussi graves. J'exprime, en vous quittant, un vœu unique bien vif. Puisse votre livre, sorti tout spontanément du fond de votre cœur, aller porter la paix et la sécurité à quelques âmes honnêtes, mais troublées. Ce sera pour vous, je le sais, la plus douce récompense à laquelle vous aspirez. »

G.-A. HOFF, pasteur.

L'ORAISON DOMINICALE EN ACTION. Neuf récits trad. de l'allemand de N. Fries, par C. Galopin-Schaub. — Paris, Sandoz & Thuillier.

Un de nos journalistes religieux disait récemment : « Décourager les mauvais écrivains, ce ne serait pas un mince avantage, car une partie notable de notre littérature religieuse est idiote. » Ce jugement est sévère, mais partiellement mérité. Il y a de nos jours surabondance de publications médiocres ; c'est une calamité contre laquelle le public devrait réagir. Nous sommes d'autant plus heureux lorsque nous rencontrons un livre qui mérite quelques éloges ; nous disons qui *mérite*, car de nos jours aussi la réclame et la camaraderie ont envahi même la littérature religieuse ; les notices bibliographiques parfaitement sincères se comptent sur les doigts.

Le livre dont nous avons à parler a déjà été annoncé brièvement ici même, il y a un an, mais on nous assure qu'il n'est pas trop tard pour en dire encore quelques mots.

Ces neuf récits sont pour la plupart indépendants et ont chacun pour texte une des demandes de l'oraison dominicale. C'est peut-être beaucoup d'affirmer que nous avons là l'oraison dominicale *en action*. Le lien qui unit plusieurs de ces récits à la prière du Seigneur est assez lâche. Quoi qu'il en soit, nous avons dans ce volume de petites nouvelles pleines de fraîcheur et animées d'un vrai souffle religieux. On n'y sent point le placage ; la leçon ressort assez nettement sans que l'auteur ait eu besoin de recourir aux parenthèses édifiantes.

Cet ouvrage offre une lecture saine ; nous avons remarqué comme particulièrement réussis le septième et le huitième récit. Ce n'est pas à dire que nous n'ayons quelques légères réserves à faire sur le genre de piété que met en scène l'auteur. C'est bien un genre allemand ; ce ne sont pas les conversations pieuses autour d'une tasse de thé. C'est une piété un peu sentimentale, avec des contours parfois trop vagues ; on y sent l'influence du « sacramentarisme » luthérien. Nous aurions voulu quelque chose de plus précis, une piété à la fois plus profonde et plus exubérante. La note de la confiance en Dieu est juste, cela va sans dire, mais ne faudrait-il pas que le salut par le sang de Christ fût mis plus en relief ? Ne serait-il pas bon aussi de montrer une piété agissante et pénétrée de l'amour pour les âmes qui périssent ? Assez de voix nous endorment, il en faudrait qui nous réveillent. A cet égard, la fiction ne peut avoir la même puissance que la réalité ; nous donnerons toujours la préférence à des biographies de chrétiens qui démontrent par leur vie la puissance de la foi.

Toutefois, ne voulant pas exiger plus qu'on ne peut nous donner, nous nous permettons de recommander ce volume du pasteur de Heiligenstetten. La traduction est bonne, à part quelques petites négligences par-ci par-là.

TR.

DE LA MORT A LA VIE, du rév. W. Haslam, traduit de l'anglais par M[lle] M. L, et précédé d'une préface par M. Babut, pasteur à Nîmes. — Vevey 1882, B. Caille.

Ce livre ne rencontrera pas rien que des admirateurs. Plus d'un lecteur, même chrétien, s'achoppera sans doute aux excentricités qu'il renferme, et ne favorisera point sa diffusion. Nous ne sommes pas de ce nombre. Etrange ou non, on sent que ce livre est vrai, et il fait du bien. L'histoire du réveil dans le pays de Cornouailles n'a pas des allures aussi correctes que tous le voudraient. On demande à Dieu de toutes parts un réveil des âmes, mais on a grand peur qu'il sorte de certaines limites qu'on se propose de lui tracer; c'était là aussi la pensée de Haslam, mais quand l'esprit souffle, il confond notre sagesse et aussi notre prudence; il en a toujours été ainsi, depuis la Pentecôte et les jours de la primitive Eglise où des choses étranges aussi se produisaient, et il en sera encore de même à l'avenir.

Qui sait si ce récit ne vient pas à point nommé pour répondre à bien des questions et des préoccupations du moment? Qui sait si par lui quelques-uns n'apprendront pas que, pour avoir un réveil, il faut non seulement le demander, mais le vouloir et y travailler directement, faire des appels individuels, parler aux âmes de leur salut, de leur conversion et surtout prier pour elles. Voilà les enseignements précieux de ce livre qui peuvent tomber, par la grâce de Dieu, dans une bonne terre et y porter du fruit.

Le *Chrétien évangélique* a donné, l'été dernier, deux fragments importants de cette biographie, extraits de l'original anglais et par une autre plume; nous avons pu voir par là que le livre que nous annonçons est considérablement abrégé, et nous le regrettons. Combien certaines scènes, comme celle de la conversion de Haslam lui-même, sont plus naturelles, plus vivantes, et produisent aussi un effet plus puissant lorsqu'on voit exactement le cadre et les circonstances déterminantes. Rien de plus intéressant et édifiant que de constater de près la manière dont Dieu prépare les événements et les hommes pour arriver à son but. Il y a cependant encore ici assez de détails pour qu'on soit saisi et pour que l'impression soit profonde. Puisse ce livre être en bénédiction au milieu de nous, pour la gloire de Dieu; l'auteur et la traductrice n'ambitionnent sans doute pas de récompense plus grande que celle-là. P. M.-S.

PUISSANCE D'EN HAUT, ou le secret du succès dans la vie chrétienne et dans l'œuvre, par D. L. Moody. — Vevey, 1882, Caille.

Les paroles de Moody, même écrites, même traduites, ont toujours une saveur bienfaisante. Aussi sentons-nous le devoir de remercier sincèrement l'éditeur auquel on peut rendre le témoignage d'avoir fait une bonne action.

La puissance d'en haut, secret du succès dans la vie chrétienne, est, cela va sans dire, le Saint-Esprit; Moody en étudie la nature, les caractères, l'action, les effets, dans une suite de paragraphes incisifs et intéressants Si l'on rencontre çà et là une idée qui étonne, une interprétation exégétique un peu cherchée, on ne saurait s'arrêter à critiquer, car le cœur est trop fortement saisi, la conscience trop bien empoignée, pour s'achopper à des détails. Quel sérieux dans ces appels pour inviter les chrétiens à demander une plus complète manifestation du Saint-Esprit sur l'Eglise! Quelle franchise dans ces critiques, toujours empreintes de charité, par lesquelles il dévoile les faiblesses, les inconséquences, les infidélités dont nous nous rendons tous plus ou moins coupables! Quelle force de conviction dans les encouragements adressés à ceux qui veulent saisir la grâce offerte par Dieu à ses enfants! P. V.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE
DE L'ANTIQUITÉ

—

Le Prométhée d'Eschyle.

Dans l'une des années qui suivirent les glorieuses victoires par lesquelles la Grèce assura sa liberté, trois pièces, formant un drame unique, furent représentées sur le théâtre d'Athènes ; c'était la trilogie du Prométhée.

Eschyle, son auteur, était l'un des héros qui venaient de lutter contre les Perses. Il avait trente-cinq ans quand il se battait à Marathon, quarante-cinq quand il versait son sang à Platée. Cinquante et une fois déjà il avait été couronné par le peuple d'Athènes dans le concours théâtral qui rassemblait périodiquement l'élite de la Grèce. Cette fois il apportait sur la scène le plus étonnant de ses drames, le triple Prométhée : le Prométhée *porte-feu*, le Prométhée *enchaîné* et le Prométhée *délié*.

I

Dans la première pièce, aujourd'hui perdue, il montrait le Titan Prométhée communiquant aux hommes, récemment créés, l'apanage des immortels, le feu, au moyen duquel ils devaient sortir de leur barbarie native. Cette intrusion dans l'administration de l'univers lui attirait le courroux de Jupiter, du grand Zeus, le souverain de l'Olympe ; et la seconde pièce, que nous possédons et qui va nous occuper spécialement, représentait le bienfaiteur de l'humanité attaché, par l'ordre de Jupiter, à un rocher dans le voisinage de la mer, soit de l'Adriatique, soit du Pont-Euxin, expiant ainsi son indiscrète compassion, mais défiant hardiment le courroux du dieu suprême.

Dans la troisième pièce, le Prométhée *délié*, aujourd'hui perdue comme la première, le Titan, après avoir été précipité dans l'Hadès, reparaissait à la lumière, mais pour subir un supplice plus cruel encore que le précédent, sur l'un des sommets du Caucase, jusqu'au moment où il était enfin délivré par Hercule, le fils de Jupiter.

En relisant récemment celle des trois pièces que le temps a seule respectée, le Prométhée *enchaîné*, j'éprouvais un indicible saisissement d'admiration. Rien de plus simple et pourtant rien de plus puissant que cette pièce, ce drame *immobile*, comme on l'a justement appelé. Le Titan, revêtu d'un corps immortel, mais susceptible de souffrance, est là, fixé par des anneaux de fer à une paroi de rocher dans une gorge sauvage. La position du héros ne change pas durant toute la pièce. Qu'est-ce donc qui peut apporter la vie, l'intérêt, le mouve-

ment dans une telle situation? Le dieu enchaîné contemple de la hauteur de son martyre le passé, le présent, l'avenir de la terre et de l'Olympe. Zeus règne présentement, mais qu'il sache bien qu'une chute le menace, semblable à celle qu'il a fait subir à son père Saturne, et à celle que Saturne avait infligée déjà à son père Uranus. L'arrivée successive de quatre acteurs donne à Prométhée l'occasion d'exposer les pensées qui gonflent son cœur irrité. Ces entretiens font tout le mouvement du drame. Mais quels entretiens! des « duels de parole, » comme les a appelés un brillant écrivain moderne [1], qui ajoute : « La voix de Prométhée n'y déroule pas la pensée; elle la darde. Ces dialogues sont de formidables actions roulant d'un train d'ouragan sur l'esprit de l'auditeur. » On prétend qu'à la représentation d'une autre tragédie d'Eschyle, *les Euménides*, des femmes enceintes accouchèrent, et des enfants moururent de terreur. La Grèce, rassemblée dans le théâtre de Bacchus au jour où fut représenté le Prométhée, dut plus d'une fois frémir non seulement d'étonnement, mais d'effroi en entendant les révélations inouïes qu'Eschyle osait mettre dans la bouche de son héros.

Celui-ci, d'après la fable mythologique, appartenait à une génération de divinités dont le règne avait précédé celui de Jupiter et des dieux de l'Olympe. Cette dynastie plus ancienne était celle des Titans, fils et frères de Saturne, divinités monstrueuses, gigantesques et brutales. Prométhée différait entièrement de ses frères. Son nom provient probablement d'une racine hindoue ou aryenne. Voici comment on essaie de l'expliquer à cette heure. Les anciens Aryens tiraient le feu de deux morceaux de bois frottés vivement l'un à l'autre. L'un était un bois rond, creusé au milieu, et qu'on faisait tourner rapidement; l'autre était un pivot enfoncé dans le centre du premier et qu'on faisait tourner en sens contraire. De ces deux mouvements opposés jaillissait le feu. Cet acte s'appelait en sanscrit *manthâmi*, (d'où procède évidemment le mot grec μανθάνω, *apprendre*, faire jaillir la lumière dans l'intelligence); le pivot de bois tournant et générateur du feu se nommait *pramantha*. De là le nom de *Pramathyus* donné à l'homme qui, par le frottement, dérobe au bois le feu qui sommeille dans son sein. Pramathyus est devenu en grec *Promêtheus*, non sans subir l'influence d'une autre dérivation propre à la langue grecque, d'après laquelle ce mot signifie : « Celui qui prévoit et pourvoit. »

Dirigé par sa mère Thémis, la déesse de la justice, Prométhée conseillait à ses frères les Titans de ne pas engager une lutte ouverte avec le fils de Saturne, et d'employer plutôt la ruse, pour l'empêcher de conserver le pouvoir qu'il venait de ravir à son père. Mais quand il vit que ses conseils n'étaient pas écoutés et que, dans leur folle confiance en la force brutale, ses frères essayaient de renverser de haute lutte celui qui disposait de la foudre, il sut se mettre à temps du côté de Jupiter, et l'aida à assurer son pouvoir par la ruine des Titans. A ce moment les hommes, par un caprice des dieux de l'Olympe, venaient d'arriver à l'existence. Jupiter voyait d'un œil inquiet cette race nou-

[1] Paul de Saint-Victor.

velle qui pouvait dans l'avenir lui causer des embarras. Il ne faisait rien pour elle et la laissait croupir dans un état profondément misérable. Pris de pitié, Prométhée déroba le feu au foyer des immortels et livra aux pauvres humains ce don céleste, condition de tout progrès. Voici comment Prométhée raconte lui-même à ses premières visiteuses, les filles de l'Océan, cet acte à jamais méritoire aux yeux des hommes, mais dix fois criminel à ceux du maître des dieux :

« A peine Zeus était-il assis sur le trône paternel, qu'il se hâta de distribuer à chacun des dieux leurs prérogatives spéciales. Mais il ne tint aucun compte des malheureux mortels; il méditait même de leur substituer une race nouvelle. A ce dessein, nul ne s'opposait; seul je l'osai. Je sauvai les hommes de la fatalité de la mort.... Je leur donnai le feu, ce maître de tous les arts.... Jusque-là ils regardaient et ne voyaient pas, ils entendaient sans comprendre. Comme des fantômes dans les rêves, ils confondaient toutes choses, ils ne connaissaient ni les chaudes maisons en briques, ni la fabrication du bois; semblables aux fourmis, ils habitaient des demeures souterraines, privés de la lumière du soleil. Point de signes auxquels ils reconnussent l'hiver et le printemps fleuri et l'été chargé de fruits, ils faisaient tout sans ordre, jusqu'à ce que je leur eusse appris à observer le lever des astres et leur coucher. J'inventai pour eux le calcul, la plus précieuse des sciences, ainsi que l'écriture; j'éveillai en eux la mémoire, mère de tous les arts, instrument de toutes les sciences; j'asservis au joug les animaux qui devaient participer à leur labeur.... J'inventai les chariots aux ailes de lin qui traversent les mers... »

Voilà le crime pour lequel Prométhée fut condamné par Zeus au supplice que nous le voyons subir dans la pièce du Prométhée enchaîné. Analysons ce drame.

La première scène nous fait assister à l'exécution de la sentence. C'est tout naturellement le dieu du feu, Vulcain, qui est chargé de cet office. Il est accompagné de deux acolytes, la Force et la Violence, qui ont pour tâche de retenir le condamné, pendant que Vulcain l'attache au rocher. Celui-ci ne s'acquitte pas de cette tâche avec plaisir :

« C'est à regret, ô infortuné, que je vais te clouer dans des fers difficiles à arracher, sur ce mont solitaire où tu n'entendras la voix, ni ne verras la face d'aucun mortel.... Tu feras sentinelle sur cet affreux rocher, debout, privé de sommeil, sans jamais ployer les genoux;... car le cœur de Jupiter est inexorable. Il est toujours dur, le monarque qui règne depuis peu. »

Ainsi parle le dieu du feu; ses deux aides ne partagent nullement ce sentiment de pitié. Elles trouvent que Vulcain s'acquitte trop mollement de sa besogne.

« Que tardes-tu, lui dit la Force, as-tu compassion de ce Dieu, haï des dieux, qui a livré aux mortels le feu, ta propre prérogative ? »

Vulcain s'excuse par les liens de la parenté et de l'amitié; il se met plus vivement à l'œuvre : « Frappe plus fort, lui crient les deux furies. — Voici un bras qui tient ferme, répond Vulcain. — Maintenant la poitrine ! s'écrie la Force; enfonces-y ce coin de fer à la dent aiguë. » Vulcain obéit en gémissant. Tous les membres du Titan sont successivement enserrés dans des ceps de fer solidement fixés au rocher. Alors les trois bourreaux se retirent, non sans que la Force ait lancé à Prométhée un dernier sarcasme :

« Les dieux t'ont mal nommé, Prométhée; c'est maintenant toi-même qui as besoin de quelqu'un qui *pourvoie* aux

moyens de te dégager des ces engins-là. »

Jusqu'ici Prométhée n'a pas proféré une parole. Avec la dignité d'un dieu, il a tout supporté en silence, tortures et moqueries. Lorsqu'il se voit seul, sa plainte éclate, il en appelle aux seuls témoins de son supplice, aux éléments qui l'entourent, l'éther, les vents, les fleuves, la terre, mère de tous les êtres, le soleil, témoin de toutes choses; il proteste contre ce supplice de milliers d'années auquel il est condamné, et contre le nouveau maître des dieux qui le lui inflige injustement.

Soudain un bruit étrange, semblable à celui que ferait le battement d'ailes d'une troupe d'oiseaux frappe son oreille. C'est une foule amie, ce sont les Océanides, les trois mille nymphes, filles de Téthys et de l'Océan, ses parentes. Le bruit des coups du marteau de Vulcain a retenti jusqu'au fond de leurs grottes sous-marines, sur le rivage de la mer voisine; aussitôt elles se sont élancées sur leur char ailé. Elles jouent dès ce moment dans la pièce le rôle du chœur; elles demeurent jusqu'à la fin auprès de leur parent infortuné et lui témoignent une tendre compassion; elles cherchent à calmer son courroux et l'engagent à fléchir devant celui qui règne aujourd'hui sur les habitants du ciel. Prométhée repousse fièrement de pareils conseils, tout en reconnaissant l'intention bienveillante qui les dicte; il se sent fort, car il est détenteur des secrets du destin qu'il se laisse aller à dévoiler en partie aux jeunes nymphes : Zeus pourrait bien ne pas régner à toujours; il court le risque d'être dépouillé un jour de son sceptre, conformément à la malédiction qu'a prononcée contre lui son père Saturne. Alors son tour viendra aussi d'être maté. Il apprendra à calmer ses emportements, il deviendra doux et maniable et recherchera même l'amitié de celui qu'il traite maintenant si indignement. On voit poindre ici le dénouement lointain de la lutte, qui fera le sujet de la troisième pièce. Pour le moment Prométhée, attaché à son rocher, apparaît comme l'interprète de la loi de la destinée. D'après cette loi, chaque être, chaque dieu même, a une mesure d'action déterminée. En dedans de ce lot qui lui est assigné, l'individu a le droit de déployer sa liberté; mais s'il lui arrive d'outrepasser la limite fixée, de manière à empiéter sur le lot d'autrui, ce crime tombe aussitôt sous le coup de l'éternelle justice, sous la loi sévère du talion. Et Zeus lui-même n'échappe pas à cette condition de toute existence individuelle.

En entendant ces mystérieuses menaces à l'adresse du dieu souverain, les Océanides désirent obtenir des explications. Prométhée leur raconte alors ce qui s'est passé entre Zeus et lui : la lutte aveugle de ses frères contre le jeune monarque, sa coopération à leur défaite, puis sa commisération pour les hommes. Voilà son crime. Du reste, en agissant de la sorte, il n'ignorait rien de ce qui l'attendait : « Pour secourir les mortels, je me suis perdu moi-même. »

Un nouveau visiteur arrive : c'est son proche parent, le père des nymphes qui forment le chœur, le vieil Océan. Il vient supplier Prométhée de céder au malheur qui l'accable et de ne pas ajouter de nouvelles souffrances à ses maux présents. Il doit considérer que le maître actuel est rude et ne rend compte à

personne de ses actions. Il s'offre enfin au Titan comme intermédiaire auprès de Jupiter. Il est prêt à se rendre auprès de lui pour chercher à obtenir sa grâce. Prométhée déclare fièrement qu'il se gardera bien de rien faire qui puisse entraîner aucun de ses amis dans sa propre ruine.

« Rappelle-toi, dit-il à Océan, rappelle-toi Atlas mon frère ! Il porte sur ses épaules la lourde colonne qui soutient le ciel au-dessus de la terre; ce fardeau, c'est l'impitoyable Zeus qui le lui a imposé ! Rappelle-toi Typhon, un autre de mes frères, dont les yeux fulminaient des éclairs et qui avait résisté à tous les dieux. Frappé en pleine poitrine par la foudre de Jupiter, il a été carbonisé, et il gît là maintenant, près du détroit, enseveli sous les racines de l'Etna. Voilà des expériences ! Tu n'as pas besoin que je t'en apprenne davantage. Crains de te compromettre dans cette affaire. Pour moi, j'épuiserai les rigueurs de mon sort jusqu'à ce que Zeus ait calmé sa colère. »

« Ton malheur, répond sagement Océan, est une leçon pour moi. — Pense toujours ainsi, » lui répond, non sans sarcasme, le héros souffrant. Océan prend congé : « Déjà, dit-il, mon quadrupède ailé s'élève et rase les plaines de l'air, pressé de rentrer dans son étable accoutumée. » Et le bon vieillard disparaît sur son hippogriffe.

Le chœur, resté seul avec Promothée, lui exprime son intérêt dans le plus magnifique langage. Il termine par ce doux et émouvant souvenir :

« Qu'il est différent, le chant que ta vue m'inspire en ce moment, de celui que j'entonnais auprès du bain, le jour de ta noce, quand tu emmenais notre sœur Hésione, richement dotée, pour partager ta demeure ! »

On l'a dit : « Eschyle est le maître de la grâce aussi bien que celui de la colère. » C'est le frère de génie du puissant et tendre Haendel. — A cet instant s'ouvre une nouvelle scène. On entend la voix d'une femme effarée : « Quelle est cette terre ? Qui vois-je là attaché à ce roc, exposé aux injures du temps ? Ah ! ah ! L'insecte venimeux me pique de nouveau ! Malheureuse ! Je viens d'apercevoir le gardien au millier d'yeux qui est sorti du fond de l'Hadès ! »

Cette infortunée, c'est Io, la fille d'Inachus, la nièce des Océanides. Elle est arrivée dans cette contrée solitaire, poursuivant la course vagabonde à laquelle elle est désormais condamnée. Comme Prométhée, c'est encore une victime de l'injustice du maître des dieux, non de sa haine, mais de ses criminelles amours. Jupiter a jeté les yeux sur Io, et Junon irritée la poursuit de sa fureur jalouse. Elle l'a changée en génisse. Naturellement, sur la scène, Io ne porte que les cornes de l'animal, symboles de sa flétrissure. De plus, l'implacable épouse de Jupiter a attaché aux flancs de la malheureuse un taon à l'aiguillon venimeux, dont la piqûre et le bourdonnement la font délirer. Junon lui avait aussi donné un gardien, Argus, le berger aux yeux innombrables. Mais Mercure l'a percé d'une flèche et fait descendre au Tartare. Cependant, dans ses accès de délire, Io le voit parfois apparaître : « Le spectre ! oui, c'est lui ! le bouvier aux yeux innombrables ! Je le vois; il s'approche; échappé des enfers, il fixe sur moi ses regards. Il me chasse affamée à travers les sables des rivages ! »

Prométhée reconnaît l'infortunée.

« N'entends-je pas la fille d'Inachus qui fait brûler le cœur de Zeus, et que

Junon poursuit de sa haine ? » Io, comprenant à l'ouïe de ces paroles l'intelligence supérieure de celui qu'elle contemple avec surprise suspendu au rocher, lui demande où la conduira cette course sans but et quel sera le terme de ses souffrances. Elle voudrait savoir aussi quel être cruel a attaché son interlocuteur, non moins malheureux qu'elle, à ce rocher. Prométhée répond d'un mot à cette dernière question : « La volonté de Jupiter et le bras de Vulcain. » Le chœur intervenant questionne Io sur les causes de sa cruelle destinée. Celle-ci raconte la passion criminelle de Jupiter, les obsessions dont il la poursuivait, puis la réponse de l'oracle que son père a consulté et qui a donné l'ordre à Inachus de la bannir de la maison paternelle. Elle proteste contre le travestissement ignoble que Junon lui fait subir, et contre ce vagabondage délirant auquel elle est livrée. Alors Prométhée répond à son tour aux questions qu'elle lui a adressées sur l'avenir qui lui est réservé. Il lui décrit les nouvelles courses qui l'attendent, d'abord à travers le Bosphore (*détroit de la vache*), dont le nom perpétuera le souvenir de son passage, puis à travers la Scythie et le Caucase, et dans les régions du midi jusqu'aux cataractes du Nil; enfin son arrivée dans le Delta égyptien. Là seulement elle trouvera le repos; elle fondera avec ses fils une colonie grecque. Et c'est l'un de ses descendants à la treizième génération qui délivrera Prométhée, tandis que Zeus deviendra l'artisan de sa propre ruine.

« Que dis-tu ? s'écrie Io dans un éclat de joie; quoi ! Zeus cesserait un jour de régner ? — Ce serait une joie pour toi, je pense, de voir une telle chute ! — Et par qui sera-t-il dépossédé du sceptre de la toute-puissance ? — Par sa propre démence. — De quelle façon ? Parle, si tu le peux sans péril. — Il célébrera un hymen dont il aura à se repentir. — Avec une déesse ou avec une mortelle ? Parle, s'il t'est permis. — Qu'importe avec qui ? Cela, je ne dois pas le révéler. — Et par cette épouse il tombera du trône ? — Elle enfantera un fils plus fort que son père. — Et Jupiter ne peut détourner cette destinée ? — Non, pas du moins s'il ne me délivre de ces chaînes. »

Ce secret, auquel Eschyle fait allusion, trouvait sans doute son explication dans la troisième pièce. Mais Pindare nous en donne la clef dans l'une de ses odes (la VII[e] Isthmique). Il s'agissait du mariage de Zeus avec la nymphe Thétis, fille d'Océan : « Il est écrit, dit le poète Thébain, que si la fille de l'Océan s'unit à Zeus, elle enfantera un fils plus puissant que son père et dont la main brandira une arme plus terrible que la foudre. » Ce passage de Pindare est en relation manifeste avec l'oracle qu'Eschyle met dans la bouche de Prométhée. Il y avait sans doute primitivement à la base de ce mythe l'intuition d'un fait de la nature physique : la puissance de la foudre, l'arme de Jupiter, surpassée par un agent supérieur, résultant de la combinaison des forces de l'atmosphère avec celles de l'océan.

« Après m'avoir donné une telle espérance, rèpond l'infortunée Io, ne va pas m'en frustrer. »

Touchant le terme de ses maux, Io

apprend de son interlocuteur que Zeus lui-même lui rendra la raison. Il se bornera pour cela à passer la main sur son front. De cet attouchement bienfaisant naîtra Epaphus (« *touché doucement* »), et c'est de lui que procédera la postérité d'Io. « Tel est l'oracle que m'a révélé l'antique Thémis, la Titanide, ma mère. »

Un nouvel accès de délire saisit Io. « La convulsion me prend ; l'aiguillon du taon me brûle, mes yeux se troublent, je suis emportée au hasard. » Et la malheureuse disparaît pour recommencer sa course haletante. Le chœur chante alors le bonheur d'une union médiocre, mais bien assortie, et s'écrie prudemment : « Que jamais un Dieu n'arrête sur moi son regard ! »

« Le jour viendra, lui répond Prométhée, où celui dont la tyrannie fait tant de victimes, deviendra tout humble, quand il se sentira frappé et que la malédiction prononcée sur lui par son père Kronos s'accomplira. Moi seul, ajoute le Titan, je connais le danger et le moyen de le conjurer. Mais je ne le lui révélerai point qu'il ne m'ait délivré de ces liens cruels. L'éclair enflammé qu'il agite dans ses mains ne saurait le préserver d'une chute ignominieuse. Lui-même il se prépare un adversaire qui inventera un feu plus puissant que la foudre et plus retentissant que le tonnerre. Alors Jupiter aussi apprendra quelle distance il y a entre commander et servir. — Ne trembles-tu pas, demande le chœur d'énoncer de pareilles menaces ? — Que craindrais-je ? Le Destin ne permet pas que je meure. — Mais Zeus pourrait t'infliger un supplice plus douloureux que celui que tu souffres. — Qu'il le fasse ; j'ai tout prévu ! »

Cette parole prépare la quatrième et dernière scène. Jupiter, du haut de l'Olympe, a tout entendu. On comprend combien il lui importe de pénétrer le mystère renfermé dans les menaces du Titan. Mercure, le messager céleste, paraît. Il déclare à Prométhée que Jupiter veut savoir quel est cet hymen dont il fait tant de bruit. Prométhée traite Mercure comme un grand seigneur vaincu traiterait le valet de son vainqueur. Il commence par rabattre ce ton insolent :

« J'ai déjà vu tomber deux tyrans (Uranus et Saturne) ; je verrai bientôt tomber le troisième. Reprends le chemin par lequel tu es venu ; tu n'apprendras de moi rien de ce que tu veux savoir. — Il paraît que tu fais de ton état présent tes délices, répond ironiquement l'envoyé de Jupiter. — Mes délices ! Puissé-je voir mes ennemis jouir de telles délices, et je te compte parmi eux ! — Tes paroles trahissent le délire. — Oui, si c'est du délire que de haïr ses ennemis. — Tu n'as pas encore appris à être sage. — Et toi, n'es-tu pas un enfant, moins qu'un enfant, si tu t'attends à apprendre quelque chose de moi ? Que Zeus lance sa foudre brûlante, qu'il confonde et bouleverse les éléments, la blanche neige avec les feux souterrains ! Rien ne me contraindra à lui révéler ce qui doit le faire tomber du trône. — Il paraît que toutes mes instances sont inutiles. Considère quelle tempête, quels flots de maux vont fondre sur toi ! Mon père Zeus va briser en éclats, de ses foudres brûlantes, cette crevasse, et des bras de pierre t'entraîneront dans l'abîme. Et si après un long temps tu parais de nouveau à la lumière, le chien ailé de Zeus, l'aigle avide de sang, viendra chaque jour, convive non invité, se repaître du noir aliment de ton foie. Du reste, n'espère point de fin à ton supplice, si quelqu'un des dieux ne consent à prendre ta place et à descendre pour toi dans le sombre Hadès, dans le profond abîme du Tartare. Fais donc céder l'arrogance à la prudence. »

Le chœur joint ses instances aux avertissements d'Hermès.

« Ce discours ne m'apprend rien de nouveau, répond Prométhée. Qu'un ennemi soit maltraité par son ennemi, il n'y a rien là que de naturel. Eh bien ! Que la foudre aux

sillons brûlants me frappe, que les airs soient bouleversés par le tonnerre, que les tourbillons de vent ébranlent la terre jusque dans ses racines, que dans un tumulte épouvantable les flots de la mer se confondent avec la trace des astres dans le ciel; que Zeus précipite dans le noir Tartare mon corps emporté par l'irrésistible tourbillon de la fatalité,... que m'importe ! Avec tout cela Zeus ne me tuera pas ! »

Mercure invite alors les nymphes à se retirer : « Quittez promptement ce lieu avant que la foudre éclate ! — Donne-moi des conseils que je puisse suivre, répond fièrement la troupe des jeunes filles, et ne m'ordonne pas de me conduire en lâche. Avec lui j'ai appris à détester les traîtres. La trahison est la plus immonde des maladies. »

« Vous êtes témoins, s'écrie Mercure en s'éloignant, que ce n'est pas Zeus qui vous précipite dans le malheur. N'accusez pas la fortune, mais seulement votre folie ! »

Au moment ou Prométhée voit le messager du ciel se retirer, ressentant les premiers symptômes de la catastrophe qui s'approche, il s'écrie :

« C'est en réalité, et non plus en parole, que la terre s'ébranle ! Le fracas rauque du tonnerre mugit, les sillons enflammés brillent de toute part; la poussière s'élève en tourbillons; les vents déchaînés se heurtent l'un contre l'autre; l'air et la mer se confondent. Cette tempête,... elle vient de Zeus ! Auguste divinité de ma mère ! Ether, lumière de tous ! Voyez ce que je souffre injustement ! »

L'éclair brillait.... Le rocher foudroyé s'abîmait avec celui qu'il portait. Ainsi se terminait, au plus fort du conflit, la pièce du Prométhée enchaîné.

II

En face d'un tel drame, on se demande quel est celui qui mérite vraiment le nom de Titan, le dieu qui en est le héros, ou le poète qui l'a conçu ?

De tout temps l'on a senti qu'il y avait dans cette œuvre quelque chose de grand, de gigantesque, d'incommensurable, et l'on a recherché avec une sorte de religieuse curiosité la véritable pensée du poète.

A la suite de la première représentation du Prométhée, une accusation capitale fut, dit-on, portée contre Eschyle. On prétendait qu'il avait violé le secret des Mystères grecs et divulgué devant tout le peuple des choses dont il n'était permis de parler qu'entre initiés. Dans les Mystères on célébrait, en effet, à ce qu'il paraît, la mort du dieu du passé et sa résurrection comme dieu de l'avenir. Mais ces intuitions les plus profondes de la conscience grecque ne s'énonçaient en face des dieux de l'Olympe actuel que dans la nuit des Mystères. Les accusateurs les rapprochaient des menaces publiques de Prométhée contre la souveraineté de Zeus et les transformaient ainsi en blasphèmes. Le poète n'échappa à la condamnation capitale que par le secours de son frère Amynias qui découvrit devant le tribunal le bras du poète lacéré par l'épée d'un Perse, et qui réussit à prouver que l'accusé n'avait jamais été initié.

A une époque plus avancée, on vit dans Eschyle, non plus le révélateur du secret des Mystères, mais l'interprète des desseins les plus cachés de Dieu même, un prophète, l'Esaïe de la Grèce. Aux yeux des Pères de l'Eglise, le supplice du Caucase était le type de celui de Golgotha. Eschyle avait entrevu et décrit en la personne du dieu cloué au rocher le futur Rédempteur du monde.

» Voilà le vrai Prométhée, s'écriait Tertullien en proclamant aux païens le Christ crucifié, voilà le Dieu tout-puissant lacéré de blasphèmes. » Au coup de bec de l'aigle répondait le coup de lance du soldat romain. Les fidèles Océanides au pied du rocher préfiguraient les saintes femmes pleurant au pied de la croix. Le Titan précipité dans le Tartare par le coup de foudre de Zeus était le type du Fils de Dieu descendant aux enfers à la suite de sa mort expiatoire. La naissance miraculeuse d'Epaphus par le contact de la main de Jupiter posée sur le front de la fille d'Inachus, était l'image de la naissance merveilleuse du Christ. Et surtout la cause du supplice de Prométhée, son amour pour les hommes, ne faisait-elle pas de cette souffrance du dieu le type de crucifiement volontaire, enduré par le Sauveur de l'humanité? — Ainsi pensaient les Pères. Nous ne nous arrêterons pas à faire voir combien de pareilles coïncidences sont extérieures et accidentelles.

Dans les temps modernes, ce que les Pères envisageaient comme le fruit d'une révélation surnaturelle, a été attribué à la conception géniale du poète philosophe. « Prométhée, dit Quinet, est, comme l'indique son nom (le *prévoyant*), l'éternel poète, un Christ avant le Christ. Il attend ce dieu nouveau qui, en renversant les dieux de l'Olympe, viendra le délivrer. » — « Prométhée, écrit Paul de Saint-Victor, c'est l'homme éternel ; ses protestations sont celles de la conscience qui s'indigne contre les puissances du mal et contre les injustices de la destinée. La pensée du poète lance vers l'avenir des traits d'une direction si étrange, qu'on dirait qu'ils mettront des siècles pour arriver à leur but; c'est l'attente anxieuse d'un ordre meilleur. »

La science allemande s'est vivement préoccupée aussi, dans ces derniers temps, du sens de ce drame étonnant. D'après les uns, Eschyle prendrait sérieusement le parti de Prométhée contre Zeus. Il personnifierait dans le premier soit l'amour persévérant de la liberté contre la tyrannie, — c'est le sentiment qu'il voulait inspirer au peuple d'Athènes, d'après Schütz, — soit la puissance de l'esprit et l'énergie du caractère héroïque en lutte avec la nature et la nécessité ; c'est l'idée de Welcker et de Herrmann. Selon Schlegel, le poète nous ferait contempler la grande tragédie de la vie humaine qui, liée à la terre, expie sa rebellion nécessaire, en opposant une volonté inébranlable à la puissance aveugle de la nature. — D'après d'autres, au contraire, les torts sont du côté de Prométhée, qui subit un châtiment mérité (Schōmann). Le Titan révolté serait la personnification de l'aspiration humaine à une civilisation purement terrestre, à une science autonome, à une vie entièrement indépendante de la divinité. A ce point de vue, Prométhée jouerait dans l'intuition d'Eschyle un rôle correspondant à celui de l'esprit du mal dans la tradition biblique ; il représenterait le principe qui pousse l'homme à la satisfaction de ses besoins égoïstes et le perd en l'engageant à se sauver par lui-même. La troisième pièce, qui nous manque, le Prométhée délivré, aurait été le tableau de la repentance de Prométhée et de sa soumission à Zeus, le principe de l'ordre et de la justice. Ainsi la trilogie toute entière aurait eu pour but d'inculquer à la conscience grecque

cette vérité : que la culture sans la religion est un mal. — Ces deux solutions opposées ne peuvent se soutenir, la première parce que la conscience grecque n'eût pas accepté cette manière de traiter Zeus; la seconde, parce que Prométhée est d'un bout à l'autre du drame le représentant de la loi de la destinée et non celui de l'humanité.

Quant à moi, j'avouerai franchement que la pensée dans laquelle j'ai commencé ce travail et qui provenait d'une impression remontant au temps de mes études, était que le poète voulait mettre dans la bouche de son héros, non sans doute l'annonce du Christ et de ses souffrances, mais celle d'une religion plus pure et plus morale que la religion populaire représentée par le Zeus traditionnel et mythologique. Eschyle aurait entrevu, aussi bien que Socrate et Platon, les premières clartés du monothéisme et aurait essayé hardiment d'initier la conscience grecque à cette foi de l'avenir. Comme il célébrait dans l'avènement de Zeus un premier progrès, la victoire remportée par le génie de l'ordre social et de la sagesse politique sur les forces brutales et aveugles des temps primitifs, représentées par les Titans, ainsi il aurait cherché à faire entrevoir au peuple grec un progrès nouveau, le souffle d'une vie religieuse supérieure pénétrant enfin cette vie sociale, artistique et scientifique de la Grèce, dont la figure de Zeus avait été la plus haute expression.

Cependant, plus j'ai étudié ce sujet, plus je me suis convaincu de l'impossibilité de maintenir ce point de vue. Eschyle ne pouvait déclarer ainsi la guerre à la religion reçue sans tomber sous la vindicte des lois athéniennes. Socrate, pour avoir fait bien moins que cela, n'a-t-il pas bu la cigüe? D'ailleurs, si nous comparons les autres pièces qui nous restent du même poète, nous les trouvons remplies de la louange de Zeus. Eschyle fait constamment de cette divinité l'idéal le plus élevé de la conscience grecque; il ne saurait s'être si ouvertement contredit lui-même.

Mais alors, comment nous expliquer le langage insultant qu'il met si souvent dans la bouche de son héros? Ne serait-ce qu'une forme dramatique, une manière de faire parler Prométhée conformément à un rôle convenu, mais sans que l'auteur, ni le spectateur, attribuent une valeur réelle à ce langage irrévérencieux? Cette explication commode ne saurait tenir contre les faits. Les jugements sévères de Prométhée se retrouvent plus ou moins dans la bouche d'Océan, d'Io, de Vulcain lui-même, et sont énoncés avec trop d'insistance pour n'être qu'un simple artifice littéraire. D'ailleurs ils sont accompagnés de menaces qui font trembler sur son trône Jupiter lui-même et qui déterminent toute la marche du drame. Le secret, à demi dévoilé par le Titan, de la chute future qui menace Zeus, est comme le nœud de toute la trilogie. Le poète prend donc bien tout cela au sérieux.

Nous sommes ainsi poussés au dilemme qui fait le fond du problème : si Zeus est pour Eschyle le dieu suprême et définitif, comment peut-il annoncer sa déchéance comme une sérieuse éventualité; et s'il croit à la possibilité de sa chute, comment mettre le poète d'accord avec lui-même et avec la conscience grecque, qui n'eût jamais accepté un pareil blasphème?

III

Cette difficulté, qui paraît insoluble, ne proviendrait-elle point de la différence entre l'idée que nous nous faisons de la divinité et celle que s'en faisaient les Grecs ?

Dieu, dans la pensée juive et chrétienne, est et reste immuablement ce qu'il a toujours été. Il n'en était pas ainsi dans l'intuition des Grecs. Quelqu'un a dit : « Les divinités païennes n'étaient que les images idéalisées des peuples qui leur apportaient leurs adorations. » N'est-ce pas le cas d'appliquer ici ce mot du grand railleur du XVIII[e] siècle : « Si Dieu a fait l'homme à son image, l'homme le lui a bien rendu. » Toutes les grandes révolutions qui s'accomplissaient sur la terre étaient transportées par la conscience grecque au sein de la divinité elle-même, qui en était le principe. Dès qu'une phase d'existence succédait ici-bas à la phase antérieure, le Grec se figurait qu'une nouvelle génération de dieux avait remplacé dans le ciel la précédente. A l'apparition première des cieux et de la terre correspondait le couple des dieux primitifs qui y avaient présidé : Uranus, le ciel étoilé, et Gaïa, la terre féconde. La seconde génération, Saturne et les Titans, représentaient, sans doute, les crises qui suivirent l'acte primitif, le jeu puissant des forces physiques, les grandes éruptions volcaniques et les puissantes inondations dont le sol terrestre porte l'empreinte. L'établissement de l'ordre de choses actuel, relativement calme et réglé, ne pouvait à son tour être dû qu'à l'avènement d'une nouvelle génération de divinités, celles de l'Olympe, dont Zeus, le génie de l'intelligence ordonnatrice, était le centre.

Et ce n'était pas seulement le progrès de la nature que mesurait ainsi la succession des cycles de divinités, c'était aussi celui de l'histoire. Avec l'apparition de l'humanité était donnée sur la terre la possibilité d'un développement politique et social. Les dieux de l'Olympe ne pouvaient se désintéresser de ce mouvement qui allait s'accomplir désormais dans un domaine supérieur à la simple vie naturelle. Voilà comment la conscience grecque faisait de ses propres progrès un progrès dans l'histoire de ses dieux eux-mêmes. Les dieux que les peuples aryens avaient apportés de l'Asie n'étaient guère que les forces de la nature personnifiées. Mais à mesure que le domaine de la vie morale et sociale s'ouvre aux Hellènes, leurs dieux aussi se transforment et s'ennoblissent ; se sont les forces morales et intellectuelles qu'il voient personnifiées maintenant en eux. On l'a dit admirablement [1] : « Ces dieux que le peuple grec chantait et adorait, il sentait vaguement que c'était lui qui les avait faits, qu'il les avait tirés de sa conscience plus ou moins lucide des lois de la vie, qu'ils n'étaient en somme que les figures idéales des rêves de sa pensée ou des éblouissements de ses sens. Il remaniait donc sans cesse, et d'après lui-même, leurs types défectueux. Il les épurait et les élevait, les destituant ou les délaissant quand leur nature ingrate résistait à ses corrections. »

Nous avons un exemple remarquable de ce procédé dans Eschyle lui-même, lorsqu'il nous montre, dans la trilogie de

[1] Paul de Saint-Victor.

l'Orestie, les Euménides, personnification de l'ancienne loi de la « vendetta » et du rigoureux talion, destituées par Apollon et Minerve, pour faire place à l'Aréopage, organe d'une justice moins étroite et plus humaine; mais non pas sans que ces vieilles divinités reçoivent le dédommagement qui leur est dû pour leurs services passés, dans le culte institué en leur honneur au pied de la colline même où va siéger le nouveau tribunal.

C'est ainsi que la conscience grecque fixait dans l'Olympe lui-même et dans l'histoire des dieux la date de ses progrès. C'est à ce point de vue peut-être que nous nous expliquerons le mystère de la figure de Zeus dans le Prométhée. Cette pièce nous reporte à un passé très lointain, au moment où venait de finir la guerre des Titans et où par leur défaite se fondait le règne des divinités de l'Olympe. Zeus à leur tête venait de s'emparer du gouvernement du monde. Ce souverain, jeune encore et livré à la fougue des passions, ne pouvait marcher de pair avec le progrès moral de l'histoire du monde et conserver la souveraineté qu'à la condition de s'épurer et de se discipliner. S'il voulait donner cours à ses caprices et faire de la royauté du monde une tyrannie, comme son père Saturne et son grand-père Uranus, il ne pouvait manquer de tomber, comme eux, sous le coup de la loi immuable de la justice. Celle-ci renverse tout ce qui s'oppose à elle, soit homme, soit dieu : ainsi le veut la destinée.

La grandeur de Prométhée est d'être en face de Zeus l'interprète de cette loi suprême et de devenir par là l'éducateur de ce dieu lui-même. C'est là ce qu'Eschyle a voulu dire en faisant de son héros, contrairement à toutes les traditions mythologiques, le fils de Thémis, de la déesse de la justice. C'est ce rôle qui le rend fort en face des châtiments épouvantables du maître des dieux. Il demeure aussi inflexible que le principe qu'il représente, car il a pour mission d'élever la force à la hauteur du droit, en consommant l'union de la volonté de Zeus avec celle de la destinée. Si celui-ci se laisse fléchir, son trône sera affermi; s'il persiste à satisfaire sans foi ni loi ses caprices, il croulera par ces caprices mêmes.

Ce rôle sublime de Prométhée commence avec l'apparition de l'homme, dont il prend la défense contre l'indifférence et même la sourde hostilité de Zeus. C'est dans la race humaine qu'est renfermé latent tout le mouvement futur et le progrès moral de l'univers. Elle est le porteur de l'histoire. En lui livrant le feu, Prométhée la sauve du plan cruel de Zeus, qui était de la laisser croupir et périr. Il rend ainsi possible l'éclosion du règne de la justice.

Dans la guerre des Titans, Prométhée représentait aussi le principe du progrès, cette fois au profit de Zeus lui-même; car il déserte la cause de ses frères, les Titans, qui veulent absolument vaincre par la force brutale, et il s'associe à Zeus, le principe de l'intelligence.

L'épisode d'Io dans le Prométhée, qui paraît au premier coup d'œil un incident sans relation avec l'ensemble, s'explique de cette manière : c'est un nouvel échantillon des criminels caprices du maître de l'Olympe. Ainsi est fournie à Prométhée l'occasion d'annoncer à celui-ci la

chute qui l'attend sur une pareille voie et de lui faire entendre les accents mystérieux de l'ordre immuable.

Un annotateur des poèmes d'Homère nous a conservé cette parole remarquable d'Eschyle qui se trouvait dans une de ses pièces aujourd'hui perdue : « Là où la force et la justice s'unissent pour agir de concert, quelle alliance pourrait surpasser en force cette coalition-là ? » Le maître puissant de l'univers ne peut conserver sa position suprême, selon Eschyle parlant par la bouche de Prométhée, qu'à la condition d'être le premier serviteur de la justice. On demandera si ce n'était pas porter atteinte à la dignité de Zeus, que de faire de lui l'objet de pareils avertissements et de pareilles menaces? Mais nous venons de rappeler le lointain passé dans lequel Eschyle a eu soin de reléguer la scène du Prométhée enchaîné. Le Zeus qu'adoraient le peuple d'Athènes et Eschyle lui-même, n'était plus le tyran des premiers jours. Les avertissements de Thémis par la bouche de son fils avaient porté leur fruit. Zeus, docile, s'était gardé réellement de l'union qui l'aurait perdu. Il était donc devenu à bon droit le dieu suprême de la conscience grecque et le représentant personnel de l'ordre divin. On dirait qu'Eschyle a voulu faire ainsi justice du Zeus des poètes (Homère, Hésiode), sans pourtant le renier absolument.

Voilà sans doute comment s'accordent les apparents blasphèmes de Prométhée avec la manière dont Eschyle parle de Zeus dans toutes ses pièces, et avec le culte qu'Athènes et toute la Grèce rendaient à cette époque à la majesté suprême de ce dieu.

IV

Reste à savoir si la solution que nous venons d'esquisser est conforme à celle que donnait le poète lui-même dans la troisième pièce de la trilogie, le *Prométhée délié*. Nous n'en possédons que quelques courts fragments, cités par des auteurs qui vivaient au moment où on la possédait encore. Mais, de même que la physiologie parvient, au moyen de quelques restes d'un squelette, à reconstruire l'image totale de l'animal antédiluvien auquel ils appartenaient, ainsi nous pouvons essayer, au moyen de ces quelques citations, de recomposer la totalité de la tragédie perdue. Schömann a même tenté d'écrire ainsi la tragédie entière du Prométhée délié. Nous serons heureux si nous parvenons à en retrouver au moins l'idée centrale.

Au second siècle de notre ère, l'historien grec Arrien cite ces paroles des Titans, adressées à leur frère :

« Nous sommes venus, ô Prométhée, pour contempler ta souffrance et les douleurs de ta chaîne. »

Ces paroles prouvent que les Titans, précipités dans le Tartare par Jupiter, en avaient été retirés par lui, sans doute après qu'ils avaient fait leur soumission et rendu hommage à sa souveraineté. Ce sont eux qui, dans cette troisième pièce, forment le chœur et tiennent auprès de Prométhée la place qu'occupaient les Océanides dans la seconde. Quel spectacle offert aux yeux du peuple grec que celui de ces êtres gigantesques, saluant la royauté de Jupiter et constatant, par leur réconciliation avec lui, la fin de la malédiction dont l'avait frappé son père Kronos! En même

temps, nous voyons par ces paroles que Prométhée aussi avait été retiré de l'Hadès, mais pour être livré à un supplice nouveau, non moins terrible que le précédent.

Ce supplice, quel était-il ? Nous l'apprenons par un autre fragment qui nous a été conservé par Cicéron, dans ses *Tusculanes*. C'est Prométhée qui parle à ses frères, les Titans :

« Race née du ciel, du même sang que moi, contemplez celui qui est ici attaché à ce roc aigu, semblable à un navire que les nautoniers, par crainte des écueils, ont durant la nuit fixé au sol par une ancre ferme. C'est le fils de Saturne qui a transpercé mes membres par ces coins de fer cruellement fabriqués. J'habite ici le camp des Furies ; chaque troisième jour, le satellite de Zeus, s'attachant a moi, déchire mon foie de ses serres crochues et s'en repaît. Puis, quand il est rassasié, il s'élève dans les airs ; alors son noir aliment se renouvelle, et il revient, et mes mains liées par les fers de Jupiter ne peuvent éloigner l'oiseau vorace. Veuf de moi-même, je subis cette torture, répandant des flots de sueur qui dégouttent incessamment sur les rochers du Caucase. »

C'est donc pour souffrir plus cruellement que jadis, que Prométhée a été rappelé par Zeus sur la terre des vivants. Il est cloué à la pointe aiguë de l'un des rochers les plus élevés du Caucase. Il n'est plus suspendu, comme autrefois, perpendiculairement. Semblable à un vaisseau ballotté sur son ancre, il est couché dans une position horizontale. Sa situation est celle de l'aiguille d'une boussole balancée sur son pivot et, dans cette attitude, il reçoit périodiquement la visite de l'oiseau qui se nourrit de son foie renaissant à mesure qu'il est dévoré.

C'est le sort que Mercure lui avait prédit. Il n'eût pu y échapper qu'en révélant au maître des dieux le secret qu'il lui importait de connaître ; mais Prométhée est décidé à faire de cette révélation le prix de sa délivrance accomplie et de la consommation morale de Zeus lui-même. On se demande cependant comment il a été tiré du Tartare.

Dans Prométhée enchaîné, Mercure avait déjà déclaré la condition à laquelle cette délivrance pourrait avoir lieu : un dieu devait consentir à prendre sa place. Ce substitut divin s'était-il trouvé ? Oui, et c'est ce que nous apprenons par un autre fragment du Prométhée délié.

Le grammairien athénien Apollodore (II[e] siècle après J.-C.), rapporte que le centaure Chiron fut accidentellement blessé par l'une des flèches d'Hercule, trempée dans le sang de l'hydre de Lerne. Comme il souffrait cruellement de cette plaie incurable et qu'il appelait en vain la mort, — car il était du nombre des immortels, — il accepta, pour mettre un terme à ses souffrances, de descendre au Tartare et d'y remplacer Prométhée.

Nous approchons du dénouement. Comme, dans la pièce précédente, une visiteuse était arrivée au pied du rocher auquel était suspendu Prométhée, ainsi, cette fois encore, un étranger survient. Mais ce n'est plus une victime des coupables caprices de Zeus. C'est son propre fils ; c'est le rejeton d'Io à la treizième génération, Hercule, le symbole du courage et du génie des Hellènes, le protecteur des opprimés, le destructeur des monstres, à la fois fort et adroit, vaillant et bienfaisant, l'idéal humain de l'imagination grecque. Comme tel, il est prédes-

tiné en quelque sorte à être le sauveur du vieux défenseur des droits de l'humanité. Plutarque nous a conservé la prière qu'Hercule adressait à Apollon, le dieu des archers, en ce moment décisif. Déjà son arc est bandé ; la flèche destinée au vorace bourreau du supplicié est en place. Hercule s'écriait alors :

« Apollon chasseur, dirige ce trait droit au but ! » — et l'aigle tombait mortellement frappé.

Il est probable qu'Hercule n'agissait pas ainsi sans le consentement de Jupiter. De quelques passages des anciens on peut conclure qu'il détachait alors Prométhée et qu'il posait sur ce front chargé de tant de douleurs et labouré par la foudre de Zeus une fraîche couronne de verdure, que le vieil athlète, dans son langage toujours élevé, appelait « le plus noble des liens. » Puis, pressant dans ses bras son jeune sauveur, Prométhée le saluait en ces termes :

« O fils chéri d'un père tant haï ! »

Que se passait-il après cela ? Prométhée, sans doute, révélait à Jupiter le secret de cet hymen défendu qui pouvait encore le perdre. C'était, comme nous le savons, son mariage avec Thétis, la personnification des flots de l'océan. Alors, comme le faisait pressentir la soumission des Titans, Prométhée rendait hommage à la souveraineté de son divin adversaire, qui élevait en échange le vieux Titan au rang des divinités de l'Olympe.

A une demi-lieue d'Athènes, dans le bois sacré de Colone, était, en effet, dressé un autel dont Prométhée partageait les honneurs avec Vulcain, le dieu du feu, et Minerve, la personnification de l'habileté technique. Chaque année le peuple célébrait en cet endroit une *lampadodromie*, ou course aux flambeaux. Je ne puis décrire ici en détail cette cérémonie. C'était un acte de culte en l'honneur de ces trois divinités réunies. Prométhée était donc admis au nombre des dieux de l'Olympe, et le don du feu qu'il avait fait aux mortels était ratifié avec toutes ses conséquences par Zeus lui-même.

Bien loin donc que la pensée de ce drame sublime fût la dégradation de Jupiter, il aboutissait, au contraire, à sa glorification suprême. Parvenu au faîte du progrès, Zeus couronnait celui qui en avait été le courageux et persévérant initiateur, et celui-ci, au nom de la Grèce entière, proclamait pour jamais Zeus : « le Père tout-puissant et tout bon des hommes et des dieux. » Ainsi se réalisait cette parole prononcée autrefois par l'interprète de la destinée :

« Empressé, Zeus me tendra une main que je saisirai avec empressement[1]. »

Quelle noble, je dirai presque, quelle sainte mission que celle du théâtre antique, telle que l'avaient comprise Eschyle et Sophocle ! Comme tout dans de pareils drames était fait pour élever la conscience du peuple, pour purifier le cœur des individus ! C'était la grande, la solennelle prédication religieuse et

[1] Paul de Saint-Victor a rabaissé ce dénouement magnifique en en faisant une transaction à l'amiable, aussi peu digne du caractère héroïque de Prométhée que de la majesté souveraine de Zeus. — Je me trouve, en échange, presque complètement d'accord avec M. le professeur Vischer, de Bâle, dans son travail publié à l'occasion du cinquantième anniversaire du professorat de Welcker. Je ne diffère de lui, me paraît-il, que sur un point : l'humiliation finale de Prométhée, qu'il envisage comme la condition de sa réconciliation avec Zeus.

morale de ces temps. Le peuple hellène apprenait, en face de cette scène, qu'aucun pouvoir n'est stable, non pas même celui des dieux, s'il ne s'identifie librement avec la justice éternelle. Prométhée, l'interprète de la destinée, était celui *par* qui cette loi de tout vrai progrès était proclamée; Zeus, le Dieu suprême, celui *en* qui elle se réalisait parfaitement; l'homme enfin, représenté par le peuple grec, celui *en vue de qui* avait lieu cet accomplissement. Quel humiliant retour n'aurions-nous pas à faire ici sur le théâtre moderne, qui n'est si souvent qu'une école de corruption, un instrument de dégradation ! Il n'est que trop vrai : une chrétienté dégénérée tombe infiniment au-dessous du paganisme naïf qui cherchait sincèrement « le Dieu inconnu. »

Ce règne de la puissance unie à la justice qu'avait entrevu l'œil d'aigle d'Eschyle, et que ce grand génie personnifiait en Zeus, la Grèce n'en a jamais vu la réalisation. Il n'a été pour elle que le plus beau des rêves. Eschyle ne l'avait pas plus tôt célébré dans son drame de Prométhée, que la Grèce s'effondrait dans l'anarchie politique, dans la corruption des mœurs et dans la perte de son indépendance nationale.

Si nous voulons voir la conception du génie d'Eschyle devenir réalité et prendre place sur le théâtre de l'histoire, c'est vers d'autres rivages que ceux d'Athènes qu'il faut porter nos regards..., plus loin à l'orient. Là, sur le mont de Sion, se manifeste le Dieu éternellement saint, en qui il n'y a ni variation, ni ombre de changement, à l'essence duquel appartiennent éternellement la force et la justice, étroitement unies, qui crée l'homme par amour, qui le dote généreusement de tout ce qui lui est nécessaire pour s'élever de l'innocence à la perfection, qui l'attire à lui malgré ses chutes, qui l'accueille dans ses repentirs et qui, enfin, dans un sacrifice sans exemple, pose la base du règne de la justice et de la paix pour tous les peuples.

Un jour, un étranger, qui venait d'arriver à Athènes, s'entretenait sur la place publique avec les sages qui avaient coutume de discuter sur les graves problèmes de la vie humaine. Comme ils l'entendaient annoncer des choses nouvelles et étranges, ils le conduisirent sur la colline où siégait le tribunal fameux de l'Aréopage, dont Eschyle a célébré l'institution dans les Euménides. Un spectacle éblouissant s'offrait de là aux yeux de l'étranger. En face de lui, l'Acropole couronnée par le sanctuaire de Minerve, le Parthénon, avec ses colonnes et ses frises de marbre blanc, se dessinant sur l'azur du ciel. A ses pieds, le temple majestueux de Thésée d'un côté; de l'autre, le sanctuaire resplendissant de Jupiter. Plus loin, vers la mer, le temple de Neptune. C'est alors que, saisi au plus profond de son âme, l'étranger parla ainsi : « Athéniens, j'ai trouvé chez vous un autel portant cette inscription : Au Dieu inconnu ! Ce Dieu que vous honorez sans le connaître, n'habite pas dans des édifices tels que ceux-là — il les montrait de la main — bâtis par la main des hommes. Il n'est pas non plus servi par les hommes, comme s'il avait besoin de quelque chose, lui en qui nous avons la vie, le mouvement et l'être. Vos propres poètes l'ont dit : Nous sommes sa

race, nous hommes. Comment donc penser qu'il soit semblable à l'or, à l'argent ou à la pierre taillée par la main des hommes? Ce Dieu, après avoir laissé passer les temps d'ignorance, vous invite maintenant à revenir à lui. Car il est un jour fixé, auquel il doit juger le monde avec justice par l'homme qu'il a désigné pour cela et qu'il a signalé au monde en le ressuscitant des morts. »

L'heure où l'apôtre parlait ainsi, était celle de la rencontre entre la plus haute révélation de Dieu et la plus noble aspiration de la conscience humaine. Saint Paul offrait au peuple d'Athènes la réalité de ce dont Eschyle n'avait pu lui présenter que l'idéal. Il apportait à la Grèce le Dieu vivant, dont la volonté toute-puissante est une avec la justice elle-même, et le vrai Médiateur qui, après avoir réconcilié l'homme avec Dieu, l'élève avec lui sur le trône céleste. C'était là l'avenir glorieux, dont quelques lueurs avaient pénétré jusqu'au cœur d'Eschyle à travers les brouillards mythologiques.

Ce noble peuple grec, ce prophète de l'antiquité païenne, il existe encore, toujours doué de la même richesse de dons merveilleux et de généreux instincts. Que mes lecteurs me permettent de le recommander en terminant à leur intérêt, malgré ou peut-être à cause des vices mêmes qu'un long esclavage et un enseignement rempli de superstitions ont contribué à développer chez lui. Tout est grand chez le Grec, les défauts comme les vertus. C'est de la Grèce sans doute que sortiront les éducateurs et les missionnaires de l'Orient. Si vous vous intéressez à l'avenir du monde, intéressez-vous à l'Orient; et si vous voulez travailler au bien de l'Orient, travaillez au relèvement religieux de la Grèce. L'occasion de le faire ne manquera pas de s'offrir à ceux qui la chercheront[1]. FRÉD. GODET.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

La situation faite aux Eglises libres par le code fédéral des obligations.

SECOND ARTICLE

II. *La protection de l'Etat.*

L'histoire montre que le premier traité d'alliance entre l'Eglise et l'Etat, celui d'il y a 1500 ans, fut d'abord avantageux à la première au point de vue matériel. Pendant longtemps elle en reçut une force qui lui permit de dominer l'Etat. Le jour vint cependant où celui-ci prit conscience de lui-même, lutta et devint le plus fort. Aujourd'hui il règne sans conteste. Tout l'appui qu'il offre aux Eglises, — il le sait bien, — lui est grassement payé, non seulement par l'impôt, mais aussi par le pouvoir qu'il en acquiert, et c'est maintenant lui qui tient le plus à l'alliance. De leur côté, les Eglises ont si bien pris l'habitude de la chaîne, qu'au lieu de se jeter dans la liberté pour échapper à cette étreinte, elles se cramponnent de plus en plus au bras de l'Etat, bien qu'elles se sachent dupées par lui.

Or la capacité civile est bien, pour les sociétés comme pour les personnes, non

[1] La pensée de l'auteur se porte ici sur les établissements du docteur Marulis à Serrès, pour le relèvement de l'éducation primaire en Grèce, spécialement en Macédoine.

point un cadeau fait par l'Etat, mais un contrat bilatéral, un véritable traité entre les deux parties. L'Etat protège la personne civile, mais à la condition qu'elle marche dans une certaine voie dont elle n'ose pas s'écarter, sous peine de punition, ou même de déchéance. C'est ainsi que, dans le cas particulier qui nous occupe, il se réserve de connaître lui-même et de faire connaître au public par la publication dans la *Feuille officielle du commerce : le siège, le but et l'organisation de l'association*, ainsi que *la manière dont elle est dirigée et représentée* (art. 716, § 2). Il se réserve en outre de prononcer sa dissolution, si le but qu'elle poursuit ou les moyens qu'elle emploie lui semblent entachés d'immoralité, et, dans ce cas, de disposer de l'avoir social, si les statuts n'en ont pas ordonné autrement. La liberté de statuer, pour la société civile, est même très limitée à cet égard. Enfin l'Etat se réserve toujours le droit de modifier la loi qu'il a promulguée, c'est-à-dire de placer son partenaire dans de nouvelles conditions, les anciennes étant annulées. Ce droit va même jusqu'au retrait de la loi et à l'abolition de la capacité civile, avec effet rétroactif, dès que cela lui convient. En un mot l'engagement pris par l'Etat n'est jamais *qu'à bien plaire* de sa part : *Nominatur quia leo.*

Ces éventualités ne sont point chimériques. Notre Etat moderne, tout démocratique et laïque qu'il se proclame, croit pourtant encore avoir charge d'âme et devoir diriger la pensée des citoyens. Cela est illogique, mais cela est. Peu s'en est fallu qu'à propos de l'école nous ne vissions en Suisse un premier essai de religion fédérale, de cette religion civile chère à J.-J. Rousseau et qui, selon lui, permet à l'Etat de soustraire au droit commun, même par le bannissement ou la mort, celui qui la repousse (voir le dernier chapitre du *Contrat Social*). Il est fort possible que l'Etat, trouvant qu'il a été trop libéral, ou que le retour des biens de main-morte est à craindre, ou se fondant tout simplement sur ce qu'il est chargé *de maintenir la religion dans de justes limites* (Druey), modifie tout à coup la loi qui nous occupe et reprenne *pour lui-même le droit de juger les statuts des Eglises* avant de leur accorder la personnalité civile. Alors il pourra objecter à leur doctrine, à leur discipline, peut-être à leur professionalisme. Il prétendra même les soumettre toutes à une nouvelle autorisation. Que feront dans ce cas les Eglises déjà civiles ? Il est à craindre qu'embarrassées dans leurs biens, elles ne veuillent à tout prix les défendre et ne consentent à de tristes compromis.

Mais c'est surtout en cas de cessation de la vie civile des Eglises, que leurs biens risquent de leur causer de grands déboires. Cette mort civile peut avoir pour cause :

a) Un jugement qui prononce la dissolution de l'Eglise pour cause de faillite, par exemple, ou *à raison du caractère illicite ou immoral du but que la société poursuit ou des moyens dont elle se sert* (art. 716, § 4). Si les passions sont excitées, une Eglise qui évangélise peut bien facilement être accusée d'un prosélytisme illicite ou immoral.

b) La fin volontaire de l'Eglise qui, pour un motif ou un autre, décide de se dissoudre. On sait que ce cas s'est

déjà présenté dans le canton de Vaud.

c) La renonciation volontaire de l'Eglise à la personnalité civile, non pour se dissoudre, mais pour reprendre sa situation précédente en rentrant dans l'obscurité. Il faut bien admettre, en effet, que ce qu'elle a eu le droit d'accepter librement, elle pourra le rendre de même, en réclamant sa radiation du registre du commerce.

d) Le retrait par l'Etat de la loi qui offrait aux Eglises libres la personnalité civile.

Dans ces diverses éventualités, que deviendront les biens de l'Eglise?

Si l'Eglise est dissoute par jugement ou se dissout spontanément, le sort de ses biens est à peu près réglé par le code des obligations lui-même. Ils devront, à moins de stipulation contraire des statuts, être « partagés entre les sociétaires » ou « réunis à un établissement public reconnu du canton ou de la confédération, poursuivant le même but ou un but analogue. » (Art. 716, §§ 3 et 4.) Le partage entre les sociétaires n'est ni probable ni juste. En fait d'Eglise et surtout d'Eglise basée sur la profession volontaire de ses membres sans admission proprement dite, il n'y a pas de *copropriétaires* ni de *sociétaires*, au sens ordinaire du mot. Les membres de l'Eglise d'une époque ne sont pas non plus les *héritiers* ou les *successeurs juridiques* de ceux qui les ont précédés. S'ils se partagent entre eux ce que d'autres ont donné à une collectivité dont peut-être ni eux ni leurs ascendants juridiques ne faisaient même partie, cela n'est ni juste ni conforme à l'esprit de la donation. Si les tribunaux interviennent, et ils le feront pour peu qu'il y ait plainte portée, il est probable qu'ils jugeront la chose ainsi et interdiront le partage.

La remise éventuelle de l'avoir social à « un autre établissement public reconnu du canton ou de la confédération et poursuivant un but analogue, » ne nous rassure nullement. Quel sera cet établissement? Une autre Eglise à la fois libre, civile, et sœur de celle qui prend fin? Peut-être. Mais s'il n'y en a pas? Eh bien, ce sera l'Eglise nationale qui, remplissant la double condition demandée, héritera des biens que, dans son aveuglement, la pauvre Eglise libre avait pris tant de peine à accumuler.

Si l'Eglise, sans se dissoudre, perd la personnalité civile, soit qu'elle y renonce d'elle-même, soit que l'Etat la lui retire, la solution est encore moins satisfaisante. La société continue à exister *en fait*, il semble qu'elle peut au moins garder ce qu'elle a, quitte à ne plus pouvoir acquérir dans l'avenir, à ne plus payer l'impôt et à ne plus être protégée par l'Etat. Eh non, cela ne saurait se passer ainsi. L'Eglise peut, il est vrai, dissimuler ses valeurs au porteur, les enfouir dans sa caisse ou les déposer à ses périls et risques chez un ami; quant à ses valeurs nominatives et spécialement ses immeubles, elle est bien forcée d'y renoncer. Lorsqu'un homme meurt, il a des ayants droit juridiques, une hoirie, qui continuent à posséder légalement ses immeubles, et sous le nom desquels ils peuvent être inscrits. Si, au contraire, une Eglise sans personnalité civile est bien *en fait* la suite d'une Eglise civile, elle n'en est cependant ni

l'hoirie, ni la continuation *en droit*. Or l'Etat ne peut ni autoriser ni même tolérer une situation aussi contraire à la loi que serait celle d'un immeuble inscrit au cadastre sous le nom d'un propriétaire insaisissable, parce que légalement il n'existe plus.

L'Eglise pourra-t-elle au moins, avant d'expirer civilement, vendre ses immeubles à un ami, sous le nom duquel ils seront enregistrés, qui en fera ce qu'il voudra et qui pourra par conséquent lui en laisser à elle-même la jouissance? C'est fort douteux.

L'issue qu'ont eus, devant le tribunal fédéral, les procès intentés par l'Etat de Genève aux sieurs Reynold et Serrure et aux demoiselles Jamet, Pejon et Vermoote, est un garde-à-vous qui doit rendre prudent.

On se rappelle qu'il s'agissait dans l'espèce de biens ayant appartenu à des corporations religieuses, et que celles-ci avaient aliénés en vue d'échapper aux conséquences d'un décret d'incamération, alors en discussion devant le grand Conseil de Genève. Le tribunal fédéral décida que le sieur Reynold était à considérer comme une personne interposée. « L'examen des circonstances de la cause, lisons-nous dans l'arrêt des 20 et 21 octobre 1882, révèle l'existence d'une série d'indices et de présomptions graves, précises et concordantes, d'où résulte nécessairement la conviction que le sieur Reynold n'est point et n'a jamais été propriétaire des immeubles inscrits sous son nom, mais qu'il apparaît comme un prête-nom, dont l'intervention avait pour but de continuer aux communautés dissoutes la possession de fait dont elles bénéficiaient, et de les soustraire à l'incamération dont elles étaient menacées. » Se fondant sur cette considération, le tribunal fédéral annula la vente consentie par les sœurs Poncet de Nouailles, Perrot, Briodet et consorts en faveur de M. James-Eckersley Reynold, et déclara qu'il n'avait personnellement aucun droit à la propriété objet du litige. Considérant d'autre part : que la congrégation des sœurs de la charité de saint Vincent de Paul, au nom de laquelle les demoiselles Poncet, Perrot et Briodet possédaient les dits immeubles, n'a jamais joui à Genève du bénéfice de la capacité civile : que ces immeubles n'ayant pu légalement être acquis par elle, ne peuvent être incamérés à titre de propriété de cette corporation ; que dès lors ces immeubles apparaissent comme des biens sans maîtres dans le sens des articles 539 et 718 du code civil genevois ; le tribunal fédéral en a adjugé la possession à l'Etat de Genève, en réservant les droits que les tiers, propriétaires antérieurs de ces biens, pourraient faire valoir sur eux. Le tribunal fédéral a statué dans le même sens sur les procès pendants entre l'Etat de Genève d'une part, le sieur Serrure et les demoiselles Jamet, Pejon et Vermoote de l'autre.

Si l'on rapproche le cas des congrégations genevoises de celui d'une Eglise libre qui, avant d'expirer civilement, transmettrait ses immeubles à un ami dans l'idée d'en conserver la jouissance à l'Eglise non civile qui lui succède, on remarquera qu'il y a entre eux :

1° un rapport : l'une et l'autre cherchent à éluder la loi au moyen d'une interposition de personnes ;

2° une différence : les congrégations genevoises ne possédaient pas la capacité civile ; l'Eglise libre, dans notre hypothèse, en aurait joui durant un temps.

Or il semble découler des considérants de l'arrêt du tribunal fédéral que, si la congrégation des sœurs de saint Vincent de Paul avait joui de la capacité de posséder, l'Etat de Genève aurait eu le droit, du moment qu'il la lui retirait, de s'emparer de ses biens. C'est là, à la vérité, une décision tout à fait contraire à la doctrine qui veut que la loi ne puisse déployer d'effet rétroactif. Elle n'est donc pas à l'abri de la critique. En supprimant les congrégations, l'Etat de Genève usait de son droit strict, mais pour être équitable, il eût dû leur permettre de disposer de leurs biens, avant de disparaître, au lieu de s'enrichir à leurs dépens ainsi qu'il l'a fait. Quoi qu'il en soit, il ressort de l'arrêt des 20 et 21 octobre un enseignement dont il faut faire son profit.

Ajoutons enfin que lorsqu'en divers pays, en Italie, en France et ailleurs, l'Etat s'est emparé des biens des corporations, il s'est toujours, croyons-nous, appuyé sur ce qu'elles ne possédaient plus la capacité civile, bien qu'elles l'eussent possédée précédemment.

De tout ceci il semble résulter : 1° que si une Eglise jouissant de la capacité civile vient à la perdre, les biens qu'elle aura légalement possédés deviendront *res nullius*, et que l'Etat s'en emparera ; 2° que si, pour éviter ce danger, elle profite des derniers moments de son existence civile pour les vendre à des tiers, même avec toutes les formalités prescrites par la loi, cette vente sera contestée, les tiers seront dépossédés, et les immeubles deviendront encore la propriété de l'Etat ; 3° enfin, que si après avoir joui de la capacité civile l'Eglise la perd, fût-ce même par une renonciation volontaire, ses biens iront enrichir ou bien l'Eglise nationale ou bien l'Etat.

III. *La faculté de posséder.*

La personnalité civile a pour effet principal, nous l'avons dit, de procurer aux Eglises le *droit de posséder en propre*. Mais cette situation, comme nous venons de le montrer, est pour elles à la fois onéreuse, périlleuse et précaire. Pourquoi, dès lors, les Eglises la revendiqueraient-elles, puisqu'elles n'ont pas d'enfants à élever ou à doter, et qu'elles ne recherchent ni le pouvoir ni les jouissances que donne la richesse. En cherchant bien, nous n'en trouvons que trois explications quelque peu plausibles, mais cependant fort insuffisantes. Les voici :

1° Nous avons souvent entendu dire qu'*il convient que les Eglises possèdent en propre au moins les immeubles nécessaires à l'exercice de leur activité*, par exemple, leurs chapelles, leurs presbytères et leurs bâtiments d'écoles si elles ont des écoles. Il convient ! Et pourquoi cela ? Ce qui convient, c'est que les Eglises aient un moyen commode, sûr et pratique de jouir de ces immeubles, mais il n'est ni convenable ni même utile qu'elles en aient la propriété légale. Qui terre a guerre a. Nous n'aimons pas à nous représenter que le temps de nos synodes ou celui de nos conseils d'Eglise soit employé à discuter non plus seulement des intérêts d'ordre spirituel, mais bien si l'on plaidera pour

faire canceler un jour abusif, si l'on prolongera un égoût, si l'on expulsera ou mettra en faillite un débiteur insolvable, etc. Or ils auront à s'occuper de toutes ces questions-là et de bien d'autres encore, telles que placements de fonds, subhastations, représentation des titres de l'Eglise dans les assemblées d'actionnaires, etc., du jour qu'à l'activité religieuse de l'Eglise dont ils sont les gérants, s'ajoutera l'administration de capitaux mobiliers ou immobiliers. Actuellement nos Eglises jouissent de leurs immeubles par l'intermédiaire de sociétés immobilières qui les leur louent. S'il est pratiqué d'une manière complète, s'il y a une entière séparation entre l'Eglise et la société immobilière, c'est-à-dire si celle-ci est *seule* propriétaire, et si l'Eglise est *uniquement* locatrice, ce procédé est à la fois si commode, si sûr et si économique que nous ne comprenons pas ceux qui lui préfèrent la possession directe. Il est sûr, en effet, car la société immobilière, étant purement commerciale, ne prête pas le flanc aux agressions de l'Etat comme une société religieuse. Quand une Eglise se sera bien engraissée par une capitalisation de vingt ou trente ans, il est à craindre que l'Etat ne cherche un prétexte quelconque pour la dévaliser. Il lui suffira pour cela, nous l'avons dit, de promulger une nouvelle loi qui cessera d'assimiler les sociétés religieuses aux autres sur le terrain civil. Il ne songera point à prendre les mêmes libertés envers les sociétés commerciales car, formant une nombreuse armée, elles imposeront le respect.

Il n'est même point exact de dire que les actions de la Société immobilière, pouvant passer, ensuite de vente ou de succession, en des mains hostiles à l'Eglise, la sécurité offerte par une Société immobilière est très faible. Pour qu'il en soit autrement, il suffit d'inscrire dans ses statuts, comme cela a été fait pour plusieurs dans le canton de Vaud, que le Conseil d'administration se réserve le droit d'acquérir les actions à toute époque et au pair. S'il redoute une influence hostile, il peut donc toujours user de ce droit et faire passer le titre en mains nouvelles et amies de l'Eglise.

Quant à l'avantage pour une Eglise de posséder directement ses immeubles pour ne pas avoir à en payer le loyer, il est entièrement illusoire. La possession est toujours plus coûteuse que la location. Nous en appelons, sur ce point, à l'expérience des propriétaires. De plus, elle a l'inconvénient de river l'Eglise à un immeuble qui peut cesser de lui convenir. La location, au contraire, lui permet de rompre son bail si ses circonstances se modifient. Et si l'Eglise tient tant à n'avoir aucun loyer à payer, nous faisons remarquer que cela est aussi facile avec le système de la Société immobilière qu'avec celui de la possession par l'Eglise. Il suffit que les actionnaires soient assez bienveillants pour prêter leur argent sans intérêt. On arrive à l'obtenir en faisant des titres d'une faible valeur. On comprend, en effet, sans peine que celui qui aurait donné 50 fr. pour contribuer à l'acquisition d'une chapelle par une Eglise, prêtera tout aussi volontiers la même somme, sans intérêt, à la Société immobilière qui se constituera pour l'acquérir afin de la mettre gratuitement à la disposition de l'Eglise. Le sacrifice pour le donateur

sera le même dans les deux cas, le résultat pour l'Eglise sera identique, mais la sécurité sera infiniment plus grande lorsqu'une société financière s'interposera entre l'un et l'autre. C'est sur ces bases que fut constituée, il y a quelques années, la Société immobilière qui possède la chapelle de Divonne et la met à la disposition de la communauté protestante de cette localité. Celle-ci ne paie pas de loyer, ou un loyer représentant seulement les frais annuels d'impôt ou d'entretien que l'Eglise aurait aussi bien à sa charge si elle était propriétaire. Les actionnaires ont été prévenus, dès le début, qu'ils ne toucheraient aucun intérêt de leur mise de fonds; cela est même, croyons-nous, inscrit dans les statuts. Ils n'en sont pas moins les seuls et légitimes propriétaires de l'immeuble, et en cas de tendances accaparantes de l'Etat, ils feront valoir juridiquement leurs droits sans que la communauté religieuse puisse être mise en cause.

2° On dit aussi que les Eglises ont des recettes irrégulières; que si, une année par exemple, les dons ou les legs ascendent à un chiffre tout à fait extraordinaire, elles sont bien forcées de leur faire une place à part, de les *placer*, soit en dépôt soit en achat de titres, c'est-à-dire de les capitaliser. Une fois qu'elles possèdent, ne vaut-il pas mieux que leurs capitaux soient garantis le mieux possible, au moyen de la personnalité civile? Ce raisonnement nous paraît défectueux de la part d'une Eglise qui professe vivre par la foi, qui demande à son Dieu de lui montrer sa volonté en toutes choses et qui veut marcher selon ses directions. Pour une Eglise semblable, l'état de la caisse est une indication de ce que Dieu attend d'elle. Si ses ressources diminuent, c'est que Dieu veut lui dire qu'elle doit, même sans comprendre pourquoi, restreindre son activité. Si ses caisses regorgent, c'est que Dieu attend d'elle une expansion nouvelle, quoique peut-être momentanée. Dans nos budgets privés, nous avons tous en espérance quelque dépense utile ou agréable, mais non urgente, que nous réservons pour le jour qu'une ressource extraordinaire nous la permettra. Ce moment venu, nous la faisons, et nous en remercions Dieu qui nous semble l'avoir lui-même voulue. Les Eglises doivent aussi, lorsque l'argent abonde, le verser purement et simplement dans leur caisse et étudier aussitôt comment Dieu veut qu'elles emploient ce qu'il vient de leur donner. Les Eglises ont, elles aussi, bien des dépenses qu'elles demandent à Dieu de pouvoir faire et qu'elles se refusent faute de ressources. Si les fonds sont là, c'est que Dieu leur dit : « Tu m'as exposé un besoin, je t'ai donné, maintenant dépense et marche. » Il ne leur dit certainement pas : « Accumule pour le jour que je t'abandonnerai. »

Ces œuvres qui peuvent être entreprises ou abandonnées suivant les indications de la caisse, sont nombreuses. Pour une faculté de théologie ce seront, par exemple, un cours extraordinaire donné par un homme spécial, ou des encouragements de quelque importance aux étudiants sous la forme de concours ou de prix. Pour une mission, ce sera peut-être un voyage d'exploration longtemps désiré, mais que les ressources ordinaires ne permettaient pas. Pour une œuvre d'évangélisation, ce sera un essai de travail ou de colportage dans

des localités nouvelles. Pour une Eglise, ce sera la création pour un temps d'un ministère itinérant confié à un homme spécialement apte à cette œuvre difficile. Ce sera aussi une augmentation momentanée du traitement de ses pasteurs. L'Eglise libre du canton de Vaud décida, il y a quelques années, qu'elle ne ferait aucune dette et, qu'en conséquence, si les ressources du dernier trimestre ne lui permettaient pas de payer intégralement le traitement de ses pasteurs, ce traitement serait diminué au prorata des fonds en caisse. Elle considère donc que même un traitement voté en synode, et promis au fonctionnaire, est cependant subordonné aux indications que Dieu donne par le moyen de la caisse. C'est très bien, mais qu'elle soit logique et pense aussi que, si les ressources du dernier trimestre dépassent de beaucoup les besoins, c'est que Dieu veut qu'on augmente, au moins pour une fois, le traitement de nos chers pasteurs.

3° Le troisième argument en faveur de la possession de biens par l'Eglise est plus souvent dans nos cœurs que sur nos lèvres, et pour cause. C'est celui de la prudence, ou du moins de ce qu'on se plaît à nommer ainsi. Ne convient-il pas de prendre quelques précautions pour les jours de malheur? Nous voudrions rappeler qu'épargner pour le jour où Dieu nous abandonnerait, c'est tout simplement prévoir un jour où nous cesserons de marcher avec lui. Or, si ce jour vient pour nos Eglises libres, il vaut mieux qu'elles meurent que de traîner plus longtemps une existence décolorée, sans vie réelle et sans utilité. Et pourquoi notre Dieu cesserait-il de pourvoir à nos besoins? serait-ce que, nouveau Bahal: « Il est en voyage ou qu'il sommeille ou qu'il pense à autre chose. » (1 Rois XVIII, 27.) Serait-ce que sa fidélité ou son pouvoir ont cessé de demeurer d'âge en âge? Oh! non, c'est que notre fidélité et notre foi, à nous, se seront évaporées au souffle de nos prospérités matérielles. Nous aurons perdu l'habitude de lui demander chaque jour notre pain quotidien, et tout naturellement, il ne nous le donnera plus. L'épargne pour l'Eglise, loin d'être prudente, risque, au contraire, de mettre en danger sa vie spirituelle et d'interrompre le courant de communion intime qui doit continuellement exister entre elle et son chef.

Mais, dit-on, ce raisonnement condamne aussi l'épargne individuelle, qui est pourtant un bien. Nullement, car l'homme et l'Eglise ne sont point placés dans les mêmes conditions d'existence. L'homme est soumis à la loi du travail. Il doit manger son pain à la sueur de son visage, ou, sans métaphore, pourvoir par son travail aux nombreux besoins de sa vie. Or, la vie renferme de mauvais jours, — vieillesse, maladie, chômages divers. — Les charges en sont inégalement réparties, sur tout son parcours. S'il veut suffire aux besoins de toute sa vie, et il le doit, il faut donc que le travailleur prélève sur son gain journalier de quoi s'entretenir pendant les mauvais jours, c'est-à-dire qu'il épargne ou capitalise. L'épargne est implicitement commandée à l'homme par la loi du travail elle-même. Tout ce qu'on peut dire sur la confiance que le croyant doit mettre en Dieu, en comptant sur lui, même pour sa vie matérielle, est vrai, mais celui-là seul a le droit de se confier

ainsi, qui fait tout ce qui dépend de lui pour suffire par son travail aux besoins de toute sa vie, étant ainsi obéissant et prenant au sérieux la loi divine qui l'oblige. Il en est autrement des Eglises. Sociétés spirituelles, elles ne sont point appelées à travailler pour gagner leur vie. Leur travail est, au contraire, de dépenser selon les indications de Dieu ce qu'il leur donne. La seule épargne légitime pour l'Eglise, c'est celle de ses membres qui, eux, ont à faire en sorte de pouvoir toujours la soutenir de leurs dons. La vie de l'Eglise rappelle, même à ce point de vue tout matériel, celle d'Israël dans le désert, alors que, ne pouvant pas travailler, il était nourri de la manne que chaque jour Dieu envoyait à sa foi. Alors aussi, quelques prudents essayèrent de prendre des précautions pour le lendemain, mais « Moïse se mit en fort grande colère contre eux. » (Ex. XVI, 20.) Pour l'individu, les promesses divines de secours matériel sont soumises à deux conditions : le travail tant qu'il est possible, puis l'attente confiante, lorsque le travail persévérant n'a pas pu suffire à tout. Pour l'Eglise, la vie de la foi est la seule ordonnée, par conséquent la seule légitime. Vouloir économiser pour les mauvais jours, procède d'une saine et chrétienne prudence chez l'individu, mais d'une pensée incrédule chez l'Eglise. Une Eglise qui est entrée dans la voie royale de la liberté, repoussant tout autre appui que celui de son chef divin, qui s'est donnée à lui en tout et pour tout, en a reçu cette promesse plus sûre que tous les capitaux : Je ne te laisserai point : Ouvre ta bouche et je la remplirai : Je pourvoirai à tout ce qui te concerne, et comme l'or et l'argent m'appartiennent, tu peux être en sécurité. Sois fidèle dans l'obéissance, je le serai dans la bénédiction.

Et c'est ainsi que les choses se passent en réalité. L'Eglise libre du canton de Vaud le sait fort bien. Elle serait inexcusable de l'oublier. Depuis trente-cinq ans, elle a toujours reçu de son Dieu ce qu'il lui fallait, ni plus, ni moins. Si une fois ou deux quelque déficit a fait trembler sa faible foi, il y fut tout de suite pourvu sans l'emploi d'aucun moyen bien extraordinaire. Une fois cependant, en présence d'un don considérable fait à l'une de ses caisses, elle voulut essayer de ne pas l'inscrire dans ses recettes ordinaires, mais d'en faire un dépôt spécial, espérant, sans bien s'en rendre compte peut-être, le dissimuler à ses frères et à Dieu. Quoi qu'il en soit, Lui et eux donnèrent aussitôt la leçon méritée. Ils ressérèrent leurs mains, et les années suivantes les recettes de cette caisse-là baissèrent, tandis que celles des autres se maintenaient. Ce fut si marqué qu'un membre du synode, faisant preuve d'esprit et de grand sens, proposa de hâter une dépense utile, mais non urgente, à cette seule fin de faire disparaître ce malheureux essai de capitalisation qui ruinait la caisse qu'il était censé devoir enrichir. Ainsi fut fait, et, l'interdit levé, les ressources ordinaires reprirent leur marche normale. Dès lors cette caisse n'a plus connu la disette.

Oh ! non, n'ayons jamais pour notre vie d'Eglise d'autre sécurité que la bénédiction de Dieu manifestée au jour le jour. Celle-là seule nous importe. Celle-là seule nous suffit. Il nous a prouvé sa fidélité ; à nous de lui prouver la nôtre,

en refusant tout autre appui que Lui seul.

Résumons maintenant ce trop long travail en disant :

1° La capacité civile est offerte aux Eglises par le code fédéral des obligations. Ce droit confère celui de posséder collectivement des biens meubles ou immeubles, et de réclamer juridiquement leur protection. Il ne donne pas celui d'hériter ni d'ester en justice :

2° Les Eglises libres doivent repousser cette offre comme une tentation mise sur leur route et cela : *a*) comme onéreuse à cause des impôts à payer; *b*) comme périlleuse à cause de la situation précaire qui serait la leur, en cas de cessation de la personnalité civile par suite d'une modification toujours possible de la loi; *c*) comme contraire à la vie par la foi seule, qui doit être la leur.

3° Les immeubles nécessaires aux Eglises leur sont fournis dans de meilleures conditions par les sociétés immobilières que par la possession directe.

4° Les Eglises doivent considérer toutes leurs recettes comme étant envoyées de Dieu pour être aussitôt dépensées.

5° La vie normale des Eglises libres est celle qu'a menée jusqu'ici celle du canton de Vaud. Sans biens, sans existence civile, sans attache d'aucune sorte avec l'Etat, suffisamment protégée par la protection accordée à ses membres en tant que citoyens, elle est vraiment libre et ne relève que de son chef divin, Jésus-Christ.

Si les Eglises libres sont sages, elles diront avec le petit grillon que l'expérience avait instruit :

Il en coûte trop cher de briller en ce monde,
Pour vivre heureux, vivons cachés.

D. SAUTTER.

VARIÉTÉ

Coup d'œil sur les Eglises luthériennes libres.

Souvenirs d'un Alt-Lutheraner.

Les lecteurs du *Chrétien évangélique* accueilleront sans doute avec intérêt quelques détails sur les « Eglises libres » en Allemagne; mais, avant tout, jetons sur le passé un rapide coup d'œil historique qui nous donnera la clef de la situation actuelle.

Les circonstances qui poussèrent à la séparation un certain nombre de paroissiens de l'Eglise nationale sont fort diverses. Nous trouvons d'abord des communautés indépendantes (*freie Gemeinden, freireligiœse Gemeinden*), qui, pour la plupart, sortirent, après le mouvement politique de 1848, du sein du catholicisme allemand. A peine demeurent-elles sur le terrain du christianisme; elles ne sont ni catholiques ni protestantes, et mettent Jésus-Christ à peu près sur le même rang que Moïse, Mahomet, Confucius, Boudha et autres « génies. » Nous ne ne nous occuperons point ici de ces communautés; elles n'ont plus d'influence et ne comptent plus guère dans leur sein que quelques professeurs matérialistes et quelques *socialdemocraten* : ce sont les « libres penseurs » de l'Allemagne.

Des mobiles bien plus relevés poussèrent un grand nombre de communautés luthériennes à sortir de l'Eglise nationale, lorsque le roi de Prusse Fré-

déric-Guillaume III accomplit l'union des Eglises luthérienne et réformée : je veux dire des scrupules de conscience, spécialement quant à la cène et à la discipline ecclésiastique. Des Eglises et des individus (des pasteurs surtout), se sont séparés alors, et ils le sont encore aujourd'hui, non seulement en Prusse, mais aussi dans le Hanovre, en Saxe, dans le Palatinat, à Nassau et dans la Bavière; leurs motifs, parfois sans grande portée, sont politico-religieux.

Bornons-nous ici à constater les faits sans examiner les principes. Dans un rapport présenté l'été dernier à Erlangen, lors de la conférence pastorale luthérienne qui réunit des indépendants et des nationaux, M. Frommüller, depuis vingt ans pasteur dans l'Eglise libre, affirme que les ecclésiastiques nationaux et indépendants entretiennent des relations fraternelles et cordiales sur la base d'une foi commune; laissons-lui désormais la parole. « Je dis : Eglise libre *et* Eglise nationale, et non pas : Eglise libre *ou* Eglise nationale. Le « ou » me ferait déroger à la vérité et anticiper sur les temps à venir ; le « et » exprime le lien qui unit l'une à l'autre les deux Eglises luthériennes, libre et nationale, et qui devrait se resserrer toujours davantage. Il est pénible de voir que beaucoup ignorent, méconnaissent l'Eglise libre, et qu'elle est pour eux un objet de répulsion. Quand on déprécie l'Eglise libre, on en vient facilement à surfaire l'Eglise nationale; disons cependant que si l'Eglise libre eût toujours eu une largeur évangélique plus vraie, plus pratique, elle aurait évité maint écueil, elle se serait gardée de la partialité et des défauts qu'engendre volontiers l'isolement; sur ce point-là, nos Eglises auraient toutes deux à gagner. J'appliquerai aux Eglises luthériennes libres le proverbe : « Ne les détruis pas, il y a en elles une bénédiction[1]. » Sans doute, c'est mal de condamner l'Eglise nationale sous l'inspiration d'une certaine politique ou par fanatisme; mais on serait tout aussi coupable, si même on tenait pour hérétique le séparatisme en principe, de confondre dans une même réprobation telle séparation locale, qui a été effectuée et légitimée par la puissance de Dieu. L'Eglise libre a eu pour elle le droit le plus incontestable, car la résistance s'imposait aux consciences fidèles; or cette Eglise confirme journellement son droit à l'existence, elle est une grâce de Dieu : voudrait-on fermer les yeux sur les signes des temps? Je déclare catégoriquement n'éprouver aucun éloignement pour l'Eglise nationale et n'être point aveugle à l'égard des lacunes évidentes de l'Eglise libre; mon seul désir est que toutes deux n'annoncent autre chose que Jésus-Christ manifesté, mort et ressuscité pour nous.

« Ce fut de bonne foi et en toute sincérité que j'entrai dans l'Eglise luthérienne libre de Breslau, comme vicaire du pasteur Nagel, en 1853, le jour du Vendredi saint, après avoir reçu un pressant appel de la communauté. Je vais vous rendre l'impression que me fit celle-ci, et cela sans fard, sans y mettre de parti pris : ce sera, je crois, tout profit pour nos frères de l'Eglise nationale. Oui, en vérité, il y a aussi par delà les bornes de l'Eglise officielle des chrétiens luthériens!

[1] Verdirb es nicht, es liegt ein Segen darin.

» Assurément, l'Eglise libre de Breslau n'était pas le paradis terrestre que j'avais rêvé dans mon ingénuité, mais elle possédait un excellent noyau, quelques membres qui savaient faire des sacrifices; nobles, bourgeois, ouvriers, paysans, toutes les classes de la société s'y trouvaient représentées. C'est une erreur que de considérer l'Eglise libre comme un ramassis (*Sammelsurium*) d'hommes à l'esprit bizarre, de piétistes et de méthodistes aux allures pharisaïques! Certainement là aussi « tout ce qui brille n'est pas or, » mais tout n'est pas non plus pierre ou plomb; là le « bas peuple » (*Pœbelvolk*) n'était pas absent de la congrégation, mais il ne pouvait prendre la haute main, contenu qu'il était par le bon esprit général. J'eus bien du mal, je l'avoue, avec quelques personnes d'un tempérament piétiste et méthodiste, d'un esprit étroit et partial, pour la plupart dans les rangs inférieurs de la population; ils ont pu être désagréables, mais jamais nuisibles. La communauté, qui comptait au plus deux mille personnes, avait un esprit de sacrifice remarquable; elle acquit l'église d'un ancien cloître, belle et spacieuse, installa un cimetière privé avec chapelle mortuaire, entretint deux ou trois pasteurs et une école avec plusieurs maîtres; tout cela sans le moindre secours de l'Etat. Les anciens étaient de vrais « diacres, » l'élite spirituelle de l'Eglise, des hommes qui avaient passé par la persécution. Dans les séances hebdomadaires du Conseil, ils me prévenaient tous, moi, leur jeune pasteur, avec amour et avec une respectueuse confiance. Les diaconies étaient fort bien organisées.

» On pratiquait la confession publique et la confession privée, mais cette dernière était volontaire et nullement obligatoire. Quant à la discipline, on tenait un juste milieu entre le relâchement de l'Eglise nationale d'une part, et de l'autre le légalisme rigide de certains piétistes.

» Je conserve le souvenir le plus reconnaissant à mes deux collègues plus âgés, MM. Nagel et Huschke[1], qui, chacun dans son genre, étaient des hommes de Dieu, des piliers de l'Eglise; je comparerais le premier à un palmier environné de grâce et de bénédiction, le second à un cèdre à l'aspect austère mais puissant.

» Au bout de trois ans, je quittai Breslau pour desservir le poste luthérien libre de Cammin-Jassow-Dargson. Cette Eglise se trouve dispersée dans vingt-cinq villages sur les bords de la Baltique. C'est la sentinelle perdue et aussi l'enfant terrible de toutes les Eglises luthériennes libres; des luttes, des discordes de toute espèce avaient travaillé à la décomposition de cette paroisse, et ces misères avaient poussé mon prédécesseur à rentrer dans l'Eglise nationale. Après une prédication d'épreuve à Cammin, je fus à l'unanimité choisi comme pasteur : la direction et l'appel de Dieu étaient visibles. Effectivement je restai là plus de vingt ans, non pas végétant, mais vivant réellement, bien que je n'eusse pas là une communauté comme celle de Breslau. C'était une Eglise difficile, mais point mauvaise, dont le noyau assez considérable était différent dans les trois paroisses.

» A Cammin se trouvait la population

[1] Celui-ci était conseiller privé, docteur en théologie et en droit.

la plus intelligente, mais aussi la plus remuante et la moins facile à contenter. Les campagnards constituaient l'élément le plus solide et le meilleur ; chiches en paroles, renfermés comme de vrais Poméraniens, mais fidèles et fermes dans leur foi. Ils étaient souvent trop sévères dans l'exercice de la discipline. J'eus à cet égard des luttes fréquentes et énergiques, jusqu'à ce qu'ils laissassent régner la vraie douceur et la vraie charité évangélique.

» Bien différente était la paroisse de Jassow qui comptait six à sept cents âmes réparties dans sept villages. Là, c'étaient des gens à l'esprit clair, sobres, souvent trop rudes, modérés, mais complètement dépourvus de la joie intime du chrétien. La plupart étaient des paysans aisés et économes ; il n'y avait proprement pas de pauvres parmi eux. Les anciens étaient d'entre les plus riches. Toutefois il y en avait un qui dépassait tous les autres de la tête, un simple tailleur de village; un homme rempli de la foi la plus solide, mais humble et modeste ; chacune de ses paroles était pleine de clarté et de sagesse, bien étayée sur la Parole de Dieu ; c'était une perle enchâssée dans le plomb, car il fallait d'abord connaître l'homme pour l'aimer. Cette Eglise était franche de toute espèce de rêveries piétistes et de sentimentalisme : ils étaient pour cela trop sobres, trop « Poméraniens. » Ils aimaient une parole simple, facile à comprendre, une pure explication de la Bible ; mais ils rendaient honneur à la vérité.

» La troisième petite paroisse, Dargson, était un poste perdu. Le pasteur précédent avait été un rationaliste raisonneur et superficiel ; il n'avait point donné à la communauté l'édification qu'elle cherchait, et c'est pour cela qu'elle s'était séparée de l'Eglise nationale à laquelle elle imputait comme un péché de tolérer de tels ecclésiastiques. Il s'était formé au début une *ecclesiola*, un conventicule, qui se joignit ensuite à l'Eglise libre de Cammin. Ce petit noyau avait un caractère piétiste et méthodiste ; on m'accueillit d'abord avec quelque méfiance : on se demandait si j'étais bien réellement converti. Plus tard l'Eglise convint qu'effectivement je l'étais.

» Mes paroissiens n'étaient décidément pas des gens de salon. Pas trace de décorum ecclésiastique ; le culte se célébrait chez des paysans, dans deux pièces attenantes, dont une chambre à coucher (*Kammer*); les auditeurs s'y entassaient, serrés comme des harengs, les femmes dans la « kammer, » allaitant leurs enfants ou les berçant de quelque refrain, les vieillards se groupant autour d'un de ces poêles énormes qu'on nomme « enfers. » Je m'y rendais une fois par mois ; comme j'arrivais chez ces gens après un trajet de trois heures en voiture, je devais, en présence de l'assemblée dès longtemps réunie, déjeuner à la table de communion recouverte d'une nappe de blancheur douteuse, puis revêtir la robe et prêcher. Ma prédication était souvent interrompue par des soupirs, par des exclamations d'approbation ou d'étonnement, mais nulle part il ne se fût trouvé d'auditoire plus attentif. Les vases consacrés à la cène étaient en bois, car on s'en tenait au dicton : « Au temps où les vases saints étaient de bois, la

foi était d'or; quand ils furent d'or, elle fut de bois! » Il est vrai que dans la belle église de leur village on n'avait point annoncé, depuis longtemps, la Parole de Dieu dans sa pureté; aussi devais-je moi-même leur annoncer purement et simplement Jésus-Christ crucifié : tout ornement oratoire eût été déplacé. Leur position ecclésiastique ne fut jamais parfaitement nette, mais ils acceptaient la Parole avec humilité, douceur et simplicité de cœur.

» J'eus beaucoup de difficultés par suite de l'arrivée de baptistes envoyés de Hambourg et qui longtemps remuèrent toute la contrée, toutes les Eglises, tant libres que nationales.

» Je ne puis manquer à dire ici que mes rapports avec mes collègues nationaux furent constamment excellents; si cela n'est pas toujours le cas, c'est du moins ce qui devrait toujours être, pour le plus grand bien de l'une et de l'autre Eglise. L'Eglise catholique elle-même avait un noyau de membres déterminés, et les trois prêtres que j'ai connus durant mon séjour étaient des modèles dans leur vie, des hommes nobles, remplis de tact, fidèles dans la cure d'âmes. Notre bonne entente ne provenait pas d'indifférence mais d'un esprit vraiment œcuménique.

» Il n'est pas douteux que le nationalisme ne perde du terrain, et que les principes d'indépendance n'en gagnent, mais ne nous laissons tromper ni par les rougeurs du couchant, ni par les lueurs de l'aurore. L'Allemagne n'est point encore prête à entrer dans un mouvement général en faveur de l'Eglise libre; ce mouvement ne saurait être que local et sporadique : l'Eglise nationale, chez nous, n'a pas encore fait son temps; remercions Dieu de la posséder encore, bien qu'elle décline. Les zélateurs sans tact, les fanatiques, ne sont de mise ni dans un camp ni dans l'autre. Il s'agit de sonder la volonté du Seigneur, de regarder où souffle son esprit, humblement, sans crainte, d'un œil clair et d'un cœur libre. Si l'on ne peut éloigner un pasteur incrédule, qui nie la divinité de Christ ou sa résurrection, peut-être même un pasteur athée, — à quoi sert la plus belle théorie? Si le libéralisme domine dans l'Eglise nationale, où est encore l'unité dont elle se vante?

» Et maintenant, comment se pourra-t-il qu'une Eglise nationale croyante et une Eglise libre exercent ensemble une action bénie? Il ne s'agit pas là, avant tout, d'une question de forme, mais bien de la conscience et de la fidélité des ministres, de l'influence qu'ils sont en mesure d'exercer. Les deux Eglises ont à éviter des dangers; les deux Eglises ont leur côté sombre et leur côté lumineux. Pour l'Eglise nationale un grand danger réside dans son union avec l'Etat, une majorité incrédule lui dicte ses lois. L'Eglise libre est menacée par des querelles dogmatiques, par des discordes, des ergoteries pointilleuses, ou par des doctrines chyliastes qui volontiers y trouveront faveur. Quant à la crainte qu'on a de voir s'augmenter l'élément laïque, je ne la partage point: les scissions proviennent plutôt des ecclésiastiques.

» Puisse dans l'une et dans l'autre Eglise cette parole de l'Ecriture être prise toujours plus au sérieux : Où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté; l'une et l'autre ont bien leur raison d'être. »

Telle est l'opinion de M. Frommüller, qui maintenant habite de nouveau la Bavière, sa patrie.

L'autre rapporteur à la conférence d'Erlangen, M. le pasteur Enders, de Nördlingen, bien que national, a avoué que la séparation s'impose quand la foi est altérée, et que la pure doctrine n'est plus enseignée, car alors s'adresserait aux croyants cette parole : « Sortez d'ici. » Mais ils devraient auparavant, dit-il, examiner sérieusement si leur devoir ne serait pas plutôt de rester attachés à l'Eglise nationale et de travailler à son amélioration : une foule d'exemples probants ont été cités à l'appui de cette assertion. Dans plusieurs cas, une première séparation a appelé d'autres scissions : où est la limite? L'Eglise nationale peut, sans cesser d'être évangélique, tolérer dans son sein diverses tendances; l'Eglise libre est toujours menacée par des discussions. Notre Eglise nationale doit être une église populaire; gardons-nous de pousser à des séparations intempestives. Le gouvernement n'exerce plus la même influence que par le passé sur l'Eglise nationale, car celle-ci a ses synodes; d'autre part, il n'est pas impossible que l'Eglise libre aussi ait des pasteurs incrédules. Travaillons tous ensemble, dans l'esprit de la charité chrétienne, à la gloire de Jésus-Christ notre commun Maître! CH. DE T.

PENSÉE

Le propre du chrétien est de repousser le diable sans repousser les bonnes choses qu'il corrompt. LACORDAIRE.

NOUVELLES

Vaud.

Semaine de prière de janvier. — Le Semeur vaudois. — *Publications missionnaires. — Faculté de théologie.*

Aujourd'hui que les innovations religieuses se multiplient, il n'est pas inutile de signaler les choses anciennes qui jouissent encore d'une certaine faveur. De ce nombre sont les réunions de prière du commencement de janvier. Depuis longtemps elles offrent au public de nos différentes Eglises l'occasion de se rapprocher dans la communion fraternelle et sous le regard du Seigneur, grâce précieuse, surtout à l'entrée d'une nouvelle année.

Nous ne nous étonnerons pas que ces réunions, si bénies puissent-elles être, participent aux imperfections de toute œuvre humaine. Parmi les critiques auxquelles elles ont donné lieu, relevons-en une récemment formulée dans le *Journal religieux*. Elle a trait au programme des sujets de prière, dont l'ordonnance laisse, dit-on, à désirer. C'est possible; mais comment contenter chacun, surtout en pareille matière, lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins d'esprits très divers, répandus sur toute la surface du globe? Si le dernier programme était réellement défectueux, à qui la faute? Parmi les nombreux comités généraux dont la liste figure au bas de l'appel, quel est celui qui prend l'initiative et donne le mot d'ordre? Nous l'ignorons; mais en tout cas ce mot d'ordre ne peut et ne doit asservir personne.

Dans le domaine spirituel, dont il est ici question, nous n'en sommes pas au régime militaire de l'obéissance passive. Les comités locaux conservent leur liberté. Qu'ils modifient sans crainte le programme pour faire droit aux désirs qui leur semblent légitimes. Que cette liberté soit également laissée au président de la réunion, comme à tous ceux qui y prennent la parole. En définitive, l'unité à laquelle nous devons tendre n'est pas l'unité

matérielle et mécanique, entendue en ce sens que tous les chrétiens du monde portent exactement au même moment et de la même manière les mêmes sujets au trône de Dieu. Cela ne se peut, ne fût-ce qu'à cause de la différence d'heure entre les divers points de l'univers. L'essentiel c'est que tous soient unis dans un même esprit de foi, d'espérance et de charité pour s'adresser au Père céleste, qui mieux que nous sait comprendre, harmoniser et accueillir, au nom de Jésus, les requêtes et les actions de grâce de son peuple.

Que le frère appelé à présider une réunion de prière se garde, lui aussi, d'imposer son petit programme. Qu'il laisse aller les choses, non pas à l'aventure, mais sous la conduite de l'Esprit, promis aux fidèles pour les conduire en toute vérité. C'est cet Esprit qui seul vivifie toutes les parties du culte, quel que soit le local qui nous rassemble ou le nombre des auditeurs. Nous avons assisté à telle réunion de prière vivante, animée et bénie dans un vaste temple, où les conditions extérieures semblent défavorables, tandis que la liberté et l'intimité chrétienne faisaient par moments défaut dans un cercle beaucoup plus restreint, où l'on eût pu les attendre.

Nous conseillerions, en outre, à ceux qui prennent la parole dans des réunions où la prière doit tenir la première place, de ne pas multiplier les discours proprement dits, surtout les discours étendus. Autant nous comprenons une brève allocution, destinée à introduire un sujet, autant, dans la règle, nous goûtons peu les longs exposés, qui risquent de fatiguer l'assemblée, de couper le courant de prière et d'empêcher tel humble frère de dire quelques mots après un orateur prolixe.

En dépit des faiblesses humaines, dont aucun de nous n'est exempt, et que nous apportons jusque dans nos actes de culte, soyons reconnaissants de tous les secours spirituels que Dieu nous accorde. Que l'esprit d'Alliance évangélique, de vraie et large fraternité, qui s'est fait sentir dans les réunions de janvier, agisse continuellement dans toutes les Eglises, loin de sommeiller jusqu'à la convocation de 1884. Il a certes assez d'occasions de s'exercer au milieu de nous.

Depuis le commencement de cette année, le *Semeur vaudois* est entré « dans une nouvelle phase. » Ainsi s'exprimait son nouveau rédacteur en chef, M. le pasteur P. Vallotton. « Les uns, écrivait-il en parlant de ce journal, le voudraient plus modéré, plus doux dans ses mœurs, dans son ton et dans ses allures ; d'autres lui voudraient plus de sel, plus de décision, quelque chose de plus tranché dans l'affirmation des principes qu'il représente.... Il nous sera difficile de satisfaire de tout point ces vœux fort différents, sinon contraires. En tout cas quelques modifications dans notre ligne de conduite paraissent nécessaires. » Prenons bonne note de cet aveu, car c'en est un. On convient donc avec une parfaite franchise, — et ce n'est pas la première fois, — que tels articles de l'ancien *Semeur* étaient regrettables, nous pourrions ajouter malheureux, maladroits.

Il suffit de rappeler, par exemple, certain morceau, signé A. A., à propos de la conférence de M. Bersier sur Coligny. On y lisait entre autres cette phrase malencontreuse : « .... Il (M. Bersier) est venu à l'Eglise d'Etat pour annoncer, *au nom de l'Etat* (c'est nous qui soulignons), cet Evangile qu'il a appris à connaître comme la seule source du vrai progrès pour l'individu, l'Etat et l'humanité. »

Qu'est-ce que ce nouveau sacerdoce au nom de l'Etat, comme si le ministre chrétien n'était pas « ambassadeur pour Christ? » Si la rédaction du *Semeur vaudois* est bien avisée, elle n'admettra plus d'articles pareils, singulièrement compromettants pour la cause de l'Eglise nationale, que ce journal tient à servir. M. Vallotton désire faire une « œuvre de foi, de bienveillance et de bonne vo-

lonté. » Tel est son programme, auquel il n'y a rien à redire. S'il sait y rester fidèle, nous nous en réjouirons sans arrière-pensée, heureux de tendre la main à des frères qui défendent loyalement leurs convictions.

A côté de cinq ou six journaux ou bulletins missionnaires en langue française, on annonce diverses publications dans le même genre de littérature. A notre pauvreté relative succéderait ainsi l'extrême abondance.

M. Grin, pasteur à Suchy, se propose de faire paraître un premier volume intitulé l'*Evangile et le Monde*, donnant un aperçu détaillé et complet de l'œuvre missionnaire telle qu'elle existe aujourd'hui. Si cet ouvrage est favorablement accueilli, il sera suivi d'une *Revue annuelle*, exposant l'œuvre accomplie pendant l'année dans le vaste champ de la mission. De temps en temps viendrait enfin un petit volume, *Perles de la mission*, entrant dans les détails de tel champ missionnaire.

Tout ce qui peut servir à populariser la belle œuvre de l'évangélisation du monde, a droit à notre cordial appui. L'étude de sujets pareils est un salutaire contre-poids à l'esprit d'étroitesse, qui parfois nous porte à nous appesantir à l'excès sur de petites questions locales et à perdre de vue les grands intérêts du règne de Dieu. Mais tout en faisant des vœux pour le succès de l'entreprise de M. Grin, nous nous permettons d'exprimer une crainte. Son premier volume l'*Evangile et le Monde* est-il bien à propos dans le moment actuel, où l'on annonce également la publication, par la maison G. Bridel, d'une histoire complète et détaillée des *Missions évangéliques dès leur origine jusqu'à nos jours*, par G.-E. Burckhardt et R. Grundemann? Cet important ouvrage, traduit de l'allemand, va commencer à paraître, sous les auspices du Comité vaudois de l'Union évangélique suisse, qui s'occupe depuis longtemps de le préparer. Une telle recommandation a de la valeur. Sans doute il sera plus étendu et par conséquent plus coûteux que le volume de M. Grin, l'*Evangile et le Monde*. Mais, pour éviter une concurrence regrettable, ce dernier ne serait-il pas mieux à sa place plus tard? Si l'honorable pasteur de Suchy nous demandait conseil, nous lui soumettrions l'idée suivante, dont l'exécution n'est point malaisée : intervertir son plan, en commençant par des publications détachées, *Perles de la mission*, pour donner ensuite sa *Revue annuelle*, qui servirait d'utile supplément à l'ouvrage de Burckhardt et Grundemann. Puis arriverait en son temps, si l'auteur tient à l'ensemble de son projet, le volume final, l'histoire abrégée des missions évangéliques. Quoi qu'il en soit, nous saluons avec joie tout travail en faveur de la cause missionnaire. Comment les chrétiens resteraient-ils indifférents et inactifs quand il s'agit de concourir aux progrès de l'Evangile, au triomphe final de leur Seigneur et Sauveur?

Au mois d'octobre, nous parlions de la maladie de M. Viguet, absent à la séance d'ouverture des cours de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Dès lors nous ne l'avons point oublié. La vive sympathie de beaucoup d'amis l'entoure dans l'épreuve prolongée qu'il traverse. Après un essai de quelques semaines, il a dû interrompre de nouveau ses cours. Provisoirement l'un de ses collègues, M. Bovon, s'est chargé de l'enseignement de l'histoire des dogmes, en même temps que M. Lecoultre, licencié de notre Faculté, donne les leçons d'histoire ecclésiastique. Nous en félicitons la commission des études et MM. les étudiants; mais nous serions plus heureux encore si Dieu nous accordait la douceur de voir M. Viguet reprendre sa place au milieu de nous. C.

Genève.

L'Armée du salut et la liberté religieuse. — La brochure de Mme de Gasparin.

Il faut parler encore de l'Armée du salut, car ses faits et gestes ont été et sont encore l'objet de la préoccupation générale; il faut

en parler avec réserve, car ses destinées sont maintenant identifiées à celles de la liberté religieuse dans notre patrie et surtout dans notre canton. Je voudrais ajouter : en parler avec respect et sympathie, si des révélations écrasantes n'étaient venues faire connaître tout ce qu'il y a d'humain, je dirai plus, tout ce qu'il y a de contraire à la morale évangélique dans la constitution de cette société qui porte le nom d'Armée du salut.

Pendant quelques jours, les troubles avaient cessé. Plus d'affiches dans les rues, plus d'entrées libres, par conséquent du calme dans l'intérieur de la salle de la Réformation, du recueillement. Des cris au dehors, des pierres lancées contre les fenêtres, des attroupements, des chants cyniques, des insultes aux femmes qui sortaient des réunions, quelques horions peut-être, c'est vrai, mais en somme un calme relatif. Cet état de choses ne devait pas durer. Avec la reprise, par l'Armée, de ses exercices publics, le tapage s'organisait de nouveau sous ses chefs bien connus et l'on voyait recommencer les anciens scandales. Jour après jour, le désordre devenait plus grand, malgré les efforts de citoyens honnêtes qui s'étaient embrigadés pour maintenir la tranquillité intérieure : les officiers de l'Armée du salut, quiconque passait pour adhérer à leur œuvre était l'objet des insultes les plus ignobles, des attaques les plus éhontées. Pendant ce temps, la police agissait avec mollesse, pour ne pas dire connivait à l'émeute, et, en pleine salle du Grand Conseil, en réponse à une interpellation d'un honorable membre de cette assemblée, le chef du département de justice et police déclarait qu'il ne pouvait ni ne voulait s'opposer au désordre. C'était donner carte blanche aux émeutiers. Ils en profitèrent si bien que, pendant une journée presque entière, un quartier de la ville fut entre leurs mains, le bureau de renseignements ouvert par l'Armée, place Longemalle, fut assiégé, les vitres brisées et plusieurs personnes ou blessées ou couvertes d'ordures. Et la police assistait impassible à ces désordres, ne faisant que quelques arrestations. Lorsqu'enfin, devant l'indignation publique, elle commença à sévir, elle fut elle-même l'objet des insultes et des attaques de cette tourbe qu'elle avait laissé faire.

Il semblait qu'en présence d'une décision si arrêtée de la part des émeutiers de rendre impossible les exercices de l'Armée du salut, ou mieux, de rendre illusoire le droit de réunion consacré par nos lois, le gouvernement agirait et déclarerait comme celui de Neuchâtel sa volonté expresse de réprimer le désordre, fût-ce même par la force ; mais non, ce n'était compter ni avec l'homme qui dirige la police, ni avec la majorité autoritaire de notre Conseil d'Etat. Frapper les coupables, c'était se mettre à dos l'armée des perturbateurs, c'était perdre des agents électoraux utiles, voire même des électeurs ; il fallait sévir contre les persécutés et prouver à ces gens assez insensés pour croire qu'un gouvernement a pour premier devoir de faire respecter les lois, que la loi qui nous domine est celle du bon plaisir.

Aussi, le lendemain de l'émeute, on apprenait sans grande surprise, mais avec indignation, que, vu les rapports parvenus à la police, la majorité du Conseil d'Etat interdisait les exercices de l'Armée du salut. Cette date du 2 février marquera tristement dans les annales genevoises. En ce jour-là, en effet, quatre membres du pouvoir exécutif, malgré les protestations de deux de leurs collègues, MM. Carteret et Dufour, déclaraient que le droit de réunion n'est qu'un vain mot et qu'il sera toujours loisible de rendre illusoire en provoquant ou en laissant se déployer librement l'émeute. Certes ce n'est pas ainsi que le chef de l'ancienne école radicale comprenait le devoir d'un représentant de l'Etat, et nous aimons à rendre justice à un adversaire politique, James Fazy, en rappelant que sous son *règne*, jamais la liberté religieuse n'a été violée à Genève.

A peine l'extrait du registre du Conseil

d'Etat était-il promulgué, qu'une assemblée de citoyens se formait spontanément; une pétition réclamant le respect de la loi et la réouverture des « exercices » de l'Armée du salut était adoptée et se couvrait de signatures, car il s'agissait dans cette grave occurence d'autre chose que des faits et gestes plus ou moins intéressants de cette troupe étrangère, il s'agissait de nos droits et de nos libertés. Qu'adviendra-t-il de cette réclamation? Le gouvernement retirera-t-il son arrêté, ou persistera-t-il dans sa volonté de rendre impossible la reprise des réunions de l'Armée du salut? L'avenir nous l'apprendra.

Ce qu'il faut bien établir, et c'est une distinction plus nécessaire que jamais aujourd'hui, c'est qu'il s'agit, dans les revendications à adresser au gouvernement, non de l'Armée du salut elle-même, mais du respect de la loi et de la liberté. Distinction nécessaire, car des révélations douloureuses ont appris au public tout ce qu'il y a de dangereux pour la morale dans la constitution et dans les ordres et règlements de l'Armée du salut.

En effet, une femme courageuse, la noble veuve du comte de Gasparin, rompant sa réclusion, a cru devoir, dans une brochure éloquente et indignée, traduire quelques-uns des passages les plus importants des *monita secreta* à l'usage des officiers et « officières » de l'Armée du général Booth, et « placer devant les consciences un sérieux point d'interrogation. » On a pu suspecter ses intentions, mais nous pensons qu'il est impossible de lire les fragments traduits et les jugements portés par elle sur les agissements de l'Armée du salut, sans reconnaître que son écrit est un acte de conscience, l'accomplissement forcé d'un douloureux devoir. Nous n'analyserons point ici un livre qui est déjà dans les mains de nombre de nos lecteurs, mais peut-être est-il bon d'inviter quiconque veut se rendre compte de l'œuvre qui se poursuit en ce moment au milieu de nous et qui séduit tant d'esprits, à lire, à méditer et à appliquer ces pages vigoureuses. Certes, il faut un certain courage pour le faire; il faut résister à l'entraînement, il faut posséder assez d'indépendance d'esprit pour se mettre au-dessus d'une certaine opinion courante; et, ce qui est plus douloureux encore, paraître pactiser avec les adversaires. Mais que nul n'oublie que la vérité ne nous appartient pas, que c'est elle qui nous possède, que, ce que nous appellerions le plus naturel des devoirs s'il s'agissait de dévoiler des actes d'une secte ou d'une Eglise opposée à la nôtre, est un devoir aussi et un devoir plus absolu encore lorsqu'il s'agit d'une œuvre qui nous agrée ou qui se présente à nous sous les apparences captieuses d'une œuvre selon Dieu.

Nous l'avons dit dès le premier jour et nous le répétons : nous n'avons nul goût au métier de dénigreurs, mais aujourd'hui qu'on nous demande l'abdication de notre volonté entre les mains d'un homme, l'acceptation de procédés qui n'ont rien de commun avec l'esprit évangélique, au nom même de ces âmes qu'on dit vouloir sauver, au nom de l'honneur de notre Maître, nous protestons et nous demandons qu'avant d'appuyer les efforts de l'Armée du salut, on la force à s'expliquer. Il faut que les chrétiens évangéliques laissent là leur engouement et que, tout en s'élevant comme citoyen avec une grande vigueur contre toute atteinte portée au noble principe de la liberté des cultes, ils séparent nettement la cause de l'Evangile d'une œuvre qui, au début, a pu être inspirée par l'esprit de Dieu, mais qui s'est rapidement corrompue.

« Ce que nous demandons, dirons-nous avec Mme de Gasparin, ce n'est pas d'opposer le scandale des brutalités au scandale des parades religieuses? Ce que nous demandons, c'est une répression morale, vigoureuse, décisive! C'est un *non* fermement articulé! » Ce devoir est rendu plus difficile, plus délicat encore par la conduite de notre gouverne-

ment; mais y a-t-il une obligation contre l'obligation, un devoir contre le devoir ? Non, « le devoir n'a pas changé : Craindre Dieu, suivre Jésus, aimer nos frères, haïr le péché, travailler au bien, résister au mal : le Saint-Esprit qui nous enseigne cela, nous mettra au cœur de faire cela ! » LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

L'Armée du salut à Neuchâtel. — Les pasteurs Henri Junod et Othenin Girard.

De quoi vous parlerait votre correspondant sinon de l'Armée du salut? C'est le sujet à l'ordre du jour de toutes les conversations; c'est le grand événement de notre vie ecclésiastique. L'Armée nous est arrivée en prétendant reconnaître un signe providentiel dans une lettre que quelques jeunes gens avaient écrite pour se divertir, et qu'ils avaient revêtue de signatures impossibles. En quelques jours tous les préparatifs furent achevés, la salle à manger de l'hôtel du Mont-Blanc louée et aménagée, les fenêtres barricadées pour éviter les pierres, et la première séance annoncée pour le dimanche 21 janvier, à sept heures et demie du matin. La population s'en préoccupait beaucoup; on avait entendu parler des désordres de Genève, et le soir même il y eut un attroupement assez considérable devant l'hôtel; si la police était intervenue énergiquement dès l'abord, il est probable que l'ordre aurait été maintenu; les grands jours du protestantisme libéral avec leur polémique ardente, notre crise ecclésiastique de 1873, plus passionnée encore, les nombreuses assemblées de réveil de M. Monod, puis l'hiver dernier de M. Stockmayer avec tout l'appareil des *revivals* anglais, toutes ces manifestations religieuses s'étaient produites sans provoquer aucun trouble extérieur; pourquoi n'en serait-il pas de même en 1883?

L'événement a donné tort à ceux qui raisonnaient de la sorte et qui comptaient sur la tolérance de notre peuple. Chaque soir, la foule s'attroupait plus nombreuse; les officiers de l'Armée étaient poursuivis dans les rues et grossièrement insultés; plusieurs particuliers risquèrent de se faire un mauvais parti en cherchant à calmer les tapageurs; en un mot, en moins d'une semaine, la populace était devenue maîtresse de la rue, et quand la gendarmerie voulut arrêter un individu, qu'elle prenait pour un meneur et qui se trouvait innocent, le poste de l'Hôtel-de-Ville fut littéralement assiégé par les perturbateurs. La situation devenait intenable; le capitaine Becket, sur le conseil de la police, contremanda les séances du soir, du 28 au 30 janvier; la foule crut que l'Armée s'était transportée ailleurs et elle envahit la chapelle de la Place d'armes, puis les salles de conférence, où se tenaient d'autres cultes, et enfin le jeudi, le Temple Neuf, mais elle se retira dès qu'elle vit qu'elle était sur une fausse piste.

Les pasteurs de nos trois Eglises adressèrent, le mardi, une protestation au Conseil d'Etat relevant avec trop d'insistance, peut-être, l'interruption du culte de la Place d'armes, mais revendiquant avec fermeté la liberté de réunion pour tous. L'Etat, du reste, avait pris ses mesures pour réprimer enfin les perturbateurs; une proclamation énergique fut affichée le même jour, faisant appel aux sentiments de justice du peuple et protestant contre l'apparence même de la persécution : « L'Etat a le devoir de garantir la liberté et la sécurité de tous; il ne faillira pas à son mandat. » C'était fort bien dit, et le mercredi et le jeudi, vingt-cinq gendarmes maintenaient libre l'entrée de l'hôtel et patrouillaient sur la place. Mais ces mesures arrivaient trop tard et elles se montrèrent insuffisantes; la foule, chose rare chez nous, se tourna contre la police et la poursuivit de quolibets et d'injures; les officiers de l'Armée ne purent être protégés qu'à grand'peine contre les tapageurs qui criaient : « au lac! au lac! » De jeunes Anglais furent insultés et mal-

menés; en un mot la populace de la ville à laquelle s'étaient mêlées de nombreuses recrues des villages voisins, faisait un apprentissage de révolution. Quel parti prendre ? Réprimer à tout prix l'émeute en augmentant la force de la police ou en acceptant le concours volontaire de nombreux citoyens, ou bien capituler devant les tapageurs ? L'Etat se décida pour cette seconde alternative, et les réunions du soir furent provisoirement suspendues dès le vendredi 2 février. Sans doute, la situation était embarrassante et, en fin de compte, l'Armée du salut est demeurée libre de se réunir pendant le jour quand bon lui semblerait, et le soir dans des assemblées particulières; néanmoins, ce fait demeure : des réunions publiques convoquées dans un local privé ont été suspendues par l'autorité, parce que les tapageurs du dehors ne pouvaient être ramenés à l'ordre. Et ce fait est très grave ; c'est un antécédent dont il n'est pas possible de calculer les conséquences ; la foule ameutée a contraint l'Etat à se départir de son mandat et à suspendre l'exercice du droit de réunion.

M. Aimé Humbert, dans une *Lettre à ses concitoyens*, a adressé à la population une protestation indignée contre les violences dont l'Armée du salut a été la victime, refusant absolument de discuter la question religieuse, tant que durerait l'émeute ; le 12 février, M. Jules Sandoz plaidait en termes éloquents la cause de la liberté de conscience devant une nombreuse assistance réunie au Temple Neuf, et les applaudissements de l'auditoire prouvèrent qu'il avait su faire vibrer une corde toujours sensible. Ces paroles généreuses font du bien, mais elles ne nous consolent pas du spectacle humiliant auquel nous avons assisté huit jours durant ; c'est une honte pour notre peuple, c'est une défaite pour la liberté.

Et comme le mal est contagieux, la Chaux-de-Fonds était en même temps que Neuchâtel le théâtre de scènes de désordre. Le 19 janvier, Mlle P. se rendit dans cette ville sur l'invitation que lui avait adressée l'union chrétienne des jeunes filles ; elle parla des grandes réunions de Bâle auxquelles elle avait assisté ; quelques membres de la Société de tempérance l'engagèrent à répéter son récit le dimanche soir devant une plus nombreuse assistance, et dans une réunion de prière qui suivit, il fut décidé d'organiser immédiatement des séances publiques du même genre et avec les mêmes procédés qu'à Bâle ; une grande salle de restaurant fut louée pour le mardi soir ; on distribua dans les rues des cartes portant : *Bonne et joyeuse nouvelle d'affranchissement, au restaurant de Gibraltar.* Dès le premier jour, les orateurs et surtout Mlle P. furent troublés par des interruptions grossières ; le troisième jour, le local était forcé après divers scandales, tels qu'une conversion simulée ; les vitres du café de tempérance furent brisées, et les organisateurs durent se transporter dans les salles de l'Eglise libre, des wesleyens et des darbistes ; dès lors ils n'ont plus été troublés d'une manière grave ; mais cela suffit pour montrer combien il faut peu de chose pour que notre peuple, si fier de ses institutions, viole sans scrupule la plus sainte des libertés.

Dans de telles circonstances on voudrait n'avoir à parler qu'avec éloge de ceux qui ont été l'occasion de ce tumulte, de l'Armée du salut ; on se tairait même plus volontiers si le bruit n'était pas un élément que cette Armée ne redoute point. Les opinions sont ici assez partagées ; il va sans dire que les violences dont ses officiers ont souffert leur ont gagné bien des sympathies ; ils ont pour eux également plusieurs de ceux qui se réjouissent de toute entreprise où Jésus-Christ est annoncé, et qui aiment les moyens nouveaux ; nos différentes églises, celle de la Place d'armes surtout, fournissent leur contingent d'adhérents convaincus ; et chaque semaine on annonce un certain nombre de conversions ; ce sont le plus souvent des femmes qui ont déjà depuis longtemps connu l'Evangile, mais qui sont saisies par ces pro-

cédés spéciaux. D'autres, et votre correspondant est du nombre, éprouvent une impression tout opposée, et la brochure de Mme de Gasparin est venue les confirmer dans leur sens ; elle est écrasante, cette brochure ; et l'effet en aurait été plus considérable encore, si l'auteur avait modéré sa juste indignation en mettant ses lecteurs en présence des règlements seuls, sans commentaire ni parenthèses ; c'eût été plus fort et plus habile ; car ceux qui ne veulent pas se laisser convaincre, s'attachent à telle expression trop vive et refusent de poursuivre la lecture.

Quel est l'esprit qui a pu inspirer les organisateurs d'un semblable mouvement ? on frémit en pensant à la responsabilité qu'assument les chefs qui ne craignent pas, sans autre mandat que celui qu'ils se donnent, d'exiger cette obéissance passive de leurs subordonnés, de leur imposer ces procédés d'une moralité douteuse, de les envoyer en tout pays au risque de compromettre toutes les œuvres existantes, et de faire servir à leur despotisme religieux, sans pareil dans le protestantisme, ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré dans l'Evangile ? Il est évident que, parmi les subordonnés, il y a nombre de personnes sincères qui sont convaincues qu'elles travaillent pour la gloire de Dieu et qui se soumettent, les yeux fermés, et avec un entier dévouement à un sytème dont elles n'ont pas compris la gravité ; l'Evangile qu'elles prêchent, tout tronqué qu'il soit, peut porter des fruits salutaires : mais la responsabilité va croissant à mesure qu'on s'élève dans cette hiérarchie, et je ne puis comprendre comment il est possible de prêter son concours à une association dont l'esprit est aussi radicalement opposé à celui de la liberté chrétienne et de la simplicité évangélique; pour moi, j'userais de toute l'influence dont je serais capable pour détourner quiconque songerait à s'enrôler dans les rangs de cette armée. Dira-t-on que ce n'est qu'une affaire de formes, et que les procédés sont maintenant beaucoup moins choquants? j'y vois une preuve de la souplesse avec laquelle cette organisation s'adapte aux milieux divers, et l'élément religieux qui s'y trouve rend l'erreur plus dangereuse encore en séduisant les âmes simples. Pour se rendre compte d'une de ces séances, il suffit, en en sortant, d'évoquer dans sa pensée la figure du Sauveur et de la transporter dans un tel milieu ; le contraste est si manifeste qu'on croit manquer à tout respect en essayant même une comparaison. Au reste la Bible ne joue qu'un rôle très secondaire dans ces assemblées; vous en connaissez le caractère par ce qu'en ont raconté les journaux et en particulier par les articles si remarquables de la *Semaine religieuse*. Je n'insiste donc ni sur le rôle des femmes, ni sur les procédés de conversion, ni sur le manque d'égards pour les Eglises; je me borne à vous transmettre une impression personnelle que bien d'autres partagent avec moi, et que ma tâche de chroniqueur me fait un devoir de vous communiquer.

Laissez-moi, en terminant, évoquer le souvenir du fidèle pasteur que nous avons perdu à Neuchâtel, M. Henri Junod ; il était, lui, un véritable soldat de Christ, n'ayant d'autre préoccupation que le salut de ceux auxquels il parlait ; il y avait dans son regard une puissance qui était bien celle de la foi et de la charité ; et dans le ministère auquel il a sacrifié ses forces et sa vie, il ne s'est laissé diriger que par l'Esprit de son Maître. Aussi la population tout entière, sans distinction de parti politique ou religieux, lui a-t-elle rendu le plus éclatant hommage, et cet homme si modeste aurait été surpris de voir à quel point son caractère et son œuvre étaient appréciés.

Nous avons perdu aussi le doyen de notre clergé, le vénérable pasteur Othenin Girard, qui est demeuré jusqu'à la fin fidèle à son poste ; c'était un homme d'un autre âge ; sa parfaite courtoisie, le soin qu'il apportait à

bien dire, l'élégance de son style oratoire et fleuri, sont autant de qualités qui tendent à se perdre; mais surtout sa parfaite bienveillance lui avait créé de nombreux amis, même parmi les jeunes gens qu'il aimait à recevoir dans son presbytère; se sentant près de mourir, il a adressé encore de touchants adieux à tous ses collègues dans le saint ministère. C. MONVERT.

CORRESPONDANCE [1]

Le code fédéral des obligations et l'Eglise libre.

Lausanne, le 29 janvier 1883.

Monsieur le rédacteur,

Votre numéro de janvier contient un article fort intéressant de M. Donat Sautter sur la situation faite aux Eglises libres par le code fédéral des obligations. Comme l'auteur m'a fait l'honneur de citer mon opinion sur les conséquences qu'aurait pour l'Eglise libre son inscription au registre du commerce, et que, d'autre part, il émet, à propos de l'impôt, des idées auxquelles je ne saurais me rallier, et sur lesquelles il semble vouloir provoquer une discussion, je prends la liberté de vous adresser à ce sujet quelques réflexions.

M. Sautter estime que, dans le cas où l'Eglise libre se ferait reconnaître comme personne civile, elle pourrait être requise de se soumettre à l'impôt sur le revenu pour « l'ensemble des rentes annuelles qu'elle devra à la bienveillance de ses amis. »

C'est là, croyons-nous, une opinion à tout le moins discutable. Les offrandes que, chaque année, les fidèles prélèvent sur leurs revenus particuliers, pour faire face aux besoins de l'Eglise, ont déjà été grevées d'un impôt entre les mains du donateur s'il a consciencieusement déclaré ses revenus, ainsi que la loi lui en fait une obligation. Ces mêmes sommes, dont la destination est de solder les traitements des pasteurs, évangélistes, professeurs ou régents, et les loyers des chapelles ou écoles seront encore une fois mises à contribution par le fisc à titre de salaire ou de loyer. Il serait dès lors injuste de les assujettir, en tant que revenus de l'Eglise, à un troisième impôt.

Du reste les sommes recueillies chaque année par les collecteurs de l'Eglise libre ne sont, à proprement parler, pas des *dons*, mais bien des *contributions* que ses membres et amis s'imposent, et qui représentent l'équivalent des services qu'ils ont reçus d'elle. Le fait que ces contributions ne sont pas exactement proportionnées aux services rendus, que les contribuables plus aisés ou plus généreux payent pour ceux qui le sont moins (tout comme en matière de contributions publiques), n'en change point le caractère. L'Eglise ne jouit pas elle-même, comme le fait un rentier, des dons qu'elle a reçus, elle les emploie à satisfaire les besoins religieux de ses adhérents et leur rend compte de sa gestion. Au fond l'Eglise est une sorte de loueur de services; on peut la comparer à un institut de musique ou à un collège, qui occupent des professeurs et qui, pour les rétribuer, exigent de leurs élèves, ou plutôt de leurs parents, des écolages. Il y a entre les deux cas cette différence, qui n'est point essentielle, c'est que dans l'un la cotisation est fixée à l'avance suivant un tarif, tandis que dans l'autre elle est à discrétion. Or, il ne viendra à la pensée de personne qu'un écolage puisse être assimilé à un revenu pour l'intermédiaire qui le perçoit.

En revanche, si les dons que l'Eglise a reçus dépassent les nécessités de son budget, si elle fait des héritages, et qu'elle les capitalise, les capitaux ainsi formés se trouvant soustraits à la propriété privée, échapperaient à l'impôt si l'Eglise ne le paie elle-même. Celle-ci pourrait donc, si elle se fai-

[1] Nous publierons désormais sous ce titre certaines communications d'un intérêt général, signées par leur auteur, et qui ne seraient ni des réclamations proprement dites ni des articles de fond. Nos correspondances ordinaires figureront sous la rubrique « Nouvelles. » (*Réd.*)

sait inscrire au registre du commerce, être astreinte à le payer sur les capitaux en question.

Entendre autrement le texte de la loi qui nous régit c'est, pensons-nous, en étendre le sens. Comme l'article de M. Sautter pourrait avoir au dehors quelque retentissement et éveiller les appétits d'un fisc toujours avide, il nous a paru qu'il pouvait y avoir quelque utilité à faire valoir sur ce point une opinion contraire à la sienne.

Nous sommes d'ailleurs d'accord avec lui pour estimer que l'Eglise libre aurait tort de se faire reconnaître comme personne civile et d'amasser des capitaux. Son influence morale sera d'autant plus grande que sa situation financière sera plus dépendante du bon vouloir de ceux qui s'intéressent à ses progrès.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

B. VAN MUYDEN, avocat.

Encore l'Armée du salut.

Genève, 4 février 1883.

Messieurs,

La lettre de votre correspondant de Genève relative à l'Armée du salut, et insérée dans votre dernier numéro, exprime sans doute les sentiments d'un grand nombre de chrétiens genevois; mais d'autres, au contraire, l'ont lue avec un vif regret. Il n'est pas possible que, sur un sujet aussi important, votre journal s'en tienne à cette seule appréciation. Je me permets donc de vous adresser ces lignes, écrites à un point de vue bien différent; et je vous prie de bien vouloir les accueillir.

Comme remarque préliminaire, je ferai observer que le ton dégagé de votre correspondant contraste d'une manière singulière avec les expressions respectueuses qu'à plus d'une reprise il est contraint d'employer lorsqu'il parle des personnes qui dirigent à Genève les opérations de l'Armée du salut. Ce respect s'impose à quiconque, ayant quelque sentiment chrétien, s'approche de ces personnes.....

Lorsque l'Armée du salut arriva chez nous, précédée de la réputation que lui avaient faite les journaux, il y eut bien peu de chrétiens qui ne fussent affligés ou inquiets. Mais ces premières impressions se sont singulièrement modifiées chez la plupart de ceux qui l'ont vue à l'œuvre; qui l'ont suivie sans parti pris; qui ont voulu juger sur ce qu'ils voyaient et entendaient, non sur ce qu'ils avaient lu.

Plusieurs ont même été jusqu'à penser qu'ils assistaient à une œuvre qui les reportait, plus qu'on ne l'aurait cru possible dans ce siècle, à ce qui a dû se passer dans la primitive Eglise et lors de la prédication des apôtres. Certains traits du spectacle qui se déroulait sous nos yeux pouvaient, en effet, y faire penser; analogie imparfaite, sans doute, mais frappante en divers points. Plusieurs passages des Actes et des Epîtres se sont illuminés d'une lumière nouvelle, et ont pris une réalité et une actualité que nous ne leur connaissions pas; le sens de bien des textes de nos saints Livres a été compris par quelques fidèles, non pas autrement, mais mieux et plus profondément que par le passé.

Toutefois je ne vous cacherai pas que ces impressions, qui s'étaient d'abord développées graduellement, se sont un peu affaiblies à mesure que les éléments humains de l'œuvre ont apparu plus distinctement au travers de ce qu'elle a de divin. Cela est dans la force des choses. Une action évidente du Saint-Esprit a frappé les yeux de ceux qui recherchent sincèrement le royaume de Dieu, sans s'inquiéter de savoir si ses manifestations concordent avec leurs vues ou leurs habitudes. Mais ensuite il a bien fallu, ce à quoi du reste on s'attendait et l'on était préparé, reconnaître les imperfections attachées à toute œuvre humaine, quelque fidèle qu'elle s'efforce d'être.

Ce n'est pas aux doctrines que je fais allusion ici, car, après avoir fait la part de quelques assertions excessives échappées parfois dans l'improvisation à des personnes peu exercées à la parole, ou de peu d'éducation, je crois pouvoir dire que ces doctrines sont conformes à celles que nous professons, et qui sont enseignées dans nos chaires.

Mais les formes et les méthodes donnent lieu à des critiques que nous ne pouvons pas écarter absolument. Je ne parle pas de certains détails, à mes yeux tout à fait insignifiants, tels que les dénominations militaires, les instruments de musique, les génuflexions, les *amen* prononcés à haute voix, et autres actes qui peuvent plaire ou déplaire, mais ne méritent pas d'offusquer sérieusement l'observateur. Ce qui est plus grave, ce sont les procédés employés pour déterminer les conversions, ou plutôt la manifestation des conversions. Ici, nous sommes en plein wesleyanisme, et, comme nous ne sommes pas wesleyens, nous ne pouvons pas tout approuver ni tout imiter. Ici pourtant aussi, nous avons eu quelque chose à apprendre, et nous en profiterons, je l'espère. Ce point spécial mériterait, du reste, une étude approfondie pour laquelle je me sens tout à fait incompétent, et qui sera probablement rendue nécessaire par une nouvelle et violente attaque par la voie de la presse, dont sont actuellement menacés nos frères de l'Armée du salut. Je me bornerai pour le moment à remarquer que les Eglises wesleyennes ont leur place dans l'Alliance évangélique, sur le terrain de laquelle nous voulons nous maintenir vis-à-vis de l'œuvre de l'Armée.

Je ne m'arrêterai pas non plus longtemps à la question du rôle des femmes dans l'œuvre, bien que l'accusation qui porte sur ce point soit celle qui, dans la lettre à laquelle je réponds, revête la forme la mieux définie et la plus précise. Cette critique est développée dans un article que votre correspondant, tout en ne craignant pas de le traiter de « virulent, » reproduit presque en entier, et qu'il attribue à l'auteur des *Horizons prochains* : à la même plume, par conséquent, qui poursuit d'une animadversion si persévérante l'œuvre excellente des diaconesses[1].

Je sais que les textes contenus dans 1 Corinthiens, XIV, 34, 35 ; 1 Timothée II, 12, sont précis, mais il est permis de se demander si l'interdiction contenue dans ces passages est aussi absolue, aussi générale, aussi permanente, que veut se le persuader l'éminent auteur dont il s'agit. Dans cette même première épître aux Corinthiens (XI, 5), Paul admet sans hésiter que les femmes prient ou prophétisent en public. N'est-il pas aussi question des quatre filles vierges de Philippe qui prophétisaient (Actes XXI, 9)? Paul ne les réprouvait guère, puisqu'il logea chez leur père. Nous sommes tous d'accord, je pense, que *prophétiser*, dans le langage des Actes et des Epîtres, c'est rendre un témoignage tel que le rendent miss Booth et ses compagnes. Et puis la situation des femmes dans la société chrétienne, au bout de dix-neuf siècles, a, par l'effet même du christianisme, subi de si profondes modifications, que ce qui pouvait être inconvenant ou dangereux au sein de la société judéo-orientale ou païenne, peut bien avoir cessé de l'être de nos jours.

Evidemment je n'entends pas trancher définitivement ici une question théologique, et par conséquent étrangère à ma compétence ; mais je devais faire observer que l'accusation de « désobéir à l'Evangile, » de « mépriser les défenses de la Parole de Dieu, » est en tous cas conçue en termes excessifs.

On se plaît, dans un certain monde, à accuser l'Armée du salut d'être antibiblique. J'attends le développement de cette accusation ; mais, tout en attendant, je puis dire que lorsque je compare l'activité de ces chrétiens avec celle de l'Eglise primitive, je

[1] Ces lignes ont été maintenues sur la demande expresse de leur auteur. Sitôt après la publication de la brochure de Mme de Gasparin, M. Audéoud avait réclamé l'insertion d'un post-scriptum à sa lettre, en réponse à cette brochure : nous avons refusé d'accéder à son désir. *(Rédaction.)*

suis très frappé des ressemblances, et pas du tout des dissemblances. Il ne suffit pas de dire : « Je ne me figure pas les apôtres procédant ainsi ; » car on pourrait aussi bien dire : Je ne me figure pas les apôtres en robe et rabat, montant en chaire dans une église bâtie à leur intention, et prononçant un sermon en trois points ; tandis que je me les figure fort bien se présentant devant une foule hostile, négligeant toutes les formes oratoires, pressant, dans un langage sans art mais passionné, leurs auditeurs de se convertir sur l'heure, de se sauver du milieu de cette génération perverse, et les baptisant à l'instant. (Act. II, 38 et suiv. IV, 19 et suiv. et du reste le livre tout entier des Actes.) On ne peut s'empêcher d'être frappé de l'extrême analogie qui existe entre les accusations dirigées contre les apôtres et celles qui le sont contre l'Armée du salut : la lecture des Actes et des Epîtres présente un vif intérêt sous ce rapport.

Quant à la conception nouvelle de la vie chrétienne qu'on reproche à ces frères, notamment dans l'article de la *Semaine religieuse* que reproduit votre correspondant, je reconnais que cette conception détonne passablement avec les habitudes que nous avons prises. Mais c'est une question de savoir si elle détonne aussi avec la conception apostolique de la vie. Je suis très porté à croire que non, et que, sans aller aussi loin dans le détachement de toutes choses que les amis présents en ce moment au milieu de nous, ce à quoi tous ne sont certainement pas appelés, l'Eglise aurait beaucoup à profiter des exemples et de la leçon qui lui sont présentés aujourd'hui. C'est tout spécialement à propos du temps à consacrer aux réunions fraternelles et d'évangélisation, que nous avons de sérieuses réflexions à faire.

En résumé, il est incontestable que, sous l'action de l'Armée du salut, un mouvement puissant et tel qu'il n'en avait peut-être jamais été vu de pareil chez nous, s'est produit à Genève. Une action évidente du Saint-Esprit s'est manifestée. La question que votre correspondant appelle « émouvante par excellence, » celle de la perdition ou du salut, a été posée à une multitude d'hommes et de femmes de toutes les classes, qui avaient réussi jusqu'à présent à l'esquiver ; et elle ne l'a point été, n'en déplaise à votre correspondant, « sous une forme plus ou moins grotesque, » mais sous la forme la plus sérieuse et la plus incisive.

De là, et presque uniquement de là, ce déploiement inouï de colère de la part d'une population qui se sent blessée dans son orgueil, inquiétée dans sa fausse sécurité, troublée dans sa conscience, et obligée de se poser une question qu'elle trouve éminemment gênante.

Quant aux chrétiens opposants, leur animadversion tient sans doute pour beaucoup à ce que les uns ne se rendent pas bien compte de ce qu'est la conversion au sens biblique du mot, et n'y attachent pas une importance suffisante ; tandis que d'autres ne veulent connaitre qu'une forme de conversion, la leur, celle des gens bien préparés, posés, graves, instruits et réfléchis. Mais il n'y a pas, grâce à Dieu, rien que la conversion des rentiers ou des hommes cultivés ; ce qui convient aux uns, peut ne pas convenir à d'autres.

Pour beaucoup aussi, la foi n'est malheureusement qu'affaire d'intelligence, de conviction ; et ils ne comprennent pas ces gens qui, fort peu éclairés encore, mais effrayés de l'état de leur âme, qui s'est subitement révélé à eux, veulent se jeter tout de suite dans les bras de Jésus, persuadés qu'il est puissant pour les sauver et les sanctifier. Ceci pourtant est biblique, et très biblique.

Or, ce n'est pas peu de chose que les conversions multipliées qui se sont produites. Il ne suffit pas d'émettre des doutes sur leur solidité ; le temps se chargera de nous dire ce qu'elles ont de réel et de durable ; plusieurs peut-être ne supporteront pas cette épreuve ; peut-être aussi la supporteront-elles

fort bien. En attendant, elles sont là ; et l'œuvre qui les a produites a, jusqu'à preuve du contraire, droit à toutes nos sympathies. Et, après tout, les membres de l'Armée du salut, auxquels tout chrétien qui les a approchés rend un hommage respectueux, sont les fruits de cette œuvre : ils prouvent bien quelque chose en faveur de l'arbre qui les a portés.

Sans doute toute l'œuvre n'est pas achevée et accomplie par l'Armée du salut ; l'Eglise aura ensuite à compléter l'instruction et l'édification des nouveaux convertis, ou d'un grand nombre d'entre eux ; et ce n'est pas elle qui se plaindra de cette tâche. Aux temps apostoliques aussi, l'instruction suivait la conversion. Aujourd'hui comme alors, pour un très grand nombre d'hommes tout au moins, il faut commencer par la conversion ; et c'est pour y travailler et nous y encourager que Dieu nous envoie ces admirables ouvriers.

Ce n'est pas peu de chose non plus que de voir de nombreux chrétiens, qui ont été stimulés, réchauffés et réjouis ; et qui on peut l'espérer, apporteront plus de zèle que par le passé au service du Maître.

Beaucoup d'accusations ont été lancées et sont basées sur des faits qui se sont passés, ou sont censés se passer, en Angleterre. Quant à moi, qui ne veux et ne peux parler que de ce que nous avons vu à Genève, je n'ai point à m'expliquer sur ce que je ne connais pas.

Vous ne serez pas surpris que je termine ici cette lettre sans vous parler des violences de la foule, de la misérable attitude de notre gouvernement, et de l'arrêté qui interdit les séances de l'Armée du salut. L'Eglise chrétienne est habituée à ce genre d'argumentation de la part de ses adversaires, lorsque ceux-ci commencent à être inquiets, et n'a pas à s'en émouvoir outre mesure. Comme citoyen, je m'indigne ; comme chrétien, je trouve la chose naturelle. L'œuvre de Dieu est bien plus entravée par les misères de ses serviteurs, que par les violences du monde.

TH. AUDÉOUD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La seconde venue de Christ, par G. Muller, de Bristol. — La seconde venue de Christ, par Moody. — Vevey, 1882, Caille.

Ces deux écrits sur le même sujet ne sont point une étude systématique et approfondie des déclarations de l'Evangile relatives à la seconde venue de Christ. Elles ne s'adressent donc nullement, avant tout, aux théologiens ; ce sont deux très courtes brochures, composées en vue de l'édification, et renfermant d'énergiques appels à la vigilance et à la fidélité dans l'emploi des talents confiés par le Maître.

« Rien ne réveille autant les âmes, » dit Moody, « que la doctrine du retour de Christ ; » nous ne savons pas exactement quand il reviendra, mais ce que nous savons, c'est que sa venue doit être subite, inattendue ; Christ reviendra pour prendre son Eglise en la retirant du monde, afin qu'elle demeure avec lui. L'attitude du chrétien doit donc être d'attendre continuellement ce retour. L'Eglise règnera un millier d'années avec Christ, avant que le grand trône blanc soit dressé pour le jugement final ; alors Satan sera jeté dans le lac de feu, et il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre. Telle est la doctrine que Moody expose dans sa brochure, d'une manière très concise et avec beaucoup de force.

G. Muller est en parfait accord avec Moody, quant à la seconde venue de Christ et au devoir du chrétien en présence de ce grand fait. De plus, il distingue avec soin deux résurrections, la première, celle des justes, qui aura lieu au moment du retour de Christ ; ils ressusciteront pour régner avec lui. Puis il y aura une seconde résurrection, celle des inconvertis, à la fin du millenium. A l'avènement de Jésus, Satan perdra le pouvoir qu'il exerce sur la terre, et sera précipité dans l'abîme pour mille ans. Le mal doit aller en empirant, à mesure que le temps de la fin

approche. Veillons donc, nous, les croyants, et attendons avec un ardent désir le retour de notre Sauveur.

Ces deux brochures méritent d'être lues par tous les chrétiens. Il importe, en effet, dans les temps particulièrement sérieux et difficiles que nous traversons, de diriger nos pensées et nos regards sur le glorieux retour de celui qui apportera la délivrance ; la certitude de ce retour prochain est, pour l'Eglise, une grande source d'encouragement et de force. Au sujet des événements qui doivent arriver bientôt, nous recommandons à ceux qui savent l'anglais, le grand ouvrage de M. Guinness : *The approaching end of the age.* On doit, nous semble-t-il, en tenir compte dans l'étude de ces importantes questions.

P. D.

ITINÉRAIRE DE LA FAMILLE CHRÉTIENNE. Première série : *Les paroles d'un père.* Seconde série : *De l'éducation des jeunes filles*, par C. Kilian. — Paris, Grassart, 1882.

« Père ! ton nom est bonté, justice, puissance ! La domination n'est qu'un attribut temporaire de ton mandat ! Ton pouvoir cesse avec ton devoir ! L'amour, c'est toi-même. L'autorité te rend nécessaire, la bonté désirable. Heureux le père qui est le désiré des siens ! »

Tel est le début de l'itinéraire de la famille. Qu'on essaie de se représenter tout ce qui peut se dire dans une centaine de pages écrites en ce style aphoristique et paradoxal, et l'on comprendra qu'il soit impossible de donner une analyse tant soit peu fidèle d'un pareil ouvrage. Nous ne le tenterons pas et nous nous bornerons à quelques réflexions générales.

Ce n'est pas un esprit vulgaire et terre à terre qui a inspiré cet écrit. L'auteur est évidemment un chrétien convaincu, un protestant décidé, un caractère franchement libéral, en un mot un homme qui sait ce qu'il veut et sait dire pourquoi il le veut. Cela fait du bien de l'entendre revendiquer hautement la glorieuse mission de la famille chrétienne, réclamer énergiquement les droits sacrés des pères, et rappeler, avec non moins de force, les devoirs qui leur sont imposés par Dieu. Notre auteur connaît la grandeur et la beauté de la tâche paternelle et s'efforce d'en convaincre ses lecteurs, par une suite de courts chapitres où sont condensées une foule de pensées auxquelles il donne presque toujours la forme de maximes fortement frappées. Dans la première partie, il passe rapidement en revue l'éducation des fils, le rôle des parents, les caractères et les talents, les moyens de les développer, l'influence des domestiques, des amis, de la société ; il insiste fortement sur la nécessité d'une piété personnelle, sur la puissance de la prière, et ne s'arrête qu'en face de la mort. La seconde série est consacrée tout entière à l'éducation des jeunes filles et développe plus largement ce sujet.

Il y aurait assurément bien des passages à relever dans cette étude, la plupart pour en approuver les idées, d'autres pour y faire quelques objections ; mais, encore une fois, nous sommes arrêté par la masse de choses renfermées dans ces deux brochures, qui gagneraient beaucoup en devenant deux volumes, écrits de manière à se faire lire du public.

P. V.

LE THÉATRE EN FAMILLE. *Proverbes et comédies*, par M[lle] Marie Franel. — Neuchâtel, J. Sandoz, 1883.

L'auteur de ce livre, lisons-nous dans la préface, n'a eu d'autre désir que celui « d'augmenter le nombre fort restreint des pièces qu'on peut faire jouer à des jeunes filles dans le cercle de la famille. » L'exécution est-elle à la hauteur de cette excellente intention ? Nous n'osons l'affirmer. Si la seule condition pour un morceau de ce genre, est de n'avoir pas pour sujet l'amour, cette condition est remplie par chacune des six pièces que contient ce volume. Et cepen-

dant, il y a dans la première, qui nous initie aux petits cancans d'un pensionnat, une situation d'un goût fort douteux. Dans *Etre et paraître* nous voyons une aimable tante qui, désirant choisir une fille adoptive au milieu de nièces qu'elle n'a jamais vues, commence par s'introduire chez elles sous le costume d'une pauvresse afin d'apprendre à les mieux connaître. Ce procédé, pour être renouvelé des Grecs, n'en est pas moins d'une indélicatesse choquante, qui donne précisément le beau rôle aux personnages destinés à être ridiculisés.

Peut-être ce livre rendra-t-il quelque service à ceux qui, ne sachant se réunir en famille sans jouer une comédie, se trouvent à bout de ressources. Mais hâtons-nous d'ajouter que le nom de comédies ne peut convenir à ces pièces auxquelles le sel manque complètement; si par-ci par-là il s'en trouve un grain, la provision en est tellement vieillie qu'elle a perdu toute saveur. Les personnages se corrigent de leurs défauts au dénouement, exactement comme dans l'excellent Berquin, auquel nous avons pensé plus d'une fois en lisant ce volume. De nos jours les jeunes personnes sont plus occupées que dans le siècle de Berquin; si on pense à la quantité de temps nécessaire pour apprendre une pièce, et si on se rappelle que, moins la prose est bonne, plus elle est difficile à retenir par cœur, on se demande si le résultat obtenu vaudra la peine qu'on se sera donnée, Nous préférerions, à défaut d'autre chose, mettre en train une charade, fût-elle même médiocre, plutôt que de donner à des jeunes filles la peine de loger dans leur mémoire une prose aussi faible. S'il nous était permis d'exprimer un vœu à Mlle Marie Franel, nous lui demanderions de nous donner plutôt à l'avenir quelque récit appartenant à la même famille que son charmant petit volume intitulé : *Madeleine ou le Livre du grand-père.*

P. H.

Le voisin Horace. Nouvelle par Urbain Olivier. — Lausanne, Georges Bridel.

Une vente aux enchères publiques est annoncée au village de Bressens. Dans quelques heures la propriété de la veuve Tardy sera morcelée pour passer entre les mains de voisins qui comptent bien profiter de sa position embarrassée et de l'absence de compétiteurs sérieux pour l'acquérir au prix le plus modeste. Horace Dupont en particulier n'entend pas qu'on lui conteste l'achat de la maison attenante à la sienne, et qui lui fournirait précisément la place dont il manque.

La vente commence, tout s'arrange au mieux, et les désirs de chacun vont être satisfaits, lorsque tout à coup surgit, on ne sait d'où, un parent de la pauvre veuve, lequel, surenchérissant par mille et mille francs, devient l'acquéreur du bloc. De là, colère concentrée d'Horace, qui voue une haine implacable à son nouveau voisin, et jure de le poursuivre de sa malveillance jusqu'à la fin de ses jours. Mais il a compté sans le cœur de sa fille, la bonne Cornélie, qui ne tarde pas à s'enflammer pour son aimable et généreux voisin, en le voyant répondre par une douceur angélique et des attentions prévenantes aux attaques haineuses de son père. Vous devinez le reste : Heureux mariage, auquel le rancuneux Horace, ensuite d'une circonstance toute providentielle où éclate encore la noblesse d'âme de son adversaire, est contraint de consentir, et duquel, après sept ans de demi-mauvaise humeur, il est réjoui plus qu'aucun autre, lorsqu'il peut prendre sur ces genoux un petit-fils qui porte son nom.

On le voit, l'intrigue est des plus simples. Point de sentimentalisme, point de ces situations de nature à faire galoper à travers champs ou s'égarer dans les nuages l'imagination des jeunes lectrices. Par contre, narration pleine d'intérêt, caractères bien marqués, tableaux de genre pris sur le fait, peinture vivante des usages, du caractère,

des qualités et des défauts de notre peuple que M. Urbain Olivier discerne et décrit si bien.

C'est l'amour-propre intéressé que l'auteur a principalement pris à partie dans ce volume, et il l'a fait avec la finesse et la vigueur qu'on lui connaît. L'égoïsme a trouvé son héros tragique dans le voisin Horace, chez lequel l'intérêt contrarié détruit jusqu'aux plus élémentaires notions de convenance et d'équité, et son héros comique en la personne de l'ouvrier Prosper, partageant inégalement les témoignages de sa tendresse entre sa femme maladive et son cochon Karaut, qui lui fait espérer bientôt un joli revenu. Entre ces deux extrêmes, vient défiler la masse des bourgeois de Bressens, qui nous fournissent plus d'un type que nul n'accusera d'être pure fiction. L'incrédulité railleuse ou les prétentions aristocratiques des uns, l'indifférence religieuse et le pharisaïsme inconscient du plus grand nombre, la vie de la *pinte*, le relâchement moral des jeunes gens des deux sexes, les égarements de la passion politique, sont marqués en passant d'un trait de plume rapide mais ferme !

Pour dire vrai, nous aurions préféré ne pas rencontrer un passage, peu clair du reste, faisant allusion aux « mouvements extérieurs de *réveils* religieux ; » la pensée de l'auteur peut facilement y être mal comprise ou dénaturée. Notre peuple des campagnes n'est pas si ardent qu'il soit nécessaire de le mettre en garde contre les excès de vie religieuse, et je répéterai volontiers à ce sujet le mot d'un ami : « Je ne sais si le réveil est bon, mais je sais que le sommeil n'est pas bon. » Nous aurions également vu avec plaisir disparaître les quelques lignes consacrées à faire ressortir les inconséquences réelles ou apparentes de tel ou tel membre des sociétés de tempérance. Elles ne feront de bien à personne. Je ne sais non plus si le système de l'abstinence est le meilleur, et si ceux qui le pratiquent sont toujours d'accord avec leurs principes, mais ce que je sais fort bien, c'est que l'usage abusif des spiritueux est un ennemi contre lequel il est urgent de lutter avec énergie, et que jusqu'ici nos quelques abstinents ont en peu de temps fait bien plus pour cela, que depuis nombre d'années la foule des chrétiens, qui se bornent à accompagner les buveurs de leurs bons conseils.

Cela dit, nous nous plaisons à croire que notre divergence avec l'auteur est bien plus dans la forme que dans le fond, et nous vous disons sans arrière-pensée : Prenez ce livre, lisez-le, vous y trouverez une lecture saine, attrayante, utile même, flétrissant le mal et illustrant d'une manière vivante la parole de l'apôtre qu'il a prise pour épigraphe : « Que chacun de vous, au lieu de considérer ses propres intérêts, considère aussi ceux des autres. » A.-E. PÉRILLARD.

LE PETIT FRÈRE DE FROGGY, par Brenda. Traduit de l'anglais par Elise Sabatier. — Vevey, 1882, B. Caille.

Touchante histoire, bien naturelle, où il n'y a ni merveilleux ni extraordinaire ! Nos enfants y apprendront à s'intéresser aux malheureux et à être contents de leur sort. Ils verront les difficultés de ces deux pauvres petits, leur abandon, leur misère, leurs tentations et leurs victoires ; ils apprécieront l'honnêteté, la droiture et la confiance en Dieu, et ils passeront de plus des heures agréables à lire ces pages où tout est si vrai, et d'où les leçons sont si faciles à tirer.

P. M.-S.

AKATANGHI, le petit sonneur. Histoire véritable, par L. Nagel. — Bâle, librairie des missions, 1882.

THÉODORA, histoire véritable d'une petite Hindoue. Imité de l'allemand par E. Barde. — Bâle, librairie des missions, 1882.

Deux bons traités pour enfants, bien écrits, bien imprimés, d'un intérêt soutenu. Nous les préférerions de beaucoup, pour étrennes de Noël, à ces petits romans religieux, à ces récits inventés ou arrangés à grand renfort

d'imagination, dont on a, je crois, abusé et qui commencent à baisser, nous semble-t-il. L'histoire d'Akatanghi, le fidèle, humble et vaillant évangéliste polynésien, et celle de Théodora, la jeune Hindoue, recueillie par l'orphelinat de Calicut et adoptée par l'école du dimanche de Morges, ces deux histoires attachantes sont de nature à faire comprendre la grandeur et le prix du don de Dieu en Jésus-Christ. J. F.

INGA, LA PETITE BOHÉMIENNE. Récit pour les jeunes et pour les vieux. Traduit librement de l'allemand. — Toulouse, 1881.

LE SECRET DU VIEUX FERMIER. Récit pour la jeunesse, d'après l'anglais. — Toulouse, 1882.

Si nous n'étions pas contraint par l'expérience d'avoir de grands doutes sur l'utilité de semblables productions, nous dirions volontiers du bien de ces deux brochures. Elles sont, en effet, intéressantes, respirent une piété de bon aloi, sans trop de phrases de convention, et produisent en somme une impression salutaire. Mais c'est là justement, à notre avis, le défaut capital de ces récits plus ou moins fictifs, et qui, d'autre part, n'ont pas de réelle valeur littéraire; il ne peuvent guère produire que des impressions, qui s'effacent aussitôt le livre fermé.

Le genre admis, ces deux petits volumes méritent une mention honorable, et chacun peut les mettre avec confiance entre les mains des enfants. Ajoutons que, contrairement à notre attente, le récit imité de l'anglais nous a paru plus naturel que celui de source allemande; le traducteur y est probablement pour sa bonne part. P. V.

RECUEIL DE MOTS FRANÇAIS TIRÉS DES LANGUES ÉTRANGÈRES, par Didier Loubens. — Paris, Bonhoure, 1882.

Petit répertoire que quelques malins appelleront, sans doute, compilation, et qui trahit, en effet, une rédaction précipitée, soit par de nombreuses inexactitudes de détail, soit par l'incomplet, le vague de certaines définitions, soit enfin par de trop fréquentes erreurs d'orthographe qui doivent probablement retomber sur le dos de l'imprimeur.

Et pourtant, soyons équitables. Il y a là du travail, des renseignements nombreux, parfois très pratiques et intéressants, puis et surtout les éléments flottants de l'histoire orthographique des termes exotiques de notre langue : toutes choses qui existent, sans doute, mais qu'il faut chercher chez les héritiers de Ducange, souvent avec peine, toujours à grands frais.

Il est dommage que l'auteur ait parfois marché sur les pas de guides peu sûrs. La lettre Z, par exemple, manque en hébreu! *manne* veut dire don, bienfait; *Ismaël* signifie *obéissant de Dieu!* En somme donc, lecture qui profitera.... sous les yeux d'un bon maître. S. L.

L'ENFANT, par M[me] Umphelby. Traduit par M[lle] Tabarié. — Vevey, 1882, B. Caille.

Petit livre rempli de faits et de conseils judicieux et pratiques; nous pourrions même dire qu'il y a une trop grande abondance de choses dans un si petit nombre de pages. Pour tous ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse, c'est un livre à méditer, à relire. L'auteur a une haute idée de la dignité de l'enfant; sa préoccupation constante, on le sent, est de découvrir les vrais besoins, les vraies aspirations de ces jeunes natures, sous toutes sortes de dehors trompeurs, afin de les fortifier et de leur donner un aliment sain.

Un grand secret dans l'éducation est certainement de croire au bien chez l'enfant, je veux dire de croire qu'il y a en lui une nature généreuse qui sait apprécier la droiture, l'honnêteté, la pureté. C'est cet instinct-là qu'il s'agit de réveiller et de diriger par l'éducation, afin de combattre tous les mauvais côtés du caractère qui sans cela se développeraient sans contrepoids. Aussi l'auteur

n'oublie pas que c'est par le cœur et par le sentiment religieux que les plus grands résultats pourront être obtenus. Non, l'éducation de l'enfant n'est pas complète tant qu'il ne s'est pas soumis à l'action de la grâce purifiante, et qu'il n'a pas appris l'obéissance qu'il doit au Seigneur. Voilà une leçon qu'il n'est jamais inutile de faire entendre à tous ceux qui n'ont pas le parti pris de ne point écouter. P. M.-S.

Histoire des souffrances du bienheureux martyr Louis de Marolles, conseiller du roi, etc. Réimprimé sur la seconde édition avec préface et notes, par Jules Bonnet. — Paris, Grassart, 1883.

La publication des *Lettres françaises de Calvin*, par M. Jules Bonnet, nous a déjà fait connaître un homonyme de cet illustre martyr, Louis de Marolles; celui-ci, l'une des gloires de la réforme à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, joignit aux avantages d'une haute position sociale, l'ascendant d'un éminent esprit. Mais, attentif au cri de sa conscience, il n'hésita jamais, pour demeurer fidèle, à lui sacrifier tout, sans retour. Après sa condamnation, séparé de sa courageuse épouse et de sa jeune famille, il fut un an sur les galères, et cinq en un cachot de Marseille « parmi les ténèbres et la puanteur, toujours aux prises avec le froid, la nudité et la faim. » Patient néanmoins autant qu'inébranlable, il est loin de s'étonner d'une aussi grande infortune. Constamment il a fait effort pour l'atténuer aux yeux de sa famille. Il ne prétendait point offrir à l'Eternel un sacrifice qui ne lui coutât rien, cet homme, un héros de la foi, si simple et si touchant. La mort seule a mis un terme, en 1692, à l'acharnement de ses bourreaux.

A un homme de sa qualité il eût suffi cependant pour être libre, d'avoir fléchi tant soit peu, ne fût-ce que « pour s'instruire plus à fond sur les controverses qui nous séparent de l'Eglise romaine. » Mais il savait ce que cela veut dire; et cette gloire de le convertir, enviée par des hommes tels que Bossuet, il l'a réservée à Dieu. « Je foule à mes pieds ma vie, afin de conserver à mon Sauveur la fidélité que je lui dois. » Noble parole! Il l'a dite alors qu'à peu près aveugle, il n'écrivait déjà presque plus; à l'époque où la cruelle issue, unique, inévitable, s'imposait à son long martyre.

Il vaut assurément la peine d'apprendre à connaître un si beau caractère, ne fût-ce que pour savoir ce que c'est vraiment qu'être prêt. L'imagination ne joue ici qu'un bien faible rôle, car l'ouvrage est, presque en entier, la réimpression pure et simple d'un manuscrit rédigé par un ami du fils de la victime, et d'après ses propres lettres, introuvables aujourd'hui. Cette relation primitive fut présentée d'abord au conseiller Heinsius, pensionnaire de Hollande. Elle eut une première édition à La Haye en 1699, et la seconde en 1700. Dès lors on l'avait oubliée.

Disons, en terminant, que l'éditeur a pris soin de conserver à l'aspect du volume un peu du cachet de l'époque. CH. PARIS.

RÉCLAMATION

Lausanne, le 14 février 1883.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez insérer dans le prochain numéro du *Chrétien évangélique* les deux rectifications que voici :

1° Le titre que vous donnez (en note au bas de la page) à ma brochure est inexact. On a imprimé: *Corporations de sœurs et* DE *gardes-malades indépendantes*. Le second *de* fausse le point de vue de la brochure, et ferait croire à l'existence d'une corporation de gardes-malades [1]. Lisez : *Corporations de sœurs et gardes-malades indépendantes.*

2° Comme titre placé en tête de l'article de M. le professeur Porret, on lit : *Une brochure contre les diaconesses*. Or, je n'ai pas écrit de livre contre une certaine classe de personnes, d'ailleurs honorables, mais contre le système qui est à la base des institutions de *sœurs*.

Agréez, monsieur le rédacteur, mes salutations dévouées. A. REYMOND.

[1] Nous sommes les premiers à regretter cette faute d'impression qui nous avait échappé à la correction des épreuves. (*Réd.*)

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LE PROFESSEUR VIGUET

Ceux qui ont entendu Charles Viguet, il y a trois ans, devant la tombe de son collègue Frédéric Rambert, ne peuvent avoir oublié son discours incisif et ému. Sa parole, d'habitude sobre et contenue, fut rarement plus pénétrante qu'en cette journée de deuil : dans cet appel à veiller et à travailler, inspiré si naturellement par la mort foudroyante d'un collègue qui était son cadet de dix-sept ans, l'orateur employait les armes de son expérience intime : « Travaillons, pendant qu'il fait jour, » tel avait été le mot d'ordre de Ch. Viguet dès ses années d'études, tel fut celui de son âge mûr.

Rien ne lui faisait prévoir, à ce moment, que bientôt son tour viendrait d'être rappelé par le Maître de la moisson. Mais les voies de Dieu ne sont pas nos voies. Voici plus d'une année qu'apparurent les avant-coureurs d'une grave affection de l'estomac, et peu à peu se déclara une maladie aux allures mystérieuses, mais qui ne pardonne pas. Avec ses habitudes d'activité, de régularité dans l'activité, l'inaction devait peser à Ch. Viguet plus qu'à un autre; et d'ailleurs l'apprentissage de la souffrance physique est toujours difficile à l'homme qui a été épargné toute sa vie par la maladie. Discernant le plan de l'Educateur divin, notre vénéré frère tourna de plus en plus son regard vers le monde invisible :

sa sérénité chrétienne, sa dépréoccupation de soi-même ont été en édification à ceux qui l'ont vu de près pendant ces derniers mois. Il s'est endormi en paix le 10 mars.

Le départ de Ch. Viguet était donc prévu, et il avait fallu le remplacer provisoirement, à la Faculté et ailleurs; toutefois, maintenant que le vide est définitif, nous en mesurons plus douloureusement l'étendue.

Depuis un an environ, le professeur Viguet faisait partie du comité de rédaction du *Chrétien évangélique;* l'autorité et la précision de son jugement, son exactitude d'esprit nous l'avaient rendu précieux. On sentait en lui un ancien ami de notre revue. Son fondateur, L. Bridel, cousin germain de Ch. Viguet, l'avait associé aux débuts du journal. Quoique pasteur national, Ch. Viguet y fit la correspondance de Genève de 1858 à 1861; plus tard il y publia divers articles de fond, trop rares au gré de ses lecteurs, entre autres, en 1878 : *Qu'est-ce que l'orthodoxie?* en 1880 : *Pour et contre les jésuites*, et une étude sur la *Sainte Cène,* reproduite comme traité.

Ch. Viguet s'était si bien acclimaté dans l'Eglise libre vaudoise qu'on eût pu oublier qu'avant de devenir l'un des nôtres il avait été une quinzaine d'années pasteur national dans le canton de Genève, sa patrie. — Né en novembre 1825, Charles-Octave Viguet était le seul fils de M. John Viguet, ancien pharmacien à Genève et allié à la branche genevoise des Bridel. Après sa consécration, en décembre 1848, et une courte suffragance à Perroy, près Rolle, il séjourna deux ans dans la paroisse de Moutier (Jura bernois), comme suffragant du vieux pasteur Moschard. De 1851 à 1864, il servit l'Eglise nationale de son canton, dans le village de Cartigny, qui domine pittoresquement la rive gauche du Rhône : ce furent des années d'une activité pastorale modeste et consciencieuse, dont le délégué de la Vénérable Compagnie rappelait l'autre jour, dans la maison mortuaire, quelques-uns des fruits bénis et durables. C'est à Cartigny également, dans son presbytère hospitalier, que le futur professeur d'histoire ecclésiastique préparait ses solides publications sur Calvin : *Etude sur le caractère distinctif de J. Calvin* (1864), et, en

collaboration avec M. le professeur Tissot : ***Calvin d'après Calvin, fragments extraits des œuvres françaises du réformateur*** (1864). Déjà en 1855 il avait rédigé, avec le concours de ses fidèles amis MM. Coulin et Tournier, un ***Formulaire d'instruction chrétienne à l'usage des catéchumènes***, arrivé à sa sixième édition en 1879.

De la paroisse nationale de Cartigny à la chaire d'histoire de l'Eglise et des dogmes dans la Faculté libre de théologie à Lausanne, la transition était brusque. Dans les premiers temps, sa position ecclésiastique, quoique très nette à ses yeux et se légitimant historiquement, le maintient dans une attitude plutôt réservée : adhérent du principe de l'indépendance de l'Eglise et de l'Etat, il n'en resta pas moins, durant plusieurs années, inscrit sur les rôles de l'Eglise nationale de Genève ; mais, l'expérience aidant, ses convictions s'accentuèrent énergiquement dans le sens de la séparation.

Le 14 décembre 1864, Ch. Viguet fut donc installé comme successeur de L. Vulliemin, par MM. Solomiac, S. Berdez et Paul Burnier. Les caractères essentiels de son enseignement étaient une remarquable limpidité d'expression, une classification méthodique, de l'autorité et de la pondération dans les jugements, une exactitude devenue proverbiale, qualités importantes dans la chaire d'histoire de l'Eglise. Ses aptitudes naturelles le portaient au reste vers les recherches historiques plus que vers les spéculations théologiques. Viguet fut également appelé à faire un cours complet de littérature française, qui était fort goûté des étudiants et auquel l'avaient préparé ses connaissances littéraires de première main et ses dons poétiques. A mesure que ses collègues plus anciens, S. Chappuis, S. Berdez, R. Clément, étaient enlevés à la Faculté, il y devenait le principal représentant des traditions. Il inspirait à tous, à ses collègues, à ses élèves, à l'Eglise libre de Lausanne, à celle du canton de Vaud, une confiance et une sécurité croissantes : on pourra le remplacer, on ne comblera pas facilement le vide qu'il laisse.

Peu à peu, en effet, Ch. Viguet avait été appelé à s'occuper de l'administration de l'Eglise. Depuis 1870 environ, il y fut associé plus directement, en quelque sorte comme l'héritier de S. Chappuis,

décédé au printemps de cette même année. Il entra au conseil d'Eglise de Lausanne en 1871; il prit une part importante aux délibérations du synode, il fut membre de la commission synodale (dès 1877 jusqu'à sa mort) et de celle des missions (1871-1881). Son activité s'étendait au delà des frontières de l'Eglise libre, il fut en particulier un collaborateur dévoué pour l'œuvre de l'*Alliance évangélique* et pour celle du *Comité espagnol*. A plus d'une reprise, il présida ces divers corps, entre autres le synode de 1877 à 1879; comme président, il réunissait l'autorité et la souplesse, le respect des traditions et l'esprit d'à-propos, la sobriété de parole et les ressources oratoires. En un mot, rappelant en cela Calvin, l'objet de sa vénération. il était homme de gouvernement, et sa force résidait en grande partie dans le maniement des esprits.

Homme d'autorité, il était en même temps homme de cœur, et, ce qui est plus rare, d'une complaisance inépuisable. Prédications, conférences, instructions religieuses, rapports à rédiger, il se mettait à tout avec conscience, avec débonnaireté, avec succès; nous ne voulons relever ici qu'un seul trait : lui qui n'avait pas eu d'enfant, il savait parler aux enfants de façon à captiver leur attention.

Quel était donc le secret de cet homme si occupé, qui savait trouver des loisirs pour rendre beaucoup de services et des services si divers? C'était tout d'abord la distribution méthodique de son temps· sécondée par une excellente santé; ceci lui permettait d'être toujours à flot et de ne pas traîner derrière lui ces besognes arriérées qui paralysent tant d'hommes actifs. Mais c'était surtout la bienveillance qui le poussait à venir en aide à autrui. Et celle-ci était moins la conséquence de son caractère que le fruit savoureux de la charité chrétienne. Ch. Viguet n'était pas de ceux qui, sans effort, se font tout à tous. C'est en travaillant à sa propre sanctification qu'il avait appris qu'il y a pour chaque chrétien un devoir de reconnaissance envers Christ, notre Rédempteur, à veiller beaucoup sur soi-même et à beaucoup travailler pour autrui.

Lausanne, le 15 mars 1883.

LA RÉDACTION

ÉTUDE BIBLIQUE

Le Fils apprenant l'obéissance.

> ... Après avoir offert dans les jours de sa chair, avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé [par la délivrance] de la crainte; bien qu'il fût le Fils, il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et ayant été accompli, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent. Hébr. V, 7, 8, 9.

Quoiqu'il fût le Fils : par ces quelques mots, l'auteur de l'Epître aux Hébreux nous avertit du contraste qui a éclaté en la personne de Jésus-Christ, entre sa nature et sa destinée : le Fils, le Fils unique de Dieu par lequel ont été faits les siècles, Celui qui était la splendeur de la gloire du Père, l'image empreinte de la première personne divine, soutenant toutes choses par sa parole puissante (I, 3) ; la Parole éternelle qui était auprès de Dieu et qui était Dieu (Jean I, 1) : le *Fils* apprenant l'obéissance par les choses qu'il doit souffrir ; le Fils unique obligé de reconquérir, sur cette voie de la douleur et de l'opprobre, la situation suprême qu'il avait volontairement abandonnée pour se faire homme, que dis-je : de reconquérir cette sainteté parfaite qui ne redeviendra sienne qu'au prix d'un effort, d'une lutte et d'une victoire.... le Fils de Dieu est devenu semblable à nous en toutes choses, jusque dans la tentation, quoique non pas dans la chute. Mesurez, je vous prie, la distance qui sépare Jéhovah, le Créateur des cieux et de la terre, prononçant la parole : « Que la lumière soit, » et la lumière fut ; disant en son conseil : « Faisons l'homme à notre image et selon notre ressemblance ; » — la distance, dis-je, qui sépare cet Etre tout-puissant du Fils de l'homme agonisant, poussant de grands cris, versant des larmes avec des supplications vers Celui qui pouvait le délivrer de la mort ; disant aux hommes : « Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort ; » disant à Dieu : « Père, que ta volonté se fasse, et non pas la mienne !... » Eh bien, ces deux êtres, le Fils de Dieu créant et le Fils de l'homme mourant sont un seul et même personnage ; et Celui que nous avons vu mourir, c'est Celui qui nous avait créés.

Quoiqu'il fût le Fils, il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes.

Et pourtant ce contraste n'est ni le seul ni le plus grand que nous présente la carrière de Jésus-Christ. Je vous invite à faire une nouvelle comparaison : mesurez la distance qui sépare l'homme de douleurs, l'homme de Gethsémané, l'homme du Calvaire, du Roi tout-puissant assis à la droite même de Dieu et revenant déjà sur les nuées du ciel pour juger les vivants et les morts, les hommes et les anges : quel contraste encore ! Eh bien, ce roi, cet être glorifié en qui habite corporellement toute la plénitude de la divinité, c'est le Fils de l'homme que nous contemplons dans la gloire, comme nous avons contemplé le Fils de Dieu dans l'opprobre.

Le Fils de Dieu souffrant et mourant ; le Fils de l'homme victorieux de la mort, brisant lui-même la pierre de son tombeau ; accompli en lui et accomplissant son œuvre dans le monde et dans l'univers ; devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent ; ce Fils de Dieu et ce Fils de l'homme font encore un seul et même personnage :

voilà ce qu'a été Jésus-Christ ; voilà ce qu'il est encore.

Ce que Jésus craignait, — ce qu'il a fait pour être délivré de la crainte, — et en quoi a consisté cette délivrance elle-même : tels seront les trois points de notre étude.

I

Ce que Jésus craignait. Mais, demanderons-nous tout d'abord : Jésus l'homme juste, l'homme fort; Celui qui a pu dire à son Père qu'il priait toujours : « Je sais bien que tu m'exauces toujours », Jésus qui réconfortait ses disciples craintifs, qui reprenait les pusillanimes, et qui les avait tous conduits et entraînés vers la cité meurtrière, où il leur avait annoncé que la croix l'attendait, l'homme accompli enfin, aurait-il été accessible à la crainte ? Est-ce à cet homme que nous imputerions des accès de faiblesse, et ne portons-nous pas atteinte à sa gloire en faisant même une pareille supposition ? Quoi donc ! la vertu de tant de braves qui ont affronté la mort et le supplice en narguant leurs bourreaux ; la vaillance de tant de héros qui n'ont jamais demandé combien étaient les ennemis, mais où ils étaient; cette impassibilité en face du danger et de la mort, dont le monde fait la qualité indispensable de tout homme qui se respecte et qu'on respecte, cette vertu prisée si fort dans le monde qu'elle peut y remplacer la vertu et servir de rançon pour les plus grands vices; le courage aurait fait défaut au Fils de l'homme; la crainte aurait hanté son âme sainte....

Eh bien, oui, il en a été ainsi ; Jésus a été accessible à la crainte, comme il a été capable de verser des larmes; et il n'a pas craint de se montrer à nous dans l'infirmité de sa chair ; il n'a pas eu honte de se mettre au rang des plus petits et des plus faibles ; et déjà au cours de sa carrière, de ses travaux et de ses discours, à la suite d'un de ses ravissements d'esprit, nous le surprenons en proie à des angoisses soudaines et mortelles. Dans la prévision lointaine encore des effets que son œuvre devait produire sur la terre, des divisions qui allaient éclater à son occasion dans les nations et dans les familles, reportant tout à coup ses regards et ses réflexions sur lui-même, il s'écria un jour : « J'ai à être baptisé d'un baptême, et combien suis-je pressé jusqu'à ce qu'il soit accompli ! » Plus tard, quelques jours avant Gethsémané, une angoisse subite le saisit de nouveau : « Maintenant, s'écrie-t-il, mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Mon Père, délivre-moi de cette heure ; mais c'est pour cette heure même que je suis venu. »

Douloureux combats ! redoutables pressentiments ! inévitables avant-coureurs de l'heure inévitable, celle où l'attendait toute la puissance des ténèbres pour l'accabler en une fois, et dans laquelle s'engageant enfin comme dans le long corridor sombre qui conduit à l'échafaud, il a proféré cette plainte suprême que l'humanité n'oubliera plus : « Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort ! »

Jésus a été accessible à la crainte; il a pleuré, il a gémi, il a frémi pendant les jours de sa chair ; mais encore une fois que craignait-il ?

Ce qu'il craignait ? la mort ! la mort

telle que le péché l'avait faite, et telle que le Saint et le Juste seul pouvait la comprendre; la mort dans laquelle il reconnaissait la marque ancienne de la malédiction divine prononcée sur le péché et le pécheur en ces termes: « Au jour où tu mangeras de ce fruit, tu mourras de mort; » la mort, le salaire du péché; la mort du corps, image de la mort de l'âme; la séparation d'avec Dieu son Père, avec lequel il avait vécu dans une communion incessante et parfaite. Il a prévu le moment où, sur la croix, dans l'agonie du corps, la face de son Père se détournerait de lui comme d'un objet interdit, comme du représentant d'une humanité coupable; il a vu arriver l'heure où lui qui n'avait point commis de péché serait fait péché pour l'humanité pécheresse; où, semblable au serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert, l'homme saint pendu au bois serait comme le symbole infamant du fléau qui avait désolé la terre... Etre identifié aux yeux de l'éternelle justice avec la partie adverse; être traité comme elle; être abandonné de Dieu son Père, ne fût-ce que pour une heure, pour un instant, c'est à cette pensée que son âme sainte a frémi jusque dans ses racines.

Ah! savez-vous pourquoi un si grand nombre d'hommes bravent la mort? — car je m'étonne après tout du petit nombre de ceux que le roi des épouvantements épouvante, — le savez-vous? C'est que les mots de péché, de condamnation, de justice divine ne les touchent plus; ces termes et ces notions ont perdu pour eux leur saveur et leur valeur; ils ne craignent plus la mort parce qu'ils en ont oublié l'origine et qu'ils en méconnaissent le caractère; parce qu'ils ont fermé les oreilles à cette manifestation de la justice divine comme à toutes les autres; ils affectent de braver la mort, salaire et conséquence du péché, parce qu'ils sont les enfants du péché, et leur bravoure se mesure à leur légèreté intellectuelle et à leur inconsistance morale.

C'est par une raison tout opposée que s'expliquent les sentiments de Jésus-Christ; car ce qu'il craignait dans la mort, c'était précisément la relation de la mort au péché. Croyez-vous que des grumeaux de sang fussent tombés de son corps à terre, s'il n'avait redouté pour le lendemain que le bois maudit, les clous traversant sa chair et les insultes de ses bourreaux? Pensez-vous qu'il n'eût pas su, comme tant d'autres héros célèbres ou obscurs, dominer et faire taire les terreurs de la chair, s'il n'eût eu en perspective que le plus cruel de tous les supplices corporels? Et s'il allait succomber à la tentation du désespoir! s'il allait sombrer dans cette nuit sans Dieu! s'il restait abandonné de son Dieu dans la mort! si, à la mort du corps s'ajoutait la mort de l'âme! Ce qu'il craignait donc, c'était tout ce qu'une âme sainte et pure comme la sienne devait craindre, et pour comprendre les angoisses et les craintes de Jésus-Christ à l'approche de l'heure de la puissance des ténèbres, pour les comprendre dans toute leur étendue et leur intensité, il faudrait être saint comme lui.

Et nous, que craignons-nous le plus ici-bas? le péché ou la souffrance? la mort corporelle ou la condamnation de Dieu; la séparation de l'âme et du

corps, ou la séparation de l'âme d'avec Dieu? Il y a, vous venez de le voir, un courage insolent et profane; il y a de même de saintes terreurs comme de saintes tristesses; de généreuses timidités, de glorieuses défaillances; et c'est à l'école de Jésus-Christ seulement que nous pourrons apprendre tout à la fois ce que nous devons craindre et ce que nous devons braver; quand il est temps de lever la tête, et quand il sied de la fléchir; de quoi il faut s'affliger et de quoi il faut se réjouir; quand il est bon de vivre et quand il est obligatoire de mourir. « Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui après cela ne peuvent rien faire de plus; mais je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez celui qui après avoir ôté la vie a encore le pouvoir d'envoyer dans la géhenne; oui, je vous le dis, craignez celui-là. »

Ne craignez pas l'opinion du monde, les jugements des principaux, les mauvais traitements des puissants, la haine des foules et le supplice même; ne craignez pas les insuccès de la chair, les défaites matérielles, les humiliations, les souffrances, la mort : tout cela peut faire mal et non pas du mal. Mais craignez, craignons le péché, la condamnation de Dieu, la justice divine offensée, la prospérité sans Dieu, l'adversité sans Dieu, la vie et la mort sans Dieu; craignez tout ce qui s'appelle péché, la mort de l'âme, la mort seconde.

Et qu'a fait Jésus pour être délivré de ce qu'il craignait?

II

L'auteur de notre épître nous l'enseigne. Il n'a pas fui la douleur; il ne s'est pas esquivé du lieu de danger; lui qui n'avait jamais voulu avancer son heure par un miracle éclatant, il n'a pas voulu non plus ajourner cette terrible échéance, quand l'heure de la puissance des ténèbres aurait sonné. Il a prié; il a crié vers Celui qui pouvait le délivrer de la mort; il a lutté comme jadis Jacob avec l'ange dans le torrent, jusqu'à ce qu'il eût remporté la victoire sur la justice même de Dieu. Ah! il faut que cette arme de la prière soit bien puissante pour avoir eu raison d'un pareil adversaire; pour avoir écarté de pareils obstacles!

Et qu'a-t-il dit pour être ainsi exaucé? « Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive; toutefois, non pas ma volonté, mais la tienne. » Ne croyez pas cependant qu'il s'arrête après un premier assaut; il redouble, il renouvelle ses supplications; il prie une seconde fois; il prie une troisième.

Tout d'abord, il avait supposé que cette coupe pourrait lui être épargnée : « Père, s'il est possible... » N'y aurait-il point dans les trésors de Dieu quelque autre moyen que la mort infamante d'un innocent et d'un juste pour opérer le salut du monde? Fallait-il absolument à la justice divine une semblable victime pour qu'elle fût satisfaite, en laissant libre cours à la miséricorde? Fallait-il que le Fils subît les ardeurs du jugement divin pour que le Père pût faire grâce? et cette substitution nécessaire faisait-elle une partie nécessaire du plan du monde? Christ n'aurait-il pas pu devenir à un prix moins élevé, si j'ose m'exprimer ainsi, le Rédempteur de l'humanité? Voilà les questions que

son âme s'est posées dans ces heures de ténèbres, et qu'il pose à son Père. Un moment est donc venu où il ne discerne plus la nécessité de sa passion ni la sagesse du plan de Dieu. La raison des prophéties scripturaires qui annonçaient que le Messie devait être immolé comme une brebis muette et porter la peine du péché de nous tous, s'est pour un moment... — ah ! quelle cause pour produire un tel effet ! — s'est, dis-je, pour un moment voilée à son regard.

Non pas qu'il mette en doute la sagesse du plan du salut formé éternellement dans le sein même de la divinité; mais il ne reconnaît plus cette sagesse, il ne retrouve plus ce plan; non qu'il s'insurge contre la volonté de son Père qui lui présente cette coupe à boire; mais cette volonté, il ne se l'explique plus; et il faudra qu'il subisse, lui le Fils, la suprême épreuve de la foi : celle qui consiste à croire sans voir, à obéir sans comprendre.

Comme Abraham et mieux encore qu'Abraham, il faut qu'il marche maintenant les yeux fermés, sans raisonnement et sans but connu, prévu et approuvé. Vaincre le diable dans le désert, repousser par les armes de la parole de Dieu les attraits du plaisir défendu, cela lui avait été facile; il faut maintenant faire plus encore : surmonter la tentation de la souffrance. Et dans ce cas même, souffrir en pleine lumière, mourir en pleine connaissance de cause, obéir, souffrir et mourir sans avoir à demander pourquoi; subir l'abandon de Dieu, en se rendant compte à soi-même d'une situation aussi désespérée : cela lui eût été relativement facile encore; mais en être réduit à dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi fais-tu cela ? pourquoi, ô Père, as-tu voulu ce que ton Fils ne comprend plus; pourquoi, pourquoi ? voilà ce que l'homme de Gethsémané a dû encore apprendre, afin que nous pussions l'apprendre à notre tour à son exemple.

Quoiqu'il fût le Fils, il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes; et remarquez que ce terrible apprentissage, il l'a achevé en Gethsémané même; car après avoir demandé une première fois : « Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi, toutefois, non pas ma volonté mais la tienne; » reconnaissant, dans une troisième rencontre, que ce qu'il avait cru possible ne l'était point, il modifie les termes de sa prière, ne demandant plus qu'une grâce désormais : la force d'accepter cette coupe telle quelle; la volonté d'accomplir cette volonté incomprise : « Puisqu'il n'est pas possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive, que ta volonté se fasse et non pas la mienne[1], » en sorte que cette volonté du Fils, un moment distincte, mais jamais différente de celle du Père, se confond aussitôt avec la volonté du Père pour n'en faire plus qu'une seule avec elle; le sacrifice s'accomplit dans l'âme de l'homme de Gethsémané avant de s'accomplir en son corps sur le bois. La volonté du Père qui ordonne est devenue celle du Fils qui obéit et qui en meurt !

Eh bien ! il me semble que de la prière

[1] C'est la version de saint Matthieu XXVI, 36-46, qui rend le mieux compte de ces gradations dans la lutte morale de Jésus-Christ, et c'est à celle-là par conséquent que nous nous rattachons principalement dans cette partie de notre étude.

de Jésus-Christ découle pour nous une seconde et grande leçon.

Nous vous avons demandé tout à l'heure : Que craignez-vous le plus? Je vous demande maintenant : comment priez-vous, et que demandez-vous à Celui qui est tout-puissant pour vous exaucer, mais qui ne saurait le faire que conformément à sa volonté, et par conséquent, soyez-en assuré, aux intérêts les plus élevés de votre âme. N'est-il pas vrai que, sous prétexte que tout ce que nous demandons à Dieu doit nous être accordé, selon la promesse de l'Ecriture, nous avons négligé d'ajouter à chacune de nos demandes, peut-être charnelles ou intempestives, ces mots prononcés en Gethsémané : « Toutefois non pas ma volonté, mais la tienne! » N'est-il pas vrai que souvent, quand nous avons prié, nous avons demandé, et peut-être impérieusement, ce qui nous plaisait plutôt que ce qu'il nous fallait. Ou bien nous avons consenti à obéir en tout, (et comment serait-on enfant de Dieu à moins?) mais à condition de tout comprendre. Nous nous sommes déclarés prêts à accepter la volonté de Dieu, à condition qu'elle serait d'accord avec la nôtre et approuvée par notre raison, ou du moins par ce que nous appelions notre conscience. Nous appellerons la volonté de Dieu bonne, si toutefois elle nous paraît raisonnable. Nous avons dit à Dieu, non pas : « S'il est possible que cette coupe passe loin de moi, » mais : « Fais, Seigneur, que cette coupe, que je te désigne et que tu m'as tendue, passe loin de moi sans que je la boive; car si tu ne le faisais pas, avez-vous ajouté peut-être, si tu ne m'accordais pas ce soulagement que je veux, cette satisfaction qu'il me faut, si tu ne m'ouvrais pas cette issue que je t'indique; si, en un mot, tu ne m'exauçais pas comme je te le dis et au jour et à l'heure que je t'ai fixés, j'aurais droit de t'appeler infidèle à tes promesses et sourd à mes prières! »

Eh bien, non, ce ne sont pas de pareilles sommations qui réussiront auprès de notre Père céleste; si même elles réussissaient une fois, ce pourrait bien être pour votre châtiment et à la confusion de vos courtes vues.

En parlant ainsi, il est bien entendu que je ne retranche rien aux promesses faites par Jésus-Christ et dans l'Ecriture à quiconque croit et à quiconque prie. Je continue à dire après Jésus-Christ : « Celui qui demande reçoit; celui qui cherche trouve; on ouvre à celui qui heurte.... Si vous aviez de la foi aussi gros qu'une graine de semence de moutarde, vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer et elle vous obéirait. » Quand vous aurez prié avec humilité, sincérité et persévérance, tenez pour certain que vous serez exaucés, mieux même que vous ne l'aviez attendu et demandé; car les dons de Dieu sont plus vastes que les désirs de votre cœur; mais ne trouvez point étrange de l'être en un autre temps et d'une autre manière.

Et peut-être que le premier exaucement que Dieu vous offrira, comme le Père au Fils en Gethsémané, sera-t-il la grâce d'accepter d'avance toute sa volonté. Peut-être, quand vous aurez demandé par trois fois, comme Jésus-Christ, que cette coupe passe loin de vous, ou par trois fois, comme saint Paul, que cet ange de Satan se retire de votre voi-

sinage, que cette écharde soit arrachée de votre chair, peut-être alors vous sera-t-il répondu seulement : « Ma grâce te suffit, car ma vertu s'accomplira dans ton infirmité, » et Dieu fasse alors que cette réponse vous suffise !

III

Et ceci nous amène à la troisième question que nous avons posée : quelle fut la délivrance accordée au Fils, qui avait demandé avec de grands cris et avec larmes d'être délivré de la mort ? Ah ! ici, ne semble-t-il pas que l'écrivain sacré ait voulu nous payer de sinistres jeux de mots.... *Il a été délivré de sa crainte*,... et les évangélistes nous racontent qu'il n'a point été délivré.... Jésus a dû saisir la coupe qui lui était tendue et il l'a vidée jusqu'à la lie ; et tout ce qu'il craignait lui est arrivé ; et il est monté sur la croix ; et il a prononcé cette parole d'agonie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ! » et il a rendu le dernier soupir sur cet instrument d'infamie, et il est descendu dans le séjour des morts. Où est-elle, je vous le demande, cette coupe qui lui aurait été épargnée ? Quelle souffrance, quelle amertume aurait donc été retranchée à son supplice ? De quoi lui a-t-il servi de pleurer, de crier, de supplier, et de quoi aurait-il donc été délivré, étant mort du supplice le plus cruel et le plus infamant, rejeté tout à la fois du ciel et de la terre ?

Eh bien, non, Jésus-Christ a pourtant été réellement, divinement exaucé ; sa prière n'est pas retombée sur son sein ; *il a été délivré*, a dit notre auteur, (et remarquez bien son expression telle que nous l'avons rendue), non pas de la mort sans doute, mais *de la crainte qu'il en avait*. Il a été exaucé déjà en Gethsémané même, où un ange fut envoyé pour le fortifier. Et voyez quelle sérénité, quelle fermeté, quel calme, quel héroïsme nouveau succède, au seuil même du théâtre de cette lutte sanglante, aux défaillances de tout à l'heure. Il était entré dans ce jardin pour se jeter la face contre terre ; il se retire maintenant, et montre un front tranquille au traître et aux soldats. A tous les outrages, il oppose une force de résistance qui n'est déjà plus de la terre ; il va faire trembler son juge sur son tribunal ; il arrachera encore l'hommage de ses ennemis eux-mêmes, tout en consolant ceux qui pleurent ; jusque sur la croix où il sera suspendu, il disposera de l'enfer et du ciel, et le premier des mourants de la Nouvelle-Alliance recevra de lui cette parole : « Aujourd'hui, tu seras avec moi en paradis ! »

Il a dû apprendre l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et cet apprentissage est maintenant terminé. Le voilà maintenant et désormais accompli en sa personne, accompli en sainteté ; accompli en obéissance ; accompli en force. La souffrance n'a plus rien à lui apprendre. Le diable qui n'avait jamais eu rien en lui, n'a plus même de tentation pour lui. Le prince de ce monde est vaincu par lui et en lui dans sa victoire même ; et la croix, ce symbole d'ineffable opprobre, est devenu le monument éternel de la sainteté accomplie dans l'ordre des créatures de Dieu.

Que disiez-vous donc ? Sa prière n'a-t-elle pas reçu un premier et décisif exaucement ? Jésus a été délivré de toute crainte ; il a reçu de son Père la

force de boire la coupe qui lui était présentée; il l'a bue et l'a posée victorieusement à terre. Il a été délivré de sa crainte, car il est mort en disant : « Père, je remets mon esprit entre tes mains, » et son dernier soupir a été un grand cri de triomphe.

Mais ce premier exaucement ne fut pas le seul. A la délivrance intérieure et morale succède l'effet extérieur et visible. Glorifié en son âme, il faut que l'homme du Calvaire le soit aussi en son corps. Son âme a été arrachée aux étreintes de l'angoisse; il faut encore que son corps soit enlevé aux embrassements du sépulcre. La mort a dû lâcher aussitôt, et pour la première fois, cette victime si sainte. La résurrection glorieuse du Fils de l'homme au premier jour de la semaine; sa glorification commencée dans le grand dimanche de Pâques, le premier dimanche de la chrétienté, et achevée par son ascension et par la session du Fils redevenu tout-puissant, à la droite du Père; l'élévation suprême après le suprême abaissement, la royauté universelle conférée au Fils de l'homme, le droit et le pouvoir de racheter et de sauver à son tour tous ceux qui lui obéissent à lui-même : voilà les derniers et suprêmes effets de la prière de Gethsémané; voilà toute la récompense donnée par le Père au Fils; et c'est dès ce jour glorieux où la mort a été vaincue pour la première fois en un fils d'homme, que tout racheté peut dire, en contemplant d'avance cette même victoire répétée en lui-même : « Où est, ô mort, ton aiguillon; où est, ô sépulcre, ta victoire? »

Eh bien! si dans l'angoisse de votre âme, dans les luttes du péché, dans les détresses de cette vie, dans votre Gethsémané à vous, si à l'heure de la puissance des ténèbres vous priez comme Jésus-Christ, je puis vous assurer que vous serez exaucé comme lui. Si vous lui dites : Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive, mais en ajoutant comme le Fils obéissant et fidèle : « Toutefois, non pas ma volonté, mais la tienne; » si vous adressez une semblable prière à Dieu au nom de Jésus-Christ, au nom de l'homme qui a passé jadis par le chemin que vous suivez présentement, du Souverain-Sacrificateur tenté avant vous et toujours prêt à secourir ceux qui sont aujourd'hui tentés, je dis que vous serez exaucé comme lui.

Peut-être même la coupe que vous redoutez sera-t-elle visiblement et matériellement éloignée de vos lèvres; peut-être serez-vous délivré, au moment désiré par vous, de cette écharde qui laboure votre flanc; peut-être cette croix qui écrase votre épaule disparaîtra-t-elle d'un jour à l'autre, comme par enchantement. Dieu vous aura accordé ce qu'il avait refusé à son propre Fils : une délivrance extérieure et subite, un exaucement matériel et visible. Il le fera certainement, si cela vous est véritablement bon; s'il vous voit prêt à la reconnaissance; s'il discerne déjà en vous tout formés ces fruits de justice que l'épreuve produit; s'il voit votre obéissance accomplie au point où il la voulait, et que d'ailleurs vous ne soyez pas appelé, par privilège spécial, à glorifier Dieu dans la souffrance du martyre. Pourquoi, le but atteint, ne vous exempterait-il pas de l'instrument? Il ne demande pas mieux que de le faire, car ce n'est pas

volontiers qu'il afflige les enfants des hommes et qu'il vous afflige.

Vous accordera-t-il cette délivrance subite et éclatante, je l'ignore, et je n'oserais l'affirmer ; car ce n'est qu'au terme de sa carrière terrestre que Jésus a obtenu l'exaucement visible des prières faites dans son agonie ; mais ce que je sais et ce que j'ose affirmer, c'est que vous recevrez un exaucement immédiat, comme lui-même ; une délivrance intérieure et morale, gage de toutes les futures qui seront éternelles, vous sera accordée sur l'heure ; et si même Dieu ne jugeait pas à propos de vous décharger tout de suite de ce fardeau tutélaire, de cette écharde humiliante et préservatrice, de cette croix pesante et féconde, qui vous rappelle chaque jour à nouveau que par vous-même vous n'êtes rien et que vous ne valez rien, s'il ne fait pas cela, il fera autre chose et au moins ceci : il renouvellera en vous, chaque matin où vous l'aurez imploré de nouveau, la force de porter cette croix ; il produira, il créera dans votre âme et votre vie les fruits de l'esprit, la joie, la paix, la patience sous la croix ; il vous accordera le privilège de glorifier Dieu sous la croix, dans l'épreuve, dans l'impuissance, dans l'humiliation, plus efficacement, plus victorieusement, plus glorieusement que vous ne l'eussiez fait dans la force ; votre âme sera consolée, votre âme sera soutenue et restaurée ; votre âme, sans cesse dépendante de la source supérieure de sa vie, recevra chaque jour sa manne quotidienne, et il vous sera accordé des compensations proportionnelles à vos maux.

Enfant de Dieu, racheté de Jésus-Christ, si tu ne sais pas maintenant ce que Dieu fait, tu le pressens déjà en attendant de le comprendre pleinement ci-après. Et un jour, tu verras la gloire de Dieu ; un jour tu échangeras les souffrances, les luttes, les délivrances mélangées, les victoires partielles du temps présent pour les gloires, les délivrances éclatantes et les victoires définitives. Aujourd'hui, la consolation au sein de l'épreuve ; la force dans la faiblesse ; la communion avec Dieu en face du danger ; la vie au sein même de la mort. Un jour, la joie dans la joie, la force dans la force, la gloire dans le salut, et la vie éternelle dans l'éternité.

Christ est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent ; et le premier acte d'obéissance qu'il réclame et attend de vous aujourd'hui, c'est de croire en lui ; c'est de regarder à sa croix en compagnie de tous les pécheurs ; c'est de lui confesser vos péchés passés et vos péchés d'aujourd'hui, afin que son sang vous en purifie.

A. GRETILLAT.

APOLOGÉTIQUE

Vaut-il la peine de vivre?

« La vie n'est que d'un instant ; mais cet instant suffit à entreprendre des choses éternelles. »
E. BERSOT.

L'homme naît en pleurant. Il y a longtemps que la remarque en a été faite, et qu'un poète mélancolique est parti de là pour déclarer en de beaux vers que la vie humaine est en effet déplorable, et qu'en l'inaugurant par des larmes, le nouveau-né ne prélude que trop sûrement à toutes les misères qui

l'attendent[1]. La thèse est plus poétique, à coup sûr, que solidement établie; et nous ne nous croirons pas obligés de prendre pour appréciateur de l'existence un être qui ne l'a point encore goûtée. L'arrêt d'un pareil juge peut bien être soumis à revision. Pour savoir ce qu'il faut penser de la vie, adressons-nous plutôt à ceux dont les réflexions approfondies se sont portées sur ce sujet, et comparons leurs idées.

I

Un premier élément à considérer dans la question qui nous occupe, c'est la quantité relative de biens et de maux que l'homme rencontre dans le cours de cette vie, la proportion que tiennent dans celle-ci les souffrances et les joies. Que disent là-dessus les philosophes ?

Sur ce point, comme sur tant d'autres, ils ne sont nullement d'accord. Un de mes plus anciens souvenirs d'enfance se rapporte à deux images que je voyais face à face dans un volume du siècle dernier[2], lequel, malgré son délabrement, m'inspirait un grand respect. Sur le feuillet de gauche était une figure joviale et rieuse, sur celui de droite un homme qui pleurait à fendre l'âme. Plus tard j'appris à lire, avec les deux quatrains qui accompagnaient ces gravures, les noms de Démocrite et d'Héraclite. L'artiste avait personnifié dans ces deux philosophes grecs les deux opinions opposées des *optimistes*, qui jugent favorablement de la vie, et des *pessimistes*, qui nous la peignent en noir. Nous allons tour à tour leur donner la parole, en commençant par les optimistes.

A vrai dire, l'optimisme n'est pas avant tout une opinion relative au prix de la vie humaine, mais une théorie concernant la perfection de l'univers tout entier. Partant de cette pensée que Dieu, tout bon et tout sage, ne peut avoir créé qu'une chose excellente, cette école déclare que, tel qu'il existe, le monde est certainement « le meilleur des mondes possibles. » On voit que cette thèse pourrait au besoin s'accorder avec une appréciation très peu favorable du sort des humains; car on pourrait supposer qu'il ait été nécessaire, pour la meilleure organisation de l'univers en son ensemble, que notre race se contentât d'un assez triste partage, comme il arrive souvent en architecture que telle ou telle pièce d'un palais doive être un peu sacrifiée pour ne pas nuire aux beautés du plan général. Plusieurs philosophes en font expressément la remarque, et dans leurs écrits nous engagent, quoi que puisse valoir notre vie en elle-même, à nous consoler et à nous réjouir en pensant qu'elle a sa place marquée dans le tout, et qu'elle contribue pour sa part à la perfection du grand édifice universel.

[1] Lucrèce, *De natura rerum*, V, 222 et suiv. Voici la traduction que donne de ces vers M. C. Martha dans sa belle étude sur le *Poème de Lucrèce* :

Le voilà, cet enfant, pareil au matelot,
Lancé sur un rocher par la fureur du flot;
Pauvre, nu, sans parole, et sentant sa misère,
Il salue en pleurant les bords de la lumière,
Quand du flanc maternel, avec de longs efforts,
La nature l'arrache et le jette dehors. [crie,
Ah ! je comprends qu'il pleure et se débatte et
Lui qui doit traverser tant de maux dans la vie !

[2] *Nouvelle méthode d'enseigner l'A B C et à épeler aux enfants, en les amusant par des figures agréables et propres à leur faire faire des progrès dans la lecture et l'écriture presque sans maître, à Lausanne, au Café littéraire*, M. DCC. LXXXXII. — *Suite de la nouvelle méthode d'enseigner les enfants, ou nouveau tableau de la vie humaine*, etc. — *Seconde suite de la nouvelle méthode*, etc. (Le tout en un volume in-12.)

Mais il s'en est trouvé bon nombre d'autres qui, prenant les choses plus au vif, ont soutenu que le monde était le meilleur possible, non seulement en lui-même, mais par rapport à l'homme, son centre, disaient-ils, et son but. Tout, ont-ils déclaré, est admirablement ordonné dans les cieux et sur la terre pour le plus grand bien de notre race; l'univers, dit l'un d'eux, Wolff, dont l'influence fut immense en Allemagne au commencement du XVIIIe siècle, l'univers est « un ensemble de moyens combinés par le Créateur en vue de nous procurer tout ce que réclament nos besoins, notre confort et notre plaisir. » Et lui-même et ses disciples poursuivent l'application de cette thèse jusque dans le détail le plus étrange. Voyez, écrivent-ils, l'admirable organisation du jour et de la nuit, et remarquez combien cette dernière est utile, non seulement pour reposer nos forces alanguies, mais encore pour nous faciliter la pêche des poissons; considérez que de bienfaits sont rassemblés en notre faveur dans le corps de l'oie : « est-ce que de cet animal ne rayonne pas, en même temps que la sagesse et l'omnipotence du Créateur, son amour pour nous [1]. » — Et voyez, riposte un malin, le soin qu'a pris le Créateur de faire croître tant de chênes-liège pour que les bouteilles de champagne ne manquassent pas de bouchons [2]!

[1] J'emprunte cette citation à l'ouvrage de M. J. Sully sur *Le pessimisme*, traduction française (G. Baillière, 1882.) Elle est tirée des écrits d'un Hambourgeois nommé Brockes, qui avait consacré neuf volumes à célébrer les perfections de la divinité comme grand *Speisemeister* de notre race. On trouvera une quantité de *curiosa* du même goût dans Feuerbach, *Pierre Bayle*, et dans Zeller, *Geschichte der deutschen Philosophie seit Leibniz*.

[2] Voy. l'une des *Xenien* de Göthe et Schiller.

Le fait est qu'exagérée de la sorte la théorie optimiste devient profondément absurde. Cette manie de voir partout des *harmonies providentielles*, — manie qui ne fut point l'apanage exclusif de l'Allemagne, car on la retrouve à la même époque en Angleterre, et, en France, l'aimable auteur de Paul et Virginie n'en fut pas exempt, — cette tendance à estimer la valeur des choses par leurs tout petits côtés, et à se représenter le Créateur guidé dans son œuvre par la considération de nos besoins de l'ordre le plus inférieur, tout cela vient se briser non seulement contre l'expérience la plus évidente, mais aussi contre la réflexion du plus simple bon sens; et il n'était pas besoin de tout l'esprit de Voltaire [1], qui pourtant se mit un jour de la partie, pour tourner en ridicule ces métaphysiciens imperturbables, prêts à démontrer toujours, et quoi qu'il arrive, que tout est agréable et charmant, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Si l'on veut juger équitablement de l'optimisme, il ne faut pas l'aller chercher dans ces exagérations mesquines; il faut le prendre chez quelqu'un de ses défenseurs de génie, chez Malebranche ou chez Leibniz. Ce dernier, par exemple, ne prétend nullement démontrer que dans cet univers, le meilleur, en effet, qu'il fût possible de combiner, tout se trouve arrangé au profit de l'homme et dans le but de satisfaire ses désirs : c'est à l'équilibre heureux de

[1] « Remarquez bien, fait-il dire au pédant Pangloss, dans son spirituel et vilain petit roman de *Candide*, que les nez ont été faits pour porter des lunettes, aussi avons-nous des lunettes ; les jambes sont visiblement instituées pour être chaussées, et nous avons des chausses; etc. »

l'ensemble de son royaume que le Créateur a visé dans sa sagesse, et non pas au bonheur exclusif de telle ou telle province. Toutefois Leibniz ajoute expressément que la province qui nous a été assignée n'a point à se plaindre de son sort, et il soutient qu'en somme la vie humaine est bonne et non point mauvaise : « Si nous n'avions, dit-il [1], la connaissance de la vie future, je crois qu'il se trouverait peu de personnes qui ne fussent contentes, à l'article de la mort, de reprendre la vie à condition de repasser par la même valeur des biens et des maux, pourvu surtout que ce ne fût point par la même espèce. On se contenterait de varier, sans exiger une meilleure condition que celle où l'on avait été. » Au fond, continue-t-il, il n'y a pas tant de mal sur la terre qu'on veut bien le dire : le nombre des maisons d'habitation et de plaisance ne dépasse-t-il pas infiniment celui des prisons et des hôpitaux ? Si le mal nous frappe tant, c'est précisément parce qu'il est une exception dans l'ensemble, parce qu'il sort de l'ordre habituel ; c'est, dit un auteur plus récent [2], « comme on voit une tache sur du papier blanc, comme on remarque une paille dans un diamant ;... le mal nous apparaît plus en relief parce qu'il est l'irrégularité, l'antinature. »

Que de fois d'ailleurs, ajoute Leibniz, ne nous plaignons-nous pas de malheurs tout à fait imaginaires ? et dans combien d'autres cas des maux, en somme peu considérables, ne sont-ils pas pour nous la cause même de biens excellents ? combien de fois une petite douleur n'est-elle pas l'utile avertissement qui nous fait échapper à quelque grave péril ? Combien souvent aussi un léger mal ne sert-il pas à nous faire goûter d'une façon plus vive des biens précieux, que notre inattention laisserait peut-être passer sans en jouir ? c'est comme une dissonance qui sert à faire ressortir l'harmonie, une ombre qui rehausse les couleurs du tableau, un peu d'acide qui laisse mieux apprécier les douceurs d'un plat. Et combien ces douceurs sont nombreuses et grandes ! s'écrient les optimistes ; que de joies dans la vie de l'homme quand il sait ne pas les corrompre et les détruire : joie du travail consciencieux et modéré, joies saines du foyer domestique, joies pures de l'amitié, et tant d'autres encore : toutes espèces de bonheur dont une seule minute pourrait au besoin suffire à compenser bien des heures de peine.

En résumé, la vie est bonne, elle est agréable : ses biens sont infinis et durables, ses maux restreints et passagers ; il ne faut pas être de ceux qui, dès qu'ils ont mal aux dents deux jours de suite, se figurent que l'univers entier gît dans la douleur et seraient prêts à en tirer un argument contre l'existence de Dieu. Il ne faut pas, et ici je reviens encore, pour conclure l'exposé de l'optimi me, aux paroles de son grand maître Leibniz : « il ne faut pas être facilement du nombre des mécontents dans la république où l'on est, et il ne le faut point être du tout dans la cité de Dieu (c'est-à-dire l'univers), où l'on ne peut l'être qu'avec injustice. »

[1] *Théodicée*, § 13. Pour la suite, voy. §§ 10, 11, 12, 15 et 148.

[2] P. Gener, *La Mort et le diable*. Un vol. in-8. Paris, Reinwald, 1880.

II

« Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, » dit le proverbe. Examinons donc ce que de leur côté disent les pessimistes.

Ils n'ont point attendu le XIXe siècle pour se plaindre[1]. De bonne heure il y en a eu dans l'Inde : l'un d'eux fut, environ six cents ans avant l'ère chrétienne, le fondateur de cette religion bouddhiste, qui a pour base la conviction que toute existence est forcément misérable, aussi bien celle du prince que celle du mendiant[2]. Il y en a eu en Grèce, dans ce pays de la lumière, et, dit-on, de la joie. C'est le poète des temps héroïques et forts, Homère, qui a écrit ces mots si mélancoliques : « Vivre dans la douleur, tel est le sort que les dieux ont fait aux misérables mortels ; » Sophocle dit que « le mieux assurément serait de ne point naître, et que ce qui reste de meilleur une fois qu'on a vu le jour, c'est de retourner au lieu d'où l'on est venu ! » Enfin, pour ne pas allonger une liste de citations faciles à multiplier, bornons-nous à mentionner encore ce philosophe Hégésias (300 ans avant Jésus-Christ) que ses contemporains avaient surnommé « celui qui persuade de mourir, » et dont le roi Ptolémée se vit obligé de faire fermer l'école, parce que les suicides se multipliaient dans des proportions effrayantes, depuis que ce pessimiste prétendait enseigner à ses élèves le peu de cas qu'il faut faire de la vie.

Nous assistons de nos jours mêmes à une nouvelle explosion de pessimisme : toute une école porte aujourd'hui ce mot sur son drapeau. Je me bornerai à citer trois de ses représentants les plus célèbres. Léopardi d'abord, plus poète encore que philosophe, quoi qu'il en ait voulu penser lui-même, Léopardi, le chantre inspiré de la libération de l'Italie, a laissé une collection de petits traités pleins du pessimisme le plus amer et de la plus sombre misanthropie : « La vérité, dit-il, est si misérable et si répugnante que l'homme a besoin, en toutes choses, pour le réjouir et l'émouvoir, d'une part d'illusion et d'erreur.... Les hommes aiment à croire qu'ils sont devenus mauvais par accident, mais ils le sont par nature... Les imbéciles seuls sont bons, ne pouvant être autre chose.... toutes les langues antiques ou modernes emploient les mêmes mots pour dire bonté et bêtise. » En somme le seul sentiment que la vue du monde puisse produire dans une âme noble, c'est le dégoût ou plutôt l'ennui[1].

Arthur Schopenhauer, né à Dantzig en 1788, et M. de Hartmann, né à Berlin en 1842, ont l'un après l'autre développé dans de gros livres deux systèmes métaphysiques, qui concluent également à la radicale misère de l'existence. Voici quels sont en résumé leurs affirmations et leurs arguments. Il est, disent-ils, dans la nature des choses que la volonté tende sans cesse à quelque but avec un

[1] Nous avons essayé d'esquisser l'histoire de cette tendance dans l'article *Pessimisme* de l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de M. Lichtenberger. On trouvera plusieurs données intéressantes sur l'histoire du pessimisme comme sur celle de l'optimisme dans le livre de M. Sully cité plus haut. Voy. sur le pessimisme et contre lui : *La philosophie du néant*, par M. Georges Fayot, dans le *Chrétien évangélique*, septembre 1881.

[2] Voy. sur ce sujet J.-Alf. Porret : *Le Bouddha et le Christ*, Lausanne 1879.

[1] Léopardi, *Opuscules et pensées*, traduit par A. Dapples. (G. Baillière. 1880.)

effort qui par lui-même est nécessairement douloureux; rarement le but désiré se trouve atteint, déception qui cause évidemment une souffrance; et, quand le but est atteint, aussitôt la volonté se met à rechercher autre chose, sans jamais s'arrêter, sans jamais trouver ni paix ni bonheur [1]. Loin d'être cette mère bonne et tendre que chantent les optimistes, la nature est une marâtre, dont les mamelles desséchées n'accordent jamais à notre soif ardente quelque goutte de lait sans y mêler du fiel et sans nous la faire payer de mille peines. Pour qui veut le regarder en face, le monde est une chose hideuse : « La vie, écrit Schopenhauer [2], est une chasse incessante où, tantôt chasseurs et tantôt chassés, les êtres se disputent les lambeaux d'une horrible curée, une guerre de tous contre tous, une sorte d'histoire naturelle de la douleur, qui se résume ainsi : vouloir sans motif, toujours lutter, toujours souffrir, jusqu'à ce que la croûte de notre planète s'écaille en petits morceaux. » Encore si le chasseur, tout en tourmentant sa proie, en pouvait jouir lui-même; mais non, nous nous faisons mutuellement souffrir sans en tirer aucun avantage. Tout bien se paie donc et se paie trop cher.

D'ailleurs il n'y a pas pour l'homme tant de biens que certaines gens le pensent. Il ne faut pas appeler biens, dit M. de Hartmann [1], la jeunesse, la richesse, la santé, qui ne sont après tout que des privilèges purement négatifs, comme le sommeil, et qui consistent seulement à ne pas éprouver certaines souffrances, celles de la vieillesse, de la pauvreté, de la maladie. Est-il possible, dit-il, d'appeler biens le travail, la famille? Sans doute ils nous préservent de maux pires encore où nous tomberions sans eux; mais tout travail est en définitive une peine, dans beaucoup de cas une dure peine, et, si belle qu'on rêve la famille, elle n'en est pas moins la source de mille souffrances et de mille angoisses. Que dire enfin de tant d'autres prétendus biens qui ne sont que des espérances trompeuses, des mirages, qui toujours reculent devant nous, et qui né servent qu'à nous faire dépenser une ardeur et des efforts absolument inutiles et perpétuellement déçus? La vertu ne rapporte point ce qu'elle coûte, le vice coûte plus encore et ne rapporte rien du tout. Il reste une seule oasis dans le grand désert de la vie humaine : ce sont les jouissances de la science et de l'art. Mais qu'on ne s'y trompe pas : elles aussi coûtent cher; qui dira les souffrances de l'artiste et les dégoûts du dilettante [2]? Plus exer-

[1] Michelet a décrit ce douloureux phénomène au début de son chapitre sur les suites de la Croisade (*Histoire de France*, IV, III) : « Il appartient à Dieu de se réjouir sur son œuvre et de dire : Ceci est bon. Il n'en est pas ainsi de l'homme; quand il a fait la sienne, quand il a bien travaillé, qu'il a bien couru et sué, quand il a vaincu, et qu'il le tient enfin l'objet adoré, il ne le reconnaît plus, le laisse tomber des mains, le prend en dégoût, et soi-même. Alors ce n'est plus pour lui la peine de vivre ; il n'a réussi, avec tant d'efforts, qu'à s'ôter son Dieu. Ainsi Alexandre mourut de tristesse quand il eut conquis l'Asie, et Alaric, quand il eut pris Rome. Godefroy de Bouillon n'eut pas plus tôt la Terre sainte qu'il s'assit découragé sur cette terre, et languit de reposer dans son sein. Petits et grands, nous sommes tous en ceci Alexandre et Godefroy. »

[2] *Die Welt als Wille und Vorstellung.*

[1] *La Philosophie de l'Inconscient*, traduction de M. Nolen, 2 vol. in-8, Paris Baillière, 1877. — Voy. notre étude sur *Le Pessimisme de M. de Hartmann et l'Evangile*, insérée d'abord dans la *Revue chrétienne*, mai et juin 1881.

[2] On trouvera sur ce point et sur d'autres encore de fines remarques dans l'article de M. Ch.

cés pour apprécier quelques rares harmonies, leurs sens le sont plus aussi pour souffrir des mille discordances dont la vie est remplie. M. Prudhomme est au fond mieux partagé ; s'il perd quelques jouissances par-ci par-là, du moins évite-t-il bien des chagrins ; il peut continuer à « lire tranquillement son journal au moment où passe sous sa fenêtre la plus détestable fanfare de musiciens ambulants, » tandis que pour un Mozart le plus léger désaccord musical devient un véritable supplice [1].

Somme toute, conclut le pessimisme, on est d'autant plus à plaindre qu'on est plus développé d'intelligence : l'homme de génie est plus malheureux que l'homme vulgaire, et l'homme vulgaire lui-même, avec ses désirs impossibles à satisfaire, l'est plus que le pourceau, qui tout content se vautre dans la fange. On objecterait en vain ici l'amour que tous les êtres manifestent pour la vie, et les efforts qu'ils font pour la retenir quand elle va leur échapper. Le bûcheron de la fable appelle la mort à grands cris, comme devant le délivrer d'une vie intolérable ; puis, quand la mort approche, il prend peur et se borne à la prier de l'aider à charger son fardeau ;

> Plutôt souffrir que mourir,
> C'est la devise des hommes [1].

Le fait est vrai, disent les pessimistes, mais il ne prouve nullement que la vie soit supportable, et qu'on ne soit pas bien sot au fond de s'attacher tant à elle. Il ne faut voir dans cet instinct impérieux de conservation qui nous domine qu'un des mauvais tours que nous joue la méchante nature : elle veut que nous vivions, et, pour nous empêcher de nous délivrer trop tôt de notre supplice, elle nous trompe par de vains espoirs, et nous retient plus efficacement encore par la peur chimérique de la mort.

Au fond l'existence est un malheur, et un malheur sans compensation suffisante.

III

Il semble permis de supposer que la vérité, qui souvent se cache entre les extrêmes, ne se trouve ici ni dans l'optimisme trop facile des uns ni dans le pessimisme outré des autres ; et d'affirmer que la vie n'est en réalité ni débordante de joies ni tout à fait submergée par les maux.

Un assez joli jeu d'esprit serait de soutenir qu'elle est précisément formée, à proportions égales de maux et de biens, de souffrances et de joies. Cet équilibre a été sérieusement affirmé par le

Secrétan sur *Le Bonheur*. (Publié d'abord dans le *Chrétien évangélique*, année 1874, pag. 353 et reproduit dans ses *Discours laïques*. Paris, Fischbacher, 1877.) Sans faire directement allusion à la philosophie de Schopenhauer, ce discours, qui est un vrai petit chef-d'œuvre, la réfute sur un point essentiel. Ce n'est point, montre M. Ch. Secrétan, à l'exercice de la volonté comme telle que la souffrance est liée, mais à une fausse direction de la volonté, qui se replie égoïstement sur elle-même, méconnaissant en cela son vrai but et sa véritable nature. Se consacrer au bien de l'humanité, dont nous sommes membres, travailler en d'autres termes à l'accomplissement de la volonté de Dieu, qui est le principe de l'amour en même temps que la source de tout être, telle est la voie où se rencontre le bonheur. Il est intéressant de rapprocher des conclusions de M. Secrétan certaine page où Stuart Mill, forcé de dépasser les principes de la morale utilitaire, déclare que « pour être heureux, il n'est qu'un seul moyen, qui consiste à prendre pour but de la vie non pas le bonheur, mais quelque fin étrangère au bonheur. » (St. Mill, *Mémoires*, trad. par Cazelles, chap. V.)

[1] P. Gener, livre cité, pag. 702.

[1] La Fontaine, *Fables*, I, XVI.

Dr René Robinet[1]; puis par le Dr Azaïs (mort en 1845), dans un livre intitulé : *Des compensations dans les destinées humaines* (1808), qui fit un certain bruit au commencement de ce siècle. D'après ce dernier, ce ne serait pas seulement d'une façon générale, et à prendre l'humanité dans son ensemble, que les éléments de bien et de mal se trouveraient être égaux en valeur, mais il en serait ainsi pour chaque homme pris à part, et nul ne serait en définitive ni plus ni moins favorisé que les autres.

La Bruyère[2] avait déjà mentionné semblable manière de voir : « On demande si, en comparant ensemble les différentes conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages, on n'y remarquerait pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal qui établirait entre elles l'égalité, ou qui ferait du moins que l'un ne serait guère plus désirable que l'autre; » et le grand moraliste ajoutait très sagement : « celui qui est puissant et riche et à qui il ne manque rien peut former cette question; mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide. » Or, pour le moment, le pauvre ne paraît guère disposé à trancher la question dans le sens du Dr Azaïs[3].

Laissons donc dormir avec tant d'autres aimables chimères la doctrine des compensations absolues; et disons simplement que les biens et les maux se trouvent aujourd'hui, dans la vie humaine, mélangés en des proportions qu'il est impossible de déterminer avec exactitude[1], qui semblent varier beaucoup, et qui sont en outre appréciées fort différemment par les divers êtres humains, disposés par caractère les uns à voir en rose, les autres à pousser au noir : mais qu'en somme l'existence actuelle n'est ni ce beau paradis que célèbrent les optimistes, ni cet affreux enfer que nous dépeignent Schopenhauer et son école.

[1] *De la nature*. 1761-1768. Le Dr Robinet est mort en 1820.

[2] *Les Caractères*, chapitre *Des grands*.

[3] Plus récemment M. L. Dumont, dans sa *Théorie scientifique de la sensibilité*, a exposé l'idée que les sommes totales de plaisir et de peine répandues dans l'univers doivent être exactement égales.

IV

Pour faire un pas de plus dans l'appréciation de la vie, il faut introduire dans le compte cette notion du progrès, qui, presque inconnue à l'antiquité, tient aujourd'hui tant de place dans nos idées. L'optimisme semble bien y devoir trouver quelque secours. Ce même Voltaire qui raillait si crûment l'optimisme exagéré de Pope, ce même Voltaire qui a écrit :

> Le monde, ce théâtre et d'orgueil et d'erreur,
> Est plein d'infortunés qui parlent de bonheur;
> Tout se plaint, tout gémit en cherchant le bien-être,

reste optimiste pourtant à l'égard de l'avenir :

> Un jour tout sera bien, voilà notre espérance,
> Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion[2].

La plupart des écrivains du XVIIIe siècle et de la première moitié du nôtre ont parlé de même; ils ont déclaré que la vie humaine va constamment d'améliorations en améliorations; de sorte que, quelle que soit aujourd'hui l'appréciation qu'il en faille faire, en tout cas elle approche du jour où elle va être incontestablement heureuse.

[1] Sur l'impossibilité de constituer une *arithmétique des plaisirs*, voyez d'excellentes pages dans le livre de M. Guyau sur la *Morale anglaise contemporaine*. (Paris 1879.)

[2] *Poème sur le désastre de Lisbonne*.

Si l'on veut voir cette théorie de la « perfectibilité indéfinie » de l'homme exposée dans toutes ses conséquences et avec l'enthousiasme de la foi, qu'on relise ce *Tableau des progrès de l'esprit humain* (1795), rédigé par Condorcet peu de temps avant sa mort, quand il se cachait tant bien que mal dans la rue Servandoni, pendant ces jours affreux de la Terreur, qui semblaient donner un démenti si cruel à ses doctrines. Ce livre est un véritable hymne au progrès. Condorcet ne pose à ce dernier ni restriction ni limite : « La nature, dit-il expressément, n'a mis aucun terme à nos espérances. » Et il nous trace le tableau réjouissant d'âges futurs où la paix sera générale, où la justice régnera parmi les hommes, où les sciences seront à la fois perfectionnées et simplifiées de manière à devenir l'apanage de tous, où de meilleures lois répandront le bonheur sur la terre, où une langue universelle réunira tous les peuples, où la mort elle-même sera presque surmontée : « Sans doute, reconnaît-il, l'homme ne deviendra pas immortel, mais la distance entre le moment où il commence à vivre et l'époque commune où, naturellement, sans maladie, sans accident, il éprouve la difficulté d'être (!), ne peut-elle s'accroître sans cesse ?... » En un mot : « la durée moyenne de la vie doit augmenter sans cesse dans l'avenir. »

Quoi qu'on pense de la perfectibilité indéfinie, une chose reste incontestable, c'est qu'à prendre une certaine période en arrière et à comparer notre existence actuelle à celle d'il y a quelques siècles, on ne peut s'empêcher de constater des progrès notables sur une foule de points. La justice est mieux exercée, la vie et la propriété mieux protégées à coup sûr qu'aux temps ténébreux du moyen âge. Combien les ressources alimentaires n'ont-elles pas augmenté, et ne se sont-elles pas améliorées ! Sous Louis XIV le paysan français n'avait guère en moyenne du pain que pour la moitié de l'année, et pour le reste il devait vivre de marrons et d'autres succédanés misérables. En 1739 encore, le marquis d'Argenson dit qu'au moment où il écrit, en pleine paix, et avec les apparences d'une récolte moyenne, les hommes meurent autour de lui comme des mouches par suite de leur disette, et que plusieurs broutent l'herbe. « Le duc d'Orléans, ajoute-t-il, porta dernièrement au conseil un morceau de pain de fougère. Il le posa sur la table du roi disant : Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent[1]. » En 1760, dit un rapport présenté au congrès général agricole de Paris, et publié dans le *Journal des débats* (30 mars 1847), il n'y avait que sept millions de Français pouvant vivre de blé et de froment ; en 1843 il y en avait vingt millions, et le reste de la population jouissait d'une nourriture bien supérieure à celle d'autrefois. Les conditions d'habitation, de vêtement, se sont extrêmement améliorées aussi et en même temps elles sont devenues le partage d'un plus grand nombre. La découverte du coton a été à cet égard d'une immense influence ; de 1814 à 1860, le prix d'une même quantité d'étoffe descendit de 16 à 2 francs. Il

[1] Faits cités avec plusieurs autres par Duruy dans son *Histoire de France*, II, pag. 414 et suiv. Nous empruntons d'autres détails au livre de M. Taubert, *Der Pessimismus und seine Gegner*. (Berlin 1873.)

n'y a pas jusqu'aux objets de luxe et aux plaisirs qui ne soient devenus plus économiques et plus aisés à se procurer. Grâce aux chemins de fer et à tant d'autres conquêtes des temps modernes, que de facilités de tout genre dont étaient privés nos pères et dont nous jouissons aujourd'hui!

V

Tout cela semble devoir écraser le pessimisme et le forcer à reconnaître au moins que, si la vie n'est pas encore et pour tous bien agréable, elle ne va pas tarder à le devenir, par suite de ce progrès qui l'a déjà tant améliorée et qui, loin de se ralentir, semble aller en s'accélérant de jour en jour. Mais le pessimisme ne se tient nullement pour battu, et répond ici par une considération qu'il cherche à rendre décisive. Tout cela, dit-il, peut être vrai, mais tout cela ne nous rend pas d'un degré plus heureux que nos pères, et ne rendra pas nos enfants d'un degré plus heureux que nous. L'homme est heureux non pas à proportion de ce qu'il possède, mais à proportion qu'il est satisfait de ce qu'il possède. Or nous sommes faits de telle sorte que plus nous avons plus nous voulons avoir encore : on n'a pas eu le temps de saisir ce que tout à l'heure on désirait, que déjà on a conçu de nouveaux et plus vastes désirs, qui agitent plus que jamais.

Quand nous voyons tel ou tel de nos semblables dont la position nous est supérieure, nous nous figurons volontiers qu'il est plus heureux que nous, et peut-être envions-nous sa place; mais, si nous pouvions voir le fond de son âme, nous reconnaîtrions que sa position ne lui donne point le bonheur; et, si jamais nous y parvenons nous-mêmes, nous en pourrons faire l'expérience. Le pauvre croit le riche heureux, mais le riche, lui, ne s'aperçoit que trop combien la richesse est vaine; elle ne l'exempte, en effet, des soucis et des privations que pour l'exposer à d'autres fléaux tels que la satiété et l'ennui. Eh bien, ce qui est vrai de la hiérarchie des diverses positions individuelles ne l'est pas moins des divers états successifs de civilisation que l'humanité traverse : les ressources vont croissant de siècle en siècle, cela est certain; mais les besoins vont croissant aussi. Et même, dit le pessimisme, les besoins vont croissant plus rapidement encore que les ressources ; et le mécontentement s'accentue de jour en jour, parce que, moins absorbé par les travaux de première nécessité, l'homme développe son intelligence et constate mieux que par le passé l'insuffisance de son bonheur. Rousseau soutenait, on le sait, ce paradoxe que l'homme est au fond plus heureux dans l'état sauvage que dans l'état de culture ; et M. de Hartmann, reprenant cette thèse pour l'amplifier, déclare que nous marchons non point au bonheur mais à des souffrances grandissantes, et que le terme de l'évolution humaine, loin d'être la joie et la paix, sera le désenchantement absolu de l'existence.

VI

Ici encore n'est-il pas probable que la vérité se trouve entre les adorateurs du progrès et ceux qui prétendent n'y voir qu'une source de misères grandissantes ? Il faut tout l'esprit de système

dont un métaphysicien puisse être capable, pour oser soutenir qu'on soit nécessairement malheureux à proportion même qu'on se trouve dans des conditions plus favorables au bien-être, et que le pauvre paysan du temps de Louis XIV, mourant de faim sous sa chaumine, ait dû se sentir plus satisfait au fond du cœur qu'un bon ouvrier de nos jours, bien payé, bien logé, bien nourri. Mais ce qui demeure de la critique du progrès faite par le pessimisme, c'est que la tendance opposée s'exagère beaucoup l'influence des conditions extérieures sur le bonheur de l'homme; ce qui reste vrai, c'est que la félicité n'augmente pas toujours en proportion directe des ressources ou de la culture; d'autres éléments plus profonds et plus délicats entrent en ligne de compte, que l'optimisme a trop négligés [1]. Le fait est que, depuis quarante ans, par exemple, la vie s'étant plutôt enrichie qu'appauvrie, le nombre des suicides n'en a pas moins doublé en France : il n'avait été que de 8 pour 100 000 habitants en 1840; il était de 16 en 1877, soit 6000 suicidés dans le courant de cette année-là. Quand on reprend la même statistique en détail, on constate que la proportion des suicides se répartit de la manière suivante entre les diverses professions humaines : 12 agriculteurs, 15 ouvriers, 15 commerçants, 30 individus appartenant aux professions libérales [2]. Le développement de l'intelligence, loin de rendre la vie plus aimable, semblerait donc en détacher bien plutôt. En tous cas, quel que soit l'inestimable prix de la culture et de l'instruction, rien ne serait plus superficiel que de se figurer que, par elles-mêmes, elles soient nécessairement pour celui qui les possède une source de bonheur, si elles ne sont pas accompagnées et soutenues par une saine culture morale de la conscience et par l'éducation de la volonté.

On en peut dire autant des fruits sociaux que l'instruction est censée produire. Réduite à elle-même, et comme simple développement de l'intelligence, elle n'est après tout qu'un instrument qui pourra servir le mal comme le bien. Il n'est pas possible, je l'accorde, qu'une société composée entièrement d'ignorants et d'imbéciles soit fort heureuse; mais il se peut parfaitement qu'une société de gens habiles et savants ne soit qu'une assemblée de roués et de coquins. Il y a dans l'homme un élément moral, qui peut facilement devenir par ses désordres une source de souffrances, soit pour l'individu lui-même, soit pour la société; et cet élément moral ne se trouve pas soumis d'une manière absolue au développement de l'intelligence, de telle sorte qu'on puisse attendre sûrement du progrès de celle-ci la réforme de celui-là. Il reste probable, au contraire, que, quoi que le progrès nous amène encore, il y aura toujours des tristesses dans le cœur de l'homme et des iniquités dans la société, et que, comme l'écrivait [1] un romancier spirituel, « à quelque heure du jour ou de la nuit que le monde vienne à finir, on peut affirmer que le

[1] Voir dans la *Revue philosophique*, décembre 1882, l'article de M. Fr. Paulhan sur *Les conditions du bonheur et l'évolution humaine.*

[2] Voy. dans les *Nouvelles Etudes morales* de M. Caro, le chapitre intitulé : *Du Suicide dans ses rapports avec la civilisation.* Consultez aussi Legoyt : *le Suicide ancien et moderne*, Paris, 1882.

[1] M. Cherbuliez dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1881.

rideau tombera sur un renard saignant une oie, » sur un méchant exploitant un sot.

Indépendamment de cet élément moral, dans la corruption duquel un philosophe profond[1] déclarait voir le « mal radical » de la nature humaine, et qui causera sans cesse des souffrances à notre race, celle-ci se trouvera toujours exposée ici-bas à certains maux venant du dehors. Qu'on suppose tous les perfectionnements de la science qu'il soit loisible d'imaginer, qu'on suppose par impossible les maladies anéanties ou rendues imperceptibles à notre sensibilité, jamais on ne supprimera la mort, ni par conséquent les séparations douloureuses, les déchirements du cœur. Cette mort, on a beau la reculer par hypothèse aussi loin qu'on voudra, elle arrivera toujours tôt ou tard, comme le résultat nécessaire des fonctions vitales elles-mêmes; et plus les cœurs se seront ennoblis et développés, plus ils se seront ouverts aux sentiments tendres et purs, plus aussi la perte des amis devra leur être pénible.

Enfin la grande pierre d'achoppement de la doctrine du progrès indéfini se trouve dans les affirmations mêmes de ces sciences naturelles sur lesquelles on espérait l'établir avec certitude. Ces sciences nous montrent que, dans le monde visible, tout ce qui grandit doit un jour se dissoudre et périr; que l'humanité ne saurait être éternelle sur la terre, car la terre elle-même doit finir par perdre sa fécondité, comme le soleil sa chaleur. Cette fin est certaine : les premiers et fantaisistes apôtres du progrès et du bonheur humain ne semblent pas y avoir pris garde, du moins se sont-ils en général dispensés de remuer cette question. Fourier pourtant, l'étrange inventeur du phalanstère, déclarait qu'à la période ascendante traversée maintenant par l'espèce humaine, et qui selon lui doit être suivie d'une longue période de bonheur stationnaire, devra correspondre enfin une période descendante aboutissant à la ruine. Une semblable époque de décadence et d'agonie est inévitable, en effet, à moins que la terre ne vienne à périr à la suite d'un cataclysme subit, en un temps où elle serait encore pleine de vie, et avant que, par un refroidissement graduel, elle ait commencé d'offrir toujours moins de ressources aux dernières générations humaines[1]. « Il n'échappe à aucun homme qui pense, en notre temps, que l'Humanité, comme tout dans l'univers, aura une période de déclin, comme elle en a eu une de développement. » Ainsi parle dans un livre récent, que M. Littré a marqué de son approbation en y joignant une préface, un positiviste originaire d'Espagne, M. Pompejo Gener[2]. Consacré à démontrer que le mal et la mort ne sont que des négations sans réalité véritable, de purs fantômes dont la vue ne doit point troubler le cœur de l'homme, ce livre se termine par ces

[1] Kant, *Die Religion innerhalb der Grenzen der blossen Vernunft*.

[1] On peut remarquer ici que, bien longtemps avant que la science eût commencé d'aborder cette question, nos livres saints avaient affirmé que la terre ne sera pas plus éternelle dans l'avenir qu'elle ne l'a été dans le passé. En dépit des obscurités qui lui sont inhérentes, la doctrine chrétienne de la fin du monde nous fournit le moyen d'échapper à la fatalité de cette lente et misérable décadence, qui serait un jour le lot de notre race si elle était abandonnée au seul jeu des forces naturelles.

[2] *La mort et le diable*, pag. 757 et 761; voy. aussi pag. 292.

mots qui viennent conclure une réfutation du pessimisme : « Nous ne prétendons pas que la souffrance et l'injustice disparaîtront jamais complètement de la terre. Seulement des états meilleurs iront se succédant jusqu'à ce que l'humanité ait épuisé son énergie évolutive, et que le soleil, qui la vivifie de ses rayons, s'étant éteint, la planète que nous habitons soit convertie en un bolide céleste, ténébreux et glacé. »

Pour de l'optimisme, cet avenir-là n'est pas des plus réjouissants; et nous sommes loin déjà des beaux rêves de Condorcet, voyant l'humanité marcher « indéfiniment, » — il tenait à ce mot, — de gloire en gloire, montant toujours sans jamais redescendre. La doctrine du progrès terrestre ne se trouve donc pas capable de tenir ses promesses : elle n'ose plus aujourd'hui nous parler d'une amélioration sans fin de la vie humaine ; or une amélioration bornée, et qui ne pourra durer qu'un temps, pour aboutir en définitive à une lugubre décadence, sur laquelle on s'efforce en vain de ne point attirer notre pensée, une amélioration provisoire, dont ne profiteront qu'un certain nombre de générations, et qui du reste n'est nullement démontrée devoir leur procurer un véritable bonheur : cela ne constitue pas un but suffisant pour allumer notre zèle et pour communiquer par lui-même une véritable valeur à la vie. Celle-ci n'ayant point de but absolu, ne peut point avoir non plus de prix absolu ; elle ne peut être estimée dès lors qu'au point de vue variable de la sensibilité personnelle : pour celui qui se trouve heureux elle est bonne, mais pour qui s'estime malheureux elle n'est qu'un fardeau et en définitive un fardeau bien inutile[1].

VII

On se trouve dans une position tout à fait différente quand on se place au point de vue de la foi religieuse ou, pour parler plus nettement, au point de vue de la foi chrétienne, qui n'est en réalité que la foi religieuse se déployant dans toute sa force, dans toute son étendue, dans toute sa vérité. En affirmant Dieu, la foi religieuse pose un point fixe au sein de cet immense torrent des choses muables dont l'athéisme ne sait pas sortir, et dans lequel il se voit condamné à noyer tout ce qui peut faire la grandeur morale de l'homme. Dieu est « l'Eternel, » et il communique le caractère de l'éternité à tout ce qu'il consacre, en le marquant du sceau de sa volonté. Selon l'Evangile, l'histoire de l'homme sur

[1] Voy. à la fin du volume de M. Guyau sur *La morale anglaise contemporaine* (Paris, G. Baillière, 1879) quelques pages excellentes développant cette pensée que « le plaisir ne suffit pas pour donner un sens à la vie. » Dans un article sur *le prix de la vie et la question du bonheur dans le positivisme*, publié dans la Revue des Deux-Mondes, 1er août 1882, et reproduit dès lors dans son ouvrage sur *M. Littré et le positivisme* (Paris, Hachette, 1883), M. Caro écrit : « Si tout périt avec la vie sur notre globe, s'il n'y a pas quelque part une pensée qui se souvienne et des consciences qui aient recueilli le résultat de tant de sacrifices et d'efforts, cette dernière religion du progrès, avec une telle ruine au bout, n'est-elle pas la plus cruelle mystification du pauvre animal humain, qu'on aura inutilement troublé dans son misérable bonheur pour l'agiter à la poursuite de chimères, et le forcer à bâtir pour le néant ? » Sur le même point, lire l'ouvrage fort original de M. Mallock ; *Vivre : la vie en vaut-elle la peine ?* traduction française de M. Salmon (Paris, F. Didot, 1882) ; ce volume se termine par une apologie de l'Eglise catholique. Au point de vue évangélique, nous n'avons pas besoin sans doute de rappeler les belles conférences de M. le pasteu Choisy : *Le but de la vie*. (Genève 1879.)

la terre n'est point un phénomène qui doive passer comme tout autre, sans laisser de conséquences durables, et sans plus d'importance, en définitive, au regard d'une éternité sans bornes, que ne l'est le sillon lumineux, un instant tracé par l'étoile filante, et qui s'efface aussitôt pour toujours. Selon l'Evangile, c'est une chose éternelle que la race humaine est appelée à préparer ici-bas ; elle est destinée, dans les vues de son Créateur, à constituer un jour sous son regard paternel une immense famille, unie et bienheureuse, une sorte de nation gigantesque, dont la seule loi sera l'amour, et que Jésus-Christ a nommée « le royaume des cieux. » L'histoire terrestre de l'humanité atteindra sa fin tôt ou tard ; mais le royaume des cieux ne finira pas ; il sera le règne éternel et définitif de la justice, de la sainteté, du bien véritable.

Il y a dès lors un but réel et sérieux à la vie ; on peut travailler à quelque chose qui ne périra pas ; la vertu n'est plus un vain enthousiasme, car le bien, la justice, l'amour ne sont plus des phénomènes passagers comme tout le reste, mais des choses faites pour triompher à jamais du temps et s'épanouir dans l'éternité. Et pas un effort sincère consacré à l'une de ces grandes choses ne doit aller se perdre dans le gouffre destructeur ; tout ce qui se donne à elles vient s'immortaliser en elles. Le royaume des cieux est comme un temple immense, dont les murs inébranlables préservent de destruction toute pierre et jusqu'au moindre grain de sable qui vient prendre place dans leur structure.

Donner un tel but à la vie, c'est lui conférer une valeur immense, infinie, une valeur qui de plus est absolue, en ce sens qu'elle n'est point variable avec les diverses circonstances et suivant le plus ou moins de bonheur que chaque individu peut rencontrer sur cette terre. Grands ou petits, riches ou pauvres, tous sont également conviés selon l'Evangile à travailler à l'avènement du royaume des cieux ; ce qui profite à ce dernier, ce ne sont point en effet les grandeurs, mais les saintetés, les vertus réelles, fussent-elles même ignorées de tous les humains. Quiconque « cherche le royaume des cieux et sa justice, » quiconque travaille à l'œuvre sainte, quelle que soit la forme de son travail, quel que soit le talent qu'il y peut déployer, quelles que soient les conditions extérieures au sein desquelles il se trouve placé pour l'exercer, il est certain que son « travail ne sera pas vain auprès du Seigneur, » il est certain que ses efforts porteront leurs fruits pour l'éternité.

Quelle admirable pensée, et combien elle ennoblit l'existence ! On prétend parfois que le christianisme apprend à mépriser la vie, en portant nos regards sur le ciel. Qu'on reconnaisse au contraire qu'en nous montrant le ciel il donne son vrai prix à la vie. Sans le ciel, nous l'avons montré tout à l'heure, la vie n'a pas de but véritable : les plus nobles aspirations de l'homme vont se perdre dans le vide et ses meilleurs efforts se consumer pour néant ; sans le ciel la vie n'est plus qu'un composé de peines et de joies, sur la proportion desquelles on peut différer d'avis, mais au delà duquel il n'y a rien à chercher et qui parviendra difficilement à satisfaire un grand cœur. Avec le ciel en

vue, la vie devient une marche, une lutte sublime, à la conquête d'un royaume éternel. Ah ! certes, on ne méprisera point les douces heures de halte et de triomphe anticipé : à toutes les joies saines que pourra lui ménager la vie, le cœur du chrétien s'ouvrira pour les savourer. Il ne sera point troublé par cette fièvre anxieuse qui, dans les meilleurs moments, vient dévorer l'âme humaine, lorsqu'elle ne connaît d'autres trésors que ceux qu'elle dispute au vent qui souffle et les emporte. Plein de confiance et de gratitude envers Celui qui est le maître du temps et des choses, envers Celui qui a semé les fleurs du sentier et qui donne au ruisseau sa fraîcheur, le chrétien se réconforte à cette vue : sa joie est pure et bienfaisante. Et quant aux fatigues du voyage, quant aux blessures inséparables de la sainte guerre, que saurait faire ici leur plus ou moins grand nombre? Sans doute le combattant, tout vaillant qu'il soit, n'y sera point insensible : « nous ne sommes de fer ni d'acier, » disait un chrétien qui passe pour avoir été bien trempé pourtant, Jean Calvin. Le soldat souffrira donc de ces blessures, qui ne lui manqueront point dans la lutte ; mais elles ne lui feront pas perdre courage, car il sait qu'il marche au triomphe, à un triomphe éternel, et que ses blessures mêmes auront leur part à cette victoire. « Toutes choses, dit l'Evangile, concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu. » — « Rien ne peut nous séparer de son amour. » Rien ne peut nous empêcher, si nous y sommes déterminés, de contribuer à l'œuvre éternelle pour notre part, petite ou grande. Rien ne peut donc ôter pour nous à la vie le prix infini qu'elle possède comme moyen de préparer le règne éternel de la justice et de la sainteté.

Voilà l'optimisme de l'Evangile, optimisme qui ne dépend point de l'appréciation plus ou moins favorable des agréments de la vie, et qui ne craint nullement dès lors de regarder les choses en face et d'avouer l'immense part que possède ici-bas la souffrance. Cet optimisme, nous ne prétendons pas l'avoir démontré, nous n'avons pas essayé dans ces quelques pages de prouver la vérité de l'Evangile ; nous nous sommes borné à exposer ce qu'il enseigne relativement au prix de la vie. Mais n'y a-t-il pas en nous comme un sentiment invincible que c'est bien ici le vrai point de vue, le seul qui soit suffisamment profond et suffisamment élevé? et n'est-ce pas là même un argument péremptoire en faveur de la vérité de cet Evangile qui seul nous apprend à estimer la vie comme il le faut, malgré toutes ses imperfections et toutes ses douleurs?

PH. BRIDEL.

NOUVELLES

Genève.

Conséquences de la brochure de Mme de Gasparin. — Notre situation religieuse. — L'évangélisation parmi les Allemands.

Les révélations courageuses de Mme de Gasparin sur les ordres et règlements de l'Armée du salut, révélations accompagnées de commentaires d'une éloquence parfois trop passionnée, ont amené la publication d'un flot de brochures destinées presque toutes à prendre la défense des malheureuses victimes de l'arrêté dictatorial de M. Héridier.

La brochure de Mme de Gasparin, en effet, paraissait à un moment où les troubles de la rue d'un côté, de l'autre les décisions arbitraires du chef de la police concentraient l'intérêt de tous les amis de la liberté religieuse sur ces étrangers et ces étrangères qui, confiants dans le renom de libéralisme de notre petit pays, avaient cru pouvoir y déployer leur zèle intempestif. Mais quelle que soit la sympathie que puissent inspirer les membres de l'Armée du salut, l'esprit de leur institution, les ordres et règlements destinés à ses chefs ne pouvaient que soulever la conscience populaire et amener nombre de leurs adeptes à récipiscence. Aussi, malgré le talent des défenseurs de l'Armée, malgré la distinction de quelques-unes des réfutations de la brochure de Mme de Gasparin, peut-on dire que l'œuvre poursuivie par les soldats anglais est sérieusement compromise au milieu de nous, et qu'elle saurait difficilement regagner sa popularité. Cependant, sous des formes plus modestes, les *exercices* de l'Armée continuent; des réunions privées, dirigées par des soldats suisses, se tiennent en divers lieux, et sur la frontière française, à Fernex et à Veyrier, au pied du Salève, de grands *meetings* ont été dirigés par le colonel Clibborn et par d'autres officiers. L'effervescence semble cependant se calmer, on paraît envisager la situation avec plus de modération, mais il est difficile encore d'oser se prononcer avec quelque énergie contre les agissements des salutistes, et l'honorable rédacteur de la *Semaine religieuse* partage avec Mme de Gasparin un opprobre qui se répand à dose plus faible sur quiconque approuve publiquement leur courageuse résistance.

Les faits de ces derniers mois ont jeté un triste jour sur notre situation religieuse; ils ont révélé un état maladif assez semblable à celui qui règne dans une portion notable de l'Eglise catholique, le besoin de choses nouvelles, merveilleuses, extraordinaires, faisant appel aux sens, surexcitant les nerfs, parlant aux yeux et donnant le change à la conscience. Au lieu de la lutte intérieure de l'âme, lutte secrète quoique intense, au lieu de la recherche cachée du pardon, de la rencontre mystérieuse de l'âme repentante avec son Sauveur, on a demandé à des émotions extérieures, à des manifestations publiques, à des cris, à des contorsions, à des confessions prématurées, à la mise à nu des impressions les plus sacrées. la certitude du pardon et la joie du salut. On n'a pas voulu se souvenir avec Zinzendorf que Dieu nous appelle d'ordinaire à croire plus qu'à voir; on a voulu constater par les yeux, mesurer à l'intensité des vibrations physiques l'étendue et la profondeur de sa foi, et tels qui depuis des années semblaient vivre de la vie de Christ, qui passaient à tort ou à droit pour des membres fidèles de nos Eglises, qui certainement avaient connu les joies du pardon, gagnés par la contagion, ont oublié les grâces reçues, pour se convertir de nouveau, hélas! à l'Armée du salut, peut-être plus qu'à Celui qui seul doit être l'objet de notre adoration.

Il y a certainement, dans les manifestations religieuses de ces dernières semaines, matière à une étude sérieuse sur l'état de notre piété, et chacun est appelé à réviser attentivement les bases de sa foi, afin de s'assurer si elle repose réellement sur la pierre angulaire qui est Christ, ou sur des apparences mensongères. Nous ne voudrions rien exagérer dans nos appréciations, ni nous permettre des jugements téméraires; à Dieu seul appartient de prononcer sur les dispositions secrètes des cœurs, mais il nous paraît résulter de la polémique actuellement engagée autour de la personne de Mme de Gasparin, et de tout ce qui se passe aujourd'hui, que notre christianisme actuel a quelque chose d'incomplet, d'instable, qui le livre facilement en proie à de dangereuses épidémies. On peut se demander si ces mêmes phénomènes, qui se produisent et se propagent avec tant de rapidité dans le catholicisme et dans une portion de notre protestantisme romand, ne tiennent

pas à une éducation de serre chaude trop intense qui réclamerait de sérieuses modifications. Nous ne faisons qu'indiquer ces impressions, ne nous trouvant en état ni de les justifier absolument, ni d'en indiquer le remède.

Le passage de l'Armée du salut au milieu de nous, très regrettable à certains égards, a eu cependant des effets bénis par l'émulation excitée chez les chrétiens qui, sans céder au mouvement, ont compris qu'il y avait quelque chose à apprendre du zèle et de la consécration de ces soldats. Il était impossible de les voir à l'œuvre sans se demander si, sous une autre forme, avec plus de modération, il n'y avait pas à réaliser une partie de leur programme, celle de porter l'Evangile sous une forme plus simple encore, plus accessible, plus populaire, aux nombreuses âmes qui vivent sans Dieu et sans espérance, si en un mot les chrétiens genevois avaient suffisamment compris leur devoir vis-à-vis de ceux qui se perdent. Nous croyons pouvoir dire qu'à cet égard et dans cette direction, des progrès sérieux ont été accomplis, et il n'y aura pas de trop du zèle et de la consécration de chacun pour chercher à compléter ou à affermir l'œuvre un peu brutalement commencée dans nombre de jeunes cœurs par l'Armée du salut.

Le gouvernement de Genève est demeuré absolument sourd jusqu'ici à toutes les réclamations qui lui ont été adressées. Ni une pétition couverte de plus de neuf cents signatures, ni les recours des bannis par mesure de simple police, n'ont pu changer quoi que ce soit à l'arrêté draconien du 2 février, et il demeure établi jusqu'ici, qu'en s'appuyant sur les émeutes de la rue, un conseil d'Etat peut, dans son infime majorité, réduire à néant le droit de réunion et porter la plus grave atteinte à la manifestation des convictions religieuses. Il faut se féliciter que les perturbateurs de l'ordre public, fiers d'une si éclatante victoire, n'aient pas cherché à troubler d'autres réunions, et peut-être pourra-t-on conclure, du respect qui a jusqu'ici entouré les cultes extra-officiels et les réunions d'évangélisation tenues dans les quartiers les plus populaires, que le caractère provocateur des affiches de l'Armée du salut a été pour beaucoup dans les désordres dont nous avons souffert. Certes, nous ne songeons point par là à justifier les émeutiers, mais à expliquer simplement leur attitude différente vis-à-vis des œuvres d'évangélisation poursuivies par des nationaux.

La Commission d'évangélisation de l'Eglise nationale a présenté récemment à ses souscripteurs son rapport sur son activité pendant l'année écoulée. Les résultats mentionnés sont très satisfaisants et témoignent du zèle déployé par les évangélistes et les colporteurs au service de la mission intérieure. Malheureusement deux de ses meilleurs ouvriers sont tombés sur le champ d'honneur, Hæuptli de Fællanden dans le canton de Zurich et Schneider de Bâle-Campagne. Ce dernier, en particulier, était un caractère d'élite dans lequel s'unissaient le courage, la délicatesse et la clairvoyance. La *Semaine religieuse* a consacré à cet obscur, mais fidèle serviteur de l'Evangile, une courte notice nécrologique; il n'aura pas été dit que le juste était mort sans que personne y prît garde. Dans cette même séance, M. le pasteur Christen a donné sur l'évangélisation parmi les Allemands, de plus en plus nombreux à Genève, d'intéressants détails qui établissent que l'œuvre de propagande religieuse a fait des progrès sensibles depuis quelques années, au milieu de cette population qui ne se distingue généralement pas par son zèle religieux.

D'autres faits que nous pourrions citer prouveraient abondamment que, malgré nos misères, la faiblesse et l'insuffisance de notre foi, Dieu daigne faire son œuvre dans notre patrie et se servir de l'indignité de ses enfants pour étendre son règne. Puissent les sévères leçons de ces derniers jours rendre

les consciences de plus en plus attentives à la seule chose nécessaire. LOUIS RUFFET.

Suisse allemande.

Tendances religieuses dans la Suisse allemande et leurs organes. — Récente décision du synode bâlois. — Situation religieuse à Bâle. — Publications récentes.

Mon premier soin en entreprenant, sur l'invitation de la rédaction du *Chrétien évangélique*, un compte rendu périodique du mouvement religieux, ecclésiastique et théologique de la Suisse allemande, a été de m'orienter quelque peu sur les différentes tendances qui se partagent et se disputent le terrain, en particulier dans les cantons de Bâle, de Zurich et de Berne, en m'enquérant du nom de leurs principaux organes.

Ces tendances peuvent se ramener à trois principales, qui comportent chacune un nombre plus ou moins grand de variétés ou de nuances.

1° Le parti évangélique, appelé en allemand *positiv*, vu que le qualificatif *evangelisch* s'oppose à *catholique*, et non pas à *rationaliste*. Il s'est constitué et organisé depuis un grand nombre d'années dans l'association dite : *Union évangélique suisse*, qui a ses sections dans la plupart des cantons protestants, et dont le but principal est de pourvoir aux besoins spirituels des minorités évangéliques dans les paroisses dont le pasteur est rationaliste. L'Union évangélique, primitivement fondée dans le sein et dans l'intérêt des Eglises nationales, a déclaré formellement, à la suite de la fondation de l'Eglise indépendante de Neuchâtel, que désormais elle compterait indistinctement au nombre de ses membres les chrétiens nationaux et indépendants qui annonceront leur intention de concourir au but qu'elle poursuit.

Ses principaux organes dans la presse sont le *Kirchenfreund* (Ami de l'Eglise) qui se publie à Bâle, et l'*Evangelisches Wochenblatt* de Zurich.

2° Le parti de la *Vermittelung* ou du juste-milieu, plus difficile à définir que les autres, parce que les frontières qui le séparent de la droite d'un côté, de la gauche de l'autre, restent livrées, en matières de doctrines du moins, à une grande fluctuation, et que très probablement la plupart de ses membres seraient assez embarrassés pour les marquer sans contestation possible.

Je crois, par exemple, que tout en se réservant une pleine liberté d'examen dans la critique des livres bibliques et de tel récit particulier de miracle, les représentants de la *Vermittelung* ne nient point en principe le fait surnaturel ; et comme on a dit qu'on est toujours l'hérétique de quelqu'un, on risque toujours aussi d'être le *Vermittler* de quelqu'un.

Mais cette indécision attachée à la définition du *Vermittler* en ce qui concerne la doctrine, paraît cesser en matière de discipline ecclésiastique, et tout spécialement en ce qui concerne la conduite à tenir dans l'administration de la sainte cène. Tandis que les *positifs* se refusent, au moins jusqu'à présent, à donner la cène avec les *réformistes*, et n'acceptent d'autre solidarité avec ceux-ci que le lien créé par la loi de l'Etat, les *moyenneurs* (qu'on me permette cette simplification de style) ne se font pas scrupule de partager toutes les fonctions du ministère évangélique avec ceux-là mêmes qui prêchent une doctrine contraire à la leur ; et l'on pourrait dès lors supposer le cas où un pasteur ultra-orthodoxe en matière de doctrine, serait *moyenneur* dans la pratique de son ministère.

Le parti du juste-milieu s'est créé aussi son organisation dans la société dite *Schweizerische kirchlich theologische Gesellschaft*, mais bien peu connue jusqu'ici.

Son organe dans la presse se publie à Berne : c'est le *Volksblatt für die reformirte Kirche der Schweiz*.

3° Nous réunissons enfin dans la catégorie des *réformistes* tous les négateurs du surna-

turel biblique, bien qu'ici encore se révèlent des variétés et même des divergences, mais qui sont plutôt imputables au caractère des hommes qu'à leurs principes essentiels. Saint Paul a marqué lui-même la limite qui séparera à tout jamais toutes les nuances de la croyance évangélique et chrétienne de toute croyance anti-évangélique et anti-chrétienne, même quand celle-ci prétendrait se couvrir des titres de la première, en écrivant aux Corinthiens : « Si Christ n'est point ressuscité, votre foi est vaine et vous êtes encore dans vos péchés. » *(*1 Cor. XV, 17.)

Le parti réformiste renferme dans ses cadres deux grandes catégories de partisans, que j'allais appeler les hommes sérieux et les enfants terribles, et entre lesquels il n'est pas difficile de reconnaître des signes croissants de dissentiments et même de schisme. Les représentants les plus sérieux et les plus capables du parti sont à Zurich, M. le professeur Biedermann et M. le pasteur Furrer. Evidemment ils commencent à s'apercevoir que l'œuvre de démolition est suffisamment avancée ; qu'il y a une certaine queue qu'il serait temps de couper ; que des négations ne sont pas des fondements durables pour une Eglise ; qu'une foi quelconque est pour toute association, même pour une Eglise nationale, une question d'être ou de n'être pas.

Mais c'est ici que la difficulté et j'allais dire le châtiment commence. Nous avons eu l'illustration de cette situation morale dans le rapport présenté en août dernier par M. Furrer, dans la réunion de la *Société pastorale suisse* à Liestal, sur l'autorité de la Bible dans le protestantisme. Rien de plus curieux et de plus instructif à la fois que ce dualisme vraiment insoluble entre le respect qu'on professe et qu'il faut bien professer pour la Bible et pour Jésus-Christ « l'homme saint et parfait, le plus grand génie de l'humanité, » et les exigences du système, qui expulsent le miracle d'un monde livré à la nécessité.

L'organe du parti réformiste à Zurich est les *Zeitstimmmen*.

La seconde tête du parti réformiste est à Bâle ; c'est là que règnent et gouvernent ceux que nous avons appelés les enfants terribles de la gauche, MM. les pasteurs Altherr et Linder, rédacteurs du *Schweizerisches Protestantenblatt*.

D'ailleurs un ami de Zurich auquel je m'étais adressé pour avoir, en vue de cette correspondance, des renseignements de première source sur la presse réformiste, me répond les lignes suivantes, que je traduis :

« Depuis la mort de MM. Lang et Bitzius, il n'y a plus aucun organe de la presse réformiste qui soit proprement en évidence. Les représentants les plus importants du parti adressent plus volontiers leurs travaux à la *Protestantische Kirchenzeitung* de Berlin, et les feuilles suisses encore existantes ne sont plus guère vouées qu'à la politique courante du radicalisme ou à un certain sentimentalisme religieux. »

Le N° 1 de cette année du *Schweizerisches Protestantenblatt* contient un article intitulé : *Wozu das Protestantenblatt ?* où on lit des choses assez amusantes. Les rédacteurs se plaignent de l'isolement où ils sont laissés, et, en se comparant à leur collègue et voisin le *Christlicher Volksbote*, ils laissent échapper quelques accents d'une doléance assez naturelle.

« Notre collègue du côté piétiste, savoir le *Christlicher Volksbote*, plane toujours comme un modèle devant nos yeux, et nous avouons ouvertement que nous lui portons envie. Le rédacteur du *Volksbote* peut consacrer tout son temps et ses forces à son journal, et nous, nous sommes condamnés à dérober les nôtres. Et puis l'heureux collègue est assuré de la collaboration la plus abondante. Quelqu'un de ses lecteurs s'en va-t-il à Hambourg ou à Londres, il enverra au *Volksbote* ses impressions de voyage. Qu'un citadin visite son ami à la campagne, le prochain numéro vous communiquera l'essence de leurs entretiens sur Dieu, les événements du monde et la patrie. Qu'un troisième réus-

sisse dans une œuvre destinée au bonheur de ses semblables, il le raconte dans son journal à tous les frères, non pas à sa gloire, mais à la gloire de Dieu. Qu'une âme pieuse termine sa carrière sur la terre, une courte biographie fera connaître quelle force l'a soutenue. Notre *Protestantenblatt* pourrait si bien utiliser toutes ces ressources! Nous adressons cette prière à nos lecteurs. »

L'auteur de ces vœux naïfs paraît ne pas soupçonner du tout le secret du succès du *collègue piétiste;* c'est que, pour raconter des œuvres chrétiennes ou des morts édifiantes, il faut en avoir; et pour avoir un salut, il faut un Sauveur.

Or, voici un extrait de la profession de foi des pasteurs réformistes de Bâle. Je l'emprunte à un article du N° 2 de la même feuille, intitulé : *Die Bedeutung Jesu für uns.*

« Jésus est notre Maître; nous sommes ses disciples. Son nom est le nôtre. Dans tout le domaine de la vie religieuse, nous n'en connaissons pas de plus grand. Nous croyons que Dieu est notre Père céleste, que les hommes sont nos frères; nous croyons à la vie éternelle, à notre vocation sainte; nous croyons à tout cela à l'exemple de Jésus-Christ, et pour les mêmes motifs que lui....

» Mais si nous disons : Jésus est notre Maître, le plus grand de tous ceux qui ont agi dans le domaine de l'esprit; il a imprimé à l'histoire du christianisme son cachet; nos aspirations religieuses et morales les plus vastes nous ramènent à lui et procèdent de lui; il a posé par ses doctrines les fondements éternellement valables de la religion et de la morale; si nous reconnaissons tout cela, s'ensuit-il qu'il soit le Maître unique et parfait, et que sur tous les points sa doctrine soit la vérité parfaite et absolue?...

» Nous sommes-nous engagés à adopter toutes les idées juives que le Maître paraît avoir eues touchant le diable et son œuvre dans le monde, sur la possession par les mauvais esprits, sur le royaume messianique, sur la domination que lui-même établira un jour sur le monde, sur son retour et sur son rôle de médiateur entre Dieu et les hommes?...

» Le même motif qui nous oblige à reconnaître son autorité sur un point nous oblige à la rejeter sur un autre. Il y a quelque chose qui est plus élevé que nous, plus élevé que le christianisme, plus que Jésus lui-même, c'est la vérité comme telle; c'est l'ordre établi de Dieu, c'est Dieu même, d'après l'autorité duquel nous devons nous diriger tous, petits et grands, maîtres et élèves, chrétiens et Christ....

» C'est dans ce sens que nous disons que Jésus est un des nôtres. Il ne cachait pas sous l'enveloppe de sa figure humaine une essence différente et supérieure; tel il parut, tel il fut aussi; son existence n'était pas un trompe-l'œil; son âme était une âme d'homme; ses besoins, des besoins humains; ses combats, de vrais combats d'homme; ses prières et son culte étaient humains; ses faiblesses et ses imperfections mêmes étaient de nature humaine. Car besoins, souffrances et mort, combats et victoires, force et faiblesse, imperfections et grandeur : tout cela appartient certainement à la nature humaine véritable. »

Voilà une profession de foi qui est du moins suffisamment explicite. Ce qu'on prêche dans une partie des églises de Bâle et de la Suisse, sous le nom de christianisme, c'est que Jésus, modèle imparfait et docteur faillible, est semblable à nous en toutes choses, même dans l'erreur et le péché. Alors pourquoi s'appeler encore pasteurs d'une Eglise chrétienne? Si Jésus n'a été qu'un des sages de l'histoire ancienne, vous n'êtes plus vous-mêmes que des officiers de morale de l'Etat de Bâle-Ville.

Cette conclusion n'est que trop justifiée par la récente décision du synode bâlois, qui a terminé le long débat sur la confirmation du vœu du baptême. Est-il convenable de refuser, cas échéant, la confirmation du vœu du baptême à celui qui n'a pas été baptisé

et ne se soucie pas de l'être ? Voilà la question !

En vérité, et considérée froidement, cette question paraîtrait absurde « à faire grimper en haut des murailles, » comme me le disait un collègue à Liestal même ; mais c'est peut-être la raison même pour laquelle elle occupe tant aujourd'hui les corps graves (je parle de corps ecclésiastiques). Il semblait pourtant acquis au consensus des théologiens qui ont vécu jusqu'ici, qu'il n'est matériellement pas possible de confirmer un acte qui n'a pas eu lieu. Eh bien, à Liestal déjà, nous disputâmes là-dessus durant deux heures d'horloge, et le synode bâlois vient de remporter la palme, en décidant la question, après six mois de délibération, par l'affirmative. Je viens, en effet, de lire dans le numéro du 7 mars de l'*Allgemeine Schweizerzeitung* que, par 36 voix contre 27, cette autorité vient de voter la suppression de l'art. 14 du règlement ecclésiastique, qui prescrit que le baptême doit avoir dans tous les cas précédé la confirmation. Que M. le pasteur Altherr doit être content ! C'est lui qui disait à la Société des pasteurs suisses que la question du baptême était de l'ordre des convenances, du domaine de l'esthétique; et le journal qu'il rédige avait déjà posé la question de savoir s'il ne serait pas possible de remplacer le rite de l'aspersion de l'eau baptismale par la présentation d'un bouquet. Il est vrai qu'on finissait par se prononcer en faveur du *statu quo* par la raison que l'eau est un élément plus... *démocratique !*

N'est-ce pas là, je vous prie, la déchristianisation complète de l'Eglise fondée par Jésus-Christ ? Mais n'est-il pas juste aussi que, quand la doctrine est niée, quand la vie est absente, les formes et les formules, les institutions mêmes de Jésus-Christ qui sont esprit et vie, tombent en désuétude et soient un beau jour supprimées à leur tour par la majorité d'un synode issu lui-même du même suffrage que les autorités politiques ?

J'en étais à ce point de ma correspondance quand j'ai reçu la lettre d'un ami, pasteur à Bâle, qui a la grande bonté de me renseigner sur les choses dont il est le témoin.

Voici les réflexions que lui suggère la décision du synode que je viens de rapporter :

« Ce *nec plus ultra* d'arrogance et de bêtise aura cet effet que les deux partis se sépareront encore davantage en deux groupes : l'un qui a brisé non seulement avec toutes les traditions chrétiennes, mais même avec les ordres de Christ et de ses apôtres ; l'autre se rattachant toujours davantage à ce qu'il croit être le fondement de sa doctrine. La décision du synode donnera lieu à des protestations et nous forcera à faire davantage encore ménage à part. »

J'avais demandé à mon correspondant ses impressions sur les conséquences actuelles du réveil provoqué à Bâle à la fin de l'année passée par le moyen de MM. Schrenk, Rappard, Stockmeyer, et qui semblait être la réponse du Chef de l'Eglise aux étranges innovations des apôtres du christianisme moderne. Les réflexions du pasteur évangélique de Bâle m'ont paru si saines et les détails qu'il donne si réjouissants, que je ne doute pas de l'intérêt qu'ils offriront aux lecteurs du *Chrétien évangélique :*

« Le mouvement religieux produit par les réunions d'octobre se maintient et s'agrandit même. Il est remarquable de voir le feu de zèle et d'amour dont une grande partie de notre population non cultivée a été saisie, et l'assiduité avec laquelle ces gens suivent les réunions qui se tiennent dans différents lieux de la ville. Il y a évidemment un souffle d'en haut dans ces nouvelles recrues ; ils se sentent unis aussi les uns aux autres et éprouvent le besoin de rester ensemble. Le dimanche soir, de quatre à cinq, toute la salle du *Vereinshaus* est remplie de ce groupe qui s'est formé, et chez qui se montrent joie, vie et mouvement. On ne peut dire que l'esprit sectaire les domine. La plupart vont le dimanche matin dans nos cultes et témoignent de la confiance aux pasteurs croyants. Aussi nous

les laissons faire et encourageons ceux qui s'associent à eux. Il faut aussi dire que certaines aberrations ont presque cessé, celle, par exemple, que les femmes parlent ou prient en pleine assemblée. Je crois que les chefs sont revenus de certaines idées favorites qu'ils avaient caressées dans les commencements. Je crois qu'il est de notre devoir de rester en bons rapports avec ce mouvement, quand même certaines choses nous déplairaient.... Nous avons établi certaines réunions à part qui vont leur chemin et font du bien, mais il faut avouer que le genre un peu plus calme qui règne chez nous attire moins que le mouvement dont sont animées les autres réunions. Néanmoins je crois que nous finirons par nous unir et nous confondre : c'est du moins notre désir et notre prière. Nous sentons qu'il faut travailler le peuple par tous les moyens et unir en congrégation ceux qu'on a gagnés. »

Que je vous signale encore un joli opuscule qui vient de paraître et, qui a été publié, paraît-il, en vue de l'Exposition de Zurich. Il est intitulé : *Das Werk des protestantisch-kirchlichen Hülfsvereins in der Schweiz;* Saint-Gall 1883. Cet ouvrage, de 244 pages, dont l'auteur est M. le pasteur Scherrer, de Saint-Gall, est un exposé historique complet de l'œuvre accomplie dans ces dernières années en faveur des protestants disséminés dans les différents pays et dans les cantons suisses. Il est précédé du portrait de celui qui égayait jadis les réunions de la Société pastorale suisse sous le nom de *Papa Legrand*, et qui avait été le fondateur de la Société suisse pour les protestants disséminés, en 1843. Je renvoie ceux qui désireraient plus de détails sur les origines de l'œuvre et sur les développements qu'elle a pris dans nos cantons suisses en particulier, à l'opuscule lui-même.

Je ne terminerai pas cette chronique sans signaler à l'attention des personnes qui lisent l'allemand et qui aiment les études bibliques dirigées à la fois par une libre critique et par le respect de la révélation, l'ouvrage de M. le professeur d'Orelli, de Bâle, qui a paru depuis plusieurs mois déjà, et dont le titre est : *Die altestamentliche Weissagung von der Vollendung des Gottesreiches in ihrer geschichtlichen Entwickelung dargestellt.* « La prophétie de l'Ancien-Testament touchant l'accomplissement du royaume de Dieu, exposée dans son développement historique. »

A. GRETILLAT.

Zurich.

La nouvelle loi ecclésiastique devant le Grand Conseil. — La Société évangélique et son activité multiple. — Inauguration de la « chapelle évangélique, » à Aussersihl.

Lors de la session de janvier, notre Grand Conseil avait à son ordre du jour le rapport de sa Commission sur le projet de loi ecclésiastique. Ce projet, qui attendait son jour depuis quatorze ans, fut de nouveau renvoyé à la prochaine session à cause de la maladie d'un des principaux membres de la Commission. On n'était pas sans inquiétude sur ce que le Grand Conseil déciderait. Il était possible qu'il trouvât encore un prétexte à nouveaux délais. On savait que beaucoup de membres ne se souciaient pas de s'occuper de ces questions-là ; qu'il leur répugnait de se mêler de ces affaires religieuses ou ecclésiastiques, dont ils n'ont que faire et qu'on n'ose pourtant pas traiter frivolement en public. On annonçait une proposition tendant au rejet du projet de loi, pour laisser les choses en l'état, si précaires que soient l'organisation ou le désordre actuels. Cette idée fut défendue, dans le courant de janvier, par la *Nouvelle Gazette de Zurich*.

Ces craintes n'étaient pas dénuées de fondement ; car dans la session du 21 février, le Grand Conseil, après un sérieux débat, n'a décidé la discussion du projet de loi ecclésiastique qu'à la majorité de quatre-vingt-cinq voix contre soixante-dix. Sans la mort prématurée de M. Alfred Escher, au mois de décembre, il est probable que la majorité, entraînée par lui, aurait adopté la proposition

Blumer, qui tendait à renvoyer l'affaire aux calendes grecques.

M. G. de Wyss, président et rapporteur de la Commission, bien que sympathique à l'idée de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, avait donc pour tâche de soutenir vigoureusement l'importance du projet, en même temps qu'il s'agissait de montrer l'inopportunité des projets Knus et Vœgeli. M. de Wyss s'est acquitté de sa tâche avec succès, en rappelant que l'Eglise zurichoise a des racines profondes dans notre vie nationale et une histoire dont personne ne contestera la grandeur et la beauté; — qu'elle a des droits reconnus de tout temps par l'Etat et par le fisc; — que les quatre-vingt neuvièmes de la population en font partie, et que personne dans le peuple ne demande la séparation. Quant à la proposition Vœgeli, qui prétend confisquer les fonds ecclésiastiques au profit des intérêts généraux, M. de Wyss la compare au procédé de saint Crépin, qui faisait charitablement des souliers pour les pauvres avec du cuir qu'il avait volé. Ici, du reste, ajoutait le rapporteur, il ne s'agit pas seulement de finances, mais des intérêts religieux de notre peuple. L'Eglise nationale rassemble, il est vrai, dans son sein des opinions très différentes les unes des autres. On peut le regretter; mais, si le moment actuel n'est guère favorable aux confessions de foi officielles, il semble pourtant qu'on soit d'accord sur un point, savoir qu'il nous faut le Christ pour Seigneur, pour Maître et pour espérance.

A la votation, comme les journaux l'ont publié, le Grand Conseil décida par cent douze voix contre trente-huit le maintien de l'Eglise nationale et le renvoi de la discussion du projet à une session extraordinaire, qui aura lieu probablement en avril ou en mai.

Cette décision et même l'acceptation du projet de loi, qui établira un synode mixte à la place du synode clérical, n'auront pas, je le crois, d'effet considérable. Notre peuple ne choisira pas les députés au synode parmi les ennemis de l'Eglise, ni parmi les indifférents. La majorité du synode sera ce qu'elle est à présent, c'est-à-dire essentiellement positive et modérée. Les compétences seront les mêmes, restreintes par les libertés presque illimitées des paroisses. Le Conseil ecclésiastique pourrait bien prendre, grâce à l'organisation nouvelle, un peu plus d'aplomb, et tenter de faire sentir sa poigne aux pasteurs par des règlements et ordonnances bureaucratiques. Nous nous réjouissons néanmoins de ce que le Grand Conseil a reconnu qu'à côté des intérêts d'ordre temporel il en existe un autre d'ordre supérieur qu'on ne saurait ignorer indéfiniment.

Quoi qu'il en soit, le salut de l'Eglise ne dépend ni des Grands Conseils, ni des lois ecclésiastiques, ni des rouages administratifs les plus parfaits, ni des règlements cléricaux les plus rigoureux. La vie spirituelle se crée incessamment les formes dont elle a besoin; et nous sommes heureux de constater que, dans le canton de Zurich, cette vie n'est pas éteinte. il serait facile d'en fournir des preuves.

Notre Société évangélique ne s'endort pas dans l'inaction. Elle fait peu de bruit; elle ne songe pas à en faire. Dans son dernier rapport, le mot de la fin est emprunté à une citation de l'historien allemand Treitschke, qui dit quelque part: « Le temps viendra et il est peut-être déjà venu, où le danger nous apprendra à prier, et où la piété modeste se justifiera bien mieux que l'orgueil moderne. » La Société évangélique du canton de Zurich, ajoute le rapporteur, ne cherche pas autre chose que de servir cette piété modeste.

C'est dire que les cercles qui s'y rattachent n'ont pas de goût pour les réunions monstres et les appels à grand orchestre. Mais qui regrettera qu'en Suisse il y ait des chrétiens assez au courant des principes et des procédés de l'Evangile pour ne pas donner tête baissée dans les entreprises étonnantes de chrétiens dévoyés, quoique sincères?

A Zurich, on tombe dans l'autre extrême, ou du moins l'on pèche par un peu trop de sécheresse. La profession de foi individuelle est souvent sous-entendue plus qu'exprimée, ce qui ne facilite pas précisément les relations fraternelles. Cette disposition crée un climat religieux très âpre, où les pousses trop délicates ne réussissent pas. Ici on ne prend au sérieux que les convictions capables de produire des actes, d'où il résulte que l'onction fait souvent défaut. Les œuvres chrétiennes les plus sincères n'ont pas tout le rayonnement qu'elles pourraient et qu'elles devraient avoir.

La Société évangélique a une activité très complexe. Le rapport général contient les comptes rendus spéciaux de onze œuvres diverses : Les bibliothèques et les librairies religieuses de Zurich et de Winterthour; les salles de lecture pour jeunes gens; la Commission qui s'occupe de la traduction zurichoise de la Bible; les cultes surnuméraires; l'auberge de famille; la maison des diaconnesses avec ses nombreuses annexes et l'asile des vieillards; le comité pour l'évangélisation de la ville et de la campagne; le comité pour la sanctification du dimanche.

Ces diverses œuvres ne sont pas toutes également prospères; mais toutes supposent une somme considérable de travail, de persévérance, de fidélité et de sacrifices. Les divers comptes présentent un ensemble de recettes montant à plus de cent mille francs. Tous les dons, sauf les legs, sont anonymes. Cette année, il faut ajouter à cette somme 283 000 francs de dons et donations, également anonymes, en faveur du nouvel asile des vieillards.

Ces chiffres sont loin de représenter les sacrifices faits par ces mêmes cercles pour des entreprises religieuses.

Je n'en citerai que deux, dont les rapports viennent de m'être envoyés : d'abord l'école libre, fondée il y a huit ans, et qui outre les 3000 francs d'écolage et les 9000 francs de supplément payés par des parents aisés, a demandé et reçu de ses amis la somme de 35 000 francs, dans cette seule année de 1882. Le séminaire d'Unterstrasse, pour maîtres d'écoles, qui fait de l'étude de la Bible le pivot de l'éducation et de l'instruction des élèves, a eu cette année un budget de 56 000 francs. Tous les élèves sortants ont subi heureusement l'examen d'Etat.

Quelques mots, pour terminer, sur l'inauguration de la nouvelle chapelle d'Aussersihl, la première qu'ait construite la Société évangélique. Depuis longtemps on considérait comme nécessaire l'organisation d'un culte évangélique dans cette commune de banlieue. Le local manquait, et il ne se trouvait personne qui pût se mettre à l'œuvre. Enfin, l'année dernière, le comité de la Société évangélique fut en état de charger une Commission compétente et dévouée de la construction d'un local avec dépendances. Le travail a été mené assez vigoureusement pour qu'on ait pu inaugurer la chapelle dimanche dernier, 4 mars. L'auditoire, assez nombreux, mais venu en majorité de la ville, a eu du plaisir à voir cette vaste enceinte, bien chauffée, bien aérée, bien éclairée, et à entendre des discours qui marquaient nettement le caractère du nouveau lieu de culte.

D'abord l'allocution de M. de Schulthess-Rechberg, chargé de faire le rapport de la Commission, nous apprit que les deux bâtisses avaient été faites dans des conditions difficiles, mais sans qu'aucun accident fût venu jeter une ombre sur les travaux. La chapelle inaugurée aujourd'hui, construite en briques et pouvant contenir près de douze cents personnes, n'a coûté que 35 000 francs. La cure qui sera terminée prochainement en coûtera 45 000; et le terrain assez vaste sur lequel on a élevé ces constructions a une valeur de 50 000 francs. Jusqu'ici la Commission a reçu la somme de 40 000 francs.

M. le doyen Wetli, de Wallisellen, monta ensuite en chaire pour prononcer le discours d'inauguration, dans lequel il expliqua com-

ment il se faisait qu'une société particulière eût bâti à Aussersihl un nouveau lieu de culte. L'initiative qu'a prise la Société évangélique se justifie, dit-il, par l'extension énorme de la paroisse d'Aussersihl, qui compte aujourd'hui 16 000 âmes, qui n'a qu'un pasteur et un petit oratoire, et dont la population est exposée à toutes les mauvaises influences possibles. Sans doute, ce serait aux autorités compétentes d'aviser; mais elles restent passives. Est-ce une raison suffisante pour refuser le droit d'initiative à une société qui, d'ailleurs, se rattache expressément à l'Eglise nationale? Pour illustrer sa pensée, M. Wetli rappelle le sort cruel du pauvre roi d'Espagne dont les habits brûlaient, et qui périt misérablement dans les flammes entouré de ses courtisans, parce qu'en l'absence du chambellan de service aucun de ces messieurs n'osait toucher à la personne sacrée de sa majesté.

M. le pasteur Frœlich prit ensuite la parole pour présenter à l'assemblée le pasteur Knecht, ancien missionnaire, qui a été appelé à ce nouveau poste par le comité de la Société évangélique. Enfin M. Knecht lui-même, dans une chaleureuse allocution, fit sa profession de foi. Suivant les paroles du psaume CXVI, il résuma le caractère que doit avoir son activité par ces mots: « Je crois, je parle et je souffre comme un serviteur du Christ. » E. JACCARD.

France.

L'agitation produite par la question des prétendants, *et le nouveau ministère. — Le rejet de la loi sur les associations proposée par M. Dufaure. — Position précaire des Eglises non reconnues par l'Etat. Les élections presbytérales dans l'Eglise réformée. — Le Réveil et l'Alliance évangélique.*

Après six semaines d'une agitation maladroite et fatigante, nos *honorables* peuvent enfin monter au Capitole et jurer qu'ils ont sauvé la république! On avait vu jadis des montagnes accoucher d'une souris; il était réservé à notre temps de voir les souris enfanter des montagnes. Pour une proclamation ridicule qu'il a plu au peu héroïque héritier des Napoléons de faire afficher nuitamment sur les murs de Paris, et dont le public s'est contenté de rire en haussant les épaules, voilà tout notre monde parlementaire en émoi. Pendant six semaines, ce ne sont que propositions et contre-propositions en vue de se débarrasser de la présence de princes, parfaitement innocents d'ailleurs du crime de Jérôme Bonaparte, et dont l'unique tort est d'appartenir à des familles qui ont autrefois régné sur la France. Ne pouvant obtenir du sénat une loi d'exil contre eux, on a eu recours à la voie plus commode, mais dangereuse, des décrets pour les mettre hors des rangs de l'armée. Si les princes d'Orléans ont réellement l'espoir et le désir de remonter sur le trône, ils doivent bénir le gouvernement de la République de les avoir signalés d'une manière aussi éclatante comme « prétendants, » et de leur avoir fait une aussi gigantesque réclame, en déclarant bien haut qu'il leur est impossible et interdit de se confondre dans la masse des simples citoyens.

Quoi qu'il en soit, nous voici remis de cette chaude alarme, et il est permis de croire que nos députés, un peu honteux d'avoir perdu tant de temps et fait tant de bruit pour rien, vont nous permettre de goûter un peu de tranquillité et essayer de faire aboutir quelqu'une de ces réformes qu'on nous promet en vain depuis si longtemps. Il n'a pas dépendu de l'extrême gauche que le cabinet né d'hier ne rentrât dans le néant, et que le conflit à peine apaisé entre les deux chambres ne fût rouvert immédiatement par une proposition de revision au moins intempestive. Heureusement la majorité a estimé qu'il était temps de mettre un terme à ces crises stériles qui ne font que déconsidérer notre gouvernement au dedans et notre pays au dehors. Voilà donc le ministère reconstitué sous la direction de M. Jules Ferry. On ne peut pas lui reprocher, à coup sûr, de manquer de décision et de vigueur. Pour peu

qu'il possède à un égal degré le respect scrupuleux de la légalité et des droits de la conscience, nous lui souhaitons une longue carrière, que la lassitude publique et la difficulté de le remplacer contribueront sans doute à lui assurer.

On se rappelle que, au lendemain de la promulgation des décrets sur les congrégations monastiques, M. Dufaure avait présenté un projet de loi destiné à régler d'une manière uniforme et complète la situation de toutes les associations politiques, religieuses, scientifiques ou professionnelles. Ce projet, longtemps enseveli dans les cartons de la commission chargée de son examen, et empêché d'arriver au jour par les fréquents changements de ministère, vient enfin d'être mis en discussion par le sénat. Tel qu'il est sorti des délibérations de la commission et présenté par M. Jules Simon son rapporteur, il tendait à établir une similitude complète entre les congrégations religieuses et les autres associations. *Unité*, *liberté*, *publicité*, tels sont les trois grands principes dont ses auteurs s'étaient inspirés : *unité*, c'est-à-dire égalité de tous devant la loi ; *liberté*, c'est-à-dire suppression de l'autorisation préalable ; *publicité*, c'est-à-dire obligation pour toute association de faire connaître au gouvernement le but qu'elle poursuit, les statuts qu'elle s'est donnés. Il est bien entendu que les pénalités édictées par la loi étaient maintenues contre toute société qui poursuivrait un but illicite, immoral ou antipatriotique.

Eprise tout à coup d'une belle passion pour la liberté, dont malheureusement elle n'a pas su donner la preuve quand elle était au pouvoir, la droite tout entière a soutenu le projet, y voyant un moyen pour les associations dissoutes de se reconstituer, et un moyen aussi d'organiser la propagande électorale en vue des prochaines élections législatives. Une partie de la gauche, s'attachant aux principes qu'elle a défendus pendant qu'elle était dans l'opposition et auxquels elle veut rester fidèle au pouvoir, soutenait également la loi et entendait donner la liberté aux adversaires comme aux amis de la république, aux partisans comme aux ennemis de la religion. « Pour être libéral, disait très bien M. Jules Simon, il faut donner la liberté à ceux-là même qui ne l'aiment pas. Qu'importe que le pouvoir change de mains, s'il reste oppressif ? Quelle est la raison d'être de la république, si ce n'est la liberté ? » On regrette, en lisant ces belles paroles, que celui qui les prononce ait perdu une grande partie de son autorité par ses manœuvres politiques ambitieuses et par une association trop intime et trop constante avec ses peu intéressants alliés de la droite, qui ne réclament la liberté que pour mieux parvenir à l'étouffer ensuite.

Le gouvernement, appuyé par la plus grande partie de la gauche, a combattu le projet Dufaure, considérant comme une duperie de mettre des congrégations dont les membres obéissent passivement à un chef étranger, sur le même pied que les associations civiles. Nous apprenons au moment d'expédier cette lettre que le gouvernement l'a emporté, comme il fallait s'y attendre. L'article premier qui était ainsi conçu : « Toutes associations ayant pour but de s'occuper d'objets religieux, littéraires, scientifiques, politiques ou autres, pourront se former sous les conditions ci-après, » a été rejeté par le sénat, et ce vote a entraîné la défaite de la loi tout entière. C'est en vain que M. Marcel Barthe avait essayé de la sauver du désastre en présentant l'amendement suivant : « Néanmoins aucune association ayant les caractères constitutifs d'une congrégation religieuse, tels qu'une durée perpétuelle de vœux, un noviciat, la cohabitation dans une maison conventuelle, la soumission à des règlements particuliers, l'obéissance à un chef général, et l'institution canonique, ne pourra s'établir ou se reconstituer qu'en vertu d'une loi spéciale. »

Le projet dont le ministre de l'intérieur a annoncé le prochain dépôt, en remplacement

de celui dont il a demandé le rejet, soumettra les associations religieuses à un régime exceptionnel et maintiendra probablement pour elles le régime de l'autorisation préalable. Nous regrettons beaucoup, pour notre part, que les idées larges et libérales de MM. Dufaure et Jules Simon n'aient pas prévalu. Il se peut que le caractère international des congrégations monastiques exige certaines précautions particulières et une surveillance plus étroite; mais l'amendement Marcel Barthe ne donnait-il pas toutes les garanties désirables? Et quant aux biens de mainmorte dont on veut avec raison empêcher l'accumulation, ne peut-on pas prendre, pour prévenir ce danger, toutes les précautions que l'on jugera convenables? Mais quand nous voyons certains orateurs républicains prétendre que l'Etat doit empêcher un individu d'aliéner sa liberté morale en se soumettant aveuglément et passivement à un supérieur spirituel, nous sommes inquiets, et nous trouvons que, là, l'Etat touche au domaine de la conscience qu'il doit soigneusement respecter. « La liberté de renoncer à la liberté n'est pas une liberté, » s'écrie M. Clamageran. Nous pensons au contraire que « le droit de promettre obéissance aux chefs qu'on veut se donner est un postulat de la liberté. » Sans doute le gouvernement doit prendre toutes les mesures pour assurer à chacun la possession de sa liberté matérielle, mais la liberté spirituelle ne le regarde pas. Libre à chacun de faire tels vœux qu'il voudra, il suffit que ces vœux n'aient point de valeur légale, et que, par un contrôle incessant et vigilant, on empêche la possibilité de séquestrations arbitraires, qu'on s'assure en un mot que nul n'est contraint de rester dans une situation dont il voudrait sortir.

Si l'on gêne les congrégations catholiques, il est probable que les associations religieuses protestantes subiront le contre-coup du mauvais vouloir des autorités pour tout ce qui concerne la religion. Nos Eglises indépendantes vivent, chacun le sait, sous le régime du bon plaisir, comme au plus beau temps de l'empire. Elles ont dû, pour se constituer et se réunir, demander l'autorisation préfectorale ou ministérielle, qu'on aurait le droit de leur retirer le lendemain comme on la leur a accordée la veille. Nous savons bien que, sous le gouvernement de la république, nous n'avons pas à redouter de semblables abus d'autorité; l'opinion et les mœurs publiques ne le permettraient pas. Mais enfin il serait bon que la loi nous fournît quelque protection contre les caprices toujours possibles d'un pouvoir dont la bienveillance ne nous est pas garantie à perpétuité.

Nous éprouvons en France les mêmes difficultés que nos frères des Eglises libres de Suisse en ce qui concerne la possession de nos immeubles, chapelles ou presbytères. Il y a longtemps que nos diverses dénominations religieuses non reconnues cherchent à se prémunir contre des accidents ruineux. La difficulté est presque insoluble. Le mieux serait sans doute que l'Eglise pût ne rien posséder, et qu'elle louât simplement des locaux que des sociétés civiles des construction lui fourniraient au fur et à mesure de ses besoins. Comme M. Sautter vient de le montrer dans deux articles remarquables du *Chrétien évangélique*, ce système est bien certainement celui qui s'accorderait le mieux avec le caractère spirituel de l'Eglise, qui doit, autant que faire se peut, rester étrangère aux intérêts purement matériels; mais il est loin d'être toujours praticable. En tout cas il est naturel que des Eglises ou des sociétés qui possèdent déjà certains immeubles prennent toutes les mesures possibles pour s'en assurer la possession, en cas de mort ou de mauvais vouloir des propriétaires légaux. Le moyen le plus sûr, relativement, paraît être la formation de sociétés civiles ayant un caractère commercial, et dont les actions seront très divisées, le comité exécutif se réservant le droit de racheter en tout temps les parts individuelles, pour désintéresser des actionnaires ou des héritiers peu

scrupuleux. Plusieurs de ces sociétés se sont déjà formées; on se prépare à en fonder de semblables dans divers groupes d'Eglises. Il serait fort à désirer qu'on voulût bien insérer, dans la loi annoncée sur les associations, un article qui affranchirait nos Eglises ou sociétés religieuses de ces soucis et leur permettrait d'éviter l'emploi de ces subterfuges, en les autorisant, sous certaines conditions, à posséder au moins le local dans lequel on se réunit pour des exercices de culte.

Nous ne ferons que mentionner les élections triennales qui viennent d'avoir lieu pour le renouvellement partiel des conseils presbytéraux de toutes les Eglises réformées de France. Ce renouvellement laisse les divers partis en présence, dans une situation à peu près identique à celle où ils se trouvaient la veille. A Paris, les libéraux ont conservé l'avantage dans la paroisse de l'Oratoire, où leur majorité s'est même un peu accrue. Partout ailleurs dans la capitale ils ont été battus. L'appel qu'ils ont fait à la conciliation en vue d'assurer à chaque tendance une représentation proportionnelle à son importance numérique, n'a pas été entendu. D'ailleurs, il faut bien le dire, les libéraux n'ont pas un trop grand mérite à prôner la conciliation à Paris, où ils sont en minorité; ils n'ont pas les mêmes scrupules là où ils sont les maîtres, et nous pourrions citer telle paroisse de campagne à laquelle un consistoire d'un libéralisme à toute épreuve refuse obstinément le pasteur de son choix, parce que le candidat choisi est suspect de ne pas haïr assez vigoureusement l'organisation synodale officieuse. Ah! que la vraie largeur et la conséquence dans les principes sont des choses précieuses... et rares!

Les « Réveils » ne sont pas en faveur auprès d'une certaine portion de notre public, et ce n'est pas le trop fameux *Evangéliste* de M. Alphonse Daudet qui contribuera à rétablir leur réputation. Qu'y a-t-il pourtant de plus nécessaire à toutes nos Eglises et à notre pays qu'un puissant et vigoureux Réveil, qui remuerait les consciences engourdies et donnerait aux âmes une sensibilité toute nouvelle pour l'Evangile et les vérités du salut! Appelé à parler des principaux événements qui s'accomplissent dans notre monde religieux, comment ne mentionnerions-nous pas le beau mouvement qui s'est produit au commencement de cette année et qui se continue à cette heure au sein de plusieurs Eglises de la Drôme, de l'Ardèche et du Gard? C'est là un rayon lumineux dans notre ciel gris, un encouragement à reprendre espoir. La puissance de la Parole de Dieu et l'efficacité de la prière ne sont point, grâces à Dieu, diminuées, et nos compatriotes sont encore susceptibles de vibrer au souffle de l'Esprit de l'Eternel.

Nous n'aimons pas à crier sur les toits des faits de conversion; nous savons que le royaume de Dieu ne vient point avec éclat, et que, dans ce domaine-là plus que dans tout autre, le bruit ne fait pas de bien; mais il n'est pas mauvais de montrer qu'on peut obtenir des résultats sérieux et étendus sans employer les procédés charlatanesques de l'*Armée du salut*, par la prière, par la simple prédication de la Parole de Dieu, et j'ajoute : *par l'union et la communion des chrétiens*.

Le petit village de Codognan, où le réveil a éclaté tout d'abord dans le Gard, possède des représentants de trois dénominations différentes. Or c'est pendant la semaine de prières de janvier, alors que tous ces chrétiens étaient réunis et « tous d'un accord dans un même lieu » (voir Act. II, 1), que la présence du Saint-Esprit s'est fait sentir parmi eux avec une grande puissance, et nos amis de ce village sont persuadés qu'ils n'auraient rien vu de pareil s'ils n'avaient été unis dans un même esprit et un même amour.

Quelle leçon pour un grand nombre de localités où l'œuvre de Dieu est certainement

paralysée par les petites rivalités et les mesquines jalousies ! Un journal anglais affirmait naguère que les succès obtenus par M. Moody dans les diverses villes où il a passé sont en raison directe de l'union qui existe dans ces villes entre les chrétiens et entre les pasteurs. A quoi bon se réunir pendant les sept premiers jours du mois de janvier si le reste du temps on s'ignore, se dispute ou se déteste sourdement ? C'est une belle chose que l'alliance évangélique, mais à condition d'être sincère, cordiale, à condition que chacun veuille bien reconnaître aux autres le droit d'occuper leur place au soleil, en leur laissant devant Dieu la responsabilité de l'œuvre qu'ils font. Hors de ces conditions, l'alliance évangélique n'est qu'un leurre et une triste comédie. Mais peut-être faudrait-il être des saints pour la pratiquer d'une manière convenable !

E. B.

Italie.

Troubles en Romagne et en Sicile. — L'abolition du cours forcé. — Fin contre fin : le bas clergé en Italie. — Le comte d'Aquila. — Le philosophe Spaventa. — Les origines de Rome, selon Filopanti. — Conférences du père Curci. — Les prophéties, par le professeur Castelli. — A l'adresse du Veneto cristiano. *— Projet de réforme... sur le papier. — Ischia, un naufrage et un brigand. — Guérisons par la prière. — La discipline au lycée.*

Nous avons eu quelque agitation en Italie ces derniers temps. Le parti avancé a fait, en Romagne, la chasse aux monarchistes, les insultant constamment, leur faisant vider les cafés et les restaurants. Toute personne qu'on supposait attachée au gouvernement ne pouvait sortir sans être poursuivie de huées et des cris de : « Vive Oberdank ! A bas le colonel autrichien[1] ! Mort à l'Autriche ! »

Il a fallu envoyer à Catane le général Pallavicini. Une modification dans les tarifs différentiels des chemins de fer siciliens, où Catane se croyait lésée au bénéfice de Messine, quelques insolences du journalisme de cette dernière ville à l'adresse de Catane, ont produit une véritable émeute, apaisée à l'heure qu'il est. Enfin la reprise des paiements en espèces métalliques, décidée par un décret royal pour le 15 avril, amène un malaise financier assez inquiétant.

Tout cela occupe beaucoup plus les esprits que le dernier discours du pape, quelque péremptoirement agressif qu'en soit le ton. « Fidèle à notre serment, s'est écrié le pontife, nous nous efforcerons, comme nos prédécesseurs, de revendiquer les droits temporels du siège apostolique indignement lésés, car l'indépendance du saint-siège, la liberté du pouvoir suprême de l'Eglise reposent sur eux. »

Qui peut inspirer à Léon XIII ce fier langage ? On l'ignore. Les négociations de Berlin avec le Vatican deviennent de nouveau tendues, à ce qu'on assure. Mais il est bien difficile de comprendre l'état des choses ; les feuilles cléricales, qui devraient être bien informées, n'ont rien dit qui permette de voir clair en cette affaire. On sait seulement que le pape entend avant tout que l'Etat renonce à s'occuper des séminaires, et que la Prusse n'est pas prête à désarmer aussi complètement.

Un acte de justice et de sage politique serait, dans les circonstances actuelles, d'améliorer chez nous les conditions du bas clergé. Le député Indelli veut essayer de le faire comprendre au parlement italien. Il reprend une vieille question qui, dès les premiers jours de notre transformation politique, n'a cessé d'être recommandée à l'attention des Chambres sans avoir fait un pas depuis vingt ans. Pourtant, c'est surtout en Italie que le bas clergé a été sacrifié. L'épiscopat, dans ce pays, jouit d'une rente de 6 millions, six fois plus qu'en France. Il a conservé ses gros bénéfices, tandis que les bénéfices secondaires ont été supprimés, avec les ordres religieux. Le remaniement du patrimoine ecclésiastique serait une mesure équitable et sage, mais les préoccupations sont ailleurs.

[1] Le roi Humbert est colonel honoraire d'un régiment autrichien.

On s'est beaucoup occupé du comte d'Aquila, frère de l'ex-roi de Naples et beau-frère de l'empereur du Brésil, qui vient de faire acte de soumission publique à la maison de Savoie. On l'a vu, en effet, très empressé auprès du roi aux réceptions du Quirinal et aux chasses de Castelporziano. C'est là une démonstration qui ne grandira pas celui qui l'a faite, car on dit tout haut, et non sans de bonnes raisons, qu'elle n'est pas précisément désintéressée.

L'Italie vient de perdre un homme distingué, « l'orgueil du Napolitain et l'illustration de l'Italie, » dit un peu emphatiquement notre presse locale. Je veux parler de Bernard Spaventa. Il était né à Bomba, dans les Abruzzes, et fut moine dans sa jeunesse. En 1848 il prit le chemin de l'exil, tandis que son frère Silvio, le futur ministre, moins heureux, revêtu de la casaque du galérien, allait, pendant quelques années, languir dans les cachots de Nisida et de Ventotene. Bernard se réfugia en Piémont, où il vécut de sa plume. Un premier article, publié dans la *Rivista Enciclopedica : Giordano Bruno ou l'Amour de l'éternel et du divin*, le fit connaître. La philosophie fut l'étude de sa vie; il suivit Hegel jusqu'à un certain point; ces dernières années il s'était beaucoup occupé de sciences naturelles et espérait leur conciliation avec la philosophie. Ce ne fut ni un orateur éloquent ni un écrivain élégant, c'était avant tout un penseur. Il fut député, professeur à Bologne, puis à Naples. Des chagrins de famille ont hâté la fin de cet homme au cœur tendre et délicat. La mort de ce puissant penseur, de cet Italien à l'âme saine et forte, est une perte véritable.

Nous avons perdu Spaventa : le professeur Filopanti nous reste. Ce fantaisiste érudit vient de publier à Bologne ses *Résumés d'histoire universelle*. Patriote enthousiaste, il admet la réalité historique de la vieille histoire romaine. A l'en croire, c'est par jalousie de race que les Allemands en ont fait des mythes. Il éclaire de sa lanterne le côté merveilleux de cette histoire vraie. Rome fut fondée par une société secrète, avec l'idée préconçue d'en faire la capitale du monde; cette société, au moment où Rhea Silvia devint mère, tenait un enfant en réserve, car elle avait décidé que la monarchie commencerait par deux jumeaux. La louve était apprivoisée. La société secrète opéra l'enlèvement des Sabines. Elle a imposé à Romulus de se sacrifier pour l'Etat. Il disparut dans un feu d'artifice auquel il mit lui-même le feu, car la poudre était déjà connue à cette époque..... Pas ennuyeux du tout, M. Filopanti, au contraire.

Le père Curci donne dix conférences, au cercle Filodramatique de Rome, palais Sinibaldi. La première avait pour sujet l'union du patriotisme et de la religion; il y commenta avec chaleur le Psaume CXXXVII : *Super flumina Babylonis*, qu'il appela le premier monument littéraire et patriotique de l'antiquité. Dans la seconde, qui devait traiter de l'homme monastique, il a parlé un peu de tout et affirmé que Marc-Aurèle a été surfait par M. Renan. On dit beaucoup de bien de sa traduction des Psaumes d'après le texte hébreu, revêtue de l'*imprimatur* pontifical, grâce à ses bonnes relations avec le cardinal Pecci. A Rome, l'ex-jésuite vit sur l'Esquilin, pauvrement logé, se nourrissant de légumes, mais ayant encore à soixante-treize ans une capacité de travail de seize heures par jour.

Tel je l'ai connu l'année dernière à Naples, Vico Miradois. A l'aube il était au travail, compilant, annotant, entouré de livres. De temps en temps il allait bêcher, sarcler le jardin qui était sous ses fenêtres. A la nuit tombante, il se glissait le long des rues pour aller voir quelque ami. J'aimais à rencontrer ce petit vieillard, à la tête belle quoique un peu forte, au regard fin et bienveillant, et qui avait bon air, malgré la négligence de sa toilette. Comme vous le savez, les jésuites ont fait interdire la chaire au père Curci; voilà pourquoi, afin de se faire entendre, il use de la conférence.

M. Castelli, un orientaliste toscan du plus

grand mérite, Israélite, professeur à l'institut supérieur de Florence, vient de publier un livre sur les prophéties de la Bible; il y relève la conséquence nécessaire et heureuse du monothéisme, la fraternité humaine, la haute valeur du recueil prophétique au point de vue soit de la pensée, soit de la forme. M. Castelli avait publié auparavant deux ouvrages importants et très remarqués: *le Messie selon les Hébreux* et *la Poésie biblique*.

Il m'est tombé entre les mains un numéro du *Veneto cristiano*, publié dans la ville des lagunes par un pasteur baptiste. *Veneto* soit, mais *cristiano*, je le lui défends bien. Qu'on en juge par trois articles qui se succèdent dans le numéro du 3 février. Le premier, intitulé : *Honneur vaudois*, est une sotte et furieuse diatribe contre les pasteurs de l'Eglise des Vallées. A l'en croire, ce sont des saints en cravate blanche, fourbes comme des moines, dont les perfides insinuations souilleraient l'honneur d'un ange. Le second est une virulente attaque contre Manzoni, qui, dans les *Promessi Sposi*, a glorifié l'épiscopat et livré le bas clergé aux passe-temps bouffons de l'aristocratie. Le troisième est un article de dictionnaire, sur le mot de révérend, l'épithète devenue la plus infâme, grâce aux turpitudes des prêtres. Franchement, l'Eglise baptiste américaine pourrait mieux employer son argent qu'à subventionner de telles sottises.

A Naples, on continue à faire toute espèce de projets pour le bien public. On annonce ces jours-ci, par exemple, avec un certain retentissement, la fondation d'une société pour l'éducation populaire. Elle recueillera dans les rues les enfants abandonnés, favorisera l'instruction obligatoire. Nous lui devrons des conférences sur l'éducation, la morale, l'épargne, l'hygiène, la vie des grands hommes glorifiés par le travail. Elle donnera des prix aux ouvriers qui fréquenteront les écoles du soir, ouvrira des bibliothèques circulantes, établira des divertissements hygiéniques. Hélas! Naples est le pays où l'on entreprend tout, où l'on ne finit rien. Nous n'espérons pas grand'chose, jusqu'à preuve palpable du contraire, de cette société pour l'éducation populaire.

Le pamphlet intitulé *les Usuriers napolitains dévoilés*, qu'on nous annonce pour le 25 mars, produira-t-il quelque bon effet? Les usuriers n'ont-ils qu'à se bien tenir? seront-ils mis au ban de la société? Mais non. Un peu partout, mais surtout ici, quand on a quelques millions, point n'est besoin de justifier de leur propreté. Les salons s'ouvrent avec empressement pour leur heureux propriétaire. Cette usure qui ruine le pays provient de la rareté des capitaux. Cette rareté fait que, dans certaines de nos provinces, on s'estime trop heureux de pouvoir, sur d'excellentes garanties, emprunter au 9 °/₀ l'an. Le développement de l'industrie et de l'agriculture, conjointement avec celui de l'instruction, voilà le remède, bien plus que des dénonciations passionnées et des déclamations sonores. Nous ne nions pas une certaine amélioration dans l'être moral de ce pays, cependant l'absence de moralité est encore trop commune, et je ne doute pas qu'un fait qui se produisit lors de mon arrivée à Naples ne pût encore se reproduire aujourd'hui. Ce fait, le voici: un de mes amis donna en 1866 une conférence sur l'abolition du brigandage. Il avait pour cela loué et éclairé à ses frais une grande salle. L'auditoire applaudit éloquemment, mais en partant on lui vola ses lampes.

Laissez-moi, à propos de brigandage, vous raconter une visite que j'ai faite le 2 mars à don Josaphat Talaricco, en sa maison des bains d'Ischia. Don Josaphat est un chef de brigands retraité qui fit, ainsi que sa bande, pacte et paix avec le gouvernement, il y a trente-sept ans. Ces gens reçurent une pension viagère et furent relégués à Lippari, puis à Ischia, où plusieurs d'entre eux sont actuellement mariés et pères de famille. Don Josaphat a soixante-dix-neuf ans; il est gardien du phare. C'est un Calabrais, vif, bienveil-

lant, prononçant fortement les *c*, et qui se doute fort peu du frémissement qu'on éprouve en touchant une main qui versa fréquemment le sang de ses semblables. Il pleure depuis trente-sept ans son village, sa montagneuse Calabre, et nous a parlé avec une poésie touchante et sauvage des sources murmurantes et des bois de châtaigniers de son pays. Sa femme, une Lippariote, est fort belle. Il a deux filles, l'une mariée à Resina, l'autre à la maison. Le vieux brigand achève sa vie de la façon la plus patriarcale, entouré d'affection. Le remords ne le tourmente guère, du moins il n'y parait pas. Il parle de lui-même avec complaisance. S'il a tué, c'était pour sa défense personnelle. Il n'a jamais commis des excès horribles et repoussants, comme Cipriano Lagala, qui vient de finir sa vie de bête fauve au bagne de Gênes. Il n'a jamais exigé de contribution que pour nourrir ses gens. Quand nous le quittons, don Josaphat nous reconduit avec courtoisie et nous engage fort à l'aller voir quand nous reviendrons à Ischia. J'y manquerai, c'est assez d'une fois !

Cette petite île d'Ischia, si agréable à habiter il y a quelques années, est remplie aujourd'hui d'*Ammoniti* (gens sous surveillance), dont la préture de Naples s'est ainsi débarrassée en les envoyant au *Domicilio coatto*. Ces gens, auxquels le gouvernement passe fastueusement 50 centimes pour leur entretien journalier, ne contribuent pas précisément à moraliser les insulaires. Aussi dans cette île où, il y a trente ans, l'étranger laissait impunément aux armoires et aux chambres la clef sur la serrure, on a pillé ces jours derniers un bâtiment naufragé. Une felouque de Terra-Nuova, en Sicile, échoua la semaine passée sur des rochers à Foria d'Ischia. Un matelot fut entraîné par les vagues, au moment où le navire toucha l'écueil et disparut pour toujours ; les autres firent des efforts désespérés pour sauver la marchandise ; ils la portèrent à terre et la déposèrent sur le sable. Lorsqu'ils eurent achevé, à peine étaient-ils allés chercher du repos à la ville que des pillards en sortaient et faisaient main basse sur les ballots. Dix-sept de ces honorables industriels sont sous les verroux. Les autres ne tarderont pas à y être également.

Nous avons été fort attristés, dans le commencement de cette année, par la réclame bruyante que font certains évangéliques de Naples. Ils ont présenté au public avec fracas des gens qu'ils déclaraient guéris par l'influence de leurs prières, en particulier une personne affectée de paralysie d'accès. Ils ont déclaré faussement avoir diminué de cette manière des maladies graves, celle entre autres d'une personne de ma famille. Une maison de prières pour la guérison des malades est actuellement établie dans une de nos îles. Certes nous croyons que la prière a parfois de merveilleux exaucements, mais ces façons d'agir rappellent trop celles des prêtres célébrant les vertus des eaux de la Salette et de Lourdes pour ne pas être confondues avec elles, et pour ne pas déconsidérer le protestantisme aux yeux du grand public.

Je vous citerai en terminant un fait récent; il s'est passé hier. Vous vous ferez ainsi une idée assez juste de la manière facile et gaie dont tout se résout dans la riante Campanie; cela vous dira ce qu'il nous faut et ce qui nous manque. Dans un lycée, quatre garçons font pendant une leçon un tapage effroyable. On les renvoie : ils ne rentreront qu'accompagnés de leurs parents. Deux heures après, ils étaient dans leur classe sans que leurs parents y fussent pour rien. L'un avisa dans la rue une *monaca di casa* (religieuse non cloitrée), qui vint implorer et obtenir son pardon. L'autre raconta son cas à un prêtre inconnu et de bonne apparence, qui plaida victorieusement la cause du jeune homme qu'il tenait pour très studieux. Le troisième sut intéresser un autre inconnu, qui, en se donnant pour l'ami du père, vint plaider la cause du fils. Le quatrième, moins heureux, donna quelques sous à un conducteur de tramways, qui changea d'habits et se pré-

senta comme oncle de l'enfant. Ce serait désopilant, si ce n'était déplorable, car on m'assure qu'il n'y eut personne de trompé. La pédagogie ici n'a ni lunettes ni l'air grave. Elle transige facilement et ne fouette pas avec des épines. JOHN PETER.

Grande-Bretagne.

Les grandes Eglises d'Ecosse. — Les sociétés d'abstinence. — Combien de mots à la minute? — Ces pauvres pasteurs! — Spurgeon, l'Armée du salut et la morale. — La prière d'un évêque.

Je trouve, dans le *Christian World*, une revue comparée des grandes Eglises écossaises, et de ce qui s'y est passé de plus remarquable l'année dernière. Il vaut la peine d'y prendre quelques détails.

L'Eglise nationale s'est décidée à sortir de son long mutisme au sujet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ses pasteurs ont combattu en chaire et à la tribune le *disestablishment*. A l'assemblée générale, le principal Tulloch a prononcé un discours qui a fait sensation, et réveillé le zèle pour l'établissement officiel. Une « Société de l'Eglise nationale » s'est fondée. Elle a dû se garder de toute immixtion de l'élément politique, sous peine de s'associer avec les conservateurs, ce qui l'eût, du coup, discréditée. Aussi elle n'est guère redoutable à la « Société pour l'affranchissement de l'Eglise, » qui n'a point à prendre les mêmes précautions. La motion pour la séparation en Ecosse ne tardera pas à être présentée au parlement, où, je l'ai déjà expliqué, elle paraîtra comme une mesure réparatrice et de justice. Les dons volontaires dans cette Eglise, quoique bien inférieurs à ceux des autres Eglises presbytériennes[1], ont augmenté, ainsi que l'esprit missionnaire, au dedans et pour le dehors. Le procès de doctrine qui avait semblé devoir être provoqué par le volume des *Sermons écossais* n'a pas éclaté à l'assemblée. Donc ce livre commence à être oublié. N'est-il pas étrange et douloureux que, de nos jours, il faille du bruit, et souvent du scandale, pour attirer et retenir l'attention?

L'Eglise libre a fait de grands progrès en 1882. Beaucoup avaient pensé que sa décision dans l'affaire Robertson Smith lui nuirait considérablement. Il n'en a rien été. Mais Robertson Smith est encore membre et fonctionnaire de l'Eglise. Il a bien été nommé professeur d'arabe à Cambridge, seulement il ne résidera pas dans cette dernière ville; le patron de la chaire lui alloue un traitement de 7500 francs, et ne se croit pas obligé d'imposer, pour si peu, un déménagement à M. Smith, qui continuera à être attaché à la direction de l'*Encyclopédie britannique* et à résider à Edimbourg. Il ira de temps en temps donner une leçon à l'université de Cambridge. Du reste, les personnes qui sympathisent avec sa tendance sont en assez grand nombre dans l'Eglise libre pour que, dût-il même s'éloigner, elle ne soit pas à l'abri de nouvelles difficultés venant de ce côté. En attendant, de nouvelles tentatives pour organiser des chasses à l'hérésie ont avorté; c'est sur la question de l'introduction des orgues dans le culte que les deux partis, celui du progrès et celui du passé, se mesureront au mois de mai prochain à l'assemblée générale. Faut-il plaindre, faut-il louer les Eglises qui se divisent sur des questions de cette sorte?

L'Eglise s'est prononcée, à une majorité écrasante, pour le *disestablishment* contre le parti ultraconservateur qui rêve l'union (arrangée par lui naturellement), avec l'Etat, un Etat rêvé aussi, car il n'existe pas et n'existera plus.

Les finances n'ont pas souffert des traverses de la dernière année. Jamais les facultés de théologie n'ont eu autant d'étu-

[1] Pendant les neuf années finissant en 1880, l'Eglise libre a eu 122 444 000 francs de recettes, l'Eglise presbytérienne unie 83 143 300 francs; ensemble 205 587 300 francs. Pendant ce laps de temps, l'Eglise nationale a reçu 140 885 750 francs de moins que les deux autres ensemble. Cela indique son importance dans le pays.

diants. L'Eglise s'est occupée très activement d'organiser des classes d'instruction religieuse ou biblique et de préparer des manuels à leur usage. Ses pasteurs et professeurs ont publié presque une bibliothèque d'ouvrages théologiques.

L'Eglise presbytérienne unie a eu une année de paix et de progrès financier. On n'en dira pas autant de cette année, grâce à la désolante catastrophe qui a atteint « la caisse des veuves des ministres dissidents, » par suite de l'infidélité du caissier. Son revenu annuel est le plus élevé qu'elle ait vu, depuis que les congrégations anglaises se sont détachées du corps écossais (1876). Elle a payé les bâtiments de la faculté de théologie à Edimbourg, inauguré une nouvelle mission en Inde; elle cherche maintenant à s'étendre autour d'elle.

Il est remarquable que toutes les Eglises : presbytériennes, baptistes, congrégationalistes, etc., sont prises d'une noble ardeur et rivalisent de zèle pour l'évangélisation des masses à l'intérieur.

Le mouvement de tempérance, qu'on appelle *Gospel Temperance* pour marquer le grand rôle qu'y prend l'esprit religieux, évangélique, a contribué à ce réveil de la mission intérieure, en même temps qu'il en a profité. Dans les villes d'Angleterre et de Galles, où s'est rendu M. R.-T. Booth, depuis octobre 1880 (ne pas confondre s'il vous plaît, avec son fameux homonyme), un million de personnes ont pris le ruban bleu et cinq cent cinquante-quatre mille ont signé l'engagement. Vous ne donnez pas grand'chose de ces chiffres? J'allais vous dire que je ne m'y fie pas non plus. Voici qui est pour nous satisfaire : à Newcastle, où, par parenthèse, quarante mille personnes portent le ruban bleu, cinquante-six débits de boisson se sont fermés; quatre brasseries ont dû liquider, dont l'une, la plus importante de la ville. A Swansea, où, croit-on, la moitié de la ville se compose d'abstinents, on a fermé trois grandes brasseries, plusieurs débits et deux cafés-concerts. Un grand journal politique, le *Daily Telegraph*, dit que depuis dix ans la consommation des boissons alcooliques a diminué dans des proportions très réjouissantes pour les philanthropes, mais qui commencent à être inquiétantes pour le chancelier de l'Echiquier. Eh ! sans doute, les impôts sur les boissons donnent moins, mais si j'étais chancelier de l'Echiquier, j'en danserais de joie, car c'est un signe que tous les autres revenus vont donner davantage, ou que, la prospérité croissant, les charges du pays vont diminuer.

Revenons à un sujet qui est plus à notre portée, en vous disant deux mots, prédicateurs, sur la rapidité avec laquelle vous parlez. En moyenne, vous prononcez cent vingt mots à la minute, foi de sténographe. Un reporter a calculé que M. Spurgeon prononça, pendant un sermon sur lequel le calcul fut fait, 123 mots à la minute pendant les dix premières minutes; 132 pendant les dix suivantes; puis 128, 155 et enfin 162 pendant chacune des trois séries suivantes de dix minutes; en moyenne 140 mots pour une minute. Si vous avez conservé l'habitude, un peu passée de mode, d'écrire vos sermons, vous pouvez donc calculer à peu près le temps que leur débit exigera. M. Spurgeon peut se permettre ses 140 mots parce que, à une articulation presque parfaite, il unit une voix pleine, musicale. Les reporters s'estiment au paradis quand ils travaillent pour lui. Le commun des mortels fera bien de s'en tenir à 120 mots (quoiqu'ils n'aient pas à craindre les plaintes des reporters); de plus, de soigner l'articulation. Avec un organe très faible, mais en articulant bien, on se fait beaucoup mieux entendre, et par conséquent écouter, qu'avec un organe puissant, mais indistinct dans sa manière de prononcer.

Dans l'état d'ébullition où se trouvent les esprits à propos des nouvelles méthodes

d'évangélisation, il paraîtra à quelques-uns que c'est s'arrêter à des choses d'un autre âge que de s'occuper des pasteurs et de leurs patients et lents efforts pour prêcher la Parole de Dieu d'une manière digne d'elle, ou plutôt de leur ministère, car quel homme peut se flatter d'être digne de porter la Parole de Dieu ? Avec tous les avantages que présente l'évangélisation populaire, dans ses objets et dans ses instruments, telle qu'elle se pratique maintenant, naissent certains dangers sur lesquels un ministre indépendant appelait l'attention de ses collègues dans une récente réunion. Qu'on n'aille pas s'imaginer que ce ne pouvait être qu'un clérical renforcé, ficelé dans une triple cravate blanche, le visage bien rasé, ou ne tolérant que des favoris du plus pur style. « Souhaitons le succès, disait-il, à ces volontaires qui assaillent, d'une autre manière que nous, le royaume des ténèbres. » (Il ne parlait que de l'activité laïque en général, et des services tenus en dehors des lieux de culte ; cette observation est nécessaire en un moment où chacun pense, aussitôt qu'on ouvre la bouche, qu'il est question de l'*Armée du salut.*) « Notre temps ne veut ni ennui, ni procédé machinal. L'habitude de lire chaque jour dans les journaux à un ou deux sous des articles à peu près irréprochables au point de vue de l'intérêt, de la fraîcheur, du réalisme, ne prépare point à entendre, le dimanche, des choses qui n'ont pas le cachet du vécu. Nous n'avons pas à être jaloux de l'activité laïque. Nous l'avons demandée. Nous devons l'utiliser. Le gain sera incalculable. Nous pourrons en souffrir ; moins en nous y joignant qu'en nous tenant à distance. » — Voici les réserves : « J'avoue concevoir de très graves appréhensions au sujet de cette intrusion du ministère libre dans notre ministère organisé. Elle a déjà produit des effets très reconnaissables en maint endroit sur la fréquentation du culte public. Des personnes très pieuses se sont éloignées des Eglises, et ce sont surtout des jeunes gens qui promettaient beaucoup. Notre force comme corps (congrégationaliste) en est sérieusement atteinte. Des mouvements sérieux s'opèrent sans notre participation. » L'orateur signalait les causes de ces succès des évangélistes libres : « Leur œuvre répond à un besoin naturel de fraîcheur et de nouveauté. Ils rassemblent leurs auditeurs dans des salles construites en vue d'y faire entendre les orateurs, tandis que beaucoup d'églises n'ont été construites qu'en vue d'un effet architectural. Les chants sont faciles. Les orateurs sont dans la première ferveur de la conversion. Ils sont surtout forts sur quelques points fondamentaux, ce qui est essentiel à un prédicateur. Ils se mêlent au peuple et connaissent sa manière de penser et de dire. Ils étudient la Bible, ils peuvent viser à des résultats immédiats, car leurs auditoires ne sont pas troublés par des doutes théologiques. Ils n'ont pas à revenir, comme nous, pasteurs, sur leur travail, parce que leurs auditoires changent constamment avec le lieu de leur résidence. » Il y a là pour nous une croix à porter, dit encore l'auteur de ce travail. Patience d'une part et action de l'autre : voilà sa conclusion. « Une crise passe sur nous ; soyons-en bien convaincus et nous pourrons maintenir notre ancienne situation en affirmant les droits de la vérité scripturaire. »

Le nom de l'*Armée du salut* et celui de M. Spurgeon s'étant trouvés sur mon passage, je transcris ces lignes écrites par lui, en février déjà, sous le titre de *Notes personnelles* dans le journal du grand prédicateur : « Il est temps que quelqu'un parle, maintenant qu'on essaie d'amener les hommes à la religion en transformant toute la religion en un jeu au soldat. Pour ne pas empêcher quoi que ce fût qui promettait du bien, des chrétiens ont supporté beaucoup de choses qui les peinaient, mais il y a un terme au delà duquel la charité pleine de longanimité ne peut pas aller. Ce terme est près d'être atteint ; les plus tolérants eux-mêmes doivent

sentir que l'espoir a été déçu, et la crainte en prend la place. »

A Honiton, des attaques contre l'*Armée* n'ayant pas été suffisamment punies, ou plutôt les magistrats municipaux ayant refusé de sévir, le secrétaire de l'intérieur les a rappelés à l'ordre. Si la justice est bannie d'autres pays, elle a encore un asile en Angleterre.

Les exhibitions burlesques de M. Booth ont provoqué des contre-exhibitions d'une *Armée des squelettes*. On a vu à Honiton une procession en tête de laquelle deux *squelettistes* (tout, langue et choses, est barbare en ce sujet) s'avançaient sur un char portant cette inscription : « Chariot de guerre de M. et de Mme Booth. » Les hommes étaient costumés en soldats, portaient des médailles. Suivaient des drapeaux, un cercueil avec des ossements et ces mots : « Salutistes parjures. » Cela ne donne-t-il pas des nausées? Il est facile de comprendre que les soldats et même les officiers de l'*Armée du salut* perdent parfois patience. Un « capitaine » a été condamné à cette occasion à 10 shellings d'amende, pour avoir attaqué une jeune fille de douze ans qu'il accusait d'avoir lancé des pierres et pour l'avoir enfermée pendant un quart d'heure dans le local de l'*Armée*.

Les procédés de l'*Armée* en matière d'accomplissement des devoirs de famille ont été trop clairement mis en évidence dans l'affaire Charlesworth pour qu'il puisse y avoir encore de l'hésitation sur le danger qu'ils font courir à la morale la plus élémentaire. J'ai eu sous les yeux une lettre de miss Booth relative à un jeune homme engagé ou entraîné dans l'*Armée* sans que ses parents eussent été consultés, qui me ferait dire : la grande morale tue la petite, s'il pouvait être ici question de petite morale, puisqu'il s'agit de droiture, d'honnêteté, de respect filial et autre. Quand on est persuadé qu'on est l'organe de Dieu, on se permet tout, avec la conscience la plus tranquille du monde. Reste à savoir si cette conscience est éclairée et non aveuglée.

Cette tempête s'apaisera, car la vérité est éternelle, et c'est elle qui l'emportera sur tous ses adversaires de droite et de gauche. Ainsi s'apaisera aussi la tempête que les évêques ont la malencontreuse idée de susciter au sujet de la loi permettant le mariage d'un veuf avec la sœur de sa femme. Cette loi n'a rien de contraire aux mœurs, au sens commun, à la conscience, à l'Evangile, quoique elle ne s'accorde pas avec les prescriptions lévitiques. Elle est même réclamée par la morale et des nécessités qui se présentent tous les jours. Elle est en vigueur aux colonies. Seulement elle heurte des préjugés sacerdotaux et des traditions ecclésiastiques. Il n'en faut pas davantage pour que les évêques, craignant de la voir passer, partent en campagne. L'un d'eux a même ordonné la prière suivante dans son diocèse : « Dieu tout-puissant, qui, au temps de l'innocence de l'homme, as institué le mariage, nous indiquant l'union mystique de Christ et de son Eglise, et qui as chassé les natifs de Canaan pour avoir profané ce saint mystère par des unions non chastes et impures, contraires à la sainte loi, nous te prions humblement et sincèrement de préserver cette Eglise et cette nation des péchés qu'ils ont commis, et des malheurs par lesquels ils ont été punis, et de nous rendre capables, par ta grâce, de garder cette loi inviolée, afin que nous puissions jouir de ta faveur ici-bas et hériter ton royaume dans l'autre vie, par Jésus-Christ notre Seigneur. » Ainsi le mariage en question est une abomination pareille à celles qui souillaient le pays et rendent odieuse la mémoire des Cananéens!! Les convictions sincères sont respectables; il est permis toutefois de dire qu'il en est de fort baroques et d'éprouver une certaine impatience de voir organiser des croisades contre des moulins à vent, quand ces adversaires trop réels, le matérialisme et l'athéisme, demandent à être combattus par tout ce que les chrétiens peuvent posséder d'énergie et de ressources.

H. M.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

L'Eglise[1].

I. *L'Eglise instituée par Christ.*

Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.
Math. XVI, 18.

Un jour Jésus adressa à ses disciples une étrange question : « Qui dit-on que je suis, moi, le Fils de l'homme ? » Dans quels sentiments pouvait-il ainsi, comme cela est arrivé plus d'une fois, attirer l'attention sur sa propre personne, avec une insistance qui, chez tout autre homme, passerait pour de l'orgueil ? D'où vient que nous n'avons pas même la pensée de blâmer chez lui ce que nous reprendrions vivement chez d'autres ? C'est que Jésus avait au milieu des hommes une position exceptionnelle ; il était le Fils de Dieu, et, comme tel, il devait être salué, proclamé par ses disciples, en vue même du succès de l'œuvre qu'il voulait accomplir.

Le moment était venu pour Jésus de se faire connaître, de révéler aux siens sa divine origine ; mais il ne voulait pas imposer cette conviction, il fallait qu'elle s'imposât d'elle-même à ceux qui l'avaient connu, et qu'elle fût comme la résultante de l'impression qu'il avait produite sur eux par toute sa personne et son activité. Du reste, la fin de sa carrière approchait, il le savait ; il connaissait les souffrances qui l'attendaient, et il voulait y habituer ceux qui le suivaient ; il voulait que le scandale qui résulterait pour eux de la vue du Christ souffrant disparût un jour au souvenir des prédictions qu'il en aurait faites. Pour que les disciples pussent traverser victorieusement les moments difficiles qui s'approchaient, il fallait donc que leur connaissance de Jésus fût indépendante et fondée sur leur propre expérience ; voilà pourquoi, après qu'ils eurent répondu à la question du Maître : « Les uns disent que tu es Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres Jérémie ou l'un des prophètes, » il leur dit : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? » Vous savez ce qu'on pense de moi, mais c'est encore peu de chose ; vous, qu'en dites-vous ? Vous n'avez pas à former votre opinion sur celle des autres, mais, au contraire, c'est à vous à former l'opinion du monde qui vous entoure. Alors Pierre répond au nom de tous : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.... » Dès

[1] Il pourrait paraître superflu de traiter cette matière dans le *Chrétien évangélique*, mais nous étonnerons sans doute plus d'un lecteur, si nous disons qu'après avoir feuilleté la collection complète de cette revue, nous avons trouvé que ce sujet n'a été abordé directement qu'une seule fois, par M. C. Malan, en 1879. Ceux qui auront lu ses articles verront aussitôt la différence de point de vue entre lui et nous.

ce moment, Jésus peut leur parler de ses souffrances; ils sont en état de l'entendre, et s'ils le font avec beaucoup de peine, avec beaucoup de lenteur, cependant la persuasion intime qui les remplit sera pour eux comme une sauvegarde, comme un fil conducteur au travers des ténèbres même qui les environneront.

Nous comprenons sans peine maintenant pourquoi Jésus triomphe en entendant de la bouche de Pierre cette belle confession, et comment il peut, avec une joie profonde, lui dire : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas,... je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » Désormais il y a donc sur la terre des âmes qui ont salué le Fils de Dieu descendu du ciel; elles apprendront encore à le mieux connaître pendant les courts instants qu'il leur restera à passer avec lui; elles le feront connaître à d'autres, et il est impossible qu'il n'y ait pas, dès ce moment-là et jusqu'à la fin des siècles, une multitude qui, instruite par eux, ne le proclame aussi comme le Sauveur et le Fils de Dieu. Désormais Jésus peut être en sécurité sur l'issue de son œuvre; celle-ci ne peut périr; il a des confesseurs qui se chargeront de la prêcher et de la défendre!

Mais quoi! Jésus ne s'appuie-t-il pas sur une base bien fragile pour prononcer cette parole audacieuse: « J'établirai mon Eglise? » Il n'a là en sa présence que douze personnes, d'entre les plus petits de ce monde, tous illettrés, pauvres, sans influence; c'est par eux que cet obscur sectaire, suspecté et tenu à l'écart par tous les principaux des Juifs, vient d'être salué, dans une contrée reculée du nord de la Palestine, comme le Fils de Dieu, et il ose en triompher pour prédire et s'attribuer l'empire universel! Jamais plus grande prédiction n'a été appuyée, convenons-en, sur des motifs aussi chétifs; mais, remarquez-le bien, si elle est vraie, s'il ne s'est pas trompé dans ses prévisions, alors, certes, nous ne sommes plus en présence d'un simple homme, mais du Fils de Dieu. Et pour nous, qui contemplons à distance cette magnifique scène, quelle majesté et quelle autorité ne sont pas répandues sur toute sa personne, alors qu'il prononce ce mot, illustré par dix-neuf siècles d'histoire! Oui, nous pouvons l'admirer, car cette prophétie grandiose a eu une magnifique réalisation.

Les apôtres n'ont pas compris toute la valeur de la déclaration du Seigneur, mais lui, il savait ce qu'il disait. Il voyait déjà par avance son royaume fondé, son Eglise établie; il la voyait brisant toutes les barrières que les hommes ont élevées entre eux, s'étendant jusqu'aux extrémités de la terre et unissant tous ses membres par des liens intimes et durables. Ailleurs encore il leur parla, en effet, d'un troupeau qu'il avait à rassembler pour en être le seul Berger, de tous les hommes qu'il attirerait à lui, et ici, dans notre texte, il ne craint pas de défier les puissances de l'enfer pour détruire son œuvre. C'est ainsi qu'il contemplait dans l'avenir les choses merveilleuses que nous voyons dans le passé et surtout dans le présent.

Jésus a donc voulu fonder une Eglise; il y en a qui le contestent, mais nous nous demandons comment on peut le faire en présence d'une déclaration aussi positive et en regard des paraboles du

royaume des cieux, dans Matthieu XIII. On nous dira, sans doute, que le royaume des cieux ne peut être identifié avec l'Eglise; nous le croyons aussi, et cependant on nous accordera que par elles le Seigneur a prédit un ordre de choses tout nouveau, une vaste organisation spirituelle dont il serait le Chef et le centre, et qui serait indépendante de tout pouvoir humain. Or, l'Eglise, à notre sens, fait partie de ce royaume; elle en constitue le centre, la force vitale, car c'est d'elle que partent toutes les activités spécifiquement chrétiennes, et c'est à elle qu'en reviennent aussi tous les résultats.

Jésus a donc voulu fonder une Eglise; mais sur quelle base? demandons-nous. Notre texte nous le dit: « Tu es Pierre, et *sur cette pierre* j'établirai mon Eglise. » Nous avons ici un passage qui a été le sujet de bien des controverses. Pour les catholiques, *cette pierre* c'est Pierre lui-même; pour les protestants, c'est la confession que Pierre vient de faire. Il nous semble que, pour avoir le vrai sens, il faut réunir ces deux interprétations qui, isolées, ne renferment qu'une partie de la vérité. Evidemment Jésus s'adresse directement à son disciple, c'est de sa personne qu'il s'agit, mais en tant que confesseur du Fils de Dieu. Pierre aurait eu beau avoir tous les avantages extérieurs possibles, être doué de courage, de générosité, cependant, sans la foi qu'il vient de témoigner, il aurait été impropre pour l'œuvre à laquelle le Seigneur l'appelle. D'un autre côté, ce n'est pas sur des paroles que Jésus veut fonder son Eglise, il lui faut des créatures humaines, des âmes vivantes qui s'attachent à lui, l'aiment et le servent.

Pierre a été le premier confesseur de Christ, et c'est pour cela qu'il a été la première pierre de l'édifice. Après lui d'autres sont venus, qui ont reproduit son témoignage : les apôtres tout d'abord, puis les chrétiens de tous les temps, et, comme lui, ils sont entrés, chacun à leur rang, dans la structure de cet édifice qui s'élève à la gloire de notre Sauveur. Christ est et sera toujours la pierre angulaire, mais Pierre est le fondement humain et historique de l'Eglise.

Cette parole de Jésus a aussi pour nous une immense importance. La base de l'Eglise, qui a été posée une fois pour toutes, ne peut ni ne doit varier dans le cours des siècles. Si les Eglises particulières veulent donc faire partie de l'Eglise de Jésus-Christ, il faut qu'elles reposent aussi sur des membres qui confessent Christ et fassent profession de leur foi. Cette profession ne doit pas être des lèvres seulement, mais inspirée par l'Esprit de Dieu; elle doit être le fait d'âmes qui se courbent véritablement sous le joug de Christ. Pourrions-nous en conscience agir autrement que notre Maître et fonder une Eglise sur d'autres principes? Pourrions-nous prétendre en posséder une, quand tous ceux qui s'en réclament sont dispensés de dire s'ils croient ou ne croient pas, quand ceux même qui la dirigent peuvent penser et même enseigner le contraire de ce que Pierre a proclamé? Etrange abus de langage, en vérité, que d'appeler *Eglise* ce qui n'en a aucun des caractères!

Nous pensons donc que nos Eglises libres, en rétablissant une confession de foi positive et réelle que d'autres ont abolie, et en exigeant comme condition

des droits électoraux une adhésion à cette confession de foi, réagissent salutairement contre une erreur pernicieuse et réalisent, autant qu'il est en elles, la pensée de Christ. Nul ne pourra prétendre, sans doute, que tous les membres d'une Eglise visible, quelque stricte qu'elle soit dans ses principes, puissent par là même être comptés au nombre des enfants de Dieu. Il y aura toujours des professions indignes, démenties par la conduite. L'expérience nous enseigne suffisamment à ce sujet. Que de membres de nos Eglises qui la déshonorent et vivent en ennemis de la croix de Christ ! Combien qui ne se soucient pas même du culte public et ont à bien des égards une vie mondaine ! Et cependant l'idéal reste toujours le même, comme un phare lumineux, pour nous guider et nous stimuler. Il faut que tous les membres de nos Eglises soient de vrais témoins, de vrais disciples de Christ ; voilà ce que nous dit à nous avec force cette parole de Jésus : « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise. »

Il dit : *J'établirai*, et il nous montre par là qu'il se réserve l'action suprême dans ce domaine comme dans tout autre ; c'est lui qui agit, qui dirige, après avoir fondé. Il veut bien se servir d'instruments, mais il n'abdique jamais ; c'est sa pensée qui doit se réaliser au travers de tous les obstacles et de toutes les vicissitudes. Combien il est consolant pour nous, au milieu de tous les désordres et de toutes les confusions de l'heure présente, de pouvoir nous dire : Christ a son Eglise sur cette terre, il la connaît ; cette Eglise est sainte et irrépréhensible ; chaque jour il la lave de toutes ses souillures, et il la conduit à travers les dispensations de sa grâce pour la présenter pure et sans tache à Dieu son Père, afin qu'elle partage avec lui la gloire éternelle !

Notre tâche consiste à nous mettre d'accord avec les pensées de Christ, pour travailler utilement à son œuvre ; ce n'est pas à Christ à s'accommoder à nos pensées. Ce n'est qu'à cette condition que nous ferons une œuvre utile et durable. Si nous mêlons à notre travail du foin, de la paille, du chaume, tout cela sera brûlé au dernier jour, et si nous sommes sauvés nous-mêmes, ce ne sera qu'au travers du feu. Sommes-nous, pour ce qui nous concerne, entrés réellement dans l'Eglise du Seigneur ? En sommes-nous des membres vivants ? Avons-nous reconnu et confessé Jésus comme le Fils de Dieu, dans l'adoration et la reconnaissance ?... « Et vous, qui dites-vous que je suis ? » Puissions-nous répondre : Tu es mon Seigneur et mon Dieu, le Chef unique de ma foi et de ma vie !

II. *Les déclarations en apparence contradictoires des épîtres et de Matthieu XIII, s'expliquant par Actes II, 41-47.*

Nous avons vu sur quelles bases Christ a voulu fonder l'Eglise quand il a dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise. » Le Seigneur parle donc d'une action future qu'il prévoyait déjà alors, mais qu'il se réservait d'accomplir au temps voulu. Or, c'est sans contredit le jour de la Pentecôte que l'Eglise a pris naissance. Elle ne pouvait exister que depuis le moment où le Saint-Esprit était descendu. D'après Actes II, nous pouvons constater que ceux qui en firent partie étaient les disciples, c'est-à-dire ceux qui croyaient

en Jésus comme Fils de Dieu, qui le confessaient et qui étaient remplis du Saint-Esprit; tous ceux qui plus tard réalisèrent les mêmes conditions furent ajoutés à *l'Eglise*. Voilà un fait bien simple et certain, et cependant on en tient peu de compte. En effet, lorsqu'on parle de l'Eglise, on se trouve immédiatement en présence de deux opinions extrêmes, de deux systèmes totalement différents, qui prétendent tous deux s'appuyer sur la Parole de Dieu et que nous ne pouvons admettre.

Les uns s'en réfèrent au chapitre XIII de saint Matthieu, et, au nom de ces paraboles du royaume des cieux, ils veulent une Eglise large, ouverte à tous. Ils vous montreront que le Seigneur tolère l'ivraie dans son royaume; il l'admet, par conséquent, et il défend de l'arracher; les hommes ne doivent pas être plus intolérants, plus stricts, plus difficiles que le Maître. L'ivraie donc, c'est-à-dire l'incrédulité, l'impiété, la mondanité, la semence de Satan, fait partie de l'Eglise: on ne peut ni ne doit l'enlever. Si plusieurs répugnent à un langage aussi cru, cependant ils y conforment leur conduite. Sans entrer dans la réfutation détaillée de ce système, nous nous bornerons à trois réflexions. Tout d'abord, nous ne croyons pas qu'on puisse identifier l'Eglise et le royaume des cieux, tel qu'il est présenté ici. L'une a été fondée à la Pentecôte, l'autre par la prédication de Jésus, et nous avons déjà dit dans quel rapport nous les plaçons. En second lieu, ces paraboles sont une prophétie pour dire *ce que serait*, à travers tous les âges, le royaume des cieux ici-bas, et non point pour établir *ce qu'il doit être* et pour le présenter dans son idéal. Jésus n'a pas approuvé l'ivraie au milieu du bon grain, il ne dit pas que c'est un bien, au contraire, il constate que c'est là l'œuvre de l'ennemi, par conséquent un mal; or, Jésus est venu pour détruire les œuvres du diable, et il nous invite à être ouvriers avec lui. De même, lorsque Jésus dit que les justes auront des persécutions dans ce monde, il ne fait qu'énoncer un fait qui se réalisera malheureusement trop souvent, et il ne veut pas l'approuver, je suppose. En troisième lieu, lorsque Jésus dit de laisser croître ensemble l'ivraie et le bon grain, ce qu'il veut empêcher ce sont les persécutions par le moyen de l'Eglise et dans son sein; lui seul se réserve le droit de juger l'ivraie et de la brûler.

D'autres, considérant ce qui est dit de l'Eglise dans les épîtres, alors qu'elle est représentée comme sainte, sans tache, etc., comme l'épouse de Christ, le corps de Christ, ont pensé qu'ils devaient et pouvaient réaliser ce tableau. Ils ont travaillé dans ce sens, mais bientôt l'expérience a dû leur enseigner suffisamment la vanité de leurs tentatives et les désabuser complètement. D'un autre côté, c'est par ce chemin-là que quelques-uns en sont venus à désespérer de tout et à prétendre que, puisqu'on ne pouvait atteindre cet idéal, il fallait y renoncer et ne plus s'inquiéter de former des Eglises. C'est comme si l'on disait que, puisque le chrétien est appelé saint et qu'il n'y a point de saint sur la terre, on doit renoncer à poursuivre la sainteté.

Pour concilier ces opinions contraires, nous devons en appeler résolument au livre des Actes, et en particulier au chapitre II. C'est à sa lumière que nous devons étudier pour ce sujet les épîtres et

le chapitre XIII de Matthieu. Nous avons là la pratique de la théorie des apôtres, si je puis m'exprimer ainsi, et nécessairement la première nous explique la seconde. Ils n'ont pas admis l'ivraie, par exemple, dans l'Eglise, c'est-à-dire les incrédules, les pécheurs, mais seulement ceux qui se repentaient, qui croyaient et étaient baptisés d'eau et du Saint-Esprit. Il y eut bientôt au milieu d'eux des désordres et des scandales; l'ennemi eut vite semé l'ivraie dans le champ, mais ce ne fut pas une raison pour eux de reculer, de revenir en arrière, loin de là; immédiatement ils réprimèrent le mal. Ce furent tantôt des mesures sévères, comme envers Ananias et Saphira, tantôt des mesures d'ordre, comme pour les sept diacres; d'autres fois, ils agirent par la répréhension fraternelle et par de sérieuses exhortations, comme envers l'Eglise de Corinthe. Voilà la méthode des apôtres, et pour nous aucune autre n'est possible. Fondée sur la foi individuelle de ses membres, l'Eglise ne maintient son caractère que par la discipline. La parole de Jésus à Pierre : « Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel, » ne se rapporte-t-elle pas aussi à la discipline? ne signifie-t-elle pas ceci : Ce que vous accomplirez dans l'Eglise au nom du Seigneur, vis-à-vis des pécheurs qui ne veulent pas s'humilier, pour les placer sous la puissante main du Seigneur, pour laisser se déployer à leur égard les conséquences de leurs péchés; ce que vous pourrez leur dire ou faire pour eux s'ils se repentent, afin de les mettre au bénéfice des grâces du Seigneur, tout cela sera ratifié dans le ciel, parce que vous agirez suivant la pensée de Dieu?

L'Eglise est la maison de Dieu (1 Tim. III, 15), c'est-à-dire le lieu tout spécial dans lequel il habite et manifeste sa présence; or, Dieu ne peut tolérer le désordre, la confusion; n'est-elle pas aussi la propriété de Christ? Il l'a aimée et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier par la parole (Eph. V, 25); c'est lui qui en est la pierre angulaire, et les fidèles sont les pierres de l'édifice pour former une maison spirituelle, un saint sacerdoce (1 Pier. II, 5); l'Eglise est aussi comparée à un corps, dont Jésus est le chef ou la tête (Eph. I, 22); c'est donc de lui que tout procède et à lui que tout doit aboutir; c'est sa vie qui circule dans tous les membres et son Esprit qui les remplit; il agit en elle chaque jour pour la purifier et la sanctifier; c'est avec elle qu'il partagera ses biens, sa gloire, sa puissance.

On me dira sans doute : Tout cela concerne l'Eglise invisible. Quelle expression commode, Eglise invisible, pour se dispenser d'être des Eglises selon la Bible! Et cependant, il y a ceci de vrai dans ce terme, c'est que jamais une Eglise terrestre, visible, ne pourra prétendre être parfaitement pure et sainte; il pourra toujours y avoir dans son sein, sans qu'on s'en doute, de faux frères; le Seigneur distingue seul ceux qui sont siens, et il choisit pour en faire les membres de son corps ceux qui, en tout lieu, le craignent et le servent véritablement. Après cela, il est bon de rappeler que le terme d'Eglise invisible n'est pas biblique, et que c'est au travers et par le moyen de l'Eglise concrète, visible, que le Seigneur veut opérer son œuvre, et faire connaître *aujourd'hui* aux do-

minations et aux autorités dans les cieux la sagesse infiniment variée de Dieu. (Eph. III, 10.) Tout ce qui se passe en elle intéresse donc les anges de Dieu; c'est par elle qu'ils connaissent le grand amour rédempteur, la puissance du sang de Christ, la sagesse admirable de Dieu se déployant au dedans d'âmes jadis corrompues et souillées, maintenant guéries et sauvées.

L'apôtre nous enseigne, dans Ephésiens IV, que tout est dirigé d'en haut pour l'édification du corps de Christ et pour le perfectionnement des saints; ce ne sont point là de vaines paroles; c'est en vue de ce but, qui se réalise chaque jour, que des dons divers sont accordés aux hommes. S'il y a un mot fréquemment employé dans les épîtres, c'est celui de saints, appliqué aux chrétiens. Et cependant que de péchés et de scandales chez ceux que Paul appelait ainsi! Mais c'est en Christ que nous sommes saints, c'est-à-dire placés sur le chemin de la sainteté pour y faire des progrès; il nous revêt de sa justice chaque fois qu'il intercède pour nous; par son Esprit il nous délivre de la puissance du péché; il nous donne de haïr le mal et d'aimer la volonté de notre Père; toutes les voies de Dieu à notre égard, tous les moyens d'édification et de grâce qu'il donne à son Eglise ont en vue notre sanctification.

Il s'agit de savoir si nous sommes vraiment les membres du corps de Christ et la maison de Dieu, si nous favorisons ses desseins à notre égard, ou si nous y mettons obstacle. Nous empêchons certainement l'œuvre de l'Esprit lorsque, en tant qu'Eglise, nous ne réalisons pas la pensée de Dieu. Si nous voulons faire des progrès en toute chose, il faut que nous ayons sans cesse devant les yeux l'idéal qui nous est proposé et que nous y tendions de toutes nos forces. Ce que nous sommes en Christ, il faut que nous le devenions dans notre vie pratique. Gardons-nous de toute illusion et de tout orgueil, mais, dans l'humiliation et dans la force du Seigneur, travaillons avec lui à réaliser cette Eglise sainte, irrépréhensible et sans tache qu'il présentera un jour à Dieu son Père, pour qu'elle prenne possession de l'héritage éternel qui lui a été promis.

III. *La discipline dans l'Eglise.*

> Nous vous en prions aussi, frères, avertissez ceux qui vivent dans le désordre, consolez ceux qui sont abattus, supportez les faibles, usez de patience envers tous. 1 Thes. V, 14.

Nous avons dans le texte ci-dessus un commandement précis au sujet de la discipline, dans ce qu'elle a de plus général. Au point de vue des apôtres elle ne pouvait être contestée, et elle ne pourra jamais l'être d'après la Parole de Dieu. Là où il n'y a point d'Eglise, où il n'y a qu'une multitude réunie sans lien fraternel, sans vie commune, sans vraie organisation, chacun a autant de droits que tous, et il n'y a aucune règle que le bon vouloir. Ce n'est pas là l'Eglise des apôtres et celle que nous voulons; elle doit être un corps organisé, vivant, dépendant de Christ, poursuivant la sainteté, et dont toutes les activités concourent au même but, la perfection. C'est là l'idéal qui ne sera sans doute jamais atteint, mais que nous devons avoir sans cesse en vue. C'est précisément pour cela, c'est-à-dire à cause de cette

sainteté qui est le but et de ces infirmités du corps qui sont un fait, que la discipline est nécessaire. « Elle est, dit Calvin, une bride pour retenir et dompter ceux qui sont rebelles à la doctrine (qu'ils professent, ajouterons-nous) et comme un éperon pour piquer ceux qui d'eux-mêmes sont tardifs et nonchalants, et comme une verge pour châtier doucement et avec mansuétude chrétienne ceux qui ont failli plus grièvement. » — « Il est peu de principes, dit M. Francis Chaponnière[1], que les Eglises de toutes les contrées et de toutes les confessions aient maintenus pendant dix-huit siècles avec autant d'unanimité que le principe de la nécessité, ou tout au moins de la convenance, d'une discipline de répression et d'exclusion. La société chrétienne a en effet le droit et le devoir de s'affirmer et de se défendre moralement. Nul ne doit être forcé de faire partie de l'Eglise, mais celui qui y entre volontairement s'engage, pour le moins, à ce que sa vie ne jure pas d'une manière trop criante avec ce baptême qu'il a reçu et dont il a confirmé le vœu, avec ce repas du Seigneur auquel il a été admis et auquel il continue à participer. L'Eglise chrétienne n'a pas pour devise : « Chacun pour soi, » mais : « Nul ne vit plus seulement pour » soi-même. » (Rom. XIV, 17.)

On peut remarquer ici que les Eglises nationales de nos temps sont les seules qui ne reconnaissent pas la nécessité de ce principe et sont, sous ce rapport, au-dessous des Eglises catholiques; elles avouent par là même qu'elles ne forment pas un corps, tout en agissant cependant comme si elles en étaient un.

[1] Dans l'*Encyclopédie Lichtenberger*.

Une fois la nécessité de la discipline reconnue, nous demandons : *Par qui doit-elle être exercée?* L'apôtre s'adresse à tous dans le passage de 1 Thessaloniciens V, 14, à tous les frères d'une Eglise particulière; de même dans 2 Thessaloniciens III, 14 et Galates VI, 1 ; mais dans ce dernier endroit il fait cependant comprendre que, pour reprendre les autres, il faut être spirituel, c'est-à-dire débarrassé de toute préoccupation charnelle. Pas trace dans la Parole de Dieu de cette distinction si usitée entre laïques et ecclésiastiques, comme si leur activité dans ce sens devait être différente. Trop souvent ce devoir de la discipline a été imposé ou laissé aux pasteurs par ceux qui auraient dû s'en charger; ailleurs, les pasteurs eux-mêmes en ont pris toute la responsabilité, ce qui, dans les deux cas, a été une grande faute.

Mais comment doit-on procéder? Le moyen le plus naturel est aussi le seul biblique. Tout d'abord, que celui qui a été l'objet d'une offense reprenne son frère. « Si ton frère a péché contre toi, réprimande-le. » (Luc XVII, 3; Math. XVIII, 15.) Ce sera peut-être la personne à qui ce sera le plus difficile de le faire, mais ce sera une occasion pour elle de s'examiner si elle est nette, afin de s'humilier si elle ne l'est pas, et le meilleur moyen aussi d'atteindre le pécheur et de le faire rentrer en lui-même, en amassant sur sa tête des charbons ardents.

S'il n'y a pas eu offense personnelle, le soin de la discipline est remis à celui, quel qu'il soit, qui connaît le mal. On devrait dans nos Eglises apprendre que c'est là un devoir dont on ne peut pas se dispenser, quelque pénible qu'il soit; et

si quelqu'un ne se sentait pas propre pour cela, qu'il s'en humilie. « Le premier fondement, dit Calvin, est que les admonitions privées aient lieu, et que chacun *mette peine* d'admonester son prochain quand il en sera métier, mais que surtout les pasteurs veillent à cela, comme Paul dans les Ephésiens, dans Actes XX, 20, 26-31. » Nous dirions, nous, non pas « surtout » les pasteurs mais les pasteurs au même titre que toute autre personne, lorsqu'elle y est appelée. On comprend que dans les Eglises apostoliques les apôtres aient eu une prépondérance marquée sous ce rapport, précisément à cause de leur qualité d'apôtres et de la période de formation des Eglises où ils devaient tout organiser et réunir toutes les charges. Il n'en est plus ainsi maintenant; il n'y a plus de position privilégiée; il y a des charges, celle des anciens ou pasteurs, en particulier, car les deux sont identiques, à qui cette fonction de la discipline incombe tout d'abord; cependant l'apôtre ne s'adresse pas à eux seulement, mais à tous ceux qui sont « spirituels, » pasteurs, anciens ou membres du troupeau, pour bien faire comprendre que ce sont les dispositions intérieures qui seules nous donnent un droit en cette matière. Si le pécheur n'écoute pas la répréhension fraternelle, qu'elle lui soit faite devant d'autres frères, et, s'il n'y prend pas garde, qu'il soit remis au jugement de l'Eglise[1].

On doit certainement faire une distinction entre péchés connus et péchés secrets, c'est-à-dire connus seulement de quelques-uns; les seconds doivent être repris secrètement (Math. XVIII, 15) et les notoires devant tous, dit Calvin en citant 1 Timothée V, 20 et Galates II, 14, deux passages où il est question, dans l'un, de Pierre, comme apôtre, alors qu'il fut repris par Paul; dans l'autre, des anciens qui ont péché et qui doivent être censurés en public. Mais, outre ces cas de personnes ayant une charge officielle, il n'est pas toujours bon, même pour les péchés notoires, de reprendre publiquement celui qui en a commis; ce ne peut être utile que lorsque c'est nécessaire, c'est-à-dire quand il y a persévérance obstinée dans le mal, ou même péché scandaleux.

La discipline peut et doit être envisagée sous deux faces : 1° *reprendre* et *raffermir* ceux qui sont tombés; 2° *veiller* au bien général de l'Eglise. Quant à ce dernier point : « Un des buts, dit Calvin, c'est que gens de mauvais gouvernement ne soient, avec grand opprobre de Dieu, contez au nombre de chrétiens, comme si l'Eglise était un réceptacle de méchants et mal vivants. Un second but, c'est que les bons ne soient corrompus par la conversation des mauvais, comme il advient souventes fois; l'apôtre défend toute familiarité et compagnie des méchants. » Ces deux remarques suffisent sur ce point, qui certainement a son importance. Il faut qu'on sache que l'Eglise n'est pas une société mondaine, qu'en elle vit l'Esprit de son Chef, qui ne peut tolérer

[1] Nous ne distinguons pas entre discipline fraternelle et discipline ecclésiastique; elles se confondent à notre sens; les deux doivent avoir les mêmes caractères et tendre au même but; il ne peut y avoir qu'une différence de degrés; l'Eglise comme telle ne sera jamais appelée à juger et à agir que dans des cas très graves et, par conséquent, très rares. L'esprit de l'Eglise doit animer chacun de ses membres dans toutes ses activités, et particulièrement dans celle-ci.

le péché; il faut qu'elle produise une vive lumière sur cette terre, et elle ne peut le faire si elle est impure et garde en elle des souillures. Ce but, quoique important à considérer dans la discipline, n'est pas cependant le plus prochain; ce qu'on a tout d'abord en vue, c'est de reprendre. Il ne suffit pas, toutefois, de reprendre pour le plaisir de le faire; on doit toujours avoir en vue, dans la répréhension, l'amélioration du pécheur. C'est encore ce que dit Calvin : « Que ceux qui sont repris se repentent; » aussi doit-il toujours y avoir de la miséricorde et de l'amour dans tout acte de discipline, de la part de celui qui l'exerce, sans cela il n'en est pas capable et n'a aucun droit de s'en mêler. L'essence de la discipline c'est la charité. « Elle n'a rien de commun, dit M. Luigi [1], avec l'espionnage, la malignité, la médisance, les discussions bruyantes et les jugements téméraires. » On doit donc toujours se souvenir de deux choses : du but à poursuivre, qui est non pas d'éloigner davantage, mais de ramener un pécheur, et de la grâce dont nous avons été les objets, nous qui sommes appelés à parler à d'autres.

La répréhension fraternelle ne pourra toujours être la même, elle variera suivant les cas. Lorsqu'il s'agit de simple négligence, de désordre dans la vie pratique résultant de manque de vigilance, de paresse, de faiblesse de caractère, de manque d'honnêteté, d'oubli de ses devoirs, sans qu'il y ait rien de précisément grave, il faut agir avec douceur, avec persuasion, en montrant les conséquences d'une telle conduite pour la vie spirituelle, et ne pas craindre de tendre une main secourable à celui qui s'égare, de prier avec lui et pour lui, de lui aider ainsi à combattre et à remporter la victoire. Il est évident que ce procédé est propre plus que tout autre à ramener un pécheur et à le relever, et cependant combien il est rarement employé dans nos Eglises! « Il est évident, dit M. Chaponnière, qu'une Eglise qui, sans oser excommunier les pécheurs par voie d'autorité, saurait les assiéger de ses avertissements et de ses larmes, se conformerait mieux aux prescriptions apostoliques qu'une Eglise qui procéderait au retranchement de ses membres indignes sans éprouver aucune humiliation et sans user d'aucune charité. »

Aussi quelques auteurs ont-ils pensé que ce soit là la seule discipline à exercer. Nous croyons, nous, que c'est toujours par là qu'il faudrait commencer, pour n'importe quel péché, qu'il soit grave et connu de tous ou qu'il soit moindre; car si la repentance et l'amélioration sont obtenues par ce moyen, il pourra y avoir humiliation publique, ce qui vaudra mieux qu'une répréhension publique, qui pourrait ne pas avoir les mêmes résultats. Si le pécheur s'obstine, s'il se raidit et qu'il y ait un vrai scandale, il faut le dire à l'Eglise. « Ici, pas de jugement sommaire, dit M. Luigi; qu'on entende toujours une personne parler, et non une assemblée rendant un jugement; la discipline ne doit jamais ressembler à une vengeance ou être une explosion de colère. Que jamais le pécheur ne soit considéré comme rejeté, abandonné définitivement; que l'Eglise s'humilie, car elle est solidaire, et travaille à la réintégration du cou-

[1] Dans l'*Eglise libre*, année 1877.

pable. » — « La sévérité de l'Eglise, dit Calvin, doit toujours être conjointe avec douceur et humanité, sans cela, du remède on ferait une poison ; on ne peut la prolonger pour un temps fixé à l'avance, mais seulement jusqu'à repentance. »

Outre ces déréglements dont nous venons de parler, il y a parfois dans les Eglises de ces choses délicates qui se sentent plus qu'elles ne se voient, qui sont difficiles à apprécier et ne peuvent s'exprimer avec précision, comme l'égoïsme, l'avarice, le formalisme. Ici, pensons-nous, il n'y a rien à faire directement ; l'Eglise doit agir continuellement par la cure d'âmes, pour réaliser et sauvegarder la sainteté de ses membres ; il faut que par ce moyen la conscience d'une Eglise soit en éveil, qu'elle sente du malaise lorsqu'il y a du mal, qu'elle s'en humilie, que chacun en prenne sa part et agisse par son influence personnelle, par ses prières, jusqu'à ce que le pécheur ne se sente plus à l'aise et soit amené à un renouvellement. C'est dire qu'une Eglise doit être vivante, avant tout, dans la généralité de ses membres, et que ce n'est qu'à ce prix que les péchés cachés seront jugés. Qui dira, sous ce rapport, l'influence qu'une Eglise bien constituée peut avoir, et les avantages qu'elle procurera à tous ceux qui en feront partie ? C'est par des considérations de cet ordre-là qu'on peut montrer avant tout, me semble-t-il, l'importance et la nécessité qu'il y a à faire partie d'une Eglise. On en retire pour soi-même grand profit, par l'atmosphère qu'on y respire ; on reconnaît que désormais, en tant qu'enfant de Dieu, il nous est bon de n'être plus isolé et même d'être repris par des frères, si nous venons à tomber. C'est là ce que tout chrétien devrait comprendre, et quand nos Eglises feront ressortir ces avantages-là par la pratique, c'est-à-dire par une discipline vraiment évangélique, elles auront fait un grand progrès et pourront être assurées d'une grande prospérité.

Quant aux actes « vilains et méchants, » comme dit Calvin, aux crimes, aux péchés scandaleux, n'y a-t-il point de mesures spéciales à prendre ? Une Eglise chrétienne, cela va sans dire, ne peut qu'user de peines spirituelles. Du reste, il n'est pas de mode, dans nos Eglises, de priver un pécheur d'un bien matériel ; cela même serait impossible. Tout au plus, dans certains cas, pourrait-on refuser la bénédiction nuptiale, ce que notre Eglise admet, mais jamais la sépulture religieuse, qui, du reste, n'a plus d'importance pour le mort et n'en a que pour les vivants ; ce serait sans raison, et sans possibilité de profit d'aucune sorte, infliger une note d'infamie à la mémoire de celui dont on n'a peut-être pas connu la dernière pensée.

Mais, comme mesures disciplinaires à prendre envers les pécheurs, la Parole de Dieu nous en indique trois : se retirer d'eux, les retrancher de la cène et les livrer à Satan. Ce sont des moyens à employer seulement lorsqu'il y a obstination dans le mal, ou bien, comme dans le retranchement de la cène, lorsqu'il y a un péché scandaleux et avant qu'il y ait eu sincère humiliation et retour au bien.

Disons un mot de chacun de ces points. Et tout d'abord : « livrer à Satan. » Cette expression nous est donnée dans 1 Corinthiens V, 5 ; le but, en le

faisant, c'est de détruire, de ruiner la chair ; souvenons-nous de quel péché il s'agissait ici ; or, l'apôtre, ayant toujours en vue le relèvement du pécheur, ne voit qu'un moyen de l'obtenir, c'est de détruire sa chair, cause de tout le mal ; ceci est en harmonie avec tout l'Evangile, qui nous parle non d'une amélioration pure et simple de notre chair, mais d'une crucifixion, d'une destruction radicale. (Voir 2 Cor. V, 17 ; Jude I, 3-5 et Rom. VI, 5, etc.) Paul a fait encore la même chose pour Hyménée et Alexandre, afin qu'ils ne blasphèment plus.

En quoi pouvait consister cette action de livrer le pécheur à Satan ? Il y a de ce fait deux explications principales : pour les uns, ce serait permettre à Satan de frapper un homme dans son corps, par des souffrances ou des maladies, afin que l'esprit soit sauvé. C'est celle qui est la plus généralement admise. Mais, comme le dit M. L. Bonnet, cette idée, que rejetait déjà le bon sens de Calvin, n'a pas le moindre fondement dans le texte, où l'apôtre explique toute sa pensée par ce mot si clair : « Otez du milieu de vous. » Il est difficile aussi d'admettre ce pouvoir qui serait attribué à une Eglise de livrer le corps à Satan, et le rôle de Satan, qui deviendrait ainsi un auxiliaire de l'œuvre du salut pour un pécheur. L'exemple de Job, qu'on pourrait citer, n'est pas probant, puisque c'est Dieu qui le livre et que le but est tout différent. Une autre interprétation, qui est celle que donne M. Bonnet, est exprimée par lui en ces termes : « Livrer à Satan ne signifie pas autre chose que l'exclusion de la communion des fidèles ou de l'Eglise. L'Eglise est le corps de Christ, le temple de Dieu ; il l'a arrachée du milieu du monde, où Satan règne par le péché ; si donc un homme est exclu de l'Eglise, il est rejeté dans le monde, sous la domination de Satan. » Voici comment on a critiqué ce sens donné aux paroles de l'apôtre[1] : « Il y » a là un mélange de vérité et d'erreur » qu'il importe de bien discerner. Nous » admettons qu'un homme en entrant » dans l'Eglise passe des ténèbres de » l'ignorance, de l'immoralité et de la » misère à la connaissance de l'Evan» gile, à la sainteté et au bonheur ; » mais nous ne saurions admettre que, » exclu de l'Eglise, il soit à l'instant » transporté dans le royaume des ténè» bres et livré à Satan. Attribuer un tel » pouvoir à une sentence ecclésiastique, » c'est tomber dans une grave erreur. » Une Eglise peut bien exclure un mem» bre de son sein, mais non point le re» jeter dans le royaume des ténèbres. » Une telle puissance appartient à Dieu » seul. »

Ces critiques nous paraissent aussi bien fondées que celles faites à la première interprétation. Voici comment on pourrait entendre la chose : l'Esprit de Christ agit dans l'Eglise, dans chacun des vrais membres, et Satan chez les pécheurs. Tout membre d'une Eglise qui vit dans le péché se replace donc volontairement sous l'influence et la direction de Satan, mais peut-être sans se douter de sa position et de ses dangers ; or, c'est précisément ici que doit intervenir la discipline ; elle doit faire rentrer le pécheur en lui-même, en lui faisant prendre conscience de son état. Que

[1] M. Rey, dans sa thèse de licence : *La Discipline dans l'Eglise.*

l'Eglise le lui fasse donc sentir en se retirant de lui; elle lui dira de cette manière que ce n'est plus la vie de Christ qui l'anime, lui pécheur, et qu'il est livré à Satan; alors il pourra être rempli d'effroi et de terreur par les excès mêmes auxquels il sera livré sans retenue, et arriver à la repentance et à une nouvelle vie. Par l'action de Satan, à laquelle il s'est soumis et à laquelle aussi l'Eglise l'abandonne par un acte spécial, sa chair sera sous le coup d'un jugement, et si toute vie divine n'est pas éteinte en lui, ce sera l'occasion d'un réveil de l'esprit. C'est ainsi qu'on peut comprendre comment cette action : livrer à Satan, peut produire un tel résultat : sauver l'esprit.

En dehors de ces deux manières d'exercer la discipline, la répréhension fraternelle et l'action de livrer le pécheur à Satan, il y en a d'autres exprimées par bien des passages du Nouveau Testament. Ainsi dans Matthieu XVIII, 17 : « S'il ne vous écoute pas, qu'il soit considéré comme un païen et un péager; » dans 2 Thessaloniciens III, 6 : « Nous vous recommandons de vous éloigner de tout frère qui ne marche pas dans l'ordre, » et, verset 14 : « Si quelqu'un n'obéit pas à la parole de notre lettre, signalez-le, et ne vous mêlez point avec lui, afin qu'il ait honte; toutefois, ne le tenez pas pour ennemi, mais avertissez-le comme frère; » de même dans 1 Corinthiens, V, 11, où sont signalés les péchés envers lesquels on doit agir, et la défense même de manger avec de tels pécheurs; voyez aussi Romains XVI, 17; Tite III, 10; 2 Jean 10, 11. Quant au passage 1 Corinthiens X, 14 et suivants, c'est un avertissement, une règle de conduite pour tout chrétien, et il n'y a point là de prescription pour la discipline.

Dans ces versets que nous venons de mentionner, nous voyons que les membres de l'Eglise doivent s'éloigner de tout pécheur qui persévère dans son péché, et que cela peut aller jusqu'à le considérer comme un païen, et à s'abstenir de manger avec lui. Le but est toujours de faire rentrer le pécheur en lui-même, en lui montrant ce qu'il est par et dans son péché : étranger à la vie de l'Eglise et de ses membres et ne pouvant avoir de relations avec eux comme tel. On ne pourrait donc conclure de ces passages qu'il ne faut avoir aucune relation avec eux pour les affaires matérielles et qu'il faut leur refuser leur subsistance.

Quant au fait de ne plus manger avec eux, il concerne certainement les repas de l'Eglise, c'est-à-dire les agapes suivies de cène, et c'est de ce passage, et de celui-là seul, qu'on peut inférer le retranchement de la cène à un pécheur. Mais on peut remarquer qu'il n'est pas dit de le retrancher directement; c'est bien plutôt d'une manière indirecte qu'il faut agir, en lui disant que l'Eglise, c'est-à-dire ses membres, n'étant plus en communion avec lui, ne peuvent plus prendre la cène avec lui; c'est ainsi qu'il sera repris et s'exclura lui-même; et s'il ne le faisait pas, il y aurait peut-être alors une action positive de l'Eglise à exercer sur lui, telle qu'une humiliation de tous en sa présence; quoi qu'il en soit, retirez-vous de lui, ne vous mêlez plus avec lui; voilà sans doute le sens de ces mots : « Otez le méchant du milieu de vous. » — « Ne le

réputez pas comme ennemi, dit Calvin, mais reprenez-le comme un frère, afin que de correcteur vous ne deveniez bourreau. » On le serait certainement en retranchant un pécheur par un coup d'autorité, tandis que, si l'Eglise elle-même s'humilie du désordre qui a pu s'introduire dans son sein, et dont tous sont responsables en quelque mesure, il sera repris intérieurement et peut-être sauvé.

Et maintenant, comment la discipline doit-elle s'exercer de nos jours? Il nous semble que la répréhension fraternelle et ce que nous venons de voir de la séparation d'avec le pécheur, en tant que membre de l'Eglise, sont de tous les temps; mais que dire de l'action de livrer à Satan? La réponse dépendra pour chacun du sens qu'il donnera à cette expression.

La discipline doit manifester l'unité du corps de Christ, l'union de tous ses membres dans une même vie de sainteté par le Saint-Esprit; son importance ne pourra jamais être méconnue sans de graves préjudices pour l'Eglise.

P. MOREL-SANDOZ.

ETUDES MORALES

Amiel et son Journal [1].

Enigmes psychologiques.

Un professeur peu remarqué, chargé d'abord du cours d'esthétique, puis de la philosophie générale à Genève, auteur de plusieurs recueils de vers bien faits et bien pensés, mais généralement dépourvus d'abandon et de charme poétique, meurt à l'âge de soixante ans, laissant un volumineux journal, et exprimant le désir qu'on en publie après sa mort « les parties qui paraîtraient offrir un intérêt de pensée ou une valeur d'expérience. » Une amie de l'auteur, son élève nous est-il dit, et légataire du manuscrit, choisit les morceaux les plus propres à faire connaître la physionomie intellectuelle et morale du défunt; un collègue, M. Joseph Hornung, professeur de droit à Lausanne pendant plusieurs années, en surveille la publication en qualité d'exécuteur testamentaire; un premier volume assez court paraît dans un vêtement d'une simplicité élégante, précédé d'une explication étendue confiée à la plume amie et savante de M. Edmond Scherer; les grands journaux de Paris, la *Revue des deux Mondes*, en parlent comme d'une chose considérable; le public, à Genève au moins, l'accepte sur ce pied; et effectivement nous y trouvons partout la marque d'une âme singulièrement tendre, et d'un esprit très supérieur aux agréables enfantillages pour lesquels l'Amiel vivant avait trahi sa gloire en déguisant le meilleur de lui-même.

Et pourtant, nous ne pouvons nous empêcher de le dire, il nous semble qu'on est en train de le surfaire un peu, lorsqu'on ne le charge pas, et qu'on prépare une réaction que nous aurions à cœur d'éviter à ses amis et à sa mémoire.

M. Scherer a prononcé le mot de génie, mais il ajoute aussitôt génie stérile. Cette alliance est dure, dure en tout sens. Si notre purisme était aussi sévère qu'il plaît à l'éminent critique de l'être quelquefois à propos des gens qu'il

[1] *H.-F. Amiel.* Fragment d'un journal intime, précédé d'une étude par *Edmond Scherer*, tom. Ier, Paris, Sandoz et Thuillier, 1883.

n'aime pas, nous y trouverions un peu plus qu'une faute de français. Génie a conservé le sens de son étymologie : un génie ne saurait être stérile. Quoi qu'on pense de ses travaux antérieurs, Amiel ne pourrait pas désormais être signalé par cette épithète, car, en révélant l'intimité de sa propre nature, il a fait éminemment une œuvre d'art. Pour être involontaire, elle n'en vaudrait que mieux. Mais l'est-elle ? Retrace-t-elle vraiment les souffrances du génie ? Déux questions entre mille, devant lesquelles il est permis d'hésiter. Avant qu'il soit possible de répondre à la dernière, ce qu'il faudrait expliquer à notre avis, ce n'est pas pourquoi l'homme capable d'écrire le *Journal intime* n'a rien donné précédemment de sérieux et de considérable; il importerait surtout de faire entendre comment, avec le juste sentiment qu'il avait de sa valeur réelle, avec ses devoirs professionnels, dont son vaste esprit, son cœur aimant devaient sentir l'immense responsabilité, il a pu tuer le temps comme il l'a fait, et signer ce qu'il a signé. L'incapacité d'arriver à l'œuvre se comprend, de reste, par les fragments publiés du Journal. Toutes les questions se touchent : Amiel ne pouvait en aborder aucune sans se porter à ses limites. Ce n'était point assez pour cet esprit amoureux du complet, il lui fallait décrire les espaces environnants, puis les rapports de ces derniers avec d'autres espaces, et ainsi de suite. Par cette méthode, il ne pouvait donner que des cadres et des programmes.

La philosophie, sans doute, nourrit cette haute prétention d'embrasser la totalité des choses en les ramenant à l'unité. Mais cette unité même est l'unité d'une pensée. Une philosophie est une conception du monde à côté d'autres : on est pour la création, pour l'évolution ou pour la création évolutive; on affirme ou l'on nie l'existence d'un auteur intelligent du monde; entre l'universel déterminisme et la liberté morale, il faut choisir. Et le choix demande réflexion : certains côtés des phénomènes se comprennent mieux dans une hypothèse que dans l'autre, la diversité des systèmes entre lesquels se partagent les esprits depuis tant de siècles n'est possible que par ce fait, d'ailleurs évident. Mais choisir c'est se limiter. Amiel ne veut pas choisir. « Toutes les convictions particulières, les principes tranchants, les idées infusibles ne sont que des préjugés utiles à la pratique, mais des étroitesses d'esprit.... Toute croyance spéciale est une raideur et une obtusité. » Ainsi s'exprimait Amiel, se parlant à lui-même, dans la dernière année de son passage ici-bas. S'il fallait juger ces maximes, il suffirait peut-être de faire observer qu'elles sont *récurrentes*, comme on dit en langage technique, et se tournent naturellement contre elles-mêmes. L'opinion que toute croyance spéciale est une obtusité constitue une croyance spéciale, et par conséquent une obtusité. Cette obtusité-ci place l'esprit qui en est affecté dans l'alternative de ne rien faire du tout, ou de produire des œuvres artificielles, virtuosités sans conviction, partant sans âme et sans valeur réelle.

Telles seraient à peu près celles de l'homme aimable dont nous parlons, à s'en tenir au jugement du critique réputé qui s'est chargé de l'introduire devant

le public européen. On comprend donc qu'il n'en ait pas créé d'autres; mais sous l'influence de quels mobiles a-t-il donné celles-là, lui qui pouvait mieux que personne en mesurer la portée? On soupçonne quelques-uns de ces mobiles, lorsqu'on l'a vu passer des journées à combiner des anagrammes; son critique y touchait, lorsqu'il le mettait en garde, il y a vingt ans, contre le joli, le subtil et l'ingénieux; les fragments empruntés au *Journal intime* ne les disent pas, mais ils les laissent deviner. J'en trouve un, de sentiment, dans les lignes suivantes : « Passé la soirée avec Charles Heim qui, dans sa sincérité, ne m'a jamais fait un compliment littéraire. Comme je l'aime et l'estime, *il est pardonné.* » J'en vois un autre, d'ordre intellectuel, celui-ci, dans le passage sur les deux sexes de l'automne, et dans cette fameuse promenade au Mont Salève du 10 février 1853, où la conversation la plus nourrie lui a fourni surtout un « excellent exercice d'argumentation avec des champions solides, » et dont l'impression finale se résume en ces mots : « Heim était l'impartialité de la conscience, Naville, la moralité de la conscience, Lecoultre, la religion de la conscience, Scherer, l'intelligence de la conscience, et moi, la conscience de la conscience. »

Commencé de bonne heure, régulier depuis 1849 où il se poursuit semaine après semaine, puis jour après jour jusqu'à la fin d'avril 1881, le recueil dont ces fragments sont tirés est d'une étendue de beaucoup supérieure à ce qu'on a donné. On a nommé devant nous tant de mille pages que nous ne voulons pas écrire un chiffre peut-être imaginaire; mais il y avait beaucoup à choisir, le triage a été forcément sévère, peut-être les cinq lignes que nous venons de transcrire ont-elles échappé aux ciseaux inspirés des éditeurs. S'il y en avait beaucoup de ce genre dans les morceaux laissés, nous comprendrions mieux. Cette indication suffira pour faire entendre que des échantillons aussi sobrement livrés ne sauraient, à eux seuls, donner le mot d'une énigme psychologique.

Pour y apporter quelque lumière, il faudrait avoir vu de près et souvent l'auteur du *Penseroso;* d'ailleurs ce ne serait pas ici le lieu. Nous voulons nous en tenir à la matière de cette revue, la religion.

Le journal d'Amiel témoigne d'un esprit profondément religieux, dit l'auteur de l'étude placée en tête du présent volume. Le critique éminent s'attend à ce qu'on en soit surpris, plus surpris encore que de trouver Amiel sensible au devoir.

« Amiel, avoue-t-il, a conservé la piété de son enfance; il y a de la dévotion dans ses habitudes; peu s'en faut *qu'on ne s'imagine* avoir affaire en lui à des croyances naïves, ou même ferventes. *La vérité* est que nous touchons ici à un trait tout à fait caractéristique de sa constitution intellectuelle. Tout expliquer et comprendre, en un sens c'est tout accepter, et son principal souci était de comprendre; il ne distinguait pas, ne séparait pas, appliquait rarement les catégories *vulgaires* du bon et du mauvais, *du vrai et du faux.* Amiel est arrivé à cette tolérance de l'intelligence qui est le fruit le plus mûr de la

culture la plus complète.... Notre ami n'est ni orthodoxe ni hérétique, j'allais dire ni croyant, ni incrédule, il se meut dans une région où ces oppositions n'ont pas de place. »

Le ton de supériorité tranquille avec lequel ce commentaire nous est offert ne saurait nous imposer ; il déguise mal une préoccupation qui nous cause une souffrance aiguë, sans que nous parvenions à la comprendre. Pourquoi donc l'auteur veut-il absolument que les gens auxquels il est obligé d'accorder un peu d'esprit ne croient pas ce qu'ils disent, lorsqu'ils prononcent le nom de Dieu ? Ici la passion le met hors de garde. A l'appui de cette opinion singulière que Amiel ne croyait proprement à rien lorsqu'il consignait dans son journal, pour son propre usage, l'expression d'une foi naïve et fervente, il cite un morceau écrit peu de semaines avant sa mort, qui, pour l'honneur de l'humanité, prouve manifestement tout le contraire. On y voit sans doute l'auteur arriver à la contradiction déjà notée que toute croyance spéciale est une obtusité, mais on y voit clairement aussi qu'il n'a pas toujours pensé de même ; et comme de son propre aveu les conclusions où il arrive sont incompatibles avec toute action, il est peu probable qu'un homme de sens courre le danger de les considérer comme un progrès. Voici comment il prend conscience de son évolution religieuse. On verra dans ce texte même l'emploi le plus formel possible des *catégories vulgaires* de l'erreur et de la vérité.

» Depuis bien des années, le Dieu immanent m'a été plus actuel que le Dieu transcendant, la religion de Jacob m'a été plus étrangère que celle de Kant ou même de Spinoza. Toute la dramaturgie sémitique m'est apparue comme une œuvre d'imagination. *Les documents apostoliques ont changé de valeur et de sens à mes yeux.* La croyance et la vérité se sont distinguées avec une netteté croissante. La psychologie religieuse est devenue un simple phénomène et a perdu la valeur fixe et nouménale. Les apologétiques de Pascal, de Leibniz, de Secrétan ne me semblent pas plus probantes que celles du moyen âge, car elles supposent ce qui est en question : une doctrine révélée, un christianisme défini et immuable. Il me semble que ce qui me reste de toutes mes études, c'est une nouvelle phénoménologie de l'esprit, l'intuition de l'universelle métamorphose. »

Il y a peut-être quelque malentendu relativement à la pensée du contemporain nommé dans ce passage en si haute compagnie. Il ne se représentait pas la conception du christianisme comme immuable, puisqu'il en proposait une qu'il considérait comme nouvelle à plusieurs égards, et qui l'était peut-être à sa date. Et cette conception n'est pas l'exégèse d'une doctrine révélée, mais un essai d'expliquer des faits historiques sur lesquels il est impossible de ne pas se prononcer, et dont quelques-uns du moins sont incontestables. D'autres l'ont mieux compris sans l'approuver davantage.

Mais ceci n'a trait que de loin à notre affaire. Tout l'intérêt du passage est dans ces mots : « Les documents apostoliques *ont changé de valeur* et de sens à mes yeux. » Quelle est la date de ce changement ? Quoiqu'il ne soit pas l'œuvre d'un jour, ni peut-être d'une

année, on peut en saisir la marque dans le petit nombre de fragments publiés, et l'on acquerra la certitude matérielle que lorsque Amiel parlait le langage des croyances naïves, c'est tout simplement parce qu'il partageait alors ces croyances, et qu'il ne se mouvait point alors dans cette région où l'opposition de la croyance et de l'incrédulité n'a plus de place. Cette région n'existe ni pour lui ni pour personne; ce qu'on en dit n'est qu'affectation toute pure, affectation tendentieuse et transparente. Le rôle qu'on fait jouer au défunt devant lui-même n'est pas possible. M. Scherer tient-il sérieusement à faire prévaloir un sentiment contraire? Est-il essentiel à sa réputation dans les sphères de la haute culture, d'établir qu'il entrait simplement dans un thème convenu sans souci d'erreur ni de vérité, lorsqu'il composait ce beau cantique conservé sous le nom de son auteur dans le psautier de nos Eglises[1].

J'errais, perdu dans les sentiers du doute,
Le vide au cœur et la mort devant moi,
Lorsque tu vins resplendir sur ma route:
Je suis à toi, je suis à toi.

Jadis, j'étais sous l'empire du monde,
Mais aujourd'hui Jésus-Christ est mon roi,
Ton joug est doux, et ta paix est profonde:
Je suis à toi, je suis à toi.

En te trouvant, j'ai trouvé toute chose,
Et ce bonheur m'est venu par la foi
C'est sur ton sein qu'en paix je me repose:
Je suis à toi, je suis à toi.

M. Scherer planait-il au-dessus des oppositions de l'orthodoxie et de l'hérésie, lorsqu'en expliquant le changement survenu dans ses opinions sur l'inspiration des Ecritures, il déclarait que les parties essentielles de la foi n'en recevraient aucune atteinte? Non, mais suivant une logique intérieure à laquelle ne sont point soumis ceux dont les convictions se fondent sur une autre base que celle sur laquelle il avait construit, il a changé graduellement pour en arriver où nous le voyons. Amiel a changé aussi, un peu plus tard, semble-t-il, et sous les mêmes influences. Et comme son évolution le rendait, il nous l'a confessé, toujours plus incapable d'agir, c'est-à-dire incapable de vivre, on peut, avec une pleine sympathie pour ce cœur aimant, avec l'égard le plus respectueux pour le deuil de ses amis, dire que la mort lui fut clémente.

Et comme rien ne nous empêche, si cette exclamation joyeuse répond à notre état moral effectif, de chanter, avec le Scherer d'autrefois :

Je suis à toi, gloire à ton nom suprême!

de même nous recueillerons avec un intérêt sérieux, avec une sympathie douloureuse, les marques d'une piété trop faible pour se transformer, ou pour se défendre contre les illusions de l'intelligence, mais qui était sincère et touchante dans le jeune philosophe frais émoulu de Berlin. C'est là proprement le sujet et l'excuse de notre article, dont une indispensable revendication vient d'étendre l'introduction au delà des bornes que nous nous étions prescrites.

Nous ne pouvons placer ici qu'un bien petit nombre de citations; nous les disposons suivant l'ordre chronologique, sans négliger aucune de celles qui accusent un déplacement de l'horizon, si léger qu'il soit. Nous espérons qu'on les complétera dans le volume; cette étude est d'une véritable importance pour tous

[1] *Psaumes et cantiques*, N° 120, versets 2, 3 et 5.

ceux qui veulent comprendre leur siècle, et qui, sentant le prix de leur foi, désirent la conserver intacte ou sont appelés à l'affermir dans d'autres esprits.

1er *octobre 1849.* — ... La nouvelle religion est si profonde qu'elle n'est pas même comprise à l'heure qu'il est, et paraît blasphématoire à la plupart des chrétiens. La personne du Christ est le centre de cette révélation : révélation, rédemption, vie éternelle, divinité, humanité, propitiation, incarnation, jugement, Satan, ciel, enfer, tout cela s'est matérialisé, épaissi : et présente cette étrange ironie d'avoir un sens profond et d'être interprété charnellement.

Le christianisme, s'il veut triompher du panthéisme, doit l'absorber: pour nos pusillanimes d'aujourd'hui, Jésus serait entaché d'un odieux panthéisme, car il a confirmé le mot biblique : *Vous êtes des dieux*, et saint Paul aussi, qui nous dit que nous sommes la *race de Dieu*. A notre siècle, il faut une dogmatique nouvelle, c'est-à-dire une explication plus profonde de la nature de Christ et des éclairs qu'elle jette sur l'humanité.

7 *avril 1851.* — ... Le christianisme apporte et prêche le salut par la conversion de la volonté ; l'humanisme le salut par l'émancipation de l'esprit. L'un saisit le cœur, l'autre le cerveau. Tous deux veulent faire atteindre à l'homme son idéal, mais l'idéal diffère, sinon par son contenu, au moins par la disposition de ce contenu, par la prédominance donnée à telle force intérieure: pour l'un l'esprit est l'organe de l'âme, pour l'autre l'âme est un état inférieur de l'esprit; l'un veut éclairer en améliorant, l'autre améliorer en éclairant. C'est la différence de Socrate à Jésus.

La question capitale est celle du péché[1]. La question de l'immanence, du dualisme, est secondaire. La Trinité, la vie à venir, le paradis et l'enfer peuvent cesser d'être des dogmes, des réalités spirituelles, la forme et la lettre peuvent s'évanouir, la question humaine demeure : Qu'est-ce qui sauve ? Comment l'homme est-il amené à être vraiment homme ? La dernière racine de son être est-elle la responsabilité, oui ou non ? Est-ce faire ou savoir le bien, agir ou penser qu· sont le dernier but ? Si la science ne donne pas l'amour, elle est insuffisante. Or elle ne donne que l'*amor intellectualis* de Spinoza, lumière sans chaleur, résignation contemplative et grandiose, mais inhumaine, parce qu'elle est peu transmissible et reste un privilège, et le plus rare de tous. L'amour moral place le centre de l'individu au centre de l'être, il a[1] au moins le salut en principe, le germe de la vie éternelle. *Aimer, c'est virtuellement savoir; savoir n'est pas virtuellement aimer* : voilà la relation de ces deux modes de l'homme. La rédemption par la science ou par l'amour intellectuel est donc inférieure à la rédemption par la volonté ou par l'amour moral....

Donc, pour revenir au sujet, la philosophie ne doit pas remplacer la religion; les révolutionnaires ne sont pas des apôtres, quoique les apôtres aient été révolutionnaires.... La partie négative de l'œuvre des humanistes est bonne, elle dépouillera le christianisme de toute une coque devenue extérieure, mais Ruge et Feuerbach ne peuvent sauver l'humanité. Il lui faut des saints et des héros pour compléter l'œuvre des philosophes.

1852. — Nous signalons les réflexions sur les Monologues de Schleiermacher placées au début de ce chapitre, avant de reprendre nos citations.

26 avril. — ... Il me manque quelque chose : le culte, la piété positive et partagée. Quand donc l'Eglise à laquelle j'appartiens de cœur sera-t-elle constituée ? Je ne puis, comme Scherer, me contenter d'avoir raison tout seul. Il me faut un christianisme moins solitaire. Mes besoins religieux ne sont pas satisfaits....

10 novembre. — ... Le christianisme, en brisant l'homme en extérieur et intérieur, le monde en terre et ciel, en enfer et paradis, a décomposé l'unité humaine, il est vrai pour la reconstruire plus profonde et plus vraie ; mais la chrétienté n'a pas encore digéré ce levain puissant. Elle n'a pas encore conquis la vraie humanité ; elle vit encore sous l'antinomie du péché et de la grâce, d'ici-bas et de là-haut. Elle n'a pas pénétré tout le cœur de Jésus ; elle est encore dans le *narthex* de

[1] Ici et dans les citations suivantes, les italiques appartiennent au *Journal intime* ou à ses éditeurs.

[1] Ne faudrait-il point *est* ?

la pénitence; elle n'est pas réconciliée, et même les Eglises portent encore la livrée de la domesticité et n'ont pas la joie des filles de Dieu, baptisées du Saint-Esprit.

5 févr. 1853. — ... L'homme reproduisant le monde, s'enveloppant d'une nature qui est l'objectivation de sa nature spirituelle, se récompensant et se punissant; les choses étant la nature divine; la nature de l'esprit parfait ne se comprenant que dans la mesure de notre perfection; l'intuition récompense de la pureté intérieure, la science au bout de la bonté. — C'est peut-être là mon sujet pour mon cours d'été.... Je reviens au bord du grand abîme avec le clair sentiment que c'est là le problème de la science, que le sonder est un devoir, que Dieu ne se cache que dans sa lumière et dans son amour, qu'il nous appelle à devenir esprits, à nous posséder et à le posséder dans la mesure de nos forces, que c'est notre incrédulité, notre lâcheté spirituelle qui est notre infirmité et notre faiblesse.

Dans ce passage très curieux, où l'idéalisme paraît sous des formes indécises à côté des thèses les plus nettes et les plus spécifiques du mysticisme chrétien, nous voyons un esprit capable encore de réagir, chercher à fondre dans une synthèse personnelle les deux éléments disparates de sa vie intérieure, la foi du cœur, la foi de l'enfance, et le panthéisme allemand dont il s'était grisé à Berlin dans toute la naïveté d'un jeune enthousiaste, sans en apercevoir la portée et la direction véritables. Pour aboutir, si ce dessein pouvait aboutir, il aurait fallu beaucoup d'énergie, un labeur soutenu, puis et surtout, la faculté de se prononcer et de se fixer quelque part. Mais l'indécision, la fluctuation, le vague absolu dont Amiel, maximant ses pratiques, a fini par faire la suprême vertu de l'intelligence, ainsi que nous avons vu dans le texte final allégué par M. Scherer à l'appui d'une explication psychologique insoutenable, étaient d'abord des instincts, des infirmités: formuler, c'est agir; et le journal fourmille de passages où tantôt se condamnant, tantôt s'approuvant, l'auteur confesse sa répugnance prononcée pour toute espèce d'action. Avec quelque indulgence à ce tempérament-là, il est assez clair que le système ne pouvait pas éclore, que le christianisme ne pouvait pas s'ancrer dans l'homme, que l'homme lui-même ne pouvait pas aboutir.

27 octobre 1853. — L'apothéose de la douleur, la transfiguration du mal par le bien: c'est la merveille divine par excellence. Ramener par l'amour la créature libre à Dieu et le monde mauvais au bien ; c'est la consommation de l'œuvre créatrice ; c'est la volonté éternelle de la miséricorde infinie. Chaque âme qui se convertit est le symbole de l'histoire du monde. Etre heureux, posséder la vie éternelle, être en Dieu, être sauvé, tout cela est identique ; c'est la solution du problème, le but de l'existence. Et la félicité est croissante, comme la misère peut l'être. L'éternelle croissance dans l'immuable paix, l'approfondissement toujours plus profond, la possession toujours plus intense, plus spirituelle de la joie céleste, voilà le bonheur. Le bonheur n'a point de bornes, parce que Dieu n'a ni fond ni rives, et que le bonheur c'est la conquête de Dieu par l'amour.

Le centre de la vie n'est ni dans la pensée, ni dans le sentiment, ni dans la volonté, ni même dans la conscience, en tant qu'elle pense, sent ou veut, car une vérité morale peut avoir été pénétrée et possédée de toutes ces manières et nous échapper encore. Plus profondément que la conscience, il y a l'être, notre substance même, notre nature. Il n'y a que les vérités entrées dans cette dernière région, devenues nous-même, devenues spontanées et involontaires, instinctives et inconscientes, qui soient réellement notre vie, c'est-à-dire plus que notre propriété. Tant que nous distinguons un espace quelconque entre la vérité et nous, nous sommes en dehors d'elle. La pensée, le sentiment, le désir, la conscience de la vie, ne sont pas encore tout à fait la

vie. Or nous ne pouvons trouver notre paix et notre repos que dans la vie, et dans la vie éternelle. Et la vie éternelle c'est la vie divine, c'est Dieu. Etre divin, voilà donc le but de la vie : à ce moment seulement, la vérité ne peut plus être perdue pour nous, parce qu'elle n'est plus hors de nous, ni même en nous, mais que nous la sommes, et qu'elle est nous ; nous sommes alors une vérité, une volonté, une œuvre de Dieu. La liberté est maintenant nature, la créature est une avec son Créateur, une par l'amour ; elle est ce qu'elle devait être. Son éducation est accomplie et la félicité définitive commence. Le soleil du temps se couche, et la lumière de la béatitude éternelle paraît. Nos cœurs charnels peuvent appeler cela du mysticisme ; c'est le mysticisme de Jésus : « Je suis un avec mon Père, vous serez un avec moi, nous serons un avec vous. »

23 mai 1855. — Toute passion nuisible attire, comme le gouffre, par le vertige.... Cet abîme est en nous ; c'est le fond de notre être, notre liberté nage sur ce vide, qui aspire toujours à l'engloutir. Notre seul talisman, c'est la force morale rassemblée sur son centre, la conscience, petite flamme inextinguible dont la lumière s'appelle devoir et dont la chaleur se nomme amour. Cette petite flamme doit être l'étoile de notre vie, elle seule peut guider notre arche tremblante à travers le tumulte des grandes eaux, nous faire échapper aux tentations de la mer, aux monstres et aux tempêtes vomis par la nuit et le déluge. La foi en Dieu, en un Dieu saint, miséricordieux, paternel, est le rayon divin qui allume cette flamme.

4 septembre. — Du point de vue du bonheur, la question de la vie est insoluble, car ce sont nos plus hautes aspirations qui nous empêchent d'être heureux. Du point de vue du devoir, même difficulté, car le devoir accompli donne la paix, non le bonheur. C'est l'amour divin, le saint amour, la possession de Dieu par la foi qui résout la difficulté ; car si le sacrifice est devenu lui-même une joie, joie permanente, croissante et indéfectible, alors l'âme a un aliment suffisant et indéfini.

9 avril 1856. — La foi en la Providence adoucit la punition, mais ne la supprime pas. Les roues du char divin nous écrasent, d'abord pour satisfaire la justice et donner exemple aux hommes, puis une main nous est tendue pour nous relever ou au moins nous réconcilier avec l'amour caché sous la justice. Le pardon ne peut précéder le repentir, et le repentir ne commence qu'avec l'humilité. Et tant qu'une faute quelconque paraît une bagatelle, tant que l'imprudence ou la négligence apparaît, non pas dans sa culpabilité mais dans son excuse, en un mot tant que Job murmure, tant que la Providence est trouvée trop sévère, tant qu'il y a protestation intérieure contre la destinée, et doute sur la parfaite justice de Dieu, il n'y a pas encore l'entière humilité, ni le vrai repentir. C'est quand on accepte l'expiation qu'elle peut être épargnée ; c'est quand on se soumet sincèrement que la grâce peut être accordée. C'est quand la douleur trouve son œuvre faite que Dieu peut nous en faire la remise. L'épreuve ne s'arrête donc que lorsqu'elle est inutile : c'est pourquoi elle ne s'arrête presque jamais. — La foi en la justice et en l'amour du Père est le meilleur et même le seul point d'appui contre les souffrances de cette vie. Le fond de toutes nos douleurs est une incrédulité ; nous doutons que ce qui nous arrive dût nous arriver, nous nous croyons plus sages que la Providence, parce que nous croyons au hasard pour éviter le fatalisme. — La liberté soumise, quel problème ! Il faut pourtant toujours en revenir là.

22 octobre. — La vie est l'apprentissage du renoncement progressif. Fortune, gloire, amour, puissance, santé, bonheur, longue vie, tous les biens qu'ont possédés d'autres hommes semblent d'abord promis et accessibles, et puis il faut souffler sur ce rêve, diminuer successivement son personnage, se faire petit, humble, se sentir borné, faible, dépendant, ignorant, chétif, pauvre, dépouillé, et s'en remettre à Dieu de tout, car l'on n'avait rien et l'on est mauvais. C'est dans ce néant qu'on retrouve quelque vie, parce que l'étincelle divine est là tout au fond. On se résigne. Et dans l'amour croyant, on reconquiert la vraie grandeur.

1858, 13 décembre. — Considère-toi comme un élève rétif, mais dont tu es responsable en qualité de mentor et de tuteur. Sanctifier la nature pécheresse, en l'assujettissant gra-

duellement à l'ange intérieur, par l'aide du Dieu saint, c'est au fond toute la pédagogie chrétienne et la morale religieuse. Apprivoiser, dompter, évangéliser et *angéliser* le mauvais moi, en rétablissant l'harmonie avec le bon moi, voilà notre œuvre, ton œuvre. Le salut, c'est d'abandonner en principe le mauvais moi, de se réfugier dans l'autre, le moi divin, en acceptant avec courage et prière la tâche de vivre avec son propre démon et d'en faire l'organe de moins en moins rebelle du bien; l'Abel en nous doit travailler à sauver Caïn. L'entreprendre, c'est être converti, et il faut se convertir tous les jours. Abel ne rachète et ne touche Caïn qu'en l'habituant, en l'exerçant aux bonnes œuvres. Faire le bien, c'est d'un côté une violence, un supplice, une expiation, une croix, car c'est se vaincre soi-même et se faire serviteur; de l'autre, c'est la douceur secrète, le contentement, la paix, la joie. La notion du mal et de sa guérison est la meilleure mesure de la profondeur d'une doctrine religieuse.

1859, 14 juillet.—Je viens de relire le *Faust*. Type immortel, malfaisant et maudit! Spectre de ma conscience, fantôme de mon tourment, image des combats incessants de l'âme qui n'a pas trouvé son aliment, sa paix, sa foi, n'es-tu pas l'exemple d'une vie qui se dévore elle-même, parce qu'elle n'a pas rencontré son Dieu?... Moi aussi j'éprouve parfois ces rages sourdes de vie, ces emportements désespérés vers le bonheur, mais bien plus souvent l'affaissement complet de la taciturne désespérance. Et d'où vient tout cela? du doute de la pensée, de soi-même, des hommes et de la vie, du doute, qui énerve le vouloir et qui ôte le pouvoir, qui fait oublier Dieu, qui fait négliger la prière, le devoir, du doute inquiet et corrosif qui rend l'existence impossible et ricane devant tout espoir.

17 juillet. — Toujours et partout le salut est une torture, la délivrance est une mort, l'apaisement est dans l'immolation; il faut, pour recevoir sa grâce, baiser le crucifix de fer rouge; la vie est une série d'angoisses, un calvaire qu'on ne monte qu'en se meurtrissant les genoux. On se distrait, on se disperse, on s'abêtit pour être dispensé de l'épreuve, on détourne les yeux de la *via dolorosa*. Et il faut toujours y revenir, il faut reconnaître que chacun porte en soi son bourreau, son démon, son enfer, dans son péché, et que son péché c'est son idole, et que cette idole qui séduit les volontés de son cœur est sa malédiction.

Mourir au péché! ce prodigieux mot du christianisme demeure bien la plus haute solution théorique de la vie intérieure. C'est là seulement qu'est la paix de la conscience, et sans cette paix, il n'y a point de paix.

13 décembre. — Cinquième leçon (de M. E. Naville) sur la *vie éternelle*. Même talent, grande éloquence; mais l'orateur ne comprend pas que le surnaturel doit se *prouver* historiquement, ou sinon, qu'il doit renoncer à sortir du domaine de la foi et à entrer dans celui de l'histoire et de la science.

1860, 27 mai.— Entendu ce matin un discours sur le Saint-Esprit, beau mais insuffisant. Pourquoi ne suis-je pas édifié? faute d'onction. Pourquoi pas d'onction? parce que le christianisme, à ce point de vue rationaliste, est celui de la *dignité*, non celui de l'*humilité* : la pénitence, la lutte impuissante, l'austérité y manquent; la loi s'efface, la sainteté et le mysticisme s'évaporent; l'accent spécifiquement chrétien fait défaut. Mon impression est toujours la même : n'affadissez point la foi, en la dissolvant en pure psychologie morale. J'éprouve un sentiment d'inconvenance et un vrai malaise à voir la philosophie en chaire : « On a ôté mon Sauveur et je ne sais où on l'a mis, » ont le droit de dire les simples, et je le répète avec eux. — Ainsi les uns me choquent par leur dogmatisme sacerdotal, les autres par leur laïcisme rationaliste. Il me semble que la bonne prédication devrait unir, comme Schleiermacher, la parfaite humilité morale à l'énergique indépendance de la pensée, le sentiment profond du péché[1] au respect de la critique et à la passion du vrai.

1861, 12 septembre..... — Le découragement a été mon péché. Le découragement est une incrédulité. La faiblesse croissante en a été la suite et le principe de mort a grandi en même temps que l'influence du prince des ténèbres. Ma volonté, en abdiquant, a cédé le sceptre aux instincts. Et la corruption de l'excellent donnant ce qu'il y a de pire, l'amour de l'idéal et le désintéressement tendre sont devenus le dégoût de l'espérance

[1] Ce sentiment-là appartient-il bien à Schleiermacher?

et l'appétit de l'anéantissement. MA CROIX, C'EST L'ACTION [1].

1862, 7 nov.— Combien l'éternel sourire de la critique indifférente, combien cette moquerie sans entrailles, qui corrode, persifle et démolit tout, qui se désintéresse de tout devoir personnel, de toute affection vulnérable et qui ne tient qu'à comprendre sans agir, combien cette contemplation ironique est malfaisante, *contagieuse* et malsaine! Le criticisme devenu habitude, tic et système, c'est l'abolition de l'énergie morale, de la foi et de toute force. Un de mes penchants m'y conduit; mais je recule devant les résultats quand j'en rencontre des types bien plus nets que moi-même. Et au moins, je n'ai pas à me reprocher d'avoir jamais essayé de ruiner la force morale chez les autres. Pour agir il faut croire; pour croire il faut se décider, trancher, affirmer, et au fond, préjuger les questions. Est impropre à la vie pratique celui qui ne veut agir qu'en pleine certitude scientifique. OR, NOUS SOMMES FAITS POUR AGIR, car nous ne pouvons décliner le devoir.

Avant d'achever nos citations, qui ne seront plus nombreuses, car le caractère proprement chrétien s'efface désormais de plus en plus dans les pages qu'on nous a données, nous invitons le lecteur à rapprocher ce dernier passage du fragment, écrit sept ans plus tard, qui a paru à M. Scherer fournir une base à son explication : « Pour agir, il faut croire; pour croire, il faut se décider. » Mais ici l'auteur veut qu'on se décide, « car nous ne pouvons décliner le devoir, » dit-il. Dans le texte suprême, il n'est plus question de devoir, la vie pratique est envisagée avec quelque dédain, comme un mal nécessaire, et toutes les convictions particulières sont des étroitesses d'esprit, des ankyloses de la pensée, des raideurs et des obtusités. La pensée est la même, l'accent, le courant sont complètement changés. J'ai souligné le mot qui nous semble donner la clef, et qui d'ailleurs revient très souvent dans les fragments communiqués : « Ma croix, c'est l'action. » Un devoir constamment décliné cesse finalement d'apparaître comme un devoir, et celui dont il s'agit ici renferme évidemment tous les autres. Ce que le panthéisme idéaliste du premier tiers de ce siècle avait préparé, le renouvellement de la critique historique l'a accompli sous des influences fort aisées à discerner. Le christianisme positif s'est évanoui, mais rien ne l'a remplacé, et si l'auteur du Journal cherche parfois à tirer vanité de ce vague même, il est aisé de voir qu'il en souffre mortellement et sait peu de gré à ceux qui ont achevé d'éteindre en lui le flambeau vacillant de la vie morale. Amiel avait raison de dire que le surnaturel devrait être prouvé historiquement pour pouvoir réclamer une place *dans la science* et sortir du domaine de la foi. Il reconnaissait donc alors un domaine à la foi. Maintenant ce domaine se ferme pour lui, parce que pour croire il faut vouloir, et qu'il ne peut plus vouloir. Après s'en être longtemps accusé, il semble près de s'en faire un titre de gloire.

Tournez-vous donc, de grâce, et l'on vous répondra,

serions-nous tenté de lui dire, et plus encore à ses maîtres, car personnellement il n'a pas cessé, du moins jusqu'au moment où nous conduit ce premier volume, de reconnaître l'impérieuse nécessité de la religion.

1863, 2 septembre. — C'est peut-être par l'amour que *je reviendrai*[1] à la foi, à la religion, à l'énergie, à la concentration. Il me semble du moins que si je trouvais ma pa-

[1] Dans ce passage et dans le suivant, c'est nous qui avons souligné.

[1] Nous soulignons.

reille et ma compagne unique, tout le reste me viendrait par surcroît, comme pour confondre mon incrédulité et pour faire rougir ma désespérance.

Le signe d'une fausse conception religieuse c'est de faire ajourner la vie et de faire distinguer le saint homme de l'homme vertueux. Cette erreur est bien un peu celle de tout le moyen âge et peut-être du catholicisme dans son essence. Mais le christianisme vrai doit être purgé de cette erreur funeste. La vie éternelle n'est point la vie future, c'est la vie dans l'ordre, la vie en Dieu.

1866, 7 janv. — Le christianisme, cet élément oriental de notre culture, fait contrepoids à nos tendances vers le fini, vers le passager, vers le changeant.... Le sacré a une vertu purifiante, l'émotion religieuse entoure le front d'une auréole et fait connaître au cœur un épanouissement de joie ineffable. Je crois donc que les adversaires de la religion en elle-même se trompent sur les besoins de l'homme occidental, et que le monde moderne perdrait son équilibre dès qu'il appartiendrait purement à la doctrine mal mûrie du progrès. Nous avons toujours besoin d'infini, d'éternel, d'absolu; et puisque la science se contente du relatif, elle laisse un vide qu'il est bon de remplir par le culte et l'adoration.

Le retour au sérieux, au divin, au sacré, est de plus en plus difficile, avec l'inquiétude critique introduite dans l'Eglise elle-même, avec la mondanité de la prédication, avec l'agitation universelle; mais ce retour est de plus en plus nécessaire. Sans lui plus de vie intérieure, et la vie intérieure est le moyen de résister utilement à son milieu.

28 avril. — La question de méthode sépare les deux camps (de l'Eglise protestante en France). Je me sépare de tous deux par le fond. A mon sens le christianisme est avant tout religieux, et la religion n'est point une méthode, elle est une vie, une vie supérieure et surnaturelle, mystique par sa racine et pratique par ses fruits, une communion avec Dieu, un enthousiasme profond et calme, un amour qui rayonne, une force qui agit, une félicité qui s'épanche, bref, la religion est un état de l'âme. Ces querelles de méthode ont leur valeur, mais cette valeur est secondaire....

« Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes les autres choses vous seront accordées par-dessus. » Le plus chrétien c'est le plus saint, ce critérium est toujours le moins trompeur. « A ceci vous reconnaîtrez mes disciples, s'ils ont de l'amour les uns pour les autres. » Tant vaut l'individu, tant vaut sa religion. L'instinct populaire et la raison philosophique coïncident dans ce critérium. Soyez pieux et bon, héroïque et patient, fidèle et dévoué, humble et charitable : le catéchisme où vous aurez appris cela est absous....

La perfection pour but, un exemple pour soutien; le divin prouvé par sa seule excellence : tout le christianisme n'est-il pas là en résumé? Dieu tout en tous, n'est-il point sa consommation?

Dans ces dernières lignes, Amiel, contrairement à son propos, s'essaie à formuler son sentiment. Le Christ simple exemple, n'est plus la pensée de celui qui se plaignait avec les petits qu'on lui ravît son Sauveur. La démonstration du divin suggérée conduirait dans un sens tout opposé, où l'auteur du journal ne voulait pas suivre son ami Naville. Ces oscillations annoncent-elles que nous touchons déjà au point où toutes les croyances spéciales paraîtront des obtusités?

Notre dernière citation est du 13 décembre 1866.

Pour que la société ne croule pas, il faut un principe de cohésion, par conséquent une croyance commune, des principes admis et indiscutés, une série d'axiomes pratiques et d'institutions que ne bouleverse pas chaque caprice de l'opinion du jour. En mettant tout en question, on compromet tout. Le doute est le complice de la tyrannie. « Si un peuple ne veut pas croire, il faut qu'il serve, » disait Tocqueville. Toute liberté implique une dépendance et a ses conditions. C'est ce qu'oublient les esprits frondeurs et négatifs. Ils croient souffler sur la religion; ils ne savent pas qu'on ne détruit pas la religion, et que la question est seulement de savoir

laquelle on aura. Voltaire fait la force de Loyola et réciproquement. Entre eux, point de paix, et, pour la société entrée dans ce dilemme, pas davantage. La solution est dans une religion libre, de libre choix et de libre adhésion.

L'étendue que ces extraits ont prise trouvera son excuse dans leur valeur intrinsèque. Pour la question soulevée au début, elle nous semble résolue. Amiel a constamment, invariablement appliqué à la religion les catégories du vrai et du faux, et quand le critère lui a manqué, il l'a dit lui-même. L'explication d'Amiel religieux, proposée ici, n'est pas la nôtre, elle est sienne. Celle de M. Scherer s'anéantit en présence des textes ; mais peut-être le contraste serait-il moins dur si nous avions sous les yeux les fragments des dernières années dont les éditeurs ont fait choix pour l'impression. L'étude de cet esprit si riche et si violemment replié sur lui-même, l'histoire de cette âme féminine, si tendre, si chaste et si malheureuse, nous semble apporter avec elle un enseignement frappant de clarté, et précieux dans son amertume.

CHARLES SECRÉTAN.

REVUE CRITIQUE

LE SAINT BAPTÊME, par Auguste Weber, pasteur. — Paris, Bonhoure, 1882.

M. Weber n'est pas un inconnu pour le public religieux de langue française. Il a fait paraître, il y a quelques années, une monographie fort appréciée sur *Louis Harms et les missions de Hermansbourg*. Aujourd'hui il nous donne une étude sur le *saint baptême,* sujet qui paraîtra un peu usé à quelques uns, mais que l'auteur a réussi à rajeunir.

Le Saint Baptême ! pourquoi ce titre ? le baptême est-il plus saint qu'autre chose ? On pourrait répondre d'abord que, si on dit la sainte cène, on doit pouvoir dire aussi le saint baptême. Et cependant qui n'en conviendra ? ce nom heurte légèrement nos oreilles réformées. C'est qu'aussi M. Weber appartient à la confession d'Augsbourg qui, chacun le sait, accorde aux sacrements une valeur particulière. La brochure que nous annonçons nous fait connaître le baptême au point de vue luthérien, et comme d'après son auteur elle est la seule, parmi les nombreux écrits sur le baptême, qui expose et défende ce point de vue, « dans notre patrie, » (lisez : en France) on ne nous en voudra pas si nous nous arrêtons un moment à cette étude faite à un point de vue si différent du nôtre. Le *Saint Baptême* comprend deux parties. Dans la première il est question du *baptême des prosélytes*, dans la seconde du *baptême des enfants*. Cette division en effet doit être maintenue. Le baptême des prosélytes expose la doctrine du baptême administré aux adultes sortis du paganisme ou du judaïsme, comme c'était le cas de l'église primitive et aujourd'hui encore dans les missions. Le baptême des enfants soutient la légitimité du baptême des enfants nés chrétiens, en opposition au point de vue baptiste qui n'admet le baptême que pour les croyants adultes.

Nous n'entrerons pas dans la discussion du sujet, nous avons déjà eu l'occasion d'exposer ici-même notre point de vue. Nous nous bornerons à quelques remarques d'importance fort diverse.

Au point de vue de la forme d'abord, ainsi que du ton qui règne dans cette brochure, nous nous plaisons à rendre témoignage à l'auteur. Il soutient sa manière de voir avec une courtoisie, disons mieux, avec une charité parfaite. En face des accusations souvent très peu mesurées de ses adversaires, il reste absolument calme, sobre, convaincu et clair.

Pour le fond de la question, nous dirons une chose qui peut-être surprendra quelques-uns. C'est que, à quelques détails près, nous sommes d'accord avec l'auteur. Nous n'avons pas qualité pour examiner si celui-ci expose la doctrine luthérienne dans sa pureté. Nous nous en tenons à ce que l'auteur nous dit; mais, à prendre les choses telles qu'elles sont exposées dans la brochure en question, nous déclarons n'avoir aucune objection grave à faire. Voici du reste de quelle manière l'auteur comprend le baptême et la régénération baptismale; nous citons ses propres termes, afin que chacun puisse juger en connaissance de cause :

Le baptême est « cet acte divin d'adoption dont le pécheur a besoin, par lequel le pardon lui est solennellement assuré, par lequel le salut lui est donné.

« Voici un pécheur qui a entendu la prédication des messagers de Dieu. Il a le vif, le profond sentiment de son indignité; il sait qu'il existe une delivrance, un salut : il se repent, il croit, il veut être sauvé.

» C'est dans ce moment solennel, dans cette situation d'âme, unique dans une vie d'homme, que Dieu s'approche du pécheur. Ce n'est plus une promesse plus ou moins générale qu'il lui fait entendre : c'est une déclaration personnelle et directe. Le pécheur est baptisé « dans le nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, » c'est-à-dire introduit dans la communion du Dieu trois fois saint. Il reçoit le titre et les privilèges de l'enfant du Père céleste, du disciple et du racheté du fils de Dieu; du temple où veut habiter le Saint-Esprit.

» Voici le baptême; telles sont la portée et la signification de cet acte sacré. » (*Le saint baptême*, pag. 13.)

Voici maintenant ce qui concerne la régénération baptismale :

« En affirmant la régénération de l'enfant par le baptême, nous proclamons un mystère qui ne peut être compris ni expliqué. De transformation subite et magique, il n'est pas question ici. Nous disons simplement ceci : que l'enfant est reçu réellement dans l'Eglise de Dieu; qu'il n'est plus besoin d'un acte nouveau pour l'y introduire; que, si son développement spirituel est normal, s'il n'est pas entravé par des influences hostiles, l'enfant croîtra non seulement en stature, mais aussi en grâce devant Dieu et devant les hommes. La vie chrétienne peut se développer en lui d'une manière régulière, sans interruption, sans secousse. Or cette vie, d'où vient-elle ? Ce n'est pas du fonds de la nature humaine et pas davantage de l'action de l'homme sur l'enfant. Elle est la création de l'Esprit, et ils ne sont pas rares les parents chrétiens qui ont pu constater la merveilleuse action de l'Esprit dans leurs enfants, dès l'âge le plus tendre. Il est donc légitime, il est nécessaire de chercher le commencement de cette action, l'acte créateur de cette vie, dans l'acte par lequel a eu lieu l'introduction de

l'enfant dans l'alliance du Dieu trois fois saint. »

Nous avons donné ces citations tout au long afin de ne laisser place à aucun malentendu. En résumé, si nous comprenons bien la différence des points de vue, dans l'église réformée on insiste principalement sur le côté humain du baptême, l'extrême gauche de ce point de vue étant représenté par les baptistes, pour lesquels le baptême n'est plus qu'une simple profession de foi et un moyen de déclarer « que nous sommes déjà attachés et que nous voulons toujours nous attacher davantage au Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. » (*Circoncision et baptême*, par Irénée Foulon, pag. 118, cité d'après M. Weber : *Le saint-baptême*, pag. 15.) On comprend alors que le baptême ne soit pas volontiers appelé *saint*. Dans l'église luthérienne, au contraire, le baptême est essentiellement présenté comme un acte de Dieu. C'est Dieu qui baptise et qui fait entendre au récipiendaire une parole de grâce et d'amour, Dieu lui déclarant solennellement par cet acte que ses péchés sont effacés et qu'il est reçu comme membre de la famille de Dieu. Le baptême, à ce point de vue, est un saint baptême, dans le même sens où la cène est sainte, parce que Dieu se donne à nous par ce moyen.

Notre troisième et dernière remarque se rapporte à la position des enfants relativement à la nouvelle alliance. Un homme d'esprit disait que « bien loin de mettre les enfants hors de l'Eglise, Jésus-Christ en fait ses grands dignitaires, ceux à l'école desquels nous devons tous nous placer. » Dans un discours tenu en Angleterre le 10 juillet 1879, le grand orateur américain Talmage disait ce qui suit : « Je suis heureux de ce que notre théologie commence à changer, et de ce que nous en venons à comprendre que tous les enfants peuvent être introduits dans le royaume de Dieu. » Ch. Finney raconte d'autre part, dans ses mémoires, une scène remarquable dont nous donnerons quelques extraits. Il travaillait alors à Gouverneur, où un réveil avait éclaté, quand la marche en fut subitement paralysée par l'opposition que lui faisait l'Eglise baptiste, assez puissante dans cette localité. Pendant quelque temps Finney ne dit rien, exhortant seulement les chrétiens à vaincre l'opposition par la prière. Mais voyant que le mal allait en grandissant il leur dit : « Vous voyez ce qui en est, l'œuvre est arrêtée, à notre connaissance, nous n'avons pas eu de conversion depuis six semaines. » Il les convoque alors pour le mercredi après midi, afin d'étudier la question à fond : Je vous lirai, leur dit-il, tous les passages qui se rapportent au baptême. Je vous en donnerai, autant qu'il en sera en mon pouvoir, l'explication de nos frères baptistes, puis je vous donnerai mes propres vues, et vous jugerez vous-mêmes. »

Le mercredi venu, la salle était comble. Il s'y trouvait bon nombre de frères baptistes. Finney commence par l'Ancien Testament, puis en vient au Nouveau, exposant les vues des baptistes sur ces passages et leurs raisons pour les comprendre de cette manière. Il donne ensuite ses vues à lui et les raisons qui le faisaient croire de cette manière. L'impression fut excellente et décisive, et cependant ajoute Finney : « autant que j'en eus connaissance, nos frères baptis-

tes furent satisfaits de la manière dont j'avais exposé leurs vues et énoncé leurs arguments. »

Le lendemain, nouvelle discussion : Finney voulait cette fois parler de la position des enfants dans la famille et dans l'Eglise. La salle était encore plus remplie, si possible, que le jour précédent. « Je commençai, dit Finney, à l'alliance faite avec Abraham et lus chaque passage de l'Ancien Testament se rapportant aux relations de la famille et des enfants en particulier. Je donnai les vues baptistes sur ces passages en parallèle avec les miennes, ainsi que les raisons pour les unes et pour les autres, comme je l'avais fait le jour précédent. Je passai ensuite à la nouvelle alliance, citant tous les passages se rapportant au sujet. Les assistants étaient fort émus, et bien des larmes coulèrent quand j'en vins à montrer que cette alliance était celle dans laquelle Dieu se trouvait encore engagé avec les parents de leur famille. A la fin la congrégation entière fondit en larmes. Peu avant l'issue, le diacre de l'Eglise presbytérienne étant sorti au vestibule, y trouva, à ce qu'il me raconta plus tard, le vieil ancien (un des adversaires les plus déclarés de Finney) assis près de la porte entr'ouverte, écoutant ce que je disais et pleurant à chaudes larmes [1]. »

Dès lors l'opposition cessa ; au bout de quelques jours l'esprit de prière revint, et le réveil reprit avec une grande puissance.

M. Weber a sur ce sujet, — nous parlons de la position faite aux enfants par l'Ecriture, — quelques pages excellentes que personne ne lira sans profit.

J. REYMOND.

[1] *Memoirs of rev. Ch. G. Finney, the american evangelist*, pag. 130 et 131.

La bible, son histoire et sa littérature par un licencié en théologie, professeur d'histoire ecclésiastique. — Paris, Grassart, 1882.

Tout en gardant l'anonyme, l'auteur de cet ouvrage éveille la légitime curiosité de ses lecteurs par les titres personnels qu'il ajoute à celui de son livre. Pour leur épargner d'infructueuses recherches et de fausses suppositions, il n'est pas superflu de rappeler que le titre de « professeur » est aujourd'hui fort élastique, et qu'ils auront à se laisser guider par le contenu même du présent volume ou par d'autres indices, pour savoir en quel sens cette qualification doit être entendue. Ce travail est destiné à intéresser le grand public aux questions qui concernent l'archéologie biblique et les origines des Ecritures ; il présente certaines qualités formelles qui sont propres, en effet, à lui préparer un accueil favorable auprès des personnes étrangères aux études théologiques. Un style précis, facile, en rend la lecture agréable. Un assez grand nombre de renseignements instructifs sur l'invention de l'art d'écrire, sur les manuscrits et les versions des livres saints, une description animée et très étendue des caractères de la poésie de la Bible et des divers genres qui s'y trouvent représentés, un tableau des effets que la révélation a produits dans le monde, tels sont les éléments grâce auxquels peut se trouver atteint, dans une certaine mesure, le but indiqué dans

l'avant-propos : « Faciliter la lecture de la Bible en aidant à comprendre et à aimer le livre saint. »

Ce même avant-propos cependant a fait naître en nous une inquiétude assez sérieuse; la liste des ouvrages consultés est d'une brièveté peu rassurante, surtout si on en déduit le *Journal de Genève* et les « complaisances de plusieurs amis, » qui ne sauraient remplacer absolument les grands travaux contemporains sur ces matières. Cette inquiétude a trouvé déjà sa justification dans les premières lignes de la première page et n'a pas cessé dès lors de se légitimer de chapitre en chapitre. Décidément l'auteur ne s'est pas rendu compte des difficultés de son entreprise et du travail préparatoire qu'elle exigeait; il se promène d'un pas allègre au milieu des problèmes les plus difficiles, sans avoir l'air seulement de les soupçonner, et affirme résolument des opinions qui ne figurent plus que pour mémoire dans les études les plus récentes relatives à la littérature biblique. Evidemment le « professeur d'histoire ecclésiastique, » captivé par sa science favorite, s'est trop enfermé dans sa spécialité et n'a entretenu que de trop lointaines relations avec son collègue, le professeur de critique sacrée, dont les avis lui eussent été si salutaires. Comme il s'en faut que nous soyons les premiers à apprécier cet ouvrage, nous ne pouvons racheter cet inconvénient qu'en motivant d'une manière un peu plus explicite le jugement auquel nous venons de nous associer; ce sera notre excuse si les détails qui suivent ressemblent un peu à un erratum.

Affirmer sans réserves que « les livres de Moïse datent de plus de 1500 ans avant Jésus-Christ » est un fâcheux commencement, surtout lorsqu'il coïncide avec la publication des articles de la *Revue de théologie*, dans lesquels M. le professeur Vuilleumier expose avec autant de modération que de clarté les résultats les plus certains de l'étude dont le Pentateuque est l'objet de nos jours. Et cette affirmation se reproduit sous les formes les plus diverses dans le cours de notre ouvrage. Elle explique la trop grande libéralité avec laquelle sont comptés les siècles, lorsqu'on nous fait admirer l'étonnante conservation du texte hébreu qui aurait été « copié pendant 3300 ans. » L'auteur s'exprime d'ailleurs de manière à laisser croire, à un lecteur ignorant, qu'il attribue une haute antiquité à l'Ancien Testament tout entier, en nous disant que « la Bible a subi toutes les catastrophes d'Israël et sa longue captivité à Babylone. » En quoi l'exil aurait-il pu nuire au texte des livres canoniques qui n'existaient pas encore? Au reste, la conservation très réelle et suffisante de ces textes n'exclut pas certaines lacunes et des accidents dont les traces ne sont pas rares.

Nous apprenons plus loin que, à partir de Malachie, il n'y a plus en Israël « ni écrivains ni littérature, » et que les livres apocryphes eux-mêmes appartiennent à une période précédente. (Pag. 83, 84). Mais est-il bien certain qu'aucun de nos livres canoniques ne soit postérieur au temps de Néhémie? La question est sérieusement discutée au sujet de plus d'un d'entre eux, de l'*Ecclésiaste*,

par exemple. Attribuer ce livre à Salomon (pag. 211) est une opinion qui redevient presque neuve, à force d'être abandonnée. Et quelle est l'époque qui a vu naître la *Sapience*, l'*Ecclésiastique* et tant d'autres productions du judaïsme palestinien ou alexandrin, sinon celle qu'on nous dit être sans écrivains ni littérature? A propos d'une citation de Bossuet sur les psaumes, il n'eût pas été superflu de préciser les faits rappelés par le grand évêque, afin de ne pas laisser croire que tous les psaumes ou peu s'en faut sont l'œuvre de David; longtemps après lui, non seulement « on les chantait encore, » mais on en composait; ils sont la voix d'Israël qui se fait entendre durant plusieurs siècles.

Deux ou trois remarques sur ce qui est dit du Nouveau Testament. Nous n'insistons pas sur la manière toute dubitative dont est présentée une *variante* relative à 1 Timothée III, 16, adoptée cependant par les meilleures éditions grecques. En lisant le passage qui a trait au rôle des caractères dits *italiques* « dans les traductions modernes, » on remarquera que ce sont précisément quelques-unes des versions les plus modernes qui ont renoncé et avec raison, pensons-nous, à ce moyen typographique. A propos de la formation des saints écrits de la nouvelle alliance, est-il exact de dire que le Nouveau Testament a été « composé depuis Jésus-Christ par ses apôtres, » sans avertir que ce mot apôtre doit ici être pris dans un sens très général et ne désigne point seulement les douze ou saint Paul? Est-il vrai que, au bout de « peu de temps » chaque congrégation importante possédait la « collection complète » des écrits apostoliques?

En parlant de l'inspiration des hommes de Dieu, l'auteur en marque assez justement les limites en lui assignant pour domaine tout ce qui a trait au salut, à l'exclusion de l'enseignement scientifique; mais il semble oublier ce point de vue dans des affirmations telles que celles-ci : « Leur siècle n'a pas eu d'influence sur eux; » — « *en général*, ils conservaient leur caractère propre, leur style particulier. » Il est surtout un paragraphe dans lequel l'auteur, faussé par son désir de glorifier la Bible et son inspiration, se laisse aller à employer un moyen peu digne d'elle; tandis que, dans ses citations, il suit habituellement la version de M. Segond, il l'abandonne tout à coup pour revenir à Osterwald et utiliser une traduction fautive qui se prête mieux à son but. Il veut qu'Esaïe XL, 22, ait connu la sphéricité de la terre, il le fait parler du « globe de la terre, » tandis que le prophète la dépeint comme un « cercle », un « disque, » comme le sol d'une tente dont les cieux sont la couverture. Job XXVIII, 25 parle du poids du *vent*, et non de celui de l'*air* de la couche atmosphérique. Une traduction qui défigure le texte a seule pu faire croire que Job XXVI, 5, se joint aux enseignements de Moïse pour « devancer les théories des savants modernes », en révélant que les premières traces de la vie organique doivent être cherchées dans les créations sous-marines!

La distinction entre la révélation elle-même et l'Ecriture qui la conserve doit être inconnue de l'auteur; autrement il ne dirait pas que « Dieu a pris la peine

d'écrire sa Parole», ni que, par le moyen des versions de la Bible, « la révélation est sans cesse renouvelée. » Et quand il dit que « le *livre* divin est la puissance de Dieu pour le salut de ceux qui croient, » nous avouons préférer l'expression de l'apôtre aux yeux duquel c'est l'*Evangile*, le divin message, qui est cette puissance de Dieu.

Dans un volume qui annonce vouloir parler de « l'histoire et de la littérature » de la Bible, on s'attendrait à trouver quelque chose de plus sur les divers livres qui la composent et sur leur origine. Les trois lignes consacrées aux quatre Evangiles ne pourront guère donner au lecteur une idée de la manière dont ces récits ont pris naissance; quelque indication à ce sujet l'intéresseraient bien autant que les remarques sur les « fréquentes ellipses du pronom relatif » dans la poésie sacrée. Bien des questions s'offriraient à nous, si nous suivions en détail la rapide revue qui a pour objet les livres de l'Ancien Testament; si ce volume présente de grandes lacunes dans les sujets de cet ordre, nous reconnaissons qu'elles ne tiennent pas uniquement à l'insuffisance des renseignements recueillis par l'auteur, mais aussi à l'époque même où son travail a paru. Alors que les problèmes relatifs à la littérature biblique sont l'objet d'études encore inachevées, d'investigations qui s'entrecroisent, qui pourrait donner au « grand public » les réponses nettes et définitives qui lui conviennent? Nous pensons que les hommes qui seraient le mieux en état de le faire seront les derniers à le tenter, sentant que leur œuvre ne serait que provisoire et à réviser bientôt. Sachons attendre et préférer ici et là quelques points interrogatifs à des affirmations suspectes ou déjà condamnées. C'est la foi, sans doute, qui pose ces questions; elle a intérêt à les voir résolues, mais plus encore peut-être à les voir constamment et sérieusement étudiées; sous l'effort même de ce travail dont elle est l'objet, la Bible répand avec abondance son parfum céleste et rend témoignage de ce grand salut qui est indépendant de tous les problèmes que soulèvent l'histoire ou la littérature sacrée. ARMAND VAUTIER.

NOUVELLES

Vaud.

M. Viguet. — Mission intérieure. — Les salutistes à Nyon. — Nos missionnaires des Spelonken.

La notice nécrologique, publiée il y a un mois dans ce journal, résume les principaux traits de la figure de notre vénéré et regretté frère, M. le professeur Viguet. Qu'il nous soit permis d'y ajouter quelques souvenirs relatifs à ce cher défunt. Au bord de sa tombe on rappelait comment il a été jusqu'au bout l'homme du devoir. Au commencement de novembre, déjà très affaibli, il avait voulu reprendre ses cours à la Faculté. Peu avant Noël, obligé de les interrompre, il fit venir chez lui les étudiants, et ce fut dans sa chambre qu'il leur donna sa dernière leçon, sans qu'ils pussent la regarder alors comme un adieu.

Nous aimons aussi à penser aux dernières occasions où l'Eglise libre de Lausanne a eu le privilège d'entendre notre bienheureux frère, dont la voix était toujours si écoutée. En novembre 1881, il a fait dans la chapelle des Terreaux sa dernière prédication comme professeur. C'était sur l'évangile selon saint Jean, chap. X, vers. 27, 28 : « Mes brebis entendent ma voix; je les connais et elles

me suivent; et moi je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, et nul ne les ravira de ma main. » Rarement M. Viguet avait parlé avec plus d'autorité, avec un accent de conviction plus profonde, qui témoignait de l'expérience chrétienne du simple fidèle autant que de la richesse de pensée du professeur. L'assurance du salut, fondée sur la grâce divine, sur les éternelles promesses du Seigneur, tel fut le sujet qu'il rattacha à son texte. Si ce sermon pouvait être imprimé, bien des personnes seraient heureuses de le lire.

Un peu plus tard, à la fin de janvier 1882, on était très préoccupé de la prochaine arrivée à Lausanne d'une artiste dramatique de grand renom. Chez plusieurs l'entraînement allait jusqu'à la fièvre. On pouvait s'attendre à ce qu'il y eût foule au théâtre pour ces représentations extraordinaires. Dans une réunion d'Eglise, M. Viguet aborda ce sujet avec une fermeté pleine de tact. S'adressant spécialement aux chrétiens, à ceux qui font profession de vouloir servir et glorifier leur divin Maître, il leur rappela fortement leur devoir de s'abstenir de tout ce qui pouvait compromettre leur vie spirituelle et scandaliser leurs frères. Ce solennel garde-à-vous ne fut pas inutile; plus d'un auditeur se sentit directement atteint en sa conscience, et encouragé à résister à la tentation.

Un dernier souvenir. Le soir de Pâques 1882 se célébrait, suivant l'usage, un service de chants, lectures bibliques et prières, à la chapelle des Terreaux. La note dominante était celle de l'adoration et de la louange. Mais, au moment où l'on allait se séparer, M. Viguet se lève, et sous l'empire d'une vive émotion, il fait part à l'assemblée d'une douloureuse nouvelle, la mort de quelques étudiants en théologie de Genève, qui venaient de se noyer dans les eaux de notre lac; puis il y ajoute une brève et pressante exhortation à la vigilance, pour que tous nous soyons en tout temps prêts à paraître devant Dieu. Un an plus tard, dans ce même culte du soir de Pâques, nous pleurions le départ de notre cher professeur.

Très prochainement se réunira le jury chargé de repourvoir dans la Faculté libre à la chaire d'histoire de l'Eglise et des dogmes. Sa tâche ne sera point aisée. Pour succéder à M. Viguet, il faudrait un homme qui joigne aux aptitudes scientifiques la maturité chrétienne, l'autorité du caractère, en sorte qu'il puisse à tous égards jouir de la confiance de l'Eglise. Que Dieu, qui si souvent déjà nous a secourus, veuille nous le procurer.

Un autre vide se fera cet automne dans notre Faculté, par la retraite de M. Faure. Après vingt ans de travail consciencieux et dévoué dans les classes préparatoires, ce digne frère prend un repos bien mérité.

Puisque nous en sommes aux démissions, ne perdons pas de vue qu'à cette heure on compte dans les postes de l'Eglise libre trois vacances pastorales. C'est beaucoup à la fois. Parmi les candidats désignés, plus d'un sans doute entendra l'appel du Maître et se décidera à y répondre. Pour être moins encombrée que d'autres, la carrière du ministère chrétien ne cessera jamais, telle est notre espérance, d'éveiller de généreux dévouements.

L'œuvre de la Mission intérieure se poursuit avec succès en divers endroits du canton. A Lausanne, le comité qui la dirige a convoqué pour la seconde fois ses amis, en janvier dernier, pour les mettre au courant de ce qui s'était fait dès le commencement de l'hiver. La salle du Musée industriel ne suffisait pas à contenir ceux qui auraient voulu pouvoir profiter de cette soirée; avis pour la suite. Cette œuvre de la Mission intérieure, ou si ce mot achoppe encore quelques personnes, disons plutôt de l'évangélisation populaire, s'accomplit, sous la bénédiction de Dieu, par des moyens variés. Pendant cinq soirs de la semaine: réunions bien suivies, alternativement dans les grandes salles de la Tonhalle et des Trois Suisses, ainsi que dans des locaux plus restreints. Publication

d'un journal mensuel, *l'Appel*, essentiellement destiné aux classes populaires. Au milieu de notre abondante littérature religieuse il a su en peu de temps se créer sa place, puisque l'édition des deux premiers numéros est épuisée. Enfin, entretiens individuels à l'issue des réunions et visites à domicile aux personnes qui en expriment le désir. Jusqu'ici les efforts des deux évangélistes et des frères qui les secondent n'ont pas été vains. Au milieu des difficultés de leur tâche, ils sentent toujours mieux qu'en cherchant à faire du bien aux autres, on s'en fait d'abord à soi-même. Pour combattre un mal fréquent de nos jours, l'anémie spirituelle, aussi fâcheuse que l'anémie physique, travaillons à notre propre salut pour nous intéresser ensuite activement à celui de nos semblables et de ceux-là surtout qui sont dans une position difficile.

Le Conseil de paroisse de Lausanne est entré à son tour dans cette voie en convoquant dans le temple de Saint-François, le mercredi soir, et tous les quinze jours, des réunions spécialement offertes aux ouvriers et à leurs familles. La foule y est accourue pour entendre la prière et l'allocution d'un pasteur, accompagnées de chants et de morceaux d'orgue. Si ces soirées sont, par la nature même des choses, moins directement familières et intimes que celles de la Mission intérieure proprement dite, elles n'en ont pas moins leurs excellents côtés. Là, comme ailleurs, il faut de la diversité dans l'unité.

A Vevey et la Tour-de-Peilz un jeune évangéliste, M. Ferd. Terrisse, élève de notre école de théologie, a vaillamment travaillé pendant cet hiver. Sous la direction d'un comité spécial il a su donner une heureuse impulsion à l'œuvre de la Mission intérieure et du relèvement des ivrognes. Ne se contentant pas de présider des réunions, mais entrant dans les demeures où il pouvait se rendre utile, fût-ce en veillant au chevet des malades, il a bientôt gagné l'affection reconnaissante de plusieurs. Il aura prochainement un successeur dans ce champ de travail qu'il vient de quitter.

A Nyon, mêmes efforts et mêmes résultats encourageants. Pendant quelques semaines, l'Eglise libre y a fait une œuvre d'évangélisation populaire par le moyen de réunions du soir, qui ont attiré des visages nouveaux. Puis M. F. Næf a commencé dans cette ville ses soirées pour la classe ouvrière, si appréciées en d'autres localités. Le succès a été rapide et complet. Dès le premier soir, la grande salle de l'hôtel Beau-Rivage était remplie ; peu après elle est devenue insuffisante et il a fallu utiliser une pièce contigüe. Auditoire de deux à trois cents personnes, dont soixante à quatre-vingts hommes. Les enfants non accompagnés de leurs parents ont dû être renvoyés, faute de place. Tout ce monde est tranquille et recueilli. Il écoute aussi bien les appels de la Parole de Dieu et la prière que les morceaux de musique, les lectures et les petites conférences qui ouvrent chaque séance, et pour lesquelles on a recouru à toutes les bonnes volontés, sans distinction d'Eglise ou de parti. Le public a déjà témoigné de diverses manières sa reconnaissance, entre autres, un soir, en couvrant de fleurs la table de M. Næf.

En face de ce déploiement d'activité religieuse à Nyon, on peut se demander s'il était réellement à propos que l'Armée du salut vînt y commencer ses « exercices, » comme elle l'a fait le lundi 26 mars, lendemain de Pâques ? Dès lors elle n'y a pas répété sa visite et nous ne nous en affligeons pas. Ce sujet est délicat, et le public commence à en être saturé, aussi nous en tiendrons-nous à une ou deux observations, sérieusement pesées sous le regard de Dieu.

Que le bien se fasse, que les âmes se convertissent et soient sauvées, nous nous en réjouirons toujours, dussent ces conversions s'opérer par les méthodes étranges et parfois agaçantes de l'Armée du salut. Outre l'utilité chrétienne que celle-ci peut avoir en certain cas, maintenons aussi son droit à béné-

ficier de la liberté religieuse dans les limites compatibles avec les lois du pays. Partout où cette liberté est violée, protestons ; c'est notre devoir.

Mais à côté de la question de droit il y en a une autre, la question d'opportunité, de convenance. Pourquoi l'Armée du salut s'obstine-t-elle à ne travailler que là où d'autres sont déjà à l'œuvre, et nous entendons par là, non seulement les pasteurs, qui sont en assez petite estime chez les Salutistes, mais de simples fidèles, hommes ou femmes, qui dès longtemps s'intéressent à l'évangélisation populaire et y contribuent de leur personne ? Pourquoi cette accumulation de forces sur un point donné, alors que l'Armée du salut n'aurait que l'embarras du choix si elle voulait travailler dans des localités moins favorisées que nos principales villes ? N'y a-t-il pas là de sa part un prosélytisme fort peu évangélique, une concurrence de mauvais aloi ?

Puis surtout, là où arrivent les Salutistes, leurs chefs, habiles diplomates, respectent-ils toujours les règles, nous ne dirons pas même de la courtoisie chrétienne, mais de la morale la plus élémentaire ? En tel endroit n'ont-ils pas cherché par des offres d'argent séduisantes à s'approprier les locaux où d'autres sociétés poursuivent leur œuvre ? Si des procédés pareils devaient s'introduire parmi nous, c'en serait fait de la charité et de la droiture, sans lesquelles il est impossible de se donner pour disciple de Jésus-Christ.

En opposition aux manœuvres équivoques que nous avons en vue, il nous est agréable de citer un fait tout contraire, inspiré par un esprit de vraie largeur. Il y a quelque temps, M. le pasteur A. Cérésole devant donner une conférence dans le temple de Nyon, le syndic et le conseil de paroisse de cette ville ont eu soin de ne prendre pour cela ni le vendredi, jour de la soirée de M. Næf, ni le mercredi, où il y avait réunion dans la chapelle libre, mais le mardi, qui convenait à chacun. Ces prévenances fraternelles, qui sont d'un bon exemple, ne déplaisent pas à l'ensemble de nos populations.

Le *Bulletin missionnaire* nous renseignera bientôt en détail sur l'arrivée de nos nouveaux ouvriers à Elim. Ce sujet a été traité devant une nombreuse assemblée, le dimanche soir 1er avril, dans la chapelle de Martheray. Aux lettres de nos frères et sœurs des Spelonken s'ajoutaient un chœur, exécuté par la société de chant sacré, et d'intéressantes explications de M. Paul Berthoud. Comme récit plein de naturel et de grâce, indiquons celui qui nous a été donné d'une petite fête missionnaire, célébrée le 31 décembre dans la station d'Elim. La joie brillait sur tous les visages. Il s'agissait de la distribution des cadeaux arrivés de Suisse, et les catéchistes indigènes devaient en avoir leur bonne part. L'un d'eux en recevant un cor, destiné à convoquer au culte les fidèles, appelait les dons envoyés de notre pays à ces jeunes troupeaux Magwambas « un bâton destiné à les frapper, » touchante image pour montrer qu'ils s'en sentent indignes. Un autre exprimait sa reconnaissance en parlant « d'empoigner l'œuvre avec un nouveau courage. » Si cet esprit de zèle et de pieuse gratitude nous anime tous, on verra, en effet, dans nos contrées comme sur terre païenne, prospérer l'œuvre du Seigneur. C.

Genève.

La loi, la liberté religieuse, le radicalisme autoritaire et l'évêque Mermillod. — Encore l'Armée du salut.

C'est donc bien vrai, la loi à Genève n'est plus qu'un vain mot, et les gouvernants ne se croient plus tenus de la faire respecter. Il n'y a plus qu'une loi, au-dessus de toutes les lois et de toutes les constitutions, la volonté populaire, volonté factice, artificielle trop souvent, qui n'est que la volonté de quelques-uns, suggérée, imposée à la multitude qui applaudit. Liberté de réunion, liberté de

conscience, liberté religieuse, égalité des citoyens devant la loi, tout cela ne sont plus que de vains mots, lorsque les hommes qui sont à la tête de l'Etat, ont intérêt, pour se maintenir au pouvoir, à violer toutes les lois et tous les droits. Nous avons eu en février l'Armée du salut; nous avons aujourd'hui l'affaire Mermillod. Alors, pour satisfaire une populace ameutée, on a interdit des réunions religieuses, banni des étrangers inoffensifs, jeté à la frontière deux jeunes femmes dont le principal tort avait été d'annoncer l'Evangile; aujourd'hui au nom de la dignité et de l'indépendance de l'Etat, pour maintenir, dit-on, la tranquillité du pays, on interdit à un citoyen de Genève, M. Gaspard Mermillod, natif de Carouge, de rentrer dans son canton, après avoir purgé sa sentence d'exil, et d'y exercer officieusement des fonctions épiscopales. Le Conseil d'Etat se rassemble, délibère longuement sur les mesures à prendre contre cet ennemi de la patrie, se fait interpeller par un membre du Grand Conseil, et, par un extrait des registres de ses délibérations, fait connaître au public qu'il « demande au Conseil fédéral de prendre contre M. Mermillod, au cas où celui-ci persisterait à usurper le titre et à exercer les fonctions d'évêque de Lausanne et de Genève, des mesures promptes et efficaces. »

Pour donner plus de poids à ces démarches, une assemblée populaire est convoquée au bâtiment électoral, et là, après quelques discours qui signalent le danger que court le pays, on vote à mains levées l'approbation des décisions du Conseil d'Etat. Bien plus, le président de ce corps, dans un discours fort applaudi, déclare que, si les tribunaux ne trouvent pas dans l'arsenal de nos lois des textes suffisants pour condamner le délinquant, on fera faire par le Grand Conseil une *bonne petite loi*, bien précise, qui armera le pouvoir exécutif contre ce perturbateur de l'ordre public.

Et le peuple genevois laisse faire, et l'on trouve des journaux, des magistrats, voire même des théologiens pour justifier ces décisions arbitraires. Pourquoi? parce que M. Gaspard Mermillod est catholique ultramontain; parce que, selon l'étonnante théorie de la rédaction du *Genevois*, un catholique ultramontain saurait à peine être toléré dans le canton de Genève.... Et nous sommes en l'an de grâce 1883, dans un pays qui se prétend le plus avancé et le plus libre du monde! Nous nous souvenons d'un temps, et il n'est pas si éloigné, où ce même parti radical, aujourd'hui si ombrageux à l'égard du catholicisme romain, lui réservait tous les privilèges et toutes les faveurs; alors il donnait l'argent et le terrain de l'Etat à ces citoyens qu'il poursuit aujourd'hui de sa haine; mais il est vrai qu'il en avait besoin pour démolir le parti conservateur, et qu'à cette même époque des catholiques de Genève votaient avec enthousiasme pour ceux qui les persécutent aujourd'hui.

Mais n'importe. Qu'ils aient été ou non nos adversaires, qu'à un moment donné, pour favoriser de nouveaux desseins, ils s'allient avec ceux que maintenant ils combattent, la loi ne doit pas être violée dans leurs personnes, et le devoir de nos magistrats est de la faire respecter. C'est la justice qui élève les nations. Nous ne reviendrons pas ici sur l'histoire bien connue de l'exil de Mgr. Mermillod, banni du territoire de la Confédération pour avoir accepté, du pape Pie IX, le titre et les fonctions de vicaire apostolique pour le canton de Genève. Nous ne rappellerons pas la formation d'une Eglise catholique nationale, ni le développement que prit, grâce à la persécution dirigée contre elle, l'Eglise catholique romaine si subitement réduite à la besace et au bâton, ni les efforts admirables faits par cette Eglise pour entretenir ses prêtres, bâtir de nouvelles chapelles, soutenir ses œuvres de bienfaisance, ni le calme et la dignité avec laquelle elle a su répondre aux exploits des serruriers de la *manière forte;* toutes ces choses sont abondamment connues.

On pouvait espérer que, grâce à l'esprit de conciliation qui anime le nouveau pape, et dont il a donné la preuve en retirant le bref de son prédécesseur qui constituait un vicariat apostolique pour Genève, la paix allait rentrer dans le pays ; que les catholiques de Genève pourraient enfin jouir des privilèges de leur situation de dissidents, et être officieusement rattachés à l'évêché de Fribourg-Genève, dissout, il est vrai, par un vote populaire, mais qui n'en subsiste pas moins pour cela ; — c'était compter sans l'esprit autoritaire du gouvernement, qui ne saurait laisser à des dissidents les droits que leur confère leur dissidence même. L'évêque de Fribourg-Genève ne saurait, d'après la volonté de l'Etat, exercer des fonctions, même officieuses, dans le sein d'Eglises aujourd'hui séparées de l'Etat, sans le *placet* de l'Etat ! On comprendrait à la rigueur cette législation nouvelle si les paroisses ultramontaines demandaient d'une façon quelconque à recouvrer leur situation antérieure d'Eglises salariées ; car qui paie commande ; mais elles ont déclaré, dans un manifeste public, qu'elles voulaient maintenir leur situation dissidente et par conséquent se gouverner en dehors de toute ingérence de l'Etat. Cette position si claire, si nettement définie, ne suffit pas à faire cesser la lutte, et aujourd'hui l'on déclare sans ambages qu'on appréhendera au corps le nouvel évêque, s'il se permet de paraître sur le territoire du canton. Voilà où nous en sommes ; voilà où en est au milieu de nous la loi et la liberté !

L'Armée du salut ne fait plus beaucoup parler d'elle. Son principal officier, M. Clibborn, est toujours dans nos murs avec quelques officiers subalternes ; les réunions privées se poursuivent et le chiffre de ses adhérents semble se maintenir. Elle a, paraît-il, l'intention de se fixer ici à demeure. Elle profite du fait que l'attention publique s'est détournée d'elle. Une brochure agressive, de Mme de Gasparin : *Simple requête adressée à M. Booth*, dans laquelle l'auteur met en demeure le général de l'Armée de prouver que les parties 2, 3, 4, 5 et 6 des *Orders and regulations* n'existent pas, n'a pas réussi à réveiller le débat. La question est cependant grave, mais jusqu'à cette date les intéressés ont gardé le silence [1]. Serait-ce que Mme de Gasparin aurait raison ? Nous voudrions espérer le contraire, pour l'honneur de l'Armée du salut. LOUIS RUFFET.

Berne.

Semailles et moisson, coup d'œil sur le passé et le présent. — Contre-coups de la votation du 26 novembre. — Le missionnaire Schrenk et sa méthode d'évangélisation. — Le Dr Uhlmann de Munchenbuchsee. — Menues nouvelles.

Il ne viendrait aujourd'hui à l'idée de personne d'inventer le vieux dicton : « Ah ! nous sommes de Berne ! » Cette ville et ce canton, autrefois florissants, n'inspirent plus, comme jadis, des sentiments de sécurité, de bien-être et de prospérité. Actuellement notre canton est peut-être le plus mal famé de la confédération : alcoolisme, mœurs brutales, ignorance, ruines financières, tel est le quadruple signalement actuel du peuple bernois.

Il serait heureux qu'il fût seul rongé de ces plaies, et qu'il fût entouré de voisins sobres, chastes, instruits et prospères. Tout le monde sait qu'il n'en est point ainsi, et que les maux dont nous gémissons exercent leur funeste empire bien au delà de nos frontières. Quoi qu'il en soit, le mal existe, et ce n'est pas sans une vive douleur que nous constatons ce triste progrès.

Les hommes âgés, dont les souvenirs remontent à un demi siècle en arrière, se rappellent des jours où notre peuple était plus moral et par conséquent plus heureux. Sans donner dans l'illusion « du bon vieux temps, » sans embellir un passé, qu'ils ont connu comme plein de misères, ils savent pourtant

[1] La lettre de notre correspondant était, on le voit, antérieure à la réponse de M. Booth.

qu'il y avait moins d'ivrognes et que la jeunesse était moins dissolue. Comment avons-nous descendu l'échelle morale? Les causes sont multiples : j'en mentionne quelques-unes. Il y a une quarantaine d'années que notre gouvernement publia un projet de loi qui permettait d'augmenter indéfiniment le nombre des auberges. Le synode, effrayé des conséquences de cette loi, décida d'envoyer une députation au Conseil d'Etat, pour le prier de ne point entrer dans cette voie. Le vénérable professeur Lutz, président du synode, rédigea la pétition, respectueuse pour le pouvoir, pleine de dignité et de patriotisme. La députation fut reçue par l'avoyer Neuhaus qui répondit : « La liberté de commerce est un principe inviolable : impossible d'entrer dans vos vues! — Mais, M. l'Avoyer, répliqua le professeur Lutz, pour un principe abstrait, compromettre l'avenir de notre peuple! — Inutile! A cette époque on traitait de « perruques » les hommes sérieux qui signalaient les dangers d'une politique étrangère à la crainte de Dieu et aux lois de la morale. — Aujourd'hui ce principe « inviolable » de la liberté de commerce a porté ses fruits amers. Les gouvernements le restreignent autant qu'ils le peuvent, et dans la détresse où l'on est, le *monopole* est mis en perspective. Je pense qu'actuellement à peu près tout le monde dirait : Neuhaus a eu tort, Lutz avait raison!

Je me permettrai encore quelques souvenirs personnels. Anciennement le peuple bernois avait la coutume de fermer les auberges aux jours de communion et de Jeûne. C'étaient dix jours par an, où les honnêtes gens restaient chez eux. Je n'ignore point que les libertins trouvaient des portes secrètes et jouissaient à double du fruit défendu. Mais le gros de la population observait ces jours et s'en trouvait bien. Les aubergistes et les libertins, joints aux étrangers irréligieux, voulurent briser ce frein. M. Schenk, qui aujourd'hui préside le comité fédéral contre l'alcoolisme, et qui était alors conseiller d'Etat de Berne, abolit la loi en question : dès lors plus de parenthèses dans la vie de cabaret!

Que de fois nous avons supplié les autorités de fermer les auberges à l'heure légale, de restreindre au nombre légal les dimanches de danse et les fêtes innombrables qui corrompaient notre jeunesse! On ne daignait point nous répondre, si ce n'est par des injures dans les journaux. Que pouvions-nous en conclure, sinon que nos gouvernants favorisaient l'ivrognerie, la profanation du dimanche et les désordres? Je porte ce grief au fond de mon cœur, « *alta mente repostum!,* » et si aujourd'hui le mal déborde et épouvante, ne pouvons-nous pas dire : vous l'avez voulu; vous avez ri de nos détresses patriotiques et vous n'avez rien fait pour le progrès moral du peuple! Ce qu'on a semé avec une incroyable légèreté, il faut maintenant le moissonner!

En me reportant au début du régime radical, je me rappelle les promesses d'une merveilleuse prospérité qu'on faisait miroiter aux yeux du peuple. L'homme en qui ce régime s'était comme incarné, M. Stämpfli, a ruiné nos finances jadis si florissantes, et amené de si lourds impôts qu'ils poussent à l'émigration des centaines de bons citoyens. Cet homme d'Etat si capable, et naguère encore si influent dans la confédération, n'a guère laissé après lui que des désastres financiers : on sait où en sont réduites quatre villes suisses à la suite de sa malheureuse « Nationalbahn! »

Les promesses radicales annonçaient une brillante floraison de l'instruction publique; des sommes immenses y ont été consacrées. Là encore ces promesses se sont trouvées fallacieuses : on sait quel rang occupent nos recrues dans les examens fédéraux!

Il n'est pas inopportun de constater clairement les fruits du régime radical bernois, après un règne presque ininterrompu de trente et quelques années, si l'on ne veut pas remonter encore plus haut.

Cependant notre peuple commence à ouvrir les yeux. Le 26 novembre a été le premier grand coup porté à ce système fatal. Habitués à vaincre, nos potentats en ont été comme abasourdis, et les enfants terribles du parti n'ont pu contenir leur fureur. Je ne raconterai pas en détail les scènes de la soirée du 26 novembre; elles sont connues par les journaux. J'estime cependant qu'il est instructif de constater le caractère des acteurs. Les amis du referendum attendaient le résultat de la votation fédérale dans deux locaux : à l'hôtel de la Clef se trouvait le comité entouré de nombreux amis d'un caractère religieux prononcé; au Casino s'étaient réunis les hommes politiques. A la nouvelle de la victoire, les premiers entonnèrent le cantique : « *Nun danket alle Gott, mit Herzen, Mund und Haenden!* » Les seconds chantèrent l'hymne national : « *Rufst du mein Vaterland.* » Les étudiants de l'Helvétia, à la tête d'une bande radicale, commencèrent leurs exploits devant la Clef par un charivari : on les laissa faire, et comme l'assemblée était au second étage, il n'y eut aucune agression personnelle. La bande tumultueuse se transporta devant le Casino, assaillit les conservateurs réunis au rez-de-chaussée, et frappèrent brutalement même l'inspecteur de police qui essayait de rétablir l'ordre. Jusqu'à présent ces agresseurs sont restés impunis! (*claudo pede justitia*....)

On comprend la colère des radicaux ; j'en connais qui sont de fort honnêtes gens : ils ont vu dans la votation du 26 novembre le triomphe de l'obscurantisme et de l'ultramontanisme, et leur cœur en saignait : « Et dire que des patriotes comme M. Schenk, M. l'avocat Brunner et tant d'autres sont reniés par le peuple! » c'est aux yeux de ces braves gens, le comble de l'ingratitude. « Encore, à qui le peuple a-t-il prêté l'oreille? à quelques obscurs régents de l'école de Lerber, à quelques jeunes négociants sans notoriété! quel aveuglement! » J'ai entendu des raisonnements semblables. Sans doute ces bonnes gens, étrangers à la seule chose nécessaire, pensent que « toutes les religions sont bonnes, pourvu qu'on les pratique. » Qu'on croie en Boudha, en Mahomet ou en Christ, qu'importe? Pourquoi s'échauffer au sujet des dogmes? Une bonne morale est tout ce qu'il faut à notre jeunesse!

Cette indifférence radicale n'a pas prévalu en Suisse. Nous le devons à plusieurs facteurs. Je ne mentionne pas le plus secret, le plus puissant : les chrétiens le connaissent. Mais je ne puis passer sous silence le petit comité de Berne qui a déployé tout l'été une activité extraordinaire. Il est présidé par un jeune homme, le Dr Beck, Schafhousois d'origine, élève du séminaire évangélique. Après avoir fait des études universitaires, il est arrivé au doctorat en philosophie, et il enseigne les sciences à l'école de Lerber. Intelligent et énergique, fatigué du joug radical qui pèse sur les écoles, il s'est adjoint quelques amis, (laissant de côté les vieux conservateurs découragés) et s'est lancé avec une ardeur toute juvénile dans la lutte contre les projets Schenk. Il n'a pas craint de tenir tête, dans ses assemblées populaires, aux coryphées du parti gouvernemental. Il a affronté des « disputations » publiques avec l'habile avocat Brunner et avec M. Schenk lui-même à Eggiwyl, lieu d'origine de ce dernier, qui se vantait d'avoir été cinq fois président de la confédération. En fait d'éloquence, c'était un petit David en face de Goliath : mais ce jeune blondin avait dans sa mallette une pierre qui, lancée vigoureusement, frappe au front les Goliath et les renverse toujours : c'est la foi au Sauveur! Humainement rien de plus chétif que ce comité : M. Beck est régent, M. Heller est un jeune négociant, M. Mann est un pauvre rédacteur : ceux qui les entourent n'ont ni argent, ni ascendant social, ni talents particuliers. Malgré cela ils ont formé dans notre canton la « Volkspartei, » qui prend de l'extension; ils publient une feuille hebdomadaire : « Die Freiheit »; en quelques semaines ils ont réuni huit mille signatures pour demander

la révision de la constitution bernoise; on ose espérer que les futures élections écarteront des conseils les éléments les plus fâcheux.

La direction de l'école de Lerber est un peu embarrassée de son Dr Beck. Il donne très bien ses leçons et ne néglige aucun de ses devoirs; cependant il semble jeter sur l'école une teinte politique à laquelle elle veut demeurer étrangère. Il est toutefois désirable de laisser ce jeune citoyen libre dans ses allures. Nous avons si peu de jeunes hommes convaincus, courageux, ne redoutant ni le travail, ni l'impopularité. Plût à Dieu que chaque canton vît surgir une jeunesse ardente et patriotique, pour résister aux flots de corruption qui nous envahissent!

Peu de temps après le 26 novembre, commença une série de catastrophes financières, dont les conséquences seront longtemps senties. La mort du colonel Ott remplit la ville de consternation : je n'entre point dans les détails, je dirai simplement qu'on aurait dû inhumer ses restes mortels dans un humble silence. Ses amis politiques, payant d'audace, préparèrent des funérailles somptueuses, bravant le sentiment moral de la population. Cet homme violent avait été comme le grand électeur de la paroisse dite du Saint-Esprit : il y avait fait triompher les doctrines réformistes au moyen de ses bandes d'ouvriers. Sa mort aurait dû être une grande leçon, un appel à la repentance, d'autant plus qu'elle fut suivie de tant de ruines, dans l'Oberland et ailleurs. Il en fut autrement : la haine de l'Evangile se déclara plus que jamais, et nous sommes entrés dans une ère d'intolérance et de persécutions.

Le missionnaire Schrenk, en partculiier a été dès lors l'objet d'attaques virulentes de la part des journaux radicaux. Pendant les trois premières années de son activité au service de la Société évangélique, les journaux l'ont ignoré. Je m'étonnais de leur silence en face des nouvelles méthodes d'évangélisation pratiquées par ce puissant orateur populaire. Aujourd'hui le mot d'ordre est donné : on le surveille, et la presse s'efforce à le rendre odieux au peuple bernois; mais il y compte de nombreux et chauds amis.

Avant son arrivée parmi nous, nos évangélistes se bornaient à visiter, une ou deux fois par mois, les cent soixante assemblées de *piétistes* organisées dans diverses contrées du canton; ils présidaient les réunions d'édification, faisaient quelques visites et se hâtaient de poursuivre leurs pérégrinations.

M. Schrenk trouvait cette méthode d'évangélisation défectueuse sous deux rapports : d'abord elle n'atteignait que le petit cercle des piétistes et négligeait les masses populaires; puis son action était trop sporadique et fugitive pour exercer une influence durable.

Il inaugura donc une méthode nouvelle: des semaines d'évangélisation. Dans les paroisses dont les pasteurs et les Conseils d'Eglise le désiraient, il prêchait le dimanche matin et huit soirs consécutifs, s'adjoignant toujours un pasteur. Ces cultes extraordinaires attiraient des foules d'auditeurs qui depuis longtemps avaient oublié le chemin de l'église. Les âmes se réveillaient, et l'on était surpris de voir quelle puissance l'Evangile exerce sur le peuple. Une vingtaine de paroisses furent ainsi visitées par M. Schrenk. L'appel de Dieu parvint aux masses, et cette œuvre fut couronnée de succès. A une exception près, tout se passa paisiblement et, comme nous l'avons dit, la presse se tut.

L'été dernier, notre évangéliste passa ses vacances à Londres; il y vit le « général » Booth et d'autres chrétiens anglais très ardents et énergiques. Emerveillé de cette activité britannique, il nous revint avec de nouveaux projets. « Jusqu'ici, disait-il, on s'est contenté de semer; il est temps de moissonner, c'est-à-dire de pousser les âmes à une entière conversion et à une pleine paix. Plus de demi christianisme, plus d'âmes plaignantes, découragées, captives dans leurs péchés : il faut les pousser à une entière

délivrance. Pour cet effet il faut, après la prédication, des *aftermeetings*, des confessions de péchés et des professions publiques de la grâce obtenue. »

Ces nouveautés inspirèrent quelques appréhensions au comité : il eût préféré la manière première, plus modérée et plus biblique à ses yeux. Mais M. Schrenk, qui est d'un caractère absolu, offrit sa démission. On finit pourtant par s'entendre, ayant beaucoup prié ensemble et ayant cherché à réaliser l'amour fraternel sans lequel ni l'éloquence, ni la science, ni la foi, ni les plus grands sacrifices ne sont rien, à ce que dit l'apôtre, 1 Corinthiens XIII, 13. Quand on s'aime bien les angles s'arrondissent, les exagérations se fondent : il y aurait peu de sectes si l'on savait s'aimer.

Après une mission à Bâle, M. Schrenk reprit son œuvre dans plusieurs paroisses du canton, non plus dans les églises, mais dans des locaux particuliers, non plus avec le concours des pasteurs, mais seul ; non plus en paix, mais au milieu de menaces et de vrais dangers. En homme pratique, il a de lui-même modifié ses méthodes, renoncé aux *aftermeetings*, aux professions publiques de délivrance, etc., et il avoue chercher encore la voie sage et pratique. Au reste, partout où il a travaillé, de grandes bénédictions l'ont accompagné.

Il a cependant subi de fortes attaques de la part de pasteurs très vivants, ennemis des procédés méthodistes. J'assistais hier à une assemblée pastorale très intéressante, où l'on discuta la question d'évangélisation, toujours assez délicate à côté du pastorat. M. Schrenk exposa ses idées qu'il serait trop long de reproduire, et M. le professeur Schlatter l'attaqua sur trois points : tout en admettant l'évangélisation dans les paroisses comme très utile (*Wanderpredigt*) et répudiant toute prétention pastorale au monopole, il reproche aux évangélistes une certaine propension à envisager le travail pastoral comme une simple préparation à recevoir la bonne nouvelle du salut, qu'eux seuls prêchent avec une pleine clarté ; ils se présentent non comme d'humbles coopérateurs dans l'œuvre du ministère, mais comme chargés d'une mission de beaucoup supérieure. Ils n'entrent point dans l'engrenage du travail qui s'accomplit régulièrement pour le salut de l'Eglise : ils se placent au-dessus.

Second grief de M. Schlatter : l'évangéliste vise à un effet immédiat avec une espèce de violence méthodiste, absolument contraire aux procédés du Sauveur et des apôtres ; il veut comme forcer la conversion immédiate, oubliant que c'est l'œuvre de Dieu, de la grâce souveraine qui se réserve les temps et les moyens. Cette violence qui se substitue à Dieu, qui prétend tout pouvoir par elle-même, convertir, régénérer à force d'instances, est une ingérence audacieuse dans l'œuvre de la grâce et a trop souvent pour résultat d'affaiblir la crainte de Dieu, la base de toute piété véritable.

Troisième grief de M. Schlatter : la confession des péchés ; elle est très utile, mais le vrai confesseur de la femme c'est son mari ; et le confesseur du mari, c'est sa femme ; l'évangéliste qui ne fait que passer, n'est pas propre à cette œuvre.

Une longue discussion suivit ces deux discours. M. Schrenk se défendit avec calme et dignité : il dit que son modèle était Moody et non pas Booth, et que, quant à la méthode d'évangélisation, il n'avait point d'idées arrêtées ; qu'il cherchait les directions du Saint-Esprit pour agir selon les occurences.

Comme d'habitude, il y avait deux courants dans l'assemblée : mais on s'était prononcé dans un esprit fraternel, et j'aime à penser qu'il en résultera du profit pour l'œuvre de Dieu parmi nous.

La mort nous a enlevé un ami, remarquable par la science et par la piété. Le docteur Uhlmann de Münchenbuchsee s'était tourné vers Dieu dès ses années d'études universi-

taires, mais sans bruit, modestement, comme il convenait à sa nature délicate et timide. Il a exercé la médecine dans son village durant toute une génération : consciencieux, scrupuleux dans l'accomplissement de sa tâche, il a rendu avec une aimable bienveillance de grands services aux malades, aux pauvres surtout. Lorsqu'on commença à parler d'habitations lacustres, il examina les bords du petit lac de Seedorf, voisin de son village et il y fit des découvertes qui dépassèrent toutes ses espérances. Ardent aux fouilles, il retira du limon une quantité d'objets lacustres qu'il soigna et qu'il réunit dans un musée attenant à sa maison. Des centaines de savants étrangers ont visité ses collections qui s'enrichissaient de jour en jour. Ses occupations scientifiques n'étouffaient point ses convictions chrétiennes. Presque seul homme dans sa paroisse attaché à l'Evangile d'une manière manifeste, il organisa des cultes de minorité dans l'Eglise : des prédicateurs de Berne se rendaient tour à tour à Münchenbuchsee, toujours accueillis par le bon docteur Uhlmann.

Etant membre de la Société évangélique, il a légué sa fortune personnelle à cette société, et ses collections, superbes et bien soignées, aux trois établissements d'éducation qui émanent de la dite société : le séminaire, l'école des filles et l'école de Lerber. Tout ce qui ne peut servir pour les écoles, a été cédé à la ville contre un prix très modique.

Je mentionne en terminant une dizaine de conférences données au Casino sur des sujets théologiques, en bonne partie par des pasteurs de la Suisse orientale. L'assistance était passablement nombreuse, mais les hommes faisaient défaut. Habitués à la vie de café, ce n'est guère que là qu'ils se plaisent, jouant, fumant et buvant.

J'ai fait connaissance d'une demoiselle modeste et pleine de mérite qui vient de publier en quatre langues une collection de morceaux des Ecritures qu'elle a intitulée : *Chrestomathia Biblica*. Il y a plaisir à voir sur la même page, en quatre colonnes, les plus beaux passages de la Bible reproduits en français, en italien, en allemand et en anglais. On les comprend mieux par la comparaison des quatre traductions. Le papier et l'impression sont superbes, le prix relativement minime.

B.

Allemagne[1].

Un mot sur le Kulturkampf, catholique et protestant. — Ce que dit la Statistique ecclésiastique. — Un épisode de la question juive. — La Mission urbaine à Berlin. — Les colonies agricoles en province. — A propos de la mission en pays païen. — La question du dimanche à Magdebourg et au Reichstag. — Le jubilé de Luther. — Nécrologie.

Voici près de six mois que le *Chrétien évangélique* n'a publié de correspondance d'Allemagne, et pourtant il ne sera pas trop compliqué de résumer en quatre ou cinq pages ce qui s'est passé dès lors de saillant dans le monde religieux chez nos voisins.

Sur le *Kulturkampf*, on pourrait écrire des pages et des pages de conjectures, de rectifications. Mais comme les journaux politiques explorent volontiers ce domaine, et que d'ailleurs on ne sait presque rien de positif, il suffira de constater ceci : la solution est moins avancée qu'il y a une année, après les nouvelles lois de mai de 1882; aucun évêque n'a été gracié, et les mariages mixtes ont fait beaucoup de mauvais sang par la faute du fougueux évêque de Breslau. L'*Anzeigepflicht*, c'est-à-dire la notification préalable et obligatoire, reste le pivot autour duquel tournent les négociations. Il semble que la papauté l'accepte en principe, mais à condition que les anciennes lois de mai disparaissent tout à fait, ce à quoi le Parlement ne consentira jamais. Bref, si tout dépendait des deux vieillards, du pape et de l'empereur, la

[1] Notre correspondant F. ayant cessé sa collaboration, nous désirons tenir nos lecteurs au courant, en attendant de lui avoir trouvé un successeur. (*Réd.*)

paix serait déjà conclue. Mais Léon XIII a les mains liées par les ultramontains des deux côtés des Alpes, et l'empereur Guillaume est arrêté par son grand chancelier et aussi par l'opinion publique, laquelle, en Allemagne, n'est pas accommodante sur ces sujets-là.

Du *Kulturkampf* protestant, il n'y a guère davantage à dire. Le conflit entre écoles confessionnelles et écoles mixtes et neutres en est à peu près au même point. Les partisans des premières apprennent à opposer aux associations de leurs adversaires d'autres associations homogènes. C'est ainsi qu'a siégé à Francfort, en octobre 1882, le premier *Congrès scolaire évangélique;* il s'est prononcé avec énergie en faveur d'une base confessionnelle dans l'enseignement primaire et secondaire. Des vœux ne valent pas des faits, mais ils les préparent.

Voici en revanche des chiffres, pour autant qu'on peut se fier à la statistique dans ces matières-là. Ils montrent que l'Eglise réformée, en Prusse, se remet peu à peu du coup que lui avait donné, assurait-on, l'introduction de l'état civil obligatoire, laquelle en réalité n'avait fait que dévoiler brusquement la situation. En 1881, les bénédictions nuptiales forment le 91 % des unions contractées, c'est-à-dire que le chiffre en a augmenté de 1 $^1/_2$ % dans l'Eglise réformée; quant aux mariages mixtes, leur proportion continue à s'accroître. Pour les baptêmes, et dans l'ensemble du royaume, 1881 s'est élevé au 95 % des naissances légitimes. A Berlin, par exemple, où la proportion a toujours été une des plus défavorables, le tant pour cent des baptêmes s'est accru de 52,2 en 1880, à 59,71 en 1881, et l'on espère que ce chiffre sera dépassé pour 1882.

La statistique des partis religieux serait encore plus sujette à caution que celle des bénédictions nuptiales ou des baptêmes. Il s'est produit toutefois, dans les rangs de la gauche, une scission qui pourrait avoir de bons résultats. A Berlin, l'extrême gauche s'est séparée du *Protestantenverein*, se constituant en un *Kirchlicher Volksverein*. Et déjà on a pu entendre l'une des voix autorisées de la gauche, celle du professeur Pfleiderer, rappeler que le libéralisme religieux, sous peine de marcher à sa décomposition, devait maintenir les symboles du christianisme. Dans la Suisse allemande, entre la gauche modérée à Zurich et l'extrême gauche à Bâle, il s'est échangé ces derniers temps, des explications assez semblables.

Les six derniers mois n'ont guère fait avancer la question juive. On pourrait même, — chose rare en Allemagne depuis plusieurs années, — la passer sous silence, si un ecclésiastique de Berlin, M. Hapke, n'avait refusé, en janvier dernier, de prêter serment, comme témoin, entre les mains d'un juge israélite et n'avait été condamné en première instance au maximum de la peine, ce qui a provoqué une agitation durable dans le public, au sein de la presse et jusque dans le Parlement.

Et d'abord, qui est le pasteur Hapke? Il n'appartient point à la communauté morave, comme l'avait dit la presse allemande, mais il est prédicateur d'une fraction réformée de la congrégation de la *Bethlehemskirche*, ainsi qu'il ressort d'une rectification adressée au *Kirchenfreund* de Bâle (N° du 9 mars 1883). Quel a été son but, ou plutôt son mobile? Il ne s'est point refusé à prêter serment, mais il demandait à le faire par devant un juge se rattachant à l'une des confessions chrétiennes. D'après l'*Evangel. Kirchen-Zeitung*, en mesure d'être bien informée, et qui du reste blâme cette façon bruyante de procéder, Hapke ne fait point dépendre la validité d'un serment des convictions religieuses de celui qui le fait prêter, ce qui serait un non-sens. Qu'a-t-il donc voulu? probablement faire toucher au doigt l'inconséquence qu'il y a dans un Etat chrétien et avec une législation comme celle de la Prusse, à confier à des non chrétiens des fonctions qui forcent à demander à autrui, — que ce soit un accusé ou un témoin, — une déclaration religieuse.

La question étant ainsi posée, la prétendue intolérance de Hapke se comprend déjà mieux, et surtout l'on conçoit ce qui en est résulté : une motion déposée au Parlement allemand, signée entre autres de M. de Maltzahn, du vieux maréchal Moltke, et demandant qu'à l'avenir chacun soit assermenté par un juge, — et au besoin par un ecclésiastique, — de sa propre confession. En vérité, ces réactionnaires-là ont du bon quelquefois, et même de la logique; mais, étant donnée la température actuelle des esprits, il est peu probable que le Parlement se laisse convaincre. Quant au procès qui a été le point de départ de tout ce mouvement, il ne sera repris que dans le mois de juin.

L'activité de la *Mission intérieure* nous occupera plus longtemps. Grâce à l'initiative et à la persévérance de Stœcker et de ses nombreux collaborateurs, elle est en train de devenir une puissance à Berlin, dans la *Weltstadt* du jeune empire. La presse politique s'occupe d'elle; dans la Chambre des députés de Prusse, ainsi qu'au Parlement allemand, elle a en Stœcker son organe attitré; puis, ce qui importe davantage, ses œuvres grandissent et se ramifient. On a dépeint sous de sombres couleurs, surtout dans les journaux religieux de la France, la disette spirituelle de Berlin. Il y a du vrai dans ces tableaux pessimistes, mais cette situation anormale ne s'explique que trop : chaque année Berlin s'accroît en moyenne de cinquante mille habitants, en grande majorité de confession réformée. Ils viennent s'entasser, tant bien que mal, dans les vingt et un faubourgs de la capitale; là, pour une agglomération de sept cent mille âmes, il n'existe qu'une vingtaine d'églises. Impossible d'en bâtir de nouvelles sans le concours du synode urbain, assez mal disposé, et surtout de la Chambre des députés, plus indifférente encore.

La Mission urbaine, qu'il ne faut pas confondre avec celle du *Rauhe Haus* de Hambourg, ne pouvant construire des édifices, créer des paroisses, a été amenée peu à peu aux méthodes d'évangélisation pratiquées dès longtemps à Londres et depuis dix ans à Paris; mais elle les a adaptées au tempérament berlinois et aux difficultés du terrain; ne disposant que de peu de locaux et d'une trentaine d'évangélistes (*Stadtmissionare*, le mot en dit assez), elle a eu recours, chez un peuple qui lit beaucoup, aux publications hebdomadaires, aux feuilles volantes : chaque dimanche, elle publie une méditation populaire; à l'origine, six cents exemplaires suffisaient aux besoins, aujourd'hui il en faut quinze mille par dimanche, dont dix mille se vendent à Berlin même, à 1 pfenning pièce. Ils se distribuent dans les bureaux de poste, de police, aux cochers de fiacre, aux employés des *trams*. Des associations d'enfants se forment pour répandre ces semences bienfaisantes. Partout le bas peuple accepte volontiers, avec reconnaissance.

Mais la Mission urbaine a la légitime ambition de fonder quelque chose de plus durable. Elle a loué divers locaux, salles de réunion populaire, etc. Elle a voulu devenir propriétaire; elle se propose d'acquérir et de transformer un ancien théâtre d'été (*Sommertheater*), devant la porte de Halle, dans les faubourgs du sud; là, elle aura une vaste salle pour douze à quinze cents auditeurs, elle installera un asile pour détenus libérés, une auberge chrétienne pour ouvriers et apprentis; là, dans de spacieux jardins, la foule pourra se grouper dans la belle saison. On compte trouver sans trop de peine les 125 000 francs nécessaires.

A l'autre extrémité de la ville, dans les faubourgs du nord, travaillait un vaillant pionnier, M. de Schlümbach, allemand d'origine, américain d'éducation; c'est un ancien libre penseur, transformé en un zélé wesleyen, et, ce qui vaut mieux, en un chrétien large et actif. Il a évangélisé parallèlement avec les pasteurs officiels, attirant autour de lui des milliers d'auditeurs dans des salles de res-

aurant, de concert; malheureusement, ces derniers jours il a dû partir pour le Holstein où une activité semblable le réclame. Mais son œuvre bénie sera continuée dans le nord de la capitale; une ancienne salle de danse, bien connue des Berlinois : *Zum Fürsten Blücher*, a été achetée, transformée en une salle de cultes populaires et rebaptisée: *Zum Friedefürsten*. (Au prince de paix.) Un petit groupe d'union chrétienne qui se maintenait avec peine dans ces quartiers, est devenu une phalange de six cents jeunes hommes et hommes faits.

Berlin ne doit pas nous faire oublier ce qui s'accomplit dans la province, sur une échelle plus modeste. A Hambourg, par exemple, dans cette cité de quatre cent mille habitants dont cinq mille à peine, assure-t-on, fréquentent un culte public, trois pasteurs ont réuni depuis le 1er mars des milliers d'auditeurs de toute classe, dans une immense salle de bals populaires qui peut abriter cinq mille personnes. Dans la Prusse rhénane et la Westphalie, de tout temps plus accessibles à l'évangélisation que les provinces du nord, la Société pour l'éducation populaire et chrétienne (*Verein für christl. Volksbildung*) a vu le chiffre de ses membres s'élever de deux cents à trois mille; des conférences populaires sont dirigées par des orateurs de bonne volonté, y compris plusieurs laïques; soixante-dix mille feuilles volantes ont été distribuées.

Une autre œuvre qui ne date que d'un an, et qui est en pleine prospérité, c'est celle des colonies agricoles, pour combattre le vagabondage. La première a été fondée à Wilhemsdorf, près de Bielefeld, par le pasteur de Bodelschwingh, bien connu en dehors de l'Allemagne par ses admirables asiles pour épileptiques. En moins d'une année, elle a hébergé, nettoyé, habillé, nourri et fait travailler plus de trois cents trente vagabonds, dont plus de la moitié ont rompu définitivement avec leur vie de mendicité. On a compté parmi ces malheureux d'anciens instituteurs déclassés. Le succès a fait école. Le Brandebourg s'occupe de fonder une colonie semblable. Dans la province de Saxe, on est plus avancé, on va se mettre à l'œuvre; à la fin de la séance constitutive de la nouvelle association, après cinq heures de débats souvent fatigants, un grand fabricant demande la parole : on redoute un nouveau discours, de nouvelles longueurs. Il se borne à prononcer ces mots : « Pour les débuts de l'entreprise je mets à votre disposition un don de 30 000 marks! » Jamais discours aussi bref ne fut autant applaudi.

Si la Mission intérieure excite en Allemagne la sympathie de tout le public religieux, il en est un peu autrement de la mission proprement dite. Ici l'Allemagne ne saurait soutenir la comparaison avec l'Angleterre, sauf sur un point, la richesse de sa littérature missionnaire. Chaque année voit paraître des ouvrages dignes d'être traduits, monographies ou revues d'ensemble. En 1881, par exemple, a été publiée une seconde édition de l'*Abrégé de l'histoire des missions protestantes*, par le Dr Warneck, une autorité dans ces matières. Sur le terrain des faits, 1882 n'a pas non plus été stérile : la société missionnaire berlinoise entreprend de travailler en Chine; une modeste école missionnaire, fondée il y a cinq ans dans le Schleswig par le pasteur Jensen, a pu envoyer déjà quatre missionnaires en pays païen; une nouvelle maison de missions, la dixième en Allemagne, a été ouverte près de Moers par le pasteur Doll, en août 1882. Enfin, ces tout derniers jours, les 10 et 11 avril, a dû se constituer à Francfort la première société des missions destinée à représenter la gauche et le centre gauche, le *Protestantenverein*. Les théologiens de la Suisse allemande ont été pour beaucoup dans ce mouvement très légitime en soi, et qui peut porter d'excellents fruits s'il reste fidèle à son programme.

La question du dimanche est, à bon droit, une de celles qui préoccupent et passionnent l'opinion publique en Allemagne. La catastrophe de Hugstetten, survenue de nouveau à un train de plaisir et de nouveau un dimanche, a fait réfléchir les plus légers. Au Parlement, un courageux député, le baron de Göhler, a interpellé le ministre des voies ferrées, M. de Maybach, sur l'opportunité de restreindre les trains de plaisir du dimanche, au lieu de les favoriser. En Allemagne comme en Suisse, le gouvernement a reconnu la nécessité, au point de vue de la sécurité publique, de décharger les employés, mais il s'est retranché derrière les difficultés d'exécution, et pourtant, en Prusse du moins, le rachat des chemins de fer par l'Etat est un fait accompli.

Dans l'administration des postes et télégraphes, les défenseurs du repos hebdomadaire ont pour eux la loi, qui garantit aux employés un dimanche de libre sur trois, tandis que, pour les chemins de fer, elle est beaucoup moins explicite. Un député catholique, M. Linggens, a demandé au Parlement de supprimer le service postal du dimanche pour les colis et les échantillons, et d'imposer une surtaxe aux dépêches. Cette motion, chaudement soutenue par M. Stœcker, a été combattue par le directeur général des postes, M. Stephan, avec les arguments habituels, et malheureusement aussi, avec des plaisanteries assez déplacées dans la bouche d'un homme qui commande à une armée de soixante-dix mille employés. Ce jour-là, le 16 février, la veille de la clôture de la session, les bancs du centre et des conservateurs étant passablement dégarnis, la motion Linggens a été repoussée.

Les efforts tentés jusqu'ici pour la restriction légale du commerce et de l'industrie n'ont guère été plus heureux. Tel a été le cas des 5000 pétitionnaires qui demandaient au Parlement la cessation de l'activité industrielle et commerciale, pour autant qu'elle n'est pas nécessaire à la santé ou à la sécurité publiques. Le président de la province de Saxe, M. de Wolff, avait pris hardiment l'initiative de ces réformes vraiment philanthropiques, en ordonnant, par voie de règlement de police, la fermeture des boutiques et ateliers le dimanche, sauf le matin avant neuf heures et de onze à une heure. Là-dessus, grand émoi à Magdebourg, surtout parmi les boutiquiers israélites ; assemblées populaires, pour et contre, réunissant plus de 4000 personnes ; pétition monstre couverte de 40 mille signatures, ramassées on devine comment ; protestations au Parlement et auprès des tribunaux compétents ; bref, depuis trois mois, l'affaire est pendante : deux tribunaux ont déjà prononcé, le premier contre et le second pour, mais deux ou trois autres jugeront en troisième, quatrième ressort ! Dans l'intervalle, le ministre de l'intérieur, M. de Puttkammer, cédant sans doute à quelque pression, a interprété le règlement incriminé de façon à tolérer la vente en secret, pourvu que les devantures de magasin soient fermées sur la rue. Et là-dessus le *Kladderadatsch*, qui n'est certes pas suspect de bigotisme, de se railler agréablement des échappatoires de M. de Puttkammer ! Tout cela tourne au puéril, mais qu'on ne l'oublie pas, derrière ces puérilités se retrouve intact un problème très grave, l'asservissement de milliers d'employés subalternes. La vraie démocratie, ici, ne serait-elle point du côté des règlements de police de M. de Wolff ?

Le temps et l'espace nous manquent pour parler convenablement du jubilé de Luther, qui met déjà en mouvement petits et grands, les écrivains populaires et les savants théologiens, les corps ecclésiastiques et les autorités politiques, les évangéliques et les ultramontains ; comme Luther est né le 10 novembre, et que le climat de l'Allemagne n'est point celui de l'Italie, le *Luthertag* de Wittemberg, qui formera le point culminant de cette solennité patriotique et religieuse, se célèbrera déjà en automne, probablement en septem-

bre. D'ici là, l'occasion s'offrira sans doute de revenir sur ce sujet avec les développements qu'il mérite.

Les morts au contraire n'attendent pas, et parler de tel d'entre eux dans trois mois paraîtrait un anachronisme. Rappelons donc quelques décès survenus dans les derniers mois de 1882. Le *Protestantenverein* a perdu l'un de ses chefs, le pasteur Sydow, de Berlin, dont la notoriété tenait moins à ses talents qu'aux mesures disciplinaires dirigées contre lui, après 1872, à l'occasion d'un discours où il avait nié la conception surnaturelle de Jésus-Christ. L'école critique et même ultra-critique a vu disparaître, à la fin de décembre, un vieillard dont le nom est bien connu parmi nous, Justus Olshausen, frère de cet Olshausen dont la Société neuchâteloise de traduction avait popularisé les meilleurs écrits, il y a quelque quarante ans. Justus Olshausen était un orientaliste sagace, et son commentaire sur les Psaumes, malgré ses hardiesses critiques, est cité avec éloge par ses adversaires. A l'extrême droite, dans le camp des Luthériens les plus stricts, il faut citer le professeur Philippi, l'une des lumières de la petite université de Rostock, et qui par son enseignement de la dogmatique a marqué sa forte empreinte sur le jeune clergé luthérien. C'est également aux Luthériens et même aux *Alt-Lutheraner* qu'appartenait un noble et spirituel vieillard, un des derniers survivants des guerres d'indépendance, M. de Thadden-Trieglaff, un vrai gentilhomme poméranien.

Il ne sera pas trop tard non plus pour consacrer quelques lignes à un homme qui a été des nôtres pendant plusieurs années, au vénérable professeur J.-J. Herzog, que Bâle avait prêté, en 1835, à l'Académie de Lausanne, qui avait donné sa démission en 1845, avec ses amis Vinet et Chappuis, qui avait été appelé à Halle, en 1847, grâce à Tholuck, et en 1854 à Erlangen, qui y avait pris sa retraite en 1877, et qui y est mort le 30 septembre 1882, âgé de 77 ans. Herzog était un esprit historique plutôt que spéculatif, un chercheur consciencieux plutôt qu'un penseur original. Sa biographie d'Œcolampade, son Histoire ecclésiastique, ses travaux sur les Vaudois du Piémont sont justement appréciés, mais Herzog doit sa renommée légitime à sa *Real-Encyclopædie*, monument d'érudition et d'impartialité. La seconde édition, entreprise en 1876 et entièrement refondue, a déjà dépassé le tome dixième. Elle perpétuera, dans le monde protestant, la mémoire de ce grand savant qui fut en même temps un chrétien humble.

E. S.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA THÉOLOGIE PROTESTANTE, par Ernest Martin, licencié en théologie. — Genève et Paris, 1883.

Les personnes qui, sous la conduite de M. E. Martin, se laisseront *introduire* dans l'étude de la théologie feront avec son livre un voyage d'exploration qui ne sera pas sans agréments, accompagnés de quelques difficultés. On le sait, le touriste qui visite les catacombes de Rome, risque de se trouver d'abord dans l'obscurité. On n'aborde pas un sujet nouveau ou inconnu sans être un moment à se reconnaître. Mais, cette première difficulté vaincue, on se trouvera amplement récompensé.

L'auteur conduit ses lecteurs en cicerone expérimenté. Il les amène successivement à l'entrée de chacune des galeries qui, de toutes parts, s'ouvrent sur son chemin. Il n'en suit aucune, il les indique seulement, en donne la longueur et la direction, en mentionne les caractères principaux. Ce n'est pas à proprement parler une vue réelle des choses. C'est un aperçu propre à donner une idée générale de la théologie. L'*Introduction* est à la théologie ce que le plan d'une ville

est à la ville elle-même : un guide, et rien de plus.

A pareille école, il est difficile de puiser, pour ce qui fut un jour la reine des sciences, un enthousiasme bien profond. Aussi le but de l'auteur est-il autre. Il s'adresse à des personnes décidées à s'instruire, et cherche à les orienter pour la route qu'elles vont entreprendre. De là, dans le livre de M. Martin, quelque chose qui tient plus du programme que du plaidoyer. De là aussi, quelque chose d'austère, très à sa place dans un cours d'université, mais peu propre à gagner aux études théologiques ceux qui ne s'y sentiraient pas appelés d'ailleurs.

Quant à ceux qui nous demanderaient conseil sur l'utilité d'une telle lecture, nous répondrions :

Etes-vous de ceux qui n'aimez que les lectures faciles, légères, désossées, où toutes les difficultés ont été soigneusement écartées ou dissimulées ? Alors ne lisez pas ce livre, il n'est pas fait pour vous.

Seriez-vous par contre un de ces esprits qui aiment à se rendre compte des choses ? Vous seriez-vous dit un jour : Parmi les nombreux sujets que j'ignore, il en est un pourtant sur lequel j'aimerais bien avoir quelques renseignements, à savoir la théologie. En quoi consiste-t-elle ? de quoi s'occupe-t-elle ? et pourquoi un pasteur met-il tant de temps à apprendre à faire des sermons ? Alors, achetez, lisez ! Vous trouverez dans le livre de M. Martin réponse à toutes vos questions, bien plus et bien mieux encore. J. R.

Du danger des mauvais livres, et des moyens d'y remédier, par E. de Budé. — Paris, Sandoz et Thuillier, 1883.

Né du concours à l'issue duquel fut couronné l'opuscule de M. le pasteur Paul Vallotton sur ce sujet difficile, le présent ouvrage a sa place marquée à ses côtés. Moins précis, mais plus complet sous certains rapports, il est aussi plus actuel, puisqu'il parait plus tard, et tient compte de certains faits et de certaine école encore à naître alors, et qui aujourd'hui a étalé tous ses fruits.

L'esprit français exige une vivacité d'allure, une clarté dans l'expression, je ne sais quoi d'aimable et piquant à la fois, qui seul a le don de lui plaire. Tant d'écrits mauvais n'ont de vogue que grâce à de tels attraits !

Pour les combattre, ces ouvrages, il faut avoir leurs qualités. On peut être clair, il est vrai, sans briller ; on peut briller, sans être une étincelle. Mais l'étincelle a son prix : Elle attire et retient l'attention ; surtout elle enflamme. Or c'est là ce dont il s'agit : c'est la croisade qui commence, c'est un combat qu'il faut livrer ; un ennemi qu'il s'agit d'abattre. Un mauvais livre, au foyer domestique, est une vipère au sein de la famille : « Un livre oublié sur la table ou prêté par la voisine » a suffi, s'il est mauvais, pour blesser ceux qui y ont touché. La cour d'assises est là pour le dire ensuite, et les journaux pour l'étaler.

Mais en sait-on toujours la cause ? M. de Budé la signale. S'il n'a point ouvert le feu, du moins il le soutient. Nos meilleurs vœux l'accompagnent. Oser combattre en ce champ clos où, plus souvent, un sordide intérêt sert de réclame au crime, c'est un noble courage. Des deux côtés de l'Océan, à travers toutes les littératures, et jusque dans les moindres follicules, gravures, photographies, etc., pas à pas, il poursuit l'ennemi. Puis vient, en un aperçu, la procédure à suivre, cas échéant, contre l'auteur de cet outrage aux mœurs, et contre ses tristes acolytes, les éditeurs et les marchands.

L'initiative individuelle est néanmoins impuissante. Il suffit, pour s'en convaincre, ou de prendre le train, et d'entendre ce qui s'y dit parfois, ou seulement de traverser la rue. L'Etat n'a-t-il rien à faire ici ? Faut-il laisser au mal le temps de s'accomplir ? N'y a-t-il pas une protection des faibles, que lui seul est en position d'exercer, ainsi qu'une surveillance active en vue d'assainir la place ?

Signaler le mal est bien ; y remédier est

mieux. Telle est la marche de l'ouvrage. Il eût gagné, peut-être, à une répartition de la matière moins générale, et plus rigoureuse aussi. Le sujet était susceptible de subdivisions, subdivisions dont l'esprit cherche à suppléer l'absence. Il en résulte le sentiment d'une pénétration réciproque, entre les deux parties (le Mal, le Remède), qui nuit à leur lucidité.

Il y donc en premier lieu une hygiène de la lecture. Elle consiste à s'abstenir des mauvais livres, d'abord pour soi-même, ensuite en vue d'en préserver autrui. Cela doit suffire, à la longue, pour restreindre leur production. Encourager, chemin faisant, les bons ouvrages, tel est le remède indiqué. Il consiste à favoriser leur diffusion : en les lisant soi-même, en n'en lisant jamais d'autres, et en concourant à développer des bibliothèques populaires, des salles de lecture abondamment pourvues, en les mettant à la portée de tous.

De plus en plus, parmi nous, la lecture tend à supplanter le discours. Or les plus beaux, les meilleurs livres, la Bible même, sont sans effet, s'ils demeurent sans lecteurs. Il en est ainsi des mauvais.

La marche à suivre est dès lors indiquée. Tout d'abord, il faut former le goût. Les impressions reçues dès l'enfance, sont réputées ineffaçables. Les goûts sont nés de là, sauf de rares exceptions, des réactions, par exemple. Il est important d'y veiller.

L'auteur a pris la peine d'indiquer, avec beaucoup de soin, nombre de bons ouvrages. L'omission des siens, et de plusieurs autres, est une lacune aisée à combler dans la liste qu'il a donnée. Telle qu'elle est, néanmoins, elle est un guide à suivre.

Est-ce à dire que le présent volume rentre également dans cette liste? Son titre seul est déjà une réponse. Rappelons simplement que ce livre est comme un cours d'hygiène : s'il n'a point à paraître à table, on y doit sentir son effet.

CH. PARIS.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par Henri Testard, professeur de langue et littérature française à Londres. — Paris, Bonhoure, 1882.

Ce livre est plutôt un dictionnaire des écrivains anglais qu'une histoire proprement dite de la littérature anglaise. L'auteur a beaucoup lu et s'est servi de nombreux ouvrages pour composer le sien. Une courte notice biographique des auteurs et la liste de leurs écrits accompagnent la plupart des noms mentionnés, lesquels sont au nombre de 1015, si nous ne nous trompons. L'étendue même du champ parcouru en longueur et en largeur (car tous les genres littéraires y sont passés en revue) rend forcément l'exécution du plan un peu sèche et superficielle; il reste peu de place pour la critique littéraire et les idées générales, peu de place aussi pour ces traits de détail, pour ces portraits, qui captivent l'intérêt, qui donnent de la vie et du relief.

Aussi ne pouvons-nous guère recommander ce volume comme simple lecture à ceux qui désirent étudier la littérature anglaise; il ne resterait, nous semble-t-il, de ce vaste répertoire, que des noms et passablement de confusion, surtout à mesure qu'on approcherait de la dernière partie, où la place consacrée à chaque auteur devient de plus en plus petite. En revanche, comme dictionnaire, comme guide à suivre, ce livre est excellent et pourra rendre de vrais services. Si les appréciations sont courtes, elles sont faites à un point de vue juste et impartial; la confusion que nous craignons résulterait de l'abondance des richesses et non pas de la manière dont elles sont classées : de bonnes divisions très claires, une table alphabétique et une table des matières faciliteront l'emploi de ce volumineux et consciencieux manuel.

P. H.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDE BIBLIQUE

Soyez remplis de l'Esprit.

Eph. V, 18.

La grande effusion du Saint-Esprit dont nous solennisons ces temps-ci le souvenir, eut lieu cinquante jours après la Pâque. Ainsi la fête juive des moissons ou des semaines fut illustrée par la première moisson d'âmes converties à l'Evangile, par la vertu de l'Esprit saint, qui, transformant soudain les disciples de Jésus en croyants et les poussant à s'unir entre eux, donna naissance à l'Eglise. Il est vrai que, dans cette première Pentecôte chrétienne, les disciples, « remplis du Saint-Esprit, » furent accusés d'ivresse, « d'être pleins de vin doux ; » mais il aurait manqué quelque chose à cette grande scène si l'incrédulité moqueuse n'y avait pas eu sa place criminelle ; accusation qui, si elle eût été réfléchie, eût eu probablement le caractère d'un blasphème contre l'Esprit. Or l'enseignement de Paul, dans mon texte, présente le même contraste. Dans une série d'exhortations diverses aux Ephésiens, l'apôtre, chose étrange ! leur désigne indirectement la sainte ivresse de l'Esprit divin comme le remède de l'ivrognerie ; il ne faut pas moins, en effet, que ce remède souverain pour avoir raison de cette passion dégradante et funeste, et pour en guérir le pécheur. « Ne vous enivrez pas de vin, leur dit-il, qui mène au dérèglement ; mais soyez remplis de l'Esprit. » C'est cette dernière recommandation de Paul que j'ai choisie pour notre méditation. Que le Saint-Esprit lui-même veuille nous l'expliquer et nous rendre capables de la mettre en pratique !

L'économie actuelle est proprement celle du Saint-Esprit, lequel est ainsi devenu la divinité immédiate de la nouvelle Alliance ; en sorte que rien ne se fait sans lui dans le royaume de Dieu ici-bas. Déjà la conscience naturelle, malgré son obscurcissement et ses erreurs, est une lumière du Saint-Esprit. Toutes les grâces spirituelles, générales ou individuelles, dont Dieu est la source et que Jésus nous a méritées, nous sont communiquées par le ministère du Saint-Esprit. Les moyens divers de salut et d'édification dont nous sommes pourvus, seraient pour nous inefficaces sans l'intervention du Saint-Esprit. La Bible est une des paroles, la parole essentielle peut-être, du Saint-Esprit. Les Eglises chrétiennes sous leurs formes diverses, avec les ministères et les secours dont elles sont pourvues et qu'elles mettent à la disposition des âmes, sont les filles du Saint-Esprit, qui, après les avoir

suscitées, les conserve, les développe et les protège aussi longtemps qu'elles sont dociles à ses impulsions, mais qui les laisse déchoir, disparaître ou se pétrifier en quelque sorte, quand elles se laissent envahir par l'erreur, le matérialisme, la politique, l'esprit sectaire et la mondanité. Les appels intérieurs à la repentance, à la foi, à la fidélité, au renoncement, que tous entendent, émanent de cet Esprit de Dieu, qui, depuis la première Pentecôte, « est venu convaincre le monde de péché, de justice et de jugement, » et qui continuera ce ministère jusqu'à la fin des temps. Ainsi le Saint-Esprit est pour nous le canal obligé du salut et de la vie éternelle, comme c'est par lui que les divers moyens de grâce sont rendus fructueux. Etant de la même nature que notre esprit, il est ainsi l'agent divin indispensable pour que notre conversion et notre régénération soient possibles ; et ce ministère, disons mieux, cet *épiscopat* de l'Esprit de Dieu que Jésus ne nous procura qu'en disparaissant lui-même, ne cessera qu'au retour personnel et glorieux du Sauveur.

Laissons-nous donc envelopper et submerger par les ondes vivifiantes du Saint-Esprit, et nous aurons la résurrection, la vie et la santé de l'âme ; nous aurons en partage « la charité, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance, » dons précieux que Paul appelle « le fruit de l'Esprit. » La Bible, ainsi vivifiée, deviendra pour nous, comme dit l'apôtre, « l'épée de l'Esprit ; » épée dont nous dirigerons la pointe sur nous-mêmes avant de l'essayer sur autrui. La prière nous ouvrira les trésors du ciel, car l'Esprit saint, qui demeurera en nous, nous la suggérera, ou il interviendra devant Dieu et intercédera en notre faveur par des soupirs inexprimables. Nos Eglises seront pour les âmes des refuges, des écoles de vérité et des foyers de sainteté et de charité. La prédication et la cène ne seront pas stériles ou froides, mais elles seront, sans mélange d'aliments étrangers ou dangereux, les tables abondamment servies de notre Père céleste où nous serons nourris et fortifiés pour son service ; et les épreuves enfin, dégagées de leur amertume, nous apparaîtront tout ensemble comme un châtiment mérité, comme un appel de notre Père céleste à le glorifier par notre patience et par notre obéissance, et comme une marque certaine de son amour et un gage précieux de notre adoption. Il est vrai que cet Esprit, il nous faut aussi le rechercher, nous rappelant que Dieu ne l'a pas donné à la première Pentecôte une fois pour toutes, qu'il en a gardé la libre disposition, et qu'il l'accorde à ceux qui le lui demandent ; mais rappelons-nous aussi qu'il l'a répandu jadis sur toute chair, et qu'il en a continué dès lors à son église le secours précieux et indispensable ; en sorte que, partout où l'Evangile est prêché, cet Esprit enveloppe les âmes comme une atmosphère sainte et bénie et qu'il est ainsi à la portée de chacun.

Tels sont les créations, les moyens et l'action du Saint-Esprit dans le monde. Or pourquoi ne produit-il pas toujours ses effets salutaires ? Pourquoi les moyens de grâce sont-ils si souvent infructueux ? Pourquoi y a-t-il tant de lecteurs et d'auditeurs de l'Evangile qui ne se convertissent pas, ou tant de chrétiens qui ne font guère de progrès dans

la vie spirituelle ? Pourquoi tant de prières stériles ? Pourquoi nos âmes recèlent-elles encore tant de doutes, de tristesse mondaine et d'incrédulité ? Enveloppés, comme nous le sommes tous dès notre enfance, de l'atmosphère bienfaisante du Saint-Esprit, pourquoi ne produit-il pas en nous ses fruits ?

Evidemment nous ne pouvons pas en recueillir les fruits précieux, si, à l'exemple de certains hommes qui ne reconnaissent dans le monde que l'existence de l'esprit humain, nous nions celle du Saint-Esprit ; ou si, avec d'autres incrédules moins audacieux dans leurs négations mais tout aussi hostiles au Saint-Esprit dans la vie pratique, nous le repoussons ouvertement, ne voulant décidément pas « qu'il règne sur nous. » Mais prenons-y garde. S'il n'entre pas de gré en nous, ce sera de force ; et son action alors, pour n'être pas salutaire, n'y sera pas nulle. Ne préparant pas notre salut, il y préparera notre perte : il formera lentement peut-être, mais sûrement et malgré nous dans nos consciences, le jugement terrible qui servira à nous condamner devant le tribunal de Dieu.

Nous ne pouvons pas davantage porter les fruits du Saint-Esprit, si, par un faux mysticisme, nous négligeons l'emploi des moyens de grâce qu'il a créés et dont il se sert pour fonder ou pour étendre dans le monde son œuvre de conversion et de régénération ; je veux dire la Bible, les Eglises, les ministères. Il se peut sans doute que, dans certains cas, l'Esprit saint juge bon de se passer plus ou moins de ces moyens pour agir sur les âmes ; mais ne comptons jamais qu'il les supprime à notre égard, en sorte que nous puissions nous croire autorisés à en dédaigner l'usage. A lui les exceptions, s'il y en a ; à nous la règle, qui est positive ; et n'attendons de lui la vie divine dont il est la source que par les canaux qu'il a destinés à nous la communiquer, et c'est à nous de l'y puiser.

Mais il nous faut l'y bien puiser, je veux dire, faire de ces moyens de grâce un usage conforme à la volonté de Dieu. Si donc cette vie céleste nous a jusqu'ici manqué, c'est peut-être que nous avons fait de ces moyens un usage formaliste ou exagéré : trouvant plus aisé pour notre paresse d'accomplir machinalement certains actes extérieurs que de rechercher, par eux, avec une sincère et persévérante ardeur le don de la vie éternelle; ou nous obstinant à demander à la Bible, aux Eglises, à la sainte cène, aux divers ministères ce que le Saint-Esprit seul peut donner. Heureux encore si nous ne faisons pas de ces moyens de grâce un usage hypocrite ou impie ! si, sous ces actes religieux, ne se cache pas le secret désir ou la coupable résolution de nous payer de formes, d'être chrétiens au rabais : de nous passer de la vie du Saint-Esprit ! si nous ne nous attachons pas avec d'autant plus de ténacité à la forme de la vérité que nous sommes davantage décidés à en rejeter le fond !

Mais, direz-vous peut-être, nous ne méritons aucun des reproches que vous venez d'énumérer ; car nous croyons sincèrement à l'existence du Saint-Esprit ; et quant aux moyens de grâce qu'il emploie, loin de les négliger ou de les amoindrir ou de les exagérer ou d'en faire le masque de sentiments coupables,

nous en faisons un usage spirituel et consciencieux. Bien plus, nous avons donné en nous au Saint-Esprit une place sérieuse : que lui faut-il encore pour qu'il y produise « son fruit » ? que nous faudrait-il encore pour être de vrais chrétiens ?

Mes frères, je n'ai heureusement pas à décider si vous êtes croyants ou si vous ne l'êtes pas : c'est l'affaire de Dieu, qui seul connaît les cœurs, et non la mienne. Mais si je n'ai pas à prononcer un jugement sur votre état spirituel, j'ai le devoir de déclarer que pour être des chrétiens véritables, il ne suffit pas que le Saint-Esprit ait en vous *une* place, mais qu'il faut qu'il y ait *sa* place ; sinon il ne saurait y produire ces fruits de repentance, de foi et de vie qui seuls font les chrétiens. Voulez-vous donc être gardés à l'avenir, et qui sait ? être guéris déjà dans le présent de l'illusion aussi facile que dangereuse de vous croire à tort chrétiens ? Voyez la place que vous avez faite en vous au Saint-Esprit.

Cette place serait-elle peut-être dans le cercle de vos idées, de vos émotions ou de vos sentiments ? Une telle place est assurément importante et belle, et nul doute que le Saint-Esprit, une fois devenu votre maître, ne doive graduellement la sanctifier et la remplir ; qu'il ne doive développer et féconder dans des proportions jusque-là inconnues votre intelligence, votre imagination et votre sensibilité. Mais ignorez-vous que la culture intellectuelle, artistique et littéraire, quelle qu'en soit d'ailleurs l'importance, n'est pas la foi et ne saurait ni la procurer ni en tenir lieu ? qu'on peut en être dépourvu et être cependant chrétien ? que vous pouvez être au contraire admirablement instruits des vérités de l'Evangile, être vivement frappés de ses grandeurs et de ses beautés, et cependant n'être pas chrétiens ? Que d'hommes, en effet, chrétiennement cultivés, qui sont étrangers à la foi ! Que d'hommes, en revanche, ignorants, grossiers ou médiocres, qui sont de vrais croyants ! Je vais plus loin ; cette culture chrétienne de l'esprit, de l'imagination et du cœur est non seulement insuffisante à tranquilliser votre conscience et à vous tenir lieu de la foi qui sauve, mais encore elle est dangereuse, car elle trompe les autres, elle vous trompe surtout vous-mêmes sur votre état spirituel, ensorte que vous passez aisément dans leur opinion et dans la vôtre pour de vrais chrétiens. Et pourrait-il en être autrement ? L'Evangile a fait sur votre esprit, sur votre imagination et sur votre cœur une impression si vive et si profonde, et vous en parlez avec tant de science, de clarté, d'éclat et de chaleur ! Et que sera-ce si, en outre, vous êtes théologiens savants ou compositeurs illustres ou prédicateurs éloquents ? Mais je crains que devant Dieu vous ne soyez, malgré l'empreinte évangélique donnée à vos paroles, à vos productions scientifiques ou musicales ou à vos impressions, que des chrétiens de circonférence, parce que vous ne l'êtes pas en vertu de cette volonté morale, que la Bible appelle « le cœur, » qui seule « a les sources de la vie, » qui seule, par le Saint-Esprit, fait de nous de vrais croyants et de vrais saints. Vous avez laissé à l'Esprit de Dieu quelque empire sur vos pensées, sur vos émotions et sur vos sentiments, mais vous lui avez refusé sa vraie place en lui fermant l'accès

de votre volonté. Vous lui avez cédé tout excepté votre moi, c'est-à-dire tout; car ne pas lui céder le moi qui est la première place, c'est en réalité ne lui avoir rien donné. Ne serait-ce pas en partie la raison pour laquelle le caractère chez tant de chrétiens est si peu changé? Ne ressemblent-ils pas, sous ce rapport, à cet ancien monarque israélite dont on disait : « C'était toujours le roi Achaz? » Or l'Esprit de Dieu n'agit efficacement sur la circonférence de notre vie que quand il en occupe le centre; il n'exerce sur nous une réelle action régénératrice que quand il nous remplit de sa présence; et nous n'en sommes « remplis, » comme le veut mon texte, que quand il est établi dans notre volonté et qu'il y règne; que lorsqu'au lieu d'y faire de simples séjours plus ou moins rares, « il habite en nous, » comme dit saint Paul. Alors il finit par pénétrer notre être tout entier.

Oh! défions-nous, mes frères, de ce christianisme intellectuel, artistique ou littéraire qui est très en vogue dans nos villes surtout, qui est si vivement prisé dans nos Eglises, et qui souvent n'est qu'une indigne exploitation de l'Evangile par la science, l'art ou l'éloquence : cet Evangile divin et éternel devenant ainsi une matière à études savantes, à tableaux ou à mouvements oratoires. Que d'illusions funestes ce christianisme-là n'a-t-il pas créées ou nourries au milieu de nous! Maintes fois nous nous sommes crus chrétiens parce que nous avons eu, à un moment donné, une conception nette ou une vue lumineuse de la doctrine évangélique, ou parce que, dans un concert spirituel ou dans nos cultes, la musique nous a fait éprouver des émotions religieuses, élevées et puissantes, ou parce qu'une prédication éloquente et d'ailleurs fidèle de l'Evangile nous a fortement émus ou entraînés; mais aux yeux de Dieu, qui ne prend pas l'apparence pour la réalité, le plaqué pour le massif, nous n'avons été peut-être, hélas! que des chrétiens de surface.

On dirait vraiment que nous n'avons livré à l'Esprit de Dieu les dehors de notre âme que pour lui en interdire résolument le dedans : la volonté. Encore une fois, je n'ai garde de médire de la culture intellectuelle, artistique ou littéraire unie à la foi; elle a, par cette alliance, une valeur religieuse incontestable; sanctifiée par l'Evangile, elle peut contribuer à y attirer les âmes et à leur procurer des jouissances aussi vives que légitimes : mais il ne faut pas qu'elle remplace en nous le travail préalable et toujours nécessaire du Saint-Esprit sur notre volonté : double travail de création de sa part et de mortification de la nôtre, sans lequel il n'y a pour nous ni repentir, ni foi, ni pardon, ni renoncement, ni sainteté. Nous ferons bien assurément de mettre à profit l'exhortation de l'apôtre à la sobriété, mais il y a plusieurs manières de s'enivrer : il y en a une polie, élégante, qui ouvre les sociétés et les salons, et une autre grossière, qui les ferme; on peut se griser de science théologique et biblique, de musique religieuse ou d'éloquence chrétienne, comme certains hommes faibles ou dégradés se grisent de tabac ou de vin. La seule différence entre ces deux genres d'excès, c'est que le premier est bien recommandé et porté dans le monde, tandis que l'autre y est flétri et méprisé. Mais, aux yeux de Dieu, lequel

de ces excès est pour nous le plus grave et le plus dangereux ? N'est-ce pas celui, n'importe lequel, dont nous sommes les tristes esclaves, au lieu de le dompter et le régler, comme toutes nos jouissances légitimes, par le frein de la sobriété ? Soyons, tant que nous le voudrons et le pourrons, chrétiens par l'instruction, par l'imagination, par l'art ou par les sentiments ; mais à la condition expresse de l'être d'abord et toujours par la conscience et par la volonté ; de faire de notre volonté morale le foyer, le moteur central de notre vie et de notre activité : que tout en nous lui soit tributaire, et qu'elle soit elle-même tributaire de l'Esprit de Dieu.

Tel est le rôle de la volonté morale dans la vie chrétienne ; rôle important assurément, puisqu'il est le concours de notre personnalité à l'œuvre rénovatrice du Saint-Esprit en nous. Or cette force morale n'est jamais neutre ou indifférente, et ne peut pas l'être : ou elle sert, ou elle nuit. Si notre volonté a le privilège insigne d'être le facteur humain indispensable de notre conversion et de notre régénération, elle a le privilège redoutable aussi de pouvoir les entraver ou les rendre impossibles. Si c'est par la volonté que nous devenons croyants, c'est aussi par elle que nous ne le devenons pas, que nous demeurons dans nos péchés et sous la colère de Dieu ; elle est toujours ou un instrument de foi ou un instrument d'incrédulité, ou un moyen ou un obstacle, ou un remède ou un poison. Ensorte que si je vous ai paru tantôt exalter trop la dignité de la volonté humaine, c'est le lieu maintenant de la rabaisser et de l'humilier, puisque c'est par elle, hélas ! que nous repoussons Jésus-Christ. Aussi pouvons-nous lui appliquer ce que Pascal a dit de l'homme : « Si elle se vante, je l'abaisse ; si elle s'abaisse, je la vante et la contredis toujours, jusqu'à ce qu'elle comprenne qu'elle est un monstre incompréhensible. »

Or, pourquoi cette résistance insensée et funeste au divin auteur du salut ? Pourquoi, livrant peut-être volontiers au Saint-Esprit notre faculté de penser, d'imaginer et de sentir, notre volonté ne s'y soumet-elle pas elle-même ? C'est qu'elle est naturellement pervertie et rebelle, et qu'ainsi elle ne saurait renoncer à elle-même pour se ranger docilement sous la volonté de l'Esprit de Dieu. Oh ! si notre volonté était restée droite et pure, l'Esprit saint y établirait aisément son empire ; disons mieux : il n'aurait jamais cessé d'y demeurer et d'y régner ; mieux encore : il n'aurait pas eu besoin d'y intervenir ; mais elle est déchue, déréglée et corrompue ; de là guerre entre eux. La chair combat contre l'Esprit, et l'Esprit à son tour combat contre la chair : « Ils sont opposés entre eux. »

Vous savez quelle est l'attitude du Saint-Esprit dans cette lutte grave et acharnée dont notre cœur est le champ clos. C'est un esprit de lumière, qui manifeste et condamne les ténèbres spirituelles dont l'homme cherche à s'envelopper pour pécher, si possible, plus librement, et par lesquelles il s'efforce de ternir l'éclat de ce miroir divin qui, en lui montrant sa figure morale dégradée, trouble sa quiétude et humilie sa vanité et son orgueil. C'est un esprit de vérité, qui signale au pécheur ses erreurs, qui flétrit ses mensonges et en particulier

le grand mensonge dont Ananias et Saphira se rendirent jadis coupables, et que le pécheur commet toutes les fois qu'il fait le mal malgré la lumière intérieure destinée à l'en détourner. C'est un esprit de sainteté, « qui convainc l'homme de péché, de justice et de jugement, » qui réveille sa conscience, et qui, le mettant en face du Dieu saint, lui fait entrevoir, dans la mesure compatible avec sa faiblesse, quelque chose de la profondeur incommensurable de sa dégradation et de sa rébellion. C'est un esprit d'humilité, qui abaisse l'orgueilleux pécheur, et qui, lui donnant sa vraie place à l'égard de ses frères, lui enseigne à les envisager comme plus excellents que lui-même. C'est enfin un esprit de charité, qui, condamnant l'égoïsme et l'avarice, nous sollicite à soulager l'infortune, à pardonner les torts et à supporter les faibles : en un mot, « à aimer le prochain comme nous-mêmes. »

Ah ! nous savons très bien que l'Esprit de Dieu, une fois admis au centre de notre vie religieuse et morale, n'y serait pas le spectateur indifférent, distrait et inactif de nos ruses, de nos calculs et de nos désordres; qu'il en serait au contraire le rigoureux et inflexible censeur, qu'il apporterait dans notre ménage intérieur du trouble et des réformes, qu'il y attaquerait de front et sans relâche cette convoitise originelle qui est l'ambition de l'orgueil, et cet orgueil qui est la convoitise satisfaite; qu'il y ferait à notre caractère naturel une guerre incessante : est-il dès lors étrange que nous ayons peur du Saint-Esprit; que, ne pouvant en faire notre valet, nous nous refusions obstinément à recevoir en nous, comme maître, un hôte aussi incommode et aussi impérieux; que nous refusions de lui livrer la citadelle : que nous ne voulions pas nous en laisser « remplir ? » Nous offenserions gravement, n'est-il pas vrai ? le Saint-Esprit, si nous lui refusions carrément une place dans notre cœur et dans notre vie; mais l'offenserions-nous moins, en prétendant lui en donner une qui n'est pas la sienne; en lui offrant l'accessoire qu'il ne demande pas, sachant que cet accessoire lui viendra ensuite tout seul, pour lui refuser l'essentiel, qu'il exige immédiatement; en lui offrant la place de portier pour lui refuser celle de roi qui seule est digne de lui et qui lui appartient ? Ne serait-ce pas « le contrister ? » et ne risquerions-nous pas de tomber dans ce déplorable état spirituel, où la volonté, atteinte par la mort seconde, ayant perdu le peu de liberté que la grâce divine lui avait conservée, ne peut plus remplir son rôle pour le salut; où elle a fini par « éteindre l'Esprit » à force de l'avoir contristé ?

Ces débris de liberté morale sont notre grande, notre unique fortune spirituelle; gardons-nous de les gaspiller, de les laisser s'user, se détériorer; servons-nous-en au contraire, pour demander à Dieu son Esprit et nous en laisser « remplir ; » pour concourir avec cet Esprit et sous sa tutelle souveraine au travail de notre conversion et de notre renouvellement; pour remonter, grâce à ce secours précieux, la pente désastreuse de notre déchéance; pour commencer ou poursuivre l'œuvre capitale de notre reconstitution morale; pour refaire notre volonté et par elle notre personnalité, en arrivant par la

volonté instrument à la volonté personne, et pour tendre vers ce sublime esclavage de la justice qui consiste à vouloir librement la volonté de Dieu, esclavage qui est pour nous la vraie liberté.

Et ne craignons pas de disparaître par cette invasion, sous cette submersion du Saint-Esprit en nous. Bien loin de nous absorber, de nous annuler, l'Esprit divin, une fois maître de la position, non seulement opérera l'œuvre de notre régénération, mais encore il nous redonnera notre vraie individualité ; il refrappera la monnaie effacée. S'il nous asservit à Dieu, il nous affranchit de tout le reste et surtout de nous-mêmes. S'il regrave en nous l'image de Dieu, il nous rend notre véritable physionomie, notre vrai moi : « Mourir, c'est naître, » dit un beau cantique. Le Saint-Esprit ne veut remplir le vase que pour nous le rendre purifié et renouvelé. En devenant notre propre esprit, ce n'est pas sa volonté qui absorbera la nôtre ; c'est la nôtre, au contraire, qui s'imprégnera de la sienne : il prendra la forme du vase qu'il aura rempli. De même que, dans la formation graduelle et séculaire des peuples, c'est la couche de dessous — à moins qu'elle n'ait été violemment détruite, — qui peu à peu l'emporte sur les couches conquérantes et finit par se les assimiler ; ainsi notre esprit, dès qu'il s'est laissé dominer et remplir par l'Esprit de Dieu, tend toujours plus à se l'approprier ; et c'est quand le Saint-Esprit, en nous, sera entièrement absorbé par notre esprit, que son œuvre de restauration sera achevée, que nous serons entrés dans l'ère de la perfection, je veux dire du progrès à l'infini : de ce progrès en vertu duquel l'homme parfait tendra sans cesse et éternellement vers Dieu, sans jamais cependant se confondre avec lui[1].

Laissons donc, mes frères, le Saint-Esprit pénétrer librement en nous et nous remplir de sa présence. Qu'il y détruise le vieil homme et y crée et développe l'homme nouveau ! Alors conduits par lui et vivant de lui, nous aurons un consolateur et un défenseur qui demeurera avec nous et qui priera avec nous et pour nous. Donnons-nous à lui sans réserve, et il se donnera à nous pleinement.

J. DESPLANDS.

THÉOLOGIE

Le nombre sept et sa valeur symbolique dans l'Apocalypse.

L'apôtre Jean, le disciple bien-aimé du Seigneur, en donnant lui-même le titre suivant à son livre que nous appelons l'Apocalypse : RÉVÉLATION DE JÉSUS-CHRIST, *que Dieu lui a donnée pour montrer à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt*, a-t-il bien voulu nous présenter cet écrit comme une prédiction divine de ce qui devait arriver de plus important pour l'Eglise, dans la suite des âges? C'est ce qu'on a cru généralement, parmi les chrétiens, dans les siècles passés ; et c'est aussi dans ce sens que l'ont entendu les hommes les plus distingués de la réformation, au nombre desquels il me suffira de citer les noms de Jurieu et d'Abbadie, dont les écrits sur ce sujet ne sont pas sans

[1] Cette pensée rappelle l'asymptote en géométrie : « Ligne droite qui s'approche indéfiniment d'une courbe, sans pouvoir jamais la toucher. »

valeur. Bossuet lui-même, l'illustre Bossuet, obligé, pour défendre la cause de son Eglise romaine, d'opposer ses propres explications du saint Livre à celles des écrivains protestants, ne crut pouvoir se placer solidement sur aucun autre terrain pour les combattre, que celui de l'histoire. Ce n'est que dans ce siècle, et depuis quarante ou cinquante ans au plus, que nous voyons un certain nombre de fidèles se refuser à interpréter historiquement les visions symboliques de Jean.

On ne prétend pas sans doute qu'elles ne se rapportent en aucune manière à l'histoire de l'Eglise. Comment le pourrait-on sans contredire expressément l'auteur divinement inspiré ? Mais, selon nos modernes interprètes, cette révélation des choses à venir ne se trouve là que d'une manière générale, indirecte ou fragmentaire, comme certains oracles de l'Ancien Testament, et il faut bien se garder d'y chercher une prédiction historique, un récit anticipé et suivi des grands faits de l'histoire ecclésiastique dans ses rapports avec l'histoire du monde.

De là, les deux classes principales des interprètes de l'Apocalypse, dans l'Eglise protestante contemporaine :

1° Celle de l'ancienne école, qu'on appelle *historique*, parce qu'elle estime que les visions de l'apôtre ont leur accomplissement dans les faits principaux de l'histoire de l'Eglise.

2° Celle qu'on a voulu appeler, mais fort inexactement *exégétique*, — comme si elle offrait seule la garantie d'une bonne exégèse. Ce sont les interprètes qui, sans repousser absolument toute application des visions divines à certains faits de l'histoire, — comme, par exemple, celles qui ont trait au second avènement et au règne millénial de Jésus-Christ, — ne veulent y voir le plus souvent que des instructions générales, pour les fidèles de tous les âges.

Quant à nous, malgré tout ce qu'on a pu dire contre l'interprétation de ce livre par l'histoire, malgré surtout les opinions si diverses et souvent contradictoires qu'on reproche à ses partisans, nous demeurons persuadé que cette méthode bien comprise est la seule qui s'accorde avec la pensée du Seigneur et le sujet du livre, tel qu'il est énoncé par l'auteur lui-même, la seule qui nous permette d'en saisir le vrai plan et l'ordre des visions, la seule enfin qui corresponde au symbolisme biblique des images et à celui des nombres, à ce caractère particulier, si remarquable et unique en son genre, de la grande révélation de Jésus-Christ.

C'est à ce dernier trait que se rattache le symbolisme du nombre sept, qui fait l'objet spécial de cette étude, et que j'ai essayé de comprendre, dans ses rapports avec le sujet et le plan divin de l'Apocalypse.

I

Cette divine révélation, en ce qui concerne *les choses à venir*, — à partir du chapitre IV, — a été donnée, d'abord, à l'*Agneau immolé*, sous l'emblème d'un *rouleau* ou livre *scellé de sept sceaux*, puis, par l'Agneau lui-même, à l'apôtre dans la triple série des *sept sceaux*, des *sept trompettes* et des *sept coupes*.

De cette ordonnance divine, l'auteur du *Nouveau Testament expliqué*, M. L.

Bonnet, croit pouvoir conclure que les trois séries de visions prophétiques du livre scellé sont parallèles et non pas consécutives, attendu que « chacune des trois séries, prise à part, conduit l'action jusqu'à la fin des temps. » Or, il est parfaitement vrai, sans doute, que chacune des trois séries nous conduit jusqu'à la fin des temps; mais pour cela, elles ne sont point parallèles. J'affirme, au contraire, qu'aucune des séries, pour être entière, ne peut être séparée des deux autres, et qu'on n'embrasse tout le champ de la révélation divine qu'en considérant les *sceaux*, les *trompettes* et les *coupes* comme formant un seul tout, dont les visions se suivent et se développent successivement jusqu'à la fin. Et il ne me paraît pas difficile de le démontrer.

Mais écoutons auparavant, sur le symbolisme des nombres et particulièrement du nombre sept, qui joue un rôle si frappant et si continu dans le cours de cette révélation, ce qu'en a dit un écrivain, dont la compétence sur cette matière ne sera pas contestée sans doute, le savant Auberlen, docteur et professeur de théologie à Bâle. Voici ce que nous lisons dans son ouvrage bien connu, sur *le Prophète Daniel et l'Apocalypse :*

« Le nombre sept a dans l'Ecriture, à côté de son sens propre, une valeur symbolique et mystique. *Trois* est le nombre divin; *quatre*, le nombre des choses de la terre. *Sept*, qui équivaut à 3 + 4, c'est le nombre de la révélation. Là où Dieu entre en rapport avec le monde, où il achève son œuvre, où éclatent ses jugements, là aussi apparaît le nombre sept. Et, en effet, Dieu a sept esprits par lesquels il exécute sa volonté dans le monde. (Apoc. I, 4; III, 1; IV, 5; V, 6.) Dès le premier chapitre du premier livre de la Bible, dans le récit de la création, nous avons l'occasion de remarquer la dignité spéciale du nombre sept, qui joue de même un rôle considérable dans le dernier livre de la Bible [1]. »

Telle est l'opinion d'Auberlen sur le sens et la valeur symbolique du nombre sept et de ses deux fractions quatre et trois. Ces nombres, dont le savant professeur a fait remarquer la signification symbolique dans le livre de Daniel, ne sont pas moins remarquables, sous ce même rapport, dans l'Apocalypse, où l'on pourrait d'ailleurs en signaler quelques autres encore. Mais aucun d'eux n'égale en importance, comme symbole, le nombre sept, qui est celui de la totalité, de la plénitude, de l'achèvement, de la perfection [2].

Si l'on étudie à ce point de vue le plan de l'Apocalypse et la divine ordonnance de ses parties, on ne saurait y méconnaître, nous semble-t-il, non seulement un cachet divin, mais aussi l'importance toute particulière que le Seigneur a voulu y attacher, et par conséquent, le devoir que nous avons d'en tenir grand

[1] Pag. 170 de la traduction française.

[2] « *Septem, rerum omnium ferè nodus,* » dit Ciceron. « Les chiffres, demande Sack, dans son *Apologétique* (pag. 333), sont-ils donc des choses indignes de Dieu? Ont-ils un cachet de vulgarité qui les empêche de figurer dans les œuvres du Créateur? Devons-nous nous représenter ces dernières comme exclusivement poétiques, idéales, peut-être même indéterminées et vaporeuses? Non! Les chiffres jouent un rôle considérable dans l'économie divine, dans le gouvernement du monde et dans la prescience de Celui qui a prescrit à toute chose son heure et ses limites. » (Notes du livre d'Auberlen déjà cité.)

compte, si nous ne voulons pas nous exposer à nous égarer, par notre faute, dans l'interprétation du saint Livre.

Le symbolisme du nombre sept se montre déjà d'une manière frappante, dès le premier chapitre, dans la première vision, qui est celle des « sept chandeliers d'or. » Car ce nombre sept des Eglises que le Seigneur gouverne souverainement, selon l'image des « sept étoiles qu'il tient en sa main droite, » ne s'explique ni par le nombre réel des Eglises d'Asie à cette époque, — car il y en avait d'autres encore dans cette même contrée, — ni par aucun privilège qui fût particulier à celles-là ; car « elles ont toutes le même Seigneur, qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent, ne faisant aucune différence entre Juif et Grec. » (Rom. X, 12.) On ne saurait donc l'expliquer autrement que par le symbolisme de ce nombre, qui exprime là, comme partout dans ce livre, la totalité ; c'est-à-dire, en d'autres termes, que par l'emblème des sept chandeliers d'or et par les sept épîtres, le Seigneur a eu en vue, non seulement, au sens littéral, les sept Eglises qu'il a désignées par leur nom, mais aussi, symboliquement, toutes les Eglises ou assemblées diverses de chrétiens des temps apostoliques.

Le chapitre IV renferme une description symbolique de la gloire et de l'autorité souveraine dont il a plu au Père de revêtir son Fils bien-aimé, Jésus, l'auteur de notre rédemption.

Voyez par quelles images nous sont représentées la toute-puissance, la toute-science et la plénitude des perfections divines de Celui qui, pour nous sauver de la mort, a voulu s'abaisser jusqu'à « devenir semblable à nous en toutes choses et se rendre obéissant jusqu'à la mort de la croix. » Ecoutons le prophète : « Je regardai et voici, au milieu du trône et des quatre animaux et au milieu des anciens, un agneau était là, comme immolé ; il avait sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu, envoyés par toute la terre. » — « Du trône sortaient des éclairs, des tonnerres et des voix ; et devant le trône brûlaient sept lampes ardentes, qui sont les sept esprits de Dieu. » Voilà donc quatre symboles différents, où le nombre sept ne peut servir qu'à exprimer la perfection absolue de la personne, de la gloire et du règne de grâce et de jugement de notre Seigneur Jésus-Christ ; reproduisant ainsi mystiquement la même vérité que l'apôtre Paul avait énoncée sans figure, en disant que « toute la plénitude de la divinité habite corporellement en lui. » (Col. II, 9.)

Mais il me tarde d'en venir, avec le chapitre cinquième, au « livre scellé de sept sceaux, » à cet emblème si frappant des destinées futures de l'Eglise et du monde, jusqu'à la fin des temps.

Ces destinées, qui les connaît, si ce n'est celui-là seul, « de qui, par qui et pour qui sont toutes choses ? » Mais il en a, lui, une connaissance pleine et parfaite. Et le Fils la possédait aussi de toute éternité avec le Père, lorsque, pour nous sauver, il s'en est volontairement dépouillé ; « il s'est anéanti, dit saint Paul, en prenant la forme et la condition de serviteur, d'homme semblable à nous ; » mais il l'a recouvrée après l'accomplissement de son œuvre expiatoire, il l'a recouvrée dans sa plé-

nitude, par sa glorification. Voilà ce que nous rappelle et nous montre tout de nouveau cet admirable symbole d'un « rouleau écrit en dedans et en dehors, mais scellé de sept sceaux, » qu'il n'a été « donné à aucune créature, ni dans le ciel, ni sur la terre, de pouvoir ouvrir, ni même de le regarder, » mais que le bien-aimé du Père, l'Agneau immolé, a seul été jugé digne de prendre, pour en rompre les sceaux et le lire, parce qu'il nous a rachetés à Dieu par son sang.

Le nombre des sept sceaux dont le livre est scellé, correspond aux sept parties dont il se compose; mais il ne s'explique bien que par le symbolisme : c'est la plénitude et la perfection divines de la révélation donnée à l'Eglise, par son glorieux Chef, et qui, sous ce rapport, ne peut être comparée à aucune autre; ce qu'il ne faut jamais oublier. C'est ici la lumière même du soleil, et non plus seulement, comme les anciennes prophéties, celle « d'une lampe éclairant dans un lieu obscur. » (2 Pier. I, 19.)

L'idée de perfection ou de plénitude se rattache au nombre sept et s'y rattache essentiellement, comme nous allons le voir, soit qu'on l'envisage dans la totalité de ses parties (sept), soit qu'on n'en considère que la septième unité.

C'est ce qui paraît clairement dans l'ouverture et le développement du « rouleau scellé. » Les six premiers sceaux sont rompus, et leurs visions respectives, déployées immédiatement et successivement, aux yeux du prophète, par l'Agneau glorifié, dans les chapitres VI et VII. Mais, quand le septième sceau est ouvert, qu'arrive-t-il?... Après un silence « d'environ une demi-heure, » l'apôtre voit « sept anges » auxquels sont données « sept trompettes » qui sonnent et prophétisent, chacune à son tour, jusqu'à la dernière, comme on le voit du chapitre VIII au chapitre XI inclusivement. Remarquez-le donc, les visions qui appartiennent au septième sceau, ce sont précisément celles des trompettes; et si nous en suivons jusqu'au bout le développement, nous arrivons, par la septième, à l'établissement du règne de Christ, comme nous le voyons au chapitre XI, 15-19, et conformément à ce que l'ange puissant avait annoncé au prophète, chapitre X, 7.

Est-ce à dire, toutefois, que le règne de Dieu doive se manifester pleinement, aussitôt que la septième trompette sonnera?... Nullement : Des cris de joie, de triomphe et de louange retentissent dans les lieux célestes, au son de la septième trompette (chap. XI, vers. 15, etc.), comme au signal certain, donné de Dieu même (chap. X, vers. 7), que le Christ régnera bientôt « sur tous les royaumes de ce monde; » et parce que cette trompette ne cessera pas de sonner, que ce règne glorieux ne soit venu.

Mais ne faut-il pas auparavant que « la voie du Seigneur soit préparée? que les montagnes et les coteaux soient abaissés et que les lieux raboteux soient aplanis? » (Esa. XL, 3, 4.) Or, ces préliminaires indispensables ne peuvent se réaliser que par une suite de jugements divins. Ces jugements sont annoncés au prophète dans la même vision, bien que d'une manière très sommaire (chap. XI, vers. 19); mais il lui seront encore manifestés plus tard, avec détail, dans une troisième série de visions, celle des

« sept coupes de la colère de Dieu. » (Chap. XV.)

Il en est donc de la septième trompette, comme du septième sceau : elle ne sonne que pour faire verser d'abord, par les sept anges, les sept coupes de la colère divine; la septième trompette se déploie dans les sept coupes. Et enfin, ce sera la septième coupe, laquelle appartient aussi à la septième trompette et au septième sceau, qui fera éclater magnifiquement les derniers jugements du Seigneur, ainsi que l'accomplissement des glorieuses promesses de sa grâce.

On pourra nous demander ici quelle place nous assignons, dans cet ordre d'idées, aux « sept tonnerres, » dont les voix se font entendre dans le cours de la sixième trompette, et qu'il fut interdit au prophète d'écrire. (Chap. X, vers. 2-7.)

Le voile dont il a plu au Seigneur de couvrir, pour nous, cette révélation donnée à l'apôtre, ne nous permet d'en parler qu'avec une humble réserve. Toutefois, en ce qui concerne le symbolisme, le seul point de vue que nous ayons à examiner ici, nous croyons pouvoir affirmer que les sept tonnerres ne font pas exception au principe général des visions où figure le nombre sept. En effet, les paroles que prononça l'ange, à cette occasion, et qui nous transportent aux jours où « le mystère de Dieu s'accomplit » (chap. X, vers. 4-7); et l'ordre donné à Jean de « sceller les paroles qu'il avait entendues, » nous obligent de rapporter tout au moins l'accomplissement du septième tonnerre, aux derniers jours de la septième trompette (comp. chap. XXII, vers. 10), c'est-à-dire au temps de la septième coupe dans laquelle seulement « s'accomplit tout le mystère de Dieu. »

C'est ainsi que la vision des tonnerres, bien qu'émanant de la sixième trompette, et s'y rapportant sans doute en bonne partie, rentre, par le nombre sept, dans la catégorie des visions septénaires du livre scellé et aboutit, comme toutes les autres et avec elles, à cette période finale où s'accompliront sur la terre les justes jugements du Seigneur et ses glorieuses promesses.

Telle est donc la signification, la valeur et j'oserai dire, en quelque sorte, le *droit exclusif* du nombre *sept* et *septième*, dans le langage symbolique du livre que nous étudions.

Bien que nous nous soyons placé, dans tout ce qui précède, en dehors de toute interprétation particulière, et que nous n'ayons considéré le livre des sept sceaux qu'au point de vue de la forme et comme le cadre divin de cette révélation, nos observations impliquent néanmoins des conséquences assez importantes, quant à la prophétie même, et assez manifestes, pour que tout lecteur attentif ait pu les saisir immédiatement. Qu'on nous permette, toutefois, de résumer ici nos remarques et d'en formuler la conclusion en peu de mots, avant de passer outre.

Nous avons constaté en fait :

1° Que les trois principales séries septénaires des visions de l'avenir sont consécutives. Car, ce n'est qu'après l'ouverture des six premiers sceaux, chapitre VI et VII, (1re série), que le

septième est ouvert; or, le septième sceau ne se développe que par les sept trompettes, chapitre VIII, verset 1, 2 (2e série); lesquelles se font entendre et se déploient successivement, chapitre VIII-XI, jusqu'à la septième. Celle-ci, qui sonne à son tour, chapitre XI verset 15-19, annonce tout d'abord, il est vrai, l'avènement du règne du Seigneur, parce que tel en est l'objet essentiel et le but final; mais elle prédit aussi, verset 19, les grands jugements qui doivent précéder et amener ce règne glorieux; or, ces jugements, dont la vision ne nous donne, en cet endroit, qu'une indication sommaire, ne sont autre chose que les sept coupes de la colère de Dieu des chapitres XV, XVI, etc. (3e série), dont la septième, qui accomplit tout, n'est versée qu'après les six premières. (Voy. le chap. XVI.) C'est donc là un fait indiscutable, et il est parfaitement évident que les trois séries des visions du prophète sont consécutives et non point parallèles.

2° Il n'est pas moins positif que les trois séries sont inséparables et ne forment qu'un seul tout parfaitement lié, les deux premières étant intimement unies entre elles, par le septième sceau, qui leur est commun à l'une et à l'autre, et la troisième série étant liée à la seconde, par la septième trompette qui sonne jusqu'à la fin, de sorte qu'elles aboutissent également, et toutes ensemble, au terme final de la septième coupe, qui accomplit ainsi, avec le dernier son de la septième trompette et au terme du septième sceau du livre scellé, tous les desseins du Seigneur et le cycle entier de ses révélations.

3° Cette contexture divine, mais si particulière du saint Livre, en ce qui concerne l'ordonnance symbolique des visions, n'aurait-elle, en elle-même, aucune importance? Nous ne saurions, quant à nous, nous arrêter un seul instant à cette pensée; car elle ne serait point à la gloire du Seigneur. Nous croyons donc bien plutôt être autorisé à en conclure qu'une chaîne de visions divines aussi serrée doit correspondre, dans leur signification, à une suite continue de faits historiques; en d'autres termes, que nous sommes en présence d'une prédiction suivie des faits principaux de l'histoire de l'Eglise chrétienne, prédiction ayant pour but la consolation et l'affermissement de la foi et des glorieuses espérances des fidèles.

II

Il faut remarquer toutefois qu'il y a quelques portions du saint Livre, des chapitres entiers, qui semblent, à première vue, s'accorder mal, soit avec le cadre des visions de Jean, tel que je viens de l'exposer, soit avec les déductions que j'en ai tirées : c'est d'abord le chapitre VIIe, et ensuite les trois chapitres XII, XIII et XIV.

A. Pourquoi, au chapitre VIIe, entre la première vision du sixième sceau et l'ouverture du septième, cette vision des « cent quarante-quatre mille scellés, entre toutes les tribus des enfants d'Israël? » — puis, celle de la multitude innombrable des rachetés, que le prophète contemple « devant le trône de l'Agneau, » jouissant d'une félicité parfaite? Ne sont-ce pas là des hors-d'œuvre pour ceux qui veulent voir dans cette révélation une histoire anticipée de l'Eglise?

Oui, assurément, la vision des cent quarante-quatre mille, scellés entre toutes les tribus d'Israël, serait étrangère à l'histoire de l'Eglise chrétienne, si elle avait littéralement en vue des Israélites proprement dits; — mais pour l'interpréter ainsi, à la lettre, il faut non seulement méconnaître le vrai sujet de l'Apocalypse, mais encore oublier l'esprit constamment symbolique de cette révélation du Seigneur, et l'application mystique qui y est faite partout de l'histoire de l'ancien peuple, de ses personnages, de son culte et de ses institutions sacrées, au peuple de la nouvelle alliance. (Voy. chap. XI, XV et XXI.)

Quant aux rachetés que le prophète contemple dans le séjour des bienheureux (vers. 9-17), on serait dans l'erreur, selon nous, si on l'entendait de leur entière glorification, qui ne doit se réaliser qu'à la fin de l'économie présente (1 Jean III, 2). En effet, ce tableau des élus, humblement « prosternés devant le trône de Dieu et de l'Agneau, » ne me paraît point être encore pleinement celui de l'Eglise ressuscitée et glorifiée, comme elle le sera au jour où le Fils de Dieu, apparaissant dans sa gloire, « la fera asseoir avec lui sur son trône, » comme il s'exprime lui-même (Apoc. III, 21). Destinée à la consolation et à l'affermissement des fidèles qui auraient à traverser les jours de « la grande tribulation, » cette description leur montrait par avance la joie qui les attendait au moment où, sortis vainqueurs du combat, ils entreraient dans l'éternel repos. C'est là exactement, pour le fond, la même parole que le prophète reçut l'ordre « d'écrire, » pour un cas plus particulier. (Apoc. XIV, 13).

Mais comment peut-on expliquer ces deux visions, au point de vue historique, et en tenant compte de la place qu'elles occupent dans le livre des sceaux?

Elles terminent le sixième sceau et touchent immédiatement au septième. Or, selon tous les interprètes de cette école que j'ai pu consulter, c'est la période intermédiaire entre les empereurs païens et persécuteurs de l'Eglise et le christianisme professionnel des Césars. L'Eglise n'avait plus à craindre les violences officielles et meurtrières du paganisme; mais les mauvais jours de son histoire n'étaient point encore passés. Loin de là! ainsi que l'avaient annoncé si expressément les apôtres et particulièrement saint Paul, on marchait d'un pas de plus en plus rapide dans la voie du « mystère d'iniquité » et de la grande « apostasie, » qui allait être aussi celle de la « grande tribulation. » L'Eglise avait donc besoin d'être avertie, et tout disciple fidèle, d'être encouragé et affermi dans sa foi et son espérance.

C'est pour remplir un but aussi important, dans cette dangereuse époque de paix extérieure, qu'ont été données ces deux visions. La première devait montrer à tous les croyants que, si le danger était grand, ils avaient, dans le Dieu vivant qu'ils invoquaient, un protecteur puissant qui, les ayant élus et marqués de son sceau, saurait les garder contre toutes les tentations du monde et du prince de ce monde. — Et la seconde leur montrait dans les cieux le bonheur sans nuage qui leur était assuré pour jamais, dans la compagnie glorieuse des rachetés.

Le chapitre VII, bien compris, ne nous paraît donc point déplacé, dans

l'interprétation historique des visions apocalyptiques.

B. Mais il y a, dans le développement des trois séries de visions, et par conséquent, dans le plan du saint Livre, quelque chose de plus irrégulier, en apparence, du moins, et à première vue : c'est que, après avoir été conduits, par le développement des six premières trompettes (chap. VIII, 1 - XI, 14), jusqu'à la septième, qui doit sonner jusqu'à la fin (chap. XI, 15-19), nous soyons ramenés par les visions suivantes des chap. XII, XIII et XIV, dans le champ déjà parcouru de ces mêmes trompettes.

Ce premier fait est incontestable, et doit avoir été pour beaucoup dans les motifs qui, de nos jours, ont porté tant d'hommes distingués à abandonner les traces de l'ancienne école historique. Mais il est un autre fait non moins certain, car il se rattache intimement au premier : c'est que, après avoir parcouru toute une suite de visions nouvelles et inattendues, dans les trois chapitres XII, XIII et XIV, nous nous retrouvons, avec le chapitre XV, au point où nous étions arrivés d'abord, par le son de la septième trompette, c'est-à-dire à l'entrée de cette grande période qui aboutit au règne glorieux de Jésus-Christ.

Que la seconde partie du chapitre XI se relie ainsi positivement, par son contenu, aux chapitres XV et suivants, c'est ce dont tout lecteur attentif se convaincra, s'il veut bien rapprocher les termes du premier passage (XI, 15-19) avec les visions du second. Impossible, en effet, de méconnaître dans celles-ci la reproduction précise, mais plus complète de ce qu'avait annoncé déjà, mais très sommairement, la prophétie, au son de cette trompette.

Voyez plutôt :

1° Dans l'un et dans l'autre passage, on entend « les voix de louange et d'actions de grâce des vingt-quatre anciens, et des fidèles, vainqueurs de la bête et de son image. » (XI, 15-19 et XV, 2-4.)

2° Au chapitre XI, les versets 17 et 18 annoncent que la colère de Dieu est venue pour la perdition de ceux qui perdent la terre ; et dans les chapitres XV et XVI, les « sept anges versent sur la terre les sept fléaux de la colère de Dieu. »

3° Dans l'un et dans l'autre, « le temple de Dieu et le tabernacle de son alliance s'ouvrent et paraissent dans le ciel. » (Chap. XI, vers. 19 ; XV, 5 et 6.)

4° « Les voix, les tonnerres, le tremblement de terre et la grosse grêle » annoncés, XI, 19, sont précisément les fléaux terribles que fait éclater la septième et dernière coupe, chapitre XVI, vers. 17-21.

Mais ce retour en arrière et cette seconde série de prédictions relatives aux mêmes événements, n'est-ce pas un défaut, dans cette révélation qui nous est donnée comme émanant directement du Christ glorifié, et dont le symbolisme lui-même nous a montré la perfection ?

Bien loin de voir dans ce fait la moindre imperfection, nous croyons, au contraire, que, si nous savons le comprendre, nous y reconnaîtrons un nouveau témoignage de la sollicitude et de l'infinie sagesse de notre Sauveur.

Remarquons-le bien, d'abord, cette double série de visions synchroniques appartient exclusivement à la période des six premières trompettes, qui com-

prend ces longs siècles d'erreurs et de superstitions romaines, où se tramait encore et où devait se consommer le grand mystère d'iniquité qu'avait annoncé saint Paul, et dans l'intervalle desquels devaient aussi s'accomplir les 1260 jours ou 42 mois prophétiques de la domination oppressive de la bête et de la grande tribulation des élus. Or, s'il est vrai, d'une part, que la première partie des visions relatives à cette période en avait déjà signalé les épreuves et les souffrances tout exceptionnelles, il faut néanmoins reconnaître que ces prédictions, purement historiques et d'ailleurs très abrégées, ne pouvaient suffire ni à la pleine consolation des fidèles, ni au cœur si profondément sympathique de leur divin Chef. Après nous avoir annoncé simplement les faits, il veut donc nous en montrer l'immense gravité, nous en dévoiler la mystérieuse origine et nous instruire de tout ce qui peut salutairement nous éclairer et fortifier notre foi.

Aussi, que voyons-nous dans les apparitions nouvelles qui ramènent notre attention sur ces temps fâcheux? Ce sont, d'une part, les puissances de ce monde associées à celles de l'enfer, sous les emblèmes d'animaux sauvages et monstrueux, pour écraser et détruire, s'il était possible, le petit troupeau du Seigneur; et de l'autre, « l'Agneau se tenant sur le mont de Sion et avec lui les 144 mille, qui avaient le nom de son Père écrit sur leurs fronts et qui seuls pouvaient apprendre à chanter le cantique nouveau[1]. »

Nous avons donc, croyons-nous, dans le fait qui nous occupe en ce moment, deux catégories de visions, aussi distinctes l'une de l'autre par leur caractère propre que par leur but déterminé, puisque les premières sont simplement narratives, tandis que les secondes expliquent, encouragent et consolent.

Et dès lors, ce qui pouvait nous paraître comme une irrégularité, une tache, dans le saint Livre, se présente à notre esprit bien plutôt comme le complément nécessaire d'une révélation parfaite.

Nous croyons donc pouvoir conclure avec assurance que les deux portions du saint Livre que nous venons d'examiner, ne contredisent nullement l'unité de son plan divin, ni le bon ordre de ses parties, soit que l'on considère la question dans ses rapports avec le symbolisme du nombre sept, soit qu'on l'applique à l'interprétation historique de la prophétie.

Et s'il en est ainsi, ne sommes-nous pas pleinement confirmés dans nos conclusions générales, savoir, que la grande *Révélation de Jésus-Christ* n'est point un assemblage de prophéties qui se complètent mutuellement, mais un ensemble de prédictions formant un seul tout, et dont l'objet ne peut être essentiellement que l'histoire anticipée de l'Eglise chrétienne, depuis l'apôtre Jean jusqu'au futur avènement de son glorieux Chef.

III

Nous sera-t-il maintenant possible, en consultant encore le symbolisme des

[1] Voyez l'explication des trois chapitres en question dans mon écrit intitulé : *l'Apocalypse ou révélation de Jésus-Christ brièvement expliquée.* Paris, Bonhoure; ou dans ma brochure : *L'Apocalypse et Rome papale.*

nombres, de faire un pas de plus, dans l'intelligence de ce précieux livre?

Auberlen nous a fait remarquer que le nombre sept, dans son expression mystique, est formé de l'addition des deux nombres trois et quatre, dont le premier est le nombre divin et quatre celui des choses de la terre. Cette observation, faite d'après les oracles de Daniel, nous paraît confirmée par ceux de l'Apocalypse, qui nous présentent, en effet, ces mêmes nombres, mais dans un ordre différent, quatre et trois, comme deux fractions ou parties spéciales du nombre sept, ayant chacune sa signification propre et comme cet auteur l'indique, mais à laquelle se joint aussi une idée de généralité et d'une plénitude au moins relative, — relative dans le nombre quatre, mais absolue et complète dans le nombre trois. Quatre, c'est la terre, le monde, l'univers en général, que rappellent assez naturellement les quatre points cardinaux. Trois, c'est le nombre divin, avec l'idée de perfection absolue. C'est ce qui me paraît ressortir clairement des révélations de Jean, étudiées à ce point de vue.

Si nous cherchons le symbolisme du nombre *quatre* dans la première vision, qui est celle des chandeliers d'or (ch. I), nous ne l'y trouverons point. Et si nous considérons qu'elle a pour objet sept Eglises, qui existaient en Asie aux jours de l'apôtre et, — mystiquement, — la généralité des Eglises de cette époque, « les choses qui sont, » il n'est pas difficile de nous expliquer ce fait. L'Eglise de Jésus-Christ, dans sa condition normale, n'est pas de ce monde. Elle a sa patrie dans les cieux. Elle ne reconnaît, elle ne peut reconnaître aucun autre roi ou chef, pour avoir autorité sur sa foi ou sa conscience, que Celui qu'elle appelle son Seigneur et son Dieu, lequel est « assis à la droite du Père dans les lieux célestes. » Le symbolisme du nombre *quatre* ne paraît donc point ici, ni dans les épîtres que le Seigneur fait écrire aux sept Eglises. Il y serait déplacé en principe; il le serait aussi historiquement, puisque les Eglises apostoliques que représente cette vision, n'ont jamais reconnu à César aucune autorité spirituelle sur elles-mêmes.

Mais le symbolisme de ce nombre se manifeste, dès le chapitre IV, par les quatre animaux (êtres vivants) qui y figurent comme représentants des forces de la nature, dont le Christ dispose à son gré, dans le monde entier et par conséquent sur la terre; car il est le Dieu créateur et conservateur de toutes choses. C'est avec la même signification que les quatre chérubins ou figures symboliques, toutes semblables, étaient apparus au prophète Ezéchiel, lorsque l'Esprit du Seigneur l'eut saisi pour lui montrer « l'image de la gloire de l'Eternel » s'éloignant de Jérusalem. (Ezéch. I et X.)

Mais nous remarquons particulièrement cette expression symbolique du nombre quatre, dans les trois grandes séries des sceaux, des trompettes et des coupes du rouleau scellé.

En effet, selon la grande généralité des interprètes de l'école historique, l'objet des quatre premières unités de chaque série n'est autre que l'empire romain ou les peuples qui en sont issus, dans leurs rapports avec l'Eglise professante ou la chrétienté.

Dans les quatre premiers sceaux, nous avons, sous les quatre emblèmes succes-

sifs du cheval et de son cavalier, l'empire païen, passant de sa plus grande prospérité politique, à une prompte décadence.

Les quatre premières trompettes avaient aussi pour objet ce même empire, l'empire romain proprement dit ou latin, à une époque postérieure et christianisé, et annonçaient les désolations qui devaient fondre sur lui, par les invasions incessantes des peuples du nord. Et comme ces calamités devaient être différées pour un certain temps en faveur des serviteurs de Dieu et pour leur salut, l'apôtre voit auparavant quatre anges se tenant aux quatre coins de la terre et retenant les quatre vents, afin qu'aucun d'eux ne soufflât sur la terre et n'y causât de dommage, jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu eussent été scellés au front. On ne saurait marquer plus amplement, nous semble-t-il, la signification symbolique, indiquée plus haut, du nombre quatre.

Les quatre premières coupes ne font point exception à cet accord. Car, si nous en comprenons bien le sens, c'est aussi sur les Etats politiques de l'Europe occidentale, sur les peuples d'origine latine, qui formaient autrefois l'empire Romain, que ces coupes, les quatre premières, ont été versées, par les bouleversements, les guerres et les divers fléaux qui ont frappé les peuples de notre continent, après la grande révolution française de 1789.

Passons au nombre *trois*, dont l'expression symbolique, comme nous l'avons vu, a plus directement pour objet le divin, ou, en d'autres termes, ce qui intéresse essentiellement la foi et la conscience des hommes devant Dieu et doit aboutir, comme le nombre sept, à la consommation des choses, au plein accomplissement des desseins du Seigneur.

Tels sont, d'abord, les « trois grands tremblements de terre » de la prophétie, dont les deux premiers (chap. VI, vers. 12 et chap. XI, vers. 13) annoncent les deux grandes révolutions religieuses qui se sont produites dans la chrétienté, l'une au IVe siècle, par la chute de l'idolâtrie païenne officielle ; l'autre, par la réformation du XVIe siècle. Et quant à la troisième, qui est à venir, elle ouvrira l'ère de la septième coupe, qui sera celle de la fin.

Il faut signaler aussi les trois cris : « Malheur ! » Les deux premiers annonçaient les grands fléaux dont Dieu frapperait tour à tour la chrétienté infidèle d'occident, puis celle de l'orient ; la première, par les revers inouïs des croisades, et celle de l'orient, qui devait être comme anéantie par l'invasion des Turcs et la prise de Constantinople. Quant au troisième cri, il est encore à venir et sera le signal de la condamnation finale de tous les peuples qui auront rejeté ou méprisé les appels de l'Evangile de Dieu. (Esa. LXV, 15, 16 ; Joël III et 2 Thes. I.)

Mais je tiens surtout à faire remarquer ce qui se rattache plus expressément au plan divin de notre révélation.

Nous avons d'abord trois séries septénaires de visions : ce qui marque déjà l'origine divine de cet ordre de choses et sa perfection.

Ensuite, de même que nous avons remarqué, dans chacune des séries, une première fraction quaternaire ayant pour objet les choses de la terre et du monde, nous avons à rechercher si nous trouve-

rons aussi, dans la fraction ternaire des trois séries, cet objet plus expressément religieux et divin que symbolise le nombre trois. Or il n'est pas difficile de s'en assurer; car, comme nous avons reconnu, dans l'empire romain, l'objet commun du groupe quaternaire, nous ne pouvons méconnaître l'Eglise dans l'objet du groupe ternaire, je veux dire l'Eglise professante ou la chrétienté, considérée en elle-même, persécutée ou tranquille, fidèle ou infidèle, vivante ou n'ayant que les dehors et les apparences de la vie. Pour nous en convaincre, il suffira, pour ne pas me répéter inutilement, de renvoyer le lecteur aux dernières considérations qu'il me reste à exposer et qui, en outre, se présentent à nous, tout à la fois, comme une conséquence et une confirmation de nos conclusions générales, sur le sujet et le plan de l'Apocalypse.

IV

Les considérations générales dont je veux parler sont, d'abord, celle de l'unité essentielle du livre prophétique de Jean, puis celle du parallélisme ou de la symétrie de ses visions, étudiées au double point de vue du symbolisme et de l'histoire.

L'unité du livre est évidente, comme nous avons eu l'occasion de le constater déjà, dans le développement du rouleau scellé. Mais elle n'est pas moins frappante, si nous l'envisageons dans son objet réel et dans son vrai but.

Son objet n'est-il pas, du commencement à la fin, dans les détails comme dans l'ensemble, l'Eglise et son avenir, l'Eglise de Dieu dans tous les âges et jusqu'à l'avènement de son glorieux Chef? Et son but n'est-il pas d'instruire, de consoler et de fortifier les fidèles de tous les siècles, en vue des grandes épreuves qu'ils auraient à soutenir dans le monde, pour maintenir le témoignage de leur foi? Ce but, qui est toujours le même, n'est-il pas encore et plus particulièrement de diriger leurs cœurs et leurs plus chères espérances vers ce jour bienheureux où Jésus-Christ viendra les transformer à sa ressemblance et régner avec eux?

Cette unité morale du saint Livre est telle que toutes les visions et toutes les paroles divines qu'il renferme, y sont considérées comme ne formant qu'une révélation, qu'une prophétie; de même aussi le livre scellé du chapitre V comprend, comme en un seul faisceau, toutes les destinées de l'Eglise. (Chap. I, 1 et 3; XXII, 10, 18, 19.)

Je remarque aussi, dans l'ordonnance des visions, une sorte de parallélisme ou de symétrie assez frappante pour qu'il ne me semble pas permis de la négliger dans l'interprétation même.

Elle consiste en ce que, dans les trois séries septénaires, les visions du même ordre se correspondent mutuellement, souvent par les images et toujours par le fond essentiel et commun de leur signification.

Ainsi : les *visions quaternaires* se rapportent toutes, nous l'avons déjà remarqué, dans les trois grandes séries, à l'empire romain ou aux peuples d'origine latine qui en sont issus.

Mais il y a plus encore.

Voyez, à l'ouverture du premier sceau, l'empire païen (sous Trajan), en pleine prospérité politique, reculant encore ses frontières, par des victoires et des con-

quêtes, correspondre, sous la première trompette, aux premières invasions dévastatrices des barbares, dans ce même empire, invasions que la prophétie représente par les fléaux « de la grêle et du feu mêlés de sang, qui tombent sur la terre. » Et si nous passons à la première coupe, qui est versée également sur la terre, et qui nous paraît se rapporter à la seconde moitié du XVIIIe siècle, ne voyons-nous pas, sur ce même territoire, les hommes de race latine, — ces mêmes peuples qui avaient adopté « la marque de la bête et qui adoraient son image, » — frappés d'un esprit d'incrédulité, d'impiété et de révolte, qui, semblable à ces ulcères malins et dangereux qui apparaissent sur un corps déjà malade, aggrave en même temps qu'il manifeste les maux incurables de la société civile?

Dans le second sceau, comme sous la seconde trompette et sous la seconde coupe, ce sont les guerres civiles et sanglantes, les bouleversements des peuples, le renversement des autorités civiles et politiques.

Aux souffrances de la disette qu'endure le peuple romain sous le troisième sceau, correspondent, sous la troisième trompette, les désolations affreuses causées dans plusieurs contrées de l'empire par les troupes d'Attila qui ravageaient l'Europe, pendant que les armées romaines étaient occupées en Afrique contre les Vandales, et sous la troisième coupe, les succès et les désolations des armées françaises dans l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, etc.

Et enfin, à la décrépitude, à l'agonie de l'empire païen, représenté au quatrième sceau, par le cheval pâle et livide, correspond, dans la quatrième trompette, la chute formelle de l'empire d'occident, et par l'effusion de la quatrième coupe, la chute du pouvoir et de l'ascendant politique de Napoléon Ier, en France et dans toute l'Europe.

Le parallélisme des visions quaternaires semble d'abord plus frappant entre les deux dernières séries qu'entre celles-ci et la première. (Comp. VIII, 7-14 avec XVI, 2-9.) C'est que les images sont prises dans un ordre différent d'idées ; mais le fond en est le même ; car, dans les trois séries, elles expriment des jugements semblables et de plus en plus graves, qui tombent sur les peuples latins, dans les trois phases différentes de leur histoire et qui aboutissent finalement à une catastrophe, par le quatrième fléau.

Le parallélisme ne nous paraît pas moins remarquable dans la fraction ternaire du nombre sept.

Visions ternaires. — Les trois derniers sceaux, les trois dernières trompettes, et les trois dernières coupes se rapportant plus directement au règne du Seigneur et à sa gloire, les visions qui s'y rattachent occupent naturellement plus de place dans le saint Livre que les visions quaternaires. Cela est vrai surtout pour la septième coupe.

Le cinquième sceau, la cinquième trompette et la cinquième coupe ont également et essentiellement pour objet commun l'Eglise (professante) jugée et souffrante, soit par la persécution, soit par ses propres égarements.

Le cinquième sceau ouvre l'ère de la grande et dernière persécution générale de l'empire païen. Les progrès de l'Evangile, dans les classes les plus éle-

vées de la société, et le zèle ardent des chrétiens pour le triomphe de leur foi, provoquent la haine furieuse des empereurs, qui jurent d'abolir le nom chrétien et font subir à l'Eglise pendant dix ans des persécutions atroces.

Au son de la cinquième trompette, une « étoile, qui était tombée du ciel (religieux) sur la terre » de ce monde, l'évêque ou pape romain, devenu prince temporel et exploitant, au profit de sa double autorité, les superstitions et le zèle fanatique de son siècle, publie, pour la délivrance des lieux saints, une suite de croisades, qui font courir en Palestine plusieurs millions de chrétiens, dont l'immense majorité périt par la guerre, la famine, la peste et toutes sortes de calamités [1].

Mais aussi, remarquez bien sur qui tombe le jugement de la cinquième coupe de la colère divine. Comme c'est la papauté qui a ordonné les croisades, c'est aussi sur le pape qu'est versée la cinquième coupe ; car c'est bien lui qui a été, s'il ne l'est plus, « le trône de la Bête » et dont « le règne a été rendu ténébreux. »

Le sixième sceau, la sixième trompette et la sixième coupe se rapportent à la chute de trois empires.

Sous le sixième sceau, l'empire païen de Rome est renversé et fait place à un empire christianisé.

Sous la sixième trompette, l'empire chrétien d'Orient est détruit et remplacé par l'empire Ottoman.

Mais par l'effusion, qui a déjà commencé, de la sixième coupe, la puissance musulmane déjà fortement ébranlée sera abolie à son tour.

Dira-t-on ici que, au point de vue symbolique, ces chutes ou révolutions d'empires appartiennent plutôt, par leur caractère politique et terrestre, à l'ordre des visions quaternaires, qu'à celles du nombre trois qui, selon nos principes, doivent être directement et spécialement divines ? Ce serait ne voir qu'à la surface les grands événements dont il s'agit. Si l'on considère que la révolution sociale du IVe siècle était essentiellement le renversement de l'idolâtrie païenne, sous l'action puissante de la foi en Christ; que le triomphe des Turcs à Constantinople au XVe siècle fut, par un terrible jugement de Dieu, l'anéantissement de la chrétienté infidèle d'orient ; et enfin, que la chute imminente de la puissance ottomane, par le versement de la sixième coupe, doit avoir pour effet, selon la prophétie (Apoc. XVI, 12), de « préparer la voie des rois d'Orient, » c'est-à-dire d'ouvrir la porte de l'Evangile (Apoc. III, 7) et de préparer le chemin du salut à ces Etats, à ces peuples nombreux, que le fanatisme musulman a retenus et retient encore enchaînés à la religion du faux prophète, on comprendra qu'il y a bien autre chose que des intérêts politiques et terrestres dans les grands faits dont il est ici question, et que, tout au contraire, ce sont bien là des dispensations spéciales du Dieu vivant, qui veut se glorifier lui-même, dans le monde, par la justice de ses jugements aussi bien que par la grâce de son Evangile.

Arrivés enfin à la troisième unité du nombre trois, qui est en même temps la septième du nombre sept, nous sommes conduits nécessairement, par ce double

[1] On évalue à trois ou quatre millions le nombre approximatif des victimes de ces fléaux dans la chrétienté.

symbolisme, à voir dans le septième sceau, dans la septième trompette, et dans la septième coupe, l'accomplissement de tous les desseins de Dieu ; car la septième coupe, qui termine tout, fait partie de la septième trompette, qui appartient elle-même au septième sceau.

Le parallalélisme et la symétrie dont je parle, se concentrent donc ici et s'achèvent dans l'unité et la perfection du plan divin, par l'entier accomplissement de ses jugements et de ses grâces, de sa parfaite justice et de son parfait amour. A. HENRIQUET.

VARIÉTÉ

Autobiographie d'un Israélite polonais.

Je suis né à S*** en Pologne, en novembre 1858, dans une famille de sept enfants, quatre fils et trois filles. J'étais le plus jeune et le favori de mes parents. Mon père, marchand d'huile, avait son magasin en ville, mais possédait une ferme à quelques milles de là.

A quatre ans je fus envoyé à l'école. Le jour où un enfant juif y fait son entrée est un événement ; il y a une réunion d'amis ; le rabbin bénit l'enfant, priant le Seigneur d'en faire un grand homme en Israël et de l'appeler de bonne heure comme il le fit pour le prophète Samuel. Les amis conduisent ensuite l'enfant à l'école où se trouve le livre de la loi, ouvert et couvert de bonbons. Le rabbin en offre à l'enfant en lui disant : « Puisse la Parole de Dieu être aussi douce à ton cœur que le sont ces bonbons à ta bouche ! » Le cours de l'instruction est exclusivement religieux. Après avoir appris l'alphabet hébreu, l'enfant commence à lire les cinq livres de Moïse, et ensuite le Talmud. Il n'est pas question d'autre chose ; la langue hébraïque n'est employée d'ailleurs que pour la prière, l'étude des Ecritures et celle du Talmud ; les Juifs polonais la considèrent comme trop sacrée pour l'usage ordinaire.

En six mois, je fus en état de lire très bien l'hébreu. Mon père était fier de moi. A sa grande joie le rabbin prédisait que, une fois grand, je serais aussi un rabbin. Je restai deux ans et demi dans cette école où je fis de rapides progrès dans mes études, et avant ma septième année je commençai celle du Talmud.

En 1866, après la Pâque, mon père me conduisit chez un oncle qui demeurait à quinze milles de chez nous et qui devait m'instruire dans le Talmud. C'est là que je restai un an ; après quoi, étant tombé dangereusement malade, je rentrai à la maison. Pendant ma maladie, qui dura environ deux mois, ma chère mère veilla souvent toute la nuit à côté de moi et nous parlions volontiers de sujets religieux. Je me souviens qu'une nuit je lui disais : « Je crains de ne jamais aller au ciel. — Pourquoi ? me demandait-elle. — Parce que je ne puis pas garder tous les commandements. » Mais elle me répondit que je devais me conduire aussi bien que possible, et que le Seigneur ferait le reste. C'est la pensée de beaucoup de Juifs et celle de bien des chrétiens de nom.

Quand je fus rétabli, ma mère désirant me garder à la maison, mon père me confia aux soins d'un rabbin du voisinage chez lequel j'allais ou j'étais

censé aller tous les jours ; mais il était si sévère que, pour échapper à sa férule, je me sauvais souvent dans la ferme où je faisais l'école buissonnière.

Une fois, c'était en octobre 1867, je rentrais à la maison après avoir ainsi joué tout le jour, quand je rencontrai un homme conduisant une voiture de pommes de terre. S'apercevant qu'il avait laissé un de ses outils dans le champ, il me pria de garder ses chevaux pendant qu'il allait le chercher; c'est ce que je fis, mais les chevaux s'effrayèrent; je fus renversé et deux des roues du char passèrent sur moi. Un valet de ferme accourut à mes cris et m'emporta privé de connaissance. Le lendemain, quand je repris mes sens, un docteur était là ; il disait à ma famille qu'il n'y avait pour moi aucun espoir de guérison. En l'entendant parler ainsi, ma mère prit mal, et mes frères et sœurs fondirent en larmes. Aussitôt cependant que le docteur nous eut quittés, je me sentis assez bien pour parler et je dis à ma mère : « Ne pleure pas, ne crois pas ce que le docteur vous a dit; je sens que Dieu me rétablira et que je ne mourrai pas. » En effet, quatre semaines après l'accident, j'étais guéri, mais je ne retournai pas à l'école, car mon père avait engagé un maître qui venait à la maison pour m'enseigner le russe et le polonais.

J'avais dix ans quand mon frère Samuel, qui en avait onze, tomba malade et mourut. Mon père m'envoya alors avec mon frère John, le seul qui me restât, chez un rabbin qui le battait souvent parce qu'il ne pouvait avancer autant que moi dans l'étude. Un jour, nous prîmes, John et moi, la résolution de nous enfuir pour éviter les mauvais traitements. Nos parents nous croyaient à l'école, que nous étions partis. John avait pris dans le bureau de mon père ce qu'il croyait être un billet de cinq roubles et de la monnaie. Mais, en examinant de près le billet, je vis qu'il était de vingt-cinq roubles. Effrayé de l'importance de la soustraction, j'essayai de persuader mon frère de retourner. Il refusa et réussit à faire taire mes scrupules. A trois milles de chez nous, nous franchîmes la frontière allemande et nous prîmes le train pour Königsberg, dans l'espérance d'y trouver un oncle, qui y demeurait, mais dont nous ignorions l'adresse et que nous n'avions jamais vu. Nous passâmes la première nuit dans une auberge où tout notre argent nous fut volé. Le lendemain, allant pour déjeuner dans un café, nous trouvâmes nos poches vides; nous n'avions pas même de quoi acheter un pain d'un sou.

Cette triste découverte nous fit rentrer en nous-mêmes et nous fondîmes en larmes. Nous nous promenions en long et en large dans les rues, priant Dieu ardemment de nous venir en aide dans notre détresse, quoique nous eussions conscience d'avoir mérité un juste châtiment.

Plusieurs passants s'informèrent pourquoi nous pleurions, mais ils ne voulaient pas croire notre histoire. A la fin, ne pouvant résister au besoin de manger, j'entrai dans une boutique pour demander du pain. « Un garçon aussi bien vêtu devrait avoir honte de mendier ! » me dit le marchand. Je me mis alors à raconter nos malheurs; ce récit l'émut, il me donna de l'argent et m'engagea, si nous ne trouvions à nous lo-

ger nulle part ailleurs, à revenir chez lui pour la nuit. C'est ce que nous fîmes, et, pendant que nous nous délections du pain et du lait qu'il nous donnait avec tant de bonté, il s'informa d'où nous venions et qui étaient nos parents. En entendant notre histoire il manifesta une profonde émotion : « Vous pouvez vous féliciter, nous dit-il, car vous êtes chez l'oncle que vous cherchez. » Nous ne pouvions assez admirer la bonté de Dieu, qui avait entendu la prière d'enfants tels que nous, en nous conduisant dans ce lieu de refuge.

Mon oncle écrivit à mon père, et le jour suivant il nous conduisit au chemin de fer, paya notre billet, nous donna dix écus et me chargea d'un beau châle dont il faisait présent à ma mère. Nous arrivons; mon père était à la gare pour nous attendre; mais John, trop honteux pour oser se montrer, se cacha, et plus d'une heure se passa avant qu'on pût le retrouver. Et moi, quoique assuré du pardon de mon père, je pleurais à chaudes larmes, car je ne pouvais me pardonner ma conduite. Nous fûmes accueillis à la maison avec la plus tendre affection, on avait été dans une grande angoisse à notre sujet, et déjà on désespérait de nous revoir. J'étais humilié de voir la bonté de mes parents; je l'étais aussi, quand je sortais, de rencontrer les regards de nos voisins qui, je le savais, connaissaient toutes les circonstances de notre folle escapade.

Quelque temps après, mon frère fut mis en apprentissage chez un charpentier, et moi je fus envoyé au collège. Après y avoir étudié dix-huit mois, j'y reçus le premier prix, un commentaire du Talmud écrit par un rabbin distingué. Mes parents auraient désiré me voir continuer mes études, mais je me croyais assez instruit pour les poursuivre désormais seul.

A l'âge de treize ans, je devins comme on dit Bar Mitsvah, c'est-à-dire fils du commandement. Quand un jeune garçon juif entre dans la synagogue comme membre actif, il commence à porter des phylactères et désormais il est censé responsable de ses péchés, qu'on regardait jusqu'alors comme portés par son père. A cette occasion il y a ordinairement une réunion de famille. Le rabbin, après avoir prié, rappelle au jeune garçon tout le prix de la vie dans laquelle il fait son entrée. Le jeune homme prononce une sorte de petit sermon tiré du Talmud. Je parlai de la Pâque et de la nécessité de rejeter le levain. Le rabbin et mes amis donnèrent de grands éloges à mon discours, quoique je fusse tout à fait ignorant du sens spirituel du levain et de la Pâque.

Environ deux mois après, en 1874, un mois seulement après son mariage, le mari de ma sœur aînée fut appelé au service militaire. Pour l'éviter, il se décida à émigrer, et il demanda à mon père la permission de me prendre avec lui. Le consentement fut donné, mais avec peine. Nous partîmes donc pour l'Amérique, espérant, moi du moins, retourner au bout d'un an, les poches pleines d'or.

Nous n'avions pas dépassé Berlin, quand mon beau-frère s'aperçut qu'on lui avait volé tout son argent, c'est-à-dire 150 roubles. Cela nous détermina à changer nos plans; nous nous rendîmes à Hull, sur la côte orientale de l'Angleterre, dans l'espérance d'y trouver de

l'ouvrage. Là, j'eus le tort de lui prêter de quoi se rendre seul en Amérique où j'espérais le suivre quand les temps seraient meilleurs. En attendant, je restais à Hull, seul et sans amis, n'ayant que 30 schellings dans ma poche. Des Juifs m'engagèrent à mettre mon capital dans les cuirs, m'assurant que j'y ferais de beaux bénéfices; mais, faute de connaître la langue anglaise, cette affaire échoua complètement, et j'étais souvent obligé de vendre à moitié prix pour me procurer mon repas. Un jour, ayant perdu mon chemin, je montrai mon adresse écrite à un passant qui, à ma grande surprise, m'adressa la parole en allemand. Voyant que j'étais Juif, il m'invita à me rendre chez lui le samedi suivant. Ne l'ayant pas trouvé la première fois que je me présentai à sa porte, j'y retournai le dimanche, mais il était très pressé, devant sortir pour prêcher, me dit-il, et il ne put s'entretenir avec moi; aussi pensai-je à lui écrire une lettre où je lui raconterais toute mon histoire et que je lui apporterais le jour suivant.

Sa conversation religieuse et son long habit me firent penser que c'était un rabbin, mais je ne comprenais pas pourquoi il devait prêcher ce jour-là, puisque le sabbat était passé. Je me demandais aussi pourquoi il était sans chapeau, car les Juifs ne vont jamais nu-tête, pas même dans l'intérieur de la maison. Ce soir-là j'étais trop fatigué pour écrire; mais je le fis le lendemain, en racontant mon histoire tout au long à ce prétendu rabbin et en donnant des extraits du Talmud qui devaient mettre au fait de mes connaissances un homme que je croyais en état de les apprécier. Cette lettre devait, pensais-je, produire un effet merveilleux.

Je l'avais terminée quand entra mon hôte juif qui, s'approchant de la table, lut l'adresse que j'écrivais. Aussitôt, levant le marteau qu'il tenait à la main, il me fit des menaces terribles si je n'avais pas quitté sa maison au bout de trois minutes. Sa femme, venant pour s'informer de la cause de tout ce bruit, entra elle aussi dans une véritable rage quand elle apprit que j'écrivais à ce *meschumed* (apostat); rassemblant à la hâte mon petit bagage, elle le jeta dehors. Je n'avais pas autre chose à faire qu'à partir, car ils ne voulaient entendre aucune explication.

J'étais là dehors, en proie à une telle perplexité que je ne pouvais retenir mes larmes. Plusieurs passages des psaumes, comme Psaume XIII, 1-5; XXII, 1-10; LXXI, 1-6, me vinrent à l'esprit et me rendirent un peu de calme, en sorte que, après être resté là une demi-heure dans cette froide nuit de novembre, je pris mon paquet pour aller ailleurs, sans savoir où; ce ne fut qu'au bout de deux heures de recherches que je parvins à trouver un autre logement. Je mis alors en pièces la lettre et l'enveloppe, cause de tous mes maux. Le lendemain mon nouvel hôte m'expliqua pourquoi l'ancien s'était mis dans une pareille colère. Il m'apprit que le M. K. auquel j'avais écrit était un Juif converti, bien connu à Hull où il travaillait à l'évangélisation des Juifs : « Gardez-vous, ajouta-t-il, d'avoir rien à faire avec cet homme. » Dès lors, en effet, j'eus grand soin de l'éviter, et je me cachais s'il m'arrivait d'être sur son chemin.

En attendant, tous mes fonds étaient épuisés, et je restais sans le sou. C'est dans ce moment difficile que mon nouvel hôte, Juif comme moi, et menuisier de profession, m'offrit avec beaucoup de bonté de m'enseigner son métier, et de me donner en retour de mes services un schelling par semaine avec la nourriture et le logement.

Nous signâmes un engagement pour dix-huit mois. Mon travail était rude et se prolongeait souvent jusqu'à minuit. Trop fatigué pour dormir, je me levais fréquemment, en criant à Dieu pour obtenir du secours.

A la fin, j'écrivis à mon père qui m'envoya quelque argent, me pressant en même temps de revenir à la maison ; mais mon maître m'obligea à rester, me menaçant de la prison si je rompais le contrat. Je restai donc jusqu'au bout et devins assez habile dans mon métier pour gagner deux livres et dix shellings par semaine ; aussi je résistai à une seconde invitation qui me rappelait à la maison ; je craignais qu'on ne me reprochât de n'avoir pas su faire mon chemin dans le monde.

J'avais trouvé de l'emploi chez un chrétien et j'étais ainsi plus indépendant des Juifs, aussi je crus pouvoir sans inconvénient me rendre à la réunion de M. K. un dimanche après-midi. Là je lui reprochai toutes les difficultés qu'il m'avait causées. « Je suis bien connu à Hull comme Juif converti, me dit-il alors, et je ne supposais pas que vous pussiez l'ignorer. » Il m'invita à assister à la réunion. Je restai et revins dès lors chaque dimanche pour lui faire opposition et mettre sa patience à l'épreuve par mes objections. Les efforts que je faisais pour troubler les réunions réjouissaient les Juifs qui n'avaient pas réussi à les interrompre, quoiqu'ils eussent brisé les bancs et les fenêtres.

Un jour, c'était le 30 avril 1877 (je me rappelle parfaitement cette date), j'étais à mon ouvrage avec quelques autres Juifs, quand je vis entrer dans notre atelier M. K. accompagné d'un monsieur qu'il présenta comme étant M. Wilkinson de Londres. « Il s'intéresse beaucoup aux Juifs, nous dit M. K., et il a établi une mission parmi eux. » Au premier abord j'étais irrité de cette interruption dans mon travail, mais la figure calme et souriante de M. Wilkinson fit une telle impression sur moi que j'écoutai tranquillement ce qu'il avait à dire. Il parla surtout sur Esaïe LIII, qu'il lut en hébreu et en anglais. Tous les Juifs réunis autour de lui l'écoutèrent attentivement pendant environ vingt-cinq minutes. Il me demanda alors si je voulais aller le voir dans son hôtel où il désirait me présenter à M. Adler, Juif converti, qui me parlerait en allemand.

Je quittai mon travail plus tôt que de coutume et trouvai l'endroit sans difficulté, grâce au drapeau qui flottait à la fenêtre et sur lequel on voyait écrit en grands caractères hébreux, Esaïe LIII. En entrant dans la salle, je trouvai sept ou huit Juifs conversant avec les missionnaires. J'étais venu simplement par curiosité et pour attaquer M. Wilkinson ; mais bientôt je pris un vif intérêt à la discussion qui roulait sur cette question : Comment un pécheur peut-il subsister devant Dieu. J'avançai mes arguments

basés tous sur la propre justice. M. Adler n'eut pas de peine à les renverser ; il conclut en disant qu'il n'était pas venu pour donner ses propres opinions ou celles du Talmud, mais pour faire connaître l'enseignement de Dieu lui-même, tel qu'il est contenu dans sa Parole. Il cita alors plusieurs passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que Jean III ; Galates II, 16 ; Romains III, 10, 20, 28 ; Genèse VI, 5 ; en insistant surtout sur ces paroles d'Habacuc II, 4 : « Le juste vivra par la foi. » Après être resté environ une heure et demie, je revins à la maison avec ce mot « condamné, » résonnant à mes oreilles et produisant en moi une impression que je ne pouvais chasser. Je me couchai, mais je ne pus dormir ; je regrettais amèrement d'être allé voir M. Wilkinson et M. Adler.

Le jour suivant, l'état dans lequel je me trouvais devant Dieu absorbait tellement mes pensées que, incapable de faire attention à mon ouvrage, je me coupai le pouce jusqu'à l'os, ce qui m'empêcha de travailler pendant une quinzaine de jours.

Le lendemain était un samedi; j'allai chez M. K. pour la réunion en faveur des Juifs, et là j'entendis de nouveau M. Wilkinson et M. Adler. Le dernier termina son discours par ces mots : « Quant à moi, je ne puis que louer Dieu qui m'a ouvert les yeux, ensorte que j'ai maintenant la paix avec lui, par Jésus mon Sauveur qui a expié mes péchés. » Il y avait tant de sincérité, me semblait-il, dans l'expression de ces sentiments que cela me donna un vif désir d'être mieux instruit dans cette doctrine. M. Wilkinson et M. Adler quittèrent Hull le lundi suivant. J'étais dans l'état d'âme le plus triste. Je désirais être en paix avec Dieu, et je résolus pour cela d'être plus exact à prier, à répéter plus souvent les psaumes ; mais plus je cherchais à produire en moi la justice, plus je me sentais coupable.

Mon anxiété était telle que je devins incapable de tout travail. Je partis donc pour Manchester où j'avais quelques amis Juifs. Comme je ne pouvais pas trouver à exercer mon état, je m'engageai auprès d'un entrepreneur de bâtiments chez lequel je restai treize mois. Mon travail n'était pas difficile, et mon salaire convenable, mais mon âme était inquiète, je ne trouvais pas la paix et je fus malheureux tout l'hiver. Un jour, en janvier 1878, comme je revenais de mon travail, deux mots hébreux écrits en grands caractères sur une affiche attirèrent mon attention. On annonçait qu'un discours en faveur des Juifs serait prononcé dans une des églises. « J'y irai, » dis-je alors. Le prédicateur prit son texte dans Hébreux IV, 2 ; mais, faute de connaître assez l'anglais, je ne saisis que bien imparfaitement le sens du discours.

Je désirais cependant le voir et surtout recevoir de lui un Nouveau Testament en hébreu. A la fin du service, je pris courage et j'allai à la sacristie où je reçus gratuitement ce Nouveau Testament. Je l'étudiai avec soin ; mais la détresse de mon âme ne faisait qu'augmenter. Tout en me sentant profondément convaincu de mon état de péché, je ne pouvais croire que Jésus de Nazareth fût le Messie promis. Je m'adressai alors à mon patron, le

supposant réellement ce qu'il faisait profession d'être, savoir un chrétien, et je lui demandai s'il pouvait m'en dire davantage sur Jésus, mais mes questions ne faisaient que l'ennuyer ou provoquer ses railleries. Ne sachant à qui d'autre m'adresser à Manchester, je quittai cette ville pour retourner à Hull, espérant trouver de l'aide auprès de M. K.; malheureusement il allait partir pour ses vacances d'été. Il m'engagea à faire connaître mes circonstances à M. Wilkinson pour lequel il me donna une lettre d'introduction. Mais j'eus le malheur de la perdre et ainsi plus d'une semaine s'écoula depuis mon arrivée à Londres, avant que je pusse voir M. Wilkinson.

Enfin nous nous rencontrâmes et, pendant quatre semaines, j'eus des entrevues quotidiennes soit avec lui, soit avec M. Adler. Je ne puis assez exprimer ma reconnaissance à l'un et à l'autre, non seulement pour l'instruction que j'ai reçue d'eux, mais aussi pour l'intérêt et la bonté qu'ils m'ont témoignés. Avant qu'un mois se fût écoulé, je pouvais recevoir Jésus comme mon Sauveur et me reposer pleinement sur lui pour mon salut. Depuis ce temps, le nom de Jésus a été plus précieux pour moi que toute autre chose ici-bas.

Le 3 novembre 1878, le jour où s'accomplissait ma vingtième année et en même temps le quatrième anniversaire de mon arrivée en Angleterre, je fus baptisé par M. Wilkinson. Quelques Juifs de la connaissance de mon père assistaient à la cérémonie; il lui écrivirent pour lui raconter comment j'étais devenu un *meshummed* (apostat), et ainsi je n'eus pas besoin de faire connaître à ma famille le changement qui s'était opéré en moi. Environ quinze jours après, je reçus de mon père une lettre que je traduis ici littéralement :

« A David, mon fils que j'ai perdu !

» Après sept jours passés dans le deuil au sujet de ta mort, je vais t'écrire, quoique malgré moi, et te demander si tu sais ce que tu as fait. Sache-le, tu abrèges mes jours, tu me fais descendre dans le tombeau, avant le temps, moi et ta pauvre mère âgée qui a été dangereusement malade depuis qu'elle a appris ta mort ! Dieu me pardonne, c'est dix mille fois pire que la mort : je voudrais que tu eusses été retranché dans ton enfance ! Oh ! pourquoi Dieu n'a-t-il pas permis que je mourusse avant ta naissance? Je n'aurais pas vu ce jour, toi qui devais être l'espérance et la gloire de mes vieux ans, tu as tellement humilié toute ma famille que je ne puis sortir de chez moi sans qu'on me jette cette honte à la face ! Maintenant, *meshummed* que tu es, ne fondras-tu pas en larmes? Veux-tu supporter la pensée de traiter ainsi ton vieux père et ta vieille mère qui t'ont entouré de leurs soins et de leur sollicitude? Mais souviens-toi que tu seras puni pour tout cela, car c'est avec le grand et puissant Dieu d'Israël que tu as affaire, il t'accablera et te réduira en poussière quand il se lèvera dans sa colère, car les méchants ne prospéreront point. Maintenant tu as deux chemins devant toi. Si tu veux sortir de la voie maudite dans laquelle tu es entré, je t'enverrai de l'argent pour ton retour à la maison. Ton frère John devait être enrôlé dans l'armée, et j'ai dépensé plus

de quatre cents roubles pour le faire exempter, mais en vain ; à la fin j'ai été obligé de le faire quitter la maison paternelle, et maintenant il est à Manchester, ainsi il ne saura rien de ce qui est arrivé si seulement tu veux te repentir. Mais si tu persistes, que la malédiction de ton père t'accompagne tous les jours de ta vie ! ce sera pour moi une joie d'apprendre que tu erres dans les rues comme un vagabond sans pain pour te nourrir, sans une place où te reposer pendant la nuit. Oh ! que Dieu ait pitié de moi ! que je doive écrire de telles choses à ce fils que j'ai tant aimé ! Mais tu t'es attiré tout cela. Je ne puis plus écrire, car ma main tremble, et ce papier est mouillé de mes larmes. Ecris-moi quand tu penses partir pour la maison.

» Ton père affligé,

» Mardochée B. »

Le jour où je reçus cette lettre, je fus si accablé que je ne pus aller à mon travail ordinaire et que je passai plusieurs heures à répandre des larmes. Satan était là, me suggérant la pensée d'écrire à mon père pour lui exprimer mes regrets de ce que j'avais fait et lui promettre que je retournerais à la maison et renoncerais à l'Evangile. Je commençai, en effet, cette lettre, et je l'avais presque finie quand je crus entendre une voix me dire : que fais-tu ? Alors, en proie aux remords et à l'angoisse, je déchirai mon papier et je tombai à genoux devant le Seigneur, versant des larmes amères. Je restai ainsi environ trois heures, suppliant le Seigneur de me venir en aide, d'ouvrir les yeux de mon père, de lui faire comprendre que le pas que j'avais fait n'était pas, comme il le pensait, une abomination devant Dieu. Quand je me relevai, je me sentis bien consolé et fortifié, c'était comme une voix me répétant : « Celui qui vaincra héritera toutes choses, je serai son Dieu et il sera mon fils. » — « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie, » sans que je pusse me rappeler où ces paroles se trouvaient dans la Bible.

Le soir de ce jour, je pus, par le secours de Dieu, écrire à mon père une longue lettre où je rendais témoignage à mon Sauveur d'après les Ecritures. Il m'a écrit plusieurs fois depuis lors, et ses dernières lettres semblent indiquer un esprit de recherche qui me fait espérer que Dieu répond à mes prières. J'ai copié pour lui tout l'Evangile de Jean en hébreu, à cause de la difficulté qu'on éprouve à introduire des livres imprimés en Pologne. Il le lisait à mesure que je le lui envoyais, et ses lettres contenaient les réflexions et les critiques que lui suggérait cette lecture. « J'aimerais cette doctrine, disait-il, si seulement il n'était pas tant question de Christ. » Il parle souvent de ses difficultés, entre autres de celle-ci : comment le même livre peut-il enseigner deux religions ? Il veut dire la catholique romaine et celle qui fait le sujet de nos entretiens.

Je serai reconnaissant si ceux qui liront ces lignes veulent joindre leurs prières aux miennes, pour que le Seigneur ouvre les yeux de mon père et de ma mère et leur fasse voir en Jésus leur vrai Messie.

J'écrivis à mon frère John à Manchester et lui racontai ma conversion, le conjurant de croire en Jésus. Trois

lettres restèrent sans réponse ; mais quinze jours après l'envoi de la quatrième, qui était accompagnée d'un exemplaire du Nouveau Testament en hébreu, il me répondit qu'il lisait les quatre évangiles, mais qu'il y trouvait bien des difficultés et qu'il voudrait bien me voir.

Je montrai cette lettre à M. Adler, et M. Wilkinson eut la bonté d'inviter mon frère à Londres. Il s'y rendit, en effet, quelque temps après, et au bout de trois mois j'eus la joie de le voir baptiser par M. Wilkinson à Mildmay [1].

[1] M. Wilkinson certifie l'authenticité de ce récit, raconté dans plusieurs numéros du *Serice for the king*, et traduit en français par M. Dufour-Guisan.

REVUE CRITIQUE

Histoire de la réformation et des Eglises réformées. Manuel rédigé d'après les méthodes universitaires pour les cours d'instruction religieuse de la jeunesse, par N. Lamarche, pasteur à Négrepelisse (Tarn et Garonne), et président du Consistoire. — Paris, Fischbacher, 1882.

On sait qu'il n'est guère plus facile d'écrire un catéchisme qu'une dogmatique ; il faut en tout cas avoir exploré tout le champ de la dogmatique avant d'écrire le catéchisme. Un manuel d'histoire ecclésiastique est sans doute soumis à la même loi : il ne peut sortir réussi que de mains qui ont fouillé en tous sens le champ qu'il doit traverser d'une allure rapide. Mais, sur terre française et en matière d'histoire religieuse, les savants dont la parole fait autorité ne surabondent pas, et nous savons gré à M. le pasteur Lamarche, qui déclare lui-même n'être pas un historien, d'avoir essayé de concentrer en un volume de 180 pages l'histoire des Eglises réformées. Dans une préface qui ne manque pas d'un certain souffle, il se fait connaître comme un vrai fils des huguenots ; ce n'est pas en vain que le sang de sa famille s'est trouvé mêlé à celui des descendants des Camisards.

En face de la nouvelle législation française relative à l'instruction publique et de la tâche, nouvelle aussi, qu'elle impose aux Eglises réformées, M. Lamarche propose aux pasteurs désormais chargés de l'enseignement religieux dans les écoles protestantes un programme que nous n'avons pas à juger ici, mais dans lequel l'*Histoire de la réforme* occuperait le troisième degré, faisant suite à l'*Histoire sainte* et à l'*Histoire évangélique* et précédant l'*Histoire générale du christianisme et des religions* ainsi que l'*Enseignement religieux et moral.* Or, pour enseigner l'histoire de la réforme, il faut un manuel, et l'auteur a voulu y pourvoir. Déclinant toute prétention à l'originalité quant à la substance même de l'histoire, il annonce d'une part une méthode particulière pour le groupement des faits, et d'autre part une rigoureuse exactitude dans les grandes lignes.

En fait de méthodes, la meilleure sera toujours sans doute celle qui sera suivie avec le plus d'intelligence par l'instituteur ; après quoi nous confessons qu'il y a méthode et méthode. Celle que propose M. Lamarche se distingue d'abord par la précision et la régularité de l'allure ; la matière est soigneusement découpée en morceaux bien délimités, elle

est même parfois hâchée un peu menu. En second lieu, frappé de l'attrait que les récits biographiques offrent à l'enfance, il fait rentrer dans une première partie la vie des réformateurs, pour en venir ensuite à l'histoire de la réforme. Ici nous plaçons un point d'interrogation ; dans la réalité, la vie des réformateurs se confond avec le premier chapitre de l'histoire de la réforme et, en les séparant dans le récit, on obtient deux tronçons qui ont peine à se rejoindre dans l'esprit du lecteur. Est-il naturel qu'après avoir vu Calvin à l'œuvre à Genève, à la page 62, il faille aller chercher, à la pag. 108, l'activité de Théodore de Bèze dans cette même ville ? Enfin, une particularité de ce manuel consiste dans les notes abondantes dont chaque chapitre est suivi, notes d'un caractère populaire et anecdotique, destinées à graver dans la mémoire les faits généraux en y attachant quelque détail frappant. Ce procédé n'est certainement pas à rejeter ; on se demandera cependant si l'auteur n'en abuse point. Un certain nombre de ces notes se fondraient aisément dans le texte de manière à le colorer sans le surcharger ; quant aux autres, nous préférerions les voir accompagner le texte au lieu de le suivre ; en leur consacrant une partie de chaque page, on les aurait sous les yeux en même temps que le récit qu'elles illustrent.

Si les préférences personnelles peuvent produire des jugements divers quand il s'agit de méthode, il n'en est plus ainsi dès qu'il est question de faits ; quelle est la valeur de notre manuel au point de vue de l'exactitude, de la vérité historique ? Il présente sous ce rapport d'assez grandes inégalités ; si l'on n'avait égard qu'aux premiers chapitres, on concevrait une idée bien défavorable des recherches de l'auteur. Les « précurseurs de la réforme » ne lui sont connus que par des sources vieillies ; il faut ignorer les travaux récents sur ces sujets pour affirmer que « l'origine des Vaudois se perd dans la nuit des temps, » et que des auteurs catholiques seuls l'ont rattachée à la personne de Pierre Valdo[1]. Leur caractéristique n'est point exacte non plus ; dire qu'ils « rejetaient la suprématie du pape, » c'est trop dire, puisqu'ils firent eux-mêmes appel au pape Alexandre III. Les Albigeois, tels qu'on nous les dépeint, sont faits trop semblables aux Vaudois avec lesquels ils furent cependant en discussion ; on ne nous apprend rien de leur tendance dualiste ni de leur ascétisme outré. Dans le chapitre même où il dit vouloir « suivre l'ordre des temps, » l'auteur commet un regrettable anachronisme en faisant des frères de Bohême les prédécesseurs de Jean Huss au lieu d'en faire ses fils et ses continuateurs. Il rattache exclusivement aux Raborites l'Unité des frères moraves, qui se composa cependant aussi de Calixtins redevenus pacifiques et de Vaudois. Pourquoi M. Lamarche laisse-t-il figurer dans l'histoire de Jean Huss une anecdote relative à sa mort, pour nous dire ensuite, dans une note, que ce récit est controuvé ? Pourquoi ne pas rendre à Jérôme de Prague le mot attribué à tort à son ami ? En Italie, le côté politique de l'œuvre de Savonarole est insuffisamment indiqué ; et plus tard,

[1] Voy. entre autres Chastel, *Histoire du christianisme* III, 484.

quand la Renaissance est présentée comme un auxiliaire direct de la Réforme, il eût été bon de rappeler, à titre de réserve, qu'en Italie ce mouvement des esprits fut plus encore un retour au paganisme qu'un pas vers l'Evangile.

Dans l'histoire de la réformation proprement dite, l'auteur vit heureusement en meilleurs termes avec la réalité; en France, il nous fait marcher sur un terrain ferme, soit qu'il résume le bel ouvrage de De Félice, soit qu'il donne dans un appendice des renseignements provenant d'informations personnelles sur la guerre des Camisards. En le suivant dans les pays du nord, nous sentons encore la terre ferme sous nos pieds, mais une certaine brume prête des formes indécises aux objets et en déforme quelques-uns. Le luthéranisme est peu compris; il semble que la question de la sainte cène et quelques formes de culte le distinguent seules du calvinisme. Les moraves sont traités de gens excentriques, et on leur fait injure en les mettant en fort mauvaise compagnie côte à côte avec certains hallucinés; en outre, leur activité missionnaire est un fait trop important pour qu'il fût permis de l'omettre. En Suisse, quelques rectifications de détail seraient nécessaires : à propos des commencements de la Réforme à Genève, le rôle important joué par le Conseil et par l'influence bernoise est passé sous silence; on dirait que c'est par une sorte d'émeute populaire que le nouveau culte y fut établi. A en croire notre guide, il n'y aurait aujourd'hui aucun culte catholique à Lausanne. Puisqu'il est fait mention du monument de Luther à Worms, il y aurait eu quelque intérêt à dire un mot de la salle de la réformation à Genève, en ajoutant que Farel a sa statue et Viret son buste.

Indépendamment des questions de fait, il est certains jugements de l'auteur auxquels nous ne saurions souscrire. Ce n'est pas rendre justice à la doctrine de Calvin sur la sainte cène que de dire qu'elle est « trop spiritualiste ou pas assez. » Il est un peu hasardé de taxer Luther d'erreur pour avoir cru à la personnalité du diable; bien plus hasardé encore d'attribuer aux peuples chez lesquels aborda Colomb la « perfection évangélique, une innocence native qui protestait contre le dogme du péché originel. » La tendance que laissent deviner ces derniers traits explique sans doute la manière sympathique dont il est parlé des unitaires; il est permis de s'attacher à des hommes tels que Channing ou Parker; mais cette sympathie rend l'auteur du manuel bien optimiste, quand il nous montre les doctrines unitaires étendant leurs conquêtes en Amérique : l'unitarisme paraît plutôt en voie de se fondre d'une part dans les Eglises presbytériennes, d'autre part dans le panthéisme. Il ne faudrait d'ailleurs pas conclure de cet exemple que le jugement de l'auteur soit souvent troublé ou son impartialité compromise par son point de vue dogmatique; et si nos remarques, encore fort incomplètes, montrent qu'il y a beaucoup à corriger dans ce manuel, il y a aussi, nous tenons à le dire, beaucoup à conserver. Il consigne, dans son modeste format, des faits nombreux et intéressants, des aperçus qui ne manquent ni de philosophie ni d'actualité, des leçons telles que celle-ci, qui ne sortirait pas telle quelle de la bouche de tous les présidents de Con-

sistoire : « L'histoire religieuse des Etats-Unis apprend à notre vieille Europe deux choses qu'il lui importe également de savoir : 1° que la religion n'a pas besoin de l'Etat pour être honorée et influente ; 2° que, dans les Eglises, l'union par la liberté, sous la forme de la fédération, est une réalité, tandis que l'unité par l'autorité n'est qu'un leurre. »

M. Lamarche appelle lui-même des observations sur son livre, afin d'en faire son profit ; nous verrions avec plaisir que cet ouvrage fût remis sur le chantier et réparé de telle sorte que, sous sa nouvelle forme, il fût pleinement digne de la pensée excellente qui l'a inspiré. ARMAND VAUTIER.

NOUVELLES

Genève.

Mgr. Mermillod, le Conseil d'Etat et la conscience catholique. — Tracasseries contre les catholiques romains. — Une crise au sein de l'Eglise nationale et de l'Eglise évangélique libre.

Le nouvel évêque de Lausanne et Genève est actuellement installé dans sa bonne ville de Fribourg, et a pris activement en mains la direction de son diocèse. Hier encore, il parlait aux membres de la société de Saint-Vincent-de-Paul et leur rappelait le devoir d'être non des amateurs, mais des acteurs dans la grande œuvre de la moralisation des masses. Les divers cantons romands, confiants dans les bonnes intentions du pape, ont reconnu, pour ce qui les concerne, le nouvel élu. Seul, le gouvernement de Genève persiste à refuser l'entrée de son territoire au plus remuant de ses enfants. Dans une proclamation qui a été sévèrement jugée par la presse, le Conseil d'Etat déclare qu'il veillera au salut de la patrie. Les bas violets de l'évêque ne se montreront donc pas dans nos rues ; il n'officiera pas pontificalement dans les chapelles de la dissidence ; le gouvernement le veut ainsi. Vraiment si l'Ecriture ne recommandait le respect pour les autorités constituées, on pourrait sourire de ce verbe haut, de cette prose administrative, qui semble promettre à l'ancienne cité de Genève, à la noble ville du refuge, que jamais Escalade nouvelle ne s'accomplira, tant que siégeront nos gouvernants actuels. Mais comment se fait-il que les hommes qui nous dirigent et qui prennent un soin si grand de nos consciences, oublient qu'il n'y a ni proclamations ni menaces capables d'arrêter les idées à la frontière. Chaque jour nous lisons les allocutions et les discours de Mgr. de Lausanne et Genève, et certes le meilleur moyen de donner du prestige à une opinion, n'est-ce pas de la persécuter ?

L'histoire de l'Eglise est là toute entière pour nous l'attester ; et pour nous en convaincre, il n'est pas nécessaire de remonter si haut, il suffit de se rappeler les faits des dix dernières années. On a exilé du pays un enfant du pays, on a confisqué des églises, transformé en maison de location la simple et gracieuse cure de Notre-Dame, proclamé un nouvel évêque, appelé à grands frais de l'étranger des prêtres pour desservir l'Eglise nouvelle, et l'on a abouti à quoi ? A avoir des églises désertes, tandis que tout à côté les humbles chapelles de la persécution regorgent chaque dimanche d'un peuple qui n'a voulu ni se laisser vaincre, ni se laisser persuader. Oui, ce qu'on a fait, on a forcé la conscience à prononcer une fois de plus son « *je ne puis autrement,* » et l'on nous a donné le spectacle de la protestation digne, calme, silencieuse, d'une population qui, depuis dix ans, se voit frustrée de ses droits et ne les revendique ni par la violence, ni par l'injure. Au premier moment peut-être, sous le coup de l'exaspération, alors qu'on chassait leurs prêtres, qu'on crochetait leurs églises et leurs presbytères, qu'on interdisait leurs processions, qu'on enlevait du sanc-

tuaire les vases sacrés jusque-là vénérés, qu'on exportait à la frontière les Petites Sœurs des pauvres et les Sœurs de la charité, alors qu'on leur ravissait leurs hôpitaux et leurs maisons de refuge, quelques femmes, affolées à la vue de leur foyer spirituel profané, se sont laissées aller aux voies de fait et à l'insulte; mais il faut le reconnaître bien haut, à l'honneur de la population catholique prise dans son ensemble, population qui forme la majorité dans le pays, elle est demeurée calme, recueillie, devant ses persécuteurs. On lui enlevait ses Eglises, elle en bâtissait d'autres; on fermait ses orphelinats, elle en ouvrait d'autres; on ôtait à ses prêtres le salaire de l'Etat, elle lui en fournissait un autre, tout trempé de son amour et de sa douleur. Et aujourd'hui que, par un nouveau déni de justice, on les prive de ce conducteur que leur envoie celui qu'elle considère comme le Chef suprême des fidèles, cette population s'incline sans colère et sans menaces devant cette nouvelle et plus sanglante violation de ses droits. L'heure de la justice sonnera, nous n'en doutons pas, pour l'Eglise catholique de Genève, quoiqu'elle se fasse attendre, et que de mesquines tracasseries viennent rendre la patience plus méritoire.

En effet, à la persécution en grand s'est joint ces jours-ci un nouveau coup d'épingle. Le Père Joseph, dont nous n'avons à prononcer ni l'éloge, ni le blâme, a fondé près de la frontière, à Douvaines, un orphelinat de garçons qui recueille des ressortissants genevois. Pour subvenir aux besoins de cette institution qui vit de collectes et de souscriptions, une vente de charité a été organisée par les dames de la paroisse catholique romaine. Cette vente, nous ne savons pourquoi, a été *autorisée* par la police, mais quand il s'est agi d'organiser un concert en vue de la même œuvre, on en a refusé l'affichage, à moins que ses promoteurs ne consentissent à en soumettre la recette au contrôle de l'Etat et à s'engager à en dépenser le montant dans le pays. Depuis quelque temps notre gouvernement prend un soin singulier de la fortune publique, lorsqu'elle court des dangers de la part d'œuvres religieuses qui ne lui agréent pas. Cette préoccupation paraît étrange quand on voit cette même fortune plus largement soutirée par l'exploitation de cirques, de dioramas ou de concerts peu spirituels, avec le plein agrément de l'Etat.

Nous vivons dans l'arbitraire, et c'est contre cet arbitraire qu'il faut protester. Un citoyen n'est pas moins un citoyen parce qu'il est catholique romain, que s'il était protestant libéral ou libre penseur. Il faut s'élever contre cet autoritarisme plus dangereux, plus despotique que l'absolutisme monarchique, parce qu'il prétend s'exercer au nom du peuple et pour le peuple. C'est un beau mot que celui de démocratie, c'est une noble chose que l'égalité des citoyens, c'est un beau droit que celui du suffrage universel, c'est une sainte fonction que celle de magistrat d'un peuple libre, mais à la condition que ces grandes choses soient respectées...

Les élections au Consistoire vont détourner pour quelque temps l'attention des affaires catholiques. Il s'agit de renouveler ce Consistoire dit de pacification, qui succédait il y a quatre ans au Consistoire du combat inspiré par les meneurs du parti libéral, ou plus exactement autoritaire. Sous son administration, l'Eglise nationale de Genève a joui d'une paix relative; les diverses écoles religieuses qui la composent ont pu librement se développer; on n'a vu ni suspension de pasteurs, ni destitution de fonctionnaires ecclésiastiques. Le Consistoire sortant de charge peut se rendre le témoignage qu'il n'a rien fait d'éclatant, mais qu'il a réussi à maintenir, non l'unité de l'esprit, mais le lien de la paix. Il s'agit de le remplacer le 20 mai. On croyait d'abord que le parti autoritaire n'entrerait pas directement en lice, mais, par une lettre d'un de ses chefs les plus autorisés, il vient de déclarer qu'il s'engagerait *à fond* dans la lutte et s'efforcerait de conquérir la majorité

dans le sein de la nouvelle administration. Quand ces lignes paraîtront, le scrutin sera ouvert; nous ne nous chargeons point de prophétiser ce qui sortira des urnes; nous laissons à Celui qui est plus sage que les hommes de prendre soin de son Eglise.

Pendant que l'institution religieuse de l'Etat entre dans cette crise redoutable, l'Eglise évangélique libre marche vers un nouvel avenir. Formée, en 1849, par la fusion de la communauté de la Pélisserie avec celle de l'Oratoire, elle se prépare à une séparation. Il s'agit de laisser aux deux tendances qui pendant trente-quatre ans ont cohabité sous le même toit, leur libre mouvement : à la Pélisserie, le retour vers les pratiques et les habitudes de l'ancienne dissidence; à l'Oratoire, un développement plus en accord avec son esprit plus large et plus évangélisant. On pense pouvoir sauver l'unité par un système de fédération, qui donnerait à un synode une autorité plus ou moins limitée sur les diverses congrégations. Nous ne pouvons qu'indiquer ces projets sur lesquels nous aurons à revenir avec détail lorsqu'ils seront passés dans le domaine des faits.

Tout est donc en travail autour de nous : les esprits s'agitent, il y a comme une secrète inquiétude, le besoin de chercher dans des formes nouvelles un déploiement de vie nouvelle. Puissent les conducteurs des Eglises, puissent les membres du troupeau, se rappeler que le fruit de l'Esprit se sème dans la paix.

P. S. *Genève, 17 mai.* — Le 16 mai, les membres hommes de l'Eglise évangélique, appelés à se prononcer sur les propositions de la majorité du presbytère, scindant l'église évangélique actuelle en congrégations diverses unies par un lien à trouver (lien synodal peut-être) ont, par *quatre-vingt-une voix* sur *cent neuf votants*, accepté les propositions qui leur étaient faites, et nommé, séance tenante, une commission constituante de *neuf* membres, chargée de rédiger une nouvelle constitution. La séance s'est passée dans le plus grand calme.

Le projet de minorité, qui réclamait le *statu quo* avec certaines réserves qui eussent permis le maintien dans le presbytère de tous ses membres actuels, n'a réuni que *vingt-trois* voix. L'Eglise avait compris qu'après la résolution nettement exprimée par la Pélisserie de se séparer si ses propositions n'étaient pas acceptées (maintien intégral et sans réserve de la profession de foi), on marchait au-devant d'un schisme; la majorité a voulu sauver l'unité extérieure de l'ancienne Eglise et rendre possible la continuation de la vie en commun, sous un régime de plus grande liberté. La fusion de 1849 a donc fait place à l'union. Les sept cents et quelques membres actuellement inscrits sur les registres de l'Eglise évangélique, vont être appelés à opter entre la congrégation de la Pélisserie et celle de l'Oratoire; la première, maintenant l'ancienne confession de foi et conservant sa forme du culte mutuel sans prédication; la seconde maintenant la prédication et acceptant certaines modifications à la profession de foi. Une profession commune, le symbole des apôtres, avec quelques adjonctions, servira de drapeau aux congrégations unies. Nous aurons à revenir dans notre prochaine correspondance sur ce fait si grave, qui modifie profondément les conditions d'existence de l'ancienne Eglise évangélique.

LOUIS RUFFET.

France.

Les manuels d'instruction morale et les évêques. Déclaration d'abus. *Saisie des traitements ecclésiastiques. — Le budget des cultes facultatif pour les communes. — Les aumôniers des hôpitaux de Paris privés de traitements. — Assemblées annuelles des Sociétés religieuses.— L'œuvre de la mission populaire évangélique de France.*

La mise à l'index des manuels d'instruction morale et civique de MM. Compayré, Paul Bert, Steeg, et de Mme Henry Gréville

a produit une agitation qui tend à devenir de jour en jour plus générale et plus grave. A chaque instant, les journaux nous apportent la nouvelle de la suppression du traitement de quelque malheureux desservant de village, qui a voulu faire du zèle en arrachant des mains des enfants les livres condamnés, ou en privant de la première communion ceux qui les lisent. Mais les vrais coupables, ce sont les évêques et les archevêques, qui ont violé les règles du concordat et commis un *abus*, en publiant une sentence de la cour de Rome non enregistrée au Conseil d'Etat. Ainsi du moins vient d'en juger ce Conseil, en déclarant l'*abus* contre les évêques d'Annecy, de Viviers, de Valence, de Langres, et l'archevêque d'Albi. Cette déclaration platonique est sans doute le moindre souci de ces princes de l'Eglise, bien que le gouvernement ait pris soin de l'afficher à profusion dans leurs diocèses respectifs. Peut-être même s'en feront-ils un titre d'honneur et n'en auront-ils que plus de prestige aux yeux de leur clientèle de fervents catholiques.

Mais le gouvernement ne paraît pas vouloir s'en tenir là : il a obtenu du Conseil d'Etat un *avis* d'après lequel « l'Etat possède sur les titulaires ecclésiastiques, comme sur l'ensemble des services publics, un droit supérieur de direction et de surveillance, qui dérive de sa souveraineté, droit qui n'a jamais été contesté, qui a existé à toutes les époques, et s'est exercé notamment sous l'ancien régime, par la voie de la *saisie du temporel*. En conséquence : « Le droit du gou-
» vernement de suspendre ou supprimer les
» traitements ecclésiastiques par mesure
» disciplinaire s'applique *indistinctement* à
» tous les ministres du culte salariés par
» l'Etat. » Cet *avis* est-il un simple épouvantail destiné à faire rentrer dans le devoir quelques évêques récalcitrants, ou le gouvernement a-t-il réellement l'intention d'user contre eux du droit qui vient de lui être reconnu? A cette question que lui posait l'autre jour le sénateur Batbie, le ministre des cultes a répondu que la conduite du gouvernement dépendrait de l'attitude du clergé.

On s'est souvenu de plus que notre code pénal renferme certains articles 207 et 208, ainsi conçus : « Tout ministre d'un culte qui aura, *sur des questions ou matières religieuses, entretenu une correspondance avec une cour ou une puissance étrangère*, sans avoir informé le ministre du roi chargé de la surveillance des cultes et sans avoir obtenu une autorisation, sera, pour ce seul fait, puni d'une amende de 100 à 500 fr. et d'un emprisonnement d'un mois à deux ans. » — « Si la correspondance en question a été accompagnée ou suivie d'autres faits contraires aux dispositions formelles d'une loi ou d'une ordonnance du roi, le coupable sera puni du bannissement.... » Le gouvernement est donc loin d'être désarmé dans la lutte dont nous voyons en ce moment à peine le début. S'il veut considérer le pape comme une de ces *puissances étrangères* dont parle l'article 207, tous nos évêques seront bientôt sous les verrous. Il s'agit seulement de savoir si de telles armes ne sont pas trop lourdes et si, en les employant, on ne risque pas de dépasser le but et d'ameuter les passions religieuses qu'il faudrait au contraire calmer.

Cette question des manuels d'instruction morale et civique est fort complexe, et M. Ferry lui-même, dans le discours qu'il prononçait naguère au congrès des écoles normales, n'a pas dissimulé qu'elle le gêne quelque peu. Le mieux serait que l'instituteur se passât de manuels et donnât cet enseignement de vive voix, à propos des leçons d'histoire, de lecture, etc.; mais le plus grand nombre des maîtres d'école ne seraient pas à la hauteur de la tâche ainsi comprise. Pour sortir d'embarras, le ministre, au lieu d'imposer d'office un manuel, a déclaré laisser ce choix aux conférences cantonales des instituteurs. Le gouvernement se dérobe ainsi à la responsabilité du

choix ; mais la lutte, pour être circonscrite entre l'instituteur et le curé, n'en deviendra que plus acharnée, et quand, à l'instigation de leurs confesseurs, les mères de famille s'en mêleront, le pauvre instituteur risque fort d'avoir le dessous.

Rien n'est terrible comme une insurrection en jupons ; devant elle la majesté de la loi doit quelquefois s'incliner. Ainsi nous connaissons telle commune où les mères de famille sont venues tumultueusement et en corps à l'hôtel de ville, réclamer pour l'institutrice communale le droit de faire dire les prières et de réciter le catéchisme aux heures de classe. La chose est illégale sans doute, mais le maire, brave officier en retraite, a dû céder et promettre qu'on continuerait, comme par le passé, à dire des *Pater* et des *Ave*. Allez donc faire des charges de cavalerie contre une troupe de femmes aveuglées par le fanatisme !

La suspension des traitements des ecclésiastiques est un premier moyen de simplifier les rapports de l'Eglise et de l'Etat, sans toucher au concordat. Une autre simplification ne tardera pas à être opérée, si la nouvelle loi municipale demeure telle qu'elle est sortie d'une première délibération. Grâce à elle, les dépenses imposées jusqu'ici aux communes pour entretien d'édifices religieux ou pour logement des ministres du culte, seront dorénavant facultatives. On peut conjecturer que les conseils municipaux des grandes villes surtout ne se feront pas faute de profiter de la latitude qui leur sera laissée, et les ecclésiastiques seront réduits à la maigre indemnité que l'Etat veut bien leur allouer encore. Le Conseil municipal de Paris a depuis longtemps déjà devancé le progrès des lois, en élaguant purement et simplement du budget communal tout ce qui se rapporte aux cultes. De cette façon, les pasteurs de la capitale recevraient pour tout traitement la somme de 3000 francs, sans aucune indemnité de logement, si les Consistoires et les conseils presbytéraux ne leur votaient une allocation supplémentaire ; mais malheur à eux s'ils la leur votent, car par cela même ils s'interdisent d'avance tout appel de fonds au gouvernement ou à la commune pour réparation d'édifices religieux ou autres objets semblables. En effet, on leur objecte alors que, ayant de l'argent pour les dépenses facultatives, ils doivent en avoir pour celles qui sont nécessaires. C'est ce que le préfet de la Seine répondit dernièrement aux Luthériens réclamant une allocation pour des réparations urgentes au temple de la Rédemption.

Ce mauvais vouloir des autorités civiles vis-à-vis des sociétés religieuses est un « signe des temps » dont tout le monde saisit très bien la portée. Aussi se préoccupe-t-on dans tous les camps de la nécessité prochaine où se trouveront les Eglises de subvenir entièrement à leurs besoins au moyen des dons volontaires de leurs fidèles. Il faut peut-être savoir gré à nos politiques libres-penseurs de ménager la transition en sevrant progressivement les Eglises du budget de l'Etat, et en les habituant peu à peu à ne compter que sur elles-mêmes.

Dans le même ordre d'idées, signalons la suppression du traitement des aumôniers des hôpitaux de Paris. Il y a quatre ans, le Conseil municipal avait supprimé le traitement du second aumônier partout où il y en avait deux. Il semblait que, dans l'état actuel de la législation, il ne pût pas aller plus loin. La loi veut, en effet, qu'un service religieux soit assuré aux malades dans les hôpitaux. Mais en quoi le Conseil municipal de Paris serait-il supérieur à celui de la moindre bourgade de la Basse-Bretagne, s'il se laissait arrêter par des objections de cette nature, quand il s'agit de manifester son zèle pour la laïcisation ? La loi veut qu'il y ait un aumônier dans chaque hôpital ; à merveille ! on l'y laissera, mais on se refusera à voter les fonds pour ses honoraires. En 1881 et en 1882, le ministre de l'intérieur avait rétabli

d'office les crédits supprimés, mais cette année, le Conseil vient enfin d'obtenir gain de cause, et le budget municipal ainsi réduit a été approuvé par l'autorité supérieure. L'archevêque de Paris, dans une lettre au président de la République, a protesté contre cette mesure, au nom du respect dû à la loi, au nom de la liberté religieuse et des intérêts spirituels des indigents recueillis dans les établissements hospitaliers, au nom enfin des donateurs dont les libéralités séculaires ont été inspirées par la piété chrétienne.

Au point de vue théorique pur, on pourrait répondre à l'archevêque que l'administration de l'assistance publique n'a que faire de se préoccuper des intérêts spirituels de ses assistés. Il suffit qu'une entière liberté d'accès soit laissée aux membres du clergé dont les malades réclament le ministère. C'est à l'Eglise chrétienne de pourvoir à ces besoins. Mais cela suppose la séparation de l'Eglise et de l'Etat et l'indépendance de l'Eglise, et nous n'en sommes pas encore là. D'ailleurs il nous est difficile, à nous protestants, de nous représenter à quel point une mesure comme celle que nous signalons ici est sensible au catholicisme. Les Eglises évangéliques pourront, en utilisant la bonne volonté des laïques pieux, suppléer à l'insuffisance du personnel ecclésiastique proprement dit. L'Eglise romaine n'a pas cette ressource. Ses principes s'opposent à ce qu'un laïque vienne confesser un malade ou administrer un mourant, et le clergé des paroisses est évidemment insuffisant, dans les grandes villes comme Paris, pour pourvoir au service des hôpitaux qui comptent parfois plusieurs milliers de pensionnaires.

Un mal plus sérieux que la suppression de quelques traitements menace en outre l'Eglise romaine : l'insuffisance du nombre des vocations au sacerdoce rend déjà difficile, dans certains diocèses, le recrutement du clergé, et cette pénurie ne fera que s'accentuer quand les séminaristes seront astreints au service militaire.

La plupart de nos Sociétés religieuses ont tenu, comme d'habitude, leurs assemblées annuelles dans le courant d'avril, sans parvenir en général à réveiller, chez les protestants blasés de la capitale, un intérêt depuis longtemps évanoui. Pour avoir du monde il faut maintenant aller à la campagne ; aussi tous les comités finiront-ils sans doute par imiter la Société des traités religieux et quelques autres, qui ont eu l'heureuse idée de célébrer leur anniversaire dans une petite ville de province. Le terrible mot, le mot glacial de « déficit » a été prononcé plusieurs fois dans ces réunions. Déficit à la *Société des missions*, déficit à la *Société centrale*, déficit à la *Société évangélique de France !* Celle-ci célébrait son jubilé cinquantenaire et on avait espéré que ses amis feraient, à cette occasion, un vigoureux effort pour remettre ses finances à flot. L'effort a été fait, mais malgré le zèle et le talent du nouveau secrétaire-directeur, les résultats ont été insuffisants. Un passif de 36 000 francs pèse encore sur la marche de cette doyenne de toutes nos sociétés d'évangélisation. Aussi là, comme à la Société centrale et ailleurs, a-t-on parlé de concentrer ses forces et de fortifier les positions acquises, plutôt que de chercher à en occuper de nouvelles.

L'œuvre de propagande évangélique qui, pour l'heure, paraît avoir le plus de succès et excite le plus d'intérêt, est celle des réunions populaires, dites réunions Mac-All, qui vient de se constituer avec le titre officiel de *Mission populaire évangélique de France*, sous la direction d'un comité central de neuf membres, dont quatre Français, un Anglais, un Ecossais, deux Américains, avec M. Mac-All pour président. « A cette Société qui porte les responsabilités financières et qui dirige l'ensemble de la mission, sont affiliés les comités auxiliaires de Paris, Londres et autres villes de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Il sera créé un fond de réserve de 125 000 francs, qui permettra au besoin de

liquider la mission. » L'œuvre de Marseille, du littoral méditerranéen et de la Corse, jusqu'ici indépendante et dirigée par M. Saillens seul, sera rattachée désormais à la nouvelle société, et M. Saillens ira s'établir à Paris pour remplacer le regretté M. Dodds et seconder M. Mac-All dans la direction générale. Le budget de la mission en 1882 s'est élevé, en y comprenant Marseille, à plus de 300 000 francs. En douze ans, près de quatre-vingts salles de réunions ont été ouvertes sur tous les points de la France, et l'intérêt des auditeurs, loin de se lasser, a été croissant de jour en jour. Nos lecteurs nous sauront gré de citer ici le jugement que porte sur l'ensemble de la situation religieuse de notre pays un homme dont nul ne contestera la compétence. Voici ce qu'écrit le vénéré professeur Rosseeuw Saint-Hilaire, dans une lettre placée en tête du dernier rapport de la mission Mac-All :

« Nous traversons en ce moment une crise religieuse bien étrange et sans précédent dans notre histoire. Suivant le côté où l'on se place pour étudier la situation, on peut également s'affliger ou se réjouir, se livrer au découragement ou à l'espoir.... C'est à la fois la nuit qui nous enveloppe, sombre et menaçante, et l'aurore radieuse qui nous promet le plus beau jour.... Jamais l'athéisme n'a marché le front aussi haut, en délarant la guerre à toute autorité comme à toute croyance. Jamais on ne vit pareil débordement d'impiété officielle et privée,... mais jamais non plus la Parole de Dieu n'a été plus écoutée, plus avidement bue par les masses. Qui ne serait frappé du merveilleux progrès que l'Evangile a fait en France depuis une dizaine d'années ? Hâtons-nous de le dire toutefois, aujourd'hui comme du temps du Maître, c'est aux pauvres, aux déshérités de cette vie qu'il s'adresse, et c'est pour cela qu'il est si bien écouté. Les riches, les savants, les gens d'affaires, emportés par les courants du monde, par le plaisir, par l'orgueil ou par l'intérêt, passent à côté de vos prédicateurs populaires en leur disant, comme Félix à Paul : « Je n'ai pas le temps » de t'écouter aujourd'hui ! » Mais le peuple s'arrête, il entre dans ces réunions bénies, et il reçoit dans des cœurs ouverts cette précieuse semence qui portera des fruits pour la vie éternelle.... Le protestantisme, disons plus et mieux, le christianisme est aujourd'hui en France dans l'air qu'on respire. Un souffle de réveil a passé sur cette population engourdie, et l'Evangile est partout accueilli, comme il l'était du temps du Maître, par les pauvres et non par les riches, par les ignorants et non par les savants.... Dans les départements comme dans la capitale, la contagion gagne tous les jours du terrain. »

Ces belles paroles font du bien et relèvent les courages. Nous souhaitons ardemment que l'éminent écrivain ait bien vu et que, en traçant ce tableau, il n'ait point été quelque peu abusé par une illusion généreuse, car, comme le disait naguère M. Gladstone à la Chambre des communes, à la fin d'un admirable discours : « La disparition de la foi religieuse est la plus inexprimable calamité qui puisse fondre sur un homme ou sur une nation. »

E. B.

Grande-Bretagne.

L'Angleterre sous la dynamite. — Abstinents et non-abstinents. — Intronisation d'un archevêque anglican. — Les Assemblées de mai. — Progrès.

J'ai admiré, une fois de plus, pendant les terribles jours des découvertes des complots de dynamite, la dignité, le sérieux, la possession de soi-même qui caractérisent à un si haut point le peuple anglais. Sans doute les journaux annonçaient par leurs affiches aux lettres colossales les « épouvantables révélations » de tel ou tel misérable, ou les « atroces détails » de la fabrication d'engins explosibles; mais cette sorte de réclame n'éclot pas seulement dans des jours sinistres, comme ceux que l'Angleterre a traversés.

On lisait beaucoup les journaux dans les trains qui ramènent, des faubourgs de Londres à la Cité, les négociants, les commis; mais que faire en un train, où l'on va tous les jours et au moins deux fois par jour, à moins qu'on ne lise? Puis, chacun lisait avec une attention qui n'allait point, en apparence du moins, jusqu'à l'anxiété; point de remarques faites au voisin; point de discussion à haute voix; dans les restaurants, dans les rues, pas davantage d'agitation. Seulement un peu plus d'uniformes rouges devant les monuments publics et de sentinelles l'arme à l'épaule. C'est peut-être ce déploiement de force armée, rendu indispensable par une abominable conspiration, qui vexait et humiliait le plus les Anglais, chez qui la loi a conservé tant de majesté qu'on croit l'insulter en comptant plus sur la force que sur son droit pour la faire respecter. C'est peut-être un certain sentiment de honte ou de pudeur nationale qui fermait les lèvres devant moi, un étranger, sur un sujet qui remplissait cependant tous les cœurs. Je me suis trouvé dans bien des sociétés différentes, et partout j'ai rencontré la même répugnance à aborder cette triste matière, de même que, dans une famille honnête et de réputation sans tache, vous n'entendez pas parler du membre qui a éclaboussé et souillé un nom honoré. Des allusions discrètes toutefois dans les prières du culte de famille, où l'influence de la liturgie anglicane se fait sentir dans la participation de tous à l'acte religieux du chef de la maison; des allusions moins voilées dans les prières publiques. Dieu seul connaît la multitude des prières qui ont jailli du plus profond des cœurs, pour que le sol de la vieille Angleterre ne soit pas déshonorée par le rebut des criminels, pour que la justice élève la nation au-dessus de ses fautes et de ses ennemis.

Tout sérieux et pratiques que sont les Anglais, ils sont hommes, s'il faut en juger par la passion qu'ils ont pour le ruban bleu, insigne de l'armée de la tempérance (une vraie armée de salut à bien des égards), et s'il faut en même temps ajouter foi à la parole de Napoléon Ier qui a dit, en instituant la légion d'honneur, qu'on fait des hommes tout ce qu'on veut avec des colifichets. Je crois que je ne cite pas à faux. Des enfants de six ou sept ans portent le ruban bleu. Pour être des ivrognes corrigés, il faut qu'ils aient été bien précoces, et s'ils ne sont que des ivrognes en perspective,... ah! comprenez-vous ce que ce ruban bleu a de choquant ou d'inepte? Comme les meilleures choses ont de tristes côtés! Pauvre humanité, même chrétienne, comme elle va facilement en toutes choses toucher à l'un ou à l'autre bout, et qu'il lui est malaisé non pas seulement de remplir l'entre-deux, mais même de s'y poser! Qu'il est difficile de trouver la limite entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas; entre l'usage légitime et l'abus! Le tact, le sentiment des nuances est une chose aussi rare qu'elle est belle. Si je vous disais que les avocats de l'abstinence s'appuient sur la Bible pour recommander ou même imposer leur système à la conscience chrétienne, quoique le miracle de Cana les gêne beaucoup, vous n'y verriez rien de déplacé, d'injurieux, quand même vous pourriez protester contre cette manie de fabriquer, avec des feuillets de la Bible, un drapeau pour toute croisade quelconque; dans la cas visé, la croisade va à une belle délivrance. Si vous appreniez qu'on bat les abstinents avec leurs propres armes bibliques; qu'on trouve dans des tavernes des affiches donnant une consultation rédigée par les théologiens du boire, où l'on prouve, ou essaye de prouver, que les théologiens adverses sont des cafards rétablissant la loi, aux dépens de la grâce; si vous lisiez cela dans cette atmosphère imprégnée d'odeur de gin et de fumée de tabac, qui vous donne des rancœurs : ne vous emporteriez-vous pas, ou au moins ne seriez-vous pas profondément attristés de voir que, faute de sentir la différence entre ce qui est convenable et ce qui

ne l'est pas, faute du sens des proportions et des adaptations, les choses saintes sont jetées aux pourceaux ? Vrai, il nous faut prendre garde, dans nos controverses ou nos apologies, à ne pas devenir la risée des gens qui ont conservé une conscience droite ou ne fût-ce qu'un grain de ce bon sens, si mal nommé le sens commun. N'avez-vous pas entendu mainte assertion tranchée, sur les maux, les malédictions qu'entraîne l'usage du tabac ou des excitants ? N'ayez peur : je ne vais pas en prendre la défense, mais seulement vous montrer que, en partant en guerre contre des habitudes inutiles, sinon nuisibles, il ne faut pas partir de points de vues absolus : on perd la partie aux yeux de ceux auxquels il suffit d'un exemple contraire à votre théorie pour coucher celle-ci dans la poussière.

Un M. Reade a eu l'idée de faire une enquête sur l'influence vraie des stimulants et des narcotiques, en réunissant des témoignages d'hommes plus ou moins éminents, dans les couches sociales élevées et dans le monde de l'intelligence. Que si ces lignes tombaient (ce qui est peu probable) entre les mains d'un incorrigible buveur, ou (ce qui est possible) d'un fumeur infatigable, l'un ou l'autre voudra bien noter qu'il s'agit de célébrités intellectuelles, d'hommes ayant une volonté, et à défaut de cela, une noble passion, la passion de l'étude, par exemple, pour tenir en respect une faiblesse, une habitude, une manie inoffensive qui, chez d'autres moins bien doués, peut devenir une passion maîtresse et honteuse.

Donc, paraît-il, M. Gladstone boit un verre ou deux de Bordeaux à son *luncheon*, autant à dîner; cette dose lui semble nécessaire aux moments de grand travail intellectuel. Il déteste de fumer et s'est toujours abstenu de très forts stimulants, écrit son fils en son nom.

Le professeur Tyndall ne s'est pas confessé lui-même ; il a seulement répondu que l'homme le plus heureux est celui qui peut également se passer d'alcool et de vin.

Darwin écrivait en février 1882 : Je bois journellement un verre de vin, et je crois que je ferais mieux de m'en passer, quoique tous les docteurs me pressent d'en prendre, à cause de mes vertiges. J'ai prisé toute ma vie, et je regrette d'en avoir pris l'habitude dont j'ai souvent essayé de me défaire, ce à quoi j'ai réussi momentanément. Je suis sûr que c'est un grand stimulant et secours pour mon travail. Je fume aussi deux petites cigarettes de tabac turc.

M. Paul Bert écrit à son correspondant-enquêteur : « Je ne fume pas, parce que je n'aime pas le tabac ; je bois très rarement des liqueurs alcooliques ; mais je bois du vin à tous mes repas, parce que je l'aime. »

M. Edison, l'illustre inventeur, pense que de mâcher du tabac agit comme un bon stimulant sur le cerveau de quiconque est engagé dans un travail fatigant du cerveau; fumer, quoique agréable, exerce, d'après lui, une action trop violente; il en est de même des liqueurs alcooliques.

Le duc d'Argyll, le Dr James Martineau, et une centaine d'autres ont déposé dans cette enquête, avec une touchante diversité d'opinions, qui autorise toutes les opinions, pour ceux qui ont besoin d'exemples et peuvent s'en donner d'illustres même. Cependant il me semble que c'est le tabac qui peut en produire le moins grand nombre en sa faveur, quoiqu'il ait ses défenseurs reconnaissants.

Un jour, pendant que les dynamiteurs transportaient leurs colis de mort, c'était dans tous les magasins de fleuristes à Londres, une profusion, une avalanche de cette douce et printanière fleurette : le muguet, « le lis de la vallée, » fleur favorite du nouvel archevêque de Cantorbéry. Chacun de ceux qui voulaient assister à son *intronisation*, se la procuraient. J'ai écrit là un bien gros mot. Il s'agit d'une chose très solennelle. Un samedi, l'élection de l'archevêque fut confirmée dans l'église de Saint-Mary-le-Bow, en présence d'un immense concours de simples

citoyens, de membres du Parlement, etc. Les vêtements blancs des évêques faisaient contraste avec la robe noire des avocats. Le vicaire-général ayant présenté l'archevêque élu, demanda que « chaque opposant à cette nomination et tous les opposants » pussent être publiquement appelés. L'évêque de Londres y consentit, et l'appariteur-général s'avança à la barrière derrière laquelle le peuple remplissait le centre de l'Eglise : « Oyez, oyez, oyez (*sic*), s'écria-t-il, vous toutes personnes qui pourriez ou qui voulez objecter à la confirmation de l'élection du très rév. père en Dieu, le Dr Edouard White-Benson, seigneur-évêque de Truro, au siège archiépiscopal de Cantorbéry, avancez-vous et faites vos objections en due forme, et elles seront entendues. » Lors de l'élection des évêques d'Exeter et d'Hereford, des objections furent présentées pour la forme seulement. Pour le Dr Benson, il n'y a pas eu d'opposant. Une seconde invite est restée sans réponse. La cérémonie a donc continué avec un luxe tout oriental, tout catholique, dirais-je, s'il ne fallait pas éviter d'étiqueter le nouvel archevêque, avant qu'il ait montré s'il veut ou non favoriser les ritualistes; du reste, il n'est point responsable, — l'habitude seule l'est,— de ces processions d'hommes en bleu, d'hommes en rouge, d'hommes en perruque, de porte-épée, de ses propres vêtements écarlates et des vêtements violets de ses suivants, de cette pompe sur laquelle un complaisant soleil est venu jeter, au travers des vitraux, des reflets fantastiques, et qui a marqué son couronnement. Une place très en vue, auprès de l'archevêque, était réservée dans cette solennité au pasteur français qui célèbre le culte en français dans la crypte de la cathédrale de Cantorbéry : touchant usage datant de l'exil des huguenots et du temps de l'hospitalité reçue par eux en Angleterre; ce pasteur, dans sa robe violette, représentait les liens qui unissent l'Eglise réformée de France à l'Eglise anglicane. Personne, cela va de soi, ne représentait, à ce couronnement d'un archevêque anglais, les innombrables Eglises dissidentes anglaises. Le parti évangélique, si zélé et si sérieux, est très anxieux de savoir si le Dr Benson arrêtera les flots montants du romanisme dans la noble Eglise anglicane. « Le serpent catholique, ai-je entendu dire à un prédicateur distingué, a charmé bien des âmes qu'il a enlacées de ses perfides anneaux : mais ce n'est qu'un serpent. » C'est là le sentiment fait d'inquiétude et de répugnance, qui anime les chrétiens protestants de l'Eglise établie, attaquée par de trop nombreuses injections d'un mortel venin. Les excès d'un grossier matérialisme religieux sont pour quelque chose dans ce mouvement de sympathique recul vers les formes d'un culte raffiné et vers une religion qui, vue ailleurs qu'en Italie, en Espagne ou en France, se montre parée de toute sorte de grâces et d'attraits caressants.

Heureusement, dit le *Christian World*, à propos des assemblées religieuses de mai, il n'y a point de signes d'une décroissance d'intérêt. Pouvez-vous en dire autant sur le continent? Il y a bien, ajoute le journal, des personnes qui regrettent le bon vieux temps. Les vieillards louent aisément le passé aux dépens du présent; ils voient les misères de l'un et ne se souviennent plus que des splendeurs de l'autre. Ensuite la multiplication extraordinaire des meetings doit nuire à quelques-uns en particulier, tout en n'apportant que du profit à l'ensemble.

On a annoncé, à la réunion baptiste pour la traduction de la Bible, que la grande Société biblique britannique et étrangère accordera désormais son concours à la publication de traductions portant en marge au mot : *baptiser*, la mention : quelques-uns traduisent par : *immerger*. Depuis 1837, cette société s'était refusée à cette concession, ce qui a donné naissance à la société baptiste pour la traduction de la Bible. On ne dira pas que l'esprit de tolérance et la largeur intellectuelle ne font pas de progrès. Ils en font, même

chez des chrétiens décidés, même dans des sociétés anglaises aux vues très arrêtées. Nous ne vivons pas en des temps si mauvais.

En voici une autre preuve. L'Union baptiste, sachant qu'elle s'expose à bien des reproches qui lui seront très sensibles, puisqu'ils viendront de la part de frères en Christ, a cependant adopté avec courage la motion suivante à une grande majorité, sur le sujet du serment, religieux ou non, qui passionne l'Angleterre croyante et non croyante :

« Cette assemblée représente une dénomination qui a toujours et ardemment plaidé pour l'abolition de tous les *tests* (critères religieux), d'après le principe que ces critères sont injustes pour les individus, nuisibles à l'Etat et inutiles pour la religion. Cette Union est cordialement heureuse de ce qu'un bill permettant à tout membre du Parlement régulièrement élu de prononcer une affirmation au lieu de faire un serment d'allégeance, a été présenté par le gouvernement de sa majesté, et demande à votre honorable assemblée (le Parlement) d'adopter le dit Bill. »

Les baptistes et d'autres avec eux, ont l'air de faire les affaires de M. Bradlaugh et de son athéisme tapageur. Ils aiment encore mieux la justice et la liberté que leur réputation. Il y a là un sacrifice qui sera récompensé.

***

Italie.

La triple alliance et le clergé. — Abolition du cours forcé. — Le Lépante. — Procès Coccapieller. — Troubles à Bergame. — Les écrits des réformateurs italiens réimprimés par M. Comba. — Le centenaire de sainte Marie de Campiglione. — Le Tiers ordre et le cardinal Alimonda. — Réponse à la Civiltà evangelica. — Remerciements.

Nos gallophobes sont dans la joie : l'entrée de l'Italie dans l'accord austro-allemand les remplit d'allégresse. Cependant la *Nord-Deutsche Allgemeine Zeitung*, journal officieux, déclare sans se gêner l'appui de l'Italie trop peu profitable à l'Allemagne et à l'Autriche pour permettre au gouvernement du Quirinal de traiter avec ces puissances sur un pied d'égalité. M. Mancini assure que cet accord est pacifique. Nous le croyons d'autant plus que M. Depretis posera la question de cabinet, sur la prorogation du droit de mouture, au cas où elle serait proposée au parlement. La triple alliance ne poussera donc pas l'Italie dans les aventures. S'il en était autrement, le gouvernement italien ne renoncerait pas à un revenu certain, infaillible, de 52 millions, qui lui serait fort utile pour l'armement naval. L'insuccès des tractations du grand chancelier avec le Vatican est pour beaucoup dans cet accord de l'Allemagne et de l'Italie. M. de Bismarck, ne pouvant s'entendre avec le clergé et le pape, se retourne du côté de l'Italie, après l'avoir pendant quelque temps fait traiter d'assez haut par sa presse officieuse : la politique tient plus compte des intérêts que des principes.

Les amis de l'Italie doivent être heureux de la victoire économique qu'elle vient de remporter. Le retrait du cours forcé s'est produit, selon les promesses de M. Magliani, sans secousse aucune. Nous revoyons l'or et l'argent avec plaisir, mais les gens du peuple sont encore défiants et préfèrent les billets graisseux au numéraire tout neuf. Impossible de le nier, après avoir lu le rapport de M. Magliani, les finances italiennes sont dans un état normal. Si la suppression du droit sur la mouture se produit sans plus de difficulté que celle du cours forcé, l'Italie entrera dans une phase assurée de prospérité matérielle.

La mise à l'eau du Lépante, grand navire cuirassé, a été considérée, dans la Péninsule, comme un événement patriotique. Le Lépante est l'œuvre de constructeurs italiens; elle leur fait honneur. On espère donc que désormais, pour les armements navaux, *Italia farà da sè*. Le clergé est intervenu cordialement à cette fête patriotique. L'évêque de Li-

vourne a dit au roi dans l'adresse qu'il lui a présentée à cette occasion : « Et maintenant que la divine Providence, dans ses imprescriptibles décrets, a mis le sort de la patrie italienne entre les mains de votre Majesté, nous exprimons un vœu : Puisse cette immense masse ne servir qu'à renouveler des victoires semblables à celles dont son nom célèbre le souvenir, et ne faire d'autres guerres que celles qui servent à défendre, à propager les précieux bienfaits de la civilisation chrétienne. »

Nous mentionnons, à titre de curiosité, les paroles du rituel romain, prononcées par l'évêque, au baptême du Lépante : « Que notre être soit au nom du Seigneur qui a fait le ciel et la terre, que le Seigneur soit avec vous. O Dieu, exauce nos supplications et bénis, par ta droite, ce vaisseau et ceux qui navigueront avec lui, comme tu as daigné bénir l'arche de Noé errant sur la surface des eaux pendant le déluge. Tends-leur ta main droite, comme tu l'as tendue à l'apôtre Pierre, envoie tes saints anges des cieux, délivrer et garder de tout danger ce navire et ceux qui voyagent avec lui. Protège-les, éloignant d'eux l'adversité, les faisant entrer dans un port tranquille après une heureuse traversée. Qu'après avoir bien réussi dans leurs affaires, ils puissent retourner avec joie chez eux. Seigneur, vis et règne aux siècles des siècles ! »

Le prêtre asperge le vaisseau d'eau bénite.

Le député Coccapieller vient de gagner son procès contre Tognietti et consorts; ce procès nous a fait connaître les bas-fonds de la démagogie italienne. Les condamnés sont gens de sac et de corde ; quant aux témoins qui ont déposé dans ce procès, ils ont été souvent d'un cynisme écœurant. L'un d'eux, qui porte un nom célèbre, n'a pas craint de dire : « Il y a en Italie deux partis, ceux qui sont arrivés à bien manger et ceux qui ont faim. *Prosit* aux premiers et bon appétit aux autres ! »

Des troubles religieux se sont produits à Bergame. L'*Echo de Bergame*, journal clérical, attaquait depuis quelque temps avec violence la propagande évangélique de cette ville. Après une prédication passionnée, dirigée par un prêtre contre ceux qui prêchent « la loi fausse, » une foule furieuse se porta un dimanche soir vers la chapelle évangélique dans l'intention de la brûler; des jeunes gens, appartenant au cercle catholique excitaient la population. La police a fait quelques arrestations, et le pasteur évangélique a suspendu ses prédications par prudence. Ce n'est là qu'une agitation sans conséquence.

M. le professeur Comba commence une œuvre importante, la réimpression de divers écrits des réformateurs italiens. Elle formera une série de volumes in-16, de cent vingt à cent-soixante pages, publiés tous les mois, et du prix de 1 fr. 50 cent. Les ouvrages de longue haleine écrits en latin ou en langue étrangère seront reproduits en résumés. Des notices biographiques accompagneront ces réimpressions. Le premier volume vient de sortir des presses de la typographie Claudiana de Florence. Il contient une courte notice sur Pier-Paolo Vergerio et les premiers des douze petits traités écrits par ce réformateur peu avant son départ d'Italie. Espérons que M. Comba sera encouragé dans cette intéressante publication.

Pour vous donner une idée du catholicisme populaire dans l'Italie méridionale, je crois utile de vous traduire le programme d'une fête religieuse qui a lieu ces jours-ci dans notre voisinage :

« *Centenaire du miracle de sainte Marie de Campiglione à Caivano, 1883.* Les adorateurs de Marie très sainte, et surtout ceux qui sont nés sous le beau ciel de l'Italie, ne peuvent ignorer l'existence à Caivano d'un sanctuaire où la mère de Dieu fit un miracle qui subsiste encore. On avait peint à fresque, en 1149, dans une chapelle en forme de niche, la sainte vierge entourée des apôtres. En 1483, une femme dont la dévotion pour

cette madone était grande, avait un fils qui tomba entre les mains de la justice. Il était et se déclara d'abord innocent du crime dont on l'accusait ; mais, soumis à la torture, selon la coutume de ces temps barbares, il se reconnut coupable et fut condamné à la pendaison. Il était déjà sur l'échafaud, lorsque sa mère, agenouillée devant la sainte image, demanda à la vierge la délivrance de son enfant et un signe de cette faveur. Soudain, le morceau de plâtre sur lequel était représentée la tête de la vierge se pencha du côté de cette femme. Au même instant, un messager de Marie très sainte, ange des cieux, apportait sur l'échafaud une lettre de grâce signée par le roi. Le miracle, dès lors, n'a pas cessé. Le morceau de plâtre suspendu, quoique détaché et sans appui, atteste encore que le temps des prodiges n'a pas fini. Nous célébrerons solennellement ce quatrième centenaire d'un jour où la vierge très sainte voulut nous consoler. La piété des fidèles nous a permis de donner à cette occasion une très grande gloire à la madone de Campiglione. — Fête du centenaire, le 29 avril. *Matin :* Le clergé du pays, musique en tête, porte à la vierge un cadeau de cierges. — *Après-midi :* Déroulement des bannières de Marie pendant la détonation des pétards. Vêpres chantées par le clergé de sainte Barbara. Le soir feu d'artifice. — A partir du 1er mai, trois messes seront dites par jour pour les donateurs. Tous les soirs du centenaire, panégyrique de la vierge et bénédiction. — *Le 11 mai :* Magnifique feu d'artifice offert par le maréchal Ferrant d'Orso Atella. — *Le 12 mai :* Les enfants des écoles et des asiles iront, musique en tête, offrir un magnifique tapis à la mère de l'innocence. — *Le 13 mai, jour principal :* Branle de cloches dans toute la contrée ; tir de boîtes, messe pontificale célébrée par Monsignore Fortucci. Vêpres solennelles ; courses de chevaux. Le soir, feux d'artifice et de Bengale. — Les 12, 13 et 14, le village sera illuminé. Du 14 au 19, les clergés des villages voisins interviendront dans la célébration de la messe. Ceux de Cardito, Grumo Nevano, Afragola ont promis leur concours. — *Lundi, 21 :* Te Deum solennel et course de chevaux. Indulgence plénière pour qui visite le sanctuaire pendant la fête. Cent jours d'indulgence pour qui y priera dans l'année.

Le recteur de Campiglione :
BENEDETTO LANNA.

Le 19 avril, le cardinal Alimonda a prononcé, dans l'église de Donna Regina à Naples et devant un grand concours de personnes, un discours remarquable. Son but était d'opposer aux progrès du socialisme et de l'hérésie le développement du Tiers ordre, d'engager l'auditoire qui l'écoutait à s'y associer. Ce prélat, de haute taille, a grand air, des manières élégantes et nobles. Douze évêques entouraient l'Eminence, en robe rouge, la tête couverte du chapeau traditionnel. Autour d'eux s'agitait un monde de prêtres et de moines. Dans l'assemblée, la fine fleur de notre noblesse et quelques hérétiques entrés par contrebande.

Le discours du cardinal a commencé par l'éloge du padre Ludovico da Casoria, assis à ses côtés : Franciscain, incomparable ami des pauvres, dans lequel revit l'esprit de saint François. Puis il a dit qu'il venait engager la haute société napolitaine à s'associer au Tiers ordre, à se mettre sous la loi du saint démocrate pour la défense et la propagation de la foi catholique. Il montre l'esprit de saint François formant les membres du Tiers ordre à l'humilité, au travail, à la pénitence, à la bienfaisance, les faisant d'utiles propagateurs de la foi.

Le cardinal Alimonda sait qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre. Comme il a encensé ses auditeurs ! « cette haute société napolitaine, si aimée, si estimable, si charitable, (?) si appréciée du *high life* de tous les pays. » Du reste, il y en a, dans son discours, pour tous les goûts. Les gens du monde l'ont entendu citer avec plaisir Byron,

Lucain, Dante, et jusqu'à Yorick, un des rédacteurs du *Fanfulla*. Pour les libéraux, les noms de patrie et de démocratie revenaient sans cesse sur les lèvres du prélat. A l'en croire, le Tiers ordre est l'expression vraie de la démocratie chrétienne, qui arracha le monde au moyen âge et féconda les premiers efforts des lettres, des sciences et des arts.

Je suis heureux de signaler, pour la première fois dans le clergé romain de Naples, des dispositions conciliantes et affectueuses pour les protestants. Voici le fait : le cercle Galleazzo Caracciolo adressa il y a quelque temps une lettre à l'archevêque, lui demandant de s'intéresser activement à la sanctification du dimanche, d'accord avec les protestants. Un numéro de la *Civiltà Evangelica*, reproduisant cette adresse, fut envoyée à nombre de prêtres. Trois ont répondu. Le premier est un fanatique. Il s'indigne de l'envoi; bon catholique, il mourra pour sa foi; celle des protestants est-elle de cette force ? Ce monsieur ne salue pas le directeur de la *Civiltà*, l'apôtre Jean le défend, mais il priera pour son âme...

Les deux autres lettres respirent un tout autre esprit. L'une d'elles affirme les efforts que fait l'Eglise catholique pour la sanctification du dimanche. L'écrivain déclare qu'il ne lui déplaît pas d'entendre la voix des frères séparés s'unir à celles de son Eglise pour un but aussi saint. Il voudrait les voir s'entendre également avec elle pour défendre d'autres points de morale et de croyance. Cela rapprochera le jour où catholiques et protestants se donneront la main.

Le troisième écrit : « J'ai lu votre périodique et j'y ai admiré de belles choses, mais une distance infinie nous sépare. Frères séparés, quand pourrons-nous nous embrasser dans la paix de Jésus-Christ ? L'heure, hélas, n'est pas venue. Il faut encore, avant qu'elle arrive, beaucoup de peine et de larmes. » — Celui qui écrit ces lignes est un philanthrope distingué qui a refusé plusieurs fois l'épiscopat. Après tout, le monde marche.

M. le pasteur Pons, de Naples, est venu demander l'appui matériel des chrétiens évangéliques de la Suisse, en faveur de l'évangélisation vaudoise. Il l'a largement obtenu et a trouvé, parmi vous, l'accueil le plus fraternel. Aussi m'a-t-il chargé d'exprimer, par la voix du *Chrétien évangélique*, sa vive gratitude aux protestants de Suisse.

J. PETER.

CORRESPONDANCE

Mort de H. Prætorius à la Côte d'Or.

Nos lecteurs connaissent déjà le nouveau deuil qui vient de frapper les missions de Bâle. Au souvenir des nombreuses victimes que le climat meurtrier de la Côte d'Or a faites dans les rangs des missionnaires allemands, français, anglais, on se demande avec angoisse quand arrivera enfin le moment où les Eglises indigènes, qui comptent pourtant plusieurs milliers de membres, se suffiront à elles-mêmes.

Quoi qu'il en soit, on lira avec une douloureuse sympathie la circulaire suivante, adressée à la presse religieuse :

Bâle, le 6 mai 1883.

Nous avons le vif chagrin de vous annoncer qu'un télégramme de Madère nous apprend qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui M. l'inspecteur *Hermann Prætorius*, décédé à Akra, Côte d'Or, le 7 avril 1883, à la suite d'une fièvre typhoïde, à l'âge de trente et un ans.

Notre frère partit l'automne dernier plein d'espoir, pour visiter notre champ de mission africain, si riche en promesses. Durant les premiers mois de son séjour dans ce pays, il se mit au travail, plein d'ardeur et d'entrain, et ce travail a laissé de profonds sillons dans le champ de la mission. Mais le Seigneur a voulu creuser ces sillons plus profond encore; il a mûri notre ami pour le royaume céleste par une longue et pénible maladie. Quant à son corps, il a été déposé en la terre africaine comme un grain de semence, qui portera encore beaucoup de fruits.

Nous recommandons instamment aux prières des amis de la mission la famille du cher défunt, tout particulièrement sa veuve avec ses trois enfants, en bas âge, dont le

cadet, un petit garçon, n'a jamais connu son père.

Que nos amis se souviennent aussi de notre œuvre marquée de tant de croix !

Par la mort à la vie, par la croix à la gloire, par la souffrance à la couronne, que telle soit notre devise, qui relèvera notre courage, même quand il nous faut passer par les eaux profondes !

Au nom du comité des missions :
O. SCHOTT, inspecteur.

Le Parlement anglais et la police des mœurs.

Lausanne, le 15 mai 1883.

Monsieur le rédacteur,

Vous voulez bien me demander, pour votre très prochain numéro, un mot au sujet de la résolution que le Parlement anglais vient de voter contre la police des mœurs.

Je résume l'état actuel de la question en vous donnant un extrait de deux lettres de Mme Butler, écrites, l'une et l'autre, sous le coup de la plus vive émotion :

Londres, le 21 avril 1883.

« Les débats ont commencé hier à quatre heures de l'après-midi et ont duré jusqu'à une heure et demie ce matin (soit neuf heures de discussion du plus haut intérêt). Le discours de M. Stansfeld a été splendide : son argumentation analytique et statistique a été appuyée de considérations morales et politiques. Il a parlé pendant une heure et demie. Sept de nos plus forts opposants ont pris la parole, et quatre seulement de nos adhérents. Mais, durant tout ce débat, on constatait une ardeur étonnante et comme un pressentiment de la victoire prochaine, dans nos rangs, tandis que le découragement se manifestait du côté opposé. Nous osions à peine espérer une majorité, aussi quelle fut notre joie lorsque nous vîmes les leaders de notre cause revenir du vote le visage rayonnant, et M. Stansfeld s'avancer vers le fauteuil du président, pour lui remettre le résultat : en faveur de la résolution 182, contre 110 ; majorité en notre faveur 72. Cette majorité est considérable, si l'on envisage le grand nombre de militaires conservateurs qui sont dévoués aux Actes. Plusieurs avaient quitté la salle sans voter, probablement par crainte de leurs électeurs.

» Quel beau spectacle que de voir la joie, les serrements de mains, dans la grande salle de Westminster, à deux heures du matin ! L'assemblée générale du Parlement était très nombreuse, et toutes les galeries remplies d'auditeurs. Nous autres dames nous restâmes jusqu'à la fin. Quelques-unes d'entre nous ne pouvaient pas s'empêcher de louer Dieu à haute voix.

» On avait prié pendant tout le jour jusqu'à neuf heures du soir dans huit ou dix quartiers différents de Londres, dans les maisons des riches et dans les salles de réunions du peuple. Rendons grâce à Dieu !

» Cependant, je vous prie, dites à vos amis, pour éviter tout malentendu, que les actes sur les maladies contagieuses ne sont pas pour cela immédiatement abrogés [1]. Ces lois existent encore, mais nous pouvons maintenant soulever une opposition positive contre elles ; car les actes sont *condamnés* en principe, et il appartient au gouvernement de proposer un projet de loi pour leur rappel... »

Voici la seconde lettre, confirmant les prévisions qui terminent la première. La belle victoire du 20 avril n'est malheureusement pas encore un triomphe :

Winchester, 8 mai 1883.

Mes chers amis,

« Je sens très solennellement la signification du débat inattendu qui a eu lieu la nuit dernière, sur notre cause, au Parlement. Cette cause, qui a divisé les familles, semble vouloir diviser à son tour la nation. Elle va se trouver au premier rang des questions politiques. C'est une fière lutte de partis qui se prépare. Je sens que notre victoire est loin, très loin d'être gagnée... »

J'aurai soin, monsieur le rédacteur, de vous informer de ce qui concernera les destinées de cette noble cause. Elle nous intéresse nous-mêmes à un très haut point, puisque nous sommes menacés, dans notre patrie, de voir introduire ces lois dont l'Angleterre travaille à se délivrer. Comme elle nous y invite, travaillons donc avec elle par la prière.

F. NAEF,
Président de la section vaudoise de la fédération.

[1] En effet, la résolution votée par le Parlement se borne à poser un principe, capital il est vrai : « La Chambre des communes déclare que, parmi les mesures prescrites dans les lois sur les maladies contagieuses, elle désapprouve la visite obligatoire des femmes. »

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES BIBLIQUES

Elie en Horeb[1].

..... Elie marcha..... jusqu'à la montagne de Dieu, Horeb. Là il entra dans la caverne et il y passa la nuit. Et voici, la parole de l'Eternel lui fut adressée en ces mots : « Que fais-tu ici, Elie ? » Et il répondit : « J'ai déployé mon zèle pour l'Eternel, le Dieu des armées. Car les fils d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont renversé tes autels, ils ont égorgé tes prophètes par l'épée ; je suis demeuré, moi seul, et ils veulent me faire périr. » Et l'Eternel lui dit : « Sors et tiens-toi debout sur la montagne devant l'Eternel. » Et voici, l'Eternel passa. Et il y eut devant l'Eternel un vent grand et violent qui fendait les montagnes et brisait les rochers ; l'Eternel n'était pas dans le vent. Après le vent, il y eut un tremblement de terre ; l'Eternel n'était pas dans le tremblement de terre. Et après le tremblement de terre, il y eut un feu ; l'Eternel n'était pas dans le feu. Et après le feu, il y eut un son faible et léger. Et il arriva que lorsque Elie l'entendit, il s'enveloppa le visage de son manteau, il sortit et se tint debout à l'entrée de la caverne. Et voici, une voix se fit entendre et lui dit : « Que fais-tu ici, Elie? » Et il répondit : « J'ai déployé mon zèle pour l'Eternel, le Dieu des armées. Car les fils d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont renversé tes autels, ils ont égorgé tes prophètes par l'épée ; je suis demeuré, moi seul, et ils veulent me faire périr. » Et l'Eternel lui dit : « Va, retourne-t'en par le désert à Damas, et quand tu y seras arrivé, tu oindras Hazaël pour roi sur la Syrie. Et tu oindras Jéhu, fils de Nimschi, pour roi sur Israël, et tu oindras Elisée, fils de Schaphat, d'Abel-Mehola, pour prophète à ta place. Et quiconque échappera à l'épée d'Hazaël, Jéhu le fera mourir ; et quiconque échappera à l'épée de Jéhu, Elisée le fera mourir. Mais je me réserverai en Israël sept mille hommes, tous ceux qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, et dont la bouche ne l'a point baisé. »

1 Rois XIX, 8-18.

I

Transportons-nous par la pensée sur le mont Horeb et prêtons l'oreille. Un homme est là, seul, et de sa bouche nous recueillons cette parole : « J'ai déployé mon zèle pour l'Eternel, le Dieu des armées. » Cette affirmation nous surprend, elle nous frappe et nous sommes partagés entre un sentiment d'admiration et une secrète arrière-pensée. Assurément, cette parole est grandiose, et le témoignage qu'Elie se rend à lui-même est un témoignage éclatant, mais n'y a-t-il rien d'exagéré dans cette assertion ? Tel est le scrupule que nous ne pouvons étouffer complètement, et voilà la première question qui se pose devant nous.

Etudions donc le zèle d'Elie ; parcourons du regard sa carrière prophétique, et voyons jusqu'à quel point il pouvait prononcer légitimement cette fière et grande parole : « J'ai déployé mon zèle pour l'Eternel. »

Parcourons, ai-je dit, la carrière prophétique d'Elie. Par où commencerons-nous ? Nos livres sacrés ne nous donnent pas à connaître les débuts d'Elie dans la vie. Elie apparaît tout à coup, au tournant d'une page, de la façon la plus abrupte, et son nom est à peine prononcé que nous le voyons en lutte ouverte avec toutes les mauvaises passions qui sévissaient de son temps en Israël. Nos récits le placent donc, dès l'abord, et sans nous y avoir préparés, en pleine lumière, au premier plan sur le champ de bataille. Deux autres hommes, avec lesquels Elie présente, à beaucoup d'égards, une ressemblance frappante, nous offrent ce même genre d'apparition

[1] Le discours qu'on va lire a été prononcé à l'ouverture du Synode de l'Eglise libre du canton de Vaud, le 14 mai 1883, dans la chapelle des Terreaux, à Lausanne. L'exorde étant en rapport direct avec cette circonstance spéciale, nous l'avons retranché à l'impression.

soudaine et brusque, Moïse et Jean-Baptiste. Nous savons, il est vrai, comment naquit Moïse et de quelles circonstances merveilleuses son berceau fut entouré. Mais ensuite nous le perdons de vue, et nous le retrouvons adulte, se signalant d'emblée par un acte de vigueur. Et quant à Jean-Baptiste, lui aussi, à peine il est né que nous perdons sa trace : il est dans le désert. Et voilà que soudain retentit la grande voix du prédicateur de la repentance, la voix du précurseur qui crie : « Préparez le chemin du Seigneur. » Moïse, Elie, Jean-Baptiste, trois grandes figures qui se touchent et se tiennent de près! Les deux premiers rapprochés l'un de l'autre sur la montagne de la Transfiguration, les deux derniers rattachés ensemble par la parole de Malachie et par l'application qu'en a faite notre Seigneur : « Elie est déjà venu,... » et ses disciples comprirent qu'il voulait parler de Jean-Baptiste.

Vous voyez à côté de quels hommes notre prophète se trouve tout naturellement placé, à côté de ce Moïse qui fut le médiateur de l'ancienne alliance, et qui demeure sans égal parmi les prophètes, et de ce Jean-Baptiste, dont Jésus lui-même a pu dire : « Parmi ceux qui sont nés de femmes, il n'en est pas de plus grand. » C'est là, à ce rang élevé, à ce niveau supérieur, parmi ces hommes de Dieu, parmi ces serviteurs hors ligne du Très-Haut que nous rencontrons Elie, et nous comprenons déjà, par cette simple comparaison, que cet homme ait pu dire devant Dieu : « J'ai déployé mon zèle pour l'Eternel. » Déjà cette parole nous paraît moins téméraire, déjà nous en pressentons l'incontestable vérité.

Mais analysons de plus près le zèle d'Elie, et cherchons à discerner les caractères auxquels il se reconnaît. Elie affirme qu'il a déployé son zèle pour l'Eternel; de quoi se compose ce zèle? comment l'a-t-il manifesté?

Le zèle se manifeste tout d'abord par le courage. Les timides, les craintifs, les lâches, ne connaîtront jamais le zèle véritable. Voyons si, sur ce premier point, Elie nous semble avoir justifié ses prétentions.

Le courage! Non pas cette fougue irréfléchie, inconsidérée, qui se jette tête baissée sur les obstacles, sans se préoccuper des intérêts les plus graves, les plus sacrés, sans redouter de les compromettre! Non pas cette vaine jactance, qui consiste à braver le danger et à tenter la Providence, mais le courage réel et calme, la vaillance, le sang-froid d'un cœur qui se possède lui-même, parce qu'il possède une grande espérance, une forte conviction, une sainte aspiration. Trouvons-nous ce courage-là chez Elie?

Poser cette question, c'est la résoudre! La réponse résulte des faits. Je fais appel à vos souvenirs. Ne le voyez-vous pas, Elie le prophète, dès sa première apparition devant Achab, annonçant à ce roi de la part de l'Eternel que, pendant trois ans, il n'y aurait ni pluie ni rosée? Et comme si ce n'était pas assez d'audace généreuse et de sainte hardiesse, quand les trois ans sont révolus, nous retrouvons Elie en présence du même monarque. Il affronte avec fermeté le courroux du maître, et cela parce qu'il a mandat d'un maître encore plus puissant qu'un roi terrestre. Il répond aux reproches d'Achab par

ces paroles foudroyantes : « Ce n'est pas moi qui trouble Israël, c'est toi, c'est la maison de ton père, puisque vous avez abandonné les commandements de l'Eternel, et que tu es allé après les Baals. » Elie devant Achab, Elie transmettant à Achab, sans réticence, sans compromis, les sévères paroles de Jéhova, n'est-ce pas le type incontestable du courage chez un serviteur de Dieu? Oui, nous pouvons bien le dire, Elie a été courageux devant les rois de la terre, Elie a déployé son zèle pour l'Eternel.

Le zèle pour l'Eternel n'est pas seulement courageux, il faut qu'il soit persévérant. Il faut que rien ne l'abatte, que rien ne l'énerve, qu'il fasse son œuvre avec patience, sans se laisser griser par le succès, sans se laisser intimider par l'indifférence ou l'hostilité. Elie a-t-il été persévérant? Ah! si nous mettons à part la scène de l'Horeb, le chapitre même auquel notre texte est emprunté, si nous envisageons dans son ensemble la carrière d'Elie, nous y trouvons cette obstination sainte et indomptable que peut seule donner la foi en un Dieu vivant et saint. Eh quoi! voilà d'un côté un peuple qui se laisse entraîner toujours plus bas sur la pente de l'idolâtrie, et d'autre part un homme qui lutte, qui lutte seul, d'une lutte désespérée, suprême! Il lutte, c'est bien. Il lutte encore, c'est bien. Mais luttera-t-il toujours, luttera-t-il sans cesse, jusqu'au bout? Eh bien oui! Elie ne s'est laissé rebuter ni par l'infidélité de ses compatriotes, ni par la lâcheté de ses prétendus adhérents, ni par les persécutions d'une reine méprisable. Elie a lutté avec vigueur, avec énergie, avec patience, revenant sans cesse à la charge, saisissant tous les prétextes, toutes les occasions. Un jour c'est dans la vigne de Naboth, mis à mort d'une manière inique; un autre jour, c'est sur la route, où il rencontre les messagers que le roi Achazia envoie au sanctuaire d'une idole. Elie aurait pu se lasser, il aurait pu abandonner la partie. N'avez-vous jamais réfléchi que le royaume de Juda était tout proche, qu'il avait alors pour souverain le pieux roi Josaphat, et qu'Elie y aurait sans doute trouvé le meilleur accueil? Quelle tentation, quelle perspective séduisante : une retraite honorée, calme et reposante, après les tourments du combat! Et pourtant Elie n'a pas fléchi, et, jusqu'à sa dernière heure, il est demeuré fidèle à sa mission au sein de ce peuple de Samarie qui avait abandonné l'alliance de l'Eternel, qui avait renversé ses autels et tué ses prophètes par l'épée. Elie demeurant sur la brèche jusqu'à son dernier soupir, n'est-ce pas le type incontestable de la persévérance chez un serviteur de Dieu? Oui, nous pouvons bien le dire, Elie a été persévérant, Elie a déployé son zèle pour l'Eternel.

Est-il besoin d'ajouter que cette conduite d'Elie devant laquelle nous restons saisis d'admiration et de respect, ce zèle, ce courage, cette persévérance, tout cela ne se comprend pas sans une abnégation profonde, un dévouement prêt à renoncer à tout? Considérez cette vie austère, solitaire, privée, pour autant que nous la connaissons, de toutes les joies légitimes et naturelles d'ici-bas. Ah! s'il est vrai que nous ne sommes pas tous appelés à une existence comme celle-là, nous devons au moins recon-

naître tout ce qu'a de grand et de noble un semblable renoncement. Voyez Elie réfugié dans la solitude, auprès du torrent de Kerith! Voyez-le, contraint d'aller chercher un asile chez une pauvre veuve, sur une terre étrangère! Voyez-le, en fuite devant les menaces de la sanguinaire Jézabel, l'exterminatrice des prophètes! Que de sacrifices sur cette route, semée d'obstacles et de déchirements! quelle abnégation, quel renoncement! Oui, Elie a déployé son zèle pour l'Eternel.

Pousserai-je plus loin cette analyse? rechercherai-je dans la vie d'Elie d'autres manifestations de son zèle pour l'Eternel? vous montrerai-je que son énergie un peu rude n'excluait pas chez lui les sentiments les plus doux? vous parlerai-je de sa charité, de sa bonté touchante pour la veuve de Sarepta et pour son fils? Non, la cause est entendue : Elie a déployé son zèle pour l'Eternel! Oui, nous pouvons l'en croire et lui donner raison, et nous trouvons en lui tous les caractères qui constituent le zèle pour le service de Dieu! Courage, persévérance, abnégation, rien ne fait défaut.

Et tout cela, pourquoi? quelle en est l'origine? Ah! c'est que le zèle d'Elie s'alimente à la seule source pure et fécondante, il est enraciné solidement dans le rocher des siècles, il vient d'une foi vivante au Dieu trois fois saint. La foi d'Elie, cette foi sincère et ardente qui se trahit dans ses moindres actes, quel exemple saisissant! Suivons-le sur le mont Carmel. Deux autels se dressent devant nous : autour de l'un s'agite une troupe d'énergumènes, ils crient, ils dansent, ils se livrent à des actes insensés. Rien ne répond, rien ne paraît. Baal est muet, muet comme la tombe, muet comme le néant. Auprès de l'autre autel, quel contraste! un homme est debout, seul, et de ses lèvres et de son cœur s'échappe une prière fervente, pleine de force et d'assurance : « Eternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël! que l'on sache aujourd'hui que tu es Dieu en Israël, que je suis ton serviteur et que j'ai fait toutes ces choses par ta parole! Réponds-moi, Eternel, réponds-moi, afin que ce peuple reconnaisse que tu es l'Eternel Dieu, et que c'est toi qui ramènes leur cœur! » Et nous savons quelle fut la réponse d'En Haut. La prière du juste a une grande efficace, lisons-nous dans l'Ecriture. Elie en est la preuve. Elie a la foi, cette foi qui transporte les montagnes. Il a une conviction profonde et vivante. Autour de lui règnent l'incrédulité, l'indifférence, la superstition. L'Eternel Dieu est méconnu, déserté. Elie est en minorité, Elie est seul, mais Elie ne doute pas ; sa foi le soutient, il sait en qui il a cru, il sait pour qui il a déployé son zèle, c'est pour l'Eternel, le Dieu des armées!

Esprit de Jéhova, toi qui reposais sur Elie, viens nous inspirer aussi. Oh! que le zèle d'Elie nous serve de leçon et de modèle, et que nous puissions nous sentir électrisés par ce grand exemple! Que cette parole nous hante, comme un remords et comme une promesse : « J'ai déployé mon zèle pour l'Eternel, le Dieu des armées! »

II

Voilà donc, mes frères, Elie debout sur le mont Horeb, sur la montagne de

Dieu, et là nous l'entendons proclamer à haute voix, en présence de son Créateur, qu'il a déployé son zèle pour l'Eternel. Après la carrière que nous venons de retracer brièvement, à la suite de ces preuves éclatantes qu'Elie a données de son dévouement à son Dieu, comment ne pas s'attendre à ce que sa déclaration soit empreinte d'une ferme assurance et d'une sainte fierté : « J'ai déployé mon zèle pour l'Eternel, le Dieu des armées. »

Et pourtant il n'en est point ainsi. Le ton est tout autre, l'accent d'Elie n'est pas celui de l'assurance, bien loin de là. Dans sa bouche, à ce moment solennel, cette parole, malgré les apparences, n'est pas un chant de victoire, un hymne triomphal. C'est un aveu d'impuissance, c'est l'expression d'un profond découragement.

Ce n'est pas à un point de vue seulement que notre texte renferme pour nous une leçon salutaire : c'est une parole fertile en enseignements. Le zèle d'Elie, ce zèle qu'il a déployé pendant toute sa vie et dont nous avons parlé jusqu'ici, est un exemple à suivre. Mais son découragement dans un moment critique et la réponse que l'Eternel lui donne pour le relever constituent un avertissement non moins profitable.

« J'ai déployé mon zèle pour l'Eternel, » a dit Elie. Mais, hélas ! mes efforts ont été infructueux. « Car les fils d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont renversé tes autels, ils ont égorgé tes prophètes par l'épée ; je suis demeuré, moi seul, et ils veulent me faire périr. »

Nous avons constaté, nos récits sacrés en main, qu'Elie pouvait à bon droit revendiquer l'honneur d'avoir été un serviteur zélé de Jéhova. Eh bien, tout ce zèle, toute cette activité, tout ce dévouement à quoi l'ont-ils conduit ? Les paroles que nous venons de relire l'indiquent suffisamment. Il a combattu, sans peur et sans reproche ; il a combattu, toujours fidèle, toujours vaillant ; il a combattu, sans cesse debout sur la brèche, et la victoire attendue, espérée, lui a échappé jusqu'ici. Il a prêché l'Eternel, le Dieu d'Israël ; il a montré ce Dieu vivant et saint, ce Dieu tout-puissant et tout bon, condescendant à traiter alliance avec Israël ; il a appelé ses compatriotes à se réunir au pied des autels du Très-Haut ; il a renversé sous leurs yeux les prétentions chimériques de Baal et de ses coupables adorateurs ; il a vu autour de lui d'autres prophètes, moins grands peut-être, moins inspirés, mais pourtant messagers fidèles de Jéhova annoncer, eux aussi, le Dieu de l'alliance et de la promesse. Tout cela c'est en vain ; tout cela c'est peine perdue ! Car le Dieu d'Israël a été abandonné, l'alliance violée et rejetée, les autels détruits, les prophètes massacrés, et maintenant Elie demeure, lui seul, comme une grande ombre survivant à un état de choses écroulé, comme une dernière colonne debout au milieu des ruines d'un édifice splendide. Et lui aussi, on veut le faire périr. « Que les dieux me traitent dans toute leur rigueur, a dit l'infâme Jézabel, si demain, à pareille heure, je ne fais de ta vie ce que tu as fait des prophètes de Baal ! »

Repoussé, isolé, menacé, Elie succombe à la tentation : il a vu l'œuvre immense que Dieu lui confiait ; il a déployé son zèle pour l'accomplir ; il a cru pouvoir, un instant au moins, se bercer

de l'espoir d'un succès décisif. Quand le peuple criait sur le Carmel : « C'est l'Eternel qui est Dieu, c'est l'Eternel qui est Dieu, » n'était-il pas permis d'espérer ? Achab lui-même, Achab, impressionné par l'accent d'autorité du prophète, n'obéissait-il pas à ses injonctions ? La partie semblait gagnée.... Le lendemain Israël était retombé dans son indifférence, et Jézabel pouvait donner libre carrière à son aversion profonde pour le vrai Dieu.

Quittons un instant le sol de la Samarie : nous aussi, ne nous laissons-nous pas aller à nous décourager ? et cela parce que la partie nous semble perdue, parce que nos petits efforts ne sont pas couronnés d'un succès immédiat, parce que nous voudrions que Dieu adoptât nos projets, nos idées, nos moyens, nos résultats, parce que nous voudrions moissonner en même temps que nous semons, et parce que, à vues humaines, nous constatons la stérilité de nos efforts. Nous ne pouvons pas dire avec la même bonne foi et la même sincérité qu'Elie que nous avons déployé notre zèle pour l'Eternel. Qu'il est faible et chétif, notre zèle ! qu'il est imparfait ! Si nous nous comparons avec le grand prophète, ce rapprochement nous écrase. Mais enfin, admettons que dans la mesure de notre faiblesse nous ayons tenté quelque chose pour Dieu, — et c'est bien le désir de nos cœurs, n'est-il pas vrai ? — eh bien, après avoir agi, après avoir travaillé, ne nous arrive-t-il pas aussi, continuellement, de nous en aller dans le désert, à l'instar d'Elie, et de pleurer notre insuccès ?

Et pourtant, c'est bien sous le véritable drapeau, sous la seule bannière digne de ce nom, que nous combattons comme jadis Elie. « J'ai déployé mon zèle pour l'Eternel, le Dieu des armées ! » C'est la cause la plus belle, la plus grande, la plus séduisante. C'est le service le plus utile. C'est la carrière par excellence. Eh quoi ! dans cette carrière, des insuccès, des découragements ? Dieu peut-il échouer ? la vérité peut-elle faire naufrage ? Est-il vrai que l'alliance de Dieu soit faite pour être abandonnée, ses autels pour être renversés, ses prophètes pour être massacrés ? Devons-nous croire Elie affaissé sur lui-même, regrettant presque ses peines et demandant la mort ? devons-nous nous croire nous-mêmes, quand nous partageons ses sentiments de lassitude, de tristesse, d'abattement ? O gens de petite foi ! pourquoi est-ce que nous doutons ? ô hommes qui avons des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne pas voir, pourquoi voulons-nous mesurer Dieu à notre propre mesure, confondre sa gloire avec notre gloire et mélanger l'avancement de son règne avec nos propres succès ? Les voies de Dieu ne sont pas nos voies, et le divin Moissonneur récolte là où il nous semble que rien ne germe et que rien ne peut croître. Voilà où nous nous trompons sans cesse, voilà où Elie s'est trompé, lui le tout premier. Et il a fallu que l'Eternel lui montrât son erreur.

III

Tel est le sens profond de la vision splendide et mystérieuse qu'Elie contempla sur le mont Horeb. Veuillez en relire la description en tête de cette étude. Il est bien peu de chrétiens qui ne connaissent ces lignes. Tous, vous êtes dès longtemps familiarisés avec

leur contenu. Mais quel est le sens de cette vision ? quelle leçon l'Eternel a-t-il voulu donner à son serviteur Elie ? Ici les opinions diffèrent, les interprètes sont partagés. Vous m'épargnerez, n'est-il pas vrai, la tâche de discuter les diverses interprétations proposées. Je désire m'en tenir à celle qui me semble la plus conforme aux données de notre récit, celle que je vous ai déjà fait pressentir, celle dont je trouve la clef dans la suite même de notre chapitre, dans les instructions et révélations de l'Eternel à Elie.

Ce qui me semble tout d'abord certain, c'est que le sens de la vision ne fut pas d'emblée clair et transparent pour le prophète Elie : en effet, après avoir vu se dérouler devant lui ces phénomènes extraordinaires, après avoir vu passer l'Eternel, il répète purement et simplement, en réponse à une question de Dieu, les mêmes paroles de découragement que nous avons déjà entendues sortir de ses lèvres. Sans doute il a compris qu'il y avait un enseignement pour lui dans ce vent violent, dans ce tremblement de terre, dans ce feu dévorant ; sans doute une voix intérieure lui a révélé que l'Eternel n'était ni dans l'un, ni dans l'autre, ni dans le troisième, et qu'il était au contraire dans ce son faible et léger. Mais Elie n'a pas encore fait à lui-même, à son état d'âme et aux circonstances de son ministère prophétique l'application de ce qu'il a vu et entendu.

C'est ainsi qu'après avoir entendu le Maître raconter à la foule la parabole du semeur, les disciples n'en comprirent pas le sens, et qu'il fallut que, dans un entretien particulier, Jésus leur en fit connaître la portée et l'application.

Mais quel est donc le sens de la vision d'Horeb ? Je le résumerai dans cet avertissement : ne prêtez pas vos propres vues à l'Eternel, mais remettez-vous en lui. Ne prêtez pas vos propres vues à l'Eternel, c'est-à-dire ne jugez pas d'après vos propres lumières, ne limitez pas les voies de Dieu d'après vos faibles ressources. C'est ce que Dieu fait comprendre à Elie. Que lui dit-il, en effet ? « Va, retourne-t'en par le désert à Damas, et quand tu y seras arrivé, tu oindras Hazaël pour roi sur la Syrie. Et tu oindras Jéhu, fils de Nimschi, pour roi sur Israël, et tu oindras Elisée, fils de Schaphat, d'Abel-Mehola, pour prophète à ta place. Et quiconque échappera à l'épée d'Hazaël, Jéhu le fera mourir ; et quiconque échappera à l'épée de Jéhu, Elisée le fera mourir. Mais je me réserverai en Israël sept mille hommes, tous ceux qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, et dont la bouche ne l'a point baisé. »

Je me représente aisément quel sentiment dut éprouver Elie à l'ouïe de ces paroles, et je ne crains pas d'affirmer que sa première impression dut être celle d'un immense étonnement. Hazaël, Jéhu, Elisée ! ces noms étaient faits pour le surprendre. Et la mention de ces sept mille hommes, demeurés fidèles, quelle découverte imprévue, à peine croyable ! Oui, Elie dut être étonné, car nous pouvons imaginer sans peine quelles pensées il avait caressées dans son cœur.

S'agissait-il de châtiments nécessaires, d'épreuves redoutables à faire subir au peuple d'Israël ? Dieu devait-il envoyer un de ses fléaux, un instrument de ses vengeances ? Quoi de plus natu-

rel et de plus probable que de voir cette mission, dévastatrice et sanguinaire, confiée au puissant roi de Syrie, à Ben-Hadad, le brillant représentant de la dynastie de Damas, qui comptait dans son armée jusqu'à trente-deux rois vassaux. Eh bien non ! tel n'est pas l'instrument que Dieu choisira ; ce ne sera ni Ben-Hadad, ni son fils, ni son héritier légitime. C'est sur un homme obscur, sur Hazaël, que l'Eternel a jeté les yeux. Elie est surpris, déconcerté.

S'agissait-il maintenant de la réorganisation d'Israël ? s'agissait-il de réprimer les abus, de faire disparaître l'idolâtrie, d'exécuter les ordres de Dieu ? à qui s'adresser ? à qui regarder, si ce n'est à la maison royale, à ce souverain tout-puissant qui trônait à Samarie ? Sans doute, ce roi, c'était Achab, Achab de triste mémoire, Achab le mari de Jézabel. Mais enfin, en quelques occasions, Achab avait paru prêter l'oreille aux avertissements d'Elie ; et d'ailleurs qui pourrait dire si ses fils ne vaudraient pas mieux que lui ? Eh bien non ! l'instrument que Dieu choisira, ce ne sera pas Achab, ce ne sera aucun des siens ; c'est sur un homme obscur, sur un simple officier dans l'armée d'Israël, sur Jéhu, que l'Eternel a jeté les yeux. Elie est surpris, déconcerté.

S'agissait-il enfin des intérêts les plus élevés de la religion ? s'agissait-il de ce mandat prophétique confié à Elie, et qu'il devrait tôt ou tard laisser à un autre ? s'agissait-il de ce magnifique héritage spirituel, l'Esprit de Dieu, dont Elie était tout rempli ? à qui penser, si ce n'est à l'un de ces prophètes, objets des persécutions de Jézabel, mais qui avaient été mis en sûreté par le pieux Abdias, l'intendant d'Achab ? A coup sûr, parmi ces serviteurs de Jéhova, il y en aurait un que Dieu choisirait pour recueillir le fardeau d'Elie et pour continuer son œuvre ? Eh bien non ! ce n'est pas un de ces prophètes que Dieu choisira, ce n'est pas dans les écoles de prophètes que le futur successeur d'Elie aura reçu sa préparation. Celui que Dieu choisit est pour la troisième fois un homme obscur ; c'est sur un simple laboureur, sur un homme de la campagne, sur Elisée, fils de Schaphat, que l'Eternel a jeté les yeux. Elie est surpris, déconcerté.

Et vous savez la place que tiennent dans les annales du royaume d'Israël les noms d'Hazaël, de Jéhu, d'Elisée. A coup sûr, si ces hommes étaient inconnus d'Elie, l'Eternel les connaissait, car c'est lui qui sonde les cœurs et les reins.

Et maintenant vous saisissez le sens de la vision d'Horeb. Elie assiste à un spectacle grandiose, saisissant : un vent fort et impétueux se déchaîne avec une violence irrésistible dans les gorges de la montagne ; un tremblement de terre ébranle les rochers sur leur base ; un feu ardent promène ses rougeâtres lueurs devant les yeux du prophète. Voilà à coup sûr les symboles de l'activité divine, les manifestations de la puissance de Jéhova. Eh bien non ! L'Eternel n'était ni dans le vent, ni dans le tremblement de terre, ni dans le feu. Ici encore Elie est surpris, déconcerté.

L'Eternel est dans un son faible et léger ! Qui s'y serait jamais attendu ? Je ne pense pas que ce son faible et léger symbolise l'amour et la grâce de

Dieu par opposition à sa puissance et à sa justice ; je crois bien plutôt que cette vision a pour but de nous apprendre que Dieu agit selon ses vues et non pas d'après nos suppositions ou nos désirs. Oui, lorsque nous avons constaté que Dieu n'agit ni par le vent, ni par le tremblement de terre, ni par le feu, ni par aucun des moyens que nous connaissons et que nous emploierions nous-mêmes, là où nos ressources font défaut, les ressources de Dieu sont inépuisables, il reste encore et toujours le son faible et léger ! Et c'est ainsi que dans cet Israël où, selon Elie, tous ont abandonné l'Eternel, renversé ses autels, massacré ses prophètes, au sein de ce peuple dans lequel Elie croit être demeuré lui seul fidèle à Jéhova, Dieu s'est réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal. Elie ne les connaît pas, Elie ignore leur nombre, leur nom, leur demeure, mais Dieu les connaît et laisse reposer sur eux les bénédictions de sa bonté paternelle.

IV

Ah ! n'est-il pas vrai que, si cette page de la Bible nous avertit de ne pas prêter nos propres vues à l'Eternel, elle nous enseigne en même temps (et avec quelle éloquence !) à mettre en Dieu notre confiance et notre espoir. Car les ressources de notre Dieu sont infinies, et ses voies, qui ne sont pas les nôtres, sont des voies sages et sûres, qui atteignent certainement le but. Nous avons besoin de nous affermir dans ces sentiments d'espérance et de confiance ; nous avons besoin, comme Elie, de jeter un coup d'œil avide, tout brûlant d'impatience et d'amour, dans cet abîme insondable de sagesse que Dieu entre ouvre devant nos regards éblouis. Nous avons besoin de recueillir les leçons qu'il nous donne et d'apprendre à compter sur lui, comme des enfants comptent sur leur père.

Nous en avons besoin, tout d'abord chacun pour son propre compte. Oui, personnellement j'en ai besoin, et je suis sûr que chacun de vous éprouve ce besoin de s'en remettre à Dieu. Je me suis senti pressé de vous en entretenir, dans cette journée solennelle, parce que s'il est un besoin qui doive devenir de plus en plus actuel, de plus en plus vivant, en chacun de nous, c'est bien celui-là. Oui, apprenons à nous en remettre à Dieu, avec une confiance pleine et entière, et il remédiera à nos défaillances, à nos misères, il fera germer et fleurir les semences que nous craignons de voir avorter, il nous suscitera des aides là où il en manque, il raffermira nos pas chancelants.

Nous avons besoin de ces encouragements, non pas seulement dans notre vie individuelle, mais aussi dans notre vie d'Eglise. Dieu est là, Dieu est présent ! que sa présence soit notre force et notre appui, car par nous-mêmes nous ne pouvons rien faire. Il lui plaît de nous frapper : ses dispensations sont mystérieuses, et nous voyons soudain nos espoirs les plus légitimes déçus par une maladie, une mort imprévue. Hélas ! ne constatons-nous pas parmi nous des places inoccupées, des vides cruels, et que les hommes sont impuissants à combler ? Que Dieu nous fasse trouver des Elisée, qui revêtent à leur tour le manteau d'Elie, et que l'Esprit de Jéhova, qui reposait sur Elie, passe sur

notre Eglise et vivifie tous ceux qui la composent !

Enfin, nous avons besoin de cette grande espérance, comme membres de ce tout qui se nomme l'Eglise de Jésus-Christ. Car l'étendard du Christ flotte maintenant au-dessus d'une foule agitée, inquiète, souvent hostile, souvent aussi profondément indifférente et rebelle aux appels d'En Haut. Les mains qui tiennent l'étendard sont des mains d'hommes, de frêles mains, souvent impuissantes. Que Dieu vienne au secours de son Eglise, et que le souffle d'En Haut lui donne de lutter avec courage et de triompher de tous les obstacles ! Que le règne de Dieu vienne ! C'est ce que nous avons besoin d'espérer et c'est ce que Dieu nous permet d'espérer, nous encourage à espérer.

Nourrissons-nous de cette espérance; qu'elle nous soutienne et nous fortifie; qu'elle stimule notre zèle et qu'elle nous enseigne à lever les yeux en haut, où est notre salut, notre Dieu. Puisse l'exemple d'Elie être pour beaucoup, pour tous, un exemple salutaire et béni ! Puissions-nous, comme lui, déployer notre zèle pour l'Eternel, le Dieu des armées ! Et si nous nous décourageons, si nous perdons l'espérance, si nos efforts nous semblent stériles, rappelons-nous la vision d'Horeb, rappelons-nous que si le vent, le tremblement de terre, le feu nous font défaut, c'est que Dieu ne les choisit pas pour ses instruments, et qu'il s'est réservé le son faible et léger. Ce son faible et léger, cette action imprévue, insaisissable et pénétrante de notre Dieu, ce souffle divin, vivant souvenir de la Pentecôte, puissions-nous nous rappeler que Dieu le mettra en œuvre quand il lui semblera bon.

D'ailleurs, pour acquérir cette espérance, pour saisir avec confiance ces promesses de notre Dieu, ce n'est pas en Horeb que nous avons à nous rendre : c'est en Gethsémané, c'est en Golgotha que notre Sauveur nous appelle. Là aussi la même grande leçon a été donnée à l'humanité : ce n'est pas par des moyens brillants et magnifiques, ce n'est pas par l'or et par l'argent que nous avons été rachetés. Que trouvons-nous sur le Calvaire ? une croix. Gloire soit à Dieu qui a choisi les choses folles de ce monde pour confondre les sages, et les choses faibles de ce monde pour confondre les fortes ! Amen !

LUCIEN GAUTIER.

APOLOGÉTIQUE

L'individualité en présence de l'Evangile.

Dans toutes les sphères de la création, on remarque une variété infinie de formes et de types qui font admirer la richesse de l'imagination du Créateur. Un simple coup d'œil sur le monde dans son ensemble, une comparaison même superficielle entre les êtres qui occupent le sommet de l'échelle des créatures et les objets placés au dernier échelon, suffit pour nous faire constater cette variété; mais essayons de rapprocher l'un de l'autre les objets et les êtres d'une même famille; comparons attentivement surtout ceux qui, dans le sein de cette famille, se ressemblent de la manière la plus frappante, et nous serons encore plus étonnés de trouver tant de nuances différentes.

S'il est vrai, comme on l'assure, qu'il ne se trouve pas sur le même arbre deux feuilles qui se ressemblent absolument et puissent exactement se superposer, on trouvera bien moins encore deux hommes qui aient une ressemblance parfaite, car, à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des êtres, les divergences individuelles s'accentuent de plus en plus. Il y a bien sans doute un type de figure, d'être, qu'on appelle l'homme; l'espèce a des caractères généraux qui se retrouvent chez tous les individus; mais, quelle que soit la similitude des visages de deux frères jumeaux, un observateur même peu attentif trouvera toujours une différence dans quelques-uns des traits dont se compose leur figure, ou dans leur tenue générale. Dans le monde spirituel et moral, il en est de même, et peut-être les différences sont-elles encore plus accusées que dans le monde physique. Sur le fond commun de l'humanité, identique à lui-même sous tous les cieux et dans toutes les races d'hommes, se détachent les caractères individuels qui font que chacun est soi et non pas un autre.

Si nous essayons d'étudier le caractère des personnes de notre entourage, nous remarquons chez toutes un ensemble de traits particuliers qui constituent leur personnalité. A mesure que le champ de notre vue s'étend, les différences arrivent à composer des groupes. On peut parler du caractère d'une famille et de celui d'une autre famille. D'une ville à une autre ville, d'une région à une autre région, les divergences deviennent plus tranchées. Il y a un caractère méridional, un caractère normand, un breton, un flamand. Si l'on compare une nation à une autre nation, on peut constater plus facilement encore chez chacune une différence de physionomie et d'aptitudes. D'un continent à l'autre, le fond commun se rétrécit encore, et les différences spécifiques deviennent plus faciles à constater. Les divisions dans le monde moral correspondent à peu près aux divisions physiques, géographiques, réserve faite, bien entendu, des exceptions nombreuses que la liberté individuelle explique et produit. Je n'entre pas dans l'examen des causes qui produisent ou augmentent ces différences; il faudrait parler du climat, de l'éducation, de l'histoire, de la religion, toutes choses qui nous mèneraient fort loin. Il me suffit de constater un fait qu'il est facile à chacun de vérifier et qui nous a tous frappés mille fois.

Cela posé, comment expliquer le succès universel de l'Evangile? Pendant de longs siècles, ces peuples, ces hommes, ont eu des religions absolument différentes et contradictoires. Chaque pays a eu ses dieux, son culte; cela était considéré comme naturel; le culte des dieux nationaux était une partie du patriotisme. Il a bien pu y avoir des tentatives pour faire passer une religion d'un pays dans un autre, mais la violence, la force brutale était l'un des moyens essentiels du prosélytisme.

Or, voilà que paraît, dans une obscure province de l'empire romain, au sein du moins sociable, j'allais dire du moins sympathique des peuples, une religion dont la prétention est de renverser toutes les autres, et cela, non pas par la force, mais par la seule persuasion. Jésus, du haut de sa croix, affirme expressément

son dessein d'attirer *tous les hommes* à lui. Cette prétention qui peut paraître orgueilleuse à quiconque ne voit pas en Jésus le Fils éternel de Dieu, venu pour chercher et sauver l'homme perdu, s'est réalisée pleinement.

A Jérusalem d'abord, le jour de la Pentecôte, des Juifs, des Grecs, des Parthes, des Mèdes, des Elamites, des Romains, sont touchés de componction et croient. Un peu plus tard, c'est un nègre éthiopien qui se réjouit en son Sauveur. Les apôtres, témoins du Seigneur Jésus, vont porter en tout pays leur témoignage, jusqu'aux extrêmes limites du monde alors connu. Plus tard, à mesure que les explorateurs ont découvert de nouvelles terres, les missionnaires chrétiens se sont engagés sur leurs traces, et partout, chez les Esquimaux du Labrador, les Indiens de l'Amérique, les Papous de l'Océanie, partout ils ont rencontré le même accueil, obtenu les mêmes succès.

Ce succès s'explique sans doute par le fait que l'Evangile s'adresse à ce qui, dans tout homme, constitue le fond commun de la nature humaine ; en tous il y a les mêmes besoins de pardon, de lumière, de bonheur, que Jésus satisfait. Tous les chrétiens ont des expériences communes, autrement l'histoire de l'Eglise et de nos frères ne nous serait d'aucune utilité. Mais ce n'est pas seulement par ce qu'il a de général et de commun à tous que l'Evangile attire les hommes, c'est encore par ce qu'il a de particulier ; la multiplicité de ses aspects a été merveilleusement adaptée à la multiplicité des caractères humains. Celui qui a fait la nature humaine si diverse, si variée, a fait aussi l'Evangile. Quelqu'un a comparé le cœur de l'homme à un coffre-fort. Dieu en est le propriétaire, il en a la clef; pour l'ouvrir il n'a pas besoin de le briser; la clef de l'Evangile s'adapte merveilleusement à toutes les serrures. Tel est saisi par un aspect de la vérité, tel autre par un aspect différent. Si nous demandions à tous les chrétiens qui composent une de nos assemblées, de nous raconter la manière dont ils ont été amenés au Sauveur, chacun à coup sûr aurait une expérience particulière à nous décrire. Pour chacun, c'est un passage différent de l'Ecriture qui a été le trait décisif dont il a été transpercé. Tel a été gagné par la crainte, la terreur du jugement, tel autre par le tendre amour du Père céleste ; l'un par la beauté morale du Sauveur, l'autre par le désenchantement des choses de la terre, dont il a reconnu la vanité ; tel par la logique pressante de saint Paul, tel autre par les lumineuses affirmations de saint Jean ; l'un par les accents du grand pénitent David, où il a reconnu les expériences de sa propre âme, l'autre par l'exemple de la foi si touchante et si humble d'un Abraham. Pris de divers côtés, tous sont amenés aux pieds du même Sauveur, au pied de la même croix. C'est le secret de l'habile évangéliste de savoir reconnaître par quel côté l'âme qu'il cherche à gagner sera accessible à la vérité qu'il annonce. Le livre intitulé *Récits américains* est fort instructif sous ce rapport, en nous montrant les innombrables faces par lesquelles le salut doit être présenté pour s'adapter aux cas particuliers. Aussi le Saint-Esprit, qui est donné à l'évangéliste pour le conduire et l'aider dans sa tâche, est-il appelé non seule-

ment un esprit de force et d'amour, mais encore un esprit de sagesse.

Il est impossible de ne pas être frappé à cet égard de l'admirable sagesse de Jésus-Christ dans le choix de ses disciples, et de l'ascendant qu'il exerce sur eux tous, malgré la diversité de leurs tempéraments et de leurs esprits. Quelle différence entre le bouillant Pierre, si porté à l'enthousiasme, qui se précipite à la mer dès qu'un de ses compagnons lui a dit, en lui montrant le personnage debout sur les bords du lac de Génézareth : « C'est le Seigneur ! » et le prudent Thomas, Thomas le douteur, qui ne veut croire à la résurrection de son Maître qu'après qu'il aura touché ses mains percées et mis sa main dans son côté ! Quelle différence entre Jean, l'ami particulier de Jésus, qui aime à se tenir penché sur le sein de son Maître pour pénétrer toujours plus avant dans son intimité, et André, l'évangéliste zélé qui, dès qu'il a trouvé le Messie, s'en va dire à son frère et à ses amis : « Nous avons trouvé le Seigneur ! » Quelle différence entre Jacques, l'homme de la loi, à la vie et à la doctrine si austères, et Paul, l'apôtre de la liberté chrétienne et le héraut de la grâce ! Et pourtant quel accord merveilleux entre tous ces hommes !

Cette diversité dans l'unité apparaît dans la composition des divers livres de la Bible, du Nouveau Testament en particulier. Quelle unité fondamentale de doctrines, et pourtant quelle variété, non seulement de forme et de style, mais encore de pensée, de conception de la vérité qu'ils prêchent ! C'est bien le même Christ, et cependant chacun nous présente ce Jésus sous un aspect spécial. Chacun nous rend à sa façon quelques-uns des traits de la riche personnalité du Sauveur. Jésus a voulu que ses disciples immédiats, chargés d'être les interprètes de sa pensée pour les générations futures, représentassent les diverses tendances de l'esprit humain et saisissent dès l'abord l'Evangile sous les diverses faces par lesquelles il est susceptible d'être présenté aux hommes. Ces quelques Juifs sont à eux seuls tout un petit monde par la variété de leurs caractères et de leurs esprits. Ce ne sont pas des Juifs seulement, ce sont des hommes. Ils peuvent aller partout : partout dans leurs écrits, les hommes, quels qu'ils soient, reconnaîtront comme en un miroir leur visage naturel ; partout, non seulement chacun dira d'eux ce que la Samaritaine disait de Jésus : « Il m'a dit tout ce que j'ai fait, » mais encore, lorsqu'il sera éclairé par l'esprit de Dieu, chacun fera, en présence du Sauveur qu'ils prêchent, la même confession que fit Thomas, cette confession d'un caractère si absolu et si personnel en même temps : « Mon Seigneur et mon Dieu ! »

Les écrits sacrés nous présentent quatre types principaux de doctrine, qui se rattachent aux noms des quatre apôtres : Pierre, Jacques, Jean et Paul. Chacun de ces types de doctrine correspondait admirablement aux besoins d'une série de lecteurs. Pierre et Jacques étaient spécialement envoyés aux Juifs. Ils envisagent davantage l'Evangile au point de vue des hommes élevés sous la loi, nourris sous la discipline de l'ancienne alliance, et ils se préoccupent plus de chercher dans la nouvelle économie ce qu'elle a de commun avec l'ancienne, les points par lesquels elle s'y rattache et la perfectionne, que ceux

par lesquels elle s'en distingue. Pour Jacques, l'Evangile est une loi, la loi parfaite de la liberté; pour Pierre, il est l'accomplissement de la prophétie. C'était l'Esprit de Christ qui habitait dans les prophètes et qui rendait témoignage à l'avance des souffrances que le Sauveur devait endurer, et de la gloire dont ces souffrances devaient être suivies.

Paul, l'apôtre des Gentils, le défenseur de la liberté chrétienne, voit surtout dans l'Evangile ce qu'il a de distinctif. C'est la grâce, par opposition à la loi, la justice qui vient de Dieu, par opposition à celle qui vient de l'homme. L'Evangile est quelque chose de spécifiquement nouveau, mais n'est pas sans rapport avec l'économie précédente; au contraire, la loi et les prophètes lui rendent témoignage. La loi a été un conducteur, un pédagogue pour amener à Christ; la prophétie, un témoin suscité par Dieu pour appuyer à l'avance et confirmer le témoignage des martyrs de Jésus-Christ; mais, une fois que la grâce de Dieu, salutaire à tous les hommes, a été manifestée, la loi est remplacée sur son trône. « Nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce. »

Quant à Jean, il ne se préoccupe d'établir un rapport entre l'Evangile et l'ancienne alliance qu'en faisant de Jean-Baptiste le premier témoin, le premier prédicateur de l'Evangile. « Il n'était pas lui-même la lumière, mais était venu rendre témoignage à la lumière. » Or, cette lumière, Jean l'a vue, il l'a contemplée; son but est de nous la montrer dans son pur et vif éclat. Dieu est lumière, Jésus-Christ est lumière, il est venu pour éclairer le monde; quiconque le suit ne marche point dans les ténèbres, il est dans la lumière et devient semblable à son tour au Sauveur qu'il contemple. Comme Jean a été subjugué par l'éclat de la sainteté et de l'amour du Sauveur, sans avoir besoin d'aucun appui étranger et extérieur pour sa foi, il pense n'avoir pas non plus besoin de preuves pour démontrer sa thèse; il affirme, il montre le Christ et pense que cela suffit pour produire et nourrir la foi. Christ est assez fort à lui tout seul, pour attirer les hommes de bonne volonté, ceux qui sont « de la vérité. »

Comment expliquer ces diversités dans la doctrine, dans la conception de la vérité, du moment que le même Esprit a inspiré tous ces hommes de Dieu? Evidemment, il n'y a qu'une explication possible, c'est la différence dans la tournure d'esprit, dans le caractère et la personnalité des apôtres. Il en a été de l'action du Saint-Esprit sur eux, comme de son action sur les simples croyants. L'inspiration n'a pas annulé le caractére individuel, l'esprit naturel; elle l'a fécondé et sanctifié. « Le Dieu de la rédemption, dit M. de Pressensé, est aussi le Dieu de la création. Les dons naturels ne sont pas annulés par le Saint-Esprit. Bien au contraire, il les accepte et se les assimile en les épurant et leur communiquant une vertu céleste qui les tourne au bien de l'Eglise; ils deviennent alors des dons spirituels. » Ces dons se greffent sur les dons naturels, la proportion de l'élément surnaturel pouvant être plus ou moins forte suivant les cas.

Le Saint-Esprit prend ce qui est à Christ et le donne au croyant. Mieux encore; on peut dire que le Saint-Esprit

prend Christ lui-même, sa vie, sa nature, les traits de sa personne morale et les communique au fidèle. Christ est le type central, fondamental, complet. En lui, on a pu le dire, il n'y a pas de caractère au sens spécial du mot, puisqu'il est la perfection même. Il est le second *Adam*, le parfait, le vrai, non point *un* homme, mais *l*'homme. Toutes les vertus, toutes les perfections de la nature humaine pénétrée et glorifiée par la nature divine, se trouvent en lui. Ces qualités qui semblent s'exclure l'une l'autre et qui se trouvent ordinairement séparées parmi les hommes, comme la douceur et la fermeté, la haine vigoureuse du mal et l'amour ardent des pécheurs, une sainte sévérité et une tendre sympathie, une majesté royale et une extrême humilité, tous ces rayons que nous voyons, parmi les hommes, brisés et dispersés, se réunissent en Christ comme à leur foyer commun.

Les chrétiens sont appelés à représenter Christ sur la terre, à réfléter son image comme un miroir, suivant la parole de Paul. (2 Cor. III, 18.) Seulement, le miroir complet, c'est l'Eglise dans son ensemble. Chaque chrétien réfléchit quelque chose de la nature du Sauveur, mais le miroir individuel est impuissant à saisir et à reproduire l'image entière. De même qu'il ne comprend qu'en partie, chaque chrétien ne reproduit qu'en partie, imparfaitement. Pour retrouver toutes les perfections du Christ parmi les hommes, il faudrait pouvoir contempler l'Eglise dans son ensemble, ce que Dieu seul est capable de faire. Pour employer une image qui fera comprendre notre pensée, nous dirons que Christ est semblable à la lumière blanche, c'est-à-dire la perfection, la totalité de toutes les couleurs. Chacun sait qu'en se divisant et se décomposant, cette lumière blanche forme les teintes si variées de l'arc-en-ciel. Ces diverses couleurs représentent les divers éléments de la nature humaine, qui, se mélangeant à l'infini, produisent d'innombrables nuances[1]. Ce n'est qu'en s'unissant à Christ que l'individu redevient un homme dans le sens réel et riche de ce mot, un homme normal. Suivant qu'il se laissera plus docilement pénétrer par les rayons blancs et purs de cette lumière qui est Christ, le chrétien se rapprochera davantage de la perfection, deviendra plus semblable au divin modèle, mais il est évident que jamais, sur cette terre, il ne sera un miroir absolument transparent du Sauveur.

L'Evangile ne détruit donc pas les diversités des caractères, (il serait bien plutôt vrai de dire que c'est lui qui donne du caractère, de l'individualité) mais il sanctifie ces différences mêmes, et tend à reconstituer la nature humaine partout où il pénètre. C'est ainsi que les hommes les plus divers par la race, le langage, la physionomie, les habitudes, les traditions, des hommes qui semblent n'avoir, pour ainsi dire, aucune ressemblance entre eux, mais seulement des différences et des contrastes, sont rapprochés par l'Evangile, et ac-

[1] On peut dire encore avec Martensen « que l'individualité du Christ se rapporte à toutes les individualités humaines, comme le centre d'un cercle à tous les points compris dans ce cercle. Ce n'est qu'au moyen de cette individualité fondamentale que toutes les diversités de l'humanité peuvent s'unir organiquement dans le royaume de Dieu, et que chaque individu humain peut conquérir son caractère et sa véritable place dans l'humanité. » (Martensen, *Dogmatique*.)

quièrent, par la foi qui leur est commune, une forte ressemblance de famille. Enfants de Dieu par la création, et frères par conséquent de par la nature, le péché les avait tellement séparés que l'air et surtout l'esprit de famille avait presque totalement disparu. Engendrés de nouveau par Dieu et frères de par la grâce, ils ont retrouvé ces caractères communs, fondamentaux, qui les font se reconnaître comme ayant même origine, même Père, même nature et même destination.

Les différences d'homme à homme, de nation à nation, ne sont pas détruites, ai-je dit, elles cessent seulement d'être des oppositions qui engendrent des antipathies. Dieu les utilise dans l'intérêt de sa cause et pour l'avancement de son règne dans le monde. Chaque race, chaque nation, chaque siècle a ses qualités et ses tendances que le Seigneur emploie.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, l'Orient, plus porté à la spéculation pure, s'est donné la tâche d'élucider les questions proprement théologiques : la nature de Dieu, du Christ, des rapports entre eux. L'Occident, plus pratique, plus humain, a étudié surtout les questions relatives à l'homme, au salut, les questions de grâce et de loi, de liberté morale.

Il est certain qu'un rôle bien marqué et bien différent est échu à chaque peuple dans l'histoire du royaume de Dieu. La race germanique, à l'esprit profond, réfléchi, critique, a eu comme tâche spéciale de pénétrer les mystères de l'Evangile, d'approfondir les questions de doctrine, de vérifier les bases historiques de notre foi. Où la science chrétienne a-t-elle pris un plus noble essor que de l'autre côté du Rhin ? L'esprit actif, pratique des Anglais les a fait se porter surtout vers l'action. A eux surtout la tâche glorieuse de porter aux quatre vents des cieux l'Evangile éternel. S'il est un peuple dont on puisse dire que le zèle de la maison de Dieu le dévore (je parle toujours de la partie chrétienne de la nation), c'est bien celui-là. Je ne cite que ces deux exemples. Ces deux peuples ont eu le bonheur de voir l'Evangile l'emporter, dans leur sein, sur les ténèbres du romanisme. Qui pourrait dire ce qu'auraient rendu de services à la cause de l'Evangile et de l'Eglise chrétienne l'esprit poétique des Italiens, l'esprit chevaleresque des Espagnols, l'esprit si clair, le cœur si généreux des Français, si la réformation n'eût été étouffée chez ces peuples dans les cachots et les bûchers ?

C'est ainsi que, de même que la pluie du ciel ne fait pas porter à tous nos champs la même récolte, mais se borne à réveiller leur activité végétative et à la féconder, pour leur faire produire suivant leur affinité naturelle et la semence qu'ils reçoivent, de même la grâce de Dieu féconde et sanctifie les facultés natives de chaque peuple pour lui faire porter les fruits auxquels elles sont propres.

Les peuples ont donc besoin les uns des autres au point de vue spirituel, comme au point de vue matériel ; et ce que nous disons des peuples, nous pouvons le dire avec tout autant de raison des individus. Ils sont le complément l'un de l'autre, et nul ne peut dire : je n'ai pas besoin de mon frère. L'histoire

nous offre de remarquables exemples de ces rapprochements d'individualités différentes qui se sont complétées mutuellement, se servant de contre-poids, de telle façon que, là où un seul eût peut-être obtenu de bien maigres résultats, ou compromis la cause qu'il servait, l'union des deux a été féconde en fruits glorieux. Qu'eût fait le bouillant Luther sans le doux Mélanchton pour tempérer son ardeur et modérer l'élan de sa témérité par le frein de la réflexion ? Qu'eût fait surtout le trop faible Mélanchton sans le puissant Luther, pour opposer aux concessions d'une prudence charnelle la fermeté d'une invincible foi ? Jésus savait bien ce qu'il faisait quand il envoyait ses disciples deux à deux pour se soutenir, se fortifier et se corriger l'un l'autre. Il a fallu à Moïse un Aaron, à Paul un Timothée, à Jean Huss un Jérôme de Prague, à Moody un Sankey ; souvent, à tel homme qui s'est fait un nom dans l'Eglise, l'appui modeste et sûr d'une femme dont le nom a été oublié par l'histoire, mais sans laquelle cependant l'œuvre de son mari eût été loin d'avoir des conséquences aussi fécondes.

Quand donc l'Ecriture nous dit qu'en Christ il n'y a ni circoncis ni incirconcis, ni Juif ni Grec, ni homme ni femme, cela ne signifie pas que le niveau de l'Evangile, passant sur l'esprit et le cœur des hommes, fasse disparaître toute trace de différences et réduise les chrétiens à être necessairement la pâle copie les uns des autres ; cela signifie que les mêmes privilèges, les mêmes droits auprès de Dieu sont acquis à tous par Christ, mais cela n'empêche pas que des dons divers n'aient été accordés à chacun pour l'édification de l'ensemble. Dans le corps de l'Eglise dont Christ est la tête, il y a une multitude de membres, différant tous les uns des autres, et dont chacun a été appelé à remplir une fonction particulière.

De là d'importantes conséquences dans la marche de l'Eglise. Ayant reçu des dons divers, nous ne devons pas exiger de tous la même chose. Où l'un réussira dans une œuvre spéciale, l'autre échouera misérablement, s'il la tente. Il ne faut pas chercher, par conséquent, à nous copier les uns les autres, mais suivre chacun la voie que le Seigneur nous a tracée. Etre *soi* est la première condition pour remplir un rôle utile.

Rappelons-nous aussi que nul n'a reçu de Dieu tous les dons ; il ne faut donc pas qu'on prenne l'habitude de s'en rapporter à un seul pour l'accomplissement de la tâche commune. Il n'est pas un seul membre du corps de Christ, si faible, si humble soit-il, qui ne soit appelé à un certain travail, et dont l'abstention ne soit préjudiciable à l'avancement du règne de Dieu et au bien-être de sa famille, si par fausse modestie, humilité exagérée ou par tout autre motif moins avouable, il dit : « A quoi puis-je servir ? je suis inutile ; il en est tant d'autres mieux qualifiés que moi, je me bornerai à les laisser faire. » C'est déjà beaucoup assurément de ne pas faire l'office de bâton dans les roues. La ruse du diable est si grande qu'il réussit trop souvent à transformer en antagonisme et en cause de paralysie cette différence de caractères et d'individualités qui, dans les intentions du Seigneur, devrait être une source de richesse et le moyen d'une activité plus variée et plus

étendue; mais le rôle de zéro, de non-valeur, n'est pas fait pour tenter un cœur généreux et dans lequel l'amour du Seigneur est réellement vivant.

A chacun de se demander quel lot lui est échu dans le partage des dons que le Maître a départis aux siens pour l'œuvre commune; la nature de ce lot déterminera la part qui lui incombe dans cette œuvre. Que rien ne se perde: telle est la loi du Seigneur, riche et généreux, mais économe.

Hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, enfants même, ont quelque chose à faire dans la vigne du Maître. Dons de l'esprit, du cœur, de l'imagination, rien n'est de trop; aucun talent n'est à dédaigner. Chacun représente une force qu'il faut utiliser. Dieu se chargera de placer chaque don et chaque ouvrier à la place pour laquelle il est le mieux fait.

Une main malhabile, se promenant sur les touches d'un clavier, n'en peut tirer que des sons discordants qui se heurtent et s'entrechoquent. Ces mêmes notes, appelées par la main d'un habile organiste qui les pénétrera du souffle de son génie, formeront une ravissante musique. Ainsi la différence des caractères et des individualités, cause de trouble et de confusion dans l'état de péché, devient un élément de riche harmonie entre les mains de cet artiste puissant qui s'appelle le Saint-Esprit, à condition toutefois que chacun, renonçant à sa volonté propre et abdiquant sa propre sagesse, se mette humblement entre les mains de l'Eternel et dise, à l'exemple du Sauveur : « Me voici, ô Dieu, pour faire ta volonté, fais de moi ce qui te semblera bon. »

ERNEST BARNAUD.

ÉTUDES MORALES

Une question de philosophie morale à propos de l'*Evangéliste* de Daudet et du *Homo sum* d'Ebers.

La littérature et la religion ne sont point l'une pour l'autre deux étrangères ou deux inconnues, mais bien plutôt deux sœurs, appelées dans la pensée du Créateur à marcher la main dans la main sur le chemin de la perfection. La littérature, à la prendre dans sa mission originelle et dans son sens le plus haut, n'est-elle pas l'expression d'un besoin et d'un sentiment religieux? L'homme ayant reçu toutes ses facultés pour glorifier Dieu, l'âme pour le connaître et la langue pour le donner à connaître, ne peut-on pas affirmer que la littérature est l'organe par excellence de la religion, c'est-à-dire du divin, de Dieu même en nous ? La Bible n'est-elle pas le plus grave et le plus sublime livre de littérature qui ait jamais été mis entre les mains des hommes?

Nous ne feindrons pas d'ignorer le tort incalculable que les lettres ont causé parfois à la religion, le discrédit où elle l'ont trop souvent mise à plaisir, les blasphèmes indignes dont elles se sont fait, contre leur divine sœur, la messagère et l'écho. Nous retrouvons ici cette grande loi du monde moral que tout ce qui n'est pas pour le bien est pour le mal, comme aussi quiconque n'est pas pour Christ se déclare par là même contre lui. A quoi il faut ajouter avec Tholuck que « plus la force est divine, plus l'altération en est sensible. » La découverte de l'imprimerie a fait surgir des milliers de productions intellec-

tuelles capables d'engendrer ou de féconder la vie divine dans les cœurs, mais elle a aussi facilité l'essor d'un nombre tout aussi considérable d'ouvrages porteurs de germes de dissolution et de mort. De quel côté penche la balance?

Regardez-y à deux fois. Vous verrez qu'il n'est point facile de se prononcer, et que ce problème est un des plus délicats que se puisse poser l'intelligence humaine. En face de ce problème, en effet, les hommes se divisent en deux courants : d'un côté les pessimistes, et de l'autre les optimistes. Les chrétiens ne sont exclusivement ni l'un ni l'autre. Ils tiennent compte à la fois du fait immense du péché et de celui, plus immense encore, de la grâce. Je crois qu'ils ont un droit, fondé sur le grand fait historique de la rédemption, à insister sur les progrès accomplis plus que sur le mal perpétré.

Toutefois, la seule vue des ravages causés dans la société humaine par la mauvaise littérature doit montrer que, cette force étant si considérable, il importe qu'elle soit bien dirigée. Comme la vapeur, elle doit être contenue, munie de soupapes de sûreté. Et où donc les chercher, sinon auprès des chrétiens eux-mêmes, qui sont le « sel de la terre, » l'élément conservateur de l'univers? Les chrétiens doivent être les premiers à s'intéresser aux productions de la littérature.

Rien n'agit aussi salutairement sur les esprits encore éloignés de la religion que de voir des chrétiens s'informer de leurs doutes, fouiller dans leurs consciences, analyser leurs romans pour y chercher ce moi mystérieux qu'ils s'efforcent en vain d'y dérober et qui se trahit dans leur style, car, comme l'a dit Buffon, « le style c'est l'homme. » Les chrétiens réalisent alors le mot de Térence, le poète antique : *Homo sum, et humani nil a me alienum puto.*

C'était la devise préférée de Vinet. C'est aussi l'adage que vous trouvez en tête d'un des plus beaux livres d'un grand romancier allemand contemporain, M. Georges Ebers. Ce roman a pour titre : *Homo sum* [1]. La fantaisie m'a pris de le relire après avoir fait connaissance avec le dernier volume de M. Daudet, l'*Evangéliste*. Or, s'il est vrai de dire que du choc des idées jaillit la lumière, il ne l'est pas moins d'affirmer que de la comparaison naît le jugement. Ce sont les résultats d'une comparaison entre ces deux romans que je voudrais apporter ici.

Analysons donc nos deux livres l'un après l'autre. Nous y verrons se dérouler un problème moral semblable, mais dans des termes opposés et avec des conclusions absolument divergentes. Les talents seuls se valent. Les deux écrivains sont deux génies, l'un plus aimable, plus spirituel (on voit lequel je pense), l'autre plus superbe, plus profond, plus savant.

I

On connaît l'*Evangéliste*. Tant de journaux en ont parlé et reparlé, tant de revues bibliographiques l'ont tour à tour blâmé ou loué, depuis la *Revue des Deux-Mondes* jusqu'à l'*Eglise libre*, que nous épargnerons au lecteur la peine de

[1] Voy. sur ce volume, traduit en français par E. Fleuriel, une Revue critique signée A. V., dans le N° d'août 1879 du *Chrétien évangélique*.

nous suivre dans une laborieuse analyse du roman parisien. Bornons-nous à en dire l'idée. Nous avons quelque propension à croire que l'écrit de M. Daudet est un écrit de circonstance. Impressionné par les manœuvres insolites de l'Armée du salut, instruit plus ou moins fidèlement de certaines œuvres du protestantisme français, attentif aux défauts qu'il a cru y voir plus qu'aux qualités qu'il n'a pas su ou pas voulu y trouver, M. Daudet a rencontré là, ô fortune! tout un monde nouveau de sentiments, de manières de vivre, d'entreprises, en grande partie inconnues de son public habituel de lecteurs. Pour ramener l'attention d'un peuple trop distrait par les vulgaires créations de M. Zola et consorts, il ne fallait rien moins qu'une piquante promenade à travers le monde dévot des fils des huguenots français. Ce serait néanmoins faire injure au talent éprouvé, à l'instinct littéraire et moral de M. Daudet, que d'attribuer son livre uniquement à l'occasion.

Tout romancier, en effet, qu'il le veuille ou non, fait œuvre de moralité ou d'immoralité. Or, nous savons trop la riche pénétration critique, la finesse exercée du sens moral de M. Daudet, il nous y a trop habitués dans ses précédents ouvrages pour que nous puissions douter un instant, qu'ici comme ailleurs, il ait *voulu*, voulu faire œuvre de moralité. L'auteur de l'*Evangéliste*, en traçant le portrait d'Eline Ebsen, en nous donnant la physionomie de Mme Autheman (à quoi il excelle, est-il besoin de le dire?) a voulu montrer l'opposition de la religion ou du moins de la religion telle qu'il l'a vue chez les protestants qu'il met en scène, avec les affections naturelles. L'impression que doit éprouver le lecteur qui ne connaît le protestantisme que par l'ouvrage de M. Daudet (et en France ces lecteurs-là sont sans doute nombreux), c'est que notre religion, en voulant se distinguer de la catholique, la dépasse en légalisme, en monachisme, en dureté. Si le type de Mme Autheman se rencontre dans le monde protestant de Paris, nos frères feront bien de lui appliquer les règles de la discipline ecclésiastique, et ils pourront remercier M. Daudet de l'éminent service qu'il leur aura rendu. Si, au contraire, comme nous inclinons et comme nous aimons à le croire, ce caractère monstrueux et vraiment diabolique n'existe que dans l'imagination de l'artiste, il reste à celui-ci à retravailler son grand œuvre, ou, ce qui est mieux, à en faire un nouveau.

M. Daudet est mieux placé que personne pour le faire, puisque par là il réparerait un tort fait au protestantisme auprès de maint esprit, déjà prévenu ou non, et que d'ailleurs il trouverait dans le monde protestant français assez de sujets dignes de son grand talent. Qui sait si un tel livre, écrit du style enchanteur de M. Daudet, ne ferait pas comprendre à la France qu'elle a fait fausse route, et ne lui ferait pas faire un pas vers cette religion obscure qu'elle a persécutée naguère, mais qu'elle aimerait, qu'elle embrasserait peut-être, si elle la pouvait connaître. Mais sans doute que l'auteur de l'*Evangéliste* craindrait de devenir lui-même un évangéliste....

Quoi qu'il en soit et pour le dire sans détour, nous croyons sérieusement que M. Daudet s'est trompé. Il est possible

qu'il existe des chrétiens à la manière de Mme Autheman et d'Eline Ebsen (depuis qu'elle s'est laissé circonvenir par la première). Mais c'est ici qu'il faut que les protestants protestent. Mme Autheman, en effet, reste impunie. Dans le procès moral qui s'engage ensuite entre elle et le doyen de théologie Aussandon, c'est elle qui triomphe et lui qui succombe, d'où il est aisé de conclure que l'Eglise approuve la première et désavoue le second, à moins qu'on explique autrement l'étrange et insolite conduite des autorités ecclésiastiques qui justifient Mme Autheman et renvoient Aussandon, presque octogénaire, à une petite cure de campagne. Or comme pour nous les protestants représentent le protestantisme, et que, d'autre part, pour M. Daudet lui-même, les mobiles qui font agir Mme Autheman et plus tard Eline Ebsen sont des mobiles chrétiens, l'injustice des situations retombe nécessairement sur les choses et, en dernière analyse, c'est le christianisme lui-même qui est coupable. Car enfin, l'idée de Mme Autheman est-elle en elle-même une idée fausse? Eline Ebsen a-t-elle tort de se dévouer pour sauver les autres? L'affirmer, ce serait méconnaître le *principe* d'amour et de sacrifice qui est à la base de la religion chrétienne et fouler aux pieds cette déclaration de son fondateur : « Celui qui aura conservé sa vie, la perdra, mais celui qui aura perdu sa vie à cause de moi, la retrouvera. »

Mais voici où toutes deux ont tort. C'est quand elles sacrifient à ce sublime devoir un devoir plus immédiat, celui d'aimer son prochain comme soi-même et particulièrement « les siens ». Or cette inclination-là n'est ni chrétienne ni protestante, elle est essentiellement catholique. Le cléricalisme tue l'homme en créant le prêtre. Le protestantisme, au contraire, fait l'homme, en mariant, c'est-à-dire en tuant le prêtre, et sous ce rapport comme sous d'autres, le protestantisme équivaut au christianisme. Bien plus, la donnée elle-même, la donnée fondamentale de M. Daudet est fausse. Vous ne trouverez pas un véritable amour pour le prochain dans un cœur qui aura foulé aux pieds le premier amour, l'amour filial, parce que le plus suppose le moins. On comprendrait à la rigueur que l'œuvre d'évangélisation entreprise par Eline Ebsen et fondée sur une charité factice et artificielle se soutînt pendant quelques semaines, mais pendant des années entières, non ! Si M. Daudet connaissait les exigences psychologiques d'un ministère semblable à celui qu'entreprend Eline Ebsen, il découvrirait vite la fatigue et le dégoût qui saisissent peu à peu son âme ; il se garderait bien de la laisser ressortir de la demeure de sa mère, quand elle la revoit après tant de mois de luttes contre la nature et contre elle-même, il verrait le cœur de la jeune fille palpiter d'allégresse et son sein se soulever d'émotion filiale, quand elle retrouve celle qui l'a nourrie, parce que rien n'est si conforme que le christianisme à la nature profonde de l'homme, dont il est la loi secrète et préétablie. C'est ici qu'il eût fallu à M. Daudet la pensée de derrière la tête dont parle Pascal, le sens spirituel pour juger des choses spirituelles.

De deux choses l'une en effet : ou bien M. Daudet veut montrer l'erreur, disons le crime qu'il y a à vouloir sau-

ver, évangéliser autrui tout en négligeant ses premiers devoirs envers ses parents, et alors nous sommes entièrement de son avis, mais nous pensons que le catholicisme, avec ses couvents et son célibat, lui offrait des exemples plus probants que le protestantisme ; ou bien il tend à faire croire à une opposition fatale entre les affections naturelles et les devoirs d'un christianisme conséquent, et alors nous protestons d'abord comme protestants et ensuite comme chrétiens, suppliant l'écrivain de s'informer mieux, tout à la fois du christianisme et de l'humanité. Ces deux forces, en effet, se veulent et se cherchent secrètement, parce qu'elles sont faites l'une pour l'autre : l'humanité, avec ses arts, avec ses besoins d'amour, avec ses institutions, la famille et la société, l'humanité tend les bras vers le Christ qui est son divin fiancé et en qui elle trouve son expression définitive et adéquate ; et Christ aspire à l'humanité qu'il se propose de sauver et de sanctifier pour en faire son épouse immortelle et chaste.

II

C'est cette idée que je trouve, sinon pleinement développée, du moins à l'état latent et agissant comme un bienfaisant génie dans le beau roman de M. Georges Ebers, intitulé *Homo sum*. Il nous transporte au temps de Constantin, à ce moment où le christianisme, longtemps comprimé, finit par s'épanouir librement, favorisé trop libéralement par l'empire. La scène se déroule au pied du Sinaï, dans ces sauvages et grandioses solitudes où retentissaient naguère les foudres de Jéhova. M. Ebers a visité ce pays. Il en connaît tous les détails, la physionomie et l'histoire. Grand érudit, professeur éminent, il parle de tout avec une rare compétence, et l'histoire revit sous sa plume avec son caractère dramatique et animé. L'idée de son livre se concentre autour de la question suivante : le christianisme est-il contre l'homme ou avec l'homme ? Tue-t-il ses facultés naturelles, le beau, l'aimable, la poésie, la famille, la société ? A cette question répondent deux catégories de personnes, les unes affirmativement, les autres négativement.

Sur la montagne, dans les grottes sévères du Sinaï, vivent un certain nombre d'anachorètes qui, autrefois païens, se sont convertis au christianisme, et dès lors, pour éviter le contact dangereux du monde, ont demandé à la solitude un silence qu'ils font servir à leurs prières et à leurs macérations. Malheureusement le monde ne se laisse pas toujours abandonner comme un vieux vêtement usé ; renié par les moines, il ne les a pas reniés, il les a suivis sur la montagne, ce qui donne lieu parfois à de plaisantes aventures. L'un de ces solitaires, par exemple, le pieux Paulus, provoqué quelque jour par un jeune homme du nom d'Hermas dont le père s'est aussi retiré dans le désert, sent tout à coup une vieille fougue athlétique lui revenir et, oubliant qu'il a crucifié le monde et ses convoitises, saisit quelques blocs de pierre qu'il aperçoit non loin de lui et les pousse d'un coup d'épaule vigoureux vers un but déterminé comme il le faisait jadis dans les cirques païens. Mais bientôt brisé, humilié par ce retour inattendu à sa vie passée, il laisse rouler vers le sol de

grosses larmes de repentir comme celles de Pierre quand « il sortit et pleura amèrement. »

Dans la vallée, au contraire, se trouve un village chrétien où vit un sénateur du nom de Petrus, marié et entouré de plusieurs enfants. Je ne sache rien de si pur que cette famille chrétienne des premiers siècles. On y prie, on y chante pieusement les hymnes du matin et du soir, on y lit les Saintes Ecritures. Au sein de cette famille cependant, surgit le même problème que dans les grottes du Sinaï. Polycarpe, l'un des fils de Petrus, qui a passé plusieurs années dans les écoles d'esthétique d'Alexandrie, est un sculpteur d'avenir, qui s'attache à reproduire les plus beaux modèles de l'antiquité. Une lutte éclate alors entre la mère qui désapprouve cette largeur d'idées, et le père qui l'approuve et l'encourage. Dans ce même village se trouve un centurion romain, idolâtre et fourbe, uni à une femme païenne comme lui, d'origine gauloise, mais d'un cœur tendre et d'une idéale beauté. Elle est passionnément aimée de Polycarpe, le fils du sénateur. Celui-ci, comme il convient à un chrétien, représente à son fils le danger d'une pareille inclination, qui est du reste résolument condamnée par l'Ecriture. Polycarpe lui-même le sait et lutte contre sa propre passion. Sur ces entrefaites, voici qu'un jeune anachorète, Hermas, s'éprend également de Sigora. Celle-ci reste digne jusqu'au bout, mais elle est obligée de s'enfuir devant la rage insensée de son mari. Le moine Paulus, qui est le bon génie du roman de M. Ebers, la recueille sur la montagne. Survient une invasion de barbares. Hermas, qui s'était enfui devant les accusations du centurion, et qui a pris les ennemis en flagrant délit de préparatifs de guerre, se hâte de rentrer dans la vallée et d'avertir ses amis. Les anachorètes se retranchent dans une tour qui domine le village. Au cours du combat, le centurion, éperonné par la lance d'un sauvage, cherche à se réfugier vers la tour. Mais là il est reconnu par un anachorète nommé Stephanus, dont il avait naguère séduit et enlevé l'épouse. Elle était morte des mauvais traitements qu'il lui faisait endurer à cause de sa foi ; c'est alors que Sigora était devenue sa femme. Sitôt que Stephanus reconnaît son adversaire, le moine fait place à l'homme ; impotent, malade, le vieux chrétien rassemble tout ce qui lui reste de force, appréhende au corps le centurion romain et le fait rouler avec lui dans l'abîme sur des centaines de cadavres. La mort du centurion permet à Polycarpe de s'unir à Sigora, qui déjà avait embrassé le christianisme.

Voilà le roman. Il est difficile à résumer en quelques lignes : l'unité du livre disparaît parfois dans la multiplicité des détails et des personnages. Mais où M. Ebers est vraiment remarquable, c'est dans la manière dont il présente et résout la question morale, qui est au fond celle que se pose M. Daudet. Celui-ci la résout en disant : le christianisme sacrifie les affections humaines à des nécessités supérieures, comme si tous les devoirs n'étaient pas de même nature et, par cela même qu'ils sont des devoirs, n'engageaient pas à une même et catégorique obligation. En un mot, il tend à montrer l'incompatibilité d'un des premiers devoirs chrétiens, le prosély-

tisme, le zèle, avec les devoirs immédiats et les affections naturelles[1]. Il oppose deux qualités également chrétiennes et légitimes et il ne voit pas qu'elles naissent de la même source unique : l'amour, qui seul peut concilier les deux termes du problème comme il sait faire disparaître toutes les antinomies. C'est ce que M. Ebers fait voir avec beaucoup de force. Il le montre à la fois par l'exemple des anachorètes qui, ayant voulu fuir le monde, l'ont retrouvé en eux, ne pouvant se dépouiller de leur moi (*Homo sum*), et par l'exemple de la famille du sénateur où l'art, la poésie, toutes les affections humaines s'allient à la piété la plus vraie et la plus féconde.

Qui a raison, de M. Ebers ou de M. Daudet ? Après avoir lu l'*Evangéliste,* on sera plutôt découragé, pessimiste, entraîné malgré soi vers la philosophie du désespoir. Cette fin lugubre du banquier Autheman qui se fait broyer sous les roues d'un express, cette femme hypocrite et criminelle qui continue impunément son métier de ravisseuse d'enfants sans que la justice, l'immense justice de la république, puisse sévir contre elle, ce revoir d'Eline et de sa mère, puis cette séparation tragique (ne serait-ce pas tragi-comique qu'il faudrait dire ?) ces mots qui ferment le roman : « Elles ne se sont jamais revues.... non jamais. » tout cela vous laisse dans l'esprit l'impression qu'on éprouve en méditant quelque livre de Hartmann ou de Schopenhauer. Celle qu'on retire de la lecture de l'ouvrage de M. Ebers est tout autre. On est encouragé, poussé en avant, prêt à vivre et heureux de lutter pour l'existence. M. Daudet, tout en charmant notre esprit, décourage peut-être notre cœur, en le mettant dans une situation pénible et fausse ; M. Ebers intéresse moins l'esprit, mais vivifie davantage le cœur en le transportant dans la bienfaisante atmosphère de la piété chrétienne qui dit : *Homo sum et humani nil a me alienum puto.* Nous connaissons assez M. Daudet par d'autres ouvrages pour savoir que cette devise est aussi la sienne. Nous nous réjouirions de savoir qu'il peut la compléter par cette autre d'un apôtre dont il sait l'œuvre et le nom : « Je sais en qui j'ai cru. » Ce jour-là, le jour où nous serons tous ensemble des hommes et des chrétiens, M. Ebers et M. Daudet se tendront la main de l'amitié par-dessus les frontières mutilées de la France. Ces deux génies seront heureux de se rencontrer, fondant leurs langues dans la langue commune de la prière, et leurs nationalités dans la bourgeoisie du ciel.

Ah ! si l'esprit chrétien pouvait animer notre littérature ! Si le vent du ciel qui souffla naguère sur la chambre haute de Jérusalem venait à souffler sur le monde des lettres....

O Père des esprits, qu'il te plaise de rétablir l'harmonie dans l'homme et entre les hommes ! Associe de nouveau tant de forces désunies, tant d'éléments désagrégés ! Remets la langue au service de l'esprit, l'esprit au service du cœur, le cœur au service de la vérité qui « affranchit. » Fais de ces grands semeurs

[1] M. Daudet ne le dit pas en autant de termes ; mais c'est l'impression qu'on reçoit de la lecture de son roman. Or le roman est une école, parfois terriblement influente, et je connais des gens qui n'y ont que trop bien appris leur leçon. Bien des lecteurs d'ailleurs croiront vrai ce qui, dans le roman, est fictif, et quand il s'agit de morale (et il s'agit plus ici de moralité que de religion), on voit où cela peut conduire.

de la pensée moderne, de tous ces littérateurs qui influencent insensiblement l'opinion et forment lentement les cœurs et les mœurs des multitudes, fais-en des messagers de repentance et d'amour !

CH. CORREVON.

NOUVELLES

Vaud.

Le synode de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud.

La quarante-troisième session de notre synode s'est ouverte à Lausanne le 14 mai, par une prédication de M. le professeur Gautier sur 1 Rois XIX, 8-18.

La grande figure d'Elie sur l'Horeb, le témoignage que le prophète se rend à lui-même en affirmant qu'il a « déployé son zèle pour l'Eternel des armées, » témoignage pleinement justifié par tout ce que nous savons de sa vie, mais qui devient ici l'expression d'un amer découragement; puis la réponse de l'Eternel donnée d'abord par des prodiges, ensuite par la parole, et renfermant cette pensée que Dieu, admirable en conseils et riche en moyens, agit comme il lui plait, selon ses vues et non selon celles de l'homme qui ne regarde qu'aux choses éclatantes, au feu, au tremblement; que Dieu se sert, pour le triomphe de sa cause, du son faible et léger, c'est-à-dire des instruments les plus humbles comme l'étaient alors Hazaël, Jéhu, Elisée dont les noms étaient à peine connus en Israël; la sublime vision de l'Horeb devenant ainsi le prélude de l'œuvre du Calvaire où Dieu sauve l'humanité par le moyen si faible en apparence et si méprisé d'une croix : tel est le tableau magistral que le prédicateur a fait revivre dans une exposition lumineuse, riche d'aperçus nouveaux et qui a produit sur l'assemblée une impression profonde.

Le fait que le synode s'ouvrait au lendemain de Pentecôte, et le souvenir de la mort récente de notre vénéré frère, M. C.-O. Viguet, ont aussi imprimé à ce culte d'ouverture un cachet de vraie solennité.

Impossible de donner ici un compte rendu détaillé de tous les objets qui ont occupé le synode sous la présidence ferme et sûre de M. le pasteur Paul Chatelanat. Nous choisirons quelques traits seulement, propres à fixer la physionomie de notre Eglise et de ses diverses branches d'activité pendant l'année écoulée.

Cette physionomie est sensiblement la même que celle des années précédentes. Le nombre des membres subit une légère diminution si l'on fait abstraction de l'Eglise de Bienne qui en compte 63: il descend à 3835 (1082 hommes, 2753 femmes), soit 5 de moins qu'il y a deux ans.

Les démissions de six pasteurs (qui tous d'ailleurs nous restent très attachés), et plusieurs mutations de postes ont donné à notre corps pastoral plus de mouvement qu'il n'en a à l'ordinaire. On a calculé que nos pasteurs occupaient en moyenne leur poste pendant huit ans et demi. M. Ch. Cuénod quittait récemment l'Eglise de Montreux, après lui avoir consacré vingt-sept années d'un fidèle et fructueux ministère. Un autre de nos pasteurs est dans le même champ de travail depuis 1854. Trois Eglises ont encore à se repourvoir de conducteurs spirituels : Château-d'Œx, Ormont-dessus et Le Sentier; celle d'Avenches-Montet, dont le territoire est très étendu, a été autorisée à conserver un aide à son pasteur jusqu'au synode de 1884, et elle a trouvé en M. Jules Walther, en fonctions à Avenches depuis six mois, un conducteur spirituel très bien qualifié.

L'état de notre caisse centrale est satisfaisant, puisqu'il accuse un boni de 3808 francs. Dieu nous a nourris du pain de notre ordinaire, nous gardant à la fois de la disette et du superflu, nous donnant assez pour fortifier notre foi, pas assez pour nous permettre de thésauriser et de marcher par la vue. Tant que l'esprit de sacrifice se maintiendra à cette hauteur dans notre Eglise ou plutôt con-

tinuera à s'y développer dans la même proportion, elle pourra regarder l'avenir sans crainte et prouver que rien n'est favorable à la libéralité chrétienne comme le régime de la liberté : « Non point à nous cependant, ô Eternel, non point à nous, mais à ton nom donne gloire, à cause de ta bonté ! »

Les dons reçus par la caisse centrale représentent une contribution de 30 francs par membre. Si l'on ajoute à ce chiffre les dépenses faites par les Eglises particulières, on arrive à une contribution moyenne de 50 fr., par membre, sans tenir compte des dons pour l'évangélisation, la faculté de théologie et la Mission romande. Ce résultat ne peut naturellement s'obtenir qu'en vertu du précepte apostolique qui veut que l'abondance des uns supplée à l'indigence des autres.

Un des objets les plus importants qui aient été soumis au synode concerne notre mission au sud de l'Afrique. C'est un projet d'association plus complète sur le terrain de la mission entre les Eglises libres de la Suisse romande, projet qui a été voté à une grande majorité.

La Mission vaudoise prendra désormais le titre officiel de *Mission des Eglises libres de la Suisse romande*. Elle sera dirigée par un *Conseil* composé en majeure partie de délégués de l'Eglise libre du canton de Vaud et dépendant lui-même de notre synode. Les autres Eglises de la fédération y seront représentées pour le moment dans la proportion suivante : deux délégués de l'Eglise évangélique libre à Genève, deux délégués de l'Eglise indépendante de Neuchâtel, un délégué de l'Eglise libre de Neuchâtel, tous ayant voix délibérative.

Les sept membres qui forment maintenant notre commission des missions seront nos délégués à ce Conseil.

Si l'alliance conclue renferme encore des dispositions transitoires, si elle n'a donc pas atteint la perfection, elle a certainement fait un pas vers ce but et un pas qui a été salué avec joie.

Le *Bulletin*, qui se tire actuellement à 6600 exemplaires, a déjà consigné avec détail les faits qui ont signalé l'année écoulée.

L'activité si vaillante de M. et de Mme Creux, au milieu de beaucoup de souffrances, l'arrivée à Elim le 7 décembre de MM. Jaques et Mingard et de leurs compagnes, le premier baptême administré par M. Henri Berthoud à huit néophytes de Valdézia, le développement de nos annexes dont trois sont organisées et deux en formation, sans compter celle que Yosepha a fondée chez Magud, les travaux des anciens évangélistes dont une lettre touchante a été lue au synode et auxquels sont venus s'ajouter trois nouveaux ouvriers Magwamba d'origine, les fruits bénis de ces efforts multiples qui sont 215 baptisés et catéchumènes, 3400 personnes placées sous l'influence directe de l'Evangile, 6 élèves Magwamba étudiant à Morija en vue de servir la mission : voilà pour l'Afrique.

En Suisse, l'intérêt pour l'œuvre a grandi. Les nombreuses conférences de M. P. Berthoud ont pour une bonne part contribué à ce progrès. Plusieurs jeunes gens étudient à Lausanne et à Neuchâtel avec le désir d'entrer dans le champ de notre mission ; d'autres se sont offerts comme artisans, garde-malades, maîtres d'écoles.

Un petit volume en sigwamba, premier monument écrit de cette langue, va bientôt sortir de presse. Il renferme quelques portions de l'Ecriture sainte et une cinquantaine de cantiques.

Les dépenses de la Commission des missions se sont élevées à 50 525 francs, et ses recettes à 54 077 francs.

La Commission des études, douloureusement éprouvée par la perte de M. Viguet, l'a été encore par la démission de M. Faure, savant consciencieux et modeste, qui enseignait avec distinction depuis plus de vingt ans dans l'auditoire d'introduction et dans l'école préparatoire.

Les efforts pour élire un nouveau professeur à la chaire de théologie historique

n'avaient pas encore abouti. Depuis le synode, on a nommé M. H. Lecoultre, ancien étudiant de notre faculté, qui remplaçait déjà provisoirement M. Viguet dans l'enseignement de l'histoire de l'Eglise, et qui s'est fait connaître par une thèse remarquable sur *La doctrine de Dieu d'après Aristote et saint Thomas d'Aquin.*

Les étudiants inscrits sur nos registres sont au nombre de plus de 50, appartenant à des nationalités diverses. La bibliothèque, forte maintenant de plus de 19 000 volumes, rend de précieux services et en rendrait encore davantage si la publication d'un nouveau catalogue faisait connaître tous les trésors qu'elle renferme.

Une question de M. Glardon, sur la place donnée à l'étude de la Bible dans la faculté, a fourni l'occasion de constater combien cette place était considérable; elle a servi également d'introduction indirecte à une interpellation de M. le pasteur Wyssa, à la suite de laquelle s'est élevée une discussion très nourrie, et parfois très émouvante, sur le mode d'inspiration de l'Ecriture sainte.

Deux tendances étaient représentées dans le synode : celle de MM. Wyssa et Clerc, se plaçant au point de vue strict de la théopneustie de M. Gaussen; celle de la grande majorité de l'assemblée, s'exprimant par la bouche de MM. Aloys Berthoud, de Pressensé, Schrœder, Bovon, Adamina, Laufer et revendiquant, avec le respect pour la Bible, la liberté de la science théologique dans les limites de notre confession de foi, qui affirme « l'inspiration divine, l'autorité et l'entière suffisance des saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. »

Cette discussion, animée d'un véritable esprit de piété et marquée au coin d'une entière franchise, aura contribué, nous l'espérons, à dissiper des malentendus et des préjugés qui souvent et bien à tort mettent la faculté en suspicion dans certaines parties de notre Eglise. L'arbre se juge par son fruit Sans parler des évangélistes et des missionnaires qui sont sortis de notre école de théologie, les pasteurs formés par elle édifient les Eglises qui les ont appelés et jouissent de leur pleine confiance; les étudiants sont également unanimes à reconnaître le bien qu'ils ont reçu à la faculté.— Comme celui des autres commissions, le budget de la Commission des études boucle par un léger boni. Les dépenses sont de 30 842 francs, les recettes de 31 355 fr.

La Commission d'évangélisation a relevé des faits intéressants dans chacun de ses champs de travail, particulièrement dans celui dont Tavannes est le centre dans le Jura bernois. La vaillante société de Tempérance y poursuit une œuvre bénie.

Un nouveau poste a été créé à Thonon, M. Elisée Hebmann l'occupe depuis le 15 avril; un autre est en formation à Ecublens. En revanche celui de Bulle a été remis à la société des protestants disséminés, et Romenay, après avoir donné de grandes espérances, non seulement n'accuse aucun progrès, ma s semble même décliner. La Commission aura bientôt à se prononcer sur la grave question du maintien ou de l'abandon de ce poste reculé.

A côté de cette œuvre à postes fixes, la Commission s'est efforcée de donner une plus large place à l'évangélisation itinérante, et cet essai a déjà réussi : MM. Næf, Peter, Chatelanat-Escher ont réuni en diverses localités des auditoires qui se sont montrés avides d'entendre l'Evangile. La voie est donc ouverte, et notre Eglise y entrera sans doute d'une manière toujours plus résolue.

Les rapports de nos commissions administratives n'ont pas seuls rempli la session du synode : ceux qu'ont présentés sur elles-mêmes et leur histoire les quatre Eglises d'Oron, Corsier, Grandson et Duillier ont offert un vif intérêt. Plusieurs délégués du dehors et invités sont venus aussi nous édifier par leurs paroles cordiales et chaleureuses.

La soirée du mardi, passée dans la belle campagne de M. et de Mme H. van Muyden, celle du mercredi dans la chapelle de Martheray où la société de chant sacré de Lau-

sanne a fait entendre plusieurs cantiques admirablement exécutés, le culte de cène qui a terminé cette soirée, ont enrichi et complété cette session du synode. Puisse-t-elle être féconde en résultats pratiques, et fructueuse pour toutes nos Eglises! E. L. B.

Nomination de M. Lecoultre à la chaire d'histoire de l'Eglise et des dogmes.

La plupart de nos lecteurs savent que M. Henri Lecoultre a été appelé à succéder au regretté M. Viguet, dans la chaire d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Cette nomination s'est fait attendre, puisqu'elle n'a eu lieu qu'à la troisième séance du jury; mais elle a d'autant plus réjoui et soulagé ceux qui demandaient à Dieu de nous venir en aide en nous donnant un nouveau professeur.

Ne nous étonnons pas que l'exaucement de ces prières ait un peu tardé. Humainement parlant, le remplacement de M. Viguet était chose fort difficile. Tout avait concouru à faire de lui un instrument d'élite. Distingué déjà par ses qualités personnelles, il était arrivé à Lausanne à trente-neuf ans, c'est-à-dire à un âge où l'on peut, sans imprudence, échanger le travail du ministère contre celui du professorat; puis, lorsqu'on le vit à l'œuvre, ses talents et son caractère lui gagnèrent bientôt les cœurs.

De toutes manières, grand est le vide que sa mort laisse au milieu de nous. On le comprit toujours davantage lorsqu'il s'agit de lui trouver un successeur. Oubliant qu'il est impossible de remplacer exactement les ouvriers de grand mérite, quelques personnes étaient à la recherche d'un professeur ressemblant de tous points à celui que nous avons perdu. On voulait un homme d'un certain âge, d'expérience, de maturité, inspirant pleine confiance à l'Eglise. D'un autre côté, on attendait de lui le charme et l'entrain qui plaisent à la jeunesse. Il lui fallait enfin les connaissances et les aptitudes scientifiques indispensables à quiconque se propose d'enseigner la théologie. C'étaient beaucoup d'exigences à la fois; aussi MM. les membres du jury, chargé de repourvoir à la chaire d'histoire ecclésiastique, ont-ils dû finir par en sacrifier quelques-unes.

Après examen de plusieurs autres noms, ils en sont revenus, très sagement, croyons-nous, à celui de M. Lecoultre, qui, à plus d'un égard, semblait providentiellement indiqué. Licencié de notre Faculté de théologie depuis 1877, et attiré par goût vers la carrière de l'enseignement, ce jeune frère avait consenti, avec une extrême obligeance et avec beaucoup de délicatesse, à remplacer provisoirement M. Viguet, pour une partie de ses leçons, dès les dernières semaines de la maladie de celui-ci. Sa thèse pour la licence l'avait fait honorablement connaître; enfin, pour ceux qui s'arrêtent aux questions de nationalité, nous aimons à rappeler que M. Lecoultre est en même temps Vaudois et Genevois. S'il est jeune, pourquoi nous en plaindre? Ce défaut est l'un de ceux dont on se guérit chaque jour.

D'ailleurs la dernière session de notre synode a, dans une certaine mesure, modifié la situation en montrant que l'Eglise a confiance dans l'enseignement de MM. les professeurs de la Faculté, sans trop se préoccuper de la jeunesse de tels d'entre eux. Sans doute ce témoignage de confiance n'a pas été donné par un vote exprès du synode, qui n'avait point à se prononcer sous cette forme; mais il résulte de l'ensemble de la discussion sur la gestion de la Commission des études. Aux inquiétudes, ou tout au moins aux demandes d'explications de deux ou trois frères, il a été répondu par la très grande majorité de ceux qui ont pris la parole, et ces réponses ont établi que les représentants officiels de l'Eglise sont tranquilles au sujet des tendances de notre Faculté de théologie.

Mais il n'est point inutile de le répéter ici: que nos chers professeurs veuillent bien ne jamais perdre de vue un point capital. La

confiance dont ils jouissent à cette heure ne peut leur demeurer pleine et entière que s'ils continuent à s'en rendre dignes par leur esprit de piété, autant et plus encore que par leurs connaissances scientifiques. Oui, ce que l'Eglise apprécie surtout chez eux et ce qui la rassure, c'est leur respect pour les choses saintes, et en particulier pour le livre des révélations divines; c'est leur christianisme pratique, leur humble soumission à l'Esprit de Dieu, seul capable de les mettre en garde contre les hardiesses de la critique moderne, qui souvent est une critique profane. Que sur le terrain de la foi, non moins que sur celui de la science, ils préparent toujours plus et toujours mieux à nos troupeaux des pasteurs capables, fidèles et zélés.

Ainsi, mais ainsi seulement, se dissiperont peu à peu, nous nous plaisons à l'espérer, les préventions qui dans divers milieux existent encore contre notre Faculté de théologie. Celle-ci, fondée par l'Eglise, vit de l'Eglise et pour l'Eglise, qui, à son tour, a besoin de la Faculté. Que le lien d'une mutuelle estime et d'une mutuelle confiance continue donc à les unir! Chacun s'en trouvera bien. C.

Genève.

Historique de la transformation de l'Eglise évangélique. — Résultat des élections au Consistoire.

Pour bien comprendre la transformation que va subir l'Eglise évangélique de Genève par suite du vote du 16 mai dernier, il importe de remonter à ses origines, et de rappeler les éléments dont elle se compose.

Vers 1848, on comptait à Genève trois communautés indépendantes : celle de la Pélisserie, héritière de l'ancien Bourg de Four, sa continuation directe, église congrégationaliste dans sa constitution, indépendante dans son esprit et qui, quelques années auparavant, avait subi une crise redoutable, le darbysme lui ayant enlevé la majorité de ses membres; l'Eglise du Témoignage, dont le Dr César Malan était l'âme et le fondateur; presbytérienne par ses attaches avec l'Eglise d'Ecosse, personnelle par suite du caractère autoritaire de son pasteur ; enfin la congrégation de l'Oratoire, étrangère à tout principe ecclésiastique, fondée pour le maintien de la prédication de la pure doctrine dans Genève ; simple salle de culte à l'origine, puis par la force des choses devenue une Eglise dans laquelle on administrait les sacrements. En dehors et autour de ces trois congrégations se groupaient un certain nombre d'âmes isolées, rattachées encore à l'Eglise nationale par leur profession, mais séparées d'elle par leur foi et par leurs aspirations, candidats à l'indépendance, mais encore retenues dans l'Eglise de leurs pères, parce qu'ils ne trouvaient pas dans les Eglises existantes l'Eglise de leur choix. Depuis quelques années un mouvement de rapprochement se produisait entre ces divers éléments, lorsqu'en 1847, à la demande de M. Bernard de Watteville-de Portes, une commission de sept membres (augmentée plus tard de cinq autres) appartenant, les uns à l'Eglise nationale, les autres à l'Oratoire, les autres à l'ancienne dissidence, jeta les bases d'une nouvelle Eglise. Après plus d'une année de fraternelles conférences, cette commission soumit à une assemblée restreinte le résultat de son travail. Son projet trouva de l'écho dans cette petite assemblée, les principes qu'elle avait posés comme base d'association furent acceptés : en août et septembre 1848, l'*Eglise évangélique* était fondée[1]. Elle fit aussitôt connaître, par la voix de la presse, les principes qu'elle avait adoptés, dans un manifeste qui rencontra chez bon nombre de nationaux et de dissidents un favorable accueil. Dès ce moment l'Oratoire et la Pélisserie ne formèrent plus des Eglises distinctes, mais de simples chapelles ou lieux de culte où se rassemblaient les membres de l'Eglise évangélique de Genève. L'Eglise du Témoignage ne consentit point à la fusion proposée et garda son indé-

[1] E. Guers. *Notice historique sur l'Eglise évangélique libre de Genève.*

pendance jusqu'au jour où elle disparut avec son fondateur. Plusieurs de ses membres avaient spontanément adhéré à la nouvelle organisation.

Le manifeste de l'Eglise évangélique renfermait une double profession de foi et une constitution ; une profession très courte pour les simples membres de l'Eglise, qui y étaient admis de droit « s'ils déclaraient professer avec l'Eglise une même espérance en Jésus-Christ, Dieu manifesté en chair, unique refuge du pécheur, et ne démentaient pas cette profession par leurs œuvres, » et une *profession* plus détaillée, en dix-sept articles, que devait souscrire quiconque exercerait un ministère dans l'Eglise. Les membres de la commission fondatrice s'étaient facilement entendus sur la question de la condition d'admission dans l'Eglise ; mais ils furent moins unanimes sur l'ordre intérieur à y établir. Ils réussirent cependant à se mettre d'accord à ce dernier égard, au prix de concessions qui devaient rendre difficile la vie en commun. Tout en reconnaissant le ministère de la Parole, la nouvelle constitution proclamait l'absolue égalité des anciens, qui tous étaient pasteurs au même titre et tous pouvaient comme tels exercer la cure d'âme dans l'Eglise. La chapelle de l'Oratoire fut spécialement affectée à la prédication par des ministres de la Parole, préparés à cette fonction par de saintes études ; celle de la Pélisserie, plutôt au culte mutuel. L'administration de l'Eglise confiée aux anciens, responsables de leur gestion devant leur seule conscience, fut divisée en trois services, celui du culte chargé de surveiller et de diriger le culte public ; celui du pastorat qui avait à pourvoir à tout ce qui regarde la cure d'âme, la discipline, la réception des catéchumènes, etc ; le service d'administration chargé de recueillir des contributions, de préparer le budget des dépenses, de s'occuper en un mot de tous les intérêts matériels de la communauté.

Les débuts de la nouvelle Eglise furent paisibles, mais des divergences essentielles qui existaient dans le tempérament et dans les principes de ses anciens ne tardèrent pas à se manifester ; avant peu d'années quelques-uns d'entre eux regrettèrent une fusion qui, selon la parole de Malan, devait aboutir à une confusion. Il y avait, en effet, une différence trop profonde entre les idées, les opinions, le point de vue des anciens dissidents et les principes qui animaient les hommes venus, soit de l'Oratoire, soit de l'Eglise nationale, pour qu'ils pussent absolument s'entendre. C'étaient deux courants non seulement parallèles mais souvent contraires, aussi le choc ne tarda-t-il pas à se produire. La Pélisserie et l'Oratoire, qui auraient dû se fondre en une seule Eglise, et dont les noms eussent dû disparaître ou ne plus servir qu'à désigner les deux lieux de culte, demeurèrent dans la nouvelle organisation avec leurs principes, leurs nuances, leurs différences fondamentales, et bien souvent le presbytère fut un champ clos où les deux tendances cherchèrent à prévaloir l'une sur l'autre. Le cléricalisme laïque et le cléricalisme ecclésiastique se livrèrent de rudes batailles ; la minorité active, remuante, impatiente cherchait à imposer ses formes à la majorité ; les anciens laïques voulurent avoir leur part dans la prédication réservée aux seuls ministres de la Parole, être placés sur le même pied qu'eux dans la distribution de la Cène à l'Oratoire, en un mot abolir en pratique la distinction établie par la constitution entre les ministres de la Parole et ceux des anciens qui ne l'étaient pas. Le vénéré E. Guers a raconté dans sa *Notice sur l'Eglise évangélique* quelques-unes de ces épreuves et de ces délivrances par lesquelles passa la nouvelle institution.

En 1867, ce fut au tour de l'élément large à entrer en campagne. L'acte IV de la constitution avait, en effet, créé dans l'Eglise une classe particulière de personnes, celle des communiants non membres effectifs. Jusqu'en 1867, ils ne pouvaient participer régulièrement à la cène qu'après y avoir été

autorisés par un ancien ou par un diacre, et sur une profession personnelle de leur foi au Seigneur Jésus. Ainsi le voulait l'usage suivi dès le commencement et confirmé par un règlement de 1852. En 1867, un membre du presbytère, de la couleur de l'Oratoire, demanda qu'une commission fût nommée, avec le mandat spécial d'examiner si le règlement de 1852 et l'usage adopté jusqu'à ce jour étaient conformes à l'esprit et à la lettre de la constitution. Sa proposition fut prise en considération, et la majorité de la commission nommée réclama pour chacun la liberté de s'approcher de la cène sous sa propre responsabilité devant Dieu, et sans avoir été préalablement autorisé à le faire. Le presbytère, à la presque unanimité, accepta cette interprétation de l'art. IV, un nouveau règlement fut rédigé dans ce sens, mais la minorité mécontente ne se soumit qu'à regret. D'autres modifications à la constitution, longuement délibérées en presbytère, puis votées à de faibles majorités, accrurent encore l'impatience des partisans de l'ancienne Pélisserie; on facilita l'entrée dans l'Eglise, qui ne fut plus soumise à un entretien préalable avec deux anciens; on décida aussi la réélection des anciens jusque-là nommés à vie; enfin on soumit la gestion du presbytère au contrôle d'une commission nommée par les membres hommes de l'Eglise. Toutes ces modifications, qui tendaient à donner plus d'importance à l'assemblée d'Eglise, à faciliter l'accès dans le sein de la communauté, à établir un contact plus fréquent et plus direct entre le presbytère et le troupeau, créèrent de sourds mécontentements.

Il faut le reconnaître cependant, jamais et depuis bien des années, le presbytère n'avait présenté autant de support fraternel, jamais les rapports n'avaient été plus faciles entre ses membres, qu'au moment où de nouvelles circonstances vinrent précipiter la crise et manifester les divergences profondes qui n'avaient cessé d'exister dans l'Eglise fusionnée. Une question de conscience a été l'origine de la situation actuelle et du projet voté par l'assemblée d'Eglise. « Depuis longtemps, » dit un rapport présenté à l'appui des modifications proposées, « quelques-uns de vos anciens trouvaient la confession de foi trop compliquée, trop théologique et, en certains points, plus précise que la Bible. Le presbytère avait même dû, à plus d'une reprise, accepter les réserves, très loyalement faites du reste et sur des points relativement secondaires, par des frères dont il désirait s'assurer les services, soit comme anciens, soit comme prédicateurs. A propos de la réélection d'anciens, qui aurait dû avoir lieu l'année dernière, ce fait s'étant reproduit pour plusieurs frères, déjà anciens et soumis à la réélection ou présentés à l'élection, la position du presbytère devenait décidément fort délicate. A l'unanimité ses membres décidèrent qu'il y avait quelque chose à faire. Mais quoi ? Ou bien, par voie de retouches, réviser la confession de foi, ou bien en faire une nouvelle plus simple qui remplacerait et celle des membres et celle des diacres et anciens. La première alternative eut d'abord pour elle la majorité des membres du presbytère. Mais, lorsqu'il s'agit d'une confession de foi, autre chose est de ne pas mettre tel mot quand il n'y est pas encore, autre chose est de le supprimer quand il y est déjà. On en eut promptement la preuve dans cette tentative de révision ; à peine commencée, elle souleva chez quelques frères des scrupules de conscience devant lesquels il fut impossible de continuer [1].

Revenir en arrière, c'était se heurter à

[1] Les modifications proposées étaient peu importantes et se rapportaient à quatre articles de la profession de foi. Les voici parallèlement :

Articles primitifs.	*Articles modifiés.*
Nous croyons que la sainte Ecriture est pleinement inspirée de Dieu dans toutes ses parties, et qu'elle est la seule et infaillible règle de la foi.	Nous croyons que la sainte Ecriture est divinement inspirée, et qu'elle est la seule et infaillible règle de la foi.

d'autres scrupules non moins respectables. Une crise, c'est-à-dire une séparation, paraissait imminente, lorsqu'un membre du presbytère proposa la constitution dans l'Eglise de deux *paroisses* (Oratoire et Rive droite d'un côté, Pélisserie de l'autre), unies par un corps supérieur (le presbytère actuel dans sa pensée), et dont chacune aurait sa profession de foi. Une commission de cinq membres fut nommée pour élaborer un projet d'organisation d'après ces données, « non sans toutefois qu'une protestation se fût fait entendre contre l'abus de pouvoir du presbytère qui, sans autorisation préalable de l'assemblée générale, se transformait en constituante. » Au bout de quelques semaines, la commission reconnaissait que le mot de *paroisse* qui s'applique à une division purement géographique, ne serait pas vraie dans le cas donné ; que d'autre part on pouvait maintenir l'unité supérieure et le titre actuel de l'Eglise évangélique, puisque les membres de la Pélisserie (ces membres n'existaient pas encore, mais ce titre seul indique combien la fusion de 1849 avait été illusoire), consentaient à posséder en commun, avec le reste de l'Eglise, une profession de foi nouvelle, tout en conservant l'ancienne pour leur congrégation; qu'il convenait de ne point insérer dans la constitution, comme définitif, le chiffre de deux paroisses ou congrégations, et cela soit dans l'espérance que d'autres groupes de chrétiens pourraient se joindre à l'Eglise à l'occasion de cette réorganisation, soit aussi pour laisser aux membres de la Rive droite toute liberté de se constituer, eux aussi, en congrégation autonome, s'ils y voyaient un avantage pour l'évangélisation et la vie de l'Eglise du quartier.

Nous adorons le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, Créateur et conservateur de tout ce qui existe.	Nous adorons le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu, Créateur et conservateur de tout ce qui existe.
Nous croyons que le premier homme, Adam, fut créé à l'image de Dieu, dans une justice et une sainteté véritables, etc.	Nous croyons que le premier homme, Adam, fut créé à l'image de Dieu, dans une innocence et une pureté véritables, etc.
Nous croyons qu'il y aura une résurrection des injustes comme des justes ; que Dieu a arrêté un jour où il jugera le monde universel par l'homme qu'il a destiné à cela ; et que les méchants iront aux peines éternelles, pendant que les justes jouiront de la vie éternelle.	Nous croyons, etc.... et que les méchants seront punis d'une perdition éternelle, ou iront au châtiment éternel, pendant que les justes jouiront de la vie éternelle.

En conséquence, quoique chargée du mandat de maintenir l'unité de l'Eglise sur la base de la proposition votée par le presbytère, la commission présentait un projet de division de l'Eglise, non plus en paroisses, mais en congrégations synodalement unies, avec une profession de foi nouvelle, profession qui serait commune aux diverses congrégations comprises dans l'Eglise et à tous ses membres. Ce projet de constitution et de profession de foi provoqua dans le sein du presbytère la formation d'une minorité résolue à maintenir l'unité de l'Eglise. Il lui semblait que les motifs avancés par la commission n'étaient pas suffisants pour amener la disruption de l'Eglise, et qu'elle était sortie de son mandat; que l'Eglise était trop peu nombreuse pour être fractionnée en congrégations diverses; que le lien de la charité ne pourrait pas manquer de souffrir de la formation de troupeaux distincts ; que les divergences dogmatiques qui séparaient la Pélisserie de l'Oratoire étaient d'ordre trop secondaires pour provoquer une scission ; que du reste il était facile de s'entendre, puisque d'un côté on avait voté une profession de foi commune, le symbole des apôtres et deux adjonctions portant l'une sur la divinité de Jésus-Christ et la personnalité du Saint-Esprit, l'autre sur l'inspiration des Ecritures ; qu'enfin on pouvait, par la création de conseils de chapelles, donner aux diverses fractions de l'Eglise une plus grande somme de spontanéité et d'indé-

pendance. Mis en présence de ces deux projets, une majorité se forma dans le presbytère pour voter la scission de l'Eglise en congrégations distinctes; toutefois le projet adopté par lui ne fut pas celui de sa commission, mais bien celui d'un de ses membres, lequel n'en différait que d'une façon très secondaire. Les bases de la nouvelle organisation propoposée étaient les suivantes :

« 1° Une profession de foi commune à toute l'Eglise et à tous ses membres ainsi conçue :

» Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

» Nous croyons que toute l'Ecriture de l'Ancien et du Nouveau Testament est divinement inspirée, et qu'elle est la règle unique et infaillible de la foi et de la vie.

» Avec les chrétiens de tous les âges, chacun de nous répète de tout son cœur : « Je » crois, » etc. (suit le symbole des apôtres).

» Rachetés de la condamnation éternelle par le sacrifice de Christ, justifiés par la foi, sanctifiés par l'Esprit, nous voulons vivre à la gloire de notre Maître, et, dans le sentiment de notre impuissance naturelle, nous cherchons notre seule force en lui. Que Dieu nous soit en aide ! A lui la gloire dans l'Eglise par Jésus-Christ aux siècles des siècles. Amen !

» 2° Division de l'Eglise en congrégations unies entre elles par un lien fédératif, et libres d'avoir chacune sa profession de foi particulière, pourvu que celle-ci ne renferme rien qui soit contraire à la profession de foi collective.

» 3° Chaque congrégation administrée par un presbytère élu dans son sein.

» 4° Chaque congrégation libre d'avoir sa diaconie, ses finances et ses œuvres distinctes, ou de les mettre en commun avec d'autres congrégations.

» 5° Les intérêts généraux de l'Eglise remis à un synode composé de membres élus par les presbytères des diverses congrégations.

» 6° Faculté d'admettre dans l'Eglise de nouvelles congrégations, pourvu que tous les membres de celles-ci acceptent personnellement la profession de foi collective de l'Eglise, et que la congrégation nouvelle soit acceptée par le synode.

Dans trois réunions successives, composées de tous les membres de l'Eglise, hommes et femmes, les rapports de majorité et de minorité furent lus et discutés; puis des séances spéciales, destinées aux électeurs seulement, entendirent de nouvelles explications sur la transformation désirée. Il devint évident que la Pélisserie s'était constituée, et que si le projet du presbytère n'était pas adopté, une scission s'en suivrait nécessairement. Vainement la minorité plaida l'union, réclama le maintien du *statu quo* avec les réserves consenties par le presbytère, rappela les services rendus pendant trente-cinq ans par l'Eglise unie, la majorité de l'assemblée se prononça pour le projet du presbytère qui, en fait, ne représentait pas l'opinion de la majorité des membres de ce corps, mais bien des deux partis extrêmes, et il fut décidé que la fusion de 1849 avait cessé d'exister.

Nous n'avons pas à parler des éventualités de l'avenir. La commission constituante est à l'œuvre, et pour l'heure les services de l'ancienne Eglise fonctionnent jusqu'au moment où la nouvelle organisation aura été votée par l'assemblée générale. Nous avons voulu être bref dans ce récit; aurons-nous réussi à l'être sans cesser d'être juste ?

Le 20 mai, quatre jours après le vote solennel qui mettait fin à l'ancienne Eglise évangélique de Genève, le peuple protestant genevois nommait son Consistoire. Nous n'avons pas à revenir ici sur les illégalités, apparentes ou réelles, qui ont entaché cette élection. Au dernier moment, deux cent trente-cinq électeurs non inscrits sur les tableaux ont pris part au vote, et la majorité a été acquise à la liste libérale. Le parti évangélique compte dans le nouveau corps directeur de l'Eglise un certain nombre de représentants. Nous l'attendons à l'œuvre avant de nous permettre

de le juger. Espérons qu'il sera animé d'un autre esprit que notre Grand Conseil, qui vient d'approuver par son silence la singulière théorie émise par les chefs du parti radical et par l'unanimité du Conseil d'Etat sur les naturalisations d'étrangers. Désormais il suffira d'être *catholique romain pour être inhabile à postuler la nationalité genevoise!* Autrefois nous avions à Genève l'union protestante, aujourd'hui nous avons, dit le *Genevois*, l'union nationale! On recevra à bras ouverts des gens qui demain seront à la charge de l'hôpital; on refusera des hommes honnêtes et intelligents, capables d'entretenir eux et leurs familles par leur travail, parce qu'ils ont le malheur d'être soumis à un gouvernement étranger, c'est-à-dire parce qu'ils reconnaissent le pape pour chef suprême de leur religion. Et on nous parle sans cesse de liberté!

LOUIS RUFFET.

Suisse allemande.

Manifeste de quinze pasteurs bâlois. — Elections du 20 mai au synode de Bâle. — Question de l'alphabet. — Vote du Grand Conseil de Zurich. — Conférences de Baden. — Circulaire de la Commission synodale d'Argovie. — Projet de missions chez les païens dans le sein du parti réformiste. — Hermann Prétorius.

Nous en étions restés dans notre précédente chronique[1] à la décision prise par le synode bâlois, de supprimer l'obligation du baptême comme condition d'entrée dans l'Eglise. Cette décision ne pouvait demeurer sans protestation de la part de la fraction orthodoxe, et nous avons sous les yeux la *Déclaration à nos paroissiens*, signée par les pasteurs évangéliques de Bâle, en date du 28 mars 1883. Nous donnons ici la traduction de ce document important :

« La majorité du synode a pris le 5 mars un arrêté, qui, sans qu'il y paraisse extérieurement, a en réalité une portée très grave. Nous nous voyons donc obligés d'adresser publiquement la parole à nos paroissiens évangéliques.

[1] Voir le N° de mars 1883.

» Avant tout, nous devons nous rendre clairement compte de la situation. L'orateur du parti de la gauche extrême avait proposé d'effacer, dans la section XII du *Règlement pour l'instruction religieuse de la jeunesse*, les mots qui traitent de la relation entre la confirmation et le baptême. La majorité réformiste n'a pas accepté cette proposition, et a laissé subsister le paragraphe tel quel. Il y est dit que la confirmation est la sanction de l'alliance baptismale. Il résulte de ces termes que la confirmation ne doit pas avoir lieu, lorsque le baptême ne l'a pas précédée, puisqu'il n'y a pas alors d'alliance baptismale à sanctionner.

» La majorité réformiste n'en a pas moins effacé l'article XIV du règlement précité, qui interdisait la confirmation aux non-baptisés, par la raison formellement exprimée que, cette suppression signifiait tacitement que dans des cas exceptionnels, ce qu'on appelle : « une confirmation sans baptême » pourrait avoir lieu. Dans le cas donc d'une personne non-baptisée chez qui l'accomplissement tardif de cette cérémonie rencontrerait « une » opposition insurmontable, » il ne sera plus défendu d'admettre cette personne à la confirmation.

» Par cette décision, la majorité du synode a voulu faire sans bruit et sans secousse un pas, qui n'en est pas moins décisif, dans la direction où le baptême cessera d'être une condition d'existence essentielle pour l'Eglise de Bâle, et une condition d'entrée pour l'individu qui veut en devenir membre. Il pourra y avoir dorénavant des gens assez étrangers et opposés à la foi chrétienne pour repousser intentionnellement le baptême, sans cesser d'être reconnus par l'Eglise nationale pour chrétiens et pour ses membres, jouissant de tous ses droits et admissibles à la Table sainte.

» Si cette décision devait déployer ses effets, il se trouverait que l'ordre exprès du chef et fondateur de notre religion serait méconnu et que le caprice individuel serait sub-

stitué à la règle reconnue inviolable et sacrée depuis qu'il y a une Eglise chrétienne.

» Sans doute si les réformistes ont pu rompre de cette façon avec l'institution de Christ, ils ne l'ont fait qu'en ce qui les concerne eux-mêmes. Tous ceux, pasteurs et paroissiens, qui veulent continuer à y adhérer, ne sont point liés par la décision qui vient d'être prise.

» Si donc, nous, les soussignés, continuons à remplir nos fonctions dans l'établissement officiel (*in der staatlichen Organisation*), qu'on nomme aujourd'hui l'Eglise nationale, nous le faisons sous la réserve que ce ne sera pas selon ces innovations, mais d'après la manière de notre ancienne Eglise réformée, telle qu'elle nous a été transmise depuis la réformation, que nous annoncerons l'Evangile et administrerons les sacrements, et que dans aucun cas nous n'admettrons à la confirmation quelqu'un qui n'a pas été baptisé. Nous comptons, en agissant ainsi, sur l'approbation de tous les membres croyants de notre Eglise.

» On nous permet encore de vivre dans cette foi qui est la nôtre. En cas de changement, nous croyons que le chef de l'Eglise nous montrerait le chemin que les pasteurs et les paroissiens partisans de l'Evangile devraient suivre, et qu'il nous donnerait aussi la promptitude et la décision nécessaires pour y marcher. En attendant, nous voulons travailler, d'autant plus sérieusement que la forme extérieure de l'Eglise répond moins à son idée, à nous montrer des membres vivants de l'Eglise véritable de Jésus-Christ et, comme tels, à nous tenir fermement attachés les uns aux autres, sur le seul fondement qui a été posé. »

Suivent quinze signatures.

La réponse au manifeste des pasteurs évangéliques ne devait pas se faire attendre. M. Linder, un des pasteurs de Bâle-Ville, si nous ne nous trompons, s'est chargé de prouver dans le *Schw. Protestantenblatt*, dont il est un des rédacteurs, que les *quinze* ont perdu une excellente occasion de se taire. Il veut bien distinguer toutefois parmi les mécontents, entre les meneurs (*Heissporne*) et les menés, et admettre que ces derniers, moins coupables que les autres assurément, n'ont agi que contre leur gré et par esprit de discipline. Voilà une circonstance atténuante qui ne ressemble pas mal au pavé de l'ours.

» Après avoir lu cette déclaration, écrit M. Linder dans le N° du 7 avril, nous nous sommes demandé, ainsi que plusieurs : à quoi bon ? Le ton auquel on s'est mis éveille le sentiment que les signataires sont exposés à être persécutés, ou sur le point de l'être. Nous demandons : pourquoi cet accent de martyrs ?... C'est que nous avons parmi nos collègues orthodoxes quelques *Heissporne*, qui saisissent toute occasion de nous dénoncer, nous les libres penseurs, comme des non-chrétiens, et les pasteurs réformistes comme des intrus dans l'Eglise de Bâle.... Ils vivent avec nous sous le même toit ; ils siègent dans le même synode ; ils reçoivent leur traitement de cette *staatliche Organisation* qu'on nomme aujourd'hui Eglise nationale, et ils déchirent à tout moment la nappe (*Tafeltuch*) entre nous. »

M. Linder écrivant en français, aurait dit sans doute : ils veulent le beurre et l'argent du beurre ; ce qui eût achevé l'écrasement des orthodoxes.

Eh bien, que dites-vous des agréments de cette unité officielle, de cette *nappe commune* ? et se peut-il que tant de gens bien pensants et croyants s'accrochent encore tout haletants à ce dernier lambeau de « l'Eglise des pères » et s'imaginent que tout est sauvé, quand sur chaque nouveau trou qui s'annonce, a été cousue une nouvelle pièce d'étoffe neuve ? N'est-ce pas la *désorganisation organisée*, qu'une Eglise à laquelle ses conducteurs fidèles se voient contraints de dénier son titre officiel ; une institution dont les chefs se contredisent mutuellement sur son principe constitutif, sa raison d'être et son but ; où l'on voit des pasteurs jeter publiquement à la face de leurs collègues et com-

mensaux le pain qu'ils mangent, sous le prétexte qu'ils « déchirent la nappe. »

Je comprends que nos frères et amis de Bâle restent jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à un nouveau désordre, dans cette maison délabrée, qui n'est plus même une maison. J'approuve qu'ils redoutent de précipiter ce moment-là par des mesures de leur choix, et qu'ils fixent en même temps d'avance ce *nec plus ultra* qui les trouvera tous réunis et joyeux sur la rive opposée. Nous avons la conviction aussi que, dès qu'un Grand Conseil ou un synode s'avisera de les contraindre à distribuer la cène à la même table que ceux qui viennent de supprimer le baptême, ils sauront ne pas faillir, ni eux, ni leurs ouailles aux résolutions viriles. Mais ce que je ne comprendrais plus, c'est qu'on envisageât la crise inévitable et prochaine de la sécession de l'Eglise fidèle d'avec la nation politique, comme un pis-aller plutôt que de la saluer comme une délivrance, et qu'on préférât malgré tout, à la manne du désert qui tombe chaque matin du ciel, les oignons tout cuits, servis par la main officielle sur la « nappe nationale. »

Un ami de Bâle, quelque peu pessimiste peut-être, mais sincèrement dévoué à la cause de l'Evangile, me disait il y a quelques semaines, qu'il regrettait le temps où c'était le Grand Conseil qui faisait dans son canton l'office de synode; car alors, quand l'Eglise recevait des soufflets, c'était de la main de l'Etat; tandis qu'aujourd'hui, pourvue d'une organisation qui lui est propre, c'est elle qui se les donne à elle-même. Mais jusqu'à quand verra-t-on une Eglise chrétienne réduite à cette alternative?

Le résultat des élections du 20 mai, qui portaient sur la moitié des membres du synode, a surpris aussi bien les vainqueurs que les vaincus. Le parti évangélique a réussi à faire passer 28 de ses candidats contre 10 réformistes, et sur 4000 électeurs, les premiers ont eu une avance de 200 voix sur leurs concurrents. Il en résulte que la majorité se trouve déplacée dans le nouveau synode en faveur des « positifs, » pour un terme de deux ans.

A quelle cause rapporter un résultat aussi réjouissant? Je dis réjouissant, car toute victoire du parti évangélique doit nous réjouir, même quand elle contrarierait quelque peu nos théories et tromperait certaines impatiences. Mais sans doute, il ne faut pas parler de *la cause* au singulier, car dans tout revirement d'opinion, il y a des facteurs multiples.

Ecoutons d'abord les vaincus, c'est-à-dire les mécontents :

Les rédacteurs du *Schweizerisches Protestantenblatt*, écrivaient, la veille de la lutte (19 mai), les lignes suivantes :

« Nous ne devons pas, nous, libres penseurs, rester oisifs, insouciants et les bras croisés; nous avons besoin de constance et de persévérance pour maintenir notre victoire, chose plus difficile souvent que de la remporter. Nous n'avons pas encore atteint le terme de nos désirs. Nous souffrons encore d'un état de choses vicieux, en ce qu'un conseil ecclésiastique en majorité orthodoxe entrave la majorité libérale du synode.... »

Ceux qui ont écrit ces lignes, ne s'apprêtaient pas apparemment à étonner Bâle et le monde par leur générosité envers l'orthodoxie vaincue.

Nous avons été curieux de rechercher leur langage au lendemain de la lutte et de la défaite. Qui le croirait? les rédacteurs du *Schweizerisches Protestantenblatt* n'expriment dans leur numéro du 26 mai qu'un repentir : celui d'avoir été trop bons (et que serait-ce donc s'ils eussent été mauvais)! Ecoutez et instruisez-vous : c'est la débonnaireté (*Gutmüthigkeit*) des libres penseurs de Bâle qui, le 20 mai, les a perdus. Tandis qu'eux-mêmes ne songeaient qu'à faire de la conciliation, les orthodoxes (un Maure changerait-il sa peau?) travaillaient par « tous les moyens » au triomphe exclusif de leur liste. MM. Linder et Altherr ont donc dû apprendre à leur tour qu'aux jours des élec-

tions populaires, la vertu n'est pas toujours récompensée.

Les évangéliques de leur côté expliquent leur victoire du 20 mai par la lassitude et les inquiétudes causées par l'administration précédente. Que voulez-vous ? quand le corps ecclésiastique et le corps politique se confondent, les mêmes phénomènes se produisent dans des élections synodales que ceux qu'on voit dans toutes les autres ; les mêmes trucs y sont nécessaires au succès. Il aurait fallu aux réformistes un tremplin électoral comme les précédentes fois, et ils n'en avaient plus.

Il y a quelques années qu'une respectable femme de pasteur bâlois avait cru bien faire en donnant un pantalon à un catéchumène pauvre pour le jour de sa confirmation. L'action tomba dans le domaine public et immédiatement elle fit une sensation énorme. On cria à l'achat des consciences, et les *Confirmationshosen*, agitées avec art devant le corps électoral, étaient devenus un événement et une légende dans l'Eglise de Bâle.

Plus tard, ce fut le tour du *Taufzwang*, autre mot à effet ; autre drapeau rouge qui eut la fortune qu'on sait. Mais le 20 mai, il n'y avait plus sur la plateforme réformiste, ni « pantalons de catéchumènes, » ni « baptême forcé, » et le petit groupe des gens avisés, perçant les apparences trompeuses et bruyantes, avaient prévu la défaite du parti qui, ne vivant que de chances, les avait épuisées toutes.

Un ami de Bâle m'écrit à la date du 30 mai sur ce sujet :

« Ce résultat a surpris tout le monde, amis et ennemis. A quoi l'attribuer ? A un certain relâchement (autrement dit : *Gutmüthigkeit*) des adversaires qui ayant épuisé leur programme de dissolution de l'Eglise n'avaient rien de nouveau à mettre sur le tapis. Puis, de notre côté, il y eut en revanche le sentiment que, si cela continuait ainsi, la liberté dont nous jouissons encore en viendrait à être attaquée et qu'on finirait par empêcher nos cultes parallèles et nos communions séparées des leurs. C'est ce besoin de défense qui nous a imposé le devoir d'essayer une forte attaque.

» Puis, chez plusieurs de nos gens de la classe moyenne, artisans et négociants qui, il y a dix ans, saluaient le mouvement rationaliste, comme flattant leur goût pour la liberté, la vérité s'est fait jour peu à peu et ils voient que ce parti n'est propre qu'à saper, à nier l'essence même du christianisme, mais qu'il n'a pas d'action contre le matérialisme, et n'est pas même en état de défendre les principes fondamentaux de l'ordre, puisqu'ils ont supprimé la nécessité du baptême. C'est ce dernier fait qui les a surtout choqués ; et pendant nos discussions mêmes au synode, on pouvait s'apercevoir que nos paroles et nos protestations étaient écoutées par un nombre assez grand d'adversaires, avec beaucoup d'attention, et approuvées par leur conscience ; et si ceux-là ont voté contre nous, ce fut par esprit de discipline.

« Que les réunions d'évangélisation aient été aussi pour quelque chose dans ce revirement, je ne le nie pas. Seulement, elles n'en ont pas été le principal facteur. Des personnes qui y ont été réveillées, il faut déduire les femmes, les étrangers et les jeunes gens. Il ne reste qu'un petit nombre d'électeurs, insuffisant pour expliquer notre victoire.

» Le mouvement religieux ne fait pas beaucoup parler de lui. Mais ce que je sais, c'est que les réunions, grandes et petites à domicile, continuent leur marche sans bruit mais non pas sans effet. »

« Laissez-les croître ensemble, » a dit Jésus-Christ. Cette parole est éternellement vraie, et elle nous assure que la longue épreuve que subit l'Eglise par le fait du mélange du bien et du mal, du vrai et du faux dans son sein, tournera à la confusion de l'erreur et à l'honneur de la vérité. Toutefois n'abusons pas du principe « laissez-les croître ensemble, » et surtout gardons-nous de lui fournir de nouvelles applications. Si le bon grain doit finir par prévaloir sur l'ivraie, c'est à la con-

dition que le fonds soit bon, et que l'ivraie semée « à minuit » et par le « Malin » reste l'étrangère dans le champ du Seigneur. Mais si à l'existence de fait, on ajoute l'existence de droit, que le bon grain consente à ménager à côté de lui à l'ivraie sa place prétendue légitime, vous ne tarderez pas à voir l'antithèse des principes contraires, une fois érigée en règle et en système, se résoudre dans une synthèse qui sera, je le crains, l'Eglise nationale de l'avenir.

Si donc nous avions un verbe à adresser à nos frères et amis de Bâle ; si, par un hasard invraisemblable, ils avaient besoin d'un avis, nous leur dirions peut-être : Ne jubilez pas trop! Fidèles dans la situation nouvelle qui vous est faite, fidèles non seulement à arrêter le mal, mais à réparer les brèches, vous aurez bientôt conquis l'honneur d'être battus de nouveau pour la cause de la vérité !

Après l'Eglise, l'école ; après la question du baptême, la question de l'alphabet, car il y a actuellement à Bâle, la ville universitaire, industrielle et commerçante, une question de l'alphabet. Ainsi l'a voulu M. Burkhardt, directeur de l'Instruction publique; M. Burkhardt, homme très honorable, me dit-on, mais qui a le tort de vouloir réduire tout en paragraphes ; et l'histoire nous apprend que cet innocent travers peut devenir chez un homme public une calamité publique.

J'entends encore la voix, entrecoupée par l'indignation, d'une dame de Bâle de mes amies, me racontant l'expulsion violente des lettres gothiques de toutes les écoles de Bâle, avant même que les livres nouveaux en *antiqua* (lettres latines) aient vu le jour ; et elle me dénonçait les perfides desseins de l'autorité qui avait choisi ce moyen de sevrer la jeune génération du lait sain et pur de l'ancienne littérature allemande pour la rationner à l'aliment frelaté des pédagogues du jour.

Lisez le numéro du 9 juin de l'*Allgemeine Schweizer Zeitung* ; vous y trouverez une page signée par *une mère de famille bâloise*, faisant entendre : *die Stimme der Entrüstung* (la voix de l'indignation), et annonçant une protestation générale des « mères » contre les attentats contre l'enfance, la patrie et le bon sens, commis par M. le chef du département de l'Instruction publique.

M. Burkhardt n'a plus qu'à se bien tenir; il s'est attaqué à forte partie ; et il ne me déplait pas, quant à moi, de rencontrer « des femmes fortes » ailleurs que dans le chap. XXXI[e] des Proverbes de Salomon. Nous formons le vœu toutefois que cette révolution de l'abécédaire n'aboutisse pas à quelque révolution sociale.

Tout cela nous avertit cependant que la lutte scolaire n'est point terminée depuis le 26 novembre 1882. Ne lisait-on pas l'autre jour qu'une commission d'experts fédéraux s'était de nouveau réunie à Berne, et que le résultat de ses délibérations n'était pas encore connu. Vous me répondrez que nous sortons d'en prendre. Je ne vous dis que ces trois mots : Veillons au grain !

Je termine ma relation sur Bâle par une nouvelle universitaire. Depuis de longues années, un comité est constitué dans cette ville, avec la mission de pourvoir à ce que la cause évangélique soit représentée à la faculté de théologie qui fait partie, comme on sait, de l'Université de l'Etat ; et il entretient un ou deux postes libres dans ce but. C'est la chaire qui fut occupée et illustrée autrefois par Beck et par Auberlen. M. Kaftan, qui en était le dernier titulaire, vient d'être appelé à l'Université de Berlin, en qualité de professeur ordinaire de dogmatique. Il en était temps, selon mon humble avis. M. Kaftan ne convenait plus au poste de Bâle, et le poste de Bâle ne lui convenait plus. Il ne vaut pas la peine de commencer son enseignement comme théologien « positif » pour se réveiller un beau matin sous les espèces d'un disciple de Ritschl. Le remplaçant de M. Kaftan vient d'être désigné par le Comité dans la personne de M. Schnedermann, jeune théologien de l'Allemagne du Nord, qui est, dit-on, bien recommandé.

La question du baptême, si absurde qu'elle puisse nous paraître, ne pouvait demeurer localisée ; elle vient d'être tranchée dans le même sens qu'à Bâle par le Grand Conseil de Zurich, sauf la ratification du peuple, à l'énorme majorité de 140 voix contre 19. Si l'on aime les soufflets donnés par l'Etat, voilà un soufflet donné par l'Etat.

« Nous sommes habitués à beaucoup de choses, écrit M. L. P. dans l'*Evangelisches Wochenblatt* (24 mai), et nous avouons que nous sommes portés à une appréciation sombre et sévère de notre situation ecclésiastique ; mais que, parmi les représentants de notre peuple, il ne s'en soit trouvé que 19 qui eussent la notion de ce qu'est le baptême, qui est pourtant, d'après la doctrine de Christ et le consentement unanime des apôtres, le fondement de notre chrétienté, voilà ce qui nous a remplis de tristesse et d'une amère douleur. »

Plusieurs des lecteurs du *Chrétien évangélique* ignorent peut-être les conférences de Baden. En tout cas, les Suisses romands qui les connaissent n'abusent pas de la permission de s'y rendre, car dans les dernières, qui eurent lieu les 22 et 23 mai, nous n'étions que deux Neuchâtelois pour représenter nos trois cantons occidentaux. Ce sont des réunions sans caractère officiel, auxquelles sont convoqués les chrétiens évangéliques, pasteurs et laïques de tous les cantons protestants de la Suisse, pour rendre compte de ce qui se passe dans chacun d'eux, au point de vue de l'avancement du règne de Dieu. La cordialité et la franchise ont été les caractères dominants des deux réunions auxquelles j'ai eu le privilège d'assister cette année pour la seconde fois.

Des notes que j'y ai prises, je n'extrais que la mention faite par le rapporteur d'Argovie des tendances rétrogrades que manifeste le parti réformiste, en vue de restreindre le droit d'évangéliser les paroisses pourvues de pasteurs réformistes. Ce fait paraît bien étrange au premier abord. Il semble que ceux qui s'intitulent libres penseurs et libéraux et qui ne veulent être que cela, devraient du moins tenir à honneur de mériter ces titres sans réserve. Mais le cœur humain est fécond en contradictions de cette nature.

Afin de ne faire tort à personne, voici un passage d'une circulaire que la Commission synodale d'Argovie a adressée à tous les pasteurs de ce canton, en date du 7 mars 1883. (Voy. *Volksblatt für die reformirte Kirche*, N° du 26 mai 1883.)

« Toute intervention d'un ecclésiastique dans le champ d'activité d'un autre doit être considéré comme absolument illicite ; l'accomplissement de toute fonction est exclusivement l'affaire du pasteur de la paroisse, sans le consentement duquel aucun autre ecclésiastique de l'Eglise nationale ne doit se permettre aucune fonction quelconque ou activité professionnelle, outre que la demande de ce consentement ne devrait point avoir lieu entre collègues. »

Périssent les âmes ; que les consciences restent troublées ; que la parole de M. X. qui pourrait rendre la paix et la joie à un mourant dans la paroisse de M. Z. soit enchaînée, pourvu que la paix de l'Eglise soit sauvée ! En vérité, les commissions synodales sont bien féroces quelquefois !

Serions-nous à la veille de revoir les jours de l'intolérance ? On le croirait en passant en revue toutes les localités où des réunions religieuses (je ne parle pas de celles de l'Armée du Salut) ont donné lieu à des troubles. Un ami de Berne, qui m'a envoyé ses notes sur la situation de son canton, y résumait tous ces faits par un mot sinistre : *Nero-Geist !*

Il se produit un très curieux mouvement dans les milieux du christianisme libéral en Allemagne et dans la Suisse allemande. On s'est tout à coup aperçu que jusqu'ici l'œuvre des missions chez les païens a été exclusivement abandonnée aux cercles « piétistes, »

et que les réformistes n'y ont pas encore touché du bout du doigt. Au point de vue de l'apologétique ou seulement de la bonne façon, il y avait là une lacune à combler.

Je trouve dans l'organe de la *Vermittelung (Volksblatt für die reformirte Kirche*, N° du 28 avril 1883) le compte rendu d'une conférence qui s'est tenue à Franckfort-sur-le-Main, le 11 avril, entre des délégués de l'Allemagne et de la Suisse, pour traiter ce sujet et aviser à ce qu'il y aurait à faire. C'est M. le professeur Kesselring de Zurich qui fut le premier rapporteur. Il était entendu d'avance qu'il ne s'agissait point d'offrir une coopération quelconque aux « missions piétistes, » qui reposent sur une conception toute différente du christianisme. Il ne restait donc plus que deux voies à choisir : ne rien faire ou faire autre chose et autrement. C'est ce dernier parti qui paraît l'avoir emporté. On laissera aux « missionnaires piétistes » les peuples barbares (*Naturvölker*), chez lesquels ils ont obtenu d'ailleurs d'excellents résultats, et l'on se réservera les peuples païens civilisés (Hindous, Chinois, Japonais), qui jusqu'ici, comme on sait, « n'ont fait que repousser avec mépris le christianisme piétiste. » Les moyens de la lutte seront avant tout littéraires : conférences, livres, brochures. Déjà un représentant du Brahmo-Samadsch s'est présenté pour défendre dans les principales villes de l'Europe ses conceptions religieuses dans des conférences publiques. « En face de tels adversaires, les procédés ordinaires de conversion ne suffisent plus. »

Souhaitons bonne chance à la nouvelle Société réformiste de missions, et surtout qu'entre le Brahmo-Samadsch et le christianisme renouvelé, le combat ne finisse pas faute de combattants ; ou même que certains apôtres de Suisse ou d'Allemagne n'aillent pas se convertir au Brahmo-Samadsch, et cela sans rien y perdre !

Quelques mots pour finir, sur M. Prétorius, le vice-inspecteur de la maison des missions de Bâle, dont la mort a été annoncée dans le N° de mai du *Chrétien évangélique :*

Hermann Prétorius était né à Stuttgart le 25 juin 1852 ; il passa quatre ans (1866-1870) au séminaire d'Urach, pour se préparer aux études théologiques. Il servit pendant la guerre franco-allemande comme infirmier ; il y tomba malade et conserva dès lors une certaine faiblesse d'estomac. Après 1870, il entra au séminaire théologique de Tubingue ; il passa son premier examen en 1874 et sortit premier de sa classe. Après avoir occupé quelques postes dans sa patrie, il fut appelé en 1877 à Bâle comme premier secrétaire de l'inspecteur de la maison des missions.

Le 12 juillet 1881, le Comité ayant reconnu ses hautes capacités, le nomma second inspecteur. Il répondit pleinement dans ce poste difficile à l'attente qu'on avait mise en lui. Il partit, en septembre 1882, pour visiter les stations de la Côte d'Or, sans se dissimuler les dangers qu'il affrontait, mais s'en remettant à la volonté de Dieu. Il tomba malade le 7 février. Au docteur qui venait de lui déclarer son état, il répondit en accompagnant cette parole d'un joyeux sourire : « Est-il vrai que je vais aujourd'hui à la maison ? » et il mourut quelques heures après, le 7 avril.

Je trouve dans le N° du 18 mai de l'*Allgemeine Schweizer-Zeitung* l'entrefilet suivant que je traduis :

« Le travail des missionnaires en pays païens est souvent facilité par le soupir des peuples qui l'attendent et le désirent. Les Makololos criaient un jour à Livingstone : « Apporte-nous le repos ! » Lorsque l'inspecteur Prétorius gisait sur son lit de mort à Accra, les païens organisèrent une fête idolâtre, et implorèrent de leurs dieux la conservation de cette précieuse vie ! Evidemment ils perçoivent dans le travail des missionnaires les pulsations d'une charité absolument absente de leurs religions. » A. GRETILLAT.

Zurich.

Le nouvel échec du projet de loi ecclésiastique devant le Grand Conseil, et sa signification. — La peine de mort rétablie par le vote populaire.

Les lecteurs du *Chrétien évangélique* savent déjà les deux événements qui ont marqué le mois de mai de cette année dans le canton de Zurich : le rétablissement de la peine de mort voté par le peuple, et le nouveau renvoi du projet de loi ecclésiastique.

Je ne reviendrai pas sur l'histoire interminable de ce projet. Voilà quatorze ans que la révision constitutionnelle a eu lieu, quatorze ans que les autorités ecclésiastiques attendent, demandent, préparent, discutent et présentent des projets de loi, sans aboutir à aucun résultat.

La discussion du dernier projet, élaboré avec soin par une commission du Grand Conseil, a donné lieu à des débats intéressants sur le baptême, à propos des conditions à remplir pour faire partie de l'Eglise nationale zurichoise ; puis sur le droit des minorités à l'égard des lieux de culte ; enfin sur le synode mixte qu'il s'agissait de créer.

La majorité de la commission avait sacrifié le baptême. M. Georges de Wyss, rapporteur, proposa au nom d'une minorité le maintien du baptême comme condition d'entrée dans l'Eglise. Mais, bien que soutenue par M. l'antistès Finsler, et par le vote du synode de novembre 1883, cette proposition a été repoussée par le chiffre significatif de 140 voix contre 19. Il faut dire aussi que la plupart de ceux qui ont voté contre le baptême obligatoire n'ont pas obéi à des motifs dogmatiques bien profonds. Ni les résultats de la critique moderne invoqués par d'anciens pasteurs contre le baptême, ni les théories par trop césaro-papistes de M. Sulzer, n'ont influencé beaucoup la plupart de nos représentants de la majorité. La seule considération qui semble avoir prévalu, c'est l'incongruité d'un baptême administré à un adulte : on ne saurait, disait-on, exiger d'une grande personne qu'elle se laisse baptiser comme un enfant.

Ne dirait-on pas que le pédobaptisme a tué le baptême ?

Le droit des minorités de disposer à leur tour des lieux de cultes officiels, a été sanctionné à une forte majorité. L'article adopté établissait que, lorsque cinq cents personnes dans une paroisse, — une très grande paroisse ! — s'associent pour avoir un pasteur à leur choix, le conseil d'Eglise est obligé de leur accorder l'usage du temple, sans que le dit pasteur ait besoin d'être membre du clergé zurichois.

Enfin, à propos du synode mixte, la discussion a été vive. C'était la seule innovation considérable du projet ; c'en était le noyau, disait l'antistès. Mais les représentants du peuple n'ont pas reconnu l'utilité d'un conseil de cette espèce, le synode pastoral étant tout ce qu'il faut pour donner des préavis dans les choses qui concernent le culte et l'instruction religieuse de la jeunesse. Le peuple ne s'en soucierait nullement.... « Il est incontestable, disait un grand conseiller à propos de cet article, que le sens religieux a beaucoup diminué au sein de nos populations, et qu'il s'affaiblira toujours plus ; il est certain que cette loi sera rejetée par le peuple. » Le renvoi du projet au conseil d'Etat fut voté par 77 voix contre 58, avec l'invitation de remplacer le chapitre du synode mixte par des articles maintenant le synode ecclésiastique, que nous avons toujours eu. On me dit que ce renvoi équivaut à la suppression du projet. Et nous voilà « gros Jean, » comme devant ; ce que je prie les connaisseurs de ne pas traduire en langue tudesque.

On remarquera sans peine que ces votes tendaient tous à l'affaiblissement de l'organisme ecclésiastique : le baptême facultatif, la libérale sanction du droit des minorités, le rejet d'un synode nommé par le peuple, trahissent sinon des sentiments malveillants, du moins une indifférence prononcée pour l'Eglise. « L'Eglise, a déclaré M. Sulzer, un des hommes les plus marquants de l'assemblée, n'est qu'une des fonctions de l'Etat ; elle n'a

pas d'autre base que le droit politique. » Elle ne dépend par conséquent de personne autre que de l'Etat. Il n'y a plus d'Eglise dans le sens traditionnel et scripturaire du mot. Les pasteurs sont des maîtres de morale plus ou moins religieux.

Notre Eglise officielle a reçu par ce vote un avertissement qui doit lui être bien sensible. Pourtant elle ne se montrait pas altière, ni étroite ; loin de là. Depuis longtemps elle a tâché de réduire à leur « minimum » les différences qu'il y a entre l'Evangile et les idées du monde moderne. Pour ne pas blesser les oreilles du pouvoir, les cercles ecclésiastiques officiels se sont appliqués à éviter les affirmations religieuses trop accentuées. Dans la crainte d'effaroucher les indifférents et les adversaires, peut-être aussi dans la pensée de leur ménager le retour à la religion, on s'est efforcé de ne pas présenter le christianisme de face, mais de profil, ou même presque de dos. Pour assurer l'unité de l'Eglise, on a cru devoir observer une superbe neutralité entre les tendances les plus contraires, et se mettre bien au-dessus de l'étroitesse des croyants bibliques, en témoignant des égards délicats à ceux qui mettent la pensée moderne au-dessus de la Bible.

Cette prudence consommée a-t-elle été récompensée ? Notre Eglise officielle a-t-elle gagné en considération ? Il paraît que non ; car depuis dix ans, le peuple religieux de notre canton n'a montré aucun intérêt pour le projet de loi dont nous parlons, ni pour aucune des mesures prises par le Conseil ecclésiastique. Les débats du grand Conseil ont montré comment on parle de l'institution officielle dans les régions du pouvoir. Les représentants du peuple savent bien qu'il y a, ici comme ailleurs, des gens religieux, des sectes piétistes, des « ultramontains » protestants ; mais ce sont là des minorités infimes, si peu à craindre, qu'on peut même leur permettre de célébrer leur culte dans les temples officiels. Mais nos gouvernants ne semblent pas même supposer qu'il existe d'autre autorité que celle de la majorité et de l'arbitraire individuel, ni que l'Eglise doive l'obéissance à un autre chef que l'Etat. On se demande si l'Eglise officielle ne s'est pas donné trop de peine pour dissimuler ces obligations d'ordre spirituel.

L'affaire du projet de loi ecclésiastique rend sensible à chacun la démolition très lente, souvent imperceptible, de l'édifice élevé dans nos cantons suisses par la réformation du XVI[e] siècle. On voudrait pouvoir constater aussi parmi les nombreux croyants les indices d'une résurrection de la communauté religieuse ; mais jusqu'ici, à part quelques aspirations plus ou moins prononcées, rien ne montre que le moment soit proche où, conscients de leurs devoirs et de leurs droits, ainsi que de leur unité essentielle, les chrétiens professants soient prêts à être reconstitués en Eglise. Des matériaux se préparent et s'accumulent, en attendant que la personnalité prédestinée ou le moment providentiel vienne en faire un nouvel édifice, sous l'action de l'Esprit.

Le 27 mai, le peuple zurichois a voté le rétablissement de la peine de mort à une assez faible majorité. Ce vote a réjoui beaucoup d'hommes sérieux qui réclament l'inscription de la peine de mort au code pénal au nom des principes les plus élevés de justice et de morale, en s'appuyant d'ailleurs sur des déclarations bibliques positives. Par contre le vote populaire froisse les très nombreux citoyens qui réprouvent la peine de mort par des motifs de je ne sais quelle sentimentalité, ou par des raisonnements idéalistes. Cependant la question est trop complexe et sa solution dépend de trop de facteurs, variables suivant les milieux et les temps, pour qu'un vote populaire fasse autorité en pareille matière.

On se demandera, après comme avant le vote, si le rétablissement de la peine de mort est propre à relever le niveau moral au milieu de nous. Donnera-t-il satisfaction à des

instincts d'ordre supérieur ? Sera-t-il un bien pour les juges, pour les jurés, pour le peuple, pour l'exécuteur de ces « œuvres, » pour ceux enfin qui nourrissent des pensées homicides ? Donnera-t-il à la justice humaine un caractère plus auguste ? Augmentera-t-il chez le coupable le sentiment de culpabilité ? Aura-t-on enfin, par le rétablissement de la peine de mort, une idée plus vraie de la valeur de la vie humaine ?

Ces questions et d'autres encore peuvent, n'est-il pas vrai, nous rendre perplexes, même après le verdict populaire ; dans tous les cas, il est regrettable que de pareils sujets soient traités à un point de vue politique, comme l'ont fait quelques journalistes de la Suisse allemande. — Si on peut en même temps professer des opinions libérales et voter pour la peine capitale, pourquoi ne pourrait-on pas, tout en professant la foi chrétienne, chercher le châtiment et la répression du crime dans des peines moins radicales que la peine de mort ? E. JACCARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La question eucharistique élucidée et simplifiée. Trente-trois lettres adressées au rév. père C. G. de la compagnie de Jésus, par Louis Durand, ancien pasteur à Liège. Genève, Béroud 1883.

C'est à huis-clos, dans les replis d'un long recueillement, qu'il faut attaquer une pièce de résistance de la valeur et du poids de celle-ci et s'assimiler lentement tout ce qu'elle renferme de substances assimilables. Opérations qui constituent un labeur, car croyez-m'en, lecteur, M. Durand souriait sous cape le jour où il affriandait le public en glissant dans le titre de son savant livre l'épithète de *simplifiée*. *Elucidée !* je le veux, je l'accorde, j'applaudis sans façon, après avoir fait un banquet de pantagruélisme intellectuel. Mais *simplifiée !* En effet, travail d'un genre unique, soit par sa conception, soit par les développements, *La question Eucharistique* dépasse, et de beaucoup même, les chefs-d'œuvre polémiques protestants du XVI[e] et XVII[e] siècle, et Mornay et Dumoulin et Claude et Lefaucheur et Aubertin. Tous ont pris à pleines mains, de droite, de gauche, dans l'histoire ecclésiastique, dans la logique, dans les Ecritures, dans l'ironie acérée des Gaulois, ces armes variées à l'infini qu'emploient chaque jour les évangélistes, les pasteurs en terre papiste. Traqués, harcelés, poursuivis l'épée dans les reins, les inventeurs d'un certain *Christ-Eucharistique*, les Romains et les Luthériens, se réfugient tous d'un seul et même élan dans leur citadelle commune, les quatre mots : *ceci est mon corps*. Ils s'y bastionnent, s'y retranchent, s'y enivrent de théories mystérieuses, de mots contradictoires, vides de sens, mais non de bruit.

Qu'a fait M. Durand ? Laissant de côté les arguments ordinaires, en mineur expérimenté, il creuse en ligne droite une galerie qui le conduit promptement au-dessous de cette forteresse quadrangulaire sur laquelle flottent les quatre mots latins *hoc est corpus meum*, et d'où l'on entend sortir les mots barbares de *transsubstantiation*, d'*impanation !* Parvenu au cœur de la cité ennemie, l'auteur fait un formidable amas de matières explosibles, composées d'exégèse, de logique de géomètre, des aveux plus que naïfs de ces adversaires de Wittemberg et de Rome ou plutôt de Trente. Une légère étincelle brille, jaillit. Et toute la masse éclate avec cette promptitude, cette froide fatalité qu'apporte l'évidence du vrai. Donc ici, logique implacable, sûre et lente comme une démonstration mathématique ; la puissance impassible de la vérité se montrant toute nue, c'est-à-dire tout éclatante de lumière. C'est un écrasement, une pulvérisation.

Mais nous avons à exposer nos regrets :

1° Les Romains cachés sous le bouclier de l'index continueront à dormir tranquilles ; seuls les Luthériens pâtiront.

2° La note 1, placée à tort hors du texte

(page 4) est la clef de tout l'ouvrage. Il fallait donc lui réserver sa place légitime et attirer avec force toute l'attention du lecteur sur elle, et pour cela la rendre accessible à tous.

3° L'auteur, né bibliophile, abuse décidément de la bonne volonté de ses lecteurs les plus sympathiques, et leur dresse de telles pyramides de citations qu'on est parfois trop convaincu, ce qui est indigeste.

4° Sous l'impression constante de la langue et des sottises théologiques romaines, le style, d'ordinaire clair, vif, gai et toujours charitable, devient parfois d'une désespérante abstraction : « Le dogme *absurdo-littéral* (le dogme romain et luthérien)... imagine donc comme corps de Christ une *entité* invisible, intangible et inerte qui se dissimule sous les accidents du pain. Mais par le fait même qu'il imagine une entité invisible, intangible et inerte, il se met dans l'impossibilité d'affirmer l'identité de cette entité et de l'entité littérale. » (Pag. 215.)

5° L'exposition du dogme réformé est trop écourtée. Nos richesses sont certes grandes à nous qui ne recevons que les symboles. Il eût été facile de les faire au moins apercevoir en opposant le seul Christ, le Christ historique, vrai Dieu et vrai homme, celui que tous les élus adorent, en l'opposant à ce certain Christ-Eucharistique qui, est tout ce qu'on veut et au fond n'est rien.

N'importe ! Ce livre sera d'un grand prix pour quiconque a soif de la vérité. Puisse l'auteur nous le rendre encore plus cher et accessible à tous, en publiant bientôt son *Histoire du dogme Eucharistique* suivie de près par la *Nouveauté du papisme* de Pierre Dumoulin, promesse dont nous attendons l'exécution depuis plus de vingt ans.

S. LENOIR.

NON PLUS MOI ET POURTANT MOI. — Paris, Bonhoure, 1883.

Rassurez-vous, lecteur, cet ouvrage n'a du métaphysicien que le titre, un peu rébarbatif, il est vrai, dont l'a coiffé son anonyme auteur. Mais, orienté par l'épigraphe, et captivé par la lecture du livre, vous sentirez bientôt qu'il est bon d'étudier, avec un pareil guide, ce double moi dont il s'agit : contraint à céder la place usurpée jadis, le moi vieilli du cœur naturel disparaît devant le moi nouveau créé par l'esprit de Dieu. De celui-ci s'échappe alors, avec un parfum de prière, une voix d'adoration qui s'écrie : « Je vis, non plus moi-même, mais Christ vit en moi. » Gal. XI, 20.

Sans nous arrêter à des vétilles telles que l'emploi des verbes *amertumer*, *perturber*, dont la présence étonne cependant, qui voyons-nous ici ? Un pécheur quelconque mis en présence de ce qu'il doit être ou sera, dans la foi d'abord, puis en la résurrection : « Le Seigneur a fait toutes les avances ; qui donc empêche que nous soyons à lui ? Notre orgueil. C'est lui qui nous conseille, ô folie ! de ne rien devoir au Seigneur. Comme si l'oubli de nos dettes pouvait jamais les acquitter ! »

Par notre volonté nous nous décidons pour ou contre Dieu ; car, en ceci surtout, vouloir c'est pouvoir. Et le reproche de Jésus à quiconque n'a pas son salut, c'est : Vous ne l'avez pas voulu. Mais commencez par vouloir Christ, et Christ se chargera du reste. Car notre salut vient de Dieu qui fait miséricorde.

Et les œuvres ? Les œuvres sont un fruit de la foi, mais n'en sont pas la racine, laquelle n'est autre que le Saint-Esprit. Donc, au début, renoncer à soi-même. C'est assez malaisé. Mais ce sacrifice, une fois accompli, nous affranchit des autres.

On sent que l'auteur tient de première main la connaissance à la fois saine et ferme qu'il a de son sujet. C'est surtout aux vrais chrétiens qu'il s'adresse ; mais nul, pourvu qu'il soit sérieux, ne le lira sans profit : consolations de bon aloi tirées de l'Ecriture, exemptes de sentimentalisme, éprouvées par l'expérience, par elle aussi justifiées, c'est là ce que ce livre donne : prenez donc et lisez.

CH. PARIS.

Jean-Christophe Blumhardt, le pasteur des bains de Boll (1805-1880) par *M. et Mme F. Grin*, pasteur. — Lausanne, Mignot, éditeur, 1883.

Voici un livre bien singulier, mais bien intéressant. C'est une biographie, comme le titre l'annonce, la biographie d'un pasteur wurtembergeois. Mais c'est le cas de dire que tous les pasteurs ne se ressemblent pas, fait très heureux en tout état de cause. Celui-ci est d'une trempe particulière. Il a vécu dans un milieu qui lui a comme forcé la main, qui l'a poussé à s'occuper de choses qui n'étaient point selon ses goûts, mais qui répondaient pourtant bien à ses aptitudes.

Les trois premiers chapitres du volume que nous annonçons ne présentent rien qui mérite d'être signalé. Nous y assistons aux premiers pas dans la carrière pastorale de l'homme distingué qui a nom Jean-Christophe Blumhardt.

Mais voici qu'au chapitre IV, intitulé : *Gottliebin Dittus*, nous sommes lancés dans un domaine où nous marchons de surprises en surprises. Cette Gottliebin est exposée à des hallucinations ou visions d'un caractère hautement étrange ; des spectres lui apparaissent en même temps qu'ils se livrent à un tapage infernal dans la maison, habitée par la malade de concert avec les membres de sa famille. Et tous, même Blumhardt, appelés en consultation, sont témoins du bruit accompli par les fantômes. Gottliebin, en proie à d'horribles convulsions pendant lesquelles elle semble possédée d'un démon, est finalement rendue à la santé grâce aux ardentes prières d'intercession de Blumhardt.

Qu'est-ce que tout cela signifie ? Nous ne savons ; mais nous inclinons à croire que mieux eût valu ne pas consacrer dix-sept pages à des faits d'une nature aussi bizarre, et qui pourraient jeter un certain discrédit sur le caractère de l'homme qui y joua un rôle si considérable.

Au reste les étrangetés ne manquent pas dans la vie de Blumhardt. Certains récits, entre autres relatifs au réveil de Mœttlingen, donnent beaucoup à penser, et l'on se prend à désirer une atmosphère plus calme et moins embrasée. Le son faible et léger de la vision d'Elie nous revient en mémoire, et l'on se dit que, si la tiédeur est pernicieuse à l'âme, la serre chaude ne lui convient pas davantage.

Quel jugement porterons-nous sur les guérisons opérées par Blumhardt ? Aucun, parce qu'ici encore nous hésitons, nous nous tenons sur la réserve. A la distance où nous sommes des événements, nous nous déclarons dans l'incapacité de prononcer sur eux un verdict suffisamment éclairé. Dieu est puissant, il peut délivrer, à la requête de ses enfants, de toute maladie corporelle aussi bien que spirituelle : c'est ce que nous affirmons, mais non sans nous demander, toutefois, si Dieu veut tout ce qu'il peut dans le domaine temporel, et s'il n'y a pas un réel danger à trop se préoccuper de guérisons de cet ordre.

Et cependant, à n'en pouvoir douter, Blumhardt était un chrétien de sens rassi, prudent, sage, réservé. Beaucoup de paroles de cet homme remarquable, beaucoup de faits aussi, en rendent témoignage.

Quoi qu'il en soit, la publication de M. et Mme Grin est au nombre des bonnes publications de ce temps-ci. Le style en est simple, sobre ; l'ordonnance ne prête à aucune critique grave ; les jugements émis par l'auteur sont empreints de modération et de bon sens. Blumhardt sera désormais connu de notre public de langue française, car, en dehors d'un cercle très restreint, qui pouvait se vanter jusqu'ici de le connaître ? Pour ce qui nous concerne, c'est surtout grâce à une excellente conférence de notre collègue et ami M. Herzog, qu'il est devenu pour nous un personnage historique.

Nous félicitons M. Grin de la voie dans laquelle il est entré ; et nous engageons vivement nos lecteurs à faire bon accueil à son *Jean-Christophe Blumhardt*.

EUG. BARNAUD.

Chants pour écoles enfantines et pour les familles. — Lausanne, Société des écoles du dimanche, 1883.

La Société des écoles du dimanche a été bien inspirée et a fait preuve de sagesse, en publiant ce nouveau recueil de chants pour les enfants. Elle possédait déjà son livre de cantiques ; elle n'a pas cédé à la tentation, si commune chez les auteurs et les éditeurs, de croire que ce qu'elle avait publié devait répondre à tous les besoins.

Il faut savoir gré à une société qui a pour premier but l'instruction religieuse de la jeunesse, de ne pas restreindre son activité à des publications exclusivement édifiantes. Elle a compris depuis longtemps que, pour agir chrétiennement sur les enfants, il faut les intéresser à tout ce qui est grand, beau et utile, et faire vibrer en eux toutes les cordes humaines. Aussi sommes-nous heureux de voir cette société, qui a déjà fait tant de bien parmi nous, rendre encore ce service aux maîtresses d'écoles enfantines et aux mères de famille, de mettre à leur portée un choix riche et varié de chants destinés à la première enfance. C'était tout un labeur d'aller les chercher dans des recueils dont plusieurs n'étaient pas de facile acquisition.

Les morceaux réunis dans ce volume sont rangés sous trois chefs : école, jeu, famille. (division qui est du reste assez arbitraire, surtout pour la première et la troisième catégorie.) On y trouve, à côté des cantiques qui occupent naturellement la place d'honneur, des chants relatifs à la nature et dont plusieurs font déjà résonner la fibre patriotique, et d'autres qui célèbrent les travaux de l'école ou qui servent d'accompagnement aux jeux les plus gais. Nous ne prétendons pas que le choix soit à l'abri de toute critique. Les uns feront leurs réserves ; les autres regretteront certaines lacunes : chacun aurait son choix particulier à proposer, qui seul le satisferait en plein.

En attendant, c'est avoir fait une bonne œuvre que d'avoir répondu aux vœux secrets de tant de ces nobles travailleuses qui, dans l'obscurité, se consacrent à la tâche souvent ingrate, mais sainte et bénie, d'élever les enfants et de leur donner cette première éducation que la mère de famille, avec son lourd fardeau, ne peut pas souvent donner seule.

C. P.

Annuaire philanthropique vaudois, par V. Segond, pasteur à Longirod. — Lausanne, F. Regamey, 1883.

La Société vaudoise d'utilité publique a bien mérité de son titre en facilitant l'apparition de ce petit volume. Simple, léger, facile à parcourir, il comble avantageusement une lacune entre l'annuaire officiel et celui de l'instruction publique. Une table des matières vient compléter les facilités offertes par l'ordre alphabétique suivi district après district.

M. le pasteur Segond nous fait presque oublier que l'impartialité est chose rare ; il n'importe, on est heureux de la signaler au passage. Il est réjouissant aussi d'avoir à rencontrer tant d'œuvres faites de concert, tant d'autres qui se complètent, ou se font équilibre : cinq cents institutions distinctes dues toutes, plus ou moins, à l'initiative individuelle en moins de cent localités, assurément c'est respectable. Lausanne, il va sans dire, a la plus large part, puis Vevey, Morges, Yverdon, etc. De l'œuvre purement philanthropique à la plus directement chrétienne, on trouve de tout dans ce livre, tout ce qui peut concourir au relèvement matériel, moral et spirituel de l'individu, de la famille et du peuple.

L'*Annuaire* n'a pas la prétention d'être absolument infaillible et complet, nous dit le patient collecteur. Il a dix fois raison. Telle œuvre, existant depuis plus de deux ans, méritait d'y figurer. Un asile est oublié dans sa série, parmi les œuvres hors du canton, mais pouvant servir à ses ressortissants ; un autre « maintenant transféré, » l'est depuis bien des années en une charmante « re-

traite. » Elle est assez connue, et pourtant elle n'est pas nommée.

Que les détails manquent sur certaines œuvres parce qu'ils ont été refusés, cela se conçoit vu leur nature privée. Mais il en est qu'on cherche en vain et qui, sans être la quotité du capital, ou le taux de l'intérêt, ont du prix pour le public : les résultats obtenus, l'influence exercée, etc. Des détails comme ceux touchant la fondation Perrinet à Yverdon intéressent toujours ; il y en a beaucoup sur ceci, trop peu sur cela : « Les conditions que devait revêtir le titulaire ont empêché de réaliser le vœu du donateur. » Quelles étaient donc ces conditions ? — Un philanthrope aveugle fonde une œuvre en faveur des aveugles : est-ce souvenir des soins reçus, ou de la privation qu'il en a ressenti ? — Un legs est fait « par une dame russe, Mme Boissonnet. » Cette dame habita longtemps le voisinage de Lausanne, et s'y fit de nombreux amis. La nommer seulement, c'est évoquer toute une émouvante histoire que le titre complet de l'asile eût suffi presque à indiquer ; on la devine à peine. On nous dira que cela peut suffire. Soit ! CH. PARIS.

TRENTE ANS DE LUTTE DANS L'EGLISE RÉFORMÉE DE PARIS. *Souvenirs et impressions d'un témoin.* — Paris, Grassart, 1882.

Curieuse brochure que celle-ci ! Rien ne serait plus intéressant qu'une histoire bien documentée de ces trente années de la vie de l'Eglise réformée de Paris. L'ouvrage que nous annonçons la donne-t-il ? Non, il ne prétend pas non plus le faire. Ce sont des *souvenirs* et des *impressions*, c'est-à-dire quelque chose de personnel et en même temps dépourvu de rigueur historique. Le correspondant de la *Semaine religieuse*, qualifiant cette brochure de « Pamphlet d'un franc-tireur orthodoxe » ajoute que « c'est le commérage faisant tentative d'escalade dans l'histoire. » Comme lui, nous trouvons que ces souvenirs ont du piquant, de la vie et de la sincérité ; mais comme lui nous estimons « qu'ils rapetissent la lutte entre le libéralisme religieux et l'orthodoxie aux proportions de mesquines rivalités personnelles. » L'auteur nous dépeint assez bien l'époque tragique des luttes entre Adolphe Monod et les Coquerel ; mais une fois les Coquerel disparus, il voit encore leur ombre planant sur le parti libéral et « leurs mânes » criant vengeance. Et les principes ? Il n'en est, de part et d'autre, guère question. Lisez un épisode de ces luttes épiques :

« Il n'y eut presque pas d'abstentions. Un électeur, portant un nom connu dans le parti coquereliste, vint même de Rome pour soutenir la bonne cause : il arriva dans la salle du vote dix minutes avant la fermeture définitive du scrutin, juste à temps pour déposer dans l'urne un bulletin... qu'il signa et qui fut nul.... Au dépouillement du scrutin, l'émotion fut très vive. On approchait de la fin ; les deux partis se balançaient. Une série de bulletins que Grandpierre lisait de sa voix grave, forte et calme, se succédant avec une désespérante monotonie, venait donner la majorité aux coquerélistes, lorsque, par un brusque changement, une série contraire de bulletins orthodoxes, rétablissant l'équilibre, fit définitivement pencher la balance en faveur du conseil presbytéral. Le vénérable président du consistoire, le pasteur Henri Juillerat, qui, malgré son grand âge et des émotions fatigantes pour lui, avait tenu à rester dans la salle jusqu'à la fin, pouvait à peine parler quand il eut à proclamer le résultat du scrutin. Il était tout bouleversé et paraissait même n'être pas bien sûr que les candidats dont il lisait les noms fussent véritablement élus. »

Ceci se passait en 1865. Croirait-on que ces luttes, qui ont tant de ressemblance avec celles du domaine politique, puissent avoir pour théâtre une Eglise jalouse de sa fidélité à la foi évangélique ? Il faut à la fois un grand oubli des principes scripturaires et un insatiable besoin d'unité extérieure pour mettre une Eglise à la merci des hasards d'un scru-

tin, alors surtout que les électeurs sont admis sans aucune garantie religieuse. La cause de l'Evangile peut-elle remporter la victoire au sein d'une pareille tour de Babel? Les années ont passé, et des deux côtés l'on paraît n'avoir rien appris; l'on continue à se contenter d'une union pleine de luttes, alors que le meilleur parti à prendre serait un divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur et de principes, si l'on veut avoir à Paris une Eglise digne héritière des traditions et de la grandeur des siècles passés.

T.

FIANCÉS : *Job le mège ; tante Judith ;* deux nouvelles par T. Combe. — Lausanne, Georges Bridel, 1883.

L'auteur de ce volume a pris dès l'abord une place importante parmi nos nouvellistes suisses du jour. Il — ou elle — pourrait, sans avoir à redouter les blessures de la critique, soulever le voile du pseudonyme; mais nous ne voulons pas effaroucher sa modestie.

T. Combe vit dans le Jura neuchâtelois; c'est là que *vivent* avec lui ses héros, et c'est de ce fait certainement qu'il tire une grande partie de son originalité. En mettant sous les yeux du lecteur un type bien spécial, nettement caractérisé, on ne rétrécit pas nécessairement le cadre, et on ne restreint pas l'intérêt d'un livre. Ce sont bien des Neuchâtelois que nous avons sous les yeux, mais ils n'en sont pas moins humains pour cela, et leurs sentiments, leurs passions, ce qui fait le fond de leur caractère se retrouve partout et peut servir de leçon dans d'autres contrées.

On aime à étudier ces populations industrielles et industrieuses, instruites et intelligentes. Plus d'un écrivain, depuis Rousseau, a trouvé du charme à les dépeindre. Parmi eux T. Combe tient une place avantageuse. On ne trouvera pas dans ses nouvelles des situations très dramatiques, des scènes pathétiques, mais des descriptions très fidèles.

Les deux morceaux de ce volume, *Job le mège* et *Tante Judith*, sont d'inégale longueur et aussi d'inégale valeur; nous préférons de beaucoup le premier. Job est un beau type ; c'est un *mège* hélas! — il y en a partout, même dans le bon pays émancipé de la montagne neuchâteloise, — mais honnête, original et bienfaisant. C'est un de ces méconnus dans le monde qu'il fait si bon apprendre à connaître, et l'on aime à se dire qu'ils sont probablement plus nombreux qu'on ne le croit.

Quant à tante Judith elle est bien noire, peu attrayante, et l'on voudrait croire qu'elle est seule, ou à peu près seule, de son espèce. Pour notre part, cherchant toujours dans un récit la leçon morale, nous avons peine à la découvrir chez *Tante Judith*. Sans doute nous y voyons une triste passion, celle de l'argent, se développer d'une manière effrayante; nous voyons les noires machinations qu'on peut inventer à son service, le mal qu'on peut faire à d'autres, la dégradation où elle conduit ceux qui s'y livrent, et enfin le châtiment vengeur que réclame la conscience, mais tout cela est dépeint sous de telles couleurs, que pas un lecteur ne se sentira atteint, et ne sera tenté de s'examiner pour faire un retour sur soi. A côté de cela, il y a cependant la touchante affection de l'oncle et de la nièce, le type si vrai et si naturel, dans ses défauts et ses qualités, du fiancé, et tant de petites scènes prises sur le fait, que ce récit est d'un grand intérêt.

Nous n'avons rien à objecter lorsqu'on nous montre des caractères honnêtes et droits, des vertus grandes et nombreuses, sans que l'Evangile y ait aucune part, et tels qu'on en trouve bien souvent en dehors de son influence; nous aimerons toujours mieux ces peintures-là plutôt que celles des laideurs morales, mais nous voudrions pouvoir dire à l'auteur de ce volume de nous montrer aussi, — si cela rentre dans ses vues, — ce que peut la puissance de Christ dans une âme qui a été transformée par sa grâce.

P. M.-S.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

QUESTIONS MORALES ET SOCIALES

L'Etat et sa compétence, d'après l'enseignement biblique[1].

MATTHIEU XXII, 15-22 ; ROMAINS XIII, 1-7.

I

Dans les définitions successives qu'il donne des divers sens que présente le mot *état*, M. Littré indique les deux acceptions suivantes : 9° *Le gouvernement, l'administration suprême d'un pays....* « 10° L'ensemble des citoyens considéré comme un corps politique. »

Ces deux idées me paraissent devoir être réunies pour former la notion générale de ce que nous appelons l'Etat, et que nous opposons comme tel tantôt à l'individu, tantôt à la famille, tantôt à la commune, tantôt à l'Eglise. L'Etat c'est la société humaine organisée, c'est une nation dans son ensemble, considérée comme un corps qui a son unité vivante, son ordre, ses lois, ses intérêts communs, son autorité avec des degrés divers et des attributions définies, et qui présente cette unité et cet ordre personnifiés ou réalisés dans un gouvernement. Le gouvernement n'est pas l'Etat, mais il en est l'expression, la forme sensible.

L'Ecriture n'emploie pas ce terme abstrait, l'Etat, quoique l'idée elle-même ne soit point moderne : le mot latin *respublica* et le mot grec *πολιτεία* y répondent assez bien, et Paul s'est servi de ce dernier dans un sens analogue *ἦτε (ὑμεῖς τὰ ἔθνη) ἀπηλλοτριωμένοι τῆς πολιτείας τοῦ Ἰσραήλ*.... (Eph. III, 12.) Quand l'Ecriture veut exprimer cette notion, elle la personnifie plutôt dans les hommes qui représentent visiblement l'Etat, c'est-à-dire les chefs du gouvernement. Jésus dit : « César ; » saint Paul, dans le XIII° chapitre des Romains : *ἡ ἐξουσία*, ou *ἐξουσίαι ὑπερεχοῦσαι*, ou *οἱ ἄρχοντες* (vers. 3), et dans la première épître à Timothée : *οἱ ἐν ὑπεροχῇ ὄντες* (II, 2) ; saint Pierre, d'une manière très générale : *πᾶσα ἀνθρωπίνη κτίσις*, et, quand il entre dans le détail : *ὁ βασιλεὺς καὶ οἱ ἡγεμόνες*. (1 Pier. II, 13, 14, 17.) Mais c'est bien l'Etat lui-même qui, dans ces divers passages, est désigné par ces images transparentes.

Il ressort de notre définition que tout individu qui naît dans le domaine de l'Etat est membre de celui-ci ; il l'est par le fait de sa naissance et indépendamment de sa volonté personnelle ; appartenir à l'Etat n'est pas un acte de liberté, c'est un fait de nature : on naît citoyen. L'observation universelle et

[1] Nos lecteurs aimeront à trouver dans ces pages un souvenir de M. Viguet ; elles avaient été lues dans une conférence fraternelle, en décembre 1879 ; leur auteur les destinait au *Chrétien évangélique*, mais la maladie l'a empêché de les retoucher comme il en avait eu l'intention.

l'expérience de chacun ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

II

De ce que nous venons de remarquer résulte logiquement ceci : que l'Etat, à proprement parler, n'est pas une institution d'invention humaine. En effet, si, actuellement, pour chaque homme, le fait d'appartenir à l'Etat dont il relève n'est pas un acte de liberté, il est impossible d'admettre que, à l'origine, l'institution même de l'Etat soit sortie de la volonté libre de quelques individus, qu'elle ait été le produit d'une décision libre qui, prise dans ce sens, aurait pu, par une autre détermination de la volonté, être prise en sens inverse. La fameuse théorie de J.-J. Rousseau, la théorie du *Contrat social*, n'a pas plus de fondements rationnels que de fondements historiques; en opposition avec la nature humaine bien observée et avec ce que celle-ci nous indique comme possible, en opposition avec tous les faits connus, elle n'est qu'un absurde roman.

L'Etat est né de la nature des choses. Il est le produit nécessaire de la nature humaine telle qu'elle existe depuis la chute; il vient répondre à des besoins impérieux que la corruption morale a créés dans l'espèce humaine; il est le remède ou le palliatif de certains maux que le péché amène inévitablement dans la société et qui, s'ils ne rencontraient pas ces obstacles, entraîneraient infailliblement et rapidement la ruine totale de l'humanité. Il est difficile, sans doute, de se représenter ce que serait une société où le péché n'existerait pas, et comment elle fonctionnerait dans ce monde qui, lui-même, serait à bien des égards différent de ce qu'il est; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que, dans une telle société, l'égoïsme et l'orgueil étant inconnus, la justice, non seulement n'étant jamais violée, mais s'absorbant dans la charité, l'intérêt de chacun étant aussi précieux à ses frères que le leur propre, l'Etat tel que nous le comprenons n'aurait rien à faire, il serait remplacé par un lien plus élevé et plus pur, par cet organisme mystérieux que nous appelons avec un soupir d'aspiration et d'espérance « la communion des saints. » Mais dans la société humaine envahie par le péché, il a fallu un frein positif, un ordre imposé comme une barrière contre les excès du mal; l'Etat est ainsi né de la nature des choses, comme nous le disions tout à l'heure, ou, plus exactement, il a été institué de Dieu, qui l'a donné, dans ses compassions, comme une ressource temporaire, mais indispensable à l'humanité, en attendant le relèvement de celle-ci dans une situation réellement conforme à sa destination.

C'est bien sous cet aspect que l'Ecriture nous présente l'Etat; elle en fait une institution de Dieu, quoiqu'elle ne raconte nulle part, sous forme historique, quand et comment il l'a instituée. Quand Jésus dit : « Rendez à César ce qui est de César, et à Dieu ce qui est de Dieu, » placerait-il ainsi dans une sorte de parallèle César et Dieu, si l'Etat n'avait pas en lui quelque chose de divin, s'il ne répondait pas à une volonté positive du Seigneur, s'il n'était pas souvent, d'une manière bien imparfaite ou infidèle, nous en convenons, mais s'il n'était pas au moins dans son intention et son idée un instrument de Dieu? Saint Paul est plus explicite; il déclare

qu'« il n'y a pas de puissance si ce n'est de la part de Dieu, » et que « celles qui existent ont été ordonnées de Dieu. » (Rom. XIII, 1). Il ajoute même que « celui qui s'oppose à la puissance s'oppose à l'ordre de Dieu, » (Rom. XIII, 2) et à deux reprises, en employant deux termes différents (διάκονός et λειτουργός, Rom. XIII, 4, 6), il affirme que la puissance ou le magistrat est le « serviteur, le fonctionnaire de Dieu. »

III

Ceci reconnu, une grave question se pose aussitôt. L'Etat est un organisme voulu, institué de Dieu; mais embrasse-t-il dans son domaine toute l'activité de l'homme ? la compétence de l'Etat est-elle universelle, peut-il la fixer lui-même à son gré, arbitrairement, ou a-t-elle des limites dans lesquelles elle ne peut se déployer sans usurpation ?

La parole de Jésus que nous avons déjà citée nous paraît exprimer, sous une forme indirecte et implicite, il est vrai, mais assez significative, que ces limites existent réellement. Les Juifs lui demandent : « Est-il permis de payer le tribut à César ou non ? » Se faisant présenter un denier, il leur y montre l'effigie et le nom de César, et il dit : « Rendez donc à César ce qui est de César et à Dieu ce qui est de Dieu. » Pourquoi ne se borne-t-il pas à la première partie de ce précepte ? Elle répondait suffisamment, pleinement, à la question qui lui avait été posée; pour le cas particulier, il pouvait s'en tenir là ; tout était dit. Mais il veut élever le précepte spécial à la hauteur d'un principe général de conduite. Aurait-il eu besoin pour cela de faire cette adjonction : « Rendez à Dieu ce qui est de Dieu, » si la compétence de l'Etat embrassait tout le domaine moral ? Non, sans doute. Si Dieu a établi César, rendre à César ce qui est de César, c'est déjà rendre à Dieu quelque chose qui est de Dieu ; si Dieu a établi César pour avoir une compétence universelle sur toute l'activité de l'homme, rendre à César ce qui est de César, c'est rendre à Dieu tout ce qui est de Dieu ; les deux devoirs coïncident entièrement ; ils se confondent, et avoir exprimé le premier, c'est avoir exprimé le second ; les deux membres de la parole de Jésus formeraient dans ce cas une pure tautologie. Si donc le Seigneur a prononcé les deux principes, c'est que le second comprend autre chose, s'étend plus loin que le premier, c'est qu'il y a pour l'homme des devoirs, une activité, un domaine qui sont de Dieu, comme il est lui-même tout entier de Dieu, mais qui ne sont pas de César ; c'est, en un mot, que la compétence de César est seulement partielle et limitée.

Ces limites, la Parole du Seigneur nous indique qu'elles existent, mais elle ne nous dit point quelles elles sont. Pour les déterminer, nous devons recourir à d'autres renseignements, et nous pouvons, en effet, y arriver par deux voies. D'abord, par une voie indirecte et négative, en cherchant s'il y a, à côté de l'Etat, d'autres institutions de Dieu ayant, par conséquent, la même origine et la même autorité que l'Etat, et possédant une compétence propre qui limite, par son existence même, celle de l'Etat ; nous trouvons deux institutions de cette nature, antérieures toutes deux à l'Etat, l'individu et la famille. Ensuite, par une voie directe et positive, en étudiant dans

d'autres passages de l'Ecriture, et notamment dans celui de l'épître aux Romains (chap. XIII), qui est le plus net et le plus complet, quel est le domaine assigné à l'Etat, quel est le but en vue duquel il est institué, et quels sont les moyens d'action dont il dispose pour atteindre ce but.

IV

Dieu a institué l'individu par la création même de l'homme. Il l'a voulu, puisqu'il a créé un individu humain comme point de départ de l'espèce.

L'attribution spéciale qu'il lui a donnée, c'est la conscience, faculté individuelle par excellence, et par conséquent aussi tout ce qui relève immédiatement et directement de la conscience, le domaine religieux et moral. L'individu seul est vraiment religieux, car c'est par la conscience que l'homme entre en relation avec Dieu; c'est là, dans ce sanctuaire réservé et inviolable, et là seulement, qu'un contact réel peut avoir lieu entre la créature et le Créateur. Comme c'est aussi la conscience qui confère aux actes leur caractère moral, la morale est à son tour du ressort de l'individu, comme la religion à laquelle elle est fondamentalement unie, et aucune autre personne, aucune institution ne peut s'imposer à lui pour exercer sur sa moralité une autorité légitime. Il y a sans doute une morale sociale; mais qu'est-elle et sur quel domaine étend-elle son empire? Elle est simplement la résultante de certains principes généralement admis par les consciences individuelles, et son action s'étend uniquement à ce qui touche tout le monde, à ce qui atteint la société dans ses intérêts communs, c'est-à-dire aux résultats extérieurs et sensibles de la conduite. Un homme peut être très immoral au fond, être même reconnu pour tel, et ne blesser en rien la morale sociale.

Voilà donc une première limite imposée à la compétence de l'Etat. Cette compétence s'arrête devant la conscience, qui constitue le domaine propre et inaliénable de l'individu. La religion et la morale, dans leur essence intime, échappent au contrôle de l'Etat; il n'y toucherait que par une usurpation de pouvoir. A l'appui de cette affirmation, nous pouvons citer ce fait curieux, que le plus profond, le plus conséquent des despotes modernes a expressément reconnu et proclamé, à l'occasion de l'événement le plus solennel de sa carrière, le principe que nous venons de rappeler. Dans la cérémonie même de son sacre, Napoléon Ier adressa aux représentants de l'Eglise réformée de France ces mémorables paroles : « L'empire de la loi finit où commence l'empire indéfini de la conscience; la loi ni le prince ne peuvent rien contre cette liberté. Tels sont mes principes et ceux de la nature; et si quelqu'un de ceux de ma race devant me succéder oubliait le serment que j'ai prêté, et que, trompé par l'inspiration d'une fausse conscience, il vint à le violer, je le voue à l'animadversion publique et je vous autorise à lui donner le nom de Néron [1]. »

V

Dieu a institué la famille par l'institution du mariage, qui nous est racontée avec détail Genèse II, 18-25. Le sens

[1] De Félice, *Histoire des protestants de France*, liv. V, pag. 3.

profond et spirituel et l'importance capitale de cette institution ressortent soit du récit lui-même, soit de la citation qu'en fait et des explications qu'y ajoute le Seigneur Jésus dans son entretien avec les pharisiens au sujet du divorce, (Math. XIX, 3-9 et parallèles) et l'apôtre Paul dans un passage classique de son épître aux Ephésiens (V, 22-33).

Les attributions en vue desquelles Dieu a institué la famille sont indiquées nettement dans le récit de la Genèse, et confirmées par divers passages du Nouveau Testament.

La première de ces attributions est énoncée par l'Eternel, au moment où il va créer la femme, et, comme motif de cette création, du mariage, en vue duquel elle a lieu, et de la famille, dont le mariage est le point de départ : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui. » (Gen. II, 18.) Le mariage a donc pour premier but, pour but essentiel, de donner à l'homme une compagne intimement associée à toute sa vie, une aide qui l'assiste et le soutienne dans sa tâche, qui coopère à l'accomplissement de sa destination, avec laquelle il travaille dans une sainte harmonie et, pour le plus grand bien de l'un et de l'autre, à la réalisation de la vocation élevée que son Créateur, en lui donnant l'existence, l'a appelé à poursuivre. La famille, basée sur le mariage, a la même attribution ; elle doit procurer le développement spirituel, la joie commune, le soulagement de tous ses membres, et les grouper, dans un effort harmonique et proportionné à leur position et à leurs forces respectives, vers la perfection à laquelle tous doivent tendre.

La seconde attribution de la famille, c'est d'être l'instrument de la propagation de l'espèce. Elle est exprimée dans ces paroles du chapitre Ier de la Genèse, qui sont à la fois un commandement et une promesse adressés au premier couple humain par son Créateur : « Croissez et multipliez, et remplissez la terre, et l'assujettissez. » (Vers. 28.)

Ici se place une question d'une importance capitale. L'espèce humaine diffère essentiellement de toutes les espèces animales. « Dieu, est-il dit (Gen. I, 27), créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu ; » et plus loin : « L'Eternel Dieu avait formé l'homme de la poudre de la terre ; et il avait soufflé dans ses narines une respiration de vie, et l'homme fut fait en âme vivante. » (Gen. II, 7.) L'homme appartient au règne animal par son organisme corporel, mais il dépasse ce règne par ce principe supérieur, *cette âme vivante* qu'il possède, cette « image de Dieu » empreinte en lui. Là est le trait distinctif de l'espèce humaine, et la propagation de cette espèce, envisagée de son point de vue complet, emporte, outre la procréation matérielle d'êtres nouveaux semblables à leurs parents, et leur entretien physique jusqu'à ce qu'ils soient en état de se suffire à eux-mêmes (ceci lui est commun avec les espèces animales), une autre tâche plus grave et exclusivement humaine, la formation et le développement de ce principe spirituel qui est la marque propre, le privilège de l'homme au milieu de la création terrestre. En d'autres termes, la propagation de l'espèce humaine, entendue dans son vrai sens, implique tout le travail que nous appelons l'éduca-

tion, et si la propagation de l'espèce est une attribution de la famille, l'éducation des enfants rentre par là même dans ses attributions.

Remarquons d'ailleurs, en passant, que si par « propagation de l'espèce, » on entendait seulement la procréation matérielle de générations successives, l'institution de la famille ne serait nullement nécessaire pour atteindre ce but; des rapprochements momentanés entre les sexes auraient suffi, comme c'est le cas le plus fréquent chez les animaux. Dans le plus grand nombre des espèces, le mâle et la femelle ne vivent en commun que pendant le temps nécessaire pour l'engendrement et l'entretien des petits. La famille n'existe que temporairement ou chez quelques races exceptionnelles.

Nous constatons ainsi une seconde limite imposée à la compétence de l'Etat. Cette compétence s'arrête au seuil du foyer domestique. Tout ce qui relève de cette vie en commun à laquelle préside un couple d'époux, et particulièrement l'éducation des enfants, échappe à César, puisque c'est le domaine d'une autre institution divine qui en a reçu la charge. Si l'Etat s'y ingère, comme il le fait, et comme il ne le fait encore que trop, il usurpe.

VI

La voie négative que nous avons suivie jusqu'ici nous a déjà conduits à quelques résultats qui ne sont pas sans valeur. Maintenant, après avoir, en quelque sorte tracé autour de l'Etat le cercle que sa compétence ne peut pas franchir sans violer ses limites légitimes, entrons dans ce cercle et recherchons quelles sont les attributions que l'Ecriture assigne positivement à l'organisme dont nous nous occupons.

La première de ces attributions de l'Etat, la plus féconde en applications diverses, mais aussi la moins spirituelle et sur laquelle, par conséquent, nous avons le moins à nous arrêter, c'est de travailler à l'utilité générale de ses ressortissants, de pourvoir à ses intérêts communs dont la satisfaction ne saurait être atteinte, soit à cause de la somme de travail exigée, soit, plus encore, à cause des obstacles qu'y pourrait opposer la mauvaise volonté de quelques-uns, par les efforts des individus ou d'associations volontaires. La défense du territoire, les travaux publics, la création et l'entretien des voies de communication et autres objets de ce genre, réclament, pour être menés à bien, une action d'ensemble dirigée par une volonté centrale et supérieure.

Des dépenses considérables étant occasionnées par ces travaux et par les besoins de l'administration, la perception d'impôts en résulte légitimement et rentre dans la compétence de l'Etat, tous devant contribuer à ce qui profite à tous.

L'apôtre a soin de l'indiquer : « La puissance est le serviteur de Dieu pour ton bien, » dit-il (θεοῦ διάκονός... σοί εἰς τὸ ἀγαθόν. Rom. XIII, 4), et il ajoute un peu après : « C'est pour cela que vous payez les tributs, parce qu'ils sont (le sujet de *ils sont* n'est pas exprimé; il est impossible de suppléer φόροι qui est le substantif pluriel le plus rapproché; il faut sous entendre οἱ ἄρχοντες qui se trouve au verset 4) les fonctionnaires de Dieu qui s'appliquent sans cesse à leur emploi:

διὰ τοῦτο καὶ φόρους τελεῖτε· λειτουργοὶ γὰρ θεοῦ εἰσιν εἰς αὐτὸ τοῦτο προσκαρτεροῦντες. (Ibid. 6.)

VII

L'apôtre donne plus d'importance et de place encore à un second objet sur lequel s'étend la compétence de l'Etat, et qui, quoiqu'il touche par un côté aux intérêts d'ici-bas et concerne l'ordre extérieur de la société terrestre, s'élève cependant au-dessus et reflète dans une certaine mesure les principes éternels du bien : c'est l'administration de la justice pénale : θεοῦ διάκονός ἐστιν εἰς ὀργὴν τῷ τὸ κακὸν πράσσοντι. (Vers. 4.)

Là est le vrai titre d'honneur et en même temps la redoutable responsabilité de l'Etat et des hommes en qui il se personnifie, quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement et le procédé par lequel tels ou tels individus soient appelés à exercer ce haut ministère au milieu de leurs semblables. Ils sont en quelque manière les représentants, les officiers de la justice suprême, les lieutenants de Dieu pour discerner et frapper les méchants ! Quel sérieux avertissement donné à ceux qui sont les dépositaires d'un tel mandat et à ceux envers qui il s'exerce !

Sans doute, dans ce monde de péché où la corruption atteint les meilleures institutions, et où les intentions paternelles du Seigneur doivent être mises à exécution par des instruments qui ne sont jamais à la hauteur de leur mission, et qui parfois y apportent des vues ou des passions qui y sont tout à fait étrangères ou même opposées, la réalité est souvent loin de répondre à cet idéal. De là les étonnements qu'ont provoqués dans maints esprits les réclamations ou les contradictions soulevées par cette déclaration de l'apôtre : « Les princes ne sont pas à craindre lorsqu'on ne fait que de bonnes actions; ils le sont seulement lorsqu'on en fait de mauvaises. Veux-tu donc ne point craindre les puissances ? Fais bien, et tu en seras loué. » (Vers. 3.) Qu'on lise l'histoire, s'écrieront quelques-uns ! qu'on regarde ce qui se passe au milieu des nations ! qu'on examine ce qu'ont été nombre de gouvernements, de ces « princes » de ces « puissances » dont il est parlé ici, ce que sont parfois les meilleurs !...

Ce n'est pas sur ce terrain que nous devons nous placer, c'est sur celui du principe; l'apôtre ne dit pas proprement ce qui est dans le fait, mais ce qui doit être dans le droit, ce qui répond aux intentions du Seigneur. L'Etat est institué pour représenter et administrer la justice sociale, et nul autre que lui n'est établi pour cela, c'est sa compétence propre et exclusive. Si l'Etat ou ceux qui sont à sa tête s'acquittent mal de leur mandat, ou le faussent tout à fait, ils en sont responsables devant Celui dont ils sont les fonctionnaires et qui rendra à chacun selon ses œuvres. Mais il y aurait ingratitude à ne pas reconnaître que souvent, habituellement même, l'institution a rendu de grands services, qu'elle a maintenu au sein de l'humanité l'ordre que le péché et les mauvaises passions tendent sans cesse à renverser, et qu'elle garantit, d'une manière remarquable, la stabilité et la sécurité dans la société humaine. En tout cas, les imperfections et les infidélités de l'exécution ne doivent pas faire oublier, aux chrétiens du moins, la sainteté du principe ; il faut se souvenir

que la compétence de l'Etat est d'institution divine, qu'elle a, par son origine et son but, droit à être respectée, et que nulle autre institution, à plus forte raison nul particulier, n'a reçu mandat de la contrôler. Si, dans sa compétence, l'Etat prévarique, il n'y a pour les individus d'autre recours qu'auprès de « Celui qui juge justement. » (1 Pier. II, 23.) L'infidélité de l'homme ne saurait prévaloir contre la justice de Dieu, pas plus que « la colère de l'homme n'accomplit cette justice. » (Jacq. I, 20.)

VIII

Une dernière attribution assignée à l'Etat, c'est le droit d'employer la force pour assurer l'ordre dans son domaine, la sécurité de ses ressortissants, et pour sanctionner les verdicts de la justice qu'il administre : οὐ γὰρ εἰκῇ τὴν μάχαιραν φορεῖ, dit saint Paul. (Rom. XIII, 4.)

On a maintes fois discuté la portée de cette expression. Le choix de l'image à laquelle recourt l'apôtre est certainement très remarquable. Qu'est-ce qu'une épée en effet ? Un instrument destiné à tuer les hommes et qui ne peut avoir d'autre emploi que celui-là. Si donc l'Etat porte l'épée, s'il la porte légitimement, s'il la porte de la part de Dieu, comme le contexte l'affirme sans qu'il y ait lieu au moindre doute, si selon le terme exprès de Paul « il ne la porte pas en vain, » pas simplement pour la forme ou la parade, qu'est-ce à dire, sinon qu'il est dans sa compétence d'user au besoin des moyens extrêmes de contrainte, et de pousser ces moyens, quand la nécessité l'exige, jusqu'à l'anéantissement de ceux qui lui résisteraient ? Dieu l'a voulu ainsi, et nous voyons dans cette dispensation un des exemples les plus frappants de la méthode providentielle par laquelle il sait tirer le bien du mal, et faire servir les manifestations mêmes du péché à le combattre et à en arrêter les excès.

Remontons aux origines de l'humanité : nous y entrevoyons, à la lueur des récits à demi énigmatiques de la Genèse et d'un fragment de poésie qu'elle nous a conservé, comment cet instrument de mort, tant chanté par les poètes dans leur ivresse insensée, a fait sa première apparition au milieu des hommes déjà corrompus. La race de Caïn s'était séparée de la première famille humaine. Lémec, l'introducteur de la polygamie, avait vu son fils Tubal-Caïn forger « toutes sortes d'instruments d'airain et de fer. » Une épée, paraît-il, était sortie de ses mains, et le violent Lémec, ravi d'aise, convoque ses femmes ; il veut avoir des témoins de sa joie féroce, il leur adresse cette ode, probablement le plus ancien monument de la poésie humaine qui soit parvenu jusqu'à nous :

> Ada et Tsilla, entendez ma voix ;
> Femmes de Lémec, écoutez ma parole :
> Oui, je tue un homme pour ma blessure,
> Et un enfant pour ma meurtrissure !
> Oui, Caïn est vengé sept fois,
> Et Lémec soixante-dix fois et sept !
>
> Gen. IV, 23, 24.

Le Seigneur intervient et comment ? Il s'empare de cet instrument de vengeance et de destruction, inspiré par celui qui « est meurtrier dès le commencement, » et il en fait un instrument de protection et d'ordre ; pour cela il l'arrache à l'individu et à l'arbitraire de ses passions ; mais qu'au lieu d'être maniée au hasard, au gré du caprice et de la violence sans frein et sans respon-

sabilité, elle soit confiée à « un ministre de Dieu, » et des effets, redoutables toujours, mais salutaires, pourront être produits. La guerre n'est donc pas nécessairement un crime, mais elle ne peut avoir lieu que par l'ordre et sous la conduite de l'Etat : hors de là elle est un brigandage. Les malfaiteurs seront réprimés et les crimes punis, mais par la puissance du magistrat : autrement ce ne serait plus répression et châtiment, mais vengeance, c'est-à-dire, nouveau crime.

IX

Nous pouvons résumer les résultats de notre étude en les formulant dans les propositions suivantes :

1° L'Etat est un organisme institué de Dieu pour assurer l'ordre dans la société humaine envahie par le péché. Il a reçu une compétence limitée et définie.

2° Cette compétence ne s'étend pas sur la conscience, qui est le domaine propre de l'individu, ni, par conséquent, sur la religion et la morale.

3° La famille a aussi été instituée de Dieu pour travailler au développement spirituel de ses membres et à l'éducation des enfants. La compétence de l'Etat ne s'étend pas sur ce domaine.

4° La compétence de l'Etat comprend positivement trois objets :

a) Les objets d'utilité publique et la perception des impôts ;

b) le maintien de la justice sociale et sa sanction par l'application de la pénalité ;

c) Le droit d'employer la force et de tuer, s'il le faut, pour défendre la société menacée et assurer la sanction de la justice pénale.

C.-O. VIGUET.

ÉTUDES MORALES

Un chapitre de la morale chrétienne au XVII° et au XIX° siècle.

Il n'est pas sans intérêt de comparer ce qu'on pensait au XVII° siècle sur certains points de morale et ce qu'on en pense aujourd'hui. Il va sans dire, du reste, que nous ne sortons pas ici du cercle des chrétiens, c'est-à-dire des hommes convaincus de la vérité du christianisme et voyant en ce dernier la source même et le principe de la morale. Que ces croyants soient catholiques ou protestants, cela n'importe pas. L'intérêt même sera plus grand si nous mettons en présence des représentants de ces deux communions. Il peut résulter, de rapprochements entre deux siècles différents et entre deux communions opposées, une réelle utilité. La morale chrétienne subirait-elle une modification essentielle en passant d'un siècle à un autre, en sorte qu'on pourrait lui appliquer le fameux mot de Pascal : Vérité en deçà, mensonge au delà ? Et la trouverons-nous positivement différente suivant que nous l'étudierons chez les chrétiens attachés à la tradition catholique ou chez ceux qu'anime le souffle de la liberté évangélique ? La question vaut la peine d'être posée, et la réponse ne sera pas seulement intéressante, elle sera utile si elle démontre l'unité fondamentale de la morale sur la base du christianisme positif.

Les réflexions qui précèdent nous furent suggérées dans un séjour d'été que nous faisions au pied du Jura. Parmi les quelques livres que nous avions emportés avec nous, s'en trouvait un,

beaucoup lu au XVIIe siècle, fort peu de nos jours : les *Essais de morale* de Nicole. Nous prîmes plaisir à cette lecture ; un plaisir doux, à la vérité, calme, sans grandes émotions, mais non sans impressions heureuses. L'idée nous vint alors d'associer à ce plaisir les lecteurs du *Chrétien évangélique*. Toutefois, nous ne nous arrêterons qu'à un seul des *Essais*, et, avant de l'analyser, nous dirons quelques mots de l'auteur lui-même.

I

Pierre Nicole, né à Chartres en 1625, appartenait à la célèbre école de Port-Royal. S'il n'y brilla pas au premier rang, il n'y occupa pas moins une place distinguée. Au sortir de la jeunesse, il avait été jeté dans le parti qui, à cette époque, et dans le sein de l'Eglise catholique, réunissait les défenseurs de la doctrine de Jansénius et d'Augustin sur la grâce. Dès son arrivée à Paris, vers 1642, il avait fréquenté la maison de Port-Royal, où une de ses tantes, la mère Marie-aux-Anges, venait de se retirer. Là, Nicole recevait les instructions de l'abbé Singlin ; il voyait et entendait des hommes tels que Sainte-Marthe, de Sacy, Arnauld, et leurs entretiens exerçaient sur son esprit une influence puissante et décisive.

A Port-Royal, Nicole était revêtu de la charge de maître dans ces *Petites écoles* si remarquables, et que la société avait fondées depuis peu pour élever loin du monde, dans l'étude et la pratique des vertus chrétiennes, les enfants de familles pieuses. Nicole y eut pour collègue Lancelot et pour disciple l'historien le Nain de Tillemont, à qui il enseigna les belles-lettres et la philosophie. C'est de ces leçons, dégagées de tout appareil scolastique, et données plutôt sous forme d'entretiens, qu'est sorti un livre de valeur, l'*Art de penser*, publié en 1662 sous le nom d'Arnauld qui y avait effectivement collaboré.

Nicole s'est trouvé mêlé à toutes les luttes que le jansénisme eut à soutenir contre la Sorbonne et les jésuites. Ami de la paix, du calme et de la retraite, il se vit contraint de passer des journées à préparer, à revoir ces nombreux traités qui sortaient de Port-Royal et jetaient la confusion dans les rangs des adversaires du jansénisme. Plus tard, il se lança dans la controverse avec les réformés et engagea avec Claude et Jurieu une polémique sur la transsubstantiation. — C'est alors qu'il publia, toujours sous le nom d'Arnauld, son traité de la *Perpétuité de la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie*.

Les *Essais de morale* parurent, dès 1675, sous le pseudonyme de Chanteresne, — mais la publication de cet ouvrage fut momentanément interrompue par les persécutions auxquelles Nicole fut en butte. La mort de la duchesse de Longueville avait privé le jansénisme du seul appui qu'il eût à la cour de Louis XIV. Arnauld et Nicole, menacés de perdre la liberté, durent quitter la France et se réfugier à Bruxelles. Cet exil fut si pénible à Nicole, qu'il ne tarda pas à implorer la faveur de l'archevêque de Paris. Autorisé à rentrer en France, il se fixa à Paris. Rendu à une vie plus calme, il reprit ses travaux et, entre autres, ses *Essais de morale*. — Le 16 octobre 1695, il mourait à l'âge de soixante-dix ans, et

Mme de Sévigné faisait en ces mots son oraison funèbre : « Nous perdons M. Nicole; c'était le dernier des Romains. » En effet, tous les grands hommes de Port-Royal avaient disparu de la scène; Lancelot, Sainte-Marthe, de Sacy, étaient morts depuis plusieurs années, et Arnauld venait d'expirer à Liège.

Nicole avait un sentiment profond de la faiblesse de l'homme, aussi est-ce avec raison qu'on a dit de lui : « De quelque part qu'il envisage la nature humaine, il n'y aperçoit que d'inexprimables infirmités, et du côté de l'esprit un aveuglement, et dans la volonté une impuissance qui rendent la vie semblable, selon ses termes, à une image qui passe, à une vapeur qui se dissipe. » — Bien loin de relever l'homme, Nicole achève de l'abaisser, tant est grand le besoin qu'il éprouve de rendre l'empire de la grâce plus absolu. S'il fut préservé d'erreurs graves, il le dut à sa modération naturelle, et surtout à sa réelle piété. Il ne tomba point dans le scepticisme auquel il paraissait devoir aboutir, et même il combattit le doute avec une grande vigueur. « Le pyrrhonisme, disait-il, est une extravagance de l'esprit humain. »

Nicole occupe une place parmi les écrivains qui se sont livrés avec le plus de succès à l'étude des questions morales. A la vérité, il se renferme peut-être trop dans les questions particulières, en négligeant les plus générales, mais il connaît l'art d'instruire les hommes sur leurs devoirs. Plusieurs de ces *Essais* sont de petits chefs-d'œuvre d'analyse psychologique et de sagesse pratique. Nicole a une grande richesse d'aperçus, il creuse les questions, les discute avec calme, avec méthode; il les éclaire d'une douce lumière. Ses ouvrages sont dépourvus d'éclat, de brillant, mais ils sont sérieux et solides, et d'une lecture intéressante et instructive.— Mme de Sévigné, que nous avons déjà citée, goûtait fort les *Essais*. « Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève, surtout je suis charmée du troisième traité, *Des moyens de conserver la paix avec les hommes*. Lisez-le, je vous prie, avec attention, et voyez comme il fait nettement voir le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin; ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait; il nous découvre ce que nous sentons tous les jours et que nous n'avons pas l'esprit de démêler ou la sincérité d'avouer; en un mot, je n'ai jamais vu écrire comme ces messieurs-là.» Et Mme de Sévigné, avec son originalité d'expression, ajoute, toujours à propos des *Essais*, qu'elle voudrait *en faire du bouillon et l'avaler*. De nos jours, un pareil enthousiasme aurait lieu de surprendre, surtout chez une dame du grand monde. Les temps ont changé; la morale aurait-elle changé aussi?

II

Parmi les *Essais de morale* de Pierre Nicole, il en est un que nous distinguerons, c'est celui qui a pour titre : *De la soumission à la volonté de Dieu*. Il a pour épigraphe cette parole du psaume CXLIII, vers. 10 : *Enseignez-moi à faire votre volonté, car vous êtes mon Dieu*. — Nous adoptons ici la formule catholique et nous la transcrivons telle quelle.

On le voit, ce sujet n'a rien d'accidentel, de local; il est d'un intérêt général : il est de tous les temps et de tous les lieux; il est pour tous les croyants. C'est, pour nous servir d'une expression courante, une actualité. De nos jours, la soumission à la volonté de Dieu est un des points les plus accentués, non seulement de la morale théorique, mais encore de la piété pratique. C'est avec raison, croyons-nous; mais c'est là un signe, un indice d'un état religieux assez avancé. Nous y voyons quelque chose de caractéristique, et il nous importe de savoir cc que, pour des chrétiens sincères, vraiment pieux, signifient ces mots : *la soumission à la volonté de Dieu.*

Nous l'avons déjà dit, il peut y avoir intérêt et profit pour nous à constater où en étaient à cet égard, au XVII[e] siècle, des hommes réellement convaincus de la vérité du christianisme, des esprits gagnés à la vérité. La soumission à la volonté de Dieu était-elle théoriquement et pratiquement pour eux ce qu'elle est pour nous, ce qu'elle suppose en nous et ce qu'elle exige de nous?

L'*Essai* de Nicole se divise en deux parties; la première renferme dix chapitres, la seconde six, tous assez courts. Nous allons en donner l'analyse que nous entremêlerons de nos réflexions et parfois de nos critiques.

Nicole fait d'abord ressortir l'opposition qui existe entre « suivre sa volonté propre, » ce qui est marcher dans sa voie et vivre en païen, et « suivre la volonté de Dieu, » ce qui est marcher dans la voie de Dieu et vivre en chrétien. Il importe donc grandement de faire la volonté de Dieu. Mais qu'est-ce que la volonté de Dieu?

La volonté de Dieu est en premier lieu la règle de nos actions; qu'on l'appelle loi éternelle, justice divine, sagesse, vérité, peu importe au fond, c'est Dieu même. — Ici, Nicole développe des idées contingentes fort intéressantes en elles-mêmes, mais qui apparaissent comme des hors-d'œuvre dans le plan général. Il insiste entre autres sur l'amour de la loi de Dieu chez un David, par exemple. Nous ne nous y arrêterons pas.

La volonté de Dieu a un caractère général : elle s'impose à tous les hommes; puis un caractère individuel : elle s'impose à tout homme. Sur ce point, une réflexion très fine de Nicole et très pratique : « Chacun a son don de Dieu, et il faut prendre garde de ne pas vouloir le servir dans le don d'un autre.» Combien il serait désirable que chaque chrétien s'appliquât à discerner le don qu'il a reçu, et ne se méprît pas à cet égard, comme cela n'arrive que trop! Aussi Nicole place-t-il dans le cœur et sur les lèvres de chaque chrétien la prière de Saul, terrassé sur la route de Damas: « Seigneur, que veux-tu que je fasse?» C'est en priant ainsi qu'on est ramené au sentiment de ses propres devoirs et mis en garde contre le piège « de méditer peu sur nos propres obligations, et de s'appliquer beaucoup à celles des autres. » Cela n'empêche pourtant pas que la connaissance des devoirs des autres ne puisse nous être fort utile à nous-mêmes.

Nicole insiste sur le côté pratique de la demande de Saul : *faire*. Les lumières que nous devons demander sont celles qu'il nous faut pour agir, pour conduire nos pas et cela, rigoureusement parlant: « Nous ne devons pas demander à Dieu de

voir bien loin autour de nous ; il suffit de voir où il faut mettre nos pieds, et que Dieu nous découvre sa volonté à mesure qu'il est besoin de l'exécuter. » Il est vrai que le cœur, lui aussi, a « ses pas et sa voie, » c'est-à-dire ses désirs, ses craintes, ses espérances. Tout cela doit être rendu conforme à la loi de Dieu. Rien n'est excepté. Le désir de connaître la volonté de Dieu doit être sincère. L'homme s'y trompe souvent et ne désire pas toujours obtenir ce qu'il demande. « Nous avons presque tous de certains défauts auxquels nous ne voulons pas toucher, et que nous cachons autant qu'il nous est possible à Dieu et à nous-mêmes. » Ces défauts, tout le monde les connaît, sauf nous-mêmes, tant nous avons mis de soin à les cacher dans quelque repli intérieur. En effet, la volonté humaine, le moi, cherche toujours à reprendre place dans le cœur de l'homme ; la morale évangélique refuse cet abri, quel qu'il soit, à la volonté propre. Est-ce là vraiment chercher à connaître la volonté de Dieu ? N'est-ce pas avoir « un cœur pour Dieu et un pour nous-même ? » Donc, pour connaître la volonté de Dieu, il faut préalablement obtenir de lui un cœur simple.

En proclamant la nécessité d'un cœur simple, c'est-à-dire droit, Nicole nous paraît tomber dans quelque subtilité. En effet, il prétend que si « l'on n'a pas encore les sentiments qu'on doit, il ne faut pas laisser de faire ce qu'on doit. » Mais en vertu de quoi agira-t-on de cette manière ? Ne sera-ce pas de l'hypocrisie ? Nicole soutient le contraire, parce que, dit-il, « ces mouvements qui occupent la surface de l'âme » sont pourtant ordonnés par cette partie de l'âme qui domine ! Voilà une pensée que nous entendons difficilement et une raison qui ne nous convainc guère. La démonstration de cette thèse ne laisse pas que d'être laborieuse. Nicole a quelque peine à faire comprendre comment, en agissant comme les habiles courtisans, on n'est cependant point courtisan. Il déclare que l'égalité d'humeur est à ce prix ; mais n'est-ce pas payer cette dernière trop cher, ou avec de la fausse monnaie ? Serait-ce là ce que produirait en nous « la vue de la volonté de Dieu ? » Nous ne saurions l'admettre, et nous ne sommes pas sensible à l'argument de fait présenté par Nicole. Il cite, comme un modèle, l'évêque d'Alet, Nicolas Pavillon († 1677), qui avait « plusieurs visages selon les diverses actions auxquelles il s'appliquait. » Le bon évêque en avait un à l'autel et dans l'église, qui marquait un recueillement profond ; un autre dans la conversation, qui témoignait de la gaieté ; un autre sérieux et grave dans les choses où il devait faire paraître de l'autorité ; un autre doux et compatissant quand l'occasion le demandait. Voilà une figure bien mobile, mais un modèle qu'il ne faudrait pas trop imiter !

Remarquons ici que, à propos de la soumission à la volonté de Dieu, Nicole aborde bien des sujets de pratique chrétienne qu'on n'a pas toujours l'idée de rapprocher. Nous citerons, comme exemple, un certain renoncement à soi-même, une abnégation dont il parle en ces termes : « Quelque règle qu'on se soit prescrite dans les choses indifférentes, il faut être prêt à la changer dans les occasions où Dieu nous fait connaître qu'il

demande autre chose de nous. C'est par cette flexibilité que des personnes qui aiment l'étude ne laissent pas que de s'appliquer avec soin à des entretiens qu'ils n'aiment pas, lorsque la charité le demande ; qu'ils perdent en quelque sorte leur temps, lorsque Dieu veut qu'ils le perdent ; qu'ils quittent leurs ouvrages sans peine, lorsque Dieu veut qu'ils les quittent ; qu'ils ne forment point de desseins fixes ni arrêtés et qu'ils se tiennent toujours entre les mains de Dieu pour s'appliquer aux choses, selon qu'il leur fait connaître qu'elles lui sont agréables. » Nous avouons que cette réflexion nous a paru singulièrement juste et actuelle, de nature à faire faire à plus d'un quelque salutaire retour sur lui-même.

Cependant la soumission à la volonté de Dieu ne doit pas dégénérer en indifférence à l'égard des choses, en fatalisme. Nicole réclame l'activité de la réflexion, la comparaison, le choix. « Les hommes n'ayant que fort peu de temps à eux, il est impossible qu'ils s'appliquent à une occupation qu'en se séparant des autres. Or, dans ce choix, les moindres doivent céder aux plus grandes ; il faut nécessairement opter, et quand on a choisi, il ne faut pas facilement changer le choix qu'on a fait, etc. » La volonté de Dieu doit être toujours notre règle, dans les petites choses comme dans les grandes, mais c'est ici qu'un cœur droit et simple est de toute nécessité pour discerner la volonté de Dieu et la distinguer de la nôtre. Cela ne suppose rien moins qu'un renouvellement de l'esprit. « Soyez transformés par le renouvellement de votre esprit, afin que vous éprouviez que la volonté de Dieu est bonne, agréable et parfaite. » (Rom. XII, 2.)

La soumission a pour premier objet ce que Dieu demande de nous dans le moment présent ; par exemple, « à souffrir quand Dieu veut que nous souffrions, à agir quand il veut que nous agissions, » à être actifs ou passifs. « Il y a toujours une ligne de tout état à Dieu ; et sitôt qu'on commence à marcher sur cette ligne, on est dans son ordre. »

En résumé donc, comme règle de nos actions, la volonté de Dieu, c'est la justice, dont la contemplation fait les délices du vrai chrétien sur la terre et fera, dans le ciel, la félicité éternelle des bienheureux. Cette même justice fait sur cette terre le plus grand tourment des méchants, et fera leur enfer dans l'éternité.

III

A la question : Qu'est-ce que la volonté de Dieu ? Nicole a répondu en premier lieu : c'est la règle de nos actions. Il répond en second lieu : c'est la cause de tous les événements. Il suit de là que, dans tous les événements, il faut remonter à la cause première, sans s'arrêter aux causes secondes. Ceci est important dans la pratique, car « ce qui cause en partie cette révolte que nous sentons dans les choses qui nous arrivent, est que nous nous arrêtons trop aux créatures et que nous leur imputons les événements : nous ne voyons que le bâton qui nous frappe et qui nous châtie, et nous ne voyons pas la main qui s'en sert. » De là, nos plaintes, nos murmures, nos impatiences. On décharge sa mauvaise humeur sur les créatures, tandis que si nous te-

nions les yeux de notre esprit arrêtés sur la première et souveraine cause de tous les événements, toute la face du monde serait changée pour nous; nous verrions que tout y est juste et saint, soit de la part de Dieu, qui ordonne tout, soit de la part des hommes sur qui ses ordres s'exécutent. — Telle est la pensée de Nicole; la conclusion dernière prêterait peut-être bien le flanc à des critiques, ou, tout au moins, à des réserves : il faudrait s'entendre. Cependant le fond de la pensée est juste, et l'auteur se place bien ici sur le terrain de l'optimisme chrétien.

Parmi les exemples que Nicole cite à l'appui de sa thèse, il en est un qui devait frapper les contemporains de l'auteur et leur apparaître sans doute comme une étonnante hardiesse de la part d'un homme aussi modéré. Qu'est-ce qu'un prince? demande Nicole, et il répond sans hésiter : « C'est une verge en la main de Dieu pour punir les méchants. » On savait bien, par l'Ecriture, que le magistrat ne porte pas l'épée en vain, mais l'Ecriture ajoute aussi qu'il « récompense les bons. » Or Nicole ne s'en tient qu'à la première partie du verset, et il écrit cela sous le règne de Louis XIV. Si le grand monarque a lu cette page, ce n'est sans doute pas sans quelque surprise qu'il aura constaté le rôle auquel Nicole réduisait le magistrat. Il est vrai que Louis XIV, en maintes occasions célèbres, a volontiers puni les bons et récompensé les méchants!

En exposant ses vues sur la volonté de Dieu considérée à la fois comme règle de justice et comme principe de toutes choses, Nicole reprend ici des idées déjà abordées par lui dans sa première partie. Il le fait à dessein. Il lui importe de répéter que ces vues ne sauraient mener au fatalisme. La soumission à la volonté de Dieu s'accorde parfaitement, par exemple, avec la prudence, la prévoyance, et ce n'est pas faire preuve d'un christianisme plus spirituel que de manquer de prudence. « La vie de la foi, qui est celle des justes, les oblige donc à se rabaisser aux lumières communes de la prudence humaine, et à employer les moyens humains pour faire réussir les choses qu'ils ont raison de souhaiter, parce qu'elle (la vie de la foi) défend de tenter Dieu. » — Ne semblerait-il pas que Nicole a eu à combattre des vues qui nous paraissent toutes nouvelles, mais qui, à en juger d'après la citation ci-dessus, trahiraient une origine déjà fort ancienne? Apparemment Nicole n'avait pas entendu parler de ce que, dans le temps où nous sommes, plusieurs appellent *la guérison par la foi*. Mais, si l'expression n'était pas encore trouvée, l'idée existait, et peut-être aussi la pratique. Nicole ne semble point partager cette manière de voir; il raisonne comme les simples chrétiens ont raisonné de tout temps. Y a-t-il erreur ou vérité? c'est ce qu'il vaudrait la peine d'examiner.

Dans ce même ordre d'idées, Nicole s'élève contre un usage, probablement fort ancien, bien qu'il soit aussi beaucoup pratiqué par quelques chrétiens de nos jours; c'est l'usage qui consiste à juger de la volonté de Dieu d'après des « rencontres fortuites. » C'est aussi, dit Nicole, par un sentiment du respect que nous devons à la volonté de Dieu, que nous sommes obligés d'être très réservés à prendre pour des marques de la vo-

lonté de Dieu la rencontre qu'on fait, dans l'Ecriture, ou dans des livres de dévotion, de certains versets qui nous paraissent conformes à quelque chose que nous avons dans l'esprit.» La phrase est un peu lourde, mais l'allusion est très claire, et l'opinion de Nicole n'est pas douteuse. Il estime que Dieu a permis qu'on rencontrât ces versets, mais il n'est pas sûr qu'il ait permis qu'on les rencontrât pour tel ou tel dessein, ni pour nous servir de règle de conduite. Et Nicole ajoute : « C'est notre imagination qui tire cette conséquence, et qui la tire témérairement, puisqu'elle suppose que Dieu ne peut avoir permis cette rencontre que pour une telle fin.» Que penseraient de ce jugement les chrétiens qui *piquent des versets* dans leur Bible, ou qui les tirent d'un casier? Assurément, ils ne seraient point d'accord avec l'auteur de l'*Essai* et ils l'estimeraient incompétent. Cependant, avant de le condamner, ils feraient peut-être bien de voir s'il n'y aurait pas quelque « mouvement de vanité » à s'imaginer que Dieu nous fait « des faveurs particulières.» Au reste Nicole ne tranche pas absolument la question. « Il semble donc, dit-il, qu'il ne soit pas bon de faire tant de fondement sur ces rencontres fortuites. » Le lecteur remarquera avec quelle modération l'auteur s'exprime. En revanche pourrait-on parler plus sagement qu'il ne le fait dans ce paragraphe : « La vue de la volonté absolue de Dieu ne change donc point la manière ordinaire de juger des choses, et elle ne retranche point l'application des moyens humains et l'usage des lumières ordinaires. Mais elle en retranche l'inquiétude, l'empressement, les désirs trop ardents pour les choses qui ne sont pas encore arrivées, les tristesses et les chagrins pour celles qui sont ou présentes ou passées. Car si nous sommes persuadés que Dieu fait tout, et qu'il ne peut rien faire que de juste, après avoir donné tout l'ordre qu'il nous commande de donner aux choses, nous devons nous abandonner à lui, et attendre en paix l'exécution et l'accomplissement de ses desseins éternels. Et comme nous les devons adorer lorsqu'ils nous sont manifestés par l'événement, nous les devons aussi adorer par avance lorsqu'ils sont encore cachés par les secrets de la providence. » N'y a-t-il pas beaucoup de vérité et de sagesse dans cette exposition d'un point spécial, mais très important, de la morale chrétienne?

Nicole n'est pas moins dans le vrai lorsqu'il déclare que la soumission à la volonté de Dieu ne saurait avoir de limites. Il touche à un fait d'expérience journalière quand il dit qu'il y a plus de difficulté souvent à accepter les petits événements, les bagatelles qui nous fâchent, nous dérangent, ou les petites infirmités, que les grandes épreuves. Il y a là un exercice de la foi réel et bienfaisant. Les réflexions auxquelles Nicole se livre sur ce point, sont tout empreintes de vérité évangélique.

Enfin, jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble des observations qu'il a faites, l'auteur de l'*Essai* constate que « rien ne facilite davantage la conduite de la vie chrétienne que ce regard de la volonté de Dieu dans toute son étendue.» La vie du vrai chrétien est une vie de paix. C'est la paix que Jésus donne à ses disciples quand il leur dit : Je vous

laisse la paix, je vous donne ma paix! C'est la paix dont parle saint Paul, qui garde le cœur et l'esprit en Jésus-Christ. « Elle apaise les agitations du cœur, en l'attachant à la volonté immuable de Dieu; elle arrête les troubles que produit dans l'esprit la multiplicité de ses pensées par cette unique pensée: Dieu le veut. Et elle fait ainsi que l'homme se laisse amoureusement emporter au torrent de la providence, sans se mettre en peine d'autre chose que de s'acquitter fidèlement des devoirs particuliers qui lui sont prescrits à chaque moment par la loi de Dieu. » C'est par ces belles paroles que se termine l'*Essai sur la soumission à la volonté de Dieu*. Il y a là un accent de piété dont la sincérité ne saurait être contestée, et il s'exhale de cette conclusion un parfum de vrai christianisme personnel.

IV

L'*Essai* que nous venons d'analyser nous a remis en mémoire un autre Essai, non plus de Nicole, mais d'une date plus récente et d'un auteur auquel notre pays a eu l'honneur et le privilège de donner le jour. Dans ses *Essais de philosophie morale et de morale religieuse*, Vinet a écrit une trentaine de pages substantielles sur *la volonté cherchant sa loi*. Après avoir étudié le chapitre que Nicole a consacré à la soumission à la volonté de Dieu, nous avons relu l'article que Vinet avait d'abord inséré dans les colonnes du *Semeur*. Nous avons été curieux de rapprocher et de comparer ces deux morceaux.

Au fond, c'est le même sujet. Si Vinet, se plaçant au point de vue du chercheur, se demande quelle peut être la loi qui s'impose à la volonté humaine, Nicole part de ce fait que cette loi est connue, que c'est la volonté de Dieu. Et c'est ce fait capital que Vinet s'applique, lui aussi, à démontrer. L'homme, dit-il, a compris que, « dans un sens absolu, il ne nous appartient pas de vouloir; que notre volonté n'est là que pour en accomplir une autre; que c'est dans l'intérêt de cette dernière que nous devons vouloir; en d'autres termes, que c'est Dieu qui doit vouloir en nous. » N'est-ce pas là précisément ce que Nicole disait quand il affirmait que la règle de nos actions, c'est Dieu même? Le philosophe chrétien du XIX[e] siècle est absolument d'accord avec le moraliste du XVII[e], quand il déclare que l'homme a nommé « Dieu » cette volonté à laquelle il se sent obligé de soumettre la sienne, et qu'il a « conçu immédiatement Dieu comme une volonté régulatrice. »

L'homme a donc, ainsi que Vinet le fait remarquer, « cherché dans la religion l'idée ou la règle qu'il ne trouvait pas en lui-même. » Mais, incapable, dans son état naturel, d'atteindre à la règle suprême, il a confondu sa propre volonté avec la volonté divine; il s'est fait une loi de sa volonté même, et toute religion humaine exalte la volonté de l'homme. C'est là pour elle une cause de destruction. C'est ce que démontre fort bien Vinet dans un rapide coup d'œil jeté sur le stoïcisme, cette philosophie, ou cette religion de l'homme qui, « pour avoir un Dieu, se fait Dieu lui-même. » Le stoïcisme déifiait la volonté propre, et, par conséquent, le devoir ne consistait plus que dans l'obéissance à soi-même, ce qui, en réalité, n'est plus de l'obéissance. Comme le christianisme

parle différemment ! et comme il s'exprime d'une manière plus rationnelle ! « L'homme, si tendrement enseigné à dire : Ta volonté soit faite ! n'a point été invité à se le dire à soi-même. S'il y a un Dieu, c'est à lui que doit aller cette invocation, pleinement, absolument et sans réserve. »

Dès que la volonté qui doit commander à l'homme, qui doit être sa loi, n'est plus en l'homme, mais hors de lui ; dès qu'elle est en Dieu, que devient la volonté de l'homme ? Elle doit se transformer et se soumettre. Or, « la volonté n'est réellement dépossédée et soumise d'une part et, de l'autre, intrinsèquement bonne, que lorsque celle de Dieu lui a été imposée d'une manière authentique. » Une volonté imposée, n'est-elle pas contradictoire à l'idée que nous nous faisons du bonheur ? Il le semble ; mais le christianisme a résolu le problème en faisant apparaître « la liberté dans la soumission et la soumission dans la liberté, » en montrant l'homme affranchi par le Fils et libre sous le joug du Christ. Aussi Vinet appelle-t-il, avec raison, l'Evangile « une discipline de la volonté. » Il montre la volonté humaine clouée à la croix de Christ. Cette croix dit à l'homme « qu'il ne s'appartient pas à lui-même, et qu'il doit se dépouiller de sa propre volonté entre les mains de Dieu pour en recevoir une nouvelle, conforme et subordonnée à la volonté divine. »

Le lecteur reconnaîtra facilement que, s'il ne s'exprime pas absolument comme Vinet, Nicole n'en est pas moins convaincu des mêmes vérités. Lui aussi réclame, avec l'Evangile, un renoncement à soi-même, un dépouillement de la volonté propre, une entière soumission à la volonté de Dieu. Lui aussi admet que le christianisme, non seulement montre le bonheur à la suite de la soumission, mais encore le place « dans la soumission même. » Et nous pensons que le moraliste du XVII[e] siècle n'aurait pas fait difficulté de souscrire à cette thèse de notre illustre compatriote : « l'abandon de notre volonté, c'est toute la religion, c'est la vie éternelle. »

Cependant il est un point sur lequel nous estimons le penseur du XIX[e] siècle plus avancé que l'auteur des *Essais de morale*. Vinet fait remarquer que la morale évangélique « jette dans le cœur de l'homme un nouveau principe de vie et d'action, l'amour de Dieu. »

Il met ainsi le doigt sur la condition de la soumission, il en révèle le secret. L'amour de Dieu est le principe de la soumission de l'homme, car cet amour nous « produit Dieu lui-même se faisant homme pour le salut des hommes ; seul levier qui pût descendre assez avant dans l'âme pour ébranler, mouvoir et déplacer la vie. » C'est par un effet de cet amour incommensurable que Christ s'est montré à nous, obéissant, soumis jusqu'à la mort, nous laissant un exemple afin que nous suivions ses traces, nous ouvrant un chemin dans lequel il nous entraîne, nous soutient et nous conduit. Nicole nous parle du regard jeté sur la volonté absolue de Dieu, mais l'Evangile, saisi dans toute son ampleur, dirige ce regard de la foi et de l'amour sur celui qui a « accompli toute la loi. » C'est dans notre union avec Christ que notre volonté, ayant trouvé la loi qu'elle cherchait, est amenée à la parfaite soumission et à la reconnaissance joyeuse, c'est-à-dire au vrai bon-

heur. N'est-ce pas là, en définitive, comme le dit Vinet, « toute la religion ? »

A la vérité, Nicole parle aussi de l'amour de Dieu. Aimer la justice qui est Dieu même, c'est aimer Dieu. La soumission à la volonté de Dieu implique donc de l'amour pour Dieu. Seulement, Nicole parle plutôt de notre amour *pour Dieu*, tel qu'il se manifeste dans l'obéissance à sa volonté sainte, qu'il ne parle de l'amour de Dieu *pour nous*, tel qu'il est apparu en Jésus-Christ. Ce n'est pas que le janséniste ignore ce côté de la question. Il entretient ses lecteurs du Dieu fait homme, et il nomme Jésus-Christ la justice, la sagesse, la loi éternelle, se servant ainsi pour le désigner des expressions mêmes qu'il a employées pour caractériser Dieu. Toutefois, il y a dans l'exposition de ces vérités de premier ordre et absolument indispensables pour rendre possible l'obéissance de l'homme, quelque chose de moins net, de moins catégorique chez Nicole que chez Vinet. Ce dernier fait plus vivement ressortir ce que Jésus-Christ est pour nous, ce qu'il accomplit en nous par son obéissance même à la loi de Dieu, tandis que, chez le second, il semble que la part faite à la capacité humaine soit plus grande. Cela tient-il aux habitudes de langage du grand siècle, ou à une conception essentiellement différente des forces que l'homme déchu possède encore ? La doctrine catholique s'est attiré, non sans raison, le reproche fréquent de pélagianisme, et nous ne serions pas surpris d'en retrouver quelques traces jusque chez les hommes de Port-Royal. Tout au moins, il y a parfois du semi-pélagianisme dans les expressions dont ils se servent pour rendre compte de l'action de l'homme. C'est ainsi que Nicole dira qu'il faut « s'établir dans la soumission, » laissant ainsi entendre que le consentement de l'homme à la volonté de Dieu est plus naturel qu'il ne l'est en réalité. Vinet montrera davantage la volonté humaine ne cédant qu'au jour où elle est brisée et, comme il le dit, crucifiée. L'homme ne se fait pas à lui-même une volonté nouvelle, il la reçoit de Dieu, et il y a dans cette conviction un principe de force. En nous dépouillant, Dieu nous revêt; c'est sa force qui s'accomplit dans notre infirmité. Vaincus, nous obéissons ; nous ne le pouvons qu'à cette condition.

V

De nos jours, on a acclamé, sous le nom de christianisme progressif, un système religieux qui ne ressemble que très faiblement au christianisme primitif ou traditionnel. Notre but n'est point de discuter ici les prétentions du système nouveau ou, peut-être, simplement renouvelé. Mais nous voudrions faire remarquer que la morale dite chrétienne n'a pas varié, qu'elle est la même aujourd'hui qu'au XVIIe siècle, au XVIIe siècle qu'au premier ; qu'elle est essentiellement la même dans le catholicisme que dans le protestantisme ; que tous les moralistes, même les plus indépendants à l'égard du dogme, proclament les mêmes principes de morale pratique. Ainsi il n'y aura pas désaccord quant au devoir de la soumission à la volonté de Dieu. Ce devoir découlera pour tous de l'idée même d'un Dieu tout-puissant, juste et saint. En présence de ce Dieu, l'homme, s'il est sincère, reconnaîtra qu'il est lié par une loi morale, et cette

loi sera pour lui, comme s'expriment si bien Nicole et Vinet, Dieu lui-même.

Toutefois, il ne suffit pas de se reconnaître obligé, il faut encore accepter cette obligation et s'y soumettre joyeusement. C'est ce dont le chrétien seul est rendu capable, ensuite de ce que l'apôtre appelle le renouvellement de son esprit. Le chrétien proclame la nécessité de la soumission à la volonté de Dieu; mais cette nécessité lui apparaît comme un privilège, comme une grâce; il s'estime heureux dans le sentiment de sa dépendance vis-à-vis de Dieu.

De tout temps, le chapitre de la soumission à la volonté de Dieu a occupé une place importante dans la morale chrétienne. Actuellement, cette place paraît être marquée d'une façon toute spéciale. Est-ce à tort? Certainement pas! Il importe cependant, dans une question pratiquement aussi grave, de ne pas verser tout d'un côté, et de maintenir entre les doctrines cet équilibre dont l'Ecriture Sainte nous offre un modèle si admirable.

Vinet nous parle de « liberté dans la soumission, » et Nicole proteste contre toute espèce de « fatalisme. » La soumission la plus absolue à la volonté de Dieu n'entraîne pas chez le chrétien l'anéantissement de la liberté que Christ lui-même lui a acquise: « Là où est l'esprit du Seignenr, là est la liberté. » Cette liberté est elle-même un des plus beaux fruits de la soumission. Le chrétien s'appliquera donc, par le moyen des facultés naturelles dont il est doué, à découvrir et à reconnaître la volonté de Dieu à son égard, et comme la liberté l'a élevé au rang d'homme fait, il agira en affranchi de Christ.

Il nous paraît que certains chrétiens, dont la sincérité n'est pas douteuse, dans leur désir de soumission à la volonté de Dieu ne retiennent pas assez cet élément de la liberté. Nous reprenons ici une pensée de Nicole déjà citée. Ce moraliste prétend que la vie de la foi est tout à fait compatible avec l'emploi des moyens ordinaires que l'expérience et la raison nous indiquent comme propres à faire réussir notre dessein. Il pense que s'en priver serait tenter Dieu. C'est dans les cas de ce genre qu'il faudrait ranger ce qu'on appelle la guérison par la foi. L'usage de cette expression nous semble fâcheux, car elle implique qu'il n'y a pas de foi, ou un moindre degré de foi, à user, par exemple, des ressources ordinaires de la médecine, et même de la simple hygiène. Protester nous paraît ici tout à fait légitime, car s'il faut de la foi pour renoncer à toute espèce de traitement médical, est-ce à dire qu'il en faille moins pour se confier en Dieu en usant des moyens de guérison qu'il met à notre portée? Ne mêle-t-on pas ici deux questions qui ne sont pas de même nature, et n'arrive-t-on pas à formuler un système soi-disant biblique, en faisant violence aux textes mêmes qu'on invoque?

La discussion sur ce point nous entraînerait trop loin, mais nous désirons signaler encore un des éléments essentiels de la vraie soumission à la volonté de Dieu, c'est la simplicité. Nicole, lui aussi, y a fait une allusion, au moins indirecte, quand il a parlé des rencontres fortuites, c'est-à-dire de ces versets de la parole de Dieu qu'on applique à des cas particuliers, alors qu'il faudrait les interpréter par leur contexte. Ainsi,

quand un malade tire d'un casier ce passage : « Cette maladie n'est point à la mort ! » et qu'il en conclut qu'il guérira de la maladie mortelle dont il est atteint, il fait peut-être preuve de candeur dans la foi, mais non de simplicité dans l'interprétation du passage. Il n'y a pas là proprement soumission à la volonté de Dieu ; il y a immixtion dans la souveraineté de Dieu. La simplicité dans la soumission consisterait à dire : Que ta volonté soit faite ! Et n'est-ce pas tomber ici, involontairement sans doute, dans cette erreur que Vinet a signalée lorsqu'il a fait allusion à cette même parole ? N'est-ce pas se livrer à quelque subtilité d'application, à quelque sophisme de l'imagination, que de tracer ainsi une voie à Dieu, tout en se persuadant à soi-même qu'on suit de tout point la ligne de l'obéissance !

Ces questions sont graves : elles sont du ressort de la morale chrétienne. Il résulte de l'enseignement d'hommes qui ont fait de ces matières une étude spéciale, combien il importe de conserver l'équilibre entre des vérités qui ne sauraient être sacrifiées l'une à l'autre sans danger pour la pratique, si ce n'est même pour la doctrine. A cet égard, il nous paraît que nul, mieux que Vinet, n'a formulé le principe essentiel qui doit diriger notre conduite, lorsqu'il a écrit cette parole déjà citée par nous : « la liberté dans la soumission et la soumission dans la liberté ! » Au reste, pourquoi sortir ici de l'Ecriture Sainte, et pourquoi ne pas répéter avec le psalmiste et avec Nicole : « Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon Dieu ! »

J. CART.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE

La conversion d'un évêque
ou le comte Léopold Sedlnitzky de Choltitz[1].

I

La famille des comtes de Sedlnitzky est une des plus anciennes de la Silésie. Un de ses membres est déjà mentionné dans l'histoire de la Moravie, en 847, sous le roi Ratislaw.

A la fin du siècle passé, le chef de la famille, comte Joseph Sedlnitzky, habitait son château de Geppersdorf, dans la Silésie autrichienne. Il avait épousé, le 24 octobre 1775, la jeune comtesse Josepha de Haugwitz. De cette union naquit, le 29 juillet 1787, un enfant qui reçut, à son baptême, les prénoms de Marie-Léopold-Ignace-Frédéric-Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Celaus-Népomucène-Fidèle-Vincent-François de Paule-Innocent et Victor. Nous ne lui donnerons, naturellement, dans notre récit, que le prénom de Léopold, qu'il employait pour sa signature.

Les comtes de Sedlnitzky s'étaient, pour la plupart, distingués par leur zèle en faveur de l'Eglise romaine. A la fin du XVIII[e] siècle, ce zèle s'était encore renforcé. Au milieu de l'ébranlement causé dans le monde par la révolution française, l'Eglise catholique paraissait être comme le dernier refuge des hommes attachés aux vieilles traditions. Le château de Geppersdorf était le rendez-vous

[1] Voir l'autobiographie du comte Léopold Sedlnitzky de Choltitz, prince-évêque de Breslau, † 1871. *Nach seinem Tode aus seinen Papieren herausgegeben. Mit Aktenstücken.* Berlin. Verlag von Wilhelm Hertz (Bessersche Buchhandlung), 1872.

des familles nobles et des nombreux prêtres du voisinage. On y trouvait, en tout temps, une généreuse hospitalité. L'éducation de Léopold se fit d'abord dans la maison paternelle, et sous la direction de jeunes abbés. On peut s'imaginer dans quel esprit.

A l'âge de onze ans à peine, l'enfant devint chanoine du chapitre de Breslau, sur la demande de son père. Sa nomination est du 26 mars 1798, et, le 25 août de la même année, il était soumis à une première tonsure.

N'y a-t-il pas, dans cette nomination d'un enfant à une charge ecclésiastique, un fait qui rappelle Calvin, nommé à douze ans chapelain de la chapelle dite la Gésine ? On ne trouvait, dans l'Eglise romaine, rien d'extraordinaire à des nominations aussi prématurées. Le pape Léon X avait été archevêque d'Aix, à l'âge de cinq ans.

Du reste, le jeune Léopold reçut, dans sa quinzième année, l'investiture d'un second canonicat, celui du chapitre de Saint-Jacques et Saint-Nicolas, à Neisse. Impossible d'être comblé davantage des faveurs de l'Eglise romaine.

A cette époque de sa vie, Léopold avait déjà entendu parler des protestants. On lui avait fait remarquer la différence qui existe entre les temples des catholiques, toujours entretenus avec soin, et les temples des protestants, souvent délabrés au dehors et bien nus au dedans. Il est certain que, dans plus d'une contrée, ceux-ci se trouvent dans un état où personne ne voudrait laisser sa propre maison.

Les précepteurs du jeune garçon se plaisaient, en outre, à exposer à leur élève les divisions qui règnent parmi les protestants. Ils opposaient à ces divisions l'unité extérieure de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, bien majestueuse quand on la contemple de loin. Mais ils ne lui disaient pas à quel prix est achetée cette unité factice, et combien de nobles âmes souffrent de la compression tyrannique qui seule maintient cette unité.

L'éducation domestique ne suffit bientôt plus au développement intellectuel du jeune homme. En octobre 1804, il fut conduit par son père à l'université de Breslau.

Cette université catholique ne ressemblait guère à celles que nous avons connues en Allemagne, cinquante ans plus tard. Tous les professeurs de philosophie et de théologie étaient prêtres. Plusieurs d'entre eux avaient appartenu à la Société de Jésus, avant que l'ordre fût aboli par le pape Clément XIV, en 1773. Il y avait donc pleine garantie que l'enseignement de l'université se donnerait dans l'esprit qui avait inspiré les anciens précepteurs du jeune comte de Sedlnitzky. De plus, Léopold était placé en pension, non chez des bourgeois, mais dans le convict, internat dirigé par trois prêtres.

Le jeune étudiant, chanoine depuis plusieurs années, désirait se consacrer au service de l'Eglise. Ses goûts se trouvaient d'accord avec le vœu de ses parents, qui comptaient sur les talents et la naissance de leur fils pour lui procurer une haute position dans la hiérarchie ecclésiastique.

Les études de théologie, telles qu'on les faisait alors à Breslau, se réduisaient à peu de chose. Un professeur lisait, il est vrai, le Nouveau Testament avec ses élèves, mais l'étude qu'on en faisait portait

presque exclusivement sur la grammaire. De plus, le professeur aimait à rappeler que Jésus a fondé son Eglise, non sur la Parole écrite, mais sur l'enseignement oral. La Parole écrite n'a vu le jour que bien des années après le départ du Sauveur. Cette composition tardive des Livres saints sert à expliquer les contradictions qui, disait-on, s'y rencontrent et les incertitudes que présentent certaines parties du canon sacré.

En entendant un pareil raisonnement, on croirait avoir affaire à un docteur rationaliste, tant il est vrai que les extrêmes se touchent. Mais les détracteurs de la Parole de Dieu oublient, qu'ils soient catholiques ou rationalistes, l'action de l'Esprit de Dieu sur les hommes qui ont écrit les livres du Nouveau Testament.

Les professeurs de Breslau opposaient à l'enseignement écrit l'enseignement oral de l'Eglise, plus certain selon eux, conservé par la tradition de génération en génération. Aussi, c'est l'enseignement de l'Eglise, appui et colonne de la vérité, qui doit servir de base à toute théologie véritable.

Le jeune étudiant écoutait et réfléchissait. Les abus qui manifestement ont pénétré dans l'Eglise ne laissaient pas que de jeter parfois du trouble dans son esprit. Il se rassurait, en pensant que Dieu laisse souvent le mal se développer pendant un certain temps, pour en tirer un grand bien plus tard et faire ainsi d'autant mieux éclater sa gloire. D'ailleurs ces abus sont combattus dans l'Eglise elle-même : « Ils seront bientôt supprimés, pensait-il. Un nouveau souffle de vie spirituelle se fait déjà sentir. Il est seulement bien à regretter que les réformateurs du XVI[e] siècle aient déchiré l'Eglise, au lieu d'y demeurer et de travailler à son développement et à sa sanctification. »

Nous nous souvenons avoir entendu, il y a quelques années, des chrétiens évangéliques qui bénissaient aussi Dieu de ce que le père Hyacinthe ne se séparait pas entièrement de l'Eglise catholique et voulait y rester pour travailler à sa réformation. Le résultat de cette action, exercée du dedans, s'est montré absolument nul en France. Mais ces chrétiens évangéliques raisonnaient à peu près comme l'étudiant catholique de Breslau. Seulement celui-ci, plein d'espoir dans l'avenir, rêvait une Eglise catholique assise sur le fondement des apôtres et avide de sainteté. Le jeune Léopold ne connaissait pas l'Eglise romaine dans la réalité, mais d'après l'enseignement de ses professeurs. Il nourrissait de généreuses illusions. Le jour viendra bientôt qui emportera, comme dans une terrible tempête, ses espérances d'autrefois et en détruira le fragile échafaudage.

Le 18 août 1809, l'étudiant devenait bachelier en théologie, après avoir soutenu, *summa cum laude*, une thèse : *De authentia vulgatæ versionis*. Le 8 juin 1811, il était ordonné prêtre.

Le désir de Léopold Sedlnitzky avait été d'abord de devenir curé de campagne. Il ambitionnait une vie consacrée tout entière au service de l'Eglise, loin du bruit et de l'éclat. Aucune ambition ne tentait le cœur de cet homme qui, par sa naissance et ses talents, avait le droit d'aspirer bien haut.

Plus tard, dans le cours de ses études, il entrevit une perspective nouvelle.

L'importance de l'enseignement théologique avait grandi à ses yeux. Il lui semblait qu'il pourrait faire plus de bien dans le professorat que dans le ministère. Ses études furent dirigées dès lors en vue d'une préparation à l'enseignement théologique.

Mais Dieu, qui tient en sa main les rênes de notre vie, avait envers Léopold des vues tout autres. Vers la fin de ses études, le jeune Sedlnitzky fut atteint d'une affection pulmonaire, accompagnée de violentes hémorragies, à la suite d'un travail trop ardent. Les médecins, volontiers pessimistes quand il s'agit de prédicateurs, déclarèrent alors que, même dans le cas d'une guérison complète, leur patient aurait besoin de constants ménagements et qu'il devait, en conséquence, renoncer à parler jamais en public, soit du haut de la chaire, soit dans un enseignement régulier. Pour le moment, le silence le plus complet lui était imposé.

II

Le malade, renfermé dans son isolement, se mit alors à l'étude sérieuse des saintes Ecritures. Elle produisit sur son cœur une impression profonde. Que de choses nouvelles lui apparurent! Nous qui, dès notre enfance, avons été comme nourris de la Bible, nous nous figurons difficilement l'effet qu'elle produit sur un homme sérieux qui la lit pour la première fois. Mais le jeune prêtre était loin de se douter alors jusqu'où le conduirait, plus tard, la voie dans laquelle il venait d'entrer.

Sur ces entrefaites, le prince-évêque de Breslau, Mgr. de Hohenlohe, lui adressa un appel comme secrétaire des affaires ecclésiastiques de son diocèse. Léopold accepta avec joie une charge où il y avait peu à parler.

Dans cette administration, le jeune prêtre allait apprendre à connaître les hommes et l'esprit qui anime, en général, le clergé catholique.

Un jour, Léopold apprend qu'on vient de fonder une Société biblique, dans le but de répandre les saintes Ecritures parmi les chrétiens de toutes les confessions. Cette nouvelle remplit son cœur de joie. Aussitôt il écrit à l'évêque, en séjour à Johannisberg, pour lui communiquer son désir de se rattacher à la société naissante. Il désire répandre lui-même des Nouveaux Testaments et réclame l'approbation épiscopale. L'évêque envoie son consentement, avec la promesse d'une contribution à la Société biblique. Léopold va se mettre à l'œuvre. Il voit déjà, dans les saintes Ecritures, un instrument puissant pour réveiller les consciences et rapprocher les chrétiens. Mais il avait compté sans l'opposition de ses collègues de la direction ecclésiastique. Par leur ordre, on confisqua les Nouveaux Testaments envoyés au secrétariat du diocèse, en dépit de l'approbation épiscopale.

Quand on ne connaît le catholicisme que par les livres, on ne peut se faire une idée de la haine que Rome nourrit contre la Parole de Dieu. Partout où elle le peut, Rome détruit la Bible. Elle sent que ce livre est son plus dangereux et son plus puissant adversaire. Mais cette opposition n'en fut pas moins une expérience douloureuse pour le cœur profondément chrétien du secrétaire de l'administration épiscopale. Aussi, peu de temps après, le comte Léopold fut heu-

reux d'échanger sa position contre celle de membre du gouvernement de la province de Silésie. Il devait y être chargé spécialement des nombreuses affaires ecclésiastiques qui, en Prusse, sont du ressort de l'Etat,

Cette position nouvelle, en mettant Léopold en rapports directs avec les protestants, le conduisit à modifier, à plus d'un égard, le jugement qu'il portait sur leur compte. Il reconnut que l'Eglise évangélique tenait en haute estime les saintes Ecritures et cherchait à les répandre parmi le peuple. « Mais, se disait-il à lui-même, quand on remonte à un Irène, un Clément, un Augustin, on trouve aussi que l'Eglise catholique recommande au peuple la lecture des saintes Ecritures. Le pape Pie VI l'a même déclaré : « Les saintes Ecritures » sont la source principale de la vérité, » et cette source doit être ouverte à » tous. »

Cependant le comte Léopold s'était mis à lire avec une réelle édification les écrits de protestants tels que Claudius, Lavater, Jung Stilling, Moser, Terstegen et d'autres encore. Il aimait à se figurer, déjà sur cette terre, une Eglise idéale, formée de tous les chrétiens véritables, catholiques ou protestants.

Sur ces entrefaites, le prince-évêque de Breslau, Mgr. Schimonski, vint à mourir subitement. Léopold Sedlnitzky fut aussitôt désigné par le chapitre comme administrateur provisoire du diocèse. Il crut devoir accepter cette charge toute temporaire.

Mais voici que le ministre des cultes l'avertit que Sa Majesté Frédéric-Guillaume III a exprimé le désir de le voir assis définitivement sur le siège épiscopal de Breslau. Le chapitre du diocèse le nomme prince-évêque, à l'unanimité et par acclamation, mode de nomination inusité jusqu'alors. Léopold se déclare incapable d'administrer un diocèse aussi étendu que celui de Breslau. Sa santé est un obstacle à la prédication. Il ne peut donc accepter sa nomination, tout honorable qu'elle soit.

Le chapitre se réunit à nouveau. Il pèse les motifs de refus qui lui sont allégués, puis il renomme par acclamation, et encore à l'unanimité, le comte Léopold Sedlnitzky prince-évêque de Breslau.

C'était en 1835. Toute résistance était désormais vaincue. Léopold, qui avait alors encore son père, est placé à la tête du plus vaste diocèse catholique de l'Allemagne.

La grandeur de sa nouvelle position n'aveugla pourtant pas le nouvel évêque. Presque aussitôt il se trouva en présence d'une opposition sourde, mais puissante. Sa position devint difficile. Il était trop chrétien pour se soumettre jamais à des ordres qui blesseraient sa conscience.

Les temps étaient sérieux. Les papes, depuis Benoît XIV (1740-1758), avaient agi, par vertu ou nécessité, plutôt en hommes modérés. Une certaine paix s'était établie entre les Eglises. Mais avec Léon XII (1823-1829), l'esprit de domination s'était de nouveau emparé des chefs de l'Eglise romaine. Pour détruire la paix dans les pays mixtes, Rome a toujours en réserve une machine de guerre qui ne manque jamais son effet. Elle n'a qu'à ressusciter la question des mariages mixtes.

Il est évident qu'un homme attaché à

sa foi ne s'alliera pas en mariage avec une personne appartenant à une autre confession religieuse. Mais tous les hommes ne tiennent pas fermement à leur foi ; ceux-ci forment même le petit nombre. Sur tel jeune homme protestant, les grands yeux bleus d'une jeune fille catholique ont plus de puissance que le catéchisme de Luther. Il y a donc, en pays mixte, de nombreux mariages mixtes. Et comment seront élevés les enfants issus de tels mariages ? A la fin du siècle dernier, grâce à l'esprit pacifique du pape Pie VI (1775-1799), les prêtres catholiques consentaient à bénir les mariages mixtes, « *dissimulatione quadam, ubi impune grassantur hæreses.* » Jusqu'en 1803, la règle suivie en Prusse était que les fils étaient élevés dans la confession du père et les filles dans la confession de la mère. Depuis 1803, une ordonnance royale prescrivit que, dans les mariages mixtes, les enfants seraient tous élevés dans la confession du père. On savait d'avance quelle était la loi, égale pour tous, et chacun s'y soumettait. La paix régnait entre les confessions. Mais cette paix ne faisait pas le compte des jésuites, et du clergé qui subissait leur funeste influence. Rome n'y trouvait pas le moyen de dominer. De plus, Rome n'a jamais pu accepter qu'il y ait, sur le continent, un royaume en majorité protestant. A ce titre, la Prusse lui est particulièrement antipathique. C'est aussi dans la Prusse que Rome a cherché le plus constamment à créer de l'agitation.

Cette agitation commença d'abord dans les provinces rhénanes, mais se propagea bientôt dans l'ouest du royaume. Rome n'admet nulle part l'égalité des confessions reconnue par la paix de Westphalie, en 1648. Même en pays protestant, il lui faut des privilèges. Et aucun gouvernement protestant n'a encore eu le courage de refuser ces privilèges, en rompant le lien qui unit l'Etat à l'Eglise et en plaçant cette dernière au régime du droit commun.

L'Eglise romaine se mit d'abord à exiger un nouveau baptême pour tout protestant désireux de devenir catholique. C'était dénier toute valeur au baptême de l'Eglise évangélique.

Elle interdit ensuite aux prêtres de donner la bénédiction à un mariage mixte, sans que les parents s'engagent par écrit à élever tous leurs enfants dans l'Eglise catholique. La bénédiction nuptiale donnée par un pasteur national protestant devait être sans valeur, et les enfants issus d'un tel mariage considérés comme illégitimes. On sait que, même sous le gouvement du prince Bismark, avant la fin du *Culturkampf*, le prince-évêque de Breslau, Mgr. Herzog, à peine réinstallé dans ses fonctions en 1882, crut pouvoir élever des prétentions semblables. Il est vrai qu'on fit rapidement comprendre au nouvel évêque qu'il faisait confusion de temps, et que celui-ci modifia aussitôt ses instructions sous la forme d'explications, qui retiraient les instructions premières.

L'évêque Léopold Sedlnitzky, obéissant aux lois de l'Etat, s'en tint à la pratique de ses prédécesseurs. Mais l'opposition des Jésuites se déclara de plus en plus ouvertement contre lui. Il fut injurié dans de nombreux et dévots pamphlets, accusé dans des lettres anonymes envoyées de tous côtés.

Il n'était pas assis depuis quatre ans sur son siège épiscopal, quand il lui parvint, par l'entremise d'une comtesse, une lettre signée du pape Grégoire XVI, datée de Rome, le 18 janvier 1839. Comme la correspondance adressée par le pape aux évêques doit légalement, en Prusse, passer par l'intermédiaire du ministre des cultes, Léopold fut tenté de voir, dans la lettre papale, une de ces nombreuses lettres d'injures, dont on l'assaillait de toutes parts. Mais, après enquête, la missive se trouva bien émaner du prêtre de Rome, qu'on nomme communément le Saint Père.

Le pape, après de banales paroles d'affection, reproche à l'évêque de Breslau une conduite propre à causer un sérieux scandale (*non levis offensionis causa*). D'abord, il n'a pas envoyé de lettre pastorale à son diocèse depuis deux ans. Puis, il n'est pas intervenu dans la question des mariages mixtes. « Ni l'autorité de notre voix apostolique, ni les exemples excellents des autres évêques, ni les circulaires officielles de plusieurs membres de ton clergé n'ont pu te détourner de tenir obstinément à une pratique qui répugne aux principes et aux lois de l'Eglise. De plus tu es accusé d'être un ami des partisans de Hermès [1], et tu sais que ses livres ont été condamnés par le Saint Siège. »

Pour toutes ces raisons, l'évêque a perdu la confiance des hommes qui pensent droitement (*omni fiducia apud eos, qui orthodoxe sapiunt, amissa*). Puis la lettre se termine, comme elle avait commencé, par une bénédiction qui semble hypocrite, venant après ce qui la précédait (*apostolicam benedictionem fraternitati tuæ peramanter impertimur*).

L'évêque, après mûre réflexion, répondit au pape une lettre très respectueuse dans la forme, mais très ferme quant au fond, portant la date du 18 juin 1839 : Il n'a pas adressé de lettre pastorale à son diocèse pour ne pas donner de prise au parti qui cherche à troubler l'Eglise par de constantes calomnies. Dans la question des mariages mixtes, il n'a fait que suivre les traces de ses prédécesseurs, contre lesquels le Saint Siège n'a jamais soulevé d'objections. Quant à l'hermésianisme, « il est difficile de comprendre comment on a pu oser te rapporter à toi, Saint Père, un mensonge aussi manifeste. » (*Maxime miror, istos esse ausos, ad te, sanctissime Pater, deferre mendacium istuc manifestissimum.*)

L'évêque de Breslau connaissait trop bien l'entourage du pape pour se bercer de l'illusion que sa lettre le justifierait auprès du Saint Père. D'un autre côté, il tenait trop encore à l'Eglise catholique pour vouloir créer un schisme, en se mettant en opposition directe avec le pape. Cette opposition soulèverait des conflits et engendrerait une lutte qui

[1] Hermès, né en Westphalie en 1775, était un prêtre catholique qui s'occupa, toute sa vie, de questions philosophiques. Depuis 1807, il fut professeur à l'université de Munster. Il cherchait à fonder le christianisme sur la raison. Ses écrits renferment plus d'une assertion curieuse et hardie. Il fut condamné à Rome, quoique soutenu dans l'origine par les professeurs de théologie catholique de l'université de Bonn et par le comte Spiegel, archevêque de Cologne. Il mourut en 1831. Actuellement la personne de Hermès et les doctrines qu'il a enseignées sont tombées passablement dans l'oubli. Mais, à l'époque dont nous parlons, l'hermésianisme préoccupait vivement les esprits dans le monde savant de l'Allemagne.

ne serait nullement dans l'intérêt de l'Eglise.

Plutôt donc que de renoncer à des convictions qui lui sont chères ou de déchirer l'Eglise, l'évêque de Breslau consomme un immense sacrifice. Il lui en coûte de douloureux déchirements. Ceux-là seuls le comprennent bien qui, dans une occasion ou l'autre, ont brisé leur carrière pour demeurer fidèles à leur conscience. Après beaucoup de prières, l'évêque se décide à descendre volontairement du siège épiscopal. Il renonçait, par motif de conscience, aux honneurs d'une position princière et aux avantages matériels, très considérables, qui en dépendaient.

La lettre au pape fut donc accompagnée de la démission de l'évêque. Mais celle-ci devait passer par l'entremise du ministère. Le roi eut donc connaissance de ce qui venait d'arriver. Il répugnait à Sa Majesté de perdre un des plus nobles évêques du royaume, au moment où le gouvernement avait le plus grand besoin d'hommes pareils pour la lutte qui se préparait. On fit espérer à l'évêque de Breslau que la diplomatie obtiendrait quelque concession de la curie romaine, dans la question des mariages mixtes. Sur les instances du roi, l'évêque consentit à retirer sa démission jusqu'à la réponse du pape. « Qui sait, après tout, lui disait-on, si le pape n'était pas de bonne foi en vous condamnant ; mais il reconnaîtra son erreur, éclairé par votre lettre. » La réponse du pape se fit attendre près d'une année. Elle était datée du 10 mai 1840. Cette lettre rendait toute illusion impossible.

Le pape maintenait, dans la question des mariages mixtes, la pratique rigoureuse qu'il avait préconisée, en opposition aux ordonnances royales. Le pape maintenait que l'évêque, malgré ses dénégations, était un partisan de Hermès. S'appropriant les accusations des journaux ultramontains, il lui reprochait les rapports bienveillants qu'il entretenait avec des protestants. Il va même jusqu'à lui faire un grief de ce qu'il a gardé, à son service, un vieux et fidèle domestique qui était protestant. Il s'agissait d'un serviteur dévoué, âgé de quatre-vingts ans.

La conclusion du pape est que l'évêque ne peut demeurer plus longtemps chargé de l'administration de son diocèse (*Vides proinde, venerabilis Frater, eo te actum esse tuta conscientia nequeas ut in pastorali procuratione diutius permanere*). Si l'évêque ne donne pas sa démission, le pape aura recours à des mesures douloureuses et pour l'un et pour l'autre, « afin que le juste Juge ne nous redemande pas compte de brebis que nous aurions laissé périr par notre incurie. » (*Ne districtus Judex oves incuria quoque nostra deperditas de manu etiam nostra requirat.*)

Cette fois, la démission de l'évêque ne pouvait être retenue plus longtemps. Léopold dédaigna même de se justifier à nouveau auprès de l'évêque de Rome, si manifestement aveuglé par la passion. Il est prêt à tout sacrifier plutôt que de désobéir aux ordres de notre Seigneur et Maître ; c'est pourquoi il n'hésite pas un instant à renoncer à sa charge épiscopale. (*Ad gravissima potius subeunda paratus sum, quam ad negligenda scienter præcepta Domini et Magistri nostri..... non cunctans aperte dignitati episcopali renuntio.*) Le noble Fré-

déric-Guillaume IV, frère aîné de l'empereur actuel d'Allemagne, venait de monter sur le trône de Prusse. La lettre du pape l'indigna si vivement qu'il rappela un ambassadeur qui venait de partir pour Rome avec un message bienveillant adressé au Saint Siège.

La consternation fut grande, à Breslau et dans tout le diocèse, lorsqu'on apprit la démission de l'évêque, le 8 août 1840. De toutes parts, on lui adressa des lettres exprimant un profond regret. Le chapitre de la cathédrale, l'archevêque de Posen, Mgr. Dunin, les autorités de Breslau, des prêtres, des particuliers en grand nombre lui exprimèrent, dans des lettres touchantes, leur attachement et leur respect. Une de celles qui lui causa le plus de joie lui vint de l'excellent Wessenberg, administrateur de l'évêché de Constance, un de ces hommes d'élite qui mettent la charité au-dessus des intérêts de parti et même des intérêts de l'Eglise.

III

Après avoir quitté le palais épiscopal de Breslau, le comte Léopold vint se fixer à Berlin, où le roi l'appelait comme Conseiller effectif, chargé plus spécialement des affaires ecclésiastiques du royaume. Il passait l'hiver en ville, et l'été dans son château de Gross-Sægewitz, en Silésie.

A cette époque de sa vie, il entra en rapports avec des hommes distingués, dont l'influence fut bénie pour son âme. Tels furent le comte de Byland, le conseiller Groen de Prinsterer, le Dr Cappadoce. Dans de fréquents voyages, il se mit à visiter les établissements d'éducation chrétienne, protestants et catholiques. C'est ainsi qu'il se rendit à Beuggen, près de Bâle, dans l'excellent séminaire fondé par Zeller, et à la *Rauhe Haus* de Hambourg, maison dirigée par le Dr Wichern. Désirant avoir sa part d'activité dans le royaume de Dieu, le comte Sedlnitzky fonda, à ses frais, à Berlin, en 1862, le Paulinium, établissement qui devait servir de famille chrétienne à vingt-quatre élèves du gymnase. Il en donna la direction à Wichern. Dans sa modestie, il ne permit pas, pendant de longues années, de faire connaître le nom du fondateur de cette utile institution. En 1869, il fonda encore le Johanneum ponr faciliter les études de théologie à vingt-quatre étudiants. Le directeur ou ephorus, devait en être un professeur de théologie évangélique.

Elevé dans les principes stricts de l'Eglise catholique, le comte Léopold y avait été sincèrement attaché. Mais, d'année en année, cette Eglise était tombée plus entièrement sous l'influence des Jésuites. La proclamation du dogme de l'immaculée conception de la Vierge le peina bien vivement. Il y voyait le bouleversement de la doctrine du salut; car si Marie a souffert, quoique étant sans péché, elle est un Sauveur comme son Fils, ce qui est absolument contraire à l'Ecriture sainte.

L'ancien évêque de Breslau voyait, avec déchirement de cœur, l'intolérance jésuitique s'exercer sur les morts, après avoir sévi contre les vivants. La question des cimetières est, en effet, étroitement unie à celle des mariages mixtes. Or, à cette époque, on voyait déterrer, en Allemagne, des cadavres de protestants qui avaient longtemps reposé côte à côte avec ceux des catholiques, dans

les mêmes cimetières. On pouvait prévoir le moment où, dans la Prusse protestante, grâce aux concessions du ministère, il serait difficile d'obtenir, pour les protestants disséminés, un lieu convenable de sépulture.

L'Eglise catholique était donc devenue un instrument entre les mains des jésuites. Et pourtant le Seigneur a promis d'être avec son Eglise. Il fallait donc chercher l'Eglise autre part que dans l'Eglise romaine.

A Berlin, le comte Léopold avait vu de près des chrétiens évangéliques qui mettaient le christianisme en pratique. A mesure qu'il avançait en âge, il se nourrissait davantage de la Parole de Dieu. Et l'Eglise évangélique lui paraissait, dans ses doctrines fondamentales, d'accord avec les enseignements de la Parole de Dieu.

Arrivé à cette conviction, il ne restait plus au comte Léopold Sedlnitzky qu'un pas à faire, s'il voulait être conséquent. Toutefois rien n'est plus rare qu'une parfaite conséquence. Dans le monde où nous vivons, les hommes conséquents souffrent beaucoup.

Il s'était pourtant opéré une conversion bien positive dans la foi de l'ancien évêque de Breslau. Ce n'était pas une conversion comme celle de Saul, le persécuteur, renversé sur le chemin de Damas. Ce n'était pas non plus une conversion comme celle de Luther, traversant des semaines, des années même d'angoisse, jusqu'à ce qu'il puisse s'écrier : « Je ne puis autrement. Que Dieu me soit en aide ! » Non, le travail qui s'était opéré dans cette âme était moins violent. Mais une conversion s'était néanmoins accomplie. Ce vieillard était un homme nouveau. Il devait rendre témoignage à sa foi nouvelle. Mais, dans son humilité, il craignait d'attirer les regards sur sa personne. Il redoutait le bruit qui pourrait se faire autour de son nom. Le bruit fait rarement du bien. Son christianisme profond, réfléchi, n'était pas le christianisme démonstratif devenu à la mode de nos jours. Léopold, ne l'oublions pas, n'était ni un américain, ni même un anglais, mais un allemand de cœur, et un fils de la débonnaire Silésie.

Néanmoins, le dernier pas fut franchi après beaucoup de prières, mais de façon à ne point attirer les regards des hommes. Dimanche matin, 12 avril 1863, le comte Léopold se rendit, selon sa coutume, au culte du matin, dans le temple Frédéric-Werder, à Berlin. Il y avait communion. Dans l'Eglise luthérienne, le culte de cène est précédé de la confession des péchés (*die Beichte*), qui se fait dans la sacristie. Le comte Léopold se joignit aux personnes qui allaient confesser leurs péchés. Le pasteur Strahn, très myope, ne l'aperçut qu'à son retour dans le temple, au moment où la cène allait être donnée. Léopold ne désirait pas d'explication dans ce moment solennel : il se contenta, tout ému, de serrer la main que le pasteur lui tendait. Puis il communia.

La nouvelle s'en répandit bientôt. L'évêque de Breslau en fut vivement affecté. Il écrivit aussitôt une lettre au comte Sedlnitzky, pour demander si vraiment celui-ci avait communié dans l'église évangélique. « Votre Excellence, lui écrit-il, est encore considérée comme un membre de l'Eglise catholique, comme prêtre et comme évêque des-

céndu volontairement du siège épiscopal. Que votre Excellence veuille donc déclarer quelle est sa position ecclésiastique actuelle. »

La réponse du comte Léopold fut très ferme. Il n'était pas homme à revenir en arrière ou à renier sa foi.

« C'est après un long et mûr examen, écrit-il, que je me suis convaincu de la valeur de la foi évangélique, et que je me suis senti pressé dans ma conscience de confesser cette foi et de m'unir à l'Eglise évangélique.... Du reste, je ne cesserai de prier pour le diocèse, dont j'ai dû me séparer pour obéir à la volonté de Dieu. Je n'oublierai pas non plus, dans mes prières, le digne évêque qui le dirige. »

Il n'y a pas une récrimination, pas un mot d'aigreur dans cette réponse. Vivant dans la communion de son Dieu, Léopold n'a agi que par obéissance à Dieu. Il y a dans ce calme, uni à tant de fermeté, quelque chose qui édifie profondément.

Et cependant l'entrée d'un évêque catholique dans l'Eglise évangélique était un acte important dans l'histoire. Depuis les jours de la réformation du XVIe siècle, le comte Léopold Sedlnitzky est le seul évêque, en Allemagne, qui ait accompli cet acte.

Depuis cette époque capitale de sa vie, le pieux vieillard vécut encore huit ans, s'occupant des affaires publiques, de ses établissements d'étudiants, et vivant, dans l'humilité chrétienne, toujours fidèle à la profession de sa foi.

Il devait encore être témoin de la guerre de 1870-1871, dont la responsabilité remontait, en bonne partie, à la cour de Rome. Celle-ci avait espéré, au moyen des armées françaises, anéantir la seule grande puissance protestante du continent, après l'avoir longtemps troublée par la question des mariages mixtes.

C'est avec une joie profonde que le vieillard de quatre-vingt-quatre ans apprit la conclusion de la paix, signée le 2 mars 1871. « Puisse l'Allemagne, écrit-il alors à un ami, demeurer un pays dont les habitants soient unis dans la paix et dans la crainte de Dieu ! Que l'Allemagne n'oublie jamais ce que Dieu lui a accordé et ce qu'elle doit à Dieu ! »

Ce vœu, hélas, ne devait pas se réaliser. Le succès dans la guerre ne devait être favorable ni à la piété, ni même au bien moral du peuple allemand.

Mais le comte Léopold allait être retiré de ce monde avant de voir un spectacle qui eût affligé son cœur, patriote autant que chrétien. C'est au culte public qu'il fut atteint d'un refroidissement, suivi bientôt d'une fièvre ardente. Il conserva jusqu'à la fin une pleine connaissance de lui-même, ne cessant de remercier pour les moindres services qui lui étaient rendus.

Il s'endormit paisiblement du dernier sommeil, au soir du 25 mars 1871, après avoir reçu la visite et la bénédiction du pasteur Kögel, qui présida également à la cérémonie funèbre. Le corps du défunt fut transporté ensuite en Silésie, où il repose, à Rankau, jusqu'au jour de la bienheureuse résurrection.

Ainsi vécut et mourut l'héritier d'un grand nom, le dernier des comtes de Sedlnitzky de Choltitz. Il fut grand par sa vie morale et religieuse, plus encore que par sa naissance. Le souvenir de sa vie est demeuré sans tache.

R. DUPRAZ.

NOUVELLES

Vaud.

La Société pastorale et le rapport de M. le pasteur Wursten, sur le caractère vaudois en face de l'Evangile.

Par suite de circonstances exceptionnelles, la Société pastorale suisse ne se réunira pas cette année. Le comité vaudois a pensé qu'il convenait néanmoins de convoquer une séance offrant aux membres de la section l'avantage de se voir. Cette séance a eu lieu le 26 juin. Pourquoi laisser échapper la seule occasion où pasteurs nationaux et libres puissent s'occuper ensemble de ce qui intéresse des ministres de Jésus-Christ?

Cette fois-ci on avait choisi un sujet dont l'importance et l'à-propos sont manifestes : *Les facilités et les difficultés que présente le caractère du peuple vaudois pour l'exercice du ministère évangélique.* M. le pasteur Wursten avait bien voulu le traiter. L'expérience qu'il a acquise dans des postes très divers nous promettait une étude soignée, et l'attente des auditeurs n'a point été déçue. Quand un travail théologique est applaudi comme le sien, c'est qu'il est réellement distingué.

Le sujet proposé, demande d'abord le rapporteur, n'est-il pas étrange? Dans l'œuvre du salut, il n'y a proprement que deux facteurs, Dieu et l'homme ; d'un côté l'état de péché où nous sommes plongés ; de l'autre, la grâce divine qui nous en tire. A quoi bon s'arrêter aux différences qui peuvent exister de peuple à peuple? Cette objection a peu de force. Dans le procès religieux qui se déroule entre Dieu et l'homme, il faut tenir compte de circonstances diverses, individuelles et nationales. Dieu n'a pas immédiatement percé la roche épaisse et dure du péché dans l'âme du pécheur. Pour y arriver il s'est tracé des voies d'accès ; il a traversé toute une série de terrains intermédiaires, qui constituent le caractère des individus et des peuples.

Notre caractère national, à nous Vaudois, c'est de n'en point avoir, a-t-on dit sous forme de paradoxe. Qu'on parle, si l'on veut, de la neutralité de ce caractère, en ce sens qu'il est formé d'éléments divers, qui se tiennent réciproquement en échec. Le Vaudois ne manque pas d'intelligence, et cependant son expression un peu vague, son regard parfois atone, peuvent le faire paraître niais. Le premier jugement d'un étranger nous est plutôt désavantageux. Mais sous des dehors lourds nous cachons des qualités solides, du bon sens, du jugement. « Pardon, monsieur le pasteur, j'ai l'esprit en dedans! » disait un de nos compatriotes, qui s'embrouillait dans ses explications.

Notre peuple ne manque pas non plus de cœur, quoiqu'il soit par nature peu expansif, peu démonstratif. Il ne prend pas facilement feu, même en politique, bien que les meneurs fassent beaucoup de politique pour lui. On ne saurait lui reprocher d'être absolument dépourvu d'activité ; ce qui le distingue, c'est une lenteur qui n'est pas nécessairement paresse. Le système des atermoiements nous est cher : « on verra » est un de nos mots favoris.

D'où vient ce caractère un peu effacé? Pour en rendre compte, il ne suffit par d'en appeler aux conditions géologiques de notre sol, comme si la molasse, l'assise principale de nos demeures, nous avait prêté quelque chose de sa nature. Il n'est pas plus exact de prétendre que nous sommes portés à la contemplation, aux molles rêveries, par suite des grands paysages qui nous environnent.

La vraie explication de notre caractère nous est fournie par l'histoire, qui nous montre des races diverses concourant à former notre nationalité. La nature gauloise, qui a fortement laissé son empreinte sur notre peuple, domine chez lui. On la reconnaît à ces traits principaux : légèreté, mobilité d'humeur ; peu de fixité dans les idées et dans les résolutions, besoin de changement, qui nous rend l'assiduité, la régularité, parti-

culièrement difficiles. Nous sommes volontiers gens au pied levé. Autre inclination qui nous vient de nos ancêtres gaulois : nous avons l'humeur opposante et frondeuse ; nous sommes portés à nous armer en guerre contre le prochain. L'amour des discussions, parfois des procès, fait partie de notre nature ; critiquer, ergoter est notre premier mouvement.

Mais l'influence gauloise n'a pas seule agi sur nous. Le sang bourguignon coule aussi dans nos veines. Douceur, équité, bienveillance, tels étaient les côtés saillants de cette race burgonde. C'est d'elle que nous avons hérité l'humeur facile, tournant à l'insouciance ; par nature nous sommes bons enfants. Nouvel indice de notre origine bourguignone : nous avons un certain penchant à la sensualité, aux jouissances matérielles, grossières. Nos populations goûtent les plaisirs de la chair plus que ceux de l'esprit.

A ces deux principales sources de notre constitution nationale, l'une gauloise, l'autre burgonde, sont venus s'en ajouter d'autres secondaires. Les incessantes migrations de peuples sur notre petit coin de terre ont contribué à nous donner un tempérament national difficile à analyser. De là les nombreux contrastes de notre nature vaudoise. Nous sommes à la fois laborieux et apathiques, légers et pesants, faciles et résistants, crédules et railleurs, défiants et désintéressés, raisonneurs et mystiques. Dans notre caractère national, il y a un peu de tout, ce qu'explique aussi notre histoire.

Après avoir subi l'influence de la Rome ancienne, de la Rome politique, nous avons été longtemps asservis à la Rome papale. Notre peuple, fortement catholicisé, fût sans doute resté, comme ses voisins de Fribourg et de Savoie, attaché à l'ancienne foi, si Berne ne nous eût imposé la réforme. En subissant celle-ci, bien plus qu'en l'acceptant, nous avons gardé beaucoup de l'esprit catholique. De sa lourde patte qui, sans se montrer toujours, se faisait toujours sentir, l'ours de Berne a comprimé l'essor de notre individualité politique et religieuse ; aussi l'énergie nous fait habituellement défaut.

C'est dans le domaine religieux qu'apparaît surtout cette lacune. Depuis des siècles la vérité évangélique est présentée à notre peuple ; quels effets a-t-elle produits sur lui ? Il serait souverainement injuste de dire : aucun. Et pourtant, à examiner les choses de près, nous ne sommes pas un peuple chrétien ou composé dans son ensemble de chrétiens. S'il est question du changement des cœurs et des vies, il s'en faut de beaucoup que le principe évangélique ait porté parmi nous des fruits abondants. Non pas que les incrédules déclarés soient nombreux chez nous ; peut-être le sont-ils moins qu'ailleurs ; mais souvent nous ne nous sauvons de l'incrédulité que par l'indifférence. Voilà le grand adversaire que nous avons à combattre, l'indifférence moins à l'égard des formes religieuses, auxquelles notre peuple est au contraire attaché, qu'à l'égard de la substance même de l'Evangile.

Rarement notre piété est une foi aux fortes convictions, aux allures décidées. Timide, réservée, plutôt qu'expansive et agissante, elle se montre dans l'accomplissement des devoirs journaliers plus que dans les actions d'éclat. Elle brûle comme un feu discret, au foyer domestique, non comme une flamme brillante qui s'aperçoit au loin.

Nous avons, il est vrai, le droit d'être chrétiens à notre façon, suivant notre tempérament national, sans nous mouler sur les autres peuples. L'Evangile ne veut détruire que le mal ; il respecte les individualités et les sanctifie. Sachons donc, nous pasteurs, profiter de toutes les circonstances favorables à notre œuvre, sans aggraver les obstacles sur notre chemin.

Bien des facilités nous sont offertes pour l'exercice du ministère. Notre peuple est abordable, d'humeur bienveillante et douce. Généralement il accueille avec faveur le message et les messagers du salut. Les maisons et les cœurs nous sont ouverts. Dans les

jours d'épreuve, on attend de nous des paroles de consolation et d'espérance chrétienne. Cette réceptivité de notre peuple est un précieux secours pour le ministère.

Mais, dans le milieu vaudois, se rencontrent aussi pour le pasteur des difficultés spéciales. Impuissance de la volonté à se déterminer résolument et complètement; esprit frondeur, disposé à tourner en ridicule une religion qui toujours restera une folie pour le sens grossier du grand nombre; au lieu de décisions viriles, un assentiment passif aux paroles du ministre de Jésus-Christ, un amen qui souvent n'engage à rien; manque d'énergie vis-à-vis de nous-mêmes et manque de courage vis-à-vis de nos semblables; ressort moral détendu et presque brisé; voilà quelques-uns des obstacles qui entravent notre œuvre pastorale. Pourtant ne nous décourageons pas. Dieu qui peut faire naître, des pierres mêmes, des enfants à Abraham, saura s'en susciter aussi dans le sein de notre peuple. C'est avec lui et pour lui que nous travaillons.

Quelle méthode adopter pour ce travail? Prêchons franchement la nécessité de la conversion; ne mâchons pas l'Evangile à nos paroissiens; présentons-le-leur dans sa saveur amère, mais tout en combattant le mal, efforçons-nous d'attirer au bien. Usons de la méthode insinuative, celle de saint Paul quand il se faisait tout à tous pour en gagner quelques-uns. Soyons vaudois avec les Vaudois. Gardons-nous de montrer la vérité chrétienne sous les faces qui ont le moins d'affinité avec notre peuple. Prêchons la doctrine à dose modérée et sans faire prédominer l'élément légal, qui facilement effraie et rebute. Offrons l'Evangile à notre peuple surtout par son côté mystique, en faisant vibrer la corde du cœur, du sentiment religieux, des effusions intimes. Sans tomber dans le mysticisme amollissant et énervant, sachons dans notre prédication mettre la douceur au dehors et la force au dedans.

Enfin, pour avoir prise sur nos ouailles, soyons affables de ton, de manières et de langage; ayons du liant, un abord facile, une familiarité affectueuse, qui n'exclut point la prudence. Ne nous livrons pas plus qu'il ne faut; mais, avant tout, cherchons à nous faire aimer de notre peuple. Alors aussi son respect nous sera acquis, et en matière d'autorité, il acceptera beaucoup de nous.

Comme les morts de la ballade, les mœurs vont vite. Dans un ou deux siècles, que sera devenue notre petite patrie? Ses splendides paysages seront restés les mêmes; nos lacs continueront à réfléchir les cimes neigeuses et l'azur du ciel; mais dans le domaine des idées et en particulier dans la vie des Eglises, que de transformations, que de bouleversements peut-être à ajouter à ceux dont nous sommes aujourd'hui les témoins! Toutefois, au milieu des vicissitudes terrestres et en face d'un avenir inconnu, nous voulons porter notre espoir plus haut. Une chose demeure, l'Evangile du salut et de la vie éternelle. L'humanité et toutes les portions qui la composent appartiennent à Christ, qui saura reconquérir son bien. Que ce soit dans cet esprit de foi patiente et joyeuse que nous travaillions au bien de notre peuple.

Une analyse ne peut donner une juste idée de ce rapport de M. Würsten, remarquable par la variété et la finesse des aperçus, le charme de la forme venant s'ajouter aux mérites du fond. Sauf quelques réserves à faire ou quelques explications à demander sur tel point de détail, tout y était frappant de vérité. L'auditeur vaudois, peint au vif avec ses défauts et ses qualités, était obligé de se reconnaître et de se dire : c'est bien cela! Il était naturel que l'impression de ce beau travail fût unanimement réclamée. Une de nos revues le publiera prochainement, nous l'espérons, et un tirage à part ne sera pas superflu.

Si dans la séance du matin la discussion a été abrégée, c'est faute de temps et non faute d'intérêt. L'après-midi elle a été reprise sous

forme de libres entretiens, dirigés par notre dévoué président, M. le pasteur Augsbourger. Entre les assistants, membres de nos deux Eglises, régnait un esprit de grande fraternité; on se sentait à l'aise, heureux de ces moments où, malgré d'inévitables divergences, l'on peut échanger quelques idées et se tendre cordialement la main. En nous quittant, fortifiés et réjouis, un même vœu se trouvait dans tous les cœurs après avoir été exprimé dans maint discours : sans tomber dans le mauvais particularisme, contraire à la largeur et à la spiritualité évangélique, restons attachés à notre peuple, sachons comprendre et respecter son tempérament religieux, et, en nous consacrant toujours plus au service de notre divin Maître, bénissons-le de nous employer à son œuvre dans le bon et cher pays qu'il nous a donné. c.

Neuchâtel.

Historique des mesures répressives contre l'Armée du salut. — La crise de l'ancienne Eglise libre de Neuchâtel. — Une conclusion qui s'impose.

Le canton de Neuchâtel a beaucoup fait parler de lui pendant ces derniers mois et il en a recueilli peu de gloire; la presse libérale a été unanime à condamner les émeutes de nos rues et à déplorer les restrictions apportées par notre gouvernement au droit de réunion et à la liberté religieuse. Cependant il n'y a pas d'illusions à se faire, si le référendum avait été demandé, la très grande majorité de notre peuple aurait approuvé les mesures que le Conseil d'Etat a prises contre l'Armée du salut, car la répulsion qu'inspirent cette Armée et ses officiers est si forte qu'elle fait passer sur les considérations de justice et d'équité, et si l'on blâme les violences de la foule, on approuve hautement l'interdiction des exercices des salutistes; c'est un symptôme grave et qui témoigne d'une grande surexcitation; l'opinion publique s'est manifestée dans le canton par les dix mille signatures réunies par le comité du meeting antisalutiste, tandis que la pétition revendiquant la liberté religieuse pure et simple n'a réuni que cent soixante-trois signatures en ville.

Ceux qui critiquent le gouvernement lui reprochent avant tout de n'avoir pas su maintenir l'ordre dans la rue, et je ne pense pas qu'il lui soit possible de se disculper jamais. Si dès l'origine la police s'était montrée décidée à réprimer les émeutiers, nous n'aurions pas assisté à ces tristes scènes qui sont une honte pour notre ville; nous n'aurions pas vu des hommes, des femmes, poursuivis, insultés, frappés même, des maisons attaquées, bombardées de pierres en présence des gendarmes impassibles; on a laissé venir les choses à un degré tel qu'il aurait fallu lever des troupes pour dissiper la foule, et si l'offre de constables volontaires avait été acceptée, il est probable que nous aurions eu une échauffourée générale. Mais la faute en est à ceux qui ne se sont pas montrés assez fermes dès l'abord et qui ont été bientôt débordés par la populace.

Lorsque le Conseil d'Etat lançait sa proclamation du 30 janvier et qu'il invitait les citoyens à respecter la liberté d'autrui, il croyait sincèrement qu'à sa voix les perturbateurs rentreraient dans l'ordre. Malheureusement il n'en fut rien: quelques jours avaient suffi pour convaincre la foule que la police était hésitante, et qu'il n'y aurait pas de répression énergique; les tapageurs redoublèrent; et comme les élections approchaient, et que le gouvernement ne se souciait pas de jouer sa popularité sur une question de ce genre, il fallut songer à se ménager une retraite. C'est alors qu'on s'en alla exhumer l'art. 72 de la constitution qui parle de corporations religieuses, sans que ce terme soit défini nulle part dans nos lois. On ne sait trop qui nos législateurs avaient en vue par cet article qui était demeuré lettre morte pendant plus de trente ans; les uns disent qu'il s'agissait des jésuites, les autres de la Classe; quoi qu'il en soit, il faut user de so-

phisme pour établir que l'Armée du salut soit une congrégation devant réclamer une autorisation spéciale pour se fixer dans le canton, et la majorité du Grand Conseil l'a parfaitement compris en refusant de renvoyer à l'examen d'une commission un décret qui ne supportait pas l'examen. Toute cette théorie n'était qu'un expédient pour sortir d'un mauvais pas.

Une fois engagé dans cette voie de réaction, le gouvernement dut aller jusqu'au bout ; le 14 avril, il interdit les réunions du soir et du dimanche après-midi ; le 22 mai, toutes les réunions salutistes sont interdites ; le 15 juin, le Grand Conseil passe à l'ordre du jour sur la pétition des 163 et sur celle de 59 pasteurs réclamant la liberté de conscience pour tous, et il approuve par 57 voix contre 14 les procédés du Conseil d'Etat. Le 16 juin, le préfet de Nauchâtel écrit à quelques partisans de l'Armée pour les inviter à s'abstenir de réunir les salutistes, s'ils ne veulent pas être déférés aux tribunaux, et, le 18 juin, il pénètre chez un particulier pour constater si les quelques amis rassemblés chez lui sont ou non des salutistes.

Les tapageurs en profitent pour s'organiser aussi. Au meeting de la place du Port, le 4 mai, ils constatent qu'ils ont l'opinion publique pour eux ; on leur recommande sans doute le calme et la modération ; mais l'huile a été jetée sur le feu. Deux jours après, la réunion du Mont-Blanc est violemment troublée ; le 13 mai, une maison est attaquée à la Coudre ; le 11 juin, les salutistes sont hués chez M. Colin ; le 12, chez M. Aimé Humbert, et enfin, le 13, la maison où loge M. Convert est assaillie, et la foule en bloque l'entrée pendant près de trois heures, sans que la police puisse faire autre chose que de faciliter par les cours intérieures l'évasion des assiégés. Les émeutiers sentaient qu'ils avaient derrière eux les décrets de l'autorité, et que la persécution était en quelque manière légalisée.

Telle est la situation humiliante à laquelle le gouvernement a été réduit pour n'avoir pas su ni voulu montrer de l'énergie dès le commencement.

Et cependant, nous serions injustes si nous ne reconnaissions pas que sa tâche était très délicate à remplir ; et peut-être n'a-t-on pas tenu suffisamment compte de ses difficultés. Il ne s'agissait pas seulement de protéger quelques citoyens paisibles qui ne réclamaient que leur droit de s'édifier en commun ; l'Armée du salut est arrivée en Suisse précédée d'une réputation compromettante ; elle ne craint pas le tumulte, c'est une partie de son programme, et quand il se produit, elle s'en fait gloire et l'interprète comme une preuve de l'énergie avec laquelle elle attaque le mal. Elle est agressive de nature, elle n'évite rien de ce qui peut choquer ou froisser une population ; elle ne se soucie ni des mœurs ni des usages ; elle brave les ordres de l'autorité, et si un gouvernement libéral voulait se mettre à protéger envers et contre tous chacune de ces réunions salutistes, il serait bientôt sur les dents. Nos Eglises ou nos Sociétés religieuses pourraient aussi agir de manière à provoquer sans raison la foule, et certainement elles ne pourraient pas compter non plus sur la protection indéfinie de l'autorité.

Il n'est que juste de constater ces faits ; si le gouvernement avait su d'abord comprimer l'émeute, il aurait eu une tout autre autorité morale pour faire comprendre à ces étrangers ce qu'il pouvait y avoir de froissant dans leurs procédés, et pour les engager à ne pas provoquer inutilement une population qui, somme toute, a respecté jusqu'ici les manifestations religieuses de tout genre. On trouvera sans doute que ce point de vue n'est pas à la hauteur des principes absolus ; mais quand on apprécie une situation compliquée, il faut tenir compte de tous les éléments de la question.

Il n'est pas possible de parler de l'Armée du salut sans mentionner la crise qu'elle a

provoquée dans l'Eglise libre de la Place d'Armes. Nous le ferons avec réserve, ne mentionnant que les faits de notoriété publique, et sans vouloir nous ingérer dans les affaires intimes de cette congrégation. On sait que l'Armée procède sans aucun égard pour les institutions existantes ; ses partisans, sans peut-être s'en rendre compte, se détachent de leurs Eglises respectives ; ils identifient la cause de l'Armée et celle de l'Evangile ; quiconque veut combattre les procédés de l'Armée persécute Jésus-Christ. Les pasteurs sont tout particulièrement critiqués ; leur ministère, leur prédication, leur cure d'âme sont jugés avec une grande sévérité, et leur crédit diminue en raison directe des progrès du salutisme. Ceux qui tiennent pour eux sont volontiers qualifiés de cléricaux, et leur réserve à l'égard des procédés de conversion employés est souvent comparée à la jalousie du fils ainé dans la parabole de l'enfant prodigue. Ce point de vue nouveau aura surtout des conséquences fâcheuses lorsqu'il se produira dans une église peu nombreuse, congrégationaliste de principe et sans lien synodal réel avec d'autres communautés, comme c'est le cas de l'Eglise de la Place d'Armes.

Plusieurs membres de cette communauté montrèrent dès l'abord une sympathie marquée pour l'Armée du salut, dont le zèle et le courage les avait frappés. Le 4 février déjà, sans que le pasteur en eût été prévenu, les partisans de l'Armée se réunissent en grand nombre dans la chapelle après le culte ordinaire du soir : « Le sermon fini, le pasteur parti, dit le *War Cry*, le capitaine Becket a commencé à parler directement du salut. » Les officiers salutistes dès ce jour prirent l'habitude d'assister régulièrement au culte de cette chapelle ; ils s'y rencontrèrent surtout en grand nombre le vendredi saint, et leurs fréquents Amen et Alléluia témoignaient de leur présence.

On comprend qu'il dût y avoir, à ce moment déjà, une certaine tension entre les partisans du nouveau mode d'évangélisation et les membres qui désiraient que leur Eglise n'eût rien de commun avec l'Armée. Mais la situation s'aggrava lorsque la maréchale Booth vint donner au mois d'avril un nouvel élan à l'œuvre qui commençait à péricliter. Le dimanche matin 6 mai, on annonça à la réunion salutiste du Mont-Blanc qu'il y aurait le soir même, à la chapelle de la Place d'Armes, une assemblée qui devait remplacer celle que le Conseil d'Etat interdisait ; ni le pasteur, ni le conseil n'en avaient été prévenus ; la salle était bondée de monde. Tous les partisans de l'Armée, à quelque Eglise qu'ils appartinssent, s'y étaient donné rendez-vous. M. le pasteur Cart comprit dès ce jour que sa position était sérieusement compromise ; il avait clairement exprimé ses vues sur ce mouvement nouveau, dans une brochure qui avait indisposé plusieurs de ses paroissiens ; il voyait maintenant qu'il était débordé et qu'on n'usait pas même envers lui des égards les plus élémentaires. Il est probable qu'il s'en expliqua avec son conseil ; le public du moins put constater que le jour de Pentecôte et le dimanche suivant 20 mai, la cène ne fut pas célébrée comme d'habitude, et il n'y eut pas de culte du soir.

La crise était imminente ; ce même 20 mai, M. Cart donna sa démission. Il songea d'abord à réunir ceux qui lui demeuraient fidèles, à la chapelle des Terreaux, qu'il avait demandée à la municipalité, mais il y renonça par délicatesse, afin de ne pas compromettre une tentative de rapprochement. L'événement prouva que ce bon procédé était inutile. Dans l'assemblée d'Eglise du 17 juin, citée par devoir, il fut décidé par vingt-six voix contre vingt-deux et trois bulletins blancs, de ne pas engager M. Cart à revenir sur sa décision. Il est évident, du reste, qu'il n'aurait pu songer à continuer son ministère dans une Eglise dont toute une moitié échappait à son influence. On proposa, paraît-il, de remettre à la minorité et sous sa responsabilité la direction de la communauté ;

mais cette proposition, assez étrange, ne fut pas même discutée. Le schisme était consommé, et de nombreuses démissions ont prouvé combien la crise était profonde.

Ce sont les partisans de l'Armée du salut qui ont continué les cultes à la chapelle; ils ont trouvé chaque dimanche des pasteurs de nos trois cantons romands qui ont répondu à leur appel. Les démissionnaires n'ont pas encore pris de résolution définitive; ils attendront jusqu'à l'automne et verront alors quel parti ils auront à prendre.

C'est avec un vrai regret que nous relatons ces faits; l'Eglise de la Place d'armes répondait à un besoin réel en offrant un culte plus intime et des communions plus fréquentes à bien des âmes qui se sentent peu à l'aise dans des assemblées trop nombreuses ou trop mêlées. Elle comptait de quatre-vingts à quatre-vingt-dix membres dont un tiers d'hommes environ. M. Cart y a exercé pendant trois ans et demi un ministère béni et fort apprécié; il soutenait avec les pasteurs des autres Eglises les relations les plus fraternelles, et, sans l'arrivée de l'Armée du salut, il remplirait encore une tâche à laquelle il vouait tous ses soins et tout son dévoûment. Le vénérable M. Petitpierre s'est vu contraint également, et pour les mêmes causes, de renoncer à la prédication qu'il faisait à la chapelle une fois par mois.

Que faut-il en conclure? voici une Eglise désorganisée et qui aura peine à traverser une crise aussi douloureuse; voici un pasteur évangélique et fidèle dont le ministère est devenu impossible; et la seule cause de ces troubles, c'est la présence de l'Armée du salut et l'attrait qu'elle exerce sur quelques-uns. Le sacerdoce universel est accentué de telle sorte que le ministère devient presque impossible; on envisage comme démodés les anciens procédés d'évangélisation, tellement que d'anciens membres d'une Eglise de professants très stricte déclarent n'avoir pas su jusqu'alors ce qu'était la conversion; on se détache de ceux à qui on était uni il y a peu de mois par les liens religieux les plus intimes. Il avait certes bien raison cet étranger qui nous disait en janvier dernier: «Prenez-y garde, l'Armée du salut est pour les Eglises le dissolvant le plus énergique qu'on connaisse.»

La cause de l'Evangile est-elle favorisée par ces divisions? Les partisans de l'Armée répondront que notre peuple a laissé passer sans en profiter l'heure du salut, que les chrétiens ont paralysé l'action du Saint-Esprit et qu'ils en porteront la responsabilité. Nous espérons que ces frères comprendront eux-mêmes ce qu'il y a d'exagéré dans ces affirmations, et qu'avant qu'il soit longtemps ils tendront de nouveau la main à ceux dont ils ont partagé jusqu'ici les convictions.

En attendant, l'agitation provoquée par ces événements exerce son influence fâcheuse dans plus d'un domaine; l'évangélisation populaire a été comme paralysée; l'œuvre de la tempérance risque d'être compromise, si elle ne parvient pas à séparer sa cause de celle de l'Armée; il n'est pas jusqu'à l'association de Mme Buttler que quelques-uns n'affectent de confondre avec celle de miss Booth.

Il semble cependant que le mouvement d'extension au salutisme est arrêté dans notre ville; plusieurs de ceux qui lui avaient été sympathiques se sont plus ou moins éloignés, et les nouvelles recrues sont rares. Mais les partisans déclarés n'en sont que plus décidés, et ils trouveront facilement moyen d'éluder les défenses de l'autorité et de se réunir malgré la police et malgré les insultes de la populace. Il est à désirer que la persécution ne fasse pas naître le fanatisme avec ses tristes conséquences. C. MONVERT.

Saint-Gall.

Ce qui entrave la marche de l'Alliance évangélique dans la Suisse orientale. — L'adjectif kirchlich. *— Les sectaires. — Une tentative à Heinrichsbad. — Menues nouvelles. — Le cas du Juif Bamberger.*

L'Alliance évangélique, qui jouit d'un bon renom à Berne, à Bâle et dans la Suisse occidentale, est à peu près inconnue dans le pays

compris entre l'Aar et le Rhin. Il sera spécialement question ici de la Suisse orientale, soit de Thurgovie, Saint-Gall, Appenzell et des Grisons, auxquels on pourrait ajouter Glaris, car dans ces divers cantons, à part de légères variantes, la situation ecclésiastique et religieuse est la même.

Pour qu'une alliance soit possible, il faut des gens ou des corps constitués, disposés à s'unir; c'est ce qui a manqué longtemps à la Suisse orientale. L'unité de l'Eglise nationale n'a subi que des atteintes si légères avant les vingt ou trente dernières années, qu'on peut les considérer comme des quantités négligeables. Quelques petites communautés indépendantes avaient surgi ci et là, luttant pour le droit à l'existence et la liberté religieuse avec persévérance, mais ne parvenant pas à faire brèche sensible dans l'Eglise de la masse. Leur place au soleil leur a été définitivement octroyée à partir de 1861, mais on ne pouvait raisonnablement pas leur demander de former une alliance quelque peu intime précisément avec l'Eglise contre laquelle elles venaient de secouer la poussière de leurs souliers. De plus, il faut dire que si ces communautés ont brillé de quelque manière, ce n'est pas justement par la largeur des vues, mais bien par l'étroitesse, disons, si l'on veut, par la « sainte étroitesse, » le mot est à la mode. De la part de l'Eglise nationale, nul besoin d'alliance; on se suffisait à soi-même, on vivait en paix, on dormait quelque peu, l'on était fort satisfait d'un état de chose qui n'obligeait personne à se frapper la poitrine et, comme certain rat de fable, ayant le vivre et le couvert, on demandait : « Que faut-il davantage? »

Lorsque l'Alliance évangélique fut fondée, on n'eut donc que faire d'elle dans la Suisse orientale; elle ne prit pied qu'à Zurich, et encore n'y vécut-elle pas. En Angleterre, où les partis étaient très tranchés et hostiles les uns à l'égard des autres, la nouvelle association devint aussi rapidement populaire que jadis la Trève de Dieu; en France, on la salua comme une messagère de paix, dès 1855; deux ans plus tard, l'Allemagne, sauf les luthériens stricts, l'accueillirent à Berlin; en 1861, elle honora Genève de ses assises universelles, puis Amsterdam, New-York. La Suisse romande l'accueillit, nous dit-on, fort honnêtement, quoique avec un peu de défiance. D'aucuns disaient : « C'est une secte de plus; » elle parvint cependant à prendre pied, et à l'heure qu'il est, vous savez mieux que moi ce qu'on dit d'elle sur les bords du Léman.

En 1879, la réunion œcuménique de Bâle amena l'attention de la Suisse allemande sur « cette importation anglaise; » ainsi parlaient les journaux politiques de nos contrées, quand ils ne disaient pas que « les Anglais en foule tenaient un concile protestant à Bâle pour étouffer les libertés modernes. » C'était être bien renseigné sur les choses et bien connaître son monde! Les cercles orthodoxes faisaient montre d'une ignorance moins sotte, mais aussi quelque peu étonnante. Tel brave homme, chrétien décidé et vivant, ne voyait en tout cela qu'une Babel, car on y parlait plusieurs langues, à côté de la langue sainte qui est celle de Luther et de Strauss. Tel autre en revint très rassasié; l'éloquence française qui fut alors, paraît-il, assez ronflante, lui avait déplu et lui avait montré qu'une langue assez mondaine pour être parlée à Paris ne saurait convenir à la dignité de la chaire chrétienne. Somme toute les assemblées de Bâle ne firent pas faire le moindre pas en avant à l'Alliance évangélique, ni parmi les agriculteurs de Thurgovie, ni parmi les industriels de Saint-Gall, et encore moins parmi les montagnards grisons ou glaronnais.

Aujourd'hui les temps sont un peu changés Les Eglises nationales de Thurgovie et de Saint-Gall ont subi de profonds déchirements amenés par les luttes ardentes des orthodoxes et des *Reformer*. Peu après 1860, Lang prépara les voies à l'école nouvelle à Saint-Gall même, qui appela comme premier pasteur,

M. le doyen Mayer. Le coup fut rude pour l'orthodoxie, qui se réveilla de son long sommeil et s'aperçut avec effroi du rôle de minorité décriée qu'elle aurait à jouer à l'avenir. En même temps, les « sectes » surgissaient de toutes parts. Ici, on nomme secte tout ce qui n'est pas l'Eglise officielle. (On commence cependant à admettre que l'Eglise libre du canton de Vaud et l'Eglise indépendante de Neuchâtel sont des « Eglises » et non des « sectes ; » vous rencontrerez même des gens qui vous diront qu'elles ont bien fait de se séparer d'une Eglise nationale qui n'a pas le courage de secouer le joug de l'Etat.) Les méthodistes et les baptistes s'établirent en Thurgovie et à Saint-Gall ; des œuvres d'évangélisation furent entreprises et aboutirent à la fondation de quelques petites communautés ; les Eglises nationales eurent de douloureuses défections à déplorer, il fallut songer à agir... et à s'unir. L'*Union nationale évangélique* fut fondée, mais sa carrière fut terne ; elle mourut, il y a cinq ans : nul ne s'est aperçu de sa disparition, si ce n'est le comité central de l'association. La *Société évangélique de Saint-Gall et Appenzell* subsiste et prospère lentement ; elle sent quelque peu la secte ou tout au moins le séparatisme, et tient ainsi nombre de personnes à distance ; on lui donne quelque argent, mais on lui refuse son appui moral.

A l'heure qu'il est, la situation est celle-ci : du nord au sud, les Eglises nationales sont divisées en deux grands partis : les positifs ou orthodoxes d'une part, les négatifs ou *Reformer* d'autre part ; entre deux flottent quelques partisans du juste milieu, gens polis et aimables qui se font tout à tous et portent leur brillant petit contingent plus souvent à gauche qu'à droite. Les orthodoxes sont partout en minorité ; si vous entendez dire qu'ils ont emporté quelque victoire électorale, vous pouvez sans hésiter l'attribuer à la modération de leurs adversaires qui leur ont laissé le champ libre ; on a besoin d'eux dans l'Eglise officielle et l'on fait son possible pour les y retenir. Le parti positif est isolé de toutes manières, et l'on se demande si, en présence de sa faiblesse numérique, il ne ferait pas bien de s'unir avec les diverses communautés indépendantes et de former une solide alliance évangélique pour résister plus efficacement aux imposants bataillons des *Reformer ?* A distance, cela semble tout naturel et tout simple, mais quand on voit les choses de près, on doit convenir que de grandes difficultés s'opposent à ce beau projet. La principale est sans contredit la tradition ecclésiastique très vivace, très profonde, qui fait de l'unité à tout prix un dogme sacré.

L'adjectif *kirchlich* est un des mots les plus intraduisibles de la langue allemande. Si vous le rendez par « ecclésiastique, » — et l'on ne peut guère faire autrement, — vous obtenez en français les sens les plus invraisemblables. Accolez-le au substantif homme, vous aurez en français : un pasteur, un ministre ; en allemand, c'est tout autre chose, il s'agit alors, soit d'un pilier d'Eglise, soit d'un homme qui tient à l'Eglise officielle et qui n'a qu'une estime médiocre pour ce qui est en dehors. Dans ce dernier cas, *kirchlich* n'implique ni foi, ni piété, mais un petit grain d'intolérance, ou mieux, de dédain pour ce qui sort de l'officiel. Quand on est *kirchlich*, on va au sermon ou l'on n'y va pas, là n'est pas l'affaire ; on paie ses impôts consciencieusement, on se marie à l'église, on fait baptiser ses enfants, le pasteur prononce votre oraison funèbre, et l'on ne met jamais les pieds là où se réunissent des chrétiens en *iste*. Or dans la Suisse orientale — il faut risquer ce barbarisme — nous vivons en plein *kirchlichisme*. Comment amener d'excellents chrétiens, *kirchlich* des pieds à la tête, à s'unir avec des méthodistes, des baptistes, des darbystes, des irvingiens ? ces noms seuls les feraient se signer s'ils en avaient l'habitude.

Une autre difficulté vient des Eglises séparées, car, en toute affaire de ce genre, les torts sont partagés. Dans nos cantons orien-

taux, on sait où commence et où finit l'Eglise nationale, on sait qui en est membre et qui n'en est pas, on en sort sur une simple déclaration de refus d'impôts. Arrivent, par exemple, des baptistes. Que font-ils? Au lieu de s'adresser à ceux que les prédications officielles n'atteignent pas, aux péagers et aux gens de mauvaise vie, ils s'attaquent aux membres les plus vivants de la minorité croyante, à ces quelques-uns qui, comme on l'a dit, sont le matériel du pasteur, et ils les emmènent avec eux. Naturellement on n'accepte pas « ces actes de pillage, cette piraterie, » (le mot a été prononcé) sans protestations et quelquefois sans colère. Comment unir dans un même amour les pillards et les pillés ? Ce n'est pas facile. Cela l'est d'autant moins que, lorsqu'un pasteur croyant arrive dans une paroisse après un *Reformer*, il n'est pas rare de voir les rangs des « sectaires » s'éclaircir comme par enchantement, et le temple se peupler de figures qui, depuis longtemps, ne fréquentaient que la chambre haute, tant il est vrai qu'être *kirchlich* est pour un citoyen de la Suisse orientale, les uns disent le péché, et les autres, la vertu originelle.

On conçoit que dans de telles circonstances l'Alliance évangélique nous soit encore bien étrangère, et qu'elle ne soit pas près de planter à Saint-Gall cet arbre au puissant ombrage qui abritera tous ceux qui croient en Jésus-Christ. Il faudrait pour cela, de part et d'autre, une telle circoncision du cœur, un tel dépouillement du vieil homme, un tel renoncement à soi-même qu'on peut dire sans crainte d'être démenti : l'aurore de ce jour n'a pas encore lui pour nous. Surtout, il faudrait que l'alliance fût un besoin senti de divers côtés et depuis longtemps. Or, il n'en est rien ; à part les méthodistes, presque personne ne la désire ; les baptistes se tiennent sur la réserve, les darbystes et les irvingiens demeurent à l'écart ; qui reste-t-il pour l'union? quelques isolés et quelques petits groupes sans cohésion.

Cet état de choses n'a pas empêché la section bernoise de l'Alliance évangélique, qui préside actuellement l'association, de tourner ses yeux du côté de la Suisse orientale et de convoquer une assemblée à Heinrichsbad. Une trentaine de personnes, en majorité méthodistes, ont répondu à son appel ; les débats ont duré plus de trois heures ; du commencement à la fin, ils ont été pleins de sincérité et de fraternité chrétiennes. Après une méditation sur 1 Pierre II, terminée d'une façon piquante par ce mot : « Jésus a donné un commandement nouveau : que vous vous aimiez et non que vous vous critiquiez les uns les autres, » les députés de Berne ont exposé le but de leur visite. Dans deux discours aimables et sobres, ils ont dit quelles étaient les intentions de l'Alliance : Constituer le corps de Christ en unissant dans l'amour les chrétiens de toute dénomination, leur apprendre à se surveiller eux-mêmes pour éviter les divisions et les querelles, protester contre le monde qui confond la foi et l'incrédulité et leur donner droit de cité dans une seule et même Eglise, montrer l'unité intérieure et spirituelle des chrétiens, instituer et soutenir des œuvres d'évangélisation et de mission pour amener les âmes à Christ, réclamer partout et pour tous la liberté religieuse, tel est le but de la vaste association qu'ils représentent et qu'ils voudraient voir prendre pied dans la Suisse orientale.

M. Meili, prédicateur de la *Société évanlique de Saint-Gall*, exposa la situation religieuse de nos contrées avec netteté et modération. Après avoir rappelé l'origine des conférences de Baden qui étaient une alliance avant l'Alliance évangélique, il constata les heureux fruits d'union et de charité qu'elles ont produits. Du reste, la paix entre dénominations est à l'ordre du jour ; on a appris à se connaître et à s'estimer ; de là, diverses unions et réunions ; telles, celles de Saint-Gall qui, à un moment donné, assemblent les éléments les plus divers pour discuter les événements qui intéressent la foi et la liberté

religieuse, celles de Heiden qui sont en bénédiction à des chrétiens de diverses Eglises, et d'autres encore. Au jour du danger, l'aventure du *Schulvogt* l'a prouvé, tous se serreraient pour la bataille et feraient front à l'ennemi d'un même cœur. Mais, constituer une Alliance évangélique, offre des difficultés presque insurmontables. Sans doute, de nombreux pasteurs savent apprécier les bienfaits de l'union, mais leurs troupeaux ne comprendraient pas et ne sauraient admettre que leurs conducteurs fissent cause commune avec ceux qui montent à l'assaut de l'Eglise nationale. Instruisez, éclairez les troupeaux, dira-t-on. Soit, mais il faut une génération pour cela ; dans dix ou vingt ans, après beaucoup de peine, on parviendra peut-être à prouver au peuple les bienfaits de l'Alliance, mais en attendant, il n'en saurait être question. L'assemblée a décidé de renvoyer à plus tard l'élection d'un comité. S'il y a lieu, nous reparlerons de sa naissance et de son activité.

Pour le reste, la chronique protestante est pauvre. Notre dernier Missionstag a été une fête émouvante qui a laissé une vive impression dans les âmes. Le Synode saint-gallois a discuté et renvoyé à une commission le choix d'un manuel d'histoire sainte à l'usage des écoles primaires. Un point à noter, c'est que le consistoire, *reformer* en grande majorité, présentait deux manuels racontant les miracles dans les termes mêmes des Livres saints, ce qui a été un gros scandale pour l'extrême gauche. Celle-ci a été fort étonnée d'apprendre que la plupart des conseils d'Eglise avaient condamné le fameux manuel Martig comme inintelligible pour les jeunes enfants et trop pauvre pour le second degré. Quand on pense que ce livre devait sauver l'Eglise et régénérer la Suisse ! *Habent sua fata libelli !*

Nous avons eu nos « journées de juin ; » l'émeute a grondé pendant deux nuits. Un bazar juif a été pillé, non parce que le propriétaire était juif, mais parce que c'était un usurier, un détracteur de la Suisse et l'ennemi du petit peuple. Ce personnage se nomme Bamberger. Il a été secrétaire du duc de Brunswick ; il s'honore de l'amitié de Karl Marx, d'Engel, de Lassalle et de Freiligrath, il se donne comme démocrate socialiste et il se trouve volé précisément par ceux auxquels il a prêché le droit du pauvre au luxe, à peu près comme Tetzel fut rossé par celui à qui il avait vendu une indulgence lui pardonnant d'avance ses méfaits à commettre.

Si je ne craignais pas de compromettre Mgr. Egger, évêque de Saint-Gall, en si fâcheuse compagnie, je vous parlerais encore de la première année de son épiscopat, mais comme on pourrait me dire que Tetzel m'a servi de transition pour passer du juif usurier à l'évêque vertueux et pacifique, en voilà assez pour aujourd'hui. F. TISSOT.

Allemagne.

L'état religieux de Leipzig : croquis et impressions d'un nouveau-venu.

Il est impossible de juger au premier coup d'œil un pays étranger ; peut-être cela est-il particulièrement vrai de l'Allemagne. Je crains que les remarques qui suivent n'aient d'autre mérite qu'une certaine naïveté de provincial et d' « écolier : » que le lecteur veuille donc jeter dans la balance toute l'indulgence dont il se sent capable.

Lorsque l' « écolier » arrive en Allemagne, la première impression qu'il reçoit est celle d'une nation bien gouvernée, organisée, réglementée, où l'on obéit, fonctionne, exécute avec une exactitude irréprochable. Je ne parle pas ici du militaire ; chacun sait qu'on s'y propose de rendre le soldat à l'état de « machine » vivante, qu'on y atteint une rigueur absolue dans la discipline, une précision mathématique dans les mouvements. Partout l'on s'aperçoit — quelquefois à ses dépens — que la loi a prévu, que l'autorité veille, que la force est prête à sévir. Vous

êtes au chemin de fer : gardez-vous de monter dans un wagon que le contrôleur ne vous l'ait lui-même ouvert et désigné ; votre promenade vous amène à ce petit pont suspendu : n'oubliez point de lire ce placard, il interdit que plusieurs personnes y passent en marchant au pas ; vous voici dans la rue : ne portez jamais canne ou parapluie sous le bras, un gardien de la sûreté publique vous sommerait, poliment du reste, d'obtempérer à la volonté du législateur en cessant de menacer les yeux du prochain ; vous parlez à M. X. : n'omettez pas son titre, cela serait mal vu.

Le Suisse en séjour à Leipzig ne peut demander à la terre étrangère ni ses montagnes (il n'y a pas la moindre colline, loin à la ronde), ni ses lacs, — des bateaux appelés par dérision gondoles voguent sur l'eau noire de la Pleisse, — ni l'air vif du pays natal : l'atmosphère est souvent imprégnée de suie ou de fumée. D'autre part les occasions de s'instruire et de se développer ne manquent pas dans cette ville de 150 000 âmes dont la population a décuplé depuis un siècle, doublé depuis vingt-cinq ans et qui continue à augmenter rapidement. Le conservatoire de musique de Leipzig est universellement connu, et l'université de cette ville y attire un nombre si grand d'étudiants, que Berlin peut à peine soutenir la concurrence. Cette année, il y en a à Leipzig 3600, dont six cents en théologie. On retrouve ici les traditions du moyen âge mieux conservées que dans telle autre ville. Jadis, l'ensemble des professeurs et étudiants (*commilitones*, frères d'armes) formait un tout compact, et dont les parties étaient solidaires de la vie commune. L'université était une corporation, au sens exact du mot ; l'étudiant n'y trouvait pas seulement l'*alma mater*, la nourricière de son intelligence ; il devenait, du chef de son immatriculation, citoyen d'une cité : la bourgeoisie de l'université impliquait, comme toute autre bourgeoisie, certains droits et certaines charges. C'était là une organisation à part, un petit état autonome, et ce fut en vain que, vers 1440, le gouvernement de Saxe tenta de lui imposer un règlement émanant de lui. On assure du reste que le changement de régime n'a dès lors en aucune façon nui aux études. L'université, aujourd'hui encore, possède et fait administrer des biens, tels que maisons, champs et forêts, qui lui procurent un revenu considérable ; on m'affirme même qu'elle a conservé sur un village des environs le droit de patronnat [1]. Une caisse de secours, moyennant une contribution annuelle minime, permet que les étudiants malades soient soignés gratuitement. Enfin les délits commis par des étudiants ne ressortissent pas directement à la police urbaine, mais sont déférés par celle-ci au Grand Juge de l'université.

C'est un beau coup d'œil assurément que celui de ces auditoires nombreux, pressés autour d'un professeur que leur vue seule encourage ; quelle tâche, en effet, que celle de lancer le trait de la parole devant l'élite de la jeune nation, de semer à pleines mains sur ce terrain généreux les germes féconds qui préparent l'avenir. Le maître, au milieu d'un religieux silence, commence à parler ; il dicte et commente tour à tour. S'avise-t-il de parler trop vite, un étudiant se permet-il d'arriver en retard ? tous expriment leur désapprobation en frottant bruyamment le plancher de leurs pieds ; en quelques secondes cependant, l'ordre se rétablit. S'il survient au contraire que le visage du professeur s'illumine, que sa voix et son geste s'excitent sous l'empire d'un sujet qui l'enthousiasme particulièrement, les pieds cette fois de frapper et de faire entendre un tonnerre d'applaudissements.

La jeunesse studieuse se prépare dès maintenant à célébrer la fête de la réformation et de Luther. Le 8 août, il y aura à Erfurt un cortège historique de six mille figurants, dit-on, où seront représentés tous les personnages marquants de la réformation. Le 10 no-

[1] Sorte de suzeraineté, qui emporte l'obligation de choisir les pasteurs pour la localité en question.

vembre, on fêtera à la Wartburg le quatre centième anniversaire de la naissance de Luther; certes, on n'eût pas mieux choisi, pour honorer le grand homme, que ce lieu tout rempli aujourd'hui même de son vivant souvenir. De nombreux écrits sont venus cette année enrichir la liste déjà si longue des biographies de Luther ou des études qui se rapportent à lui. Je ne citerai que l'édition nouvelle de ses « œuvres complètes » que prépare le pasteur Knacke, sous les auspices de l'empereur lui-même.

Le comité central universitaire, qui a rédigé l'appel aux étudiants, et qui relève en termes enthousiastes, chez Luther, non moins le réformateur et le chrétien que l'homme et le patriote, possède des représentants des Facultés des sciences, de philosophie, de médecine, aussi bien que des étudiants en théologie. Ce fait a quelque chose d'étonnant pour nous qui ne sommes pas habitués à trouver un zèle religieux aussi général.

Il ne faut rien enlever à ce que des signes pareils ont de réjouissant; certainement le christianisme exerce en Allemagne une influence considérable. Néanmoins on ne peut de prime abord s'empêcher de trouver ici à l'atmosphère je ne sais quoi d'insolite, une lourdeur qui va jusqu'à être pénible, dont la cause échappe à l'instinct, mais se découvre ensuite peu à peu. C'est ainsi qu'on apprend comme une vérité indiscutable, de la bouche des frères luthériens, que l'Etat, en Allemagne, appuie l'Evangile d'une main ferme et décidée; que, au milieu de toutes les défections de l'Eglise contemporaine, l'Eglise luthérienne du moins demeure, au sein de l'univers, la colonne et l'appui de la vérité, la gardienne fidèle de la tradition évangélique.

Lorsque le premier saisissement a fait place à la réflexion, on se demande si le gouvernement ne trouve pas son compte à fortifier le camp évangélique; n'y cherche-t-il pas une barrière, peut-être la seule suffisante, contre l'envahissement du triple ennemi : le judaïsme, l'ultramontanisme, le socialisme? Dernièrement, à Berlin, quelqu'un me disait: « Voyez-vous, pour moi, je ne crois pas à un Dieu personnel; mais le christianisme étant la religion de l'Etat, il est de raison comme de rigueur que chacun s'y soumette.... On n'a encore rien trouvé de mieux que l'Evangile, donc l'Etat s'en tient là pour le moment. »

La christianisation du peuple, qui procède des masses aux individus, ne plaît guère aux concitoyens de Vinet. La pression qui inculque le christianisme uniquement du haut en bas, ne se légitime pas entièrement devant nos yeux, et nous voudrions qu'on fît plus d'honneur à la parole de Jésus, qui compare la force de l'Evangile à la puissance cachée du levain. Enfin nous trouvons pour le moins étrange, quand nous entendons affirmer que M. Dubois-Reymond n'a pas le droit d'enseigner de telle ou telle façon, parce qu'il est attaché « à une université chrétienne. »

On se demande aussi sur quoi se basent les prétentions excessives de nos frères luthériens en faveur de leur Eglise, qu'ils considèrent comme le palladium du christianisme. De nombreux auditoires écoutent un enseignement chrétien, mais si les six cents étudiants en théologie de Leipzig étaient dévorés du zèle de la maison de Dieu, quelle œuvre ne feraient-ils pas? L'Evangile est prêché purement dans les temples, mais les foules vont-elles encore l'y entendre comme au temps de Luther?

Depuis ce temps-là, la ville de Leipzig a plus que décuplé, et depuis ce temps-là, on n'y a pas bâti une seule église[1]. La réforme qu'on vient d'introduire porte le nombre des paroisses à quatre et celui des pasteurs à quinze; mais qu'est-ce encore en comparaison de ce qu'il faudrait pour une population luthérienne de cent quarante mille âmes? Il revient à chaque ecclésiastique le soin de huit à dix mille personnes!

[1] Je ne parle ici ni de l'Eglise catholique, ni des chapelles irwingienne et réformée; les luthériens possèdent, comme à l'époque de Luther, six églises, dont quelques-unes fort petites.

L'infidélité de l'Eglise à l'égard des masses populaires, aux besoins desquelles elle n'a pas satisfait, a eu pour conséquence que ces dernières se sont éloignées du temple et de l'Evangile. On m'assure qu'il y a chez beaucoup de pauvres, non seulement de l'indifférence, mais une véritable haine de la religion et du pasteur. Les divers services du dimanche comptent environ dix mille auditeurs au total, soit, en mettant les choses au mieux, environ le 8 % de la population luthérienne. Le chiffre des communiants atteint environ les 18 % de cette même population, et les *trois centièmes* seulement appartienent à la classe pauvre.

Et pourtant le cœur humain reste le cœur humain; il ne peut supprimer les affinités qui l'attirent vers l'Evangile; si l'on faisait ce qu'on doit pour ces malheureux, ils comprendraient que l'Evangile est leur suprême richesse (Jacq. I, 9-12); si les enfants de Dieu leur montraient beaucoup d'amour, ils croiraient que Dieu est amour. M. le pasteur Pank, qui jouit à Leipzig d'une grande considération, quoiqu'il n'y soit que depuis peu de temps, a dévoilé dernièrement ces plaies hideuses, dans un discours des plus impressifs et qui n'est point resté sans fruit[1]. Il a provoqué la fondation d'une *Société pour la construction d'églises à Leipzig :* à l'heure qu'il est, on a déjà recueilli 148 000 marcs, sur les 150 000 qui sont nécessaires pour construire « l'église de Luther », dont on compte poser la première pierre le 10 novembre de cette année.

Ce bel et louable élan prouve ce que font les chrétiens allemands quand ils veulent agir. Beaucoup d'œuvres excellentes témoignent, du reste, avec éclat de ce trait de leur piété : un amour profond et touchant pour le Sauveur, qui les engage à aimer ensuite les hommes. Pour rendre cette esquisse moins incomplète, il faudrait parler en détail de ces œuvres; je compte y revenir très prochainement.

Toutefois ces œuvres, si belles qu'elles soient, ne sauraient être invoquées pour appuyer les prétentions de l'Eglise luthérienne à la supériorité dont ses fils la couronnent; grâce à Dieu, l'Evangile produit ailleurs aussi des fruits également savoureux. Nous ne savons donc pas encore sur quoi se basent de telles prétentions. Continuons l'investigation et nous verrons qu'elles reposent au fond sur ce fait primitif : un attachement extraordinaire voué à une certaine dogmatique, une fidélité intacte gardée à la pure et authentique tradition doctrinale, telle que l'a léguée la réformation allemande au XVI[e] siècle. En pénétrant dans les arcanes du luthéranisme le plus strict, on éprouve un sentiment vaguement pareil à celui qui envahit le géologue en présence des fossiles, révélateurs de mondes anciens, morts et vivants tout ensemble. On ne comprend pas d'abord, ou l'on croit que l'on comprend mal; puis on regarde avec une sorte d'étonnement curieux; puis l'on sort en secouant la poudre du temps... et l'on respire.

« M. Pank n'est pas un vrai luthérien, ce me semble, disait quelqu'un, je ne l'ai jamais entendu parler en chaire contre les erreurs des catholiques ou des réformés. » Cela fait un effet tout spécial de se sentir traité d'hérétique quand on a conscience d'être, dans les grandes lignes du moins, en possession de la foi évangélique. C'est là, n'est-il pas vrai, ce que

[1] Il a été publié aux frais de la « Société pour la construction d'églises. » (*Rede bei Gründung des Kirchenbauvereins für die Stadt Leipzig, gehalten am 15 Januar 1883 von O. Pank, Pastor zu Sanct-Nicolai in Leipzig.*) M. Pank, après avoir dénoncé le mal, propose comme remède de créer de nouveaux postes de pasteur et de construire de nouveaux lieux de cultes, plutôt des chapelles ou de petites églises, que des temples vastes et coûteux. A ceux qui objectent la vacuité des églises existantes, il démontre qu'elle est précisément produite par le fait que les paroisses sont si étendues que le pasteur a nécessairement fort peu de rapports personnels avec la grande majorité de ses ressortissants. M. Pank dit avoir prêché une fois devant trente personnes dans le temple d'une paroisse qui comprenait soixante-dix mille âmes !

nous désirons maintenir, peu jaloux, du reste, de nous attribuer le monopole de la vérité absolue. Un étudiant se flattait devant moi d'être assez large pour accorder la possibilité du salut aux croyants d'autres confessions, malgré leurs erreurs doctrinales.... Et il ajoutait : « Votre Eglise accorde-t-elle aussi cela ? » Le même, qui m'avait longuement parlé de la confession d'Augsbourg et de la formule de concorde, me demanda ensuite si c'était le Consensus Tigurinus qui nous régissait dans l'Eglise libre du canton de Vaud. Deux jeunes gens fort pieux, à qui l'on proposait de participer à une réunion de prières, répondirent sans hésiter qu'ils ne pouvaient consentir à ce que chacun priât à son gré au cours de la réunion : « Cela ne serait, dirent-ils, ni allemand, ni luthérien. » — Puissent-ils être préservés de voir l'Armée du salut !

Il ne faut pas perdre de vue que ces lignes sont écrites en Saxe. Ce très orthodoxe royaume demeure le boulevard du luthéranisme authentique et tient haut le drapeau des confessions dogmatiques. Ces documents contiennent seuls le véritable héritage de la foi et le contiennent tout entier : l'unique et sûre interprétation du sens parfois peu clair de l'Ecriture sainte. Bon chrétien et bon luthérien sont deux expressions absolument synonymes, car nul ne peut posséder entièrement la moelle de la foi évangélique, s'il n'adhère pas à toutes les déclarations du petit catéchisme de Luther et des anciens symboles. Plusieurs pasteurs refusent la cène aux protestants non luthériens, voire aux luthériens venus de la Prusse, où fleurit l'Union, cette « abominable alliance » avec les réformés. Dans chaque service religieux on prononce fréquemment les mots *Kirchlich, lutherisch ;* et quand on apprécie l'œuvre du XVI[e] siècle, on ne trouve que la réformation de Luther qui soit vraiment digne du nom de réformation : celles de Zwingli et de Calvin ont été dès l'origine gâtées par leurs détestables erreurs ; aujourd'hui encore l'Eglise luthérienne est le seul représentant fidèle de la vérité apostolique, les autres Eglises s'éloignent de cette vérité dans la mesure où elles diffèrent de la dogmatique luthérienne.

On sait la peine que les réfugiés français eurent jadis à obtenir droit d'asile au sein de ce peuple saxon qui les regardait comme des hérétiques des plus dangereux ; l'orthodoxe courroux du consistoire et de l'autorité civile ne se laissa pas fléchir un instant par la pensée de ce que ces héroïques fugitifs avaient souffert pour la foi évangélique. De nos jours, il est vrai, on peut pardonner aux luthériens de méconnaître le vrai caractère de l'Eglise réformée : plusieurs contrées de l'Allemagne ne la connaissent que par son côté le plus triste ; dans bien des lieux, « réformé » a été rendu synonyme de « protestant libéral. » A Leipzig, par exemple, la majorité de l'Eglise est de cette tendance, et l'on prêche dans ses cultes, m'a-t-on dit, moins le scandale de la croix qu'une morale, très élevée du reste. Cela explique pourquoi, sur plus de deux mille membres, on ne voit guère au service divin que trois cents assistants.

Si les réformés sont envisagés comme privés de la vérité, les méthodistes sont honnis comme sectaires ; on les craint fort pour leur zèle à faire des prosélytes. Dernièrement, l'une des bouches les plus autorisées du luthéranisme me disait : Quand ils évangélisent dans un lieu, ils s'efforcent de tirer peu à peu tous les gens à soi ; ils les rendent mécontents du pasteur, ainsi que des moyens de grâce ordinaires. Aussi les écartons-nous soigneusement, et nous avons réussi à leur fermer Leipzig jusqu'à ce jour. » L'évangéliste américain, von Schlümbach (qui autrefois était un prédicateur de l'athéisme), a été repoussé de Hambourg comme « étranger » et comme « méthodiste ; » dans le Holstein où il est allé ensuite, on lui a fait toutes les difficultés possibles. Pourtant, le court séjour de ce serviteur de Dieu à Berlin, où M. Stöcker avait eu le bon sens de l'accueillir, a suffi pour créer une nouvelle Union chrétienne de jeunes

hommes; celle-ci comprend des jeunes gens de toute Eglise et de toute condition sociale.

J'ai donné, je le répète, les premières impressions d'un « écolier : » pour juger l'état religieux de ce pays-ci, il faudrait posséder une connaissance approfondie du peuple, de son genre de vie, de ses besoins. Il est certain que les différences des vues et des tempéraments font sentir leurs effets dans la façon dont les peuples s'approprient l'Evangile éternel. Les Allemands aiment les prières chantées, le cierge brûlant au fond de l'église et le chœur de jeunes garçons que soutient l'orgue magistrale; notre culte leur paraît sec et incomplet; leur caractère sentimental et poétique s'accommode mal du calvinisme sévère et abrupt qui fit la force des huguenots.

Tenez, voici un exemple tout récent qui fera mieux comprendre mon impression.

Le dimanche 24 juin, jour de la saint Jean, il y a eu à Leipzig une grande fête populaire en relation avec le souvenir des parents morts. Les tombes ont été la veille ornées avec soin et couvertes de fleurs. On m'a cité une pauvre femme qui aurait mis sur le tertre de son mari pour *quarante* marks de fleurs! On compte sur certaines tombes de deux cents à cinq cents roses de toutes nuances, mêlées à des nénuphars blancs et disposées en manière de broderie; elles présentent parfois l'aspect étrange d'un coussin et d'une couverture vivement colorés et ornés d'initiales ou d'une croix. Le contraste éblouissant des teintes les plus vives produit ici et là l'impression d'un jeu d'enfants : le luxe de la couleur y a seul été cherché au détriment de la simplicité et de l'harmonie.

L'immense cimetière de Leipzig, ainsi transformé en une exposition de fleurs, est envahi le dimanche, dès quatre heures du matin, par une foule croissante qui passe et repasse lentement, examinant, admirant, critiquant. Vers quatre heures et demie, des jeunes gens chantent un choral. La foule continue à circuler jusqu'au soir. Il ne faut pas chercher là le recueillement solennel que nous aimons à trouver dans le champ du repos. Les affligés se gardent de promener la douleur d'un deuil récent au milieu de cette multitude endimanchée; ils pleurent en silence dans leurs demeures; cependant tous ornent les tombes de leurs morts; ainsi le veut l'usage établi. F. T.

CORRESPONDANCE

De l'abus du terme de tolérance *en matière de liberté religieuse.*

Genève, 3 juillet 1883.

Monsieur le rédacteur,

Au retour d'une longue absence, j'ai lu dans votre numéro de février une note par laquelle vous exprimez l'intention de publier désormais, sous titre de correspondance, certaines communications d'un intérêt général signées par leurs auteurs, et qui ne seraient ni des réclamations proprement dites, ni des articles de fond [1]. C'est là ce qui m'engage à vous adresser les observations suivantes.

Récemment le *Journal de Genève* imprimait dans sa correspondance de Neuchâtel : « Il résulte de cette discussion et des résolutions prises par le Grand Conseil que, pour un temps, la liberté religieuse et le droit d'association ou de réunion n'existent plus dans notre canton. »

Le lendemain le même journal recueillait dans la *Gazette de Lausanne* les lignes suivantes : « Il n'y a pas besoin de supposer que la tolérance a disparu du sol Neuchâtelois pour expliquer, » etc.

Hélas! non, la *tolérance* n'en a pas disparu, mais c'est là, au contraire, ce qui explique aussi bien les brutalités dans la rue que les sophismes dans le Conseil. Mirabeau déclarait que la tolérance lui inspirait autant d'horreur que la tyrannie. Quant à nous, elle

[1] Nous profitons de l'occasion pour rappeler qu'ici, plus encore qu'ailleurs, chaque collaborateur demeure exclusivement responsable de ce qu'il signe. (*Rédact.*)

nous en inspire davantage, n'étant autre chose que la tyrannie sous une forme à la fois hautaine et perfide puisqu'elle prend le masque de la générosité. Comment ! on tolère que les gens manifestent leurs convictions ! Et de quel droit, et au nom de quoi le tolère-t-on ? Et qui donc est ce *on* qui s'arroge la prétention de le tolérer ? Est-ce qu'on tolère que les gens se promènent au nord ou au sud, à pied ou en bateau, isolés ou réunis ? Est-ce qu'on tolère qu'ils se nourrissent, qu'ils dorment, qu'ils veillent, qu'ils respirent ?

Or, au lieu de disparaître, le mot tend à s'affirmer. On le voyait récemment figurer dans une proclamation partout affichée, partout répandue, dont les termes devaient avoir été pesés, celle qui conviait les électeurs à nommer un consistoire de pacification. On le voit aussi surgir inopinément çà et là, comme une fâcheuse inadvertance, sous des plumes vraiment libérales. Je me refuse des citations d'auteurs et de journaux qui causeraient un certain étonnement, mais n'y a-t-il pas lieu d'éveiller l'attention ? Il faut que ce mot demeure le cachet d'une école politique, religieuse, et sociale, qui le conservera précieusement, et l'appliquera toujours à bon escient ; pour cela il faut aussi que tout organe d'un véritable libéralisme bannisse de ses colonnes ou y mette au pilori ce mot de *tolérance* dont l'acception en matière de mœurs est immonde, dont l'acception en matière de religion est peut-être pire encore.

G. CRAMER.

Nous avons reçu une lettre de M. Durand, ancien pasteur à Liège, relative au compte rendu de son livre : *La Question eucharistique, élucidée et simplifiée.* Si nous publions cette lettre, ce n'est pas en tant que réclamation, c'est parce qu'elle est de nature à faire mieux comprendre le plan et le but du livre ; mais son étendue nous oblige à la renvoyer au N° d'août.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

UNE TROUVAILLE. Histoire véritable. Traduit de l'allemand de A. Vollmar. — Lausanne, 1883. Georges Bridel.

Puisque cette histoire est vraie, comme on le dit, on a bien fait de la publier. J'aime mieux une brochure pareille que cent autres plus intéressantes qui sont de pure fiction. Il est toujours facile d'arranger des coïncidences heureuses, mais quand c'est la main de Dieu qui les produit, elles sont tout aussi belles et plus édifiantes.

Un pauvre orphelin, Christophe, arrivant tout dépaysé dans la ville de Berlin pour y chercher *son oncle Muller* (!) trouve un brave patron qui le reçoit dans sa maison ; bientôt il est menacé d'être renvoyé, car il a perdu vingt francs, et on l'accuse de les avoir volés. Cet argent est trouvé par une pauvre couturière, qui, dans sa candeur, les porte à la police. Dieu avait tout arrangé, l'innocence de Christophe est reconnue : désormais il a trouvé une mère adoptive, et celle-ci un fils qui prend soin d'elle, et chasse de son foyer la solitude et le souci.

P. M.-S.

RÉCLAMATION

Lovattens, 27 juin 1883.

Monsieur et honoré frère en Jésus-Christ.

Veuillez avoir l'obligeance d'insérer dans le prochain numéro du *Chrétien évangélique* la réclamation suivante, relative au compte rendu, fait dans le numéro de juin, de la discussion à laquelle j'ai eu l'honneur de prendre part au synode, conjointement avec M. le pasteur Wyssa.

Il est dit, dans ce compte rendu, signé E. L. B., que la dite discussion s'est élevée sur le mode d'inspiration de l'Ecriture sainte. Il n'a nullement été question, dans cette discussion, du *mode* d'inspiration, par la raison bien simple que ni nos honorables adversaires, d'une part, ni M. Wyssa et moi, d'autre part, ne pouvons rien affirmer à ce sujet. Mais ce dont seulement il a été question, ça été de l'inspiration, entière ou non, de l'Ecriture sainte.

Veuillez, monsieur le rédacteur, en vous conformant à mon désir exprimé plus haut, agréer mes salutations respectueuses et fraternelles.

HENRI CLERC.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE

Jérémie et son temps[1].

PREMIER ARTICLE

Le nom du prophète Jérémie n'éveille guère aujourd'hui chez les gens du monde que le souvenir de l'insolent quatrain par lequel Voltaire victima son contemporain, Lefranc de Pompignan :

> Savez-vous pourquoi Jérémie
> A tant pleuré pendant sa vie ?
> C'est qu'en prophète il prévoyait
> Que Pompignan le traduirait !

Cette impertinence n'est d'ailleurs que l'écho d'une tradition persistante, qui représente le prophète Jérémie comme le pleureur attitré du peuple d'Israël. La langue que parlait Voltaire a même fait au grand héros des temps passés l'injure de former de son nom le vocable *jérémiades*, qui signifie, d'après Littré : *plainte fréquente et importune*. Et sous la rubrique : Etymologie, Littré ajoute : *Jérémie, par allusion aux lamentations de ce prophète*.

Il me souvient d'un vénérable pasteur, docile sur ce point à son insu à la tradition voltairienne, qui nous enseignait que la différence entre Osée et Jérémie, était que le premier pleurait comme un homme et l'autre comme une femme.

Si je réussissais à réhabiliter Jérémie à vos yeux en vous prouvant que s'il a pleuré, il l'a fait comme un homme et non pas comme une femme, j'aurais en partie atteint le but que je me suis proposé dans cette étude.

Ah ! ce n'est point à dire que Jérémie n'ait point pleuré, et même abondamment, sur les ruines morales et matérielles de son peuple et de sa patrie, et je suppose que nous n'eussions pas attendu de voir Nébucadnézar et les Chaldéens dans nos murs pour proférer des plaintes comme celles-ci :

« Qui changera ma tête en eaux et mes yeux en sources de larmes, pour que je pleure nuit et jour les blessés à mort de la fille de mon peuple ? » (Jér. IX, 1) ; ou encore :

« Mon œil pleure et ne cesse point, parce qu'il n'y a point de répit, jusqu'à ce que l'Eternel regarde des cieux et voie. Mon œil fait mal à mon âme, à cause de toutes les filles de la ville. » (Lament. III, 49, 50, 51.)

Les Anciens, qui passent pour avoir été plus forts que nous, et qui, à ce que je crois, l'étaient en effet, qui de plus étaient des méridionaux, pleuraient plus

[1] Je me permets d'engager les personnes qui suivront cette étude à le faire la Bible à la main, et à relire dans leur contexte les passages auxquels je renvoie.

Nos citations de Jérémie et d'Esaïe seront empruntées dans la règle à la version de la *Bible annotée*.

que nous et ne s'en cachaient pas. L'aveu des larmes versées ne passait pas chez l'homme pour l'indice d'un ridicule ou d'une faiblesse ; les larmes ne semblaient pas réservées, comme la religion, aux femmes et aux enfants. Ce n'est pas le peuple romain qui eût reproché à Jules Favre, le diplomate improvisé de Ferrière, ses pleurs patriotiques.

Saint Paul, le grand apôtre, parla trois fois de ses larmes dans son dernier discours aux pasteurs de Milet, et fournit ainsi au plus grand orateur de la chaire protestante dans notre siècle la division, déjà éloquente elle-même, d'un de ses plus éloquents discours [1].

Eh bien, les larmes de Jérémie, elles aussi, ont été celles d'un grand cœur, dignes de Dieu et dignes d'un prophète ; issues d'un patriotisme ardent et saint, elles se sont alliées à de mâles accents et à de formidables anathèmes. Ah ! il ne pleurait pas comme une femme, celui qui a prononcé ces paroles :

« En ce même temps, dit l'Eternel, on sortira de leurs sépulcres les os des rois de Juda, les os de ses princes, les os des prophètes et les os des habitants de Jérusalem ; on les étendra devant le soleil, la lune et toute l'armée des cieux, qu'ils ont aimés, qu'ils ont servis, qu'ils ont suivis, qu'ils ont consultés, et devant lesquels ils se sont prosternés ; ces os ne seront pas recueillis, ne seront pas enterrés ; ils deviendront un engrais sur le sol, et la mort sera préférée à la vie par tout ce qui restera de cette méchante race, dans tous les lieux où j'aurai chassé ses restes, dit l'Eternel des armées. » (VIII, 1-3.)

[1] *Saint-Paul*, cinq discours par Ad. Monod. Second discours : *Son christianisme ou ses larmes.*

Sans doute que le prophète Jérémie ne saurait être comparé à son prédécesseur Esaïe pour la puissance de la pensée et l'éclat du langage. Il n'est guère possible de reconnaître dans l'ensemble et les parties de son livre un plan bien ordonné, comme on peut le faire chez le premier des grands prophètes, et les cinquante-deux chapitres réunis sous son nom semblent parfois avoir été assemblés au hasard des circonstances et des tempêtes du temps. Peut-être avez-vous éprouvé vous-même, à les lire de suite, et surtout en traduction, une certaine impression de monotonie, presque de lassitude, que ne vous a jamais causée la lecture d'Esaïe. Si nous voulions comparer ces deux auteurs à un point de vue purement littéraire, nous dirions que, par l'objectivité de la composition, la concision du style, l'ordre et la symétrie qui président aux détails comme à l'ensemble, Esaïe est un classique, tandis que, par la surabondance du sentiment personnel et, par là même, du langage, la disproportion des matières traitées et le mélange des genres, Jérémie pourrait passer pour un représentant du romantisme.

Mais si l'art de la grande composition paraît avoir manqué au prophète des dernières ruines, j'ai été très surpris, en revanche, en l'étudiant de plus près et à l'aide de commentaires, de la richesse et de l'originalité extraordinaires qu'il a su fréquemment déployer. Jamais l'exégèse, et l'exégèse allemande, dont j'ai déjà dit et dirai encore beaucoup de mal, ne m'avait paru plus utile et nécessaire. Sur un fond, dis-je, assez restreint d'idées et de sentiments, notre auteur a su exécuter des

séries d'inépuisables variations, où se révèle une inspiration à la fois toute sainte et tout humaine. En nommant Jérémie, nous nommons donc encore un auteur de génie, un créateur dans le détail.

Citons un cas particulier où nous pourrons nous rendre compte de la différence entre l'imagination plus forte, quoique toujours contenue, du prophète Esaïe et celle plus colorée, plus gracieuse et plus tendre de son successeur. Pour rendre la même idée, l'ingratitude d'Israël, l'un dira : « Le bœuf connaît son possesseur, et l'âne la crèche de son maître; Israël n'a point de connaissance » (Esa. I, 3); l'autre : « Même la cigogne dans les airs connaît sa saison; la tourterelle, l'hirondelle et la ob-grue servent le temps de leur retour; mon peuple ne connaît pas le droit de l'Eternel » (Jér. VIII, 7); ou même, empruntant ses images encore plus bas, à la nature inanimée, pour les rendre plus éloquentes encore : « La neige du Liban quitte-t-elle le rocher du champ? les eaux qui viennent de loin, fraîches, ruisselantes et pures tarissent-elles? Or, mon peuple m'a oublié; ils encensent les idoles.... » (Jér. XVIII, 14 ei 15.)

Le sujet que j'offre aujourd'hui à votre étude présente deux genres d'intérêt qui souvent sont séparés : Jérémie fut une nature à la fois grande et sympathique; une grandeur à la fois imposante et familière. Je m'explique :

Parmi les grands serviteurs de Dieu dont nous connaissons les noms, les actions ou les écrits, les uns ne nous inspirent qu'un respect mêlé d'admiration, à la hauteur morale où nous les contemplons. Dans la famille des prophètes, ce sont les personnages de la taille d'Elie et d'Esaïe. Mais ces hommes ne se sont montrés à nous que du dehors, pour ainsi dire. Leurs actes et leurs paroles nous ont été récités; leurs sentiments, leurs affections, les vicissitudes intimes de leur existence, leurs joies, leurs douleurs, leurs espoirs et leurs mécomptes quotidiens, tous ces détails qui intéressent toujours plus notre génération chez les grands hommes du passé, en nous traduisant les affinités qui existaient entre eux et nous: leur âme, en un mot, ils ne nous l'ont pas livrée. Ils ont agi, ils ont parlé, ils ont écrit; eux-mêmes se sont dérobés. Telles ces pyramides dont on a mesuré les proportions externes, mais dont on n'a pas exploré encore les cavités profondes, les entrailles parlantes[1].

D'autres, au contraire, nous ont confié leur âme, toute vive encore après trois mille ans, avec ses trésors et ses secrets. Mais quels mélanges dans la vie d'un David! Ah! certes, nous ne serons pas plus sévère que la Bible, et nous ne songeons point à tenir rigueur à l'homme que Dieu a pardonné et qu'il a continué à appeler « le roi selon son cœur. » Nous ne voudrions pas pour tout au monde effacer du livre de Dieu et du livre de l'humanité ces deux pages, l'une la plus suppliante, l'autre la plus lumineuse que nous ayons lues, le Psaume LI[e] et le XXXII[e]. Mais l'histoire profane et la morale tout humaine, plus implacables que la justice même de Dieu, reprocheront toujours au roi-prophète de Jérusalem la tache de sang

[1] Je fais une exception pour le récit de la fuite d'Elie en Horeb. (1 Rois XIX.)

et de boue qu'il a portée en un jour de sa vie à ses mains et à son front.

La réputation du prophète Jérémie n'a jamais traversé d'épreuve aussi critique ; elle s'est passée aussi des réhabilitations posthumes. Jérémie demeure une personnalité immaculée devant l'histoire. Fidélité inaltérable durant cinquante années de luttes à une cause qu'il savait d'avance perdue ; patriotisme obstiné, opiniâtre, que ne lassent ni les tâches ardues, ni les ingratitudes, ni les dégoûts ; énergie indomptable, mais dans la passivité, et ne trouvant d'emploi que dans la résistance : tout en lui justifie, et il a justifié jusqu'au bout, les termes de sa première vocation : « Je t'établis en ce jour comme une ville forte, et une colonne de fer et une muraille d'airain contre tout le pays et contre tout le peuple. » (I, 18.)

Je dis qu'à lui seul Jérémie serait au besoin une démonstration vivante de l'origine divine de la religion de l'Ancien Testament et du prophétisme en Israël, et je le nomme un des types les plus accomplis dans les temps passés de l'*Homme de douleurs*.

Et en même temps, avec quel abandon, quelle candeur, j'allais dire quel sans-façon, il nous a fait la confidence des luttes intimes, des griefs, des murmures de son âme, des entretiens de son âme avec Dieu ! Jérémie a pensé haut devant la postérité. Ses accents émus et parfois si troublés nous arrivent aussi vibrants que s'ils étaient d'hier. Elie et Esaïe furent, disons-nous, des génies objectifs, lointains et prestigieux. Hommes surnaturels : voulaient-ils punir, ils faisaient tomber le feu du ciel ; voulaient-ils convaincre, ils faisaient dévier les rayons du soleil. Jérémie s'est comparé lui-même quelque part à un agneau familier (XI, 19) ; comme Jean-Baptiste, il n'a fait aucun miracle ; sa seule arme offensive a été sa parole ; sa seule arme défensive a été sa faiblesse. Pour la cause de Jéhova il n'a su que parler et souffrir.

Je ne connais dans la Bible que la seconde épître aux Corinthiens et l'épître aux Galates qui puissent être mises à côté de son livre, pour le caractère humain et personnel de la composition.

Notre étude sur le prophète Jérémie comprendra trois parties : son époque, ses luttes et ses oracles.

I. *Son époque.*

L'époque où vécut Jérémie fut cardinale à la fois dans l'histoire du peuple de Dieu et dans l'histoire universelle. C'est alors qu'éclatèrent quelques-unes de ces grandes crises, dès longtemps préparées, qui sont précipitées à l'heure fatale sur le monde ou sur un peuple par une puissance supérieure que les uns appellent la destinée et les autres la justice de Dieu. Crises fécondes et terribles, où les appuis, les institutions séculaires, les colonnes secrètement vermoulues croulent tous ensemble ; où s'ensevelissent les vieux mondes pour donner naissance à des flores nouvelles, pour faire place aux nouveaux facteurs prédestinés. Et malheur à ceux qui doivent figurer dans ces formidables branle-bas comme témoins, acteurs ou victimes ! A ces heures des ruines universelles nul n'est épargné, et je suis tenté de dire que la part des fidèles et des justes, chargés à la fois de leurs propres tristesses et de celles des autres, pourrait

passer, au point de vue de la chair, pour la moins enviable de toutes. C'est alors, et plus que jamais, qu'il sied aux ministres de Dieu sur la terre de se répéter les uns aux autres les paroles d'Elisée à son serviteur Guéhazi :

« Est-ce le temps de prendre de l'argent ou de prendre des vêtements, puis des oliviers, des vignes, des brebis, des bœufs, des serviteurs et des servantes ? » (2 Rois V, 26.)

Ou celles de Jérémie à son fidèle Baruc, tenté lui aussi à un moment donné de regarder en arrière de la charrue :

« Ainsi parle l'Eternel : Voici, je détruis ce que j'avais bâti, et j'arrache ce que j'avais planté et toute cette terre. Et toi, tu chercherais pour toi de grandes choses ? Ne les cherche point, car je vais amener du mal sur toute chair, dit l'Eternel, mais je te donnerai ta vie pour butin dans tous les lieux où tu iras. » (Jér. XLV, 4, 5.)

Je dis que l'époque où vécut Jérémie marqua une date cardinale dans l'histoire du royaume de Dieu. Ce fut sous ses yeux, en effet, que le royaume de Dieu cessa, et pour tout le cours de l'économie actuelle, d'être une puissance visible, ayant un domicile et des frontières, une capitale et un sanctuaire, pour entrer dans son mode d'existence spirituel où il est resté jusqu'à cette heure ; et il y restera jusqu'au jour où Jésus-Christ reviendra du ciel, visible comme il y est monté ; le jour où sera exaucée la longue prière de l'Eglise : « Que ton règne vienne ! »

Cette époque ne fut pas moins décisive dans les destinées des grandes nations de l'ancien monde, car Jérémie fut appelé à annoncer et à voir la transmission de l'empire universel de l'une de ces nations à l'autre.

En résumant l'histoire des civilisations antiques, nous comptons sept grandes puissances : les sept *léviathans* (pour me servir d'une expression d'Esaïe) de l'océan des peuples, qui se sont succédé sur la scène, et ont tenu chacun à son tour, pendant un temps plus ou moins long, le sceptre universel, jusqu'à l'avènement du « Roi débonnaire, » semblable à un « Fils d'homme. » Ces sept puissances nommées dans l'ordre de leur avènement à l'empire universel furent : l'Egypte, la Palestine, l'Assyrie, la Chaldée, la Perse, la Grèce et Rome. Ce sont les quatre premières seules qui nous intéressent dans cette étude.

L'Egypte : la plus ancienne en civilisation et en gloire, dont les origines plongent dans la nuit des siècles et qui, sous les Toutmès, les Aménophis et les Ramsès, c'est-à-dire dans les XV[e] et XIV[e] siècles avant Jésus-Christ et durant le séjour des enfants d'Israël en Goscen, porta ses armes dans toute l'Asie occidentale et jusqu'à Babylone même, vaincue et soumise. L'Egypte, l'antique magicienne, qui dès les jours du patriarche Abraham jusqu'aux dernières heures du peuple de Juda resta la *grande attraction* de la race élue. Mais, à dater du règne de Ménephtah, le Pharaon de l'Exode, savoir dès le milieu du XIV[e] siècle, l'Egypte, déchue pour toujours du rang suprême, laisse ses anciens esclaves s'établir librement à ses portes dans la terre de Canaan, et y fonder un état fédératif et théocratique.

A la faveur des divisions intestines, devenues endémiques dans la vallée du Nil, d'un côté, et de l'affaiblissement mo-

mentané de l'Assyrie, de l'autre, la Palestine, affranchie pour un temps de toute rivalité, put revendiquer à son tour, sous le sceptre de David et de Salomon (Xe siècle), l'hégémonie, qu'elle ne devait conserver toutefois que durant l'espace de deux générations, environ soixante et dix ans.

C'est dans le IXe siècle, sous Jéhu, roi des Dix-tribus, que le peuple d'Israël entra pour la première fois en contact avec sa redoutable voisine de l'est, l'Assyrie, qui, bien que déjà née et puissante depuis trois siècles, avait été masquée jusqu'alors pour les royaumes palestiniens par Damas et la Syrie. Voici une inscription de Salmanazar IV, récemment découverte à Ninive et conservée au Musée britannique :

« J'ai reçu les tributs de Jéhu, fils d'Omri (Omri, père d'Achab, étant désigné par erreur comme ancêtre de Jéhu), de l'argent, de l'or, des plats d'or, des coupes d'or, des vases de diverses espèces en or, des sceptres qui sont la main du roi. » (Voy. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, tom. I, pag. 273.)

Mais ce fait est passé sous silence dans les documents bibliques ; il ne constituait pas une date décisive dans l'histoire d'Israël ; il resta sans conséquences immédiates, et nous ne le notons ici que pour mémoire.

C'est le VIIIe siècle avant Jésus-Christ qui marque l'époque à partir de laquelle Israël fut entraîné tout de bon, soit comme victime, soit comme apôtre, et pour n'en plus sortir, dans le grand courant des nations, et c'est dès cette heure aussi que les prophètes d'Israël, chargés d'exercer la revanche de Jéhovah contre ses puissants voisins, oppresseurs de son peuple, se mirent à annoncer tout à la fois le jugement et le salut à Israël et à toutes les nations.

Dans la situation où se trouvait, dans les VIIIe et VIIe siècles avant Jésus-Christ, le petit état de Juda, condamné presque fatalement à servir d'enjeu aux ambitions rivales de l'Egypte d'un côté, de Ninive et de Babylone de l'autre, deux politiques s'offraient aux descendants de David, assis sur le trône toujours plus chancelant de Jérusalem. Il y avait la politique de la foi, seule digne du peuple de Dieu et d'un petit peuple, la seule prudente, la seule forte, qui consiste à s'appuyer non pas sur le nombre de ses chevaux et de ses soldats ou sur la puissance de ses alliés, mais avant tout sur le nom de Jéhova. Ce fut la politique de tous les prophètes, celle d'Esaïe et de Jérémie.

Malheureusement cette politique de la foi n'a jamais été fort en honneur dans les conseils des souverains et derrière les tapis verts des diplomates. Sont-ils forts, ils disent ou ils pensent sans le dire que la force prime le droit. Sont-ils faibles, ils présument qu'en mettant les forts aux prises les uns avec les autres, ils échapperont par la tangente. C'est la politique de bascule, pratiquée aujourd'hui non sans succès par la Sublime-Porte, qui fut celle des derniers rois de Juda et qui les perdit.

C'était à cette politique coupable, sénile, périlleuse et finalement désastreuse, quoique récemment encore approuvée par M. Renan, que s'adressaient les saintes invectives des prophètes. « Ils regardent, s'écriait Osée en parlant déjà des rois de Samarie, mais non pas en haut ! » (VII, 16.)

Et Jérémie disait de même, un siècle et demi plus tard, au peuple de Juda, sollicité encore et toujours par deux forces également malfaisantes : « Tu seras rendue confuse par l'Egypte aussi bien que tu l'as été par l'Assyrie ; tu reviendras de là aussi les mains sur la tête ; car l'Eternel a rejeté ceux en qui tu mettais ta confiance, et tu ne réussiras pas par leur moyen. » (II, 36 et 37.)

Comme ce furent Ninive et Babylone qui occupèrent successivement l'horizon du peuple d'Israël dans ces jours de décadence, et que les moindres mouvements de ces formidables masses se répercutaient en Juda et à Jérusalem comme par toute la terre, quelques considérations historiques plus générales ne paraîtront pas déplacées à cet endroit de notre étude.

Les inscriptions des anciens palais de Ninive et de Babylone, exhumées dans ces dernières années et déchiffrées par des miracles de divination, ont permis de reconstituer, et souvent dans les plus minimes détails, des périodes et des règnes dont le souvenir et le nom même étaient condamnés à un éternel oubli, et aussi de redresser mainte erreur consacrée par la tradition classique ou issue d'une fausse interprétation des textes bibliques. Je n'en citerai qu'un exemple :

Il n'est personne qui, ayant appris dans son enfance l'*Abrégé historique du catéchisme* d'Ostervald, n'ait retenu la fameuse réponse :

« D. Par qui le royaume d'Israël fut-il détruit ?

» R. Par Salmanazar, roi d'Assyrie, qui prit la ville de Samarie et transporta les dix tribus en Assyrie, d'où elles furent ensuite dispersées en divers pays. »

Eh bien, le catéchisme se trompait, sur la foi du texte 2 Rois XVII, 4, 5, dont les mots : *le roi d'Assyrie* étaient faussement rapportés à Salmanazar, nommé verset 3.

En revanche, il y avait dans Esaïe (XX, 1) un nom mystérieux dont on se demandait s'il répondait à un personnage historique : c'était celui de Sargon, roi d'Assyrie. Aujourd'hui Sargon ou Saryukin, successeur de Salmanazar et usurpateur du trône, est un des monarques les plus connus et les plus glorieux de l'histoire ancienne, et lui-même nous raconte la prise de Samarie en ces termes :

« Au commencement de mon règne, avec le secours du dieu Samas (soleil), qui me donne la victoire sur mes ennemis, j'assiégeai et je conquis la ville de Samarie, et j'emmenai en captivité 27 282 de ses habitants.... Je les emmenai en Assyrie et envoyai à leur place, pour habiter ce pays, des gens que ma main avait vaincus. » (Extrait traduit du livre de Mürdter : *Geschichte Babyloniens und Assyriens nach den Keilinschriften*.)

Précurseurs des Romains par leur vigueur corporelle, leur bravoure, leur génie militaire et leur ténacité, grands chasseurs de lions[1], grands dévoreurs de peuples, et à leurs heures artistes et lettrés, ces anciens rois d'Assyrie, tels qu'eux-mêmes viennent de se révéler à nous dans les inscriptions tracées sur les murs de leurs palais, doivent avoir surpassé tous les conquérants venus après eux, en ardeur belliqueuse et en férocité envers les vaincus. Ils furent

[1] Un d'entre eux se vante d'avoir tué 920 lions de sa propre main.

pendant cinq cents ans les vautours de l'ancien monde, et pendant cinq cents ans l'ancien monde agonisa dans leurs serres invincibles. Du XIIe au VIIe siècle avant Jésus-Christ, ils firent de la guerre et de toutes ses horreurs l'état permanent de l'humanité. Chaque printemps, (au temps où les rois sortent en guerre, 2 Sam. XI, 1), tous les peuples habitant les plus belles contrées du globe, du golfe Persique à la Méditerranée, étaient dans l'attente, se demandant sur qui allait tomber la foudre. Captifs écorchés, crucifiés, empalés ou murés vifs : tels étaient les passe-temps familiers de ces fléaux de Dieu, qui ne se lassaient pas plus de punir que la révolte d'éclater.

L'inscription suivante d'un des Sardanapale pourra servir de spécimen. Il s'agit des résultats d'une expédition faite dans le Kurdistan :

« J'en tuai un sur deux.... Je construisis un mur devant les grandes portes de la ville ; je fis écorcher les chefs de la révolte, et je recouvris le mur avec leur peau ; quelques-uns furent murés vifs dans la maçonnerie ; quelques autres furent crucifiés ou empalés le long du mur ; j'en fis écorcher un grand nombre en ma présence et fis revêtir le mur de leur peau ; je fis assembler leurs têtes en forme de couronne, et leurs cadavres transpercés en forme de guirlande. » (Id.)

L'inscription suivante de Sennachérib, à travers les hâbleries du conquérant déçu, nous offre une confirmation frappante des récits d'Esaïe (XXXVI-XXXVII) et du livre des Rois. (2 Rois XVIII-XIX.)

« Chazakijahu (Ezéchias) de Juda, s'étant soustrait à mon joug (2 Rois XVIII, 13 et 14), je conquis quarante-six de ses villes fortes outre des villages innombrables de leur ressort, et renversai leurs remparts ; j'y fis des assauts et massacres, j'emmenai deux cent mille cent cinquante habitants, petits et grands, hommes et femmes, chevaux, ânes, chameaux, bœufs et brebis sans nombre, et je les traitai comme butin. Lui-même, je l'enfermai comme un oiseau en cage à Jérusalem, sa capitale ; j'y fis des retranchements, et quiconque sortait des portes de la ville était puni. Je séparai de son pays les villes que j'avais prises, et je les donnai aux rois d'Asdod, d'Ekron et de Gaza. » (Id.)

Chacun aura remarqué qu'il ne se vante point d'avoir pris la capitale elle-même du pays conquis.

Ces inscriptions orgueilleuses et cruelles, qui se relèvent aujourd'hui de la poussière de vingt-cinq siècles pour accuser leurs auteurs et flétrir la fausse gloire, rendent toute leur éloquence aux malédictions des prophètes Nahum et Esaïe, contre Ninive, « ce repaire de lions. » (Nah. II, 12.)

Relisez le langage de l'Assyrien dans le chapitre X^e du prophète Esaïe ; il est identique à celui des inscriptions qu'on déchiffre aujourd'hui :

« C'est par la force de mon bras que j'ai fait cela, et par ma sagesse ; car je suis intelligent ; j'ai déplacé les bornes des peuples et pillé leurs trésors ; ma main a saisi comme un nid les richesses des peuples ; et comme on ramasse des œufs abandonnés, j'ai ramassé toute la terre, sans que nul ait ramené l'aile, ouvert le bec ou poussé un cri. » (X, 13 et 14.)

« Malheur à Assur, la verge de ma colère ! » (X, 5.)

Et cependant il fallut attendre cent vingt ans l'exécution de cette sentence contre l'invincible Ninive ; mais aussi, quand le colosse déjà ébranlé par le choc et les dévastations des Scythes succomba enfin sous les efforts conjurés de ses plus anciens et implacables ennemis, les Mèdes, conduits par Cyaxare, et les Chaldéens par Nabopolassar, ce fut pour ne plus se relever, et, pendant des milliers d'années, son lieu même ne le reconnut plus. Cela se passait très probablement en l'an 609 avant Jésus-Christ.

A cette date, il y avait dix-huit ans déjà qu'un jeune Israélite, de race sacerdotale, originaire d'Anathoth, ville située dans le voisinage de Jérusalem, avait reçu de Dieu cette miraculeuse vocation dont il nous a fait lui-même le récit, événement plus grand certainement que l'avènement d'une nouvelle dynastie et d'un nouvel empire : « Avant de te former dans les flancs de ta mère, je te connaissais ; et avant que tu fusses sorti de son sein, je t'ai consacré ; je t'ai établi prophète des nations, et je dis : Ah ! Eternel, voici, je ne sais point parler, car je ne suis qu'un enfant. Et l'Eternel me répondit : Ne dis pas : je suis un enfant, car tu iras vers tous ceux à qui je t'enverrai, et tu diras tout ce que je t'ordonnerai. Sois sans peur devant eux, car je suis avec toi pour te délivrer, dit l'Eternel. Voici, je t'établis en ce jour sur les nations et sur les royaumes, pour arracher et pour abattre, pour ruiner et pour détruire ; pour bâtir et pour planter.... Ne t'abats pas à cause d'eux, de peur que je ne t'abatte devant eux. » (Jér. I, 6-17.)

La vocation de Jérémie eut lieu dans la treizième année de Josias (XXV, 3), vers l'an 627.

Au moment de la chute de Ninive, inutilement désirée depuis tant de siècles, le monde avait le droit d'espérer de pouvoir respirer un peu. Mais déjà les prophètes de Juda, Esaïe, Habacuc, Jérémie, témoins infaillibles des causes morales et des lois supérieures des événements terrestres, avaient annoncé à leur peuple qu'à la ruine de l'Assyrien, le monde ne gagnerait que de changer de maître. Derrière Ninive encore debout, ils avaient déjà montré Babylone ; derrière les Assyriens encore puissants, les Chaldéens déjà prêts à prendre leur place, aussitôt que vacante :

« Voici, s'écrie Jérémie en considérant bien des années d'avance le nouvel ennemi lointain encore, mais non moins menaçant, les Chaldéens : Voici, un peuple arrive de la région du nord ; une grande nation surgit des extrémités de la terre ; ils manient l'arc et le javelot ; gens cruels et indomptables, leur voix gronde comme la mer ; ils sont montés sur des chevaux, rangés comme un seul homme pour la bataille contre toi, fille de Sion ! Nous en avons appris la nouvelle ; nos mains ont défailli ; l'angoisse nous a saisis, les douleurs d'une femme qui enfante. Ne sors point aux champs ; ne va pas sur les chemins, car le glaive de l'ennemi, la terreur est tout autour. Fille de mon peuple, ceins le cilice, roule-toi dans la cendre ; prends le deuil comme pour un fils unique, fais des lamentations amères, car en un instant, le dévastateur est venu sur nous. » (VI, 22-26.)

Pendant que les événements, en se

précipitant sur le grand théâtre des nations, remplissaient d'angoisse l'âme des prophètes qui en contemplaient d'avance les redoutables issues, le dernier soutien, le dernier espoir de Juda, le dernier des princes de la maison de David digne de son ancêtre, le pieux roi Josias était enlevé à son peuple par une fin tragique, et comme écrasé entre deux blocs roulant l'un contre l'autre.

Au moment où Ninive abaissée était sur le point de disparaître, l'Egypte et Babylone, mises en face l'une de l'autre, comme le tigre et le léopard, les yeux fixés l'un sur l'autre pour décider entre eux qui dévorera l'agneau, ne pouvaient tarder à se mesurer.

En 610 donc, Pharaon Néco, roi d'Egypte, prévoyant quelque pêche fructueuse à faire dans les eaux troubles du Tigre et de l'Euphrate, se précipite vers l'Orient pour recueillir avant le Chaldéen la succession prochainement ouverte de Ninive. Par des raisons qui ne sont pas encore bien démêlées, Josias eut la malencontreuse idée d'aller lui barrer le chemin en Galilée, dans la plaine de Meguiddo, au nord du torrent de Kison, bien que ce ne fût notoirement point à lui que l'Egyptien en voulait. Il ne réussit, en laissant sur le champ de bataille la victoire et la vie, qu'à attacher au nom de Meguiddo le souvenir d'un des grands deuils cités dans les fastes de l'histoire. Le prophète Jérémie composa une Lamentation qui ne nous a pas été conservée, sur la mort de Josias, et deux autres passages de l'Ecriture (Zach. XII, 11 et Apoc. XVI, 17) ont rendu le deuil du dernier roi fidèle de Juda typique chez le peuple de Dieu jusque dans les siècles futurs.

Car ce fut ici un de ces cas où l'homme qui croit à une Providence miséricordieuse, juste et sage, jette de nouveau vers le ciel un grand *pourquoi?* Pourquoi faut-il qu'au milieu de tant d'existences inutiles ou coûteuses, la main de la mort aille saisir les plus nécessaires? *Tu Marcellus eris*, a dit le poète païen. Pourquoi Dieu permet-il si souvent que dans l'histoire des nations, les hommes qui semblaient appelés à conjurer les grandes catastrophes, le duc de Bourgogne en France dans le siècle passé, le duc d'Orléans dans celui-ci, soient fauchés avant l'heure, et laissent leur place encore toute chaude aux incapables ou aux monstres? Pourquoi le monde a-t-il dû voir si souvent et si subitement les Josias remplacés par les Jéhojakim et les Sédécias?

Pourquoi? parce que le Dieu juste qui gouverne le monde, juge et punit les peuples, autant par les justes qu'il leur ôte que par les pervers qu'il leur envoie; parce qu'un peuple ne doit avoir, comme l'a dit le Savoisien Joseph de Maistre, que les chefs qu'il mérite; parce que, quand les ruines morales sont là, les ruines matérielles peuvent venir; que, si un mauvais gouvernement peut corrompre une nation, un bon gouvernement, même armé de force et de bonnes intentions, ne suffit point à la convertir; et que l'effet naturel de la piété officielle et commandée est de recouvrir d'hypocrisie la corruption, de superposer le pharisaïsme (même là où l'on ignore les Pharisiens) à l'irréligion, jusqu'à ce que quelqu'un en vienne à dire, bien à tort: Hélas! il n'y a plus d'hypocrites!

« Je vous ai donné des rois dans ma colère, avait dit dès longtemps le pro-

phète Osée, je vous les ôterai dans ma fureur. » (XIII, 11.)

Les témoignages contemporains, ceux entre autres des prophètes Sophonie et Jérémie, nous apprennent que la décadence des mœurs, inaugurée sous le long règne de l'impie Manassé, ne s'était point arrêtée sous le régime en apparence réparateur du pieux Josias; car c'est à ce moment-là déjà que notre prophète reprochait au peuple de Juda d'être devenu pire que celui des dix tribus, qui depuis cent ans avait disparu du sol. (Jér. III, 6-11.)

Voici un tableau, composé sous Josias, de cette effroyable contagion, qui n'avait pas laissé plus d'exceptions à Jérusalem qu'à Sodome :

« Parcourez les rues de Jérusalem et regardez; informez-vous et cherchez dans les places si vous y trouvez un homme; s'il y en a un qui pratique la justice, qui recherche la fidélité et je ferai grâce à la ville. Même quand ils disent : l'Eternel est vivant, ils jurent en mentant. Eternel, tes yeux ne cherchent-ils pas la fidélité? Tu les as frappés, et ils n'ont pas tremblé; tu as redoublé, et ils ont refusé d'en prendre instruction; ils ont endurci leur face plus que le roc; ils ont refusé de se convertir. Et moi je disais : Ce ne sont que les petits (c'est, en effet, un préjugé de tous les temps et de tous les pays, que les grands valent mieux que les petits); ce ne sont que les petits; ils sont faux parce qu'ils ne connaissent pas la voie de l'Eternel, le droit de leur Dieu. Je m'en irai vers les grands, et je leur parlerai. Car eux, ils connaissent la voie de l'Eternel, le droit de leur Dieu. Eh bien ! eux ensemble ont brisé le joug, rompu les liens. » (Jér. V, 1-5.)

Et de même qu'on entend tant de gens répéter aujourd'hui : « La religion de nos pères, l'Eglise de nos pères, la cathédrale de nos pères, » pour se dispenser de se convertir eux-mêmes, et s'épargner en matière de foi tout sacrifice qui leur coûterait quelque chose, les Israélites du temps de Josias ne faisaient que répéter (tant se ressemblent toutes les générations humaines) : « Le temple de l'Eternel, le temple de l'Eternel, le temple de l'Eternel ; » et c'était par là qu'ils prétendaient absoudre tous les crimes et même les légitimer d'avance. Ne dirait-on pas, à entendre les reproches de Jéhova à la nation rebelle, que le système des indulgences plénières a été inventé à Jérusalem dans le VII[e] siècle avant Jésus-Christ?

« Quoi ! voler, tuer, commettre adultère, jurer faussement, encenser Baal et aller après d'autres dieux que vous ne connaissez point... et vous venez, vous, vous présenter devant ma face dans cette maison sur laquelle mon nom a été invoqué, et vous dites : Nous échapperons. » (VII, 4, 9, 10.)

L'idolâtrie, l'adultère dans le culte et l'adultère dans la famille et la société, l'injustice, la spoliation, le mépris de la parole jurée et le mépris de la vie humaine (on ne nomme pourtant pas l'ivrognerie) : tout cela recouvert de propre-justice et de formalisme, voilà le résumé de l'état moral de Jérusalem sous le règne de Josias; et que sera-ce sous ses quatre successeurs, alors que l'exemple donné du trône viendra à la rencontre de la corruption invétérée et universelle ! Alors on vit, ainsi qu'à toutes les époques fatales, toutes les

classes de la nation, les dirigeantes et les dirigées, saisies de ce vertige d'imprudence, d'impudence et d'impudeur qui est l'avant-coureur des malheurs, faire une ronde éperdue sur les bords de l'abîme.

Les quatre autorités du temps, les civiles et les religieuses, les rois, les sacrificateurs, les scribes et les prophètes, semblèrent s'être accordés pour faire chacun justement le contraire de son devoir, et pour montrer aux autres et au peuple comment il ne fallait pas faire.

« Les sacrificateurs n'ont pas dit : Où est l'Eternel ? et les dépositaires [1] de la loi ne m'ont pas connu, et les pasteurs (les rois) ont rompu avec moi, et les prophètes ont prophétisé par Baal. » (II, 8.)

On vient de nommer les prophètes. Un des phénomènes les plus curieux des derniers jours de l'existence de Juda fut, en effet, l'apparition subite et tumultueuse de ces personnages qui furent aux vieux prophètes de Jéhova, ce que les plantes parasites qui percent dans les fentes des vieux murs sont à l'olivier vigoureux et fécond. Mais l'olivier avait été cruellement ébranché. Le fils d'Ezéchias, Manassé, avait versé à flots dans Jérusalem le sang des innocents, coupables d'avoir dit la vérité (II, 34) ; et les imposteurs avaient pris la place des martyrs.

Rappelons à ce propos le proverbe latin : *Optimi corruptio pessima* (la pire des corruptions est celle de ce qu'il y a de meilleur), pour dire que cette sentence s'est confirmée à toutes les époques de l'histoire. Qu'y a-t-il eu de meilleur dans la chrétienté que le ministère évangélique ? C'est pour cette raison même qu'un Judas est sorti des rangs des apôtres, et que les plus grands scandales qui aient affligé l'Eglise chrétienne depuis dix-huit siècles, ont été causés par des dépositaires indignes de ce mandat suprême.

Le prophétisme de même avait été la plus glorieuse des institutions théocratiques de l'ancienne alliance, celle qui devait suppléer les deux autres, le sacerdoce et la royauté, et survivre à leur déchéance. Ne nous étonnons donc point que le prophétisme hébreu ait été atteint, lui aussi, par la loi de la durée, comme toute création de l'esprit qui, en se transformant en institution, acquiert des formes, des droits, et par conséquent des intérêts.

Et l'on verra de même à la fin des temps que, de toutes les contrefaçons de la vérité, le faux prophétisme, la fausse inspiration, les souffles les plus subtils enfanteront les séductions les plus fortes ; et le dernier prophète du Nouveau Testament nous montre dans l'avenir la Bête escortée d'un faux prophète : la force usurpatrice de la sagesse mensongère.

C'est Jérémie [1] qui nous fait connaître avec le plus de détails les étranges rivaux que le malheur des temps lui avait donnés. C'est lui qui nous montre ces larrons des âmes, plaçant la flatterie sous les auspices du nom de Jéhova ; formant et dirigeant, — comme les fameux ulémas de l'Egypte moderne, — le soi-disant parti national ; annonçant

[1] Littér. : « Les manieurs de la loi. » Et il se trouve des interprètes pour soutenir, en présence de ce texte, qu'il n'existait alors aucune loi écrite.

[1] Comp. à la même époque Ezéch. XIII, 9 ; XIV, 9 ; et déjà Mich. III, 11.

la victoire avant les désastres, une prompte restauration après les jugements. Ce furent eux qui, prenant les dehors et adoptant les formules d'un patriotisme facile, répondaient à toutes les censures : Paix, paix ! alors qu'il n'y avait pas de paix (VI, 13 et 14) ; ce furent eux qui, à force d'impostures et jusqu'à l'heure suprême, entretinrent le funeste optimisme des rois et du peuple.

Il paraît même que, pour mieux en imposer aux multitudes, ils empruntaient aux vrais prophètes de Jéhova leurs formules, leurs symboles ; et imitaient jusqu'à leur accent et leurs gestes : dernier et significatif hommage rendu par le mensonge à la vérité. Eh ! il n'y aurait jamais eu de faux prophètes s'il n'y en avait pas eu de vrais, et la fréquence même des faux prodiges dans l'histoire atteste la réalité du monde surnaturel.

« J'ai entendu, s'écrie notre prophète au nom de l'Eternel, en paroles entrecoupées par l'indignation, ce que disent ces prophètes qui prophétisent en mon nom des mensonges en disant : J'ai eu un songe,... j'ai eu un songe.... Jusques à quand veulent-ils, ces prophètes de mensonge, prophètes de l'imposture de leur cœur,... pensent-ils faire oublier mon nom à mon peuple par les rêves qu'ils se racontent les uns aux autres, comme leurs pères ont oublié mon nom par Baal ?

» Aussi je viens à ces prophètes, dit l'Eternel, qui dérobent mes paroles les uns aux autres. Je reviens à ces prophètes qui remuent la langue et qui disent : Il a dit,... et je ne les avais point envoyés, et je ne leur avais rien commandé. » (XXIII, 26-32.)

Dès l'an 610, date de la mort de Josias, les événements se pressent à Jérusalem. Le royaume de Juda ne devait plus compter que quatre rois, et quels rois !

Jéhojachaz, le second des fils de Josias, ne fait que passer sur le trône pour être déposé au bout de trois mois par Pharaon Néco, le vainqueur de son père, et disparaître en Egypte. Jéhojakim, son frère aîné, installé à sa place par l'Egyptien, dont il resta le vassal pendant trois ans, fut durant les onze années qu'il occupa le trône une vraie calamité publique. Aussi vaniteux que cruel, on le vit prélever sur la misère publique les sommes nécessaires pour payer son tribut au suzerain étranger, et s'élever à lui-même de somptueuses demeures non payées. En même temps, il paraît avoir eu des prétentions à la culture philosophique. La double gloire de son ancêtre Salomon, le savant et le bâtisseur, empêchait Jéhojakim de dormir.... Avec tout cela, le jeune prince redoutait la littérature d'opposition, et la chronique du temps nous le montre lacérant un jour à coups de canif et jetant dans le braséro de sa chambre un manuscrit précieux où il était question de lui. (XXXVI, 22 et 23.)

« Ne pleurez pas celui qui est mort, s'écrie Jérémie en parlant de Josias, pleurez celui qui s'en est allé (Jéhojachaz), car il ne reviendra pas et ne reverra pas le pays de sa naissance. »

Puis, se tournant vers le prince régnant : « Malheur à celui qui bâtit sa maison sans justice et ses étages sans droit ; qui fait travailler son prochain pour rien et ne lui paie pas son ouvrage ; qui dit : Je me bâtirai une mai-

son vaste et des chambres spacieuses; j'y perce beaucoup de fenêtres; je la couvre de cèdres, et je la peins au vermillon. Es-tu roi, parce que tu as la passion du cèdre? Ton père n'a-t-il pas mangé et bu? Il faisait droit et justice, et tout allait bien pour lui; il jugeait la cause du malheureux et du pauvre, et tout allait bien. N'est-ce pas là me connaître? dit l'Eternel. »

Et la fin de tout cela, la voici: « Il sera enterré (lui, si bien logé) comme on enterre un âne, traîné et jeté hors des murs de Jérusalem. » (XXII, 10-19.)

La quatrième année de ce triste personnage fut marquée d'un trait ineffaçable dans les souvenirs de notre prophète, car ce fut dès cette date omineuse, l'an 606, qu'il commença à mettre par écrit ses discours. (XXXVI, 1.) Jusqu'alors il n'avait voulu parler qu'à ses contemporains; dès maintenant il a conscience de parler à la postérité, et il ne s'est point trompé.

Il est triste, sans doute, de constater dans l'histoire des civilisations que presque toutes les grandes crises et les grandes journées ont été marquées par des batailles. Voyez-vous ce champ clos entre une ville, une montagne et une rivière? C'est là que dans une des journées de l'humanité deux multitudes humaines se sont rencontrées et entr'égorgées; et c'étaient là les arbitres de la civilisation, du progrès et de la justice. L'inspiration subite ou l'inadvertance d'un capitaine sur ce théâtre de mort a décidé des destinées d'un peuple, d'une race et d'une des langues humaines. L'existence d'un marais ou d'un bois sur le passage d'un corps d'armée a valu à l'ennemi la victoire et la gloire.

Carkémisch, ville située sur l'Euphrate, fut un de ces lieux prédestinés. Ce fut là qu'en 606 se termina le court duel de l'Egypte et de Babylone par la défaite complète de Pharaon Néco. Le vainqueur Nébucadnézar, fils et corégent de Nabopolassar, roi de Babylone, pousse aussitôt sa marche de l'Euphrate vers l'occident, s'empare de Jérusalem, soumet à son obéissance Jéhojakim, jusqu'alors vassal de Pharaon, et envoie de là à Babylone un premier convoi de captifs, dont firent partie entre autres Daniel et ses trois compagnons. Ce fut la première déportation. Puis, apprenant en Palestine même la mort de son père, Nébucadnézar retourne par le plus court chemin à Babylone, où, sans contestation, il prend possession du pouvoir.

La quatrième année de Jéhojakim fut donc tout à la fois la première de la domination universelle de Babylone, la première du règne de Nébucadnézar, le nouveau *serviteur de l'Eternel* que Dieu a établi sur la terre entière, sur les hommes et sur les bêtes (XXVII, 6), la première enfin des soixante-dix années assignées par l'oracle à la captivité de Babylone (XXV, 12; XXIX, 10), qui se termina, en effet, par l'édit de Cyrus, en l'an et au jour annoncés, en 536.

En reconnaissant un pouvoir étranger à la théocratie à côté du gouvernement direct de Jéhova, le prophète de Juda a, lui le premier, et six siècles avant Jésus-Christ, institué le grand principe de la séparation des pouvoirs civil et religieux, qui devait un jour trouver sa formule dans cette sentence du Maître et du fondateur du droit public moderne: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Et Daniel et ses trois compagnons ont déjà montré à Nébucadnézar et au monde qu'il y a une limite où s'arrête l'empire universel : celle où commence l'empire de la conscience. (Dan. I.)

Dès ce moment aussi, le peuple de Juda se voit fractionné en deux tronçons qui, jusqu'à la crise suprême, ne cessèrent, sollicités par les faux prophètes de Babylone et de Jérusalem, d'aspirer à se rejoindre. Ainsi qu'il arrive souvent dans l'histoire, c'était la partie la plus saine de la nation qui avait été la première atteinte par le châtiment divin ; c'était celle sur laquelle reposaient l'espoir du prophète et les promesses de Dieu, tandis que le peuple resté à Jérusalem était comparé à des figues toutes pourries. (XXIV, 8).

« Bâtissez des maisons, » écrit Jérémie aux premiers captifs de Babylone, qui avaient commencé à pratiquer la politique toujours stérile de l'abstentionnisme : « Bâtissez des maisons et habitez-les ; plantez des jardins et mangez-en les fruits ; prenez des femmes et ayez des fils et des filles ; prenez des femmes pour vos fils, et donnez des maris à vos filles, et qu'elles enfantent des fils et des filles. Multipliez-vous là et ne diminuez pas ; et recherchez le bien de la ville où je vous ai exilés, et priez l'Eternel pour elle, car son bien sera votre bien. » (XXIX, 5-7).

En effet, pendant que les premiers déportés s'installaient dans la terre étrangère, l'horizon s'assombrissait de plus en plus du côté de la patrie. Impatient du joug, Jéhojakim, profitant sans doute d'un embarras momentané où se trouvait le roi de Babylone, lève l'étendard de la révolte, et Nébucadnézar lâche contre lui pour le réduire, ou du moins le molester, en attendant le moment d'intervenir en personne, des partis de Bédouins du voisinage. (2 Rois XXIV.) Ce fut sans doute dans une de ces rencontres qu'il trouva cette fin ignominieuse dont l'avait menacé le prophète, laissant à son fils Jéhojakin, âgé de dix-huit ans, les terribles responsabilités que sa révolte avait encourues. Jéhojakin ne régna que trois mois dans une ville assiégée, et Nébucadnézar, enfin arrivé sur les lieux, l'envoya avec sa mère, ses femmes et ses eunuques à Babylone (2 Rois XXIV, 15), où il resta prisonnier durant trente-sept ans. (2 Rois XXV, 27-30.) Ce fut la seconde déportation, qu'on peut fixer vers 599.

Mattanjah ou Sédécias, le troisième des fils de Josias, fut établi roi à la place de son neveu ; mais il ne parut avoir accepté le trône de la main de Nébucadnézar que pour fomenter de nouveau la révolte contre son maître, et il fit aussitôt de sa capitale le centre des conspirations de tous les roitelets du voisinage. (Jér. XXVII, 3.) Etant d'ailleurs plutôt faible que méchant, Sédécias, comme tous les hommes de ce caractère, jetés dans des crises plus fortes qu'eux-mêmes, fit tout le bien qu'il osa faire et tout le mal qu'il n'osait empêcher. (XXXVIII.) Comme beaucoup d'autres aussi il fit le brave... par lâcheté, et il paraît avoir été l'inventeur de la maxime fameuse : « Etant leur chef, il faut que je les suive ! » (XXXVIII, 5.)

En lui se vérifia une de ces normes générales et mystérieuses de l'histoire des nations, que nous n'eussions point inventées, et qui, toutes certaines et toutes justes qu'elles sont, nous causent, limités

que nous sommes de toutes parts, un scandale toujours nouveau. Je parle de la loi selon laquelle ce ne sont point toujours les agents les plus pervers qui sont condamnés à procurer l'expiation suprême ; comme si la justice entendait montrer qu'elle frappe, dans ces victimes désignées, moins l'individu que la race entière, et comme si, en présence de ces grandes ruines, elle voulait ouvrir une voie à la pitié, toujours plus bienfaisante que la sainte colère elle-même.

Osée, le dernier des rois des Dix-tribus, dont il est écrit qu'il fut moins mauvais que ses prédécesseurs (2 Rois XVII, 2), Sédécias, le dernier roi de Juda, qui fut moins mauvais que Jéhojakim et Manassé, Romulus-Augustule, le dernier et le plus inoffensif des empereurs romains d'Occident, Constantin XII, le dernier des empereurs de Bysance, Louis XVI, le petit-fils de Louis XIV et de Louis XV, ont été les exemples divers, plus dignes encore de compassion que de blâme, de cette norme supérieure de la Providence divine dans le gouvernement du monde.

Effroyable destinée cependant que celle de ce fils de David qui eut de bons mouvements, mais à qui il manqua le courage de les suivre ! Fugitif dans la plaine de Jérico, laissant derrière lui sa capitale prise et saccagée, il est arrêté par les cavaliers chaldéens, amené enchaîné au quartier-général de Nébucadnézar, à Riblah, au nord-est de la Palestine, et là, la dernière chose qu'il vit sur la terre, ce furent tous ses fils égorgés devant lui, avant que le vainqueur, selon la coutume du temps, lui crevât les yeux de sa propre main. (Jér. XXXIX, 6, 7 ; LII, 11.)

Peut-être serez-vous du sentiment d'un de mes amis, qui est d'ailleurs aussi indulgent que savant, et qui déclare que c'est là une action qu'il n'a pas encore pu pardonner à Nébucadnézar.

Fin d'Israël, pouvait-on dire. Jérémie a comparé une fois (XII, 9) Israël, l'héritage de l'Eternel, le peuple étrange, unique et impérissable, le plus béni et le plus puni de tous les peuples, à quelque *vautour bigarré* dont le plumage exotique aurait fait tout ensemble le joyau et le jouet des autres vautours. Tel encore le phénix, rêvé par la fable antique, qui devait renaître toujours de nouveau de ses cendres.

En 588, ce petit peuple de Juda, qui portait encore dans ses flancs l'idée divine et le salut du monde, pouvait, selon toutes les vraisemblances humaines, être compté parmi les nations finies.

(*A suivre.*) A. GRETILLAT.

QUESTIONS MORALES ET SOCIALES

La Mission intérieure en Allemagne.

La librairie J.-C. Hinrich à Leipzig vient de livrer au public la seconde édition de l'ouvrage de M. Lehmann sur la Mission intérieure en Allemagne ; la première était épuisée[1].

Ne demandez pas à ce livre une théorie de l'évangélisation populaire ; n'y cherchez pas même des détails pratiques sur cet objet. Quand nous entendons parler de « Mission intérieure, » nous

[1] *Die Werke der Liebe*, von C.-G. Lehmann: Pfarrer zu Eythra, früher Direktor des Vereins für innere Mission in Leipzig. — Zweite erweiterte und bearbeitete Auflage. Leipzig 1883, J.-C. Hinrich'sche Buchhandlung.

nous attendons à être renseignés sur des œuvres telles que réunions et conférences, salles Mac All, etc., rien ou presque rien de pareil dans ce livre-là. Sous ce rapport il nous cause une déception. On passe assez rapidement sur les premiers chapitres, qui semblent traîner un peu trop sur des questions secondaires ; on croit courir au point central ; on s'impatiente de ne le rencontrer pas ; enfin l'on trouve la clef du mystère cachée dans l'explication suivante, pag. 223 : « Nous ne désirons pas seulement pousser en avant des cohortes de jeunes hommes animés du zèle missionnaire, et leur donner en main la mission urbaine ; nous voulons réunir, dans une coopération fraternelle, toutes les œuvres de charité qui se proposent d'atténuer les maux de la population.... Nous comprenons dans la Mission intérieure, non seulement l'activité spéciale de nos missionnaires, mais encore l'institution et l'organisation de tous les établissements qui se rapportent à l'activité missionnaire urbaine. Nous cherchons en outre à nous unir par un lien organique avec les représentants de l'autorité soit ecclésiastique soit civile, afin d'agir dans les directions déjà tracées, et non en nous frayant des voies « séparatistes. »

C'est presque en s'excusant que M. Lehmann proclame la nécessité de l'*activité laïque* ; pour l'appuyer d'un argument de poids, il invoque la comparaison de l'organisation militaire : tandis qu'on voit telle paroisse de vingt à quatre-vingt mille âmes livrée aux soins insuffisants de deux ou trois ecclésiastiques, on compte pour la direction de mille soldats trente-trois officiers et une foule de sous-officiers. Il a grand peur de la dissidence, de l'indiscipline et du caprice, enfants chéris du subjectivisme : il a l'air de louer fort les Cimbres qui, nous dit-il, se rangèrent un jour en bataille enchaînés les uns aux autres. Il reconnaît ce qu'il peut y avoir de vrai dans ce reproche : que la foi agissante en Allemagne n'est pas toujours à la hauteur des prétentions doctrinales ; mais il semble tôt après retirer ce qu'il a concédé, car il justifie pleinement et sans réserve la conception allemande de la Mission intérieure. Après avoir caractérisé les traits saillants de l'activité chrétienne en Angleterre, en Amérique, en France, il détermine ainsi celle de l'Allemagne : « Pour nous, nous ne voulons point entreprendre notre Mission intérieure d'une façon subjective, sans lien avec le ministère et les institutions données de Dieu. Si un chacun, chez nous, se croyait autorisé à mener la guerre de Dieu de sa propre main, cela conduirait plutôt à la ruine qu'à la victoire. Nous ne sommes point portés vers cette manière-là ; nous ne voulons pas faire la petite guerre et combattre en tirailleurs. »

Il faut reconnaître, avec M. Lehmann, que même dans le domaine du christianisme, les particularités de races subsistent, et demandent des applications spéciales d'un principe général ; cependant je regrette encore que nos frères allemands n'entrent pas résolument dans la voie bénie de l'évangélisation populaire directe, agressive, faite sur une large échelle[1].

[1] Que sont, en effet, les moyens de la Mission intérieure allemande pour remédier à des plaies telles que celles que signale le discours de M. Pank à propos de la seule ville de Leipzig? (Voy. le N° de juillet de cette revue.)

Quoi qu'il en soit, admettons le fait et voyons le livre. Il est écrit avec chaleur et conviction ; il est fort instructif, et bien fait pour donner une idée complète de l'activité des chrétiens allemands et de leur tournure d'esprit. Plusieurs centaines de notes, reléguées à la fin du volume, renferment soit d'intéressants développements, soit l'indication de documents très abondants, relatifs aux questions brièvement traitées dans le texte ; ces notes font de l'ouvrage de M. Lehmann un utile auxiliaire pour l'étude des questions de morale sociale, à propos desquelles elles signalent une littérature considérable. Enfin le livre est édifiant, car il montre la puissance de l'action divine au sein d'un peuple.

Il y a sept conférences formant chacune un chapitre.

I

LA MISSION INTÉRIEURE, SA NATURE, SA TACHE ET SON IMPORTANCE

Fille de l'Eglise chrétienne, la Mission intérieure, qui donne le jour à tant d'œuvres de charité, se distingue de toute autre activité philanthropique en ce qu'elle considère le péché sous son véritable jour et cherche à l'extirper ; elle est sœur de la Mission chez les païens. Elle cherche à accomplir la volonté du Maître en soulageant les maux soit spirituels soit corporels des populations. (Math. XXV, 31-46.) Le but qu'elle poursuit n'est pas de répandre le formalisme, mais de faire réellement pénétrer le christianisme dans les masses afin que celui-ci, au lieu d'être délaissé par le siècle, sanctifie tous les progrès du siècle. Comme il importe de mettre à profit toutes les forces disponibles, la Mission intérieure se constitue sur la base de l'association ; toutefois elle ne s'identifie point avec la mission proprement dite, ni avec l'évangélisation chez les catholiques. Plus les chrétiens seront fidèles, plus sera grande l'influence que pourra exercer la Mission intérieure : gardons-nous de demeurer sans rien faire, nous servons un Maître qui peut d'un souffle ranimer des os desséchés ! Et du reste, quel que soit l'éloignement des foules à l'égard de l'Eglise, le peuple allemand a un cœur chaud et sent profondément ; quoi qu'il en puisse paraître, il soupire plus que tout autre peuple après la véritable paix ; ne nous faisons pas juges, tant que Dieu n'a pas prononcé de jugement.

D'autre part, ne l'oublions pas, mainte lumière, dans cette nuit, nous réjouit de sa clarté, et celle de la Mission intérieure est bien vive. M. Lehmann constate avec regret que cette œuvre excellente n'a pas encore réussi à se légitimer aux yeux de plusieurs ecclésiastiques, qui la récusent au nom d'une fausse conception du ministère, et qui sont prêts à trouver en elle une ennemie de l'Eglise établie. L'étrange malentendu qu'il signale se montre dans cette question d'une ironie dédaigneuse : « Sera-ce le toit de planches de vos sociétés qui nous protégera, quand s'écroulera le dôme puissant de l'Eglise ? » La Mission intérieure, qui n'a nulle envie de supplanter sa mère l'Eglise, répond à son tour : « Un dôme se construit-il sans les baraques de planches sous lesquelles on prépare les matériaux ? »

L'Eglise est la communauté des croyants ; qu'elle unisse donc ses efforts

pour faire l'œuvre de la charité. Le Tout-Puissant n'aurait pas besoin de nous, mais il prend ce moyen pour nous combler de bénédictions; c'est Christ lui-même qui réclame nos soins en la personne de ces affligés et de ces pauvres ; à travers les siècles la voix du Seigneur crie à l'Eglise : « Ce que vous aurez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me l'aurez fait ! »

II

HISTORIQUE DE LA MISSION INTÉRIEURE

L'histoire de la misère humaine commence avec Adam ; celle de la charité miséricordieuse avec Christ. Les peuples antiques ont tourmenté l'esclave, ils se sont repus de spectacles sanguinaires; seule la loi des Hébreux ordonnait la pitié (Ex. XXII, 22 ; Deut. X, 18 ; XXI, 17; XXVII, 19); après ces premières lueurs vint le jour glorieux de Jésus-Christ. (Luc VI, 20.) Une source nouvelle a surgi au sein de l'humanité ; elle jaillit, bouillonne, se répand en fleuves puissants : les persécutions ne font que rendre plus ardent l'amour fraternel des anciens chrétiens. Pour eux la mission ne se distinguait pas encore en deux branches; leurs diacres et leurs *parabolani* étendaient leurs soins à tous les malheureux. Au moyen âge, certains cloîtres, des hospices, des ordres et associations continuèrent en quelque mesure ces traditions. Les Eglises de la réformation, à qui la lutte laissa peu de loisirs, ont fondé quelques écoles et des cultes pour enfants. Tandis que les catholiques entourent de leur vénération les noms de Boromée, Vincent de Paul, Néri, François de Sales, l'Eglise évangélique, infructueuse au commencement du XVII[e] siècle, a reconquis son rang par le zèle du mouvement piétiste; même pendant les temps desséchés du rationalisme, quelques associations chrétiennes ont versé les trésors de la charité [1]. Enfin, lorsque la réaction nationale et religieuse succéda en Allemagne à la servitude française, uu nouvel épanouissement eut lieu. J. Falk, à Weimar, fonda des orphelinats et des hospices pour l'enfance abandonnée ; en 1820, Zeller ouvrit des établissements à Beuggen et le comte Recke commença son activité à Düsselthal. Peu après (1831), Amélie Sieveking, puis Wichern, se vouèrent au soin des pauvres à Hambourg; Th. Fliedner réintégra l'institution des diaconesses dans l'Eglise évangélique, et W. Löhe imita son exemple à Neuendettelsau en Bavière ; enfin, le 4 janvier 1849 fut fondé le « Comité central pour la Mission intérieure de l'Eglise évangélique allemande..» Grâce à Dieu, dès lors il a été fait beaucoup ; ct pourtant nous n'avons pas aimé assez ; puisse aujourd'hui l'histoire nous enseigner, de peur qu'elle ne nous accuse demain !

III

LES ŒUVRES DE LA CHARITÉ QUI SAUVE

(der rettenden Liebe.)

La Mission intérieure embrasse des milliers d'œuvres qui ont pour but de panser les plaies de l'humanité.

[1] La première est la Société chrétienne allemande (deutsche Christenthums-Gesellschaft) qui fut fondée à Bâle en 1780, et qui peut vraiment être considérée comme la plus ancienne des Sociétés de Mission intérieure.

1. Elle s'efforce en premier lieu d'arrêter *l'enfance* et la jeunesse sur la pente du vice. La statistique des délinquants jeunes monte, en Prusse, d'une manière effrayante ; entre 1828 et 1846 elle accusait une augmentation de 128 %, tandis que la population n'avait augmenté que de 25 %. Il ne faudrait pas croire que cette proportion étonnante fût due seulement à l'apport des grandes villes et des fabriques : ce sont surtout les districts de campagne qui produisent un fort contingent. En Angleterre on a constaté, grâce aux travaux puissants de la Mission intérieure, que la criminalité dans les villes a subi une telle diminution que la proportion en est descendue de 11 % pour l'ensemble du pays. Il est néanmoins triste de penser que l'Angleterre voit encore annuellement comparaître au tribunal de quinze à seize mille enfants ; sur 740 enfants emprisonnés à Edimbourg entre 1842 et 1845, 245 n'avaient pas encore dix ans ! Guthrie, qui attire l'attention sur ces faits déplorables, eut le bon sens de préférer l'éducation à la répression et fonda les écoles déguenillées.

Il serait trop long de suivre ici le développement des orphelinats et écoles de charité en Allemagne, depuis les premiers efforts de Pestalozzi à Stanz (1798), jusqu'aux admirables installations de G. Werner à Reutlingen dans le Wurtemberg.

2. La Mission intérieure a aussi fondé des asiles pour les idiots, pour les épileptiques, pour les aliénés, pour les aveugles et pour les sourds-muets ; les soins donnés aux prisonniers, la lutte contre l'alcoolisme et la prostitution rentrent encore dans ses travaux.

IV

LES ŒUVRES DE LA CHARITÉ PRÉVENTIVE

(der bewahrenden Liebe.)

1. En faveur de l'enfance, la Mission intérieure entretient un grand nombre de crèches, d'écoles enfantines, d'établissements d'éducation, qui concourent avec les écoles du dimanche et les cultes pour enfants à diriger la jeune génération dans la bonne voie.

2. L'un des moyens d'action les plus puissants auprès de la jeunesse masculine, est l'institution des Unions chrétiennes. La première fut fondée en 1835 à Erlangen. Ces sociétés, qui jusqu'en 1847 étaient fort restreintes, sont actuellement au nombre de trois ou quatre cents et comprennent de douze à treize mille membres. Les Unions allemandes diffèrent de celles que nous connaissons en ce qu'elles ne demandent pas à leurs candidats une adhésion formelle au christianisme ; elles sont un champ de mission plus qu'une force missionnaire[1].

Les « Unions d'ouvriers » ou « Unions d'hommes » font suite aux Unions chrétiennes de jeunes gens ; il y a aussi des unions de « jeunes commerçants, » et des unions d' « apprentis. »

Sur les trois millions d'ouvriers qu'il y a en Allemagne, on évalue à quelques centaines de milliers le nombre de ceux qui voyagent. On s'imagine facilement de combien de tentations cette vie nomade les entoure, et comme il importe de leur offrir des logements convenables. La Mission intérieure a établi jusqu'à ce jour en Allemagne 130 « Auberges

[1] L'Eglise romaine a imité cette institution en créant ses associations ouvrières. (*Katholische Gesellenvereine.)*

de famille. » *(Herbergen zur Heimath)*. Un lit est offert pour 30 à 50 cent., et la nourriture se paie dans les mêmes proportions. Les mesures de propreté les plus strictes sont observées ; l'usage de l'eau-de-vie, les jeux de hasard, les propos ou chants licencieux sont interdits ; le soir, on ne peut plus rentrer passé l'heure de clôture. Dans les limites des convenances, la joie naturelle à la jeunesse peut se donner libre carrière ; la maison n'a nullement l'air d'un cloître, et personne n'est forcé d'assister au culte que fait journellement le « père de famille. » *(Hausvater.)* Ces auberges sont généralement appréciées ; celle de Leipzig, par exemple, durant l'année 1875, a reçu les 48 $^0/_0$ des ouvriers qui ont passé par la ville.

3. Si les voyageurs sont parfois à plaindre, le sort des voyageuses est encore plus triste, et leur situation est souvent plus critique. Sur les 35 398 femmes qui vinrent chercher de l'emploi à Berlin dans l'année 1871, (les 97 $^0/_0$ étaient non-mariées), 9891 ont été inscrites comme domestiques.... Que sont devenues les vingt-cinq mille autres ?

On a eu soin de fonder d'abord des « Ecoles de servantes » *(Mägdeschulen)*, qui ont pour but de donner aux élèves des principes religieux et moraux, et de les instruire dans tous les soins propres à une domestique entendue ou à une bonne fidèle. Les « Auberges pour servantes » *(Mägdeherbergen)* recueillent les filles qui arrivent de leur pays dans une ville étrangère, ou qui sont momentanément sans place. C'est d'après celle qui se créa à Paris en 1847, que la maison de Kaiserswerth fonda, en 1854, l'auberge de *Martha'shof* à Berlin. L'impérieuse nécessité de tels établissements est démontrée, depuis qu'on sait que les entremetteuses vont chercher aux gares ces pauvres jeunes filles, avant même qu'elles aient atteint le terme de leur voyage ; la plupart des petites auberges ou elles ont coutume de s'arrêter ne devraient pas être recommandées, même pour une seule nuit. Le danger est si grand que le comité de Berlin a fait placarder l'adresse de *Martha'shof* à vingt lieues à la ronde, sur toutes les lignes de chemin de fer. Ces auberges pour servantes offrent un excellent intermédiaire pour les engagements de domestiques.

Les « Unions du dimanche » *(Sonntagsvereine)*, procurent aux jeunes filles le moyen de s'édifier sous la direction de femmes chrétiennes.

V

LES ŒUVRES DE LA CHARITÉ CONQUÉRANTE

(der gewinnenden Liebe.)

1. M. Lehmann cite d'abord l'envoi de quelques pasteurs et maîtres d'école aux émigrés allemands dans l'Amérique du nord, et une œuvre de mission parmi ces malheureux dans les ports d'où ils partent. Dans la seule année 1880, cent mille luthériens ont émigré. Deux pasteurs luthériens sont postés à New-York pour s'occuper spécialement des émigrants allemands ; on y a établi une auberge à leur usage (*deutsches Emigrantenhaus*).

2. Les soins à donner aux pauvres, voilà le véritable centre de la Mission intérieure. La misère qu'avait amenée l'invasion française sous Napoléon provoqua un premier éveil de la bienfai-

sance chrétienne ; celle-ci, quelques années plus tard, s'organisa fortement en Wurtemberg, à Hambourg (1832), à Leipzig (1848), à Kreuzneck, à Berlin, à Erlangen (1848), et surtout à Elberfeld (1852). Il est maintenant reconnu que les secours officiels, administrés sans la surveillance chrétienne qu'inspire la charité, ne font qu'aggraver le paupérisme. Il y a bien peu de localités dans lesquelles la diaconie de l'Eglise suffise au soin des pauvres. Les sociétés, au contraire, prennent une place toujours croissante, de même que l'organisation de la bienfaisance privée, et l'activité des missionnaires urbains. On ne saurait apporter trop de soin à cet objet, car la mendicité non réprimée mène au vice, puis au crime. A certaines époques de l'histoire, elle s'est accrue jusqu'à devenir un fléau ; ce fut le cas en Allemagne par exemple à la fin du moyen âge et durant une partie du XVIII[e] siècle. Actuellement on compte dans ce pays deux à trois cent mille de ces « pauvres voyageurs ; » l'impôt que leur mendicité prélève sur les populations est évalué à une somme de quarante à cinquante millions de marks. Pour lutter avec succès contre de tels abus, il faut procurer du travail et pousser à l'épargne; mais il faut aussi que le public consente à rendre improductive la spéculation des mendiants[1].

3. La question ouvrière est incontestablement à la base de la question sociale. L'emploi général des machines a frappé beaucoup de familles pauvres, et les conditions du travail sont aujourd'hui complètement changées. Sans doute on fait beaucoup pour le bien de l'ouvrier, et l'on a remarqué que la longévité est plus considérable dans les districts de fabrique que dans les contrées agricoles; mais il n'en reste pas moins vrai qu'un mal profond gît dans les rapports du travail au capital, de l'ouvrier au spéculateur. On a proposé des palliatifs tels que les jurys d'arbitrage, la cession à l'ouvrier du tant pour cent sur le gain net; la Mission intérieure n'en reste pas moins le seul vrai moyen d'amélioration, car elle cherche à établir entre patrons et ouvriers le lien moral de la charité. En maint endroit déjà, les directeurs de fabriques ont attaché à leur maison des diaconesses pour le soin des malades ou des personnes qui gardent et élèvent les enfants des ouvriers. Des sociétés coopératives de consommation ont été fondées, des bibliothèques avec salles de lecture ont été aménagées ; des soirées d'instruction ou d'édification ont été inaugurées. Au lieu de la haine, la joyeuse reconnaissance ; au lieu du désespoir dans l'épreuve, la patience; tels sont les fruits de la Mission intérieure. Elle a pratiquement résolu la question sociale dans certaines localités; les lois d'exception ne guérissent pas le mal; seul le christianisme peut le guérir, parce qu'il guérit le péché.

On se plaint amèrement de la manière dont les femmes d'ouvriers remplissent leur tâche domestique; elles sont fort mal préparées dans leur jeunesse au rôle de mère de famille : c'est là que nos sœurs chrétiennes trouveront un champ d'activité pour leur dévouement ingénieux.

[1] M. Lehmann cite un rapport de Lausanne, qui dit qu'on a plus aisément raison de l'audace des mendiants que de la compassion mal placée des donateurs et surtout des donatrices.

4. La Mission lutte aussi contre la profanation du dimanche, qui est passablement répandue, surtout dans le sud.

5. Elle lutte, en distribuant des écrits religieux, contre le flot montant de la littérature mauvaise que réprime mal la censure officielle. Outre la Société biblique britannique et étrangère, plusieurs Sociétés allemandes travaillent dans ce sens. Celle d'Eisleben, fondée en 1811, agit dans le nord; une autre a été fondée en Wurtemberg (1832) pour l'Allemagne du sud *(Calwer Verlagsverein)*; la Société prussienne a son centre à Berlin. Hambourg, Halle, Leipzig, Stuttgart, Dresde, etc., sont pourvues de librairies chrétiennes qui s'efforcent de répandre dans le peuple une saine littérature. Enfin il y a des Sociétés de traités proprement dits, dont les principales sont à Barmen et à Hambourg. En général ces écrits religieux sont distribués par des colporteurs.

6. Quelques réunions d'évangélisation[1] ont lieu à Berlin, Hambourg, Witten (Westphalie), etc. D'autres villes ont des conférences apologétiques destinées aux auditeurs cultivés.

VI

LES OUVRIERS DE LA MISSION INTÉRIEURE A L'ÉCOLE ET DANS LEUR CHAMP DE TRAVAIL

1. *Les hommes.* La plus considérable des maisons qui préparent les ouvriers de la Mission intérieure est la « maison des frères » ou *Rauhe Haus* près Hambourg, qui a été fondée en 1845. Cet établissement forme une quarantaine de jeunes gens, pour la plupart ouvriers ou agriculteurs, qui y reçoivent gratuitement l'entretien, le logement et l'habillement. Ces « frères » sont groupés, au nombre de six à huit, sous le nom de *convict* autour d'un « chef » responsable; chaque groupe a de quinze en quinze jours une réunion d'édification mutuelle, tandis qu'une réunion générale des frères a lieu quelquefois sous la présidence du directeur. Les élèves s'exercent à leur vocation future en faveur des enfants de l'hospice du *Rauhe Haus*. Chaque *convict* a le patronage spécial de l'une des « familles » de garçons de cet asile; d'autre part, les *convict* sont eux-mêmes rattachés à un « auxiliaire » *(Oberhelfer)*, c'est-à-dire à un candidat en théologie, stagiaire dans la maison. Les frères deviennent, au bout d'un certain temps, instructeurs auprès des élèves plus jeunes; puis ils sont envoyés aux diverses œuvres de la Mission intérieure, comme colporteurs, gardes-malades, missionnaires urbains, comme *Hausväter* des auberges de famille, des ateliers de bienfaisance, des hospices, comme surveillants de prisons, ou parfois comme maîtres d'école en Russie ou en Amérique.

Le *Johannesstift*, à Berlin, a été institué en 1858, également par Wichern, sur le modèle de la maison que nous venons de décrire. En 1850, Wichern obtint que l'hospice de l'enfance de Züllchow près Stettin s'adjoignît une « maison de frères. » Cette maison paraît avoir lutté contre des difficultés toutes particulières, car elle ne compte comme ses enfants légitimes que les

[1] Il est caractérisque que ce volume de 350 pages passe si rapidement sur la question spéciale de l'évangélisation populaire qui, ailleurs, est considérée comme le centre de la Mission intérieure.

soixante-dix ou quatre-vingts membres de son association, tandis qu'elle a reçu comme élèves 232 jeunes gens. (Luc XIV, 28.) Une autre école du même genre est le *Bugenhagenstift*, fondé en 1869 à Ducherow. La « maison des diacres » à Duisbourg a été fondée par Fliedner en 1844, pour former des jeunes chrétiens au soin des pauvres, des malades, des délaissés; les élèves ont l'occasion de faire leur apprentissage dans les asiles qu'on a créés à Lintorf (1851), pour les prisonniers relâchés et les pécheurs repentants. Le ministère des cultes a créé trois bourses pour des candidats en théologie qui voudraient faire un stage dans cet établissement; ce secours paraît être vivement apprécié ! La maison de Duisbourg tire à trente mille exemplaires sa *Feuille du dimanche pour la Mission intérieure*. Il a été ajouté, en 1879, un asile pour les buveurs de la classe cultivée. Un autre établissement semblable à celui de Duisbourg est le *Lindenhof*, que fonda, en 1850, Ph. de Nathusius à Neinstedt dans le Harz ; environ quatre-vingts frères sont sortis de là ; on soigne dans cette maison 300 idiots des deux sexes. Le *Stephansstift*, à Hanovre (1869), rend les mêmes services, ainsi que « l'école des diacres » à Obergorbitz, près de Dresde.

Au total, on compte en Allemagne 13 de ces maisons, qui ont formé ou forment 1500 « frères. » Le dévouement de ceux-ci s'est montré lors du choléra (1859) et pendant les guerres de 1864, 1866 et 1870. Depuis dix-sept ans, on choisit parmi eux les surveillants pour les cellules des grandes prisons de Moabit, à Berlin; ils y trouvent parfois, sans enfreindre les lois de la discipline la plus stricte, l'occasion d'évangéliser. Les statistiques de la conduite, du travail, de l'état sanitaire à Moabit montrent l'influence de l'Evangile.

2. *Les femmes*. Il y a aussi de nombreux établissements pour former les diaconesses ; tandis qu'en 1833 Fliedner commençait petitement cette œuvre à Kaiserswerth, en 1881 on pouvait compter déjà 53 maisons et 5751 diaconesses (y compris 1767 novices) qui desservent 1491 places. Après Kaiserswerth, Dresde, Neuendettelsau et Bethanie à Berlin sont les plus importants de ces établissements. Les élèves qui en sortent sont fort recherchées, on les emploie dans les hôpitaux, pour les soins privés, pour les diaconies d'Eglises, pour la direction des écoles de servantes, des refuges et des écoles enfantines. L'emploi de leurs forces est réglé par les sociétés pour la diaconie des femmes. *(Vereine für weibliche Diaconie.)*

VII

L'ORGANISATION DE LA MISSION INTÉRIEURE

Quelqu'un a dit : « L'Europe est malade de la grandeur de ses grandes villes. » Effectivement, l'affluence des campagnes vers les grandes villes prend des proportions effrayantes. A Berlin, ces dernières années, sur cent habitants de plus de quinze ans, 29, 4 sont natifs de la ville, et 70, 6 sont venus du dehors; à Budapest, cette dernière catégorie était représentée en 1870 par 63, 3 %, à Paris en 1872 par 65, 3 %, à Londres en 1851 déjà par 53, 03 %. Nos métropoles, qui sont le siège de la

haute culture intellectuelle, sont aussi celui de la plus terrible corruption. Londres, cette ville géante « qui ne sommeille jamais, » qui en 1881 avait 4 700 000 habitants, recèle dans ses quartiers pauvres des misères inouïes, dont la mention seule fait frissonner.

La Mission intérieure travaille auprès des Allemands, à Paris, à Londres, à Rotterdam, à Liverpool et à Petersbourg; mais elle est surtout active dans les villes principales de l'Allemagne elle-même.

Voici en quoi consiste l'activité d'un missionnaire urbain : le matin, il attend d'abord les visites de ses clients qui viennent chercher aide ou consolation; puis il sort pour quêter chez les riches ou pour secourir les pauvres. Des misères matérielles et morales, qui s'engendrent réciproquement à l'infini, frappent journellement ses yeux dans ces maisons dont le cabaret et le jeu ont banni l'amour et la joie. Les familles ruinées ou divisées, les querelles ou les relations illicites, l'amour du luxe dans l'indigence sordide, la paresse et la mendicité, voilà le triste bilan de beaucoup de ces vies. Les missionnaires s'efforcent de ramener à la foi ces égarés; ils prêtent des livres, tiennent des réunions et des écoles du dimanche. A Brême, ce travail a prospéré tellement qu'il a donné naissance à une paroisse nouvelle. A Leipzig, le centre de la Mission intérieure est le bâtiment du *Vereinshaus*, qui contient un apparment pour le directeur de la Mission, une grande salle pour conférences, enfin plusieurs petites salles pour réunions spéciales. Une installation analogue se trouve à Kœnigsberg, Frankfort-sur-le-Mein, Stuttgart, Stettin, Gœrlitz et Frankfort-sur-l'Oder. Berlin est la ville pour laquelle on a le plus fait, car c'est là qu'il y avait le plus à faire. De 1871 à 1875, il y est entré 528 248 étrangers, il en est reparti 370 285 ; une telle affluence de personnes ne saurait demeurer sans conséquence : on a compté que plus de 20 000 personnes font à Berlin un métier de la prostitution.

Un centième seulement des habitants demeurent dans leurs propres maisons; tandis qu'entre 1864 et 1867 la proportion des logements sans cuisine était de 35 %, de 1867 à 1871 elle est montée à 77 %. Les cafés étaient, en 1846, au nombre de 2696, en 1876 ils ont atteint le chiffre de 7629, et leur proportion, qui était en 1846 de un pour 152 personnes, arrivait déjà trente ans après à un pour 126 habitants; aujourd'hui une maison sur cinq contient un débit de boissons. La statistique des maisons de prêts sur gage, celle des arrestations nocturnes sont tout aussi éloquentes. Or, pour les 6 à 700 000 âmes qui vivent dans les faubourgs de Berlin, il n'y a que vingt églises et quarante pasteurs.

Les frères du *Johannesstift* sont entrés résolument dans ce champ de travail. A côté de misères réelles et poignantes, ils ont trouvé les fraudes les plus raffinées. Des scribes de bas étage tiennent de véritables bureaux où les fourbes achètent des lettres de tout style et de tout format, destinées à attendrir les donateurs. Le répertoire des adresses est mis à contribution pour faire les premières expériences, et les bonnes recettes sont transmises aux après-venants.

Le comité de la Mission intérieure de

Berlin, qui est présidé par M. Stœcker, publie les *Feuilles pour la Mission urbaine*. L'une des branches de la Mission a été instituée spécialement en faveur des cochers, que leur état empêche trop souvent d'assister aux services religieux ordinaires; une bibliothèque a été organisée pour eux.

Les *comités locaux* (Stadtvereine) réunissent autant que possible, mais sans tuer l'initiative individuelle, les ressources diverses de la philanthropie chrétienne et du zèle missionnaire dans une même ville; à leur tour ils unissent leurs efforts sous la direction d'un *comité régional (Landesverein* ou *Provinzialausschuss); les intérêts généraux enfin sont gérés par le *comité central pour la Mission intérieure de l'Eglise évangélique allemande*. Ce comité siège à Berlin et Hambourg [1]; son organe officiel s'appelle les *Feuilles volantes du Rauhes Haus* publiées à Hambourg dès l'année 1844. Ce journal est la collection de matériaux la plus complète pour l'histoire et le développement de la Mission intérieure. FERD. TERRISSE.

VARIÉTÉS

Cinquante ans de la vie d'une Eglise [2].

L'Eglise évangélique de Lyon a beaucoup véçu durant cinquante années, beaucoup agi, donné beaucoup à penser.

Les Eglises ne sont pas comme une association terrestre qu'un incident fait naître et disparaître. L'intérêt qui rapproche les membres et les conduit à s'unir, est d'ordre supérieur. Une fois née, une Eglise a la vie dure, et longue aussi par conséquent. Elle aura pu cesser d'agiter le monde, cesser aussi d'y faire figure, et n'en subsister pas moins.

Notre notice en fait foi : elle nous montre comment une Eglise locale, avec les traits qui la distinguent, a pu lutter envers et contre tous, au dedans comme au dehors, à travers les vicissitudes de sa laborieuse existence, et demeurer debout.

Le 29 avril 1832, cinquante-cinq fidèles, réunis chez Adolphe Monod, célébraient ensemble la cène du Seigneur. Le grand orateur, jusqu'alors pasteur de l'Eglise réformée de France, venait d'être destitué, comme l'on sait, pour avoir persisté à refuser la cène à des membres de l'Eglise nationale qu'il en jugeait indignes. Que de souvenirs au pied de la colline où domine aujourd'hui Fourvières! A l'ombre des tours de Notre Dame, une chapelle évangélique abrite un peuple de croyants humbles et fidèles comme autrefois.

Adolphe Monod lui consacra le meilleur de ses forces; il consentit à paître les quelques brebis qui préférèrent le suivre après sa destitution. A ce noyau venait bientôt se joindre le petit troupeau dissident formé depuis deux années : ainsi fut constituée l'Eglise évangélique de Lyon. Il était beau de réunir dans une même œuvre des nationaux prononcés et des dissidents prononcés; il était moins facile de donner satisfaction aux aspirations de tous.

[1] A Hambourg aussi, parce qu'un grand nombre de membres du comité demeurent dans cette ville, et parce que les diverses institutions rassemblées au *Rauhes Haus* ont une grande importance.

[2] *L'Eglise évangélique de Lyon*, 1832-1882, par Léopold Monod; Paris, Fischbacher; Lyon, Vautrain.

Sur des appels réitérés, le grand orateur s'apprête à quitter bientôt Lyon pour Montauban. Il allait y enseigner, dans l'une des chaires de la vieille cité huguenote, la morale évangélique. Décrire l'affliction que chacun éprouva de ce départ, est chose impossible : « Cela se sent, mais ne se peint pas, » dit le conseil d'Eglise en son procès verbal. Toutefois, quand le Seigneur adresse une vocation, « il ne lui est pas plus difficile d'aider celui qui n'a pas de forces, » que celui qui se sent puissant.

Sous les soins d'un successeur moins qualifié à tous égards, mais également fidèle, l'Eglise s'accrut et prospéra. Ce successeur était M. Cordès. Au moment de sa mort, un ami pouvait dire de lui : « Il y a un sourire de moins sur la terre. »

De précieux appuis intérieurs naissaient à la jeune Eglise ; l'activité de plusieurs de ses membres l'agrandissait au dehors, et lui gagnait d'ardentes sympathies. On pourrait lui appliquer, à cette époque, ces paroles des *Adieux* d'Adolphe Monod : « Nous serions la plus ingrate des Eglises si nous n'en étions pas la plus reconnaissante. » C'est alors que Georges Fisch vint lui consacrer son exubérante activité. A Lyon même, lieux de culte, réunions, ouvriers à l'œuvre du Maître, se multiplient rapidement. Le zèle de l'un réveillant l'autre, à la place où l'un est tombé, l'autre à l'instant se lève. Des chapelles sont érigées, non plus à Lyon seulement, où était inaugurée celle de la rue de l'Arbre-Sec, aujourd'hui de la rue Lanterne, mais en diverses localités urbaines, suburbaines et rurales. Temps heureux ! Des frères, organisant des courses, se rendaient deux à deux dans les campagnes pour évangéliser. Dans bien des lieux, parfois même assez éloignés, l'Evangile était plus ou moins régulièrement annoncé : à Vienne, à Tarare, à Villefranche, à Clermont, dans le Dauphiné, la Haute-Loire, les Hautes-Alpes, des frères venus de Lyon avaient ouvert et tenaient des réunions. Et non seulement l'Eglise réformée de France, mais les Anglais, les Allemands, jusque là sans ressources, voyaient venir à eux des ouvriers de leurs dénominations respectives, appelés pour desservir leur culte, et leur parler du Sauveur. A cela vient naturellement s'ajouter un développement de l'œuvre charitable, par la fondation de l'infirmerie protestante évangélique, ouverte dès octobre 1844 moyennant un don généreux venu d'un chrétien de Genève. De précieux collaborateurs venaient aussi joindre leurs efforts à ceux de G. Fisch. Les noms de Victor Cuénod, Gabriel Cramer, Berthollet-Bridel sont à rappeler ici, ainsi que ceux de M. et Mme de Saussure, quittant spontanément Lausanne pour se consacrer à cette Eglise durant plusieurs années. L'Eglise de Lyon tendait avec bonheur à devenir une société évangélique, une Eglise vraiment missionnaire.

Cependant une semblable éventualité ne se posait point devant elle sans lui causer quelque appréhension. C'était pour elle un sérieux problème. Dans quel sens le résoudra-t-elle ? lui suffira-t-il de vivre pour elle-même, ou bien sera-t-elle avant tout missionnaire ?

Quel eût été son avenir, si elle fût entrée résolument dans cette voie nouvelle ? Nul ne peut le savoir. Le fait est que dès lors l'activité diminue, les re-

tranchements commencent ; et chacun sait que, sur cette route pas plus que sur une autre, on ne peut aisément s'arrêter. Le troupeau tend à son tour à se reposer de plus en plus de son œuvre sur des ouvriers spéciaux ; de plus en plus par suite il s'en désintéresse et finit par les abandonner tout à fait. Les faubourgs, puis les quartiers sont laissés à eux-mêmes, les écoles se ferment, le recrutement devient difficile, l'existence même est menacée par des dissensions intérieures. Si malgré cela l'Eglise a pu subsister encore, c'est qu'elle tient sa naissance et sa vie d'un plus grand et meilleur que l'homme. Mais Dieu permettait qu'elle fût passée au crible. Il semblait se jouer des meilleurs ouvriers.

Un nouveau problème, d'une solution délicate, s'imposa dès 1847, à l'époque où fut formée l'*Association des Eglises évangéliques de France, indépendantes de l'Etat*. Sept Eglises du nord, de l'est et du midi, la composèrent d'abord en y comptant Orthès et Lyon. La base d'association était essentiellement négative : séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'était à la fois bien vague et bien étroit.

D'autre part l'*Union des Eglises libres de France* était sur le point de se constituer. Un besoin de liberté plus grande, un individualisme exagéré peut-être, prévalut à cette époque au sein de l'Eglise de Lyon. En vain MM. de Gasparin, Fréd. Monod, G. Fisch la pressaient-ils de s'unir, elle décida de demeurer isolée. Ce fut un coup pour son ancien pasteur, Adolphe Monod, alors à Paris. De douloureux déchirements suivirent, mais l'Eglise en sortit épurée. Un quart de siècle plus tard elle consentit à s'unir enfin. Placée dès lors sur un même terrain avec l'*Union des Eglises libres de France*, mais sans rompre avec aucune autre Eglise, elle n'a jamais cessé d'aspirer à la catholicité chrétienne.

Cela se conçoit. Une Eglise historique existe en France ; elle est formée du plus pur de son sang. L'Eglise réformée de France est une Eglise de martyrs. La continuer est un besoin pour tous, d'autant plus que le caractère officiel infligé par le concordat n'est qu'un accident, comme une parenthèse en sa glorieuse histoire : ouverte avec le siècle, on la verra sans doute se fermer avant lui. Dès lors, chacun pourra se reconnaître en une Eglise évangélique, et s'y donner la main.

Mais comment concilier les vues si larges des uns avec la prétention des autres à former une Eglise triée où le communiant était admis, non sous sa propre responsabilité, mais sous celle du conseil d'Eglise ! Il est bon de rappeler ici les paroles si saines de son illustre fondateur. Il avait dit autrefois, en cette même Eglise et sur ce même sujet de l'admission à la sainte cène, occasion de sa destitution : « Si j'eusse réservé la communion à ceux dont la conversion m'eût été personnellement démontrée, j'aurais cru faire deux maux. Premièrement j'aurais usurpé en quelque sorte les droits de la conscience, pour ne pas dire de Dieu ; j'aurais jugé.... Que j'aurais pu aisément me tromper !... Secondement j'aurais alors déclaré, toutes les fois que je donnais la communion à une personne, que je la croyais dans la foi... et par suite j'aurais tendu une sorte de piège aux commu-

niants, et risqué de les jeter dans une déplorable sécurité par cette pensée : mon pasteur ne doute pas de ma conversion ! » (Pag. 89.)

Au reste, il faut le rappeler, d'abondantes aumônes, fruit de beaucoup de charité, ne laissaient pas d'avoir attiré parmi les membres bon nombre d'éléments assez hétérogènes pour constituer à l'Eglise un danger véritable par le fait de leur admission dans son sein. Il fallait donc y parer. La tentation de le faire en réservant la cène était assez naturelle : « Triste enrichissement, en effet, pour une Eglise que l'adhésion de consciences à vendre. La nôtre en eut la preuve sans l'avoir cherchée, et l'admirable générosité qui se déploya dans son sein tourna en partie à son détriment. » (pag. 90.)

L'auteur, M. Léopold Monod, en qui l'on sent l'esprit de sa famille, a des accents dictés par l'expérience. De tels aveux doivent coûter néanmoins ; mais une bénédiction spéciale est attachée à la sincérité. Rien n'est si sage que d'être simple et vrai.

Le déclin de l'Eglise de Lyon fut assez rapide. Prévu dès longtemps par plusieurs, il se ralentit aujourd'hui, mais rien n'a pu le conjurer encore[1]. Rien d'ailleurs n'interdit l'espoir d'un meilleur avenir. La paix s'est faite à l'intérieur. Entre les divers éléments en présence, les rapports se sont établis sur un pied normal ; l'humeur « batailleuse » a fait place à la sérieuse recherche des conditions du salut. L'Eglise a voulu se suffire désormais ; elle ne collecte plus que pour ses œuvres d'évangélisation, dont le budget distinct suit les progrès de l'œuvre. Déjà lui revient un esprit de conquête. Au quartier des Brotteaux, l'œuvre autrefois abandonnée est reprise avec succès, sous les soins de M. le pasteur Coste. Ainsi de celle de la Croix rousse, ainsi de Villefranche. A ceci vient se joindre l'appoint des réunions Mac All. Chacun se fit un plaisir d'accorder sa coopération à cette œuvre excellente, et cela sans distinction d'Eglises. Sous l'intelligente et généreuse direction de M. B. de Watteville, ces réunions prospérèrent. Maintenant, celui qui les dirigeait naguère est devenu le collègue de M. L. Monod, comme pasteur de l'Eglise évangélique de Lyon. Un même esprit venu du Chef animant tous ses membres, on peut s'attendre à les voir s'éveiller et se remettre à l'œuvre et, cette fois, pour ne plus se lasser.

Telle est, dans ses grands traits, l'histoire de cette Eglise. Son œuvre n'est point achevée ; en tous cas la carrière est et demeure ouverte. Et qui sait si, mieux purifiés qu'autrefois dans la fournaise ardente, ses membres n'en sortiront pas plus unis et plus forts ! Ils ont repris courage ; la contagion du bien peut les gagner encore. Ce qui s'est passé les porte à reconnaître que le chrétien s'enrichit toujours de ce qu'il donne au Seigneur.

Il en est ainsi de l'Eglise.

CH. PARIS.

[1] A la fin de 1866, le chiffre des membres s'élevait à 606 ; à la fin de 1881, il n'était plus que de 284. Il est bon de rapprocher de ces chiffres les suivants, qui sont toute une révélation : en 1867, sur 573 membres, on comptait 132 assistés (donc près du quart), et la dépense du diaconat dépassait 12 000 francs. Dès lors, on a lutté contre cet abus, signalé avec franchise par M. L. Monod (pag. 91).

La fin de Jean Calvin[1].

Le consciencieux auteur de cet écrit continue à soutenir fidèlement son rôle d'historien, souvent humoristique, et qui n'accorde rien à l'imagination complaisante des uns, moins encore aux passions haineuses des autres ; son analyse des documents de l'époque, scrupuleuse jusqu'à la minutie, agace quelquefois par sa sage lenteur quiconque n'est pas affilié à la famille genevoise. L'intérêt palpitant des premiers temps de l'épopée calviniste ne surexcite plus au même degré ; il baissera probablement encore, pour jeter sa dernière étincelle, éclatante et pure, le jour de l'Escalade, alors que les derniers héros des grands combats seront tous morts ou près de disparaître.

D'ici là, dégageons pour les lecteurs du *Chrétien évangélique* ce qui est de nature à les intéresser le plus, à savoir la fin de Jean Calvin.

Nous l'avons montré (l'an dernier [2]), poursuivant son œuvre multiple à l'excès, comme un homme-légion peut seul le faire ; apportant dans tous les domaines de son activité une opiniâtreté peut-être unique dans les annales humaines, soulevant par là-même tantôt l'enthousiasme de ses plus illustres disciples, tantôt ces haines furieuses dont Bolsec est le type achevé. Contemplons-le aujourd'hui sous ces ombres grandissantes du soir de sa vie, alors qu'il entendit nette, ferme autant que douce, la grande voix de son Dieu lui dire : « dispose de ta maison, car tu t'en vas mourir et tu ne vivras plus ! »

[1] D'après l'*Histoire du peuple de Genève*, de M. Amédée Roget, tom. VII, 1re livraison. — Genève 1882. — [2] Voy. année 1882, pag. 182.

Toujours plus ou moins malade (migraines, fiévre-quarte, gravelle, goutte, maux d'estomac, etc.), le réformateur se vit enfin attaqué par l'asthme et par un ulcère. Et pourtant il se cramponnait, non certes à la vie, mais au devoir, c'est-à-dire au travail, et prêcha et donna sa dernière leçon le même jour. (2 février 1564.) Le 8, il était bloqué et écrivait aux médecins de Montpellier parmi lesquels il comptait d'excellents amis : « Mes maladies exécutent contre moi une charge impétueuse, semblables à un escadron de cavalerie. »

N'avait-il pas provoqué l'assaut en s'efforçant, le 6, de prêcher sur *l'harmonie des Evangiles?* Suprême effort en effet : il s'arrêta suffoqué par les vomissements de sang. On le ramena tremblant au logis, où il s'assit devant sa petite table, plus songeur que jamais, et le front reposant sur sa main droite, pose qui lui était habituelle. Eprouvait-il quelque soulagement ? Il en profitait pour assister à la congrégation du vendredi, y prononçant quelques mots ou terminant par la prière. Du fond des Gaules, de Saumur, le pasteur d'Espine lui écrit le 15 : « Nous apprenons que tu n'es plus qu'un squelette, et que rien n'est sain en toi si ce n'est l'esprit. Oh! grand Dieu ! que cette nouvelle est dure pour nous qui voudrions volontiers donner notre vie pour conserver la tienne ! »

Et le squelette se traîne encore, chancelant de faiblesse et s'écriant, les yeux tournés vers le ciel : « Seigneur, jusques à quand? » C'est là sa plainte familière.

Et il écrit, terminant quelques ouvrages ou répondant à quelque Eglise lointaine, voulant « que Dieu le trouvast toujours veillant et travaillant à

son œuvre comme il le pourroit jusques au dernier soupir. »

Le 10 mars, le Conseil s'émeut, ordonne des prières publiques en faveur du moribond et lui offre vingt-cinq écus; il les refuse *d'autant qu'il ne sert pas*, trait d'humble fierté qui, ajouté à tant d'autres, arrachera au pape Pie IV cette parole caractéristique : « Ce qui a fait la force de cet hérétique, c'est que l'argent n'a jamais été rien pour lui. » Le 27 mars il se fait porter jusqu'à la maison-de-ville, y descend et, appuyé des deux côtés, monte à la salle du Conseil où, assis sur une petite chaise basse, il assiste au serment d'un nouveau préteur. Puis il se lève et, prenant son bonnet à la main (ce bonnet historique qu'on n'oubliera jamais), il remercie avec beaucoup de peine : « Messeigneurs, des bons traitements dont ils avaient toujours usé envers lui,... et profite de l'occasion pour porter plainte contre François Albuy, paumier, qui reçoit les enfants du collège au jeu de paume et prend leurs livres en gage. » Le délinquant est aussitôt coffré, et Calvin, heureux de ce nouveau triomphe de la loi, reprend sa marche funèbre.

Le jour de Pâques (2 avril), il est à Saint-Pierre, y chante « les psaumes comme le reste de l'assistance, avec une expression de visage qui montrait bien qu'il se réjouissait en Dieu avec toute l'assemblée. »

Le 25, il dicte ce testament que tous les huguenots connaissent, et que j'appelle sans détour le meilleur de tous ses écrits, parce qu'il est un chef-d'œuvre d'humilité, c'est-à-dire de grandeur morale. Parlant de son œuvre entière, de ces travaux qui frapperont de stupeur les plus puissants athlètes, et qui écrasent les plus laborieux de nos contemporains, il dit : « Le vouloir que j'ay eu, et le zèle, s'il le faut ainsi appeler, a esté si *froid et si lasche* que je me sens bien redevable en tout et partout et que, si n'estoit sa bonté infinie (celle de Dieu), toute l'affection que j'ay eue ne serait que fumée, voire mesme que les grâces qu'il m'a faites me rendroient tant plus coupable, tellement que mon recours est à ce qu'estant Père de Miséricorde il soit et se montre Père d'un si misérable pécheur.... Au reste, je désire que mon corps, après mon décèz, soit ensevely à la façon accoustumée en attendant le jour de la résurrection bienheureuse. »

Le 28, il était si bas que le Conseil résolut de se rendre chez lui, en corps, lui dire pour la dernière fois un solennel adieu ; émouvante entrevue, que les registres résument en ces mots : « Finalement, après avoir prié derechef d'estre tenu pour *excusé* et *supporté* en ses infirmités (lesquelles il ne veut pas nier, car puisque Dieu et ses anges les sçavent il n'a pas honte de les confesser devant les hommes), et, prenant en gré son *petit labeur* (!), il a prié ce bon Dieu qu'il nous conduise et gouverne tousjours et augmente ses grâces sur nous, et les fasse valoir à nostre salut et de tout ce pouvre peuple. »

Plus émouvants encore furent ses adieux à ses collègues, car il fut plus simple, plus ouvert, voisin même de quelque gaîté, quoique au reste la note dominante soit bien celle de la poursuite opiniâtre de la gloire de Dieu par un redoublement de fidélité à son service.

Parlant du passé, il dit entre autres : « Quand je vins premièrement en ceste Eglise il n'y avoit quasi comme rien. On preschoit, et puis c'estoit tout. On cherchoit bien les idoles et les brusloit-on, mais il n'y avoit aucune réformation. Il y avoit bien le bonhomme maistre Guillaume (Farel), et puis l'aveugle Conrant,... puis maistre Antoine Saulnier,... et ce beau prêcheur Froment qui, ayant laissé son devantier (tablier), s'en montoit en chaire, puis s'en retournoit à sa boutique où il jasoit et ainsi faisoit double sermon. » Charmant détail que M. Roget illustre par cette note : « Froment avait cumulé quelque temps l'exercice des fonctions pastorales avec l'exploitation d'un commerce d'épicerie. »

Plus loin, la pensée de son néant l'accable. « J'ay eu beaucoup d'infirmités, lesquelles il a fallu qu'ayez supportées et mesme tout ce que j'ay faict n'a rien vallu. Les meschans prendront bien ce mot, mais je dis encore que tout ce que j'ay faict n'a rien vallu, et que je suis une misérable créature. »

Le 2 mai, il écrit quelques mots à Farel, un cordial billet, pour lui défendre de bouger. « C'est assez que je vis et meurs à Christ, qui est gain pour les siens en la vie et en la mort. Je vous recommande à Dieu avec les frères de par delà,

le tout vostre

Jean Calvin. »

Et Farel, chargé d'années, prit *l'express* du temps, ses vieilles jambes, et se hâta d'arriver : « Ils devisèrent et soupèrent ensemble. » — « De là en avant, dit de Bèze, sa maladie ne fut qu'une continuelle prière, nonobstant les douleurs persistantes, ayant souvent en sa bouche ces mots du Ps. XXXIX : *Tacui Domine quia fecisti.* — Une autre fois, parlant à moi, il s'écria à Dieu et dit : « Seigneur, tu me piles, mais il » me suffit que c'est ta main ! »

Le 19, il s'accorda sa dernière joie terrestre, celle de souper ou plutôt d'essayer de souper avec ses collègues réunis chez lui en conférence pastorale d'exhortations et de censures mutuelles. En entrant : « Mes frères ! je vous viens voir pour la dernière fois ; car je n'entreray jamais plus à table. » Il essaya de les réjouir de son mieux, mangeant à peine. Au bout de quelques instants, il se fit reporter dans son lit : « Une paroy entre deux n'empeschera point que je soye conjoint d'esprit avec vous. » Il ne se releva plus. « Le jour qu'il trespassa (dit de Bèze), qui fut le samedi 27e jour de may 1564, il sembla qu'il parlait plus fort et plus à son aise, mais c'estoit un dernier effort de nature. Car sur le soir, environ huit heures, tout soudain, les signes de la mort toute présente apparurent. Ce qui m'estant soudain signifié, d'autant qu'un peu auparavant j'en estois parti, estant accouru avec quelqu'autre de mes frères, je trouvay qu'il avoit déjà rendu l'esprit si paisiblement, que jamais n'ayant râlé, ayant peu parler intelligiblement jusqu'à l'article de la mort, en plein sens et jugement, sans avoir jamais remué pied ne main, il sembloit plustôst endormi que mort. Voilà comme, en un mesme instant ce jour-là, le soleil se coucha, et la plus grande lumière qui fust en ce monde pour l'adresse de l'Eglise de Dieu fut retirée au ciel. Et pouvons bien dire qu'en un seul homme

il a pleu à Dieu de nostre temps nous apprendre la manière de bien vivre et bien mourir. »

Une marée montante d'émotions diverses soulève toute poitrine de huguenot arrêté devant ce lit de mort. On admire, on s'indigne, on frémit et... on abandonne à Dieu le soin de venger cette grande mémoire et de l'ignorance des uns, et des insultes des autres, et de la noire ingratitude des héritiers directs de la gloire et du travail de Jehan Calvin.

S. LENOIR.

NOUVELLES

France.

Les expéditions lointaines de la France, et leur influence au point de vue de la civilisation et du christianisme. — Faut-il abandonner le projet de fonder une mission au Zambèze? — Les déficits de nos sociétés religieuses, leurs causes et les moyens de les prévenir. — Progrès de la tolérance religieuse. — La réforme judiciaire. — Une accusation de vénalité contre la majorité de la Chambre.

C'est une belle chose que l'euphémisme! La France éprouve en ce moment, paraît-il, un besoin extraordinaire de « protéger » les nationalités faibles de tous les continents. Protectorat au Tonkin, protectorat au Gabon, protectorat à Madagascar! Et que sais-je encore? Le malheur est que cette « protection » n'est pas toujours ardemment désirée ni acceptée avec beaucoup de reconnaissance. Je ne sais si les Tonkinois désirent, aussi fortement que nos journaux l'affirment, être délivrés du joug des mandarins annamites, pour être placés sous la tutelle des administrateurs français; mais, en tout cas, les Malgaches ont le mauvais goût de ne vouloir absolument pas de nos bons offices. Il a donc fallu contraindre ce peuple ingrat, ennemi de son repos et de son bonheur, à nous recevoir, en bombardant un certain nombre de ses ports. Officiellement nous ne sommes en guerre nulle part, puisque le parlement n'a pas voté la guerre; mais il serait difficile d'affirmer que nous sommes en paix avec tous les hommes, puisque le drapeau français est engagé un peu partout, et que nos soldats se battent simultanément en plusieurs parties du monde.

Les traits d'héroïsme dont ils enrichissent nos annales ne parviennent pas à nous consoler de voir les forces et les ressources de la France employées de cette manière. Nous pensons à un autre *protectorat*, établi naguère sur deux de nos plus belles provinces par un puissant voisin d'Europe. Pourquoi nous enlever le droit de protester contre la conquête de l'Alsace-Lorraine, en employant ailleurs les procédés dont nous avons souffert nous-mêmes? Nous savons bien que c'est là la politique en usage parmi les nations; les Anglais, par exemple, qui ne nous ménagent ni les remontrances ni les conseils, feraient bien d'ôter la poutre qui est dans leur œil, avant de chercher à enlever la paille qui est dans le nôtre; mais nous qui demandions jadis avec tant d'instance à l'empereur Guillaume d'inaugurer une politique nouvelle en répudiant celle des conquêtes violentes, pourquoi ne nous donnons-nous pas la gloire de pratiquer cette politique du respect des faibles et du culte du droit, alors même qu'il n'est pas soutenu par la force? Il eût été digne des vaincus de 1870 de donner un tel exemple!

Quelle sera la conséquence de nos expéditions lointaines, au point de vue de la civilisation et du christianisme? Au Tonkin les missionnaires catholiques voient de bon œil une intervention qui aura pour effet de les mettre à l'abri des persécutions terribles auxquelles ils ont été soumis par intervalles, et qu'ils ont endurées, il faut le reconnaître, avec une admirable constance. Grâce à l'appui des autorités françaises, toujours disposées à l'étranger à se mettre au service du catholicisme, grâce à l'emploi des procédés d'ac-

commodation dont ils ont le peu enviable monopole, ces missionnaires verront sans doute leur clientèle s'accroître dans des proportions considérables. Quant au résultat spirituel, c'est une autre affaire. Paganisme pour paganisme, nous aimons à peu près autant un paganisme franc et authentique qu'un paganisme christianisé.

Si au Tonkin nos armes ne semblent pas devoir faire beaucoup avancer l'œuvre de Dieu, à Madagascar, elles courent le risque, hélas! de l'entraver et de la ruiner pour longtemps. La Société des missions de Londres, dont l'œuvre a été si bénie dans la grande île africaine, a publié récemment un appel à la prière en faveur de cette œuvre. Cet appel nous a été adressé, comme il l'a été sans doute à la plupart des pasteurs français. Quelle que soit la méfiance avec laquelle nous accueillons les renseignements qui nous arrivent sur ce sujet par la voie d'Angleterre, nous pensons cependant qu'une société comme celle des missions de Londres n'aurait pas publié des renseignements dont elle n'aurait pas contrôlé l'exactitude. Or, à en croire ce document, les Malgaches ne seraient point aussi sauvages qu'on nous les représente, puisque, au lendemain du bombardement de Mojanga, la reine, sollicitée par ses officiers d'expulser sans délai les Français présents à Antananarivo, aurait fait cette noble réponse : « Les Français nous appellent barbares et si nous suivions vos conseils, nous mériterions peut-être ce nom. On a donné une heure à nos sujets de Mojanga avant de les bombarder. Nous donnerons cinq jours aux Français pour sortir d'ici. Nous ne leur prendrons pas leurs biens, et s'ils ont de la peine à se procurer des porteurs, nous les aiderons. » Tout bon Français ne peut que déplorer de voir son pays engagé dans une agression mal justifiée contre un peuple qui a à sa tête une reine aussi noble, et où l'œuvre de la civilisation par l'Evangile porte déjà de si beaux fruits. Nous nous sommes associés de cœur à la prière de nos frères anglais pour demander à Dieu que l'intervention des Français à Madagascar ne portât pas un préjudice irréparable à l'œuvre missionnaire. Seulement, nos amis d'Angleterre auraient donné une preuve de leur esprit d'impartialité en demandant en même temps de prier pour que la politique égoïste du gouvernement anglais en Egypte, au Lessouto et ailleurs, ne produise pas les fruits désastreux qu'on a trop lieu de craindre.

Pourquoi les Eglises évangéliques de France n'ont-elles pas les forces, les ressources et la foi suffisantes pour porter la Parole de Dieu aux peuples qui n'ont encore reçu de nous que des coups de canon! La Tunisie, la Cochinchine, le Tonkin, la Kabylie, le Congo! Quel champ immense ouvert à notre activité! Hélas! comment songer à y entrer, quand notre Société des missions se débat de nouveau contre le fléau du déficit? On a même parlé dans un journal d'abandonner le projet de mission au Zambèze, et il paraît que plusieurs, parmi les membres influents de la Société, sont de cet avis. Assurément, avant de rien entreprendre de nouveau, il faut assurer la continuation des œuvres anciennes et éteindre le déficit; mais renoncer à la mission du Zambèze, ce serait pour nos Eglises et sans doute pour les Eglises du Lessouto une immense déception. Lorsque M. Coillard est venu nous entretenir de cette mission nouvelle, un frémissement sympathique et général lui a répondu, des hommes se sont offerts pour l'entreprendre avec lui, des sommes considérables ont été souscrites. Dire aujourd'hui qu'on y renonce, ce serait jeter un seau d'eau froide sur cet enthousiasme, et au lieu d'assurer l'avenir de l'œuvre du Lessouto elle-même, risquer de la compromettre également. Ne se trouvera-t-il pas quelque homme, au cœur généreux et à la parole puissante, pour parcourir nos Eglises, de Dan à Beerscéba, et pour plaider, contre leur égoïsme et leur tiédeur, la sainte cause de l'évangélisation du monde païen? Les

chefs Barotsis attendent nos missionnaires qui leur ont promis de revenir ; allons-nous tromper leur confiance ? Nous avons vu jadis, dans les résultats du voyage de M. Coillard, des signes non équivoques de la volonté divine ; ces signes, les avons-nous oubliés, ou sommes-nous résolus à les méconnaître ? Le temps a-t-il effacé déjà les impressions profondes que nous avait laissées la parole émue et vibrante de ce vaillant pionnier ? Avons-nous oublié cet admirable Eléazare Marathane, qui, en mourant sur les bords du Zambèze, s'est réjoui à la pensée que sa tombe était comme la prise de possession du pays par les Eglises qui les avaient envoyés ? Lorsque le commandant Rivière est mort au Tonkin, victime d'une embuscade, il n'y a eu qu'un cri dans le parlement et dans le pays : « Il faut le venger ! » Et nous, chrétiens évangéliques de France et du Lessouto, laisserons-nous notre mort là-bas solitaire ? Son dévouement demeurera-t-il stérile ? N'aurons-nous pas à cœur d'exaucer sa dernière prière, d'accomplir son vœu suprême ? Quand les Sociétés des missions du monde entier vont de l'avant, serons-nous seuls à reculer ? Nous voulons espérer mieux des chrétiens de langue française. D'ailleurs deux faits récents sont venus relever notre courage : on a trouvé enfin un pasteur pour Taïti, et deux courageux serviteurs de Dieu se sont présentés pour aller prendre la place que la mort des chers missionnaires Golaz a laissée vacante au Sénégal. La source de l'héroïsme chrétien n'est donc pas complètement tarie au milieu de nous ; les hommes se trouvent encore pour les nobles travaux de l'apostolat. Faudra-t-il qu'une question d'argent paralyse leur bon vouloir ?

La question des *déficits* est à l'ordre du jour parmi nous, car presque toutes nos sociétés religieuses traînent ce lourd boulet. On se demande un peu partout comment il faudrait s'y prendre pour guérir cette plaie et en prévenir le retour. Opérer la fusion de sociétés similaires ? Ce serait sans doute faire une économie notable sur les frais généraux, mais peut-on espérer qu'en voyant doubler son champ d'activité, une société quelconque verrait doubler le chiffre de ses souscriptions ? Diminuer le nombre des collectes ? C'est un résultat tout à fait désirable. On ne saurait imaginer rien de plus abusif que ces collectes en France, en Suisse, en Hollande, etc., pour le blanchissage d'un temple, pour la réparation d'une toiture, pour les frais d'éclairage d'une congrégation besogneuse. Votre canton de Vaud a trouvé un moyen radical de remédier à ce mal en interdisant toute collecte non autorisée préalablement par le Conseil d'Etat. La mesure n'est peut-être pas très libérale, et nous ne voudrions pas la recommander ailleurs, mais pourquoi le troupeau des collectés ne refuserait-il pas de se laisser tondre par le premier venu au profit de je ne sais quelle œuvre particulière, toute locale, d'une utilité souvent fort contestable, et ne réserverait-il pas sa bienveillance pour les œuvres générales et soumises à un contrôle rigoureux ? Le meilleur moyen de clore l'ère des déficits, ce serait encore de réveiller la foi et le zèle des Eglises endormies. Il est des troupeaux (nous en connaissons plusieurs) qui font réellement pour les œuvres chrétiennes des sacrifices au delà de leur pouvoir ; c'est, du reste, toujours à leur porte qu'on vient frapper ; mais combien de congrégations protestantes ont encore tout à apprendre en fait de libéralité !

Parmi les causes de nos déficits, on a signalé encore la fondation de beaucoup d'œuvres nouvelles qui ont attiré à elle les sympathies des chrétiens. Ainsi, paraît-il, une notable partie des dons d'Angleterre qui venaient autrefois à nos anciennes sociétés d'évangélisation vont maintenant à l'*Armée du salut*.... Que nos lecteurs se rassurent ! nous ne voulons pas, après tant d'autres, faire contre cette association un réquisitoire qui aurait le double tort de manquer de générosité et surtout de fraîcheur. Si nous la mentionnons, c'est pour nous procurer le

plaisir de faire un petit rapprochement flatteur pour notre amour-propre national. En présence de cette invasion pacifique, mais turbulente, nous avons, me semble-t-il, conservé notre sang-froid de ce côté-ci du Jura, beaucoup mieux que de l'autre. Nous n'avons pas encore entendu parler chez nous de congrégations disloquées, comme à Neuchâtel. Il se trouve bien çà et là, à peu près dans toutes les Eglises, des personnes nerveuses, portées au mécontentement, à la critique, au mépris des anciens moyens de grâce, quelques palais blasés, quelques esprits mal équilibrés, qui, par tempérament, sont pour l'Armée, sans même la connaître, comme pour tout ce qui est nouveau, qui l'appellent de leurs vœux et lui tendent les bras comme à un nouveau Messie. Mais dans l'ensemble, notre public religieux paraît avoir jugé sainement cette manifestation exotique de la vie religieuse, où le bien est si étrangement mêlé au mal. D'un autre côté la masse du public a été en général plus convenable et moins grossière qu'en Suisse. On s'est contenté de siffler, de rire, de caricaturer miss Booth, d'une manière vraiment très piquante et très drôle. Dans notre midi si inflammable, dans une ville comme Nimes, où les passions religieuses sont fort ardentes, on a fait sans doute beaucoup de tapage, mais on ne s'est porté, si nous sommes bien informés à aucune voie de fait. Permettez-moi de nous glorifier un peu ici de cette mansuétude et de comparer, non sans quelque orgueil, la tolérance de notre gouvernement et de notre public avec l'intolérance tracassière d'autres gouvernements et d'autres populations. Décidément nous avons fait des progrès, nous, nés d'hier à la liberté. On dirait que nous en avons déjà pris les mœurs plus complètement que nos voisins de la « libre » Helvétie ! C'est une consolation au milieu de nos tristesses, ou si vous l'aimez mieux, c'est une tristesse de plus pour nous, chrétiens protestants français, car la Suisse est un peu notre patrie ; elle était jusqu'ici un de nos sujets de gloire, un modèle que nous aimions à citer à nos concitoyens, pour leur montrer la supériorité des peuples élevés sous l'influence de l'Evangile. Nous sommes en train de perdre ce précieux argument apologétique. Voulez-vous savoir comment un de nos journaux monarchiques, *le Soleil* (N° du 1er août) juge la conduite des gouvernements cantonaux et du Conseil fédéral dans l'affaire de l'Armée du salut ? « Tout cela, dit-il, est passablement puéril et fort peu libéral. Il eût mieux valu, à mon gré, laisser l'Armée du salut se livrer en toute liberté à ses extravagances, au demeurant très inoffensives. Si, au début, le gouvernement de Genève avait chargé ses gendarmes de remettre à l'ordre les tapageurs qui se sont amusés à troubler les meetings de l'Armée du salut, la tranquillité publique eût été facilement et rapidement rétablie. Au lieu de cela, il a préféré interdire les meetings, au grand détriment de la liberté. Les gouvernements de Neuchâtel, de Vaud et de Berne ont suivi ce mauvais exemple, et le Conseil fédéral, en refusant d'écouter miss Booth, a sanctionné ces mesures de violence. Ce qui démontre, une fois de plus, l'impuissance du radicalisme devant l'émeute. » Il doit être dur pour des protestants et des républicains d'être ainsi rappelés au libéralisme par les organes des partis catholiques et réactionnaires.

Bien que nous soyons en vacances, faut-il dire un mot, en terminant, de ce qui se passe dans les sphères agitées de la politique ?

La loi sur la *réforme judiciaire*, que le sénat vient de voter après de longs et solennels débats, est jugée avec la plus extrême sévérité par tous les organes conservateurs qui accusent les républicains de commettre une sorte de sacrilège en touchant à l'arche sainte de l'inamovibilité. Pendant trois mois le gouvernement aura le droit de remanier le personnel judiciaire en mettant à la retraite, à son choix, un nombre de magistrats égal à celui des sièges que la nouvelle loi a

supprimés. Il eût mieux valu, sans doute, après treize ans de république, user d'un peu de patience, et, par respect pour un principe tutélaire, attendre du temps et de la nature l'épuration du personnel, du moment que le gouvernement avait les moyens de réprimer disciplinairement les écarts des magistrats qui auraient manqué gravement à leurs devoirs professionnels. Il faut dire que si la politique fait invasion dans le domaine de la justice, qui devrait lui être hermétiquement fermé, les juges n'ont pas le droit de s'en plaindre, car eux les premiers ont eu le tort de faire de la politique militante et de manifester, pour les tentatives réactionnaires du 24 et du 16 mai, une sympathie qui a irrité les populations. De plus les conservateurs sont mal venus à réclamer des républicains une vertu qu'ils n'ont pas eue eux-mêmes quand ils sont arrivés au pouvoir. En tout cas, la conscience publique sera soulagée de ne plus voir sur leurs sièges les magistrats qui se sont déshonorés en faisant partie des *commissions mixtes* du 2 décembre.

Quant aux conventions de l'Etat avec les grandes compagnies de chemins de fer, en vue d'assurer l'achèvement de notre réseau de voies ferrées, notre compétence pour les apprécier au point de vue financier, politique ou stratégique est trop contestable pour que nous nous aventurions à le faire. Nous ne les mentionnerions donc pas si leur discussion à la Chambre n'avait amené un incident qui a fait grand bruit dans la presse et à la Chambre. Un député journaliste, M. Laisant, a, dans un article fort violent, accusé la majorité d'être vénale, d'avoir vendu son vote. M. Laisant paraît avoir la spécialité de ces accusations retentissantes; il les lance avec une hardiesse qui n'a d'égale que sa légèreté et son impuissance à les soutenir. Mis en demeure de faire la preuve de ses allégations il n'a pu formuler aucun fait précis. Il paraît cependant que deux députés obscurs de la majorité auraient reçu jadis des « pots de vin » de la part d'un financier belge désireux de les associer au lancement d'une société nouvelle. Les bureaux de la gauche sont décidés à élucider la chose à fond. Il le faut pour l'honneur du parlement. Cet incident hâtera probablement le vote d'une loi que la morale publique réclame depuis longtemps : elle interdira aux sénateurs et aux députés de faire partie des comités administratifs de ces sociétés financières ou commerciales qui ne sont le plus souvent que de malhonnêtes exploitations de la crédulité humaine.

E. B.

Grande-Bretagne.

En Irlande. — En Ecosse. — Le Dr Barnardo. — La mort de l'évêque Colenso.

Le voyageur qui aperçoit pour la première fois les côtes de l'Irlande, surtout au printemps, est frappé de la justesse du nom donné à l'île-sœur : la verte Erin. Comme en approchant de Douvres, l'œil est ébloui par la blancheur des falaises d'Albion, il est agréablement arrêté, en approchant de Kingstown où aborde le steamer, par une nappe de verdure qui se déroule, du bord de la mer ou à peu près, jusqu'au sommet de petites collines, auxquelles l'herbe fraîche donne un air souriant de jeunesse. On n'a pas exagéré la misère de l'Irlande. La première impression en descendant à la gare de Dublin est désagréable. Voitures, cochers, commissionnaires, tout ce peuple qui grouille autour d'une station de chemin de fer, n'a rien d'appétissant. La misère ici est plus sordide encore qu'en Angleterre, où elle l'est déjà suffisamment. La charité est généreuse, car il n'est pas difficile de voir que les pauvres, les femmes surtout, sont presque uniquement vêtues des défroques des grandes dames. Mais elles portent ces restes, sans les accommoder à leur propre pauvreté, sans même les raccommoder, de sorte que ces falbalas, ces traines et tous ces ornements superflus que la mode amoncelle sans goût sur le corps de nos compagnes, évoquent des impressions où la pitié se mêle au sentiment du ridicule; l'effet est

le même que celui que des sauvages affublés de costumes européens doivent produire sur les voyageurs civilisés. Dans les faubourgs de Dublin, le spectacle est tout différent. De belles maisons en briques rouges, d'un ton cru, entourées de jardins, parlent d'aisance et de richesse. A l'intérieur cependant, on sait vous dire combien de rentes on n'a pas touchées depuis quelques années, combien la fortune publique et les fortunes particulières ont été atteintes.

Il est d'autant plus remarquable de constater l'état prospère de l'Eglise d'Irlande. Les épreuves et la nécessité de faire des sacrifices sont d'excellentes institutrices de libéralité. Rejetée depuis sa séparation d'avec l'Etat sur ses propres ressources, l'ancienne Eglise établie n'a fait que profiter de ce régime de la liberté, qui n'a jamais été funeste qu'à ceux qui volontairement s'en étaient rendus incapables ou s'ôtaient les moyens de le supporter. Sans doute, il a fallu et il faut encore payer la rançon du grand air. On a été longtemps enfermé; la constitution s'est débilitée. Mais voici qui n'indique pas mal de vitalité. J'ai vu une Eglise, un bijou d'architecture appartenant à une congrégation dont le budget annuel s'élève à cent mille francs. Cette congrégation s'occupe de vingt-six œuvres diverses : asile pour les aveugles, instruction de la jeunesse, etc., dirigées par vingt-six comités composés de ses membres à elle. Il faut dire que, en pays anglo-saxon, l'énergie native de la race, son christianisme pratique ont, plus que partout ailleurs, triomphé des obstacles venant des institutions. Pour la libéralité chrétienne, l'Eglise anglicane et ses congénères se sont toujours plus distinguées que les Eglises pareilles sur le continent.

Du nord de l'Irlande, de Belfast en Ecosse, la traversée (par une belle mer), est tout agrément; la remontée dans la Clyde jusqu'à Glasgow est ravissante. J'ai peur de m'attarder à vous en décrire les beautés, et il faut que je vous jette à Edimbourg dans la cohue des longues redingotes noires, des cravates, des chapeaux cléricaux, je ne veux pas dire: qui tachent, je ne peux pas dire : qui constellent les rues de l'Athènes du nord, éclairées par un soleil prodigue de tous les rayons si souvent obscurcis à cette latitude. C'est le moment des assemblées générales, de l'Eglise libre et de la vieille assemblée, comme on dit moins irrespectueusement que familièrement et pour marquer une date, quand on parle de l'assemblée de l'Eglise établie. Elles sont le grand sujet de conversation; elles fournissent des articles de fond et presque toute leur copie aux journaux politiques; les marchands de vieux livres ont extrait, pour en orner les devantures de leurs magasins, tous leurs volumes de théologie : que de monuments, hélas! et que de ruines! Les tailleurs, les chapeliers, les bottiers, les chemisiers, semblent ne plus exister que pour habiller, coiffer, chausser, fournir messieurs les pasteurs, tant ils leur font d'offres de services et leur promettent d'avoir juste ce qu'il leur faut, fait exprès pour eux et, j'aime à le croire, pour leur bourse. Cette ville, transformée ainsi et ne vivant presque plus que pour les hommes d'Eglise ou les choses religieuses, a un aspect original et plein d'enseignements. On sait déjà que la grande question de cette année, celle de l'emploi de la musique instrumentale dans le culte a été tranchée dans un sens favorable à la liberté des congrégations, ou plutôt défavorable à la doctrine de l'illégitimité des instruments de musique dans le culte. Telle qu'elle a été adoptée, la proposition du D[r] Rainy entoure de beaucoup de précautions la proclamation de la liberté de l'usage. On avait quelque appréhension concernant l'affaire, après tout le bruit qui s'était fait autour de la pétition monstre contre la musique instrumentale. Le bon sens et le sens chrétien se sont unis pour conjurer toute crise fâcheuse, car la discussion n'a pas pu prendre une tournure qui aurait impliqué que des intérêts essentiels

étaient engagés, et par conséquent elle n'est pas parvenue à troubler l'impression de satisfaction laissée cette année par l'ensemble des séances.

Le modérateur de l'assemblée de l'Eglise libre était le Dr Horatius Bonar, poète religieux de mérite. Il avait grande tournure dans son costume antique. Un vrai type de montagnard écossais, ajoutant aux qualités si remarquables de la race, les dons particuliers de l'individu : tête massive et puissante, traits énergiquement burinés, forte carrure, et un air d'autorité venant aussi bien de la force intérieure que de son diadème de longs cheveux blancs. Le modérateur donne tous les matins un déjeuner, dans un des plus grands hôtels de la ville, à cent cinquante personnes environ, qui se sont disputé l'honneur d'être invitées. Un brouet spartiate ou théologique ? Non, monsieur. Un déjeuner écossais, large comme l'hospitalité de ce pays, laquelle n'a rien de chiche, je vous assure. Mais je ferai bien d'ajouter, pour l'instruction de vos lecteurs, que c'est avec le prix des places payantes de l'assemblée que les frais sont couverts. En outre, la congrégation qui a le bonheur d'avoir son pasteur élu pour modérateur, met à sa disposition la somme nécessaire (et au delà), pour payer ses menus frais et, par-dessus le marché, l'envoie après l'assemblée faire un séjour au bord de la mer pour le remettre de ses fatigues. Il y a des gens qui ont comme cela une singulière façon d'entendre le point d'honneur. Je crois que vous êtes beaucoup moins exagérés et plus... sages sur le continent!

Au parti de la tradition, de la routine, conduit dans l'Eglise libre par le Dr Begg, correspond dans l'Eglise établie le parti du Dr Phin. Ce dernier n'a pas craint de demander que son Eglise rompît tout lien avec le congrès des presbytériens, ou alliance presbytérienne universelle, qui doit se réunir à Belfast le printemps prochain. Se rencontrer avec des hommes, fussent-ils des chrétiens, des presbytériens, qui osent attaquer la légitimité de l'union de l'Eglise et de l'Etat, c'est plus que n'en peuvent supporter les convictions du pasteur de l'Eglise établie d'Ecosse. Par bonheur, le Dr Phin, comme le Dr Begg, est un de ces grands enfants terribles, dont les sorties imprévues et fantasques jettent une note gaie dans les séances trop solennelles, mettent à propos un sabot au char des novateurs, ce qui le retient sans l'arrêter; mais ils ne peuvent être pris pour un spécimen des dispositions d'une Eglise ou d'un grand corps ecclésiastique. Il suffisait de voir l'intérêt avec lequel la « vieille assemblée » s'est occupée de deux œuvres d'évangélisation sur le continent (la *Société centrale de France* et l'*Eglise des vallées vaudoises*), auxquelles elle voue depuis longtemps un intérêt efficace, pour voir que, si l'esprit d'une large catholicité chrétienne n'est peut-être pas aussi développé chez elle que chez les grandes Eglises indépendantes, il ne lui est cependant point étranger.

Vous avez parlé du Dr Barnardo et de ses œuvres multiples et remarquables en faveur de l'enfance abandonnée. Il commence à être connu sur le continent, depuis qu'un grand journal politique français a daigné s'apercevoir de ce que les journaux religieux signalaient depuis longtemps sans succès. En juin, les sept cents enfants de la *Juvenile mission* du vaillant docteur ont eu leur meeting annuel (places réservées pour les spectateurs : 6 fr. 25 cent.). Il y a dix-sept ans que l'œuvre a été commencée. Et l'autre soir, il y avait au premier rang de la jeune troupe d'anciens élèves, garçons et jeunes filles, qui venaient recevoir des prix pour leur persévérance dans la bonne voie. L'un occupait le même emploi depuis onze ans; l'autre est un policemen (l'a-t-on applaudi!); un autre, un ancien décrotteur de souliers, s'est établi pour son compte dans les îles de la Manche. Les *Homes* du Dr Barnardo ont abrité cette année 1422 enfants, et il en a eu 4102 sous ses soins

dans l'ensemble de ses institutions. Budget (de recettes, s'il vous plaît) : 1 125 000 francs. Les dépenses se montent chaque jour à 2450 francs. Un ami a donné l'an dernier 5000 francs et mille acres de terrain pour établir un institut agronomique où l'on préparera de futurs colons.

Le *Chrétien évangélique* doit aussi avoir parlé autrefois de l'évêque Colenso ; qui n'en a parlé autrefois ! Il vient de mourir. Bien connu d'abord pour ses ouvrages d'arithmétique et d'algèbre à l'usage des écoles, il devint célèbre pour avoir appliqué trop exactement ses méthodes aux chiffres du Pentateuque, ou plutôt pour avoir dit d'une manière désagréable ce que d'autres, avant lui et suivant les mêmes principes, avaient déjà dit. Il y a dans les esprits adonnés à la mathématique et à la logique quelque chose d'anguleux qui repousse, et les isole. Malgré les foudres de papier des deux Chambres de la convocation, il persista à garder son titre d'évêque de l'Eglise anglicane à Natal, et ses prétentions furent appuyées par le *Master of the Rows*, qui continua à lui payer son traitement, par le primat d'Angleterre le Dr Tait, etc. Les questions que lui posèrent à brûle-pourpoint des Zoulous, à propos de certains récits de l'Ancien Testament, furent l'occasion de la composition de ses ouvrages, qui provoquèrent tant de clameurs, surtout dès que la discussion dogmatique se compliqua de luttes ecclésiastiques. L'Angleterre en était encore, bien plus que maintenant, à professer sur l'Ancien Testament des vues pleines de difficultés et de dangers de toute sorte. Le Dr Colenso laisse une grammaire, un dictionnaire, un Nouveau Testament, un livre de prières en zoulou. Il a été le dévoué ami des indigènes contre les rapacités des blancs, et Sir Bartle Frère a trouvé en lui un adversaire redoutable, tel qu'un évêque chrétien devait l'être, de sa politique injuste et aventureuse.

***

Italie.

Mort d'Alberto Mario et de Pietrocola Rossotti. — Clergé régulier, clergé séculier. — L'hôpital Lina à Naples. — Le Monsignore della strada — Bons rapports entre les chrétiens évangéliques. — Une note discordante. — M. Pons i Guardia Piemontese. — Casamicciola.

Le parti républicain en Italie a perdu, depuis ma dernière lettre, un de ses plus honorables représentants, Alberto Mario, mort à Landinara. Cet érudit, cet historien sérieux, cet homme de progrès était cependant l'ennemi du christianisme et regrettait le paganisme. Admirateur fervent de Mazzini, républicain convaincu et conséquent, il refusa toujours la députation. Une de ses dernières recommandations a été qu'on ne l'enterrât pas dans l'infect cimetière de son village natal : son corps a été déposé dans un jardin attenant à sa maison. Le poète Carducci a fait son oraison funèbre et son épitaphe. La femme d'Alberto Mario, anglaise de naissance, italienne de cœur, est l'auteur d'un livre remarquable sur la misère à Naples et l'une des personnes qui se sont le plus sérieusement occupées des classes indigentes.

Le protestantisme en Italie a vu mourir un de ses plus anciens champions, Feodoric Pietrocola Rossotti. Il dut prendre jeune le chemin de l'exil et se lia sur la terre étrangère avec Spaventa et Mazzini. Le comte Guicciardini, qu'il rencontra en Angleterre, le mit en rapport avec des chrétiens vivants. Il devint évangéliste et s'en fut, peu après sa conversion, continuer, à Alexandrie, l'œuvre qu'avaient commencée Mazarella et Lagomarsino. Il travailla, plus tard, à Turin avec de Sanctis et s'établit définitivement à Florence pour y prêcher l'Evangile, en 1866. C'est là qu'il est mort ce printemps, frappé par l'apoplexie à la fin d'un culte qu'il présidait, où il avait parlé avec chaleur du bonheur des cieux. C'était, nous dit la *Rivista Christiana*, un puissant prédicateur de la grâce, un ami de la Bible et un lettré. Poète du réveil, il

composa nombre de cantiques chantés par les Eglises évangéliques italiennes. Sa vie où brillaient la foi, la charité, l'espérance vive, fut la meilleure de ses œuvres et celle qui laissera le plus grand souvenir.

Les ordres monastiques ne se relèvent pas, malgré les efforts qu'on fait pour y arriver. La conviction de leur impuissance s'empare de ceux qui l'ont tenté. Le général d'un ordre supérieur disait l'autre jour à l'un de nos amis : « Nous sommes destinés à mourir. » Il ne faut faire exception que pour les congrégations dont le but est la charité; celles-là prospèrent. Les sœurs de Saint Vincent de Paul, les Petites sœurs des pauvres deviennent chaque jour plus riches et se multiplient avec rapidité. Quant au clergé séculier, s'il a encore le nombre, il perd de plus en plus la qualité : quantité de prêtres n'ont de leur état que la robe. Aussi le sentiment religieux s'affaiblit dans les masses. Ce qui persiste encore, ce sont les pratiques superstitieuses et les fêtes en l'honneur des saints, fêtes dont la religion est le prétexte, et le plaisir, la raison. Je lisais, le mois dernier, dans un journal, qu'à Rocca Strada, province de Grosseto, ainsi que près de nous à Ponticelli, il y a le vendredi saint une procession de flagellants. On célèbre toujours avec la même richesse la fête du tapis de fleurs à Torre del Greco et celle de saint Paulin, à Nola.

Cependant, il faut le reconnaitre, le catholicisme italien compte dans ses rangs des personnes animées de l'intelligence chrétienne du bien; telle est la duchesse Ravaschieri, l'auteur d'un livre sur la charité napolitaine, dont je rendais compte, il y a quelques années, dans ce journal. Elle a fondé récemment, en souvenir d'une fille unique, morte après de cruelles souffrances, un hôpital d'enfants. L'Etat lui a concédé, à cet usage, à Naples, un vieux bâtiment près de Mergelline. Elle en a fait une habitation claire, commode, d'une élégante simplicité. L'air et la lumière entrent à flots dans les vastes salles. Des sculptures en mi-relief, dues en partie au ciseau de mon ami le sculpteur Jerace, la Charité, la Piété ornent ces vastes dortoirs. Là, les enfants du peuple, atteints de maladies graves, sont l'objet de soins infinis. C'est un spectacle à la fois triste et doux. Nulle part la scrofule, l'infection du sang, ne semblent plus terribles dans leurs conséquences. Sur le nombre quelques enfants guérissent, et ceux qui meurent s'éteignent doucement, dans leurs petits lits blancs. Ces salles d'hôpital ne sont pas tristes : de leurs lits, les jeunes malades suivent avec intérêt les jeux des convalescents. Ces enfants sont affectueux pour les visiteurs, ils croient, et pour cause, à l'amour des hommes. Ils vous prennent les mains et les baisent. Je le constate avec joie, l'hôpital Lina, ainsi que se nomme cet établissement, a trouvé de nombreux amis, même parmi les protestants. Les ressources ne lui manqueront pas pour créer des salles nouvelles et satisfaire aux nombreuses demandes qui parviennent à la direction.

Un collaborateur de la *Bibliothèque universelle*, qui a dit récemment, dans ses notes sur l'Italie, d'un ton gai et badin, bien des choses vraies et sensées, trouve que Naples, depuis quinze ans, a beaucoup gagné en propreté. Il a raison, mais combien le vieux Naples laisse encore à désirer! que de cloaques infects! que d'immondices obstruant les ruelles étroites! Il faudrait vraiment avoir ici, comme à Rome sous les papes, un Monsignore della Strada qui eût faculté de punir par l'amende ou d'autres peines à volonté, ceux qui salissent la voie publique. Dieu veuille qu'en prévision du choléra, on ait pris enfin d'énergiques mesures pour l'amélioration de la voirie.

Les journaux évangéliques italiens, publiés par des chrétiens de différentes dénominations, témoignent en général d'un besoin de rapprochement et d'union. Verrons-nous se former cette Eglise italienne, désir généreux des cœurs chrétiens de

l'autre côté des Alpes? Le temps n'en est pas encore venu, mais il faut se réjouir de cet esprit nouveau; puisse-t-il de plus en plus régner. Les œuvres communes entreprises par différentes Eglises, à Rome, à Florence, nous en donnent bon espoir. Puis il y a dans toutes les dénominations des hommes animés d'un sincère désir de concorde, d'action commune, d'amour chrétien. Tel est le pasteur Ragghianti dont les appels à la bonne harmonie m'ont vivement frappé dans le synode wesleyen tenu récemment à Naples.

Il est vrai que des voix discordantes se font encore entendre. Le *Veneto cristiano*, dont je signalais, il y a quelque temps, les injures contre les Vaudois, a continué de les insulter avec un luxe d'invectives dont on ne peut se faire une idée qu'en pensant à certains dires du curé de Meudon. Il recueille pour les leur jeter à la face toutes les insultes, voire mêmes celles d'ouvriers renvoyés par des sociétés d'évangélisation pour les plus tristes raisons. Il me serait impossible de relever les ordures du *Veneto cristiano*. Je me contenterai de citer, ce qui fait comprendre l'esprit du journal, sans dire jusqu'à quel point il peut porter l'insulte et la grossièreté : « Vaudois, cessez d'écrire, l'Italie veut des artistes et vous n'êtes que des savetiers. Les Vaudois ont envoyé à Milan le professeur M., le plus misérable prédicateur qui soit monté en chaire; quand on manque de chevaux, il faut bien faire trotter les ânes. » Et dire qu'il y a une société baptiste américaine pour entretenir à ses frais une semblable publication, c'est honteux!

M. le pasteur Pons, de Naples, a fait, il y a quelque temps une visite à ces colonies vaudoises de la Calabre qui furent converties au catholicisme par les épouvantables massacres dont l'histoire a conservé le souvenir. La relation qu'il en fera sera certainement d'une intéressante lecture, et j'ai été rarement plus ému et plus intéressé que par les détails qui m'en ont été communiqués. M. Pons est arrivé un soir à Guardia Piemontese, le seul village vaudois où la population soit restée homogène. Il s'est adressé en patois d'Angrogne aux gens sur la route et on lui a répondu tout de suite. Les habitants du pays savent parfaitement leur origine, ils savent aussi qu'on les a obligés de renoncer à la religion de leurs pères et ils ont demandé à M. Pons s'il pourrait les renseigner à cet égard. Quelle occasion pour notre ami d'annoncer l'Evangile! Avec quelle émotion, en parcourant le registre de la commune, il a trouvé des noms exclusivement vaudois et le sien propre. Acte a été dressé solennellement par la commune de cette visite d'un ressortissant d'Angrogne à ceux qui en étaient originaires. Demande instante a été faite à M. Pons de retourner à Guardia Piemontese. Il le fera cet automne et nous ne doutons pas qu'il n'y soit en bénédiction. Où prêchera-t-il l'Evangile dans ce village? Si j'étais lui, je choisirais la *Cà del Sangue* (en patois d'Angrogne, la maison du sang) l'endroit même où le sang des victimes forma une mare, et près duquel les gens du pays ne passent pas sans une émotion profonde.

Le désastre de Casamicciola a rempli Naples de tristesse et de deuil. Notre église a été épargnée dans cette épouvantable catastrophe. Un seul Suisse, originaire de Genève, M. Delamorte, qui appartenait à notre communauté, est resté enseveli sous les décombres. Il est malheureusement trop certain qu'un nombre considérable de personnes ont été enterrées vives et n'ont succombé qu'après de longs jours d'agonie. On a retrouvé vivants des gens qui avaient vécu cinq jours et quatre nuits sous des murs éboulés. Rien de plus horrible que ces lieux naguère si charmants, devenu un vaste cimetière, d'où s'échappent d'infectes émanations. Espérons que l'autorité ne permettra pas de reconstruire en pierre les villes et les villages renversés, afin de prévenir de nouveaux malheurs. Il faut reconnaître en cette circonstance que Naples a été profondément ému, que quantité de gens ont fait preuve

d'un dévouement au-dessus de tout éloge, que l'Italie tout entière vient en aide à cette terrible infortune. C'est avec joie, mais sans étonnement, que j'ai vu la Suisse ouvrir en différents lieux des collectes afin de secourir les survivants de cette épouvantable catastrophe. S'il est un pays où l'esprit de charité souffle constamment, c'est bien celui où vous vivez et auquel ses enfants conservent, sur la terre étrangère, un cher, un impérissable souvenir. JOHN PETER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ETRENNES ÉVANGÉLIQUES DE LA SUISSE ROMANDE, 1883. — Lausanne, Mignot.

Lorsqu'au commencement de cette année nous avons vu annoncer le titre de ce volume, nous n'avons pu nous empêcher de nous demander ce que pourrait bien nous apporter un nouvel ouvrage d'étrennes dans un temps comme celui-ci, où les publications religieuses, comptes rendus, traités scientifiques, méditations édifiantes, biographies ou monographies, pleuvent comme grêle sur un public certainement bien disposé, mais qui bientôt n'en peut plus. Après avoir ouvert le livre, nous avons mieux compris. Il est vrai que l'avant-propos ne nous donne pas de renseignements bien nets sur l'intention qu'on se propose, il se borne à établir que ces nouvelles Etrennes ne doivent pas être confondues avec d'autres de ce nom et ne veulent aucunement leur faire concurrence, que d'ailleurs le point de vue (sans doute le point de vue ecclésiastique), auquel elles se placent est très large. Ces déterminations sont peut-être un peu vagues. Mais enfin, passant de l'annonce au contenu, nous rencontrons des matières intéressantes, et c'est beaucoup. On sait donc ce qu'a voulu le zélé collecteur de ces divers morceaux : nous intéresser par un aperçu aussi complet et aussi varié que possible, par une exposition du mouvement religieux actuel de notre Suisse romande, de ce que sont et de ce que peuvent produire, en écrits ou en actes, nos Eglises et les nombreuses œuvres qui se poursuivent parmi nous.

A cette fin, ont été groupés dans une première partie, sorte d'anthologie à la fois littéraire et religieuse, un certain nombre de travaux de genres divers, dont quelques-uns déjà parus ou prononcés sous forme de discours. (Par exemple le sermon : *Jésus chassant les vendeurs du temple*, de M. Coulin, que, sauf erreur, nous avons entendu à Bâle aux réunions de l'Alliance évangélique en 1879.) La valeur intrinsèque de chacun de ces articles nous paraît assez inégale. L'un d'eux, le plus saillant par son étendue et par la précision de l'idée qu'il traite, est l'article : *Foi et science*, de M. Emile Cuénod, ingénieur. Ce n'est peut-être pas le lieu d'apprécier cette sérieuse étude qui mériterait une critique à part. Nous dirons seulement que la thèse défendue, savoir que Jésus-Christ est le foyer vers lequel convergent toutes les sciences humaines, est présentée avec une rigueur, et si je puis ainsi dire, avec un littéralisme par trop absolus. Une vérité aussi vraie et aussi grande que celle-là, mais qui ne l'est que dans un sens tout à fait général, et à condition qu'on s'en tienne aux grandes lignes, à l'idée fondamentale, perdra nécessairement de sa portée et de son éloquence si on lui donne des applications aussi minutieusement détaillées que celles dans lesquelles M. Cuénod est entré. Nous craignons que ce travail, où respire beaucoup d'ardeur et de foi, ne tombe en quelque mesure sous le coup de l'adage : qui prouve trop ne prouve rien. »

Les meilleurs morceaux de cette collection sont, nous semble-t-il, les deux *Esquisses missionnaires* (*Aux Spelonken*, *En Kabylie*) tracées par le rédacteur même des *Etrennes*, avec beaucoup de verve et de pittoresque, et sortant décidément du genre ennuyeux, ce qui n'est pas toujours le cas des descriptions et conférences missionnaires. —

Nous relèverons aussi le court et excellent exposé de *l'Œuvre du docteur Maroulis*, par M. G. Godet; une substantielle analyse de l'ouvrage de Minghetti : *l'Etat et l'Eglise*, par M. Ph. Bridel; puis deux poésies délicieuses de Fréd. Renz : *Pensée* et *Fin d'année* (celle-ci déjà publiée dans le numéro de décembre 1880 de cette Revue).

La seconde partie des *Etrennes* est consacrée à une *Chronique religieuse de la Suisse romande*, ou plutôt à une série de chroniques isolées, écrites par autant d'hommes compétents, et toutes très soignées, sur nos différents cantons romands et sur quelques Eglises ou œuvres particulières, telles que la Mission vaudoise, l'Eglise des frères moraves à Neuchâtel, etc. Ici nous sommes sur le terrain de la statistique et de l'actualité, et nous y trouvons, comme dans les *Esquisses missionnaires*, l'élément le plus attrayant de l'ouvrage, celui qui lui donne son cachet et en même temps sa raison d'être.

Mais, ici également, une critique se présente à notre esprit. Le point de vue auquel se placent tous ces tableaux religieux et ecclésiastiques nous parait manquer un peu de clarté ou de conséquence. L'auteur, dans sa préface, annonçait une attitude aussi large que possible; mais, en réalité, et pour des lecteurs d'un autre bord que le sien, cette largeur a-t-elle été suffisamment observée, par exemple dans la place plutôt restreinte donnée aux Eglises nationales comme telles, ou dans le choix des chroniqueurs, dont tous, en ce qui concerne les trois cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel (et les noms sont assez transparents sous les initiales) sont des hommes très qualifiés certes, mais appartenant à la même tendance, celle des Eglises libres? N'eût-il pas été plus impartial de s'adresser aussi à des représentants des Eglises nationales? Ou bien, si l'auteur entendait rester sous son drapeau à lui et y placer son entreprise (peut-être y a-t-il été conduit par les nécessités mêmes de la collaboration), pourquoi ne pas l'accentuer davantage dès l'avant-propos, et pourquoi ne pas offrir carrément au public des *Etrennes évangéliques pour les Eglises indépendantes de la Suisse romande?* Cette conception plus précise eût été avantageuse sous plus d'un rapport, et, par le temps qui court, il eût valu la peine de tenter hardiment l'aventure.

Après cela, et quelles que soient les modifications qui pourront être apportées à cette œuvre, déjà digne, telle qu'elle est, d'attention et de sympathie, nous lui souhaitons cordialement un bon succès pour l'édition de l'année prochaine, dans laquelle on nous fait espérer l'adjonction d'un *Annuaire ecclésiastique* de la Suisse romande.

AUG. P.

L'ESPRIT. *De l'action de l'Esprit de Dieu.* Discours d'ouverture à l'école de théologie de Florence. — *De la notion de l'esprit de l'homme en opposition à la théorie de l'immortalité conditionnelle.* Discours à la société théologique des professeurs et pasteurs de Florence, par P. Geymonat, prof. — Florence, imp. Claudienne, 1883.

Deux sujets fort distincts, traités en un léger in-octavo de moins de 16 pages. Un discours d'ouverture à l'école de théologie de ***, c'est toujours un événement sérieux, lors même que l'école n'est pas celle de Florence, ni l'orateur M. Geymonat. En telles circonstances donc, un tel sujet, traité dans un tel lieu, réjouit comme un signe des temps. Puisse l'Esprit de Dieu réveiller enfin l'Italie! « Sans l'Esprit que devient la théologie? Nul ne peut dire que Jésus est le Seigneur, si ce n'est par le Saint-Esprit. Sans lui pas de lumière dans l'école, pas de vie dans l'Eglise, pas de moisson dans la mission, pas de salut pour nos propres âmes. »

Le second discours vise une doctrine assez nouvelle, ayant pour objectif une façon particulière de présenter le salut qui est en Christ, plutôt que ce salut lui-même. Elle a

fait du bruit récemment, sous le nom « d'immortalité conditionnelle. » Le centre de la théologie a passé, pour elle, du Père au Fils en qui nous n'aurions plus seulement une forme spéciale de la vie appelée « vie éternelle, » mais bien *la vie* elle-même. Une question fort grave est soulevée ainsi, plus apte à ébranler qu'à stimuler les âmes : Si l'âme, en conséquence, n'a pas d'affinité essentielle avec Dieu, l'acquerrait-elle par l'incarnation du Fils ? Et pourquoi pas! si tel est le fruit d'une théorie solide au double point de vue de la science et de la Bible; c'est ce que l'auteur examine. Sa conclusion négative n'a rien qui nous étonne. La doctrine nouvelle a matérialisé l'âme; une notion positive de l'esprit suffit à démontrer que, pour la soumettre à la mort, il faut méconnaître l'esprit, ce souffle de Dieu qui créa l'homme à son image.

Enhardi par sa tractation si claire, oserions-nous, en finissant, proposer à notre tour trois questions au professseur : La mort spirituelle a-t-elle paru vraiment la première? Qu'est, en ce cas, la mort seconde après le jugement dernier? En quoi l'auteur la distingue-t-il de la mort spirituelle? CH. PARIS.

PERLES ÉPARSES, par Mme de Witt, née Guizot. Choix de passages. — Paris, Grassart, 1883.

Parmi les nombreux recueils de passages pour tous les jours de l'année, pains quotidiens, etc., que nous avons vu surgir récemment, celui-ci occupe une honorable place. Il y a un grand soin dans ce travail, et la connaissance que l'auteur possède des anciens l'a bien servi. En effet, l'originalité de ce recueil consiste à nous offrir, à côté d'un passage de l'Ecriture sainte, des pensées diverses tirées de nombreux auteurs. Citons parmi les anciens : Bossuet, Pascal, Duguet; et chez les modernes : Lacordaire, Vinet, Montalembert, Mme Swetschine. Malheureusement on y rencontre assez souvent des pensées qui manquent de la simplicité voulue dans un semblable ouvrage de pure édification. Ceci s'applique aussi à des poètes profanes, comme V. Hugo, etc. De là quelque chose de brisé, là où l'on attendait une plus grande unité.

Nous voudrions demander aux auteurs, assez nombreux dans ce genre, qui font des livres avec le bien d'autrui, de le respecter plus scrupuleusement et de citer leurs emprunts avec exactitude. Ceci s'applique surtout à la poésie, car un cantique est, en définitive, une propriété comme une autre. Qu'on nous permette d'en citer un exemple, à la page 95.

Pourquoi, dans le magnifique cantique de P. Corneille :

> Parle seul à mon cœur, et qu'aucune *prudence*
> .... ne m'explique tes lois,

changer un mot, quand d'ailleurs le changement n'est pas heureux :

> Parle seul à mon cœur, et qu'aucune *puissance*....

Ces légères critiques faites, disons que ce recueil renferme de belles pensées, et que nous lui souhaitons bon succès. C. C.

SUIVEZ JÉSUS, de Newmann Hall. Traduit librement de l'anglais. — Lausanne, Georges Bridel, 1882.

Voici un livre de pure édification qui en est à sa seconde édition; c'est bon signe, et il le mérite bien. Traduit de l'anglais, cet ouvrage n'est ni anglais, ni français; il est biblique, tout pénétré de la sève de l'Evangile, et sans avoir rien de bien remarquable, nous croyons que beaucoup de ceux qui le connaissent par un usage fréquent, doivent l'apprécier. Pour suivre Jésus il faut l'aimer déjà, — aussi l'auteur a-t-il publié précédemment *Allez à Jésus* — et l'amour nous est donné par le Saint-Esprit; en suivant Jésus, nous apprendrons à le connaître, nous pourrons résister aux tentations et accomplir fidèlement notre devoir, nous aurons peut-être des sacrifices à faire, des difficultés à vaincre, mais avec lui nous aurons ici-bas la vraie joie et la victoire, et là-haut la gloire éternelle. L'auteur aurait pu nous montrer en outre ce que c'est que suivre Jésus, non seu-

lement dans les moments difficiles de la vie, mais aussi dans la prospérité, dans la joie et dans le calme d'une existence heureuse; c'est certainement là une petite lacune qu'il eût été facile de combler. P. M.-S.

TROIS NOUVELLES, — VÉRÉNA, BELLADONNA, CENDRILLON, par Mlles M.-S. Franel, A. de Chambrier et F. Guillermet. — Lausanne, 1883, A. Imer.

C'est une belle chose, à laquelle nous ne sommes peut-être pas assez sensibles, que l'indépendance de la vie littéraire dans notre petit coin de pays : un volume élégant de nouvelles, dû à la plume de trois demoiselles qui signent bravement de leur nom, a quelque chose d'assez piquant.

Mais à ce sentiment d'orgueil national sont bientôt venus se mêler de douloureux regrets. L'un des jeunes auteurs a dit son dernier mot; de ce trèfle gracieux une feuille est déjà tombée. Un poème, couronné l'an dernier aux Jeux Floraux de Toulouse, et quelques morceaux imprimés il y a peu de mois dans les *Chants du pays* (Lausanne, Imer) ont suffi pour donner rang à Mlle de Chambrier parmi les poètes de haut vol. On admire, dès la première lecture, ces vers sobres et riches, au contour précis, où l'expression serre la pensée, où les mots vont droit au but, sans hésitation et sans mollesse. Ces qualités maîtresses frappèrent chacun, elles étonnèrent surtout ceux qui savaient que l'auteur du *Progrès*, des *Sphinx*, du *Soir au village* était une femme, et une femme de vingt ans.

Dans la nouvelle intitulée *Belladonna*, Mlle de Chambrier a prouvé qu'elle maniait facilement aussi le langage de la prose. Ces quarante pages fantastiques, mystérieuses, vibrantes sont enlevées avec verve et révèlent une imagination originale. Elles montrent quelle était la richesse et la variété de ce talent, précoce et mûr à la fois. Elles ajoutent au deuil de ceux qui ont vu cette jeune fille passer et s'en aller, comme il semble que ce soit le destin de tant de nos poètes romands. Il ne faut pas murmurer; ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux, disaient les anciens; nous pouvons le répéter avec plus de certitude encore.

Si le nom de Mlle de Chambrier fait nécessairement pâlir un peu les deux nouvelles qui accompagnent *Belladonna*, il ne faut pas qu'il nous rende injuste. La dernière, *Cendrillon*, transporte dans la vie réelle avec élégance et naturel le vieux conte qui charma notre enfance. C'est une simple esquisse, mais tracée d'une main légère et sûre; elle nous semble une promesse. Quant à *Vérèna*, qui remplit à elle seule les deux tiers du volume, elle nous présente une peinture détaillée de la saison de Morgins. Le cadre est ici plus important que le tableau, bien que l'aquarelle de Mlle Franel, avec sa couleur de piété sincère bien accusée, prouve que le monde est partout, même à la montagne. Tout ce volume, fort bien édité par M. Imer, est jeune, agréable, et a déjà le charme mélancolique d'un pieux souvenir. S.

THÉODORE MONOD. CRUCIFIÉS AVEC CHRIST. — Paris, Grassart, 1883.

Nous retrouvons dans ce petit opuscule les grandes vérités que M. Monod a eu, semble-t-il, la mission de prêcher ces dernières années et nous y admirons la clarté d'exposition, comme la pondération de ce vrai mysticisme chrétien. La sanctification est moins envisagée comme le travail de l'homme en réponse à la rédemption que comme « l'action du Saint-Esprit en l'homme, partie intégrante de l'œuvre rédemptrice elle-même et route divine, qui du pardon mène à la gloire. »

Jamais nous ne devons séparer ces trois termes : conversion, consécration, crucifixion. — « Etre converti sans être consacré, c'est une illusion; être consacré sans être crucifié, c'en est une autre. » Il s'agit non seulement de contempler assidûment la croix de Christ, en se mettant en garde contre tout ce qui peut nous la voiler, — péché conscient, affec-

tions mauvaises, incrédulité théorique ou pratique, — il s'agit de consentir à être crucifiés avec Christ ; il faut pour cela que ce qui est un fait, pour nous, dans le dessein de Dieu, devienne en nous un fait d'expérience. Renoncer à soi-même, n'être pas des amateurs en fait de religion, c'est là choses poignantes et d'une terrible réalité ; c'est la seule voie de la délivrance.

Cette mort en Christ, cette union vivante et personnelle avec lui, — car c'est tout un, — est pour nous la séparation d'avec le mal, et la seule victoire possible. Que Dieu nous la donne ! Que ces pages simples et émues, contribuent à la procurer à beaucoup d'âmes qui désirent être crucifiées avec Christ pour avancer dans une sanctification véritable.

C. C.

CHRESTOMATHIA BIBLICA. Genève et Neuchâtel, Sandoz. — Paris, Sandoz et Fischbacher. Berne, Haller-Goldschach, 1883.

La *Chrestomathia Biblica* se présente comme un grave in-quarto d'environ deux cents pages. Le papier, très fort et beau, porte un caractère assez net pour être aisément lisible aux yeux les plus fatigués. Le texte, sur deux colonnes, offre au verso le français et l'italien, au recto l'allemand et l'anglais. Grâce à cette disposition, le regard embrasse à la fois, dans nos versions les meilleures, un seul et même texte en nos quatre langues principales actuellement parlées. L'Allemand, l'Anglo-Saxon, l'Italien, le Françàis, y trouvent exprimé dans leur langue, ce qui s'est dit de mieux sur la Bible et, par elle, sur le Dieu qu'ils adorent.

Le temps est court, on veut jouir en passant, connaitre sans effort. Un tel ouvrage y prête excellemment. Une fois déposé sur la table, on peut l'y feuilleter à loisir, en garder toujours quelque chose. Initiateur fidèle aux beautés de tout ordre offertes par la Bible, il l'honore en la laissant parler.

Plusieurs ont craint, pour diverses raisons, de la livrer tout entière. Ils en voudraient offrir néanmoins un extrait savoureux et bien authentique : le voici. Le goût s'y forme à la meilleure école ; on y sent comme il faut lire la Bible, et comment il se fait qu'elle ne saurait vieillir. On sort vivifié, rafraîchi, reposé, de ce tête-à-tête avec Dieu, car tout enfant des hommes y reconnaît sans peine à quel point c'est pour lui qu'elle est faite.

Un regret cependant : pourquoi n'avoir pas mis, à l'entrée même des citations tirées du Nouveau Testament, l'admirable morceau Jean I, cité du verset 6 à 12, mais qu'il faudrait, croyons-nous, prolonger jusqu'au verset 18 ? L'écrivain sacré lui-même en a fait son prologue ; on n'aurait pu trouver mieux pour passer de l'Ancien au Nouveau Testament.

CH. PARIS.

CORRESPONDANCE

A propos de : La Question eucharistique, élucidée et simplifiée.

Genève, le 25 juin 1883.

Monsieur le rédacteur,

J'aurais mauvaise grâce à me plaindre de la critique que M. le pasteur S. Lenoir a faite, dans le numéro de juin de cette revue, de ma publication : *La Question eucharistique élucidée et simplifiée.* Au contraire, je ne puis que le remercier cordialement de sa bienveillante appréciation.

Il est cependant un point sur lequel je crois devoir une explication aux lecteurs du *Chrétien évangélique,* sinon ils pourraient se persuader que, par le titre que j'ai donné à l'ouvrage mentionné, j'ai eu en quelque mesure la malicieuse intention de mystifier le public.

M. Lenoir s'exprime ainsi : « M. Durand souriait sous cape le jour où il affriandait le public en glissant dans le titre de son savant livre l'épithète de *simplifiée. Elucidée,* je le veux, je l'accorde, j'applaudis sans façon, après avoir fait un banquet de pantagruélisme intellectuel. Mais *simplifiée !* »

Or, je dois faire remarquer que j'avais prévu le reproche ; c'est pourquoi la préface, pages 8 et 9, contient ces lignes destinées à écarter tout malentendu : « J'intitule cet ou-

vrage : *la Question eucharistique, élucidée et simplifiée.* Si quelqu'un disait : Le volume est trop gros pour que l'auteur puisse prétendre que la question y est *simplifiée*, je lui ferais remarquer que les trois premières lettres, à elles seules, suffisent à justifier le titre que j'ai choisi. Tout bien considéré, la démonstration que je présente est contenue dans un nombre fort restreint de lettres, que tout lecteur attentif et judicieux saura bien discerner. Les autres lettres ne forment, au fond, qu'un complément accessoire de cette démonstration. Si j'ai donné ce complément, c'est pour venir en aide à ceux qui se refusent à croire que la controverse eucharistique puisse être expédiée en quelques pages.

» Les notions erronées sur le littéral et le figuré ont tellement faussé et égaré les esprits, même parmi les réformés, que j'ai pensé utile de montrer d'un grand nombre de manières que l'interprétation romaine et l'interprétation luthérienne des paroles de l'institution, ne peuvent absolument pas se maintenir. »

Je pouvais parler ainsi puisque, en elle-même, ma démonstration est comprise dans les cinq lettres 1-4, et 25.

Dans la première lettre, « la controverse eucharistique est concentrée sur un seul dogme, le dogme de la transsubstantiation. »

Dans la deuxième, « la controverse relative au dogme de la transsubstantiation est concentrée sur une seule parole, la parole *Ceci est mon corps.* »

Dans la troisième, « la controverse relative au sens de la parole *Ceci est mon corps*, est concentrée sur un seul mot, le mot *ceci.* »

Dans la quatrième, après avoir déterminé ce qu'est le sens littéral de la parole *Ceci est mon corps*, sens sur lequel jusqu'ici romains, luthériens et réformés ont été dans les plus inconcevables erreurs, j'établis que « le Christ n'a pas donné à la parole *Ceci est mon corps* le sens littéral. »

Dans la vingt-cinquième, je démontre *exégétiquement* (aucun de nos controversistes ne l'avait encore tenté !) que, « dans l'institution de la cène, la parole *Ceci est mon corps* est l'explication d'un signe ou symbole, » et conséquemment équivaut à : *Ceci* signifie *mon corps.*

Ces cinq lettres dans lesquelles non seulement je démontre le dogme eucharistique réformé, mais encore je réfute d'une manière nouvelle, simple et exégétique le dogme romain et le dogme luthérien, n'occupent que 49 pages sur cinq cents, donc pas même la dixième partie du volume. C'est pour cela que, sans rire le moins du monde sous cape et en toute bonne foi, j'ai cru pouvoir affirmer que, dans ma tractation, la question est tout à la fois élucidée et *simplifiée.*

Au reste, voici ce que dit M. Lenoir lui-même : « Qu'a fait M. Durand ? Laissant de côté les arguments ordinaires, en mineur expérimenté, il creuse en ligne droite une galerie qui le conduit promptement au-dessous de cette forteresse quadrangulaire sur laquelle flottent les quatre mots latins : *hoc est corpus meum.* » J'ai cru que procéder ainsi dans ma démonstration, alors qu'aucun de mes prédécesseurs ne l'avait fait, c'était *simplifier* en même temps qu'*élucider.* Si je me suis trompé, j'en demande sincèrement pardon au public.

Mais, m'objectera-t-on, sur quoi portent donc les lettres dont vous n'avez pas parlé ? Je le dirai brièvement... Les lettres 5 à 24 sont employées à élucider divers points sur lesquels l'attention des polémistes réformés ne s'était pas portée. En particulier, lettre 5, je donne l'histoire de la vraie interprétation littérale de la parole *Ceci est mon corps* et, lettre 6, l'histoire de l'argument réformé, ou argument des dissemblances ; lettres 10 et 11, j'expose ce qui concerne la création des sens et des dogmes absurdo-littéraux ; etc. Les lettres 29 à 33 forment un appendice où j'examine : 1° Jean VI, 27-58, passage que les luthériens modernes et les romains donnent à tort comme traitant de la cène ; 2° les passages eucharistiques secondaires : 1 Cor. X, 16 ; XI, 27, 29 ; et je montre que, pour tous ces passages, (de même que pour la parole *Ceci est mon corps*) l'argumentation des romains et des luthériens tourne nécessairement dans un *cercle vicieux ;* c'est-à-dire que, pour se tirer d'embarras, ils ne peuvent pas ne pas fonder le sens sur le dogme, et le dogme sur le sens, car telle est la règle dans les sens et les dogmes absurdo-littéraux.

Agréez, etc.

LOUIS DURAND, ancien pasteur.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

—

Une page de l'histoire du synode constituant de l'Eglise libre vaudoise.

Au dernier synode de l'Eglise libre, à Lausanne, s'est engagée une longue et intéressante discussion sur la Faculté de théologie. L'on y a abordé incidemment la question que voici : Quelle est, à l'art. 2 de notre constitution, l'origine et la portée de la note renfermant la liste des livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament ?

A ce propos, M. le pasteur Wissa a dit avoir entendu l'explication suivante: La note en question aurait été introduite, non pas subrepticement — l'expression serait inexacte — mais sans avoir été votée par le synode. A l'ouïe de ces paroles, un des vétérans de l'assemblée, M. le pasteur Louis Monastier, dont la voix est particulièrement aimée, a protesté contre l'idée qu'il y aurait eu jadis en cette affaire quelque chose d'irrégulier ou d'extra-légal. Plus tard, en conversation particulière, il a, d'après ses souvenirs personnels, expliqué ainsi l'introduction de la dite note. Le président du synode constituant, M. le pasteur Miéville, homme d'un remarquable bon sens, aurait fait observer avec justesse qu'il convenait de donner la liste des livres canoniques. De là, sans décision du synode, l'existence de la note à l'article 2 de la constitution.

Sans être capital, le point qui nous occupe a son importance. Dans le but de l'élucider, nous sommes allé aux sources, aux procès-verbaux du synode. Si nos recherches nous amènent à un résultat un peu différent des données de la tradition, nous ne nous en étonnons pas. On comprend qu'à trente-six ans de distance, ceux des vénérés fondateurs de notre Eglise qui sont encore au milieu de nous, n'aient plus sur tous les détails de l'histoire du passé des souvenirs entièrement nets.

C'est avec un vif intérêt que nous avons parcouru les documents officiels relatifs aux premiers jours de l'Eglise libre. Comment n'être pas respectueusement ému en retrouvant les noms d'hommes excellents et distingués, en les entendant parler, en les voyant à l'œuvre que Dieu leur avait confiée. La très grande majorité d'entre eux ont été recueillis dans l'éternité. Des quatre-vingt-deux signataires de la déclaration du 12 mars 1847, recommandant aux Eglises la constitution votée, douze seulement sont encore de ce monde. Voici leurs noms : A. Nicati, Alex. Gronicod, L. Monastier, A. Margot, Th. Carrard, R. Wyttenbach, J.-J. Faure, J.-J. Loch-

mann, D.-L. Golay (du Sentier), Garin, Aug. Aubert, Jean Centurier.

Le synode constituant s'ouvrit à Lausanne, le 10 novembre 1846, pour s'ajourner bientôt au 23 février 1847 et terminer sa tâche le 12 mars suivant. Le bureau de l'assemblée était composé comme suit : Président, M. Miéville, pasteur à Vevey ; vice-présidents, MM. Golay, ancien préfet à Echallens, et Edouard Chavannes, professeur ; secrétaire, M. R. Wyttenbach (plus tard remplacé par M. de Blonay), et Jean Centurier, ministre à Yvonand. Détail à noter, l'assemblée avait décidé que les deux vice-présidents seraient choisis parmi les laïques. — Pour toute cette période, consulter les indications très complètes et très précises de l'ouvrage de M. Cart : *Histoire du mouvement religieux*, etc., tome VI, pag. 441-492.

I

Commençons par un rapide coup d'œil sur l'ensemble de l'article 2 de la constitution, où se trouve formulée la foi de l'Eglise libre. Au lieu d'examiner à fond les grosses questions de principe qui s'y rapportent, nous nous en tiendrons surtout à des renseignements historiques ; nous rechercherons la manière dont s'est formé cet article, ou les diverses modifications qu'il a subies dans le cours de la discussion. La commission constituante, quelquefois appelée commission Chappuis-Vinet, du nom de ses deux principaux membres, accompagnait son projet d'un *exposé des motifs*, pièce magistrale, qui fait supérieurement ressortir les grands traits de l'organisation de l'Eglise libre.

Voici quel était, dans ce projet, le texte de l'article 2 :

« *a*) L'Eglise libre appartient par ses doctrines aux Eglises évangéliques qui, au XVI[e] siècle, ont exprimé leur foi avec un accord si admirable dans leurs livres symboliques, et en particulier dans la confession de foi helvétique. *b*) Elle proclame avec elles, et avec ses pères, la divinité et l'entière suffisance des Saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, — *c*) et reconnaît qu'il n'y a dans l'état de chute de l'homme qu'un seul moyen de salut pour les pécheurs repentants, savoir la foi en Jésus-Christ, Dieu manifesté en chair, seul médiateur entre Dieu et les hommes et sacrificateur de la nouvelle alliance, livré pour nos offenses, ressuscité pour notre justification, communiquant aux fidèles et à l'Eglise, par le Saint-Esprit de Dieu qu'il envoie de la part de son Père, toutes les grâces nécessaires à la sanctification et au salut, puissant enfin pour sauver parfaitement tous ceux qui s'approchent de Dieu par lui. »

Cet article se compose, on le voit, de trois parties bien liées.

La première, *a*), marque la place occupée par l'Eglise libre dans le vaste corps de l'Eglise universelle. En un sens cette Eglise est de fraîche date ; elle est issue de la démission des pasteurs, en novembre 1845 ; mais elle a aussi ses racines dans le passé. Loin d'être une apparition isolée, elle se rattache, par sa foi, aux Eglises évangéliques de la réforme ; elle se sent en communion vivante avec elles ; elle rend hommage à leurs symboles, et spécialement à la confession de foi hel-

vétique, qui longtemps a servi de drapeau aux fidèles de notre pays.

Nous reviendrons sur la lettre *b*), qui rappelle comment l'Ecriture Sainte est notre unique source de doctrine.

La dernière partie, *c*), renferme le résumé de la foi de l'Eglise libre, ou la manière dont celle-ci comprend et expose les grandes vérités contenues dans la Bible. Le devoir d'une Eglise digne de ce nom est en effet de confesser explicitement sa foi. Comment avons-nous à le faire, nous membres de l'Eglise libre? Sous une forme appropriée à nos circonstances et à nos besoins. Tout en vénérant, à titre de document historique, la confession de foi helvétique, nous ne pouvons l'adopter purement et simplement comme notre symbole. Elle est trop étendue, trop théologique, et d'une théologie dont toutes les vues ne sauraient être admises de nos jours. En outre elle est trop exclusivement préoccupée de la polémique contre Rome. Au lieu de ce formulaire ancien, il nous faut quelque chose d'actuel, l'expression populaire de la foi de nos troupeaux, accessible à tous, même aux plus simples, et s'en tenant à ce qu'il y a de capital dans l'Evangile, savoir la personne et l'œuvre de Jésus-Christ.

La discussion sur l'article 2 du projet, tel que nous en avons donné le texte, s'ouvrit en premier débat, le 24 février 1847, et en second débat le 10 mars. Le troisième débat, du 12 mars, portait sur l'ensemble de la constitution, qui, ce même jour, fut adoptée à l'unanimité.

Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs par l'indication complète de toutes les propositions qui surgirent à propos de l'article 2. Bornons-nous aux principales.

A la lettre *a*), M. Morel proposa la modification suivante, qui fut adoptée : « L'Eglise libre se rattache, par l'unité de la foi, à l'Eglise apostolique, aux Eglises de tous les temps qui ont professé la doctrine du salut gratuit par le sang de Christ ; elle se rattache ainsi aux Eglises évangéliques qui, au XVIe siècle, ont exprimé leur foi avec un accord si admirable dans leurs livres symboliques, et en particulier dans la confession de foi helvétique. » Telle est, dans notre constitution, la forme actuelle de cet alinéa, préférable, nous paraît-il, à celle du projet. Remontant, par la filiation historique, plus haut que le XVIe siècle, jusqu'à l'âge apostolique, berceau de l'Eglise chrétienne, on proclame ainsi le lien qui nous unit aux fidèles de tous les siècles, à ceux, par exemple, qui dans la nuit du moyen âge ont retenu les doctrines essentielles du salut.

Laissant pour le moment la lettre *b)* de l'article 2, passons à la lettre *c)* qui renferme la confession de foi proprement dite de l'Eglise libre. Rédiger un document pareil n'est point chose aisée ; aussi les discussions sur cet objet, sans cesser jamais d'être fraternelles, furent-elles longues et animées. Plusieurs trouvaient la confession de foi proposée trop brève, incomplète sur des points qui leur semblaient importants. Parmi les diverses propositions qui surgirent, mentionnons celle de quelques pasteurs de Lausanne, et une autre de M. Germond, père, toutes deux repoussées. Au formulaire de la commission, elles tendaient à en substituer un nouveau qu'elles présentaient en bloc. La majorité de l'assemblée préféra adopter une

série d'adjonctions distinctes, dont sept avaient été proposées par un homme de grande valeur, M. Clément. En comparant le projet avec le texte actuel de l'article 2, on peut voir quelles étaient ces diverses adjonctions.

Dans une *Lettre à un membre du synode constituant de l'Eglise libre*, Vinet, retenu chez lui par la maladie, exprima ses regrets à l'endroit des nombreux remaniements qu'on avait fait subir à la profession de foi présentée par la commission. A ses yeux le nouveau formulaire était compliqué, massif. « Bien des personnes, disait-il, pourront y adhérer de cœur, mais personne ne le saura par cœur, et on ne le verra jamais, selon le vœu de l'*Exposé des motifs*, couler lui-même, et comme un ruisseau de miel, des lèvres de l'enfant, du vieillard et du mourant. » L'on peut se demander si la confession de foi du projet, plus brève, il est vrai, remplissait elle-même les conditions voulues pour devenir, suivant la pensée de ses auteurs, un hymne de l'âme croyante.

Parmi les modifications admises par le synode, il en est une qui peina beaucoup Vinet, le retranchement du mot « repentants » dans la phrase suivante : « Il n'y a dans l'état de chute de l'homme qu'un seul moyen de salut pour les pécheurs repentants, savoir la foi en Jésus-Christ. » M. Porta, qui avait demandé ce retranchement, craignait que le maintien de l'épithète en question ne fût une atteinte indirecte à la doctrine de la gratuité du salut. Dans la même phrase on remplaça, sur la proposition de M. Berthoud, les mots « la foi en Jésus-Christ » par ceux-ci : « La foi *vivante* en Jésus-Christ. » Malgré les divergences qui s'étaient produites au cours de la discussion, la profession de foi finit, grâce à une fraternelle entente, par être unanimement acceptée dans sa teneur actuelle :

« Elle (l'Eglise libre), professe la foi en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et reconnaît que dans l'état de chute, de péché et de condamnation de l'homme, il n'y a pour lui qu'un seul moyen de salut, savoir la foi vivante en Jésus-Christ, Dieu manifesté en chair, véritablement Dieu et homme, seul médiateur entre Dieu et les hommes, et sacrificateur de la nouvelle alliance, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification ; élevé à la droite de Dieu, d'où il exerce tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, d'où il communique aux fidèles et à l'Eglise, par le Saint-Esprit qu'il envoie de la part de son Père, toutes les grâces nécessaires à la régénération et à la pratique des bonnes œuvres, et d'où il reviendra pour ressusciter les morts, pour juger le monde avec justice et pour mettre les siens en possession de la vie éternelle; puissant, en un mot, pour sauver parfaitement tous ceux qui s'approchent de lui par lui. Tel est, aux yeux de l'Eglise, le centre et le fondement de la vérité chrétienne. »

II

Revenons-en à l'alinéa *b*) de l'art. 2, accompagné de la note sur les livres canoniques. Dans le projet de la commission, il était, avons-nous vu, ainsi rédigé : « Elle (l'Eglise libre), proclame avec elles (les Eglises évangéliques du XVIe siècle), et avec ses pères, la divinité et l'entière suffisance des saintes Ecri-

tures de l'Ancien et du Nouveau Testament. »

Ces quelques mots indiquent nettement le rôle capital que nous assignons à l'Ecriture sainte. Elle est la source unique de notre foi, car elle se distingue de tout recueil humain par ces deux principaux caractères, sa divinité et son entière suffisance. Sa divinité d'abord; c'est le livre où Dieu nous parle d'une façon spéciale, sans doute par l'intermédiaire des hommes, ses serviteurs, mais en nous apportant par leur moyen les paroles de la vie éternelle, le livre dans lequel il a bien voulu nous transmettre ses révélations miséricordieuses. En suite de sa divinité, l'Ecriture est entièrement suffisante pour notre salut. Nous n'avons pas, comme le prétend l'Eglise de Rome, à la compléter par la tradition, par les enseignements des papes, des conciles ou de toute autre autorité humaine, aspirant à se mettre sur le même pied que la Parole de Dieu.

La discussion sur l'alinéa qui nous occupe donna lieu à plusieurs amendements. Nous les transcrivons ici au complet en essayant de préciser la portée de chacun d'eux. Leurs auteurs n'étant, à l'exception d'un seul, plus de ce monde, nous n'avons pas le droit de nous poser en interprète infaillible de leur pensée, mais il nous est permis de la supposer d'après le texte même de leurs amendements et l'esprit général de la discussion.

Premier débat.

Amendement de M. de Gasparin : « Avec ces Eglises (les Eglises évangéliques du XVIe siècle), elle (l'Eglise libre) admet comme règle unique et souveraine de la foi les livres pleinement inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. » (Suit l'énumération des livres canoniques). — Repoussé.

Quels furent les motifs probables de ce rejet ? On ne faisait pas difficulté de présenter l'Ecriture comme la « règle unique et souveraine de la foi, » pas davantage de donner la liste des livres canoniques, puisqu'elle fut plus tard décidée. Ce qui, dans l'amendement de l'honorable M. de Gasparin, répugnait à plusieurs personnes, c'était sans doute l'expression « les livres pleinement inspirés. » Ce mot « pleinement » pouvait donner à croire qu'on patronnait la théorie de l'inspiration dite plénière, qui, méconnaissant le développement historique de la révélation, la différence entre ce qui est essentiel et ce qui est accessoire, place tous les livres de l'Ecriture sainte exactement sur le même plan, et les considère comme ayant été écrits par leurs auteurs sous la dictée du Saint-Esprit. Si respectables que soient les chrétiens placés à ce point de vue, le synode n'a pas voulu adopter leur théorie.

Amendement de M. Dumont : au commencement de l'alinéa : « Elle proclame avec elles et avec ses pères la divinité, etc., » retrancher les mots « et avec ses pères. » — Adopté. — Ces mots pouvaient en effet être supprimés sans inconvénient. De quels pères était-il question ? De ceux de l'Eglise libre. Mais qu'entendait-on par là ? Les ancêtres des fondateurs de cette Eglise ? Leurs devanciers en général ? Mais ils étaient déjà mentionnés à l'alinéa précédent, qui parle de notre communauté de foi avec les Eglises de la réforme.

Amendement de M. Alexandre Chavannes : ajouter au mot « suffisance »

ceux-ci : « Pour ce qui concerne le salut. » — Repoussé. — Il aurait ainsi été question de l'entière suffisance, *pour ce qui concerne le salut*, des saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. » Le synode ne goûta pas cette adjonction, vraisemblablement par crainte de marquer dans l'Ecriture sainte une distinction et même une opposition entre choses suffisantes et choses indifférentes pour le salut.

Amendements de M. S. Descombaz :

1° Remplacer le mot « divinité » par « inspiration divine. » — Adopté. — La modification était heureuse. « Inspiration divine » des Ecritures est plus clair, moins abstrait que « divinité » des Ecritures. La première de ces expressions rappelle mieux comment les auteurs sacrés ont été spécialement assistés d'en haut, animés du souffle du Saint-Esprit.

2° Ajouter les mots « l'autorité » après « l'inspiration divine. » — Adopté. — On relevait ainsi trois caractères distinctifs de l'Ecriture sainte : son inspiration divine, elle est plus qu'un livre humain, — son autorité, elle a droit à être reçue ; — son entière suffisance, elle n'a pas besoin d'être complétée par la tradition.

Amendement de M. J.-J. Lochmann : mettre à la fin du paragraphe : (2 Tim. III, 16). — Adopté. — A propos de l'inspiration de l'Ecriture, on estimait convenable de rappeler en parenthèse un des principaux passages bibliques sur la matière.

A la suite du premier débat, l'alinéa dont nous parlons était donc ainsi rédigé : « Elle (l'Eglise libre), proclame avec elles (les Eglises évangéliques du XVIe siècle) l'inspiration divine, l'autorité et l'entière suffisance des saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. » (2 Tim. III, 16.)

Deuxième débat.

Deux seuls amendements furent présentés. Un de M. Cérésole : retrancher les mots (2 Tim. III, 16). — Adopté. — Pourquoi défaire ce qui avait été adopté en premier débat ? La réflexion avait sans doute conduit à reconnaître l'inconvénient des citations de l'Ecriture sainte à l'appui des articles de la constitution. Pourquoi citer un passage biblique dans tel cas et pas dans tel autre ? Où s'arrêter ? Et comment préciser le sens de ces déclarations de l'Ecriture s'il fallait les interpréter ? Au lieu d'une constitution, on aurait eu tout un commentaire.

Deuxième et dernier amendement de M. Tachet (il s'agit de M. Adolphe Tachet, pasteur à Valeyres sous Rances) : mettre en note la liste des livres canoniques. — Adopté.

Le point qui fait l'objet spécial de nos recherches, est ainsi entièrement élucidé. La note sur les livres canoniques a été proposée par un membre du synode et adoptée par cette assemblée. Que ce membre ait agi de son chef ou sur le conseil de M. le président Miéville, le résultat reste le même. Le synode a pris la responsabilité de cette note à l'art. 2 de la constitution, il l'a voulue et l'a couverte de son autorité.

Quel était alors son but, sa pensée ? Là-dessus nous en sommes réduits à des conjectures, mais celles-ci sont naturelles. Probablement se proposait-on, par la note en question, d'éliminer les apocryphes, de distinguer entre eux et

les livres canoniques, seuls admis à figurer dans le recueil sacré comme règle de la foi et de la vie des fidèles. Quelques années auparavant, les sociétés bibliques de langue française avaient décidé de ne plus faire imprimer les apocryphes. Le synode se plaçait dans le même courant d'idées en adoptant l'amendement de M. Tachet.

Ce corps a-t-il voulu aller plus loin ? A-t-il entendu établir l'égale importance religieuse des différents livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, les mettre tous, à cet égard, absolument sur le même pied, déclarant, par exemple, qu'Esther a une valeur dogmatique aussi considérable que l'Evangile selon saint Jean, ou le Cantique des cantiques que l'épître aux Romains ? Nous en doutons fort. Au lieu d'aborder des questions de critique qui, en 1847, ne se posaient pas de la même manière que de nos jours, le synode s'est simplement proposé, croyons-nous, de préciser quel est le contenu du recueil sacré.

En proclamant « l'inspiration divine, l'autorité et l'entière suffisance des saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, » — avec addition de la note sur les livres canoniques, — il s'en est tenu à l'essentiel, et il a eu raison. Il a affirmé le fait de l'inspiration des Livres saints, mais il s'est tu sur les détails, sur le mode et sur l'étendue de cette inspiration. Pas plus que les symboles du XVI[e] siècle, il n'a formulé là-dessus une théorie.

Comme l'ensemble de la constitution de l'Eglise libre, l'art. 2, contenant notre confession de foi, nous paraît sage, bien équilibré, conforme à l'esprit de l'Evangile, qui est en même temps un esprit de fidélité et de largeur. Résultat de concessions réciproques entre des tendances diverses, il met en lumière ce qui, dans la vérité chrétienne, est fondamental, et pour tout le reste, il laisse chacun se mouvoir à l'aise, au plus près de sa conscience. Au lieu d'être un corset de force, il maintient notre liberté.

Nous sommes loin d'envisager notre constitution comme parfaite et par conséquent comme immuable. Elle a été rédigée par des hommes qui n'étaient point infaillibles et le savaient mieux que personne. Mais Dieu leur avait accordé en grande mesure son Esprit de sagesse et d'intelligence. Aussi, quand nous voudrons essayer de réviser leur œuvre, ce qui, à notre avis, ne presse pas, ferons-nous bien de profiter toujours de leur exemple, en nous supportant les uns les autres sous le regard du Seigneur. PAUL CHATELANAT.

ACTUALITÉ

Une visite à Casamicciola.

Je reçus, à Genève, la nouvelle du terrible événement qui a désolé le Napolitain, et dont les victimes ont trouvé, en tous pays, de si vives, de si généreuses sympathies. Quelques jours après, je reprenais le chemin de Naples, désireux de me retrouver au milieu des miens. Dans les wagons, de Turin à Rome, on ne parlait que d'Ischia, on commentait les correspondances des journaux sur la catastrophe. De Rome à Naples, les gens étaient tristes et parlaient peu. De la gare à ma demeure, Naples m'étonna profondément ; la fourmilière populaire vaquait à ses affaires,

Je remonte lentement et je prends le chemin de Casamicciola du haut. La route est à moitié détruite; d'énormes pans de mur, en tombant, ont déraciné des mûriers, des figuiers, dont les racines sont en l'air. Les bersagliers travaillent là avec un ordre admirable. Les uns tracent un sentier au milieu des décombres; ils trouvent, de temps en temps, un cadavre affreusement défiguré, le recouvrent silencieusement et placent une croix sur le monticule. D'autres, la pique à la main, achèvent de renverser des murailles branlantes. De grandes couronnes d'immortelles jaunes ont été jetées, çà et là, sur ces maisons écroulées sous lesquelles sont enfouies des familles entières.

Le conseiller municipal, dont j'ai déjà parlé, me rejoint à ce moment. Il a voulu ne pas me laisser seul dans ce dédale de murs branlants et m'apprendre que dona Grazia est saine et sauve. Elle habite un peu plus haut, dans une baraque qu'on lui a bâtie, après le tremblement de terre de 1881. Nous nous dirigeons de ce côté. Chemin faisant, mon compagnon me raconte ce qui lui est arrivé pendant la nuit fatale. Il prenait le frais dans le bas de la ville. Soudain, un bruit semblable à de fortes détonations de canon, se fit entendre, la terre trembla sous ses pieds, une poussière épaisse l'entoura. Il n'y voyait goutte et respirait à peine. L'obscurité se dissipa peu à peu; il entrevit, au bout de quelques minutes, audessus de sa tête, les étoiles du ciel et tout près de lui les maisons écroulées. Il fut saisi d'une inquiétude mortelle pour les siens et ne pensa qu'à les rejoindre. La route n'existait plus, il marchait sur des décombres d'où sortaient des cris de désespoir, des appels à la compassion. Des cadavres gisaient çà et là, des blessés à moitié ensevelis s'agitaient et demandaient du secours. Il arrive enfin; sa maison n'est plus qu'une masse informe! Il travaille toute la nuit à remuer les pierres et les poutres; trois de ses enfants sont retirés vivants, l'un d'eux par un prodige d'amour maternel: sa mère l'a élevé dans ses bras au-dessus de sa tête; il a pu respirer ainsi, mais elle, elle est morte étouffée. Son mari a fait recouvrir ce cadavre, il n'a pas permis qu'on exhumât les corps de son oncle et de ses quatre enfants. Et il vous raconte cette affreuse histoire avec calme, n'oubliant aucun détail : c'est effrayant.

Nous passons devant la maison de monsignor Menella, l'évêque de Casamicciola. Il s'entretenait au moment de la catastrophe avec un médecin. L'éboulement les a enfouis ensemble, le médecin sur l'évêque. Ce dernier est mort étouffé, après avoir crié la nuit entière; on a sauvé le médecin. Le chapeau de monsignor, avec son galon vert et or, est encore sur les ruines. Un crucifix de cuivre brille au chevet du lit, sur le mur de sa chambre effondrée.

Que de gens sont morts ainsi, que de personnes auraient pu être sauvées, si l'autorité militaire avait agi plus rapidement. Elle est en grande partie responsable de la lenteur du sauvetage. Les soldats ont été envoyés en petit nombre, tard. On les a fait venir des environs au lieu de les prendre à Naples; ils ont dû attendre de longues heures dans les gares, faute d'ordres. Ce retard et cette insuffisance ont coûté la vie à bien des gens. Reconnaissons-le, d'autre

part, le municipe de Naples a été, dans cette circonstance, digne de tout éloge. Déjà, le lendemain du sinistre, aux premières heures du jour, des brancards pour porter les blessés dans les hôpitaux étaient à l'*Immacolatella* où débarquent les vapeurs d'Ischia. Dès ce jour-là, tant qu'il fut nécessaire, le municipe de Naples envoya à Casamicciola des vivres en abondance.

L'homme a la vie dure; des gens retirés des décombres, cinq ou six jours après l'événement vaquent aujourd'hui à leurs affaires; mon compagnon me raconte plusieurs de ces étranges délivrances. Deux femmes couchaient ensemble. Une armoire tombe de côté et les empêche d'être écrasées par les pierres; elles ont vécu, plusieurs jours, de noisettes que l'une d'elles avait mises sous son traversin. Deux hommes se sont soutenus l'un en buvant du vinaigre, l'autre en mangeant des tomates, dans leurs lits respectifs mais incapables de se rapprocher. D'autres délivrances tiennent également du merveilleux. Une dame suisse de Bellinzona, précipitée dans un puits, s'est maintenue plusieurs heures sur l'eau. Lorsqu'on s'est aperçu de sa position, on lui a jeté une corde; un de ses bras était endolori, elle n'a pu qu'avec la plus grande difficulté nouer autour de sa taille la corde qu'on lui tendait. Un brave soldat travailla longtemps dans les décombres, la tête en bas. Les gens qui le tenaient par les pieds l'en retiraient, de temps en temps, pour lui faire descendre le sang de la tête. Il a sauvé, après deux heures de ces incroyables efforts, une jeune fille qu'il a portée à la *Marine*.

Casamicciola du haut n'a plus ni places ni rues; les petites croix se multiplient, elles couvrent la partie des jardins et des vergers que l'éboulement n'a pas envahis. On reconnaît avec peine l'emplacement de l'église. Impossible de se rendre compte de l'alignement des maisons avant l'éboulement. Il faut marcher dans un amas indescriptible de meubles, de vitres, d'habits. Un chien pousse des hurlements près d'une porte restée debout; deux ou trois chats dorment au soleil sur les ruines. A force de chercher, nous arrivons à l'habitation de dona Grazia. Ses trois sœurs et elle n'ont pas eu de mal; renversées avec force sur le sol, elles n'ont reçu que des contusions sans importance. Maria Grazia était riche pour le pays; elle avait fait reconstruire, sur la place de l'ancienne, renversée en 1881, une maison achevée le mois dernier. Pour cela, elle avait dû hypothéquer ses biens; la maison s'est écroulée. Elle entretenait chapelle et chapelain : la chapelle est aujourd'hui une masure sans toit, dans laquelle ont versé les débris des maisons voisines. Le chapelain a été écrasé. Pauvre femme! je suis la première personne de Naples qui paraisse s'intéresser à elle; combien ma visite lui fait plaisir. Hélas! qu'est devenue l'abondance plantureuse de son aisance rustique. Elle va dîner; sur sa table fume un plat de tomates et de pommes de terre, près d'un de ces gros pains qu'on distribue à Casamicciola. Une chèvre maigre bêle dans un coin de la baraque. Une ressource dans ce dénûment est venu à Maria Grazia de la catastrophe même; son cousin germain et sa femme ont été ensevelis dans les décombres; leurs poules erraient à l'a-

venture, le dimanche matin; Maria Grazia les a recueillies, elles sont six ou sept bonnes pondeuses.

Casamenella, le quartier de dona Maria Grazia, est la partie de la ville où la secousse a été la plus forte. Les bâtiments y furent littéralement émiettés. Bien peu d'habitants ont été retirés des ruines, c'étaient de pauvres gens, et l'endroit est distant de la *Marine*. Cependant, des baraques toutes neuves apparaissent au milieu des champs et des vignes, mais elles sont encore en nombre bien insuffisant. De temps en temps, je rencontre une famille qui vit sous la tente, elle cuisine à deux pas. Des cris sourds frappent mon oreille, je marche dans leur direction. Un homme vient au-devant de moi et m'arrête; sa femme est là sous un figuier, près d'accoucher. Plus loin, une vieille femme, folle de douleur, arrache, à pleines mains, les mèches de ses cheveux gris; ses deux fils sont morts sous ses pieds, elle les a entendus gémir de longues heures. Quand on a voulu, après l'avoir retirée des décombres, leur venir en aide, ils étaient morts. C'est un des rares cas où j'ai entendu les gens crier. En général, ils sont calmes, froids, et ne paraissent pas émus en racontant leur infortune; ils vous disent, d'une voix égale et sans nuance : J'ai perdu ma femme, mon mari, ma mère, mes enfants.

Je me suis promis d'aller jusqu'à l'endroit où les débris de deux maisons, renversées, l'une sur l'autre, recouvrent des membres d'une famille amie. Mon compagnon me conduit devant un énorme monticule de pierres et me dit : c'est là. Et je pense à l'effroyable fin que Celui dont les voies sont insondables, destinait à ces êtres regrettés, à ces deux jeunes filles en particulier, si brillantes d'intelligence et de vie, il n'y a que quelques semaines. Chose étrange, l'une d'elles avait des pressentiments, ne voulait point aller à Casamicciola. Elle mettait avant de partir sa correspondance en ordre et à jour ; chacun riait de ses terreurs et de ses appréhensions ! Plus loin, voici l'hôtel de la Petite-Sentinelle. Le lugubre samedi, il y avait foule au grand salon. On y faisait de la musique. Un monsieur qui ne l'aimait pas, triste, s'en va dans le jardin quand on commence l'exécution de la Marche funèbre de Chopin ; à peine est-il en plein air qu'il entend un bruit terrible, il se retourne et ne voit à la place de la maison qu'un nuage de poussière; des cris terribles se font entendre, puis ils cessent. Les murs de la maison étaient restés debout, mais les étages, en s'effondrant, avaient écrasé les gens dans le grand salon. Beaucoup n'ont pas souffert. Quand on les découvre, l'un tient encore un journal, l'autre son éventail, le pianiste est devant son instrument. Quelques-uns ont dû être enterrés sur place; de petites croix marquent l'endroit dans le jardin, sur le bord d'un talus. D'autres ont pu être transportés au cimetière.

Le grand café n'est pas loin, les victimes furent aussi nombreuses en ce lieu. Il y avait foule, la nuit était fraîche, on respirait avec délices après une journée chaude. Deux garçons, sauvés par miracle, racontent que, sans savoir comment, ils se sont trouvés dans la rue, entourés d'une poussière qui les étouffait et les aveuglait; ils ont couru comme des fous, au milieu d'une grêle de décombres, jusqu'à la Marine.

On peut se représenter ce qu'a dû être cette *Marine* les jours qui suivirent la catastrophe ; ces parents, ces amis, débarquant, l'angoisse peinte sur la figure, reconnaissant les leurs, dans les morts et les blessés ; ces longues files de blessés qu'on embarque, quel spectacle ! Au milieu de cette désolation, travaille avec une infatigable activité, un comité de secours qui s'est improvisé lui-même et qui a fait un bien considérable ; la duchesse Ravaschieri-Fieschi, mesdames Oscar et Tell Meuricoffre, Mezzacapo, Palombo, quelques jeunes gens du pays et de notre colonie. Les dames surtout ont fait l'impossible, peinant dix-huit heures sur vingt-quatre, trouvant le vivre et le couvert pour tous, et ne perdant pas la tête au milieu des réclamations et des cris de désespoir. L'une d'elles, Mme Oscar Meuricoffre, convertit en salle d'asile son salon de la Fiorita et recueillit jusqu'à cinquante orphelins laissés par la catastrophe. Heureux ceux qui payèrent ainsi de leur personne, laissant à d'autres le bavardage philanthropique et la charité friande de publicité.

Pas une maison n'est restée habitable dans la ville. Les premiers jours on a recueilli les survivants dans des barques ; plusieurs y sont encore, en particulier mon conseiller municipal. Je vais avec lui voir ses enfants qui jouent avec l'insouciance du jeune âge. Le brave homme ouvre une armoire, il veut prendre du linge. Soudain, devant ces chemises de bonne toile, bien propres et bien blanches, qui sentent la lavande, le sentiment aigu de sa perte lui revient. Le voilà qui mord à pleine bouche une couverture, pour étouffer ses cris de douleur ; il a pleuré longtemps, s'est calmé et a voulu absolument m'accompagner jusqu'au bateau.

L'autre jour, je suis encore retourné à Casamicciola. La construction des baraques se poursuit avec une certaine activité. Quelques-unes sont assez habitables ; plusieurs propriétaires en ont fait construire à leurs frais. Les gens du pays qui s'étaient enfuis, à Naples, à Procida, à Ischia, commencent à revenir. Aucun d'eux n'aura l'audace de retourner habiter ces maisons branlantes et que l'autorité fait abattre peu à peu. Mais on se serre dans les baraques et dans les barques. Puis, beaucoup de gens dorment sous des tentes, et par la chaleur qu'il fait on y est bien. Vous rencontrez constamment de ces petits bivouacs à côté des ruines. Le travail des champs a recommencé, la vie habituelle a repris son cours. J'allais l'autre jour de Casamicciola à Lacco ; des gens chantaient allègrement, en effeuillant la vigne. Sur le rivage de Lacco, s'étèndait une longue file de baraques. La conserve de tomates séchait comme à l'ordinaire sur le sable. Les *caroselli* passaient et repassaient. Des gens causaient tranquillement, devant l'église fendillée et crevassée. Des enfants nus se poursuivaient en poussant des cris joyeux ; l'un d'eux est le fils de mon ancien commissionnaire Carminiello, qui est resté sous les décombres. La plupart sont des orphelins de la catastrophe d'hier. S'ils tournaient la rue, ils rencontreraient ce cimetière improvisé où l'on dut se hâter d'enterrer leurs parents, il y a quelques semaines.

Je ne crois pas que ce qui reste des habitants de Casamicciola, de Lacco

Ameno, de Foria, de Barano, pensent à émigrer, à moins qu'un nouvel éboulement ne se produise dans un temps rapproché. Le pays a un charme indicible, et l'on oublie vite dans le midi. Les villages écroulés seront déblayés, reconstruits en bois, et il se peut fort bien que, dans quelques années, les eaux minérales du Gurgitello soient de nouveau fréquentées. Qu'y aurait-il là d'étonnant! Les habitants du pied du Vésuve ne reconstruisent-ils pas sans cesse, depuis des siècles, leurs villages détruits par les laves. Pour le moment, ce que nous désirons c'est l'emploi rapide, utile, des sommes considérables, mises par la charité de l'Europe entière à la disposition du comité de secours nommé par le gouvernement italien.

Trois choses sont à faire. Préparer des pressoirs, rassembler des ouvriers pour faire la vendange qui s'annonce belle. Assurer aux malades et aux vieillards la subsistance pour quelques mois, au moyen de livrets de la caisse d'épargne, de 100 à 150 francs, avec faculté de retirer cinq francs par semaine. Répartir enfin, entre les propriétaires, à titre de prêts, et à bas intérêt, une somme qui leur permette le déblaiement du sol et la reprise du travail rural. Quant à la reconstruction des villages détruits, d'après un type unique, régulier, artistique, il sera bon de s'en occuper lorsqu'on aura fait ce qui est d'une nécessité immédiate. Voilà ce que je dirais à qui de droit, si j'avais quelque chance d'être écouté.

Naples, 28 août 1883.

J. PETER.

LIBERTÉ RELIGIEUSE

Qu'est-ce qu'une corporation religieuse?

On comprend à quelle occasion nous proposons à nos lecteurs d'examiner la question qui précède. Plusieurs chrétiens s'associent pour une entreprise d'évangélisation, sous la direction de l'un d'entre eux. Ils se donnent des règlements qui paraissent nouveaux et étranges, mais n'imposent cependant à leurs membres la violation d'aucune de nos institutions sociales : famille, propriété personnelle, individualité dans la vie civile. Ils parcourent divers pays et y sont traités selon les lois qui régissent les sociétés les plus simples. Ils viennent en Suisse, et tout change. L'émeute se lève contre eux et dicte aux gouvernements des violations successives de la loi, auxquelles ceux-ci consentent. Selon l'admirable expression de M. Ernest Naville, « au lieu de réprimer le désordre pour maintenir l'exercice du droit, on supprime l'exercice du droit, pour détruire l'occasion du désordre. » (*Journal de Genève*, du 23 juin 1883.)

Cela est si frappant que les hommes qui ne se refusent pas à l'évidence sont forcés de se demander, si, dans son évolution, notre démocratie suisse ne se dirige pas rapidement vers « l'un de ces pôles inhabitables de l'idée de l'Etat » dont parle J. Dubs (*Droit public suisse*, I, pag. 30) : celui qu'il nomme « l'anarchie. »

Ce n'est point cependant la question générale de la liberté religieuse en Suisse que nous voulons examiner ici. Nous nous bornerons à attirer l'attention sur un procédé d'escamotage de

cette liberté qui, ayant réussi dans l'un de nos cantons, pourrait bien, si l'on n'y prend pas garde, être appliqué ensuite à d'autres sociétés religieuses lorsqu'elles déplairont à la majorité.

Le gouvernement de Neuchâtel, après avoir pendant quelques mois agi d'une manière à peu près correcte envers l'Armée du salut, — « puisqu'il faut la nommer par son nom, » — s'est enfin cru débordé par l'émeute. C'était le cas de montrer que gouverner signifie quelque chose. Mais à le faire on risquait sa popularité, et nous savons que les courtisans du peuple-roi sont aussi soucieux de ne jamais lui déplaire que jadis ceux du roi-soleil. Pour y parvenir, ils mettent, s'il le faut, tout de côté : le droit, la loi, la dignité, le bon sens et même le dictionnaire.

C'est ce que fit, en juin dernier, le Conseil d'Etat de Neuchâtel. Tiraillé entre la loi et le peuple, entre sa conscience et son intérêt, il se souvint tout à coup de l'art. 72 de la constitution, qu'il n'avait cependant point oublié jusque-là. Cet article oblige les *corporations* religieuses à se pourvoir auprès de l'autorité législative d'une autorisation spéciale, avant de pouvoir faire dans le canton aucun acte d'indépendance. Ce fut une révélation pour lui. Décrétons, dit-il, que l'Armée du salut est une *corporation*. Heureux d'en finir, tous nous croiront sur parole sans regarder de trop près à la démonstration. On rira peut-être, mais le tour sera joué. La responsabilité de la décision à prendre à son sujet passera de nous au Grand Conseil, et notre responsabilité devant notre conscience, devant le peuple et devant l'histoire sera... à peu près à l'abri.

Ainsi fut fait.

La déclaration par laquelle les autorités neuchâteloises ont décidé que l'Armée est une vraie corporation, n'a cependant été prise au sérieux par personne, surtout pas par ses auteurs. Un des magistrats les plus personnellement mêlés à toute cette affaire nous disait il y a peu de temps ceci : « Nous étions dans une telle impasse à Neuchâtel, entre l'excitation d'un grand nombre et la loi, que, ne sachant plus que devenir, nous avons fait litière des principes pour nous jeter dans l'opportunisme. Mais, ajoutait-il, *il est incontestable que ce que nous avons fait est de la plus haute gravité au point de vue de la liberté religieuse.* »

Ce dernier aveu est important. Il signifie que, dans la pensée de ses auteurs eux-mêmes, la déclaration que l'Armée est une corporation, n'est qu'une plaisanterie, un expédient, une défaite. Si, en effet, cette déclaration est réelle, fondée, et sérieusement justifiée, la liberté religieuse n'a point été violée à Neuchâtel. Etant donné l'art. 72 de la constitution, il fallait, au contraire, et cela dès le début, arrêter net l'Armée-corporation visée par cet article, tant qu'elle n'était pas pourvue du placet législatif. Dans ce cas, le Conseil d'Etat n'a été coupable que d'un trop long support pour l'Armée. Il eût dû l'arrêter non en juin, mais en janvier déjà et lui dire alors : Tu es corporation, la loi sur la liberté religieuse et de réunion ne s'applique point à toi. Adresse-toi au Grand Conseil. Il n'a point fait et dit cela parce que, malgré la connaissance que, dès février, il a eue des statuts de l'Armée, il ne pensait point qu'elle fût une

corporation. La peur de l'émeute lui a seule fait prendre « une vessie pour une lanterne. »

Ce qui confirme ce que nous venons de dire, autant que les aveux et les contradictions de conduite des magistrats neuchâtelois, c'est la manière d'agir des autres gouvernements. Celui de Vaud, par exemple, appelé aussitôt après Neuchâtel, à se prononcer dans la même cause, et cherchant, lui aussi, une solution quelque peu présentable, n'a pas osé se servir de la planche de salut que venait de lui indiquer son confrère du nord. Il a trouvé autre chose qui ne vaut guère mieux. Et avant Neuchâtel, ni en France ni à Genève, où les gouvernements ont cependant une vieille expérience de la chasse aux corporations, où ils prétendent les discerner fort bien, où ils ont des lois spéciales à leur sujet, et ne sont guère tendres à leur égard, ni là ni ailleurs, il ne leur est venu à l'esprit que, sérieusement et sans rire, l'Armée du salut était bien un *véritable ordre religieux*, une *vraie corporation monastique* « analogue à celle des jésuites. » Sans cela ils l'auraient certes dit, pour s'éviter à Genève l'odieux de leurs mesures arbitraires.

Nous n'aurions donc pas relevé la boutade neuchâteloise, si la doctrine émise qui, à titre de précédent, est dangereuse, n'avait été reprise, il y a peu de jours, par un homme dont l'opinion est d'un grand poids.

M. le pasteur J. Cart a publié dans les N° 33 et 34 du *Journal religieux* deux articles qui lui font le plus grand honneur par l'esprit d'impartialité et de vrai libéralisme qui les anime. En les lisant, on se sent réchauffé, et l'on se dit que si la Suisse romande possédait beaucoup de libéraux de cette trempe, nous n'en serions peut-être pas où nous en sommes. Et pourtant, dans son cinquième et dernier chapitre, M. Cart se déjuge et se contredit.

Il venait de montrer avec beaucoup de force que la liberté c'est le règne de la loi, que l'autorité d'un pays libre n'a qu'un seul devoir, celui de veiller à ce que la loi soit toujours appliquée et jamais violée, quelles que soient du reste les sympathies personnelles ou même les circonstances. Puis tout à coup l'auteur, oubliant ses prémisses, reproche au gouvernement de Neuchâtel, qui était fondé en droit, selon lui, en appliquant à l'Armée-corporation l'article 72, de l'avoir cependant fait, parce que, dit-il, *summum jus, summa injuria.* Mais M. Cart est trop libéral pour oser dire qu'il convient de ne pas appliquer la loi. Et d'ailleurs pourquoi faire exception précisément envers l'Armée, qui venait d'être l'occasion de tant de troubles. Ces contradictions ne sont-elles pas la preuve qu'en affirmant que l'Armée est une corporation, M. Cart cherche à se donner le change à lui-même et n'est point du tout sûr de ne pas se tromper.

Il affirme cependant et cherche à donner un corps à l'accusation qu'il prend très au sérieux. « L'Armée du salut, dit-il nettement, peut être envisagée *avec raison* comme une corporation. » Et plus haut : « Les officiers de l'Armée assimilent *à tort* leur société aux associations religieuses indépendantes de l'Etat qui n'ont jamais eu besoin de l'autorisation du Grand Conseil. » — « Ces associations, dit-il, ce

sont les Eglises, et l'Armée n'en est pas une. » Eh non ! les associations auxquelles l'Armée prétend être assimilée, ce ne sont point les Eglises, puisqu'elle n'en est pas une, mais bien les nombreuses sociétés de mission ou d'évangélisation, de colportage ou d'écoles du dimanche que nous possédons parmi nous. Toutes travaillent librement avec leurs procédés divers, sous la direction d'un homme ou sous celle d'un comité, et l'Armée peut fort bien trouver étrange qu'on ne lui permette pas de faire de même.

Quoi qu'il en soit, voilà maintenant un gouvernement pour sortir d'une impasse, et un homme sérieux dans un écrit sérieux, qui affirment l'un et l'autre que, malgré ses dénégations *(Rapport du Conseil d'Etat de Neuchâtel*, pag. 8), l'Armée du salut est bien une véritable corporation au même titre que les ordres religieux ou monastiques catholiques. Il importe, avant que ceci ne fasse règle pour d'autres cas, d'examiner la valeur des arguments donnés à l'appui de cette thèse.

Ces arguments sont nombreux ; nous commencerons par les moins forts.

1° « L'Armée, dit M. Cart, n'est pas une simple association parce que rien n'est moins simple, ni plus compliqué que son organisation. » Ceci est un jeu de mots. Une chose aussi formelle que la simplicité de l'organisation ne suffit pas à distinguer la corporation et la société.

2° « Il existe près de Londres une maison spéciale, un séminaire pour l'instruction des officiers qui doivent y faire un stage, etc. » (*Rapport*, pag. 16.) Et depuis quand une société est-elle privée du droit d'avoir un établissement pour l'instruction de ses employés ? N'ont-elles pas créé dans ce but des facultés de théologie, des instituts de mission, des écoles d'évangélistes et des écoles normales ? Arrivons à quelque chose de plus digne d'être discuté.

3° *Les règles hiérarchiques*. (Idem pag. 10.) On entend par là le système d'organisation qui, entre celui qui ordonne et celui qui exécute, place une série d'intermédiaires se transmettant de l'un à l'autre les ordres ou se surveillant mutuellement. Hors de là il ne peut y avoir que désordre et anarchie. Cela est si vrai que *toutes* les sociétés religieuses ou autres qui veulent agir, et non seulement étudier ou jouir, ont une hiérarchie. Les Eglises elle-mêmes en ont une pour la plupart. Nous y retrouvons des fonctionnaires divers qui se surveillent et se commandent. Ce sont, par exemple, un synode suppléé par une commission synodale, des conseils d'Eglises, une assemblée générale et une assemblée d'Eglise, ou bien des commissions diverses surveillées par une commission de gestion qui les critique. Les compétences de ces divers corps sont réglées par des statuts parfois minutieux. Les uns ne peuvent pas faire ce que font les autres. Ils se contrôlent et s'obéissent mutuellement. Il y a hiérarchie évidente, mais cela ne prouve point qu'il y ait corporation.

4° *Les tendances envahissantes*. (Id. pag. 10.) Cette accusation est encore plus grave, car elle menace toutes les sociétés qui cherchent à répandre leurs opinions. Au point de vue du socialisme, c'est-à-dire lorsque l'Etat croit avoir charge d'âme et de pensée, on comprend

qu'il réprime l'expansion des opinions autres que les siennes, s'il les juge erronées. On le comprend même au point de vue du libéralisme, si ces tendanees se manifestent par des *actes* délictueux ou illégaux. Dans ce cas, il doit sévir par l'intermédiaire du pouvoir judiciaire. Mais que le simple fait de chercher à convaincre, même avec insistance, ceux auxquels on s'adresse, soit à réprimer par l'Etat, c'est fort grave. M. Cart l'a démontré avec une logique saisissante. Il n'y a qu'un seul cas où le prosélytisme tombe sous le glaive de l'Etat, c'est celui où il s'exerce par des moyens que la loi condamne. Hors de là, c'est à chacun à s'en garder. Quelle est l'œuvre, quelle est la personne qui ne fasse pas à chaque instant du prosélytisme, lorsqu'elle cherche à amener à sa manière de voir ceux auxquels elle s'adresse, c'est-à-dire à envahir leurs convictions. Si l'on voit dans le prosélytisme un caractère distinctif de la corporation, alors disons-le tout net, nos œuvres religieuses, celles du moins qui font leur devoir, sont toutes des corporations.

5° *Le besoin d'accroître sans cesse ses capitaux.* (Id. pag. 10.) Nous pensons que le Conseil d'Etat de Neuchâtel a tout simplement calomnié l'Armée du salut en affirmant « qu'elle a pour but essentiel de collecter de l'argent. » Nous ne dirons point non plus avec M. Cart que « toutes les sociétés religieuses anglaises font de la réclame (financière) d'une manière choquante. » Par contre, nous savons, hélas ! qu'en Angleterre comme sur le continent, comme en Suisse, certaines sociétés religieuses, même les meilleures, sortant de la vie de la foi, mettent, trop souvent et à tort, une sorte d'activité fiévreuse à augmenter leurs biens, même par des procédés condamnables. Capitalisation, collectes indiscrètes, loteries, ventes à grand fracas, réclames tapageuses, voilà autant de moyens parfois employés et que nous déplorons. L'Armée du salut a-t-elle plus que d'autres versé dans cet excès ? C'est fort possible. Elle en reviendra. Mais il est absurde de penser *qu'à cause de cela* elle passe du rang de société à celui de corporation.

6° *L'obéissance passive.* Voilà un grand grief. M. Cart le formule avec modération, et le gouvernement de Neuchâtel avec injustice. Quand ce dernier dit, en effet, que l'autorité de la direction de l'Armée est « sans limites, » et quand il ajoute que son organisation entraîne « une aliénation des droits des citoyens et une atteinte à ceux de la société, » (Id. pag. 10) il affirme une chose entièrement inexacte.

Qu'est-ce que l'obéissance passive ? C'est la soumission de l'employé à son chef, avec responsabilité des conséquences incombant non à l'employé mais au chef. Tel est le cas des domestiques ou des ouvriers qui entrent à mon service. J'exige d'eux l'obéissance, et j'en ai le droit, *non point en toutes choses, mais seulement en ce qui concerne le travail pour lequel ils se sont engagés, et alors même que celui-ci leur déplaît.* Il n'y a rien d'immoral en cela, pourvu que leur conscience soit respectée, et qu'ils puissent renoncer à mon service dès que les ordres que je leur donne sont en désaccord, non avec leurs idées ou leurs goûts, mais *avec leur conscience.* Voilà pourquoi l'esclavage est immoral, tandis que le service

volontaire ne l'est pas. En fait, toutes les œuvres bien ordonnées et fécondes reposent sur un certain degré d'obéissance passive, c'est-à-dire sur l'ordre donné par la direction quant au travail à accomplir. L'obéissance raisonnée de la part du serviteur, c'est l'anarchie. S'il faut que je le persuade avant qu'il m'obéisse, il ne m'obéit en réalité pas, car il fait ce qu'il veut et non ce que je veux. Il faut, au contraire, puisque je porte la responsabilité des ordres que je lui donne, qu'il les exécute alors même qu'il les désapprouve, pourvu que sa conscience ne soit pas blessée.

Nous pourrions citer des cas où une société d'évangélisation de notre pays déplaçait, même contre son gré, tel ou tel de ses ouvriers et faisait bien d'agir ainsi. On sait que la Société des missions de Bâle dirige d'une main très ferme ses ouvriers. Elle déclare ne pas pouvoir agir autrement, et nous pensons qu'elle a raison. En administration comme en histoire, on juge souvent mieux à distance que de près. On se rappelle le cas du missionnaire Zimmermann. Ayant vu mourir la plupart de ses collègues, malade lui-même, il obtint du Comité des Missions de Bâle la « permission » de revenir et arrêta sa place sur un vaisseau. Par le courrier suivant, lui arriva le retrait de la permission donnée et l'ordre de rester à la Côte d'Or, « fût-ce même au péril de ses jours. » (*Journal des missions évangéliques*, 1877, pag. 95.) Il resta. C'était certes là de l'obéissance passive. Les Eglises l'emploient aussi. Celle des frères moraves en fait usage jusque dans les détails de la vie intime. Toute Eglise qui a une discipline et une doctrine *contraint* ses fonctionnaires, sous peine de déchéance, à ne rien faire contre l'une et à ne rien enseigner de contraire à l'autre. C'est là aussi de l'obéissance passive. Tant que la porte de sortie demeure ouverte, la liberté est sauvegardée, et l'on ne saurait, pour ces motifs, dire que les sociétés ci-dessus indiquées sont des corporations.

L'Armée du salut emploie-t-elle l'obéissance passive d'une manière plus rigide, moins mesurée, moins sage? Ceci est une autre affaire, que nous n'examinerons point, parce que ce n'est point l'Armée que nous jugeons ici. Elle est jeune. Elle a beaucoup d'élan, plus de voile peut-être que de gouvernail. Mais elle a aussi la volonté très arrêtée de travailler à la gloire de Dieu. Elle sera corrigée, s'il le faut, et gardée par son divin chef.

7° *L'organisation militaire.* Nous avouons ne pas pouvoir comprendre l'immense importance que, soit l'Armée du salut soit ses adversaires, attachent à cette question. Nos gouvernements nous semblent comiques par la manière dont ils font semblant d'avoir peur. L'Armée du salut, elle aussi, nous fait sourire, et même nous déplaît, alors qu'elle emploie dans son œuvre un jargon militaire que nous trouvons puéril et de mauvais goût.

Mais de quoi s'agit-il au fond, et qu'est-ce qu'une armée? Une armée est un corps organisé, non seulement sur la base de l'obéissance passive ou sur celle de la hiérarchie qui, nous l'avons dit, se retrouvent partout, mais sur celle de l'annihilation de l'individu, de sa volonté, de sa raison et même de sa *conscience.* Le soldat entre le plus souvent

au service militaire contre sa volonté et ne le quitte pas quand il veut. A ce titre il est donc un esclave. Il est soumis à une juridiction différente de celle des autres et beaucoup plus dure. La peine de mort a subsisté dans le code pénal militaire suisse, alors même qu'elle était abolie dans la juridiction civile. Le soldat est forcé de faire ce que sa conscience condamne, de donner la mort, par exemple, et de s'y exposer, et cela, non sous peine de démission, mais sous peine de mort s'il désobéit. Ces caractères de l'armée, nous les retrouvons en grande partie dans l'ordre des jésuites, — pas tous cependant, — mais nous ne savons les voir dans l'Armée du salut. Celle-ci n'est une armée qu'au figuré, c'est-à-dire qu'elle est fortement organisée et dirigée, comme le sont à la fois les véritables armées, et beaucoup de sociétés, en particulier, celles dont le champ de travail est vaste, les compagnies de chemins de fer, par exemple. Malgré leur puissance, on n'a jamais érigé celles-ci en corporations, et l'on a bien fait.

Reste la question de l'uniforme et celle des titres militaires. On peut discuter sur l'opportunité du premier. Nous le retrouvons dans plusieurs administrations de services publics qui ont besoin de ce signe de ralliement et aussi de ce garde-à-vous pour l'employé. Nous le voyons aussi dans des œuvres philanthropiques, dans des instituts d'éducation, de jeunes gens et de jeunes filles, libres et officiels, protestants et catholiques. Les salutistes et les tempérants font-ils bien d'adopter aussi ce système? Cela les regarde et ne regarde personne d'autre, pas même l'Etat tant qu'ils n'offensent pas la décence et les bonnes mœurs. L'habit ne fait pas plus le soldat que le moine.

On s'effraye aussi des titres militaires auxquels nous ne sommes pas habitués. Nous nommons nos fonctionnaires : inspecteurs, directeurs, surveillants, évêques, modérateurs ou présidents. L'Armée du salut nomme les siens : colonels, capitaines ou lieutenants. De même les sociétés de transport sur terre nomment leurs employés *chefs* de train ou de gare ou *conducteurs*. La marine marchande a préféré les titres de *capitaine* et *lieutenant*. Une société genevoise de navigation possède même à sa tête un *amiral*, sans que les Etats riverains de notre lac se soient cru menacés pour cela, ni que la sûreté de l'Etat genevois en ait jamais été compromise. Ici, encore, rappelons le bon et vieil adage : *De gustibus non est disputandum*. Sourions même, si nous voulons, mais n'imitons pas le chevalier de la Manche lorsqu'il partait en guerre contre des moulins à vent. Otons au chef supérieur des jésuites son titre de *général*, et nommons-le *supérintendant ;* en quoi la puissance et les dangers de l'ordre de Loyola en seront-ils diminués? Par contre, en quoi la puissance des employés de l'Armée est-elle renforcée par les titres militaires dont ils s'affublent? Prenons garde, par l'importance que nous attachons à cette question, de ne pas nous montrer plus puérils que ceux que nous accusons de puérilité.

Si aucun des points que nous venons de relever, et auxquels M. Cart et le gouvernement de Neuchâtel ont à tort attaché tant d'importanee, ne constitue

la corporation, à quels caractères peut-on reconnaître celle-ci? La réponse n'est pas facile, parce que les définitions nous manquent. Cependant, avec quelque réflexion, on arrive au moins à une explication de la chose.

La corporation repose sur une base juridique très nette, savoir le privilège.

On entend par là un droit spécial par opposition au droit commun, dont tous jouissent et auquel tous sont soumis, et cela en vertu d'une police spéciale à laquelle la corporation prétend assujettir ses membres. (Dict. de l'Académie, 5e édition.) Littré dit aussi que la corporation est « une réunion de personnes qui forment un corps ayant *des règlements, des droits ou des privilèges particuliers.* » (Rapport du Conseil d'Etat de Neuchâtel, pag. 16.) Le mot *ou* ne signifie point que le règlement particulier soit à lui seul une preuve qu'il y a corporation. Sans quoi, comme toutes les sociétés forment un corps, et que toutes ont des règlements particuliers, il en résulterait que toutes les sociétés sans exception sont des corporations. Cette définition signifie que si par les règlements qu'une société se donne, elle veut astreindre ses membres à des obligations ou à des pénalités spéciales, autres que celles qui, par la loi, sont applicables à tous, elle prétend, par ce seul fait, se placer hors du droit commun, par conséquent dans le droit spécial ou dans le privilège. C'est à cause de cette prétention à déroger au droit commun que l'Etat se réserve de connaître d'un cas aussi grave, et qu'il confie à l'autorité législative le droit de prononcer sur l'existence de cette société qui prétend s'émanciper d'une manière toute spéciale et qu'il nomme une corporation. L'exception, le privilège, la supériorité au droit commun, voilà donc la condition juridique de la corporation.

Est-il légitime d'entraver ainsi la liberté, en soumettant au placet législatif une association pour le seul motif qu'elle impose à ses membres, qui du reste ne sont pas forcés d'y entrer, des conditions particulières? Les libéraux absolus répondent : non, jamais. Nous disons : non, sauf dans un cas spécial et que voici :

L'ordre social, en tout pays, repose sur un certain nombre de principes, que la société juge fondamentaux et qu'elle exprime dans ses statuts. Ces principes varient d'un peuple à l'autre, d'une époque à l'autre. En les exprimant dans ses lois, l'Etat, organe de la société, reçoit de celle-ci le droit de contraindre chacun à leur obéir, ou du moins à ne rien faire qui en soit une violation. Ce droit, spécial à l'Etat, est la sanction. On dit que la liberté d'association doit être illimitée et qu'elle confère aux citoyens le droit de s'associer absolument comme ils le veulent, même sur des bases et pour un but contraires aux principes sociaux. C'est une erreur. La liberté de l'association n'est ni plus ni moins sacrée que celle de l'individu. Si celui-ci ne doit pas pouvoir faire seul ce qui est une violation d'un principe social, pourquoi une société le pourrait-elle? La liberté illimitée, c'est la licence. La vraie liberté est le droit de faire comme individu, ou comme association d'individus, tout ce qui plaît, mais en demeurant dans les limites que la société s'est tracée par ses institu-

tions et ses lois. C'est donc, comme nous e disions plus haut, le règne de la loi et, en dehors d'elle, la pleine indépendance.

Les institutions fondamentales de l'ordre social dans nos pays civilisés sont entre autres : la famille monogame, la suprématie familiale de l'époux, le devoir pour les parents d'entretenir et d'instruire l'enfant, la propriété individuelle, l'obéissance à la loi, l'existence civile de l'individu, son droit à la vie, le droit pour l'Etat seul d'infliger certaines peines et de contraindre à certains actes, le droit pour chacun de choisir sa carrière, l'interdiction de l'esclavage, c'est-à-dire la renonciation perpétuelle, même volontaire aux droits attachés à la personne, etc. Supposons maintenant qu'il convienne à quelques-uns de s'associer sur des bases qui sont en opposition flagrante avec ce principe. Ce seront, par exemple, la polygamie comme les mormons, ou la promiscuité des sexes avec répudiation des enfants, ou l'ignorance absolue de l'enfant, ou l'esclavage, ou le privilège dans le choix d'une carrière (corporations ouvrières du moyen âge), ou l'anéantissement de l'individu dans une collectivité qui prétend seule être connue de l'Etat, ou l'assassinat pour cause d'utilité publique ou par motif religieux, comme le pratiquent certaines sectes de l'Inde. L'Etat devra-t-il, au nom de la liberté, laisser cette association libre ? Non, pas davantage, qu'il ne me laisse libre, moi individu, de prendre le bien d'autrui, alors même que je l'indemnise du tort que je lui cause. L'Etat voit dans les statuts de la société un véritable essai de révolte contre les principes sociaux dont il est le gardien. Il a le droit de lui dire : Viens t'expliquer devant l'autorité législative. Celle-ci pèsera tes arguments. Nous trouvons fort bien que ce soit le corps législatif et non le pouvoir exécutif qui soit bastant pour connaître de cas semblables. En revanche nous trouvons fort grave la théorie émise par M. Cart que le pouvoir exécutif peut, s'il le juge à propos, laisser libre une corporation, alors même qu'un article de la Constitution la soumet de la manière la plus absolue à l'autorisation législative. C'est donner au conseil d'Etat une compétence qu'on lui a fort sagement déniée. C'est aussi porter atteinte à l'équilibre entre les trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, qui est la plus nécessaire de toutes les garanties de la liberté dans une démocratie.

Voilà, selon nous, l'explication de la corporation et de la situation spéciale qui lui est faite en dehors de la liberté. Celle-ci, nous la réclamons de la manière la plus complète pour toutes les associations, comme pour tous les individus, mais à la condition qu'elles ne se mettent pas en révolte contre les principes sociaux.

Si nous regardons autour de nous, et dans l'ordre religieux seulement, nous ne voyons que les couvents catholiques qui répondent, en une certaine mesure, à ce que nous venons de dire. S'ils renonçaient à leurs vœux, ils n'y répondraient même plus guère. Voilà pourquoi un savant professeur de droit nous disait que, dans le droit public suisse, la corporation religieuse c'est le couvent catholique.

On affirme, il est vrai que, dans la pensée de ses auteurs, l'art. 72 de la

Constitution neuchâteloise visait les classes des pasteurs, au moins autant que les couvents. Oui, parce que ces classes étaient au bénéfice de droits spéciaux, celui, par exemple, d'emprisonner pour un laps de temps de trois jours.

Si nous étudions les statuts des ordres monastiques catholiques, nous trouvons qu'ils reposent le plus souvent sur la prétention d'imposer à leurs membres certains vœux qui sont la négation de certains principes sociaux : la négation de la famille par les vœux de célibat et de vie commune, de la propriété individuelle par le vœu de pauvreté et de mendicité, enfin l'anéantissement de la personnalité civile de l'individu, qui est remplacée par celle de la collectivité. C'est pour cela que l'Etat les juge dangereux. La loi genevoise du 8 février 1872 sur la corporation religieuse s'exprime ainsi en son art. 1er : « Toute réunion de personnes appartenant à un ordre religieux quelconque ou à une corporation religieuse, constituée à Genève ou à l'étranger, *et vivant en commun,* de même que toute réunion de personnes *vivant en commun* dans un but religieux et sous une règle uniforme, constituent une corporation religieuse. » La vie en commun, voilà donc selon l'Etat de Genève le signe distinctif de la corporation.

Dans l'Armée du salut, nous ne voyons aucun des caractères antisociaux que nous venons d'indiquer. Ses membres et ses fonctionnaires se marient et vivent chez eux, ou ailleurs, comme ils le préfèrent. Ils conservent la jouissance de leurs biens et leurs droits civils. M. Cart accuse, il est vrai, « l'individu qui entre dans l'Armée du salut de faire implicitement des vœux très positifs : celui d'obéissance aux chefs par exemple. » Nous voudrions demander à M. Cart s'il connaît un seul honnête homme qui, entrant dans une société, dans une Eglise ou même au service d'un homme, ne fasse pas lui aussi « le vœu implicite d'obéir à ses chefs, » c'est-à-dire tout simplement de tenir ses engagements. En vérité, il faut être bien à bout d'arguments pour voir le délit de corporation dans ce qui n'est qu'un acte de loyauté élémentaire. Remarquons encore que ce soi-disant vœu d'obéissance n'a aucune valeur légale. Il n'a pas même une valeur morale bien gênante, puisque ceux qui quittent l'Armée, ou y déposent leurs grades, ne sont point considérés par elle comme des déserteurs sans moralité. Elle dit à cet égard que « celui qui, dans l'Armée du salut se croirait obligé en conscience à ne pas obéir à l'autorité de ses chefs, n'aurait aucune raison de quitter les rangs de l'Armée, mais il aurait cessé de faire partie du corps des officiers. » (*La vérité sur l'Armée du salut,* pag. 28.) — Son cas serait donc identique à celui d'un pasteur, d'un ancien, d'un missionnaire, d'un évangéliste ou de tel autre ouvrier qui, se refusant à obéir aux ordres de son comité ou de son Eglise, serait certainement considéré, et à juste titre, comme démissionnaire. C'est rester bien en arrière du fameux *perinde ac cadaver* des vrais jésuites.

Quant à l'individualité civile des membres de l'Armée du salut, elle demeure complète, tandis que celle de l'Armée elle-même est nulle. Le gouvernement de Genève l'a prouvé. Voulant punir l'Armée pour avoir fait des *collectes publiques* à l'issue de ses réu-

nions, il lui a appliqué, au mépris de toute justice, un arrêté de police visant les collectes *à domicile,* c'est-à-dire un cas absolument différent. Mais qui a-t-il frappé? Est-ce l'Armée en bloc en la personne de tout son personnel? Nullement. Il a expulsé Mlles B. et C. individuellement. Tandis que, lorsqu'il a voulu frapper tel ou tel ordre monastique, c'est l'ordre tout entier en la personne de tous ses membres qu'il a expulsés. Mlles B. et C. d'autre part ont confirmé que c'était bien ainsi qu'il fallait comprendre l'organisation de leur société. Ce n'est point le chef de l'Armée qui a recouru à Berne pour elles, ce sont elles-mêmes, en leur propre nom.

Voilà donc le gouvernement de Genève qui, par ses lois comme par ses actes, démontre de la manière la plus claire à celui de Neuchâtel, et à M. Cart, qu'ils se sont l'un et l'autre trompés en voyant dans l'Armée du salut une véritable corporation religieuse. Elle est une entreprise fortement administrée, mais rien de plus. Le reproche d'obéissance, le seul qui ait selon nous quelque vraisemblance, peut être adressé à toutes les sociétés bien ordonnées et dont le but est vaste.

Nous ne voyons dans la décision prise à Neuchâtel qu'une échappatoire indigne d'un gouvernement. Malheureusement nous y voyons aussi un précédent fort grave, qui pourrait menacer sous peu bien d'autres sociétés religieuses que l'Armée du salut. Nous les engageons à veiller sur leurs droits et à les faire respecter.

La revendication de son droit est permise au chrétien. Saint Paul l'a prouvé. S'il s'agit du droit d'autrui, du droit de l'étranger, du droit de la femme, du droit du persécuté, la revendication n'est plus seulement un devoir, elle devient un honneur. « Nous avons la certitude, a écrit M. Dubs, que le jour viendra où la Suisse recouvrera l'unité religieuse, en ce sens, que sans adopter un mode unique d'adorer Dieu, elle se souviendra de cette belle parole : « Il y a plusieurs » demeures dans la maison du Père, » et qu'il faut laisser chacun vivre librement de sa foi, qu'il soit papiste ou antipapiste, juif ou chrétien, libéral ou orthodoxe; que, dans la liberté, il y a place pour toutes les confessions, et que la diversité des voix ne sert qu'à former un chant de louanges plus beau à la gloire du seul vrai Dieu. Le jour où nous aurons atteint cette cime de la liberté religieuse, le peuple suisse retrouvera une force nouvelle. » (*Droit public de la Confédération suisse*, II, pag. 245.)

D. SAUTTER.

REVUE CRITIQUE

HISTOIRE DU CHRISTIANISME DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS, par Etienne Chastel. Tom. III et IV. — Paris, Fischbacher, 1882.

L'année dernière, nous rendions compte ici même des deux premiers volumes de l'important ouvrage publié par M. le professeur Chastel. Les deux nouveaux volumes que nous annonçons aujourd'hui renferment l'histoire du christianisme au moyen âge et dans la première période de l'âge moderne, soit le XVIe et le XVIIe siècles. Rappelons sommairement les grands faits qui caractérisent ces diverses époques.

I

Le moyen âge nous place en présence de deux faits considérables ; d'un côté, l'islamisme et ses conquêtes sur l'Eglise chrétienne en Orient ; de l'autre, en Occident, le développement du système catholique-romain. Ces faits embrassent une période d'environ neuf siècles, soit de l'Hégire, en 622, aux premières années de la réformation, en 1520. Quel intérêt s'attache à des sujets de cette nature, nous n'avons pas à l'apprendre aux lecteurs familiers avec l'histoire de l'Eglise. Sans doute il est tel chapitre de cette histoire qui attriste plus qu'il n'édifie. Nous voudrions pouvoir supprimer le tableau de ces longues et stériles controverses dogmatiques qui, dans l'Eglise d'Orient en particulier, semblent avoir si souvent étouffé le sentiment religieux. Nous préférerions ne pas avoir à constater la dégénérescence progressive de la foi dans le sein de l'Eglise d'Occident. La vue des divisions intestines, des sectes qui se forment, des subtilités scolastiques, nous jette dans l'inquiétude à l'égard des peuples témoins et victimes de tant de scandales et de tant d'hérésies. Mais il n'appartient à personne de supprimer l'histoire, et celle-ci fût-elle encore plus affligeante, elle ne laisserait pas que de porter avec elle des enseignements précieux.

Le moyen âge ne se distingue pas uniquement par des côtés sombres, par des luttes stériles, par un affaiblissement du sens moral et religieux. Il a aussi des côtés lumineux. C'est alors que s'opère un travail intérieur lent, mystérieux, mais puissant, et d'où sortira un monde nouveau, un monde qui pourra adopter pour devise la légende qui sera un jour gravée sur les armoiries de la Rome protestante : « Après les ténèbres la lumière ! » Le moyen âge religieux et ecclésiastique portait dans ses flancs le siècle de la réformation, le siècle du retour à la vérité évangélique, et s'il offre à première vue l'aspect du désordre et de la confusion, c'est que les éléments qui constitueront le monde moderne s'élaborent dans la fournaise. Aussi, quand on arrive à ces dernières heures d'une période qui se clôt, on éprouve quelque chose de ce sentiment de bien-être qui vous restaure au sortir d'un long tunnel de montagne. A cet égard, le XVe siècle est remarquable. C'est le siècle des réactions, des premières atteintes portées au système catholique-romain ; c'est le siècle des revendications, scientifique et littéraire, mystique, évangélique ; le siècle des Wiclef, des Jean Huss, des précurseurs de Luther ; un souffle d'affranchissement commence à se faire sentir.

Avec le XVIe siècle, avec l'âge moderne, l'intérêt va grandissant, et cela est naturel. L'histoire extérieure de cette période nous présente le large tableau de la réformation, le récit dramatique des luttes entre le catholicisme et le protestantisme. Quelles luttes que celles-là ! Et combien l'on sent que les intérêts les plus puissants sont en jeu ! En face de la réformation, qui semble devoir l'emporter, le catholicisme, un moment abattu, se redresse en la personne de Loyola et dans l'ordre dont il est le fondateur. De nouveaux ordres viendront au secours de la papauté, tandis que le concile de Trente formulera avec autorité la doctrine catholique. Bientôt, pro-

testants et catholiques ne se rencontreront plus seulement sur le terrain dogmatique, ils ne disputeront plus ensemble sur des questions de discipline ecclésiastique et de culte; ils viendront se heurter violemment sur de sanglants champs de bataille. La paix de Westphalie ne mettra pas fin à ces combats où la religion aura trouvé son plus pur héros en Gustave-Adolphe. Les hostilités vont se poursuivre jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Partout, dans les pays germaniques et slaves, en France, en Suisse, chez les Vaudois du Piémont, en Angleterre, les hostilités recommenceront. Si elles ne revêtent pas toujours le caractère d'une lutte à main armée, elles n'en sont pas moins la source de maux innombrables. Il suffit de rappeler ici les souffrances inouïes infligées aux huguenots de France par le grand roi.

Le protestantisme ne laisse pourtant pas que de s'affermir et de jeter de profondes racines dans les pays où il a pénétré; là, du moins, où d'atroces persécutions ne parviennent pas à l'extirper complètement. C'est la période du développement intérieur : les régimes ecclésiastiques différents, épiscopalisme, presbytérianisme, congrégationalisme, sont adoptés dans les divers pays où règne la foi réformée. Il arrive qu'ils se trouvent en présence dans un même pays, dans une même Eglise; de là des luttes, des transformations dont l'intérêt est aussi grand pour les protestants de nos jours qu'il pouvait l'être pour leurs ancêtres. Ici également, nous assistons à la naissance de sectes, de partis réformateurs au sein de la réforme, sectes et partis qui ont laissé dans le protestantisme des germes toujours fertiles : anabaptistes, piétistes, quakers. Enfin, dans cette période mouvementée, la doctrine devient l'objet d'études sérieuses, et, par conséquent, de controverses. Au XVI[e] siècle, on ne comprendra pas la liberté de conscience; au XVII[e], guère davantage, mais au moins on n'aura plus recours à l'argument suprême du bûcher. Le catholicisme, lui aussi, connaîtra ces luttes sur le terrain de la doctrine, et son histoire renfermera des chapitres sur le molinisme, sur le jansénisme et sur le quiétisme; ce n'en seront pas les chapitres les moins intéressants ni les moins instructifs.

II

Nous avons déjà dit l'intérêt général très grand qui s'attache aux matières exposées dans les deux gros volumes que nous avons sous les yeux. Ajoutons que cet intérêt n'est en aucune façon affaibli par la manière de l'auteur. Sans doute cette manière ne se distingue ni par le trait, ni par les mots à effet. M. Chastel ne s'en permet point. En revanche, son récit est facile, son style simple, naturel. Peut-être pourrait-on lui reprocher d'être parfois un peu terne, sans couleur. Mais au moins l'attention du lecteur n'est pas détournée des faits par le besoin d'admirer l'auteur. L'important pour nous est moins la manière dont les choses sont dites que les choses elles-mêmes.

Cette réserve faite, nous admettons qu'il y a une manière de présenter les faits qui n'est plus simplement du domaine du style, mais qui emporte avec elle une appréciation, un jugement. Nous ne pouvons être indifférents à

cette appréciation, quelle qu'elle soit. A notre tour de juger. C'est déjà ce que nous avons eu l'occasion de faire à propos des deux premiers volumes de l'*Histoire du christianisme*. Ici, nous nous bornerons à quelques remarques, sans nous permettre une critique de détails.

C'est toujours le point de vue dogmatique auquel s'est placé notre auteur qui lui dicte des jugements auxquels nous ne saurions souscrire absolument. M. Chastel n'est pas doux pour Calvin, par exemple. Nous nous demandons s'il est toujours juste à l'égard du grand réformateur de Genève. Calvin, assistant aux séances du Consistoire, introduisant les procès et y tenant la haute main, nous est représenté comme inclinant toujours à la sévérité. (Tom. IV, pag. 282.) Cela peut être exact, mais l'historien, en assombrissant ainsi la figure du réformateur, tient-il suffisamment compte de l'état des mœurs à cette époque et des immenses difficultés suscitées à Calvin par les libertins de toute nuance? Nombre d'historiens genevois d'une certaine école ont cédé à la tentation de faire du réformateur un portrait trop noir pour qu'il soit ressemblant. Il semblerait parfois que cet homme n'ait jamais su ce qu'était un sentiment de tendresse. Et cependant combien il nous apparaît différent dans ses lettres particulières! Il ne faudrait pas le juger sans tenir compte de cet élément important. Des procès-verbaux de consistoire ou de conseil, si exacts qu'ils soient, ne donneront jamais la physionomie vraie d'un homme et la mesure de ce qu'il est au fond. Mais, à Genève, on est volontiers sévère pour Calvin.

Et, à propos de Calvin, il est naturel que sa théologie ne trouve pas grâce devant M. Chastel. L'école à laquelle ce dernier se rattache a fait, il y a longtemps, et d'une manière fort apparente, divorce avec le réformateur et ses disciples immédiats. Nous nous bornons ici à signaler un fait qui ressort très nettement des pages consacrées à la dogmatique du réformateur. Nous ne saurions en dire davantage sans entrer dans une discussion qui serait hors de place. Toutefois, la position prise par l'historien à l'égard des doctrines proclamées au XVI[e] siècle ne laisse pas que de réagir sur le côté historique lui-même, et, en particulier, sur les portraits des réformateurs. Déjà le portrait de Luther nous avait paru un peu incolore, un peu trop terne; celui de Calvin, nous l'avons dit, présente des ombres trop épaisses. Ce sont là des détails, mais qui ont leur importance. Aucun homme n'est sans défaut, mais chez les grands hommes, chez les hommes qui ont joué un rôle exceptionnel, il suffit souvent d'appuyer légèrement sur un défaut pour que la physionomie véritable tourne à la caricature. C'est là un écueil qu'on n'évite qu'à grand' peine.

III

Dans les volumes que nous avons entre les mains, il se trouve assurément bien des chapitres qui mériteraient une mention spéciale; nous ne voulons cependant attirer l'attention de nos lecteurs que sur un seul épisode, mais qui a été raconté par M. Chastel d'une manière fort intéressante. C'est celui qui forme l'appendice du quatrième volume, sous le titre de : *Féne-*

lon et Bossuet en instance devant la cour de Rome.

Chacun sait quel rôle le *quiétisme* a joué dans l'histoire du catholicisme français au XVIIe siècle. M. Chastel le dit très bien : « Contre les prétentions d'un clergé qui partout s'interposait entre l'homme et Dieu, qui ne reconnaissait d'autres voies de salut que celles qu'il avait tracées, n'autorisait de culte que celui auquel il présidait, de prières que celles dont il donnait la formule, d'autres moyens d'absolution que les messes dont il trafiquait, d'autres chartes de pardon que celles qu'il délivrait au confessionnal, ni d'autre préservatif contre le péché que la crainte de l'enfer, les âmes qui, pour s'élever, aspiraient à s'affranchir, cherchèrent un point d'appui dans le mysticisme. An mobile avilissant de la crainte, elles opposèrent celui de l'amour ; aux pratiques machinales de dévotion, le recueillement intérieur ; aux directions du prêtre, l'union directe avec Dieu ; aux enseignements officiels de l'Eglise, la contemplation libre et immédiate des choses du ciel. » (Tom. IV, pag. 515.) Rien de plus juste, de plus légitime que ces aspirations. Seulement, par suite de l'infirmité naturelle de l'esprit humain, l'abus confinant toujours à l'usage, les plus nobles cœurs pouvaient être entraînés dans les voies du quiétisme ou de l'identification de l'homme spirituel avec Dieu. C'est aussi ce qui arriva, et il suffit de citer ici le nom de la célèbre Mme Guyon, l'une des plus ferventes adeptes du prêtre espagnol Molinos, qui allait jusqu'à dire que s'il plaisait à Dieu de l'envoyer en enfer, elle se ferait une joie, pour lui obéir, de souffrir dans toute l'éternité.

Bossuet ne voyait dans ces « fausses sublimités » qu'un raffinement condamnable, et il jugeait très sévèrement Mme Guyon et ses doctrines. Il n'en était pas tout à fait de même de Fénelon, alors simple abbé, nourri des écrits de François de Sales et des mystiques des temps passés, et enclin par tempérament à une piété tendre et contemplative. Mme Guyon exerça sur lui une action profonde, bien qu'il blâmât chez elle des écarts d'imagination et des intempérances de langage. L'évêque de Meaux, gardien vigilant de la tradition de l'Eglise en matière de doctrine, ne pouvait voir de bon œil un homme tel que Fénelon donner dans des erreurs qu'il estimait dangereuses. Aussi Bossuet travailla-t-il à mettre Fénelon de son côté et parvint-il à lui faire signer une déclaration qui séparait sa cause de celle de Mme Guyon. C'est, parait-il, en retour d'un pareil service que Bossuet obtint, par l'intermédiaire de Mme de Maintenon, que Fénelon fût nommé à l'archevêché de Cambrai. Bien plus, le sacre du nouveau prélat fut confié à l'évêque de Meaux. Fénelon apparaissait ainsi comme le protégé de Bossuet.

Fort de ce qu'il croyait être son droit sur le nouvel archevêque, Bossuet lui demanda quelques mois après d'approuver un manuscrit intitulé : *Instruction sur les états d'oraison*, dans lequel il flétrissait Mme Guyon et ses ouvrages dans les termes les plus vifs. Fénelon s'y refusa comme à un acte de lâcheté et d'injustice vis-à-vis d'une personne dont « les expressions étaient parfois étranges, mais dont les intentions et la conduite étaient pures, et de qui il n'avait jamais reçu que de l'édification. » Puis,

gagnant de vitesse l'évêque de Meaux, et dans la crainte de voir confondre ses propres principes sur la vie intérieure avec ceux d'un quiétisme excessif, il se hâta de publier son célèbre ouvrage : *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure.* Ce livre, dont l'apparition un peu brusque et inopinée irrita au plus haut point Bossuet, devint pour l'auteur une source d'amertume et de tribulations. Mme de Maintenon, les courtisans, le roi Louis XIV, tous prirent parti contre l'archevêque de Cambrai. Le pape lui-même, appelé à intervenir, et cédant à une pression exercée de haut, en vint à condamner le livre des *Maximes*.

Cette condamnation ne fut toutefois pas obtenue du premier coup, et c'est le récit des péripéties de la lutte entre les deux éminents princes de l'Eglise que M. Chastel retrace dans son Appendice.

IV

Le procès dont l'issue devait être fatale à Fénelon ne dura pas moins de trois années. C'est Fénelon lui-même qui l'avait provoqué en en appelant au pape Innocent XII et en se soumettant d'avance à son verdict.

A Rome, l'archevêque de Cambrai avait chargé de ses intérêts l'abbé de Chanterac, son secrétaire. L'évêque de Meaux était représenté par son neveu, l'abbé Bossuet. Ce dernier était plus intrigant, plus habile, paraît-il, que l'abbé de Chanterac, mais les vrais avocats de Fénelon étaient, — le croirait-on ? — les jésuites. En effet, les jésuites n'avaient rien à attendre du plus illustre représentant du clergé gallican, du rédacteur des fameux articles sur les libertés de l'Eglise de France. En revanche, le mysticisme de Fénelon ne les inquiétait guère. Ils prirent donc le parti de l'archevêque de Cambrai, et ainsi le neveu de Bossuet se trouvait avoir affaire à forte partie.

Les jésuites étaient en grand crédit à Rome et auprès du pape; l'abbé Bossuet dut donc déployer une activité extraordinaire et une habileté extrême. On comprend, du reste, que, pas plus que les jésuites, il ne se montra très scrupuleux quant aux moyens de gagner la cause de son oncle. Rien de moins édifiant que les ruses auxquelles se livre le jeune abbé pour circonvenir le pauvre vieux pape et pour desservir auprès de lui le rival de l'évêque de Meaux. — Le pape réprouvait hautement le quiétisme, tel qu'il avait été professé par les prédécesseurs de Mme Guyon, tel qu'il apparaissait également dans plusieurs des ouvrages de cette femme exaltée. Il était donc important d'établir une confusion absolue entre les vues de Fénelon, son mysticisme et le quiétisme lui-même, sans tenir compte des réserves nettement exprimées de l'archevêque de Cambrai. C'est à quoi travaillait l'abbé Bossuet avec un zèle digne d'une meilleure cause et avec des succès trop réels.

Cependant, le pape était lent à se décider. Les commissions nommées pour examiner l'affaire travaillaient lentement aussi. Les hommes chargés de ce soin étaient remplacés par d'autres ; les voix se balançaient ; les cardinaux évoquaient la cause à leur tribunal. On ne sait trop quelle aurait été l'issue d'un procès si étrange, si compliqué, si Bossuet n'avait pas eu l'oreille de Mme de

Maintenon, et, par là, l'oreille de Louis XIV lui-même. Le pape était fort embarrassé. L'abbé Bossuet devenait toujours plus hardi, menaçant, en même temps que dur, injuste à l'égard de Fénelon. A la fin, Louis XIV se fâche, et le pape cède. Le livre des *Maximes* est condamné en cour de Rome, et Fénelon se soumet, comme il l'avait annoncé d'avance.

C'est assurément un spectacle étrange autant que triste, cette lutte entre deux hommes aussi distingués que les deux princes de l'Eglise dont le procès se poursuit à Rome devant un vieillard décrépit. Mais il faut reconnaître que Bossuet nous apparaît ici sous un jour bien sombre. Trop bien servi par son neveu, il n'a pas un mot de blâme pour les moyens qu'il emploie. L'abbé Bossuet, en écrivant à son oncle, s'exprime d'une manière indigne à l'égard de Fénelon qu'il traite de « bête féroce, » qu'il appelle « le plus grand ennemi de l'Eglise de France. » Et l'évêque de Meaux, l'ancien ami de l'auteur des *Maximes*, ne s'émeut pas d'un langage pareil, il ne sait pas remettre son neveu à sa place; il permet qu'aux rigueurs du roi contre l'archevêque de Cambrai s'ajoutent les insultes d'un petit abbé dont le mérite a été de jouer un rôle infâme auprès d'un vieillard à moitié dans l'enfance. Fénelon est vaincu, mais il a le beau rôle dans cette triste lutte. Il peut dire, en s'appliquant à lui-même un mot de saint Augustin, qu'il a remporté « la victoire du vaincu. »

On sait, en effet, avec quelle humilité l'archevêque de Cambrai accueillit la condamnation de son livre. On peut s'étonner de cette espèce d'inconséquence, car il est évident que Fénelon croyait après ce qu'il croyait avant. A notre point de vue protestant, sa conduite est inexplicable; elle se comprend au point de vue catholique, et Fénelon ne pouvait pas donner un plus complet exemple de soumission à son supérieur dans la hiérarchie ecclésiastique. On pourrait faire ici plus d'un commentaire instructif; nous nous en abstenons. Bornons-nous à demander avec M. Chastel : « Sommes-nous devant un tribunal éclairé, solennel, imposant, dont la sentence est attendue avec un religieux respect? où sommes-nous au théâtre où se joue une pièce remplie d'imbroglios et d'intrigues?... » Les lecteurs ont déjà répondu. Quel esprit que celui qui inspire de tels antagonismes! Mais cet esprit est de tous les temps et de tous les lieux. Heureux le protestantisme s'il n'avait jamais offert de pareils spectacles! Heureuse l'Eglise évangélique de nos jours si des scandales analogues ne se produisaient jamais dans son sein! Reconnaissons, en terminant, que l'étude de l'histoire ecclésiastique est utile et qu'elle renferme entre le présent et le passé des analogies pleines d'un sérieux enseignement.

J. CART.

LA NOTION DE LA PRÉEXISTENCE DU FILS DE DIEU. Fragment de Christologie expérimentale, par P. Lobstein, professeur agrégé à la faculté de théologie de Strasbourg. — Paris, Fischbacher, 1883.

Il suffit de lire avec quelque attention un manuel de dogmatique, pour être frappé des difficultés que soulève la

christologie traditionnelle[1]. On part d'une théorie minutieuse sur le Verbe, seconde personne de la Trinité divine ; on établit une doctrine non moins arrêtée sur l'homme et sur sa nature morale, et l'on affirme l'unité personnelle de l'homme et de Dieu en Jésus-Christ. Le Verbe divin, pris à lui seul, est un être personnel, capable de penser et de vouloir. L'homme, de son côté, est une créature raisonnable et libre. Mais que deux êtres doués chacun pour soi d'intelligence et de volonté puissent en venir à ne plus former qu'une seule personne, c'est ce qu'il est plus facile d'affirmer que d'expliquer. Aussi comprend-on que la christologie ecclésiastique ne parvienne pas à s'établir sur une base solide, et qu'elle oscille fatalement entre les deux hérésies contraires qu'elle ne cesse de condamner : le *docétisme,* ou négation de la divinité du Sauveur, qui supprime la difficulté en écartant l'un des termes, et le *nestorianisme* dualiste, qui, renonçant à l'unité personnelle, se borne à juxtaposer les deux éléments.

Cet insuccès de la christologie traditionnelle ne serait-il pas l'indice d'un vice fondamental de méthode ? voilà ce que bon nombre de théologiens modernes se sont demandé. Les docteurs de l'ancienne Eglise partaient d'en haut, c'est-à-dire de théories spéculatives sur l'essence divine, systèmes subtils dans la formation desquels l'influence de la philosophie païenne n'est que trop manifeste. Ne serait-il pas plus logique et plus conforme à l'esprit de l'Evangile de commencer par le bas, de s'occuper tout d'abord du connu, c'est-à-dire de l'activité du Sauveur telle qu'elle nous est présentée dans les documents bibliques, de rechercher comment les apôtres ont compris l'œuvre et la personne de leur Maître, et par quelle voie ils sont arrivés à la conception qu'ils nous en donnent dans leurs écrits ? Détrôner la métaphysique pour mettre à sa place la psychologie et l'histoire, et pour appliquer à la théologie cette méthode expérimentale qui est seule de mise dans les autres sciences, tel est le programme indiqué déjà dans plusieurs passages des écrits des réformateurs, mis en lumière, avec un incomparable éclat, quoique non sans de graves inconséquences, par Schleiermacher au commencement de ce siècle, et repris de nos jours par Ritschl et ses disciples.

C'est à cette dernière école qu'appartient l'auteur de l'ouvrage que nous signalons. S'attachant au dogme christologique, et plus spécialement à la notion de la préexistence, qui en est un des éléments importants, M. Lobstein met tous ses soins à bien distinguer, dans son étude de cette portion de la vérité chrétienne, le contenu religieux de la formule métaphysique qui lui sert d'enveloppe et d'expression. La marche de son travail est historique. L'auteur passe successivement en revue les trois types principaux de doctrine apostolique : la christologie judeo-chrétienne, la christologie paulinienne et la christologie johannique. Dans chacun de ces trois chapitres, il s'efforce de montrer que l'idée de la préexistence est le point d'arrivée, et non le point de départ de la pensée chrétienne ; que l'affirmation de la divinité du Sauveur est à la base

[1] La christologie est la doctrine de la personne de Christ, comme la théologie (au sens spécial), est la doctrine de Dieu.

de l'enseignement apostolique ; que cette divinité, qui se révèle dans l'efficace de l'œuvre régénératrice de l'Evangile, est un fait d'expérience absolument certain pour le fidèle ; et que c'est cet axiome religieux qui s'exprime dans la thèse théologique de la préexistence du Fils de Dieu. En nous présentant Christ comme médiateur de la création du monde, les auteurs du Nouveau Testament n'ont fait autre chose que relever, dans un langage approprié à leur époque, le caractère absolu de l'œuvre et de la personne du Sauveur, et ce qui prouve combien ils étaient éloignés de toute préoccupation métaphysique, c'est qu'on cherche en vain dans leurs écrits la solution des problèmes spéculatifs qu'a soulevés plus tard la théologie de l'Eglise. Ils ont fait œuvre d'apôtres, et non de philosophes ou de savants.

Cependant il ne suffit pas d'exposer, chacun pour soi, les trois types principaux de christologie apostolique. Comment rendre compte de leur unité ? Ici M. Lobstein estime qu'il ne suffit pas d'alléguer l'inspiration des apôtres ni même de remonter jusqu'à l'enseignement du Sauveur ; c'est l'Ancien Testament seul qui nous fournira la clef de l'énigme. L'idée mère du recueil sacré des Hébreux est celle de l'élection du peuple. La conception religieuse de l'ancienne alliance est éminemment téléologique, c'est-à-dire qu'elle s'attache à faire ressortir le but de l'intervention divine en Israël : le Dieu qui a choisi son peuple et qui le dirige avec la sollicitude d'un père, le conduira jusqu'à la pleine réalisation du salut. Passez du domaine collectif au domaine personnel, transportez cette doctrine de l'ancienne à la nouvelle alliance, et vous arriverez tout droit à l'idée de l'élection divine de Jésus-Christ. Telle est la substance de l'enseignement des synoptiques, expression authentique de la pensée du Sauveur. Jésus se sent le Fils de Dieu, parce qu'il est l'élu de Dieu : pour lui les deux termes sont synonymes, et il est l'élu de Dieu pour accomplir l'œuvre du salut dans le monde. C'est cette vérité que les apôtres développent dans leurs écrits. Seulement il fallait la mettre à la portée des besoins de l'époque ; il fallait surtout l'opposer aux spéculations naissantes de la gnose : de là la forme spéciale qu'ils lui donnent. Substituant l'idée d'antériorité à celle de supériorité, ils passent de la notion religieuse de l'élection à la théorie métaphysique de la préexistence. En d'autres termes, « la thèse de la préexistence réelle et personnelle du Fils de Dieu, formulée par l'enseignement apostolique, ne fait que traduire dans le langage théologique du temps la conception religieuse de la téléologie divine appliquée à la personne et à l'œuvre du Christ[1]. »

Voilà, très rapidement esquissé, le point de vue de l'ouvrage. Il ne saurait être question de le soumettre ici à une critique approfondie, qui nous entraînerait bien au-delà des limites assignées à ce travail. Je me contenterai donc de deux remarques.

La première porte sur l'insuffisance de la preuve exégétique. Dans plusieurs cas importants, l'auteur se borne à renvoyer à ses sources, et présente comme certains des résultats qui auraient grand besoin d'être préalablement établis. Qu'on relise, par exemple, le développe-

[1] Pag. 118. Voy. pag. 118-124, 142-145 et passim.

ment relatif à la christologie johannique. Lorsque, après avoir cité des paroles telles que : « Avant qu'Abraham fût né, je suis[1], » — et : « Maintenant, ô Père, glorifie-moi auprès de toi de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde existât[2], » — l'auteur ajoute que « c'est se méprendre absolument sur le sens de ces déclarations que de les enregistrer comme la reproduction littérale des paroles du Christ historique[3]; » le lecteur serait heureux de ne pas en être réduit à croire le critique sur parole, et quelques arguments à l'appui d'une affirmation si catégorique seraient certainement les bienvenus. Notez que M. Lobstein semble admettre l'origine apostolique du quatrième évangile[4], ce qui rend sa position encore plus difficile à tenir. Qu'on me comprenne bien ; je suis fort loin de penser que saint Jean ait répété mot à mot les paroles du Sauveur, hypothèse que nul ne peut raisonnablement songer à défendre[5]. Mais l'apôtre a-t-il rendu fidèlement la pensée du Maître ? Voilà le nœud de la question. Dans la scène de la fin du chapitre VIIIe, par exemple, Jésus a-t-il dit, oui ou non, — de quelques termes qu'il se soit d'ailleurs servi, — qu'il existait avant Abraham ? Non

[1] Jean VIII, 58. — [2] Jean XVII, 5. — [3] Pag. 75, 76. — [4] Pag. 73, 63, etc.

[5] Les discours du quatrième Evangile, comme en général ceux des livres historiques du Nouveau Testament, semblent être plutôt des résumés. On ne peut se représenter Jean prenant des notes dans la scène mémorable des chapitres XIV-XVI, par exemple, et sténographiant les paroles de son Maître. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que Jésus parlait araméen, tandis que le quatrième Evangile est écrit en grec, et dans un grec qui porte l'empreinte très marquée de la personnalité de l'apôtre (comp. le style du quatrième Evangile et celui des Epîtres de Jean.)

seulement cette parole est courte, frappante et susceptible par conséquent d'être retenue ; mais, remarquez-le bien, l'évangéliste la place dans un encadrement historique des plus précis[1]. Est-il admissible qu'un auteur dont le récit brille en tant d'endroits par la scrupuleuse exactitude[2] ait inventé de toutes pièces cette scène ? Voilà une question qui méritait d'être soigneusement pesée, et qui le méritait d'autant plus que, si Jésus a parlé de la sorte, il faut bien reconnaître qu'il a cru à sa préexistence, ce qui porte un rude coup au système que nous discutons. Le tort de M. Lobstein est d'avoir trop négligé ce problème. Sans doute, le programme de son étude ne lui permettait guère d'entrer dans l'examen détaillé de la question johannique[3]. Mais quelques développements sur l'historicité des principales déclarations du Sauveur, soit sous forme d'appendice, soit même en note, étaient, me paraît-il, de rigueur. Pour avoir le droit de parler aussi catégoriquement qu'il le fait, l'auteur aurait dû mettre ses lecteurs à même de contrôler en quelque mesure l'exactitude de son dire. Lorsqu'on apporte si peu de preuves, — car les considérations avancées dans ce chapitre méritent à peine ce nom, — il vaudrait mieux éviter, en tous cas, des affirmations du genre de celle de la

[1] « Les Juifs lui dirent : Tu n'as pas encore cinquante ans, et tu as vu Abraham ! Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis : avant qu'Abraham fût, je suis. — Là-dessus ils prirent des pierres pour les jeter contre lui ; mais Jésus se cacha, et il sortit du temple. » (Jean VIII, 57-59.)

[2] Voy., sur ce point, un témoignage qui n'est pas suspect de partialité, c'est l'Appendice à la 13e édition de la *Vie de Jésus* de M. Renan.

[3] Voy. la note de la page 76 de son ouvrage.

page 85, par exemple [1]; un peu plus de réserve n'eût pas été hors de propos.

De l'exégèse, je passe à la critique du dogme, ce qui m'amène à ma seconde remarque. L'étude des écrits du Nouveau Testament montre que les apôtres ont enseigné la préexistence de Christ; d'autre part, M. Lobstein estime que cette doctrine est une thèse théologique, qu'on peut rejeter sans entamer la substance de l'Evangile. Si tel est le cas, il n'est que juste de se demander comment les auteurs sacrés ont passé d'une des notions à l'autre, de l'idée de l'élection divine du Sauveur à celle de son existence antérieure dans le sein de Dieu. S'il ne s'agissait que de préexistence idéale, cette substitution s'expliquerait sans trop de peine. Mis à part de toute éternité pour être le Sauveur du monde, Christ aurait existé de toute éternité dans la pensée divine : l'identité des deux idées ne soulèverait guère d'objection. Mais les apôtres affirment la préexistence réelle : comment en sont-ils venus là? L'explication que M. Lobstein nous donne sur ce sujet, et qui est le point culminant de son étude, me paraît, je dois le dire, un peu embarrassée. Il insiste sur les exigences de l'esprit sémitique, ennemi de l'abstraction, qui tend à personnifier les idées, et qui substitue aisément la notion d'antériorité à celle de prééminence [2]. Sous la plume d'un Sémite, l'idée de l'élection personnelle aurait tout naturellement pris la forme de croyance à la préexistence personnelle : voilà, si je l'ai bien comprise, la substance de l'hypothèse. Ici, cependant, surgit une difficulté. Ce n'est pas seulement à Jésus-Christ que l'Ecriture applique la catégorie de l'élection. D'après saint Paul, les fidèles aussi sont mis à part, de toute éternité, par l'action souveraine de la grâce divine [1]. Ils sont élus « en Christ, » sans doute; mais afin que Christ soit « le premier-né d'entre plusieurs frères [2]. » Bien qu'élus en Christ, les rachetés restent personnellement distincts de Christ; car l'idée de l'absorption panthéiste est absolument étrangère à la pensée paulinienne. Si donc les croyants sont, comme Christ, personnellement élus, pourquoi saint Paul n'enseigne-t-il pas la préexistence personnelle des fidèles? Il y a là une anomalie qu'on a peine à s'expliquer et qui fait ressortir le manque de consistance de toute la théorie.

Ajoutons que M. Lobstein ne prétend nullement avoir atteint l'idéal, et qu'il serait le premier à s'étonner que son ouvrage ne soulevât aucune critique [3]. Si le système qu'il nous propose est à bien des égards insuffisant, la méthode demeure, et c'est l'essentiel. Oui, certes, nous avons besoin de renoncer une bonne fois à cette exégèse « atomistique, » comme il l'appelle [4], qui, ne voyant dans l'Ecriture qu'un amas de textes isolés, la pulvérise au lieu d'en montrer le développement et l'unité vivante. Et surtout, ce qui sera moins facilement reconnu de tous, il est non moins indispensable, dans l'étude de

[1] « Cet essai d'explication suppose l'authenticité historique des discours rapportés par le quatrième évangile. *Or cette supposition* (c'est nous qui soulignons) *va à l'encontre des intentions de l'évangéliste lui-même qui, en nous donnant le Christ de sa foi, est préoccupé de bien autre chose que de la reproduction littérale des paroles de Jésus.* » (pag. 85).

[2] Pag. 120.

[1] Eph. I, 4. — [2] Rom. VIII, 29. — [3] Pag. 153. —
[4] Pag. 9.

dogme chrétien, de distinguer l'essentiel de l'accessoire, le contenu religieux de la forme métaphysique qui s'y est ajoutée dans le cours des siècles, et d'appliquer à la théologie cette méthode expérimentale qui seule peut donner quelque valeur à ses résultats. Le mérite de M. Lobstein n'est pas seulement de nous présenter une étude attrayante et instructive, qu'on peut lire avec profit, alors même qu'on ne partage pas toutes les vues du critique. L'utilité de son ouvrage est d'avoir relevé avec force ces deux principes : puisse-t-il les faire accepter d'un grand nombre de ses lecteurs.

J. BOVON.

NOUVELLES

Suisse allemande.

Le cléricalisme des réformistes. — Synode d'Hérisau. — Enquête fédérale sur la consommation de l'alcool. — Le centenaire de Zwingli.

Que n'a-t-on pas dit de l'intolérance de l'orthodoxie ? N'est-ce pas pour y mettre un terme, pour rompre l'unité de foi et de croyance imposée à toute une région, qu'ont été élaborées et votées les nouvelles lois ecclésiastiques de Berne, de Neuchâtel et de Genève ? Le premier effet de ces lois ne devait-il pas être d'émanciper les consciences individuelles de la tutelle cléricale ? Et ne voilà-t-il pas que le cléricalisme, chassé par la porte, rentre par la fenêtre ! La tolérance revendiquée naguère en faveur du christianisme dit libéral dans les cadres de l'Eglise officielle, le droit réclamé pour toutes les opinions d'être représentées dans la chaire, commence tout doucement, à peine acquis et inscrit dans les lois, à être soustrait à l'opinion évangélique dès qu'elle ne représente plus que la minorité. Ainsi se trouve justifiée la qualification d'*oppression alternante,* donnée, dès son institution au milieu de nous, au nouveau système de la démocratie ecclésiastique.

Nous avons rapporté dans notre précédente chronique de la Suisse allemande (Voy. numéro de juin), la circulaire de la Commission synodale d'Argovie, interdisant à tout pasteur d'accomplir des actes de son ministère dans la paroisse d'un collègue sans l'assentiment de celui-ci. Nous avions déjà là une première illustration, à l'usage des paroissiens du canton d'Argovie, de l'ancien adage : *Cujus regio, ejus religio.* Le canton et la ville de Berne va nous offrir une nouvelle application, plus concrète encore, de ce principe. Voici les faits résumés d'après une correspondance de Berne de M. le professeur Œttli, insérée dans le N° 14 du *Kirchenfreund,* (13 juillet 1883) :

Il y a un an environ que le parti réformiste obtint la victoire dans une élection de pasteur de la ville de Berne. En remplacement du regretté von Greyerz, M. Kistler fut nommé troisième pasteur de l'Eglise du Saint-Esprit, par les trois cinquièmes des voix. Un des trois quartiers dans lesquels la paroisse est divisée, et l'un des plus étendus, se trouve remis exclusivement aux soins du nouvel élu pour l'instruction religieuse et la cure d'âmes. Cet état de choses ne pouvait contenter les parents de l'opinion évangélique, et la question de l'instruction religieuse des enfants appartenant à la minorité devint bientôt brûlante. Le moyen, qui eût été le plus simple, d'envoyer ces enfants à l'un des deux autres pasteurs de la paroisse, se trouvait exclu par différentes raisons ; entre autres, la surcharge d'occupations qui en serait résultée pour ceux-ci, et l'éloignement des bâtiments scolaires où l'instruction religieuse se donne. Dans ces circonstances, la Société évangélique fut sollicitée d'intervenir et le fit, en effet, en appelant M. Hahn, qui avait achevé ses études et ses examens réglementaires à Tubingue et avait même desservi pendant quelque temps un poste en Wurtemberg, à remplir ces fonctions à titre officieux. Afin de

n'encourir aucune opposition, M. Hahn fit les démarches nécessaires pour être admis dans le clergé bernois, prêt à remplir toutes les conditions requises à cet effet. Mais il avait compté sans les antipathies de la Commission d'examen, qui est appelée à donner dans des cas pareils un préavis déterminant. En juillet 1882, celle-ci déclara, après inspection faite des titres du candidat et l'audition de son sermon d'épreuve, que M. Hahn était à la vérité, au double point de vue scientifique et moral, apte à entrer dans le clergé bernois, mais qu'elle ne pouvait lui donner son suffrage, à raison de la concurrence que, — d'après le bruit public (*dem Vernehmen nach*) — il s'apprêtait à faire à un fonctionnaire régulier de l'Eglise nationale.

Le gouvernement, à qui incombait la décision définitive, laissa M. Hahn sans réponse jusqu'au printemps de 1883. Comme le moment de commencer l'instruction des catéchumènes qui devaient être admis à Pâques 1883 était venu, M. Hahn entreprit cette tâche dans l'espoir que la solution de son cas interviendrait encore à temps. Cette solution lui importait, parce qu'en vertu d'un règlement de 1877, l'instruction et la confirmation de catéchumènes ne sont reconnus valables par l'Eglise, que pour autant que ces actes ont été administrés par un ecclésiastique appartenant au clergé bernois ou autorisé par le Conseil synodal du canton de Berne (*Synodalrath*). L'enseignement donné fut reconnu conforme aux règles par un ecclésiastique de l'Eglise nationale appelé comme expert. Ainsi, de la part de M. Hahn, toutes les avances avaient été faites pour satisfaire les règlements ecclésiastiques, leurs auteurs et leurs exécuteurs. Cela n'empêcha pas le Conseil de paroisse, nouvellement élu, de signaler son entrée en fonctions en blâmant l'instruction religieuse donnée par M. Hahn, qui cependant s'était abstenu, par déférence pour l'autorité, de recevoir ses catéchumènes à la confirmation. Il fut avisé, par lettre du président, que tout ecclésiastique qui se permettrait de les admettre, serait signalé au Conseil synodal. Nouvelle démarche de M. Hahn auprès de la Direction ecclésiastique, aux fins de faire régulariser sa position; nouveau préavis défavorable de la Commission synodale, et finalement, sentence négative du gouvernement.

Ainsi les aptitudes scientifiques elles-mêmes, auxquelles devaient se réduire dans le nouveau système ecclésiastique les conditions exigibles de la part du candidat, ne suffisent déjà plus; il ne suffira plus, pour être inscrit au rôle du clergé officiel, d'avoir fait des études complètes, d'avoir passé les épreuves réglementaires, d'avoir justifié de mœurs irréprochables; le péché capital, le seul condamné chez l'homme d'Eglise, ce ne sera plus ni la paresse, ni l'esprit de domination, ni la légèreté de conduite; ce sera la tentative de *concurrence* dans le champ d'un collègue. Eh! seriez-vous assez osé pour supposer qu'un homme habitant derrière des volets peints aux couleurs cantonales et recevant son trimestre de la caisse publique, n'est pas en état de satisfaire tous les besoins religieux légitimes de toutes les âmes portées au rôle de sa paroisse, même de celles qu'il scandalise?

« Ainsi, conclut M. Œttli, liberté dans tout ce qui devrait être un caractère distinctif de l'Eglise de Jésus-Christ, sévérité dans tout ce qui est indifférent à ce caractère! Qu'un pasteur ne soit pas en état de répondre aux besoins religieux d'une partie de ses paroissiens, ceux-ci auront à réduire ces besoins aux limites marquées par la tendance de leur pasteur, et à régler la demande d'après l'offre. S'ils cessent de s'accommoder de cette situation, ce sont des gens qui sapent le ministère d'un pasteur légalement élu, ce sont des ennemis de l'Eglise. Car la paroisse est pour le pasteur et non le pasteur pour la paroisse! »

La veille de l'élection du pasteur réformiste, le 5 mars 1882, M. Bitzius, le chef du parti, avait pourtant écrit dans une feuille locale, pour exhorter tout le monde à la tolérance, les

lignes suivantes : « Y a-t-il un seul membre de la paroisse qui puisse être réduit aux soins d'un ecclésiastique réformiste ? Tous ne sont-ils pas libres de choisir leur pasteur, aussi bien pour la cure d'âmes que pour la prédication et l'instruction religieuse ? »

Il est vrai que M. Bitzius est mort, et l'on sait que les morts vont vite.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous recevons le post-scriptum de l'affaire Hahn. A la date du 3 août, le Conseil de paroisse publiait un manifeste dans lequel tous les parents sont déclarés libres d'adresser leurs enfants au pasteur officiel de leur choix, dans la paroisse dont ils font partie. Pour réduire cette autorisation, qui d'ailleurs était superflue, aux proportions d'une plaisanterie officielle, M. Œttli nous apprend que les enfants de parents orthodoxes dans la paroisse du Saint-Esprit, devront, pour déférer aux avis de l'autorité, parcourir dans l'intervalle de onze à une heure, deux fois une distance de vingt-cinq minutes, recevoir une leçon d'une heure, prendre leur dîner et se retrouver au local scolaire.

Fort de sa tolérance, le Conseil de paroisse annonce dans la même pièce que les autorités ecclésiastiques existantes s'en tiendront strictement à l'avenir à la règle : « *Die zuständlichen kirchlichen Behörden werden sich in Zukunft streng an die gesetzliche Bestimmung halten.* » Entendez-vous retentir ces vocables : *Streng, gesetzlich, Bestimmung*, si étonnés de se retrouver dans la prose ecclésiastique moderne ? Eh quoi ! il y a donc encore en 1883, dans l'Eglise bernoise, un ordre, des règles, des menaces, des excommunications ! Eh oui, et tout cela tourné contre la propagation de la foi des apôtres, des réformateurs et de l'Eglise universelle.

Et c'est le moment que de nos amis choisissent pour insérer à la date du 29 juin 1883, dans le N° 13 du *Kirchenfreund*, page 195, les lignes suivantes :

« Je crois à *un Etat chrétien* (ce n'est pas nous qui soulignons), comme je crois à une Eglise chrétienne....

» L'état chrétien n'est pas une chimère comme vous le dites, bien que sa réalisation présente beaucoup d'imperfections.

» Le règne de Dieu, qui a été préparé dans l'ancienne alliance et qui est accompli dans la nouvelle, comprend l'Eglise et l'Etat. »

Chers frères de la Suisse allemande, jusques à quand ? Eh ! n'y a-t-il plus dans la nature et dans l'Evangile assez de choses difficiles à croire, sans y ajouter l'Etat chrétien qui n'y est pas ! Et si nous laissions l'Etat à ses limites et le magistrat à ses affaires, peut-être ne verrions-nous plus, de l'autre côté, des chefs d'Eglise raisonner et agir comme de vulgaires préfets de polices.

On connaît l'article de la constitution fédérale (un des meilleurs assurément, quoiqu'il ne m'ait servi de rien jusqu'ici), qui stipule que nul ne peut être contraint de payer des taxes dont le produit est spécialement affecté à l'entretien d'un culte dont il ne fait pas partie. La question de l'application de cet article vient d'occuper le synode appenzellois réuni à Hérisau le 14 juin. Une commission, nommée pour rapporter sur ce sujet, a présenté la proposition suivante, qui, après une vive discussion, a été adoptée :

« Plaise au synode de décider que les membres de l'Eglise (mineurs y compris) ont à payer la taxe ecclésiastique au lieu de leur domicile. »

Un pasteur proposa ensuite au synode d'instituer un service de communion en automne, qui s'ajouterait à ceux de Noël, Pâques et Pentecôte. Cette proposition fut écartée comme superflue, à une grande majorité et sans discussion préalable.

Il est pénible, remarque le *Kirchenfreund* auquel nous empruntons ces détails, de voir un synode traiter avec tant de sollicitude une question d'argent, pour passer aussi promptement à l'ordre du jour sur une question intéressant directement la vie religieuse.

Les journaux avaient annoncé avec plus ou moins de retentissement la convocation d'un certain nombre d'experts nommés par M. Schenk, conseiller fédéral, pour aviser aux moyens légaux de combattre l'ivrognerie en Suisse; toute cette campagne législative dont nous nous étions réjouis est menacée d'échouer dans la paperasse. Il faut nous y résigner; si nous devons périr, ce sera par la statistique. Comme si le mal n'était pas suffisamment constaté, les Chambres fédérales ont décidé d'ouvrir, avant toute chose, une enquête sur la consommation de l'alcool en Suisse. En attendant le jour de la lutte sérieuse, voici quelques chiffres que j'extrais au N° du 8 septembre de l'*Allg. Schweizer Zeitung*, et qui devraient dispenser les commissaires fédéraux d'en chercher de plus éloquents. Si l'on compare la consommation de l'alcool en Suisse avec celle d'autres pays, on trouve qu'elle atteint en France trois litres par tête, en Autriche quatre, en Suisse sept et demi. Ne vous semble-t-il pas que, par les insuccès des remèdes législatifs, la Providence veuille nous montrer que le remède sûr existe? Il ne doit pas être attendu d'ailleurs que des initiatives individuelles, qui viennent de se montrer déjà sur plusieurs points si fécondes.

Les fêtes que l'Allemagne se prépare à célébrer en l'honneur de son grand réformateur, ont réveillé la fibre helvétique à l'occasion du 1er janvier 1884, quatrième centenaire de la naissance de Zwingli. La société des étudiants en théologie de Berne vient de prendre l'initiative d'une fête commémorative du réformateur de Zurich, et elle a envoyé à tous les étudiants des autres universités et académies de la Suisse l'adresse suivante, que nous voudrions voir pénétrée davantage du souffle de la réformation et du christianisme :

« Camarades! l'enthousiasme est le privilège de la jeunesse! l'enthousiasme pour une fête pareille est pour vous un devoir!

» Et ce devoir, nous voulons le remplir et le remplir ensemble. Tendez-nous donc la main. Que la pensée qui certainement émeut déjà tous les cœurs, retentisse d'académie en académie, et réunisse la jeunesse de notre peuple dans une fête commune.

» Ainsi nous voulons prendre conseil ensemble et nous, les disciples, apporter nos hommages à celui qui fut le grand Maître.

» Déjà Genève nous a envoyé une adhésion enthousiaste : bon présage pour notre entreprise. Puissent d'autres cercles ne pas rester en arrière, etc.... » Puissent également, ajouterons-nous, ceux qui participeront à la fête du quatrecentième anniversaire de Zwingli, ne pas y boire trop de bière!

A propos de fêtes qui sont, comme chacun le reconnaît, la chose qui manque le moins en Suisse, j'annonce aux pasteurs que la prochaine réunion de la société pastorale suisse, qui cette année avait fait trève à ses travaux, aura lieu en 1884 à Glaris. La première question portée à l'ordre du jour avait déjà été soulevée à Liestal par M. Furrer, et ressemble bien à la recherche de la pierre philosophale : ce sera celle de la rédaction, à l'usage des familles et de la jeunesse, d'un extrait de la Bible, qui serait l'œuvre commune, et serait par conséquent selon les vœux, de toutes les tendances théologiques... Pourvu que cette Bible expurgée ne devienne pas la Bible fédérale!...

La seconde question, qui sera celle des missions, et doit être traitée par M. le professeur Kesselring de Zurich, nous offrira beaucoup d'intérêt. Ceux qui ont lu notre précédente chronique s'expliqueront peut-être le choix du sujet et du rapporteur.

A. GRETILLAT.

Grande-Bretagne.

Ce que coûte l'installation d'un archevêque, et l'effet produit. — Le missionnaire Moffat. — Une conversion modèle.

La note des dépenses causées par l'intronisation du lord archevêque de Canterbury comme primat occupe une grande colonne d'une revue de grand format. Elle compte

soixante-treize articles, dont voici quelques spécimens :

Ministère de l'intérieur :

	£	sh.	d.
Congé d'élire (*sic*)	14 £	1 sh.	0 d.
Lettre de recommandation	7	13	6
Consentement royal	14	1	0
Serment d'hommage	12	12	6
Restitution de *Temporalities*	14	1	0
Timbre	0	10	0
Ci....	62	19	0

La même litanie, ou à peu près, recommence pour les rubriques : consentement royal, restitution, confirmation, etc., ce qui fait qu'on n'a point de peine à arriver à un total de 885 £ 5 sh. 6 d., soit plus de 22 125 francs. N'allez pas croire que le calcul ait été fait par un de ces dissidents à l'esprit étroit, à la bourse serrée, qui ne comprennent rien aux magnificences dont une Eglise nationale est tenue de s'entourer. Cette petite note, aussi instructive qu'édifiante, est signée par John B. Lee, secrétaire de Sa Grâce. Il n'y aura rien d'étonnant à la voir figurer comme pièce à l'appui des trois motions qui vont être présentées au Parlement en faveur du *disestablishment* de l'Eglise anglicane. Un clergyman m'assure que c'est de sa propre bourse que le primat paie ses frais d'installation. Soit. Mais qui la lui tient si bien garnie ? D'où lui viennent les honoraires qui lui permettent ses dépenses colossales ?

Qu'une Eglise tirant ses ressources de ses seuls membres fasse des prodigalités, des folies même, ce sera regrettable; qu'une Eglise qui vit des charges qu'elle impose à des citoyens, lesquels n'en sont pas membres, se permette la dilapidation des deniers, des milliers qu'elle reçoit d'autrui, c'est une injustice. Aussi l'agitation contre l'Eglise anglicane ne fait que grandir. L'association contre les dimes extraordinaires soutient les récalcitrants, assiste en grande cérémonie aux ventes juridiques faites à leurs dépens, et tient un meeting sur les champs qui viennent d'être adjugés pour payer les frais des poursuites. On n'oublie pas d'avoir un excellent *luncheon*, et on vote des félicitations au courageux propriétaire qui a refusé de payer la dime extraordinaire.

« Je ferai, dit un orateur, tout ce que je pourrai pour être débarrassé de cet impôt. Ne le payons pas; laissons les autorités venir le prendre. Mon domaine me coûte 1000 francs l'acre avant que j'y aie rien fait croître, puis le *clergyman* arrive, me disant qu'il doit avoir 21 francs 25 par acre sur ce que j'y produirai. Ce monsieur n'a jamais rien fait pour la terre, et cependant cette dime est de trois fois la valeur primitive de la terre. C'est presque une honte de vivre dans un pays où il y a ces dimes extraordinaires. »

« A l'origine, dit un autre, il était pourvu par les dimes aux besoins et à l'éducation des pauvres. Aujourd'hui, le clergé n'a plus à s'occuper de ces deux objets, puisque nous payons, outre les dimes, un impôt scolaire et et un impôt pour les indigents. Le clergé ne s'acquitte pas de sa part d'engagement. Cette taxe détourne le capital de l'achat de terres. Dès qu'une terre est transformée en champ ou en verger, voilà qu'on la charge de la dime extraordinaire. »

Les mœurs et les lois sont souvent en conflit en Angleterre, celles-ci moins larges que celles-là, les premières progressant plus que les secondes. A de certains moments, il en résulte le spectacle d'injustices criantes qui scandalisent les gens qui ne connaissent pas l'Anglais. Qu'on se rassure : les mœurs finissent par l'emporter sur les lois, et à un nouvel état social correspond une législation nouvelle. Le respect de l'usage établi, — avec les intérêts en jeu, sans doute, — lutte en faveur d'habitudes qui sont devenues, par le développement des temps, un anachronisme et pis peut-être. Mais le bon sens et la loyauté de l'Anglais réforment enfin les abus. Pour le prestige et la bonne renommée de l'Eglise, il est fâcheux que ces tiraillements se produisent à son propos, et qu'elle y représente trop souvent un passé en désaccord avec le

présent. Ceux qui s'en affligent le plus, sont ceux qui savent tout ce que cette Eglise sait montrer autrement de largeur, de générosité; ils regrettent qu'elle se donne, par trop d'attachement au passé, une triste réputation, l'apparence de trop s'attacher aux biens de la terre, dont du reste elle fait maintes fois un si noble usage.

La presse religieuse et la presse politique ont fait chorus pour louer le Dr Moffat, le célèbre missionnaire, qu'on a déposé récemment dans sa dernière demeure terrestre. Il méritait bien ces unanimes éloges, le grand défricheur spirituel du continent mystérieux. A cette occasion, la question des missions, de leur utilité, de leur opportunité, a été de nouveau discutée, et cette belle cause protégée, pour ainsi dire, ou illuminée par l'éclat du nom et de la carrière de Moffat, a paru sous un jour séduisant à des yeux qui ne la considèrent pas toujours avec faveur. « C'est assez la coutume dans certains quartiers, dit le *Times*, de se moquer des missionnaires, de suivre leurs rapports avec incrédulité, de les considérer au mieux, comme d'inoffensifs enthousiastes, et des gens très dignes de pitié, sinon de ridicule. Les récits de l'œuvre missionnaire au sud de l'Afrique doivent être lettre close pour ceux qui ont ces idées. Nous devons à nos missionnaires que toute cette région nous ait été ouverte. A côté de leurs services comme prédicateurs, ils ont accompli une œuvre importante comme pionniers de la civilisation, comme géographes, comme auxiliaires de la science philologique. A tous ces points de vue, le nom de Moffat n'est pas le plus connu. Moffat a travaillé, et d'autres sont entrés dans son champ de travail. Livingstone est venu après lui, et a été plus loin que lui et a associé son nom pour toujours à l'histoire de l'Eglise du sud de l'Afrique. Speke et Stanley sont devenus des noms familiers à des foyers où Moffat est inconnu ou bien oublié. Il ne lui est jamais venu à la pensée, comme il le disait simplement, que, en travaillant pour les Béchuanas, il obtiendrait les applaudissements des hommes. Ses seuls soucis allaient à ceux au milieu desquels il avait jeté son lot. C'était un enthousiaste sans doute : il aurait peu de valeur pour la mission, celui qui ne le serait pas d'abord. Mais c'était un enthousiaste qui voyait clairement les moyens à employer pour sa tâche de dévouement. Il avait à communiquer un message de paix et d'amour, et il devait préparer les hommes à le recevoir, en les instruisant dans les arts de la paix. Les progrès de l'Afrique méridionale sont principalement dus à l'empreinte que Moffat lui a donnée. Chez lui, comme chez David Livingstone, on ne sait ce qui l'emportait du missionnaire ou de l'initiateur. Il est certain que, sans l'impulsion qu'ils ressentaient comme propagateurs de l'Evangile, ils ne se seraient jamais jetés dans l'œuvre à laquelle leur vie a été consacrée. Ce n'était pas par ardeur pour répandre la civilisation pour elle-même qu'ils ont passé de longues années à travailler et à enseigner au sein de tribus sauvages, au milieu de dangers de toute sorte, de privations dont ils ne s'inquiétaient guère, mais que seul le sentiment de leur haute mission spirituelle pouvait les porter à rencontrer et à endurer. »

Lors d'une grande sécheresse, que les faiseurs de pluie attribuaient aux missionnaires, un chef Béchuana vint avec douze lances à Moffat pour lui enjoindre de quitter le territoire sous peine de mort : « Vous pouvez, répondit le héros chrétien, répandre mon sang; vous pouvez brûler ma maison, mais ma résolution est prise; je ne quitterai pas votre pays. » Moffat est là tout entier avec son cœur, sa foi, son ardent amour, son indomptable énergie. Honneur à ce grand vieillard de quatre-vingt-huit ans, qui avait passé près de cinquante années en vaillant apôtre du Christ dans la sauvage contrée des Béchuanas!

Une conversion au catholicisme n'est pas chose rare en Angleterre. Est-ce chose d'une

importance aussi grave que le veulent bien dire les catholiques et que le craignent les protestants ? La conversion en elle-même est certes un fait très sérieux ; c'est pour cela qu'il faut se garder d'appliquer ce mot à des évolutions où le sentiment, l'étroitesse d'esprit ont plus de part que l'intelligence et la conscience. Ces réflexions me sont inspirées par une lettre d'une demoiselle Howitt, qui a pris la peine d'expliquer très longuement à un journal protestant comment et pourquoi elle est devenue catholique. Voilà une convertie à qui la lecture et les lecteurs d'un journal protestant tiennent trop à cœur pour lui attribuer le zèle et la ferveur ordinaires à ceux qui brûlent ce qu'ils ont adoré. Cela diminue déjà le prix de la conquête qu'ont cru faire les prêtres, en recevant dans le giron de l'Eglise une fille de l'auteur de l'*Histoire de la prêtraille*, ouvrage peu tendre au romanisme. Les raisons qu'elle donne pour son changement achèvent d'en ruiner la portée. « Les recherches que j'ai faites m'ont conduite à croire que le caractère et l'enseignement de Christ se reflètent bien mieux dans la vie et les « exercices spirituels » d'Ignace Loyola, que dans la vie, les récits et les discours de Martin Luther. » Miss Howitt n'a d'autre excuse pour écrire cette énormité que de l'avoir écrite à Dietenheim, dans le Tyrol, un pays renommé, on le sait, pour ses lumières et les croyances peu superstitieuses de ses habitants :

« La parole du Seigneur : « Celui qui vous » écoute, m'écoute, etc., » me prépara à donner mon obéissance aux successeurs légitimes des apôtres. » On comprend cela, ce qui est moins compréhensible, et ce qu'elle ne dit pas, c'est la ou les raisons qui font des papes les successeurs légitimes des apôtres. Il eût été pourtant intéressant de connaître les arguments qui ont emporté la conviction de miss Howitt.

» Dans ces circonstances, « (quelle précision ! et comme miss Howitt se rend bien compte de ce qu'elle a fait !) un évêque protestant anglais lui remit une prière en faveur de l'unité de la foi dans son diocèse. « Cette prière augmenta mon désir d'arriver à la véritable unité, » laquelle ne se trouve que dans l'Eglise romaine, aurait pu ajouter ici miss Howitt.

» J'avais trouvé auparavant, dans une vallée retirée du Tyrol, un manuel de la foi et de la pratique catholique, écrit par le prince-évêque de Brixen pour ses ouailles. Il donnait les règles suivantes pour la lecture de la Bible : « Place-toi en présence de ton Sauveur et » assieds-toi à ses pieds. Reconnais humble» ment tes péchés et demande ton pardon par » ses mérites. Supplie-le de t'accorder les lu» mières d'en haut et l'amour divin. Ensuite, » lis avec soin et lentement, pas à pas. A chaque » point, arrête-toi pour réfléchir sur la vérité » de ce que tu as lu et demande-toi : 1° Que » dois-je croire ? *Réponse*. Ce que je viens de » lire, et dis : O Seigneur, je désire croire cette » vérité. Seigneur, je crois, aide-moi dans mon » incrédulité. 2° Que dois-je faire maintenant ? » *Réponse*. Me corriger des fautes qui sont » opposées à cette vérité. 3° Qu'ai-je fait jus» qu'ici ? *Réponse*. Malheur à moi, ô Seigneur, » j'ai agi en opposition avec cette vérité et » contrairement à l'exemple que tu m'avais » donné. 4° Que vais-je faire maintenant ? *Ré» ponse*. Seigneur, aide-moi à améliorer dé» sormais ma vie par le secours du Saint» Esprit. Amen. »

Voilà des recommandations qu'un protestant pourrait signer. Il faut être catholique d'avance et de décision arrêtée pour en tirer ce que miss Howitt en a conclu. « Ce système de prières, d'études de la sainte Ecriture, spécialement des enseignements de saint Paul, me convainquirent finalement que je ne pouvais m'adonner à une piété solide, et à cette foi sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu, que dans l'Eglise fondée par Christ sur le roc ; que si je voulais être sa brebis, je devais lui être confiée par Pierre. »

La chute n'est pas jolie, c'est un écroulement.

Miss Howitt vit des prêtres qui ne firent aucune tentative inconvenante de prosélytisme, lut des livres pour et contre l'Eglise romaine, et enfin elle fut admise dans l'Eglise. « Je crois, dit-elle, que quelques-uns de vos lecteurs seront intéressés par ce fait d'une conversion à Rome amenée par la prière et l'étude des Ecritures. » Mais non, miss Howitt, vous étiez en un sens catholique romaine avant d'avoir été officiellement à la messe; vous l'êtes d'une certaine manière en dépit des exhortations du prince-évêque du Tyrol, en dépit de Saint-Paul que vous prétendez vous avoir conduite à ce Saint-Pierre, auquel il résista un jour en face. Vous l'êtes d'une certaine façon, parce que vous réduisez le catholicisme aux dogmes romains de l'unité de l'Eglise et de la succession apostolique, dont vous ne voulez pas apercevoir les conséquences funestes, ni les contradictions avec les faits dans lesquels vous les croyez passés sans contestation possible. Vous l'êtes, parce vous avez de l'imagination et voyez dans l'Eglise romaine ce que vous y voulez voir; parce que vos sentiments l'emportent sur votre jugement. Par bonheur, il se trouve des catholiques, comme votre prince-évêque, qui sont restés assez chrétiens pour tenir le même langage que les chrétiens protestants, et par conséquent réveiller en vous des échos d'un passé protestant; à cet égard, vous êtes chrétienne et non point catholique. Aussi, après tout, comme beaucoup d'autres, votre conversion est un changement d'étiquette, ce n'est pas une transformation; un tour de force, non point une position tenable, franche; vous avez encore du chemin à faire pour être une vraie catholique romaine. Puissiez-vous ne pas aller au bout ! ***

PENSÉE

Jésus-Christ est tout ensemble la grâce la plus absolue et la loi la plus parfaite, en sorte que croire en lui c'est embrasser tout ensemble une grâce et une loi. VINET.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ESSAIS SUR LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE LA PHILOSOPHIE THÉORIQUE ET PRATIQUE, par Ed. de Muralt. — Saint-Denis, Lambert, imprimeur, 1882.

Cette brochure est composée de quatre morceaux distincts. Trois d'entre eux ont pour base l'étude de certaines œuvres de Kant. Ceux qui connaissent ces dernières pourront profiter des réflexions qu'elles suggèrent à M. de Muralt, des critiques qu'il leur adresse, des corrections qu'il leur apporte. Mais nous aurions voulu que le fruit d'un travail si consciencieux, le résultat de lectures approfondies et de méditations personnelles, eût été présenté sous une forme accessible à un plus grand nombre. L'auteur aurait dû pour cela exposer d'abord, fût-ce très brièvement, les idées de Kant et y ajouter ensuite ses critiques et ses réflexions, qui s'en seraient dès lors nettement distinguées. Telles qu'elles sont, les notes publiées par M. de Muralt ne suffisent pas à donner une idée claire du système kantien à qui n'en est est pas informé d'avance. C'est particulièrement le cas pour la première étude : le titre semble promettre une exposition de la théorie du jugement telle qu'elle est formulée par Kant ; au lieu de cela l'auteur parle en son propre nom, tout en s'appropriant du reste certains éléments kantiens, et la doctrine de Kant lui-même doit être devinée tant bien que mal au moyen d'une série de notes, qui nous donnent, traduits en français, quelques fragments de ses œuvres.

Le premier opuscule, celui dont nous parlons en ce moment, se rattache à la *Critique du jugement*, livre qui a joué un rôle capital dans l'histoire de la philosophie allemande, parce qu'à bien des égards Kant s'y élevait au-dessus du terrain primitif de son système et y ouvrait des horizons nouveaux. M. de Muralt est de ceux qui pensent, avec raison, croyons-nous, que, tout en modifiant les bases

originelles du kantisme, la *Critique du jugement* n'y apportait néanmoins que des corrections insuffisantes. Quant à lui, entre la raison théorique, qui préside à la connaissance intellectuelle, et la raison pratique, qui réclame le gouvernement de notre vie, il veut qu'on reconnaisse le rôle du sentiment comme source d'une intuition directe des vérités qui concernent la religion, ce point central où la métaphysique et la morale viennent s'unir.

Dans un deuxième travail, l'idée de Dieu est soumise aux diverses « catégories » kantiennes, c'est-à-dire qu'elle est considérée tour à tour aux points de vue de la substantialité, de la causalité, du rapport réciproque, de la possibilité, de la réalité, de la nécessité, etc. L'auteur n'a pas de peine à montrer qu'un tel procédé ne nous élève pas à une intelligence suffisante des perfections divines; il ajoute qu'une révélation seule a pu nous amener à connaître l'amour et la fidélité de Dieu.

La fin de cette deuxième étude et la quatrième tout entière renferment une série de rectifications apportées par M. de Muralt, soit à la terminologie, soit à la doctrine même de Kant relativement à la religion. La notion de cette dernière se réduit à bien peu de chose dans le kantisme; ce système tout entier repose sur l'idée de l'indépendance de la morale et sur le pouvoir que la raison pratique est censée posséder de diriger nos actions. Cependant Kant a trop sérieusement étudié la nature de la volonté humaine pour avoir pu s'empêcher de constater qu'elle est atteinte d'un « mal radical. » Cet aveu est, comme le montre M. de Muralt, la ruine même de la morale indépendante. Sur ce point et sur d'autres encore, il établit que le kantisme réclame une transformation profonde : la religion, Dieu saisi par le cœur, telle est la base sans laquelle nulle morale solide et complète ne saurait, en effet, s'établir.

La troisième étude, malheureusement intercalée entre des pages faites pour se suivre, est consacrée à la réfutation du déterminisme de M. Scholten. M. de Muralt démontre combien le système du célèbre théologien hollandais est incompatible avec toute religion digne de ce nom et combien il est dangereux pour la morale. Sous le prétexte fallacieux d'être seul conciliable avec les postulats de la science, le déterminisme exige de nous, en réalité, l'oubli des affirmations les plus péremptoires de la conscience. Cette étude, qui nous paraît former avec la quatrième la meilleure partie de l'ouvrage, est d'un intérêt général, et chacun y pourra trouver un profit réel. Mais, pour elle comme pour les autres, nous regrettons que la forme soit défectueuse et qu'elle exige habituellement du lecteur une trop grande somme de patience et de réflexion. Ce défaut tient en bonne partie sans doute à ce que M. de Muralt n'a pas accordé à son travail l'étendue et les développements qu'il comportait. Il y a des choses qu'il faut coûte que coûte renoncer à faire tenir dans de petits vases. Trente-cinq pages pour traiter « les principaux problèmes de la philosophie théorique et pratique, » c'est compté trop juste. Une mesure de papier moins parcimonieuse, un style moins laconique, une plus grande générosité d'indications explicatives aux endroits qui le demandent, nous semblent un luxe que le lecteur est bien en droit de réclamer, et dont est toujours digne une étude philosophique à laquelle l'auteur a mis son temps et ses soins.

PH. BRIDEL.

CHOEURS ET CANTIQUES CHRÉTIENS, mis en musique par A. Bost, père. Nouvelle édition, revue et corrigée. — Lausanne, Mignot, 1883.

Il vient de paraître, sous ce titre, une nouvelle édition, revue et corrigée, des cantiques bien connus d'A. Bost. De divers côtés, paraît-il, cette édition était réclamée, et nous pensons que toutes les Eglises se réjouiront d'une telle publication, d'autant plus que nous

sommes assez pauvres encore en recueils du genre de celui-ci. Plusieurs modifications ont été conservées, l'harmonie, en certains passages, a été quelque peu enrichie, mais la mélodie est restée intacte.

En outre, dans cette édition, plusieurs cantiques ont été insérés, qui n'avaient pas pris place dans celle de 1866, et que les éditeurs ont découverts dans divers recueils de France et de Suisse. Une première classe de ce volume comprend sept grands chœurs; une seconde, quatorze cantiques tirés du *Voyage du chrétien;* une troisième enfin, vingt-deux cantiques pour le culte ou l'édification particulière. Ce recueil est donc très riche, trop riche peut-être.

Expliquons notre pensée : les chœurs sont d'une grande élévation et d'une grande puissance ; on pourrait toutefois leur reprocher certaines répétitions inutiles, qui donnent à quelques passages un caractère assez marqué de monotonie. Malgré cela, il faut convenir qu'ils renferment de réelles beautés, et sont bien l'expression du texte biblique. Dans les Eglises où l'on aura le courage de les étudier d'une manière sérieuse, ils contribueront pour une large part à l'édification. Certaines pages pourraient être placées, sans difficulté, à côté de nos grandes œuvres de musique religieuse.

Nous n'en dirons pas autant de la seconde classe, celle qui renferme les cantiques tirés du *Voyage du chrétien*. Ici, nous trouvons bien des mélodies pâles, molles, sans caractère, ou d'un caractère enfantin. On peut citer entre autres les cantiques 2, 5, 7, 10, 12. Citer ceux-là, c'est presque condamner la seconde classe tout entière, mais nous y sommes obligés. La simplicité ne doit pas exclure une certaine dignité, ni la vigueur, ni l'élévation. Il ne faut pas placer, dans un recueil comme celui-ci, des cantiques qui ressemblent à de petites chansons d'enfants; ce sont de légers refrains qui ne conviennent pas aux paroles.

Dans la troisième classe, nous rencontrons tout d'abord un admirable cantique (*O Dieu de vérité*), qu'on ne se lassera jamais de chanter dans le culte; c'est un vrai chef-d'œuvre qui surpasse tous les autres morceaux du recueil. Pourquoi faut-il qu'il soit suivi, par exemple, du cantique 3, qui reproduit tous les défauts signalés plus haut? c'est une cantilène qu'on aurait pu retrancher sans inconvénient. Nous en disons autant du cantique 6; le 14e n'a pas une grande valeur musicale; c'est un air peu original, et qui devient facilement monotone. D'autres sont meilleurs, mais cette troisième classe aurait besoin d'être revue et expurgée.

Voilà pourquoi, selon nous, ce recueil est trop riche; il n'a pas été composé avec assez de soin; il va sans dire que nous ne parlons ici que de la musique, et non du texte, toujours édifiant. A cet égard, bien d'autres recueils auraient besoin d'être revus et abrégés, espérons que cela se fera dans un avenir prochain. Malgré ces critiques, nous sommes heureux de cette publication, à cause des beautés qu'elle renferme, et nous en recommandons spécialement la première partie à l'intérêt des Eglises. P. DUPLAN.

LA PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE, par le rév. J. Hamilton, traduit de l'anglais. — Paris, Sandoz et Thuillier, 1883.

Comment rajeunir la parabole de l'enfant prodigue, — cette perle des paraboles, — comment donner du nouveau à ceux qui viennent de lire le volume de Choisy, et tant d'autres, sur ce sujet? Tel est le problème qui se pose devant les lecteurs de Hamilton. Avouons qu'il l'a résolu avec un rare bonheur. Point de théologie alambiquée, point de systèmes nouveaux, mais un tableau vivant de l'amour paternel, des scènes évangéliques toutes empreintes d'une vie divine, malgré quelques longueurs. Citons un seul exemple, c'est l'allégorie de l'île fortunée (pag. 183); la barque du salut, c'est la rédemption accomplie par Jésus-Christ.

L'enfant prodigue s'est conduit comme un misérable et un ingrat, mais « si la douleur du père de famille est grande, combien plus celle du Père céleste en voyant se livrer au mal tant d'âmes qu'il aime d'un amour infini!

« Sa tendre miséricorde va chercher dans les régions lointaines ce pécheur qu'il destine au salut et n'attend que son retour pour lui ouvrir ses bras paternels. » Cette parabole ne demande pas à être commentée, — dit l'auteur, — mais pour que sa lecture nous soit utile, il faut que nos cœurs s'humilient et cherchent ardemment le Seigneur.

Nous pouvons recommander avec pleine confiance ce nouveau livre d'Hamilton, car ceux qui connaissent sa *Vie de Moïse*, y retrouveront la fidélité biblique, la riche imagination, la consciencieuse étude de l'auteur.

C. C.

La beauté du ministère évangélique. Discours de consécration, par E. Lacheret, pasteur à la Haye. — Paris, Fischbacher, 1883.

La beauté du ministère évangélique, humble reflet qui suit les pas du Maître, dépend, d'après M. Lacheret, du sentiment éprouvé devant l'œuvre accomplie, et du souvenir qu'on en garde. Affaire d'impression. Tout ministère est beau, s'il est évangélique. L'occasion du discours est, il est vrai, des plus émouvantes. Il s'agit d'une consécration, celle d'un frère. Les illusions n'ont rien à faire ici; quoi qu'en ait dit l'auteur, moins on en a, mieux cela vaut. Combien ont fait naufrage avec leurs illusions qu'ils avaient prises pour de la foi! Jésus les a peu ménagées : « Voici, dit-il (Luc X, 3), je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. »

L'enthousiasme est tout autre chose. Dans l'enthousiasme, il y a le feu sacré. Le feu sacré consume : illusions, prudence humaine, horreur du sacrifice, rien ne résiste à ses ardeurs. L'amour des réalités célestes, le sens pour les saisir, l'art de les réaliser, sont nés de là. Tout pâlit devant cet idéal. Grâce à lui, le ministère évangélique est relevé par-dessus tous les autres.

Mais pourquoi lui réserver des qualités tout simplement chrétiennes? Qui est le chrétien, sinon le Christ en l'homme, l'Esprit de Dieu dans un cœur d'homme, le trésor dans un vase de terre? S'il en est ainsi du chrétien, que sera-ce du ministre?

L'auteur ne le dit pas.

En revanche, il nous dit, pag. 11 et suiv.: « Voyez l'homme qui veut arriver à la fortune. La poursuite de la fortune lui impose-t-elle l'obligation d'employer des moyens toujours honnêtes? etc. » Eh! pourquoi pas? Ce financier, ce guerrier, cet homme au pouvoir n'est-il pas un homme? Comme tel, n'a-t-il pas une conscience aussi bien que n'importe qui? Peut-il en méconnaitre impunément les lois? Pourquoi donc lui supposer la pensée de s'en affranchir et ravaler le ministère évangélique au niveau d'une telle comparaison?

L'auteur a, néanmoins, des accents justes, et des traits qui répondent à ceux du vrai ministre : il souffre parce qu'il a horreur du péché et compassion du pécheur.

CH. PARIS.

Souvenirs de Frances R. Havergal, recueillis par sa sœur. Traduit par Mme Doy. — Vevey, B. Caille, 1883.

Le nom de miss F.-R. Havergal est déjà familier à beaucoup de personnes dans notre pays, tout au moins par les titres de quelques-uns de ses opuscules, tels que *Une heure avec Jésus*, qui est traduit en français, *Mon Roi*, et divers articles ou lettres chrétiennes. Ce nom sera mieux connu à l'avenir grâce au volume de *Souvenirs* que nous annonçons, l'un des rares ouvrages dignes d'éloges parmi les nombreuses traductions de l'anglais qui continuent à surgir chez nos éditeurs religieux. Il nous révèle, en effet, à l'aide de citations tirées d'un journal personnel, une vie chrétienne remarquablement pure et puissante, une vie qui, dans les limites rela-

tivement courtes qui lui ont été assignées ici-bas, a pu déployer une activité vraiment extraordinaire, parce qu'elle avait pour ressort et pour secret une intense communion avec le Sauveur.

Voilà, nous disions-nous en parcourant ces pages, la véritable « consécration, » non pas celle qui s'affiche et qui discute avec bruit, mais celle qui se trahit d'elle-même parce qu'elle est sincère, qui se recommande et qui attire parce qu'elle est de bon aloi.

Deux traits nous ont particulièrement intéressé. L'un, c'est le développement très visible de cette vie religieuse, qui, de l'enfance à l'âge mûr, d'aspirations en aspirations et d'expériences en expériences, parcourt d'une manière progressive et normale toute une série de degrés dans la foi et dans la possession des choses divines. Telle de ces étapes présente un profond intérêt, et il est frappant, entre autres, de voir combien l'éducation de cette âme d'élite est en somme redevable au grand moyen dont Dieu se sert à peu près invariablement : l'épreuve. L'épreuve, en effet, sous forme de souffrances physiques ou d'inaction forcée, ou de diverses contrariétés relatives à la publication de ses écrits, joue un grand rôle dans l'histoire spirituelle de miss Havergal, dont la nature fine et richement douée était peut-être plus sensible qu'une autre à toute espèce de douleur. — Ajoutons que le récit de sa dernière maladie et de sa mort est d'une glorieuse simplicité, qui laisse le lecteur sous une impression des plus édifiantes.

Un autre trait de cette figure, c'est son caractère extrêmement humain, et par là elle inspire tout de suite plus de confiance. Cette chrétienne si vivante, si haut placée, dirait-on volontiers, dans la communion de son Dieu, n'en est pas moins une artiste qui cultive, en chrétienne cela va sans dire, mais avec goût et avec délices, la musique, la poésie, la littérature. Un gracieux enjouement égaie beaucoup de ses lettres. On l'entend s'enthousiasmer en voyage et célébrer avec effusion la beauté des Alpes, lorsqu'elle les voit enfin après les avoir longtemps rêvées.

S'il y a là quelque chose d'attrayant, en revanche nous eussions aimé une note, non pas moins humaine, mais moins anglaise dans un certain nombre de citations ou interprétations bibliques, où se retrouve cette exégèse décidément étrange, encore si abondamment pratiquée, consciemment ou non, dans bien des milieux chrétiens, d'ailleurs éclairés. Que penser, par exemple, de l'application évangélique qu'on a donnée à des passages spéciaux tels que Ex. XXI, 5 ; 1 Chron. IV, 23; Luc XVI, 5? (voy. pag. 181, 197, 207) — ou du rapprochement entre Ex. XXXII, 29 et Jean VI, 53-55? (pag. 229) — ou encore de l'explication émise pour Phil. II, 12, 13? (Pag. 203 et 204.) — Ce sont là des faiblesses, insignifiantes si l'on veut, mais qu'on s'étonne de rencontrer sous la plume et dans l'esprit d'une personne aussi avancée dans l'intelligence des Ecritures.

Quant à la forme du livre qui nous occupe, ce n'est point une biographie proprement dite, la préface nous en avertit ; c'est essentiellement une collection d'extraits originaux reliés entre eux par des éclaircissements biographiques qui doivent leur servir de fil et de cadre. Comment ce plan a-t-il été exécuté? Il nous est difficile de risquer une appréciation. Il y a quelque chose de délicat, presque de sacré, dans des détails intimes livrés à la publicité par une sœur, avec une confiante abondance, et en même temps avec une vénération émue et tendre qu'elle ne cherche point à cacher. Aussi passera-t-on avec indulgence sur certains défauts de traduction : une ordonnance parfois négligée, un peu d'incohérence et de laisser-aller dans le style (et ceci tient en bonne partie à la traduction), pour céder aux sentiments de respectueuse sympathie dont on ne peut se défendre envers l'auteur des *Souvenirs*, et pour désirer avec elle que beaucoup d'âmes soient bénies, et le Seigneur glorifié par le récit de cette « vie cachée avec Christ. »

AUG. PORTA.

Le pasteur de Blinkbonny, son troupeau, sa femme et sa servante, d'après J. Strathesk, par le traducteur de *la Grande Armée des misérables*. — Paris, Grassart, 1883.

On a remarqué dès longtemps que les mouvements de séparation religieuse et de dissidence ont largement profité à l'Eglise tout entière. Ils ont introduit dans le monde chrétien de nouveaux ferments de vie, imposé à leurs adeptes des renoncements et renouvelé par là l'esprit de sacrifice. La génération actuelle, avide de paix et d'amour, oublie un peu les rudes efforts, les pénibles labeurs qui ont marqué les grandes crises ecclésiastiques, traversées par ses prédécesseurs. Le mérite de la fiction adaptée au goût du public français par l'inépuisable traducteur de *la Grande Armée des Misérables*, est précisément d'évoquer quelques-uns de ces déchirements. L'auteur anglais a voulu écrire l'histoire d'une conscience, noter les émotions d'un pasteur sollicité par la démission et écoutant la voix intérieure. L'Ecosse, cette terre classique des luttes du protestantisme, qui compte trois Eglises, l'Eglise établie, l'Eglise presbytérienne unie, l'Eglise libre enfin, a fourni aisément le type cherché. On regrettera que celui-ci ne soit pas davantage creusé. Il y avait là un magnifique sujet, mais le roman en un tel thème pourrait-il égaler l'histoire ?

Toute différence gardée, nous devons avouer que la coupe amère nous paraît trop allègrement vidée par le pasteur, par sa femme, par sa servante, par son troupeau. Ce monde pieux est entraîné un peu rapidement. Puis la séparation ne lui apporte presque pas un seul mécompte. Il est vrai que la démission de 1843 fut très populaire en Ecosse, qu'elle rallia près de cinq cents pasteurs, que l'Eglise libre issue de ce mouvement et dont Chalmers fut le premier modérateur, est très nombreuse. C'est une Eglise libre et pourtant nationale. Néanmoins il dut y avoir pour ses courageux fondateurs plus de mauvais jours, parmi ses membres plus de tergiversations. Un tel arbre ne grandit pas sans que le sol ait été profondément labouré.

Malgré tout, le livre est vivant, il exhale un parfum de réalisme de bon aloi. Les croquis des personnages secondaires sont en général excellents. Nous pensons que cet intéressant récit se lira en famille, pendant les soirées du prochain hiver, autour de plus d'un foyer. Il fournira aux chefs de famille une leçon morale, aux mères un gracieux et touchant exemple. On y trouvera plus d'une occasion de s'égayer, et même des recettes de cuisine et de basse-cour qui ne paraissent pas à dédaigner. La langue est celle du « traducteur » de *la Grande Armée des Misérables*, avec ses hardiesses et sa vigueur. On lui voudrait parfois un peu plus de douceur, ainsi qu'il sied à une plume féminine.... (L'on dit même qu'il y en a deux, sous l'anonyme du « traducteur. ») Mais le caractère dans le style est chose assez rare pour qu'on n'attache point trop d'importance à quelques singularités, pour qu'on accepte les œuvres du « traducteur » telles qu'elles sont.

J. GINDRAUX.

Marguerite Spœrlin, l'auteur des *Légendes d'Alsace*. — Esquisse biographique, etc., par H. Bernard, pasteur à Mulhouse, 1883.

Un style presque familier à force d'être simple ; vingt pages à peine, mais riches d'onction, d'humour germanique, de traits bien choisis où la voix du cœur chante à l'unisson avec celle de l'Evangile, en voilà plus qu'il n'en faut pour que ce petit écrit vole à son adresse : il parlera à quiconque aime ce qui est bien, et surtout, soit dit sans malice, aux femmes âgées qui ont besoin qu'on réchauffe leur cœur, aux jeunes enfin, qui doivent se hâter de discerner et de suivre le chemin du dévouement à autrui, en exploitant fidèlement les talents que Dieu nous a prêtés pour sa propre gloire. S. LENOIR.

Almanach des missions évangéliques pour 1884. Quatrième année. Bâle, Librairie des missions.

Samuel Hebich, missionnaire bâlois aux Indes, esquisse biographique par Ed. Barde, pasteur. Bâle, Librairie des missions.

« De bien en mieux, » dirons-nous volontiers du petit *Almanach* publié par la Société des Missions de Bâle pour 1884, en le comparant à ses prédécesseurs des trois dernières années. Progrès dans la confection et dans le choix des articles, généralement écrits d'une manière attachante, gracieuse même, et en un français correct. Quelques-uns de ces courts récits sont de vraies perles : rien de plus vivant que le *Premier voyage d'un missionnaire*, ni de plus sobrement touchant que *Le Nouvel An de tante Rose*. Progrès aussi très sensible, dans un détail extérieur : l'exécution des vignettes et de la chromolithographie qui sert de frontispice. On voit, à toute la tournure de ce modeste et aimable messager, qu'il a maintenant acquis la conscience de son rôle et de sa vocation, qu'il a trouvé sa veine et que, fort de ce sentiment, il s'élance dans sa voie avec un redoublement d'entrain et de confiance. Il a raison. Que Dieu l'accompagne et le bénisse dans sa tâche!

La biographie de *Samuel Hebich*, composée par M. Edouard Barde avec la netteté et la vigueur de touche qu'on lui connait, a déjà paru en 1882 dans le journal *le Missionnaire*, après avoir été donnée antérieurement sous forme de conférence. Elle nous fait connaitre un serviteur de Dieu à la fois vaillant et original, une personnalité aussi fortement accentuée au moral qu'au physique, indépendante, primesautière, et que des excentricités assez saillantes n'ont pas empêché de réaliser un dévouement des plus évangéliques, ni de creuser un profond sillon dans le champ de l'activité missionnaire, en Europe comme aux Indes.

A. P.

CORRESPONDANCE

Château-d'Œx, 17 septembre 1883.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez eu l'obligeance de me communiquer l'article de M. Sautter, intitulé : *Qu'est-ce qu'une corporation religieuse!* En même temps, vous m'avez autorisé à répondre *séance tenante* à cet article.

Permettez-moi une question : Vous conviendrait-il de m'accorder autant de place que vous en avez concédé à M. Sautter? En lisant, la plume à la main, l'article de ce dernier, j'ai pu me convaincre qu'il n'est presque pas une phrase que je n'eusse à relever et pas un argument que je n'eusse à contester. Ce serait bien long, et vos lecteurs seraient en droit de se plaindre à la vue d'une polémique qui, dans ma conviction du moins, ne saurait aboutir à rien. Toutefois, je suis à votre disposition [1].

Pour le moment, je me bornerai aux deux mots qui suivent.

D'abord, je proteste contre un procédé de polémique que la loyauté de M. Sautter aurait dû lui interdire. Dans les dix arguments qu'il cite comme devant appuyer la thèse que l'Armée du salut est une corporation, M. Sautter a si bien amalgamé ce que dit le conseil d'Etat de Neuchâtel et ce que je dis moi-même, que, pour les lecteurs, le conseil d'Etat et moi, nous ne faisons plus qu'un. Je n'ai mérité « ni cet excès d'honneur ni cette indignité. » La position que me fait ainsi M. Sautter est absolument fausse, et je proteste de la manière la plus énergique.

En second lieu, il s'agissait d'arriver à savoir au juste ce qu'est une corporation religieuse. Après avoir lu la dissertation de M. Sautter, je déclare n'en rien savoir, et je félicite les lecteurs qui en sauront plus que moi sur ce point. C'est dire que, bien loin d'avoir été convaincu par l'argumentation de mon honorable contradicteur, je la tiens pour dénuée de clarté et de force probante.

Agréez, etc. J. CART, pasteur.

[1] M. Cart ayant été pris à partie dans l'article de M. Sautter, son droit de réponse est incontestable. A lui de voir s'il lui convient d'en user, ou s'il se contentera de s'en référer aux articles déjà publiés par lui. — Voy. *Journal religieux* des 18 et 25 août, *Evangile et Liberté* du 7 septembre. (*Rédaction*.)

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE

Jérémie et son temps[1].

SECOND ARTICLE

II. *Les luttes de Jérémie.*

Nous avons fait passer devant vos yeux, sans y faire encore directement intervenir notre héros, les divers actes du drame dont le dénouement fut les trois déportations successives du peuple de Juda et la ruine de Jérusalem. Nous n'avons eu à signaler, chemin faisant, aucun point d'arrêt dans la décadence, aucune tentative efficace de réaction. Toutes les chances favorables, tous les symptômes avant-coureurs de jours meilleurs se dissipent ou sont emportés l'un après l'autre comme par un vent de tempête, et il ne reste que les éléments de décomposition et les causes de désastres. Représentez-vous un char lancé sur une descente qui aboutit à un gouffre : tel fut le royaume de Juda pendant le dernier siècle de son existence.

Dans une pareille situation, — et dirai-je d'une manière générale, dans la lutte pour l'existence dans laquelle nous sommes tous engagés jusqu'à aujourd'hui, — deux partis se présentent à l'homme : l'un, que M. Renan n'a pas découvert le premier, car Lucrèce avait déjà chanté en vers latins le plaisir qu'on éprouve à contempler du rivage un naufrage en mer; mais l'académicien moderne a donné à cette philosophie sa formule én l'appelant le *dédain transcendant*. Car le parti du *dédain transcendant* consiste à assister en spectateur désintéressé et souriant au drame tragi-comique qui se déroule sur la machine ronde, tout en se disant et même en imprimant que ce spectacle est si curieux, tel qu'il est, qu'on hésiterait à y rien changer, même quand on en aurait le pouvoir. Ah! M. Renan, vous avez raison de prendre en pitié les Jérémie, les fanatiques et les vaincus!

D'autres, au contraire, se sont crus appelés à parler, à agir, à combattre, fût-ce même à périr. Ils se sont jetés à corps perdu dans la grande mêlée avec le modeste ou naïf espoir d'en sauver quelques-uns. Ils ont trouvé quelque part une devise qui dit : « Fais ce que dois, advienne que pourra, » et ils l'ont ramassée. Ils ont cru et dit que, si le succès est quelque chose, la fidélité est tout, et qu'elle reste ce qu'il y a de plus grand, jusque dans l'insuccès. Quelques-uns même ont cru entendre des voix intérieures et supérieures qui leur disaient : Malheur à toi si tu ne prophétises! Malheur à toi si tu n'évangélises! Et Jérémie avait fixé dans son souvenir,

[1] Voir le numéro d'août.

à vingt-cinq ans d'intervalle, le jour où quelque chose comme la main de l'Eternel avait touché ses lèvres, tandis que cette parole lui était adressée : « Voici je t'ai établi sur les nations et sur les royaumes pour arracher et pour abattre, pour ruiner et pour détruire, pour bâtir et pour planter. » (I, 10.)

Ces hommes singuliers ont porté un nom dans ce livre singulier qui se nomme la Bible ; ils ne s'appellent ni les savants, ni les riches, ni les puissants de ce monde ; ils se nomment les hommes de la foi ; parce qu'aux époques et dans les rangs les plus divers, la foi, la confiance et la soumission au Dieu vivant a été le trait commun de tous ces héros inconnus ou méconnus du monde. Abraham, Moïse, Gédéon, Jephté, Samson, Samuel, David, Elie, Esaïe, Jérémie, (Voy. Hébr. XI), Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Paul et saint Jean ont tous été de ces hommes de foi.

Et savez-vous quelle a été la règle de leur vie, le motif de leur activité, le secret de leur force ; leur conception du vice et de la vertu, du bien et du mal, du bonheur et du malheur, de la gloire et de la honte ? « Maudit soit l'homme qui se confie en l'homme, qui fait de la chair son bras, et dont le cœur se retire de l'Eternel ! Il sera comme un banni dans une lande ; il ne verra point venir le bonheur ; il occupera des lieux brûlés au désert, une terre salée et inhabitée. Béni soit l'homme qui se confie en l'Eternel et dont l'Eternel est la confiance. Il est comme un arbre planté au bord des eaux ; il pousse ses racines vers l'eau courante ; il ne craint pas quand vient la chaleur ; sa feuille reste verte ; il ne s'inquiète point dans l'année de la sécheresse et ne cesse point de porter du fruit. » (Jer. XVII, 5-8.)

Je dis qu'en présence de Jérémie et d'une vie toute vouée à une idée, un dilemme se pose, le même que pour saint Paul et pour Jésus-Christ : imposteur, halluciné ou ambassadeur de la vérité !

Pascal a dit : « J'en crois des témoins qui se laissent égorger ! » Moi qui suis convaincu qu'il est plus facile qu'on ne le pense de mourir en martyr, je dis : J'en crois un patriote qui est resté cinquante ans de suite dans la minorité !

Transportons-nous donc ensemble à Jérusalem, à deux mille cinq cents ans en arrière du moment où nous sommes. Nous ne tarderons pas à rencontrer dans les rues un personnage étrange. Chacun le montre du doigt aux autres avec effroi ou colère : « Homme de contestations, homme de querelles pour tout le pays ; » tels sont les titres dont on le gratifie. Il n'a rien prêté ; il n'a rien emprunté (prêts et emprunts, vous le savez, ce sont les causes les plus fréquentes de brouilles entre les hommes), et cependant tous le maudissent. (XV, 10.)

Depuis nombre d'années, sans trêve ni cesse, il fait son métier d'annoncer le malheur et les malheurs. Personnalité sans mandat, peut-être sans feu ni lieu, il n'a pas de tribune désignée d'où il fasse entendre ses proclamations ; mais il n'en est devenu que plus importun, car il les fait entendre de partout. Ah ! ce n'est pas à lui qu'on reprochait de ne pas atteindre les masses ! Un jour de sabbat, il ira se poster aux portes de Jérusalem pour haranguer les passants :

« Ecoutez la parole de l'Eternel, vous rois de Juda, et vous tous habitants de Jérusalem qui passez par ces portes. Prenez garde sur vos âmes à ne pas porter des fardeaux les jours de sabbat; ne faites aucune œuvre, et sanctifiez le jour du sabbat, comme je l'ai ordonné à vos pères. » (XVII, 21.)

Une autre fois, vous le verrez, cet improvisateur revêtu d'ubiquité, planté dans une des portes du temple, et là criant aux foules empressées à venir offrir des sacrifices, ces paradoxes vexatoires :

« Réformez vos voies et vos actions, et je vous ferai habiter en ce lieu-ci » (comme s'ils n'y habitaient pas déjà, VII, 2); puis s'exaltant jusqu'à ce diapason de délire qui fait nier les faits les mieux attestés : « Ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices, et mangez-en la chair; car je n'ai point parlé à vos pères, et je ne leur ai point donné de commandements en matière d'holocaustes et de sacrifices, au jour que je les ai fait monter du pays d'Egypte. » (VII, 22.)

Et le paradoxe était si fort que nos savants le nient à l'envi aujourd'hui. Les théologiens allemands de la fin du XIXe siècle ont relu pour la centième fois le passage : Jér. VII, 22, et ils ont décidé qu'il ne disait que la vérité toute nue, et qu'il nous prouve que du temps de Jérémie, le livre du Lévitique n'était point encore composé. Et voilà pourtant à quoi l'on s'expose en lançant ainsi des paradoxes en pleine place publique de Jérusalem, en l'an 620 avant Jésus-Christ !

Bref, les audaces du personnage n'épargnèrent ni la populace, ni les notables, ni les gens constitués en dignité, ni l'Etat ni l'Eglise, ni le Souverain lui-même, qu'il affectait d'appeler le prochain de ses sujets (XXII, 13), et qu'il menaçait de temps en temps de la mort ou de la captivité pour le cas où il ne ferait pas assez de cas de ses avis. (XXXII, 1-5; XXXVII, 17-21; XXXVIII, 21-23.) Lui-même nous a raconté que lorsqu'un de ses ouvrages eut été frappé de censure en haut lieu, il poussa l'irrévérence jusqu'à en faire une édition nouvelle, revue et augmentée ! (XXXVI, 32.)

Dans la place assiégée, dans ces heures où la moindre défaillance suffit pour tout perdre, il ne cessa pas de prêcher la capitulation..., assimilant sans vergogne la résistance au Chaldéen à la rébellion contre Jéhova; et il encourut le reproche de ne montrer d'autre souci que celui d'abattre le moral des braves qui n'avaient pas désespéré de la patrie et de l'honneur. (XXXVIII, 4.) Partout et à tout propos, il prend le parti du sujet contre le Souverain, du serviteur contre le maître, du pauvre contre le riche (XXXIV, 13-22) : conduite bien imprudente en vérité à une époque et dans un pays où les liens sociaux n'étaient déjà que trop relâchés.

Vous savez que, s'il est un motif sacré pour toute âme bien née, c'est la confraternité professionnelle. Eh bien ! ce motif n'existe pas pour Jérémie le prophète; et le voilà qui annonce à un collègue qu'il mourra bientôt (XXVIII, 1-17); à un autre, qu'il sera rôti au feu par le roi Nébucadnezar; que de plus son nom passera en proverbe (XXIX, 20-23); et au Souverain-Sacrificateur Paschur, que son nom ne sera plus Paschur, mais Magor-Missabib : *terreur tout autour !* (XX, 3.)

Et puis, comme si le discours direct ne suffisait pas, il se livre à tout propos aux plus étranges exercices. Un jour il raconta qu'il était allé porter jusqu'au bord de l'Euphrate une ceinture qu'il aurait retrouvée plus tard toute pourrie (XIII, 1-7) ; plus tard il s'en ira dans le vallon de Hinnom au midi de Jérusalem, accompagné des anciens du peuple convoqués par devoir, pour casser en leur présence un vase de potier qu'il a apporté *ad hoc*. (XIX.) Vivant seul et sans famille (XVI), ne se mêlant ni aux réjouissances, ni aux deuils publics, il a fait de son inévitable personne un signe permanent de malheur.

Mais ce qui fut un comble, c'est que l'homme qui avait annoncé si longtemps d'avance des malheurs sans vraisemblance, déjà enfermé dans la ville assiégée, et quelques jours à peine avant la prise, choisit ce moment pour acheter un champ à Anathoth, et en faire dresser l'acte en double exemplaire par main de notaire. (XXXII.)

Quoi d'étonnant à ce que ce pessimiste, cet anti-opportuniste, cet intransigeant, ce doctrinaire, ce trouble-fête, se soit fait de temps en temps une de ces méchantes affaires dont on dit vulgairement : Il ne l'avait pas volé ! Car voyez-vous, ce qu'un peuple pardonne le moins, c'est le crime d'excentricité. Faites tout ce que vous voudrez, cela vous sera toujours permis, à condition que vous le fassiez comme tout le monde. Et j'entends d'ici les sages pères de famille, les bourgeois bien posés, les négociants retirés, les habitués des cercles bien pensants de Jérusalem se disant les uns aux autres : Cet homme a sans doute de bonnes intentions, mais il manque totalement de tact, et le gouvernement devrait mettre ordre à tout cela !

Et comme tout prophète n'est nulle part moins honoré que dans sa patrie et dans sa commune, les gens d'Anathoth — la commune de Jérémie — et ses parents furent ses premiers persécuteurs, les premiers à comploter sa mort : « Détruisons l'arbre avec son fruit, ont-ils dit ; retranchons-le de la terre des vivants, et qu'on ne se souvienne plus de son nom. » (XI, 19.)

Ah ! par exemple, pour des *communiers* qui se sont trompés, ce sont les *communiers* d'Anathoth qui se sont trompés ; car voici deux mille cinq cents ans que leurs noms sont oubliés, tandis que nous prononçons encore celui de Jérémie en Suisse, en l'an 1883 après Jésus-Christ.

Chose triste à dire, mais dont l'histoire nous offre plus d'un exemple : dans le cas de Jérémie, les ecclésiastiques se montrèrent plus mauvais encore que les laïques. Un jour même, une seule fois, il trouva des juges à Jérusalem, et ce ne furent pas des prêtres. Arrêté à la suite d'une émeute des sacrificateurs, des prophètes et du peuple, où il avait failli périr, il fut acquitté et relâché sur l'avis motivé des anciens de la campagne, et par ordre du tribunal des princes du sang convoqués par devoir devant le temple pour juger sa cause[1]. (XXVI, 7-12.)

Quant aux ministres du sanctuaire, il est évident qu'ils tiennent l'homme d'Anathoth pour un énergumène, un

[1] Le personnage nommé Ahikam, à qui Jérémie dut d'avoir la vie sauve, était selon toute probabilité le père du futur gouverneur Guédaljah. (XL, 5.)

piétiste et un sectaire, à cette réserve près que son fidèle Baruc et lui composaient à eux seuls toute sa secte, ce qui la rendait encore moins intéressante. L'inquiétude du Sacré-Collège était si grande que le sacrificateur Scémahjah, déjà captif à Babylone, se donna la peine d'écrire à son successeur dans le temple de Jérusalem, pour l'exhorter à mettre à l'ombre cet individu « se disant prophète et inspiré, » lequel, par les conseils non demandés qu'il distribuait de Jérusalem à Babylone, ne faisait que troubler la paix de l'Eglise. (XXIX, 26.) Et le Souverain-Sacrificateur Paschur s'oublia même un jour jusqu'à frapper le dissident de sa main sacrée, avant de le faire mettre pour vingt-quatre heures en prison, pour lui apprendre à se taire. (XX, 2.)

Si la grande prospérité est funeste aux mœurs des peuples, les grandes calamités nationales le sont peut-être encore davantage. C'est alors que s'exaspèrent les passions longtemps contenues par le prestige de l'ordre public, et que les victimes se vengent des souffrances méritées qu'elles endurent sur ceux-là mêmes dont les conseils, écoutés à l'heure favorable, eussent conjuré ces malheurs. Je ne sache pas que ce soit jamais au milieu des horreurs d'un siège et de l'invasion que Dieu ait fait son œuvre de grâce dans une ville ou dans un peuple. Il y a des cas et des temps où Dieu frappe pour punir et non plus pour sauver.

Il y avait dans Jérusalem, dans la maison d'un certain Jonathan, prince du sang royal, une fosse profonde et infecte, dont le fond était couvert d'une eau fangeuse. C'était une oubliette pour les malfaiteurs. Le dernier des grands prophètes de Jéhova, le dernier représentant fidèle de la théocratie à Jérusalem, accusé de trahison à la cause nationale pour avoir tenté de sortir de Jérusalem avec la foule pendant une trêve, fut arrêté au collet par le chef du poste, malgré ses dénégations, puis jeté dans ce trou par ordre des chefs de la théocratie (XXXVII, 7-17); et ils l'y auraient laissé périr et pourrir sans l'humanité d'un eunuque nègre, qui lui jeta une corde et des haillons pour aider l'homme de Dieu à remonter dans le séjour des hommes[1].

Et lorsqu'il eut vu Jérusalem prise par l'ennemi et les ruines fumantes de la ville et du temple; les captifs de Juda, hommes, femmes et enfants, enchaînés et deminus à Rama, où les contemplait en gémissant l'ombre de Rachel leur mère (XXXI, 15), puis prenant la longue route de l'exil sous la conduite de la soldatesque chaldéennne; lorsque le roi de Babylone, plus clément pour le prophète de Jéhova que ses propres compatriotes, lui eut offert enfin le repos, une retraite et la fortune,... comme s'il n'était pas rassasié d'horreurs, Jérémie refusa ; il reste dans cette Canaan toute couverte de cendres, comme la dernière sentinelle des restes mutilés d'Israël.

A ce moment du moins, je pourrais croire la coupe des malheurs épuisée. Eh bien, non ! cette terre promise, jadis découlant de lait et de miel, cette terre sainte, dès longtemps déjà ivre de sang, verra de nouveaux massacres au milieu de ses ruines (XLI); et quand ces derniers réchappés, qui de tant de leçons

[1] Voir XXXIX, 15-18, la récompense promise à Hébedmélec, son libérateur.

n'ont rien appris et tout oublié, prennent le parti de désobéir encore une fois et de s'enfuir en Egypte (XLII), alors, après cinquante années d'un ministère inutile, pareil à la Némésis antique, mais à une Némésis qui serait l'incarnation de la compassion et de la vérité, Jérémie ira s'attacher encore aux pas désordonnés des enfants de Juda ; il les poursuivra en Egypte pour partager avec eux le sort que lui-même leur avait prédit (XLII, 18 ; XLIII, 8-13), et il finira sa carrière lapidé par leurs mains.

Telles furent les luttes de Jérémie avec les hommes et les choses; et pourtant celles-là ne furent ni les seules ni les plus ardentes. Comme son ancêtre le patriarche Jacob, Jérémie le prophète a lutté avec Dieu et avec les hommes; mais, à la différence de Jacob, dans un cas comme dans l'autre il a été vaincu. Je pourrais appeler Jérémie le grand *Vaincu*.

Peut-être, si je vous demandais la définition d'un prophète d'Israël, me répondriez-vous que c'était un être qui n'était pas sujet aux mêmes infirmités que nous ; un homme qui, ayant la face semblable à un caillou (Esa. L, 7 ; Ezéch. III, 9), portait en lui un cœur de marbre ; qui pouvait recevoir le fouet ou des soufflets, endurer le froid et la faim, être mis au pain et à l'eau, passer plusieurs jours dans une oubliette sans rien sentir ; un homme comme le dévot de la comédie, prêt à voir périr femme, enfants, patrie et jusqu'à « cette guenille » qui nous est si chère, sans s'en soucier autant que de cela ! un homme enfin qui pouvait bien faire des lamentations, mais dont il faut dire que même alors, ce n'était pas lui qui les faisait.

Vous entendrez des chrétiens soutenir que des hommes comme Spurgeon et Moody sont inaccessibles à la tentation de l'orgueil, et l'on me dit que les héros et héroïnes des romans religieux d'Outre-Manche, sans compter maint personnages réels de ces climats, sont des gens vraiment inimitables, toujours inébranlables et fondés sur leur Bible; des gens qui, après avoir prononcé un vœu ou formé une pieuse résolution, [illegible] jamais à y revenir ; qui ont rejeté le péché une fois pour toutes, comme une pierre lancée à la fronde et qu'on ne le voit plus.

Eh bien, ce que j'aime, je vous l'avoue, chez les héros de la Bible, à la différence des saints parfaits, c'est que je remarque qu'ils me ressemblent, et que même, en certains moments, — puissé-je ne scandaliser personne ! — je les trouve presque aussi mauvais que moi. Ne vous scandalisez pas de ce langage, car eux-mêmes en ont tenu un tout pareil, sans craindre l'effet que pourraient produire leurs confidences sur les âmes de la chrétienté future.

Tout au moins ces défaillances de foi chez un Abraham, un Elie, un Jérémie ou un Jean-Baptiste nous serviront-elles à comprendre le propos si étonnant de Jésus-Christ (Math. XI, 11) : « Le plus petit des chrétiens est plus grand que le plus grand d'eux tous. »

« Tu es pour moi comme une source tarie, comme des eaux qui trompent. » (XV, 18.) Qui donc a dit cela ? C'est Jérémie, le prophète de Jéhova. A qui parlait-il ? A Jéhova.

« O Eternel ! lorsque je plaiderai contre toi tu seras trouvé juste, et ce-

pendant je contesterai avec toi. » (XII, 1.) Quel est l'homme qui ose ainsi contester avec le Créateur du ciel et de la terre, le dépositaire de la toute-puissance et de la justice éternelle ? C'est le prophète d'Anathoth.

« Je suis l'homme qui ai vu l'affliction sous la verge de sa fureur. C'est contre moi seul qu'il tourne sa face toujours de nouveau. » (Lament. III, 1.) Savez-vous de qui l'on parle ainsi à la troisième personne comme de quelqu'un qu'on ne veut pas nommer ? Quel est ce nom fatal que l'homme des Lamentations se refuse à dire ? Mais, ô miracle ! à peine a-t-il de nouveau passé par les lèvres de l'homme de Dieu, ce nom tout-puissant et sauveur, fût-il accompagné de la plainte encore ; à peine l'homme de Dieu a-t-il dit : « Ma force et mon attente ont pris fin loin de Jéhova, » le ban qui pesait sur son âme est levé ; la consolation est rentrée en elle avec la foi, et l'action de grâce avec la soumission : « L'Eternel est bon pour celui qui s'attend à lui, pour l'âme qui le cherche ; il est bon d'attendre en silence la délivrance de l'Eternel. » (Lament. III, 24-26.)

Attendre ; mais que souvent l'attente est lourde à l'âme isolée ! *en silence ;* mais que le murmure est proche des lèvres de l'innocent qui souffre ! Apôtre téméraire qui, sans vocation, sans devoir et par conséquent sans droit, t'es précipité au milieu des pièges et des périls, tu seras, si tu succombes, tout ensemble l'objet de ma compassion et de mon blâme, car tu entendras en toi-même une voix qui te dira : C'est toi qui l'as voulu !

Mais combien la plainte de l'homme jeté dès son jeune âge par une main irrésistible dans les flots tumultueux, et privé du double espoir d'en être tiré ou d'y périr, me paraît touchante et justifiée ! « Tu m'as séduit, ô Eternel ! et j'ai été séduit ; tu m'as saisi et tu m'as vaincu. » (XX, 7.) Et voilà qu'au sein de cette lutte de tous les jours où un secours surnaturel serait si nécessaire, les refus que l'Eternel fait à Jérémie se comptent par les demandes que Jérémie fait à Dieu. Quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, l'homme a toujours tort ; Dieu a toujours raison, et les compassions du prophète sont réprimées aussi bien que ses emportements.

Après Abraham, Moïse, Samuel et David, après tous les grands intercesseurs, Jérémie lui aussi intercède pour son peuple, qui est le peuple de Dieu, et par cinq fois, et avec quelle ardeur, quelle habileté, quelle fécondité de ressources, quelle variété de moyens de défense ! (VII, 16 ; XI, 14 ; XIV, 7-9, 13, 19-22.) Comme il multiplie ses attaques contre la justice suprême ! « Eternel, fais grâce ; si ce n'est pour l'amour de nous, que ce soit du moins pour la gloire de ton nom ! (XIV, 7.) — Eternel, fais grâce à ce peuple, moins coupable que séduit, car ce sont les faux prophètes qui lui disent : Vous n'aurez pas l'épée ! (XIV, 13.) — Fais grâce, ô Eternel ! à des pécheurs qui confessent leurs fautes et les fautes de leurs pères ; et si aucune autre raison, ni la compassion, ni l'équité, ni les intérêts mêmes de ton nom ne te touchent plus, s'il ne reste plus que cet argument à faire valoir : eh bien, fais-le parce que tu l'as déjà fait ; fais-le au nom de tes miséricordes passées ! » (XIV, 19-22.)

Inutile ! à chaque fois que le prophète-

sacrificateur intercède, l'Eternel répond : « N'intercède plus ! Et quand ce seraient Moïse et Samuel qui se tiendraient devant moi, je leur dirais comme à toi : Chasse-les de devant ma face et qu'ils partent ! » (XV, 1.)

Mais si l'homme de Dieu est vaincu quand il prend les beaux rôles, que sera-ce dans les autres ?

Veut-il s'enfuir ? ira-t-il rejoindre dans les solitudes toutes les nobles âmes, les blessés de la lutte et du monde ? « Qui me donnera, s'écrie-t-il avec elles, au désert, une cabane de voyageurs ? J'abandonnerais mon peuple et je m'en irais d'avec eux. » (IX, 2.) Et l'Eternel lui a dit : Tu resteras.

Va-t-il céder à l'instinct de la conservation et essayer de la flatterie sur ces natures exaspérées par ses censures, le ministre complaisant n'échapperait aux mains du peuple que pour tomber dans celles de Dieu. « Ne t'abats pas à cause d'eux, de peur que je ne t'abatte devant eux. » (I, 17.)

Songe-t-il à se taire, une voix ardente et secrète comme un feu dévorant ses os lui dit : « Tu ne te tairas pas. » (XX, 9.)

Qu'il prenne donc parti à son tour pour la cause de Dieu contre tous ces idolâtres qui profanent le nom glorieux d'Israël ! qu'il joigne donc ses impatiences au courroux divin pour accomplir la justice divine ! Ecoutez la réponse que Dieu va lui faire :

« Si tu cours avec des piétons et qu'ils te fatiguent, comment lutteras-tu avec des cavaliers ? S'il te faut une terre de paix pour te donner confiance, que feras-tu dans les halliers du Jourdain ? » (XII, 5.)

Singulière façon, en vérité, de relever un homme abattu que de lui promettre de nouvelles épreuves, prochaines, plus fortes encore que celles d'aujourd'hui !

Serviteur du Dieu juste et saint, ministre de la vérité, qui oses rappeler à ton Dieu tes services et ta fidélité passés (XV, 16 et 17), serviteur inutile, médecin des âmes, guéris-toi toi-même. Et pour vaincre le mal dans ton peuple, prends garde à le vaincre tout d'abord dans ton cœur.

« Si tu reviens à moi, je te ramènerai ; tu te tiendras devant ma face ; si tu sépares (en toi-même, prophète infidèle) ce qui est précieux de ce qui est vil, ils reviendront à toi et tu ne reviendras pas vers eux. Et je ferai de toi pour ce peuple une muraille d'airain fortifiée ; ils te feront la guerre et *ils ne* pourront rien contre toi, car je serai avec toi pour te secourir et te délivrer, a dit l'Eternel. » (XV, 19-21).

Qu'elles sont effrayantes et souvent subites, ces tempêtes de l'âme humaine, et bien plus encore que celles de la mer. Voyez ce naufragé porté alternativement dans les abîmes et sur la cime des flots, telle est l'âme humaine, telle fut votre âme peut-être dans une des grandes crises de la vie. Mystères et contradictions de l'homme : il y eut un jour, il y eut une heure où le prophète Jérémie, poussé à bout par les hommes et se croyant délaissé de son Dieu, proféra de suite l'action de grâce et l'imprécation :

« Chantez à l'Eternel, car il a tiré de la main des méchants l'âme du malheureux.... »

« Maudit soit le jour où je suis né ! Que le jour où ma mère m'a enfanté ne

soit pas béni ! Maudit soit l'homme qui porta la nouvelle à mon père, en lui disant : Un fils t'est né, et qui le combla de joie ! Que cet homme devienne pareil aux villes que l'Eternel a renversées sans s'en repentir ! qu'il entende le cri le matin et le tumulte à midi, parce qu'il ne m'a pas tué dès le sein maternel, afin que ma mère fût mon tombeau, ou que sa grossesse fût sans fin ! Pourquoi suis-je sorti de ses entrailles pour voir la peine et la douleur ? Car mes jours se consument dans l'ignominie. » (XX, 14-18.)

Et qu'est-ce que Dieu va répondre à ce nouveau délire de son serviteur ? Rien. Car la seule chose que Dieu ne pardonne pas à sa créature, c'est le mutisme : « Quand je me suis tu, a dit David, mes os se sont consumés. » (Ps. XXXII, 3.) Parlez à Dieu ; apportez-lui plaintes, griefs, murmures, hérésies même, car tant que vous ferez de lui le confident de vos pensées et l'auditeur de vos discours, il est sûr que votre âme ne roulera pas dans les abîmes.

III. *Les oracles de Jérémie.*

« Dès que tes paroles se sont trouvées, je les ai mangées ; tes paroles sont devenues ma joie et l'allégresse de mon cœur. »(XV, 16.) — « Quand j'ai dit : Je ne ferai plus mention de lui, et je ne parlerai plus en son nom, il y a eu dans mon cœur comme un feu dévorant renfermé dans mes os, et je me suis efforcé de le contenir et je n'ai pu. » (XX, 9.)

Ce feu qui a tout à la fois consumé et soutenu les prophètes et le *reste* fidèle d'Israël, c'était la foi au salut à venir. Et par un miracle unique dans l'histoire de la pensée et de la parole humaines, je vois cette flamme entretenue et grossie des causes même qui devaient l'éteindre, des décombres des institutions du passé, des désespoirs et des ténèbres du présent, des ruines matérielles et des ruines morales. Ce fut aux époques les plus calamiteuses de l'histoire d'Israël que cette inspiration d'un genre unique s'éleva le plus haut et apparut le plus grande. C'est alors que les prophètes d'Israël ont décrit avec le plus de certitude, avec les contours les plus précis et sous les traits les plus lumineux, cette image d'un futur Oint de l'Eternel qui, depuis des milliers d'années, depuis le jour même de la chute, se dégageait lentement, patiemment et victorieusement de ses langes toujours plus transparentes. Et quand la cause de la théocratie visible fut désespérée, quand toute chance d'une régénération prochaine de la nation eut disparu, quand les générations que les hommes de Dieu avaient « dès le matin » rappelées à la loi et au témoignage, ne surent plus répondre à leurs avertissements que par les sophismes ou les blasphèmes, alors ces interprètes de l'antique Loi de Jéhova, ces prédicateurs de la justice, d'obscurs vengeurs qu'ils étaient de la morale offensée sur le sol de Juda, se sont transformés en prophètes des nations, en contemplateurs des destinées futures de l'humanité et du royaume universel de Dieu.

A la suite des jugements déchaînés sur le monde et figurés dans la vision du mont Horeb (1 Rois XIX, 9-18) par le vent, le tremblement et le feu, au delà de ces éléments porteurs des sentences à travers la terre, les prophètes d'Israël ont ouï, comme venant des profondeurs

de l'avenir, le son doux et subtil de la grâce, essence de Jéhova lui-même ; et ils ont annoncé que ce que le courroux n'avait pas fait, la grâce saurait un jour le faire. Et tous les successeurs d'Elie, le grand prophète, se sont transmis fidèlement l'un à l'autre, comme un flambeau auquel chacun d'eux aurait ajouté une lueur, ce refrain redoutable et propice : *La nation est perdue, mais un reste sera sauvé!* C'est ainsi que, comme deux sœurs ennemies, la promesse et la menace se sont rencontrées sur ce sol sacré et fumant ; et je les vois s'entrelacer, lutter, se dégager l'une de l'autre, se distancer, se rejoindre ; et les deux derniers mots de la prophétie de l'Ancien Testament seront la promesse et la menace encore : la promesse de la visite de Jéhova dans son temple (Mal. III, 1, 2) et la menace de l'interdit! (IV, 6.)

Mais de même que les époques primitives de la formation de la couche terrestre se succèdent sous nos yeux avec ordre et gradation ; que les différentes formations de la vie, dominées par un plan préexistant à toutes, apparaissent, disparaissent et reparaissent plus fécondes et plus pures à travers les vastes ondulations de la nature, de même chacune des créations successives de la prophétie en Israël s'ajoute à la précédente pour la compléter sans la détruire ; et cette commune idée d'avenir qui traverse tous les anciens âges, va d'une époque à l'autre, se précisant, s'enrichissant, s'accroissant de sa propre vitesse, — *crescit eundo!*

Soudain elle apparaît dans des formes nouvelles, dans des types perfectionnés ; puis disparue pour des siècles d'intermittence qui ne furent que des siècles d'incubation, elle affleurera tout à coup et plus riche que jamais à une nouvelle époque créatrice et privilégiée ; tour à tour satisfaisant et sollicitant le saint désir des fidèles de Sion ; tantôt s'enfermant dans la réalité contemporaine qu'elle sanctifie, tantôt planant au-dessus d'elle en juge et justicière, jusqu'au jour où, dans l'accomplissement des temps, l'idée sera devenue la réalité, la Parole sera faite chair.

Suivez, je vous prie, les pas miraculeux de la promesse messianique à travers les milliers d'années qui ont précédé et préparé Jésus-Christ. Dieu promet aux premiers pécheurs une semence rédemptrice qui se nomme toute la postérité de la femme. Mais aussitôt cette promesse va se restreindre elle-même par voie de sélections successives, à la postérité de Sem, à la postérité d'Abraham, à celle d'Isaac à l'exclusion d'Ismaël, à celle de Jacob à l'exclusion d'Esaü ; et après Jacob, elle se fixe sur la tête de Juda (Gen. XLIX, 8-10), pour s'y reposer quelque temps.

Dès ce moment, dans l'objet promis qui n'était jusqu'alors qu'une postérité, une race, une famille, une collectivité enfin, je commence à entrevoir une personnalité unique, une individualité consommatrice, un homme qui surgira du sein de cette tribu royale pour assumer ses charges sur sa tête et hériter ses gloires[1]. Quatre cents ans plus tard, Moïse annonce à son peuple que ce personnage attendu sera un prophète comme lui. (Deut. XVIII, 18.)

[1] Je suis de ceux qui traduisent le texte difficile Gen. XLIX, 10 : « Jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient le sceptre. »

Mais, à cette heure aussi, le flot jusqu'ici toujours grossissant, s'arrête tout à coup et le voilà perdu ! Durant les longs labeurs de la conquête et de l'installation du peuple-Messie dans la Terre promise, l'idée d'avenir ou s'est éteinte, ou s'est frayé des voies souterraines à travers des masses réfractaires. Ne craignez rien : des profondeurs qui vous la cachaient, l'onde surnaturelle jaillit de nouveau joyeuse et sonore au jour où il fut dit à David, institué l'héritier privilégié de Juda : « Ta maison et ton règne seront assurés pour jamais devant tes yeux, et ton trône sera affermi à jamais. » (2 Sam. VII, 16.)

Israël eût pu croire à cette fois que le terme des promesses et de ses destinées était atteint, si les fautes et les hontes de ce règne glorieux et les défections du riche et sage Salomon n'eussent prouvé que les fidèles devaient se remettre à attendre et à supplier. Et l'idée d'avenir, un instant réconciliée avec la royauté et la nation théocratiques, s'en détache incontinent pour se projeter dans un avenir plus lointain que jamais. David lui-même avait déjà reconnu que le peuple de Dieu n'avait pas besoin seulement d'un roi, si glorieux qu'il fût, (Ps. II) mais d'un sacrificateur. (Ps. CX.)

Dès le jour du schisme, quatre périodes, dont les trois premières seules doivent être nommées ici, marquèrent les phases successives de la promesse et de l'attente messianiques. Dans la première, qui comprend les X[e] et IX[e] siècles, et que nous appellerons la période israélite, les voyants d'Israël, les Joël, les Amos et les Osée contemplent l'avenir sous l'image d'une reconstitution de la royauté et de la nation théocratiques. (Joël II, 28-32 ; III, 20 ; Amos IX, 11, 12 ; Osée II, 21-23 ; III, 5.) La figure du Messie futur semble de nouveau éclipsée, ou ne reparaît dans les profondeurs de l'horizon que confondue dans le rayonnement du nom du premier David.

Dans la période assyrienne, qui comprend les VIII[e] et VII[e] siècles, les Michée, les Esaïe annoncent à Israël, lancé désormais dans le grand mouvement des nations, l'avènement d'un Emmanuel, fils du ciel et fils de Sion, futur dominateur de Canaan et de la terre (Mich. V, 2 ; Es. VII, 14 ; XI) ; et en même temps enfant des larmes (Mich. IV, 10 ; Es. VII, 14-25), homme de douleurs (Mich. V, 1), sacrificateur et victime (Es. LIII), qui apportera avec lui la gloire et la justice.

Dans la période babylonienne, les Jérémie et les Ezéchiel, témoins de la ruine définitive de la royauté, de la nation et des institutions théocratiques, se sont représenté les formes glorieuses de l'avenir comme la contre-partie directe des choses de leur temps ; et tout en conservant les traits déjà connus et antiques du futur David (Jér. XXIII, 5 ; XXXIII, 15-17 ; Ezéch. XXXIV, 24 ; XXXVII, 24), ils annoncent aux restes fidèles d'Israël l'avènement du peuple nouveau dans une alliance nouvelle et l'établissement du sanctuaire futur. Mais dans cette vision commune, ces deux grands contemporains se partagent, pour ainsi dire, leurs trésors : le prophète de Jérusalem prédit l'alliance nouvelle et la loi nouvelle (XXXI, 31-34) ; le prophète de la captivité promet la force nouvelle, les grands souffles et les grandes eaux de l'Esprit, issues du temple idéal qui sera le Messie lui-même au sein de son peuple.

(XLVII ; comp. XI, 19 ; XXXVI, 26 ; XXXVII, 1-14 ; Jean II, 19 [1].)

Mais remarquez ce coup d'audace également unique dans l'histoire des religions : en voici une qui, tout en revendiquant pour elle l'autorité et l'infaillibilité jusqu'au dernier iota et au dernier trait de lettre (Math. V, 18), tout en annonçant la perpétuité de ses droits et de ses institutions, prédit une alliance nouvelle qui la remplacera et lui sera supérieure. Car d'une part Jérémie annonce au nom de Dieu que les lois de la nature seront violées plutôt que l'alliance avec David et les Lévites rompue ; que la postérité de David sera multipliée ; que les Lévites, ministres du sanctuaire, ne cesseront point d'exister (XXXIII, 20-22) ; et ailleurs il prédit la disparition de l'Arche de l'alliance et l'abolition de l'ancienne alliance elle-même : « Quand vous aurez multiplié et fructifié dans le pays, il arrivera en ces jours, dit l'Eternel, qu'on ne dira plus : l'Arche de l'alliance de l'Eternel, et elle ne viendra plus au cœur ; on ne s'en souviendra plus ; on ne la regrettera plus, et on n'en fera plus une autre ; » pourquoi ? « parce que la ville de Jérusalem tout entière sera le trône de l'Eternel, et toutes les nations s'y assembleront. » (III, 16.)

Voici, « l'Eternel a créé une chose nouvelle sur la terre : la femme entourera l'homme. » (XXXI, 22.) Pendant des milliers d'années, le monde avait vu Jéhova, l'époux d'Israël, occupé à rechercher et à poursuivre sa créature infidèle et fugitive. Par delà les horizons prochains, dans ces temps où Israël revenu dans Canaan, sera en même temps revenu à Jéhova, la terre et les cieux verront enfin une chose nouvelle : l'homme adorant son Sauveur et son Dieu ; l'humanité humiliée et convertie entourant son céleste époux !

Et de cette extase béatifique où il est plongé, le prophète ne se réveille un instant que pour se préparer à voir de plus grandes merveilles.

« Je me suis réveillé et j'ai senti que mon sommeil m'avait été doux ! » (XXXI, 26.)

« Voici, les jours viennent, dit l'Eternel, où je traiterai une alliance nouvelle avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda ; non pas une alliance telle que je traitai avec leurs pères, au jour que je les ai pris par la main pour les faire sortir du pays d'Egypte : *alliance* qu'ils ont rompue, dit l'Eternel. Car voici l'alliance que je traiterai avec la maison d'Israël après ces jours-là. Je mettrai ma loi au dedans d'eux, et je l'écrirai sur leur cœur ; et je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Aucun d'eux n'enseignera plus son prochain, ni chacun son frère, en lui disant : Connaissez l'Eternel, parce que tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, parce que je pardonnerai leur iniquité, et que je ne me souviendrai plus de leurs péchés. » (XXXI, 31-34.)

Sainte inspiration des prophètes d'Israël : ce qu'ils ont rêvé de plus grand et de plus beau dans l'avenir de leur nation, ce fut la loi de Dieu gravée dans tous les cœurs, et là, vécue, accomplie et aimée ; Dieu réconcilié avec les pécheurs ; la connaissance de l'Eternel ré-

[1] Un partage d'idées tout pareil se rencontre dans l'Epître aux Romains, entre le chap. VI (le type de la vie nouvelle) et le chap. VIII (l'agent de cette vie nouvelle).

pandue par toute la terre et distribuée à toutes les intelligences. Tous saints, tous justes, tous enseignés de Dieu; plus de prêtres, parce que tous verront Dieu; plus de ministres, parce que tous les saints seront ministres....

Je me les représente, ces anciens héros de Dieu penchés sur leurs propres révélations, cherchant à découvrir pour quels temps et quelles conjonctures l'Esprit de Christ, qui était en eux, leur disait toutes ces gloires; quelle portée il fallait donner à ces oracles mystérieux et en apparence contradictoires; cherchant à résoudre les énigmes jetées par l'Esprit devant leur âme; à faire dans ces tableaux de l'avenir, le départ de la réalité et de la figure; se demandant ce qui des institutions du présent renaîtrait sous une forme plus parfaite et ce qui resterait aboli; et savourant ainsi le livre idéal, tour à tour doux et amer à leur palais. (Ezéch. III, 3; comp. Apoc. X. 10.)

Ecoutons le grand Pascal, le lecteur assidu des saintes Ecritures, qui s'illuminèrent devant lui de tant de clartés dignes de son génie; écoutez-le méditant à son tour sur ces antimonies de la prophétie de l'Ancien Testament :

« Si la loi et les sacrifices sont la vérité, il faut qu'ils plaisent à Dieu, et qu'ils ne lui déplaisent point. S'ils sont figures, il faut qu'ils plaisent et déplaisent. Or, dans toute l'Ecriture, ils plaisent et déplaisent.

» Il est dit que la loi sera changée, que le sacrifice sera changé, qu'ils seront sans roi, sans prince et sans sacrifice, qu'il sera fait une nouvelle alliance, que la loi sera renouvelée, que les préceptes qu'ils ont reçus ne sont pas bons, que leurs sacrifices sont abominables, que Dieu n'en a point demandé.

» Il est dit, au contraire, que la loi durera éternellement, que cette alliance sera éternelle, que le sacrifice sera éternel, que le sceptre ne sortira jamais d'avec eux, parce qu'il ne doit point en sortir que le Roi éternel n'arrive....

» Tous ces passages ensemble ne peuvent être dits de la réalité, tous peuvent être dits de la figure : donc ils ne sont pas dits de la réalité, mais de la figure. » (Pensées : *des figuratifs*.)

Si les prophètes s'étaient contentés d'annoncer la rédemption à leur peuple, ils seraient bien grands déjà; ils l'ont été plus encore. Etant les serviteurs du Dieu de toute la terre, ils ont eu conscience, eux, les membres d'un peuple petit, vaincu et captif, d'être les prophètes de l'humanité, chargés d'annoncer le jugement aux peuples même victorieux et la restauration aux vaincus.

« Tu as fait des prodiges et des miracles dans le pays d'Egypte, écrit Jérémie, dont la mémoire dure jusqu'à ce jour et en Israël et *dans l'humanité* » (XXXII, 20); et le voilà prononcé dans un petit coin de la Syrie, il y a deux mille cinq cents ans, ce grand mot d'*humanité* qui fait l'orgueil de notre siècle et de notre génération!

Et le Dieu de ce peuple, petit, vaincu et captif, sera un jour le Jéhova de toutes les nations : « Jéhova! ma force et mon refuge au jour de la détresse; les nations viendront à toi des bouts de la terre, et te diront : Nos pères n'ont eu que le mensonge en héritage, des vanités qui ne profitent pas. C'est pourquoi je vais leur faire connaître mon nom et

ma puissance, et ils sauront que mon nom est *Jéhova.* » (XVI, 19-21.)

M. Maspéro, dans son Histoire ancienne (pag. 504), plaisante le prophète Jérémie sur les nombreux démentis que les événements auraient infligés à ses prédictions, et il admire qu'il ne se soit point lassé d'en faire toujours de nouvelles. Je constate en passant qu'on ne nous a pas encore expliqué comment ce prophète malheureux avait pu, à deux reprises, annoncer que la captivité de Babylone durerait soixante-dix ans (XXV, 11; XXIX, 10), ce qui s'est, comme nous l'avons vu, littéralement accompli; et il faudrait ici plaindre Jérémie, pour une fois qu'il parlait juste, de n'avoir pas vu de ses yeux l'an 536 qui devait lui donner raison. Peut-être eût-il trouvé dans ce succès posthume la compensation à ses peines, qui lui fut toujours refusée de son vivant.

C'est à propos des prédictions de Jérémie, annonçant que Tyr et l'Egypte seraient conquises par Nébucadnézar[1], que M. Maspéro adresse à la confrérie des « auteurs ecclésiastiques » ses compliments de condoléance en ces termes : (Pag. 503, 504.)

« De tous les peuples qui s'étaient alliés en 589 (contre Nébucadnézar), Tyr et l'Egypte restaient seuls debout. Tyr, à l'abri derrière les murailles de son île, commandait la mer et bravait les efforts des Chaldéens. Après treize années d'efforts infructueux, ils se résignèrent à traiter avec le roi Ithobaal III, qui avait conduit la défense. Nabou-Koudour-oussour (Nébucadnézar) fut libre désormais de se tourner contre l'Egypte. Une tentative des Chaldéens contre ce pays était attendue depuis longtemps : dès le lendemain de la défaite de Néko, il ne s'était guère passé d'années où les prophètes juifs ne l'eussent décrite comme prochaine. Jérémie l'avait plusieurs fois prédite sans se laisser décourager par le néant de ses prédictions : en apprenant la reddition de Tyr, Ezéchiel l'annonça de nouveau.

» S'il fallait en croire Josèphe, la prédiction du prophète aurait reçu son entier accomplissement.

» Les récits égyptiens ne nous permettent pas d'admettre l'authenticité de cette tradition; ils prouvent, au contraire, que Nabou-Kouddour-oussour subit un échec sérieux. »

Sauf la *permission des récits égyptiens*, peut-être moins impartiaux dans la question qu'il ne le faudrait, nous pouvons opposer aujourd'hui à l'autorité de M. Maspéro, celle de M. Lenormant, qui dans son plus récent ouvrage: *Histoire de l'Orient*, édition de 1882, tom. II, pag. 404-410, tranche les deux questions en litige en faveur de Jérémie, d'Ezéchiel, de l'historien Josèphe et des « auteurs ecclésiastiques. »

Et tout d'abord l'issue du siège de Tyr :

« Nabou-Koudourri-ouçour, vainqueur de l'Arabie, revint sur la Phénicie. Toutes les villes situées sur le continent lui ouvrirent leurs portes sans résistance. Mais il n'avait pas de flotte, et Çor (Tyr), à l'abri de son île et continuant à commander la mer, défia longtemps ses entreprises. Sous la conduite énergique de son roi, Itho-Baal III, la cité insulaire tint tête pendant treize ans aux

[1] Voy. sur la conquête de Tyr : Jér. XXV, 22; XXVII, 3-6; comp. Ezéch. XXVI, 7; XXVIII, 2-19; voir sur la conquête de l'Egypte : Jér. IX, 25, 26; XLIII, 8-13; XLVI, 26; comp. Ezéch. XXIX, 18, 19.

forces de la monarchie chaldéenne, en repoussant victorieusement toutes les attaques. Mais enfin Nabou-Koudourri-ouçour, étant venu presser le siège en personne pour en finir, emporta Çor de vive force (574), emmena en captivité son roi et les principales familles de son aristocratie, y installa un nouveau prince soumis à d'étroites obligations de vasselage.

» Il était maintenant libre de tourner ses efforts contre l'Egypte et son roi Ouah-ab-Râ (Apriès), auquel il avait laissé quinze ans de paix pour préparer sa défense. Depuis la ruine de Yarouschalaïm (Jérusalem), les prophètes juifs Yrmeyahou (Jérémie) et Yehezquel (Ezéchiel) n'avaient cessé d'annoncer que l'Egypte serait à son tour ravagée par le fléau de l'invasion chaldéenne.

» La guerre s'engagea en 574 et 573 entre les deux rois de Chaldée et d'Egypte. Au début, l'événement parut démentir les prédictions sinistres des prophètes d'Israël. Ouah-ab-Râ obtint des succès considérables. Les Chaldéens avaient pris sur terre une supériorité si marquée, qu'il n'osa pas engager une campagne continentale en Palestine.... Mais il avait une flotte magnifique, construite et équipée à la grecque.

» Une grande bataille navale fut livrée dans les eaux de Chypre (408), et la victoire y resta aux vaisseaux grecs et cariens du roi d'Egypte.... C'est alors qu'enivré par le succès, il s'intitula le plus heureux des rois qui aient vécu, et s'imagina dans son orgueil que les dieux eux-mêmes seraient incapables de lui nuire.

» Le réveil de ces illusions ne se fit pas attendre et fut terrible.... Les documents babyloniens en écriture cunéiforme, récemment découverts, attestent la véracité de la version de Josèphe. Nabou-Kouddourri-ouçour lui-même s'y vante d'être descendu en Egypte, d'en avoir renversé le roi son ennemi, et de l'avoir remplacé par un autre....

» Dès l'année qui suivit son avènement, Ahmès (Amasis) fit la conquête de l'île de Chypre.... Les documents cunéiformes nous apprennent que Nabou-Kouddourri-ouçour regarda cette conquête comme un acte d'hostilité et de rébellion de la part d'Ahmès, et qu'en l'an 37 de son règne, c'est-à-dire en 567, le monarque chaldéen envahit l'Egypte. Cette fois la guerre fut beaucoup plus sérieuse que deux ans auparavant. Le Delta fut envahi et saccagé en très grande partie. Mais Ahmès ayant imploré la paix, Nabou-Kouddouri-ouçour consentit à la lui accorder; il le laissa sur son trône en lui imposant seulement le paiement d'un tribut. »

Or voici un des oracles de Jérémie contre l'Egypte :

« Je mettrai le feu aux maisons des dieux de l'Egypte; il les brûlera et les emmènera; il (Nébucadnézar) s'enveloppera du pays d'Egypte comme un berger s'enveloppe de son vêtement, et il en sortira paisiblement. Il brisera les colonnes de la maison du soleil, qui est dans le pays d'Egypte, et il brûlera les maisons des dieux de l'Egypte. » (XLIII, 12, 13.)

Gageons que nos savants critiques vons décider dorénavant que nous n'avons là qu'un *vaticinium post eventum !*

Eh bien, non ! ne triomphons pas dans le petit ! Notre foi serait bien à plaindre

en vérité, si elle était livrée aux chances de la découverte de nouveaux cunéiformes; si elle pouvait se montrer inquiète ou rassurée, selon que Tyr aurait été ou non prise; l'Egypte, pillée ou non par Nabou-Kouddourri-ouçour sous les règnes de Ouah-ab-Râ ou d'Ahmès. Dites-moi plutôt si ce n'est pas un accomplissement des oracles des prophètes hébreux, supérieur à tout ce que la fantaisie la plus audacieuse eût pu rêver dans le VII[e] siècle avant Jésus-Christ, que de voir aujourd'hui ce nom de Jéhova, le nom du Dieu de Jérémie et du petit peuple de Juda, porté jusqu'au bout de la terre; la terre des Pharaons occupée depuis un an et, espérons-le, pour longtemps, par la nation la plus respectueuse des oracles des prophètes d'Israël; le nom même de Jérémie, comme celui de Marie de Béthanie, comme les deux pites de la veuve, récités jusque dans les îles les plus reculées de l'Océan Pacifique, racontés aux enfants des îles Sandwich et de la Nouvelle Zélande!... M. Maspéro peut se rassurer : les prophéties de Jérémie ne se portent pas trop mal sur notre globe en 1883.

Et afin de pratiquer fidèlement le précepte apostolique : « Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon, » je termine, après une citation de Maspéro, par la suivante de M. Renan, tirée de son *Histoire d'Israël*. Comme le commencement et la fin de ce passage se contredisent, la vérité s'y trouvera bien quelque part :

« Les prophètes, grands selon l'esprit, ne cessaient de repousser la seule politique qui pût sauver Israël, de battre en brèche la royauté, et d'exciter par leurs menaces et leur puritanisme des agitations intérieures. On les vit sur les ruines de Jérusalem maintenir leur obstination et triompher presque des désastres qui réalisaient leurs prédictions. (...) Une politique vulgaire les condamnerait et les rendrait en grande partie responsables des malheurs de leur patrie. Mais le rôle religieux d'Israël devait toujours être fatal à son rôle politique. Israël devait avoir le sort des peuples voués à une idée, et promener son martyre à travers les dédains du monde, en attendant que le monde rallié vînt demander une place à Jérusalem ! »

A. GRETILLAT.

LIBERTÉ RELIGIEUSE

—

Les obstacles à la liberté religieuse.

Lorsqu'on veut servir une cause qu'on estime juste, il importe de discerner les obstacles qui s'opposent à ses progrès. Dans l'époque *moderne*, la liberté religieuse a gagné beaucoup de terrain, c'est l'un des traits les plus caractéristiques et les meilleurs du progrès de la civilisation ; mais, dans l'époque proprement *contemporaine*, elle semble plutôt reculer. Il existe de nos jours des menaces graves contre le développement et l'influence des associations religieuses. Ces menaces coexistent avec l'avènement au pouvoir de partis politiques qui ont hautement réclamé la liberté. Le fait peut paraître surprenant, mais il n'est pas difficile d'en trouver l'explication. Dans un temps passé, mais qui n'est pas fort loin de nous, les cultes étaient légalement imposés. Les hommes qui ne croyaient pas à l'enseignement des Eglises ont été

naturellement conduits à réclamer la liberté de leurs opinions ; mais, dans le plus grand nombre des cas, ils se réclamaient d'un principe, non pas pour le principe même, et en faveur de tous, mais dans leur propre intérêt. La liberté réclamée, non seulement en matière religieuse, mais d'une manière générale, n'était pour beaucoup d'hommes que le chemin qui devait les conduire au pouvoir. Leur programme a été nettement formulé par Auguste Comte. Le fondateur du positivisme enseignait que la liberté de penser n'est pas un droit à reconnaître, mais une arme à saisir pour attaquer et renverser l'ordre de choses établi. Lorsque l'œuvre aura été accomplie, la liberté devra être éconduite avec remerciements pour ses services provisoires. Quand les savants et les intelligents auront en mains le gouvernement de la société, il ne faut point s'attendre à ce qu'ils admettent la liberté de l'ignorance et de l'erreur. Ce programme est fort clair. M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir ; nombre de nos contemporains font du positivisme sans avoir lu les gros volumes d'Auguste Comte. Il n'est donc pas difficile de comprendre pourquoi certains meneurs politiques arrivent au pouvoir en criant : Vive la liberté ! et se servent du pouvoir lorsqu'ils le possèdent, pour détruire ou restreindre la liberté. Cela dit, cherchons à discerner les sources d'où procèdent les menaces contre la liberté religieuse. Il en est trois principales que nous allons passer successivement en revue : la loi, les pouvoirs publics chargés d'appliquer la loi, la population. Commençons par la loi.

Pour que la liberté religieuse soit vraie, il faut que tout ce qui concerne la religion soit soumis à des lois de droit commun, sans qu'il existe à son égard de privilèges ou de restrictions exceptionnelles. Or il existe dans des législations de date récente des prescriptions qui ne limitent pas la liberté d'une manière générale, mais la liberté religieuse spécialement. Il serait facile d'appuyer cette affirmation par des exemples pris dans l'histoire contemporaine de la France, de l'Allemagne et de la Suisse.

Les menaces légales contre la liberté sont d'autant plus graves que la loi peut être rendue facilement et promptement, et la loi peut être rendue facilement et promptement toutes les fois qu'elle dépend d'une autorité unique. Si un homme seul, investi d'un pouvoir autocratique, si un Conseil votant à une seule voix de majorité, peuvent imposer leur volonté à un peuple, il est toujours à craindre que des mesures, prises hâtivement dans un moment de passion, ne suppriment l'exercice légitime des droits. Ce qui caractérise la liberté par opposition à l'arbitraire, c'est le fait que les droits et les devoirs de l'ordre civil sont réglés par des lois connues et relativement stables. Si la loi peut être changée subitement et facilement, si tout ce qui déplaît au pouvoir peut être à chaque moment légalement interdit, la loi même devient l'expression d'une volonté arbitraire, et le despotisme remplace la liberté. Le péril est immense, lorsque, non seulement les lois ordinaires, mais les articles de la constitution de l'Etat peuvent être brusquement modifiés.

Lorsque les choses sont ainsi, qu'est-ce qui doit être préféré : un souverain unique dans une monarchie ou un sou-

verain à plusieurs têtes dans une démocratie? La réponse ne semble pas douteuse si l'on s'attache à la pensée que, dans une république démocratique, la loi est l'expression de la volonté du plus grand nombre; mais, en fait, la différence n'est pas aussi considérable qu'elle le paraît. Le jeu des institutions démocratiques produit bien souvent des lois qui, par des raisons qu'il est facile d'indiquer, sont loin d'avoir l'assentiment réel de la population[1]. Puis la majorité d'un corps qui se dissout n'a pas une responsabilité durable, comme celle d'un monarque héréditaire dont les actes engagent non seulement son avenir, mais celui de sa famille. La volonté d'un Conseil unique qui peut changer subitement la loi, sous l'influence de la passion, n'offre peut-être pas plus de garanties à la liberté que celle d'un monarque. Du reste, en fait de despotisme, le mieux est de n'en pas avoir... si on le peut.

Où se trouve, au point de vue politique, la garantie de la liberté? Dans une constitution qui prévient les mesures législatives trop promptes, et qui met ainsi la loi à l'abri des entraînements irréfléchis de la passion. C'est ce qui existe dans les monarchies constitutionnelles, où la loi demande l'accord de trois pouvoirs; et c'est ce qui existe aussi dans les conditions de la forme républicaine, aux Etats-Unis d'Amérique. Dans la confédération américaine, et dans chacun des Etats qui la composent, il faut, pour qu'une loi soit rendue, l'accord d'une chambre des représentants, d'un sénat et d'un gouverneur. Cette nécessité de l'accord de trois pouvoirs peut rendre quelquefois le progrès plus lent, mais elle le rend plus sûr; et, en ce qui concerne mon objet, elle offre de précieuses garanties à la liberte. J'éclaircirai ceci par un exemple instructif.

Une insurrection ayant éclaté dans le canton d'Argovie en Suisse, quelques meneurs politiques affirmèrent que les moines avaient été les instigateurs de la révolte, et proposèrent la suppression de tous les couvents. Le Conseil législatif de ce canton, auquel la proposition fut soumise, était composé de deux cents membres. Par l'effet des circonstances du moment, presque tous les députés catholiques se trouvèrent absents, et le nombre des membres présents fut réduit à 134. La proposition de nommer une commission d'enquête fut refusée le 13 janvier 1841, et le Conseil vota au pas de course, par 115 voix contre 19, la suppression de tous les couvents[1]. Cet acte constituait une violation flagrante du pacte fédéral, qui avait garanti l'existence des couvents contre les décrets des législatures cantonales, et fut pour la Suisse l'origine et l'une des causes d'une longue série de malheurs. Laissons le côté politique de la question. Voilà une atteinte manifeste à la liberté, par la suppression de communautés religieuses, et cette suppression est décidée, non seulement sans intervention du pouvoir judiciaire, mais sans enquête administrative. N'est-il pas probable que, si la décision du Conseil avait dû être soumise aux délibérations d'un autre corps et à la sanction d'un gouverneur, comme cela aurait eu lieu aux Etats-Unis, on aurait eu le temps de la réflexion,

[1] Voy. la *Démocratie représentative*, broch. in-8. Genève, librairie Georg, 1881.

[1] Alexandre Daguet. *Histoire de la confédération suisse*, tom. II, pag. 436 de la septième édition.

et que la réflexion aurait porté ses fruits?

L'omnipotence législative des Conseils des cantons suisses ayant manifesté ses inconvénients et ses dangers, on a cherché un remède au mal dans un appel au peuple désigné sous le nom de *referendum*[1], et en soumettant les décisions des Conseils à l'épreuve d'un plébiscite. Dès lors le pouvoir législatif n'est plus unique, et la population dans son ensemble forme comme une seconde chambre qui délibère à nouveau et vote sur les résolutions prises par les représentants. Il en est ainsi dans la plupart des cantons. Pour la législation fédérale, bien qu'elle réclame le concours de deux Chambres (Conseil national et Conseil des Etats), l'intervention possible du plébiscite a été jugée nécessaire. Cette institution, en certains cas, offre de sérieux avantages. C'est ainsi que, le 26 novembre 1882, la liberté d'enseignement très gravement menacée par une décision des Conseils de la confédération a été sauvée par la votation populaire. Ce n'est pas le moment de médire d'une institution qui vient de produire un aussi beau résultat; mais il ne faut ni en exagérer les bienfaits, ni en méconnaître les graves inconvénients. Le plébiscite réalise la démocratie, ce qui ne veut pas dire qu'il offre dans tous les cas des garanties à la liberté. Il ne serait d'aucun secours pour la cause, même la plus juste, si cette cause était impopulaire. Je conclus à ce sujet, en disant que les amis de la liberté religieuse, et, d'une manière générale, de toutes les libertés, doivent s'intéresser à toutes les mesures propres à modérer la marche trop hâtive de la législation. Les voitures qui n'ont ni freins ni sabots sont sujettes à de graves accidents.

Les lois étant établies, les pouvoirs publics (gouvernement et tribunaux) sont chargés de les appliquer. Or, les lois peuvent être interprétées et appliquées dans un sens plus ou moins libéral. Si un gouvernement a des instincts despotiques (et ce n'est pas dans les monarchies seulement qu'il existe des instincts de cette nature), il n'aime pas les associations puissantes. En effet, si le pouvoir n'a en face de lui que des individus isolés, il rencontre généralement peu de résistance, tandis que des corps constitués peuvent être des obstacles sérieux à l'omnipotence de l'Etat en offrant aux revendications de libertés menacées un centre et un point d'appui. Les associations religieuses sont, entre toutes, celles qui préoccupent le plus les gouvernements jaloux de leur pouvoir. Comme l'a très bien vu Hobbes, le grand théoricien du despotisme, il n'est pas commode pour un gouvernement d'avoir en face de lui des groupes fortement constitués d'individus prêts à répéter au besoin la parole de Socrate, qui devint celle des martyrs chrétiens : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. » Ce qui contrarie ainsi les instincts de despotisme devrait obtenir par là même la faveur des amis intelligents de la liberté. Des écrivains que le soupçon de cléricalisme ou de dévotion outrée ne saurait atteindre, M. Taine en France et M. Minghetti en Italie ont développé récemment la pensée que les corps reli-

[1] Dans l'ancienne organisation fédérale, les cantons donnaient parfois à leurs députés à la diète la mission d'écouter et de faire rapport (*ad audiendum et referendum*). C'est de là que vient le nom actuel du plébiscite suisse.

gieux offrent des garanties précieuses aux libertés publiques[1].

Le gouvernement et les tribunaux doivent résister à la tentation d'être injustes à l'égard des sociétés religieuses; leur devoir est l'impartialité. Les mathématiques élémentaires nous offrent un moyen facile de comprendre ce qu'est l'impartialité dans l'application des lois. Prenons cette simple formule d'algèbre $a + b = c$. La formule s'applique à un nombre indéfini de quantités : $a + b = c$, c'est $3 + 2 = 5$; $6 + 4 = 10$; $1000 + 500 = 1500$, etc.; mais quels que soient les nombres qui viennent remplacer les lettres, leur rapport doit rester le même; il faut que la somme des deux premiers soit égale au troisième. Il en est de même des formules du droit établies par la loi; elles déterminent des rapports qui doivent rester les mêmes dans la variation des cas auxquels la loi s'applique. Il ne faut pas que les sympathies et les antipathies troublent la formule. Si vous dites : pour vous qui êtes en faveur, $3 + 2$ ce sera 7; pour vous qui nous plaisez peu, $3 + 2$ ce sera 4; et pour vous qui nous déplaisez absolument, $3 + 2$ sera égal à 0, les mathématiques protestent. Nous avons là un moyen simple pour apprécier la partialité ou l'impartialité des actes des pouvoirs publics. Voici un décret rendu, décret administratif ou judiciaire, il n'importe. Il s'agit de... (une société antipathique au gouvernement). Substituez : il s'agit de... (une société que le pouvoir aime ou qu'il craint); demandez-vous si le décret rendu dans l'un des cas aurait été le même dans l'autre, vous saurez s'il y a oui ou non de l'impartialité dans l'application des lois.

Supposons des lois libérales et des pouvoirs publics impartiaux, restent les menaces contre la liberté religieuse qui peuvent venir de la population.

Une partie d'une population s'insurge contre telle ou telle manifestation religieuse, et suscite des tumultes à cette occasion. Ce peut être l'effet du fanatisme. J'appelle fanatisme, non pas, comme on le fait souvent, la manifestation d'un sentiment assez vif pour devenir de l'enthousiasme, mais la disposition à sacrifier les lois de l'ordre moral à l'intérêt d'une cause qu'on considère comme bonne, et à se savoir gré de ce sacrifice. Le fanatisme, ainsi entendu, réalise cette pensée de Pascal : « Jamais on ne fait le mal si pleinement et si gaiement que quand on le fait par conscience. » Le fanatisme peut s'appliquer à toutes les causes. Quant à mon objet spécial, il consiste à méconnaître le droit et la justice pour donner cours à son antipathie contre telle ou telle manifestation religieuse. Aux premières années de l'ère moderne, le fanatisme des Juifs, qui voulaient garder pour eux le monopole de la vérité religieuse, suscita bien souvent des troubles dont furent victimes les premiers prédicateurs de l'Evangile, et spécialement l'apôtre Paul. Le fanatisme des catholiques n'a que trop ensanglanté la France et l'Espagne; et le sol de l'Angleterre a été déplorablement souillé par le fanatisme des protestants. Lorsque cette disposition est générale dans une population, la liberté religieuse est compromise, s'il n'existe pas un gouvernement décidé à maintenir le droit,

[1] Taine, *La Révolution*. Paris, Hachette, 1878, tom. I, pag. 214; Minghetti, *l'Etat et l'Eglise*. Paris, Germer Baillière, 1882, pag. 78.

et assez fort pour braver l'opinion. Dans un Etat démocratique, si le fanatisme règne, la cause de la liberté est certainement perdue, puisque les actes du gouvernement se trouvent soumis en dernier ressort aux volontés et aux passions du peuple.

Lorsque le fanatisme religieux disparaît, ou lorsque, sans disparaître totalement, il anime un trop petit nombre d'individus pour ne pas être impuissant, on peut croire la liberté religieuse assurée. C'est une erreur comme les faits le montrent, et comme il n'est pas difficile de le comprendre en théorie.

La religion a des adversaires. Il en est qui sont placés sous l'influence de convictions sincères, qui croient sérieusement que la destruction des croyances est la condition du progrès social, et ces hommes-là peuvent devenir fanatiques, et sacrifier la justice et le droit à l'intérêt de leur cause. Il est des hommes placés sous l'empire de passions mauvaises, et qui redoutent le joug des préceptes moraux qui sont la conséquence naturelle des croyances religieuses. Il est enfin des hommes dont l'hostilité contre telle ou telle manifestation religieuse a une source intéressée. Lorsque l'apôtre Paul et ses compagnons vinrent prêcher à Ephèse, et affirmer l'existence du Dieu unique, dont le culte devait mettre fin à l'adoration des idoles, l'orfèvre Démétrius, qui retirait un gain considérable de la fabrication de petits temples d'argent de la déesse Diane qu'on vendait aux dévots, réunit les gens de son métier et leur dit : « Ce Paul, par sa prédication, coupe notre industrie par sa racine. » Il éclata alors un grand tumulte, et la foule cria pendant près de deux heures : Grande est la Diane des Ephésiens[1]. L'intérêt mis en jeu par Démétrius est un intérêt industriel. Si une ville risquait sérieusement d'être placée sous l'influence des quakers, ou de telle autre secte de mœurs austères, ennemie de la toilette et du luxe : les bijoutiers, les marchands et les fabricants de dentelles et d'étoffes riches, les coiffeurs, les parfumeurs et gens de métiers analogues pourraient éprouver des sentiments semblables à ceux de Démétrius d'Ephèse, en voyant leurs industries menacées. Les intérêts de cette nature n'ont en eux-mêmes aucun caractère répréhensible ; il en est d'autres qui sont moins avouables.

Il est des gens qui tirent leur gain de l'intempérance et de la débauche, et qui redoutent une propagande religieuse dont l'effet serait d'amoindrir leurs revenus. Il se trouve ainsi au fond de la société une source d'hostilité contre une action religieuse énergique. Il existe une coalition sourde de passions mauvaises et d'intérêts coupables qui couvent comme un feu sous la cendre, et n'attendent pour se montrer qu'une occasion et un mot d'ordre.

Une occasion se présente. Une Eglise, une secte, une communauté religieuse quelconque préoccupe fortement l'opinion ; voici ce qui peut arriver. L'Eglise, la secte, la communauté dont il s'agit ont leurs défauts comme toutes choses humaines, et par conséquent leurs points vulnérables. Les partisans des autres Eglises, des autres sectes, oubliant que, s'il y a un temps pour parler, il y a aussi un temps pour se taire, peuvent se livrer à des attaques dont ils ne calculent pas

[1] Act. des apôtres XIX, 23-34.

assez la portée, et dont les ennemis de la religion feront leur profit. Les esprits légers répètent, exagèrent, défigurent ce qu'ils entendent dire. Si l'émotion publique devient un peu forte, les indifférents, troublés dans leur sommeil, deviennent hostiles ; et en fait, la véritable indifférence religieuse est rare. Ce qu'on appelle l'indifférence n'est souvent qu'un vernis, plus ou moins transparent, qui recouvre l'hostilité. Lorsqu'un mouvement d'opinion devient très prononcé, les hommes au cœur lâche redoutent ce qui peut les mettre en opposition avec le courant, et s'ils n'approuvent pas des mesures que la passion seule explique, et que rien ne justifie, ils gardent le silence. Ainsi se forme un courant dans lequel la calomnie verse souvent ses ondes impures, et qui, si on lui laisse un libre cours, recouvre de ses flots fangeux les saintes notions du droit de la justice et de la liberté !...

Si on lui laisse un libre cours ! mais à qui incombe le devoir de maintenir, contre des passions injustes, le droit et la liberté ? Au gouvernement, si le pays n'est pas en état d'anarchie. Si le gouvernement ne fait pas son devoir, il peut se produire alors des atteintes à la liberté qui résultent de l'action combinée d'une partie de la population et des pouvoirs publics.

Le gouvernement n'a pas seulement à laisser libres, en ce qui le concerne, les manifestations religieuses légitimes, il faut qu'il les protège. Ecoutez à ce sujet une ancienne histoire : Un magistrat siégeait à son tribunal. On amena devant lui des prévenus pour affaires de religion. Le magistrat répondit : « Ces affaires-là ne me concernent pas ; les questions de croyances ne sont pas du ressort du pouvoir civil. » C'est bien ; mais voici qu'on se mit à battre, en présence du magistrat, un des hommes qu'on avait amenés devant lui, et le représentant des pouvoirs publics laissa faire. Il ne gênait pas la liberté religieuse ; mais il ne la protégeait pas, et une liberté qui n'est pas protégée devient dérisoire. Vous trouverez la mention de ces faits dans un livre très connu. Le magistrat en question se nommait Gallion, le principal des prévenus amenés à son tribunal s'appelait Paul, et l'homme battu se nommait Sosthènes[1].

Quand il s'agit de cas isolés et de peu d'importance, il est tel gouvernement qui laisse faire ; mais si les troubles deviennent assez graves pour menacer sérieusement l'ordre public, le pouvoir social est obligé d'intervenir. Si la religion n'est pas un prétexte pour recouvrir des choses criminelles, mais que ce soit l'exercice légitime du droit qui devienne une occasion de troubles, le gouvernement a le choix entre deux partis : le premier est de réprimer les troubles pour maintenir l'exercice du droit, le second est de supprimer l'exercice du droit pour amener la fin des troubles. Lorsqu'on se trouve en présence de passions générales et fortement excitées, ce second parti est le plus facile. Laisser voir la véritable nature des mesures prises serait mal aisé ; mais on tourne la difficulté au moyen d'une confusion d'idées. Il suffit de confondre l'*occasion* d'un fait et sa *cause*. Il me semble avoir lu dans quelque endroit, que les massacres de la Saint-Barthélemy étaient l...

[1] Act. XVIII, 12-17.

faute des protestants. C'est l'affirmation; en voici la preuve. S'il n'y avait pas eu de protestants en France, on n'aurait pas pu les tuer. Que voulez-vous répondre à cela? Sans l'occasion du crime, il est certain que le crime n'aurait pas eu lieu. Confondez l'occasion avec la cause, les protestants ont été la cause de la Saint-Barthélemy; et comme un acte est toujours imputable à ceux qui en sont la cause, la faute en est à eux. Voyez les conséquences d'une erreur de logique! Cette erreur, on l'a commise plus d'une fois, et peut-être volontairement, pour des cas moins graves que la Saint-Barthélemy.

La suppression de l'exercice d'un droit, pour prévenir des troubles graves, peut être justifiée, en quelque mesure, dans des circonstances exceptionnelles. C'est ce qui arrive, par exemple, lorsqu'on proclame l'état de siège; mais pour que la mesure soit justifiée, deux conditions sont requises : la première est qu'il y ait un danger imminent et grave, tellement que l'ordre public soit sérieusement en péril, et la force publique impuissante pour le maintenir; la seconde est que la mesure soit momentanée, et cesse dès l'instant où la gravité du péril aura disparu. Lorsque ces deux conditions ne sont pas remplies, la suppression d'un droit pour prévenir des désordres auxquels on pourrait remédier est absolument injustifiable.

Les violations de la liberté qui viennent d'être indiquées peuvent être le résultat, ou de la prudence politique, dans des circonstances exceptionnelles, ou d'une faiblesse momentanée des pouvoirs publics. Il est un cas plus grave, c'est celui où un gouvernement se sert des passions populaires pour arriver à ses fins, et subordonne la loi morale à l'intérêt de sa cause. Il est facile par exemple, en consultant les journaux allemands et français de 1870, de constater qu'on excitait les haines nationales pour préparer une guerre politique. Dans la nuit terrible de la Saint-Barthélemy, les instruments des massacres furent moins les agents directs de l'autorité qu'une population fanatisée. La reine, le roi et ses conseillers se servaient des passions populaires pour l'accomplissement de leur abominable dessein. Le temps a marché, et de telles horreurs, espérons-le, appartiennent seulement au passé; mais le gouvernement actuel de la France, ou du moins le parti qui soutient ce gouvernement, paraît bien exploiter les passions d'une partie du peuple, et porter de graves atteintes à la liberté des manifestations religieuses dans l'intérêt de sa politique. Il en est de même, sans doute, dans d'autres pays de l'Europe, et il n'est malheureusement pas besoin de franchir les frontières de notre patrie pour illustrer par des exemples la vérité que je désire mettre en lumière.

Les passions confessionnelles ont joué un rôle considérable dans l'histoire de la Suisse contemporaine. Les controverses religieuses, quelle que soit leur nature, sont toujours légitimes, au point de vue légal, dans un pays où la liberté des opinions est proclamée. Ces controverses peuvent être convenables et dignes, ou revêtir un caractère différent. Lorsqu'elles deviennent violentes, injustes, lorsqu'elles méconnaissent les lois de la vérité et de la charité, aussi

longtemps qu'il ne s'agit que de combats de plume et de parole, c'est l'ordre moral qui est seul intéressé; mais la question change de face si l'on excite les passions confessionnelles, non pas pour obtenir des adhérents à telle doctrine, des amis à telle communauté religieuse, mais pour amener la suppression du droit et de la liberté d'une partie de la population. La question n'est plus alors seulement morale, elle prend une importance sociale. C'est ce qui est arrivé en Suisse. Un parti politique voulait obtenir une centralisation plus grande des pouvoirs dans la Confédération. Je n'ai pas à examiner ici, ni la valeur du but qu'on voulait atteindre, et qu'on a atteint, en effet, ni d'une manière générale la valeur des moyens employés. Le seul de ces moyens qui rentre dans l'objet de mon étude, est l'exploitation des passions confessionnelles et religieuses. Le canton de Lucerne commit la faute d'appeler officiellement l'ordre des jésuites; or, les jésuites produisent sur beaucoup d'hommes l'effet que produit l'écarlate sur les taureaux. Il y avait là une occasion excellente pour exciter les passions, et les mettre au service d'un but politique. Les cantons essentiellement protestants de Bâle, de Neuchâtel, de Vaud et de Genève prirent alors une attitude digne d'être remarquée. Ils séparèrent nettement la question de sympathie de la question de droit. Ils redoutaient l'influence des jésuites; ils blâmaient Lucerne de les avoir appelés; mais ils déniaient aux pouvoirs fédéraux la compétence nécessaire pour intervenir dans les affaires religieuses d'un canton. Cette distinction entre les sympathies et le droit ne fut pas généralement comprise. On peut le regretter, mais il n'y a pas lieu de s'en étonner. Permettez-moi de placer ici un souvenir personnel: je m'entretenais, un jour, avec Victor Cousin, qui était alors le chef officiel de la philosophie française. Il savait que notre illustre physicien Auguste De la Rive avait appuyé la politique du canton de Genève, et il me dit : « Comment votre M. De la Rive a-t-il pu prendre le parti des jésuites? » Il n'avait pas compris que M. De la Rive n'avait nullement pris le parti des jésuites, mais, à leur occasion, le parti de la justice et du droit. Ce que Victor Cousin n'avait pas compris, le peuple Suisse dans sa majorité est excusable de ne l'avoir pas compris non plus.

Les meneurs politiques qui voulaient établir en Suisse un élément plus fort de centralisation, s'emparèrent donc des passions confessionnelles, et s'en emparèrent avec un tel succès qu'ils renversèrent le gouvernement du canton de Vaud, en 1845, et le gouvernement de Genève, en 1846. Les passions excitées allèrent bien au delà des disciples d'Ignace de Loyola. Non seulement tout catholique fidèle à son Eglise fut considéré comme un jésuite, mais tout défenseur du droit fut exposé à recevoir la même qualification. Comme l'a dit avec beaucoup de vérité M. Félix Bovet: « Dans les luttes actuelles, si quelqu'un ose dire que la fin ne justifie pas les moyens, il est convaincu d'être jésuite. » Le fait suivant, dont Louis Vulliemin a conservé le récit pour l'instruction de la postérité, met en pleine lumière cette disposition des esprits.

En 1845, une assemblée populaire,

dont le but était le renversement du gouvernement du canton de Vaud, était réunie à Lutry, sur les bords du Léman. Un jeune homme veut prendre la parole pour s'opposer à des mesures qui, dans son opinion, étaient contraires à la justice et à la vraie liberté. Un cri s'élève aussitôt dans la foule : « A l'eau le jésuite ! » et les hommes qui président l'assemblée donnent, du haut de l'estrade où ils siègent, cet ordre : « Jetez-le dans le lac. » On se dispose à exécuter la mesure ; mais des amis du jeune homme, ou des citoyens qui ne sont pas absolument fanatisés, s'interposent. Une rixe s'engage, et on réussit à introduire le jeune homme dans une maison qui lui sert de refuge ; mais, pendant longtemps encore, on peut entendre cette clameur : « A bas les jésuites, à l'eau ![1] » Or, quel était ce jésuite ? Un protestant fort attaché à son culte, le bon, le loyal Steinlen. Et pourquoi fallait-il le jeter à l'eau ? parce que, citoyen d'un canton dont la noble devise porte ces mots : *Liberté et Patrie*, son âme généreuse unissait dans un commun amour, la patrie, la justice et la liberté. Le fait est significatif; en voici un autre qui ne l'est pas moins. La guerre ayant été déclarée par les autorités fédérales à la ligue des cantons catholiques, les troupes de la majorité des cantons Suisses entraient dans la ville de Fribourg, le 14 novembre 1847. Dix jours après, le 24 novembre, un décret du gouvernement du canton de Vaud interdisait tout culte autre que celui qui était agréé par le gouvernement. Les assemblées religieuses libres devinrent des occasions de tumulte ; les pasteurs protestants qui ne voulurent pas reconnaître la compétence religieuse des corps politiques, furent exposés aux injures de la populace ; et, par l'ordre du gouvernement, quelques-uns d'entre eux furent saisis par les gendarmes et internés dans leurs communes d'origine.

Le parti qui est arrivé au pouvoir en excitant ainsi les passions populaires, s'est dès lors servi plus d'une fois des mêmes passions comme d'une arme de combat. Cette arme, on la conserve dans un arsenal dont on la sort assez souvent pour qu'elle n'ait pas le temps de se rouiller. De graves atteintes ont été ainsi portées à la liberté. C'est là l'origine première de lois d'exception dirigées contre les jésuites d'abord, puis, d'une manière générale, contre la liberté des congrégations religieuses. Ces lois gênent le culte catholique dans l'une de ses manifestations ordinaires et essentielles. Le culte catholique est pourtant celui auquel sont demeurés attachés les citoyens des plus anciens cantons de la Suisse, les descendants des fondateurs de la liberté helvétique, des hommes qu'on peut appeler, à juste titre, les pères de la patrie. En réalité, depuis une quarantaine d'années, les catholiques-romains sont, en Suisse, une association religieuse placée sous plusieurs rapports en dehors du droit commun. Ils figurent dans une tragédie politique divisée en deux actes. Le premier pourrait avoir pour titre : *la Force prime le droit ;* c'est l'histoire des invasions des corps francs, puis de la guerre du Sonderbund. Le second acte pourrait être désigné par ces mots : *le Nombre prime le droit ;* c'est l'histoire d'une série

[1] *Aimé Steinlen*, notice par Louis Vulliemin, Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1864, pag. 59.

d'actes accomplis par les pouvoirs légalement institués, actes qu'il serait facile de rappeler, et dont les derniers appartiennent à l'époque tout à fait contemporaine. Nous avons dans ces faits un exemple éclatant d'atteintes à la liberté, qui résultent de l'action combinée des pouvoirs publics et d'une partie de la population.

J'ai parlé dans ce qui précède de gouvernements exploitant les passions populaires dans un but politique ; pourrait-on descendre plus bas ? Oui, on descendrait plus bas si l'on avait un pouvoir composé d'hommes qui ne se serviraient pas des passions pour atteindre leurs fins, mais qui serviraient les passions pour conserver leurs places ; d'hommes qui mettraient au-dessus du droit, non pas des idées, mais des intérêts personnels, et qui rappelleraient ainsi ce propos de comédie : un meneur politique auquel on reproche je ne sais quel acte blâmable accompli par les siens, et auquel il consent, répond : « Je suis bien obligé de suivre ces gens-là, puisque c'est moi qui suis leur chef. » Il est à noter que ces gens-là qu'il faut suivre pour rester à la tête des affaires, peuvent ne constituer parfois qu'un groupe peu nombreux de citoyens. Lorsqu'un pays démocratique est divisé en deux partis à peu près égaux et fortement disciplinés, l'appoint nécessaire pour former une majorité de votants ou d'électeurs peut être très faible. C'est pourquoi un gouvernement qui veut rester en place peut se trouver parfois dans la nécessité de ménager des hommes peu dignes d'estime, mais dont la défection ferait changer le côté duquel la balance politique pencherait.

Nous avons passé en revue les obstacles que peut rencontrer l'établissement de la liberté religieuse. Ces obstacles, avons-nous dit, peuvent provenir de la loi, des pouvoirs publics chargés d'appliquer la loi, de la population, ou enfin d'une action combinée des pouvoirs publics et de la population. Tous ne sont pas législateurs ; puisque, même en cas de plébiscite, les femmes n'interviennent pas, directement au moins, dans les décisions. Tous ne siègent pas dans les tribunaux ou dans les conseils d'un gouvernement ; mais tout le monde fait partie de la population ; et les menaces contre la liberté qui proviennent des dispositions du peuple sont les plus graves. L'opinion publique, en effet, dans tous les pays, et dans les démocraties surtout, exerce une action puissante sur les corps politiques, et finit par agir sur les lois. Ce fait incontestable crée des devoirs qui concernent tous les habitants d'un pays. Une rivière se forme par la réunion d'un grand nombre de ruisseaux, et chaque ruisseau n'est que la réunion d'une multitude de gouttes d'eau. De même le courant de l'opinion résulte de la convergence des pensées individuelles. Sa direction dépend, à la vérité, de quelques individualités puissantes ; mais chacun y apporte sa part grande ou petite. Personne n'a le droit de penser qu'il ne peut rien pour la cause de la liberté religieuse, car comme l'a fort bien expliqué Charles Secrétan, dans ses *Discours laïques*, c'est dans la conscience des individus que se trouve la garantie dernière, la seule véritablement efficace de cette liberté.

ERNEST NAVILLE.

NOUVELLES

Vaud.

Réunions religieuses de septembre. — Ouverture des cours de la faculté de théologie de l'Eglise libre.

Nous voici fort en retard pour parler, après beaucoup d'autres, des réunions religieuses de septembre, et cependant nous nous reprocherions de n'en rien dire, car elles ont été pour plusieurs un rafraîchissement spirituel. Au lieu d'en reprendre le détail, résumons les impressions, en somme très bienfaisantes, qu'elles nous ont laissées.

Ces séances successives offraient de précieux éléments de variété. Peu de personnes ont pu les suivre toutes; mais rien n'empêchait de faire son choix. Protestants disséminés, missions évangéliques, sanctification du dimanche, diffusion des saintes Ecritures, écoles du dimanche, traités religieux, voilà les œuvres qui se ressemblent, puisque toutes ont pour but l'avancement du règne de Dieu, mais chacune d'elles a son caractère propre, son intérêt spécial. Il en est de très modestes, si l'on en juge par l'activité extérieure et appréciable des frères appelés à y travailler, ainsi celle de la sanctification du dimanche, qui, dans notre canton, est loin d'avoir le même développement qu'à Genève; aussi le comité qui la dirige n'était-il pas sans inquiétude en se présentant devant un public qui s'attendait peut-être à plus qu'on ne pouvait lui donner. Et néanmoins un souffle de vie s'est fait sentir dans cette séance. Le Seigneur était bien là, qui la présidait, mettant au cœur de plusieurs amis de prendre la parole pour apporter leurs encouragements et leurs conseils.

Si, pendant ces journées, l'assistance a été habituellement attentive et recueillie, cela tient, pour une large part, à l'intérêt des rapports et à la manière dont ils étaient présentés. Tout en ayant grande considération pour les rapports lus, quand ils sont soigneusement préparés, nous leur préférons une exposition vivante et animée, si le frère qui préside se sent libre de la faire. Volontiers, la parole parlée a plus d'attrait. Dans ce genre, nous avons particulièrement goûté le discours du président de la société biblique, qui a su raconter, dépeindre en traits pleins de vie les travaux de tels colporteurs. Remercions aussi les frères étrangers à la capitale, tant du dehors que du reste du canton, venus nombreux, non seulement pour écouter, mais aussi pour se faire entendre.

Si le comité de l'alliance évangélique n'a pas présenté de rapport spécial, nous ne lui en ferons point de reproche. Nous avons eu mieux qu'un travail écrit sur la matière, l'esprit de l'alliance évangélique animait les cœurs. Les membres des diverses Eglises se sentaient heureux ensemble sous le regard du Seigneur. « A ceci, a dit le Maître, tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » Le monde a besoin de cette prédication-là, et quand nous la lui présentons, il sait y prendre garde. Puissent ces bonnes réunions de septembre nous préparer un bon hiver.

Chaque année, la séance d'ouverture des cours de la faculté de théologie de l'Eglise libre attire un nombreux et sympathique public. Cette fois-ci, le mardi 9 octobre, la chapelle des Terreaux était plus remplie encore que d'habitude, et l'attention de l'auditoire s'est soutenue, malgré l'abondance des richesses qui passaient successivement devant lui.

L'intéressant exposé de M. le président de la commission des études accordait dès l'entrée un respectueux et reconnaissant souvenir à la mémoire de celui dont nous pleurons la perte, M. Viguet, l'ami fidèle, le professeur aimé, qui, pendant plus de dix-huit ans, a été l'une des colonnes de notre faculté. Et pourtant, au milieu de nos deuils, le Réparateur des brèches ne cesse pas de répandre sur nous ses bénédictions signalées. Il nous donne aujourd'hui M. Lecoultre pour succé-

der a M. Viguet dans la chaire d'histoire des dogmes et de l'Eglise. La retraite de M. Faure, qui, durant de longues années, s'est fait aimer et apprécier de chacun, sera moins sensible puisque ce vénéré professeur veut bien continuer en quelque mesure sa collaboration à la faculté.

Dans l'auditoire de théologie, six heures par semaine sont consacrées à l'exégèse de l'Ancien Testament, et huit à l'exégèse du Nouveau Testament, sans parler d'autres leçons qui ont de même la Bible pour objet. Il y a là de quoi rassurer ceux qui auraient quelque inquiétude sur la place faite aux études bibliques dans le sein de notre faculté.

Le personnel des étudiants arrive au chiffre très réjouissant de 62. De ce nombre, 21 ont achevé leurs semestres et 41 suivent les cours, soit 29 en théologie et 12 à l'école préparatoire. Parmi ces 62 étudiants, l'on compte 33 Vaudois. Cinq soutenances de thèses ont lieu en octobre ; deux autres sont annoncées pour novembre.

La bibliothèque possède 19 225 volumes. Si seulement un nouveau catalogue permettait de mieux connaître tous ces trésors ! Souvenons-nous aussi que la caisse des Etudes n'a pu faire face sans déficit aux dépenses du dernier trimestre, et tenons à honneur d'épargner des inquiétudes aux hommes dévoués qui dirigent la faculté.

En réponse aux cordiales paroles de bienvenue prononcées par le président du Conseil, M. Gautier, le nouveau professeur, M. Lecoultre, remercie des témoignages de confiance dont il est l'objet; puis il aborde la question des rapports entre la tâche pastorale et l'enseignement de la théologie historique. Dans certains milieux, on met fortement en doute l'utilité de l'histoire de l'Eglise. A quoi bon, répète-t-on, cette étude de luxe ? Vaut-il la peine de tant se préoccuper du passé ? Laissons les morts ensevelir leurs morts, et quant à nous, songeons au présent, à l'œuvre que Dieu nous propose. De pareils raisonnements, répond M. Lecoultre, ne sauraient nous convaincre. Pour bien juger du présent, il faut connaître le passé, suivre dans le cours des âges la trace lumineuse et profonde de l'Evangile, savoir comment l'ont compris avant nous tant de nobles et généreux témoins de Jésus-Christ. Notre meilleur héritage, ce sont les exemples de foi, d'humilité, de piété courageuse qu'ils nous ont laissés. Etudiée dans cet esprit, la théologie historique, loin d'être affaire de vaine curiosité, a une grande utilité pratique ; elle facilite l'intelligence du christianisme et permet de le rendre recommandable à toute conscience humaine.

M. Lecoultre termine en rappelant encore, comme tout l'y conviait, le nom de son regretté et vénéré prédécesseur, M. Viguet, dont il a eu le privilège d'être l'élève et l'ami. Sans avoir, dit-il, l'ambition de le remplacer, je voudrais au moins marcher sur ses traces, comme lui me rappeler toujours que, si faibles que nous soyons par nous-mêmes, nous pouvons compter sur le puissant secours du Seigneur. Ainsi nous trouverons paix et force pour faire résolument notre devoir, quoi qu'il arrive.

Après avoir entendu, pour la première fois ce jeune frère qui entre dans la carrière de l'enseignement théologique, nous avons bon espoir pour l'avenir. Dieu est fidèle pour enrichir de ses grâces tous ceux qui se mettent humblement à son service.

M. Lucien Gautier, président du Conseil de la faculté, prononce ensuite le discours d'ouverture, qui reste la partie principale de la séance. *Luther et l'Ancien Testament*, tel était son sujet, choisi avec beaucoup d'à-propos. Au moment où l'Allemagne s'apprête à célébrer l'anniversaire quatre fois séculaire d'un des réformateurs que Dieu a donnés à son Eglise, nous serait-il permis de garder un complet silence ? Nous aussi nous bénéficions de l'œuvre bénie des hommes du XVI[e] siècle. Sans vouloir faire de Luther une idole et un pape infaillible, saluons avec respect cette personnalité à la fois imposante et sympathique, qui, dans la main du Seigneur,

a été un instrument d'élite pour le réveil et l'édification d'âmes en grand nombre. Depuis quelques mois on publie, de l'autre côté du Rhin et ailleurs, une nouvelle et abondante littérature sur Luther, aussi l'étude de M. Gautier est-elle au milieu de tous la bienvenue, en ajoutant une pierre à toutes celles qui sont entrées déjà dans la construction de l'édifice.

Son discours sera vraisemblablement publié; sans essayer donc d'en donner une analyse qui l'affaiblirait, contentons-nous d'y relever quelques idées.

La riche et puissante nature de Luther nous apparait sous des faces diverses. S'il s'agit de son activité littéraire et en particulier de ses travaux sur l'Ancien Testament, nous trouvons chez lui tour à tour le savant, l'écrivain populaire et l'humble chrétien. Il insiste sur l'importance de l'étude du texte sacré dans les langues originales. Apprenez le grec et l'hébreu, dit-il aux jeunes théologiens, si vous ne voulez pas qu'on vous prenne pour des bêtes des champs. Comme écrivain populaire, Luther tient en Allemagne la place d'honneur. Simplicité, cordialité, courage, bonhomie, voilà quelques-uns des traits saillants de ses écrits et de sa vie, car chez lui l'homme ne se sépare jamais de l'auteur.

Il considère l'Ecriture sainte comme la source et la norme de la vérité de Dieu pour notre salut; mais son respect pour elle ne l'empêche pas de l'étudier avec beaucoup d'indépendance. Au lieu d'en mettre toutes les parties sur le même plan, il pose ce principe fécond : aller directement et avant tout à Celui qui est le chemin, la vérité et la vie; pour juger de la valeur religieuse des diverses portions de la Bible, voir dans quelle mesure elles nous parlent de Jésus-Christ. L'importance de l'Ancien Testament, livre de loi, vient de ce qu'il est le précurseur du Nouveau Testament, livre de grâce, de ce qu'il prépare l'âme pécheresse et repentante à recevoir le Sauveur. Luther, commentateur de l'Ecriture sainte, est donc mieux qu'un érudit, mieux qu'un commentateur de premier merite, il apporte au pied de la croix un cœur contrit, qui a soif de pardon.

En la personne du grand réformateur allemand, M. Gautier voulait nous montrer l'intime union de la science et de la foi. Il a pleinement réussi dans sa tâche, et cela de façon à intéresser un auditoire où les théologiens n'étaient pas seuls. Rarement nous avons rencontré dans un travail de ce genre un aussi heureux mélange de science aimable et de foi solide.

La fin de la séance a été consacrée aux allocutions de frères du dehors et de délégués des commissions administratives de notre Eglise. A notre regret, nous ne pouvons nous y arrêter. Mais qu'il nous soit permis de rappeler un fait signalé par le représentant de la commission synodale. Deux de nos Eglises libres de montagne, le Sentier et les Ormonts, sont depuis des mois sans pasteur à poste fixe; les démarches faites jusqu'ici pour les sortir d'embarras n'ont pas abouti. Sans doute tel de nos licenciés en théologie verra dans cette situation un appel direct du Seigneur à venir en aide, dans la mesure du possible, à ces troupeaux en souffrance.

Pour être juste, ajoutons ici quelques explications qu'une personne très compétente a eu l'obligeance de nous fournir depuis la séance d'ouverture. Quand on parle, comme a pu le faire M. le président de la commission des études, de quatorze licenciés sortant de la faculté dans l'espace de treize mois, ce résultat est en un sens fort réjouissant. Mais, après examen des circonstances spéciales de ces quatorze licenciés, il se trouve qu'il n'en est parmi eux que deux ou trois au plus, auxquels on puisse songer actuellement pour nos postes à repourvoir. La plupart sont très jeunes et auraient besoin d'un certain temps de recueillement avant d'entrer dans la carrière du pastorat. Quelques-uns, étrangers à notre canton, sont à l'œuvre dans leur patrie, qui avait le droit de les réclamer. D'autres doivent partir comme missionnaires. D'autres

encore se rendent déjà utiles dans l'Eglise libre vaudoise. Bref, ce chiffre de quatorze licenciés se réduit beaucoup s'il s'agit de jeunes pasteurs dès maintenant disponibles.

Notre faculté de théologie reste indispensable à nos Eglises. Que celles-ci veuillent donc continuer à la soutenir de leur sympathie, de leurs dons et de leurs prières, comme aussi en lui envoyant de nouveaux élèves, et bientôt, avec l'aide de Dieu, la crise que nous traversons aura pris fin. Pour cela, comme pour tout le reste, élevons les yeux vers les montagnes d'où vient le secours. C.

Genève.

L'arbitraire au XVIIe siècle et au XIXe. — L'adresse de l'Alliance évangélique au peuple suisse. — Une pétition au Conseil d'Etat. — Amédée Roget. — L'église de saint Joseph rendue au culte romain. — Ouverture des cours de l'école de théologie.

Qu'il est ingrat le rôle de chroniqueur par le temps qui court, et qu'il est pénible d'avoir toujours à blâmer les représentants de son peuple! Mais qu'y faire lorsque, jour après jour, les libertés les mieux garanties par la loi, les droits les plus imprescriptibles des citoyens sont violés par ceux-là mêmes qui ont juré de les défendre. Il y a trois mois, nous avions à constater les restrictions mises par le pouvoir à l'exercice de la liberté religieuse, les violences impunément commises sur des hommes qui n'avaient d'autre crime que de servir Dieu selon leur conscience; aujourd'hui on va plus loin, et c'est la liberté du domicile, c'est le droit à l'affichage, c'est l'exercice le plus élémentaire des privilèges des citoyens que conteste un gouvernement qui ne connaît plus d'autre loi que sa volonté. Désormais il ne sera plus permis de réunir dans sa demeure des amis, si cette réunion a pour but l'édification en commun, le chant des cantiques, la lecture de la Bible, la prière. Désormais l'autorité s'arrogera le droit, dans la personne d'un maire, d'un brigadier de police et de quelques gendarmes, de forcer l'entrée de votre propriété, de pénétrer dans votre domicile et de dissoudre au nom d'un arrêté arbitraire, — car le texte de la loi du 11 mars 1816 sur lequel il s'appuie, n'a rien à faire dans la cause [1], — toute assemblée religieuse qui ne plaira pas au chef de la police; bien plus, le pouvoir exécutif non seulement se déclare impuissant à protéger notre demeure contre l'émeute, mais encore, par lettre écrite, il refuse son appui à tout citoyen qui violera son décret; et cependant, dans cette même loi sur la police administrative, à laquelle on se réfère pour mettre les réunions religieuses sur le même pied que les *salles de danse, cabarets, caves*, etc., on lit un article 2 qui charge les mêmes magistrats de veiller à la sûreté des personnes et des propriétés; un article 5, qui les appelle à maintenir la tranquillité et la libre circulation dans les rues, et même un article 3, qui leur recommande de veiller à ce que la tranquillité ne soit troublée ni au dedans ni au dehors des églises.

Mais qu'importent ces articles si formels... « Nous ferons ce que nous voudrons, » disait un jour, en plein Grand Conseil, un député radical. —Nous prendrons dans les lois existantes ce qui nous convient, passant sous silence ce qui ne nous convient pas, dit le Conseil d'Etat; et c'est grâce à ce principe commode qu'en plein XIXe siècle, dans la libre cité de Genève, un gouvernement qui se dit radical-libéral, se montre, sur certains points, plus despotique, plus arbitraire, plus autoritaire que les pires gouvernements du XVIIe siècle. Mais cela ne nous étonne pas. Il y a deux siècles, on sévissait contre les cultes dissidents; ici, contre la religion prétendue

[1] « Ils (le lieutenant de police et les auditeurs) auront l'inspection et la police sur les spectacles, salles de danse, cafés, billards, cabarets, caves et tous autres lieux de réunions publiques, ainsi que sur les auberges et les hôtels garnis. Le Conseil d'Etat aura seul le droit d'ordonner la clôture de ces divers établissements. » (Art. 9 de la loi du 11 mars 1816 sur la police administrative, visé dans l'arrêté du 2 février 1883.)

réformée, là, contre le catholicisme, au nom de la raison d'Etat. Aujourd'hui on ne s'appelle plus Louis XIV ou Elisabeth, on s'appelle le peuple, et au nom du peuple, dont on se fait parfois les représentants bien à tort, on ordonne, on légifère, on se place au-dessus des lois. Ne lisions-nous pas, il y a tantôt trois semaines, dans un journal qui est l'organe officieux du gouvernement, que la violation de la loi, (c'est-à-dire des arrêtés illégaux du pouvoir exécutif) a infiniment plus de gravité en notre temps qu'au siècle de Louis XIV, parce que « la loi était autrefois l'expression de la volonté arbitraire d'un despote, tandis qu'elle est aujourd'hui l'expression de la volonté raisonnée du peuple. »

Oui, la voilà bien, la fameuse doctrine du peuple-vérité, du peuple-Dieu ! Cela valait bien la peine de faire une réformation et une révolution pour renverser l'Eglise infaillible, de dépenser tant de force et tant de sang pour abattre le pouvoir pontifical, et assurer ainsi la liberté des âmes, l'indépendance des peuples, si c'était pour nous courber sous un autre despotisme plus capricieux, moins raisonné, plus dangereux, plus implacable ! Car enfin, cette autorité de l'Eglise, elle s'appuyait sur des dogmes reconnus, sur des principes clairement énoncés ; on savait comment lui complaire et comment lui déplaire ; sa prétention d'aujourd'hui, c'était celle d'hier ; mais avec votre peuple-doctrine, votre peuple-Dieu, où nous conduisez-vous ? L'Eglise romaine avait des chefs authentiques, reconnus, qui puisaient leur pouvoir dans des décrets et des lois ecclésiastiques que nul ne pouvait ignorer ; mais vous, les représentants du peuple, vous, gouvernants, vous, journalistes, qui prétendez parler au nom du peuple, gouverner au nom du peuple, n'obéir qu'à la volonté populaire, montrez-nous les lois, les arrêtés, les verdicts formulés par ce peuple et qui vous autorisent à nous spolier de nos droits, à nous confisquer nos libertés. Ces lois, ces arrêtés, nous les trouvons dans nos constitutions, sanctionnées, n'est-il pas vrai, par le peuple lui-même, tout au moins par la majorité du peuple ; dans ces constitutions, que vous avez juré d'observer *exactement, fidèlement, consciencieusement* ; or qu'y lisons-nous : que la liberté des cultes est garantie à tout citoyen, et que le domicile est inviolable ; que l'Etat doit non seulement la tolérance, mais la protection....

La voilà la volonté populaire, celle que vous devez respecter et faire respecter, celle à laquelle vous avez juré de vous conformer. Mais cette volonté vous gênait ; elle n'était pas d'accord avec vos visées ; elle froissait certains meneurs, certains perturbateurs de la rue ; elle contrecarrait vos tendances despotiques, et au nom de votre volonté, devenue dans votre pensée l'expression supérieure de la volonté populaire, vous avez rédigé vos décrets ; et, plaçant des réunions de prières dans des lieux fermés, dans des campagnes isolées, sur le même rang que ces cabarets où l'on préparait l'émeute, vous avez prétendu pouvoir exercer votre haute surveillance, et interdire à de paisibles citoyens le droit par excellence, le droit suprême, celui de servir Dieu selon leur cœur.

Oui, la logique de l'arbitraire ! On commence par laisser faire l'émeute dans la rue, on se déclare impuissant à la combattre, parce qu'on ne veut pas les combattre, et un jour il faut violer les unes après les autres les libertés les plus élémentaires. Hier, c'était une réunion qu'on dissolvait au nom de la loi dans un domicile privé ; avant-hier, c'étaient des femmes qu'on chassait du pays comme des malfaiteurs ; aujourd'hui c'est l'affichage au pilier public d'une adresse de l'Alliance évangélique au peuple suisse qu'on interdit, parce que cette adresse est destinée, dit l'organe officieux du gouvernement « à provoquer ou à seconder une agitation irrégulière contre une mesure légale.... » Or que dit cet appel : « Nous sommes convaincus que la grande majorité des Suisses ne veut pas de persécutions dignes d'un âge d'igno-

rance et de grossièreté. C'est donc avec confiance que nous nous adressons à nos concitoyens, et que nous venons leur dire : tenez ferme à cette liberté religieuse que la constitution fédérale garantit si catégoriquement. » Et plus loin : « Loin de nous toute violence et toute tentative d'étouffer par la force brutale la liberté de celui qui pense différemment de nous. Luttons contre l'erreur, mais seulement avec des armes spirituelles. Respectons toutes les convictions religieuses, tant qu'elles n'affectent ni la morale ni la loi... »

Et voilà les paroles sages, élevées, dont on fait « un appel destiné à provoquer ou à seconder une agitation irrégulière, » et qu'on met sur le même rang que les proclamations des anarchistes, pour lesquelles, on le sait, on ne s'est pas montré toujours si difficile.

Dans une lettre modérée, mais ferme, quarante-trois citoyens suisses, adhérents ou simplement amis de l'Armée du salut, ont demandé au Conseil d'Etat, au nom des lois et constitutions qui nous régissent, que ces lois soient respectées et appliquées en leur personne : « Nous recourons à vous, M. le président et messieurs, pour vous prier de bien vouloir :

» Reconnaître que nous ne saurions être privés des droits garantis à tous les citoyens par la constitution, et notamment du droit de réunion et d'association, de la liberté de la parole, de la liberté du culte et de l'inviolabilité du domicile.

» Prendre, en conséquence, les mesures nécessaires pour que le libre exercice de ces droits nous soit assuré ; en particulier, faire lever toute interdiction de nous réunir pour célébrer notre culte et d'user, dans ce but, des locaux qui peuvent ou pouvaient nous appartenir ou être mis à notre disposition ; et veiller à ce que nous soyons, comme toute autre réunion de citoyens, protégés contre toute agression et trouble venant du dehors. — Quoi faisant, ferez justice. »

Cette lettre, dont les signataires appartiennent à des métiers divers, a été renvoyée à une commission du Conseil d'Etat ; mais en attendant la réponse de ce corps, l'organe officieux du gouvernement se moque à plaisir de ce comptable, de ce manœuvre, de ce voiturier, de ce colporteur, de ce valet de chambre, qui ne sont « que les instruments de meneurs politiques, » et peut-être des signataires inconscients. « C'est aux électeurs, dit le *Genevois*, qu'il appartiendra dans quelques semaines (à l'occasion de la nomination du Conseil d'Etat), de répondre à cette attaque ; le peuple verra s'il lui convient d'infliger aux hommes qui ont défendu la cause du bon sens et de la sécurité nationale un échec qu'une presse peut-être un peu pressée escompte déjà au bénéfice de M. Booth et de sa troupe de saltimbanques exotiques. » Nous ne doutons pas que le verdict populaire ne renvoie à leurs fauteuils les défenseurs actuels de la « sécurité nationale, » grâce à la confusion qu'on ne cessera de maintenir entre l'Armée du salut, dont un bon nombre de citoyens n'approuvent avec raison ni les méthodes, ni les allures, ni le besoin de réclame tapageuse, et ce droit imprescriptible qui s'appelle la liberté de conscience. C'est ce droit-là que défendent et l'Alliance évangélique et ces modestes signataires de la lettre au Conseil d'Etat, qu'un journal radical traite avec un si aristocratique dédain.

La mort a fait des vides autour de nous durant ces dernières semaines. C'est d'abord un vieillard aimable, ancien pasteur dans le canton de Vaud, M. J.-L.-G. Dubois, retiré à l'âge de plus de quatre-vingt-deux ans, au moment où il achevait une notice généalogique et historique sur sa famille, alliée par deux fois à celle de Théodore-Agrippa d'Aubigné. Il avait su garder le secret de demeurer jeune ; jusqu'à la fin il a aimé les nobles causes et prié, sinon directement combattu, pour le triomphe du bien. — C'est ensuite un homme dans la force de l'âge, un citoyen

excellent, un représentant courageux du droit et de la justice, Amédée Roget, membre pendant plus de vingt ans de notre législature, journaliste, historien consciencieux, savant, qui laissa, dans son *Histoire du peuple de Genève depuis la réforme jusqu'à l'escalade*, le travail le plus érudit et le plus exact qu'on possède de notre histoire nationale. Malheureusement l'ouvrage restera inachevé. Amédée Roget s'était beaucoup occupé aussi de questions ecclésiastiques. Il était, en politique comme en religion, le partisan de la conciliation et peut-être faisait-il parfois trop bon marché de certaines vérités, tout au moins de certaines faces de la vérité, pour arriver à cette entente qui était l'un des besoins de son cœur. C'est un peu à cette position éclectique, à ce besoin de tendre la main à tous, qu'il dut l'un des chagrins de sa vie, celui de se voir enlever son enseignement dans l'école préparatoire de la Société évangélique; au reste, nous tenons à le redire : jamais Amédée Roget ne fit de son enseignement de l'histoire un moyen de nuire à la foi de ses élèves; nul, au contraire, ne fut plus respectueux, et ne s'intéressa avec plus de cœur à la prospérité de cette école qu'il aimait. Comme ancien élève de cet ami regretté, nous avons besoin de lui rendre le témoignage que peu de maîtres ont autant aimé, et ont suivi avec autant de sympathie dans la vie, ceux auxquels ils avaient consacré leurs soins. Une maladie de cœur a rapidement enlevé Roget, en ce moment où des hommes de courage et de conscience comme lui sont si nécessaires.

L'Eglise catholique-romaine commence à être récompensée de sa patiente résignation. L'église de saint Joseph, qui lui avait été enlevée au profit des catholiques-libéraux, vient de lui être rendue, moyennant la somme de 117 000 francs. Cet immeuble, qui avait été mis aux enchères par les créanciers de la fondation, a été racheté par un entrepreneu genevois, et consacré de nouveau au culte romain, le dimanche 7 octobre. Il rend désormais inutile la modeste bâtisse en bois, élevée au Pré l'Evêque il y a quelques années. Une prédication émouvante, mais très modérée dans le fond et dans la forme, a été prononcée par M. le curé Jaccard. Il a, dès le début, prévenu ses auditeurs qu'il ne venait pas occuper cette chaire pour prononcer des paroles acerbes ou pour récriminer sur le passé. « Lorsque votre église légitime vous a été prise, dit-il, vous avez subi cette épreuve sans vous plaindre; nous avons célébré notre culte dans une salle trop petite pour nous contenir tous; puis, un peu plus tard, s'élevait au Pré l'Evêque le nouveau lieu de culte que nous avons occupé pendant six ans. Vous avez attendu jusqu'à présent sans impatience, dans l'espérance et dans la prière; mais nous savons attendre, car l'église catholique est éternelle, etc. » Nous tromperions-nous en pensant que, si les catholiques savent réellement attendre avec patience et avec prière, ils verront leur résignation couronnée de succès.

L'école de théologie de la Société évangélique a ouvert ses cours le 1er octobre, avec un nombre assez considérable d'étudiants, bien près d'une soixantaine. M. le professeur Louis Thomas a lu un très beau travail sur Luther, qui va être imprimé par le comité chargé des publications à l'occasion du quatrième centenaire du réformateur. M. le professeur Lucien Gautier a éloquemment représenté la faculté libre de Lausanne. Avec lui nous formons le vœu que nos écoles de théologie soient réellement des écoles de prophètes.

LOUIS RUFFET.

Berne.

Récapitulation des derniers mois. — Le général Ochsenbein et les phases de sa carrière. — Un rapport sur les œuvres de la mission intérieure. — La Société évangélique bernoise. — L'ouvrage de M. Michaud sur Louis XIV et Innocent XI.

En recueillant mes souvenirs au sujet des manifestations de la vie religieuse et ecclé-

siastique à Berne durant les six derniers mois, je me plais à mentionner d'abord notre fête des missions du 15 mai. Dans un discours qui m'a paru admirable, M. l'inspecteur Schott annonçait l'extension de l'œuvre de Bâle par la fondation projetée non seulement d'une mission médicale, mais aussi d'une mission de dames, lesquelles seraient préparées à leur œuvre dans un établissement spécial. Quand on considère l'état d'abjection où est réduite la femme parmi les nations non chrétiennes, on ne peut que se réjouir dans l'espérance de voir bientôt de nombreuses chrétiennes consacrées à cette grande vocation. Dans ce champ-là, elles pourront déployer tous les trésors de leur charité et les ressources de leur éloquence. Nous avons salué cette perspective avec joie, et nous faisons des vœux pour sa prompte réalisation.

Quinze jours après, se réunissaient à Berne les délégués des sections de la branche suisse de l'Alliance évangélique. Les persécutions dirigées contre l'Armée du salut et contre d'autres réunions religieuses engagèrent l'assemblée à décider un appel au peuple suisse en faveur de la liberté de conscience et de culte, et une adresse au Conseil fédéral comme gardien des droits et des libertés des citoyens. Il n'y a que quelques jours que la première de ces pièces a été lancée. Ce retard involontaire a été vivement regretté par le Comité central. Espérons que cet appel sera bien accueilli par la grande majorité de nos concitoyens. On commence à avoir honte des procédés de Genève et de Neuchâtel. On bannit, on emprisonne M[lle] Booth ; on protège Véra Sassulitsch et les nihilistes assassins. Le *Times* trouve avec raison que c'est trop fort ; d'influents journaux suisses le trouvent aussi. Nous aimons à penser que la cause de la liberté religieuse finira par triompher.

Quant à l'Armée du salut, on sait que notre gouvernement lui a interdit l'entrée du canton : nous n'avons donc point eu l'occasion de l'observer. Toutefois, ce phénomène religieux a été l'objet de bien des réflexions. Un ami des rapprochements historiques trouve leur prototype dans les Montanistes, cette première secte chrétienne qui, cinquante ans après la mort de saint Jean, estimait l'Eglise déchue, le clergé endormi, et réunissait sur les monts Phrygiens des multitudes avides d'ouïr les prophétesses Maximilla et Priscilla. *Nil novi sub sole !*

A peu près tous les dimanches de l'été, les chefs de la *Volkspartei* ont tenu dans divers lieux du canton des réunions politiques pour préparer les élections à la constituante : elles commençaient par le chant d'un cantique et souvent par la prière. Les populations honnêtes, fatiguées du régime radical, affluaient à ces assemblées et saluaient l'espoir de jours meilleurs, où la crainte de Dieu et la moralité régneraient dans les écoles et dans la vie publique. Les élections n'ont répondu à leur attente que dans une assez faible mesure.

Parmi les chefs de la *Volkspartei* nous avons vu figurer le général Ochsenbein, dont la carrière est intéressante et instructive. Il y a juste quarante ans que cet homme, alors jeune avocat à Nidau, commença à faire parler de lui. Il s'agissait de chasser les jésuites de Lucerne et de renverser le gouvernement de Siegwart-Müller, qui les avait appelés. La diète ne pouvant légalement procéder à cette opération, le parti libéral résolut de l'exécuter au moyen de corps francs. Encouragé sous main par le gouvernement de Berne, qui le renia après coup, M. Ochsenbein se mit à la tête des exaltés, convoqua des assemblées populaires, prêcha même dans des églises (à Tavannes, par exemple,) la guerre aux jésuites, et finit par envahir nuitamment le canton de Lucerne à la tête des corps francs. On sait qu'ils furent battus ; les chefs s'échappèrent (Stæmpfli déguisé en paysanne, dit-on) et le gros des assaillants fut enfermé et retenu longtemps captif, dans l'église des *Jésuites* de

Lucerne. Ironie du sort! Nous les rachetâmes au prix de 100 000 francs. Cet échec, loin de déconsidérer Ochsenbein et Stæmpfli, leur valut une immense popularité. Le gouvernement de Neuhaus dut leur céder les chaises curules et disparaître sans gloire.

J'ai assisté à l'ouverture de la dernière diète qui précéda la guerre du Sonderbund. C'était à l'église du St-Esprit. Les députés des vingt-deux cantons avec leurs huissiers, les ambassadeurs, les autorités locales (il y avait même un banc pour le clergé) formaient une assemblée imposante par l'éclat extérieur et par l'extrême sérieux de la situation. C'est Ochsenbein qui présidait. Tous les regards se portaient sur ce jeune homme, d'une figure aimable, d'une tournure élégante, qui allait assermenter les députés suisses, après avoir rompu la paix publique et « mérité des fers et non pas la présidence de cette assemblée solennelle. » On lisait cette observation dans les regards sombres des députés catholiques. Ochsenbein, bravant ces sentiments hostiles, prononça en face des ambassadeurs un discours audacieux, où il annonçait la chute prochaine de trônes vermoulus (*morsche Throne*) et l'avènement de la démocratie. Neuf mois après éclatait la révolution de février 1848, et l'on sait combien de trônes croulèrent sous la fureur de l'ouragan déchaîné. Sauf la voix un peu criarde et le rude accent de Nidau, l'orateur se fit écouter avec quelque plaisir; il n'y avait rien de farouche dans ses allures : sa bienveillance native et son urbanité contrastaient avec son passé et ses idées politiques, envisagées comme subversives. Il fut chef du gouvernement de Berne et bientôt membre du Conseil fédéral. C'était le faîte de sa gloire. La roche tarpeïenne est bien près du Capitole. Stæmpfli, son collègue, devint son rival; énergique, intelligent, chef du radicalisme brutal, il jura la perte d'Ochsenbein, qu'on accusait de modérantisme et auquel on dit un jour : « Il y a longtemps que nous apercevons en toi une veine aristocratique. » Frappé de l'ostracisme du parti extrême, Ochsenbein dut rentrer dans la vie privée, haï des siens, réprouvé des conservateurs. Sa solitude ne fut interrompue que lorsque la France, pendant la guerre de Crimée, l'appela à commander, comme général, un corps de troupes auxiliaires prêtes à partir pour l'Orient.

La paix de Paris le rendit à ses loisirs, qu'il consacra à l'étude et aux œuvres philanthropiques ; il écrivit des brochures sur les moyens de combattre l'ivrognerie et devint un membre zélé de la Société suisse pour l'observation du dimanche ; son mémoire sur ce sujet fut couronné dans un concours. Patriote sincère, ami de la religion et des bonnes mœurs, il a déploré les ruines morales et financières résultant du régime Stæmpfli ; il les a signalées avec courage et non sans une amertume peut-être excessive; aussi n'a-t-il cessé d'être en butte à une haine acharnée de nos radicaux. La presse l'a couvert d'opprobre et de calomnies, et lorsqu'il a demandé à la justice de son pays la réparation de son honneur, deux fois le jury la lui a refusée, à Bienne d'abord, et tout récemment à Berthoud. Ce vieux général, âgé de soixante-douze ans, a plaidé sa cause dans un discours qui a duré cinq heures. Ses calomniateurs n'ont point été condamnés, et les frais ont été mis à sa charge!

On comprend son zèle pour la *Volkspartei*. On aurait tant désiré que ce vétéran pût encore rendre des services à la patrie, mais il a échoué dans les élections. Il paraît que son rôle politique est fini, et l'on ne peut que faire des vœux pour que le soir de sa vie soit illuminé de saintes et sereines clartés.

La Société évangélique de Berne a été l'objet de divers assauts. Un journal réformiste, imitant Gambetta au discours de Romans, disait naguère : « La Société évangélique, voilà l'ennemi! » Rien de plus logique. Ce qui l'est moins, c'est que des pasteurs à doctrine positive lui déclarent sinon la guerre, au moins leur méfiance et leur désapprobation.

J'assistais récemment à la réunion annuelle où sont convoqués tous les pasteurs du canton. On devait discuter sur « la tâche de l'Eglise en face des misères sociales, morales et religieuses de notre peuple. » Le rapporteur avait fait imprimer son préavis motivé, brochure de 78 pages, que chacun avait pu étudier à loisir. Ce rapporteur, M. Georges Langhans (sans parenté quelconque avec ses homonymes réformistes), pasteur à Grafenried, est à mes yeux un phénomène étrange, soit par sa valeur religieuse et intellectuelle, soit par les préjugés qui me semblent singulièrement rétrécir son horizon. Il est impossible de lire sa brochure sans être touché de sa compassion profonde pour les souffrances du peuple. Il sonde ses plaies avec douleur, et l'on sent son ardent désir d'y porter remède. Il a une connaissance admirable de toutes les œuvres de la mission intérieure. Rien n'a échappé à son regard pénétrant. Il a lu les rapports des sociétés religieuses de tous les pays protestants; il les juge en vrai chrétien et avec une rare supériorité d'esprit. Il désire sincèrement que l'Eglise nationale, pasteurs, laïques, associations libres réalisent toutes les œuvres de la mission intérieure pour le salut de notre peuple. « Mais, dit-il, la Société évangélique n'a-t-elle pas entrepris à peu près toutes les œuvres que nous recommandons? Oui, certainement, elle a accompli de grandes choses (il cite vingt à trente œuvres chrétiennes qui émanent de son sein), et l'on ne peut qu'admirer les sacrifices que sa foi et sa charité lui ont inspirés. — Eh bien, dira-t-on, pourquoi ne pas simplement nous joindre à elle pour accomplir les œuvres qu'elle a si bien commencées? — Nous ne le pouvons pas, pour deux raisons : d'abord sa position ecclésiastique n'est pas claire; elle risque toujours de tomber dans le séparatisme; elle n'est que d'un pied dans l'Eglise nationale; il existe entre elle et nous une méfiance qui s'est agrandie ces derniers temps; membre de l'Alliance évangélique, elle fraternise avec l'Eglise libre et les sectes, ces ennemis déclarés de l'Eglise nationale; elle a organisé des communions séparées à l'insu des pasteurs.

» Notre second grief, c'est qu'elle tombe dans le méthodisme. L'ancien piétisme a ses côtés fâcheux; mais il a aussi ses côtés lumineux; s'il a des étroitesses, il représente une forme de piété qui a droit de cité dans l'Eglise. Le méthodisme, en revanche, est une plante exotique, malsaine, qui sera funeste à la Société évangélique.

» Telles sont les raisons qui nous font un devoir de nous tenir à l'écart. »

Pour réaliser les grandes pensées qu'il a exposées dans sa brochure, M. Langhans propose à l'assemblée :

1° « De déclarer qu'elle reconnaît comme tâche et devoir de l'Eglise nationale de porter remède aux misères sociales, morales et religieuses de notre peuple.

2° « De demander au synode cantonal d'élire une commission permanente, chargée de provoquer et de diriger ces œuvres dans l'esprit de l'Eglise nationale, et de lui présenter un rapport annuel. »

L'assemblée a voté le premier article, encore sans enthousiasme; le second a été rejeté, au grand chagrin du vénérable auteur.

J'ai quitté cette réunion pastorale avec le sentiment qu'on ne fera rien. Séance stérile!

M. Langhans semble penser que tout le monde aime Jésus, quelle que soit la doctrine qu'on professe. « Le seul credo, dit-il, que je demande, c'est de répondre à cette question : Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu? Celui qui aime Jésus, et tous *doivent* (*müssen*) l'aimer, celui-là est mon ami et mon frère! » Il excepte sans doute les dissidents et les méthodistes! Ceux-ci apparemment n'aiment pas Jésus! Ils ne peuvent être ses amis ni ses frères!... Je ne dirai pas que M. Langhans tire au fond cette conclusion; mais on voit où mène l'isolement, et combien il importe de se joindre « au faisceau des vivants. » Si cet homme excellent participait à nos réu-

nions de prières et d'édification, son jugement se modifierait, soit sur la Société évangélique, soit sur ce qu'il appelle des sectes. On se prive de bien des grâces en restant étranger à la communion des saints.

Dix-huit pasteurs se sont adressés naguère au Comité de la Société évangélique pour lui exposer leurs griefs au sujet de l'évangélisation du missionnaire Schrenk et lui demander de la modérer et de la modifier. Tout en reconnaissant les intentions « loyales » et les dons rares de cet orateur populaire, ils désapprouvent ses *allures cassantes* qui provoquent des troubles et des divisions dans les familles : ils se plaignent de ce qu'il travaille dans des paroisses, sans y avoir été autorisé par les pasteurs et les conseils municipaux ; ils blâment les *aftermeetings*, les confessions des péchés, l'échauffement religieux résultant de prédications très ardentes et trop prolongées ; ils craignent que cette activité fébrile ne nuise à l'Eglise nationale.

Le Comité a remercié ces hommes respectables de leur démarche. Sans méconnaître que les procédés de M. Schrenk pouvaient parfois prêter à la critique, il constate avec joie les grands succès de cet évangéliste béni ; des réveils religieux se sont produits partout où il a travaillé ; il ne tient pas outre mesure à ses méthodes et il les modifie selon les circonstances. Un instrument de cette valeur ne peut être trop apprécié. Notre Eglise a un besoin urgent de réveil et de conversion. Trop souvent nos temples sont délaissés ; des multitudes de nos concitoyens s'excommunient et vivent sans Dieu dans le monde. A ces grands maux, il faut des remèdes extraordinaires : au pastorat il faut joindre l'évangélisation ; c'est le devoir et l'avantage des pasteurs de la favoriser. — Je viens d'apprendre que cette réponse a déplu.

En ce moment, on le voit, la Société évangélique ne jouit pas des faveurs populaires. Les réformistes, les modérés et plusieurs pasteurs croyants lui sont plus ou moins hostiles. Ajoutons que quelques dissidents convaincus la blâment sévèrement, parce qu'elle ne se sépare point du monde ; sa neutralité en affaires ecclésiastiques offusque les dissidents disciples de Rochat ; nous en avons quelques-uns.

Tout cela ne l'empêche point de prospérer. Sa fête annuelle a été grandiose. Environ quatre mille adhérents de toutes les parties du canton se pressaient dans ses locaux. Si elle a des ennemis, elle a de chauds amis. La nouvelle chapelle (*Vereinshaus*) a été inaugurée : c'est une œuvre qui a parfaitement réussi. Les campagnes imitent la ville : on bâtit des chapelles presque partout où M. Schrenk a vu des réveils se produire. Les fonds se trouvent sans trop de peine. Les paysans, si économes de nature, ont appris à donner, et ils ne reculent point devant des sacrifices considérables.

Ces progrès excitent la mauvaise humeur des réformistes qui forment la majorité de la Commission des examens théologiques. M. le pasteur Hahn, prédicateur de la Société évangélique, ayant demandé d'entrer dans le ministère bernois, fut appelé à subir l'examen réglementaire ; il le fit avec un grand succès ; la Commission déclara qu'il remplissait toutes les conditions nécessaires à son admission ; que néanmoins elle refusait de l'admettre, par la simple raison qu'il allait faire concurrence à un pasteur réformiste de Berne [1].

La paroisse d'Oberbalm vient d'appeler comme pasteur M. G. de Fellenberg, docteur en philosophie, jeune homme remarquable comme musicien et compositeur, comme profond penseur et comme théologien. Sa thèse de doctorat, soutenue à Erlangen, est une étude très bien écrite sur la religion révélée et la religion naturelle, selon les conceptions de Kant et de Lessing. Quoique artiste et savant, il a un cœur d'enfant, modeste, consciencieux et pieux. On espère qu'il travaillera avec bénédiction au milieu de ces

[1] Voy. sur toute cette affaire, le N° de septembre du *Chrétien évangélique*.

paysans qui l'ont accueilli avec tant d'amitié.

M. E. Michaud, professeur de théologie catholique (libérale) à l'université de Berne, vient de publier quatre gros volumes sur Louis XIV et Innocent XI, d'après les correspondances inédites du Ministère des affaires étrangères de France. L'auteur ayant été autorisé à compulser les archives du dit Ministère, en a tiré un tableau qui n'a rien de flatteur pour la cour de Rome surtout. Celui qui parcourra ces volumes, si riches en détails piquants, connaîtra l'histoire vraie de cette époque célèbre et le caractère réel du pape, du roi, des cardinaux, de la reine Christine de Suède et de tous les acteurs du drame qui a abouti à la Révocation de l'Edit de Nantes. M. Michaud qui a rompu, comme le Père Hyacinthe, avec l'ultramontanisme, n'est pas tendre pour la papauté, et cela d'autant moins que, sous le p ntificat actuel, elle semble se revêtir, aux yeux des nations, d'une nouvelle auréole de gloire. Les vieux catholiques, sûrs de la bonté de leur cause vis-à-vis de Rome, ne succombent point sous le poids de la défaveur actuelle, sachant qu'elle ne durera pas toujours. B.

Zurich.

L'exposition au point de vue moral et religieux. — Jubilé de l'Université. — Clôture de l'exposition.

Voilà huit jours que l'exposition nationale a été fermée. On sait que pour les dehors le succès a dépassé toute attente, et que les éloges n'ont pas été ménagés aux hommes qui ont conçu, réalisé et mené à bonne fin cette grande entreprise. Les résultats réels et durables, les effets moraux de ce concours général des forces productives de notre pays, ne peuvent encore être évalués. Il faut laisser au temps le soin de manifester jusqu'à quel point l'exposition de 1883 a pu contribuer à stimuler parmi nous l'activité intelligente, l'effort vers le mieux, le vrai patriotisme.

Naturellement les expositions ont leurs graves inconvénients. Il n'est pas difficile de constater les effets mauvais d'un pareil mouvement de population, de distractions aussi variées et aussi intenses, d'une occasion aussi prolongée de s'amuser. Durant ces cinq mois Zurich a passé d'une fête à l'autre, presque sans trève ni repos ; je laise à d'autres le soin d'en faire l'étonnante statistique. Personne ne sera surpris d'apprendre que le goût du plaisir n'a pas diminué parmi nous, que beaucoup de gens ont négligé leurs devoirs, oublié leurs obligations, et que, dans un assez vaste rayon autour de Zurich, les receveurs et les notaires ont dû constater cette année une grande négligence dans le payement des intérêts et des impôts. Il faudrait s'étonner s'il en était autrement.

Cependant, après beaucoup d'autres observateurs, je relèverai ici la tenue convenable du public, l'absence de désordre et d'excès, le nombre remarquablement petit des délits et des accidents malgré la présence de foules compactes dans l'enceinte de l'exposition, dans les rues, au milieu des voitures et sur le parcours des *trams*. Quelques-uns attribueront tout cela au caractère flegmatique de nos populations, ou à la bonne étoile des Zuricois qui, dit-on, ont toujours le beau pour leurs fêtes. Mais ce ne serait voir les choses que d'un côté. D'abord il n'y a pas rien eu que des Allemands à l'exposition. Les *welches*, suisses et italiens, étaient fortement représentés. Quant à la bonne chance des Zuricois, nous ne la nions pas ; mais elle se combine, il faut en convenir, d'une manière singulièrement heureuse avec leurs qualités intellectuelles et morales. Le succès de cette longue fête de cinq mois a dépendu dans une très large mesure de l'excellente organisation de toute l'entreprise, de la prévoyance et de l'esprit de suite qui ont présidé à son arrangement. On a laissé aussi peu de marge que possible au hasard ; on a pesé, préparé, déterminé d'avance toutes choses jusqu'aux minimes détails ; on ne s'est pas fié au bonheur de l'im-

provisation. Aussi les hésitations, inséparables de toute entreprise humaine, ont-elles été réduites à leur minimum, de sorte qu'elles n'ont pu exercer de mauvaise influence sur la marche régulière de l'ensemble.

Ce travail considérable de préparation, de prévoyance, a créé pour l'exposition un personnel d'employés dont tout le monde a pu admirer la bonne tenue, la complaisance, la fermeté et la politesse. Une organisation des moindres détails a seule pu maintenir jusqu'au dernier jour, dans les bâtiments et dans les jardins, l'ordre et la propreté exemplaire dont chacun a été frappé. Par ce côté-là, l'exposition a eu un caractère moral très accentué, dont on doit remercier les directeurs de l'entreprise.

On peut constater aussi leur bonne volonté dans la manière dont le dimanche a été, sinon observé, du moins marqué. Ce jour-là l'exposition ne s'ouvrait qu'à 10 heures, et les jardins se fermaient à 6 heures du soir. Il n'y avait ni illumination ni concert. On sait d'ailleurs que le comité central a autorisé tous les quinze jours la célébration d'un culte réformé pour les employés dans la halle de l'industrie, et accordé à une association de sociétés bibliques suisses la permission de vendre, dans leur kiosque du parc de l'exposition, des Bibles et des Nouveaux Testaments et de faire une distribution gratuite de petits Evangiles détachés.

Le succès du « kiosque biblique » a été réjouissant, car l'intérêt du public n'a cessé de croître jusqu'à la fin. Dans les deux premières semaines, la recette a été en tout de 42 fr. ; celle de la dernière semaine, y compris le 1er octobre, a été de 318 fr. Les dons volontaires faits par des visiteurs de l'exposition, et qui figurent dans ces chiffres, n'ont jamais été considérables ; mais ils ont augmenté peu à peu et ont atteint la somme de 34 fr. et même de 42 fr. dans la seconde semaine de septembre. La distribution gratuite, grâce à un ami qui est venu en aide au tenancier du kiosque, a pris dans les derniers mois un développement inattendu. Tandis que dans les premières semaines on ne parvenait pas à débiter plus de mille à quinze cents exemplaires, on a atteint en septembre le chiffre de sept mille par semaine. En tout, ces deux messieurs ont distribué de la main à la main 69514 Evangiles ou portions du Nouveau Testament, en allemand, en français et en italien. Pour apprécier leur travail, il faut dire que la distribution s'est faite exclusivement à la porte du kiosque, et que personne n'a pu se plaindre de l'indiscrétion des distributeurs.

Mais qu'est-ce que cela pour tant de gens ? Il a passé bien plus de 70000 personnes devant ce kiosque, puisque le chiffre des visiteurs dépasse 1 600 000. Admettons la moitié de catholiques, une minorité assez forte de juifs ; il reste toujours, outre nos soixante-dix mille, au moins quatre cent mille personnes qui auraient pu recevoir le don des sociétés bibliques et qui ne s'en sont pas souciées, ou qui ont décliné positivement l'offre des agents. On sait en effet qu'il y a eu de nombreux refus. Tous les enfants d'une école catholique avaient reçu ces petits livres ; quand, quelques pas plus loin, le maître d'école ou le curé qui les conduisait, et qui ne s'était pas avisé de la provenance de ces dons, s'aperçut que ces brochures étaient des fragments de la sainte Ecriture, il ordonna à ses élèves de les rendre immédiatement, ou de les déposer poliment aux pieds du distributeur, si celui-ci faisait mine de ne pas vouloir les reprendre.

Beaucoup de passants, par défiance campagnarde, craignaient d'être pris dans quelque filet en acceptant le petit volume noir et rouge qu'on leur offrait. D'autres regardaient le kiosque comme un endroit suspect; d'autres enfin n'y voulaient voir qu'un enfantillage. Tout cela explique les limites relativement restreintes de la distribution.

Encore si tous les exemplaires distribués étaient tombés entre bonnes mains. Espérons que les enfants des écoles qui ont reçu ces petits livres arriveront tôt ou tard à les lire, qu'ils ne les enfouiront pas avec d'autres sou-

venirs de l'exposition. Mais le fait est que souvent, après avoir ouvert le volume, les gens l'ont jeté. Assez souvent les gardiens ont trouvé des exemplaires lacérés dans les allées du jardin ou dans le lit de la Sibl. Il faut avouer que, si nous pouvons nous réjouir de ce qui a été fait, l'état des esprits dévoilé par la présence du kiosque n'est pas d'un favorable augure.

A l'égard du dimanche, on arrive à des résultats plus tristes encore. C'est à cause des exigences du public qu'il a fallu tenir l'exposition ouverte une grande partie du dimanche, et laisser à leur poste fatigant, tout le dimanche, de nombreux employés qui avaient certes assez du travail de la semaine. Ceux du Nord-Est, les télégraphistes, les employés de la poste, sans parler du personnel des restaurants, des hôtels, des « trams, » ont été surmenés pendant ces cinq mois. Quant aux employés de l'exposition, il y en a plusieurs qui n'ont pas eu un seul dimanche ni demi-dimanche, et qui n'ont pu assister une seule fois au culte public, ni au culte célébré dans la halle de l'industrie.

Sans doute on peut attribuer ces faits regrettables en partie à des empêchements de force majeure; mais il est certain, que si le bien est difficile à accomplir, cela tient parmi nous à une résistance passive qu'on rencontre dans toutes les sphères, même là où l'on attendrait plutôt un appui. Il est probable que des observations pareilles ont été faites à cette occasion ailleurs que dans le domaine religieux. Nous considérerions comme un bienfait pour la Suisse si, dans les rapports officiels, à côté des lumières, on ne craignait pas de dessiner les ombres très réelles de notre vie nationale. C'est ainsi, bien plus que par des éloges constants, qu'on fera produire des fruits sérieux à notre grande exposition.

Parmi les nombreuses fêtes célébrées à Zurich dans le courant de l'été, il en est deux dont je dois faire mention dans cette correspondance : savoir le jubilé cinquantenaire de l'université de Zurich, et la clôture de l'exposition.

Le jubilé a été célébré solennellement, les 2 et 3 août par des assemblées officielles, des concerts, une promenade sur le lac, des festins, des discours, et par un « commerce » précédé d'une promenade aux flambeaux du plus grand style. La réunion officielle des ayant-droit, des invités et des amis de l'université, eut lieu au *Grossmünster*. Cette église avec ses belles cloches a été d'ailleurs le seul élément religieux de la fête. A ma connaissance le nom de Dieu n'a été prononcé qu'une fois, à la fin du discours du recteur; et rien, ce me semble, n'a pu rappeler à l'assemblée que les fondateurs de cette institution ne la comprenaient que dans un accord essentiel avec les principes fondamentaux du christianisme. Dans la proclamation des diplômes de docteur décernés par les diverses facultés à des hommes de mérite, du pays et de l'étranger, peu de noms m'ont paru remporter des suffrages unanimes. Au nom seul de Stückelberg, le peintre national et l'auteur des fresques de la chapelle de Tell, on a senti dans l'assemblée ce frémissement sympathique qui, mieux que les applaudissements, trahit une approbation sans réserve.

Je ne puis rien dire de la séance intime où les délégués des universités étrangères se sont déchargés de leur mandat en présence du conseil d'Etat et des corps universitaires. Mais au grand dîner les toasts très nombreux et semi-officiels avaient, à quelques exceptions près, une couleur exclusivement allemande. C'étaient les Allemands qui donnaient le ton. Un grand nombre d'anciens professeurs de notre université, maintenant établis dans leur pays, ravivaient les souvenirs joyeux de leurs débuts et de leur séjour sur terre helvétique; et amplifiant leurs impressions personnelles, ils ne se lassaient pas de boire à la santé de l'union des universités suisses avec les universités allemandes, du peuple suisse avec le peuple allemand. Par peuple suisse, cela va sans dire, ils n'entendaient que celui des can-

tons allemands. Le pays romand n'existait pas, et on le passait d'autant plus aisément sous silence qu'aucun *welsche* n'a eu le courage de prendre la parole pour affirmer la solidarité de toutes les nationalités qui composent la Suisse, aussi bien sur le terrain de la science que dans le domaine politique.

Du reste, on aurait tort d'en inférer quoi que ce soit à l'égard des sentiments de nos professeurs suisses. Débordés par l'éloquence exubérante des messieurs du dehors, ils attendaient sans révolte et placidement que le flot fût passé! Seulement on a pu regretter que les ordonnateurs des toasts n'eussent pas donné plus tôt la parole aux hommes qui, par leurs traditions de famille et par leurs mérites personnels, représentaient avec le plus d'autorité les fondateurs de l'université. Les discours de M. Aloïs d'Orelli, l'éminent jurisconsulte, et de M. Georges de Wyss, le vénéré président de la société suisse d'histoire, se perdirent dans le brouhaha du dessert.

C'est à M. G. de Wyss qu'on doit le monument le plus sérieux de ce jubilé. Il a écrit une histoire succincte, précise et pourtant fort intéressante de l'université de Zurich. Si vous voulez savoir exactement quelles circonstances, quelles idées et quelles intentions donnèrent lieu à la fondation de notre université; suivre les divers courants intellectuels, philosophiques et religieux qui ont influé sur la marche de cette institution; avoir des renseignements biographiques et scientifiques sur le personnel enseignant comme sur l'esprit des autorités dirigeantes, lisez ce fort cahier in-quarto, et vous serez surpris non seulement de la richesse des renseignements, de la netteté de la méthode, de la fermeté des principes, de l'urbanité exquise de l'auteur, mais aussi de l'inspiration élevée et sérieuse, de la chaleur intime de ce travail scolaire dans lequel on est heureux de découvrir une œuvre patriotique.

Encore quelques mots de la clôture de l'exposition, pour finir par où j'ai commencé. Sans vouloir m'étendre sur le programme de la journée, je dois dire que la dernière visite à l'exposition faisait naître dans l'âme des assistants des sentiments très mélangés. Ce jour-là, le 2 octobre, l'aspect général et tous les détails étaient aussi beaux et plus achevés que le jour de l'ouverture. On en jouissait avec plus d'intelligence que dans les premiers temps. Comment n'aurait-on pas ressenti quelque tristesse à la pensée que ces lieux qu'on avait appris à aimer allaient être livrés au marteau des démolisseurs? On comprend que ces sentiments aient inspiré la plupart des discours prononcés dans cette journée, et nous n'insisterons pas. Mais on ne peut se dispenser de relever l'expression bien accentuée de gratitude envers Dieu qui s'est retrouvée dans plusieurs de ces discours. Des hommes très en vue n'ont pas eu honte d'affirmer publiquement que c'était avant tout à la bénédiction de Dieu qu'on devait les succès de l'exposition; que c'était Dieu qu'il fallait remercier d'avoir été préservé d'accidents imminents et des dangers dont l'Europe avait été menacée. Ces paroles ne furent point accueillies avec froideur, mais par des applaudissements qui semblaient prouver que les orateurs avaient exprimé la pensée secrète de beaucoup d'assistants. Dénuées de tout caractère officiel, toutes spontanées, ces pieuses manifestations n'en sont que plus réjouissantes.

E. JACCARD.

Saint-Gall.

Chronique catholique : contraste entre Mgr. Greith et son successeur, Mgr. Egger. — Les enfants terribles du parti. — Un retour de Rome. — A propos de mariages mixtes. — Une brochure de l'évêque de Saint-Gall : les Devoirs des croyants envers le saint Père Léon XIII.

Les catholiques s'occupent plus de nous que nous ne nous occupons d'eux. Ils lisent nos journaux religieux, nous ignorons les leurs. Si rien de ce qui est humain ne nous doit être étranger, peut-être ne nous occupons-nous pas assez du catholicisme, qui est

une chose aussi humaine que possible. Tout au moins serait-il bon que nous fussions au courant de ce qui se passe dans le catholicisme suisse ; cela est surtout nécessaire en ces temps de *Kulturkampf* assoupi, car il est bon de savoir au juste quels sont ces gens sur lesquels les uns déversent tant de fiel, tandis que les autres leur tressent la couronne des martyrs. Pour donner suite à diverses correspondances qui ont paru ici même, je parlerai aujourd'hui du catholicisme saint-gallois.

Le 17 mai 1882, « la reine du mois des fleurs, Marie, est venue chercher l'évêque Greith, son constant adorateur, » ainsi parle ce M. Wetzel qui a déjà été présenté aux lecteurs, lors de la publication d'une brochure injurieuse contre le protestantisme. Ce n'est là qu'une fleur de rhétorique : il paraît démontré que Mgr. Greith avait plus de confiance en Jésus-Christ crucifié qu'en Marie immaculée, car ce qui a le plus occupé ses derniers jours, ce qui l'a consolé, soutenu et fortifié, ce n'est pas une statue de femme, mais un crucifix surmontant un crâne énorme et symbolisant Christ vainqueur du péché. Quand les protestants ont perdu le doyen Wirth, on a pu dire : « Un homme est mort. » Les catholiques l'ont dit à leur tour. C'était un homme que Mgr. Greith ; on pouvait être son adversaire, mais on ne pouvait pas lui refuser son respect, et Mgr. Dupanloup disait bien quand il lui écrivait en 1875 : « Parmi tous vos vénérés collègues, il n'en est pas un pour qui Dieu m'ait inspiré plus de respect, plus de tendresse et plus d'admiration que pour vous. » Pas un ! pas même Mgr. Mermillod, qui dans ce temps-là pourtant était martyr et exilé et avait droit au respect, à la tendresse et à l'admiration. « Pas un ! » Cette parole de l'évêque d'Orléans nous semble significative, juste et méritée. Greith était en outre un savant. A Munich, il fut disciple de Baader, le conciliateur de la science et de la foi. Passionné pour l'histoire, ce furent Döllinger et Goerres qui furent ses professeurs favoris. Attiré à Paris par la renommée de Guizot et de Villemain, il y fit la connaissance de Lacordaire qui le pressa de renoncer à la science pure et de se vouer à l'Eglise. Après avoir passé Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre en 1831 par l'archevêque de Paris, Mgr. Quèlen. Très connu à Rome, où il avait noué de solides amitiés, le curé Greith pouvait aspirer aux hautes dignités de l'Eglise. C'est lui qui parvint à faire ériger le canton de Saint-Gall en vicariat apostolique, puis en évêché. Il serait trop long de dire toutes les négociations qu'il mena à bien, les luttes épiques de son épiscopat, ses deux exils, ses palinodies au concile du Vatican. Aimé de Pie IX auquel il était supérieur par la science et la finesse diplomatique, il lui ressemblait en bien des points. Comme lui, il était débordant de vie, fougueux orateur, familier, gentil causeur avec un brin de bonhomie, se plaisant parfois à accentuer les incompatibilités qui existent entre l'Eglise et la civilisation du XIX[e] siècle ; cependant il n'eût jamais prononcé les incroyables algarades qui jetteront toujours une teinte de ridicule sur celui qui atteignit les ans de Saint-Pierre. Curieux rapprochement, Mgr. Egger, successeur de M. Greith, a de frappantes analogies avec Léon XIII. La science réservée, car Greith semble l'avoir confisquée au détriment de son successeur, le nouvel évêque de Saint-Gall est un écrivain calme et réfléchi, un orateur sobre, froid, contenu, mais élevé ; quand il bénit son peuple, il rappelle ce qu'Andrieux dit de Fénelon : « Sa taille est haute et noble. »

Mgr. Egger vient d'achever la première année de son épiscopat. S'il continue ainsi, on dira de lui qu'il a maintenu la paix au moyen de la charité. Espérons que l'avenir ne nous démentira pas. Détail intéressant : à la veille d'être élu évêque, Mgr. Egger a réuni un bel auditoire de paysans et d'ouvriers dans une auberge et leur a parlé du devoir des chrétiens d'observer et de sanctifier le dimanche.

Ce calme, cette simplicité, cette absence de toute intrigue sont dignes de remarque, car habitués à la *cautèle* romaine, nous ne parvenons guère à nous représenter une élection épiscopale autrement que comme la victoire du plus intrigant sur celui qui se laisse jouer. C'est à la démocratie que les Saint-Gallois doivent ce résultat. En effet, rien n'est moins romain, rien n'est plus révolutionnaire, plus XIX° siècle que la nomination d'un évêque de Saint-Gall. Voici comment on procède : dans les quinze jours qui suivent la mort ou la démission de l'évêque, le Chapitre de la cathédrale s'assemble et forme une liste de six candidats qui est transmise cachetée au président du synode catholique, laïqué en majorité. Ce corps réuni, les cachets de la lettre du Chapitre sont brisés, le président proclame les noms des candidats, puis sans permettre ni remarque, ni discussion, il demande : « Cette liste est-elle agréable au synode ou non ? » On répond par un vote au scrutin secret. Si la liste est admise, on la renvoie immédiatement au Chapitre, qui nomme l'évêque. Si la réponse du scrutin est négative, le synode corrige la liste à son gré, la transmet au Chapitre, qui doit choisir l'évêque parmi les trois candidats qui ont le moins soulevé d'opposition. Pour M. Egger, tout a été sur des roulettes. Quel contraste avec Mgr. Mermillod et sa tapageuse élection ! Nul ne sait ce que l'avenir nous réserve sur le terrain fédéral en fait de *Kulturhampf ;* cette éventualité redoutable mise à part, nous pouvons prévoir que nous allons avoir quelques années de paix religieuse dans notre canton.

Comme Pie IX, Mgr. Greith avait été homme de guerre dans les premières années de son épiscopat. Léon XIII, homme de paix et diplomate conciliant, cherche à s'arranger avec tout le monde, il ne se donne pour l'irréconciliable de personne ; opportuniste, il profite des circonstances et ne les violente pas. A petits coups, il coupe la queue de la suite guerrière que lui a laissée son prédécesseur. De même, Mgr. Egger. La première manière de l'évêque Greith a fait école ; après avoir eu de beaux jours, elle a décliné, mais sa queue subsiste encore. M. Wetzel en est un anneau vivace et brillant ; son donquichottisme lui a joué un mauvais tour et l'a fait exiler à la campagne où il se recueille. M. le doyen Ruggle de Gossau est plus mûr, plus audacieux. En autoritarisme, il va de pair avec les plus violents radicaux. Il a, par exemple, pour la volonté populaire le plus suprême dédain et ne se gêne pas de dire son fait à cette grande inconsciente qui prétend savoir quelque chose, l'imposer et le maintenir. Témoin le fait suivant. M. le doyen Ruggle trouve que son église est trop petite. Son peuple l'estime suffisante. M. le doyen propose de l'agrandir. Le peuple dit : « Non. » Insurrection décanale sur toute la ligne ; cris, colères, injures, articles de journaux salés, poivrés, pimentés ; la contrée est en feu. « J'agrandirai, » tonne le doyen. « Vous n'agrandirez pas, » répond le populaire. « Nous verrons bien. » L'évêque est intervenu pour rappeler à ses administrés un mot fameux qu'il tient sans doute de Mgr. Greith, qui le tenait à son tour de M. Guizot. « Le catholicisme est une grande école de respect. » On ne s'en douterait guère en voyant ce doyen insurgé contre son troupeau, et ce troupeau qui fait l'effet de brebis dont la toison brûle. Il est dur quand on a servi la bonne cause, je ne sais combien d'années, qu'on est la bête noire des radicaux et la risée des protestants, de s'entendre dire par un de ses propres enfants en la foi : « Vous nous menacez de votre démission, M. le doyen, soit ; mais vous ne la donnerez jamais, car vous savez parfaitement qu'on ne vous nommerait nulle part. » C'est dans ces petits tracas que Mgr. Egger a le plus besoin de patience et d'énergie calme pour maintenir et ramener la paix ; jusqu'ici il y réussit assez bien, mais le doyen Ruggle sera long à mâter surtout depuis que, par une bonne majorité, on lui a interdit d'agrandir.

Au printemps dernier, l'évêque de Saint-Gall a fait son premier voyage *ad limina apostolorum*. Il s'est rencontré à Rome avec son collègue de Lausanne et Genève et a été témoin des édifiants tripotages qui ont eu lieu alors. Gageons que jamais Mgr. Egger n'écrira à Mgr. Mermillod les éloges que Mgr. Dupanloup écrivait à Mgr. Greith, ou, s'il les lui écrit, sa conscience protestera quelque peu, pour sûr. « Qu'il est triste d'être évêque ! » entendais-je dire, par un des rares assistants au retour solennel de Mgr. Egger. En effet, rien de plus triste que de rentrer ainsi chez soi. Ces prêtres en grande tenue, raides, impassibles, ces bannières que la pluie repousse sous le porche de la cathédrale, ces courbettes, ces génuflexions, toute cette étiquette gauchement traduite par des gens aux manières massives, c'est bien froid, bien triste, bien peu cordial. « Il vaut cent fois mieux être un petit de la terre et être accueilli par sa femme et ses enfants. » Ainsi concluait mon homme de tout à l'heure, et je n'ai pas trouvé cela si ridicule.

En septembre dernier, l'évêque de Saint-Gall aurait eu l'occasion de se remettre en voyage, du côté de l'Allemagne cette fois. Il a été invité au congrès des catholiques allemands, siégeant à Düsseldorf. Dans ces assemblées, on maltraite très fort les politiciens du jour, on parle mal du siècle dans lequel nous vivons, on déclare la guerre au monde moderne ; y prendre part, c'est quelquefois se compromettre, se placer dans une situation délicate ; pour éviter ces désagréments, les gens prudents s'abstiennent, écrivent une lettre de remerciements et d'excuses : c'est ce qu'a fait Mgr. Egger, cela lui était facile, car le congrès catholique allemand coïncidait avec la réunion annuelle des évêques suisses, à dessein peut-être. Dans sa lettre au congrès, l'évêque bénit le *Kulturkampf* qui a fait tomber bien des préjugés que, depuis des siècles, on nourrissait contre les catholiques et leur a attiré des sympathies auxquelles on ne se serait pas attendu. Très vrai, n'est-ce pas?

Depuis quelque temps, le pasteur et le curé de Kirchberg font une partie de raquette dans les journaux ; en guise de volant, ils se renvoient à tour de bras et avec une énergie croissante les aimables mots de « menteur » et de « calomniateur. » Voici la cause de la noise : un paysan catholique de naissance mais marié à une protestante, sentant sa fin prochaine, fit venir le pasteur et lui conta que son confesseur voulait à tout prix lui faire signer un écrit déclarant que, malgré leur baptême protestant, ses trois enfants devaient être élevés dans la religion catholique. Le pasteur encouragea le moribond à tenir ferme et lui promit de prendre sa femme et ses enfants sous sa protection. Le paysan mort, le pasteur se mit en devoir de tenir sa promesse, mais le curé lui présenta une déclaration signée et libellée en chancellerie communale, comme quoi les enfants seraient élevés dans un établissement catholique. La mère fondit en larmes, le pasteur éclata en paroles indignées. L'affaire s'ébruita, s'envenima, se greffa de cancans, les journaux s'en mêlèrent. Le pasteur attaqué répondit, on lui répliqua, des gros mots s'échangèrent, on a été jusqu'à se traiter d' « infâme, » ce qui prouve de part et d'autre une éducation incomplète, pour ne rien dire de plus. Le côté intéressant de la querelle est justement celui que la poussière soulevée par les combattants laisse dans l'ombre, c'est celui-ci : peu avant sa mort, Mgr. Greith avait, dans une circulaire aux curés du diocèse, constaté que, dans les mariages mixtes, c'est presque toujours le protestantisme qui l'emporte dans l'éducation des enfants, et, au moyen d'une statistique un peu forcée, il avait jeté un cri d'alarme, disant que du train dont vont les choses, le catholicisme saint-gallois pourrait bien un beau jour se trouver supprimé. Nous n'en sommes pas encore là, mais la prédominance de l'élément protestant dans les unions mixtes est incontestable, les exemples en fourmillent. De là, un redoublement de zèle dans les presbytères et les sacristies pour faire le plus grand

nombre possible de petits catholiques. Malheureusement, l'habit ne fait pas le moine. Une foule de catholiques, surtout quand ils sont en contact avec certains protestants, passent à l'incrédulité et sont perdus pour le pape. Dans les campagnes, quand les curés disent que « les protestants s'en vont droit au diable après leur mort, » on hoche la tête et on ne les croit guère.

Le nouvel évêque semble inaugurer une tactique plus habile. D'abord, il continue la seconde manière de son prédécesseur, qui consiste à laisser les protestants tranquilles et à leur faire patte de velours à l'occasion, puis il adoucit les angles trop saillants du néo-catholicisme. Cela se voit clairement dans une brochure épiscopale intitulée : *les Devoirs des croyants envers le Saint-Père, Léon XIII*. Après avoir raconté son voyage à Rome et dit l'excellent accueil que lui a fait le successeur de Pierre, Mgr. Egger constate que, depuis la chute du pouvoir temporel, « dernier appui terrestre de la chaise de Pierre, le Saint-Père est confiné (mais non emprisonné) dans son palais. » Cette situation ne lui paraît ni normale ni durable, mais que faire ? On la supporte, car toute liberté et tout pouvoir spirituel sont laissés au collège des cardinaux et aux congrégations. « On discute toutes affaires, même les moindres, avec le même calme, le même repos d'esprit et le même soin que si on vivait dans la paix la plus profonde et dans les plus heureuses circonstances. » Quoi, sans pouvoir temporel, tout marche aussi bien qu'avec le pouvoir temporel ! Vous osez dire cela, Mgr. de Saint-Gall, et l'imprimer, mais vous vous trompez de consigne ! Voici qui est plus curieux encore : entre bons papalins, il est admis que le pape ne peut être pape qu'avec le pouvoir temporel. Ecoutez Mgr. Egger : « Rien n'est plus imposant que la considération dont jouit le pape. Il parle, et sa voix domine les flots en courroux, le monde entier se soumet à ce que dit le solitaire vieillard du Vatican; où est le mortel qui puisse se faire écouter ainsi ? » Rien n'a donc été changé depuis 1870 ; le pape est libre comme autrefois, on l'écoute comme par le passé, quel mal lui a donc fait la prise de Rome par le *re galantuomo* ? Pour croire que tout va comme jadis, il faut bien que ce soit un évêque qui le dise... mais que diront les collègues d'Italie ?

Maintenant, quels sont les devoirs d'un catholique suisse envers le pape ? 1° se montrer enfant de l'Eglise par la piété et la pureté de la vie ; 2° au besoin, entrer dans les gardes du corps du pape, privilège inestimable et envié, réservé aux Suisses ; 3° donner au denier de Saint-Pierre, car le pape a grand besoin d'argent, les recettes baissent ; de douloureuses économies, telles que la suppression du chœur de la chapelle Sixtine, sont nécessaires; 4° prier pour le pape, ce qui est le plus agréable des devoirs. — Nous sommes au bout. Mais y sommes-nous vraiment ? Ne faut-il pas croire à la parole et aux décisions du pape infaillible ? Mgr. ne l'a pas dit. Ces choses-là ne se disent pas à Saint-Gall, c'est un vinaigre qui fait fuir les mouches, le miel qui les attire, c'est un catholicisme arrangé, avec peu de saints, très peu de vierge, point d'infaillibilité, une accommodation aimable avec ce qu'on ne peut changer, gens et choses. C'est ainsi qu'on espère retenir dans le giron de l'église ceux que le siècle risquerait d'en faire sortir. La consigne est donc aujourd'hui, de présenter aux masses un catholicisme facile, moderne, comme Mgr. Mermillod l'a présenté à Lausanne. Rien n'est plus habile, il faut en convenir, surtout quand on a pour objectif de s'emparer des protestants qu'ont effrayés les négations du rationalisme et les cléricales entreprises du radicalisme autoritaire. F. TISSOT.

PENSÉE

La vie est un devoir à remplir, non une jouissance. CH. MONNARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'idée de Dieu dans la philosophie spiritualiste contemporaine, par G. Chastand. — Paris, Fischbacher, 1882.

L'école spiritualiste française est souvent considérée comme étant l'alliée naturelle du christianisme. N'a-t-elle pas, en effet, contre tant de doctrines négatives ou matérialistes, maintenu toujours l'existence de Dieu et même d'un Dieu personnel? En y regardant de plus près, on voit cette prétendue alliance s'évanouir en fumée, et l'on s'aperçoit qu'en dépit de ses protestations renouvelées, le spiritualisme aboutit en définitive à une conception du monde et de Dieu plus panthéiste que chrétienne.

Les preuves de cette assertion ont été rassemblées par M. Chastand dans une soixantaine de pages, qui exposent et critiquent les opinions des principaux représentants de l'école (Cousin, Saisset, MM. J. Simon, Janet, etc.) sur Dieu, sur la création, sur l'homme, sur le mal. Le champ de cette étude est, on le remarque, sensiblement plus étendu que ne pourrait le faire supposer son titre. A vrai dire, il n'y a guère qu'une quinzaine de pages consacrées à l'idée même de Dieu, et malheureusement ce ne sont pas les meilleures. Sur plus d'un point, le lecteur ne parvient pas à sortir de l'obscurité où le plonge une exposition embrouillée et quelquefois contradictoire, au moins dans les termes. C'est, du reste, un défaut général à signaler dans ce travail que la négligence avec laquelle il est rédigé. Quand on traite de matières qui sont déjà difficiles par elles-mêmes, il faut bien se garder d'y ajouter les inconvénients d'un langage obscur et plein d'ambiguïtés.

Nous pouvons signaler dans le premier chapitre quelques remarques intéressantes de l'auteur, qui nous montrent comment, sans cesser d'être infini en puissance et parfait, Dieu peut agir réellement dans le temps et l'espace, agir en un mot dans ce monde, dont l'existence n'est qu'une limite librement imposée à la toute-puissance divine par cette toute-puissance même.

Quant à l'accord entre la prescience divine et la liberté humaine, M. Chastand le déclare impossible, mais il a le tort de ne pas nous dire clairement le parti qu'il prend à cet égard; il semble renoncer à la première en faveur de la seconde : l'analogie, du moins, nous porte à le penser, mais cela ne ressort pas assez nettement du texte lui-même. Enfin, après avoir accusé le spiritualisme d'aboutir tantôt à un Dieu privé de liberté parce qu'il est asservi aux lois de sa propre raison, tantôt (mais où donc? s'il vous plaît) à un Dieu dont la volonté, absolument affranchie de toute règle, n'est, au fond, que le pur arbitraire, il ne nous paraît pas que M. Chastand parvienne à s'élever bien victorieusement au-dessus de ces deux termes contradictoires, qui font, à y bien regarder, l'éternel désespoir de la métaphysique.

Les chapitres suivants sont d'une lecture plus facile que le premier; la marche de l'exposition et de la critique y est à la fois plus directe et plus ferme. L'auteur nous montre l'école spiritualiste déclarant d'une façon presque unanime que la création est l'acte inévitable de Dieu, cause absolue. Quant au mal, il n'est dans ce système qu'un résultat fatal de la nature des choses et constitue la condition nécessaire du bien lui-même. La personnalité de l'homme n'est pas non plus assez nettement accentuée dans cette philosophie, qui a toujours conservé quelque chose de la fameuse théorie de la raison impersonnelle, jadis adoptée par Cousin. Sauf Maine de Biran, qui dépasse les véritables cadres de l'école, les spiritualistes n'ont pas su saisir l'essence de l'homme dans ses véritables profondeurs morales. Nous n'irions pourtant pas jusqu'à dire, avec M. Chastand, qu'ils n'ont su voir en l'homme que ce qui le rapproche de l'animal, et qu'ils n'ont guère interrogé sur son compte que « les sens. » C'est faire fausse route encore que de citer M. Ribot comme appartenant à l'école

de Maine de Biran, et de se tourner avec espoir de son côté quand on trouve le spiritualisme lui-même trop sensualiste. M. Ribot a bien plus d'affinités avec le sensualisme que n'en ont jamais eu Cousin et ses disciples, et c'est lui, non pas eux, qui tend à rapprocher l'homme de l'animal. Eux sont intellectualistes, comme M. Chastand le dit beaucoup plus exactement ailleurs; ils sont rationalistes, ce qui les met à l'abri de tout reproche de sensualisme, mais ce qui, du même coup, les empêche de s'élever à une philosophie véritablement chrétienne.

« Le spiritualisme mène au panthéisme; et il a cela de commun avec tous les systèmes métaphysiques qui ont pour point de départ une notion *à priori*.... Le spiritualisme doit donc se transformer ou disparaître. » Sur cette conclusion finale, nous nous accordons pleinement avec l'auteur. PH. BRIDEL.

LE LAC DE TIBÉRIADE, par le Dr Louis Lortet, doyen de la faculté de médecine de Lyon. — Orbe, Delure fils, dépositaire de l'Union des écoles du dimanche, 1883.

Nous félicitons le bureau des écoles du dimanche du district d'Orbe d'avoir publié cette substantielle brochure, qui est l'introduction d'un grand ouvrage scientifique du Dr Lortet sur le lac de Tibériade. La matière renfermée dans ces soixante-huit pages est extrêmement riche et variée. C'est la description à la fois scientifique et pittoresque des lacs de Tibériade, Houleh ou Mérom, Yammouni (dans le Liban) et des contrées qui les environnent.

Tout a été étudié avec soin : les poissons que nourrissent ces lacs, les oiseaux qui voguent sur leurs ondes ou chassent sur leurs bords, la flore brillante qui orne les rives, les lieux les plus remarquables, les souvenirs historiques qui s'y rattachent, surtout ceux de l'histoire profane. On ne peut que retirer un grand profit de la lecture de ces pages, qui, malgré l'abondance des termes scientifiques latins, et autres, intéressent à un haut degré. E. L. B.

LES CENTURIES DE MAGDEBOURG ou la renaissance de l'historiographie ecclésiastique au XVIe siècle. Leçon d'ouverture par Auguste Jundt, Dr en théologie, professeur à la faculté protestante de Paris. — Paris, Fischbacher 1883.

Morceau élégant, plein d'attrait, de science de bonne marque, de chaleur, donc de vie; mais à cause de sa spécialité même, s'adressant au public lettré, qui passera à cette lecture une excellente heure. L'auteur nous a fait monter l'eau à la bouche en touchant au pas de course à la vie héroïque de Flacius Illyricus. Il était libre de le faire, puisque là n'était pas son sujet. Mais, alléchés comme nous le sommes, nous avons toute liberté de lui dire : Maître, terminez votre œuvre, ne nous tenez pas en suspens, donnez-nous, dès que vous le pourrez, ce grand drame de ténacité et de fière misère qui se cache derrière le nom de Flacius. S. LENOIR.

CORRESPONDANCE

Le Comité vaudois de l'Alliance évangélique nous prie d'insérer la circulaire ci-après. Quoiqu'elle ait déjà paru dans plusieurs journaux religieux et politiques, et que notre correspondant de Genève en ait donné quelques fragments, nous la publions comme document à consulter et à conserver.

L'Alliance évangélique au peuple Suisse.
Appel en faveur de la liberté religieuse.

Chers concitoyens,

Depuis quelque temps il se commet dans diverses parties de la Suisse des actes regrettables, comme il ne s'en était pas vu depuis longtemps. Des réunions religieuses sont troublées brutalement; les assistants, quelquefois des femmes sans défense, sont en butte à des injures ou même à des voies de fait; le domicile, cet asile du citoyen libre, n'est pas toujours respecté.

Ces faits sont assez connus pour qu'il soit inutile d'insister. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur ce qui en a été l'occasion : l'arrivée parmi nous de l'Armée du salut. Nous comprenons que sa manière d'agir puisse déplaire. Mais cela ne saurait justifier des persécutions dans un pays libre, qui se glorifie volontiers de sa liberté.

Nous sommes convaincus que la grande majorité des Suisses ne veut pas de persécutions dignes

d'un âge d'ignorance et de grossièreté. C'est donc avec confiance que nous nous adressons à nos concitoyens, et que nous venons leur dire : *Tenez ferme à cette liberté religieuse que la Constitution fédérale garantit si catégoriquement.* Réclamez-la pour vous, réclamez-la pour l'étranger, réclamez-la pour tous. *Elle ne doit pas seulement être inscrite dans le texte de la Constitution ; elle doit être gravée dans nos mœurs et y devenir une réalité.*

La Suisse voudrait-elle, en fait de liberté, se mettre elle-même au dernier rang des nations chrétiennes? Renoncerait-elle à son titre de noblesse : liberté et égalité pour tous, aussi pour les faibles et les minorités? Reviendrions-nous à la domination violente des partis religieux et à l'écrasement de celui qui n'est pas le plus fort? Notre pays n'était-il pas l'asile où les persécutés de la religion et de la politique trouvaient la sécurité? Souvenons-nous de notre histoire : c'est pour avoir ouvert ses portes à des milliers de fugitifs, les pères d'un grand nombre d'entre nous, que la Suisse a pu recueillir, avec la bénédiction de Dieu, l'estime et la reconnaissance des nations.

Pouvons-nous voir avec indifférence que, dans plusieurs cantons de la Suisse, on interdise des réunions religieuses parce qu'elles déplaisent à des hommes intolérants et passionnés, *quand nos Constitutions assurent à chaque citoyen le droit de croire ce qu'il veut et de servir Dieu comme il l'entend?*

Dernièrement, à Lugano, le Président de la Confédération parlait de notre pays comme étant « petit par son territoire, mais grand par ses institutions qui renferment le germe de la fédération des peuples. » Puis il ajoutait ces belles paroles : « Pour nous montrer dignes de cet honneur, nous devons toujours marcher vers le progrès par la justice, par la paix, par la bienveillance réciproque. » Eh bien! ces nobles paroles ne seraient-elle qu'un vain son? et n'auraient-elles d'autre écho que l'intolérance et la violence?

Plusieurs fois déjà, l'Alliance évangélique, que nous avons l'honneur de représenter, a élevé la voix en faveur du respect de la liberté religieuse. En Espagne, elle a réussi à faire sortir de prison Matamoros et ses amis ; en Italie, en Suède, en Russie, et tout dernièrement en Bohême, elle est intervenue en faveur d'hommes sans protecteurs, persécutés pour leurs convictions religieuses. Pouvait-elle se taire quand, en Suisse même, le principe de la liberté religieuse est menacé?

Certes, nous ne voulons point provoquer l'intervention générale de cette vaste association. Mais nous estimons que le devoir impérieux de la branche suisse de l'Alliance est de protester solennellement contre toute atteinte portée aux droits les plus sacrés. Ce qui nous le commande, ce n'est pas seulement l'obligation qui s'impose à tout citoyen libre de veiller avec un soin jaloux à ce que personne ne porte la main sur ses libertés ; c'est avant tout la loi plus haute qui s'impose à tout cœur chrétien ; cette loi de grâce et d'amour que Jésus-Christ est venu apporter au monde, et pour laquelle il a versé son sang sur la croix.

Loin de nous donc toute violence et toute tentative d'étouffer par la force brutale la liberté de celui qui pense différemment de nous. Luttons contre l'erreur, mais seulement *avec les armes spirituelles*. Respectons toutes les convictions religieuses, tant qu'elles n'offensent ni la morale ni la loi. Et ne regardons pas comme un acte sans portée la violence exercée à l'égard de quelques personnes qu'on traite d'exaltés ou de fanatiques. La liberté de conscience est une des plus nobles conquêtes de la civilisation, et le peuple qui permet qu'on y touche semble mettre en doute la puissance de la vérité.

A l'œuvre donc, chers concitoyens, unissons nos efforts pour que, dans toutes les parties de la Suisse, la liberté religieuse soit respectée et mise en pratique par tous et pour tous indistinctement.

Et que Dieu continue à protéger cette bien-aimée patrie. Qu'il lui conserve ses biens les plus précieux, la justice et la liberté !

Pour la branche suisse de l'Alliance évangélique :

O. de Buren, président du comité central et de la section de Berne.

Ch. Sarazin, ancien Conseiller d'Etat, président de la section de Bâle.

Louis Coulon, président de la section de Neuchâtel.

Charles Cuénod, prés. de la section de Lausanne.

Fr. Doutrebande, pasteur, président de la section de la Chaux-de-Fonds.

A. Besson, past., prés. de la section du Jura bernois.

Ed. Naville, président de la section de Genève.

RÉCLAMATION

Nous avons reçu de M. D. Sautter une protestation relative à la lettre de M. J. Cart publiée dans notre dernier numéro. Il estime en effet avoir suffisamment distingué entre les arguments de M. Cart et ceux du conseil d'Etat de Neuchâtel, en indiquant à chaque fois les références. En outre, il a vu une accusation de déloyauté dans la phrase suivante : « Je proteste contre un procédé de polémique que la loyauté de M. Sautter aurait dû lui interdire. » Nous déclarons que nous n'avions point donné une telle portée à cette phrase, mais que nous l'avions comprise comme suit : « Je proteste contre un procédé de polémique qui est en désaccord avec la loyauté bien connue de M. Sautter. » M. Cart, de son côté, nous a affirmé l'avoir également entendu ainsi. Jamais nous n'insérerons, même sous la responsabilité d'une signature connue, des accusations personnelles que nous estimerions injurieuses.

La Rédaction.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE

Luther et l'Ancien Testament [1].

L'année dans laquelle nous sommes, les faits mémorables dont elle évoque le souvenir, me conduisent à vous parler de l'homme puissant, marqué du sceau de Dieu, auquel le protestantisme, après quatre siècles, rend un hommage reconnaissant. Il y a deux mois, les villes de la Thuringe, Erfurt, Eisenach, retentissaient d'échos joyeux et voyaient se presser dans leurs murs une foule enthousiaste. Un mois plus tard, dans le foyer même de la réformation, à Wittenberg, une solennité plus grave, plus recueillie, plus imposante, rappelait à ceux qui y assistaient, et par contrecoup à l'Europe entière, l'action d'éclat qui a illustré à tout jamais cette modeste petite ville universitaire. Enfin, dans quelques semaines, au 10 novembre, il n'y aura pas de contrée protestante où l'on ne s'adresse une fois de plus à la mémoire des vieillards comme des enfants pour leur parler du réformateur que Dieu a donné à son Eglise, il y a quatre cents ans, de cet instrument d'élite par lequel de si grandes choses ont été faites, de cet homme qui alliait la soumission la plus complète aux ordres d'en haut à une indépendance entière vis-à-vis des hommes.

Et, de toutes parts, pendant l'année que nous traversons, nous voyons se succéder les unes aux autres des publications de tout format, de toute nature, biographies savantes et biographies populaires, rééditions des œuvres mêmes du réformateur, de ses cantiques, de ses sermons, de ses fameuses thèses, des symboles de l'Eglise à laquelle il a donné son nom, études de tout genre sur son activité, sur ses travaux dans les domaines les plus divers. Tout cela forme déjà une littérature abondante, qui va croissant de semaine en semaine. Eh bien, dans ce jour qui rassemble de nouveau les élèves de notre faculté, les anciens et les nouveaux, ainsi que nos amis et de nombreux frères venus de nos Eglises, j'ai tenu, moi aussi, à venir apporter ma modeste pierre à cet édifice : permettez-moi, messieurs, de vous entretenir aujourd'hui de Luther.

Je regrette du plus profond de mon cœur que la tâche honorable de traiter devant vous un semblable sujet m'ait été dévolue, plutôt qu'à tels de mes collègues bien mieux qualifiés que moi pour vous parler du grand réformateur et pour esquisser devant vous un portrait, complet et parlant, de cette per-

[1] Discours prononcé à la rentrée des cours de la Faculté de théologie de l'Eglise libre à Lausanne (chapelle des Terreaux), le 9 octobre 1883.

sonnalité à la fois si imposante et si sympathique. Je regrette surtout (comment ne le dirais-je pas?) je regrette une fois de plus, à cette occasion, que nous ne devions plus jamais entendre ici-bas la voix de celui qui a laissé sa place vide au milieu de nous, le printemps dernier[1]. Lui qui connaissait si bien Calvin et pour qui le XVIe siècle offrait tant d'attrait, comment ne nous aurait-il pas électrisés en nous parlant de Luther? Il aurait eu, pour s'acquitter de ce mandat, une compétence exceptionnelle, et de plus il possédait ce don précieux, cette affinité de caractère et d'esprit qui lui aurait permis de comprendre et de décrire à ses auditeurs la vie du grand personnage qui nous occupe.

Il me faut faire de nécessité vertu. Toutefois, je ne puis songer à m'élever jusqu'au niveau du réformateur, et je n'oserais pas tenter de caractériser dans son ensemble la vie et la portée de cet homme extraordinaire. Je me contenterai donc d'examiner ce qu'a été Luther dans la sphère qui m'est le mieux connue : *Luther et l'Ancien Testament*, voilà le thème que je désire traiter aujourd'hui devant vous.

Les écrits du réformateur, ceux du moins de ses écrits qu'il m'a été possible d'étudier dans le temps limité dont je disposais, telle est ma principale source d'informations. Mais je me hâte d'ajouter que je dois une large part de reconnaissance à ces chercheurs infatigables qui ont porté la lumière dans les recoins les plus obscurs du domaine que nous abordons. Je dois nommer, en particulier, le professeur Kœstlin, de Halle, le biographe de Luther, l'homme de notre siècle qui connaît le mieux ce sujet capital[1]. A ce nom, j'en pourrais ajouter plusieurs autres, mais c'est assez de préliminaires : entrons en matière sans plus tarder.

I

Je vous présenterai tout d'abord Luther, *traducteur* de l'Ancien Testament. Vous savez, messieurs, quel rôle important l'Ecriture sainte a joué dans l'histoire du réformateur, soit dans son histoire intime, dans les faits de son expérience personnelle, soit aussi dans les péripéties vraiment tragiques qui l'ont conduit graduellement à rompre avec l'Eglise romaine et à proclamer hautement les principes de la réforme. La lecture de l'Ecriture sainte, l'étude des livres inspirés n'a pas été, à proprement parler, le point de départ de Luther; il n'a pas été converti et transformé par quelque passage frappant de l'Evangile, remuant sa conscience endormie. Non, la conscience de Luther était éveillée, déjà des combats douloureux se livraient en lui; son âme cherchait, impatiente et souffrante, la solution du grand problème, lorsqu'il trouva dans les enseignements scripturaires la réponse qu'il lui fallait, la réponse qu'il cherchait, qu'il pressentait et qu'il n'osait encore formuler. Bientôt ce ne fut plus seulement à ses propres recherches et à ses propres angoisses qu'il fallut

[1] C'eût été le tour de M. le professeur Viguet, si Dieu nous l'avait conservé, de prendre la présidence de la Faculté pour l'année 1883-84 et de prononcer le discours d'ouverture.

[1] J. Köstlin, *Luthers Theologie in ihrer geschichtlichen Entwicklung und ihrem inneren Zusammenhange dargestellt*; 2 vol., seconde édition, Stuttgart, 1883. — Le même, *Martin Luther, sein Leben und seine Schriften*; 2 vol., seconde édition, Elberfeld, 1883.

répondre. Des compagnons d'études et de travaux, des villes entières, des peuples mêmes, remués dans leurs profondeurs, cherchaient anxieusement la réponse d'en haut. Un devoir impérieux apparut aux yeux de Luther : il fallait donner la Bible à toutes ces âmes altérées de justice et de paix, et Luther se mit à l'œuvre. Il attaqua d'emblée et sans réserves la tâche colossale qui se dressait devant lui. D'autres auraient pu songer à doter le peuple allemand d'un choix de passages évangéliques, d'une sorte de résumé des Ecritures; d'autres auraient pu tout au moins s'en tenir au Nouveau Testament. Luther ne pensa et n'agit point ainsi. Il traduisit d'abord le Nouveau Testament. Ce fut, vous le savez, sa principale occupation pendant son romanesque emprisonnement à la Wartburg. Mais, à peine la dernière page des écrits sacrés de la Nouvelle Alliance avait-elle passé sous la plume de Luther, de la langue originale dans celle de ses propres concitoyens, que le réformateur infatigable se remit à l'œuvre et commença cette entreprise considérable, ce travail herculéen, la traduction de l'Ancien Testament. En 1523, il put faire paraître le Pentateuque; en 1524, les livres historiques et les hagiographes; en 1532 furent complétés les prophètes, dont quelques-uns avaient déjà paru isolément de 1526-1530. Restaient les livres apocryphes, dont un seul (la Sapience) avait été traduit dès 1529; les autres le furent de 1533 à 1534.

Mais ne croyons pas que, pour avoir achevé sa version de l'Ecriture et en avoir lancé dans le monde des exemplaires en grand nombre, Luther se soit tenu pour satisfait. Il n'a pas songé un instant à s'endormir sur ses lauriers, et même les préoccupations multiples, les affaires innombrables, les soucis accablants qui se disputaient ses moindres instants dans le conflit gigantesque où il était engagé, rien ne put lui faire oublier son œuvre, sa traduction de la Bible. Tandis qu'un accueil toujours plus chaleureux était fait à cette nouvelle venue, à cette version des livres saints en langue vulgaire, et que les éditions se succédaient sans relâche, Luther revoyait sans cesse son travail et se livrait à un labeur incessant de retouches et de corrections. Il ne s'imaginait aucunement avoir atteint du premier coup la perfection, mais il continuait à la rêver. Jusqu'à l'année qui précéda sa mort, il s'efforça constamment de faire progresser son œuvre à tous les points de vue. Son principal objectif, en opérant ces remaniements, ces améliorations, était de s'affranchir toujours plus de la forme hébraïque pour parler vraiment allemand, sans sacrifier pour cela le moins du monde la fidélité la plus scrupuleuse à l'original.

Ceci nous amène à parler de l'esprit dans lequel a été faite la version de Luther et de la méthode qu'il a suivie. Nous ne le voyons pas se livrer à de longues recherches préalables et consacrer un temps précieux à des études purement linguistiques. Il n'a pas eu besoin de cette préparation, de ce noviciat, car, par la bonté de Dieu, l'homme qui était appelé, à ce moment de l'histoire, à révolutionner l'Allemagne et l'Europe entière, n'était pas seulement grand par la foi et par le caractère, il l'était aussi par son savoir. Luther

n'était pourtant pas un hébraïsant proprement dit; il ne s'était jamais confiné d'une manière exclusive dans cette étude spéciale, et tels de ses contemporains, les Jean Reuchlin, les Conrad Pellican, d'autres encore, auraient pu lui en remontrer en fait de syntaxe et de lexicographie hébraïques. Mais Luther savait l'hébreu, et, quoiqu'il prétendît lui-même modestement n'en avoir qu'une légère teinture, la postérité reconnaissante peut, en toute justice, lui rendre le témoignage qu'il était plus savant à cet égard que lui-même ne pensait. Et rien n'était moins superflu que cette connaissance approfondie de l'idiome dans lequel a été écrit l'Ancien Testament. Rappelons-nous, en effet, que le XVI[e] siècle était bien loin de posséder tous ces auxiliaires que chacun de nous peut trouver aisément dans sa bibliothèque ou dans celle d'un ami. La littérature exégétique de l'époque, c'était celle du moyen âge; l'étude scientifique de l'hébreu en était encore à ses premiers rudiments; il fallait suppléer par des dons individuels à toutes ces connaissances qui, de nos jours, sont pour ainsi dire tombées dans le domaine public et appartiennent de droit à quiconque veut les acquérir.

Luther possédait donc cet instrument indispensable pour la tâche qu'il méditait, et nous aimons à rappeler ici une ou deux paroles significatives qu'il a prononcées à ce sujet. « Je veux, a-t-il dit, que les jeunes théologiens apprennent le grec et l'hébreu. » Et ailleurs : « J'ai souvent conseillé d'apprendre l'hébreu, et de ne pas le négliger. Je n'échangerais pas le peu d'hébreu que je sais contre des milliers de pièces d'or. Apprenez cette langue, si vous ne voulez pas qu'on vous prenne pour des bêtes des champs, *pecora campi.* » J'avoue qu'il m'est précieux de rencontrer dans la bouche du réformateur un encouragement aussi positif pour ceux qui doivent apprendre l'hébreu, et pour ceux qui doivent l'enseigner.

Toutefois, si Luther savait l'hébreu, ce n'est pourtant pas à ses connaissances linguistiques qu'il doit d'être devenu un traducteur hors ligne de l'Ancien Testament. D'autres, avant et surtout après lui, ont possédé une science bien plus approfondie de la langue d'Israël, et n'auraient pourtant pas pu donner à leurs compatriotes une version de la Bible semblable à celle qui porte le nom de Luther. Ce qui fait la grandeur de celui-ci comme interprète des livres saints, ce sont les deux traits caractéristiques que je vais vous signaler en quelques mots.

C'est d'abord, s'il est permis de parler ainsi, une sorte de don de divination, une intuition géniale de la pensée des écrivains sacrés. Parfois on peut discerner dans la façon dont Luther rend l'original hébreu plutôt une conjecture hardie qu'une reproduction rigoureuse : c'est que, fréquemment, Luther arrivait à comprendre et à deviner, pour ainsi dire, le sens d'un passage, comme si une clarté soudaine l'illuminait et lui révélait ce que de patientes investigations ne l'auraient pas amené à saisir. D'où vient ce don exceptionnel ? Nous n'hésitons pas à répondre que, si Luther était ainsi prédisposé à comprendre les écrivains bibliques, c'est qu'il était en communion intime avec eux, qu'il était animé du même Esprit qui les inspirait,

qu'il avait fait les mêmes expériences et passé par le même développement religieux. Sa position en face des saints livres de l'Ancien et du Nouveau Testament n'était donc pas celle du voyageur qui va entreprendre l'exploration d'une terre inconnue, mais c'était bien plutôt la situation de cœur et d'esprit d'un homme qui, longtemps absent du sol natal, revoit enfin les lieux où s'est écoulée son enfance. A chaque pas des réminiscences confuses s'éveillent, puis elles se précisent, et sa mémoire lui suggère le souvenir de faits longtemps oubliés ; les paysages, à peine entrevus, lui semblent déjà familiers ; les accents des passants qu'il rencontre font naître un écho dans son cœur, et il lui semble qu'il a toujours connu et aimé ces figures qui lui sont pourtant étrangères.

L'œuvre que Luther accomplit, en parcourant successivement tout le champ des saintes Ecritures, n'était donc pas un voyage de découvertes, mais un trajet dont chaque étape nouvelle lui semblait connue de tout temps ; jamais le texte sacré ne faisait vibrer une corde sans que la fibre correspondante ne s'émût dans le cœur du traducteur. Affinité profonde avec les écrivains sacrés, prophètes, psalmistes, apôtres, évangélistes, voilà ce qui caractérise Luther. Et de ce don merveilleux il est permis de dire que ce n'était pas à lui-même qu'il le devait ; c'était une précieuse faveur de Dieu, accordée non pas à Luther seulement, mais à tous ceux qui ont bénéficié de son œuvre. Comme on l'a dit[1] : « Luther a été véritablement appelé d'en haut à devenir le traducteur de la Bible, et le Saint-Esprit lui a donné le don des langues, lui a ouvert une compréhension large et lumineuse du fond et de la forme des livres saints. » Luther s'est mis à l'œuvre avec une foi robuste et avec une grande humilité, reconnaissant à l'occasion tout ce qui lui manquait pour accomplir sa tâche comme elle méritait d'être accomplie, mais assuré néanmoins de travailler par la volonté de Dieu à une œuvre utile, indispensable, urgente.

Le second trait caractéristique de la version de Luther ne se rapporte plus directement à la façon dont il a pénétré l'esprit et la pensée des auteurs bibliques ; il est relatif à la manière dont il les a rendus, reproduits, dans la langue de son peuple. Nous sommes mal placés, les uns et les autres, pour juger de cette face de notre sujet. Si nous étions Allemands et que, dès notre enfance, nous eussions été accoutumés à lire jour après jour les saintes Ecritures sous la forme que Luther leur a donnée, nous pourrions apprécier ce qu'est cette œuvre magnifique, et nous lui rendrions un témoignage qui aurait quelque valeur comme provenant d'une expérience personnelle. Appartenant à une autre race, parlant une autre langue, nous ne pouvons pas exprimer ici une conviction individuelle, et nous devons recourir aux voix autorisées qui de tout temps ont attesté la valeur immense que possède la version de Luther, en tant que monument à la fois religieux et littéraire de l'Allemagne. Nous-mêmes, nous avons toujours ressenti profondément, depuis la réformation, dans nos Eglises de langue française, l'absence d'une traduction

[1] R. Stier ; voy. Eichhoff : *Doctor Martin Luther. Hundert Stimmen über seine Person und sein Werk*, Gütersloh 1872. Pag. 295.

de la Bible puisée aux sources originales et portant l'empreinte d'un grand écrivain ; nous avons dû attendre trois siècles avant que ce travail se fît ; et maintenant, placés entre diverses œuvres, versions nouvelles, revisions de travaux anciens, nous subissons les ennuis, les inconvénients des controverses sur ce sujet. Nous sommes donc bien placés pour envier à nos frères allemands leur traducteur de la Bible, ou plutôt, non, nous ne voulons pas le leur envier, nous voulons les féliciter de ce que Dieu le leur a donné et nous en réjouir avec eux.

Pour achever d'esquisser à vos yeux le tableau de ce qu'a été la version de Luther et de ce qu'elle est encore, permettez-moi de vous citer quelques paroles que j'emprunte non pas à un théologien, mais à un des écrivains contemporains qui honorent le plus la littérature allemande. « Luther, a dit Gustave Freytag, Luther est le plus grand écrivain populaire de l'Allemagne. Son style énergique, son argumentation puissante, sa conviction ardente et passionnée exercent une action entraînante. Sa langue est faite pour tout exprimer ; tantôt il est concis, serré, tranchant comme l'acier ; tantôt ses paroles coulent comme un fleuve avec une majestueuse ampleur ; tout devient clair dans sa bouche, grâce au choix de ses expressions et des images qu'il emploie. Il maniait la langue avec une facilité infinie ; la plume à la main, il se sentait parfaitement libre, et ses écrits portent l'empreinte de cette vivacité, de cette chaleur, de cette gaieté dont il était rempli. Parmi ses œuvres, la plus grande c'est sa traduction de la Bible. C'est en y travaillant qu'il acquit un empire absolu sur la langue de son peuple, une langue qui, jusqu'à Luther, ignorait elle-même sa propre richesse et sa propre force[1]. »

A ce témoignage éloquent, je désire joindre les lignes suivantes que publiait, il y a tout près d'un demi-siècle, la Société biblique de Prusse sous la signature du Dr F.-A. Pischon : « Ce qui prouve la valeur de la version de Luther, c'est le bien immense qu'elle a fait. A peine parue, elle fut accueillie avec enthousiasme et répandue dans toute l'Allemagne. Que de cœurs elle a consolés, édifiés, soulagés, rafraîchis ! Pour combien d'âmes elle a été l'instrument du salut ! Que de pécheurs et de désespérés elle a attirés vers Celui qui est doux et humble de cœur, et qui appelle à lui tous ceux qui sont travaillés et chargés !... La version de Luther est devenue pour tout le protestantisme allemand la bannière sous laquelle tous se rassemblent, luthériens et réformés ; c'est elle qu'on enseigne aux enfants ; c'est elle qu'on répand par milliers et millions d'exemplaires ; c'est elle qui porte la connaissance de Dieu partout, jusque dans les cabanes les plus misérables[2]. »

II

Parlons maintenant de Luther comme *exégète* et *commentateur* de l'Ancien Testament. Comme presque tous les réformateurs, il nous a laissé des travaux exégétiques dont la valeur n'a pas été d'un jour seulement, mais qui aujourd'hui encore méritent au plus haut degré d'attirer l'attention. Commenter

[1] Voy. Eichhoff, ouvr. cité, pag. 255.
[2] Voy. Eichhoff, ouvr. cité, pag. 293, 294.

l'Ecriture : ce devoir est apparu à chacun de nos grands hommes d'Eglise du XVI[e] siècle, et ils l'ont tous rempli avec conscience, en utilisant, les uns et les autres, les dons qu'ils avaient reçus. Calvin comme Luther, Zwingli comme Calvin nous ont donc donné des travaux d'interprétation, et ils n'ont point laissé de côté l'Ancien Testament, quoique naturellement le Nouveau ait été de préférence l'objet de leurs études et le thème de leurs explications.

On peut classer en deux catégories les abondants travaux de Luther en fait d'exégèse de l'Ancien Testament. Je ne parle pas de la distinction purement formelle qu'on établit entre ses ouvrages écrits en allemand et ceux qu'il a composés en latin. Mais l'exégèse de Luther est de deux sortes : tantôt ses commentaires bibliques sont le résultat de son activité professorale : c'est alors de l'exégèse proprement dite ; tantôt ils sont le fruit de son ministère pastoral : c'est alors une série de sermons destinés à élucider un livre entier, ou du moins une portion suivie de l'Ecriture sainte. Une grande partie des livres de l'Ancien Testament ont ainsi passé par les mains de Luther et ont reçu de lui une interprétation plus ou moins détaillée. Nous possédons une série de sermons en allemand sur la Genèse et un commentaire latin, circonstancié et approfondi, sur le même livre. Puis viennent des travaux sur certaines parties du Pentateuque, en particulier sur le décalogue et sur le Deutéronome. Luther n'a guère commenté les livres historiques, sauf quelques rares fragments. En revanche, il a interprété les Psaumes à diverses reprises, choisissant tantôt les uns, tantôt les autres de ces cantiques sacrés, et cela dès le début de son enseignement théologique. Ajoutons encore, à cette liste des notes sur l'Ecclésiaste, une explication du Cantique des cantiques, enfin l'étude des livres prophétiques d'Esaïe, Michée, Jonas, Habacuc, Zacharie et Daniel, ainsi que de quelques chapitres de Jérémie et d'Ezéchiel.

Dans tous ces ouvrages, on retrouve les qualités qui ont fait de Luther un écrivain populaire et un éloquent prédicateur. Les hommes ne sont pas toujours dans leurs écrits tout à fait conformes à ce qu'ils sont dans la vie ; mais pour Luther l'accord est complet. Cette simplicité cordiale, cette franchise, cette bonhomie, cette verdeur dans les expressions, cette loyauté, ce courage, qui caractérisent sa vie entière, nous les constatons dans ses écrits. Il y est fréquemment familier, parfois même un peu trivial, surtout lorsqu'il se laisse entraîner à des digressions. Mais quelle élévation de pensée ! quelle justesse d'expression ! et quelle admirable réceptivité pour cette Parole sainte qu'il entreprend d'exposer à ses lecteurs ou à ses auditeurs ! Il saisit au vol, si nous pouvons parler ainsi, la pensée scripturaire ; il se l'approprie et la développe avec autant d'aisance que s'il en était lui-même l'auteur au lieu de n'en être que le fidèle interprète[1].

La méthode exégétique suivie par Luther mérite d'attirer nos regards et

[1] Luther n'a pas dans son exégèse la rigueur, la précision, la logique et la profondeur qui donnent tant de prix aux commentaires de Calvin, mais ses œuvres exégétiques brillent par d'autres qualités, et ce serait, pensons-nous, un thème attrayant et fécond que d'entreprendre une étude comparative des deux grands réformateurs envisagés comme

nous fournira le sujet de quelques réflexions. Rappelons-nous que, lorsque éclata le coup de foudre de 1517, et que l'Eglise romaine vit se dresser devant elle le schisme, lorsque l'aube d'un jour nouveau se leva sur la chrétienté, ceux que Dieu appelait à diriger ce mouvement généreux se trouvaient dans une pénurie complète en fait d'ouvrages théologiques capables de leur faciliter leur travail. Nous l'avons déjà vu pour la version des livres saints en langue vulgaire; il en est de même pour l'exégèse. Est-ce à dire que le moyen âge ait été paresseux, et que ses docteurs n'aient rien produit? Loin de là, et nous n'avons garde de méconnaître la somme énorme de travail patient et de labeur érudit que représentent ces siècles obscurs qui ont précédé l'avènement des temps modernes. Nous n'avons pas à examiner ici la grave question de savoir si le moyen âge a, dans les divers domaines de la connaissance, enrichi le savoir humain : nous nous en tenons à notre sujet restreint, nous parlons de l'exégèse. Or, au moyen âge, sauf quelques très rares exceptions, nous ne voyons guère de commentateurs et d'interprètes de l'Ecriture. Et pourtant il y avait dans l'Eglise une exégèse traditionnelle, dont les travaux n'étaient pas sans importance. Mais elle était entachée d'un défaut originel, elle usait d'une méthode non seulement défectueuse, mais positivement erronée, la méthode dite allégorique.

Cette méthode, ce n'était pas le moyen âge qui l'avait inventée : il l'avait reçue des pères de l'Eglise qui l'avaient eux-mêmes pratiquée à quelques exceptions près, et qui l'avaient à leur tour empruntée soit aux rabbins, soit aux docteurs de l'antiquité classique. Origène, que de nombreux et solides travaux recommandent à notre respect et à notre reconnaissance, mérite sur ce point particulier une mauvaise note. C'est à lui que remonte la fameuse doctrine du triple sens de l'Ecriture. Si ce n'est pas lui qui l'a créée de toutes pièces, il l'a du moins formulée nettement, et quoique déclaré hérétique par l'Eglise, sur d'autres sujets, il n'a été que trop fidèlement adopté pour guide dans cette question-là. Trois sens dans l'Ecriture ! c'est beaucoup sans doute, mais le plus triste c'est qu'aucun des trois n'est le bon. Il faut, tel était le précepte en vogue, il faut rechercher dans chaque passage le sens allégorique, le sens tropologique, le sens anagogique. Quant au sens littéral, celui que nous appelons tout court « le sens » du passage, pères de l'Eglise et docteurs du moyen âge s'en préoccupaient fort peu vraiment.

Luther connaissait bien cette méthode, et cela pour l'avoir lui-même pratiquée. Il est, en effet, fort intéressant de remarquer que, dans ses premiers travaux comme commentateur, Luther suit encore la routine traditionnelle et marche sous la bannière d'Origène et des scolastiques. Dans les plus anciennes de ses œuvres exégétiques, qui roulent sur le livre des Psaumes et qui s'échelonnent dans sa carrière dès 1513 jusqu'à 1517 et même au delà, nous trouvons, il est vrai, que le réformateur fait preuve

exégètes. Qui sait si de salutaires leçons ne s'en dégageraient pas pour les exégètes de notre époque, qui travaillent sans doute de leur mieux et en suivant la voie qu'ils estiment la meilleure, mais qui gagneraient peut-être à d'autres égards en reprenant sur certains points les traditions du grand siècle de la réforme.

d'une indépendance croissante vis-à-vis du texte de la Vulgate, mais il y reste en revanche fidèle à la méthode d'interprétation du moyen âge. Il recherche en tout passage le triple sens figuré et repousse à priori le sens littéral, prétendant qu'il faut s'attacher, non à la lettre qui tue, mais à l'esprit qui vivifie. Nous sommes encore bien loin, vous le voyez, de la méthode exégétique moderne ; toutefois, hâtons-nous de le dire, il y a un plus grand abîme entre la méthode exégétique de Luther à ses débuts et celle qu'il employa lui-même plus tard, qu'entre cette dernière et celle du protestantisme jusqu'à nos jours.

Toutefois, déjà dans ces premiers essais, encore fortement imbus des erreurs traditionnelles, il y a, comme l'a fait remarquer M. Köstlin[1], un symptôme significatif. Luther ne met pas sur le même pied les trois sens qu'il découvre dans le texte sacré. Le sens allégorique et le sens anagogique, qui sont du domaine purement intellectuel et dogmatique, ont à ses yeux une moindre importance ; ils sont éclipsés ou du moins rejetés au second plan par le sens tropologique, celui qui se rapporte à la vie chrétienne, qui touche au domaine pratique, qui met la vérité qui sauve en contact immédiat avec le cœur et la conscience du fidèle. Dans cette préférence accordée au sens tropologique, nous pouvons déjà discerner un premier indice de la révolution qui ne tarda pas à s'opérer dans l'exégèse de Luther. Les grands esprits marchent à pas de géant, et une fois lancé sur la pente qui devait l'entraîner loin des erreurs de Rome, Luther fut rapidement conduit par le Saint-Esprit à tirer les conséquences des principes qu'il avait posés.

[1] *Luthers Theologie*, vol. I, pag. 70.

Déjà en 1521, nous nous trouvons en présence d'un écrit du réformateur dirigé contre un de ses contradicteurs, Jérôme Emser de Leipzig, et nous constatons avec surprise et avec joie, dans cet opuscule[1], qu'un revirement complet s'est effectué chez Luther en ce qui concerne l'interprétation des Ecritures. J'ai rappelé tout à l'heure un mot de lui qui doit faire frémir quiconque réfléchit. Le sens littéral de l'Ecriture, disait-il, c'ést la lettre qui tue ; le sens figuré, c'est l'esprit qui vivifie. Ce précepte funeste, Luther le désavoue maintenant. Et comme son antagoniste Emser s'empare à son tour de cette expression et s'appuie sur ce passage biblique pour justifier et légitimer la méthode allégorique, le réformateur le réfute avec une vigueur bienfaisante. Voici brièvement une analyse de cet important fragment des écrits de Luther.

Saint Paul a dit : la lettre tue, mais l'esprit vivifie. Emser applique cela au double sens de l'Ecriture, le sens extérieur (ou littéral) et le sens intérieur (spirituel ou figuré). Le premier tue, dit-il, le second vivifie. Et il invoque l'exemple d'Origène et de Denys d'Alexandrie à l'appui de cette théorie. Luther reconnaît qu'il a partagé jadis cette erreur ; raison de plus pour rompre ouvertement avec elle. Les pères de l'Eglise ont erré sur ce point, et c'est un avertissement pour nous : nous devons sans cesse mettre leurs écrits en regard de l'Ecriture Sainte et juger d'après la

[1] Œuvres de Luther, édition d'Erlangen-Francfort, vol. XXVII, pag. 221-308. Voy. surtout pag. 255 et suiv.

lumière que celle-ci répand. Luther montre ensuite par quelques exemples combien il est impossible de poursuivre, dans l'interprétation de la Bible, cette recherche du sens figuré. Il montre qu'on tombe nécessairement dans l'arbitraire, dans les contradictions, et que certains passages des plus importants ne se prêtent pas à être interprétés figurément, comme par exemple ce commandement : « Tu ne convoiteras point. » Il développe ensuite l'opposition qui se manifeste entre l'enseignement de Saint Paul et les prétentions d'Emser, et conclut ironiquement par ces mots : « Quel admirable accord entre Emser et Saint Paul ! c'est comme l'accord de l'âne avec le rossignol ! »

« Le sens littéral, continue le réformateur, est le seul dont on ait à se préoccuper, c'est le meilleur, le plus fort, le plus élevé ; c'est la substance, l'essence et le fond de l'Ecriture Sainte ; si on le supprime, l'Ecriture est réduite à néant. Mais le sens figuré, que prône Emser, n'est rien du tout, et personne n'en a besoin, il n'y aurait aucun mal à ce que personne ne le connût. » Luther ajoute même que, si l'on a proscrit les ouvrages d'Origène, ce n'était que justice, car il s'est trop attaché à ce sens dit spirituel qui est inutile, et il a laissé échapper le sens littéral qui est indispensable. « Le Saint-Esprit, poursuit le réformateur, est le plus simple de tous les écrivains, et sa Parole ne peut donc avoir qu'un sens simple, que nous appelons le sens littéral. Cela n'exclut pas la présence dans les écrits sacrés de certaines images, comparaisons, paraboles, dont il faut discerner le sens. Mais Saint Paul n'y songe aucunement, quand il parle de la lettre qui tue et de l'esprit qui vivifie. Pour éviter tout malentendu à ce propos, il serait mieux, ajoute Luther, de ne pas dire le sens littéral ; il vaudrait mieux dire le sens grammatical, le sens historique. » N'est-il pas curieux et intéressant de trouver sous la plume de Luther ces expressions qui répondent si admirablement aux exigences de la science moderne. Nous parlons beaucoup, et avec raison, de la nécessité d'interpréter l'Ecriture grammaticalement et historiquement : Luther avait déjà formulé ce précepte dans sa polémique contre Emser.

La conclusion de cette controverse, c'est que : « Le passage de Saint Paul où il est parlé de l'esprit qui vivifie et de la lettre qui tue, n'a pas plus de rapport avec le double sens, littéral et spirituel, de l'Ecriture que la tête d'Emser n'a de rapport avec la philosophie et la théologie. Et quant aux pères de l'Eglise, s'ils ont erré sur ce point et s'ils ont abusé de l'interprétation figurée, cela nous apprend que nous devons imiter les gens dans ce qu'ils ont de bon, et ne pas suivre aveuglément les exemples qu'on nous donne, comme feraient les animaux. »

Dès lors, Luther accorda une beaucoup moins grande importance à l'exégèse des pères en général, et se réconcilia en revanche avec saint Jérôme auquel il avait précédemment reproché d'être trop fidèle au sens littéral. Usant hardiment du droit qu'a tout chrétien d'interpréter librement l'Ecriture, il se mit à contredire et à réfuter à l'occasion les explications exégétiques d'Augustin ; il mit en relief la nécessité des connaissances linguistiques pour la compréhension de

l'Ecriture et parla avec une grande estime de l'un de ses devanciers, qu'il avait auparavant traité cavalièrement, de ce Nicolas de Lyre[1] dont on a pu dire : *Si Lyra non lyrâsset, Lutherus non saltâsset*. Exagération sans doute, mais il faut rendre à Nicolas de Lyre le témoignage que, dans le domaine de l'exégèse hébraïque et de l'étude scientifique de l'Ancien Testament, il est, parmi les chrétiens du moyen âge, le seul véritable précurseur de Luther et des exégètes protestants.

On parle quelquefois du « sens exégétique » chez un théologien. Il n'est pas aisé de définir cette faculté spéciale, ce don particulier, mais là où il existe à un haut degré, il est impossible de le méconnaître, et depuis le temps de la réformation jusqu'à nos jours, tous les hommes impartiaux et compétents ont été unanimes pour le reconnaître chez Luther. Dans la biographie de son ami et maître, Mélanchthon a dit : « Il expliquait les Ecritures d'une telle façon qu'une lumière nouvelle semblait se lever pour tous les cœurs pieux et intelligents, après une longue nuit ténébreuse. Il expliquait la différence entre la loi et l'Evangile ; il réfutait l'opinion erronée d'après laquelle les hommes pouvaient mériter par leurs propres œuvres la rémission de leurs péchés, et devenir justes devant Dieu par l'observation de la loi. Il montrait qu'il faut aller au Fils de Dieu ; comme Jean-Baptiste, il appelait l'attention sur l'agneau de Dieu qui a porté nos iniquités ; il prouvait que pour l'amour du Fils les péchés sont pardonnés, et qu'il faut accepter ce bienfait par la foi. » Oui, toutes les grandes vérités évangéliques, les fondements de la foi et de l'espérance chrétiennes sont apparus à Luther, et, par l'entremise de sa prédication, ses contemporains ont vu soudain cette lumière divine briller à leurs regards. Où Luther a-t-il puisé cette connaissance, cette expérience, cette révélation, s'il est permis de dire ainsi ? Certes les circonstances n'étaient guère propices ; il est impossible de prétendre que Luther ait grandi au milieu des enseignements scripturaires et des données de l'Evangile. Non, il est allé les chercher dans l'Ecriture, ou plutôt l'Ecriture est venue répondre aux besoins de son cœur, avide de sainteté et de pardon. Cette Ecriture sainte, elle se présentait à lui défigurée par les interprétations des siècles de ténèbres, rendue méconnaissable grâce aux superfétations que la tradition ecclésiastique y avait ajoutées, étouffant le bon grain sous les épines. Luther a porté dans ces broussailles le fer et le feu jusqu'à ce qu'il eût déblayé ce terrain encombré, envahi : alors il s'est trouvé face à face avec l'enseignement direct de son Seigneur et Maître. A lui d'écouter, à lui de comprendre, à lui aussi d'interpréter, d'expliquer, de propager ces trésors de vérité. Il s'est acquitté fidèlement de cette tâche, par sa version de la Bible et par ses nombreux travaux d'exégèse, ses commentaires, ses prédications. Il a été pour beaucoup le porte-flambeau qui ouvre la marche et qui, à travers un sombre passage, introduit dans le sanctuaire. Que sa mémoire soit bénie !

(La fin en décembre.) LUCIEN GAUTIER.

[1] Né en Normandie, à Lyre ; mort à Paris en 1340 ; surnommé *doctor planus et utilis* ; auteur d'un commentaire (*Postillae perpetuae*) sur l'Ancien et le Nouveau Testament, très remarquable pour son temps.

THÉOLOGIE

Un récent ouvrage sur la Bible[1].

S'il est vrai que, selon le proverbe, « l'occasion fait le larron, » il faut reconnaître à sa décharge que très souvent aussi elle fait l'écrivain, c'est-à-dire l'homme qui donne, qui partage son bien avec autrui, et c'est à elle que le public est redevable d'un grand nombre de publications excellentes. Aussi n'est-il pas surprenant qu'on ait imaginé des moyens nouveaux pour exciter l'occasion et la faire naître artificiellement. Le plus important de ces moyens, ce sont les « concours, » ces invitations adressées aux hommes lettrés, par quelque association, en vue de provoquer des études sérieuses sur tel sujet qu'il paraît opportun de signaler à l'attention générale. Combien de livres distingués n'ont-ils pas une telle origine, à commencer par le *Mémoire sur la liberté des cultes* de Vinet!

A son tour, l'ouvrage que nous avons sous les yeux est la réponse donnée par M. le pasteur Vallotton à un concours ouvert par l'*Union nationale évangélique* du canton de Vaud. D'abondants matériaux ont dû être mis en œuvre pour achever ce travail, qui suppose de nombreuses lectures et qui est digne d'être lu à son tour. Nous lui appliquerions volontiers, si la langue le mettait à notre disposition, ce mot caractéristique du génie grec qui exprime à lui seul l'idée du bon et du beau. Bon par le but qu'il poursuit et par le travail consciencieux dont il est le fruit, ce livre renferme, en effet, une assez grande proportion de belles pages, animées d'un souffle qui vient de haut et semées de pensées heureuses qu'on cueille comme des fleurs sur le chemin.

Une difficulté spéciale est attachée au sujet qu'il a mission de traiter. La Bible appartient d'une part au monde de l'idéal, du sentiment, de l'imagination; on ne peut parler d'elle sans que le langage revête, sinon la forme, du moins le ton de la poésie. D'autre part, elle appartient non moins réellement au domaine de la science théologique, de l'investigation historique et critique, et par ce côté elle exige un style précis, une exposition calme et d'une rigoureuse exactitude. L'auteur n'a pas essayé de satisfaire dans la même mesure à ces exigences à quelques égards opposées; il nous avertit lui-même que, sans négliger les lumières de la science, il a voulu gravir les cimes de la foi, considérer de ces hauteurs sereines la vérité qui est l'objet de la Bible. Son livre est avant tout une contemplation ; le style en est fréquemment poétique, d'une ampleur et d'une abondance qui vont jusqu'à le rendre parfois pompeux; les images, dont plusieurs ont de la grandeur et font tableau, se multiplient et alternent avec des périodes oratoires qui, pour pour exprimer une vraie émotion de l'âme, ne laissent pas d'alourdir quelque peu plus d'un chapitre; la marche peut être embarrassée à la longue, même par des fleurs. Les lecteurs qui auraient le plus grand besoin d'être convaincus trouveront sans doute aussi que certains accents de triomphe ne sont pas suffisamment justifiés par les preu-

[1] *La Bible, son autorité, son contenu et sa valeur*, par Paul Vallotton, pasteur. Ouvrage couronné. — Lausanne, F. Rouge, et Paris, Sandoz et Thuillier, 1883.

ves dont ils forment la conclusion. La lecture de ce volume n'en reste pas moins bienfaisante et attachante ; elle communique aux cœurs pieux un sentiment plus vif de la beauté, de l'harmonie des pensées de Dieu et du développement grandiose des manifestations divines qui aboutissent à la rédemption du monde, et dont la Bible retrace l'histoire.

Sans entrer dans l'analyse de l'ouvrage de M. Vallotton, rappelons qu'il se compose de quatre parties, dont la première traite des questions générales, la révélation, l'inspiration, l'origine et la conservation de l'Ecriture sainte, tandis que la seconde parle de l'Ancien Testament, de la loi, des prophètes, du peuple d'Israël, de ses sages et de ses poètes ; la troisième, du Nouveau Testament, de Jésus-Christ, des évangiles, des apôtres et de leur enseignement ; la quatrième enfin, de la valeur de la Bible et de son usage. Voilà certes un vaste plan ! Questions relevant de la dogmatique, histoire sainte, théologie biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament, étude de la personne de Jésus, quelques chapitres de l'histoire de l'Eglise et de la morale chrétienne, tout y rentre. Que tout y rentre sans effort, nous en convenons volontiers ; mais peut-être eût-il fallu faire un effort pour ne se laisser pas envahir par diverses matières qui, sans être hors de propos, ne sont pas le sujet spécial d'une telle étude. Ce sujet, c'est la Bible, c'est-à-dire un livre ou un ensemble de livres ; on s'attend donc tout d'abord à trouver une réponse suffisante à des questions telles que celles-ci : Qu'est-ce que la Bible ? D'où vient ce livre ? Quelle est son origine, son histoire ? Quels sont les caractères qui le distinguent, quelle est sa valeur, quel est son usage ? Or, les portions de notre volume qui traitent ces sujets sont à la fois séparées et comprimées par des développements fort étendus portant sur des faits qui ne concernent pas l'Ecriture sainte comme telle, en sorte qu'il pourrait avoir pour titre aussi bien la *Révélation* que la *Bible*. Cela signifie sans doute que M. Vallotton nous donne plus que nous ne serions en droit de lui demander ; seulement, malgré l'étendue considérable de son livre, il n'a pu nous donner davantage à certains égards qu'en donnant moins sous d'autres rapports. C'est ainsi que, sur quatre cents pages, une trentaine doit nous suffire pour être instruits de l'origine, de la formation et de la conservation de la Bible ; encore s'agit-il plutôt de l'histoire elle-même que des livres qui la racontent ; tel livre du Nouveau Testament, sujet de beaucoup de discussions, n'est guère mentionné que dans une note. Le peuple de l'Eglise est-il donc assez instruit de ces choses ? ou bien sa foi n'a-t-elle aucun intérêt à les connaître ? Ne peut-on, sans l'égarer « dans le labyrinthe de la critique, » le faire sortir du désert du vague ou du palais des préjugés ? Des notions plus précises sur l'origine de la Bible rectifieraient bien des idées courantes et préviendraient bien des froissements inutiles, parfois même des jugements injustes : c'est au nom de la vie chrétienne elle-même que nous les réclamons.

Au reste, nous n'avons pas la prétention de refaire ici un plan auquel l'auteur a réfléchi plus longuement que

nous ; notre tâche consiste plutôt à examiner les matériaux dont il a rempli le cadre qu'il s'est tracé. Sa foi étant la nôtre, il n'y a pas lieu de toucher aux principes fondamentaux qui sont à la base de son ouvrage, d'autant moins qu'à l'exemple de la Bible il fait converger toutes les parties de son sujet vers la personne de Jésus-Christ, sûr moyen de conserver l'unité de l'esprit entre tous ceux qui s'occupent des Ecritures avec sérieux. « La figure rayonnante de Jésus-Christ se voit de toutes les avenues » de son livre, pouvons-nous dire en lui empruntant l'une de ses images. En revanche, nous aurions à discuter les affirmations de M. Vallotton sur des points d'une certaine importance, et si nous le faisons pour quelques-unes d'entre elles, ce sera encore une manière d'honorer son travail. Il s'agit d'abord de quelques questions qui relèvent de la critique historique ; M. Vallotton, qui croit à l'utilité de la critique et qui en appelle même à la critique de l'avenir, exprime à plusieurs reprises la répulsion que lui inspire celle qu'on appelle ordinairement négative. Une réflexion se présente ici à nous : si l'on entend par critique négative celle qui nie ensuite d'un parti pris, les jugements les plus sévères sur son compte ne le sont pas trop ; mais il faut ajouter, pour éviter tout malentendu, que toute critique de parti pris les mérite également, arrivât-elle aux résultats les plus positifs. Ce qu'il faut réclamer d'elle, c'est d'être sincère et sérieuse, soit qu'elle nie ce qui lui paraît faux ou qu'elle affirme ce qu'elle croit vrai ; c'est qu'elle cherche la vérité et non des prétextes favorables à une certaine tendance. « Dès qu'on se met à faire de la théologie, écrivait Vinet à un ami, il faut la faire franchement, il faut la faire bonne ! Si vous ne la voulez pas faire ainsi, n'en faites point, car personne ne vous oblige d'en faire. Je respecte et j'envie la foi des simples ; mais je ne puis souffrir la spéculation qui ne veut spéculer qu'à son appétit, les recherches qui ne cherchent point, la théologie qui s'arrête à mi-chemin, parce qu'il ne lui convient pas d'aller plus loin, celle qui raisonne et maudit le raisonnement, celle qui se fâche quand on ne veut pas s'arrêter où elle s'est arrêtée. Mais si l'on ne doit pas aller plus loin qu'elle ne va, pourquoi donc aller même jusqu'où elle va ? Elle en fait trop ou trop peu. » Ces paroles ne sont point ici hors de propos ; car si le sujet qui nous occupe est avant tout religieux et pratique, il plonge de toutes parts ses racines dans la théologie.

La Bible n'étant pas un livre unique, mais un recueil d'écrits divers, une des premières questions qui se posent à son sujet est celle-ci : de quels livres se compose-t-elle, et comment, en vertu de quoi, ces livres se trouvent-ils ainsi réunis ? Nous regrettons qu'après avoir « consulté avec fruit » l'*Histoire du Canon* de M. Reuss, l'auteur n'ait pas cru devoir partager ce fruit avec ses lecteurs ; le savant professeur serait d'ailleurs surpris de voir son livre indiqué comme étant la source de renseignements qui ne s'accordent guère avec ses opinions sur ce point. Je n'oublie pas qu'il s'agit d'un ouvrage populaire, mais il traite d'une manière bien plus complète d'autres sujets qui supposent chez le lecteur une certaine culture intellec-

tuelle. En tout cas, il importe d'être exact, et cela d'autant plus qu'on est plus bref. L'idée qu'on se fait de la Bible dépend en partie de l'idée qu'on se fait de la manière dont elle s'est formée. Or, quand nous lisons qu'après le retour de l'exil « on rassembla les écrits sacrés, on en fit un recueil unique, » chacun pensera que les livres de l'Ancien Testament ont été tous réunis dans le même temps et au même titre. Le fait est qu'ils ne l'ont été ni dans le même temps ni au même titre ; en nous disant qu'ils comprennent trois sections, la *loi*, les *prophètes* et les *écrits*, il fallait ajouter que pendant un certain temps les deux premières constituèrent seules le recueil sacré des Juifs ; les autres livres y furent ajoutés plus tard, et ne jouissaient pas, même au temps de Jésus, d'une autorité égale à celle des précédents, auxquels d'ailleurs on n'attribuait point uniformément la même valeur. Si donc Jésus-Christ avait eu l'intention, ce que nous n'admettons nullement, de confirmer le choix des Juifs, son témoignage ne saurait couvrir la totalité des livres saints de l'Ancien Testament, le choix des Juifs paraissant n'avoir été à ce moment ni définitif ni même complet. Nous savons du moins que la troisième section, celle des *écrits*, n'a pas été formée sans de longues hésitations ; un siècle après Jésus-Christ, on discutait encore les titres de plus d'un d'entre eux ; et si l'on considère que, par une raison facile à comprendre, le livre d'Esther fut accueilli avec plus d'empressement que l'Ecclésiaste, dont la portée morale est cependant supérieure, on reconnaîtra qu'aux motifs religieux se sont mêlées des considérations historiques et nationales dans la formation du recueil sacré d'Israël. M. Vallotton est donc beaucoup trop absolu quand il nous présente le canon de l'Ancien Testament comme formant dès l'origine un tout indivisible, dont les diverses parties auraient occupé leur place avec un droit également indiscutable.

Nous avons une réclamation semblable à présenter au nom de l'histoire, à propos des livres apocryphes de l'Ancien Testament. Selon notre auteur, la distinction entre ces écrits et les livres canoniques aurait été dès le début tranchée et absolue. Il nous paraît trop s'appuyer sur le fait que le Nouveau Testament ne les cite pas, car il est cinq de nos livres canoniques qui sont dans le même cas ; en revanche, il utilise plusieurs de ces écrits, dont telle pensée se retrouve dans l'épître de Jacques, dans celle aux Hébreux ; et s'il ne cite pas les apocryphes contenus dans la Bible grecque, l'épître de Jude en cite un autre qui n'y a jamais été admis (le livre pseudépigraphe d'*Hénoch*, que la Bible éthiopienne nous a conservé). On sait que plusieurs des pères de l'Eglise, tout en distinguant entre livres canoniques et livres apocryphes, citent et emploient ces derniers absolument comme les autres, les désignant même sous le nom d'Ecriture sainte. Dans sa traduction de la Bible, Luther les offre sous forme d'appendice comme des livres « utiles et bons à lire ; » l'Eglise réformée, tout en les jugeant moins favorablement, les traita cependant de la même manière. Mais notre siècle fut témoin d'une agitation partie d'Angleterre à ce sujet, tendant à supprimer complètement ces livres dans les éditions de la Bible ; ce

n'est qu'en 1826, à la suite de débats dans lesquels la passion joua un trop grand rôle, que la Société biblique britannique et étrangère refusa tout concours aux sociétés qui tenaient à conserver les apocryphes. Aujourd'hui il suffit de feuilleter quelques publications religieuses d'origine allemande pour voir que les apocryphes de l'Ancien Testament y occupent une place qui leur est refusée dans d'autres milieux. On le voit, et c'est tout ce que nous voulions établir, la distinction entre livres canoniques et livres apocryphes n'est point aussi absolue qu'on nous le dit. Elle ne l'est pas historiquement ; elle ne l'est pas non plus moralement. Tous ces livres ensemble forment, quant à leur valeur religieuse, une échelle décroissante, et tel d'entre eux fait penser à ces êtres placés sur la limite des deux règnes, en sorte qu'on ne sait auquel des deux il convient de les attribuer : si tant il y a qu'on puisse parler de plusieurs règnes dans la littérature religieuse. C'est dépasser la mesure que de dire simplement et sans réserve : « La conscience chrétienne accepte l'Ancien Testament hébreu ; elle rejette les livres apocryphes ; » c'est donner une idée trop défavorable de la conscience chrétienne d'un Luther, par exemple, qui n'acceptait pas tel quel l'Ancien Testament hébreu et ne repoussait pas absolument les apocryphes ; il peut s'être trompé en ces matières ; mais ce n'est pas à sa conscience chrétienne qu'il faut s'en prendre, c'est plutôt aux lacunes du développement théologique de son temps. L'auteur nous dit lui-même, à propos du Nouveau Testament, qu'on discuta pendant deux ou trois siècles sur l'admission de plusieurs de ses parties, et pendant ce temps la foi et la conscience chrétienne, non moins vivantes assurément qu'aujourd'hui, s'accommodaient très facilement d'un recueil sacré qui n'était pas composé exactement comme le nôtre et qui, dans de certaines limites, variait d'un pays à l'autre.

Lors donc que M. Vallotton nous dit que « la Bible est un vaste organisme lié dans toutes ses parties et construit sur un plan régulier, » il nous paraît lui attribuer un caractère qui, à proprement parler, n'appartient qu'à la révélation. Que la Bible, reflet de la révélation, participe en quelque mesure de ce caractère, nous le voulons bien ; mais si l'on insiste sur cette image, qui revient plusieurs fois dans notre livre, nous ferons observer qu'elle s'accorde mal avec les faits que nous venons de rappeler. Un organisme doit être à la fois complet et ne renfermer aucun élément étranger ; de plus, chacune de ses parties doit être à sa place, il n'admet pas les transpositions. Or, des incertitudes ont plané et planent encore sur plusieurs des « organes » dont se compose la Bible ; en outre, la position respective de ces organes n'a point été toujours la même ; les transpositions dont les livres de l'Ancien Testament ont été l'objet sont d'autant plus dignes d'attention qu'elles ont mêlé des ouvrages qui, nous l'avons vu, formaient des classes bien distinctes et dont l'autorité n'était pas la même aux yeux des Juifs. On sait que le livre de Daniel avait une tout autre place dans le canon hébreu que dans le nôtre ; et cette circonstance peut influer sur l'idée qu'on s'en fait et sur son inter-

prétation. Cette question de rang, peu importante en elle-même, devrait l'être aux yeux de ceux qui voient dans la Bible un « organisme construit sur un plan régulier ; » ils ne devraient pas avoir de repos avant d'avoir rétabli le plan primitif du saint volume.

Il nous paraît en résumé que les faits relatifs à la formation de la Bible présentent une souplesse, une élasticité trop méconnues par le point de vue auquel paraît se placer M. Vallotton. Les théories humaines sont aisément plus *raides* que l'histoire et que l'activité de Dieu elle-même.

Cette dernière pensée trouve son application d'une manière plus directe encore en un sujet qui touche de près au précédent, celui de l'inspiration de la Bible. Ici, M. Vallotton est plus complet ; il fait ressortir successivement et avec clarté le côté humain et le côté divin de l'Ecriture. Il nous paraît même poser le principe le plus vrai et le plus fécond lorsqu'il dit qu'à ses yeux « l'inspiration est inséparable de la révélation, » ce qui doit sans doute signifier non seulement qu'une illumination intérieure est nécessaire à l'intelligence des choses révélées, mais aussi que l'inspiration n'a de raison d'être que pour autant qu'il y a eu révélation ; faire dépendre l'inspiration de la révélation, c'est le moyen de donner à la première son vrai caractère et ses vraies limites. De ce principe découle cette conséquence, exprimée par l'auteur : « Dans tout ce qui ne touche pas aux vérités morales et religieuses, qui sont le propre domaine de la Bible, l'homme (l'auteur sacré) est resté livré à lui-même. Notre foi n'a pas à s'en alarmer. » Mais pourquoi, comme si cet aveu l'alarmait cependant, le rétracter à moitié et ne pas rester plus fidèle au point de départ adopté ? Pourquoi, lorsqu'on reconnaît certaines « traces de la faiblesse humaine, » jeter un voile sur les plus significatives d'entre elles, au lieu de prévenir des adversaires qui ne manqueront pas de se prévaloir de ce silence et d'en abuser ? Pourquoi ne signaler quelques inexactitudes dans les récits bibliques qu'avec un prudent « peut-être, » et en rejeter en outre la faute sur ces malheureux copistes qui ont assez de leur propre fardeau ? S'il est vrai que « le Saint-Esprit n'intervient pas extraordinairement quand les lumières et l'activité ordinaire de l'homme suffisent, » ce fait ne s'applique pas seulement aux menus détails indiqués à titre d'exemples, mais à une portion considérable des Ecritures. En ce qui concerne l'histoire sainte, en particulier, il eût valu la peine de bien marquer que ce n'est pas la connaissance de l'histoire qui est l'objet de l'inspiration, mais son intelligence, pour autant qu'elle intéresse la connaissance de Dieu. Car si les récits bibliques présentent des divergences dont la clef perdue peut se retrouver, il en est d'autres qui, par leur nature même, sont irréductibles. Le fait n'a rien d'étonnant pour celui qui a égard à la manière dont ces récits ont pris naissance, aux sources diverses qui leur servent de base ; mais il serait inexplicable et fatal à l'autorité morale de la Bible, si on faisait du Saint-Esprit le révélateur de la matière même de l'histoire. On engagerait mal à propos sa divine autorité, imitant, comme cela a trop

souvent lieu, ces gouvernements imprudents dans leur raideur, qui posent à tous coups et sur des sujets d'une importance secondaire la question de confiance.

Nous ne pouvons discuter ici les preuves par lesquelles M. Vallotton établit la réalité d'un secours « spécial et miraculeux » accordé aux auteurs sacrés; quoi qu'on pense de la thèse même, elles ne paraîtront pas toutes convaincantes. Parlant du caractère inimitable des écrits bibliques, il s'écrie : « Qu'on essaie de composer un psaume, d'ajouter un chapitre aux épîtres de Paul ou aux prophètes ! Cette proposition ressemble à une ironie. » Elle ressemble même à un non-sens; qui donc de nos jours, même miraculeusement inspiré, serait en situation d'ajouter une page à la Bible? Si tel cantique composé par un pieux Israélite au temps de la captivité a sa place dans la Bible et reçoit ainsi une portée bien plus considérable qu'un cantique de Luther ou de Vinet, ce fait s'explique bien moins par une inspiration miraculeuse du premier que par la position de son auteur, qui vivait à une époque et dans un milieu dont l'histoire religieuse conserve pour les âges subséquents une importance exceptionnelle. C'est cette *position spéciale* des auteurs sacrés, leur relation directe avec les faits de la révélation que nous mettrions plutôt en relief. Si l'on insistait trop sur l'inspiration spéciale promise aux apôtres, si l'on attachait l'inspiration à certains noms propres, comme le fait M. Vallotton quand il dit : « Tel livre est de saint Jean, *donc* divinement inspiré, » on ne laisserait pas d'être embarrassé du fait qu'une notable partie des écrits du Nouveau Testament ne [illegible] pas dus à une plume apostolique. [illegible] nous dit, il est vrai : « Luc écrivit [illegible] l'inspiration de Paul; » mais que si[illegible] fie cela ? Rien en ce qui concerne l'é[illegible] gile si précieux que nous devons a[illegible] de ce disciple, car Paul avait appri[illegible] même par la tradition et non par i[illegible] ration les faits que Luc a pour but [illegible] de raconter; en outre, si le zèle, l'[illegible] l'enthousiasme, peuvent être com[illegible] qués par un homme à un autre [illegible] une inspiration miraculeuse, telle q[illegible] conçoit M. Vallotton, est intransmi[illegible] par sa nature même. Le caractère u[illegible] et inimitable de nos livres saints dé[illegible] donc bien moins d'une inspiration s[illegible] ciale que de leur relation directe a[illegible] les faits de la révélation; tel d'entre e[illegible] ou telle portion de l'un d'eux n'autori[illegible] même pas à faire intervenir *un secour[illegible]* spécial dans sa composition, puisqu'elle ne réclamait pas autre chose que la foi de l'auteur et les lumières apportées p[illegible] des révélations précédentes, et que Di[illegible] comme le dit très bien M. Vallotton, [illegible] portionne toujours le secours à la tâc[illegible]

Limiter le domaine et les effets [illegible] l'inspiration, tout en étendant d'a[illegible] part son action par delà le cercle de[illegible] écrits sacrés, ce n'est pas rabai[illegible] l'Ecriture; c'est la faire rentrer da[illegible] place forte, c'est la mettre à l'abri d[illegible] jections dont le bien fondé a causé [illegible] malaise à plus d'un disciple consc[illegible] cieux. Plus nous éviterons d'attrib[illegible] la Bible des caractères qui ne sont [illegible] les siens, plus nous pourrons libre[illegible] et joyeusement reconnaître en elle le [illegible] chet divin qui la distingue, et discer[illegible] dans son contenu « ces choses que l'[illegible] n'a pas vues, que l'oreille n'a pas enten[illegible]

dues, qui ne sont point montées au cœur de l'homme, mais que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. » M. Vallotton ne s'inscrira point en faux contre ce principe, bien que nous différions d'avec lui dans son application. Fait instructif, le siècle qui a vu naître les théories les plus strictes touchant l'inspiration, celles qui confondent absolument l'Ecriture et la Parole de Dieu, est en même temps l'une des périodes où la Bible a été le moins étudiée par les théologiens eux-mêmes.

Dans le chapitre qui traite de l'origine de l'Ecriture sainte, nous trouvons plusieurs pages consacrées à défendre l'opinion qui attribue à Moïse la composition du Pentateuque. Nous ignorons si l'auteur maintient encore son point de vue à l'heure présente; modifier sa manière de voir en de telles matières est un accident qui arrive souvent aux hommes qui travaillent, témoin l'exemple de l'illustre Delitzsch sur le sujet même que nous venons d'indiquer. Quoi qu'il en soit, on remarquera que ses arguments relèvent plutôt du sentiment que de la recherche historique ; ses considérations, d'un ordre poétique, donnent une idée bien insuffisante des questions qui se posent à cet égard. Il a du reste le sentiment que l'unité de ces livres n'est pas aussi complète qu'il l'a supposé d'abord, puisque, dans un autre chapitre, il est amené à dire que Moïse « a remanié les lois d'Israël, » ce qui ne laisse pas d'étonner un peu. Une singulière confusion s'est d'ailleurs introduite ici entre la question de l'origine littéraire des livres de Moïse et celle de l'historicité des récits qu'ils contiennent. Les pages qui ont trait à ce point laissent l'impression que, si le Pentateuque n'est pas de Moïse dans ses parties essentielles, il n'y a plus là que supercherie, en sorte que Jésus-Christ aurait assis son œuvre sur la base vermoulue de la fraude pieuse, comme si l'histoire ne pouvait être vraie alors même que les livres qui la racontent n'auraient été écrits qu'après plusieurs siècles. Pourquoi, lorsqu'il s'agit de l'âge d'une composition anonyme, parler d'une « critique subversive » qui « ravit » à Moïse les livres qu'on lui attribue ? Cette argumentation manque de calme; elle devient téméraire lorsqu'on nous affirme que « l'Eglise continuera à croire » que le Pentateuque est l'œuvre de Moïse. La « conscience chrétienne, » le « bon sens » sont absolument muets sur une question de cet ordre et incompétents pour la trancher ; elle est purement théologique, et nous avons trop de respect envers l'Eglise pour supposer qu'elle s'obstinerait à déclarer vraie une opinion qui serait devenue insoutenable ; sur ce point du moins, selon toute apparence, c'est l'Eglise et non la critique « qui en reviendra. »

A propos d'argumentation, nous ne goûtons pas non plus celle-ci, dont notre ouvrage présente plus d'un exemple : « Les choses *doivent* s'être passées comme la Genèse les raconte, et Dieu *devait* à son peuple, » etc., paroles qui rappellent trop le mot connu : « Dieu nous doit un pape infaillible ; » mais nous sommes heureux d'en trouver la contrepartie dans une autre page du même livre : « Il s'agit moins ici de spéculer sur ce qui doit être que de constater ce qui est. » Ce n'est pas le seul cas

où l'auteur nous rend d'une main ce qu'il semblait nous prendre de l'autre ; après avoir attribué aux « contradicteurs » la pensée que le récit de la chute est symbolique, il concède que la réalité pourrait bien nous être rapportée ici, « sous le voile d'images populaires et enfantines, » ce qui revient à dire qu'il s'agit d'une réalité morale et non matérielle, d'une figure employée comme signe d'une chose, ce qui est la définition même du symbole.

Parlant du Décalogue, M. Vallotton nous dit que « Jésus-Christ n'a eu qu'à l'interpréter pour en tirer la loi permanente et définitive ; » fort bien, mais le Sauveur l'interprète comme il interprète tout l'Ancien Testament, laissant tomber l'enveloppe pour mettre au jour le fruit caché. Le Décalogue renferme aussi une portion de cette enveloppe, un fragment de la loi cérémonielle, et il ne faudrait pas laisser croire qu'il demeure tel quel la loi de la vie chrétienne ; ce serait donner raison au sabbatisme ou perpétuer ce demi-sabbatisme pétri d'inconséquences qui est encore dominant dans la chrétienté.

Mais nous voici en chemin de quitter les questions qui ont une portée générale, et si, couvert par l'importance du sujet, nous avons osé étendre autant ces observations, il est temps néanmoins d'éconduire les autres points qui s'offrent encore à la discussion et de nous résumer. Malgré l'étude sérieuse qui se trahit constamment dans le cours de ce livre, il prête le flanc à des objections assez graves dans les sujets qui appartiennent à la science théologique ; ces difficultés, sans doute, ne seront pas senties ni même soupçonnées par un certain nombre de lecteurs, mais c'est cela même qui nous inspire quelque crainte. Plusieurs notions à la fois inexactes et très répandues pourront se trouver confirmées par un ouvrage qui inspire une juste confiance, mais qui semblait avoir pour mission de les rectifier. En discutant ce qui nous a paru discutable, nous n'avons cependant point perdu de vue les hautes qualités auxquelles nous avons déjà rendu témoignage et que nous invitons chacun à constater par lui-même. Nous aimons, en terminant, à arrêter notre regard sur le côté religieux de ce travail qui en est aussi le côté lumineux. Comme Moïse sortit rayonnant de son entrevue avec l'Eternel, l'auteur a trouvé dans sa longue contemplation de la vérité biblique des clartés qui se reflètent dans son livre ; il nous fait respirer l'atmosphère tonique des hautes cimes du monde moral ; il environne d'une auréole de respect et d'admiration reconnaissante cette Bible sur laquelle se sont penchés tant de sages et de simples pour y trouver l'éternelle vérité, tant de cœurs en deuil pour y cueillir des pensées de relèvement et d'espérance, comme des immortelles dans un jardin de Dieu. « Un livre, dit-il, est une individualité et une puissance ; » le sien ne démentira pas cette parole, il contribuera pour sa part à accomplir les grandes destinées du Livre universel, dont l'action s'étend déjà, comme le règne de Jésus-Christ, jusqu'aux extrémités de la terre.

Pas plus que M. Vallotton nous ne sommes inquiet pour l'avenir de la Bible. Ce qui nous donne confiance, ce n'est pas en première ligne le grand

nombre des siècles et des dangers auxquels elle a survécu; d'autres livres sacrés peuvent se vanter de leur antiquité. Ce n'est pas le spectacle, bien significatif pourtant, de sa marche rapidement progressive; le Koran lui-même n'est-il pas l'objet d'une recrudescence de zèle missionnaire? Ce qui écarte toute inquiétude à son sujet, c'est à la fois l'écho qu'elle éveille dans la conscience humaine et le lien de solidarité qui l'unit au nom qu'elle proclame comme étant au-dessus de tout nom, à ce Fils de l'homme qui attire tous les hommes à lui et qui a le pouvoir de s'assujettir toutes choses. C'est parce que jamais homme ne parla et ne vécut comme cet Homme que jamais livre ne sera lu et multiplié comme ce Livre; on peut dire de lui comme du Seigneur lui-même : « Toutes choses le servent, » amis et ennemis, découvertes glorieuses et expériences humiliantes. Au nombre des choses qui le servent en notre temps et qui peuvent amener les pensées de plusieurs captives à l'obéissance de Christ, nous plaçons la transformation qui est en voie de s'opérer au milieu du peuple croyant dans la manière de considérer la Bible et la nature de son autorité. Cette évolution, à laquelle sans doute peuvent se mêler des éléments fâcheux, nous apparaît comme une œuvre de l'Esprit travaillant à reconquérir son domaine trop souvent envahi par des formules et des traditions qui, malgré leur caractère pieux, n'expriment pas pour autant la pensée de Dieu. Si le volume qui vient de nous occuper nous a paru à quelques égards insuffisamment dégagé des liens du passé, il n'en est pas moins tout entier dominé par le souffle de l'Esprit de Dieu, de cet Esprit à la fois ancien et nouveau, puisqu'il est éternel, et qui saura à tous égards, dans l'avenir comme dans le passé, faire sortir les choses nouvelles du sein des choses vieilles. Un livre tel que celui-ci est trop rempli de sève chrétienne pour passer sans porter de fruit; comme la Bible reçoit puissance et honneur de l'éternelle vérité à laquelle elle rend témoignage, à son tour elle communique à toute œuvre qui l'honore une force et une durée proportionnées au service qui lui est rendu. ARMAND VAUTIER.

VARIÉTÉ

Un vieux livre huguenot[1].

Si l'aristocratique silhouette de Th. de Bèze s'arrêtait de nos jours sur les boulevards de Paris, ce n'est pas sans un étonnement éclairé d'un radieux sourire qu'elle contemplerait, dans les vitrines des libraires, le volumineux ouvrage qui obtient les honneurs d'une nouvelle édition. L'auteur s'écrierait : « Le doigt de Dieu ! » Et nous aussi ! A une condition cependant, c'est que son livre contribue à stimuler la fibre protestante, car, s'il est une leçon qui se dégage vigoureuse de ces pages, c'est bien celle-ci : les grands ont perdu la réformation et sa cause; aux hommes de nos jours de réparer leur œuvre, de la reprendre à nouveau en appelant sous les drapeaux du Christ l'élite des petits qui fournit les apôtres,... et ces lutteurs de

[1] *Histoire ecclésiastique des Eglises réformées au royaume de France.* Edition nouvelle, avec commentaire, notice bibliographique et table des faits et des noms propres, par feu G. Baum et par Ed. Cunitz. Tom. I[er]. — Paris. Fischbacher, 1883.

bonne trempe qui s'appellent « les cardeurs de laine de Meaux. »

Après Crespin et d'Aubigné (qui auront aussi leur jour), je ne connais rien qui fasse passer aussi rapidement par d'aussi vives émotions, soulevant en nous, à l'instar d'une tempête, et l'indignation et la pitié et l'exécration et le rire et les larmes.

Quoique écrivain de second ordre, rompant assez difficilement la cuirasse latine, Th. de Bèze réunit, dans un style en somme facile, les meilleurs souvenirs du génie gaulois aux allures plus dignes d'une langue toute de combat, pleine de nerf, visant même parfois à quelque élégance. De là une certaine gaucherie qui n'est pas sans charmes. L'expression, souvent crue, n'est jamais licencieuse. Rien qui sente Brantôme ou Rabelais : le souffle de l'Evangile a passé là !

Le premier volume (il y en aura trois), superbe in-4° de 990 pages, surchargé de savantes annotations qu'il faut lire avec soin, embrasse la réforme dès ses premières origines jusqu'à la naissance des guerres de religion. Moins riche, moins complet, moins neuf qu'on serait en droit de l'attendre en ce qui concerne les tout premiers temps, l'époque fraîche et pure des obscurs débuts, il excelle dans le récit de la création de l'Eglise de Paris, où tout est drame atroce et sublime tout à la fois. L'intérêt atteint son point culminant au colloque de Poissy, ou de Bèze lui-même joua le rôle prépondérant.

Heures bénies, celles qu'on consacre à une telle lecture, labeur richement récompensé par le flot débordant d'instruction, d'édification, ce mot pris dans son acception la meilleure et la plus large. Les lecteurs du *Chrétien éva gélique* nous sauront gré de transcri ici quelques fragments.

Nous sommes sous Henri II. Il v demain réjouir les yeux de sa maîtr Diane du supplice d'un pauvre *cout rier*. Difforme à l'excès, il doit aupa vant servir de jouet à la cour, qui l' interroger plus ou moins théologique-ment. « Ce pauvre homme, fortifié d la vertu d'en haut, parla si bien et s hautement de la religion,... que chasc en demeuroit estonné. Quand la Sen-challe (Diane) en voulut aussi avoir passe-temps, ce que ne pouvant supp ter ce fidèle serviteur de Dieu « madam (dit-il), contentés-vous d'avoir infec la France et ne meslés votre ord parmy chose si sacrée qu'est la vérit de Dieu ! »

On se ravisa : le baillon parut. Vains efforts ! « Nicolas Nail du Mans, un co porteur, — honneur éternel à ces hom mes-là, — fut traité d'une estrange faço Car après l'avoir géhenné (mis à la qu tion), jusques à lui dissoudre les me bres, — nonobstant lequel torment il nomma jamais personne de ceux au quels il avoit vendu des livres, on l meit (ce qu'on n'avoit jamais aupa vant acoustumé), un baillon de b en la bouche, attaché par derrière a cordes et tellement estraint que la bou lui saignoit des deux costés, si que p l'énorme ouverture d'icelle sa face es rendue hideuse et défigurée; et ai estant mené au supplice avec gra huées du peuple forcené, qui cuida s jeter dessus pour le deschirer, son cor nud, guindé (hissé) en l'air luy fut grais et pouldré tellement que le feu n'av

bien pris au boys, que la paille flamboyante saisit la peau du pauvre corps, ardent ainsi au-dessus sans que la flambe pénétrast encores au dedans. Ce néantmoins ce fidèle serviteur de Dieu demeura ferme, monstrant sa constance, ses yeux estant eslevés au ciel... jusqu'à ce que les cordes du baillon estant brûlées,... il eut moyen d'invoquer Dieu à haute voix jusques au dernier souspir. »

Le baillon ne suffisant pas, on coupa la langue, et les héros prêchaient encore! « L'année suivante 1555, Jean Filleul, menuisier, et Julien L'éveillé, natif de Sancerre... furent très cruellement bruslés... avec une telle constance, qu'estans liés ensemble, ils chantèrent le Pseaume VI : « Ne veuilles pas ô Sire » et le cantique de Siméon à haute voix, et finalement combien qu'ils eussent les langues coupées tous deux, ne laissèrent de parler intelligiblement, disans, alors qu'on les attachoit, s'exhortans l'un l'autre : «Nous disons maintenant adieu à péché, à la chair, au monde et au diable; jamais ne nous retiendront, et comme l'exécuteur les acoustroit (enduisait) de souffre et poudre à canon, Filleul lui dit : « Sale, sale à bon escient cette chair puante, et ainsi moururent sans qu'on aperceust aucun remuement de leurs corps[1]. »

Et la fidélité pastorale, la tairons-nous? Le féroce Blaise de Montluc a mis la main sur un pasteur, Jaques Fontaine. Au dessert d'un dîner pantagruélique, on veut rire un peu, et le prisonnier est amené. En le voyant pâle, défait, chargé de fers qu'il peut à peine porter, un soudard compatissant lui offre du pain, des cerises, du vin. Le pasteur les accepte avec gratitude, car il est à jeûn depuis quarante-huit heures, mais avant de manger, le prêcheur prêcha longuement.... « Vous qui persécutés la vérité de Dieu en moi qui suis son serviteur et ministre, en votre manger et boire, rien n'est moins cognu qu'acte de chrestiens, l'ayant commencé, continué et fini par blasphèmes, sornettes, paroles ordes et sales sans recognoistre les biens et dons que ce bon Dieu nous a eslargis, parquoy... je vous annonce l'ire de Dieu et vous adjure en son nom de faire honneur à sa parole. Cela dit, il se print à faire les prières générales et pria pour la majesté du Roy, pour le salut des gouverneurs et Magistrats... et enfin pour les assistants mêmes, et puis print... sa petite réfection. Ces gens ayans ouy le reproche que ce sainct personnage leur faisoit, tous honteux se regardans l'un l'autre, ostèrent leurs bonnets jusque à la fin de la prière. » Blaise de Montluc, bonnet bas devant un prédicant auquel il a promis de faire « flamber sur l'eschine d'huile bouillante[1] ! »

De Bèze, d'autre part, ne craint pas les scènes qui provoquent le franc rire et les souligne avec un plaisir marqué, lorsqu'elles atteignent au cœur le dogme central du papisme, la transsubstantiation. Un exemple entre mille. « Un prestre (à Orléans) voulant un jour de caresme chanter messe bien matin, et s'estant adressé chez un pâtissier pour luy remplir de vin sa burette, un mauvais garçon la luy remplit de saulce verd qu'on a acoustumé de crier en ceste ville-là. Ce que n'estant aperceu par le

[1] Voy. encore pag. 23, l'admirable dévouement d'un chirurgien savoyard, Jean Pointet, brûlé vif... et les causes de sa mort. Oh! les moines, les moines du XVI[e] siècle, quel cloaque!

[1] Voy. pag. 366.

prestre pour ce qu'il n'estoit encore jour, qu'après avoir avalé ce qu'il avait consacré... il ne s'en peut taire disant tout haut et sur-le-champ qu'on luy en avoit donné d'une! dont les plus dévotieux se prirent à rire, et courut depuis le proverbe par toute la ville qu'à Orléans on disait la messe à la saulce verd[1]. »

Telle la saveur générale de ce livre qu'on dévore, mais qu'il faut disséquer, analyser. Vigoureux tonique! Puisse-t-il rendre un enthousiasme juvénile à cette Eglise de France qui, si elle a encore du sang huguenot dans les veines, va dans un prochain avenir reprendre la besace des pères, leur humilité, leur fierté et leurs œuvres. S. LENOIR.

[1] Voy. encore une délivrance digne du pinceau de Rabelais, pag. 382.

REVUE CRITIQUE

LES ORIGINES, par Edmond de Pressensé. Paris, librairie Fischbacher, 1883.

Les *Origines* de M. de Pressensé en sont à leur 3e édition et vont se publier en anglais et en allemand. On comprend le succès de ce livre de philosophie, car le titre suffisait pour attirer l'attention de beaucoup de lecteurs. La question des origines est devenue l'un des principaux intérêts de la science; c'est de ce côté que se sont portés de préférence, depuis plusieurs années, ses travaux d'investigation, et, comme sur ce point particulier les croyances traditionnelles et les vues bibliques ont été traitées avec dédain par les coryphées de la science, et que certains croyants en ont été intimidés, il est naturel que les esprits sérieux cherchent avidement une solution à ces difficiles problèmes. Il en est de ces questions d'origine comme des bases d'un édifice: on ne les étudie qu'avec peine. Ce sont des assises profondément enfouies dans le sol. Il faut d'abord savoir les chercher et les trouver; puis, quand nous les avons trouvées, nous ne sommes pas sûrs de comprendre ni de bien juger. Aussi se réjouit-on de la publication d'un ouvrage qui introduit et guide le lecteur dans les méandres obscurs de la métaphysique.

En publiant ses *Origines*, M. de Pressensé a causé au public quelque surprise. On n'attendait pas de lui un traité de cette nature. Orateur, dogmaticien, publiciste, historien, M. de Pressensé irait-il se fourvoyer dans la philosophie? S'en étonnera qui voudra; pour moi j'éprouve un sentiment d'admiration en le voyant, après ces études diverses, s'enquérir du fond des choses, examiner les problèmes les plus ardus, et révéler, par cet effort suprême, la sérieuse unité de tous ses efforts.

Du reste l'étude des origines se rattache aux autres travaux de l'auteur d'une manière directe. C'est en préparant une nouvelle édition de son histoire des trois premiers siècles qu'il a voulu, nous dit-il, s'armer à nouveau pour traiter avec connaissance de cause les prolégomènes du sujet, le problème de la connaissance et les bases mêmes du spiritualisme. Cette entreprise témoigne de la sincérité et de la fermeté des croyances de M. de Pressensé, et personne assurément ne saurait lui faire un reproche d'avoir initié le public à ses études et d'en avoir exposé les résultats. Il le fait d'ailleurs si complètement

un honnête homme, que tout lecteur de bonne volonté suivra l'auteur avec un vif intérêt et avec une sympathie croissante. M. de Pressensé dit lui-même, dans sa préface, qu'il a simplement cherché à résumer les luttes de la pensée moderne, à exposer sincèrement avec les thèses matérialistes les réponses du spiritualisme, et surtout à rappeler que les représentants les plus autorisés de la science contemporaine ont reconnu les limites fatales de l'investigation scientifique.

Nous croyons savoir que les hommes compétents ont en somme reconnu l'exactitude des exposés de l'auteur; mais, même en admettant quelques lacunes ou quelques erreurs, on ne pourra refuser à M. de Pressensé le tribut d'une sincère reconnaissance pour une publication aussi actuelle, et pour cette nouvelle et éclatante preuve de son libéralisme, un des plus francs que nous connaissions. Il combat avec vivacité les idées; il n'est jamais blessant pour ceux qui les ont émises. Le sarcasme lui est étranger, bien qu'il sache toucher très spirituellement le côté faible des adversaires.

Du reste ce livre est d'un contenu très riche. L'examen raisonné des questions d'origine, l'exposé si clair et si sincère des théories et des systèmes divers, la revue des armées engagées dans la lutte, font de cet ouvrage une lecture éminemment instructive. Comment voir des questions importantes nettement posées, entendre le pour et le contre reproduits dans les termes mêmes dont se servent les savants, mais dans un style chaleureux et qui ne manque pas d'éclat, sans se mettre à réfléchir soi-même et à reviser ses propres opinions, à renouveler sa pensée ?

Les *Origines* traitent quatre grands sujets : d'abord celui de la connaissance, avec une discussion sur la possibilité pour l'homme de se rendre compte du monde au sein duquel il se trouve, et sur la manière dont la connaissance se forme. Le second est la cosmologie ou théorie de l'origine du monde. Le troisième est une subdivision du second sujet : il s'agit ici de déterminer la nature de l'homme et sa place au milieu de l'univers. Enfin l'auteur expose les vues diverses qui ont été émises sur l'origine de la morale et de la religion.

On remarque tout de suite le lien qui unit ces quatre sujets. L'unité de l'ouvrage se retrouve d'ailleurs dans le souffle constamment élevé qui l'anime d'un bout à l'autre. M. de Pressensé n'est pas seulement le rapporteur du débat. Il apprécie avec indépendance la discussion et le fond même du procès, où semble être en cause l'existence du spiritualisme.

Dans les divers sujets traités, l'auteur a l'occasion de mettre en relief certaines idées importantes, des points de vue qui jouent un rôle considérable dans la formation de la pensée moderne et qu'il s'agit de combattre, ou qui sont méconnus et qu'il s'agit de défendre. Ainsi les idées de causalité et de finalité, que le positivisme écarte absolument, au risque de laisser l'homme suspendu sans espoir entre ciel et terre; ainsi encore l'idée de qualité que semblent oublier ou ignorer les diverses écoles matérialistes pour se faciliter la besogne; puis la forme qui dans l'univers visible est l'in-

dice le plus élémentaire et très frappant de la présence de l'esprit ; la liberté et la responsabilité, dont M. de Pressensé ne se lasse pas de revendiquer les droits, au nom de la conscience, contre les théories « naturistes. » D'un autre côté, l'auteur combat l'évolutionnisme, au moyen duquel on s'est imaginé pouvoir expliquer toutes choses, comme si le plus pouvait sortir du moins, et dont M. de Pressensé relève souvent avec finesse la complète insuffisance.

La pensée centrale et vivifiante de tout le livre est la réalité de l'esprit. M. de Pressensé prouve le mouvement en marchant. Il le dit lui-même avec raison de ces savants distingués, mais fourvoyés, dont il attaque les systèmes. Seulement dans son écrit l'épanouissement des facultés spirituelles est plus complet. Vous y trouverez, outre la pensée active, l'intelligence des choses, l'ardent désir de connaître la vérité, une volonté arrêtée de se soumettre à la vérité, puis une profonde sympathie pour les âmes, l'ardeur pour le bien, en un mot, la foi dans le règne de Dieu, toutes choses qui prouvent la thèse spiritualiste, mieux que les déductions les plus logiques.

Les prétentions de M. de Pressensé sont d'ailleurs fort modestes. Il ne demande aux savants que l'*ignoremus* de M. Dubois-Reymond, l'illustre savant berlinois, c'est-à-dire l'aveu qu'avec toutes ses découvertes passées, présentes et futures, la science n'a pas le droit de nier qu'il n'y ait derrière les phénomènes du monde quelque chose qu'elle ne peut trouver ni scruter avec ses procédés ordinaires, et que, dans l'être humain, il n'y ait une dernière inconnue qui échappe complètement à l'analyse scientifique, et qui fait à l'homme une place à part au milieu de la création. M. de Pressensé défend moins une thèse qu'il ne prend en main les intérêts de toute la famille humaine. Son livre des *Origines* est bien un traité de philosophie ; mais c'est encore plus un plaidoyer en faveur de la dignité spéciale de notre race. Par ce côté, il se rattache directement à toute l'œuvre et à toute la vie de l'auteur. C'est là le cachet de ce nouveau volume.

Une préoccupation aussi noble donne à la parole de l'écrivain un accent tout particulier et une réelle puissance. Combien de belles pages nous avons rencontrées dans ce traité où l'on n'attendrait guère que les sécheresses du langage de l'école ! Nous engageons chacun à lire attentivement ce volume, que les passages éloquents rendent attrayant et bienfaisant à tous les lecteurs sérieux. On ne lira pas sans émotion les lignes que l'auteur a écrites à l'adresse de la religieuse irréligion de M. Littré.

« Je sais bien que M. Littré prétend expliquer l'émotion du sublime par le fait que l'homme est en présence d'un infini vide de Dieu, qui n'est que l'immensité des choses ; mais comment ne voit-il pas qu'il y a de la religion dans ce sentiment profond qu'il exprime avec une poésie si forte, où l'on retrouve un écho de cette grande parole de Pascal : « L'immensité des espaces infinis m'é» tonne et me confond ! » Chose étrange ! l'être humain est tellement un être religieux par essence qu'il se fera une espèce de religion avec l'irréligion elle-même, et qu'il y portera cette réserve

d'infini qui est en lui. Il ne la porte dans les choses que parce qu'elle est son instinct le plus indestructible. L'océan de l'immensité, pour employer l'image de M. Littré, fait battre en vain la rive où l'homme n'occupe pas plus de place qu'un grain de sable ; il le laisserait insensible si la voix de l'infini n'avait retenti tout d'abord dans le fond de son cœur. » (Pag. 26.)

Ailleurs, M. de Pressensé dit à propos du pessimisme : « La douleur ne serait incompatible avec la finalité que si elle était stérile. Or c'est à elle que l'on doit ce qu'il y a de plus sublime dans l'art, de plus large dans le progrès ! » (Pag. 237.) Et plus loin, dans la réfutation de la morale de l'intérêt, on lit une page où l'auteur ferait aisément disparaître quelques duretés de style, mais dans laquelle on sent battre son cœur :

« Il n'est pas vrai que le sentiment moral ainsi compris (c'est-à-dire comme raison pratique vivifiée par le sentiment), puisse être confondu avec la recherche du plaisir ou de l'utile. Il s'en distingue absolument. Se sentir obligé vis-à-vis d'une loi que nous appelons le bien et qui nous commande sans nous contraindre, voilà le sentiment moral... que ce soit bien là un sentiment humain, c'est ce que nous dédaignons de démontrer. Il n'y a pas de fait plus positif et plus facilement vérifiable. Le remords et l'indignation en sont des manifestations spontanées, universelles, qui suffisent pour les distinguer de l'utilitarisme le plus raffiné. Il est impossible de confondre l'affreuse souffrance que nous fait éprouver l'infraction à la loi morale, avec le regret ou la tristesse qui résultent d'un malheur ou d'un échec. Cela est si vrai qu'en plein succès le remords enfonce dans l'âme sa dent vengeresse plus profondément qu'à l'heure de la déroute et du désastre. C'est le ver caché dans la fleur épanouie de la prospérité la plus brillante. Une psychologie grossière peut seule identifier la peine encourue par une perte d'argent ou par une déception d'amour-propre avec la honte qui accable l'homme après un acte de lâcheté. L'infamie se sent autrement que la maladie. Ne voit-on pas un sublime sourire éclairer le visage du juste persécuté ? C'est avec raison que Tertullien a dit en parlant des tortures, des supplices supportés pour une juste cause : *Est illecebra in illis,* il y a un charme en eux. L'utilitariste le plus décidé sait bien que nous avons raison et, dans le secret de son cœur, quand il échappe pour une heure à l'esprit de système, il connaît ces souffrances ou ces joies intimes qui attestent notre responsabilité. L'indignation, qui est en quelque sorte le remords que nous éprouvons pour autrui, l'atteste peut-être avec plus d'éclat. Pourquoi cet insulteur importun qui trouble tous les triomphes de la force heureuse et criminelle ? D'où vient que les moralistes du plaisir ne les acclament pas, même quand le crime commis a paru, pour quelques jours, assurer la prospérité matérielle d'un pays, comme cela s'est vu au lendemain des dictatures provoquées par l'anarchie ? Pourquoi cette protestation enflammée, souvent payée de l'exil et de la prison ? Il y a donc autre chose que le succès, même éclatant, même utile. Il ne faut pas dire que cette protestation est inspirée par

la prévision des fâcheuses conséquences de l'injustice. Cela n'est pas, car lorsque le grand criminel vient à succomber, l'indignation diminue et se mêle de pitié. Elle atteint son paroxysme précisément quand il est au sommet de sa fortune.

» La contre-partie de l'indignation est cette admiration spontanée qu'excite la vertu, surtout quand elle est poussée jusqu'au sacrifice, jusqu'à la complète immolation. D'où viennent ces pleurs généreux qui mouillent nos yeux quand nous voyons un homme risquer sa vie pour en sauver un autre ? S'il y perd la sienne, notre admiration ne connaît plus de bornes. Ceux-là même qui ne croient pas qu'il y ait pour lui une autre existence, après qu'il a disparu sous les flots, ne résistent pas à cet entraînement. L'héroïsme excite partout et toujours l'enthousiasme. On dirait la fête de la conscience humaine... » (Pag. 385-387.)

Ces passages éloquents se multiplient à mesure qu'on avance; il semble qu'en triomphant des objections et en sortant de la discussion scolastique, l'auteur s'abandonne avec plus de verve à son courant spirituel et donne libre essor à ses propres convictions.

Nous n'ignorons pas que les préoccupations apologétiques peuvent avoir une influence fâcheuse sur le tissu même du raisonnement. Chez les apologètes, le mouvement de la pensée est souvent plus rapide dans l'esprit de l'écrivain que sous sa plume. Certaines déductions semblent être un peu précipitées : le lecteur ne parviendra pas à y trouver tout ce que l'auteur y a voulu mettre. Nous ne serions pas en état de faire une analyse assez serrée du livre de M. de Pressensé pour montrer jusqu'à quel point il a ou il n'a pas évité ces écueils. Mais ici et là nous avons cru sentir quelques légères solutions de continuité dans la démonstration, des bonds de la pensée, que le débit oratoire adoucit, parce que la personne de l'orateur complète le style, mais qui sont sensibles à la lecture et qui peuvent effaroucher les esprits quelque peu difficiles.

Du reste l'auteur est trop de bonne foi, il se livre trop lui-même pour ne pas laisser apercevoir de temps en temps le défaut de la cuirasse. On sera frappé du caractère optimiste de cette *étude*. On se réjouira sans doute de rencontrer une foi si sereine dans le triomphe *de la vérité* et de la justice. Mais l'impression serait plus vive encore, si tous *les éléments* du problème étaient suffisamment accentués. M. de Pressensé passe trop facilement sur certaines difficultés. A peine laisse-t-il paraître, ici et là, quelque chose des sombres inquiétudes des prophètes qui ne voient pas rien que la victoire.

La notion du mal qui se dégage de ce livre est-elle aussi complète qu'elle devrait l'être ? Il nous a semblé que M. de Pressensé rattachait trop exclusivement le mal à la volonté dépravée de l'homme. En parlant de la douleur : « *il s'agit*, dit-il, de savoir d'où elle procède, qui l'a déchaînée, si, au lieu d'être le caprice de la cause première, elle ne serait pas le fait de la créature morale. » (Pag. 237.) Mais douleur, souffrance, chagrin, maladie, révolte, ne découlent pas uniquement du cœur dè l'homme. Le mal est dans le monde autrement que par le fait

de la créature humaine ou même de l'ange déchu. La créature humaine, il est vrai, ne le subit pas seulement; elle se l'assimile. Mais tout d'abord c'est bien une puissance étrangère, à laquelle elle se trouve liée. Je me rends malade, je me rends coupable, je me prépare mille tourments; mais ce n'est pas moi qui ai corrompu la race au sein de laquelle je suis né, ce n'est pas non plus cette race qui a inventé le mal.

Le rationalisme et le libéralisme, pas plus que le matérialisme, ne supprimeront ce côté tragique de la condition humaine, ce mystère d'iniquité qui pèse sur nous, qui a préoccupé les plus grands esprits, et dont la doctrine de la prédestination prétend avoir donné la clef. L'Ecriture sainte le constate souvent; et la réalité de ce mystère semble légitimer la portée ultra-terrestre que la théologie chrétienne de tous les siècles attribue à la mort du Christ ainsi qu'à son incarnation.

Beaucoup de gens s'achoppent à la *réalité* du mal. Mais il n'est pas plus opportun que possible d'ôter cette pierre de scandale. Ne vaut-il pas mieux rendre le monde actuel attentif à ce fatal pouvoir, qui n'est pas rien que la simple cessation de l'élan, ni rien qu'une diffusion ou une transformation des forces, mais une action contre nature et qui, ne devant pas être, défie par là-même toutes les théories scientifiques.

L'évolutionnisme expliquera-t-il jamais la dégénérescence de toute religion ? le transformisme rendra-t-il plausibles les pertes très-réelles d'existences auxquelles M. de Pressensé fait allusion? Cette inconnue a son rôle dans la vie des savants; elle leur joue des tours très personnels, bien qu'ils se piquent de l'ignorer ou de la nier. Aucun d'eux parviendra-t-il à trouver une place rationnelle au mal dans l'univers; ou à considérer comme légitimes dans sa propre vie les accidents, les fautes, les vices, la méchanceté, les malentendus, les morts prématurées ou la calomnie? Il n'est guère d'homme qui n'ait lieu de renoncer à cette fausse idée de l'unité de l'univers, et de reconnaître que nous nous trouvons enfermés actuellement dans un dualisme passager ou définitif.

Les lecteurs de M. de Pressensé lui seront reconnaissants d'avoir stimulé leurs réflexions, d'avoir rafraîchi et enrichi leurs connaissances, de leur avoir ouvert les yeux sur beaucoup de choses. Ainsi la revue qu'il fait des diverses tendances modernes m'a montré que les matérialistes, en parlant de l'homme, font généralement abstraction de leur vie personnelle, soi-disant pour se jeter dans l'étude des réalités. Mais cette vie interne n'est-elle pas une réalité? Pour être fidèles aux méthodes scientifiques, ne devraient-ils pas observer tous les faits concernant l'objet de leur étude, les phénomènes internes comme les externes? Ces méthodes, prises au sérieux, les amèneraient à considérer leur individualité, le soin avec lequel ils réservent leur liberté et leur droit de peser, de juger les opinions d'autrui; l'impatience qu'ils éprouvent en présence d'idées fausses; la noble audace enfin avec laquelle ils soutiennent leurs vues, fût-ce contre le monde entier. Or, comment peut-on constater des faits pareils et admettre uniquement des lois physiques qui, par leur nature même, permettent bien l'apparition de cas excep-

tionnels, mais nous ôtent la possibilité d'être vraiment individuels? Les matérialistes font preuve en cela d'une inattention qui paraît étrange chez des hommes voués aux travaux d'observation.

Si M. de Pressensé ne tient pas assez compte du déterminisme dans lequel sont pris l'homme et la race humaine, d'un autre côté les matérialistes font de la créature humaine une sorte d'automate. Ne devraient-ils pas au moins élever l'homme à la dignité d'organisme vivant, et l'étudier avec autant de sérieux qu'ils étudient les autres êtres? Ils ne pensent pas que l'on cueille des figues sur des épines; ils admettent que la plante, que l'animal se développe conformément à son germe. Or, si on voit l'être humain capable de se décider dans un sens opposé au courant qui l'entraîne, se mettre en contradiction avec ses habitudes et ses goûts, introduire le sachant et le voulant des éléments tout nouveaux dans son existence, en un mot recommencer la vie, comment alors ne pas admettre que ce pouvoir de détermination propre, dont les savants font aussi bien usage que les ignorants, ne résulte pas seulement des circonstances subséquentes, mais se trouve en germe dans l'embryon, et constitue par conséquent un trait caractéristique de son être? Peu importe le nom que vous donnerez à cet élément du germe; seulement il n'est pas possible de le nier. Avec raison M. de Pressensé polémise énergiquement contre ces théories, qui expliquent les manifestations les plus éclatantes de la personnalité humaine par je ne sais quel escamotage dialectique.

Au risque d'allonger, encore une réflexion que m'a suggérée le livre de M. de Pressensé, et qui se rattache à la nature organique de l'être humain. Si l'homme se développe conformément à son germe, il est clair que, pour se développer d'une manière normale, il doit être dans les conditions conformes à sa nature. Il naît dans une sorte de hiérarchie naturelle, dans des relations qui ne sont pas seulement une condition passagère, mais le milieu même où son être peut s'épanouir. Des liens naturels l'unissent à ses parents, à ses frères, à ses semblables, et c'est dans la mesure où il a égard à ces liens et où il travaille à les maintenir vivants, que son développement est normal, qu'il réalise l'idée première de son être, qu'il se possède lui-même. Cela devrait aller de soi; mais, comme nous l'avons déjà rappelé, l'épanouissement de l'homme est entravé par la présence du mal; sans cesse il se produit en lui des perturbations, des troubles accompagnés de malaise, et même de souffrance intérieure. On sait d'ailleurs que c'est par une résolution spontanée, un acte de volonté, que l'homme rentre à sa place, qu'il se remet dans l'ordre, qu'il reprend possession de lui-même, en un mot qu'il se retrouve être spirituel; car l'esprit est précisément l'être qui se possède lui-même. L'étude de ces phénomènes en autrui et en soi-même est indispensable aux anthropologistes, cela va sans dire. Mais nous croyons devoir ajouter qu'on ne peut saisir théoriquement la vérité qu'en se mettant soi-même dans le vrai. Sans cela tout est image, reflet, abstraction, système arbitraire, ombre chinoise, dont on s'amuse, mais qui nous échappent sans cesse. Ce n'est qu'au centre qu'on domine

la circonférence, et qu'on aura la vraie perspective sur l'univers. Comment connaître la vérité quand on est soi-même dans le faux? comment saisir la vérité tant qu'on refuse de se laisser prendre par elle?

Ne faudrait-il pas chercher dans ces intuitions-là les racines de la religion? Elle n'est pas seulement un sentiment de dépendance, ni une fonction de l'intelligence, ni un corollaire de l'impératif catégorique, mais la satisfaction de l'être interne en l'homme, son droit, dirons-nous, puisqu'il ne se possède que dans la vérité vivante.

Je voudrais que ces quelques réflexions rendissent assez vivement le plaisir que m'ont fait éprouver les *Origines* de M. de Pressensé, pour engager ceux qui parcourront ces lignes à faire une lecture attentive et sérieuse de cette captivante étude de la pensée moderne.

E. JACCARD.

NOUVELLES

Genève.

L'élection de M. Doret comme pasteur à Genève.— Le centenaire de Luther. — Cours de M. Naville à l'université. — Albert Rilliet de Candolle.

La célébration du quatrième centenaire de la naissance de Luther a été l'objet des préoccupations publiques pendant les dix premiers jours de novembre; mais auparavant une lutte sérieuse s'était engagée dans le sein de l'Eglise nationale à l'occasion de la nomination d'un pasteur pour la paroisse de la ville. Deux candidats étaient en présence, l'un libéral, M. Balavoine, actuellement pasteur à Carouge, l'un des rédacteurs de l'*Alliance libérale* et l'un des membres les plus militants de l'extrême gauche ecclésiastique; l'autre, M. Doret, pasteur de Satigny, membre du consistoire, déjà présenté comme candidat évangélique lors de la nomination de M. Cougnard fils, très connu et apprécié à la ville, et que désiraient les habitants des *dizaines* à desservir par le nouvel élu. La lutte a été chaude, le nombre des votants considérable, et à la stupéfaction du parti libéral, habitué depuis quelques années à triompher en ville, le candidat évangélique a été nommé à trois cents voix de majorité. Les libéraux, il faut le reconnaître, avaient fait des fautes. Un de leurs organes, *le Genevois*, avait si bien identifié la religion avec la politique, qu'il établissait une solidarité dangereuse entre la votation pastorale du 28 octobre et celle du Conseil d'Etat. « Qui dit orthodoxe, dit réactionnaire, s'écriait-il; les deux causes sont solidaires. La réaction poursuit une revanche confessionnelle; un succès d'avant-garde serait exploité par elle, toujours vigilante... C'est non seulement notre intérêt, mais aussi notre devoir de soutenir les hommes qui, dans leur milieu, luttent pour le succès des idées avancées et qui n'ont jamais laissé leur place vide dans nos rangs le jour du combat. Donc que chacun dégage sa responsabilité et mette demain dans l'urne le nom de M. Balavoine. » Cette identification, par trop inconvenante, des intérêts de l'Eglise avec ceux de l'Etat a froissé nombre de libéraux qui ont donné leurs voix au candidat évangélique. Une autre circonstance qui a favorisé ces derniers, c'est l'intervention déjà mentionnée de ses futurs paroissiens qui, dans leur grande majorité, repoussaient le ministère d'un pasteur libéral.

Le *Genevois* ne s'était cependant pas trompé lorsqu'il voyait dans le triomphe du candidat évangélique un succès d'avant-garde des adversaires du confessionalisme à outrance, du moins du confessionalisme tel que le pratique le gouvernement. En effet quinze jours plus tard, dans l'élection du Conseil d'Etat, le fanatique représentant de

l'Eglise catholique libérale, le meneur de la politique antilibérale en matière religieuse, le chef de la police, M. Héridier, restait sur le carreau et était remplacé par un homme aux allures plus constitutionnelles, l'honorable procureur général de la république, M. Dunant. Sous ce nouveau chef de la police, on peut espérer que nous en avons fini avec la persécution légale, et avec les interprétations arbitraires des lois et règlements. Il est juste cependant de reconnaître que si le vaincu du 11 novembre s'était signalé par son zèle persécuteur, il avait su faire respecter la décence dans les rues et s'était toujours montré favorable aux mesures ayant pour but le relèvement des mœurs.

C'est au milieu de ces préoccupations électorales, religieuses et politiques, que se préparait et se célébrait le quatrième centenaire de la naissance de Luther. En réponse à un appel de la direction de l'église luthérienne, un grand comité national se formait, se subdivisait en commissions et préparait la célébration de la fête. Des conférences et l'exécution de l'oratorio de Mainardus, *Luther à Worms*, devaient rappeler à la population la vie, l'activité, le courage, la foi du grand réformateur. Un public extrêmement nombreux a répondu à l'appel qui lui était adressé, et pendant une semaine des auditoires considérables d'hommes, de femmes, d'enfants se sont pressés à Saint-Gervais, dans la grande salle de la Réformation, au Casino, dans l'église luthérienne, autour des conférenciers et des exécutants de l'oratorio. La note dominante a été celle de l'action de grâce envers Dieu pour le don qu'il a fait à l'Eglise de ce grand serviteur, qui par sa foi aux Ecritures, par sa soumission enfantine, courageuse, à leur autorité souveraine avait su remettre la lumière sur le boisseau. Pas un mot provocant n'a été prononcé à l'adresse de nos concitoyens catholiques ou de l'Eglise de Rome. Un esprit de paix, de charité a présidé à cette grande manifestation qui aurait pu si aisément dégénérer en lutte confessionnelle.

C'est dans d'inconvenants articles du *Courrier de Genève* qu'il faut chercher la seule note discordante qui s'est fait entendre. Il n'a pas craint de rééditer les calomnieuses affirmations d'auteurs qui, aveuglés par l'esprit de parti, n'ont nul souci de la vérité. Nous ne parlerons que pour mémoire d'un incident qui a fait assez de bruit : le refus *officieux*, sinon *officiel*, du temple de la Madeleine, à l'un des conférenciers, par la commission exécutive du consistoire. Somme toute, la semaine de Luther a été une belle semaine. Elle a prouvé que les préoccupations politiques et matérielles n'avaient pas étouffé dans notre population des intérêts plus élevés, et que, dans la ville de la réforme, on aimait encore à rechercher les choses qui sont d'en haut.

M. Ernest Naville a commencé à l'amphithéâtre de théologie de l'université un cours de philosophie, devant un grand auditoire. Il doit examiner les rapports de la philosophie avec la science, avec la religion, etc. Dans une introduction spirituelle et éloquente, et où l'on retrouvait les qualités éminentes du professeur, sa clarté, sa limpidité, cette parole nette, logique, précise, qui donnent tant de charme à son enseignement, il a examiné les prétentions du matérialisme à être la science définitive. Ce cours durera probablement une partie de l'hiver et sera l'une des jouissances les plus élevées de la saison d'étude dans laquelle nous sommes entrés.

Malheureusement il nous faut enregistrer une nouvelle et grande perte, celle d'un théologien distingué, d'un historien de grand mérite et d'un profond érudit, M. Albert Rilliet de Candolle, mort le 30 octobre au matin. Le *Journal de Genève* lui a consacré une notice étendue et a énuméré avec beaucoup de sympathie les qualités éminentes du lettré, du professeur, de l'écrivain et du citoyen. Sa *traduction du Nouveau Testament* demeurera comme un modèle de sérieux et de sagacité, et son beau commentaire sur l'*épître*

aux Philippiens fera toujours regretter que l'habile exégète ait sitôt abandonné l'interprétation de nos livres saints. Outre des travaux sur divers points de l'histoire de la réformation et de l'histoire suisse, il a publié en collaboration de E.-A. Bétant une traduction de l'*Histoire du Péloponnèse de Thucydide.* Si les lettres perdent en lui un représentant distingué, la patrie a à déplorer la mort d'un de ses citoyens les plus dévoués. LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

Le conseil d'Etat et la synthèse hégélienne, à propos de l'Armée du salut. — L'Eglise de la place d'Armes. — Faculté de théologie nationale: la non-réélection de M. Rollier; le discours du nouveau recteur de l'académie.

On pourrait expliquer par la méthode de la philosophie de Hégel la conduite de notre gouvernement à l'égard de l'Armée du salut. La fameuse proclamation du 30 janvier, qui faisait appel aux sentiments de justice et de tolérance du peuple, c'est la thèse; le décret interdisant les réunions salutistes, l'arrêt d'expulsion lancé contre Miss Booth et le capitaine Becket, c'est l'antithèse, et nous trouvons enfin la synthèse dans la circulaire de M Cornaz autorisant les mêmes réunions pour autant qu'elles n'ont rien de provoquant. Ce serait une manière ingénieuse de dissimuler ce qu'il y a eu d'incertain et de contradictoire dans les procédés de notre conseil d'Etat. Il faudrait sans doute tenir compte encore du *meeting* de la place du Port, du verdict d'acquittement de Boudry et de la grande assemblée populaire du 7 octobre réclamant l'expulsion immédiate des salutistes étrangers; mais ces éléments de la question sont rebelles à toute classification. La circulaire de M. Cornaz, au reste, est assez difficile à comprendre; c'est une demi-mesure; le gouvernement ne veut ni se déjuger complètement ni renouveler des expériences comme celles de Boudry; on ne sait trop en quoi consiste le caractère de provocation dans une réunion religieuse; l'interprétation en est remise à l'arbitraire des fonctionnaires. Les salutistes peuvent se réunir comme ils l'entendront, mais sans faire trop de bruit, sinon ils seront punis. On se rappelle involontairement le mot de Tertulien à propos de l'édit de Trajan: « Etrange décret! il défend de rechercher les chrétiens comme s'ils étaient innocents, et il ordonne de les punir, comme s'ils étaient coupables. »

Nous sommes rentrés de fait dans un état assez normal dont on n'aurait jamais dû sortir. Ceux que visaient l'arrêt d'expulsion avaient déjà quitté le pays depuis quelques jours quand il a été promulgué; nos gendarmes ne passent plus leurs dimanches à traquer les salutistes, et ceux-ci se réunissent régulièrement sans être inquiétés; ils ont recueilli une certaine moisson de nouveaux membres que leur a valus cette agitation populaire si maladroitement provoquée. On dit cependant que, dans certains villages, les réunions ne se sont pas passées sans quelque bruit.

Si tous les partisans de la liberté de conscience ont été soulagés en apprenant le verdict du jury de Boudry, les événements de ces derniers mois ne laissent pas de les préoccuper à plus d'un titre. Cette assemblée populaire du 7 octobre peut marquer une nouvelle phase dans notre vie publique: dans un moment d'excitation populaire, un groupe d'hommes convoque ses partisans sur une place publique; après quelques discours plus ou moins passionnés, on lit une résolution que personne ne discute, et que peu des assistants comprennent, et après quelques bravos on porte cette pièce au gouvernement comme l'expression de la volonté populaire. C'est là un jeu qui peut devenir dangereux; les lois et les constitutions peuvent être méconnues par cette initiative populaire d'un nouveau genre.

Et puis, que nous réserve l'hiver prochain? allons-nous avoir une nouvelle invasion de ces officiers d'outre-Manche, comme ils nous en menacent? Ils se chargeraient d'une grande

responsabilité ; après avoir troublé la paix religieuse d'une contrée, ils disparaissent, laissant derrière eux bien des dissensions et des germes malfaisants dont il sera long et difficile d'atténuer les effets.

La division de l'Eglise libre de la Place d'armes a persisté ; ceux de ses membres qui se sont prononcés pour l'Armée continuent à se réunir dans la chapelle ; leurs cultes sont très suivis ; ils ont fait de nombreuses recrues parmi les membres d'autres Eglises qui partageaient leurs idées ; mais ils n'ont pas encore réussi à avoir un ministère régulier. Les partisans de l'ancien état de choses, après être demeurés dans l'expectative l'été dernier, se sont décidés à organiser dès le mois d'octobre un culte de sainte cène, chaque dimanche matin, au local de l'union chrétienne. Ils entendent bien que ces cultes n'entraînent point la constitution d'une nouvelle Eglise particulière, et ils se considèrent encore comme étant dans un état provisoire. Ils sont au nombre d'environ quarante, et MM. Cart et Petitpierre continuent au milieu d'eux leur ministère sur le même pied que jadis. Je ne sais trop quelle position prend à l'égard de ces deux fractions la commission de l'Union des églises libres ; il y a là une situation pénible dont la fin serait désirable à tous égards.

La question ecclésiastique a été soulevée dans notre canton à plus d'une reprise pendant ces derniers mois. Un catholique s'est suicidé cet été à Motiers ; le curé a refusé son ministère pour l'enterrement, et c'est le pasteur protestant qui a fait le service funèbre. Sur quoi, grand émoi ! le conseil d'Etat proteste auprès de l'évêque de Fribourg. Mgr. Mermilliod répond dans une lettre très habile où il parle de tolérance, mais en réservant les droits de l'Eglise. L'affaire en est restée là, elle montre cependant ce que notre situation a de faux ; l'Etat, au nom de la loi, réclame d'un fonctionnaire ecclésiastique qu'il procède à un acte religieux qui rentre dans les devoirs de sa charge ; l'Eglise prétend apprécier elle-même ce que sa propre constitution lui ordonne ; l'Etat et l'Eglise ont chacun raison ; c'est un conflit de compétence que la séparation seule pourra résoudre.

En 1873, lors des débats de notre loi ecclésiastique, plusieurs pasteurs et laïques ne se décidèrent à entrer dans l'Eglise indépendante que lorsque la faculté de théologie fut détachée du synode et jointe à l'académie. Ils ne pouvaient admettre que le conseil d'Etat fût chargé de nommer ceux qui devaient diriger les études des futurs pasteurs. Lors de la réorganisation de notre académie, en septembre dernier, la commission consultative proposa la réélection de tous les titulaires des chaires de théologie ; mais le conseil d'Etat, usant de ses pouvoirs, remplaça M. le pasteur Rollier, de St-Aubin, par M. Jundt, maître de conférences à Paris, pour l'exégèse du Nouveau Testament. M. Rollier est un homme dont la piété et le zèle inspiraient la plus grande confiance, il est difficile de savoir ce qui lui a valu la défaveur de nos chefs. Est-ce un motif politique ou religieux ? Cette destitution déguisée était une maladresse, comme l'événement l'a prouvé. M. Jundt, qui n'était connu du reste que par ses travaux historiques, a refusé sa nominanation parce qu'on avait amélioré son poste à Paris, et le conseil d'Etat s'est trouvé sans candidat ; il fallait se hâter, et l'on a nommé à cette chaire importante un jeune pasteur, M. Morel, dont on dit grand bien, mais qui a devant lui une rude tâche, puisqu'il aura à commencer son ministère dans sa première paroisse et à préparer des cours d'exégèse et de critique du Nouveau Testament.

Cette mésaventure de notre gouvernement, qui a été quelque peu joué par M. Jundt, après avoir manqué de procédés à l'égard de M. Rollier, montre que les craintes qu'on avait conçues en 1870 n'étaient pas chimériques ; c'est bien le conseil d'Etat qui agit en maître dans la nomination des professeurs ; s'il ne voulait plus de M. Rollier, il avait sous la main tel homme éminemment qualifié, et il s'en va choisir de son chef un

professeur étranger dont il apprécie à son point de vue la tendance théologique et religieuse. Qu'il se laisse guider par des considérations politiques ou dogmatiques, il sort également de son rôle ; la faculté de théologie a pour but de fournir des pasteurs à l'Eglise, et c'est elle qui devrait avoir à contrôler l'enseignement de ses futurs conducteurs.

Ce point de vue, qui est celui de notre ancienne tradition neuchâteloise, a été combattu le mois passé par M. le professeur et pasteur Du Bois dans son discours d'ouverture comme recteur de l'académie. La tâche était délicate, surtout dans les circonstances que nous venons de rappeler ; M. Du Bois s'en est tiré avec beaucoup d'esprit et d'habileté ; il a opposé l'un à l'autre les deux systèmes en présence ; d'une part, une école qui fait partie d'un établissement supérieur d'instruction, étudie le fait religieux en lui-même avec une entière impartialité et sans autre préoccupation que la recherche de la vérité; d'autre part, une faculté qui relève d'une Eglise, apporte avec elle tout le bagage de ses symboles et de ses préoccupations dogmatiques et qui court le risque de ne pas avoir les coudées assez franches pour étudier les faits avec l'indépendance voulue. M. Du Bois, qui a toutes ses sympathies pour la première alternative, a, non sans quelque malice, relevé le fait que les professeurs des écoles libres sont allés puiser leur science dans les universités allemandes dont le principe est précisément l'opposé de celui qu'ils défendent. Le trait était de bonne guerre, mais la thèse soutenue ne nous semble pas moins sujette à caution.

C'est le service de l'Eglise qui justifie seul l'existence d'une faculté de théologie, Schleiermacher l'a démontré depuis longtemps ; sans ce but tout pratique, les différentes disciplines théologiques devraient rentrer dans celles de la faculté de philosophie, l'exégèse dans la philologie, la dogmatique chrétienne aurait son chapitre dans l'histoire des religions, et l'histoire de l'Eglise ne serait qu'une section de l'histoire générale. La recherche désintéressée de la vérité pure ne suffit donc pas, sans ce but ecclésiastique et pratique, pour donner une raison d'être aux chaires de théologie de notre académie.

M. Du Bois n'admettra certainement pas qu'une foi personnelle sérieuse soit chez un professeur un obstacle à l'étude impartiale du christianisme ; cet obstacle n'existera pas davantage s'il se trouve que tous les professeurs aient la même foi, et si cette foi est celle de l'Eglise dont ils font partie. Voilà donc les facultés libres bien près d'être justifiées. Ou bien des points de vue dogmatiques opposés devraient-ils être représentés dans la faculté, pour que les étudiants puissent choisir librement entre les diverses faces de la vérité ? Mais alors la faculté de notre académie peut inspirer de sérieuses inquiétudes, car ses cinq professeurs sont chacun pasteur en activité de service dans notre Eglise nationale, qui se réclame avec un juste orgueil des noms de Farel et d'Ostervald. Le caractère confessionnel qu'on veut exclure en théorie reparaît donc en pratique, et cela, croyons-nous, pour le plus grand bien de la dite faculté ; et le gouvernement, en confiant uniquement à des pasteurs croyants l'étude impartiale du grand fait chrétien, a mieux compris les intérêts de la faculté qu'en poursuivant des aventures d'un succès douteux, comme celle qu'il a tentée. Si les professeurs des écoles libres ont étudié la théologie dans les grandes universités étrangères, ceux de la faculté de notre académie ont été presque tous préparés dans notre ancienne école de théologie, très ecclésiastique de caractère, et ils n'y ont rien perdu, croyons-nous, de leur indépendance d'esprit.

En réalité la faculté de théologie de l'académie ressemble, à s'y méprendre, à une faculté relevant d'une Eglise, et nous l'en félicitons. Mais nous reconnaissons qu'il pourrait en être autrement ; le conseil d'Etat pourrait nommer comme professeurs des

hommes étrangers ou hostiles à la foi de la majorité de notre peuple, et qui prétendraient cependant étudier le fait religieux avec une entière indépendance. Peut-être alors les partisans de la théorie défendue par M. Du Bois trouveraient-ils qu'il y a du trop-fait, et qu'en somme les professeurs de théologie feraient bien de s'intéresser à l'Eglise et de chercher à lui fournir des pasteurs croyants et fidèles. C'est aussi ce que pensaient nos pères jusqu'en 1873, et avec eux les fondateurs de notre Eglise indépendante et de notre faculté libre.

C. MONVERT.

France.

Le synode des Eglises libres, à Mazamet. — Les fêtes de la société de l'Histoire du protestantisme français.

Le synode de l'union des Eglises évangéliques de France s'est tenu à Mazamet du 11 au 17 octobre. Petites encore par le nombre de leurs membres, mais grandes par les principes qu'elles ont l'honneur de représenter, ces Eglises continuent bravement le cours de leur existence et de leur activité, persuadées que ce n'est pas aux gros bataillons que Dieu a égard et que, aujourd'hui comme dans les siècles passés, il se sert volontiers des choses faibles pour confondre les fortes et pour accomplir ses grands desseins. Une des principales tâches du synode a été, comme d'habitude, la lecture et l'examen des rapports des Eglises et des diverses commissions permanentes, synodale, des finances, d'évangélisation et des études.

Voici quelques renseignements statistiques qui permettront d'apprécier l'état actuel de l'Union. Les trente-trois Eglises qui la composent comptent ensemble environ deux mille cinq cents membres, chiffre qui paraît inférieur à celui du dernier synode, mais qui ne l'est pas en réalité, car la diminution apparente provient du fait que sept Eglises ont passé depuis sous le patronage de la commission d'évangélisation, et que les mem[illegible] qui les composent figurent par consé[illegible] dans les statistiques de cette commissio[illegible] ces deux mille cinq cents membres, il fa[illegible] ajouter un nombre égal ou légèrement supé[illegible] rieur d'auditeurs habituels, qui composent l[illegible] paroisse. Des trente-trois Eglises, dix-sept so[illegible] en progrès, quant au nombre, quelques-un[illegible] d'une manière très marquée; nous citero[illegible] notamment Saint-Jean du Gard, Saint-Etien[illegible] Bordeaux, Beauvoisin, Marseille, Vabre, Ma[illegible] zamet; douze sont stationnaires, quatre seu[illegible] lement ont quelque peu décliné, si toutefoi[illegible] on peut parler de déclin pour une Eglis[illegible] comme Paris-Luxembourg par exemple, qu[illegible] a vu baisser quelque peu le chiffre de ses membres, pendant qu'elle voyait son audito[illegible] grandir sans cesse et le cercle de son influenc[illegible] s'étendre de plus en plus. On peut donc dir[illegible] que l'Union dans son ensemble se maintie[illegible] ce qui est beaucoup par le temps qui cou[illegible] et dans l'état de transition où se trouve to[illegible] le protestantisme français.

La moyenne des dépenses annuelles pe[illegible] dant la dernière période synodale a été d'e[illegible] viron 158 000 francs, dont 14 000 seuleme[illegible] venant de l'étranger. Dans ce total ne so[illegible] pas comprises les sommes versées par le[illegible] membres des Eglises à la caisse de la Com[illegible] mission d'évangélisation et classées sous l[illegible] rubrique de collectes en France. Si l'on tie[illegible] compte du fait que ces Eglises sont compo[illegible] sées en grande partie de pauvres, ouvrie[illegible] ou paysans, on ne peut que rendre grâces [illegible] Dieu des progrès accomplis dans la libéralit[illegible] et admirer la puissance du principe du *sel[illegible] government*.

La Commission d'évangélisation, de so[illegible] côté, a vu son œuvre s'accroître peu à pe[illegible] au point de devenir une des plus importante[illegible] de France. Elle a actuellement sous sa direc[illegible] tion 21 stations dans lesquelles travaille[illegible] 26 agents, dont 22 pasteurs ou évangéliste[illegible] 3 institutrices et 1 instituteur. Elle possè[illegible] 60 lieux de culte, où l'on annonce l'Evangil[illegible] à près de 4000 auditeurs réguliers, dont 7[illegible]

communiants. Les agents dirigent 31 écoles du dimanche où sont instruits environ mille enfants.

Le budget de la Commission s'est élevé pour les deux dernières années à 130 000 francs, et, détail plus significatif encore, il a été recueilli dans les stations pendant ces deux années, soit pour la Commission, soit pour dépenses locales, soit pour d'autres œuvres chrétiennes, la somme de 38 300 francs. Le rapporteur a certes le droit d'ajouter : « Ces chiffres ont leur éloquence et montrent sous quel jour encourageant se présente l'œuvre qui nous a été confiée. »

Cependant la tendance de cette œuvre à grandir incessamment n'a pas été sans inspirer à ses directeurs quelques appréhensions. En effet, après avoir donné les détails si réjouissants qu'on vient de lire, le rapport ajoute : « Il est évident que ce champ, déjà considérable, ne peut s'étendre indéfiniment. Il y aurait peut-être imprudence à aller au-delà de ce qui s'est fait. » Cette parole, si nous la comprenons bien, n'est point une parole d'incrédulité, mais elle signifie qu'il doit y avoir une certaine proportion entre les dimensions d'une œuvre et l'importance du corps ecclésiastique au nom duquel elle est poursuivie, et que nos frères désirent voir quelqu'une de leurs stations en état de devenir Eglise de l'Union avant d'en fonder de nouvelles. La Commission ne refusera certainement pas de suivre les indications providentielles qui pourront lui être données, et d'entrer dans un champ nouveau où Dieu l'appellera d'une manière très visible; mais elle attendra sans doute pour le faire que le Seigneur lui en ait fourni les moyens. Elle n'entend pas grossir les rangs, trop épais déjà, des sociétés dont les comptes se terminent chaque année par de lourds déficits. Jusqu'ici cette plaie a été épargnée à la Commission d'évangélisation, et ce n'est pas pour elle une mince faveur, ni l'un des moindres signes que le regard favorable de l'Eternel est sur ses travaux.

Tout en approuvant chaudement la gestion de l'ancienne Commission, le synode a pensé qu'il y aurait avantage à ne pas laisser la direction de cette œuvre s'éterniser dans les mêmes mains; il en a transporté le siège, pour la nouvelle période synodale, dans le groupe du sud-ouest (Bordeaux et environs). La bienveillance de nos frères du dehors et particulièrement de la Suisse, dont les anciens membres de la Commission conservent un souvenir très reconnaissant, ne fera pas défaut, nous en sommes certains, à ceux qui sont investis maintenant de la lourde responsabilité de pourvoir aux besoins de cette œuvre. Aucune n'est plus digne de leur sympathie active et de leurs prières.

Disons maintenant quelques mots du synode lui-même. Un détail encourageant qui a frappé tout le monde et qui a été relevé par plusieurs orateurs, c'est la quantité d'hommes jeunes et ardents qui sont à la tête des Eglises. Ainsi que le disait un délégué écossais : « Il n'y a pas à craindre pour l'avenir de l'Union, quand on voit un si grand nombre de jeunes serviteurs de Dieu venir lui apporter le concours de leur énergie et de leurs convictions! » Du reste, en fait de jeunesse et d'ardeur, on pouvait se demander, dans le synode, si la palme ne revenait pas aux vieillards couronnés d'une belle chevelure blanche. Les discours prononcés ont presque tous eu quelque chose de tonique, de fortifiant. Ils ne ressemblaient pas le moins du monde à un glas funèbre; mais c'était bien plutôt le son matinal du clairon qui appelle au combat des troupes pleines d'espérance et de bonne volonté.

Le discours d'ouverture, prononcé par M. Fallot de Paris, nous a mis dès le début en présence de la grande tâche qui incombe à toutes les Eglises et spécialement aux nôtres. *La Religion laïque*, tel était son sujet. Notre peuple est las de tout ce qui ressemble au cléricalisme. Il faut dissiper à tout prix le malentendu qui le sépare de nous. Dans ses aspirations vers la liberté et vers la justice, il y a une aspiration inconsciente vers

Dieu. Sachons discerner ce qu'il y a de profondément chrétien jusque dans son antichristianisme farouche, et donnons-lui ce dont il a besoin sans le savoir. Allons à lui avec une religion essentiellement laïque, montrons-lui le Père, les tendresses infinies de Dieu. En tout cas ne désespérons pas de notre peuple ni de l'avenir.

L'impression produite par ce discours-manifeste a été accrue encore par une prédication de M. de Pressensé, pleine de souffle et de puissance, sur les caractères et les conditions de l'*apostolat chrétien*, avec ce texte de saint Paul : « Malheur à moi si je n'évangélise. » Un bon vieillard étranger nous disait : « J'ai l'impression qu'il se forme à ce synode l'armée des trois cents de Gédéon. »

S'il y a eu naguère un moment de lassitude chez plusieurs et une sorte de crainte pour l'avenir des principes de nos Eglises, ce moment semble bien passé. Il n'y a qu'à voir, pour se rassurer, combien ces principes ont fait de chemin dans les esprits et dans les faits au sein même des Eglises nationales. C'est ce qu'a montré fort bien M. Pozzy, dans une conférence dont le synode a voté l'impression sur l'*Histoire des principes des Eglises libres depuis 1848.*

Ce qui nous a frappé à ce synode, c'est la fermeté croissante et unanime dans la conviction que les Eglises libres ont la vérité pour elles et qu'elles portent le drapeau de l'avenir. Mais, à côté de cette énergie nouvelle dans les convictions ecclésiastiques, on sentait passer sur l'assemblée un souffle de largeur et de fraternité, j'allais dire de catholicité chrétienne, qui la poussait à tendre la main à tous les chrétiens évangéliques, à quelque dénomination et à quelque nation qu'ils appartinssent. Les délégués des Eglises sœurs d'Ecosse, de Suisse, d'Angleterre, et le représentant des Eglises nationales évangéliques de France, pourraient dire avec quelle sympathie leurs personnes et leurs messages affectueux ont été accueillis.

Nos Eglises libres tiennent à ne pas s'isoler du grand courant de la réformation et à affirmer les liens étroits qui les unissent à ce glorieux passé et à tous ceux qui se réclament de lui. Le synode a donc invité les Eglises à s'unir aux Eglises protestantes du monde entier pour célébrer, le dimanche 11 novembre, le quatrième centenaire de la naissance de Luther. Une chaleureuse conférence de M. de Pressensé a bien montré dans quel esprit le synode entendait s'associer à cette grande manifestation protestante. Il ne s'agit pas d'imiter l'esprit étroit de ces allemands, orthodoxes ou libres-penseurs, qui voudraient accaparer Luther, l'enfermer dans leurs petites sacristies et enchaîner ce géant avec leurs liens de Liliputiens; mais de saluer en lui, sans aveuglement et sans fétichisme, l'homme de la liberté, en même temps que l'homme de la foi, l'initiateur du plus puissant mouvement de la pensée et de la vie chrétiennes.

Trois propositions de modification à la constitution des Eglises étaient présentées, d'une portée et d'une importance inégales. Il s'agissait d'abord d'insérer le mot de *libre* dans le titre officiel de l'Union et de l'appeler dorénavant : l'*Union des Eglises évangéliques libres de France*, ce qui a été adopté sans grande opposition et sans grande illusion sur l'utilité du changement. Il s'agissait ensuite d'insérer dans la constitution un article faisant mention des deux sacrements, le baptême et la cène, qui, chose surprenante, avaient été passés sous silence par les fondateurs des Eglises. Deux formules étaient en présence, l'une plus rigoureuse, l'autre plus large, se bornant à affirmer que les Eglises doivent pratiquer le baptême et la cène sans rien déterminer, quant au baptême, sur le mode et le moment de son administration. C'est cette dernière rédaction qui a été adoptée à la presque unanimité.

Enfin, on demandait en vue de diminuer le nombre des membres du synode, et par conséquent les frais, que les délégués fussent nommés par les conférences de groupes et

non plus directement par les Eglises. Cette proposition a été repoussée avec perte, je crois même abandonnée par ses auteurs. Cette sorte de mutilation de nos synodes a paru presque un sacrilège. On peut bien formuler théoriquement une telle proposition au fond de son. cabinet de travail, mais en plein synode se trouvera-t-il jamais une majorité pour la voter? Ici, en tout cas, tout devait contribuer à la faire rejeter : la cordialité de la réception, la manière distinguée dont les séances étaient conduites par le président, le charme des relations d'amitié nouées ou renouées, le souffle de l'Esprit de Dieu animant visiblement l'assemblée. En sortant d'une telle fête, on soupire après la fin des deux années qui nous séparent de la prochaine, et à supposer que les délégués eussent le courage de se condamner d'avance à ne pas la voir, ils reculeraient encore devant le vote d'une proposition si impopulaire, dans la crainte d'être « lapidés » par leurs commettants en rentrant chez eux.

La place me manque pour parler avec quelques détails des belles fêtes de *la Société de l'histoire du protestantisme français*, qui ont eu lieu à Nîmes et dans les environs du 9 au 11 octobre; mais mon regret est diminué par le fait que tous les journaux religieux en ont longuement entretenu leurs lecteurs, rendant justice au talent, au dévouement, à l'esprit infatigable de recherches des directeurs de la société et en particulier de son président, M. de Schikler. C'était une idée originale et charmante que celle d'aller lire l'histoire sur le sol même où elle s'est déroulée. C'est bien à Nîmes, dans la Vaunage et dans les Cévennes, qu'il convenait de faire ce que M. J. Bonnet appelait « le premier essai de décentralisation historique. » Là, chaque pierre, chaque motte de terre est pleine du souvenir des temps héroïques de la réforme. Les représentants des diverses nuances dogmatiques et ecclésiastiques du protestantisme français ont oublié pour un jour leurs divisions et leurs querelles, pour honorer ensemble la mémoire de leurs nobles aïeux. Ensemble ils ont fait un pieux et émouvant pèlerinage à la tombe de Paul Rabaut, à la Tour de Constance, à la maison de Roland et aux grottes de Mialet, si célèbres dans l'histoire des protestants. Rien assurément ne pouvait être plus doux, plus fortifiant, plus propre à rendre l'espérance que cette réunion de tous les fils de la réforme autour de ces glorieux monuments du passé. N'était-ce pas aussi un salutaire pèlerinage, ce récit de la vie de Paul Rabaut, fait tour à tour par un historien comme M. Dardier et par des orateurs comme MM. Bersier et Viguié, en présence d'une foule que le grand temple de Nîmes ne pouvait contenir?

Mais à quoi bon « bâtir et orner les tombeaux des prophètes, » si l'on n'a pas leur esprit? C'est ce que les divers orateurs se se sont appliqués à faire ressortir. M. Viguié, dans le beau langage qui lui est familier, a proposé tour à tour à l'imitation de ses auditeurs l'*héroïsme*, la *simplicité*, la *sagesse*, la *charité* de leurs pères, cette « admirable charité des victimes pour les bourreaux. » — « Rabaud n'eut jamais une parole acerbe contre les innombrables espions qui le guettaient sans relâche; de sa grande âme ne sortirent que des prières pour ses ennemis, pour le roi, et quel roi! » Tout cela est d'une incomparable grandeur. Mais ce serait bâtir en l'air que de recommander la pratique de ces vertus à des hommes qui n'auraient pas la foi de leurs pères. Voilà ce qu'il importait surtout de dire dans une contrée où, hélas! les protestants contemporains sont en général aussi indifférents et aussi incrédules que leurs ancêtres étaient pieux et fidèles. On l'a dit sans doute, et M. Babut l'a répété avec beaucoup d'à-propos et de force dans le discours qu'il a prononcé à la maison de Roland, en insistant sur la nécessité d'avoir la même foi que ces nobles huguenots pour avoir le droit de se dire leurs descendants authentiques. Leurs convictions, leur foi vivante en

Jésus-Christ, voilà la source de leur héroïsme. Puissent les protestants de nos jours ne pas l'oublier. C'est par la foi qu'on transporte les montagnes, c'est par la foi qu'on transforme un monde. Que l'esprit des pères repose donc sur les enfants, et qu'il se trouve beaucoup d'Elisée pour recevoir au moins des lambeaux du manteau de ces Elie !

P. S. Au moment de clore cette lettre, nous apprenons que M. de Pressensé vient d'être désigné par le groupe du centre gauche du sénat comme candidat à un siège de sénateur inamovible. Ce choix honore ceux qui l'ont fait plus encore que celui qui en est l'objet. E. B.

Grande-Bretagne.

L'écrivain le plus lu en pays anglais. — Le Dr Begg. — Un discours ministre. — Un wagon missionnaire.

Chacun sait en Angleterre que le prédicateur le plus couru et le plus populaire est M. Spurgeon. Mais on n'y sait guère, à plus forte raison pouvez-vous l'ignorer, que c'est l'auteur le plus lu, et dont les ouvrages se vendent le mieux ici. C'est à peine si Dickens, de son vivant, et actuellement miss Braddon et Wilkie Collins, malgré l'énorme circulation de leurs romans, arrivent à des chiffres comme ceux que peut présenter M. Spurgeon. Il est peut-être le seul auteur à la mode qui ait une maison (Passmore et Alabaster) uniquement occupée d'éditer et de vendre ce qui sort de sa plume ou de sa bouche. Le catalogue des « publications Spurgeon » comprend huit pages in-octavo de texte très fin.

Le fond de cette bibliothèque se compose de sermons qui sont publiés toutes les semaines ; cette publication hebdomadaire date de janvier 1855. Le sermon sur l'immutabilité de Dieu, par lequel elle a commencé, a souvent été réimprimé. Les éditeurs ont en provision des rames de sermons, qui s'épuisent assez vite, et il faut recourir au magasin, où sont actuellement conservés 1730 clichés, qu'il faut souvent reconstituer aussi. Jusqu'ici c'est un sermon sur la « régénération baptismale, » prêché en 1864, qui a eu le plus fort tirage. On en est au 199e mille, et il continue à être demandé. Vient ensuite celui qui a trait à la perte du navire la *Princesse Alice ;* quand il aura l'âge du précédent, il aura bien eu autant de tirages. C'est le jeudi que paraît le sermon du dimanche ; il est sténographié, puis revu par M. Spurgeon. Voilà vingt-neuf ans que les choses se pratiquent ainsi chaque semaine. La vente hebdomadaire s'élève régulièrement à plus de vingt-cinq mille exemplaires, y compris ceux qui sont réunis en une brochure paraissant à la fin du mois.

Cette littérature s'exporte largement dans les colonies, et est pillée par les éditeurs américains. Spurgeon n'est pas insensible à l'indélicatesse de procédés, dont sont toujours victimes les écrivains avec lesquels on bat monnaie. « Croiriez-vous, m'écrivait-il un jour, qu'il n'est presque pas un des nombreux traducteurs de mes ouvrages, qui pense à m'envoyer un exemplaire de la traduction de ce qui m'appartient ? » Un journal de Chicago se faisait envoyer récemment par le télégraphe le sermon de chaque dimanche matin. Cela a duré deux ou trois semaines, puis a été discontinué, parce qu'un habile concurrent a trouvé moyen d'accaparer la longue dépêche et de voler le sermon. L'autre voulait bien faire la dépense, mais pas pour n'en rien retirer. L'arrêt de l'entreprise a provoqué de la part de M. Spurgeon les remarques que voici : « Les sermons n'ont pas été télégraphiés longtemps en Amérique, de sorte que nos amis qui craignaient la violation du sabbat, peuvent se tranquilliser. Nous n'en sommes pas fâché ; car les sermons que nous avons vus dans les journaux américains peuvent avoir été de nous, mais ils étaient si aplatis et défigurés que nous ne les aurions pas signés. Les œufs avaient été cassés pendant le transport, et la vie y avait été écrasée. Nous préférons de beaucoup reviser et publier nous-même. »

impossible de calculer le nombre des lecteurs des sermons. C'est en Ecosse qu'ils sont le plus lus. La revue mensuelle *Sword and Trowel* (l'épée et la truelle) a quatorze mille abonnés. L'ouvrage considéré comme le plus important de M. Spurgeon est le *Trésor de David* en six volumes, dont le premier, publié en 1869, a eu un tirage de vingt mille exemplaires. Son écrit le plus populaire, où il se montre écrivain de race, c'est *John Ploughman's Talk* (les propos de Jean Laboureur) ; publié en 1868, il en est à ses trois cent vingt mille exemplaires, et la suite, qui a paru il y a quatre ans, à ses cent mille.

Voir l'exposition de Mme Tussaud, (où se trouvent des figures de cire représentant les souverains, les grands criminels, etc.) et entendre Spurgeon avant de mourir, tel était le vœu d'une brave femme du nord de la Grande-Bretagne, qui exprimait ainsi naïvement la prestigieuse popularité de cet homme extraordinaire. « Nous autres Anglais, disait un habitant du sud à la bonne vieille qui conduit les visiteurs à l'abbaye de Melrose, nous avons eu bien des hommes fameux ; mais nous n'avons pas eu de John Knox. — C'est vrai, répliqua la digne femme, vous n'avez pas eu de John Knox, mais vous avez M. Spurgeon. » De la part d'une Ecossaise, d'une presbytérienne, c'est presque un éloge idolâtre.

Le 3 octobre, un cortège de deux mille personnes, auxquelles se sont joints trente mille spectateurs, rendait les derniers honneurs à l'un des hommes les plus marquants de l'Eglise libre d'Ecosse, le Dr Begg. Personne ne le remplacera aux séances de l'assemblée générale, où je crois, sauf erreur, l'avoir encore vu en mai dernier. Ses interruptions, ses mots, ses allocutions incisives, sa passion, son entêtement étaient à lui et bien à lui. C'était un orateur populaire, et de tribune : diction peu châtiée, langage manquant d'élégance et de distinction, mais frappant fort et où il fallait. On dit que c'est le professeur Thomas Smith qui recueillera sa succession, peu enviable, à mon sens, comme chef de la droite intransigeante. Il est des hommes qui soutiennent un parti par leur caractère, encore plus que par l'excellence de leurs principes ; le Dr Begg était du nombre ; il est à croire, à espérer, que son parti, privé de son honorable chef, se sentira plus libre de se laisser aller à plus de largeur ecclésiastique et dogmatique ; il s'y produira bien des défections, sans doute. Outre la part qu'il avait prise dans le grand événement de la disruption (1843) et dans la fondation de l'Eglise libre, ce qui avait mis en évidence le Dr Begg, c'était son âpreté, son étroitesse dans les affaires du professeur Robertson Smith, de l'union avec l'Eglise presbytérienne unie, de l'introduction de la musique instrumentale dans le culte, et en général dans tout ce qui sentait le progrès et l'union.

Son caractère conséquent, entier, était cependant pour plaire à des Ecossais ; en général, ne voyons-nous pas les hommes inflexibles dans leur attachement à une cause, même perdue, recueillir l'universel respect ? ceux qui ne les suivent, ni ne les aiment, s'inclinent cependant devant eux. Les presbytères de l'Eglise nationale, de l'Eglise libre et l'Eglise presbytérienne unie se sont joints dans un commun et suprême hommage au défunt : « Expression d'autant plus frappante d'un christianisme catholique, a dit un prédicateur, que cette expression se produisait spontanément au bord du tombeau d'un homme qui avait parfois parlé et agi comme s'il doutait ou se défiait de ce christianisme catholique. » Si le Dr Kennedy, *alter ego* du Dr Begg, et le professeur Smeaton, le théologien le plus en vue de l'école du Dr Begg, ont prêché, le dimanche après l'enterrement, des panégyriques de leur ami, le Dr W. Smith, prêchant dans une autre église, libre aussi, a tenu un langage sensiblement différent ; cette note est curieuse à entendre : « Pour moi, a-t-il dit, je me suis rarement trouvé d'accord avec lui dans ses projets, excepté ceux qui tendaient à l'amélioration

des habitations pauvres dans nos cités et du sort des cultivateurs. Si la nation avait été gouvernée au gré de ses désirs, nous serions déjà dans les secousses d'une révolution. Si l'Eglise était enchaînée, comme il aurait voulu qu'elle le fût, elle ne tarderait pas à être balayée par le flot du doute et de la pensée contemporaine... Mais il a été un grand homme d'Eglise, et n'a pas rendu peu de services dans la sphère pour laquelle Dieu l'avait particulièrement doué. »

Là, en effet, a été le grand mérite du Dr Begg; il a été un de ces hommes utiles, précieux, indispensables, surtout dans les temps de crise ou d'organisation, qui font centre, forment noyau, et, par la force d'attraction ou de domination de leur personnalité, groupent et solidifient des éléments divers et divergents qui attendent d'eux leur cohésion et, l'ayant une fois reçue d'eux, ne se détachent plus les uns des autres, ni de leur centre.

La quarante-quatrième session automnale de l'union congrégationaliste d'Angleterre et de Galles s'est ouverte à Sheffield en octobre. Elle commence par un discours du président, vrai discours-ministre dans plus d'un sens. C'est un ministre de l'Evangile qui le prononce, un homme que le suffrage presque unanime de ses collègues a appelé à ce périlleux honneur, et qui peut être considéré, en vertu de sa nomination à ce poste, comme le représentant le plus éminent du corps entier. On attend de lui une sorte de manifeste sur l'état de l'Eglise, ses devoirs, ses manquements, ses perspectives. Ce manifeste doit un peu servir de programme aux travaux de l'assemblée, et aux travaux de ses membres, une fois rentrés dans leurs Eglises respectives. L'orateur sait qu'il parle au nom, ou du moins, à l'intention de plus de deux mille congrégations, formant un des groupes ecclésiastiques les plus puissants en Angleterre. Tout cela fait que ce discours est attendu avec impatience, et commenté ensuite avec ardeur. Le fait que l'orateur désigné était le principal Fairbairn, un des esprits les plus lucides, un des penseurs les plus fermes de l'Angleterre théologique, donnait une importance particulière à une manifestation qui est toujours un événement. L'attente générale n'a point été déçue. Le Dr Fairbairn a tenu et dépassé les promesses que son nom avait fait naître. Il n'est peut-être pas de discours présidentiel devant l'union congrégationaliste qui, en dépit d'un débit inférieur à l'élévation de la pensée et de la plénitude de l'expression, ait produit un effet si considérable et rencontré une aussi générale admiration.

Il ne saurait être question de le traduire, pas même de le résumer dans ces colonnes; il est fort long. Mais comme il s'agit d'une manifestation, à noter soigneusement, de la piété et de la pensée chrétiennes en Angleterre, dans un de ses courants principaux, vous ne m'en voudrez pas si j'en cite quelques fragments de-ci de-là. Vous verrez, entre autres, si cette théologie anglaise, qu'on accuse si souvent d'être enfantine ou arriérée, ne saisit pas avec autant de vigueur que de clarté les problèmes du jour, et n'indique pas virilement les solutions, qu'il s'agisse de doctrine ou de pratique. Ce sera peut-être sur le continent où, avec des importations d'insipides produits ou de grotesques idées, on persiste à vouloir vous gaver d'une nourriture dont les Anglais ne veulent plus, qu'il faudra aller chercher, en définitive, des traces de la théologie anglaise, antique et bon teint.

L'orateur a jeté d'abord les yeux sur le passé. « L'orgueil qui ne reconnait pas la faute, ne proclame pas la fraternité, manque également d'esprit moral et filial. Il n'est pas de plus grand pécheur que celui qui se croit absolument saint, et l'Eglise qui prétend le plus à l'infaillibilité, est celle qui a le plus failli. Les esprits ne sont pas actuellement à la patience ou à la crédulité... C'est mal comprendre le christianisme que de le croire le plus honoré quand il est le moins discuté. Une Eglise historique n'est pas la même chose

que le christianisme historique ; la dernière et la moindre des Eglises dans l'histoire peut être, plus que la plus vieille, l'héritière de tout ce qu'il y a d'historique dans la religion de Christ... L'intelligence gouvernait l'Eglise (avec la scolastique), et quand l'intelligence a cessé de la gouverner, l'Eglise a cessé de gouverner l'homme... L'Eglise, politiquement organisée, a prouvé de la manière la plus irréfragable qu'une société politique, organisée et administrée par l'homme, ne peut jamais être la cité de Dieu... La mondanité ecclésiastique appartient à Rome ; la spiritualité de la religion est l'héritage de toutes les Eglises. »

Arrivant aux temps de la Réforme, le Dr Fairbairn a relevé le côté religieux qu'y a pris la liberté, et le développement que la liberté a amené dans la religion :

« La religion sans la liberté n'est pas religieuse... Jusqu'à ce que cette liberté eût été gagnée, le christianisme renouvelé ne pouvait que développer ses parties les plus sévères ; une fois la victoire assurée, les grâces plus douces sont venues se mêler aux vertus plus sévères et les adoucir. Et ainsi le vieux puritain devint le philanthrope récent. »

Le Dr Fairbairn ne veut pas se contenter des enseignements du passé. Il faut s'occuper du temps présent : « Le droit du christianisme doit être cherché non dans ses succès, mais dans ses capacités ; non dans ce qu'il a fait, mais dans sa capacité de faire... Vivre dans le passé, c'est le privilège et la preuve d'un grand âge... Agir, essayer, c'est le signe et le devoir de la virilité... Avoir servi l'homme crée des droits à sa reconnaissance ; le servir mieux que jamais crée des droits à sa foi et à son obéissance... Nous affirmons que le christianisme est plein d'énergies non épuisées, de capacités latentes et enveloppées, qui peuvent satisfaire les besoins les plus profonds et les plus urgents de ce temps... Se taire sur les choses qui préoccupent le plus l'homme, c'est renoncer au droit de le conduire. »

C'est avec regret que je renonce au plaisir de mettre sous vos yeux l'admirable caractéristique de notre société au point de vue religieux. L'orateur ne méconnait pas l'esprit religieux contemporain, « sérieux, actif, philanthropique, missionnaire. » Il peint à nouveau le tableau, cent fois peint, des conquêtes morales du christianisme, de la supériorité de notre état social sur la société de Tibère ou de Néron. Mais il remarque que ce n'est point cette dernière société, mais l'idéal de notre religion que nous devons prendre pour terme de comparaison. Regardons à l'attitude des classes intelligentes vis-à-vis de la religion. Sans doute les poètes et les savants qui ont de la religion se rencontrent encore, mais comme des exceptions ; la philosophie la plus à la mode est un « agnosticisme, » qui laisse l'homme devant Dieu avec un point d'interrogation. Quelle est l'attitude des classes laborieuses en face du christianisme ? L'ouvrier (anglais) est honnête, véridique, juste ; il va rarement à l'église. « Si (d'une part) ce mouvement est intellectuel, c'est avec l'intelligence qu'il faut aller à sa rencontre et le diriger. Il ne servira de rien de l'abandonner aux anathèmes aveugles et aux lamentations du piétisme, ni aux effusions d'un sentimentalisme religieux cosmopolite. » Si, d'autre part, ce mouvement s'appuye sur des forces sociales, cela est dû « à des causes pratiques et politiques, venant de l'insuffisance des Eglises, de leur impuissance de faire de la religion la force sociale et morale qu'elle devrait être. »

Fairbairn est moins inquiet des objections dogmatiques contre le christianisme, dont la nature même de l'homme finira toujours par avoir raison, que des objections provoquées par le défaut d'application du christianisme aux difficultés dont souffrent les classes laborieuses. « Les Eglises les ont laissées se débattre sans les aider. La religion, qui aime le mieux l'homme et vit de son amour, doit avoir quelque chose à dire sur la question du capital et du travail... Le « sécularisme » ne devrait avoir aucun prétexte pour exister ; la

religion devrait être du siècle... Le peuple est maintenant l'Etat... » Les Eglises libres, libres des entraves du passé, sont dans la meilleure position possible pour réaliser leur idéal, car elles se tournent naturellement, facilement, vers le progrès, vers l'avenir.

Je me félicite d'avoir pu placer sous vos yeux au moins quelques-uns des mots, quelques-unes des affirmations les mieux frappées d'un discours marqué tout entier au coin d'une saine et sainte conviction chrétienne.

Dernier effort de l'imagination inventive des Américains en fait d'évangélisation. C'est un wagon missionnaire, qu'on transportera et fera rouler successivement sur toutes les lignes pour pouvoir s'adresser à tous les employés. Il contiendra une salle pour réunions et les appartements, cuisine, etc. des membres de la mission. Pourquoi pas ? on a les bateaux missionnaires. Les pauvres esclaves des chemins de fer ont peut-être plus besoin encore que les marins du message du grand Libérateur. ***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Eglise évangélique méthodiste. Aperçu de son organisation, de sa discipline et de ses institutions, par J.-P. Cook, pasteur. — Paris, Librairie évangélique, 1883.

Quelques lignes de la préface feront connaître le but de ce livre et le point de vue adopté par l'auteur. « Je n'ai voulu ni défendre le méthodisme, ni attaquer les Eglises qui ont une organisation différente ou emploient d'autres méthodes. Je me suis uniquement proposé de constater des faits, de dire ce qui est, de faire savoir ce que nous sommes et ce que nous voulons. C'est au fond un simple manuel du méthodisme que je présente au public, et non pas une défense raisonnée de ses principes ecclésiastiques et de son organisation. » Nous n'avons donc ici ni une histoire du méthodisme, ni un exposé de sa doctrine ; pour ces deux points, l'auteur nous renvoie à l'excellent livre de M. Lelièvre : *la Vie de Wesley*, et à un ouvrage que M. le pasteur Cornforth doit prochainement publier sur la doctrine et la foi de l'Eglise méthodiste.

Mieux qu'aucun autre peut-être, M. P. Cook était bien placé pour nous donner un exposé clair, précis et complet de l'organisation de l'Eglise méthodiste, ayant, comme il le dit lui-même, rempli successivement pendant une carrière de trente-cinq ans, toutes les fonctions que l'Eglise confie soit à ses membres, soit à ses pasteurs, depuis celle de conducteur de classe jusqu'à celle de président de la conférence. Son livre est aussi exact que riche en renseignements, et nous ne pouvons que le recommander vivement à tous ceux qui désirent connaître dans ses détails l'organisation de l'Eglise méthodiste. Il se divise en sept chapitres : l'Eglise, les membres de l'Eglise, les pasteurs, les assemblées ecclésiastiques, l'économie financière, le culte et les moyens de grâce, l'œuvre de l'Eglise. Un appendice renferme un certain nombre de pièces officielles se rapportant aux sujets indiqués ci-dessus.

Nous ne voulons pas nous livrer ici à une critique de l'organisation de l'Eglise méthodiste, M. Cook n'ayant pas pour but de la justifier, mais de l'exposer ; nous nous contenterons de relever quelques points qui nous ont particulièrement frappé.

Reconnaissons-le, cette organisation peut être, d'une manière générale, présentée comme un modèle à ceux qui aiment l'Eglise strictement organisée et fortement constituée. Les diverses assemblées de l'Eglise : réunion d'expérience (pour le groupe ou la classe), réunion de conducteurs (pour l'Eglise locale), assemblée trimestrielle (pour le circuit, ou réunion de plusieurs Eglises), assemblées de district (pour le district, circonscription embrassant plusieurs circuits), la conférence (représentation de l'Eglise entière), ces diverses assemblées forment un filet aux

mailles serrées et doué cependant d'une grande souplesse, car cette organisation sait, suivant les circonstances, se modifier pour s'adapter au milieu dans lequel l'Eglise se développe. « Cette organisation, dit M. Cook, s'est développée peu à peu suivant les indications de la Providence, et s'il fallait lui donner un nom précis, nous l'appellerions *providentielle*. Nous croyons que, comme telle, elle est appelée à se développer encore, en s'adaptant aux circonstances, pour pouvoir le mieux possible travailler à la sanctification de ses membres et à l'évangélisation du monde. Nous dirions volontiers que, pour arriver à ce but, le méthodisme est opportuniste dans le bon sens de ce mot, et qu'il est disposé à se faire « tout à tous. pour en » sauver quelques-uns. » (1 Cor. IX, 22.)

Un reproche souvent adressé à l'Eglise méthodiste est d'être cléricale et de ne pas donner dans son sein assez de place à l'élément laïque. Ce reproche n'est pas fondé pour les assemblées inférieures de l'Eglise : l'assemblée trimestrielle de circuit, par exemple, un des rouages les plus importants, compte une forte majorité de laïques, mais il peut être adressé, à juste titre, à l'organisation de la conférence, dans la composition de laquelle les laïques n'entrent que pour un quart environ. Notre auteur est le premier à reconnaître que cette proportion est trop faible, et à approuver la décision prise en 1883 de modifier cet état de choses dans le sens d'une plus grande participation des laïques à la direction suprême de l'Eglise. La conférence anglaise, distincte de celle du continent, se compose d'un nombre égal de pasteurs et de laïques, mais une grande partie des affaires est traitée dans une assemblée exclusivement pastorale qui précède la conférence générale. Nous ne saurions qu'encourager nos frères à entrer résolument dans la voie d'une réforme, ainsi qu'à faire décider le mouvement de rotation des pasteurs, non plus par une simple commission, mais par la conférence elle-même.

Notons à ce sujet que le séjour d'un pasteur dans un même poste (loi de l'itinérance) est fixé à un maximum de trois ans en Angleterre et en Amérique, et de cinq ans sur le continent. Cette règle, qui a certains avantages, nous paraît offrir aussi de sérieux inconvénients ; ceux-ci sont moins sensibles peut-être dans l'Eglise méthodiste qu'ils ne le seraient dans d'autres congrégations, à cause de la division de l'Eglise locale en classe, dont chacune a un conducteur qui peut mettre promptement le nouveau pasteur au courant des besoins spirituels de son troupeau.

Dans la règle, chaque Eglise locale doit se charger des frais de culte, et chaque circuit du traitement de ses pasteurs; celui-ci est de 2500 francs en moyenne, plus une allocation de 200 francs par enfant au-dessous de vingt ans, un logement meublé et le remboursement des frais de courses. Jusqu'ici les circuits du continent n'ont pu suffire à cette tâche et ils reçoivent une allocation de la caisse centrale, caisse alimentée presque exclusivement par des dons de l'Eglise méthodiste anglaise. En retour, la conférence continentale doit s'abstenir de faire des collectes en Angleterre.

Chaque membre de l'Eglise est tenu de verser dans la caisse pour le traitement des pasteurs une cotisation de dix centimes au minimum par semaine, et une seconde d'au moins un franc à la fin de chaque trimestre. Une telle mesure aurait, croyons-nous, bien de la peine à être appliquée dans nos Eglises indépendantes de la Suisse française. Une grande liberté y est, à cet égard, laissée à chacun, aucune cotisation n'est imposée, et dans plusieurs Eglises les collectes pour la caisse centrale se font au culte et sans aucune inscription. Entre ces deux systèmes, nous avouons franchement préférer ce dernier.

Ceci nous amène à une remarque générale sur le livre de M. Cook. Notre frère est méthodiste, méthodiste convaincu, il aime son Eglise: mais ne la voit-il pas trop en beau? Providentielle : oui, elle l'est. C'est Christ

qui a suscité Wesley et ses collaborateurs pour réveiller l'Eglise. Il s'est servi d'eux comme d'instruments de choix ; l'Eglise méthodiste a fait et fait encore beaucoup de bien, mais son organisation est une œuvre d'homme, par là-même imparfaite et perfectible. En l'appelant « providentielle », ne court-on pas le risque de le perdre quelque peu de vue ? S'il s'agissait ici d'une étude critique nous aurions, sur plusieurs points, nos réserves à faire et nos objections à présenter. Ne l'oublions du reste jamais : l'organisation n'a qu'une valeur secondaire; elle exerce une grande influence sur la vie d'une Eglise, mais elle ne peut ni la donner ni l'entretenir. L'Eglise méthodiste l'a compris : elle désire avant tout être une Eglise vivante et missionnaire, se proposant comme but la conversion des pécheurs et la sanctification des croyants. « Nous sommes, a dit un de ses conducteurs les plus distingués et les plus autorisés, M. le pasteur Hocart, une création du réveil ; notre histoire est une histoire de réveil ; nous ne pouvons subsister que par le réveil. Dès le jour où les réveils nous feront défaut, nous perdrons notre vitalité, et l'on pourra sonner le glas funèbre non seulement sur un mort, mais sur un cadavre tombé en dissolution. »

« Tout bon méthodiste, dit notre auteur, est un missionnaire ; il ne peut rester bon méthodiste que s'il évangélise de quelque manière, que s'il travaille à faire connaître son Sauveur. » Que notre frère nous permette d'élargir sa pensée et de dire : tout bon *chrétien* est un missionnaire. Cet esprit d'évangélisation doit être l'esprit de tous les vrais disciples de Christ ; puissent les membres de nos Eglises le comprendre mieux, le réaliser surtout dans la pratique, et devenir, chacun dans sa sphère, de fidèles témoins du Sauveur. Quand la lumière luira plus brillante et plus pure, les ténèbres aussi se dissiperont et le règne de Dieu viendra. J. M.

LE BON MESSAGER, almanach illustré pour 1884. — Lausanne, Georges Bridel.

Economie politique, sociale et domestique, hygiène, histoire naturelle, actualités, réminiscences, et tous les éléments qu'entraîne avec lui le cours prévu des saisons, rien ne manque au *Bon Messager*. Il y a..... mais ouvrez plutôt !

Voici d'abord la figure parlante du docteur Kern, notre ancien ministre à Paris ; puis un dormeur étendu sur l'herbe : à son réveil il nous dira bien des choses ; puis les ruines d'Ischia et l'incendie de Vallorbes ; puis l'exposition nationale de Zurich ; puis... après tout, lecteur, c'est à vous d'en juger. Agréable à donner, non moins qu'à recevoir, répandez-le à pleines mains, cet excellent almanach, et partout il fera du bien.

CH. PARIS.

LE BAPTÊME D'EAU SELON LA PAROLE DE DIEU. Etude scripturaire, seconde édition. — Neuchâtel, J. Sandoz, 1883.

Hélas non ! cette brochure ne nous a pas convaincu. Pédobaptiste nous étions, pédobaptiste nous sommes. Et cependant nous avons souvent désiré un changement de vues. Placé dans une position où le mode baptiste nous paraissait plus *expédient*, comme disent les Anglais, nous avons à plusieurs reprises cherché de bons et solides arguments démolissant notre foi à la légitimité du baptême des enfants. Nous espérions que cette brochure nous les apporterait. En nous l'annonçant, on nous faisait entendre qu'elle serait un correctif salutaire à la notion du *saint baptême* de M. Weber [1].

Grande fut notre déception. Au lieu de serrer les textes de près et de lutter à bras le corps avec ses adversaires par une exposition aussi exacte que possible de leur manière de voir, l'auteur se fait une telle idée du pédobaptisme qu'il n'est qu'une chose qui nous étonne de sa part : c'est qu'avec des vues

[1] Voy. la *Revue critique* publiée dans le N° d'avril de ce journal.

comme les siennes, il ait pu rester vingt-cinq années durant sans accomplir un acte qu'à sa place, nous semble-t-il, nous aurions accompli dans les vingt-quatre heures.

Si le pédobaptisme était ce que le très honorable auteur de la brochure le fait, et s'il se soutenait par les arguments qu'il combat, comment y aurait-il encore des chrétiens quelque peu intelligents pour croire et pour prétendre que le pédobaptisme se légitime de par l'Ecriture? Une telle manière de voir serait si absurde qu'il suffirait d'ouvrir les yeux pour le reconnaître. Les plus myopes ne sauraient s'y tromper. Cela est tellement vrai que, tout pédobaptiste que nous sommes, nous acceptons *en plein*, — nous pesons nos mots;— *tous les arguments* que l'auteur dirige contre le pédobaptisme tel qu'il le comprend (pag. 24-41).

Seulement le pédobaptisme est-il ce que l'auteur comprend? Voilà la question. Ou plutôt il n'y a pas de question possible. Le pédobaptisme est tout autre chose.

Nous ne terminerons pas sans dire que la brochure que nous annonçons a des qualités dignes d'être relevées; nous en indiquerons trois : le ton en est toujours bienveillant. Ensuite, bien que baptiste convaincu, l'auteur ne coule pas le moucheron pour avaler le chameau; en d'autres termes, il ne refuse pas de participer à la cène avec les chrétiens qui ne jugent pas du baptême exactement comme lui. Enfin, l'auteur est un partisan décidé du spiritualisme chrétien. Il a des paroles excellentes contre les abus et superstitions dont le baptême a été et est encore trop souvent l'objet. A ces divers points de vue, et à d'autres aussi, cette brochure peut être recommandée. J. REYMOND.

L'ORAISON DOMINICALE ET LA BÉNÉDICTION, mises en musique par Elisée Bost, pasteur. — Lausanne, Mignot, 1883.

M. le pasteur Elisée Bost, continuant les bonnes traditions de famille, vient de publier sous ce titre deux chœurs religieux. L'idée du premier est assez ingénieuse, et la musique ne manque pas de valeur. Après l'Invocation, qui a un caractère de grandeur et de simplicité, chaque demande de la prière du Seigneur est traitée spécialement. La première et la troisième : — « Que ton nom soit sanctifié. — Que ta volonté soit faite. » — offrent des longueurs inutiles et fatigantes; la seconde « Que ton règne vienne! » — est réduite à de justes proportions, bien suffisantes, nous semble-t-il. La quatrième demande est exprimée par des voix d'enfants, qui présentent un agréable contraste avec ce qui précède; c'est une mélodie qui a de la fraîcheur et produit un heureux effet. Puis vient un chœur de femmes « Pardonne nos offenses! » —avec les mêmes répétitions trop prolongées, que nous signalons plus haut; le reste de la prière renferme quelques beaux passages, mais a cependant un caractère général de monotonie. L'inspiration ne se soutient pas assez; malgré cela, ce premier chœur est certainement digne d'être étudié avec soin.

Quant au second (*la Bénédiction*), il nous paraît inférieur; c'est un peu toujours le même refrain, qui se retrouve partout dans le recueil. Il y a de bonnes intentions, on le sent, mais l'exécution manque de vigueur et d'originalité.

Nous devons dire, en terminant, que l'auteur nous paraît heureusement doué pour ce genre de compositions, et, malgré nos critiques, nous l'exhortons à persévérer dans cette voie. Il peut rendre de précieux services. P. DUPLAN.

IL A DONNÉ SA VIE POUR NOUS (1 Jean III, 16). Dernier sermon de M. Oscar Vallette, précédé de quelques souvenirs. — Paris, Fischbacher 1883.

La mort si prompte de M. le pasteur Oscar Vallette a eu un retentissement douloureux dans tout notre protestantisme évangélique. Les regrets causés par la perte de ce jeune et vaillant athlète chrétien seront augmentés

encore par la lecture de cette émouvante brochure, qui nous fait connaître la vie, le beau caractère, l'activité féconde, et surtout le dernier combat et la fin paisible et triomphante de M Oscar Vallette, ainsi que les hommages éloquents rendus à sa mémoire par des hommes tels que MM. Appia, de Pressensé, Jean Meyer, et le texte du dernier sermon prêché par le jeune pasteur de la Confession d'Augsbourg, le 23 mars 1883, dans l'église de la Rédemption, à Paris.

« Il a donné sa vie pour nous » : telles sont les paroles que le prédicateur développe avec une richesse de pensées et une originalité puissante qui s'allient avec une parfaite simplicité, un profond sérieux, et qui laissent le lecteur (que devait-ce être pour les auditeurs!) sous une impression forte et solennelle.

Le vœu exprimé par un des amis de M. Oscar Vallette vient tout naturellement sur les lèvres quand on tourne la dernière page de cette brochure : « Nous voulons suivre la route que tu nous as tracée; nous voulons vivre comme toi, afin de mourir comme toi. Que Dieu nous l'accorde! » E. L. B.

CHRISTINE. Autobiographie d'une malade. Traduit de l'allemand. — Genève, Cherbuliez, 1883.

Il est des existences privées de soleil, ballottées d'affliction en affliction, sur lesquelles l'antique malédiction pèse d'une manière particulière. Leur vue serre le cœur, et l'on a hâte de passer. Elles trouvent cependant leur bon Samaritain, témoin Christine.

Christine est la fille d'un professeur d'université allemande. La maladie la saisit déjà à l'école, puis l'abandonna, puis la reprit en plein épanouissement, pour ne lui laisser que de courts relâches et l'étreindre toujours plus fortement après chacun d'eux. Aujourd'hui elle est presque aveugle et menacée de le devenir tout à fait, impotente, réduite à une faiblesse et une incapacité physique à peu près complètes. Elle a subi de douloureuses opérations. Cela ne l'a pas empêchée de célébrer en 1880 son jubilé de vingt-cinq ans de maladie, le cœur plein d'action de grâce.

Malgré ses souffrances, Christine est donc pleine de joie. Pourquoi? Parce qu'elle a rencontré dans son isolement et son accablement l'amour du bon Samaritain; la charité de Christ la soutient, la console, la guérit spirituellement. Inspirée par cette tendresse divine, Christine se rend utile dans le règne de Dieu; elle a créé une sorte de congrégation de malades, priant les unes pour les autres, s'aidant de leurs biens et de leur sympathie. Elle a publié des *Hymnes* arrivées à leur troisième édition, un petit écrit intitulé : *Conseils et Consolations*, enfin son *Autobiographie* dédiée à ses compagnes de souffrance.

Nous recommandons ce petit volume aux mécontents, aux envieux, aux attristés, à ceux qui se croient inutiles, comme à ceux qui, au milieu des ardeurs et des satisfactions de la lutte, oublient le redoutable et trop réel problème de la souffrance. C'est le journal d'une vraie malade, et les malades y trouveront naturellement plus d'une direction. L'âme est en santé, sa piété n'a rien de morbide. Quand Christine est saisie d'un accès de pleurs convulsifs, elle se récite à elle-même quelque gaie poésie de Gœthe. La traduction est aisée malgré quelques taches; elle est bien féminine. Nous aurions toutefois préféré que le traducteur, qui a rendu en vers français quelques-unes des hymnes de l'auteur, s'épargnât cette difficulté. Le littéralisme du rythme est difficile à obtenir, il s'atteint en général aux dépens de la pensée ou du sentiment. J. GINDRAUX.

ERRATUM

Dans le numéro de septembre, page 423, première colonne, ligne 22, au lieu de : *le docétisme ou négation de la divinité du Sauveur*, lisez : *le docétisme ou négation de l'humanité du Sauveur.*

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE

Luther et l'Ancien Testament[1].

SECOND ARTICLE

III

Nous avons parlé jusqu'ici de Luther comme traducteur, puis comme exégète. La troisième partie de notre étude nous appelle à examiner quelle a été pour Luther la valeur des écrits de l'Ancien Testament, soit comparés les uns aux autres, soit dans leur relation avec les apocryphes.

Ici encore, rappelons-nous quelle était la situation de l'Eglise au moment où Luther parut. L'ignorance de la langue hébraïque avait conduit les Pères à adopter comme autorité ecclésiastique la version grecque alexandrine, dite des Septante. Jérôme, en composant sa version latine de l'Ancien Testament, directement d'après l'original hébreu, avait, il est vrai, amené une réaction salutaire, au moins dans le sein de la fraction occidentale de la chrétienté. Mais les ténèbres du moyen âge étaient venues peser lourdement sur toutes les études, sur toutes les recherches, et dans ce milieu la version de Jérôme avait graduellement subi des altérations considérables. Elle n'en avait pas moins acquis une autorité de plus en plus grande aux yeux des savants comme des ignorants. N'a-t-on pas vu, au commencement de l'ère de l'imprimerie, paraître une édition triglotte de l'Ancien Testament, où la version latine figurait dans la colonne centrale avec le texte hébreu d'un côté et les Septante de l'autre, tandis que les éditeurs comparaient cette position à celle de leur sainte mère, l'Eglise romaine, entre l'Eglise grecque et la synagogue, ou à celle de notre Seigneur Jésus-Christ crucifié entre les deux brigands[1].

Nous avons déjà vu que Luther s'affranchit résolument de l'autorité de l'Eglise en ce qui concernait la version reçue, accréditée, en dehors de laquelle on croyait qu'il n'y avait pas de salut. Il rompit avec la Vulgate, restaurant ainsi les textes originaux dans la position privilégiée qu'on n'aurait jamais dû leur ravir, et donnant à son peuple une traduction de la Bible, puisée aux sources mêmes. Mais s'affranchir de la Vulgate, ce n'était qu'un pas, un détail; il y avait bien d'autres conséquences

[1] Voy. le numéro de novembre.

[1] Nous voulons parler de la Polyglotte d'Alcala (*Complutum*), due au cardinal Ximénès et qui fut imprimée de 1514-1517. Dans l'article *Polyglottes* de l'Encyclopédie de M. Lichtenberger, M. Samuel Berger estime que la phrase citée ci-dessus n'est qu'un bon mot d'Espagnol, qu'il ne faut pas prendre au sérieux. Mais n'est-il pas déjà significatif qu'on ait pu avoir l'idée d'une semblable plaisanterie?

impliquées dans cette indépendance que Luther revendiquait et mettait en pratique vis-à-vis de la tradition. Du moment que le recueil sacré n'était plus garanti aux fidèles par l'autorité séculaire de la tradition ecclésiastique, du moment que le *consensus* des Pères et des docteurs, la volonté des papes et des conciles, ne signifiaient plus rien devant le tribunal de la conscience chrétienne, il devenait inévitable que Luther et ses adeptes portassent leur attention sur la composition des deux recueils sacrés, l'Ancien et le Nouveau Testament. Toutes ces questions, graves et délicates, qui se posent légitimement devant les théologiens protestants, Luther dut les entrevoir, et plusieurs d'entre elles le préoccupèrent vivement.

Nous commencerons par constater que, sur la question fondamentale, Luther n'a jamais hésité. Il a toujours proclamé que l'Ecriture sainte, composée des deux Testaments, est la source et la norme de la connaissance que nous avons de Dieu et de notre salut par Jésus-Christ. C'est à ce point de vue, que j'appellerais volontiers celui de la gratitude et du respect, que Luther se place toujours quand il est en présence de l'Ecriture sainte. Mais, quelque respectueux que nous le trouvions dans son emploi des livres sacrés et dans ses jugements sur leur précieux recueil, nous voyons pourtant qu'il a largement fait usage de son droit de libre examen pour analyser et discuter les divers écrits dont se composent les deux collections bibliques. Tenons-nous-en à ce qui concerne l'Ancien Testament. Luther l'a sans doute à maintes reprises envisagé comme un tout, comme un ensemble; mais bien loin de se borner à des considérations générales et de n'en jamais parler qu'en bloc, il a très nettement, et avec beaucoup de précision, saisi toutes les occasions de s'exprimer sur les divers livres de l'Ancien Testament, et ne s'est point gêné pour manifester carrément ses préférences. Nous trouvons à cet égard des renseignements précieux dans les préfaces dont il a accompagné chaque livre dans sa version de la Bible[1].

Mélanchthon nous raconte[2] que, dans les premières années de sa carrière, étant encore moine à Erfurt, Luther lisait avec prédilection les livres des prophètes et des apôtres. Si ce terme, « les écrits des prophètes, » doit être pris dans son sens spécial et n'est pas une expression générale pour désigner l'Ancien Testament tout entier, nous devons reconnaître que les préférences de Luther se sont plus tard portées d'un autre côté, car il ne semble pas que les livres que nous appelons prophétiques aient tenu autant de place dans ses études que la loi d'une part et le psautier de l'autre. Prenez la liste des commentaires bibliques de Luther, telle que nous l'avons brièvement tracée plus haut; mieux encore, prenez cette liste dans ses détails, et vous verrez que le Pentateuque et les psaumes accaparent presque tous les volumes consacrés à l'exégèse dans l'édition complète des œuvres de Luther. Est-ce là une circonstance fortuite? Nous ne le pensons pas. Toujours Luther place

[1] Une réédition populaire de ces *préfaces* vient d'être publiée par les soins de la Société biblique de Prusse et se trouve en vente au dépôt du *Haupt-Verein für christliche Erbauungsschriften* (Berlin, 1883). Le professeur Kleinert de Berlin a consenti à se charger de ce travail et l'a accompagné d'une instructive préface.

[2] Köstlin, *Luthers Theologie*, I, pag. 37.

la loi, c'est-à-dire les cinq livres du Pentateuque, à un rang élevé, supérieur à celui qu'il assignait au reste de l'Ancien Testament. Et nous aurons l'occasion de reconnaître plus loin qu'à ses yeux, c'est la loi qui donne le ton à l'Ancien Testament tout entier. Bien plus, rappelant que l'apôtre saint Paul appelle l'Ancien Testament « la loi de Moïse, » il déclare que l'Ancien Testament tout entier se résume dans les livres de la loi. Il ajoute : « Que sont donc les autres livres, prophétiques et historiques ? » Et il répond : « Rien autre que ce qu'est Moïse, car ils ne font qu'agir pour Moïse et résister aux faux prophètes, afin que le peuple ne s'engage pas dans la mauvaise voie des œuvres méritoires, mais qu'il demeure dans la connaissance de la loi. Ils ne font que développer ce qu'a dit Moïse, ce sont donc les ouvriers et les témoins de Moïse, désireux d'amener par la loi chacun à Christ[1]. » Ce point de vue sur la loi est extrêmement important pour comprendre la relation que Luther établit entre le Nouveau Testament et l'Ancien ; nous y reviendrons.

Quant aux psaumes, Luther leur témoigne également une faveur et une affection particulières. N'en soyons pas surpris. Au milieu des péripéties multiples dont sa vie s'est composée, Luther trouvait dans le psautier comme un miroir fidèle de l'âme humaine, de ses agitations, de ses luttes, de ses défaillances et de ses relèvements. Ces mouvements divers, qui ébranlent si fortement les natures foncièrement religieuses comme celles des psalmistes et comme celle de Luther, trouvaient sans cesse un écho dans son âme et devaient le ramener toujours à l'étude des cantiques sacrés. Poète lui-même, cherchant souvent, dans le chant des hymnes, la consolation et l'apaisement de son cœur, avec quel amour il devait revenir à son psautier. Il en parle avec un enthousiasme communicatif. Il estime que le livre des psaumes pourrait à bon droit être appelé « la petite Bible ; » que tout ce que renferme l'Ecriture sainte dans son ensemble s'y trouve résumé de la façon la plus brève et la plus belle. Le Saint-Esprit semble avoir voulu prendre la peine de préparer et de réunir un recueil d'exemples de toute la chrétienté et de tous les saints, afin que ceux qui ne peuvent pas lire la Bible entière y trouvent son contenu condensé en un petit volume. Il trouve un charme particulier dans le fait que les psalmistes nous montrent quelle était leur manière de converser avec Dieu, de lui adresser leurs prières, en sorte que les saints du psautier nous apparaissent non pas muets, à demi-morts, mais bien éveillés et vivants. Enfin, ce ne sont pas seulement des mots, des phrases que nous trouvons dans les psaumes, c'est le cœur même de ceux à qui nous les devons, c'est le trésor intime de leur âme, la source de leurs paroles et de leurs actes ; nous lisons, pour ainsi dire dans leur cœur, les pensées qu'ils ont eues au milieu des difficultés, des angoisses, des détresses. « En résumé, veux-tu voir la sainte Eglise chrétienne peinte avec des couleurs et des formes vivantes en un tableau de petite dimension, prends le psautier ! Tu y trouveras un miroir clair, pur et net, qui te montrera ce qu'est la chré-

[1] Préface à l'Ancien Testament. *Œuvres de Luther*, édition d'Erlangen-Francfort, vol. LXIII, p. 21.

tienté; tu t'y verras toi-même, tu y trouveras le vrai γνῶθι σεαυτόν; tu y découvriras encore Dieu et toutes ses créatures[1]. »

Je me suis étendu quelque peu sur le psautier à cause de l'importance qu'il a eue pour Luther et de la valeur exceptionnelle que le réformateur lui a attribuée. J'ai également relevé la place éminente, prépondérante, que Luther a faite au Pentateuque au milieu des livres de l'Ancien Testament, et nous verrons plus loin quel rôle joua dans ses conceptions la loi mosaïque et le décalogue en particulier. Devons-nous inférer de cette préférence que nous ayons à suivre de point en point l'exemple du réformateur? Ici je vous prie de distinguer. Je crois que nous avons à imiter Luther quant au principe, tout en réservant notre pleine et entière liberté quant à l'application. Quant au principe d'abord, il me semble que nous devons donner raison à Luther et suivre son exemple en nous attachant sans scrupule et avec une reconnaissance particulière à ceux des livres de l'Ecriture qui nous paraissent le plus faits pour nous[2]. Nous sommes infiniment divers, nos caractères, nos tempéraments, notre mode de vivre, les milieux dans lesquels nous avons grandi et dans lesquels nous nous mouvons, diffèrent souvent, habituellement même, du tout au tout : nos besoins ne sont donc pas les mêmes, nos aspirations sont loin d'être identiques. Or, l'Ecriture est ainsi faite que par la variété de son contenu, elle offre à chacun la nourriture qui lui convient. Nourrissons-nous, comme faisait Luther, de ce qui nous semble spécialement fait pour nous; étudions l'Ecriture, c'est notre premier devoir. Mais ne nous laissons influencer dans nos préférences, ni par une routine, ni par une autorité extérieure. En vantant le psautier, comme nous l'avons entendu tout à l'heure, Luther ne faisait que rendre témoignage à l'expérience bienfaisante qu'il avait faite de son utilité.

Le principe de Luther me semble donc irréprochable; nous pouvons, nous devons nous mouvoir librement dans le domaine de l'Ecriture sainte, glanant partout ce qui peut nous faire du bien, revenant de préférence aux endroits dont nous avons éprouvé la fécondité. Ces endroits, Luther les connaissait pour son compte et nous les avons indiqués. Est-ce à dire que nous devions imiter aussi l'application qu'il a faite du principe si juste qu'il avait posé? Nullement. Il est parfaitement concevable et naturel que d'autres âmes trouvent ailleurs, dans l'Ecriture, les trésors que Luther discernait surtout dans le psautier. Les livres prophétiques peuvent paraître à tel d'entre nous la partie la plus précieuse du recueil sacré de l'ancienne alliance. Que d'autres encore s'attachent de préférence à tel ouvrage qui peut sembler avoir une moindre importance, c'est tout aussi légitime. Ce qui importe, ce qu'il est nécessaire de reconnaître et de proclamer, c'est la liberté du chrétien qui peut choisir parmi les documents sacrés de la révélation, ceux qui l'édifient et l'instruisent le mieux. Luther nous en a donné

[1] Préface au Psautier. *Œuvres*, vol. LXIII, p. 28 et suivantes.

[2] Par là, je n'entends point les livres qui nous plaisent le mieux, mais ceux qui sont le plus susceptibles de nous faire du bien. S'il en est qui parlent sévèrement à notre conscience, nous devons les considérer comme tout particulièrement destinés à notre édification.

l'exemple, et nous ne sommes pas de ceux qui se scandalisent en lisant les jugements souvent un peu sommaires qu'il a portés sur l'un ou sur l'autre des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Vous avez entendu parler, je n'en doute pas, des sentiments contradictoires que lui inspirait une des épîtres du Nouveau Testament, celle de saint Jacques, qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer et qui lui répugnait pourtant. Vous connaissez aussi les appréciations peu favorables qu'il émettait sur l'épître aux Hébreux et sur l'Apocalypse. Rien ne nous oblige à jurer servilement d'après les paroles du réformateur. Nous sommes libres, parfaitement libres de nous séparer de lui, de discerner dans l'épître de Jacques beaucoup de choses excellentes et précieuses, de lire avec fruit et édification l'épître aux Hébreux, de démêler, sous les obscures pages de l'Apocalypse, des enseignements profonds et salutaires. Nous pouvons contredire Luther dans ses appréciations, mais je ne puis m'empêcher de lui savoir gré du principe dont il s'est inspiré. Il s'est placé, pour porter ses jugements, au centre même de la vérité chrétienne, il a saisi directement et immédiatement Celui qui est le chemin, la vérité et la vie, et il a prononcé cette parole éternellement vraie, profondément juste, digne d'être méditée et d'être appliquée : « La véritable pierre de touche pour l'appréciation des livres saints, c'est de voir s'ils ont Christ pour objet ou bien non (*ob sie Christum treiben oder nicht,* expression énergique et difficile à traduire).... Ce qui ne fait pas connaître Jésus-Christ n'est pas apostolique, quand même ce serait saint Pierre ou saint Paul qui l'aurait dit. En revanche, ce qui prêche Jésus-Christ est apostolique, quand même ce serait Judas, Anne, Pilate ou Hérode qui le dirait[1]. »

Cette parole mémorable du réformateur nous fait comprendre sans difficulté comment et pourquoi il mettait au-dessus de tous les autres les écrits de Paul et de Jean. Nous trouverons aussi explicable qu'il ait donné, en se plaçant à ce point de vue, une importance capitale à la loi et aux psaumes : c'est que, sans aucun doute, il se mettait, en face de l'Ancien Testament, dans la même attitude que saint Paul, ne perdant pas de vue que Christ est le but, et mesurant par conséquent tous les livres à l'importance de leur relation avec Jésus-Christ. Nous ne voudrions pourtant pas laisser croire que Luther ait méconnu la valeur des autres écrits sacrés de l'Ancien Testament. Il a parlé des prophètes dans les termes les plus élogieux, décernant parmi eux la première place à Esaïe et à Daniel; ce sont les seuls aussi auxquels il ait consacré des commentaires un peu étendus. Mais, chose intéressante et bien digne d'être notée, autant Luther recueille avec soin les témoignages rendus au Christ par les écrivains prophétiques, autant il se montre indifférent à l'égard de leurs autres prédictions. « Ce qu'ils ont annoncé au sujet de l'avenir des royaumes et des puissances de la terre, n'a que peu d'importance; ils s'y sont même souvent trompés, ce n'est pas cela qui leur a valu leur nom de prophètes, mais c'est ce qu'ils ont annoncé touchant le Christ, et ce qu'ils ont prêché au peuple pour l'affermir dans la foi en lui inter-

[1] Préface aux épîtres de saint Jacques et de saint Jude. *Œuvres*, vol. LXIII, pag. 157.

prétant la Parole divine[1]. » Remettre toujours Christ au premier rang, montrer que c'est vers lui que tout converge et de lui que tout dépend, telle est donc la préoccupation constante de Luther.

C'est peut-être ce qui explique pourquoi les livres historiques de l'Ancien Testament sont si rarement mentionnés dans ses écrits. Leur principale valeur à ses yeux, ce sont les narrations instructives qu'ils renferment, et qui peuvent souvent servir d'exemples. Mais, en somme, il se contente de faire de temps à autre quelques remarques sur ces livres, par exemple sur l'intérêt que présentent les héros décrits dans le livre des Juges, sur le bon ordre et l'exactitude des récits du livre des Rois, préférables selon lui à ceux des Chroniques. Il laisse échapper une fois une parole un peu sévère pour les livres d'Esdras et de Néhémie. Enfin, il se tait habituellement sur le compte du livre d'Esther, sauf une ou deux occasions dans lesquelles il porte un jugement catégorique sur cet écrit : « Quoiqu'il soit dans le canon, dit-il, il mérite plus que tout autre de n'y pas figurer. » Par « tout autre » nous devons entendre les livres apocryphes, dont Luther vient de parler dans la phrase précédente. Mieux que pour l'épître de Jacques, par exemple, nous comprenons ici la sévérité de Luther; mais, encore une fois, nous n'y voyons qu'une preuve de la liberté d'allures du grand réformateur, si pénétré de cette pensée que là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. S'il est vrai, du reste, comme Luther l'estimait, que le critérium de la valeur des écrits bibliques soit leur rapport plus ou moins intime et direct avec Jésus-Christ, nous ne trouverons pas étonnant qu'Esther occupât une place très inférieure dans ses préférences[1].

Il nous reste à parler de Job et des trois livres dits salomoniques. Luther aimait le livre de Job. Il le compare à certains psaumes et voit avant tout dans les afflictions du principal personnage un type des épreuves suprêmes que Jésus-Christ a dû supporter. L'historicité des événements qui servent de base à ce livre lui semble une question secondaire, pour ne pas dire indifférente ; grande est en revanche l'utilité de ce livre, comme exemple de la puissance que le diable possède pour nous tenter. L'importance du livre des Proverbes est pour Luther dans ses préceptes éducatifs, utiles pour l'instruction et la discipline de la jeunesse. L'Ecclésiaste est pour la vie publique ce que les Proverbes sont pour la vie domestique. Enfin Luther interprète le Cantique par la méthode allégorique, malgré ce que nous avons vu plus haut, mais il s'en tient du moins à l'allégorie la plus simple, voyant dans Salomon et sa bien-aimée un symbole de la relation du roi d'Israël avec la nation qu'il gouverne.

Ayant ainsi rapidement passé en revue les livres canoniques de l'Ancien Testament, nous n'avons plus qu'à mentionner la place que Luther faisait aux livres apocryphes. L'Eglise Romaine n'avait pas encore décrété officiellement la canonicité des apocryphes, mais la pratique constante du moyen âge avait été de les considérer comme partie intégrante du recueil sacré. Luther rompit avec cet usage séculaire, et

[1] Köstlin, *Luthers Theologie*, II, pag. 262.

[1] Köstlin, *Luthers Theologie*, II, pag. 266.

sépara les livres apocryphes des livres canoniques. Il les traduisit pourtant, les associant ainsi à la grande œuvre qu'il avait entreprise pour populariser la lecture des livres saints. Nous avons même vu que sa version d'un des apocryphes, la Sapience, avait devancé la traduction de certains livres canoniques. Il s'exprimait du reste avec faveur sur bon nombre d'entre eux, tout spécialement sur l'Ecclésiastique de Jésus le Siracide, et sur le premier livre des Macchabées. Il considère ce dernier comme digne de figurer dans le canon et attribue à l'Ecclésiastique une valeur analogue à celle des livres salomoniques. Il se montre moins élogieux pour la Sapience, où il trouve un parfum trop judaïque. Tobie et Judith sont à ses yeux, l'un, une charmante, aimable et pieuse comédie, l'autre, une bonne, sérieuse et vaillante tragédie ; tous deux sont de beaux « poèmes, » expression qu'il applique du reste aussi au livre de Job. Baruch lui agrée beaucoup moins, et le second livre des Macchabées encourt toute son animadversion ; il en parle sévèrement et ne l'a traduit qu'à contre cœur. Il s'est enfin complètement refusé à traduire le troisième et le quatrième Esdras qui lui étaient positivement antipathiques [1].

Voilà pour le jugement de détail. Mais quelle a été la position prise par Luther en face des apocryphes comme ensemble ? Il est possible de présenter son attitude sous deux faces différentes. Les uns feront ressortir que Luther a séparé les apocryphes du canon de l'Ancien Testament, leur créant ainsi une situation d'infériorité marquée. Les autres feront observer, au contraire, qu'il les a jugés dignes de figurer avec les autres livres dans le canon biblique et qu'il a pris la peine de les traduire expressément dans ce but. Il les a distingués des canoniques, dira-t-on, mais non pas séparés du canon.

Ces deux points de vue, quelque opposés qu'ils paraissent, trouvent un appui dans le titre que Luther a donné aux apocryphes dans sa version de 1534 : « Livres qu'il ne faut pas égaler à l'Ecriture sainte, mais qui sont pourtant bons et utiles à lire. » Cette dernière expression rappelle les *Anagignoskomena* de l'ancienne Eglise, et peut-être Luther s'est-il inspiré de ce terme consacré par l'usage. Pour nous, nous reconnaîtrons volontiers que Luther a mis une différence entre les écrits canoniques et les livres apocryphes. On n'a pas le droit de prétendre que le réformateur ait voulu assigner à ces derniers une place dans la Bible même; il a seulement jugé utile d'en conserver l'usage et la lecture. Mais si la place qu'il leur a assignée est secondaire, c'est pourtant encore une place d'honneur. Et ceux qui, poussant à l'extrême le principe de la séparation, ont rejeté les apocryphes hors des Bibles et les ont ainsi relégués dans un oubli général, ont certainement dépassé la pensée du réformateur et versé dans un extrême fâcheux. Il faut bien nous rappeler que Luther ne mettait point tous les écrits canoniques sur le même pied ; il leur assignait des valeurs diverses. Cette inégalité une fois admise au sein même du canon incontesté, il était naturel que l'idée d'une différence de degré entre les canoniques

[1] Pour les apocryphes, voy. les Préfaces. *Œuvres*, vol. LXIII, pag. 91-108.

et les apocryphes se présentât à l'esprit de Luther, et qu'il ne statuât pas entre eux une différence absolue. Il y a, au sein de l'Ecriture, comme une série de degrés placés les uns au-dessus des autres. Plus bas, mais continuant la série, viennent les livres apocryphes. Si Luther avait estimé leur conservation incompatible avec la foi protestante, qu'est-ce qui l'aurait empêché de les rejeter purement et simplement? qui est-ce qui l'obligeait à les traduire et à les insérer dans la Bible allemande? Rien, assurément, car Luther a montré clairement qu'il savait rompre à propos avec la tradition et la routine. Mais non : dans le cas particulier qui nous occupe, il y avait seulement une réforme à opérer et non pas une révolution. Sur ce point comme sur tant d'autres (et c'est une des gloires de Luther et de ses émules), il fallait corriger et non détruire, améliorer et non bouleverser. Luther a su faire preuve d'une sage modération dans les questions délicates que soulèvent les divers livres de l'Ancien Testament et les apocryphes; tel nous l'avons vu jusqu'ici, tel nous le retrouverons dans la quatrième partie de notre étude.

IV

Nous en venons, serrant de plus près les problèmes les plus importants, à examiner en dernier lieu les enseignements de Luther sur l'Ancien Testament, envisagé dans son ensemble et dans sa relation avec le Nouveau Testament.

Deux voies périlleuses s'ouvraient devant les chefs de la réforme, en ce qui concerne les écrits sacrés de l'ancienne alliance. Il était difficile de ne pas s'engager dans l'une ou dans l'autre, et dans les deux cas l'œuvre réformatrice aurait couru de grands et sérieux dangers.

La tradition était repoussée, abandonnée, décriée; les papes, les conciles, l'autorité ecclésiastique, en un mot, n'avaient plus aucun poids dans la balance. La réforme en appelait à une autorité supérieure, elle proclamait l'autorité de l'Ecriture sainte. Il aurait pu arriver que, de ce principe si juste et si fécond en lui-même, on tirât des conséquences funestes. Proclamer l'autorité d'un livre, ce livre fût-il le livre divin, n'était-ce pas risquer de tomber dans le légalisme, dans un respect servile de la lettre? Tel était l'un des dangers que courait la réformation à ses débuts. Passe encore si cette autorité suprême n'eût été attribuée qu'au Nouveau Testament : le péril eût été moins grand. Mais l'Ancien Testament se trouvait associé à juste titre au Nouveau : n'était-il pas à redouter que, ressuscitant les commandements anciens, les préceptes adressés au peuple juif, appliquant à la chrétienté les mesures prises jadis par la législation mosaïque, on ne voulût revenir de vingt ou trente siècles en arrière et reconstituer dans le monde de la nouvelle alliance la théocratie d'autrefois? L'écueil que nous signalons n'est pas imaginaire, nous ne parlons pas d'un danger que la réformation aurait pu courir: nous parlons d'un danger qu'elle a réellement couru.

Mais il se pouvait tout aussi bien que le mouvement d'émancipation qui commençait à gagner de proche en proche dégénérât en une licence effrénée et que,

rompant avec la tradition, les adhérents fougueux de la réforme fussent tentés de rompre aussi avec tout ce qui dans l'Ecriture ressemble de près ou de loin à une autorité positive, à un commandement, à une loi. L'Evangile de la grâce, la bonne nouvelle du salut gratuit, pouvait leur paraître incompatible avec le régime légal des observances et des cérémonies, et, dans leur ardeur novatrice, ils pouvaient concevoir l'idée de jeter l'Ancien Testament par-dessus bord. Si nous voulions dépasser le cadre que nous nous sommes tracé, nous pourrions ajouter que, dans cette soif excessive d'affranchissement, certains fanatiques du temps ne s'en tinrent pas à l'Ancien Testament, et que les plus exaltés d'entre eux en vinrent à mettre l'inspiration individuelle, jaillissant dans leurs cerveaux excités, bien au-dessus de la Parole de Dieu, telle qu'elle se trouve dans l'Ecriture de l'un et l'autre Testament.

Luther avait assumé une immense responsabilité dont lui-même ne mesurait certainement pas toute l'étendue, le jour où il avait, dans un élan généreux, levé l'étendard de la révolte contre le joug de Rome et contre ses abus. Son exemple, quelque admirable qu'il fût en lui-même, pouvait trouver des imitateurs moins scrupuleux, moins consciencieux, et leurs excès auraient bientôt pu compromettre le sort de l'œuvre tout entière. Il importait grandement, pour tout l'avenir de la réforme, que les chefs naviguassent fermement et sûrement entre les écueils, et jamais la vérité de l'adage *medio tutissimus ibis* n'a trouvé une plus éclatante confirmation. Nous ne prétendons pas dire que Luther ait toujours et partout suivi la voie la plus juste et la meilleure. Nul n'est parfait ici-bas, et si nous devons rendre justice à nos réformateurs, les traiter comme des maîtres, et les entourer de notre respect et de notre vénération, nous ne devons en faire ni des idoles ni des papes infaillibles. Je n'ai pas à signaler ici les points sur lesquels il est permis trouver que Luther a manqué de pondération et de mesure. Mais, dans la question qui nous occupe, il peut, à coup sûr, être considéré comme ayant fait preuve du plus sage discernement. Qu'il se trouvât en face du légalisme qui prétendait replacer le chrétien sous le régime de la théocratie israélite, ou bien qu'il eût devant lui ces fanatiques illuminés qui n'obéissaient qu'aux impulsions désordonnées de leur imagination et qui tombaient dans les excès de l'antinomisme, toujours nous admirons son calme bon sens, sa sobriété, sa simplicité. Chose curieuse d'ailleurs, et qui surprendrait à bon droit si l'on n'était pas habitué aux étranges contradictions de l'esprit humain, il arriva souvent que les plus farouches légalistes étaient en même temps les antinomiens les plus exaltés, si bien que la polémique de Luther contre eux devait revêtir une double face. D'une part il fallait faire ressortir la valeur de l'Ancien Testameut, son intime rapport avec le Nouveau, son importance pour le chrétien ; d'autre part il fallait montrer que, bien loin d'être sur le même pied, les deux Testaments forment entre eux une sorte de contraste, l'un et l'autre ayant leur utilité propre, mais celle du Nouveau l'emportant de beaucoup sur l'autre, et dans tous les cas douteux, dans tous les cas de con-

flit, son autorité devant l'emporter sur celle de l'Ancien.

« Quelques-uns, dit Luther, font peu de cas de l'Ancien Testament, comme étant uniquement destiné au peuple juif, et pensent que le Nouveau Testament leur peut suffire. Mais Christ a dit : « L'Ecriture rend témoignage de moi ; » saint Paul ordonne à Timothée de la lire soigneusement, et saint Pierre nous y invite aussi plus d'une fois. Par là ils nous enseignent à ne pas mépriser l'Ancien Testament, mais à le lire avec zèle ; car le Nouveau Testament se fonde sur l'Ancien. Par conséquent, puisqu'il est impossible de mépriser la base même du Nouveau Testament, il faut faire grand cas de l'Ancien. Le Nouveau Testament n'est pas autre chose que la prédication publique de Christ, annoncé dans l'Ancien Testament[1]. »

La véritable relation entre les deux Testaments nous semble admirablement caractérisée dans ces quelques lignes, qui nous montrent comment le plus ancien des deux recueils sacrés a servi de précurseur et de préparation nécessaire à l'autre. Voici maintenant comment Luther expose le rôle différent des deux recueils : « Sachez, dit-il, que ce livre (l'Ancien Testament) est un livre de loi, qui enseigne ce qu'on doit faire et ce qu'on doit éviter, et qui est accompagné de récits propres à nous montrer soit l'observation, soit la violation de la loi. Le Nouveau Testament, de son côté, est un livre de grâce, un Evangile, qui enseigne où il faut puiser les moyens d'accomplir la loi. Toutefois, comme dans la vie présente l'esprit ne peut devenir parfait, et que la grâce ne pe[ut] régner seule, il en résulte que, dans [le] Nouveau Testament, à côté de l'ens[ei]gnement de la grâce, se trouvent au[ssi] des lois, des commandements, app[arte]nant à gouverner la chair ; et déjà d[ans] l'Ancien Testament, il y a, à côté d[es] lois, certaines promesses et grâces, q[ui] ont servi à soutenir les patriarches [et] les prophètes dans la foi au Christ, t[an]dis qu'ils étaient sous la loi. L'enseign[e]ment principal du Nouveau Testam[ent] est donc d'annoncer la grâce et la p[aix] en Christ par la rémission des péché[s] ; l'enseignement principal de l'Anci[en] Testament est de faire connaître [les] commandements, de manifester le péc[hé] et de réclamer le bien. Voilà ce que vous devez attendre de l'Ancien Testament[1]. »

Ainsi le centre de gravité de l'Ancien Testament réside aux yeux de Luther dans la loi, et c'est le cas de nous souvenir ici de la place d'honneur que le réformateur assignait au Pentateuque, parmi les livres de l'Ancien Testament. Evidemment pour lui, le point culminant parmi toutes les saintes Ecritures de l'ancienne alliance, c'était la loi, accompagnée, entremêlée de promesses, comme nous venons de le voir, mais enfin la loi. L'Ancien Testament a eu pour but essentiel le but que saint Paul lui-même nous indique en l'appelant un παιδαγωγὸς εἰς Χριστὸν ; c'est une économie préparatoire que cette théocratie israélite à laquelle la loi mosaïque a été donnée, et la préparation est double : un côté positif « faire connaître les commandements de Dieu, » et un côté négatif « manifester le péché. » Il

[1] Préface à l'Ancien Testament. *Œuvres*, volume LXIII, pag. 7.

[1] Pag. 8, 9.

nous semble qu'on reconnaît aisément ici l'influence de saint Paul sur son fidèle disciple Luther.

Nous ne pensons donc pas nous tromper en affirmant que pour Luther le rapport entre l'Ancien et le Nouveau Testament se confond avec le rapport entre la loi et l'Evangile. Il ne statue pas une identité absolue de ces deux relations ; il y a, de son aveu, des parcelles évangéliques dans l'Ancien et des parcelles légales dans le Nouveau Testament. Mais la couleur générale de l'un, c'est la loi ; la couleur générale de l'autre, c'est la grâce. Et c'est ainsi que leur rapport doit être saisi et interprété.

Il ne faudrait pourtant pas croire que cette valeur pédagogique de l'Ancien Testament, proclamée par Luther, lui apparût uniquement sous son jour historique. La loi n'a pas eu seulement pour but de préparer le peuple juif à recevoir le Christ, car si tel était le cas, le rôle de l'Ancien Testament serait fini sauf pour les savants, les historiens, les théologiens, avides de se rendre compte du passé. Ce ne serait plus qu'un thème d'investigations érudites. Non, l'Ancien Testament conserve aux yeux de Luther son rôle préparatoire et pédagogique à l'usage de tout homme, de tout chrétien. Il est utile, nécessaire même, pour toute âme, d'apprendre à connaître par l'Ancien Testament les commandements de Dieu, et d'acquérir du même coup la conviction de son péché. Très péremptoire dans son enseignement à ce sujet, Luther résiste fermement à ceux qui, comme Agricola, contestent l'utilité de l'Ancien Testament et soutiennent que l'Eglise et les chrétiens pris individuellement peuvent s'en passer. Et remarquez que, pour défendre l'Ancien Testament contre ceux qui ne le trouvent pas assez évangélique, pas assez imprégné dc la doctrine de la grâce, Luther ne se croit pas obligé de plaider les circonstances atténuantes et de montrer qu'il y a après tout, dans l'Ancien Testament aussi, des parcelles évangéliques, quelques promesses çà et là. Non, saisissant résolument le taureau par les cornes, il prend l'Ancien Testament dans sa conception d'ensemble, dans son sens fondamental, et c'est en tant que loi, qu'il le proclame utile, indispensable au développement du fidèle et de l'Eglise.

Voilà pour l'un des écueils que nous avons signalés ; voilà la réponse de Luther à l'une des tendances dangereuses qu'il a rencontrées sur sa route. Mais en parlant ainsi, Luther ne fait-il pas les affaires du légalisme, et ne risque-t-il pas de fournir des armes à ceux qui veulent ramener les rachetés de Jésus-Christ sous l'esclavage des observances légales ? Quelques-uns des contemporains de Luther, et même de ses amis et collaborateurs, Carlstadt entre autres, ont, en effet, versé dans cette erreur, et nous savons qu'ils utilisaient, pour justifier leur manière de voir, certains propos de Luther lui-même. L'autorité de l'Ecriture risque de devenir, entre les mains d'hommes animés d'un esprit étroit, un instrument de tyrannie et d'oppression. Involontairement le passage de saint Paul sur l'esprit qui vivifie et la lettre qui tue me revient ici à la pensée. Nous avons vu plus haut l'usage impropre et fautif qu'en faisait un adversaire de Luther et la façon dont celui-ci l'a rétorqué. Nous allons voir Luther exposant lui-même

ses vues sur ce texte. « Traitons, dit-il, maintenant du passage sur l'esprit et la lettre. Saint Paul ne prétend point parler ici de deux sens différents de l'Ecriture, il veut parler de deux prédications distinctes; l'une est celle de l'Ancien Testament, l'autre celle du Nouveau. L'Ancien Testament prêche la lettre, le Nouveau Testament prêche l'esprit.... La lettre n'est pas autre chose que la loi divine, contenue dans l'Ancien Testament. Elle s'appelle la lettre parce qu'elle est écrite avec des lettres sur des tables et dans des livres, et elle demeure lettre, ne pouvant être autre chose. Car les hommes ne deviennent pas meilleurs par la loi; ils deviennent, au contraire, pires, parce que la loi n'aide pas et ne fait pas grâce, mais qu'elle exige et commande ce que l'homme n'a ni le pouvoir ni le désir de faire. C'est l'esprit qui fortifie le cœur; c'est lui qui crée l'homme nouveau, c'est lui qui fait prendre plaisir aux commandements divins et qui pousse à accomplir le devoir avec joie. Cet esprit ne peut pas être ramené à des lettres, écrites sur des tables ou dans des livres; il ne peut s'écrire que dans les cœurs.... Par cet esprit l'homme peut accomplir la loi, et c'est ainsi qu'il est affranchi de la lettre qui tue, et qu'il vit par la grâce de l'esprit [1]. »

Développant ensuite sa pensée, Luther montre les graves inconvénients qu'il y aurait à prêcher seulement la loi et à s'en tenir à la lettre de l'Ancien Testament. Sans doute, quoique nous soyons sous la nouvelle alliance, nous avons besoin, étant encore dans la chair et le sang, d'entendre prêcher la lettre; mais ce ne doit être qu'un moyen, cette prédication doit nous conduire à l'Agneau de Dieu qui porte les péchés du monde. « Saint Augustin a dit que la lettre, c'est la loi sans la grâce. A notre tour, nous disons que l'esprit, c'est la grâce sans la loi. Là où est la lettre, tout reste mort; mais là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté, comme l'enseigne saint Paul. »

Est-ce à dire que Luther déclare que les chrétiens sont totalement affranchis de la loi ? Oui et non. Oui, s'il s'agit de la loi mosaïque. Non, s'il s'agit de la loi divine. La distinction n'est pas subtile, elle est, au contraire, profonde et de la plus haute importance. Il y a une loi divine, qui peut aussi être appelée loi naturelle. Elle est la même pour tous les hommes, c'est un impératif catégorique auquel nul ne peut se soustraire. Les commandements que Moïse a donnés au peuple d'Israël sont en grande partie l'expression de la loi divine universelle ou loi naturelle. Il est évident que des préceptes tels que ceux-ci « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu » ou bien « tu ne tueras point » ont une valeur permanente. Mais si, même sous le régime de la grâce, ils nous lient encore, ce n'est pas comme commandements mosaïques, donnés jadis à Israël, c'est en vertu de leur essence même. Nous ne sommes donc pas tenus d'observer la loi de Moïse, et aucun commandement de l'Ancien Testament n'a pour nous force de loi. Mais si notre conscience, grâce à la lumière dont elle est éclairée par l'esprit de la nouvelle alliance, nous indique la volonté de Dieu, il est évident que nous devons chercher à

[1] Réponse à Emser (1521). *Œuvres*, vol. XXVII, pag. 263 suiv.

nous y conformer. Et nous sommes à cet égard aussi liés vis-à-vis des commandements non exprimés dans la loi mosaïque que vis-à-vis de ceux qui s'y rencontrent.

Luther s'opposa avec force aux pratiques légalistes ressuscitées à Orlamünde sous l'influence de Carlstadt[1] : il montra l'inanité des théories iconoclastes qui se fondaient sur la lettre du décalogue, et prouva que l'important n'était pas de ne pas fabriquer d'images, mais d'adorer Dieu seul, à l'exclusion de toute idole, taillée ou non taillée, visible ou invisible, concrète ou abstraite. Il ne fut pas moins péremptoire dans la question du sabbat, se pénétrant à cet égard du véritable esprit de l'Evangile, montrant que le repos et la sanctification d'un jour par semaine sont dans la volonté éternelle de Dieu, mais que les formes judaïques qui se rattachent à l'institution du sabbat n'ont aucun droit à s'imposer au chrétien. Il s'élève fortement contre la distinction qu'on a voulu établir dans la loi mosaïque entre les ordonnances cérémonielles et les commandements moraux et religieux. Ces derniers, prétend-on, lient encore le chrétien, tandis qu'il est affranchi de l'observation des rites. Pour être antique et répandue, cette distinction n'en est pas moins erronée, répond Luther. D'abord il est souvent malaisé et arbitraire de dire lesquelles des ordonnances sont cérémonielles, et lesquelles ne le sont pas. Ensuite, le lien intime qui unit entre elles toutes les prescriptions légales empêche totalement d'y créer deux catégories distinctes. Le décalogue lui-même est solidaire du reste de la loi mosaïque, il demeure ou bien il tombe avec le reste des ordonnances. Du reste, en y regardant de près, on reconnaît que sur les dix commandements il en est deux qui sont cérémoniels. Qu'on nous comprenne bien : ce dont Luther proclame la déchéance, c'est la loi mosaïque en tant que code, en tant que législation. Mais les vérités fondamentales de la loi morale n'en demeurent que plus fermes, fondées, non sur la lettre qui tue, mais sur l'esprit qui vivifie.

Pour se mettre ainsi ouvertement au-dessus des précautions mesquines, des barrières conventionnelles, pour rompre ainsi complètement avec la domination si commode de la lettre, pour proclamer ainsi publiquement le principe souverain de la liberté chrétienne, il fallait le courage et la foi de Luther. Nous l'avons déjà dit, les disciples risquaient de dépasser le maître, ils l'ont dépassé en effet. Quoi de plus naturel ! Comme l'a fait remarquer le savant biographe d'Agricola, le professeur Kawerau[1] : « Ces jeunes gens enthousiastes, qui se pressaient à Wittenberg autour de Luther, ne pouvaient pas apporter au pied de sa chaire des expériences intimes aussi profondes que les siennes ; leur cœur n'avait pas été au même degré que celui du réformateur brisé par le sentiment du péché, puis ramené à la paix qui est en Christ. Ils pouvaient

[1] Voy. l'écrit de Luther intitulé *Wider die himmlischen Propheten* (1524-25). *Œuvres*, vol. XXIX, pag. 134-297, surtout 141-161.

[1] Voy. l'article intitulé *Der Ausbruch des Antinomistischen Streites*, dans les *Theol. Studien und Kritiken* de 1880, pag. 24-48. M. Kawerau a publié en 1881 une biographie d'Agricola (Berlin, W. Hertz, 358 pag.)

bien répéter la parole de Luther : *Nihil vivificabitur, nisi prius mortificabitur* (1 Cor. XV, 36), mais ils n'en avaient pas, comme Luther, éprouvé par eux-mêmes la profonde vérité[1]. » Cette parole est pour nous une clé : elle nous explique la hardiesse avec laquelle Luther se place sur le terrain de la liberté : c'est qu'il n'apporte pas à son Dieu un cœur encore rempli d'aspirations personnelles et téméraires, il apporte au pied de la croix un cœur contrit et repentant, avide de grâce et de pardon. *Nihil vivificabitur, nisi prius mortificabitur.* Cette parole si brève, commentée pour ainsi dire par les détails que nous avons tirés ci-dessus des écrits de Luther, nous fait comprendre à la fois son attachement à la loi de l'Ancien Testament et la parfaite indépendance qu'il professe pourtant vis-à-vis d'elle. Il avait appris à connaître en elle, le παιδαγωγὸς εἰς Χριστόν ; et comme telle elle lui était devenue chère ; mais combien l'importance du παιδαγωγός s'atténue quand on possède Christ, non plus seulement l'ombre des choses à venir, mais la réalité du salut. Puissions-nous faire cette même expérience, profonde et douloureuse ! puissions-nous, après avoir été convaincus de péché par la lettre qui tue, rendre témoignage avec Luther à l'esprit qui vivifie !

J'ai tenté de vous présenter le réformateur de Wittenberg sous une de ses faces multiples. Ce n'est pas le côté le plus saillant peut-être de cette forte individualité, et pourtant nous y avons trouvé des éléments d'intérêt en abondance, et nous avons pu constater, dans ce domaine restreint, la supériorité de ce grand esprit. Je suis heureux d'avoir pu faire entrer notre faculté, au moins pendant une heure, dans le concert de ceux qui, cette année, s'unissent pour célébrer Luther et pour rendre à sa mémoire un hommage reconnaissant. J'éprouve d'ailleurs un sentiment intense de gratitude en me reportant à ces semaines que je viens de passer dans la société du grand réformateur. J'en ai joui profondément et je voudrais avoir pu vous associer plus complètement à ces jouissances bénies. Je n'en finirais pas, si je voulais vous faire part de toutes les impressions que j'ai ressenties en me retrouvant, jour après jour, sous l'influence de Luther, dans l'atmosphère fortifiante qui se dégage de ses écrits, au milieu des souvenirs héroïques du XVI[e] siècle.

Qu'il me soit permis, entre toutes mes impressions, d'en choisir une pour vous la communiquer en terminant. Elle s'accorde avec ce que nous sommes et avec ce que nous voulons être. Nous sommes une faculté de théologie relevant directement d'une Eglise évangélique. Nous voulons être une école de science et de foi. Eh bien ! ce qui m'a frappé d'une manière saisissante et soutenue tandis que j'étudiais Luther, c'est cette union de la science et de la foi. Et ce qui est vrai de lui, l'est aussi de tous les autres, de Calvin, de Mélanchthon, de Zwingli, de leurs nombreux auxiliaires, de toute cette phalange dont les noms brilleraient d'un éclat encore plus vif s'ils n'étaient relégués au second plan par ceux que nous venons de nommer. Oui, nos réformateurs unissaient la science et la foi, la foi et la

[1] Article cité, pag. 26.

science. Nous, les épigones, des pygmées en comparaison de ces géants, nous nous inclinons avec respect devant eux. Puisse leur exemple nous animer d'une salutaire émulation, puissions-nous marcher sur leurs traces, en bénissant Dieu de tout ce qu'il a fait pour nous par leur moyen. Ils unissaient la science et la foi. Ne l'oublions pas ! ne l'oubliez pas, chers étudiants, futurs pasteurs de nos Eglises ! On vous dira, dans certains milieux, que la science importe seule, qu'elle a tué la foi et qu'elle garde le dernier mot ; n'en croyez rien. On vous dira, dans d'autres sphères, que la foi peut se passer de la science et qu'elle a même tout à gagner si elle rompt avec cette douteuse compagne ; n'en croyez rien non plus. Pour proclamer heureuse, avantageuse, indispensable, l'union de la science et de la foi, il suffit de regarder à l'œuvre qu'ont faite nos réformateurs. Ils se sentaient forts, forts de tous les dons que Dieu leur avait départis ; c'est dans ce sentiment de force, de force divine, qu'ils ont agi. Souvent, en contemplant la grande figure de Luther, j'ai pensé à ce texte de l'Evangile : « Le royaume de Dieu est forcé, et ce sont les violents qui le ravissent. » LUCIEN GAUTIER.

QUESTIONS MORALES ET SOCIALES

Souvenirs du congrès de La Haye.

Lorsqu'on revient de la Hollande, on est pénétré de respect pour cette forte nationalité néerlandaise qui a conservé, malgré l'invasion de bien des plaies de la société contemporaine, les traditions de dignité morale et de virile indépendance que lui ont léguées les glorieux fondateurs de son existence et de sa grandeur politiques.

Le congrès que la Fédération britannique, continentale et générale a tenu à La Haye, au mois de septembre 1883, a mis en vive lumière cette supériorité morale et intellectuelle. De propos délibéré, le peuple hollandais n'a voulu juger la réforme sociale qui lui serait proposée et la manière dont elle le serait, qu'après avoir vu et entendu les orateurs et les membres du congrès. Ainsi à La Haye, où les règlements de police sont revisés tous les cinq ans, la revision tombant sur l'année du Congrès, l'autorité, avant de l'entreprendre, a voulu laisser passer celui-ci pour s'inspirer de ses travaux et des opinions qui y seraient émises. La presse, animée du même libéralisme, a placé autant qu'elle a pu les discours et les délibérations du congrès devant le public, le mettant ainsi en contact direct avec les principes et les travaux de la Fédération. Celle-ci plaide pour le renversement de la police des mœurs, cette monstrueuse iniquité sociale. Elle en appelle à l'opinion publique, cette conscience collective de tous. Elle demande aux pouvoirs publics l'application des lois qui frappent le métier de la débauche et la punition des fauteurs directs de cette abominable industrie. Ses appels n'auront pas retenti en vain au milieu du peuple hollandais.

D'emblée, dans sa séance d'ouverture au Binnenhof, à la salle des Trèves, peu de moments après l'ouverture des Etats généraux par le roi, dans le même édifice, le congrès s'est affirmé devant une imposante assemblée, appartenant à

l'élite du pays, comme une puissance de premier ordre pour la rénovation morale de la société. La nombreuse participation des femmes à ces assises d'un nouveau genre n'a soulevé aucune opposition, aucune raillerie dans les journaux. On l'a simplement admise comme une nécessité de l'heure présente devant l'imminence du péril à conjurer et de la réforme à introduire.

Du congrès de Genève à celui de La Haye, l'apôtre de la Fédération aux Pays-Bas, le vaillant et éloquent M. Pierson, le directeur et l'âme des asiles Heldring, à Zetten, a prêché dans les cathédrales de son pays les principes de la nouvelle croisade devant des milliers d'auditeurs. Il y a enrôlé, durant ces six années, des hommes courageux qui, dans maint conseil municipal de telle ville de province, ont demandé l'abrogation du vice patenté, celui-ci, en Hollande, relevant du pouvoir communal des villes qui l'appliquent. A Groningue, par exemple, il a été même décidé que le débat serait porté hors du champ clos municipal devant le grand public, qui demandait voix au chapitre.

L'organisation du congrès à La Haye, sur la demande du Comité exécutif de la Fédération à la section nationale hollandaise, devint, pour celle-ci, après le temps des laborieuses semailles, l'occasion d'un accroissement inespéré. De nouvelles et chaleureuses sympathies et des coopérations influentes se groupèrent tout de suite autour d'elle et assurent le succès de l'entreprise. Des membres des deux chambres et des divers ministères des pays se sont mis à la brèche et resteront acquis à la cause. Le bourguemestre, le commissaire en chef de la police de La Haye, lui appartiennent. Ils ont pu faire au congrès la connaissance personnelle du maire de Colmar et s'inspirer de son exemple. Un ancien adversaire, un aide-de-camp du roi, le vice-amiral de Casembroot, y a été transformé en disciple fervent de la Fédération. Le ministre de l'intérieur et le ministre de la justice, dans une audience qu'ils accordèrent à deux députations du congrès, ont promis d'examiner la cause portée devant eux. Enfin, sur l'initiative d'un haut dignitaire de la couronne, la section hollandaise a été priée de nantir la première représentation du pays des conclusions du congrès, dès qu'elles sortiraient de presse.

Le grand public, lui aussi, a été attiré en grand nombre aux conférences publiques du soir données à l'occasion du congrès. Une première conférence a traité des principes de la Fédération; une seconde, pour hommes seulement, de la question médicale; le nombre des médecins se ralliant aux vues des abolitionnistes grandit d'année en année. Enfin, dans une troisième conférence, où Mme Butler a fait un appel saisissant aux jeunes hommes, des orateurs ont parlé de la Fédération dans ses rapports intimes avec le sentiment chrétien. L'appui prêté par l'Eglise évangélique néerlandaise au congrès et ses appels pressants aux fidèles pour y assister, sont dignes de remarque. L'un des résultats les plus immédiats et les plus considérables du congrès de La Haye, c'est l'élan qu'il a imprimé aux femmes hollandaises pour assurer désormais leur concours dans la croisade contre le vice réglementé. Les premières en rang et les meilleures

d'entre elles ont donné l'exemple à leurs sœurs dans le pays. La Hollande possède déjà des œuvres préventives et de relèvement dont plusieurs ont excité à juste titre l'admiration de tous ceux qui les ont visitées. Les femmes hollandaises y apporteront un nouveau zèle et surtout un nouvel esprit, à dater du congrès de La Haye. Elles ont compris beaucoup mieux qu'auparavant que ce ne sont pas seulement « les pécheresses » qui ont besoin de repentance, mais la société toute entière, y compris les justes, qui ont laissé forger leurs fers. Une réparation sociale immense à accomplir vis-à-vis de leurs sœurs, les femmes des classes populaires, s'est imposée à leur cœur et à leur conscience. Toutes leurs résistances, toutes leurs répugnances passées, se sont évanouies devant la poignante révélation qui leur a été faite de toutes ces jeunes filles amenées en esclavage, d'Allemagne, d'Angleterre et d'ailleurs, très souvent à l'insu de ces infortunées. Une autre lumière a jailli pour elles aussi du congrès. Leur responsabilité de mères s'est éclairée d'un jour tout nouveau. Pour que de jeunes générations plus morales et plus viriles remplacent les anciennes, il faudra exercer une pression irrésistible pour entraîner la chute d'une organisation corruptrice qui a infusé à la société la maxime impie du « mal nécessaire. »

La voix dans le désert, le cri de ralliement de Mme Butler a éveillé un écho dans toutes les parties du monde. Vingt-cinq pays civilisés figurent aujourd'hui dans le mouvement abolitionniste.

Nous renvoyons au compte rendu officiel du congrès international de La Haye pour tous les rapports des délégués nationaux, sur les travaux de la ligue dans les différents pays. Nous ne saurions mieux terminer qu'en citant le début et la fin du magistral discours d'inauguration de l'éminent président du congrès, M. Emile de Laveleye, à la salle des Trèves.

« Après avoir parlé, l'an dernier, du vice légalisé au point de vue du droit public, je voudrais aujourd'hui en dire quelques mots au point de vue moral. Je crois pouvoir affirmer que c'est surtout en nous appuyant sur le sentiment moral que nous parviendrons à faire disparaître l'abominable institution que nous condamnons et que nous combattons. Et ce qui le prouve clairement, me semble-t-il, c'est que le magnifique triomphe obtenu récemment pour notre cause en Angleterre a été une victoire du sentiment moral.

» Je ne connais guère à notre époque d'exemple plus frappant de la puissance de ce sentiment. Il y a dix-sept ans, l'Angleterre entraînée par l'avis d'un groupe de militaires et de médecins, emprunta au continent, dans l'intérêt, assure-t-on, de son armée et de sa marine, le système du vice réglementé. Nul ne proteste, car personne n'a compris ; mais une femme se rend compte de l'injure qui est faite à son sexe, à l'humanité, à la moralité. Jeune encore, elle ne craint pas de s'approcher de ces sentines d'ignominie. Héroïque, elle fait taire la répugnance qu'elles lui inspirent ; elle a le courage d'étudier cette question dont le nom seul offense la pudeur. Et ce qui est plus admirable encore, elle ose en parler en public. Elle va de ville en ville faire entendre par-

tout sa protestation enflammée. Elle s'adresse aux femmes et aux hommes de son pays, puis de l'Europe, puis du monde entier. Au début, on l'écoute avec hésitation, avec surprise. Mais bientôt les cœurs sont touchés, les consciences se révoltent, on comprend ce qu'il y a d'horrible à vouer législativement des jeunes filles au service officiel de la débauche avec garantie du gouvernement. Le nombre de ceux qui protestent grossit rapidement. Ils se réunissent, ils se groupent. Des associations se forment en Angleterre, puis sur le continent. Grâce à un dévouement que rien ne lasse et à une propagande qui agit partout et de toute façon, le peuple anglais s'éveille et s'agite. Des pétitions portant deux millions et demi de signatures affluent au Parlement. Enfin un des hommes d'Etat les plus éminents de son pays, un ancien ministre dont le nom est sur toutes vos lèvres et que nous regrettons si vivement de ne pas voir parmi nous, le très honorable M. Stansfeld, introduit la question dans la Chambres des communes et à force d'éloquence, de raisonnement et de faits concluants, il obtient la condamnation du vice patenté à une majorité considérable où nous sommes heureux de compter la plupart des noms les plus populaires, les plus respectés de l'Angleterre.

» Quel contraste entre le début et la victoire finale de cette admirable campagne ! Au commencement, Mme Butler, isolée, défendant une cause dont chacun se détourne avec horreur, et aujourd'hui, après quelques années de lutte, le parlement d'un puissant empire, entraîné, subjugué, et ratifiant la protestation de cette femme. Quel merveilleux achèvement ! quelle preuve étonnante de ce que peut une âme ardemment dévouée au bien et défendant une juste cause ! Et en même temps quel exemple aussi des services que peut attendre le progrès de la civilisation du concours actif des femmes, plus frappées que nous de ce qui est grossier, immoral, inique dans nos législations encore barbares par tant de côtés ! »

L'orateur montre ensuite d'une manière saisissante quelle source de profonds désordres, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre physique, le vice patenté a créé chez les nations qui l'ont admis. Il énumère à quel prix on a osé promettre l'immunité au vice, immunité aussi illusoire qu'elle est criminelle. Il s'adresse, en particulier, au sens moral des magistrats et des médecins, leur faisant toucher du doigt à quel point ils se rendent complices des énormités qui sont commises au nom de la police des mœurs et à son service.

« En terminant, dit M. de Lavelaye, je voudrais détourner vos regards du passé et d'un présent qui nous remplit de tristesse et d'indignation, pour les porter vers l'avenir et leur faire entrevoir des temps meilleurs. Le système abominable du vice légalisé ne tardera pas à succomber comme l'esclavage, sous la réprobation unanime des peuples civilisés. Déjà le vote de la Chambre des communes en Angleterre, lui a porté un coup mortel. A Paris, où le système a pris naissance, il est condamné par les représentants de la municipalité et du département. En Italie et en Belgique, les Chambres et le gouvernement seront amenés à discuter la question. Dans les pays scandinaves, en Suède, en Norvège,

en Danemark, la conscience publique s'éveille. L'Allemagne aussi est remuée, et en Espagne des hommes éminents, conquis aussi par une femme dévouée, répondent à notre appel. Enfin, dans ce pays, où le sentiment de ce qui est bien et juste est si puissant, un groupe d'hommes distingués s'est levé pour protester contre l'horrible institution. Elle n'a pu vivre que grâce aux ténèbres où elle se dérobait et grâce au dégoût qu'elle inspirait aux honnêtes gens. Mais du moment qu'il se trouve quelqu'un pour étaler cette honte à la pleine lumière de la publicité, elle doit disparaître, car notre siècle ne souffrira pas toujours que la loi et l'Etat se fassent les complices et les pourvoyeurs de l'immoralité. » A.

REVUE CRITIQUE

Le Christianisme et la méthode expérimentale, par Ch. Lagrange, astronome adjoint à l'observatoire de Bruxelles. — Précédé d'une lettre de M. Ernest Naville. — Lausanne, 1883, Arthur Imer.

Il est de mode aujourd'hui d'opposer la foi chrétienne à la science, et il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui croiraient faire injure au bon sens en admettant qu'on puisse encore être tout ensemble un vrai savant et un croyant convaincu. Ce préjugé a contre lui des faits nombreux, ignorés d'un grand nombre, et que M. Francis Chaponnière a naguère réunis dans une brochure fort intéressante consacrée à cet objet[1].

[1] *Affirmations religieuses de quelques physiciens et naturalistes modernes.* (Genève, 1874.) La 1re édition est épuisée.

M. Ernest Naville a maintes fois protesté contre une telle prévention ; aussi ne nous étonnons-nous pas de trouver une lettre de ce penseur en tête du livre de M. Lagrange.

L'auteur de cet ouvrage est un jeune savant qui a déjà fait ses preuves dans le domaine de la science. D'abord officier d'artillerie, il s'est ensuite consacré à l'étude et s'est fait remarquer par des travaux scientifiques que l'académie royale de Bruxelles a distingués par son approbation ; à la suite de ces succès, il a été nommé astronome adjoint à l'observatoire de Bruxelles. Or cet esprit, rompu aux méthodes de la science moderne, ne se contente pas de professer la religion chrétienne ; il éprouve le besoin de rendre témoignage à sa foi, et de faire partager à d'autres le bonheur qu'il a trouvé dans l'Evangile de Jésus-Christ. Tout son livre est là pour prouver que ses convictions ne sont pas l'effet de la tradition et de l'éducation ; on retrouve pour ainsi dire à toutes les pages les traces des luttes douloureuses qu'il a dû traverser, et c'est pour avoir souffert et pleuré sur son impuissance qu'il se sent le droit de montrer à ses compagnons de route le chemin qui conduit à la lumière et à la sainteté.

Mais s'il est intéressant de voir un savant déposer un témoignage convaincu en faveur de l'Evangile, cela ne suffit pas encore pour donner autorité à sa parole ; il faut que celle-ci se recommande elle-même par sa valeur intrinsèque et par sa puissance de démonstration. Or c'est ici surtout que le livre de M. Lagrange se montre dans toute sa supériorité et mérite la plus sérieuse

attention. Il se distingue par des qualités de premier ordre qu'on trouve rarement unies chez un même auteur.

Ce qui frappe avant toute autre chose, c'est le caractère profondément scientifique de l'exposition. Dans un style limpide et nerveux, la pensée se déroule avec une précision et une rigueur logiques qui font aussitôt penser à cet esprit géométrique dont Pascal a donné la théorie et l'exemple. On dirait du reste que notre auteur a toujours Pascal devant les yeux : il est tout imprégné des pensées et de l'esprit du grand apologiste; à plus de deux siècles de distance, on retrouve la même foi et les mêmes expériences. Aussi le livre de M. Lagrange est-il une démonstration vivante de la valeur apologétique que conserve encore, dans ses grandes lignes, l'argumentation de Pascal, malgré les sentences de plusieurs critiques.

Un trait que notre auteur a encore de commun avec son modèle du XVII[e] siècle, c'est la couleur poétique et l'émotion chaleureuse qui communiquent à sa parole quelque chose de singulièrement vivant et qui souvent le font atteindre à la véritable éloquence. Cet heureux mélange de précision et de poésie se retrouve surtout dans les comparaisons empruntées aux sciences physiques, et qui parfois ouvrent devant le lecteur de larges horizons et le font longtemps rêver.

L'ouvrage de M. Lagrange est un traité d'apologétique, puisqu'il a pour but de montrer comment la foi chrétienne se légitime à un esprit impartial, et comment un incroyant sincère peut parvenir à la vérité évangélique. Et cependant, chose curieuse, ce livre est la démonstration la plus victorieuse que nous connaissions de l'inutilité de l'apologétique proprement dite, et de sa complète insuffisance pour fonder la foi. Il commence en effet par prouver l'inanité des preuves de raisonnement pour asseoir la vérité religieuse, et, en particulier, pour établir l'existence de Dieu. Sur cette voie, on n'aboutit qu'à des hypothèses plus ou moins plausibles, auxquelles il est toujours loisible d'opposer d'autres solutions tout aussi rationnelles et tout aussi problématiques. Or la vie religieuse ne s'accommode pas d'une probabilité plus ou moins grande ; elle réclame une certitude et ne se contente pas à moins. Mais cette certitude, il n'est aucun argument qui puisse la procurer; elle ne s'obtient que par l'expérience.

Si Dieu existe, nous devons être en état d'entrer en contact avec lui, et de percevoir sa présence. Mais il faut pour cela que nous nous placions dans les conditions nécessaires à toute expérience. Quand il s'agit de discerner dans une matière donnée l'existence d'un corps nouveau, le chimiste essaie de tous les réactifs qui peuvent déceler le corps supposé; il se soumet à toutes les conditions que réclame la nature du mélange qu'il analyse, et de l'élément qu'il veut découvrir. Il n'en va pas autrement dans la recherche de Dieu. Nous ne pouvons le constater qu'en le cherchant avec le désir sincère de le trouver, et avec le ferme propos de lui obéir absolument, quand il se sera manifesté à nous. Dans cette poursuite, nous découvrons le désordre dans notre vie, le péché dans notre âme. Mais du moment où nous nous humilions de notre ré-

volte et où, tournés vers Dieu, nous le prions avec les larmes de la repentance, il se révèle à nous et nous inonde d'une clarté qui ne nous laisse plus de doute sur sa personne. De là découle naturellement aussi le besoin de rédemption auquel Jésus-Christ vient répondre, en donnant à notre âme la certitude inébranlable de l'expérience.

Telles sont, condensées dans leurs traits essentiels, et dépouillées de tous les développements qui leur donnent vie et force probante, les thèses fondamentales de ce livre remarquable. Ainsi dénudées, on ne les trouvera peut-être pas très originales : il est assez généralement admis aujourd'hui, du moins en théorie, que l'Evangile ne peut être véritablement compris que sur le chemin de l'expérience. Mais la manière dont notre auteur expose cette vérité lui imprime le cachet de son individualité et la fait paraître sous une forme positivement nouvelle. Il ne se contente pas de présenter l'expérience comme la preuve suprême et décisive, qui couronne toutes les recherches et les marque du sceau de la certitude. Il va plus loin : il impose cette expérience comme un devoir impérieux à quiconque veut s'assurer que Dieu existe; il fait toucher au doigt la folie et la culpabilité de celui qui refuse de tenter cette méthode; enfin il démontre comment les deux conditions maîtresses pour éprouver la réalité de Dieu sont la prière et la repentance. C'est ici qu'éclate la puissance dialectique de cet esprit viril. Ces lieux communs de la vie religieuse, M. Lagrange les rajeunit; il leur assigne leur place nécessaire, rationnelle, dans la recherche de Dieu, et prouve avec une grande énergie que Dieu ne peut se manifester qu'à l'âme qui se tourne vers lui avec humiliation. Nous signalerons en particulier à l'attention de nos lecteurs les pages que l'auteur consacre à l'analyse du péché[1]. Les violations de la loi morale y sont présentées avec un sérieux saisissant, et cette contemplation est bien propre à redonner du ton aux notions du mal et de la sainteté, souvent si relâchées chez les chrétiens eux-mêmes. Nous avouons y avoir puisé pour notre part une saine et virile édification.

Qu'il nous soit permis de citer à ce propos une pensée, tirée de ce développement sur le mal moral, et qui donnera une idée de l'originalité de notre auteur : « Dans le monde on reconnaît trois morales : une à l'usage des saints, une autre à l'usage des honnêtes gens, et une troisième à l'égard des criminels qui partagent avec les saints l'honneur d'être jugés sans miséricorde. » (Pag. 66.)

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'applaudir, et nous sommes loin d'avoir dit tout le bien que nous pensons de cet ouvrage. Mais il nous reste à formuler quelques réserves qui, par leur peu de gravité, serviront encore à prouver combien haut va notre estime.

M. Lagrange présente cette recherche expérimentale comme la méthode *scientifique*, et il appelle l'humilité, la conviction de péché, le désir de la sainteté, les conditions *scientifiques* pour chercher Dieu. Il a parfaitement raison dans ce sens que ce sont là des moyens rationnels au premier chef, conformes à ce que la science la plus rigoureuse réclame dans tous les domaines qu'elle explore. Nous comprenons bien les préoc-

[1] Pages 65 et suivantes.

cupations qui lui font adopter une telle terminologie : vivant dans un milieu de savants, il veut protester par là contre les accusations qu'on élève si souvent contre la foi, quand on la traite d'antiscientifique et de contraire à la logique. Son livre tout entier est la réfutation péremptoire de ces griefs inconsidérés. Mais il n'est pas besoin pour cela de faire rentrer la connaissance expérimentale de Dieu et des objets de la foi dans la science. Celle-ci a son domaine qui lui est propre, c'est celui de l'intelligence. Qu'il nous suffise de savoir que la connaissance religieuse repose sur une certitude tout aussi complète que la science de la nature, et que l'expérience du croyant est aussi décisive que celle du savant, puisque l'une et l'autre portent sur des faits constatés. Mais ne les confondons pas.

Une critique encore. Tant que M. Lagrange analyse la perception du Dieu vivant, la constatation du péché, et le besoin de rédemption, sa démonstration nous paraît irréprochable : il ne fait que donner une forme, une voix à l'expérience générale de tous ceux qui ont trouvé la paix dans le message du Crucifié. Mais en continuant la construction du dogme chrétien, il lui arrive en plusieurs points de prendre les formules de la dogmatique pour le résultat immédiat de l'expérience chrétienne. Il n'est pas sans danger, quand on a adopté le point de vue de l'auteur, de confondre une théologie quelconque, si correcte soit-elle, avec la foi dans sa simplicité. En formulant aussi nettement qu'il le fait les doctrines de la nature du Sauveur, de l'expiation, de l'inspiration scripturaire, M. Lagrange risque d'infirmer son argumentation ; il prête le flanc à ceux qui pourraient lui objecter : « Mais tous les chrétiens n'aboutissent pas aux mêmes résultats que vous. D'autres du moins les formulent d'une façon assez différente pour que nous conservions quelque doute sur la prétendue certitude de votre expérience. » Cette objection serait injuste assurément. Mais il vaut mieux ne pas lui donner prise.

Aussi le livre de M. Lagrange aurait-il gagné, nous semble-t-il, au point de vue apologétique, si dans les trente dernières pages l'auteur avait retranché quelques développements plus dogmatiques que religieux. Pour amener une âme à la foi, ce qui importe, ce n'est pas de lui donner un résumé complet de toutes les vérités chrétiennes, mais bien de la conduire au Sauveur. Une fois qu'elle est arrivée aux pieds de Jésus-Christ, remettons-nous en à son éducation pour faire le reste. Il saura bien faire resplendir devant elle une clarté toujours plus brillante et la conduire lui-même dans toute la vérité.

CH. PORRET.

NOUVELLES

Vaud.

Eglise nationale. — Liberté religieuse. — Mission intérieure. — Décès.

Nous avons lu avec un vif intérêt le dernier rapport de la Commission synodale de l'Eglise nationale. Riche en faits et en idées, ce travail ne se borne pas à l'étude des questions administratives ; il jette de plus un coup d'œil d'ensemble sur la situation religieuse et morale de notre pays, et le fait, nous nous plaisons à le reconnaître, avec une réelle élévation de vues.

Il y a vingt ans que l'Eglise nationale réorganisée se trouve au bénéfice de ses institutions actuelles, qui lui assurent une indépendance relative. Elle participe à son administration. D'église gouvernementale et cléricale qu'elle était, elle tend à devenir de plus en plus populaire et laïque. Ce nouvel ordre de choses a produit de bons résultats, que la Commission synodale constate avec gratitude, sans méconnaître que la situation reste, par plus d'un côté, difficile et délicate. « Que tout n'aille pas encore pour le mieux dans la meilleure des Eglises possibles, que les principes progressifs déposés dans notre loi ecclésiastique soient loin d'avoir sorti tous leurs effets, que cette loi elle-même, quelque remarquable qu'elle soit à plus d'un égard, ne soit point parfaite, qui serait assez aveugle pour en disconvenir ? Mais aussi qui serait assez ingrat pour ne pas se réjouir des résultats obtenus, pour ne pas rendre grâce au Chef suprême de l'Eglise de nous avoir fait parvenir au point où nous sommes, pour marchander à tous ceux, laïques et ministres, hommes d'Etat et hommes d'Eglise, défunts et survivants, qui ont concouru, à quelque titre que ce soit, au développement de la vie ecclésiastique et chrétienne parmi nous, pour leur marchander le tribut de reconnaissance qui leur est dû ? A cette reconnaissance à l'égard du passé doit répondre la confiance, une confiance joyeuse et active, en vue de l'avenir. Les premiers pas, les seuls qui coûtent, dit-on, sont faits. Les premières difficultés sont vaincues. La voie est frayée. A nous d'y marcher, à pas prudents, soit ! mais d'un pied ferme, le regard en avant, dans la force qui vient d'en haut. » (Pag. 4, 5.)

On ne pourrait mieux dire. Mais dans cette voie nouvelle, où il s'agit de s'avancer, la Commission synodale n'ignore pas qu'il y a maints obstacles, et comment s'étonnerait-elle qu'on lui signale le plus grand de tous, la confusion maintenue dans les institutions actuelles de l'Eglise nationale entre l'électeur politique et l'électeur religieux, entre le citoyen et le chrétien ? A un moment donné, en des jours d'agitation et de crise, comme on en a vu et comme on en verra sans doute encore, l'Eglise peut ainsi se trouver, sans garantie aucune, à la merci d'une majorité de non croyants, prenant fantaisie de la gouverner. Voilà le point noir de la situation, et rien ne nous assure qu'à telle heure il ne deviendra pas un grave péril.

En montrant les ombres du tableau, la Commission synodale mentionne l'indifférence religieuse « qui règne en maîtresse dans des couches entières de la population et se traduit avec une triste éloquence par ce fait que, dans telle de nos grandes communes, où la fréquentation du culte est pourtant en progrès depuis quelques années, près de la moitié des habitants adultes reste encore étrangère à la vie de l'Eglise ; ce qui signifie que plusieurs centaines de personnes, la plupart fort honorables d'ailleurs, ne franchissent jamais le seuil du temple ou n'y viennent qu'à de longs intervalles, quand par aventure un baptême ou une noce les traîne à la remorque. » (Pag. 36.)

L'un des défauts saillants de notre caractère vaudois, la bonne opinion que nous avons volontiers de nous-mêmes, est parfaitement indiqué dans le rapport : « Voici de tous les adversaires d'une vie foncièrement évangélique le plus subtil et par conséquent le plus dangereux, parce que non seulement il respecte et observe les formes extérieures du culte, se plie sans trop de peine aux formules et aux dogmes reçus, et professe un attachement souvent sincère à l'Eglise établie, mais qu'il fait une part plus ou moins large au sentiment religieux et se concilie avec un certain genre de piété. Nous avons nommé la propre justice, avec toutes ses nuances. Ce n'est pas, certes, que nous autres Vaudois nous en ayons le monopole. Elle se retrouve dans toutes les Eglises protestantes, pour ne parler que de celles-là. Mais notre caractère, ou faut-il dire notre tempérament ? nous y prédispose peut-être

plus que d'autres. « Le Vaudois, a-t-on dit, est » aisément satisfait de lui-même.... Il est sou- » vent trop honnête pour être chrétien, » à savoir de ce christianisme authentique qui ne va pas sans une naissance d'en haut, et par conséquent sans un sentiment profond du péché et du besoin constant de la grâce de Dieu. » (Pag. 37.)

Animé d'un esprit de vraie largeur chrétienne, le travail qui nous occupe sait reconnaître le bien en dehors des cadres de l'Eglise nationale comme au milieu de celle-ci. Après une page très sympathique à l'œuvre de la Société de tempérance, il continue ainsi : « Dans nombre de paroisses les exigences et par conséquent les besoins religieux vont en augmentant. Il se manifeste en divers lieux une faim et une soif d'entendre la Parole de vie. Les cultes du soir, soit le dimanche, soit pendant la semaine, qui sont consacrés à une explication familière et suivie de quelque livre biblique, sont fort appréciés. Loin de nuire à la fréquentation du service du matin, on a remarqué que ces cultes lui sont plutôt favorables et réagissent d'une manière heureuse sur la vie de famille et la sanctification du dimanche. Les conférences religieuses, les réunions d'appel, les semaines de prières qui se sont tenues dans plusieurs localités du canton, ont attiré dans la règle de nombreux auditoires et laissé de bonnes impressions. Et pour plusieurs ces impressions n'ont pas été l'affaire d'une heure ou d'un jour seulement. Il y a eu des consciences secouées, des cœurs touchés à salut, des vies renouvelées. Comment ne pas nous en réjouir, alors même que ces effets n'auraient pas été produits par le moyen exclusif de ministres et de laïques appartenant à notre Eglise ? » (Pag. 43, 44.)

Nous souscrivons de grand cœur au passage suivant, dont chacun peut faire son profit : « L'essentiel n'est pas tant d'inventer et de mettre en œuvre de nouveaux moyens d'évangélisation que de vivifier les moyens actuels.... La prédication, le catéchuménat, les visites pastorales, la diffusion des livres saints et des publications évangéliques restent à nos yeux les moyens les plus puissants pour propager la foi et la vie chrétienne. L'important est de faire tout cela dans un esprit vraiment chrétien de foi, de prière et d'amour, car la vie seule engendre la vie. » (Pag. 44.)

Nos lecteurs auront pu s'en convaincre par ces citations, dans l'ensemble de ce rapport passe un souffle bienfaisant, qui restaure et vivifie. Nous sommes heureux de le dire ici.

Une importante question a été récemment débattue par le synode national, celle de l'enseignement religieux de la jeunesse. La commission, chargée d'examiner cet objet, proposait d'établir le dimanche, pour les enfants dès l'âge de douze ans, un culte auquel seraient aussi invités les adultes, et, par suite, de réduire l'instruction des catéchumènes à une année, de quinze à seize ans. Une vive opposition s'est manifestée contre cette dernière idée, qui a finalement été abandonnée. Par contre, l'assemblée, favorable à la première innovation, a adopté les deux articles suivants :

1° Dans chaque paroisse, il sera organisé un culte pour la jeunesse, qui aura lieu, dans la règle, le dimanche, et sera présidé par le pasteur de la paroisse. L'organisation de ce culte est laissée aux Conseils de paroisse.

2° Ce culte sera fréquenté obligatoirement par les enfants depuis douze ans, aussi bien que par les catéchumènes. Il y aura inscription et appel des enfants parvenus à la douzième année et qui se proposent de devenir plus tard catéchumènes.

Ces mesures seront-elles avantageuses à l'Eglise nationale ? C'est possible ; mais elles présentent plus d'une difficulté d'exécution. Ainsi nous aimerions connaître le sens et la portée de ces mots passablement absolus : « Ce culte sera fréquenté obligatoirement par les enfants, depuis douze ans. » Sans doute n'entend-on parler que des enfants qui ont l'intention de devenir plus tard catéchumènes

dans l'Eglise nationale. Mais encore comment cette intention pourra-t-elle être toujours exprimée deux ans à l'avance? Puis, que ferez-vous d'un jeune garçon qui, à l'âge de quatorze ans, se présenterait aux catéchismes sans avoir suivi votre culte pour la jeunesse? Le renverrez-vous purement et simplement? En avez-vous le droit? Vous proposez-vous de lui dire : « Comme tu n'es pas en règle, nous ne voulons pas de toi; tu n'as qu'à faire ton instruction religieuse dans l'Eglise libre ou ailleurs, comme bon te semble! » — Non, en pareille matière, il convient d'éviter une réglementation abusive et de laisser place à la liberté. Si un culte pour la jeunesse doit s'établir dans l'Eglise nationale, ce qui nous semble fort légitime, espérons que les Conseils de paroisse sauront l'organiser sans étroitesse, sans exercer sur personne de pression d'aucune sorte.

Il nous est impossible de garder le silence après la condamnation prononcée par le tribunal de Morges contre quelques salutistes. Laissons ici de côté nos sympathies ou nos répugnances personnelles à l'endroit des pratiques du salutisme. Il s'agit de bien autre chose, des droits de la liberté et de la justice, et partant de l'honneur de notre pays. Rappelons sommairement les faits. Un dimanche du mois d'août, quelques humbles artisans se réunissent à Buchillon, au domicile de l'un d'eux, pour s'édifier ensemble. Un grossier personnage de l'endroit se met à pousser des cris formidables, à injurier les participants à la réunion, et à se permettre contre eux d'indignes plaisanteries. Quel était leur crime? Entachés de salutisme, ils contrevenaient à un arrêté du Conseil d'Etat. Le tribunal les condamne à l'amende et aux frais de la cause.

Or, peu auparavant, un autre tribunal, celui de Rolle, avait absous quelques tapageurs de cette ville, qui s'étaient permis, le 2 juillet, de troubler une réunion salutiste en assaillant le domicile de M. Golay. Ainsi, contraste amèrement douloureux, on libère des perturbateurs de l'ordre public, qui s'en tirent avec 35 francs de dommages-intérêts pour dégats commis, et l'on condamne des chrétiens paisibles, réunis pour prier en commun.

Contre des faits pareils la conscience proteste. L'on s'étonne et l'on s'afflige qu'ils puissent se produire dans notre patrie. De grâce, qu'on laisse dormir dans les cartons du gouvernement ce malencontreux arrêté du 4 juillet, ou plutôt, qu'on l'abroge comme un dernier vestige d'une époque d'intolérance, et qu'on veuille bien replacer les salutistes, comme tout autre habitant du sol vaudois, sous le régime du droit commun, de la liberté religieuse que nous garantissent nos constitutions. A la suite des mémoires de MM. les avocats Dutoit et Van Muyden, le tribunal cantonal a cassé, pour vice de forme, il est vrai, mais enfin cassé la sentence de la cour de Morges. Vienne bientôt le jour où l'arrêté qui rend de telles condamnations possibles, aura disparu, lui aussi!

Continuer à poursuivre les salutistes, en faisant d'eux des victimes, serait le plus sûr moyen de servir les intérêts de leur association, ce à quoi nous ne tenons pas. Heureusement notre peuple peut être évangélisé sans leurs méthodes excentriques, et il l'est, grâce à Dieu, de bien des manières. Pour s'en tenir à ce qui se fait à Lausanne, et sans parler des cultes ordinaires de nos diverses Eglises, on a de plus des conférences pour ouvriers et leurs familles, des soirées familières d'évangélisation, de nombreuses réunions de la mission intérieure, etc.; voilà de quoi satisfaire les plus exigeants. Cette excellente cause de la mission intérieure semble près d'être définitivement gagnée. La sagesse du comité qui la dirige, le zèle des ouvriers qui y travaillent, comme aussi le reconnaissant accueil qu'ils rencontrent, tout concourt à faire reposer la bénédiction de Dieu sur cette œuvre. Elle attire à l'Evangile beaucoup d'âmes qui se tenaient éloignées des temples et des chapelles, et sauront bientôt, nous l'espérons, en

retrouver le chemin. — « Au moins l'on vous comprend ! » disent parfois les auditeurs aux frères qui président les réunions populaires de la Tonhalle et des Trois-Suisses. Ce mot n'est-il pas un sérieux avertissement à l'adresse des pasteurs, qui, toujours plus, ont besoin de se mettre à la portée de l'ensemble de leur auditoire, y compris les simples et les ignorants ?

Le quatre centième anniversaire de Luther a été joyeusement célébré dans nos Eglises vaudoises, qui tenaient à s'unir à l'Allemagne. Bientôt peut-être viendra le tour de Zwingli; le réformateur et le patriote suisse. Tout en nous réjouissant de voir se réveiller au milieu de nous les grands souvenirs des hommes du XVI[e] siècle, nous craindrions un peu ces anniversaires en série presque ininterrompue. Après Luther et Zwingli viendra peut-être Farel, né en 1489, ou Vadian et Nicolas Manuel, nés en 1484. En cela, comme en toutes choses, il faut savoir s'arrêter à temps.

Nous ne poserons pas la plume sans rappeler le décès d'un ancien pasteur de l'Eglise libre de Lausanne, M. François Bipper, depuis longtemps établi en France. Le 16 octobre, il s'est paisiblement endormi au Seigneur. Pendant les années difficiles qui suivirent la démission de 1845, il travailla avec fidélité dans notre canton. — Autre deuil. Le 23 novembre dernier, un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnait la dépouille mortelle de M[me] Rau, la femme du cher directeur de Saint-Loup. Il y a deux ans, celui-ci se mettait vaillamment à l'œuvre, et le voilà privé de sa compagne, dont la piété douce, sereine et active, était appréciée bien au delà du cercle domestique. Que la force et la paix d'en haut soient multipliées à notre frère éprouvé, comme à sa famille, et que la sympathie de tous ceux qui l'aiment le soutienne aussi dans sa grande et belle tâche !

C.

Genève.

Une mauvaise tradition à déraciner. — Ce que font les salutistes genevois. — Le pasteur Fréd. Sordet. — Le futur centenaire de Zwingli.

La campagne d'hiver s'est ouverte avec les premiers jours de novembre, et à voir le nombre de séances, réunions, conférences, annoncées ou déjà tenues et données, on peut supposer que l'activité des comités d'évangélisation et des Eglises ne chômera pas. L'Armée du salut ne fera sans doute pas parler d'elle; nous jouirons de plus de calme; l'œuvre de la conversion des âmes sera poursuivie d'une manière moins bruyante, moins haletante, mais, — espérons-le et demandons-le au Chef de l'Eglise, notre seul Général et notre seul Maître, — avec ardeur, avec conviction et avec amour. Le public ne semble pas se lasser de répondre aux appels qui lui sont adressés de divers côtés.

Il y avait foule aux réunions de consécration et d'appel tenues pour hommes et pour femmes par des frères venus de Bâle, du canton de Vaud et de France, au Casino, à la Rive-Droite, dans la grande salle de la Réformation. Malheureusement, l'ordre a été quelque peu troublé par cette même bande de gamins de quinze à vingt ans, qui s'est fait une si triste réputation l'hiver dernier. Grâce à l'impunité dont ils ont joui alors, ils ont pensé qu'ils pouvaient reprendre avec la saison nouvelle leur rôle de perturbateurs ; mais ils se sont sans doute aperçus que le chef de la police avait changé, et que justice serait faite de leur désordre, car ils se sont bornés à des grognements ou à des chants d'ensemble et à des applaudissements plus ou moins grotesques. A ce propos, la *Semaine religieuse* demande « si l'on ne fait pas preuve à l'égard de ces mauvais garnements d'une patience et d'une longanimité trop grandes, et si l'intérêt commun de toutes nos œuvres évangéliques ne réclame pas qu'on coupe court, sans plus tarder, aux déplorables traditions que la connivence ou la mollesse d'une administration maintenant con-

damnée tendaient à laisser s'installer dans notre pays. » — « Le respect des réunions où l'on prie, continue le même journal, était, il y a quelques années, un des éléments les plus incontestés de notre patrimoine national. Suffira-t-il maintenant de l'obstination d'une bande de gamins mal élevés, favorisés dans leur licence par la faiblesse de l'autorité civile ou par la délicatesse exagérée des chrétiens, pour nous faire perdre ce bien précieux ? » La question vaut la peine qu'on s'y arrête ; il serait dangereux de laisser s'établir des habitudes de désordre qui ne sauraient que grandir par l'impunité, et qui de proche en proche menaceraient de gagner les cantons voisins. Quelques sévères amendes ou quelques arrestations mettraient promptement fin à des licences qui ne vont à rien moins qu'à rendre précaire l'une de nos plus précieuses libertés.

Les réunions de l'Armée du salut — car ces réunions continuent — n'ont plus été sérieusement troublées ; elles ont dû cependant être transportées dans un autre local que celui de la rue des Chanoines, les locataires de la maison s'étant plaints des désagréments sérieux qu'elles leur occasionnaient. Le gouvernement paraît fermer les yeux. Au commencement de novembre, l'organe officieux de l'hôtel-de-ville constatait avec une sorte de satisfaction qu'à l'heure présente les salutistes genevois se réunissaient sans que rien les empêchât de faire leur culte à leur guise. « Seulement, ajoutait-il, le jour où ils recommenceront les anciennes pratiques, appelleront parmi eux les fauteurs de scandale régulièrement expulsés et reprendront leur entreprise de névropathie industrielle avec accompagnement de cornet à piston, on les arrêtera net ; autrement dit, ils sont libres dans la mesure de ce que comportent la paix publique et la liberté d'autrui. » Le Conseil d'Etat a dû arrêter le texte d'une réponse aux deux recours des salutistes. Il n'est pas encore connu. Des escouades d'enfants ont été organisées. Il y a donc l'armée des grands et l'armée des petits. Les salutistes ne sont pas près de disparaître.

Le morcellement des Eglises va donc grandissant ; l'esprit sectaire se développe, à l'heure où il importerait de laisser de côté les questions secondaires, pour s'unir en face de l'armée du désordre et de l'incrédulité. C'est un désolant spectacle que d'assister à cette débandade qui n'en est encore qu'à son début. Ce serait décourageant si l'on ne savait que, malgré les sottises humaines, Dieu règne ; mais pourrait-on oublier que les divisions des chrétiens sont l'un des plus sérieux obstacles à l'avènement du règne du Sauveur ? « Qu'ils soient un, ô Père ! comme nous sommes un, » disait le Rédempteur dans sa prière sacerdotale.... Modifiant cette prière dans son texte et dans son esprit, quelques-uns semblent vouloir dire : Qu'ils soient plusieurs ! Travailler à réunir plutôt qu'à diviser, à rapprocher plutôt qu'à séparer, c'est cependant là une tâche plus belle et plus profitable, plus modeste peut-être, mais plus propre à réaliser les desseins miséricordieux du Père.

C'était la noble mission à laquelle s'était consacré dès le début de son ministère un frère aimé, un pasteur fidèle que Dieu vient de rappeler à lui après quelques jours de maladie, l'excellent Fréd. Siordet, pasteur de l'Eglise de Genève, que la mort a ravi à son troupeau le 7 décembre dernier. Agé de quarante-neuf ans, il exerçait depuis vingt-quatre ans un ministère particulièrement béni. Homme de paix, de conciliation, mais en même temps d'action, il recherchait avec un zèle que favorisait son aimable nature à rapprocher les serviteurs du Maître appartenant à des dénominations diverses. Aussi son convoi funèbre a-t-il réuni une foule considérable, où toutes nos Eglises étaient représentées. On sentait, à la tristesse générale, qu'une grande perte avait été faite, qu'un homme de bien, qu'un débonnaire avait été retiré de la terre ; c'est qu'un homme comme Siordet, malgré sa modestie, mal-

gré le peu d'éclat de son talent oratoire, était une lumière. Son exemple était une prédication, la meilleure, la plus persuasive de toutes, celle qui s'impose sans phrases. Son souvenir durera et sa mémoire sera bénie. Puisse-t-il être remplacé dans sa grande paroisse par un homme qui s'inspire de sa foi et de son dévouement pastoral !

L'anniversaire du quatrième centenaire du réformateur zurichois Zwingli sera célébré avec quelque éclat. Une grande commission, composée de représentants officiels des corps ecclésiastiques nationaux et de délégués officiels ou officieux des autres Eglises, a été constituée. Elle s'est divisée en sections chargées d'organiser des conférences, peut-être même un concert. Le dimanche 6 janvier sera mis à part comme jour du jubilé, et les prédicateurs seront invités à entretenir leurs auditeurs du courageux champion des droits de l'Ecriture. Comme Luther, le réformateur de Zurich a mis l'accent sur l'autorité souveraine de la Parole de Dieu. Sa carrière a pu être moins dramatique que celle du moine de Wittemberg, elle a pu présenter des côtés moins émouvants, mais, sur un théâtre plus restreint, il ne s'est pas montré moins courageux, moins résolu, moins décidé à ramener l'Eglise à ses origines, et s'il est mort sur le champ de bataille de Cappel, victime d'une notion peut-être fausse du devoir pastoral, il n'en a pas moins été l'un des ouvriers les plus distingués de la grande révolution religieuse du XVIe siècle. Il n'était pas juste que son souvenir fût oublié. Hélas ! il semble que pour l'heure l'Eglise soit plus occupée à célébrer la mémoire de ses morts, à bâtir les tombeaux de ses prophètes qu'à suivre la voix des vivants ; mais qui sait si la contemplation de ces héroïques figures n'éveillera pas quelque énergie cachée et ne provoquera pas quelque nouvel élan ? N'y a-t-il pas à cet égard un encouragement dans le nombre plus grand des vocations pastorales qui nous réjouit cette année, et, malgré les tristesses du présent, les défections d'un grand nombre, les divisions qui paralysent, ne nous sera-t-il pas permis de porter vers cette année nouvelle qui va s'ouvrir un regard d'espérance et de foi ? C'est au moment du plus grand danger pour son Eglise que Dieu suscite d'ordinaire ses plus énergiques serviteurs.

LOUIS RUFFET.

Suisse allemande.

Réunion de l'Union évangélique suisse à Aarau. — Décision du synode argovien. — Le synode bernois. — L'œuvre des missions. — Centenaires de Luther et de Zwingli. — Projet d'une Bible populaire. — Nécrologie.

Les 1er et 2 octobre s'est tenue à Aarau l'assemblée annuelle de l'Union évangélique suisse. Bien que la section neuchâteloise fasse tout l'effet d'être défunte depuis que les derniers fonds qu'elle possédait encore sont épuisés, je me serais rendu à Aarau en vue de ma chronique trimestrielle, si des devoirs professionnels ne m'en avaient absolument empêché. Je l'ai vivement regretté, mais comme j'enseigne tous les trois ans, dans la faculté indépendante de Neuchâtel, qu'il ne saurait y avoir des collisions de devoirs, force m'est aujourd'hui d'emprunter mon compte rendu à autrui. Malheureusement ou heureusement, je constate, dans les N°s 20 et 21 du *Kirchenfreund*, qu'il ne s'est rien passé à Aarau de fort saillant, ce qui n'est point une critique à l'adresse de l'Union évangélique suisse, au contraire ; car il en est sans doute des sociétés comme des peuples, savoir que les plus heureuses sont celles qui font le moins de bruit.

Le rapport annuel présenté par M. Frey, diacre à Lenzbourg, passe en revue l'activité des sections de l'Union évangélique à Bâle, à Zurich, à Berne et dans le Jura bernois, dans le canton de Vaud, à Genève, dans les Grisons, en Thurgovie et enfin à Aarau. On sait que le but principal de la société est de donner aide aux minorités évangéliques dans les cadres de paroisses nationales où domine le

réformisme, en instituant là où il en est besoin, des cultes libres. L'Union évangélique suisse correspond au synode dit *officieux* dans le sein de l'Eglise réformée de France.

Malgré l'attachement peut-être excessif que professe cette association pour les cadres traditionnels et le soin qu'elle met à se défendre de l'esprit sectaire, sa présence et son activité sont aussi mal notées dans le camp libéral que peuvent l'être les sectes elles-mêmes ou les églises décorées de ce titre. Heureux, dirons-nous, ceux et celles dont le monde dit du mal, qu'ils s'appellent sectes, Eglises libres ou Union évangélique.

Dans un seul canton jusqu'ici, les fractions évangéliques ont été contraintes, par suite d'une expulsion violente, de se constituer en dehors de l'Eglise nationale : c'est le canton de Thurgovie, où l'Union ne possède pas de station proprement dite, mais compte au nombre de ses membres et de ses représentants le vénérable doyen Steiger, le fondateur de l'Eglise évangélique indépendante d'Emmishofen. Les incroyables procédés du synode de Thurgovie à l'égard de ce pasteur sont déjà de l'histoire ancienne.

Le rapport annuel se termine par une conclusion ayant précisément trait à la question des rapports de l'Union aux Eglises nationales, et nous la transcrivons ici comme donnant la note dominante dans le Comité central et les sections :

« Nous voulons être et rester une société évangélique-ecclésiastique. Pour conserver l'Eglise nationale à notre peuple, nous voulons conserver chez elle le droit de la vérité évangélique. Nous ne sommes pas appelés à former une Eglise nouvelle. Nous espérons que le Maître de l'Eglise la renouvellera au temps fixé par lui et par des voies providentielles. En attendant, nous voulons conserver ce qui va mourir (*was sterben will*) et réserver la place vacante pour un développement futur dans un temps meilleur. Que le Seigneur nous remplisse de son esprit de sagesse, de force et de fidélité, en sorte que nous fassions notre œuvre comme étant la sienne. »

Les mêmes principes ecclésiastiques furent exposés et défendus dans le rapport intitulé : *le Règne de Dieu et l'Eglise nationale*, qui fut présenté à la suite du rapport annuel par M. Schnyder, pasteur à Zofingue :

« Nous restons dans l'Eglise nationale comme dans un vaisseau précieux par son caractère moral (*als einem werthvollen natürlich-sittlichen Gefässe*), et nous tenons à elle fermement et absolument (*unbedingt fest*), à moins qu'il ne survienne des temps où cela nous serait rendu moralement impossible. »

Le rapporteur ne veut ni opposer ni identifier l'un à l'autre l'Eglise et le royaume de Dieu; celui-ci est selon lui l'esprit, celle-là est l'âme; le royaume des cieux est le trésor, l'Eglise le champ. « Plus l'Eglise se rapproche de sa vraie essence et de sa tâche, plus elle s'identifie avec le royaume actuel de Dieu; moins elle répond à sa propre idée, moins aussi elle sert à la réalisation du royaume de Dieu. »

Nous appelons dès longtemps de nos vœux une interprétation authentique de l'ordre du Maître dans la parabole de l'ivraie : Laissez-les croître ensemble ! Il ne saurait en tout cas signifier que l'ivraie et le bon grain sont nécessaires l'un à l'autre à peu près comme le pôle positif et le pôle négatif; ni qu'il soit indifférent que l'ivraie, semée à minuit et par l'adversaire, occupe la place de la semence du père de famille; ni non plus qu'il soit désirable ou convenable que l'ivraie et le bon grain s'entrelacent si bien l'un à l'autre, qu'ils ne forment plus qu'une collectivité indissoluble; ni enfin que la lutte tragique pour l'existence, la question d'être ou de n'être pas, dégénère en une question de majorité. Mais en attendant que cette interprétation authentique nous soit donnée, prenons seulement garde qu'à la faveur de la dualité des deux termes, église et royaume de Dieu, on n'échappe aux responsabilités renfermées dans

l'un et l'autre; qu'on ne mette d'un côté le principe et l'idéal, de l'autre la réalité et l'opportunité; et qu'ainsi ces deux surfaces, au lieu de se couvrir l'une l'autre pour opposer à l'erreur et au désordre une force doublée, ne soient jointes l'une à l'autre de manière à laisser tout passer par leurs intervalles.

MM. les professeurs de théologie d'Orelli de Bâle et Œtli de Berne ont fait des mécontents, et le *Kirchenfreund* a gagné quelques ennemis de plus pendant cette année.

Nous avons signalé ici même la fameuse circulaire de la Commission synodale d'Argovie, en mars dernier, interdisant à tout pasteur l'exercice des fonctions pastorales dans la paroisse d'un collègue. Il parait que plusieurs protestations s'étaient élevées de la part des pasteurs évangéliques qui prétendaient conserver dans sa plénitude le droit qu'on leur enlevait, de répondre aux demandes de membres d'autres paroisses que la leur, dont les besoins religieux ne seraient pas satisfaits. M. d'Orelli ayant désigné dans le *Kirchenfreund* cette circulaire comme un document à classer dans une collection d'antiquités, la fibre ecclésiastique s'est réveillée à nouveau dans le sein du synode d'Argovie, qui a donné raison à sa Commission par 65 contre 18. Le langage de la Commission synodale avait été tout à fait majestueux : « Notre franc langage et nos bonnes intentions nous ont valu, dit-elle dans son rapport annuel, la polémique d'une feuille étrangère (le *Kirchenfreund*). Nous ne saurions accepter de telles influences, pas plus dans ce cas que dans un autre, et nous estimons comme notre devoir de maintenir nos institutions ecclésiastiques. »

Ce qui nous étonne dans cette affaire, c'est que, s'il faut en croire le *Schw. Protestantenblatt* (N° 43), une commission d'examen composée de libéraux, de partisans du juste milieu et d'orthodoxes aurait été unanime à approuver la circulaire de la Commission synodale, et à prendre la résolution suivante : « Les pasteurs sont avisés de fonctionner dans leur circonscription, et ils doivent, sauf le consentement du pasteur de la paroisse, s'abstenir de toute fonction officielle dans une autre paroisse; par contre, ils sont autorisés à offrir dans leur propre circonscription et sauf l'observation des règles y relatives, les services de leur ministère à des personnes appartenant à d'autres paroisses, au cas qu'ils leur soient demandés. » Il ne manquerait plus que cela, d'être empêché de parler de Jésus-Christ dans sa propre paroisse! Mais faut-il croire que des pasteurs évangéliques ont pu faire chorus avec les autres dans cette production? Ce serait un nouvel exemple de la puissance fatale des situations.

Le correspondant argovien du *Schw. Protestantenblatt* jubile : « Les poursuites et les chasses aux âmes, familières à l'orthodoxie extrême, furent dévoilées, et il lui fut signifié qu'elle pouvait se tourner d'un autre côté, si les goûts d'ordre du peuple argovien ne lui convenaient pas. »

L'affaire Hahn dont nous avons entretenu les lecteurs du *Chrétien évangélique* dans notre chronique de septembre, fournit de même à un correspondant bernois du *Volksblatt* le thème de réflexions comminatoires à l'adresse de M. le professeur Œtli, correspondant bernois du *Kirchenfreund* : « Jusqu'ici, écrit M. M*** dans le numéro du 22 septembre, nous étions habitués à un ton plus tolérant de la part de notre faculté bernoise, qui était bien éloignée de trancher entre les tendances théologiques : nous avons été habitués depuis l'université, à respecter les convictions de collègues, à recevoir instruction les uns des autres, à distinguer le fond de la forme. Les hommes de la science seraient-ils donc appelés à entretenir la haine des partis et à l'implanter déjà chez la jeunesse studieuse? » Entendez-vous d'ici ces tyranneaux à rabat prêcher la tolérance aux professeurs de théologie qui se sont permis de censurer leur intolérance! Serait-ce

que les professeurs de théologie doivent être tolérants parce qu'ils sont inamovibles ?

A côté des abus de pouvoir des autorités ecclésiastiques, nous sommes heureux de signaler la résolution suivante, concernant les missions extérieures, prise par le synode bernois dans sa session des 13 et 14 novembre. Nous avons déjà annoncé dans notre précédente chronique que le sujet des missions chez les peuples païens était porté à l'ordre du jour de la réunion annuelle de la Société pastorale suisse qui aura lieu à Glaris en 1884. Cette question si longtemps écartée, a donc pris définitivement possession du domaine public.

« Le synode, sur la demande de la Société cantonale des pasteurs, prié d'examiner si et dans quelle mesure l'Eglise nationale devait faire rentrer l'œuvre des missions extérieures dans le domaine de son activité, ensuite d'un rapport et d'une proposition de la Commission synodale, déclare :

» 1° Qu'il considère expressément comme le devoir de l'Eglise nationale de soutenir cette œuvre selon ses forces et d'en encourager la propagation ;

» 2° Qu'il ne se juge pas en demeure de s'en occuper directement, et qu'il ne saurait non plus se considérer comme compétent pour entrer en relations avec une des sociétés de missions existantes en vue de la soutenir de son concours et de ses contributions ;

» 3° Qu'il estime dès lors plus convenable d'abandonner ce travail à la libre initiative des individus et des associations diverses, tout en prenant les mesures paraissant les plus convenables en ce qui le concerne ;

Il charge la Commission synodale :

De recommander aux Conseils de paroisse et aux pasteurs l'œuvre des missions extérieures à l'effet de la soutenir efficacement, et de les inviter à fixer le troisième dimanche de l'avent pour faire une collecte ecclésiastique annuelle en sa faveur. » (Voy. *Volksblatt*, N° du 24 novembre.)

La fête de Luther a été dignement célébrée, et par tous les partis religieux, à Bâle, à Berne et à Zurich, en même temps que se font de toutes parts aussi les préparatifs du quatrième centenaire de Zwingli. L'*Allgemeine Schweizer Zeitung* raconte que le Münster de Bâle n'avait pas reçu une pareille affluence depuis l'époque du tremblement de terre, en 1856. La personnalité de Luther, la plus expansive de l'époque de la réformation, a donc réuni et fixé sur elle les sympathies et les admirations de tous les partis du protestantisme, en Suisse comme en Allemagne. Sur ce sujet, le *Schw. Protestantenblatt* se trouve d'accord pour une fois avec son rival, le *Kirchenfreund*. Quelle différence avec l'anniversaire de la mort de Calvin célébré à Genève il y a quelque vingt ans ! Ah ! c'est que pour aimer Calvin il faut aimer deux fois le principe et passer pardessus un bûcher. Je me souviens d'avoir entendu Tholuck nous dire que Luther était le seul de tous les réformateurs, y compris même Mélanchthon, qui, consulté sur le cas de Servet, ait désapprouvé son supplice.

En fait de publications suisses sur Luther, citons la *Vie de Luther*, ouvrage populaire, seconde édition, par M. Tischhaüser, professeur à la maison des missions de Bâle, et *Luther et la réformation en Suisse*, seconde édition, par M. Kündig, pasteur à Arlesheim.

Le centenaire de Zwingli ne devait pas se passer non plus sans provoquer de nouvelles publications sur le réformateur zurichois. Je signale ici celle intitulée : *Ulrich Zwingli, ein Martin Luther ebenbürtiger Zeuge. Festschrift des evang. Glaubens, auf die vier-hundertjährigen Geburtstage der Reformatoren zur Beförderung wahrer Union auf dem Boden der Freiheit*, par Martin Usteri, pasteur.

Le titre est un peu long, ce qui m'a fait renoncer à le traduire. Je suppose que l'ouvrage tient toutes ses promesses.

Un événement qui n'est pas destiné à une

grande notoriété dans le domaine littéraire, mais qui mérite d'être signalé ici, est la cessation de la publication des *Zeitstimmen*, organe des réformistes zurichois, qui fut jadis une puissance entre les mains de M. Lang, le fameux pasteur de Zurich, mais qui dès lors n'a pu soutenir la lutte pour l'existence. Son rédacteur actuel, M. Meili, devient le collaborateur de MM. Altherr et Linder, dans le *Protestantenblatt.*

Nous ne nous étions pas trompé en présumant que le projet lancé dans le public par M. Furrer, rapporteur de la Société pastorale suisse à Liestal en 1882, et qui va être soumis aux délibérations de la Société dans la réunion de Glaris en 1884, celui de publier un extrait de la Bible à l'usage des familles et des écoles, était gros de dissensions. Déjà un correspondant du *Volksblatt* pousse le cri d'alarme à ce propos, dans le numéro du 3 novembre, dans un article intitulé : *der Parteijammer in unserer Kirche.* Il annonce que M. le prof. Ed. Langhans s'est déjà mis à l'œuvre ; le synode de Thurgovie l'avait précédé ; que la droite prétende, elle aussi, publier sa chrestomathie biblique, et voilà les colporteurs et les acheteurs bien empêchés.

Il a fallu, en vérité, beaucoup de naïveté, pour écrire dans le même journal (17 nov.) la phrase suivante : « On déclare si souvent, et certainement pour de bonnes raisons, que toutes les tendances théologiques sont *nécessaires et légitimes* dans nos Eglises nationales. Pourquoi un extrait de la Bible ne serait-il pas l'œuvre commune d'hommes de différentes tendances ? Un extrait de la Bible ne devrait être ni orthodoxe ni réformiste, mais précisément un extrait donnant la Bible réelle au peuple et à la jeunesse, et omettant ce qui n'est pas intelligible pour eux et ce qui ne répond pas à un but pédagogique. »

Passe encore si la composition de cette nouvelle Bible, commune à toutes les tendances, n'était qu'une entreprise impossible; mais ce que je prévois et ce que je redoute, c'est qu'en la rendant possible, on la rendra positivement dangereuse, et, si nous n'y prenons garde, nous apprendrons un de ces quatre matins que la Bible, expurgée de l'élément surnaturel, figure dans les programmes scolaires élaborés par le Département fédéral de l'intérieur !

Le parti réformiste est-il en progrès ou en déclin en Suisse ? Différents symptômes me prouvent que ses beaux jours sont derrière lui, du moins d'ici à quelque temps. Tel n'est pas l'avis de M. Altherr, de Bâle, qui publie dans le numéro du 20 octobre de sa feuille un article intitulé : *Remarquables progrès de la réforme.*

Il est vrai que la démonstration à l'appui commence par s'avouer peu convaincante. Ecoutons plutôt : « En fait, le parti de la réforme fait peu de progrès extérieurs ; ses recrues ne sont pas nombreuses ; son œuvre est partout combattue avec énergie, et son nom, comme autrefois celui de Paul, est une balayure du monde. (1 Cor. IV, 13.) — (Oh!) — Mais si notre personne est abaissée et souvent succombe presque, notre cause grandit, nos convictions se répandent comme l'incendie tout autour, et des opinions qui ne rencontraient que le mépris depuis quelques dizaines d'années reviennent à nous, tantôt timides, tantôt hardies, du camp opposé.... Un professeur orthodoxe nomme aujourd'hui la foi des premiers chrétiens au prompt retour de Jésus une aimable tromperie du Père céleste (*eine freundliche Täuschung des himmlischen Vaters.*) Nous lisons maintenant dans une feuille de nos adversaires des déclarations sur la résurrection de Jésus-Christ que nous signerions mot pour mot. »

Il est bien regrettable que l'auteur de l'article du *Protestantenblatt* s'en soit tenu à des allusions discrètes et n'ait pas articulé des noms et des faits. Nous eussions aimé à connaître, entre autres, ce « professeur orthodoxe » qui écrit de si jolies choses. Serait-ce peut-être M. Renan ?

Terminons notre chronique de 1883 par deux nécrologies. M. Ludwig, pasteur à Davos, vient de terminer, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, une vie qui n'a été, dit-on, qu'une série de sacrifices et de merveilleux exaucements. Les expériences de cet homme de Dieu ont été réunies par Mme d'Engelhardt dans un traité intitulé : *der Herr siehet*.

Nous suggérons à qui de droit l'idée de traduire en français le traité de Mme d'Engelhardt avec le livre de M. L. Pestalozzi, de Zurich, intitulé : *die christliche Lehre in Beispielen*. Ce seraient deux bonnes fortunes pour les pasteurs et catéchistes à court d'anecdotes, et d'anecdotes véritables.

Dans un tout autre milieu, la science et l'Eglise viennent de perdre également un vaillant champion de la foi dans la personne d'Oswald Heer, professeur d'histoire naturelle à l'université de Zurich. Il laisse un ouvrage capital, dont la seconde édition a paru ces dernières années : *die Urwelt der Schweiz* (le Monde primitif de la Suisse). Cet ouvrage est un témoignage rendu aux doctrines religieuses et bibliques. « Plus profondément nous pénétrons, écrit-il, dans la connaissance de la nature, plus intime aussi est notre conviction que c'est seulement la foi à un Créateur tout-puissant et tout sage, ayant créé le ciel et la terre d'après un plan préconçu, qui est propre à résoudre les énigmes de la nature comme celles de la vie humaine. Ce n'est dès lors pas seulement le cœur de l'homme qui proclame Dieu, c'est aussi la nature, et c'est seulement lorsque nous considérons à ce point de vue l'histoire merveilleuse de notre pays, de sa flore et de sa faune, qu'elle nous apparaîtra sous son vrai jour et qu'elle nous procurera la plus haute jouissance. »

N'est-il pas étrange et humiliant en même temps que, pendant que des naturalistes proclament la croyance à la création et à la personnalité de Dieu, il y ait des théologiens pour nier l'un et l'autre? A. GRETILLAT.

Italie.

L'inauguration du temple vaudois à Rome.

L'Eglise vaudoise italienne a célébré, ces jours-ci, avec solennité, un événement considérable pour elle et pour le protestantisme évangélique en général. Je veux parler de l'inauguration du temple que la vieille Eglise des martyrs vient d'élever dans cette ville de Rome, d'où partirent contre elle tant de décrets de persécution et d'extermination. Les amis du pays et de l'étranger avaient été cordialement invités, je fus heureux de pouvoir répondre affirmativement à cette pressante invitation.

Le temple vaudois de Rome est situé *Via Nazionale*, en face du palais Colonna, à trois pas de la préfecture, dans la plus belle rue de la ville, tout près de la tour d'où Néron contempla la mer de feu qu'il avait fait allumer. C'est un bel édifice, de style romain, composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Au-dessus de la porte principale, une mosaïque d'un beau travail représente le fameux chandelier de l'Eglise vaudoise, entouré d'étoiles, autour duquel se développe la devise *Lux lucet in tenebris*. Plus haut, un passage de l'Ecriture : « Il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, savoir Jésus-Christ. »

Le premier et le second étage sont de spacieux et confortables appartements ; l'un d'eux est réservé au pasteur de la communauté. Au rez-de-chaussée se trouvent la chapelle principale et une salle de réunion destinée aux cultes de semaine. Le revêtement du bas de la façade est en pierre de Rora, village protestant voisin de Pignerol. C'est l'offrande généreuse d'un enfant des Vallées établi à Rome.

« La chapelle, comme le dit la *Gazette italienne illustrée*, est un morceau d'architecture, qui se fait admirer par sa simplicité vraiment classique. L'œuvre de l'architecte est d'autant plus appréciable qu'il l'a entreprise lorsque la façade et les fondations

étaient déjà construites. Il a su utiliser la division des locaux tellè qu'elle était établie, mettre l'intérieur en harmonie avec l'extérieur, tout en donnant à son œuvre un caractère original. »

Cette salle a vingt mètres de long sur dix de large. Une disposition architecturale simple et gracieuse entoure de trois côtés l'Eglise. Sur le quatrième, dans une espèce d'abside de proportions harmonieuses, s'élève la chaire du pasteur, au pied de laquelle sont la table de communion et les fonts baptismaux. On a placé, au-dessus de l'entrée qui fait face à la chaire, une élégante tribune supportant l'orgue, excellent instrument fabriqué par les frères Collina de Turin. Sur le bleu pâle des parois court une ornementation d'un blanc mat, coupée de distance en distance par des colonnes jaune pâle. Le plafond, d'une grande beauté, consiste en caissons moulés et dorés fort élégants. Le soir, l'illumination est magnifique, elle vient d'en haut. Sept appareils, d'après le système Raymond, donnent du plafond un véritable éclairage *a giorno*. Trois grandes fenêtres, à vitraux de couleur, exécutés à Rome même par Morioni, éclairent de jour cette belle chapelle. L'une porte le lys des vallées et la devise : *Luctor et emergo;* une autre, l'armoirie de l'Eglise vaudoise qui orne déjà le cintre de la porte d'entrée. Voilà sur la dernière le buisson ardent cher à l'Eglise d'Ecosse, avec ces mots : *Quamvis uror non consumor*. Des inscriptions commémoratives, à la mémoire des docteurs en théologie Jean Revel et Louis de Sanctis sont au bas de deux des vitraux. Sur une frise, tout autour de la salle, au-dessous du plafond, on lit ces paroles de l'Ecriture : « Que faut-il faire pour être sauvé? — Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé. — Que l'amour fraternel soit avec vous tous. »

J'ai vu, avec plaisir, le culte évangélique célébré dans ce bel édifice. Il ne m'y a point paru déplacé, et j'avoue n'avoir point regretté la nudité et le triste badigeon de nos vieux temples. Dans la noblesse du monument religieux, dans sa décoration artistique et sobre, il y a certainement un élément d'édification, de recueillement, dont nos pères, par réaction, n'ont pas voulu tenir compte.

Une réunion de prières dans la petite chapelle, le samedi soir, nous disposa à la cérémonie du jour suivant. Le dimanche matin, à dix heures et demie, la grande chapelle était ouverte au public. La colonie étrangère protestante s'y mêlait à l'élément italien; en particulier la famille de notre ministre M. Bavier était présente.

Bien des amis n'avaient pu répondre à l'invitation du comité vaudois; cependant plusieurs, et des plus anciens, étaient présents. Le premier que j'aperçois est M. Léon Pilatte, rédacteur de l'*Eglise libre*, longtemps un des collaborateurs les plus actifs de l'œuvre vaudoise; il arrive de Nice. Il parle au Dr Scott, qui a laissé Glascow pour venir représenter ici l'Eglise presbytérienne d'Ecosse.

Tout près est le rév. Dr Robert Stewart de Livourne, dont la tête et la barbe blanches, la noble physionomie, les yeux pleins de feu vous font penser au Moïse de Michel-Ange. Voici encore l'excellent Dr Chiesi, de Pise, converti depuis cinquante ans à la foi évangélique, un des membres de la commission d'évangélisation. Les différentes dénominations italiennes, sauf la *Chiesa Libera*, sont représentées. M. Pigotti est là au nom des méthodistes, M. Vernon pour les méthodistes épiscopaux et M. Taylor pour les baptistes. Les pasteurs vaudois sont venus de tous côtés; plusieurs, des Vallées. L'un d'eux est descendu d'une des paroisses les plus élevées, aux confins de la France, laissant son petit diocèse tout couvert de neige.

Un homme d'un aspect vénérable, qui, s'il ne s'est jamais fatigué du service de son maître, s'est fatigué à ce service, le pasteur Meille de Turin, monte les degrés de la chaire. Il dépose la Bible sur le pupitre et lit la prière de consécration. Cette prière, son

œuvre, l'un des meilleurs morceaux liturgiques que j'aie entendus, il la prononce avec une émotion profonde qui se communique à l'assemblée tout entière.

M. Prochet, pasteur de l'Eglise de Rome, président de la commission d'évangélisation, prend ensuite la parole. Il lit ce premier chapitre de l'épître aux Romains où le grand apôtre exprime son désir de visiter Rome et d'y annoncer l'Evangile, ce dont il a été empêché jusqu'au moment où il écrit sa lettre. L'Eglise vaudoise a désiré, elle aussi, pendant longtemps, pendant des siècles, prêcher l'Evangile à Rome. Aujourd'hui, grâce à Dieu, elle n'en est plus empêchée ; comme saint Paul, elle peut satisfaire cette noble ambition. M. Prochet prit pour texte le seizième verset de ce chapitre : « C'est pourquoi je n'ai point honte de l'Evangile de Christ. » Son sermon bien pensé, bien dit, plein de conviction, heureux mélange de force et de mesure, fut écouté avec une attention et une édification soutenues. L'orateur rappela tout d'abord que, bien avant ce siècle, les Vaudois avaient pensé à évangéliser Rome. Il évoqua le souvenir d'un de leurs ancêtres, ce Pasquali qui, martyr de sa foi, fut brûlé en face du château Saint-Ange, et dont les cendres furent jetées dans le Tibre. Le devoir de l'Eglise vaudoise n'a pas varié ; aujourd'hui ses enfants, comme jadis leurs pères, doivent travailler à la propagation de l'Evangile, bien suprême des individus et des nations. Le progrès que tant d'hommes proclament la seule chose nécessaire, a trouvé dans l'Evangile et le protestantisme, qui en est la plus pure expression, son facteur principal. La science moderne procède du docteur de Wittemberg. L'Evangile donne le relèvement aux nations ; les peuples protestants sont à la tête du mouvement de l'humanité. Les missions évangéliques ont civilisé les peuplades les plus sauvages ; le gouvernement du roi le reconnaissait hier, en chargeant le lieutenant Bove d'offrir, en son nom, une médaille d'or à l'une des grandes sociétés missionnaires de langue anglaise.

L'Evangile, puissant pour élever les nations, l'est également pour sauver les individus ; voyez ce qu'il a fait de l'apôtre qui renia son maître, ce qu'il fit plus tard du plus ardent persécuteur de l'Eglise naissante ; lui seul fait connaître aux hommes le Dieu qui pardonne et qui aime, le Sauveur qui obtient la grâce, Celui qui nous rend vainqueurs de la mort.

Ce discours se terminait par le vœu que l'Evangile fût toujours fidèlement prêché dans cette chaire où il l'était pour la première fois, et que Dieu suscitât en Italie des hommes aussi capables de parler à leur siècle du grand drame de la croix que l'avaient été les hommes de la réforme.

Les chants qui précédèrent et qui suivirent ce discours dont je ne puis donner qu'une idée incomplète, contribuèrent fort à l'édification. L'allégresse des cœurs se manifestait dans des cantiques d'actions de grâce, chantés d'une voix joyeuse et sonore.

Le dimanche soir, M. Comba, professeur à l'école de théologie de Florence, directeur de la *Rivista Christiana*, traita d'une manière différente, mais tout aussi intéressante, le sujet choisi par M. Prochet pour son discours du matin. « Nous sommes à Rome et nous y resterons, » furent ses premières paroles. Après avoir répété ce mot historique, il exposa pourquoi l'Eglise vaudoise était en droit et en devoir de le prononcer. Son discours fut illustré par plusieurs faits d'un intérêt tout particulier, qui ont été découverts par ce chercheur infatigable. Il rappela en particulier le document, conservé aux archives de Turin où Ascanio Alione de Pérouse prophétisait au duc Charles-Emmanuel la fin du pouvoir temporel du pape, l'unité politique de l'Italie et les grandes destinées de la maison de Savoie. Celui dont on annotait, au XVII[e] siècle, les lettres par ces mots : « Le fou de Pérouse, » se trouve avoir dit vrai.

L'Eglise vaudoise, M. professeur Comba le déclara solennellement, doit annoncer avec fidélité et avec force l'Evangile à Rome, pour reconnaître la faveur de Dieu qui a permis l'érection de ce temple. Elle le doit aussi par reconnaissance pour des Romains qui lui ont fait du bien. Deux sont morts ; l'un, le docteur de Sanctis, renonça, par amour de l'Evangile, aux plus hautes dignités de l'Eglise romaine et mourut professeur de théologie à Florence. L'autre, le marquis Especo, ancien officier de l'armée pontificale, fut, dès sa conversion en 1870, l'un des amis les plus dévoués de l'évangélisation et de l'Eglise vaudoise jusqu'à sa mort survenue l'an dernier. Le troisième est vivant, c'est le comte Mamiani, sénateur du royaume, l'énergique défenseur de la liberté de conscience. Il exprimait récemment sa joie de voir établie à Rome cette vieille Eglise des martyrs, qui a tant fait pour la liberté et le triomphe de la pure religion de Jésus-Christ.

Le lendemain lundi, à midi, à l'hôtel de Milan, en face de la Chambre des députés, l'Eglise vaudoise invitait à dîner les personnes qui avaient pris une part spéciale à l'inauguration. Rien n'a été plus cordial, plus joyeux, d'une bonne et chrétienne joie, que ce banquet fraternel. Le premier toast, au roi Humbert Ier, a été acclamé par les amis du dedans et du dehors. Il fut suivi d'un autre non moins bien accueilli, je veux parler de celui qu'on porta au Dr Stewart de Livourne, qui par son dévouement, ses relations en Ecosse, a trouvé l'argent nécessaire pour l'érection du temple de Rome, l'ami infatigable des Vaudois depuis tant d'années. M. Léon Pilatte nous charma par sa parole ; l'éminent rédacteur de l'*Eglise libre* est toujours un orateur remarquable, et nous regrettions tous en l'entendant que cette parole si virile et si ferme fût perdue pour la chaire. J'ai surtout apprécié le moment où il rappela à ses deux vieux amis, MM. Stewart et Meille, les espérances incroyablement dépassées aujourd'hui, qu'ils formaient, quarante ans passés, pour l'évangélisation de l'Italie. L'un de nous remercia M. Meille pour sa magnifique prière d'inauguration, il appliqua à ce frère vénéré les paroles du poète :

> Si ta tête qui se penche,
> Devient blanche,
> Ce sera comme l'amandier,
> Cher Nodier !

Nous entendons ensuite l'avocat Chiesi, le Dr Stewart, M. Scott, jovial et sérieux comme un bon Ecossais. Faute de temps, j'en ai passé et des meilleurs.

Des conférences se sont succédé dès lors tous les jours de la semaine ; j'ai eu le plaisir d'en entendre deux ; l'une de M. Ribetti sur le culte public, l'autre, de M. Turin sur le Christ de l'Evangile opposé au Christ de l'incrédulité et de la superstition. Ah ! les bonnes journées pour les Vaudois, et pour nous tous !

Cependant, je n'ai pu rester jusqu'à la fin, il m'a fallu partir un des premiers ; je m'en allai non sans regret, mais le cœur plein de joie et d'espérance. L'œuvre vaudoise de Rome a ses difficultés, mais entre les mains d'un homme d'expérience et de foi, qu'entourent des collaborateurs dévoués, je la crois appelée à un bel avenir.

En quittant Rome, je m'arrêtai quelques heures sur les collines d'Albano ; j'errai solitaire sur les bords du lac Nemi et du lac Del Castello ; la campagne romaine était ensoleillée ; quelle nature ! Viendra-t-il ce jour où le soleil de justice éclairera ce pays charmant, où le culte d'esprit et de vérité remplacera la superstition et l'idolâtrie ? Pour moi, je le crois, je l'espère, j'attends de l'Eglise vaudoise que, fidèle à sa mission historique, encouragée et soutenue par tout le christianisme évangélique, elle soit, au point de vue religieux, pour l'Italie et pour le pays romain en particulier, la lumière placée sur une haute montagne.

J. PETER.

Allemagne.

Echos du jubilé de Luther : abus de la note patriotique. — Coup d'œil bibliographique. — Le drame historique de M. Devrient à Iéna, et celui de M. Herrig, à Worms. — L'oratorio de Meinardus.

Le vendredi 9 novembre, vers six heures du soir, l'auteur de ces lignes se trouvait dans l'une des rues de Francfort, tout près de cette vieille et poétique tour d'Eschenheim qui, dernier témoin des temps disparus, raconte au visiteur étranger les aimables légendes de la ci-devant « ville libre » des bords du Mein. Soudain m'arriva de l'église voisine, la doyenne des églises protestantes de la ville, un joyeux bourdonnement de cloches. Les grandes et les petites, cloches d'airain, cloches d'argent, s'ébranlaient à toutes volées, rivalisant d'ardeur et d'harmonie. Un gamin, dont j'attribuai l'exubérant enthousiasme autant pour le moins aux « vacances de Luther » qu'à la mémoire de son illustre compatriote, m'apostrophe vivement en criant à gorge déployée : « Das Lutherfest! Lutherfest! Das Lutherfest fängt an! »

En effet, c'était la fête de Luther qui commençait. Partout, à la même heure, dans l'immense empire germanique, les mêmes sons de cloches annonçaient le même événement. 400 ans auparavant, (si l'on en est bien sûr, car on sait que la mère du réformateur hésita parfois sur ce point) naissait à Eisleben, dans les vallons solitaires de la Thuringe, l'homme dont la foi vaillante et prédestinée a jeté les fondements du protestantisme allemand : Martin Luther.

On s'était promis de lui faire une fête grandiose et, avouons-le, on y a pleinement réussi. Peu de fêtes ont revêtu, comme celle-là, un caractère si œcuménique et vraiment national. A l'exception des catholiques et des juifs, dont un grand nombre même se sont si peu abstenus qu'ils chantaient avec les chœurs le choral de Luther, ou figuraient dans les représentations historiques, tous les allemands dignes de ce nom se sont joyeusement associés à la commune allégresse. Sans doute, tous ceux qui célébraient la mémoire de Luther n'agissaient pas en vertu des mêmes mobiles ; les uns glorifiaient dans son œuvre ce qu'elle a eu de commun avec la leur, les autres, tout en admirant les faces si multiples de l'activité du réformateur, en considéraient surtout la source intime et cachée, cette précieuse et murmurante onde qui a arrosé et fécondé la réforme de l'Eglise : la Parole vivante de Dieu. Mais il n'y a pas eu de fausse note dans cet unanime concert. Comme l'écrivait le vénérable Doellinger à des coreligionnaires qui lui demandaient si et dans quelle mesure ils pouvaient prendre part aux fêtes : Luther est assez complexe et assez riche, il a assez agi dans tous les domaines pour qu'on puisse célébrer sa grande mémoire sans entrer pour cela dans le sens proprement religieux de ses destinées.

C'est cette large pensée qui a présidé à la formation des comités locaux ou généraux, infiniment bigarrés au point de vue des partis politiques ou des convictions religieuses. C'est à ces comités qu'incombait la tâche d'organiser des conférences, des concerts, des cortèges historiques, des fêtes populaires pour faire pénétrer le souvenir de Luther jusqu'à ces couches de la population ouvrière et industrielle qui ne montrent généralement que peu de zèle pour les choses de la religion. On y a, je crois, réussi. La plupart des conférences, données ordinairement par des pasteurs ou des laïques compétents, ont été extrêmement fréquentées ; une fois même, le conférencier ne pouvant arriver à la tribune, a emmené tout son public dans une brasserie voisine, dont les habitués ont eu l'occasion d'entendre, bon gré mal gré, une conférence sur Luther. A bien des reprises, dans la ville que j'habite, un grand nombre d'auditeurs, venus une demi-heure avant l'ouverture de la séance, ont dû reprendre le chemin de leur demeure, faute d'avoir pu dénicher une place propice. La plupart des conférences avaient lieu dans des locaux

neutres, et non dans les églises, mesure d'une circonspection avisée, qui par le cachet laïque qu'elle imprimait à ces grandes réunions, en facilitait l'accès aux ouvriers et aux gens sans drapeau confessionnel ou même religieux. Le ton général de ces conférences a été excellent. On y a exposé en vue du gros public, les grands traits de la vie et de l'activité de Luther. On y a forcé, peut-être, à mon sens, une note juste en elle-même, mais qui détonne si on la presse trop : la note patriotique, nationale. J'ai eu constamment l'impression, en entendant relever le germanisme de Luther, qu'on affaiblissait le réformateur au lieu de le servir. C'est ôter aux chrétiens une de leurs plus nobles prérogatives que de localiser ainsi l'œuvre d'un des leurs, au détriment de tous ceux qui se croient aussi un droit d'avoir part à son héritage, au nom de ces paroles de l'apôtre : « Toutes choses sont à vous, et vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu. » Il peut y avoir un certain danger, doublé d'un léger ridicule, à parler de « foi allemande », de « fidélité allemande. » J'ai souvenance qu'un des enfants terribles de ce parti chauvin, dans une de ses attaques de germanisme, parlait d'un *deutscher Gott*. Une foi allemande, voilà! mais un Dieu allemand, holà! Même des hommes cultivés, habitués au maniement des questions religieuses et au respect des délicatesses de l'âme,

> Cette vierge craintive et d'une ombre offensée,

n'ont pas évité ce piège-là. J'ai vu des gens chez lesquels ces malencontreuses digressions des conférenciers avaient fait plus d'impression que tout le reste, et qui sortaient de la réunion avec l'assurance naïve que si Luther a fait ce qu'il a fait, il le doit autant au hasard de la naissance et à son origine germanique qu'à son œuvre religieuse. Cela conduit tout simplement à diminuer l'action de la grâce au profit de celle de la nature, et à supprimer l'aiguillon de cette parole apostolique : « Dieu a choisi les choses faibles de ce monde pour confondre les fortes. » On en vient trop facilement à penser que Luther a été un bon réformateur parce qu'il a été un bon allemand, au lieu que l'inverse seul est vrai. La nature renouvelée tend la main à la nature primitive; l'âme replacée dans son centre d'action spirituel et normal retrouve toutes ses saintes harmonies avec le milieu où Dieu l'a placée et les influences ambiantes. Comme David, comme Esaïe, Luther a été un grand patriote parce qu'il a été un vrai enfant de Dieu. Ceci est la cause, et cela l'effet. Il ne faut point prendre l'un pour l'autre. L'ardent patriotisme de Luther plonge ses racines dans les profondeurs du sol de la patrie céleste, et c'est à ce caractère qu'il a dû sa pureté et sa force. J'ai insisté sur ce point parce qu'il y a eu décidément, au jugement de bien des hommes compétents, un excès manifeste de ce côté-là. Si j'ai bonne mémoire, M. de Pressensé a exprimé la même pensée dans les remarquables articles sur les fêtes de Luther qu'il a confiés au Journal des Débats.

L'œuvre et la personne de Luther peuvent être jugées de bien des points de vue différents. Le mieux est de les considérer tour à tour, de chaque point de vue, pour avoir sous toutes ses faces cette riche et multiple individualité.

Vouloir fêter Luther comme le fondateur de l'école, le créateur de la langue allemande moderne ou l'ami des arts, en jetant par-dessus bord la Bible et la justification par la foi, c'est vouloir cueillir « des raisins sur des épines ou des figues sur des chardons. » Supprimez le côté religieux, vous supprimez tout, car l'homme tout entier est là et ne trouve que là la raison profonde de son être moral et de ses destinées. Aussi bien est-ce de ce côté-là qu'il le faut considérer, non pas de profil, mais de face, du centre même de son œuvre et de sa foi. La puissante circonférence de la réforme converge par tous ses rayons vers ce point lumineux : le rapport de l'homme avec

Dieu. C'est dire assez si l'essence de cette œuvre est ou non de nature religieuse.

C'est ainsi que l'ont comprise les deux cent-vingt-trois ouvrages que je trouve annoncés dans un catalogue que j'ai sous la main, tous ou presque tous nés de la circonstance, et qui ont été suivis d'un nombre presque aussi considérable d'autres qui paraîtront bientôt, je pense, dans un second catalogue spécial. Parmi les vies de Luther, celles qui se recommande le plus à l'attention et à l'intérêt de tous, sont, d'abord la maîtresse de toutes au point de vue de l'exactitude historique, celle de M. Köstlin (1 vol. édit. populaire ou 2 vol. édit. scientifique); puis celle de Plitt et Petersen, plus psychologique et inspirée d'un bout à l'autre par un esprit de saine philosophie de l'histoire, enfin celle de M. Burk, qui paraît être une des plus sagaces et témoigner d'une remarquable compétence.

J'ai reçu tout récemment un intéressant volume contenant, au prix modeste de deux marcs, quelques-uns des plus beaux sermons de Luther. On réimprime en outre ses œuvres complètes avec un soin jaloux et une minutieuse exactitude; le prix de l'édition totale dépassera de peu les cent marcs; Luther a été étudié sous toutes ses faces par une foule d'écrivains de toutes les nuances, parmi lesquels M. Gustave Freytag, l'écrivain et romancier distingué, s'est acquis une place d'honneur. Comme je ne fais point ici une analyse bibliographique, je ne m'attache pas à détailler davantage le catalogue de ces innombrables publications. Mentionnons pourtant pour mémoire un écrit lilliputien dont le titre déjà a vivement intrigué les esprits curieux, et que cette raison seule m'a porté à parcourir : *Preuve que Martin Luther n'a jamais existé*. C'est une simple farce, mais en tout cas savamment combinée par un philologue de première force qui essaie, par un vrai tour de prestidigitateur, de découvrir une signification allégorique dans chaque nom d'endroit ou de personnage en rapport avec la vie de Luther, d'où il conclut naturellement que cette vie est un mythe au service des imaginations trop crédules. C'est peut-être une réminiscence de la spirituelle brochure : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*. J'oubliais de dire que le même catalogue cité plus haut mentionne environ quatre-vingt-dix portraits, statues, photographies, lithographies de Luther, de même une trentaine de pièces musicales, parmi lesquelles l'*Oratorio* de Meinardus.

Ceci m'amène précisément à vous parler de la partie plus littéraire ou artistique de la fête. Vous me permettrez de donner plus d'ampleur à cette partie de ma correspondance, laissant de côté tout ou à peu près tout ce qui concerne l'élément essentiellement populaire de la fête, savoir les cortèges historiques, les processions, tous ces décors, toutes ces pompes extérieures dont tous les journaux politiques et religieux ont déjà parlé, et qui se sont reproduits sous les mêmes formes, dans la plupart des villes et des villages de l'immense empire.

Il faut ranger parmi les principaux monuments littéraires et esthétiques auxquels a donné naissance le jubilé de Luther, deux remarquables compositions dont les auteurs sont bien connus du monde lettré allemand, et destinées toutes deux à être représentées sur la scène. Elles empruntent à ce fait un caractère particulier d'intérêt historique et moral. L'une, plus sérieuse, plus spécifiquement religieuse, a pour auteur M. Otto Devrient, ancien directeur de l'opéra de Francfort et qui a dû abandonner ce poste, grâce en partie à la délicatesse et à l'élévation de ses sentiments. La pièce, où figurent cent-douze personnages dont les rôles ont été départis à des dames, à des professeurs, à des avocats, à des étudiants, à des acteurs (parmi lesquels l'auteur lui-même, avec le rôle de Luther) a été jouée sur le théâtre de Iéna, et a produit une impression à tous égards excellente. M. Devrient s'est

constamment et fidèlement tenu à la vérité historique, qu'il a traduite avec un rare bonheur et une certaine pénétration religieuse. Les grands moments de la vie de Luther, judicieusement reproduits par l'auteur, savamment interprétés par l'acteur, trouvaient une habile illustration dans une musique composée *ad hoc* et qui complétait l'effet artistique. Jusqu'ici je n'ai lu et entendu que des éloges sur cette ingénieuse création, qui fait le plus grand honneur à son auteur et vient dignement enrichir la littérature dramatique allemande. La vie de Luther offre des épisodes assez saisissants et présente un caractère épique assez accusé pour qu'on ait pas à reculer devant l'idée de la dramatiser. Il s'agissait de la saisir sous ce jour-là, d'en trouver le roman intime, d'en dénouer la trame profonde et de l'exposer ainsi, vivante, vue, impressive, aux yeux et aux sens des spectateurs. C'était en un mot amener l'église au théâtre. Ce n'était point la première fois que cela se voyait.

Ce qui étatt infiniment plus délicat et réclamait une rare intuition des situations morales, une intelligence aussi profonde, aussi exercée de l'histoire, de l'art et de la religion, c'était de réaliser la même œuvre que M. Devrient, mais en la soumettant aux exigences de la conscience religieuse, en d'autres termes en introduisant le théâtre dans l'église.

C'est la tâche qui fut confiée à M. Hans Herrig, dont le drame : « Luther à Worms » a été représenté pendant quatre semaines environ, à raison de trois fois par semaine, dans l'église de la Trinité, à Worms même, devant des foules toujours considérables. J'ai eu le privilège d'assister à une de ces représentations, le jour même de la fête de Luther, le 11 novembre. Mais d'abord qui est M. Herrig, et qu'est-ce que son drame? M. Herrig est connu dans le monde littéraire par ses drames : « Alexandre, » — « Jérusalem, » — « Néron, » et n'est par conséquent pas un novice dans l'art d'écrire pour la scène. La première intention de MM. Schön et Heyl, riches patriciens de Worms qui ont pris l'initiative de l'entreprise, avait été de s'adresser à Gustave Freytag ; le célèbre écrivain déclina la proposition. Ce fut sur ce refus qu'il s'adressèrent à M. Herrig, dont l'esprit fécond et ingénieux eut vite conçu la production désirée. Ce n'est pas à proprement parler un drame, car il y manque la relation organique et savante des différents actes et les règles sévères de l'unité. Nous ne pensons point, par exemple, qu'on puisse justifier à ce point de vue l'entretien qui ouvre la représentation et se poursuit devant la toile, pendant les entr'actes, d'un bout à l'autre de l'action, qu'il termine comme il l'avait commencée. C'est plutôt une suite de tableaux chronologiques de la vie de Luther sous forme dramatique. L'auteur a choisi les moments les plus psychologiques de la vie du réformateur; d'abord le couvent d'Erfurt, puis les thèses, la destruction de la bulle, ensuite la diète de Worms, suivie immédiament de la mise au ban de l'empire par Charles V, après laquelle naît d'une étrange manière, au milieu des discussions contradictoires des princes, le fameux choral de Luther. Quoique cette genèse du choral soit absolument contraire à la réalité historique, — le choral a été composé beaucoup plus tard, vers 1527 probablement, on le trouve dans une des premières éditions du recueil de chants de Wittemberg, en 1528, si je ne fais erreur — le cantique est si bien amené, la scène qui se passe entre les princes et Luther est si animée, on est si bien préparé à accueillir, presque à entendre le puissant choral, qu'au moment où il est repris par l'orchestre, tout le public, pris d'une insurmontable ivresse, s'associe spontanément aux princes et à Martin Luther, anéantissant ainsi toutes les distances de l'histoire et toutes les règles de l'art dramatique. Là est le vrai succès de M. Herrig. Sans cette malencontreuse idée d'avoir mis dans la bouche des ennemis de Luther, sous forme d'objections et d'incartades, certaines paroles

du choral, l'illusion serait à peu près totale, et elle l'était pour la grande masse des spectateurs, sur lesquels la pièce exerçait un effet magique et vraiment fascinateur. C'est le comble de l'art. Mais c'est au détriment tout à la fois de la vérité historique (nous l'avons vu) et de la vérité psychologique (nous venons de le dire). L'une des scènes les plus émouvantes est sans contredit celle de la fin, où la famille de Luther tout entière, avant de se livrer au sommeil, chante un doux, un pénétrant cantique du soir, qui, vu l'âge de Luther, devient une allusion impressive et grave au soir de sa propre vie.

Au point de vue de l'impression produite, M. Herrig a donc entièrement réussi, et je sais bien des gens qui, la scène finie, n'eussent demandé que de recommencer.

Je suis convaincu que l'introduction de semblables représentations dans les familles ferait aux théâtres et aux spectacles une saine et solide concurrence. Dans une Eglise, la question change de face. D'abord, bien des spectateurs du drame de M. Herrig s'en seront retournés dans leurs demeures très émus, avec un souvenir plus ou moins fidèle des principaux épisodes de la vie de Luther. Mais iront-ils plus loin? Demanderont-ils à des livres sérieux, historiques, l'explication de ces luttes ardentes du cloître d'Erfurt dont ils ont eu quelques fragments, de cette force prodigieuse qui suit pour Luther la découverte de la Bible, l'intelligence de la doctrine de la justification par la foi? Le moyen qui devrait les conduire au but ne risque-t-il pas de devenir le but? L'ombre ne sera-t-elle pas prise pour la réalité, le drame pour l'histoire? Chercheront-ils à replacer ce grand drame dans ses antécédents et ses conséquents historiques et à y voir ce qu'il fut vraiment dans le fait, l'instrument dont Dieu se servit naguère pour renverser l'illusion et le mensonge et fonder sur leurs débris le règne de la vérité? Beaucoup qui auront *vu* ne se dispenseront-ils pas de *croire?* Ne leur suffira-t-il pas d'avoir fait en quelque sorte acte de présence, laissant à d'autres le soin d'écouter les graves leçons de l'histoire, cette bible de l'expérience et des faits?

Cette critique peut paraître sévère. Elle ne nous paraît qu'opportune. Elle ne s'adresse point assurément ni à l'auteur du drame, qui a répondu à une proposition qui lui était faite, ni aux excellents et généreux bourgeois de Worms qui en ont représenté si dignement les personnages. Bassermann surtout, l'éminent acteur de Stuttgart, s'est acquitté de sa mission avec un rare et vigoureux talent. Je tremblais de voir cette vie si grave, si sérieuse de Luther, devenir soudain *un rôle*, changer de milieu, de temps, d'individualité, devenir la propriété d'un acteur. Mes craintes étaient en partie puériles ou mal fondées. On a dit que M. Bassermann lui-même, le premier soir, sa tâche finie, a éclaté en sanglots, et a réclamé un moment de repos et de silence, avant de paraître devant le grand duc de Hesse qui venait le féliciter de son succès. Mais cet hommage rendu à l'interprète distingué du rôle de Luther n'ôte rien au fait même du rôle; ces luttes d'une âme profonde et délicate, ces inexprimables angoisses, ces détresses, ces prières qui jaillissent des entrailles du moine désespéré, ces élans, ces soupirs vers la liberté disparue, se laissent à peine raconter, à combien plus forte raison ne sauraient-ils être fidèlement reproduits sur la scène. Il y a une pudeur de la conscience qu'il ne faut pas effaroucher, de peur de l'habituer à ce qui ne lui est pas naturel. Des milliers de personnes sont revenues ravies, subjuguées, de Worms en fête. Quant à moi, en contemplant, sous ses allures trompeuses, cette cité qui est devenue la proie d'un rationalisme fade et si contagieux qu'on y ignore presque entièrement le dimanche religieux, je ne pouvais que faire un retour humiliant sur le passé et désirer que tant d'âmes sans Dieu soient évangélisées par des moyens plus efficaces et plus énergiques que des représentations dramatiques. Celle

de M. Herrig est belle pourtant, bien belle, mais je lui préfère mille fois la réalité. Il y a une antipathie de race entre le christianisme et le théâtre, entre le protestantisme et la religion des sens. Ne laissons pas celle-ci se réintroduire subrepticement parmi nous, sous quelque forme que ce soit. La vérité à tout prix, aussi bien dans les situations que dans les dogmes ! Assurément, c'est bien ainsi que Luther lui-même aurait parlé.

Suis-je trop impressionnable ? M'accusera-t-on d'exagération, d'esprit chagrin ou de pessimisme, si je n'excepte pas M. Meinardus lui-même de cette critique générale ? Il y a dans son œuvre *Luther à Worms* de beaux passages, une certaine force, peut-être plus apparente que réelle, une grande intuition de l'harmonie des chœurs, mais somme toute, cette œuvre trahit l'absence de génie ; le sujet dépasse infiniment le compositeur ; cela manque d'émotion, de souffle, d'inspiration proprement dite ; ce sont les Alpes peintes par un pinceau de portraitiste. Décidément, les faits et les drames du monde religieux ne se laissent pas emprisonner dans nos formes littéraires et artistiques les plus belles, à moins que le maître ne soit un génie, et alors il n'emprisonne pas, on sent battre l'aile contre les barreaux ; on entend le gémissement de l'âme et le chant mystérieux de l'espérance. Le véritable théâtre, le concert des âmes ne sauraient être l'apanage de la terre ; la patrie de la vue est au ciel. Pour le moment, nous voyageons, nous voyageons par la foi. L'art des chrétiens, c'est l'amour parfait, entrevu, ébauché sur la terre ; cet art ne fleurira que vers Dieu dans toute sa ravissante et délicate beauté.

Je ne veux pas prolonger cette correspondance. Il serait du reste difficile d'être complet dans un sujet de cette nature et de cette étendue. Peut-être aurons-nous l'occasion de revenir avec plus d'informations sur la riche littérature du sujet ; ces lignes n'ont eu pour but que d'apporter un modeste tribut à l'histoire du jubilé de Luther, que des plumes plus autorisées que la nôtre retraceront sans doute bientôt dans toute son ampleur et sa vigoureuse actualité.

CH. CORREVON.

REVUE DES LIVRES NOUVEAUX

Ouvrages d'édification. — Histoire religieuse et Théologie. — Souvenirs et Biographies. — Récits fictifs. — Poésie.

Voici la troisième année que nous essayons, dans le numéro de décembre du *Chrétien évangélique*, et en quelques pages forcément rapides et incomplètes, d'obvier à une double difficulté, celle d'obtenir au dernier moment vingt-cinq à trente comptes rendus de nos collaborateurs habituels, et celle de trouver l'espace nécessaire dans les colonnes toujours encombrées du dernier numéro de l'année. Il s'en suit naturellement que l'auteur de ces lignes endosse seul la responsabilité d'appréciations qui n'ont guère eu le loisir de mûrir, et qu'il n'entend point se couvrir du pavillon protecteur de la rédaction.

Et d'abord je rappelle que le titre ci-dessus, bref et commode, devrait être complété comme suit : Revue des livres nouveaux qui nous sont parvenus avant le 15 décembre, et dont il n'a pas encore été rendu compte. Le *Chrétien évangélique* est, du reste, très loin, — fort heureusement pour le repos d'esprit de ses rédacteurs, — de recevoir tous les ouvrages religieux de quelque valeur qui se publient en langue française. Il y a, autre part encore qu'à Paris, des éditeurs et des auteurs qui semblent se faire une règle de ne pas nous adresser leurs publications. Je me garderai d'aller contre leurs intentions en rompant le silence à leur endroit.

L'an dernier, en présence de divers volumes d'édification de médiocre portée, je regrettais l'absence de l'ancien sermon, traditionnel ou rajeuni. Cette année, voici entre autres : les *Courtes méditations*, par Ben-

jamin Couve, pasteur à Paris (voir au Bulletin bibliographique), et les *Sermons*, par Henri Junod, pasteur à Neuchâtel (Neuchâtel, Berthoud, 1884).

Ceux qui ont entendu M. Junod à Neuchâtel, où il a prêché quinze ans, ou bien dans ses deux paroisses précédentes, à Saint-Martin (Val de Ruz), et à Rochefort (au pied de la montagne de la Tourne), pouvaient se demander avec quelque appréhension si une prédication telle que la sienne ne perdrait pas beaucoup à être imprimée. Comment faire revivre cette personnalité à la fois austère et rayonnante de charité? La notice anonyme, placée en tête du volume, est une excellente préparation à la lecture des sermons; elle aide à mieux comprendre leurs hardiesses et leur familiarité; elle donne à leurs appels incisifs l'autorité suprême d'une vie altérée de sainteté. Dans une seconde édition, qui sera sans doute nécessaire, il faudrait compléter la notice par un portrait, et ajouter, si possible, aux sermons prêchés ces dernières années, tel de ceux qui ont retenti dans les modestes églises du Val de Ruz ou du pied du Jura.

Les *Promesses spirituelles* par M. J. Gindraux (Lausanne, Georges Bridel), sont moins des méditations suivies que des pages à méditer. Le titre a, du reste, besoin d'être interprété par les sous-titres que voici : Efficace des promesses divines. — Le roi de la promesse. — Le pardon. — Le don du Saint-Esprit. — Les fruits de l'esprit. Tel qu'il est cet opuscule a le double mérite de stimuler la pensée sans amener de lassitude, et de renfermer bon nombre de traits ou de mots historiques et frappants. Il y a du mysticisme, il y en a même beaucoup, dans les *Promesses spirituelles*, — la moitié de la brochure, par exemple, est consacrée au « don du Saint-Esprit » et « aux fruits de l'Esprit, » — mais heureusement il n'y a pas trace de quiétisme.

Les *Conférences sur la prédication*, par le rév. Phillipps Brooks, traduites de l'anglais par E. Nyegaard (Paris, Fischbacher), seront pour notre public religieux une découverte et même une révélation. Le nom du traducteur, bien connu par sa collaboration à la *Semaine religieuse* et à la *Revue chrétienne*, était certes une garantie. Mais qui donc, parmi nous, hormis les théologiens de profession, connaissait de nom le rév. Brooks? Prédicateur à Boston, sa réputation comme orateur et penseur chrétien est si bien établie dans les pays anglo-saxons, qu'il est le seul prédicateur américain qui ait jamais été appelé à monter dans la chaire de Westminster. Ces huit conférences ont été prononcées, il y a quelques années, devant des étudiants en théologie, mais si jamais livre sera précieux au pasteur déjà aux prises avec les difficultés de sa carrière, c'est bien celui-là. C'est plus et mieux qu'un cours d'homilétique. En le parcourant, on se prend à dire parfois : Mais c'est du Vinet! Dans combien de pages on retrouvera, avec surprise et presque avec émotion, cette profondeur et cette largeur de pensée, cet imprévu dans l'originalité, cette bonne foi intrépide, et pour tout dire ce bon sens chrétien qui sont l'un des charmes de notre Vinet. Et qui plus est, grâce à la plume de M. Nyegaard, on oublie qu'on lit une traduction.

Mais les *Conférences sur la prédication* risquaient de me faire oublier autre chose encore, savoir que plus de vingt publications attendent leur tour. Voici, par exemple, un *Pain quotidien pour les enfants* (Paris, Fischbacher), avec une dédicace aussi gracieuse que sérieuse de M. Roger Hollard, pasteur à Paris. On s'aperçoit bientôt que ce choix, préparé par une grand'mère pour ses petits-enfants, répond aux besoins réels d'enfants en chair et en os et n'a point été élaboré en vue d'une enfance abstraite et idéale. Un seul verset pour chaque jour, bref, facile à garder et à s'appliquer; avec cela de la place pour des notes; un seul point d'interrogation se glisse sous ma plume : la dorure sur tranche, la reliure de luxe ne sont-elles pas

de trop, même pour un cadeau, puisqu'on veut encourager l'usage quotidien?

La *Mission des lettres de Noël* (Lausanne, H. Mignot) fait connaître cette coutume à la fois poétique et charitable; très répandue dans les pays anglo-saxons, — en 1882 plus de 320 000 lettres de Noël y ont été distribuées, — elle en est encore à ses débuts en France et parmi nous. Maintenant que cette œuvre nouvelle a trouvé un éditeur actif en M. Mignot à Lausanne et une direction compétente en Mlle E. Barde à Genève, souhaitons-lui de voler de ses propres ailes. Moins on nous traduira de l'anglais, mieux cela vaudra! Mais pour cela, il faut que ceux qui le peuvent, encouragent ou par leurs dons, ou par leur collaboration.

En fait de brochures de fin d'année, en voici cinq qui nous viennent de la librairie des missions de Bâle; on ne peut certes leur reprocher de l'uniformité : l'une d'elles, *Un glorieux triomphe*, nous conduit dans une famille brahmane et sur les bords de l'Indus; une autre, *Ogouyomi*, sur la côte des Esclaves en Afrique; une troisième, *Le petit Pélican*, chez les Indiens des Etats-Unis; une quatrième, *Le bon docteur noir*, sur les champs de bataille de Metz et de Sedan. La cinquième, qui a pour auteur l'inspecteur Schott, est de beaucoup la plus originale; elle répond d'une façon très judicieuse à cette question : *Pourquoi est-il si difficile de convertir les payens?*

Sur la limite entre les écrits d'édification et ceux de théologie, se trouvent deux volumes qu'il n'est pas facile de classer : *la Vie future et le Monde invisible*, par F. Eldin, pasteur à Oran (Paris, Fischbacher), et *Nouvelle Interprétation de l'Apocalypse de saint Jean*, par Alph. Frey (Genève, Richard). L'un et l'autre respirent une conviction profonde et sont écrits de verve; tous deux semblent enfiévrés par le soleil de l'Algérie; tous deux ont des prétentions d'argumentation scientifique, mais ne tiennent guère les promesses de leur plan. Après quoi, le volume de M. Eldin est pourtant supérieur à l'autre; son plan est légitime, car il veut prouver la vie future : 1° « par des faits qui établissent la réalité de nos aspirations éternelles, 2° par le fait chrétien posé comme une action manifeste du Dieu invisible; » mais pour rendre fructueuse une pareille étude, il faudrait creuser tout autrement son sujet (le magnétisme, par exemple, et le spiritisme ne sont qu'effleurés); en ces matières, il faut renoncer à user de l'éloquence de la chaire: il faut une langue précise et des faits duement constatés. Quant à la *Nouvelle interprétation de l'Apocalypse*, il suffira de dire que, dans la pensée de l'auteur, les sept Eglises d'Asie ne représentent rien moins que le catholicisme, le judaïsme, l'islamisme, le paganisme, le protestantisme, l'Eglise de Christ et l'antéchrist; tous, sauf l'Eglise de Christ, ont mérité leur condamnation pour avoir été infidèles à annoncer le retour de Christ! Quant aux sept sceaux, ils représentent, toujours allégoriquement : la foi, la raison, la conscience, la charité, l'intelligence, le cœur.... Sur un point, chacun sera d'accord avec l'auteur : son interprétation de l'Apocalypse est en effet nouvelle.

Passons aux ouvrages d'histoire religieuse et aux écrits théologiques proprement dits.

Il y a une dizaine d'années, mourait Fréd. de Rougemont sans avoir pu réaliser le rêve de sa vie et achever ses « Deux Cités, » car les deux volumes imprimés sous ce titre ne sont guère qu'une introduction. M. César Malan, l'un des fils du Malan du Réveil, a été plus heureux : il a su condenser en un seul volume les *Grands Traits de l'histoire religieuse de l'humanité* (Genève, Cherbuliez; Paris, Grassart). En moins de quatre cent cinquante pages, vous avez la caractéristique de toutes les religions, anciennes et modernes, et qui plus est, l'exposé des vues de M. Malan sur l'Eglise et les Eglises. L'auteur avait, il est vrai, pour l'antiquité, un guide fort utile,

l'ouvrage d'un savant danois, le Dr Scharling (« Humanité et christianisme, » traduit en allemand en 1874), auquel il rend loyalement hommage. L'architecture du livre de M. Malan est à la fois ingénieuse et hardie. Les religions païennes, anciennes ou modernes, c'est l'homme cherchant Dieu, les unes cherchant le divin dans la nature, les autres, celles de la Grèce, de Rome et des peuples du nord, cherchant le divin dans la conscience humaine. Le judaïsme et le christianisme, au contraire, c'est Dieu cherchant l'homme, mettant sa volonté devant lui par la loi, puis dans lui par son Esprit. Voilà qui simplifie étonnamment la philosophie de l'histoire religieuse. Il faudrait toute une Revue critique (et elle est confiée à une plume compétente), pour examiner si cette formule s'accorde avec les faits. Je ne me permettrai d'autre appréciation que l'expression d'un vœu : c'est que M. Malan, qui cite avec respect les « Deux Cités » dans son Avant-propos, puisse, en vue d'une seconde édition, mettre à profit les précieux matériaux laissés par Fréd. de Rougemont et qui forment plusieurs tomes manuscrits.

Si le petit volume de M. Malan parcourt l'immense domaine de l'histoire religieuse de l'humanité, l'*Histoire du christianisme* de M. le professeur Chastel (Paris, Fischbacher), ne remplit pas moins de cinq volumes grand in-8 et de cinq cents pages environ. Le *Chrétien évangélique* a déjà consacré deux Revues critiques à cette importante publication, et celle sur le tome Ve et dernier aurait paru dans ce numéro si la place l'avait permis. Il faut le reconnaître : aux yeux du parti évangélique, — puisque malheureusement sont usités ces termes-là — le tome Ve de l'*Histoire du christianisme* a fait tort aux précédents : on s'est plaint que la couleur dogmatique de l'auteur y est trop tranchée, que le ton dans maints chapitres est celui d'un polémiste plutôt que d'un historien, que les erreurs ou les à peu près se sont multipliés. Je ne suis pas compétent pour en juger, et je me borne à consigner ici l'impression d'un bon juge, bien connu à Genève et ailleurs, ancien élève de M. Chastel, et qui estime que le principal tort de cet ouvrage, c'est d'être venu quinze ou vingt ans trop tard. A l'âge du vénérable auteur de l'*Histoire du christianisme*, on peut encore rester au courant de la littérature du sujet, on ne peut plus remanier sérieusement son manuscrit.

L'*Histoire du christianisme* a donc ses imperfections, mais elle a l'incontestable avantage d'être un ouvrage terminé. Voilà une qualité que lui envie sans doute l'éditeur de la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française* (Genève et Bâle, Georg). Son tome VIe est sorti de presse dans le courant de l'année, et nous n'oublions point qu'il lui est dû une Revue critique. Dès longtemps, on a fatigué M. Herminjard de cette vérité à La Palisse : son extrême conscience nuit à l'avancement de son œuvre. Certes, sa réputation d'exactitude est méritée, mais celle de lenteur l'est moins. Le tome Ve paraissait en 1880, et trois années ne sont pas trop pour préparer un pareil volume. Sur les cent-vingt lettres qu'il contient, moins du quart étaient inédites, d'accord ; mais les autres ont dû être collationnées à nouveau sur l'original, et surtout chaque lettre est accompagnée de notes bibliographiques ou biographiques, qui souvent élucident les points obscurs et qui font la joie des connaisseurs. On en vient à penser que M. Herminjard connaît sa première moitié du XVIe siècle mieux que s'il y avait vécu. Ce sixième volume n'embrasse au reste que deux années, 1539 et 1540, années importantes puisqu'elles correspondent au séjour de Calvin à Strasbourg, lors de son exil de Genève.

La correspondance des réformateurs nous transporte à plus de trois cents ans en arrière ; le *Temple de Grandson*, par Ernest Combe, pasteur (Lausanne, Georges Bridel), nous fait reculer de sept siècles environ. Dans la pensée

très juste de l'auteur, l'intérêt patriotique et scientifique se prêtent ici un mutuel appui; mais, il faut rendre cette justice à l'auteur, renonçant à une popularité facile, il a visé avant tout à une solide étude d'architecture sacrée. Le petit temple de Grandson a été relégué dans l'ombre par l'auréole glorieuse qui entoure son voisin, le château, et cependant ce modeste édifice, qui date probablement de la fin du XIe siècle, soulève bon nombre de problèmes historiques et artistiques; l'auteur, pasteur à Grandson, s'efforce de les élucider, en s'aidant surtout des travaux du professeur Rahn, de Zurich, une autorité en ces matières.

Comment passer sous silence le centenaire de Luther, dans une revue de livres nouveaux? Le *Chrétien évangélique* n'ayant pas encore reçu le tome I[er] du grand ouvrage de M. Kuhn sur Luther (*Luther, sa vie et son œuvre*, tome I[er], 1483-1521, Paris, ancienne librairie Sandoz), je n'ai pas à en parler; chacun sait d'ailleurs que ce sera, en français, l'ouvrage capital sur le grand réformateur allemand. M. Kuhn n'a pas attendu l'année du centenaire pour se mettre à l'œuvre, et les lecteurs du *Témoignage* et de la *Revue chrétienne* savent que le vénérable pasteur de la confession d'Augsbourg allie à la solidité germanique un style très français, et qui est bien à lui.

Quant au grand public, il trouvera tout ce qu'il lui faut dans une forte brochure très pratique, d'une centaine de pages, rédigée par M. Pfender, pasteur de la confession d'Augsbourg à Paris, et qui en est déjà à sa seconde édition. (*Vie de Martin Luther*, Paris, Fischbacher.) Quand on vient de lire ce petit volume, on en comprend le succès : il est écrit par un érudit qui a fait ses preuves, et cependant on n'y trouve nul étalage d'érudition, à peine une discussion sur tel point obscur de la vie de Luther; c'est un récit animé et rapide, avec des subdivisions nettes, des chapitres courts, et beaucoup de citations bien choisies. L'auteur est pasteur de l'Eglise luthérienne, mais sa modération, disons mieux son impartialité, est bienfaisante, par exemple dans le récit des démêlés avec Zwingli et ses amis. Enfin, et ceci achève de le rendre populaire, ce petit volume, qui ne coûte pas un franc, est orné d'une dizaine de gravures, dont les plus importantes sont vraiment réussies.

Ce qui ressort le moins dans la *Vie de Luther* du pasteur de Paris, c'est le patriote allemand, inutile de dire pourquoi. Il en est tout autrement dans une brochure qui nous arrive de Palerme, chaleureuse conférence prononcée par un pasteur italien, et devant un public italien. (*Martino Lutero e la Riforma*, discorso pronunziato dal rév. Saverio Fera.) Décidément l'éloquence sicilienne est capiteuse, comme les vins de Sicile; il nous faut quelque temps, à nous autres septentrionaux, pour nous faire à cette profusion de points de suspension, d'exclamation, à ce caléidoscope de toutes les figures de rhétorique; mais, peu à peu, sous cette impétuosité bruyante, on discerne un enthousiasme profond et même une connaissance solide du sujet. Seulement, sur terre catholique, un pareil discours tourne à la controverse et devient trop souvent un feu roulant contre les superstitions romaines.

L'Histoire de la doctrine de l'inspiration des saintes Ecritures dans les pays de langue française, de la réforme à nos jours, par Edouard Rabaud, président du Consistoire de Montauban (Paris, Fischbacher), n'est point un écrit populaire, le titre en fait foi. Où trouver des laïques vertueux, disposés à lire 350 pages non pas sur la doctrine de l'inspiration, mais simplement sur son histoire? Et pourtant pareille étude serait bien nécessaire à notre public religieux, sans parler ici des pasteurs. Pour apprécier en connaissance de cause un ouvrage de cette valeur, couronné comme mémoire par la Vénérable Compagnie des pasteurs de Genève, il faut être théologien. Ce sera donc

l'affaire d'une Revue critique spéciale. Je voudrais, en attendant, à un point de vue tout laïque, indiquer mon impression. Après avoir ouvert le volume pour le feuilleter respectueusement... mais rapidement, j'ai été conduit à le lire en majeure partie. C'est dire combien il m'a intéressé. Chemin faisant, j'étais loin d'être toujours d'accord avec l'auteur, mais son point d'arrivée est amplement justifié : la question d'inspiration n'est plus une question vitale, à elle se substitue de plus en plus celle d'autorité des saintes Ecritures et celle du surnaturel. Il est à craindre, néanmoins, que le volume de M. Rabaud, en oubliant fréquemment l'impartialité de ton qui sied à l'histoire, en attaquant avec plus 'insistance le tiers parti que l'inspiration plénière, ne pousse toujours plus les laïques sur leur pente naturelle : tout ou rien, en matière d'inspiration. Nous autres laïques aurions grand besoin, au contraire, d'apprendre à ne pas traiter un problème historique comme une règle de trois !

Pour clore la série théologique, voici un beau volume de bonne théologie biblique : le *Christianisme du Christ, étude sur l'enseignement de Jésus d'après l'Evangile selon saint Matthieu*, par D.-H. Meyer. (Paris, Fischbacher.) Ce consciencieux travail fut primitivement une thèse de doctorat présentée à la faculté de Montauban. Son but est celui-ci : reconstruire l'enseignement de Jésus-Christ, et cela d'après les discours rapportés par Matthieu. Abstraction faite de la théologie de l'auteur, qui est celle non pas de l'ancienne orthodoxie mais de la droite évangélique, ce fort volume atteste une connaissance précise et étendue des commentateurs allemands, un remarquable esprit de classification et une netteté didactique toute française. L'auteur est du reste déjà connu par diverses publications christologiques : « les Discours du quatrième Evangile sont-ils des discours historiques de Jésus ? (1874) et « le Christ des Evangiles. » (1880.)

Les ouvrages d'édification et de théologie ont déjà absorbé plus des trois quarts de cette Revue. Il faudra forcément être bref sur les biographies et les récits fictifs, autant de volumes très dignes d'intérêt, mais qui ne risquent nullement de rester oubliés ou de manquer de lecteurs.

Tel est le cas à coup sûr du captivant volume intitulé *Mes souvenirs*, par Eug. Casalis, ancien missionnaire. (Paris, Fischbacher.) De tous côtés, on lui a fait fête, même dans des journaux qui ne sont point tendres pour les missions. Le titre exact du volume devrait être *Mes souvenirs*, première partie, car l'auteur s'arrête avec une préférence visible, celle du vieillard, sur son enfance et sa jeunesse, puis sur les débuts de sa carrière missionnaire au sud de l'Afrique. A vrai dire, il ne va guère au delà de la fondation définitive de Thaba Bossiou. Il y a un charme pénétrant dans cette candeur un peu prolixe du vieillard, dans cette bonhomie spirituelle ; et cette langue limpide, reposée, parfois trop académique, comme elle fait contraste avec le genre précipité, haut en couleur, de la plupart des « souvenirs » contemporains ! Est-il nécessaire d'ajouter qu'en faisant aimer les missionnaires et les Bassoutos, ce livre en apprend long, même à ceux qui auraient lu le précédent ouvrage de M. Casalis : « Vingt-trois ans au sud de l'Afrique, » un peu oublié de notre génération, car il date d'il y a un quart de siècle.

Entre les « Souvenirs » d'Eugène Casalis et la biographie de Livingstone, traduite de l'anglais, le contraste est grand. (W. Garden Blaikie. — *David Livingstone, sa vie et son œuvre, d'après ses lettres et son journal intime*, tom. I et II. Lausanne, Arthur Imer.) Tandis que Casalis a creusé son sillon missionnaire dans le Lessouto, Livingstone, obéissant lui aussi à sa conscience, a pénétré à trois reprises jusqu'au cœur du continent noir ; sa biographie est forcément une succession de voyages, de périls, de découvertes,

de deuils et d'ovations, sans trêve ni repos. Les explorations de Livingstone étaient déjà connues par ses propres ouvrages; de ce côté, son biographe n'a pu que choisir et abréger; mais ce qu'il y a de neuf, de presque inconnu, c'est l'homme lui-même, sa vie de famille, et surtout l'affection tendre et héroïque qui unissait les deux époux-missionnaires, si souvent séparés pendant de longues années. Plus Livingstone a été réservé sur ces sujets-là dans ses rapports officiels, plus sont émouvantes les révélations de ses lettres et de son journal intime. Nos remerciements donc à M. Imer de n'avoir pas reculé devant l'entreprise toujours délicate d'offrir, en deux volumes et à un public français, sept cents pages compactes, traduites de l'anglais. Nos félicitations au traducteur ou à la traductrice anonyme! Seulement, quand on traduit de cette façon-là, pourquoi ne pas se nommer?

C'est encore des noirs qu'il est question dans *Vie militaire dans un régiment noir*. Aventures et pages intimes. D'après T.-W. Higginson, par le traducteur de la « grande Armée des misérables » (Paris, Fischbacher). C'est une réhabilitation enthousiaste de la race nègre, cette fois au point de vue des aptitudes militaires. Malgré le parti pris trop évident du colonel Higginson, à la tête du premier régiment de volontaires nègres lors de la guerre de sécession, ses aventures intarissables tiennent le lecteur en suspens. Il est à croire que la verve et la bonne humeur du narrateur, ces tableaux qui vous reviennent dans la mémoire sans même fermer les yeux, doivent être mis en partie sur le compte de Mme de Gasparin. Reste à savoir si, quand on imite ou reconstruit comme elle, on ne devrait pas plutôt dépenser son talent à des œuvres originales. Il y a, en 1883, tant de nobles causes plus importantes que la réhabilitation militaire du nègre!

Faut-il ranger parmi les souvenirs ou les biographies les *Portraits historiques*, par H. Draussin, rédacteur de l'*Eglise libre?* (Paris, Paul Monnerat; Lausanne, Imer.) J'ai quelque doute, on va voir pourquoi. Entreprendre le portrait de Jules Favre, de Thiers, de Guizot, de Gambetta, de Garibaldi, de Victor Hugo, c'est donner à son volume l'attraction mais aussi les dangers de l'actualité. L'auteur est un publiciste plein de verve, de franchise, de ressources, mais, en tant que rédacteur d'un journal religieux dont la ligne politique est des plus accentuées, il s'est habitué à juger de la valeur politique et même morale d'un homme selon qu'il s'est montré plus ou moins bon républicain. De là, par exemple, son silence sur l'athéisme de Gambetta, sur le déisme de Garibaldi; de là son injustice à l'endroit de Guizot. Malgré tout le talent de l'auteur, de brillants feuilletons ne se laissent pas transformer en *Portraits historiques*.

Des biographies et souvenirs passons aux récits purement fictifs. *Le proverbe de ma mère*, par l'auteur de « Deux braves cœurs, » traduit par M. S. (Lausanne, Imer), et *Les humbles ouvriers de notre Dieu*, par N. Fries, traduit par Ch. Galopin-Schaub (Genève et Neuchâtel, Librairie générale), se recommandent l'un et l'autre par le nom de l'auteur et du traducteur. Distinguons pourtant : *Le proverbe de ma mère* vaut autant si ce n'est mieux que les *Deux braves cœurs*; la trame du récit est moins invraisemblable, étant donnée la vie de fabrique qui tue la vie de famille; au contraire, *Les humbles ouvriers de notre Dieu* sont très inférieurs à l'*Oraison dominicale* du même auteur; pourquoi donc, quand on a, comme Fries, les dons du moraliste et de l'humoriste chrétien, ainsi que le sens de la poésie intime des choses, échafauder un récit impossible?

Si *Vengée* est un début (Morton Sanders, *Vengée*, — en vente chez tous les libraires), il y a encore de l'espoir, car l'auteur a un réel talent de mise en scène, au service d'une noble cause. Mais de grâce, quand on poursuit une idée morale et même religieuse telle que la sienne (la faute du séducteur retom-

bant sur lui et empoisonnant sa vie de famille), qu'on ne l'étouffe pas, de gaieté de cœur, sous des invraisemblances accumulées, dans les caractères et les événements, dans le bien comme dans le mal!

Au sortir de fictions plus ou moins romanesques, telles que les trois précédentes, avec quelle sécurité on ouvre son Urbain Olivier. Pas d'aventures extraordinaires dans la *Famille Boccart* (Lausanne, Georges Bridel), car n'est-ce pas la vie de chaque jour, ces quatre quartiers de la lune matrimoniale au village : la lune de miel, la lune rousse, dernier quartier, nouvelle lune. C'est donc une idylle champêtre? Non pas; d'abord, elle débute carrément par le mariage, ce qui fait que les leçons morales s'adressent à un plus grand nombre de lecteurs; ensuite, la vie et les sentiments du paysan sont moins idéalisés que dans d'autres nouvelles d'U. Olivier; il y a moins de « sermons, » mais tout autant de souffle chrétien; il y a même du réalisme très vaudois, il y en a, çà et là, plus que n'en comporte la lecture en famille.

C'est encore la vie du Jura, mais cette fois du Jura français et catholique et fortement contrebandier, que nous raconte *Pauvre Marcel* (Nouvelle, par T. Combe. — Lausanne, Georges Bridel). Ici l'histoire ne commence pas au mariage, elle y conduit. C'est la même bonne humeur, la même plume alerte et virile, quoique l'auteur, il ne s'en cache plus, n'appartienne point au sexe fort. Au reste, *Pauvre Marcel* a déjà fait son chemin; couronné par l'Institut genevois, publié dans la « Bibliothèque Universelle, » il peut se passer de nos éloges ou de nos critiques.

Rentrons dans notre Suisse romande, et terminons par là cette longue revue qui s'en va serpentant de la grave théologie à la joviale nouvelle. Nous voici en plein pays de Vaud avec ce joli livre à couverture verte de M. Alfred Ceresole (*Scènes vaudoises. Journal de Jean-Louis*. Illustrations de A. Bachelin et G. Roux. — Lausanne, Imer). Il y a trois parties dans cet aimable et gai volume, et c'est peut-être une réminiscence involontaire du caractère pastoral de l'auteur : un prélude didactique sur « le parler vaudois, » des Scènes militaires et des Scènes champêtres. Il y a plus d'originalité dans la seconde partie que dans la première, et dans la troisième que dans la seconde. « Les deux coqs, » et aussi « Le trésor conduit à Berne » sont de purs chefs-d'œuvre d'humour vaudois. Mais partout, du commencement à la fin du volume, circule une inspiration patriotique et religieuse qui rappelle celle du bon doyen Bridel, à la mémoire de qui sont dédiées les *Scènes vaudoises.*

Pour finir, deux volumes de poésies : *Bagatelles*, par Henri Cuénod (Lausanne, Georges Bridel); *Au Delà*, poésies d'Alice de Chambrier (Lausanne, Imer). En moins d'une année, Dieu les a rappelés de ce monde l'un et l'autre, et c'est la jeune fille de vingt ans qui a précédé le vieillard.

En face de ces deuils, la critique littéraire serait hors de saison. Les amis du bon et spirituel vieillard iront recueillir son souvenir dans ces vers faciles et variés qu'il avait réunis lui-même sous le titre modeste de *Bagatelles*. Je ne sais si la gracieuse et candide jeune fille qui s'appelait Alice de Chambrier eût osé choisir elle-même ce titre hardi et sonore d'*Au delà*. C'est bien cela pourtant, car, il m'en souvient, il y avait de la flamme dans ces grands yeux souriants et des notes vibrantes dans cette voix limpide et rythmée. Merci à M. Phil. Godet, lui qui avait été son maître en poésie, d'avoir fait un premier triage, puis d'avoir esquissé, d'une main discrète et émue, la figure morale et poétique d'Alice de Chambrier.

C'est ainsi qu'en ces jours de fin d'année, où la nature elle-même prolonge les heures du crépuscule, comme pour nous inviter à rappeler à nous le passé et à évoquer l'avenir, ces deux volumes de poésie nous disent, à leur manière, que peines et joies d'ici-bas ne sont que « bagatelles, » à moins de nous préparer à la vie d'« au delà. » EUG. SECRETAN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Petite Bibliothèque du chercheur, éditée par A. Imer. — *Théologie et Religion*, par Ch. Secrétan. — *La Création et l'Evolution. L'Homme préhistorique*, par E. Doumergue. — Lausanne et Paris, 1883.

Les deux volumes que nous réunissons ci-dessus ont des liens de parenté plus étroits qu'il ne le semble à première vue. Tous deux d'abord font partie de la *Petite Bibliothèque du chercheur*, que deux éditeurs de Lausanne et de Paris, MM. Arthur Imer et P. Monnerat, viennent d'entreprendre avec autant de courage que d'à-propos.

« On sait les efforts que font la libre pensée et l'athéisme pour gagner les masses, dit M. Imer dans son programme-annonce ; n'y aurait-il rien à faire pour proclamer la doctrine de *la vie?* La *Petite Bibliothèque du chercheur* voudrait être une réponse pratique à cette question. A une science incrédule et superficielle, elle voudrait rappeler la foi au Dieu vivant. A tant de paroles d'erreur et de mensonge, elle veut opposer la parole de la vérité. » Voilà le but. Le moyen, c'est la publication « d'une collection de petits volumes, solides de fond, clairs et nets de forme, traitant, — autant que faire se pourra, — d'une façon populaire des questions scientifiques, morales et religieuses. »

Ce noble désir a jusqu'ici trouvé corps dans l'apparition de trois livraisons répondant tout à fait à ce qu'on pouvait attendre d'une semblable publication. Rien de plus attrayant que ces petits volumes qui, sous la livrée de l'espérance, viennent à vous signés de noms justement estimés. A ce titre déjà, la *Petite Bibliothèque du chercheur* a droit, de la part du public, à un accueil empressé.

Théologie et Religion et *Création et Evolution* (N°s 2 et 3 de la collection) ont entre eux un lien plus étroit encore. L'auteur de l'*Homme préhistorique* relève, en partie du moins, de celui de *Théologie et religion*. Il le reconnaît lui-même en toute franchise. Ce sont les lumineuses explications de M. Ch. Secrétan et de M. Ern. Naville qui ont inspiré les siennes. De là l'accord fondamental qui unit ces deux hommes, alors même que sur le point en question, — le seul qui nous occupe, — ils partent de prémisses fort différentes. La tâche que s'est imposée M. Doumergue est de prouver, en partant des seules données de la science, que l'hypothèse d'une création est une hypothèse nécessaire. Aussi haut que nous font remonter les découvertes de l'anthropologie, il est impossible d'établir un lien de filiation entre l'homme et l'animal. Dès le commencement, l'homme paraît avec tous ses caractères d'homme... Il a des outils, il sait inventer, il est un être religieux.

Cette démonstration claire, précise, généralement sobre de ton, est enrichie de notes, qui ne sont pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage.

Malheureusement pour la cause qu'il défend, l'auteur a cru bien faire en tirant de sa démonstration certaines conséquences sur le bien fondé de la foi chrétienne. « Notre foi, dit-il à la page 47, a pour elle le bon sens et les faits ; que voulons-nous de plus ? Confiance et espérance ! » Ce transport de lyrisme se comprend d'autant moins en un tel sujet qu'à peine une page plus loin le même auteur affirme du ton le plus convaincu que la création et l'évolution ne sont pas deux théories contradictoires, mais complémentaires. Elles peuvent, dit-il, s'ajouter, non se remplacer ; se compléter, non se contredire. Comment s'expliquer dès lors les conséquences religieuses que l'auteur tire de sa démonstration ? Si création et évolution sont des termes non opposés mais corrélatifs, qu'y aurait-il d'impossible à ce qu'un jour on découvrît les chaînons intermédiaires qui, sous l'influence de la volonté créatrice, auraient permis à l'homme de se séparer de l'animalité ? Dès lors, que deviendrait la démonstration de M, Doumergue ? qu'en deviendrait surtout la valeur apologétique ? S'il nous

était permis d'émettre un vœu à l'adresse de l'auteur, nous souhaiterions que, continuant à se laisser inspirer par ses dignes émules, il en vînt à rendre sa foi complètement indépendante de toute théorie scientifique.

Quant à *Théologie et Religion*, le nom de son auteur est la meilleure recommandation. Inutile de dire que l'intérêt en est chaud, brûlant parfois. M. Ch. Secrétan y passe en revue trois des principaux dogmes de la théologie, à savoir la chute, l'incarnation et l'expiation. Ces dogmes, il les examine au point de vue de la conscience chrétienne. « Je me propose, dit-il, d'examiner quelques dogmes spécifiques du christianisme,... en les rattachant tous au centre de la religion même, la conversion.... Je veux chercher le fondement des dogmes dans la conscience.... Je veux écarter de leur interprétation ce qui répugne à cette conscience.... » (Pag. 9.)

Un philosophe faisant intrusion dans le domaine de la théologie et remaniant au gré de sa foi toute laïque les vénérables dogmes que nous ont transmis nos pères, n'y a-t-il pas là motif à craindre que le remaniement ne soit un peu risqué ? A lire M. Secrétan, on se rappelle involontairement la parole de Luther, qui disait en parlant des pères de l'Eglise que la Parole de Dieu passant par eux lui faisait l'effet d'une jatte de lait qu'on ferait couler à travers un sac à charbon. M. Secrétan n'est pas loin de partager cet avis. A ses yeux le liquide est bien encore du lait, puisqu'il désaltère et nourrit, mais où en est la blancheur, le goût, le parfum ? « Avec ses duretés, avec ses contradictions, avec ses monstruosités morales, que le cœur du fidèle n'aperçoit point, la théologie orthodoxe implique ces vérités (celles que contiennent les trois dogmes en question), qui en font la puissance. » Et ailleurs : « En matière de doctrine, il ne faut peut-être rien chercher parmi nous de bien conséquent ni de bien net. Mais avec une théologie d'aventure, formée des morceaux les plus disparates, comme un radeau sur lequel des naufragés ont planté leur mât de fortune, nos Eglises tendent encore leur perche à ceux qui se noient. » (Pag. 70, 72.)

Comme le montrent ces citations, l'œuvre de M. Secrétan n'est point agressive. S'il taille à pleins coups de ciseaux dans ce qu'il appelle une théologie d'aventure, ce n'est pas pour démolir, c'est pour mieux bâtir. Il a à cœur de montrer que sous des dehors plus ou moins fantasques le dogme chrétien renferme la vérité après laquelle soupire toute conscience humaine. Malgré les éraillures et les rapiécetages qui la déparent, l'outre vieillie de la théologie n'a point laissé échapper le contenu divin et impérissable qu'elle avait mission de transmettre. Elle a pu le compromettre, elle le compromet encore à certains égards, mais le divin est là. Les radeaux de sauvetage offrent encore une planche de salut aux naufragés.

Dans son programme, M. Imer exprime le désir que la *Petite Bibliothèque du chercheur* réussisse à rallier autour de l'Evangile quelques-uns au moins de ceux qui le désertent. Nous osons espérer que ce but sera atteint. Bon nombre des lecteurs du *Chrétien évangélique* l'espéreront avec nous. Ils feront plus. Ils contribueront de tout leur pouvoir au succès d'une si noble entreprise. J. R.

COURTES MÉDITATIONS, par Benjamin Couve, pasteur de l'Eglise réformée de Paris. — Paris, Grassart, 1883.

Nous avons lu avec un vif intérêt les trente et une méditations qui composent ce petit volume. « Ce ne sont ici, dit l'auteur, ni des sermons ni des fragments de sermons, mais des entretiens familiers de l'âme avec elle-même et avec Dieu. En cherchant à se mieux connaître, le cœur chrétien trouve de nouvelles raisons de se repentir, de croire et d'espérer ; il sent pénétrer en lui l'amour du Père, la grâce du Fils, la consolation du Saint-Esprit. Ce petit livre voudrait se faire auprès

de quelques-uns le porteur de ce grand message. »

Ce petit livre remplit bien sa mission. Quelques-unes de ces méditations sont de vrais joyaux. La pensée, souvent neuve et originale et toujours claire, s'exprime dans un langage facile, où abondent les mots heureux et les images frappantes. Rien de conventionnel, rien qui rappelle les chemins battus et le patois de Canaan. Aussi l'intérêt est-il excité dès les premières pages, et il ne fait que grandir jusqu'à la fin du volume qu'on pose avec un seul regret : celui de l'avoir déjà achevé.

Si l'auteur nous permettait un vœu, nous l'encouragerions à imiter l'exemple d'un grand poète et à nous donner bientôt de *nouvelles méditations*. Tel qui se laisse effrayer par un volume de sermons trouvera plaisir et profit à lire ces courtes études, qui lui apporteront le pur message de l'Evangile.

Deux requêtes cependant à M. Couve, en vue des nouvelles méditations :

Le style gagnerait parfois à être plus simple. Viser à l'originalité est bien, à la condition qu'on évite la recherche. Si l'auteur n'a pas donné contre cet écueil, il s'en approche parfois assez pour inspirer quelque crainte.

Il serait désirable, en outre, que les doctrines centrales de l'Evangile et la personne du Sauveur fussent mises encore davantage en relief. E. L. B.

Mes années d'esclavage et de liberté, par Frédérik Douglass, Marshall de Colombie. D'après l'anglais, par le traducteur de La grande armée des Misérables. — Paris, E. Plon, 1883.

Sublime ! Excellent ! Tel est le cri qui s'est échappé de notre cœur en fermant ce beau livre. Echo d'une vie héroïque, souffle sympathique et puissant, puisse-t-il trouver sa place à tous les foyers et y remplir sa mission ! Puissent le courage indomptable, l'activité dévorante qui ont élevé Frédérik Douglass au faîte des honneurs terrestres et au sommet de l'échelle morale, puissent ces deux saintes passions qui ont fait du pauvre petit esclave le libérateur de deux millions d'hommes, éveiller et exciter dans bien des cœurs l'amour de la justice et l'amour du prochain !

Dès les premières pages de ce volume, l'injustice de l'esclavage vous mord au cœur ; un intérêt palpitant vous enchaine aux efforts héroïques du négrillon pour s'instruire, à ses succès prodigieux, à sa foi, à sa puissance personnelle. Libre à vingt ans, bravant tous les dangers, endurant toutes les fatigues, les mépris, les haines, franchissant tous les obstacles, il conquiert pied à pied le respect de tous et gravit en héros les degrés de l'échelle sociale. Tour à tour manœuvre, conférencier, auteur, journaliste éminent, orateur célèbre, directeur du *Railroad Souterrain*, hérault de la guerre de l'abolition, partout avocat de la liberté, il ne se donne aucun relâche qu'il n'ait obtenu la proclamation de l'émancipation, puis remplit successivement et avec bonheur les charges les plus importantes et finit par être nommé Marshall de Colombie.

L. B.

Noel des anges, par Aug. Glardon. — Deux Noel et deux arbres, par Félix Bungener, 2e édition. Lausanne, Georges Bridel.

La littérature de Noël s'est si fort multipliée que la simplicité et la vérité historique qui devraient inspirer des brochures destinées surtout à l'enfance, s'en va de plus en plus. M. Aug. Glardon, pour son compte, en est à sa cinquième brochure de Noël, et dans le nombre il en est d'excellentes ; celle-ci, *Noël des anges*, n'est en tout cas pas pour de jeunes lecteurs : avec son exubérance d'imagination, l'auteur fait songer à la Messiade de Klopstock.

Mieux vaut, pour les enfants, réimprimer quelqu'une des meilleures brochures de M. Bungener, le créateur du genre. *Deux Noëls et deux arbres* sont un roman historique en raccourci, mais où la vie de famille de Luther est fidèlement dépeinte.

E. S.

TABLE DES MATIÈRES

ÉTRANGER

France, par E. B.

Grande-Bretagne, par ***

Italie, par J. Peter.

Allemagne.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES LIVRES NOUVEAUX

CORRESPONDANCES

PENSÉES

RÉCLAMATIONS

LAUSANNE. — IMP. GEORGES BRIDEL.